TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF

JAMES D. PERKINS,

OCT. 1901.

41072

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME XVI. — 1er OCTOBRE 1852.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41072

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
42, rue Bonaparte.

CARACTÈRES ET RÉCITS.

L'HOMME ABANDONNÉ.

I.

« On nous annonce que lord Tevelham et la marquise d'Éponne étaient au nombre des passagers qui ont péri dans le dernier accident arrivé sur le Mississipi. » Voilà ce que j'ai lu récemment dans un journal américain que je n'ai trouvé ni dans un salon, ni dans un club, ni dans un café, — mais dans un gourbi au pied du Jurjura. Il y a long-temps qu'un poète s'est étonné de la bizarre destinée des choses écrites. Qui avait apporté là, dans cette demeure perdue, au milieu de ce désert, cette page volante des fébriles mémoires où se peint l'ame des nations civilisées? Mes songeries, du reste, ne furent point pour ce mystère : elles furent pour les souvenirs qu'éveillaient chez moi deux noms connus. Ainsi donc, pensais-je, de ces trois existences qu'une fatale aventure a mêlées, il n'en est plus une maintenant qui appartienne à cette terre. Une des excellentes qualités de la mort, c'est qu'elle attire la vérité, au lieu de la repousser, de la honnir, de la conspuer, ainsi que le fera éternellement la vie. Qui empêchera aujourd'hui, pensais-je encore, un témoin de ce drame, dont les acteurs sont à présent derrière le rideau destiné à se baisser sur nous tous, de raconter ce qu'il a vu? Et je profitai des loisirs que me donnait un séjour forcé dans un pays où n'abondent pas les distractions pour

écrire ce que l'on va lire. Je me sers sans crainte aucune de cette formule, car cette histoire, qui m'est revenue jusqu'en ses moindres détails si loin des lieux où elle s'est passée, est de celles qui éveillent toutes les curiosités humaines. C'est un aliment offert aux deux instincts dominans de notre nature sociale : à la compassion et à la malignité.

On s'entretint pendant huit jours à Paris, il y a une dizaine d'années, de la disparition subite du comte Ladislas Oleski et de la marquise d'Éponne. Cet événement occupa tellement les esprits, qu'il prolongea, en mettant à néant je ne sais quelle grande question politique, l'existence d'un ministère. L'opinion qui faisait retentir sa voix autour des tables de thé pouvait à peu près se traduire ainsi : « La pauvre femme! entre quelles mains elle est tombée! Dans un mois, il l'aura remplacée par une danseuse. C'est un de ces hommes qu'on devrait reléguer dans les clubs. Sa présence était un vrai scandale dans le monde. L'année dernière n'a-t-il pas été aux courses avec un essaim de ces créatures qu'on ne saurait trop éloigner de tout ce qui se passe et tenir étrangères à tout ce qui se dit? On affirme que tous les soirs, à l'Opéra, il était ivre. Mais c'est qu'il la battra, il la battra pour sûr; il lui donnera des coups; ce sont là les souffrances de cœur qu'elle trouvera auprès de lui. » Quelqu'un qui a entendu tous ces propos, et bien d'autres encore, pensait tout autrement. Voici ce qu'il pensait.

Oleski aurait pour la femme qu'il avait enlevée un amour qui deviendrait le but suprême de sa vie. Les personnes, du reste, qui, en ce moment, jugeaient ce pauvre comte avec le plus de sévérité, n'avaient pas toujours été aussi malveillantes à son endroit. Quand Oleski parut à Paris, il y a de cela déjà un assez bon nombre d'années, il jouit, pendant tout un hiver, de l'un de ces capricieux engouemens qui sont une des charmantes et funestes manies de notre pays. Il avait été exilé, non point pour une affaire politique, — la politique en aucun temps n'avait été la maîtresse de son cœur, — mais pour une mystérieuse aventure fort sérieusement appréciée par l'empereur de toutes les Russies. C'était un Polonais dans ce que les Polonais ont de séduisant. Il avait une nature mobile et d'une caressante expansion qui faisait épanouir chaque jour de nouvelles affections autour de lui. On ne peut point dire assurément que son intelligence eût une grande étendue; mais toutefois il avait le secret des nobles et délicates jouissances. Ainsi, par exemple, il aimait la musique comme ce tendre et fantasque héros de la plus spirituelle et de la plus sentimentale comédie de Shakspeare, comme l'amant de la capricieuse Olivia, le duc d'Illyrie. Il aimait aussi la peinture : on a de lui une tête de Vénitienne, il est vrai que c'est son œuvre unique, qui fait songer de Vé-

ronèse. Malheureusement ou heureusement, suivant la manière dont on juge la vie, ce qu'il préférait à la musique, à la peinture, à tous les plaisirs du monde idéal, c'étaient les plus réels plaisirs de cette terre. Il était l'un des chefs de cette jeunesse bruyante qui essaya, pendant quelques hivers, d'élever à un faîte inconnu de splendeur le carnaval de Paris. Il était même devenu une sorte de personnage légendaire pour cette immense partie du public parisien qui côtoie, à chaque heure du jour, tout un monde dont il est aussi éloigné que de Tombouctou. Quand, par une matinée de mardi-gras, une voiture à quatre chevaux passait sur le boulevard portant quelques masques qui jetaient des dragées, nombre d'honnêtes promeneurs se disaient entre eux : « Voici la voiture du comte Oleski. »

Il est un fait certain, c'est que les femmes ont toujours eu une tendresse particulière de cœur pour ceux d'entre nous qui traitent la vie avec le plus d'audace et de légèreté. Lord Byron et M. Scribe sont d'accord sur cette vérité incontestable. Les folies d'Oleski étaient pour lui un titre à maintes bienveillances, qui s'exprimaient souvent avec une extrême vivacité; mais pendant long-temps le beau Polonais repoussa toute espèce d'amour, comme certains célibataires repoussent le mariage. C'était un amant de la vraie liberté, c'est-à-dire de cette bonne déesse ennemie des trophées sanglans, qui n'a jamais élevé de barricades contre aucun trône, mais s'est fait souvent contre de sentimentales tyrannies un rempart de joyeuses bouteilles et de vierges folles. Tantôt il s'indignait, tantôt il riait, tantôt il s'étonnait quand on lui racontait quelque histoire toute pleine de romanesque passion. — Werther, disait-il souvent, m'a toujours fait horreur; c'est du reste une infamie de Goethe, qui eût trouvé, lui, un antidote contre les yeux noirs de toutes les Charlottes dans une bouteille de vieux vin du Rhin. — Ainsi pensait et parlait le comte Oleski, lorsqu'il rencontra la marquise d'Éponne. Tout danger alors semblait bien définitivement conjuré pour lui. Si je ne me trompe, à cette heure fatale de sa vie, il atteignait un âge qui le rendait plus propre à jouer le rôle du commandeur que celui de don Juan; mais il était encore d'une merveilleuse beauté : on eût dit qu'au lieu de le flétrir, les années lui avaient gardé sa jeunesse. Son regard, où aucune grande passion ne s'était jamais allumée, avait conservé quelque chose de frais et de limpide; il exprimait cette sorte d'innocence que quelques libertins doivent à l'état de tranquillité parfaite où ils ont laissé leur cœur.

Cette situation n'était guère celle de la marquise d'Éponne. Jamais créature humaine ne fit plus qu'elle abus de tous les exercices du cœur; elle avait exécuté sur ce malheureux instrument tous les graves motifs de la passion, toutes les fantaisies brillantes de la coquetterie : aussi l'instrument même était-il un peu fatigué. Telle corde était brisée,

telle autre ne résonnait plus; mais le talent de l'artiste était dans sa toute-puissance. Quelles éblouissantes variations elle savait improviser sur les thèmes les plus connus! Quel âge avait-elle alors? je me le rappelle assez mal, et ne chercherai point à me le rappeler mieux. Les Arabes ont bien raison de proscrire l'odieux et triste calcul auquel nous nous livrons sur nos années. Je dirai seulement qu'elle était infiniment plus jeune qu'Oleski. Sa mère l'avait appelée Valérie par enthousiasme pour l'héroïne de Mme de Krüdner : c'est dire déjà quelle première direction elle avait reçue. Valérie donc était une de ces femmes dont la race ne disparaîtra que le jour où l'on brûlera le dernier roman, où l'on brisera le dernier piano, et où l'on renversera la dernière tasse de thé; c'était une des plus gracieuses naturelles de ce pays en révolte contre la nature, où le mouvement, le bruit et la lumière se produisent dans toute leur vivacité à minuit, où rien n'est comme Dieu l'a fait, depuis l'air qu'altèrent les parfums et les fleurs qu'emprisonnent les vases jusqu'à la beauté que travestit la mode, et l'esprit que déforme l'afféterie. Je la vois encore telle qu'elle se montra un soir, au milieu de ce monde qu'elle allait quitter, la veille du jour où elle disparut avec Oleski : elle était un peu trop grande peut-être, mais elle avait une de ces tailles qui, souples et ondoyantes comme les écharpes, peuvent braver les règles ordinaires des proportions; son pied était merveilleusement petit; ses cheveux, quoique d'un noir irréprochable, ne nuisaient en rien au caractère rêveur répandu dans toute sa personne; ses yeux, d'un bleu sombre, avaient le charme profond et l'attrait voilé d'une belle nuit. Elle était, ce soir-là, tout de blanc vêtue, comme la fiancée d'un opéra à l'acte de la folie. Elle eut un immense succès. De l'aveu de tous, jamais elle n'avait été si belle, jamais non plus elle n'avait semblé jouir autant de sa beauté. J'ai compris depuis ce qui se passait en elle : c'étaient des adieux qu'elle faisait à sa gloire sur son dernier champ de bataille. La figure d'Oleski était aussi pensive que celle de la marquise était enjouée : il y avait sur le visage de ce confiant amoureux le recueillement d'un homme qui se prépare à une immense félicité. Tandis que sa Valérie donnait au monde une passionnée et suprême étreinte, il appartenait, lui, déjà tout entier à l'immortelle région des grandes tendresses. Comment ces deux êtres, destinés à partir ensemble pour ce divin pays, s'étaient-ils rencontrés dans l'exil des salons, aimés dans la vallée de la galanterie? C'est une histoire que je raconterai en peu de mots. Plus d'une mémoire assurément pourra compléter mes souvenirs.

Mme d'Éponne imagina d'aller passer un automne dans un château où s'était réunie toute une bande de chasseurs. Elle n'avait point d'habitude le goût des plaisirs bruyans; l'espèce d'hommes qu'elle avait préférée jusqu'alors n'était point précisément celle qui brille dans les

chasses à courre et dans les *steeple-chase*, mais elle venait de rompre avec un des derniers coryphées de la causerie française, et elle avait juré, disait-elle, une haine éternelle à tous les plaisirs de l'esprit. Elle affirmait que, si elle honorait encore une créature mortelle de son amour, ce serait un de ces êtres énergiques et bornés qui sentent fortement et n'analysent rien de ce qu'ils sentent. Parmi les femmes qui ont mené la vie de Mme d'Éponne, il n'en est point du reste à qui cette phase ne soit connue. Cette condition de certaines existences a fait formuler par quelqu'un cet axiome : « Il y a fatalement un jour où la belle se met à la recherche de la bête. »

Mme d'Éponne crut sa recherche finie, quand elle rencontra le comte Oleski. Elle vit pour la première fois Ladislas à cheval, dans un costume qui faisait merveilleusement ressortir des formes dignes d'être reproduites par un sculpteur. Ladislas était un intrépide cavalier; il s'élançait à travers l'espace avec la fougue d'un Arabe, et franchissait sans nécessité les plus périlleux obstacles avec l'impassibilité dédaigneuse d'un Anglais. Elle s'exalta pour lui autant qu'elle pouvait encore s'exalter. Je n'ose point dire avec quelle rapidité Oleski réussit auprès d'une femme qui avait coûté quelquefois de longs et infructueux efforts aux plus habiles stratégistes en matière de galanterie.

Aussi il arriva ce qui devait nécessairement arriver. Ladislas ne fut que très médiocrement ébloui de son triomphe. Il ne vit, dans ce qui devait être le grand événement de toute sa vie, qu'un incident semblable à nombre d'autres dont il avait perdu le souvenir. Les chasses finies, on se dispersa. Oleski se rendit à Florence, où il s'éprit à son habituelle manière, c'est-à-dire en n'engageant pas son cœur dans la partie, d'une danseuse qui avait déjà mis à mal un archiduc et deux princes régnans. Il se rappelait à peine qu'il existait une marquise d'Éponne, quand, vers le mois de janvier, il revint à Paris. Valérie, au contraire, se souvenait du beau chasseur avec un sentiment très prononcé de tendresse. La conduite de Ladislas avait vivement agi sur un caractère tel que le sien, car il est inutile de dire qu'elle était de ces malheureuses natures qui prennent feu à l'indifférence et se glacent à l'affection. Elle se mit donc à poursuivre un amour qui fuyait devant elle avec la plus ostensible ardeur. Ladislas fit une de ces coupables et douloureuses sottises que plus d'une conscience, à coup sûr, s'est déjà reprochées. Avec cette légèreté insouciante d'un autre siècle qui, chez quelques hommes, en définitive est fort loin encore d'avoir disparu, il se laissa plaisanter et plaisanta lui-même sur la poursuite dont il était l'objet. Il faisait de continuelles allusions aux nombreuses fantaisies qui avaient tyrannisé déjà Mme d'Éponne, à tous les tendres secrets qu'elle avait complaisamment jetés dans l'oreille du public.

Un beau jour cependant un de ses amis, en l'abordant, voulut traiter avec lui ce sujet à la manière accoutumée. Oleski rougit, puis pâlit, et répondit par un mot qui se traduisait le lendemain, pour cet ami malencontreux, en une côte cassée par une balle. Tout Paris sut que le comte Oleski aimait passionnément la marquise d'Éponne : Valérie avait vaincu.

C'était à l'Opéra, dans une nuit de carnaval, que son succès s'était déclaré. Oleski fut abordé par un domino devant l'horloge du foyer, cette triste horloge qui fait entendre, au milieu de toutes nos folies, le bruit des mâchoires du vieux Saturne dévorant le genre humain avec son régulier et perpétuel appétit. Par un grand hasard, le beau Polonais était ce soir-là dans une disposition mélancolique. Le langage de Valérie, qu'il ne reconnut pas, lui remua doucement le cœur. Il alla s'asseoir avec elle au fond d'une loge, et, pensant qu'il avait pour compagne une inconnue à laquelle il n'aurait jamais à rendre compte d'un élan de sensibilité, il se mit à parler slave, tout en se servant de mots français. « Il se passe, dit-il, en ce moment quelque chose d'étrange dans mon ame. Cette nature invisible qui existe chez chacun de nous est, chez moi, cette nuit, toute bouleversée. Un souffle orageux, et qui me plaît pourtant, règne dans ce monde mystérieux; il y ride des eaux limpides et y soulève un feuillage endormi. Vous avez vu quelquefois la lune se lever au-dessus d'un lac agité; ainsi un astre nouveau pour moi se lève dans cette tempête et y jette un long rayon de tendre clarté... » Puis il s'interrompit en disant : « Je suis endormi à coup sûr, et je répète en rêvant quelque ballade polonaise. — Non, répondit une voix qu'alors il reconnut, vous ne rêvez pas; un astre en effet s'est levé en vous : j'ai triomphé, vous m'aimez. » Et Valérie souleva son masque.

En faisant ce mouvement, elle s'était mise debout, et elle avait appuyé sur l'épaule de Ladislas, qui était resté assis, une petite main que semblait animer sous son gant blanc une puissance nerveuse et magnétique. Ses grands yeux avaient quelque chose de fixe et de profond; c'étaient ces fleurs noires dont parle Henri Heine, ces fleurs enchantées qui vous regardent. Tout cela se passait la nuit et au bal masqué. Demandez à Mozart dans sa tombe si le bal masqué et la nuit ne seront pas toujours des forces magiques! Oleski se sentit entraîné. Il se pencha vers elle : — Oui, tu as raison, lui dit-il, je t'aime; c'est toi que mon ame tout entière vient de saluer.

Et il se mit en effet à l'aimer. Ne soyons pas injustes envers Valérie. Après sa victoire, elle eut pour celui qu'elle avait conquis tout ce que sa nature pouvait éprouver d'enthousiasme. Ce fut bien là ce qui perdit Ladislas; il aimait, lui, l'honnête garçon, avec toute la sublime

furie d'un premier amour. Rien de formidable comme ces passions inattendues et tardives qu'on éprouve tout à coup pour des femmes dont on croyait depuis long-temps n'avoir plus rien à redouter. Un jour, il lui déclara qu'il voulait aller vivre avec elle loin du monde, de ses bruits et de ses pompes. Il était mordu au cœur de cette vraie tendresse qui nous rend affamés d'isolement. Valérie n'avait jamais été enlevée; elle sourit au projet de son amant. Elle se dit que, dans une condition toute nouvelle, un bonheur nouveau lui serait peut-être révélé. Puis peut-être aussi pensait-elle que le moment était venu d'en finir avec toute une partie de sa vie, que le dénoûment proposé par Ladislas clorait à merveille son roman. Enfin il est certain qu'elle accepta de bonne grace l'offre passionnée du Polonais, et le lendemain donc de ce soir dont j'ai parlé, un grand scandale était donné au monde, car le monde se scandalise fort des enlèvemens : il pardonne tout aux amoureux, excepté cet acte qui l'atteint dans sa propre existence; il leur crie par ses mille voix : — N'aviez-vous pas, grand Dieu, assez d'heures pour vous lasser l'un de l'autre? Vous vous ennuierez, vous vous haïrez, et vous finirez par vous quitter pleins de colère et de honte. Le malheur veut que ces voix-là aient presque toujours raison. Ladislas ne fut que trop puni d'un des plus grands crimes qu'il y ait dans la vie mondaine, d'avoir répudié la galanterie pour se livrer tout entier à l'amour.

II.

Quand ils furent partis tous deux, ce fut une immense clameur qui allait de salon en salon. J'ai déjà dit comment on traitait le pauvre Oleski. Valérie inspirait quelque compassion, quoique les railleries toutefois ne lui fussent pas épargnées; mais ce qui était jugé plus sévèrement encore que les criminels, c'était le crime même. Cette morale que vous savez s'évertuait en théories sur l'enlèvement. Quand le cercle était restreint, quand la conversation prenait un tour intime, les vieillards anecdotiers profitaient de la circonstance pour raconter leur belle conduite en semblable occasion. — Vous regretteriez, mon amie, d'avoir cédé à un entraînement auquel mon amour même me donne la force de résister. Il est des lois que personne n'a encore bravées impunément. Un jour... — Si le vieux marquis de Sénilhon est encore de ce monde, il vous dira le reste de ce discours que plusieurs fois je l'ai entendu placer. A l'endroit où je me suis arrêté, il prend une prise de tabac.

En ce temps-là vivait un Anglais qui n'avait guère d'anglais que

le nom. Le comte Édric de Tevelham avait passé en France une jeunesse qui n'était pas encore terminée, mais qui touchait à sa fin. Aussi beau qu'Oleski, il avait entendu la vie tout autrement que notre Polonais. Il avait mis à éviter les faciles amours tout le soin que Ladislas mettait à les rechercher. Ce qu'il aimait de la galanterie, c'en était par-dessus tout le jeu. On connaît ces chasseurs qui disent : « Je n'aime pas le gibier. » Ainsi aurait pu dire Tevelham. L'objet de ses poursuites, une fois qu'il l'avait atteint, lui devenait indifférent; mais tout le temps qu'il était en chasse, que de piéges, que de ruses il employait! Pas de coquette qui parvînt à le dépister. Aucune fuite ne le rebutait, aucun détour ne l'égarait. Comme on se lasse de tout cependant, le métier pour lequel il se sentait créé avait fini par le lasser. Nous aurons beau nous débattre contre la tristesse, notre siècle est celui de Werther, de Manfred et de René. On ne fera jamais de nous des gens qui souriront sans arrière-pensée. Qui dira le contraire mentira. Pas de cœur qui, depuis tantôt soixante ans, ne naisse avec cette mystérieuse maladie qu'on appelle l'ennui, l'inquiétude, le *spleen*. Lord Tevelham avait cette maladie-là. Il lui arrivait sans cesse de songer à se mettre dans la cervelle ce plomb que les troupiers appellent avec un sens profond l'ami de l'homme. « Ce qui me retient, disait-il à quelqu'un qui fut à une certaine époque le confident de ses plus secrètes pensées, c'est une certaine curiosité. En dépit de l'expérience et de mon bon sens, j'ai peine à croire qu'il n'y ait dans ce monde rien qui mérite de nous arrêter. Ce mot de bonheur en définitive doit répondre à quelque chose. Si j'avais pu seulement voir comment cette chose est faite! » Celui à qui il parlait ainsi lui répondait par une série de lieux communs philosophiques; mais Tevelham s'entêtait dans sa pensée, et, comme son suicide après tout pouvait être sans inconvénient affaire remise, il laissait de côté ses pistolets.

Un soir, il était à l'Opéra aux derniers jours de septembre ou au commencement d'octobre, si je ne me trompe, enfin à cette époque où Paris a la mélancolie d'un palais abandonné par ses hôtes. Il était seul au fond d'une loge avec l'ami dont nous venons de parler à l'instant. On jouait la *Lucie*. Pendant que cette tendre et désolée musique, livrée à des doublures de doublures, triomphait par sa seule vertu, et, en dépit de ses malencontreux interprètes, exerçait une secrète action sur les plus distraites pensées, Tevelham se pencha vers son compagnon et lui dit : — J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'Oleski ; il est toujours sur les bords du lac de Genève, et il se prétend plus amoureux que jamais. Il m'engage à aller passer quelques jours auprès de lui, j'ai envie d'accepter son invitation et de partir demain. Vous savez ce que je vous ai souvent répété : je veux, avant de mourir, avoir eu le

spectacle du bonheur. Si je trouvais ce pauvre garçon heureux, ce serait pour moi une profonde joie. Cet honnête Ladislas, du reste, mérite bien d'être aimé. Je le crois capable d'éprouver encore des sentimens dont, pour ma part, j'ai gardé tout au plus l'intelligence. — Là-dessus Tevelham poussa un soupir; en ce moment, une bouffée de musique arriva du théâtre, en même temps suave et ardente comme ces souffles d'un ciel printanier qui nous parviennent après avoir traversé une feuillée tout humide d'une pluie d'orage. — Ces accords, reprit Tevelham, ont l'air de répondre à ce qui se passe en moi. L'amour et le lac de Genève m'attirent. Mon cher, je vous écrirai mes impressions. Si mes lettres me survivent, ce que j'espère, pour peu que vous n'en fassiez pas sur-le-champ des cendres, elles seront pour vous un monument qui vous rappellera deux souvenirs : ma mémoire et l'amour d'Oleski.

Ces lettres, en effet, ont été gardées religieusement, et ont servi à composer ce récit. On y a fait quelques suppressions et quelques liaisons qui les transforment en sorte de mémoires; mais on a respecté le tour personnel. On y a laissé ce *je* tout plein de vie qui s'applique maintenant à un corps disparu au fond d'un fleuve et à une ame terriblement aventurée dans les champs inconnus de l'autre monde. C'est donc à présent lord Tevelham qui va parler.

III.

« Jamais, depuis que j'existe, je ne suis resté, dans aucune de mes excursions à travers tous les pays, aussi étranger à la nature que dans ce dernier voyage. Je ne crois pas être possédé par aucune manie d'imitation, et d'ailleurs, depuis long-temps, la mode n'est plus de l'esprit blasé. C'est bien réellement que je me sens fatigué, fatigué incurablement dans toutes les parties de mon ame; je n'ai échangé quelques regards avec les objets extérieurs qu'auprès de la demeure d'Oleski. Un peu avant d'arriver à cette maison d'où l'on domine tout le lac de Genève, j'ai penché la tête à la portière de ma voiture; il était près de minuit. Le ciel était sombre, un peu orageux, mais cependant éclairé çà et là par une lune invisible. Ce paysage, tout empreint de mystère et de deuil dans ses parures nocturnes, a failli m'émouvoir. J'ai cru que quelque écho endormi, quelque note lointaine, comme une voix de pâtre au fond d'une vallée, allait s'éveiller dans mon cœur. Je me suis trompé; rien n'a troublé le silence accablant dont j'étais rempli. O nature! me suis-je dit, tu es donc aussi une maîtresse dont on peut se lasser! C'est sur cette triste pensée que je suis entré dans la maison

de notre ami. Je ne vous dirai rien de ce séjour, vous savez que j'exècre les descriptions; c'est un de ces nids destinés à la poésie et à l'amour, presque toujours veufs des hôtes pour lesquels on les a construits.

« Tout le monde était couché; mais on a réveillé Oleski. Il est venu me surprendre dans une grande chambre où l'on m'avait installé déjà, et, après m'avoir embrassé, il s'est assis sur le pied de mon lit. J'avoue que je l'ai trouvé un peu vieilli. Son visage n'a plus cette pureté de lignes que les sculpteurs admiraient tant en lui. Plus d'un cheveu blanc serpente dans cette chevelure de Bacchus. Il s'est aperçu de ce qui se passait en moi, et il m'a dit : « Le temps où l'on voulait me faire poser pour Endymion est passé. La lune me voit tous les soirs sans devenir amoureuse de moi... » Puis il a ajouté sur-le-champ en riant : « Du reste, je ne me soucierais pas d'elle, car j'ai trouvé le seul amour pour lequel je veuille vivre. » C'était là que je l'attendais, et je me suis sur-le-champ écrié :

« — Ainsi, tu es heureux!

« Alors il s'est recueilli un instant, et une pensée pénible a évidemment glissé sous son front. Tu sais qu'aucun mensonge ne pourrait sortir de sa bouche. Il a toujours eu avec un ami la parole franche, généreuse et chaude comme du bon vin. Nous étions d'ailleurs dans une de ces situations où la vérité est un besoin et un plaisir. Seuls au milieu de la nuit, au sortir d'une longue séparation, nous ne pouvions pas refuser au culte de notre amitié la libation de quelques mots expansifs et sincères.

« — Non, me dit-il, je ne puis vraiment pas m'appeler heureux, parce que j'ai l'éternelle inquiétude de tous ceux qui ne portent pas en eux-mêmes leur bonheur. Tu comprends de qui dépendent la tristesse et la joie de toutes mes heures. Quand je vois un nuage sur ses traits, je suis plus désolé qu'un enfant qui aperçoit de grosses nuées dans son ciel du dimanche. Je cherche à la distraire, et je sens les larmes près de me suffoquer.

« Ce qui prouve qu'un cœur d'homme blasé est encore moins dur qu'un cœur de coquette, je me sentis pris d'un élan d'attendrissement.

« — Tu l'aimes donc bien?

« — Je l'aime jusqu'à la folie.

« — Et elle n'est point reconnaissante jusqu'à l'adoration. S'il en est ainsi, je m'indigne et je pars.

« — Ah! mon ami, quoi d'étonnant à ce que par instans elle souffre? Songe donc qu'elle a tout quitté pour moi!

« Pauvre Ladislas! j'avais prévu le cri banal de ce cœur honnête. Qu'avait-elle quitté pour lui, sa Valérie? La marquise d'Éponne avait

perdu depuis long-temps un mari dont elle gardait un souvenir abhorré. Elle n'avait jamais eu d'enfans. Ce tout qu'elle avait abandonné, c'étaient donc les visites entre quatre et six heures, ces soirées où l'on s'amuse si rarement, ces grands bals où il est convenu qu'on s'ennuie toujours, enfin cette série de plaisirs dont on se plaint du matin au soir les uns aux autres. Il faut avouer qu'à ce compte-là Oleski avait tout quitté bien plus qu'elle. Il avait dit adieu, lui, à cette vie pour qui nombre de gens condamnent leurs vieux jours à la solitude, et leur race à l'extinction. Il avait répudié la vie de garçon; mais ni vous ni moi n'y changerons rien : il sera toujours convenu que les femmes, en s'abandonnant à nous, atteignent à l'héroïsme du sacrifice, tandis qu'en nous livrant à elles, nous n'immolons ni un devoir ni un plaisir, nous n'apportons ni une inquiétude ni un trouble dans notre existence. Je n'essayai pas de détruire cette conviction chez Ladislas; d'ailleurs j'ai toujours soigneusement évité de m'attaquer aux lieux communs. Ce sont d'énormes faix que l'on soulève un instant, mais qui retombent sur vous et vous écrasent. Je le laissai donc continuer.

« — Je veux être juste, fit-il en prenant une voix grave et une physionomie pleine d'une mélancolique équité; j'apprécie toute l'étendue de ses sacrifices, et, si je m'afflige souvent, je ne m'irrite jamais. Du reste, elle me fait oublier en quelques minutes des heures de souffrance. C'est toujours cet adorable esprit que tu as connu, ce charme que je n'ai senti qu'en elle. Hier soir, en me tendant une tasse de thé, elle avait une si ravissante attitude, que je me suis mis à ses genoux. Malheureusement je lui ai dit : « Vous êtes pour moi en ce moment, dans notre amoureuse solitude, une apparition de la grace mondaine. » A ce mot, elle est devenue toute rêveuse, et j'ai compris ma cruelle gaucherie.

« Je comprenais, moi, cet intérieur, je n'avais plus besoin d'interroger Oleski.

« Le lendemain de mon arrivée, j'ai déjeuné en tête-à-tête avec Ladislas. Mme d'Éponne était souffrante, et m'a fait dire qu'elle ne paraîtrait qu'au dîner. Je me suis fort bien accommodé de son absence. Notre repas a été animé. Après le lierre et la vigne, point de choses qui s'accordent mieux que le vin et l'amitié. Nous avons oublié un instant, Ladislas, qu'il était le plus amoureux, et moi, que j'étais le plus ennuyé des hommes. Quand, appuyés sur la table en face l'un de l'autre, nous nous sommes mis à fumer, tout le régiment de nos souvenirs, musique en tête, a défilé devant nous. Je retrouvais notre Oleski tel que nous l'avons tous aimé. Rien de fugitif malheureusement et de triste en dernier résultat comme ces apparitions que nous sommes de nous-mêmes à de certaines heures. Tout d'un coup le fan-

tôme s'évanouit, et nous découvre l'homme réel avec les infirmités d'ame et de corps dont l'a affligé le temps. Entraîné par cette vérité qui sort de la cave bien plus souvent que des puits, je dis brusquement à Ladislas je ne sais quoi de très tendre pour lui, mais d'assez dur pour ses amours. Sur-le-champ son front pâlit, ses yeux prirent une expression sombre, et j'eus de nouveau devant moi Ladislas l'amoureux, le fatal Ladislas, le Ladislas que l'on nous a pris et que l'on nous a changé.

« Je la vis enfin, la femme aux funestes sortiléges. Valérie n'a point vieilli. Son visage n'a pas pris une ride, sa taille a toute son élégance, et cependant, est-ce un jeu bizarre de mon esprit? je n'ai plus retrouvé la marquise d'Éponne telle que j'étais habitué à la rencontrer chaque soir autrefois. Il m'a semblé qu'il s'était fait en elle une mystérieuse altération. D'abord sa toilette m'a paru beaucoup trop recherchée pour une réunion de trois personnes au fond d'une villa de la Suisse. Il y avait dans sa chevelure une rose, et autour de ses épaules des dentelles qui m'ont semblé d'un caractère fâcheusement andaloux. En cherchant à débrouiller mes impressions, je me suis aperçu que je lui trouvais quelque chose de l'actrice. Quand on s'éloigne du monde, on tourne à une simplicité primitive ou à une affectation théâtrale. Je vis sur-le-champ que la solitude avait produit les effets les plus opposés sur le héros et sur l'héroïne du roman ouvert devant moi.

« C'est un quart d'heure seulement avant le dîner que Valérie est descendue au salon. Notre abord a été tout simplement des plus gênés. Elle avait l'air d'un banquier que l'on revoit après une faillite. Comme en définitive elle ne m'a rien emporté, pas même une distraction, car ni son esprit ni sa beauté ne m'ont jamais été sympathiques, j'aurais voulu pouvoir lui dire : — Mais je ne vous en veux pas, je ne vous en ai pas voulu un instant; ce n'est pas à moi que vous avez fait banqueroute. — Malheureusement j'ai été obligé de le prendre d'abord sur un ton fort cérémonieux. Elle m'a interrogé sur mon voyage. Je n'appartiens pas aux deux seules classes de voyageurs que j'aie encore rencontrées; je ne recueille ni les aventures de mes malles ni les impressions de mon cœur. Je n'avais donc à lui faire qu'une réponse fort concise. Je ne voulais point parler de Paris, puisque c'était là le douloureux souvenir qu'il fallait avant tout conjurer sur les bords du lac de Genève. Nous étions pris par un de ces silences qui sont froids à vous enrhumer, quand nous nous sommes mis à table.

« Le dîner a été moins lugubre que je ne le redoutais. Par une heureuse inspiration, j'avais mis dans ma voiture, au nombre des romans destinés à charmer mon voyage, *Delphine* et *Corinne;* j'ai fait une tirade sur Mme de Staël, et Valérie s'est un peu animée. Mme de Staël est

une sorte de Byron féminin qui exercera toujours, comme l'auteur de *Childe-Harold*, une puissance mystérieuse sur certains esprits. Elle aussi aura éternellement une école où l'on copiera avec plus ou moins de bonheur les traits saillans et originaux de sa vie. Ladislas, par une bizarrerie qu'on retrouve chez plus d'une nature, aime tout ce qui tient aux arts et déteste tout ce qui, de près ou de loin, touche à la littérature. Il ne se mêlait pas à notre conversation, mais il jouissait de voir le sourire sur les lèvres de Valérie. Après le dîner, la glace était rompue, comme on dit, et ces mille incidens qui naissent d'une conversation une fois engagée nous ont occupés toute la soirée. Mme d'Éponne m'a dit en se retirant : — Il y a long-temps que je n'avais fait de tels excès de causerie; je croyais qu'il y avait des choses dont je ne devais plus parler. — J'ai regardé Oleski avec inquiétude. Je crois qu'il n'avait pas entendu cette phrase fort peu obligeante pour lui. Il semblait heureux. Mon intimité avec Valérie a l'air de lui faire plaisir. Il pense avec grande raison que je suis à coup sûr de tous les hommes celui dont il pourrait le moins être jaloux. Cette histoire de Châteauneuf et de Ninon, qui, dans leur quatre-vingtième année, imaginèrent un beau soir de se parler d'amour, serait, auprès d'une liaison entre Mme d'Éponne et moi, la moins bizarre des aventures. C'est plus d'un siècle que nous avons l'un pour l'autre. Nous sommes Philémon et Baucis devenus arbres après s'être connus de tout temps et ne s'être jamais aimés. »

IV.

« Imaginez que je lui ai dit à elle-même cette sottise qui terminait ma dernière lettre. Voici comment la chose est advenue. Ladislas est entré hier matin dans ma chambre. — Mon cher Tevelham, s'est-il écrié en riant, je vais te donner une preuve de confiance dont, je l'espère, ton amitié sera flattée, et ton amour-propre ne souffrira pas. Je vais passer vingt-quatre heures à Genève, où m'appellent des conférences avec un homme d'affaires. Je te laisse seul avec Valérie.—Il y a donc quelque chose de fatal, fis-je en regardant Ladislas, dans l'habitation régulière et continue d'un homme avec une femme, quelle qu'elle soit. L'amant qui vit conjugalement avec sa maîtresse tournera toujours au mari. Enfin tu te trouves avoir raison cette fois. Je respecterai ton bonheur... — Qui ne serait pas le mien, allais-je ajouter; mais je jugeai prudent de m'arrêter dans le sentier glissant de la plaisanterie. Je serre la main à Ladislas; il s'en va, et me voici maître du logis.

« On m'a laissé déjeuner tout seul avec un vieux vin qui m'a tenu fidèle compagnie. J'ai dormi dans la journée; à quatre heures, en pas-

sant près du salon pour aller faire une promenade dans le parc, j'ai entendu des accords de piano; c'était Valérie jouant une valse. J'ai marché jusqu'à elle sur la pointe des pieds; elle était placée de manière à me tourner le dos, mais il y avait une glace devant elle. A un imperceptible mouvement de sa tête, j'ai compris qu'elle m'avait vu et qu'elle allait feindre la surprise. En effet, son jeu s'est ralenti et a pris quelque chose de plaintif, quand tout à coup elle s'est retournée avec un léger cri; elle avait dans les yeux des larmes qu'elle a rendues encore plus visibles en les essuyant brusquement. — Ah! fit-elle, pourquoi êtes-vous entré ainsi? Vous devez bien comprendre qu'il y a des momens où je souffre; mais je ne veux point qu'on me voie dans un de ces momens-là. — Ce disant, elle se leva prestement et alla s'asseoir sur un petit canapé où je pris place auprès d'elle. J'avais déjà jugé la situation. Je m'étais trompé en pensant que Valérie rejetterait la pensée de toute coquetterie avec moi. A Paris, nous nous étions toujours évités par cette excellente raison, que nous n'avions rien à nous apprendre, que les analogies mêmes de nos deux natures étaient pour nous une source d'ennui. Un soir seulement, où il était question de proverbe, Mme d'Éponne m'avait interpellé. — Nous pourrions, m'avait-elle dit, jouer un proverbe à nous deux qui s'appellerait *à corsaire corsaire et demi*.— Je lui avais répondu fort gravement: — Je serais le corsaire et demi, madame. — Sur quoi, elle m'avait répliqué d'assez méchante humeur : — Ce mot-là ne me le ferait point croire. Il sent furieusement la vieille méthode de ces roués qui débutent dans leurs attaques par l'aplomb, la superbe, l'abus étourdissant de la confiance. — J'aurais pu contre-répliquer à mon tour; mais je m'étais éloigné silencieusement. Telle avait été notre unique escarmouche. Aujourd'hui, dans le désœuvrement de la solitude, elle s'attaquait franchement à moi. Dès le lendemain de mon arrivée, les hostilités commençaient et commençaient vivement. Je résolus de les faire cesser.

« — Écoutez, lui dis-je : Ladislas est parti ce matin; nous voilà condamnés à un tête-à-tête que vous ne savez comment remplir. Vous avez envie de jouer avec moi le proverbe dont vous m'avez parlé un soir. Vous rappelez-vous ce souvenir? Je ne sais pas lequel des deux corsaires serait vainqueur, si le combat que vous m'offrez avait lieu; mais le bonheur de notre pauvre Oleski pourrait bien périr dans l'action. Ce brave garçon, quoiqu'il soit de nous trois le plus avancé dans la vie, croit encore à maintes choses dont nous avons depuis longtemps reconnu le néant. S'il pouvait un instant seulement se défier de moi, se plaindre de vous, il éprouverait un désespoir dont la seule pensée m'effraie. Les deux fantômes que lui présentent ses heureuses visions, l'amitié et l'amour, lui sembleraient envolés de ce monde. Il

se trouverait dans de plus épaisses ténèbres que celles qu'a chantées Byron. Et pourquoi lui donnerions-nous ce chagrin? Ah! s'il nous était possible d'acheter, en oubliant notre ami, une nouveauté, même une nouveauté fatale comme celle dont Ève a fait la conquête, ma foi, je dirais avec ivresse : Oublions-le, ce digne Oleski! Oui, vous savez que je le dirais. Malheureusement la nouveauté n'a rien à démêler avec nous. Nous nous connaissons tellement que nous en avons eu pendant long-temps de l'humeur l'un contre l'autre. Si je pleurais, vous me diriez à quel procédé sont dues mes larmes, et je pourrais vous dire, moi, où vous ferez tel geste, où vous aurez tel sourire, où votre voix prendra telle inflexion. Tenez, je ne sais même pas depuis quelle époque je vous connais, tant notre connaissance est ancienne et profonde, et je finis par ce que je vous ai écrit déjà. » J'avais soulagé mon cœur et rendu toute ma pensée.

« Valérie était décidée à ne pas laisser échapper l'occasion de se retrouver pendant quelques heures en pleine coquetterie, et ma tirade fut perdue; elle aurait pu ou rire ou se fâcher, ce qui peut-être bien, du reste, n'eût rien changé à la marche qu'au bout d'un certain temps devait suivre notre entretien. Elle ne se donna pas la peine de modifier son premier plan. Quand j'eus fini de parler, elle leva deux grands yeux tristes et distraits qu'elle avait tenu baissés pendant mon discours, me jeta un long regard, et me dit comme au sortir d'une rêverie où ma parole n'eût point pénétré :

« — En vérité, je vous demande pardon de ma maussaderie; ne venez-vous pas de dire que nous nous connaissons depuis long-temps? Oui, notre connaissance est ancienne, vous avez raison, et je devrais avoir un visage plus souriant pour fêter un ami. Que voulez-vous? quand je tombe dans un de ces cruels accès d'humeur noire, je ne sais plus comment en sortir.

« — Allons, pensai-je, le rôle de confident et de consolateur m'est décidément imposé. Je ne me résignai pas sur-le-champ toutefois. Je songeai encore à une lutte; mais je devais bientôt succomber.

« Le dîner fut court. Valérie appartenait à l'ancienne école des femmes qui ne mangent pas, c'est-à-dire qui mangent avec distraction et rapidité. Elle faisait disparaître ce qu'on lui servait par une véritable prestidigitation, et se trouvait ensuite devant vous, le regard éthéré, l'assiette vide, comme Ariel obligé d'assister au repas de Caliban. Ce n'est pas du reste assurément que je veuille blâmer sa méthode. J'aime encore mieux cette manière que le procédé plus moderne des femmes qui se livrent avec ostentation au gros appétit, sous prétexte de haine contre les héroïnes de roman. Le dîner fini, nous voici tous deux pour de longues heures dans un grand salon, seuls

avec un piano, des vases de fleurs et toutes les pensées qui naissaient naturellement du lieu et de la situation.

« Je vous fais en ce moment-ci la plus complète des confessions. Ce n'était pas assurément le désir d'ajouter à ma vie un chapitre à la Crébillon qui me tourmentait en regardant Mme d'Éponne. Si ce mouvement s'était passé en moi, je vous le dirais bien franchement. Le fait est qu'en rendant justice aux graces de Valérie, je ne me sentais attiré vers elle par aucun de ces ardens et rapides entraînemens chers à la galanterie du siècle dernier. Si vous voulez comprendre ce que j'éprouvais, imaginez-vous un braconnier qui s'est fait sur son hasardeux passe-temps les plus persuasives homélies, qui s'est juré de traverser les bois sans regarder le tracé des lièvres, ni écouter le chant des perdrix, et qui se trouve à l'écart, avec son fusil, devant une pièce de gibier. Je me sentis saisi par la toute-puissance de l'habitude, par la fatalité du métier : je m'assis à côté de Valérie, qui s'était replacée sur le sofa où nous étions avant le dîner.

« — Tenez, lui dis-je, pourquoi essaierais-je de lutter et mettrais-je ma pauvre cervelle à la torture pour vous entretenir de tout ce qui ne m'intéresse pas, quand je sens toutes mes pensées se transformer en mots brûlans sur mes lèvres pour vous parler de ce qui a toujours été l'unique intérêt de ma vie? Je n'étais pas assurément plus sot que bien d'autres. Je suis d'un pays où l'on s'enivre des triomphes de la parole, et où j'avais le droit, par ma naissance, de transformer en harangue chacune de mes pensées sur la chose publique; je n'ai jamais prononcé deux phrases de suite devant vingt hommes réunis. On m'offrirait demain la gloire de Pitt, que je la repousserais. Mon ambition a été uniquement ceci, de trouver un jour chez une femme un cœur qui renfermerait le secret que les savans cherchent dans l'étude et les saints dans la foi...

« Elle m'interrompit en riant. — Nous le jouons donc enfin, notre proverbe. Vous êtes Faust, n'est-ce pas? eh bien! je suis Fausta. Ce que vous cherchez, c'est une pierre philosophale à laquelle vous donnez le nom de l'amour; c'est là ce que moi je cherche aussi. Seulement, pour arriver à l'or qu'ils rêvaient, savez-vous ce que les alchimistes jetaient dans leurs fourneaux?

« — De l'or, lui dis-je.

« — Précisément. Eh bien! pour arriver à l'amour que nous rêvons, nous aurions besoin d'avoir à dépenser de l'amour. Or ce qui nous a manqué à tous deux, c'est de pouvoir aimer.

« Je me mis à rire à mon tour : c'est sur ce mot si vrai que nous aurions dû nous arrêter. Malheureusement on ne s'arrête pas dans le chemin où nous étions. Mme d'Éponne avait eu, comme moi, son élan

de franchise. Cette franchise même devint un instrument de sa coquetterie. Ce n'est pas vous que j'ai besoin d'initier à toutes les contradictions, à tous les caprices, aux longs détours et aux brusques transitions, à la série d'accidens, en même temps fatale et imprévue, de ces entretiens où les filles d'Ève luttent d'agilité et de souplesse avec le serpent. Le déplorable résultat de tout ce qui fut dit entre Valérie et moi, le voici : c'est qu'au bout de quelques heures deux êtres incapables d'aimer qui que ce soit et surtout de s'aimer entre eux, deux êtres que ne poussaient l'un vers l'autre ni la mystérieuse inspiration du cœur ni l'irrésistible transport des sens, deux êtres qui se jugeaient avec sagacité en se jugeant sévèrement, s'unissaient sur les débris d'un bonheur qu'ils auraient dû tenir pour sacré. Quand je me retirai chez moi, j'eus une douloureuse vision d'Oleski. Je songeai à la noble et vraie passion dont le matin encore j'étais le confident. A quoi était sacrifiée la sincère affection de cette ame droite? Aux factices habitudes de deux esprits pervertis. Ainsi va ce monde depuis longtemps. La félicité d'Oleski sera une ruine de plus parmi ces innombrables ruines de joie, d'illusion, de confiance où des cœurs cruels et désenchantés abritent de froides amours. »

V.

« Je vous écris avec précipitation, avec colère, avec désespoir. Tout cela tient à un même motif que je veux sur-le-champ vous dire. Je serai soulagé quand je vous aurai fait cet aveu. Dans quelques heures, j'aurai enlevé Mme d'Éponne. Je vous vois d'ici un air qui m'irrite. Eh bien! oui, je l'aurai enlevée. J'aurai mis dans la vie d'Oleski la plus brûlante des douleurs et dans ma vie le plus écrasant des ennuis. La fatalité l'aura voulu, cette fatalité que nous créent en devenant une puissance invincible les forces combinées de nos sottises et de nos passions. Je vous raconterai ce qui est arrivé, autant que me le permettront les souvenirs ardens et confus dont je suis assailli en ce moment.

« Depuis quelques jours, je ne songeais plus qu'à quitter la maudite villa d'Oleski; mais, toutes les fois que j'annonçais mon départ, c'étaient chez Valérie des emportemens devant lesquels je reculais. Elle en était venue à tout me dire sur la lassitude désespérée qu'elle avait de notre pauvre ami. — Non, s'écriait-elle, je ne puis pas supporter la pensée que vous me laissiez ici enchaînée à cet homme dont un caprice insensé m'a fait la compagne. Vous me dites qu'il m'aime : eh bien! je lui en veux de m'aimer; son fatigant, son oppressif amour,

c'est une chasuble de plomb qu'il m'a jetée. Je ne suis pas encore damnée pour endurer un pareil supplice. Ses expressions, ses paroles, son silence, en lui tout me fait mal. Il est bon, me répétez-vous sans cesse; que sa bonté lui inspire donc le désir de me voir heureuse, c'est-à-dire loin de lui! Édric, c'est avec vous que je veux vivre. Vous n'êtes pas bon, vous, à ce que vous dites; au moins vous êtes intelligent, ce qui vaut mieux. Si, ce qui est bien invraisemblable, je souffrais parce que vous m'aimeriez trop, parce que vous m'auriez trop aimée, vous ne viendriez pas m'offrir pour remède de m'aimer encore davantage! Tenez, je ne puis le comparer qu'à ce paysan de l'autre jour à qui je disais : « Je suis lasse de votre affreux laitage, il m'a rendue malade, » et qui me répliquait : « Prenez-en tous les matins, madame, vous vous y accoutumerez. »

« Je lui répondais que sa liaison avec Oleski était assurément un malheur, mais que c'était un malheur irréparable; que le monde, dont elle avait déjà tellement blessé tous les instincts, irrité toutes les passions, ne lui pardonnerait jamais un second scandale. « Le monde, me disait-elle avec raison, n'en suis-je pas à jamais séparée? Les voies où je suis engagée ne sont pas les siennes, il ne peut pas avoir la prétention de m'y guider. Mon Dieu! Édric, vous pensez sur ce point comme moi, seulement vous voudriez me laisser me débattre avec ma destinée. Vous craignez que je ne devienne votre Ladislas. Vous vous trompez; je ne vous tourmenterai jamais comme il me tourmente. Si un jour vous souffrez trop auprès de moi, quoiqu'en vérité je me croie destinée à vous aimer, oui, vous avez beau sourire, quoique je vous aime, je vous saurai gré de ne pas me cacher votre souffrance; je ne tomberai pas à vos genoux en criant : « Je veux ton amour! » je vous dirai : « J'y consens, avise au salut de ta liberté! »

« Tandis qu'elle me tenait ces discours, Oleski me rendait fou de son côté. Chaque jour, il me faisait des confidences déchirantes. Il me racontait toutes les froideurs, tous les caprices qu'il était obligé d'essuyer, et me demandait ce qu'il devait faire pour rendre un peu de bonheur à sa vie. Je restais muet. Lorsqu'il pleurait, j'aurais presque pleuré avec lui. Je n'ai jamais eu un cœur vraiment égoïste après tout, quoique j'aie depuis bien long-temps un esprit désabusé. J'aurais voulu pouvoir remédier aux souffrances de ces deux êtres entre lesquels j'étais venu me placer. Je comprenais Valérie et je plaignais Ladislas. Quant à moi, je m'accusais. Un beau jour, j'éprouvai une nouvelle espèce de chagrin à laquelle je devais m'attendre. Je m'aperçus qu'Oleski était jaloux, et rien n'était plus douloureux que la manière dont il exprimait sa jalousie. Il avait l'air d'implorer ma pitié, de me demander grace pour la seule joie qu'il pût avoir encore dans ce

monde. Je me rappelle surtout qu'une fois, il y a de cela bien peu de temps, j'éprouvai, en jetant les yeux sur lui, un véritable serrement de cœur. Après un mot de Mme d'Éponne dont il avait été justement alarmé, son regard s'attacha sur moi avec une expression suppliante. Il semblait me dire : « Ne te mets pas devant mon dernier rayon de soleil. »

« Or vous connaissez comme moi l'impatiente et vaillante nature d'Oleski; mais cette humilité, cette douceur tiraient leur source, chez cette ame vaincue par la passion, du besoin de garder à tout prix sa tendresse; puis en cela peut-être il y avait aussi un peu d'affection pour moi. J'étais résolu de céder à cette prière quand est survenue la catastrophe qui a décidé de notre sort à tous. Ce matin, Ladislas nous a proposé une promenade sur le lac. Les plaisirs champêtres n'ont jamais été trop de mon goût; je crois que Valérie ne les apprécie pas beaucoup plus que moi. Puis le temps n'avait rien d'engageant : le ciel était sombre, l'air froid. Toutefois Ladislas insista avec tant d'énergie, que je fus obligé d'accepter cette promenade à la Saint-Preux. A peine fûmes-nous éloignés du rivage, que le ciel devint tout-à-fait orageux. Les tempêtes sur le lac de Genève sont souvent aussi dangereuses que sur la mer. Mme d'Éponne voulait regagner la terre; Oleski voulut continuer la promenade. Je le regardai, et, je dois l'avouer, je lui trouvai une sorte d'expression sinistre. Il avait le visage très pâle, et dans le regard quelque chose de résolu. Il me sembla que Valérie avait peur, et il me vint de singulières pensées. Je n'eus point du reste le temps de faire de longues réflexions. Oleski tenait le gouvernail; notre rameur était un domestique qui lui était tout dévoué.

« Soudain un brusque mouvement, dont je ne me suis pas encore rendu compte, fut imprimé à notre bateau, et nous voilà tous les trois dans le lac. Malheureusement notre roman ne devait pas avoir encore son dénoûment. Au bout de quelques instans, nous étions tous hors de péril. Une embarcation qui passait près de la nôtre avait vu notre naufrage. J'y déposai Valérie, que j'étais parvenu à saisir. Chose étrange, Ladislas, si célèbre entre tous les nageurs par son agilité, sa force et son audace, fut celui de nous qui resta le plus long-temps sous l'eau. Son domestique et un marinier du lac le retirèrent évanoui. Il dit, quand il put parler, qu'il avait été pris par une crampe. On le porta dans sa maison, où, depuis cette après-midi, il est en proie à une fièvre ardente. Pendant qu'il lutte contre le mal, voici ce qui se passe chez lui.

« Il y a quelques heures, Valérie est entrée dans ma chambre d'un air et d'un pas de fantôme. Elle m'a pris le bras tout comme la statue du commandeur, et elle m'a dit : « Édric, il faut que nous partions cette nuit! » Je me suis exclamé comme vous pouvez l'imaginer, je lui

ai représenté qu'il y avait quelque chose de monstrueux à quitter en ce moment Ladislas, que ce serait lui porter un coup dont infailliblement il mourrait. « Le coup, a-t-elle répondu, est porté; Ladislas sait que je vous aime et que j'ai été à vous. Il le sait depuis ce matin, et c'est pour cela qu'aujourd'hui il nous a proposé cette funeste promenade, où il voulait mourir et se venger. En me repoussant de son chevet, il m'a tout dit. »

« Vous comprenez maintenant comment cette femme a triomphé. Mon devoir m'est impérieusement tracé, puisque le malheur veut qu'il y ait devoir pour moi en cette aventure. Ce n'est pas moi qui enlève, je suis enlevé. J'aurais pu si paisiblement me brûler la cervelle, il y a de cela un mois à peine! Et Oleski!... S'il se tue, lui, ce sera avec un affreux désespoir. Quand on souffre d'un amour comme le sien, il semble que dans la mort elle-même on ne trouvera point d'asile, qu'on y sera toujours poursuivi d'un même regard, contre lequel il n'y a pas de ténèbres. Comme il méritait de ne pas avoir Valérie pour maîtresse et moi pour ami! »

VI.

Je ne crois pas que, depuis cette dernière lettre, Tevelham ait écrit à personne. Mme d'Éponne et lui allèrent chercher en Amérique la distraction, ce pâle fantôme que poursuivent souvent, même sans espoir de le rencontrer, ceux qui ont renoncé à l'éblouissante vision du bonheur. On sait comment ce couple a fini. Oleski est mort dans un couvent d'Italie. Malgré ce qu'il y eut d'énergique dans son amour, je ne suis pas sûr qu'il eût jamais voulu se noyer avec Tevelham et Valérie. J'ai entendu dire, je ne sais trop comment, que l'accident du lac était bien un véritable accident. Mme d'Éponne aurait donné à cette aventure la sombre explication qui détermina Tevelham à l'enlever. La scène entre elle et Ladislas l'éloignant de son chevet serait une scène de son invention. Oleski n'aurait appris la mort de toutes ses illusions qu'après le départ des deux fugitifs. Je donne ces conjectures pour ce qu'elles sont. Tout l'intérêt de ce récit, c'est, suivant moi, la réalité. J'ai recueilli une mélodie de ce mystérieux instrument qu'on appelle le cœur humain. L'air est exactement noté : que chacun en apprécie à son gré le sens et l'harmonie.

PAUL DE MOLÈNES.

BEAUMARCHAIS

Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

J'entrai un jour, conduit par un petit-fils de Beaumarchais, dans une maison de la rue du Pas-de-la-Mule, et nous montâmes dans une mansarde où personne n'avait pénétré depuis bien des années. En ouvrant, non sans difficulté, la porte de ce réduit, nous soulevâmes un tourbillon de poussière qui nous suffoqua. Je courus à la fenêtre pour avoir de l'air; mais, de même que la porte, la fenêtre avait si bien perdu l'habitude de s'ouvrir, qu'elle résista à tous mes efforts; le bois gonflé et altéré par l'humidité menaçait de s'en aller par morceaux sous ma main, lorsque je pris le parti plus sage de casser deux carreaux. Nous pûmes enfin respirer et jeter les yeux autour de nous. La petite chambre était encombrée de caisses et de cartons remplis de papiers. J'avais devant moi, dans cette cellule inhabitée et silencieuse, sous cette couche épaisse de poussière, tout ce qui restait de l'un des esprits les plus vifs, d'une des existences les plus bruyantes, les plus agitées, les plus étranges qui aient paru dans le siècle dernier; j'avais devant moi tous les papiers laissés, il y a cinquante-deux ans, par l'auteur du *Mariage de Figaro*.

Lorsque la superbe maison bâtie par Beaumarchais sur le boulevard qui porte son nom fut vendue et démolie, les papiers du défunt furent transportés dans une maison voisine et enfermés dans le cabinet où je les ai trouvés. La présence d'une brosse et de quelques gants destinés à préserver les mains de la poussière indiquait qu'on était venu autrefois de temps en temps visiter ce cabinet. Peu à peu les visites étaient devenues plus rares, la mort avait enlevé successivement la

veuve et la fille de Beaumarchais; son gendre et ses petits-fils, très dévoués à sa mémoire, mais plus occupés des affaires de ce monde que des questions de littérature et d'histoire qui se rattachent à son nom, avaient laissé dormir en paix tous ces papiers, attendant une occasion favorable de les mettre au jour (1). Et c'est ainsi que des documens précieux, c'est ainsi que tous les souvenirs d'une carrière extraordinaire étaient restés enfouis dans une cellule abandonnée, dont l'aspect m'inspirait une mélancolie profonde. En troublant le sommeil de ce tas de papiers jaunis par le temps, écrits ou reçus autrefois, dans le feu de la colère ou de la joie, par un être duquel on peut dire ce que Mme de Staël a dit de Mirabeau, par un être *si animé, si fortement en possession de la vie,* il me semblait que je procédais à une exhumation; il me semblait voir une de ces tombes du Père-Lachaise qui, vers la seconde ou troisième génération, se couvrent de ronces pour nous rappeler sans cesse l'oubli qui nous suit sur cette terre où nous passons si vite.

Cependant une partie de ces papiers était classée avec soin : c'était celle qui a trait aux affaires si nombreuses et si variées de Beaumarchais comme plaideur, négociant, armateur, fournisseur, entrepreneur, administrateur (2). La partie des papiers offrant un intérêt biogra-

(1) M'étant occupé déjà de Beaumarchais à l'époque où j'ai eu l'honneur de suppléer pour la première fois M. Ampère dans la chaire de littérature française au Collége de France, j'avais depuis long-temps le projet de publier le résultat de mes études; mais je n'avais à ma disposition que des documens plus ou moins connus, lorsqu'un hasard heureux m'a mis en rapports avec MM. Delarue, gendre et petit-fils de l'auteur du *Mariage de Figaro,* qui ont bien voulu, avec une obligeance dont je ne saurais être assez reconnaissant me confier tous les papiers de leur beau-père et aïeul, en me laissant d'ailleurs une liberté entière de mise en œuvre et d'appréciation dont je n'abuserai pas, mais sans laquelle il me serait impossible d'écrire une page.

(2) Devenu riche et jouissant de la réputation d'un homme universel, Beaumarchais voyait affluer chez lui tous les plans, tous les projets qui s'élaboraient dans chaque cervelle, et qui venaient solliciter son concours. On peut s'en faire une idée par la nomenclature suivante qui n'embrasse que le contenu d'un *seul* carton.

État des différens projets soumis aux lumières de M. de Beaumarchais.

Projet d'emprunt pour M. le duc de Chartres. 1784. — Copie des lettres patentes qui autorisent M. le duc de Choiseul à emprunter 400,000 fr. 1783. — Projet d'un cours universel de législation criminelle. — Observation sur le moyen d'acquérir des terrains au Scioto. — Mémoire pour les propriétaires associés de l'enclos des Quinze-Vingts. — Notes sur l'existence civile des protestans en France. — Projet d'un emprunt également utile au roi et au public. — Prospectus d'un moulin à établir à Harfleur. — Projet de commerce de l'Inde par l'isthme de Suez. — Mémoires sur la conversion de la tourbe en charbon et avantages de cette découverte. — Mémoires tendant à donner au roi vingt vaisseaux de ligne et douze frégates pour servir à convoyer le commerce avec les colonies. — Mémoire sur la plantation de la rhubarbe. — Prospectus d'une opération de finance ou emprunt couvert en forme de loterie d'état. — Projet d'un bureau d'échange et d'une caisse d'accumulation. — Projet d'un pont à l'Arsenal. — Ce projet, aujourd'hui réalisé, est un de ceux qui occupèrent beaucoup la vieillesse de Beaumarchais.

phique, littéraire ou historique était beaucoup plus en désordre; on voyait que le classement avait été confié au caissier Gudin, commis zélé, mettant *les affaires* en première ligne. Ainsi, après avoir déterré çà et là les manuscrits des trois drames et de l'opéra de Beaumarchais, nous avions vainement cherché un manuscrit du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro,* lorsqu'en faisant ouvrir par un serrurier un coffre dont la clé était perdue, nous découvrîmes les deux manuscrits au fond de ce coffre sous une masse de papiers inutiles (1). A côté se trouvait un mouvement de montre ou de pendule exécuté en cuivre sur un grand modèle et portant l'inscription suivante : *Caron filius ætatis* 21 *annorum regulatorem invenit et fecit* 1753. C'était la première invention par laquelle le jeune horloger Beaumarchais débuta dans la vie. La juxtaposition dans la même caisse de ces deux objets si différens, du *chef-d'œuvre* de l'horloger et des deux chefs-d'œuvre de l'auteur dramatique, avait quelque chose d'assez piquant; c'était comme une réminiscence de je ne sais plus quel monarque de l'Orient qui plaçait dans le même coffre ses habits de berger et son manteau royal. Au fond de cette caisse se trouvaient aussi quelques portraits de femmes. L'un d'eux, très petite miniature représentant une belle dame de vingt à vingt-cinq ans, était enveloppé dans un papier portant ces mots d'une écriture fine et un peu griffonnée: *Je vous rends mon portrait,* — gracieux et fragiles débris, moins fragiles encore que nous, puisqu'ils nous survivent! Qu'est devenue cette belle personne d'il y a quatre-vingt-sept ans? (Je dis quatre-vingt-sept ans, parce que j'ai reconnu l'écriture qui remonte à 1765.) Qu'est devenue cette belle personne qui, pour sceller une réconciliation sans doute, écrivait: « Je vous rends mon portrait? »

Dictes-moi où, ne en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiada ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine?
Écho parlant quand bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estan

(1) Ces deux manuscrits sont deux copies, mais remplies de corrections, d'additions et de changemens qui sont tous de la main de Beaumarchais. Ce sont ces manuscrits qui paraissent avoir servi à la première représentation de chacune des deux pieces. Les changemens sont nombreux, surtout dans *le Barbier de Séville,* dont les deux derniers actes, le quatrième et le cinquième, furent fondus en un seul entre la première et la seconde représentation. On a ici ces deux actes tels qu'ils furent d'abord conçus par Beaumarchais. Divers autres brouillons relatifs à ces deux pièces, les brouillons d'*Eugénie,* des *Deux Amis,* de *la Mère coupable,* des *Mémoires contre Goëzman,* dont plusieurs parties sont refaites jusqu'à trois fois de la main de Beaumarchais, permettent enfin de mettre un terme à cette ridicule question soulevée encore de nos jours : savoir si Beaumarchais est bien réellement l'auteur de ses ouvrages.

Qui beaulté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'*antan* (1)?

Parmi les documens précieux que contenait ce cabinet, plusieurs paraissaient avoir été mis en ordre par Beaumarchais lui-même avec l'intention de s'en servir pour la rédaction des mémoires de sa vie, et on voyait en même temps qu'après avoir conçu ce projet, il y avait ensuite renoncé. Ainsi, sur un dossier volumineux contenant sa correspondance avec M. de Sartines (2) et le détail de ses voyages comme agent secret de Louis XV et de Louis XVI, on lit ces mots écrits de sa main: *Papiers originaux remis par M. de Sartines, matériaux pour les mémoires de ma vie;* plus bas est écrit de la même main: *inutiles aujourd'hui.* C'est-à-dire que Beaumarchais dans sa vieillesse, sous la première république, laissant à sa fille des affaires embarrassées et des procès avec le gouvernement existant, avait sans doute craint de lui nuire et peut-être aussi de nuire à sa propre mémoire en mettant au jour ses antécédens monarchiques et spécialement la partie de sa vie où il fut directement au service de Louis XV, de Louis XVI et de leurs ministres.

Quoi qu'il en soit, l'examen des papiers laissés par Beaumarchais fait vivement regretter qu'il n'ait pas donné suite au projet de raconter lui-même les péripéties étranges d'une existence mêlée à tous les événemens de son temps. De tous les hommes fameux du XVIIIe siècle, il est peut-être celui sur lequel on a débité le plus de fables, tandis que les faits de sa vie n'ont été connus du public que par les détails qu'il a semés çà et là dans des mémoires judiciaires dont la forme apologétique et les réticences obligées mettent le lecteur en garde et ne satisfont que très incomplétement sa curiosité.

Tout ce qui a été écrit de plus exact depuis cinquante ans sur la vie de l'auteur du *Mariage de Figaro* est puisé à la même source, c'est-à-dire emprunté au travail publié par La Harpe en 1800, et qui fait partie de son *Cours de Littérature* (3). Dans le chapitre consacré à Beaumarchais, et qui est un des meilleurs de l'ouvrage, La Harpe, reconnaissant avec raison qu'ici l'homme est supérieur à l'écrivain, donne un peu plus d'extension à la partie biographique de son sujet qu'il n'a coutume de le faire pour les autres auteurs; mais, soit qu'au lendemain de la mort de Beaumarchais ses papiers ne fussent pas encore inventoriés,

(1) D'*antan*, de l'an passé. Voir la ballade des *Dames du temps jadis*, par Villon.

(2) Lieutenant-général de police sous Louis XV et ministre de la marine sous Louis XVI.

(3) Il y a ici une exception à faire pour une étude sur Beaumarchais publiée récemment par M. Sainte-Beuve. L'éminent écrivain, sachant que j'avais entre les mains des documens inédits, a bien voulu me demander des informations, et je lui ai communiqué, avec une prudence amplement justifiée par l'éclat de son talent, quelques détails nouveaux dont il a tiré un excellent parti.

soit que La Harpe n'ait pas cru devoir pénétrer trop avant dans une existence liée à celle d'une foule de personnes qui vivaient encore au moment où il écrivait, il est certain qu'il s'en est tenu à quelques informations générales recueillies auprès de la veuve du défunt, et que, sous le rapport biographique, son travail n'est qu'une ébauche où il n'y a presque pas une date, pas un détail précis, et où les faits principaux sont à peine indiqués, sans compter quelques erreurs assez graves religieusement reproduites par tous les biographes. Il n'est pas moins incontestable que le travail de La Harpe a été, pour la réputation si attaquée de Beaumarchais, une véritable bonne fortune. Appréciateur sévère et parfois trop rigoureux de l'auteur dramatique, l'aristarque du *Cours de Littérature* rend aux qualités de l'homme, qu'il a connu, une justice qui ne saurait être suspecte de partialité; car La Harpe, alors converti, était devenu très hostile non-seulement aux écrits, mais aux écrivains du XVIIIe siècle : l'exception inattendue qu'il fait en faveur de Beaumarchais, les éloges qu'il accorde à son caractère, la chaleur avec laquelle il réfute le premier cet amas de calomnieuses noirceurs accumulées sur la tête d'un homme dont la vie ne fut qu'un combat, n'ont pas peu contribué à empêcher les écrivains sérieux qui sont venus après lui de juger l'auteur du *Mariage de Figaro* sur les accusations souvent atroces et sur les diatribes de ses nombreux adversaires.

Voici, du reste, un extrait d'une lettre inédite de La Harpe adressée à Mme de Beaumarchais six mois après la mort de son mari, le 1er décembre 1799, au moment où le critique s'occupait de rédiger son travail. Cette lettre prouve la spontanéité et la sincérité des sympathies exprimées par La Harpe, sympathies qui étonnèrent quelques personnes à l'époque où parut le onzième volume du *Cours de Littérature*.

1er décembre.

« ..... Mon opinion, écrit La Harpe, sur l'excellent époux que vous regrettez, avait dès long-temps prévenu tout ce que vous inspire à cet égard un intérêt bien légitime et bien digne d'éloges. J'ai toujours été indigné des calomnies et des persécutions aussi odieuses qu'absurdes dont il a été si souvent l'objet. Soyez sûre, madame, qu'à cet égard la justice sera complétement faite, et c'est même une des raisons qui m'ont fait penser tout de suite à faire entrer son article dans le chapitre de *la Comédie dans ce siècle*, quoiqu'il fût depuis long-temps entre les mains de l'imprimeur : l'article n'est pas fait; il a fallu d'abord, suivant ma méthode, relire tous ses ouvrages, et j'ai peu de temps pour lire, parce que j'en dépense beaucoup à écrire. Ce morceau d'ailleurs doit être travaillé et réfléchi. J'en ai d'autres à terminer auparavant, et peut-être aurai-je le plaisir de vous revoir avant de le commencer; il n'en vaudra que mieux à tous égards.

« Vous ne devez pas être moins tranquille, madame, sur ce qui concerne son talent; j'en ai toujours fait cas, et j'aime à rendre justice; j'aurais mieux

aimé sans doute la lui rendre de son vivant, et je l'estimais assez pour y joindre, sans craindre de le blesser, les observations de la critique désintéressée : il n'aurait eu place alors que dans l'aperçu rapide *sur la littérature actuelle* qui terminera mon ouvrage. Ses titres littéraires appartiennent aujourd'hui à la postérité, et quoiqu'elle soit encore bien voisine de lui, je tâcherai de la faire parler, comme si elle en était déjà loin. Mon jugement ne sera pas suspect, j'étais plus de sa société que de ses amis, et je n'ai pas été dans le cas de recevoir de lui aucun des services qu'il rendait si volontiers aux gens de lettres et que je n'ai pas ignorés.

« ..... Agréez, etc. DE LA HARPE. »

Le travail de La Harpe est donc important comme témoignage loyal en faveur des bonnes qualités de Beaumarchais; mais il n'en reste pas moins, sous le rapport biographique, une esquisse très superficielle et très incomplète. Un littérateur estimable, Gudin de la Brenellerie, le frère du caissier Gudin dont je viens de parler, et qui fut pendant plus de vingt-cinq ans un des amis les plus dévoués, les plus intimes de Beaumarchais, avait été frappé des lacunes de cette étude de La Harpe et avait entrepris d'y suppléer (1). Il avait rédigé dans ce but une no-

(1) Paul-Philippe Gudin de la Brenellerie, ayant toujours été le *fidus Achates* de Beaumarchais, mérite ici une mention particulière. Issu d'une famille genevoise, il naquit à Paris en 1738; il était, comme Beaumarchais, fils d'un horloger. Sa liaison avec lui commença en 1770 et se continua sans un nuage jusqu'à la mort de Beaumarchais. Gudin survécut treize ans à son ami; il est mort le 26 février 1812 correspondant de l'Institut. Cet écrivain, souvent loué par Voltaire, avait plus de fécondité que de talent; il a publié un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers; il a fait jouer ou imprimer plusieurs tragédies dont une a été brûlée à Rome, en 1768, par décret de l'inquisition. Tous ces écrits sont aujourd'hui également oubliés. Peu de personnes même se doutent qu'un des vers français qu'on cite le plus souvent à propos de Henri IV :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire,

est de Gudin. Ce vers, qui se trouve dans un morceau de poésie envoyé par lui à un concours académique en 1779, fut signalé par l'Académie comme propre à servir d'inscription à la statue de Henri IV. (Voir la *Correspondance* de Grimm, mai 1779.) Écrivez donc de nombreux volumes pour qu'il ne reste de vous qu'un seul vers heureux que tout le monde connaît, mais dont on ignore l'auteur. A défaut de génie, Gudin avait du moins un excellent cœur. Il partageait à la vérité tous les préjugés philosophiques du XVIIIe siècle, il avait aussi cette teinte de libertinage d'esprit qui était à la mode alors; mais sa vie était modeste et beaucoup plus régulière qu'on ne le croirait à la lecture de quelques-unes de ses poésies légères. Son intelligence était d'ailleurs portée principalement vers les études sérieuses; la plus grande partie de son existence a été consacrée à la composition d'une histoire de France très volumineuse, sur laquelle il fondait les plus belles espérances de gloire, et qui n'a jamais pu trouver un éditeur. Le caractère de Gudin était timide, mais plein de délicatesse et de probité. On a suspecté quelquefois bien à tort le désintéressement de son affection et de son enthousiasme pour Beaumarchais. J'ai dans les mains un très grand nombre de lettres de Gudin qui prouvent la liberté, la franchise et la délicatesse de ses rapports avec son opulent ami; je n'en citerai qu'un exemple qui me semble touchant. Lorsque, après la terreur, Beaumarchais rentra en France, Gudin, retiré dans une campagne à cinquante lieues de Paris, brû-

tice détaillée sur la vie de son ami. Cette notice forme un manuscrit de 419 pages, divisé en quatre parties que j'ai entre les mains, et qui est intitulé : *Histoire de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, pour servir à l'histoire littéraire, commerciale et politique de son temps.* Ce travail devait figurer en tête de l'édition des œuvres de Beaumarchais, publiée par le même Gudin en 1809 (1); mais, après l'avoir lue, la veuve de Beaumarchais, personne très distinguée sous tous les rapports, paraît s'être opposée à la publication de cette biographie pour des motifs que je trouve indiqués dans une note écrite de sa main. Mme de Beaumarchais remarque avec raison qu'au lieu de se contenter de raconter la vie de son ami, Gudin, vieux philosophe du XVIIIe siècle qui n'a rien appris et rien oublié, mêle à son récit une foule de déclamations anti-religieuses de son crû qui ont perdu toute saveur en 1809; qu'il s'expose ainsi, sans le vouloir, à compromettre non-seulement la mémoire de Beaumarchais, mais encore à troubler le repos de sa famille, que la critique, ajoute-t-elle, voudra peut-être rendre responsable des opinions de la *secte philosophique, secte si décriée aujourd'hui.* Gudin, qui était un très bon homme (philosophie à part) et qui était très lié avec Mme de Beaumarchais, fit à ces considérations le sacrifice de son travail; il se contenta d'en extraire un chapitre sur les drames et les comédies de son ami qu'il plaça à la fin du septième volume de l'édition de 1809, et son *Histoire de Beaumarchais* eut le sort de son *Histoire de France :* elle resta en manuscrit. Ce manuscrit n'est pas toujours très exact, surtout pour la première partie de la vie de Beaumarchais, que Gudin ne connaissait point par lui-même, et pour laquelle il ne paraît pas avoir consulté les documens que j'ai

lait du désir de venir embrasser l'homme qu'il aimait le plus au monde; mais bien qu'il possédât un petit patrimoine, la rigueur du temps l'ayant privé de son revenu ordinaire, il se trouvait sans argent pour faire le voyage. Beaumarchais, quoique très appauvri lui-même, s'empresse de lui envoyer cet argent. Gudin part, et, après avoir satisfait le besoin de son cœur, reprend le chemin de sa retraite. Un mois plus tard, je le vois renvoyer scrupuleusement à Beaumarchais l'argent prêté. Ce dernier met quelque hésitation à l'accepter; mais Gudin insiste de l'air d'un homme accoutumé à ne pas permettre qu'on prenne sur lui aucun avantage de ce genre. Que dire après cela de l'idée *ingénieuse* d'un écrivain de nos jours qui, à ce qu'on assure, a découvert que Beaumarchais avait *exploité* la pauvreté de Gudin en lui faisant rédiger la plupart des ouvrages publiés sous son nom? Indépendamment des nombreuses impossibilités que renferme cette idée, il suffit, pour la détruire, de lire Gudin, dont la prose ressemble à celle de Beaumarchais à peu près comme un bœuf ressemble à un cheval fringant.

(1) C'est cette édition, faite par Gudin en 1809, en sept volumes in-8o, qui a servi de type à toutes les éditions successives de Beaumarchais; elle est loin d'être complète : non-seulement Gudin a omis ou n'a point connu plusieurs morceaux littéraires de Beaumarchais, mais des documens historiques très intéressans ont été supprimés par lui sous l'influence des circonstances politiques du moment, et, par le même motif, sur la masse de lettres laissées par Beaumarchais, il n'en a publié qu'un très petit nombre qui ne sont pas toujours les plus dignes d'intérêt.

entre les mains; il contient aussi beaucoup de dissertations oiseuses et en dehors du sujet, des louanges outrées et continues qui rappellent un peu le pavé de l'ours; cependant on y trouve plusieurs faits assez curieux et inconnus dont j'ai fait mon profit.

On connaît maintenant les circonstances qui m'ont déterminé à étudier à fond les documens inédits qui m'étaient confiés et à donner au résultat de cette étude plus d'extension que ne le comporterait une simple biographie. Il m'a semblé que l'occasion était favorable pour essayer de peindre Beaumarchais et son temps, et qu'ici l'histoire d'un homme pouvait ajouter quelque lumière à l'histoire de toute une époque; car l'homme dont il s'agit, sorti des rangs inférieurs de la société, a traversé en quelque sorte toutes les conditions sociales. L'étonnante variété de ses aptitudes l'a mis en rapports avec les personnages et les événemens les plus divers, et lui a fait jouer tour à tour et parfois simultanément les rôles les plus différens. Horloger, musicien, chansonnier, dramaturge, auteur comique, compositeur de *libretti*, publiciste, homme de plaisir, homme de cour, homme de spéculations, financier, manufacturier, éditeur, armateur, fournisseur, agent secret, négociateur, tribun par occasion, homme de paix par goût, et cependant plaideur éternel, faisant comme Figaro tous les métiers, Beaumarchais a mis la main dans presque tous les événemens grands ou petits qui ont précédé la révolution.

Presque au même instant on le voit, condamné au *blâme* (dégradation civique) par le parlement Maupeou, décider le renversement de la magistrature qui l'a condamné, faire jouer *le Barbier de Séville*, correspondre secrètement de Londres avec Louis XVI, et, non encore réhabilité de la sentence judiciaire qui pèse sur lui, dénué de crédit, ayant tous ses biens saisis, obtenir du roi lui-même *un million* avec lequel il commence et entraîne l'intervention de la France dans la querelle des États-Unis et de l'Angleterre. Un peu plus loin, toujours composant des chansons, des comédies, des opéras, et toujours avec deux ou trois procès sur le corps, Beaumarchais fait le commerce dans les quatre parties du monde : il a quarante vaisseaux à lui sur les mers; il fait combattre un navire de guerre à lui de 52 canons avec les vaisseaux de l'état à la bataille de la Grenade, il fait décorer *ses* officiers, discute avec le roi les frais de la guerre, et traite de puissance à puissance avec le congrès des États-Unis.

Assez fort pour tout cela, assez fort pour faire jouer *Figaro* malgré Louis XVI, et pour faire imprimer la première édition générale de Voltaire malgré le clergé et la magistrature, Beaumarchais n'a pas même assez de force pour se faire prendre au sérieux et se préserver, au milieu de sa plus grande splendeur, d'être arrêté un beau matin sans rime ni raison, et, à cinquante-trois ans, enfermé pendant quel-

ques jours dans une maison de correction comme un jeune mauvais sujet; ce qui ne l'empêche pas de figurer à la même époque comme patron des gens de lettres auprès des ministres, d'avoir des rapports très suivis comme financier, et même à titre d'agent et de conseiller important, avec MM. de Sartines, de Maurepas, de Vergennes, de Necker, de Calonne, d'être courtisé par une foule de grands seigneurs qui lui empruntent de l'argent et oublient souvent de le rendre, de protéger même des princes auprès de l'archevêque de Paris (1), et de contribuer puissamment, mais bien involontairement, on le verra, à la destruction de la monarchie.

Persécuté sous la république comme aristocrate, après avoir été emprisonné comme factieux sous la royauté, l'ex-agent de Louis XVI n'en devient pas moins malgré lui l'agent et le fournisseur du comité de salut public. Cette mission de fournisseur, qui devait le sauver, met sa vie en péril et porte le dernier coup à sa fortune. Né pauvre, enrichi et ruiné deux ou trois fois, il voit tous ses biens mis au pillage, et, après avoir possédé 150,000 francs de rente, caché sous un faux nom dans un grenier à Hambourg, le vieux Beaumarchais en est réduit un instant à ce degré de misère, qu'il met, dit-il, de côté une allumette pour la faire servir deux fois (2).

Rentré dans son pays à soixante-cinq ans, malade, sourd, mais toujours infatigable, Beaumarchais, en même temps qu'il se mêle avec une vivacité juvénile de toutes les affaires du moment, en même temps qu'il surveille la mise en scène de son dernier drame (*la Mère coupable*), ramasse courageusement les débris de sa fortune, et recommence, un pied dans la tombe, tout le travail de sa vie, se débat au milieu d'une légion de créanciers, poursuit une légion de débiteurs, et meurt en plaidant à la fois contre la république française et contre la république des États-Unis.

Cet aperçu d'une existence étrange que je me propose de raconter en détail suffira, je pense, pour donner une idée de l'intérêt multiple qui s'y attache. Ce n'est pas seulement parce qu'elle est romanesque et pleine de vicissitudes, c'est aussi et surtout parce qu'elle est remplie de contrastes et d'incohérences que la carrière de Beaumarchais vaut la

(1) Il s'agit ici du prince de Nassau-Siegen, personnage fort romanesque, qui avait épousé une Polonaise divorcée, et qui demandait la légitimation de son mariage à l'archevêque de Paris par l'intercession de Beaumarchais.

(2) Voici en effet ce que je lis sur des feuilles détachées écrites par Beaumarchais, à Hambourg, en 1794 : « Dans mon malheur, je suis devenu économe au point d'éteindre une allumette et de la garder pour m'en servir deux fois. Je ne m'en suis aperçu que par réflexion, après y avoir été amené par la misère de ma situation. Ceci ne vaut sa remarque que parce que je suis tombé subitement de 150,000 livres de rentes à l'état de manquer de tout. »

peine d'être étudiée comme l'expression et le reflet de toute une période historique. Cette vie, sorte de macédoine disparate et hétérogène, n'est-elle pas en effet la plus fidèle image d'un ordre social qui se dissout et se décompose par le désaccord toujours croissant des idées et des institutions, des mœurs et des lois?

Le caractère de Beaumarchais a été très décrié; diverses causes, dont les unes tiennent aux circonstances, les autres à l'homme même, ont concouru à lui susciter beaucoup d'ennemis; on s'occupera ici non pas de poétiser ce caractère, mais de le montrer tel qu'il est et sous tous ses aspects. S'il gagne à être présenté ainsi dans toute sa vérité auprès de ceux qui ne voient dans le personnage qu'un intrigant audacieux et habile, il perdra probablement dans l'esprit de ceux qui, pour se dispenser de l'étude des détails et des nuances, prennent les hommes tout d'une pièce et croient avoir expliqué l'auteur du *Mariage de Figaro*, quand ils ont dit : *C'était à sa manière un grand révolutionnaire.* On verra ici dans quel sens et dans quelle mesure Beaumarchais était révolutionnaire, on le verra dépassé bien vite par la révolution, et souvent aussi ardent dans sa résistance aux excès du régime nouveau qu'il l'avait été dans sa lutte contre les abus de l'ancien régime.

S'il reste beaucoup à dire sur la vie de Beaumarchais, son talent a déjà été l'objet d'appréciations nombreuses (1). Cependant il est possible encore d'entrer un peu plus avant qu'on ne l'a fait dans les questions littéraires que ce nom soulève, soit sur le drame, soit sur la comédie. Aux critiques sévères de La Harpe et aux critiques plus sévères encore de Geoffroy, Beaumarchais peut opposer le meilleur des argumens, le succès, non pas le succès d'un jour, celui-là ne prouve rien, mais le succès vivace et durable, celui qui résiste aux changemens des goûts, des modes, aux caprices de l'opinion, aux révolutions elles-mêmes qui semblaient l'avoir fait naître, et desquels il semblait inséparable. Quoi qu'on puisse dire de la nature et des défauts de son talent, l'auteur du *Mariage de Figaro* est du très petit nombre des écrivains du XVIIIe siècle qu'on rejoue et qu'on relit; il y a donc lieu aussi à étudier de près dans leurs origines les types qu'il a créés, les innovations qu'il a tentées au théâtre ou ailleurs, les formes mêmes

(1) Il suffit de citer ici, indépendamment du travail de La Harpe et du récent travail de M. Sainte-Beuve, dont on vient de parler, les articles très hostiles et souvent très injustes du célèbre critique de l'empire, l'abbé Geoffroy, qui ont trouvé place dans le recueil de ses feuilletons publié sous le titre de *Cours de Littérature dramatique*, d'autres articles plus élégans et plus judicieux de M. de Feletz, quelques pages pleines de mouvement et d'éclat qui font partie du *Cours de Littérature française au dix-huitième siècle*, par M. Villemain, mais qui, malheureusement, n'embrassent que l'examen des *Mémoires* de Beaumarchais contre Goëzman, et enfin un travail distingué de M. Saint-Marc Girardin, qui fait partie de ses *Essais de Littérature et de Morale*, et auquel on ne peut adresser que le reproche enviable d'être trop court.

de son style, en un mot tous les élémens dont se compose sa physionomie littéraire.

I. — NAISSANCE DE BEAUMARCHAIS. — SA FAMILLE. — UN INTÉRIEUR DE PETITE BOURGEOISIE AU XVIIIe SIÈCLE.

Pierre-Augustin Caron, qui prit à vingt-cinq ans le nom de Beaumarchais, naquit le 24 janvier 1732, dans une boutique d'horloger située rue Saint-Denis, presque en face de la rue de la Féronnerie, non loin de cette maison du pilier des Halles où l'on a cru longtemps à tort que Molière avait reçu le jour. L'erreur est aujourd'hui démontrée; mais si ce quartier Saint-Denis, qui ne passe pas pour un foyer de lumières et qui jouit un peu, dans Paris, de la réputation qu'avait en Grèce la Béotie, doit renoncer à l'honneur d'avoir vu naître Molière, il peut, jusqu'à un certain point, s'en consoler, puisqu'il a le droit de revendiquer comme des nationaux, non-seulement Regnard, notre premier poète comique après Molière, non-seulement l'auteur du *Mariage de Figaro,* mais encore M. Scribe, né aussi en pleine rue Saint-Denis, dans une boutique de marchand de soieries, et Béranger, né tout à côté, rue Montorgueil, dans une boutique de tailleur.

Quand on sait que Beaumarchais, à vingt-quatre ans, se trouvait encore, comme il dit dans une lettre inédite, *entre quatre vitrages,* et qu'il a passé presque sans transition de sa boutique d'horloger à la vie de cour, à une sorte d'intimité avec des princes et des princesses du sang royal, et que, dans une position si nouvelle pour lui, il a fait assez bonne figure pour se créer des amis et beaucoup d'ennemis, quand on sait cela, on éprouve le besoin de s'enquérir des influences de famille et d'éducation qui ont pu, jusqu'à un certain point, le préparer à ce rôle inattendu.

Sa famille était des plus modestes : aussi n'est-ce pas sans une sorte d'étonnement qu'en pénétrant dans cet intérieur de petite bourgeoisie, on y rencontre des habitudes, des manières, une culture d'esprit bien supérieures à ce qu'on attendait. Le progrès de la bourgeoisie au XVIIIe siècle ne m'a jamais paru plus frappant qu'en compulsant ces obscures archives de la famille d'un mince horloger de la rue Saint-Denis. On jugera tout à l'heure si aujourd'hui, dans une sphère sociale exactement semblable, le niveau de culture intellectuelle et mondaine n'a pas plutôt baissé que grandi. Cette infériorité de culture dans la petite bourgeoisie actuelle, très compatible d'ailleurs avec un progrès général dans les masses, s'expliquerait peut-être, surtout pour Paris, par cette considération, qu'au XVIIIe siècle l'existence d'une aristocratie de cour très raffinée qui se mêlait de plus en plus aux classes bour-

geoises sans cependant se confondre encore avec elles, entretenait chez toutes une sorte d'émulation de bonne tenue et de beau langage qui, de nos jours, a complétement disparu. — Cette idée, je la trouve confirmée par Beaumarchais lui-même dans une lettre inédite qu'il écrit à son père, de Madrid, en 1765, et dans laquelle il dit : « Les bourgeoises de Madrid sont les plus sottes créatures de l'univers, bien différentes de chez nous, où le *bon air* et le *bel esprit* ont gagné tous les états. »

Dans sa propre maison, on trouverait en effet une preuve de cette tendance universelle au XVIIIe siècle vers le *bon air* et le *bel esprit*. Faisons d'abord connaissance avec son père.

André-Charles Caron était originaire de l'ancienne province de Brie; il naquit le 26 avril 1698, près de Meaux, à Lizy-sur-Ourcq, petit bourg qui est devenu aujourd'hui une petite ville du département de Seine-et-Marne. Il était fils de Daniel Caron, horloger à Lizy, et de Marie Fortain, tous deux protestans calvinistes. — Sa famille était nombreuse et pauvre, à en juger par les documens qui constatent son état civil. On sait que depuis la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, toute existence légale était refusée aux protestans; — indépendamment des persécutions exercées contre ceux qui faisaient acte de religion, leurs mariages et leurs enfans étaient tenus pour illégitimes. — Une des églises protestantes qui résistèrent le plus à ce régime d'oppression fut l'église réformée de Brie. Elle ne céda ni à l'éloquence de Bossuet ni aux dragonnades (1), et les protestans continuèrent à faire bénir leurs mariages *au désert*, c'est-à-dire dans un asile écarté au fond des bois, par le ministère de quelque pasteur errant et fugitif. C'est ainsi sans doute que furent mariés à Lizy, en 1695, le grand-père et la grand'mère de Beaumarchais, et c'est peut-être de la main d'un de ces pasteurs fugitifs que, sur un petit cahier grossier recouvert en parchemin, que j'ai sous les yeux, et qui ressemble à un livre de cuisine, fut écrite la nomenclature des enfans nés de Daniel Caron et de Marie Fortain.

Ces humbles archives d'une famille protestante commencent par cette pieuse formule : « Nostre ayde et commencement soit au nom de Dieu qui a fait toutes choses. Amen (1695). » Suit la nomenclature de quatorze enfans, dont plusieurs moururent en bas âge et dont André-Charles Caron est le quatrième.

Beaumarchais, dans une requête au roi, se dit neveu du côté paternel d'un oncle mort capitaine de grenadiers avec la croix de Saint-Louis, cousin, du même côté, d'un des directeurs de la compagnie des Indes et d'un secrétaire du roi, ce qui semblerait indiquer que sa famille

(1) Voir *Histoire des Églises du Désert chez les Protestans de France*, par Charles Coquerel, t. II, p. 513.

paternelle avait des liens de parenté avec des familles plus relevées qu'elle; toujours est-il que son père naquit dans un état pauvre et obscur.

Très jeune encore, André-Charles Caron s'engagea dans le régiment de dragons de Rochepierre sous le nom de Caron d'Ailly; après un temps de service qui dut être très court, il obtint, pour je ne sais quelle cause, un congé définitif le 5 février 1721. Il vint s'établir à Paris pour y étudier l'art de l'horlogerie, et, un mois après son arrivée, il abjura le calvinisme, ainsi qu'il résulte d'un certificat du cardinal de Noailles que j'ai entre les mains, et qui est précédé d'une déclaration ainsi conçue :

« Le 7 mars 1721, j'ai prononcé mon abjuration de l'hérésie de Calvin à Paris, dans l'église des Nouvelles-Catholiques.

« Signé : André-Charles Caron. »

Beaumarchais est donc né catholique, d'un père protestant rentré dans le sein du catholicisme; mais le souvenir de la religion de ses ancêtres n'a pas été étranger peut-être à quelques-uns de ses instincts d'opposition, et il peut expliquer du moins le zèle qu'on le verra déployer dans toutes les questions qui intéressent les protestans.

Un an après son abjuration, André-Charles Caron adressa une requête au roi en conseil d'état, à l'effet d'être reçu maître horloger, bien qu'il n'eût pas le temps voulu d'apprentissage chez un maître. Dans cette requête, le suppliant fait valoir son abjuration à l'appui de sa demande, ce qui semble indiquer qu'à cette époque la qualité de catholique était exigée, même pour la profession d'horloger (1). On en pourrait induire quelques doutes sur le désintéressement de l'abjuration du père de Beaumarchais; mais ces doutes s'évanouissent en présence de ses lettres intimes, où on le voit animé d'une ferveur sincère et pratique, et conservant toujours certaines habitudes de langage biblique et austère qu'il tenait peut-être de sa première croyance.

Quatre mois après avoir été reçu maître horloger, le 13 juillet 1722, André-Charles Caron épousa Marie-Louise Pichon, dont le père, sur l'acte de mariage, est qualifié *bourgeois de Paris*. C'était une excellente personne, mais d'un esprit assez ordinaire, à en juger par quelques-uns de nos documens. Quant au père Caron, sa correspondance le montre sous l'aspect d'un homme très supérieur à son état : à la vérité, l'horlogerie est le premier des arts mécaniques par ses rapports avec les sciences exactes; mais l'horloger Caron s'était donné une instruction scientifique au-dessus de l'instruction ordinaire d'un hor-

(1) Je vois en effet, dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. Coquerel, que le certificat de catholicisme avait fini par être exigé pour l'admission dans toutes les corporations d'artisans.

loger. Ainsi, en 1746, il était assez connu par son savoir en mécanique pour être consulté, par le gouverneur de Madrid, sur l'emploi de diverses machines destinées au dragage des ports et des rivières, et je le vois s'expliquer sur ce point avec la netteté et l'autorité d'un homme très compétent. Malgré ses talens, et peut-être même à cause de ses talens, le père de Beaumarchais ne put jamais arriver à la fortune; il éprouva des pertes dans son commerce d'horlogerie et de bijouterie, et, en fin de compte, dans les dernières années de sa vie, il n'avait pour subsister qu'une pension viagère que lui faisait son fils.

L'instruction littéraire du père de Beaumarchais n'est pas moins remarquable, relativement à son état, que son instruction scientifique, surtout si l'on considère que, sorti d'un petit bourg pour être dragon, puis horloger, il doit tout ce qu'il sait à lui-même. Son style est en général de bonne qualité, parfois même élégant, avec cette teinte de piété fervente dont je parlais tout à l'heure, qui est assez curieuse pour le temps et qui fut toujours étrangère à Beaumarchais.

Voici, par exemple, une lettre qu'il écrit à son fils et dans laquelle on verra peut-être avec quelque étonnement l'auteur futur du *Mariage de Figaro* comparé par son père à Grandisson. Cette lettre est datée d'une époque où Beaumarchais n'avait encore aucune célébrité littéraire; mais il avait déjà fait fortune et se montrait, ce qu'il fut toujours, un excellent fils.

« Paris, le 18 décembre 1764.

« Tu me recommandes modestement de t'aimer un peu; cela n'est pas possible, mon cher ami; un fils comme toi n'est pas fait pour n'être qu'un peu aimé d'un père qui sent et pense comme moi. Les larmes de tendresse qui tombent de mes yeux sur ce papier en sont bien la preuve; les qualités de ton excellent cœur, la force et la grandeur de ton ame me pénètrent du plus tendre amour. Honneur de mes cheveux gris, mon fils, mon cher fils, par où ai-je mérité de mon Dieu les graces dont il me comble dans mon cher fils? C'est, selon moi, la plus grande faveur qu'il puisse accorder à un père honnête et sensible qu'un fils comme toi. Mes grandes douleurs sont passées d'hier, puisque je peux t'écrire. J'ai été cinq jours et quatre nuits sans manger ni dormir, et sans cesser de crier; dans les intervalles où je souffrais moins, je lisais Grandisson, et en combien de choses n'ai-je pas trouvé un juste et noble rapport entre Grandisson et mon fils! Père de tes sœurs, ami et bienfaiteur de ton père, si l'Angleterre, me disais-je, a son Grandisson, la France a son Beaumarchais, avec cette différence que le Grandisson anglais n'est qu'une fiction d'un aimable écrivain et que le Beaumarchais français existe réellement pour la consolation de mes jours. Si un fils s'honore en louant un père homme de bien, pourquoi ne me serait-il pas permis de me louer de mon cher fils en lui rendant justice? Oui, j'en fais ma gloire, et je ne cesserai jamais de le faire en toutes occasions.

« Adieu, mon cher ami; je blesse ta modestie, tant mieux, tu n'en es que plus aimable aux yeux et au cœur de ton bon père et ami. CARON. »

Une autre lettre, antérieure d'un an à celle que je viens de citer, montre encore sous un beau jour l'esprit distingué et les sentimens élevés de l'horloger Caron. Beaumarchais venait d'acheter une maison rue de Condé; il se proposait d'y réunir toute sa famille. Le père Caron renonçait au commerce, après y avoir éprouvé des pertes considérables, pour lesquelles son fils lui avait avancé plus de 50,000 francs. Il sortait d'une maladie longue et douloureuse qui avait un peu aigri son caractère et qui faisait craindre que la vie commune ne fût difficile. Voici en quels termes le père Caron écrit à son fils pour le rassurer, en date du 5 février 1763 :

« Je dois essayer, dit-il, de tranquillisser un fils si honnête et si respectueux en l'assurant qu'il n'a à attendre que de la douceur, de l'aménité et la plus tendre amitié de son père; je dirais même la plus vive reconnaissance, si je ne craignais de blesser sa délicatesse. Il est vrai que la maladie dont je relève par degrés a été si cruelle, si longue et si peu méritée, qu'il n'est pas étonnant que mon caractère en ait un peu souffert. J'ai eu de l'humeur bien ou mal fondée, même des atteintes de désespoir dont mes principes à peine ont pu me garantir; mais, mon cher ami, serait-ce une raison de conjecturer que, dans la jouissance d'une vie aussi douce que celle que votre amour filial me prépare, je voulusse troubler la tranquillité et la douceur de la vôtre, que j'ai tant de raisons de chérir. A un cœur qui n'est pas naturellement méchant, il faut des motifs pour le devenir, et où les prendre à moins d'être fou avec des enfans qui sont toute ma joie? Quel père sera plus heureux que le vôtre? Je bénis le ciel avec attendrissement de retrouver dans ma vieillesse un fils d'un si excellent naturel, et loin d'être abaissé de ma situation présente, mon ame s'élève et s'échauffe à la touchante idée de ne devoir, après Dieu, mon bien-être qu'à lui seul. Votre conduite me rappelle souvent ces beaux vers que le père du *Philosophe marié* dit à son frère en parlant de son digne fils (1). »

La dernière lettre de l'horloger Caron à son fils, écrite par lui à soixante-dix-sept ans d'une main tremblante et quelques jours avant sa mort, respire la même élévation de sentimens, en même temps qu'elle est des plus honorables pour Beaumarchais.

« 25 août 1775.

« Mon bon ami, écrit le vieillard mourant, mon cher fils, ce nom est précieux à mon cœur; je profite d'un intervalle de mes excessives douleurs, ou plutôt des rages qui me font tomber en convulsions, uniquement pour te remercier bien tendrement de ce que tu m'as envoyé hier. Il ne m'est absolu-

(1) Ces vers du *Philosophe marié* de Destouches que le père Caron rappelle ici sans les citer se trouvent au troisième acte, scène XIII, dans la bouche de Lisimon disant de son fils :

Je suis plus glorieux de vivre à ses dépens
Que s'il vivait aux miens. Oui, ma vive tendresse
Se complaît à le voir l'appui de ma vieillesse.

ment pas possible d'entrer dans aucun détail sur ce que tu souhaiterais de moi... Si tu retournes en Angleterre (1), je te prie de me rapporter un flacon de sel qu'on fait respirer à ceux qui, comme moi, tombent en défaillance. Hélas! mon cher enfant, peut-être n'en aurai-je plus besoin à ton retour. Je prie le Seigneur tous les jours de ma vie de te bénir, de te récompenser et de te préserver de tout accident; ce seront toujours les vœux de ton bon ami et affectionné père. CARON. »

« Si cela se peut, laisse ton adresse de Londres à Miron (2), afin qu'en cas d'accident je te puisse envoyer ma dernière bénédiction. »

Le portrait du père de Beaumarchais ne serait pas complet, si je ne cherchais maintenant à donner une idée des autres nuances de son caractère, par lesquelles il se rapproche davantage de son fils. On a pu déjà reconnaître en lui beaucoup d'élévation, de sensibilité et une nuance assez marquée de ferveur religieuse. Il y a aussi autre chose, il y a des goûts mondains, le goût des lettres, des arts, de la société; il y a de la finesse, de la jovialité et même une pointe de gaillardise ingénue qui s'est transmise du père au fils, avec plus de vivacité et beaucoup moins d'ingénuité. — Ainsi le père Caron est fort au courant de tout ce qui s'écrit en littérature; lui-même, son fils, ses filles, tout le monde chez lui fait des vers bons ou mauvais; on y fait aussi beaucoup de musique, nous verrons même plus loin qu'il est obligé de réprimer autour de lui cette mélomanie générale : son fils, dès sa première jeunesse, montre du talent sur tous les instrumens; ses filles sont également bonnes musiciennes, et elles jouent agréablement la comédie. « Je ne sais, mon cher ami, écrit-il à son fils, à Madrid, en date du 8 janvier 1765, je ne sais si vous trouverez que cette brochure vaille le port, mais je vous l'envoie pour vous amuser; c'est ce qu'on a fait de *meilleur* et de plus *méchant* contre le Poinsinet, dont la petite pièce du *Cercle*, aux Français, a eu un succès prodigieux et lui a produit au moins mille écus tant de la comédie que du libraire qui la lui a achetée; aussi en est-il bien fier et très brillant en habits (3). » Dans cette même lettre, il est question d'un souper que doivent faire M. Caron et ses filles avec Préville, l'acteur de la Comédie-Française, le petit Poinsinet, et une dame Gruel, un peu éprise de Beaumarchais, que le malin vieillard appelle *Mme Pantagruel*, et qui, dit-il, « en aimant son

(1) C'était après le procès Goëzman. Beaumarchais était allé en Angleterre avec une mission de Louis XV, dont il sera question plus loin.

(2) C'est un des beaux-frères de Beaumarchais.

(3) Tout le monde connaît le petit Poinsinet, auteur dramatique plus célèbre par ses excentricités et les mystifications dont il fut l'objet que par son talent. Sa petite pièce du *Cercle* est cependant un spirituel ouvrage. Une des sœurs de Beaumarchais la caractérise très bien en disant : « C'est le plus joli petit rien et le plus agréable qu'on ait donné depuis long-temps. »

fils, aime toute la famille et lui aussi par surcroît, tant elle a le cœur grand. »

On a vu que, dans sa correspondance avec son fils, le père Caron tantôt lui dit *vous*, tantôt le tutoie dans les momens d'effusion. — Les lettres inédites de Beaumarchais à son père sont remarquables par un ton mélangé de tendresse filiale et de profond respect. Devenu homme de cour, au plus fort de son opulence et de sa célébrité, Beaumarchais n'écrit jamais à l'horloger Caron sans débuter par la formule : *Monsieur et très cher père,* et sans finir par le : *J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement, monsieur et très cher père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.* Cependant quelquefois l'auteur futur du *Mariage de Figaro* s'émancipe un peu et va jusqu'à toucher un mot de ses fredaines à son père; il est alors assez plaisant de voir le vieil horloger relever la balle et joûter de gaillardise avec un homme aussi exercé que son fils dans ce genre d'escrime : un exemple suffira ici entre plusieurs.

Beaumarchais est à Madrid, occupé de cent choses à la fois, toujours mêlant le grave au doux, le plaisant au sévère; poursuivant Clavijo, fréquentant les ministres, les ambassadeurs, les théâtres, étudiant la politique et la littérature, organisant diverses entreprises industrielles, courant le soir dans les salons, jouant de la harpe, composant, chantant des séguedilles et faisant la cour aux dames. Il s'occupe particulièrement d'une marquise de la C..., Française d'origine, établie sur un assez grand pied à Madrid et qui paraît aussi fort occupée de lui (1); un jour qu'il écrit à son père, le 12 août 1764, chez la dame elle-même, celle-ci exige qu'on parle d'elle. Beaumarchais obéit.

« Il y a ici, dit-il à son père, dans la chambre où j'écris, une fort grande et belle dame, très amie de votre chère comtesse (2), qui se moque de vous et de moi à la journée. Elle me dit, par exemple, qu'elle vous remercie de la bonté que vous avez eue il y a trente-trois ans (3) pour elle, lorsque vous jetâtes les fondemens de l'aimable liaison que j'ai entamée il y a deux mois avec elle. Je l'assure que je ne manquerai pas de vous l'écrire, et dans l'instant je le fais, car ce qui n'est qu'une plaisanterie de sa part a droit de me faire plaisir tout comme si elle le pensait réellement. »

Ici l'écriture change, et la marquise ajoute de sa blanche main : *Je le pense, je le sens, et je vous le jure, monsieur;* puis Beaumarchais reprend :

« Ne manquez donc pas, par bienséance, dans votre première lettre, à re-

(1) C'est la *dame au portrait* dont il a déjà été question.

(2) C'était la comtesse de Fuen-Clara, dont le père Caron avait été le fournisseur en horlogerie et en bijouterie.

(3) Le lecteur comprend sans peine que Beaumarchais fait ici allusion à son âge de trente-trois ans.

mercier son excellence de son remerciement, et plus encore des honnêtetés dont elle me comble. Je vous avoue que, sans le charme d'une si attrayante société, ma besogne espagnole serait pleine d'amertume. »

Le père Caron répond sur le même ton badin à ce remercîment un peu singulier, dans une lettre en date du 1er septembre 1764.

« Quoique vous m'ayez donné lieu de me féliciter mille fois de la peine que j'ai bien voulu prendre pour vous il y a trente-trois ans, il est bien certain que si alors j'eusse pu prévoir le bonheur qu'elle vous procure, de pouvoir amuser un peu la belle excellence qui me fait l'honneur de m'en remercier, j'aurais ajouté une petite *direction d'intention*, qui peut-être vous aurait rendu plus aimable encore à ses beaux yeux. Faites-lui agréer les assurances de mon plus profond respect, avec les offres de mes services à Paris. Mes vœux seraient comblés si j'étais assez heureux pour lui être de quelque utilité ici. Puisqu'elle est amie de ma chère comtesse, je la supplie de vouloir bien lui présenter mon respectueux attachement. »

On conviendra que pour un vieux horloger de la rue Saint-Denis, mis ainsi en demeure par une belle marquise, la réponse n'est pas trop mal tournée. La phrase sur la *direction d'intention* accuse la lecture des *Provinciales;* je vois aussi, dans une autre lettre de Beaumarchais que le père Caron se passionnait volontiers pour certains personnages de roman, notamment pour miss Howe du roman de *Clarisse Harlowe*, car son fils lui écrit : « Je suis un peu comme *votre bonne amie* miss Howe, qui, quand elle avait bien du chagrin, pleurait en riant, ou riait en pleurant. »

Ailleurs Beaumarchais, tout en s'occupant de marier ses sœurs, se met en tête de marier aussi son père, alors veuf de sa première femme. Il voudrait le voir épouser une dame Henry, veuve elle-même d'un consul des marchands, personne âgée, mais aimable, à en juger par la correspondance, qui avait quelque fortune et qui était liée d'amitié avec la famille Caron depuis longues années. « Je ne suis point étonné, écrit de Madrid Beaumarchais à son père, de votre attachement pour Mme Henry : c'est la gaieté la plus honnête et un des meilleurs cœurs que je connaisse. Je voudrais que vous eussiez été assez heureux pour lui inspirer un retour plus vif. Elle ferait votre bonheur, et vous lui feriez sûrement faire l'agréable essai d'une union fondée sur une tendresse réciproque et sur une estime de vingt-cinq ans. Si j'étais de vous, je sais bien comment je m'y prendrais, et, si j'étais d'elle, je sais bien aussi comment j'y répondrais; mais je ne suis ni l'un ni l'autre, et ce n'est pas à moi à dévider cette fusée : j'ai bien assez des miennes. » A cette provocation, le père Caron répond, en date du 19 septembre 1764 : « Nous avons soupé hier chez ma bonne et chère amie, qui a bien ri, en voyant l'article de votre lettre, de la manière dont elle se doute que vous vous y prendriez à ma place; aussi dit-elle qu'elle ne s'y fie-

rait que de bonne sorte, et qu'elle ne vous embrasse de tout son cœur que parce que vous êtes à trois cents lieues d'elle. »

Cependant, son fils aidant, le père Caron parvint à toucher le cœur de Mme Henry, qui avait alors soixante ans, et qu'il épousa en secondes noces le 15 janvier 1766, ayant lui-même soixante-huit ans. Après deux ans de mariage, il perdit sa seconde femme, et je le vois se remariant pour la troisième fois, l'année même de sa mort, à soixante-dix-sept ans, le 18 avril 1775, mais cette fois contre le gré et même à l'insu de son fils, avec une vieille fille astucieuse, qui le soignait et qui s'en fit épouser dans l'espérance de rançonner Beaumarchais. Profitant de la faiblesse du vieillard, elle s'était fait assigner par son contrat de mariage un douaire et une part d'enfant. Or le père Caron ne laissait aucune fortune. La portion de bien qu'il avait eue de sa seconde femme avait servi à couvrir une partie des avances de son fils, qui lui fournissait de plus une pension viagère. Un règlement de compte garantissait Beaumarchais; mais la troisième femme du père Caron, spéculant sur la célébrité du fils et sur son aversion pour un procès de ce genre, au moment même où il sortait à peine du procès Goëzman, le menaça d'attaquer ce règlement de compte et de faire du bruit. Pour la première fois de sa vie, Beaumarchais capitula devant un adversaire et se débarrassa moyennant 6,000 francs de la personne en question, personne d'ailleurs très fine, très hardie et assez spirituelle, à en juger par ses lettres. Sur le dossier de cette affaire, je lis, écrits de la main de Beaumarchais, ces mots : *Infamie de la veuve de mon père pardonnée.* C'est à l'intluence de cette rusée commère qu'il faut attribuer le seul moment de mésintelligence entre le père et le fils que je surprenne dans une correspondance intime qui embrasse les quinze dernières années de la vie du premier; encore faut-il ajouter que cette mésintelligence ne dura qu'un instant, car on a vu plus haut, par la dernière lettre du vieux horloger, que la bonne harmonie entre son fils et lui était complétement rétablie à l'époque de sa mort, qui eut lieu à la fin du mois d'août 1775.

Pour compléter ce tableau de famille, il nous faut maintenant grouper autour du père Caron les sœurs de Beaumarchais. Il en eut cinq, dont deux vinrent au monde avant lui. L'aînée, Marie-Josèphe Caron, mariée à un architecte nommé Guilbert, alla se fixer à Madrid avec son mari et une de ses sœurs. Elles y établirent un magasin de modes. Le mari, qualifié architecte du roi d'Espagne, devint fou et mourut; sa veuve revint en France en 1772, sans fortune avec deux enfans. Beaumarchais lui fit jusqu'à sa mort une pension qu'il continua aux enfans, dont le dernier mourut en 1785. La seconde sœur de Beaumarchais, Marie-Louise Caron, qu'on nomme Lisette dans la correspondance de famille, est précisément la fiancée de Clavijo, l'héroïne de l'épisode ro-

manesque raconté dans les mémoires contre Goëzman, et dont Goethe a fait un drame. Les documens laissés par Beaumarchais offrent peu de renseignemens sur Lisette. Elle était, à ce qu'il paraît, spirituelle et jolie. Après sa rupture avec Clavijo, il fut question de la marier avec un ami de son frère; mais le mariage n'eut pas lieu, elle revint en France avec sa sœur aînée en 1772, et se retira dans le couvent des Dames-de-la-Croix, à Roye, en Picardie (1).

La troisième sœur de Beaumarchais, Madeleine-Françoise Caron, fut mariée en 1756 à un horloger célèbre nommé Lépine. De ce mariage naquirent un fils qui fut officier dans la guerre d'Amérique, sous le nom de Des Épiniers, qui mourut sans postérité, et une fille mariée à un autre horloger, M. Raguet, qui ajouta à son nom celui de son beau-père, et duquel est issu M. Raguet-Lépine, ancien pair de France sous Louis-Philippe, et mort récemment.

Les deux autres sœurs de Beaumarchais exigent plus de détails. Plus rapprochées de lui par l'âge, elles ont vécu plus long-temps avec lui, et les documens qui nous restent d'elles nous aideront à peindre cet intérieur bourgeois, mais lettré et raffiné, au sein duquel fut élevé l'auteur du *Mariage de Figaro.*

De toutes les sœurs de Beaumarchais, la plus distinguée est la quatrième, Marie-Julie Caron; c'est celle dont la tournure d'esprit se rapproche le plus de l'esprit de son frère. Beaumarchais, dans une note, présente Julie comme plus jeune que lui de deux ans seulement; bien que je n'aie pas la date exacte de sa naissance, je vois, d'après une de ses lettres à elle, qu'elle est née en 1736, par conséquent quatre ans après Beaumarchais; elle mourut un an avant lui et ne se maria jamais; sa vie tout entière fut consacrée aux intérêts de son frère, qu'elle aimait tendrement et dont elle était tendrement aimée. Quand l'auteur du *Mariage de Figaro* prit ce nom de Beaumarchais, qu'il appelle lui-même un *nom de guerre,* il le donna à la plus aimable de ses sœurs. C'est donc sous le nom de Julie Beaumarchais que Julie Caron a été connue dans le monde, où elle brillait autant par la finesse de son esprit que par l'agrément de son caractère.

Julie n'était pas d'une beauté régulière; elle avait le nez un peu long,

(1) Je crois qu'elle y mourut, cependant je n'en suis pas sûr. Un des petits-fils de Beaumarchais pense, sans pouvoir l'affirmer positivement, qu'elle est morte en Amérique. A propos d'un drame récent imité du *Clavijo* de Goethe, on a dit à tort que Lisette finit par un mariage. Les documens que j'ai sous les yeux démentent cette assertion. Ce qui paraît certain, c'est qu'elle n'existait déjà plus, en 1775, au moment du décès du père Caron, puisque, dans les actes judiciaires qu'occasionna ce décès, tous les membres de la famille sont mentionnés, et qu'il n'y est fait nulle mention de Marie-Louise Caron. Il reste toujours un peu étrange pour moi que celle des sœurs de Beaumarchais dont le nom a reçu de lui la plus grande notoriété ait laissé si peu de traces dans ses papiers.

et elle se moque elle-même de son nez très joyeusement; mais elle avait une jolie tournure, une physionomie piquante et des yeux charmans. Ses yeux ont inspiré beaucoup de poètes inconnus; voici comment l'un d'entre eux les chante sur l'air *De tous les capucins du monde :*

Quels yeux vous a faits la nature,
Julie! On voit dans leur structure
Le contraste le plus flatteur,
Car ils ont par double fortune
De la blonde l'air de langueur
Et le feu brillant de la brune.

Sans être aussi bonne musicienne que sa sœur cadette, Julie avait du talent sur la harpe; elle jouait même du violoncelle; elle savait l'italien et l'espagnol; elle a composé les vers et la musique d'une quantité de chansons qu'elle improvisait à tout propos. Ses vers sont en général plus remarquables par la gaieté qui les anime que par leur valeur poétique. Cependant il est quelques pièces d'elle dans le genre sérieux qui ne sont pas dénuées de talent; mais c'est surtout dans ses lettres familières que l'esprit de Julie se déploie avec toute sa grace et toute sa vivacité. Nous choisirons parmi ces lettres divers passages qui nous montreront la sœur de Beaumarchais à différens âges. Voici d'abord son style de très jeune fille :

« Il faut que tu saches, écrit-elle à une amie nommée Hélène, il faut que tu saches sur quel ton de folie j'en suis avec ton frère. Son air d'intérêt pour moi, dont je t'ai parlé il y a un mois, n'a fait que croître et embellir singulièrement depuis le départ de nos amies pour la campagne. Il venait presque tous les soirs souper avec nous, et de là promener jusqu'à minuit ou une heure; là, ma chère Lhénon (1), il m'en contait d'une façon assez gothique à la vérité, mais qui n'était pas mal plaisante, et moi de riposter sur le même ton, avec l'air de folie que tu m'as toujours connu; mais, au milieu de toutes ces plaisanteries, j'ai quelquefois trouvé des tournures assez heureuses pour le persuader sérieusement que je ne l'aimais pas, et je l'en crois convaincu, quoique je ne lui aie jamais dit tant de douceurs que je le fais à présent, au moyen d'une convention que nous avons faite de nous aimer deux jours de la semaine; il a choisi le lundi et le samedi, moi j'ai pris le jeudi et le dimanche. Dame! ces jours-là, nous nous disons des choses bien tendres, quoique nous soyons convenus qu'il y en aurait toujours un de farouche quand l'autre l'aimerait. »

A propos de ce même frère, Julie écrit encore à son amie :

« Ma dernière t'a rendu ton frère dans le meilleur état. Que veux-tu que je te donne encore? puis-je te faire un présent plus honnête? Il est dans un embonpoint qui te ferait désirer de le manger à la croque au sel, si tu ne savais comme moi qu'un avocat est peut-être de tous les mets le plus coriace et le plus indigeste. »

(1) Lhénon, diminutif d'Hélène.

A mesure que Julie Beaumarchais s'éloigne de la première jeunesse, son style prend une allure plus dégagée et plus originale. Voici une lettre d'elle, écrite au courant de la plume et adressée à une amie plus jeune, qui feignait une exaltation de sensibilité mélancolique à laquelle Julie ne croyait pas, et dont elle se moque avec des tournures de phrase très animées, souvent très fines et très distinguées.

« O mon amie! quels sentimens vous me faites entrevoir! quelle fantaisie lugubre! quels accens! quelle ame sublime que la vôtre! quel mépris de la vie! quel funeste abandon de toutes vos facultés! Vous voulez tout fuir, tout quitter! Non, non, jamais! mon ame s'y refuse! Puissances du ciel, secourez-la, ôtez-lui cette idée, la plus funeste des idées; qu'elle vive encore pour l'amitié, pour la tendresse, pour l'amour, pour tout ce qu'elle inspire et partage si bien; que son ame déjà plongée dans le néant se relève et s'anime; que tout pour elle dans la nature se pare, se dégèle et se reproduise; que sa beauté, ses graces, ses attraits, ne diminuent jamais puisqu'ils ne peuvent augmenter; que ses amans lui soient fidèles, que ses amis lui soient constans, et qu'elle n'aille point au monument, *et cetera ponctum cum virgula.* Tu vois, ma chère amie, mon profond sentiment, l'énergie de mon ame : eh bien! j'en cache la moitié! Toutes mes idées sont *puce* en ce moment; mais je ne veux pas te rembrunir. Voilà ma profession de foi : je crois à ta beauté, à ton esprit, à tous tes agrémens, mais nullement à tes beaux sentimens. Tu aimes comme j'aime quand on s'est peu connu. Nous n'avons vu de nous que l'écorce de l'arbre, la tienne est fraîche et bien unie, la mienne est sèche et raboteuse, ce n'est pas un grand mal; mais tu me fais pouffer de rire par tes élégiaques pensées, à moi qui suis dans le secret de ta gaieté, de ton insouciance morale, tu veux me faire pleurer. Étourdie que tu es! tu ne te souviens donc plus que tu m'as tout confié? Tu m'as dit que les larmes nuisaient à la beauté, qu'elles la flétrissaient, la perdaient : voilà pourquoi je ne pleure plus; ainsi, toi, ne pleure pas davantage. Te voilà dans le monde; écris-moi des nouvelles, théâtre, anecdotes, bons mots. J'ai besoin de me rajeunir; mon tempérament est un sot, et mon imagination une folle; dégourdir l'un et fixer l'autre est l'ouvrage de ton esprit; va toujours comme tu fais, et laisse ta mort de côté. Quelle diable d'idée de te présenter décharnée quand je te veux couleur de rose!

« Je ne crois pas un mot du triste état de ton amie. C'est un rhume, une misère, que tu as voulu me peindre en beau; mais, si par malheur c'était vrai, j'y prends une part très sensible, et je te plains d'avoir à t'affliger pour l'intérêt de ta beauté! Dieu te garde de maléfice et de tous les ingrédiens qui déparent une belle! J'arrive du sermon, et, pour me dégeler, pour me réchauffer, je te cadence cette lettre; elle est fort mal écrite, peut-être sotte, mais je m'en moque; j'ai voulu m'amuser, te plaire est la dernière affaire et celle qui m'importe le moins. Si j'ai réussi pour nous deux, c'est bénéfice pour toi seule, et je t'en fais mon compliment. »

Dans d'autres lettres, on voit que Julie aimait à jouer la comédie et qu'elle y réussissait très bien.

« De quel droit, écrit-elle à une autre amie, veux-tu donc que je travaille pour ta fête, quand tu as négligé de me souhaiter la mienne? Ma patronne n'est-elle pas la reine des patronnes, et moi ne valais-je pas bien plus qu'une Sophie? J'admire que tu menaces. Au reste, je n'ai pas le temps d'écouter tes propos, j'ai bien d'autres affaires.

« Nous jouons la comédie et nous faisons l'amour, vois si l'on peut dormir avec toutes ces idées! Nous avons joué mardi *Nanine* avec *les Folies amoureuses*. J'avais une assemblée de quarante-cinq personnes, et ta Julie a plu généralement dans tous ses rôles; chacun l'a déclarée une des meilleures actrices. Ce que je dis ici n'est pas pour la vanter, car on sait comme elle est modeste; mais c'est uniquement pour caresser ton faible et justifier ton choix que j'en parle si haut.

« Le lendemain de la Quasimodo, nous donnons le *Tartufe* et la *Servante maîtresse*. Le chevalier fera le rôle de Tartufe, et moi Dorine, la suivante. Nous préparons d'ailleurs une autre fête plus agréable pour le retour de Beaumarchais. Je te dirai toutes ces choses. »

En fait de belles manières, Julie est exigeante. Ainsi je la vois écrivant d'un château de la Touraine à sa sœur : « En général, le ton de cette maison n'est pas mauvais, mais ce n'est pas le vrai; il y a quelque chose à reprendre. » L'esprit de Julie a cependant sa part des défauts de celui de son frère. Il n'est pas étranger à une certaine affectation, à une certaine subtilité un peu entortillée, de même qu'il pèche de temps en temps par une jovialité un peu crue. Chez elle, comme chez Beaumarchais, le côté faible, c'est le goût. Tantôt, pour reprocher à sa plus jeune sœur sa paresse à écrire, Julie s'exprime ainsi :

« Quel mauvais riche je te vois! avec tant d'esprit pour donner, un si beau sentiment pour exprimer, une fécondité si heureuse et si noble, tu me fais demander, à moi, pauvre Lazare! Il faut que je gratte à la porte de ton cœur, que je m'empresse autour de ton esprit, que je réveille tous tes valets les *bons propos*, que je paie ta femme de chambre la *mémoire*, pour mettre sur pied ton suisse le *bon rapport*, et tes gens-sucre les *bonnes idées*; va, je crois bien que tu seras damnée pour avoir tant d'esprit et si peu de bonté (1). »

Tantôt, à côté d'une lettre pleine d'excellens conseils à cette même sœur plus jeune qui venait de se marier, j'en trouve une autre où Julie, se plaignant d'être éloignée de la nouvelle mariée par un voyage, apostrophe directement son beau-frère et le plaisante avec ce ton gaillard et déluré qui rappelle Beaumarchais.

(1) Ailleurs Julie écrit : « J'aime toujours ma Lhénon par A, parce qu'elle est affable; je la désire par B, parce qu'elle est bonne; je l'envoie promener par C, parce qu'elle est capricieuse; je la reprends par D, parce qu'elle est douce; je la rends par F, parce qu'elle est folle, et ainsi du reste. » Elle aime aussi les arlequinades. Pour finir comme Arlequin, écrit-elle à sa sœur et dans ton genre : « Je te salue, belle fleur de pêcher, cher antimoine de mes inquiétudes, doux lénitif de mes pensées, je vais faire infuser dans la terrine de mon souvenir tous les gracieux talens dont la nature t'a richement pourvue. »

« Une petite *fichue* madame de deux jours revient sans cesse à ma pensée, m'émoustille le cœur, me harcèle la tête. « Eh! pourquoi ce tourment? me dira son mari. Pour être agréablement chez les autres, les amuser, s'y plaire, il faut se dégager des siens, faire un contrat de société nouvelle, abandonner le reste, envoyer tout au diable. » C'est vrai, Miron, tu parles d'or, tu m'as toujours paru de bon conseil, je ne saurais le désavouer; mais tu en parles à ton aise, vieux coq en pâte, car je te vois d'ici choyé, baisé, battu, content; que te manque-t-il, à toi, pour être heureux? que désires-tu? Le mot que j'ai laissé *dans le tuyau de ma plume* ne résonne point encore à ton oreille! et quoiqu'il soit partout, des faubourgs aux palais, chez les petits comme chez les plus grands, il est toujours pour toi dans le vague de l'air. Puisse la colonne au reste se dissiper partout ailleurs et ne jamais couvrir ton noble chef, car, quoique tu sois appelé, cette aigrette superbe ne te siéra pas bien. Voilà ce que je pense. »

Cette gaillardise s'allie très bien, chez Julie, à une grande exaltation de sensibilité; elle a des momens d'enthousiasme à la Diderot, où elle adore Richardson. On a vu plus haut le père Caron comparant Beaumarchais à Grandisson; voici la même idée exprimée par Julie sur un petit cahier où elle écrivait ses pensées :

« Richardson, homme divin, comme je te lis avec amour! Mon ame s'élève à tes pensées et ta morale s'imprime jusqu'au fond de mon cœur. Je suis meilleure de moitié depuis que je connais Clarisse; je suis plus noble aussi depuis que j'ai lu Grandisson.

« Grandisson! quel modèle! Comme ce livre me plaît, comme il m'intéresse! Est-ce par les rapports que j'y vois, les circonstances qui s'y trouvent? Je ne sais; mais, si les choses ont droit de nous toucher en proportion des convenances, quel livre peut faire plus d'impression sur moi?

« En combinant la chaîne des événemens et rapprochant chaque chose à son vrai point, tous mes esprits s'échauffent. Je vois dans Beaumarchais un autre Grandisson : c'est son génie, c'est sa bonté, c'est une ame noble et supérieure, également douce et honnête. Jamais un sentiment amer pour des ennemis sans nombre n'approcha de son cœur. Il est l'ami des hommes, Grandisson est la gloire de tout ce qui l'entoure, et Beaumarchais en est le bonheur.

« Vertueux Grandisson, modèle de ton sexe, cher, cher, aimable frère, amour de tous les deux, tu ne verras jamais ces expressions secrètes d'une sensibilité qui fait le charme de ma vie. Je l'entretiens ici pour moi, pour mon plaisir, pour soulager mon cœur d'une profusion de sentimens que je veux pénétrer. C'est le journal de mes pensées que je veux faire, et d'aujourd'hui je le commence. »

Les jugemens de Julie en littérature sont en général d'un esprit droit et fin. C'est ainsi qu'après avoir lu en 1775 un mauvais roman qui fut un instant à la mode, *le Paysan perverti*, de Rétif de la Bretonne, elle écrit :

« Je te renvoie, ma jolie petite causeuse, ce paysan si tant vanté, si recher-

ché, si dégradé, si mutilé, qu'il fait pitié. Il y a sans doute d'excellentes choses dans cet ouvrage, mais, le but moral paraissant être absolument manqué par l'invraisemblance des événemens, le gigantesque des personnages et la boursouflure du style, je ne vois pas d'autre moralité à en tirer pour nous, qui l'avons déjà lu, que de ne pas l'acheter. Je te fais mes remercîmens pourtant de me l'avoir prêté; il m'a nourri tous ces jours gras; je l'ai mangé ou plutôt dévoré, et je n'en suis pas moins étique. Voilà le propre des alimens sans consistance, ils ne portent avec eux ni suc ni vigueur; mais ta bonne amitié, je crois, est bien d'une autre sorte. »

Julie Beaumarchais semble douée également d'une assez grande puissance d'analyse psychologique et physiologique, si j'en juge par cette esquisse d'un portrait de femme tracée par elle et que je trouve dans ses papiers :

« Un esprit fort au-dessus du commun, exercé par une imagination très vive; — une prodigieuse délicatesse d'organes qui cause des secousses involontaires au caractère et le raidit quelquefois; — une mélancolie vague (le soleil dans les nuages); une ame battue par le doute; le pour et le contre occupant le fond d'un tableau immobile aux yeux; — de beaux sentimens sans objet qui les fixe; — une extrême bonté, un cœur perdant de son énergie pour enfermer trop d'objets rangés tous sur le même plan; — une rare beauté tant soit peu gâtée par des manières qui font rivaliser la coquetterie avec la nature; — une fierté voilée puisée dans la dignité de l'ame; — une grande variété et une succession rapide dans les goûts; — plus d'imagination que de sensibilité, moins occupée de captiver que d'intéresser par le premier mouvement; — très difficile à décider à l'état de fille ou au mariage à cause de la liberté dans le premier état et de la contrainte des liens dans le second; — gaie pour se distraire de soi-même, portée au sérieux par l'élévation naturelle de l'ame; — née pour les grands objets, les idées fortes, indifférente pour ses avantages, élevant quelquefois son ame de femme sur le modèle d'une ame romaine, la légèreté française sur le piédestal de la dignité suisse (1). Par une rencontre malheureuse, ayant aperçu pour la première fois le monde du mauvais côté, et l'orgueil de l'ame empêchant de revenir du jugement prononcé, incapable peut-être d'en revenir, le fer s'étant rompu dans la plaie; — ne voulant pas donner son cœur à l'amitié de crainte d'être forcée de le rappeler; — un vague dans la beauté de l'ame comme dans celle du visage; une telle finesse dans les traits que les lignes de séparation échappent au pinceau, les couleurs fondant sur la palette; — plus née pour procurer le bonheur que pour le sentir; craignant de respirer la rose de peur d'y rencontrer l'épine; — ne voulant tenir ses vertus que d'elle-même, frappant sur la main qui les donne; — observant tout sous l'air de la distraction et de l'indifférence; — montrant quelquefois tant soit peu d'humeur contre les principes consacrés; l'esprit se heurtant contre les points de ralliement de la croyance, mais ramenée aussitôt par le sentiment de l'honnêteté. »

(1) Ce dernier passage me ferait penser que cette esquisse de Julie s'applique peut-être à la troisième femme de Beaumarchais, dont la famille était d'origine suisse, et dont la physionomie, révélée par ses lettres, ressemble assez à certaines parties de ce portrait.

Enfin, après avoir éprouvé quelque déception de cœur, quoiqu'en général ses lettres annoncent plutôt une grande vivacité d'imagination qu'un besoin d'aimer bien impérieux, Julie se tourna de plus en plus vers les idées religieuses. L'année même où parut *le Mariage de Figaro,* en 1784, par un contraste assez piquant, la sœur de Beaumarchais publia sous l'anonyme, à un petit nombre d'exemplaires, un volume petit in-12 intitulé *l'Existence réfléchie, ou Coup d'œil moral sur le prix de la vie.* C'était un extrait de pensées empruntées à Young, à plusieurs autres auteurs, et entremêlées parfois de pensées venant de Julie elle-même. A la suite du manuscrit se trouvait un recueil de prières et une paraphrase du *Miserere* composée par la sœur de Beaumarchais, et qui ne figurent point dans le volume publié (1).

Un extrait de l'avertissement placé en tête de ce livre par Julie suffira pour donner une idée du ton et du but de l'ouvrage :

« J'aimais à lire, dit-elle, la belle poésie d'Young, j'admirais son sublime ouvrage; mais il fatiguait mon esprit par trop d'exaltation et d'enthousiasme Je le voulais plus simple et plus à ma portée; j'en ai fait cet extrait que j'ai mêlé de réflexions prises d'autres auteurs.

« Comme ce travail devait rester en manuscrit, je ne me suis point prescrit de règles en le faisant; partout où j'ai trouvé dans mes lectures une idée sage, élevée, une pensée noble et touchante, même un point de morale bien traité, je l'ai encadré dans cet ouvrage uniquement fait pour moi, pour consoler mon ame et fortifier mes principes par des méditations profondes.

« Cependant une amie connue par son esprit, sa vertu, ses lumières, et qui peut beaucoup sur mon cœur, a désiré le répandre et voudrait qu'il fût imprimé. Puisse-t-il faire à ceux qui le liront le bien qu'il m'a fait à moi-même!...

« Si cet extrait produit un peu de bien, s'il peut éveiller dans les ames sensibles, mais quelquefois trop dissipées, le sentiment intime et consolant d'un Dieu qui préside à tout et qui nous aime, je n'aurai point à regretter d'avoir fait un travail ingrat, sans ressource pour l'amour-propre, et où je n'ai d'autre mérite que d'avoir réduit en un très petit volume toute la moralité qu'on peut tirer des situations de la vie et présenté la seule manière noble et touchante d'en bien user pour le bonheur. A présent je peux dire comme Young : « Lassée des longues erreurs du monde et de ses bruyantes folies, détrompée de mes vaines espérances, au bout de ma carrière, je me suis enfin retirée dans la solitude. J'ai banni de mon ame les vains désirs qui l'ont tourmentée, je me suis promis de ne plus quitter ma retraite, et attendant en paix l'heure de mon repos, je charme le soir de ma vie par des ouvrages utiles et sérieux. »

Singulier pendant au *Mariage de Figaro!* En devenant plus pieuse,

(1) La *Biographie Universelle* de Michand, à l'article Caron (Julie), en consacrant quelques lignes à la sœur de Beaumarchais, semble douter si l'ouvrage en question est d'elle ou d'un autre écrivain nommé Demandre. — L'ouvrage est bien réellement de Julie; j'en ai le manuscrit tout entier écrit de sa main, avec le visa du censeur, et une lettre de Letourneur destinée à Julie; celle-ci parle souvent de son livre dans sa correspondance, et elle en parle jusque dans son testament.

Julie Beaumarchais ne perdit point toutefois sa gaieté native. Sous la terreur, tandis que Beaumarchais proscrit se réfugiait à Hambourg, tandis que sa femme et sa fille, après avoir subi la prison, quittaient la magnifique maison du boulevard qui les désignait aux colères de la populace, Julie, qui avait également fait trois mois de prison, restait seule, absolument seule dans cette vaste et somptueuse demeure, mise sous le séquestre et chaque jour visitée par des magistrats en carmagnole et en bonnet rouge. Elle supportait tous ces dangers, tous ces ennuis, sans parler de privations pénibles pour sa vieillesse, avec une grande force d'ame et une rare sérénité.

« ..... Mon *isolation* est extrême, écrit-elle à son frère à Hambourg, en 1795, dans cette grande maison où je suis seule absolument depuis un an, après trois mois et demi de prison. Ma solitude est telle que j'ai voulu vingt fois envoyer au café Gibet (1) chercher un honnête homme pour causer avec moi, car les pensées, dit Young, renfermées trop long-temps dans l'ame, s'altèrent et se corrompent; c'est en se communiquant qu'elles se fécondent et se prêtent mutuellement le mouvement et la vie..... J'admire, ajoute-t-elle en parlant de Beaumarchais, combien tu es encore fort de choses, quand toutes les idées baissent ou se détruisent chez les autres. Homme étonnant! je me prosterne et te salue, conserve bien long-temps ce précieux avantage, sois sobre en tes plaisirs, en tes repas, ne donne jamais trop de temps au sommeil, car tout cela émousse et engourdit, et ton génie bien ménagé doit briller encore quelques lustres. »

Ailleurs Julie Beaumarchais nous montre en quelques mots que son moral à elle est aussi bien conservé que celui de son frère :

« Soixante ans sur ma tête, écrit-elle, six années de révolution et deux d'étranges peines ont bien houspillé ma beauté et mes forces physiques. A côté de ce délabrement, je n'ai jamais senti mon jugement plus sain, ma raison si concise et si pleine; tout ce qui s'est passé et qui se passe encore donne à ma réflexion un aliment habituel et profond qui m'exerce beaucoup. »

C'est en effet dans les lettres de sa vieillesse que le style de Julie acquièrt souvent sa plus grande puissance, sa plus grande vivacité d'expression. Ainsi, parlant d'un homme qu'on a trouvé mort dans sa maison, elle s'écrie : « Ah! pauvre humanité! que vous êtes laide en ce moment! ce langage sourd et terrible de la poussière morte à la poussière vivante, personne de nous ne le comprend. » Dans une autre lettre, pour exprimer l'admiration que lui inspire l'énergie morale de sa belle-sœur, Mme de Beaumarchais, supérieure encore à la sienne, elle écrira : « On n'en fait plus de ton espèce, ma fille; conserve-toi, garde ton beau courage pour supporter les misères d'un temps qui passera fort bien, je t'en assure, et puisque moi, frêle arbrisseau, j'ai pu le vaincre, que sera-ce de toi, orgueilleux cèdre, ou plutôt bonne souche à trente

(1) C'était un café situé sur la place de la Bastille.

mille racines! » — Plus loin encore, dans une lettre de Julie à la même, je transcris ce passage qui me semble plein d'une élégante facilité de coloris. « Je ne puis arrêter sur ma reconnaissance, puisque tu n'arrêtes point sur tes procédés; nous sommes comme les paons de Junon faisant la roue l'une devant l'autre, pour nous civiliser à qui mieux mieux. » Une lettre de Julie à sa nièce, la jeune et charmante fille de Beaumarchais, qui était sur le point de se marier, mais qui hésitait encore, achèvera de peindre ce mélange de sérieux et de gaieté qui la caractérise :

« Tu vas donc dans deux jours, écrit-elle, représenter une demoiselle qui décide son sort et choisit son époux. Que Dieu mette en ton cœur son esprit et sa sagesse. Tu me parais superbe d'avoir à prononcer sur la destinée d'un mortel. Il est à crapaud, mademoiselle, il attend en tremblant son arrêt de vie ou de mort. Tu tiens le fil, sandis ! Voudras-tu le cordonner ou le casser? Réfléchis bien; moi je t'ai dit vingt fois tout ce que j'en pensais. Je te répète qu'en fait d'hymen il vaut mieux estimer qu'aimer, quoique le dernier ne gâte pas l'autre; mais on sait qu'il arrive à petits pas tout exprès pour récompenser une jeune Rosine qui ne sait qu'estimer. »

La sœur de Beaumarchais eut enfin le bonheur, en 1796, de revoir son frère, depuis quatre ans proscrit : « Ta vieillesse et la mienne, lui écrit-elle, vont donc enfin se réunir, mon pauvre ami, pour jouir de la jeunesse du bonheur et de l'établissement de notre chère fille. » Elle ne jouit pas long-temps de ce bonheur. Après quarante jours de souffrance, elle mourut en mai 1798, à soixante-deux ans, toujours semblable à elle-même, car voici au sujet de sa mort le document un peu étrange que j'ai trouvé dans les papiers de Beaumarchais, écrit tout entier de la main de ce dernier.

« Couplet *fait* et *chanté* par ma pauvre sœur Julie très peu d'heures avant sa mort, sur l'air..... (suit la notation d'un air de contredanse) :

Je me donnerais pour deux sous
Sans marchander ma personne,
Je me donnerais pour deux sous,
Me cèderais même au-dessous.
Si l'on m'en donnait six blancs,
J'en ferais mes remerciemens,
Car je me donne pour deux sous
Sans marchander, etc., etc...

Et le vieux Beaumarchais ajoute, sous forme de réflexion, avec une ingénuité assez amusante, ceci :

« C'est bien le *chant du cygne* et la meilleure preuve d'une grande force et d'une belle tranquillité d'ame. — Ce 9 mai 1798. »

Mais ce qui n'est pas moins curieux, c'est qu'au moment où Julie

mourante chante ainsi son *chant du cygne*, chacun des assistans, Beaumarchais en tête, se croit tenu de lui répondre par un impromptu sur la même idée et sur le même air.

Réponse à Julie par son frère, sur le même air.

Tu te mets à trop bas prix,
Nous t'estimons davantage,
Tu te mets à trop bas prix,
Nous en sommes tous surpris.
Dût-on en être fâché,
Repoussant le marchandage,
Dût-on en être fâché,
Nous couvrirons le marché.
Vois, ma chère,
Notre enchère :
Nous t'offrons dix mille écus,
Cette offre est encor légère,
Nous t'offrons dix mille écus
Et cent mille par-dessus.

Un ami de la famille, nommé Daudet, dont il sera question au procès Kornmann, et qui n'est autre que le petit-fils de Mlle Lecouvreur, intervient à son tour dans cette enchère en couplets. Le sien est le plus spirituel; malheureusement il est trop leste pour pouvoir être reproduit ici.

Julie Beaumarchais mourut donc presque littéralement en chantant; mais, pour ceux qui trouveraient un peu de légèreté dans cette mort, je dois ajouter que Julie était alors bien réellement chrétienne, qu'elle remplissait tous ses devoirs religieux, que son testament, écrit à la même époque, respire une piété sincère (1). Après avoir distribué à tous ses amis le peu qu'elle possédait, en se recommandant à leurs prières, Julie termine par ce passage touchant adressé à Beaumarchais : « Quant à toi, mon excellent frère, toi de qui je tiens tout et à qui je ne puis rien rendre que des graces immortelles pour tout le bien que tu m'as fait, s'il est vrai, comme je n'en doute pas, qu'on survive au tombeau par la plus noble partie de son être, mon ame reconnaissante et attachée ne cessera de t'aimer dans l'infinie durée des siècles. »

Quelques détails sur la cinquième fille de l'horloger Caron achèveront le tableau de ce groupe de figures animées et rieuses qui entou-

(1) Léguant à sa nièce son propre ouvrage et un autre intitulé *l'Ame élevée à Dieu*, Julie écrit : « Je la prie de les conserver pour de sérieux momens, si la miséricorde de Dieu et mes ardentes prières les lui donnent. » Plus loin, elle dit d'une de ses amies à qui elle laisse un souvenir : « C'est mon ange tutélaire qui m'obtiendra miséricorde par ses prières et sa haute vertu. » Julie n'est donc pas responsable de l'impromptu impertinent de Daudet; son couplet, à elle, est simplement et honnêtement gai.

rèrent l'enfance et la jeunesse de Beaumarchais. Jeanne-Marguerite Caron paraît avoir reçu une éducation brillante. Elle était très bonne musicienne, elle jouait très bien de la harpe, avait une voix charmante, et de plus elle était jolie. Elle composait facilement des vers, comme sa sœur Julie, et, sans être peut-être aussi remarquable qu'elle par l'intelligence, elle avait l'esprit vif et gai qui distingue toute cette famille. Dans son enfance et sa première jeunesse, on l'appelait *Tonton,* diminutif de Jeanne et Jeannette. Quand son frère, devenu homme de cour, eut partagé avec sa sœur Julie le nom brillant de Beaumarchais, il trouva pour sa plus jeune sœur un nom encore plus élégant : il l'appela Mlle de Boisgarnier (1), et c'est sous ce nom que Mlle Tonton se produisit avec succès dans quelques salons. « Rien de plus beau, écrit le père Caron à son fils à la date du 22 janvier 1765, rien de plus beau que la fête de Beaufort, un concert d'instrumens admirables. *Boisgarnier et Pauline* (2) *y ont brillé à l'ordinaire.* On y a dansé, après le concert et le souper, jusqu'à deux heures; il n'y manquait que mon ami Beaumarchais. »

Dans sa correspondance de jeune fille, Mlle de Boisgarnier apparaît sous la forme d'une petite bourgeoise très civilisée, très élégante, un peu indolente, passablement moqueuse et assez amusante. Elle tient sous ses lois un martyr, un souffre-douleur, un amoureux long-temps malheureux, mais qui, après plusieurs années de tourmens, finit cependant par toucher ce petit cœur un peu dédaigneux; — c'était le fils d'un secrétaire du roi, nommé Denis Janot, qui, en achetant une de ces charges qui conféraient la noblesse, avait transformé son nom un peu roturier en celui de Janot de Miron, puis de Miron tout court. Beaumarchais, qui avait précisément acheté la charge du père, était très lié avec le fils. Ce dernier, qualifié avocat en parlement, fut ensuite nommé intendant des dames de Saint-Cyr. Il vivait dans l'intimité de la famille Caron et était fort épris de Mlle de Boisgarnier, qui, sans le repousser absolument, le trouvant, à ce qu'il paraît, un peu dépourvu d'élégance, ne montrait pas beaucoup d'empressement à l'accepter pour époux. Beaumarchais, sans vouloir contraindre les inclinations de sa sœur, approuvait les vues de son ami Miron.

Cependant, un jour qu'il avait paru songer pour Mlle de Boisgarnier à un autre mariage, Miron se fâche, et lui écrit à Madrid, où il se trouvait alors, une lettre des plus blessantes. Beaumarchais, irrité, riposte sur le même ton. Mlle de Boisgarnier prend parti pour son frère contre

(1) Ce nom n'est pas de l'invention de Beaumarchais : je vois dans ses papiers de famille qu'il était porté par un frère du père Caron, qualifié Caron de Boisgarnier, lieutenant au régiment de Blaisois.

(2) Pauline est une jeune et belle créole que nous retrouverons dans la vie de Beaumarchais.

son adorateur. Le pauvre Miron se voit sur le point d'être évincé, lorsque Beaumarchais, chez qui la colère n'avait jamais que la durée d'un moment, réfléchissant aux bonnes qualités de son ami, se charge lui-même de plaider sa cause auprès de sa sœur dans la lettre suivante adressée à son père, lettre qui le peint très bien lui-même avec son bon sens, sa bonhomie, sa gaieté malicieuse et un peu crue, en même temps qu'elle nous aide à faire connaissance avec sa sœur Boisgarnier et son ami Miron :

« Madrid, ce 14 janvier 1765.

« Monsieur et très cher père,

« J'ai reçu votre dernière, en date du 31 décembre, et celle de Boisgarnier, ou plutôt celle de Boisgarnier est du courrier précédent; sa réponse m'a fait beaucoup de plaisir. Je vois qu'elle est drôle de corps avec beaucoup d'esprit et une ame droite; mais si j'étais pour la moindre chose dans le froid qui règne entre son protégé et elle, et si ce qui s'est passé entre le docteur et moi fait le motif des points où ils ne sont pas d'accord, je dis d'avance que je fais remise entière de mon ressentiment, et qu'elle fera très bien de ne le tenir, quant à elle, que pour son propre compte; car, quelque opinion que cet ami ait de moi, quelque comparaison qu'il en fasse avec ses propres qualités, je n'aurai pas de bruit avec lui. La seule chose capable de m'émouvoir est qu'il dise du mal de mon cœur, je lui passe de penser peu de bien de mon esprit; le premier sera toujours à son service, et le second prêt à l'étriller, quand il le méritera. Lorsque je lui dis son fait, c'est toujours sans amertume, je ne veux point l'offenser. Chacun n'a-t-il pas sa bosse?

Loin, loin, Momus! La mordante satire
N'entre jamais dans les plans que je fais,
Quand la gaieté vient m'inspirer d'écrire
Ou d'ébaucher en trois coups des portraits.

« Ainsi, loin que j'apprenne avec plaisir que nos amis se conviennent peu, j'en ressens une espèce de chagrin, car le Miron ne manque d'aucune des qualités solides qui doivent faire le bonheur d'une honnête femme, et si ma Boisgarnier était moins touchée de cela que rebutée par le défaut de quelques frivoles agrémens, qui même ne lui manquent pas, à tout considérer, je dirais que Boisgarnier est un enfant qui n'a pas encore acquis l'expérience qui fait préférer le bonheur au plaisir; et, pour dire au vrai ce que je pense, je crois qu'il a raison de se préférer à moi en bien des choses sur lesquelles je ne me sens ni sa vertu ni sa constance, et ces choses-là sont d'un grand prix quand il s'agit d'une union pour la vie. Ainsi j'invite ma Boisgarnier à n'envisager notre ami que sur ce qu'il a d'infiniment estimable, et bientôt l'affaire se civilisera. J'ai été furieux contre lui pendant vingt-quatre heures; cependant, état à part, il n'y a pas un homme que je lui préférasse pour être mon associé ou mon beau-frère. J'entends bien ce que Boisgarnier peut dire. Oui, il joue de la vielle, c'est vrai : ses talons sont trop hauts d'un demi-pouce, il frise le ton quand il chante, il mange des pommes crues le soir, il prend des lavemens aussi crus le matin, il est froid et didactique quand il jase, il a une cer-

taine gauche de méthode à tout, qui, à la vérité, peut faire donner du pied au c... à un amant par une coquette du Palais-Royal; mais les bonnes gens de la rue de Condé se gouvernent par d'autres principes : une perruque, un gilet, des galoches ne doivent faire chasser personne, quand le cœur est excellent et l'esprit de mise. Adieu, Boisgarnier, voilà un long article pour toi. »

En lisant cet éloge un peu meurtrier des qualités morales du pauvre Miron au détriment de ses qualités brillantes, on a besoin de se souvenir que Beaumarchais déclare plus haut que les frivoles agrémens ne lui manquent même pas, et en effet ils ne lui manquent pas. Le Miron, à en juger par sa correspondance, s'il est un peu pédant, n'est nullement sot. Le goût de la poésie et des beaux-arts qui règne dans la famille Caron ne lui est point étranger. Voici une épître de lui assez bien tournée pour un avocat en parlement, et qui nous offre un assez joli portrait de Mlle de Boisgarnier. Expliquons d'abord les motifs de l'épître. On se rappelle que M. de Miron a reçu de ses pères le nom de *Janot*, et que Mlle de Boisgarnier s'appelle Janette ou Tonton. Elle a pris en haine ce nom vulgaire et ne veut plus être fêtée le jour de la Saint-Jean. C'est dans cette circonstance que l'amoureux avocat Janot de Miron plaide pour son saint et parle en ces termes :

BOUQUET A JANETTE.

Eh quoi! tu veux, chère Tonton,
Faire une injure à ton patron!
Serait-ce caprice, inconstance,
Ou ne crois-tu pouvoir avec décence
Porter encor ce joli petit nom
Qu'on te donna dans ton enfance?
Quand tu dis oui, je ne dis jamais non....
Cherchons donc.....

Et après avoir passé en revue tous les noms poétiques, l'avocat Miron conclut ainsi :

. . . . . .
Je sais que tu tiendrais pour le nom de Corinne,
Et j'adopterais bien ton choix,
Pour célébrer cette grace enfantine,
Ces charmes ingénus de ta gentille mine
Spirituelle autant que fine,
Ces traits saillans et naïfs à la fois
De ton humeur vive et badine,
Ces sons harmonieux d'une harpe divine,
Qui semble être sensible aux accens de ta voix,
Et tour à tour sous tes doigts,
Nous ravit et nous lutine.....
Mais pourquoi te débaptiser?
C'est un peu tard s'en aviser;

Et puis, au bon saint Jean faire quitter la place,
Ce serait, surtout en ce jour,
Lui jouer un fort vilain tour.....
J'ai quelques droits pour te demander grace :
Mes pères m'ont transmis le nom d'un farfadet,
Une espèce de sobriquet
Sorti de l'antichambre ou plutôt du village;
Enfin, pour tout dire en un mot,
Le vrai nom d'un petit marmot.
Eh bien! je crois, en homme sage,
Devoir braver le persiflage
Et me contenter de mon lot.
Je serais volontiers Pierrot
Si tu voulais être Perrette,
Et toujours je serai Janot
Si tu veux être ma Janette.

La constance de Janot fut enfin récompensée par Janette. Mlle de Boisgarnier, convenablement dotée par son frère, épousa en 1767 M. de Miron, que l'influence de Beaumarchais fit plus tard nommer secrétaire des commandemens du prince de Conti.

Mme de Miron recevait très bonne compagnie. Je vois dans le manuscrit de Gudin que l'abbé Delille notamment lisait chez elle ses vers inédits. Elle jouait son rôle avec esprit dans des parades composées par Beaumarchais, dont il reste dans ses papiers un échantillon assez curieux, sous le titre de *Jean-Bête à la foire* (1).

Ces parades se représentaient au château d'Étioles, chez M. Le Normand d'Étioles, le mari de Mme de Pompadour. On y voyait figurer, avec la sœur de Beaumarchais, la comtesse de Turpin, Préville, Dugazon et Feuilly de la Comédie-Française. Mme de Miron fut enlevée jeune encore à sa famille et à ses amis; elle mourut en 1773 (2).

(1) Cette parade inédite de Beaumarchais peut rivaliser avec les meilleures de Collé; elle a toute la verve grotesque du genre, toute la spirituelle effronterie d'équivoques et de quolibets qui le caractérise. Le goût général au XVIIIe siècle pour cette sorte d'ouvrages est un signe du temps. On a de la peine aujourd'hui à se représenter des femmes du monde, et souvent du très grand monde, aimant à débiter sur des théâtres de société des gaudrioles en langage poissard. — Peut-être aussi sommes-nous devenus plus réservés... en paroles seulement.

(2) De son mariage, Mme de Miron ne laissa qu'une fille, personne distinguée, qui tenait de sa race un goût passionné pour les arts, les vers, et surtout les chansons. On la nommait dans la famille la *Muse d'Orléans,* parce qu'elle était établie à Orléans, où elle fut mariée et dotée par son oncle Beaumarchais. — Elle a laissé un fils, M. Phalary, aujourd'hui conseiller à la cour d'appel d'Orléans.

II. — ENFANCE DE BEAUMARCHAIS. — SON ÉDUCATION. — BEAUMARCHAIS HORLOGER. — PREMIER PROCÈS.

On connaît maintenant la famille obscure, mais intéressante d'où sortit l'auteur du *Mariage de Figaro*. On a pu apprécier les traits saillans de cette race de petite bourgeoisie, cultivée, raffinée, aimant les arts, les belles manières, le bel esprit, recherchant le contact de l'aristocratie, tendant naturellement à s'élever, et déjà toute préparée au régime de l'égalité. Ce régime, il faut bien l'avouer, semble avoir eu jusqu'ici pour résultat d'abaisser les classes supérieures de la société sans grandir dans la même proportion, sous le rapport des sentimens et de l'intelligence, la classe intermédiaire à laquelle appartenait l'horloger Caron. Aussi je crois ne m'être pas trompé en disant qu'on retrouverait difficilement aujourd'hui quelque chose d'analogue dans une sphère sociale aussi modeste.

Seul garçon dans une famille qui comptait cinq filles, le jeune Caron fut naturellement élevé en enfant gâté; son enfance n'eut rien de cette tristesse rêveuse qui se rencontre quelquefois dans le caractère des hommes doués du génie comique; elle fut gaie, folâtre, espiègle, elle fut la parfaite image de son talent et de son esprit. Dans la préface de son drame de *Cromwell*, pour prouver la nécessité d'allier le comique au tragique, M. Victor Hugo insiste sur ce fait, que ce contraste se rencontre dans les poètes eux-mêmes. « Ces Héraclites, dit-il, sont aussi des Démocrites; *Beaumarchais était morose*, Molière était sombre, Shakspeare mélancolique. » J'en suis fâché pour l'axiome de M. Victor Hugo : s'il est applicable à Molière et peut-être à Shakspeare, il ne saurait en aucune façon s'appliquer à Beaumarchais. Que dans le cours de l'existence la plus orageuse l'auteur du *Mariage de Figaro*, surtout à l'époque de sa vieillesse, ait eu des momens de mélancolie, cela est incontestable; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que de tous les hommes qui ont tenu une plume, il est peut-être le dernier auquel puisse s'adapter l'épithète de *morose;* ce qui le distingue au contraire, non-seulement comme écrivain, mais comme homme, c'est précisément la faculté, qu'il possédait à un degré peut-être unique, de conserver presque toujours, dans les circonstances les plus sombres, les plus douloureuses, une sérénité extraordinaire, un fonds de gaieté intarissable et imperturbable. On connaît le mot de Voltaire sur Beaumarchais obligé de se défendre d'avoir empoisonné ses trois femmes, bien qu'il n'eût été encore marié que deux fois : « Ce Beaumarchais n'est point un empoisonneur, il est trop *drôle*. » Le mot eût été plus rigoureusement juste si Voltaire eût dit: il est trop *gai*, et il parle plus exactement ailleurs quand il ajoute : « Je persiste à croire qu'un homme si *gai* ne peut être de la famille de Locuste. » Ce qui caractérise en effet

Beaumarchais, ce qui empêche de le ranger soit dans la famille de Locuste, soit dans la catégorie des comiques moroses, ce n'est pas tant la *drôlerie*, qui peut être artificielle et plus ou moins forcée, que la gaieté, la gaieté franche et vive, pas toujours irréprochable sous le rapport du goût, mais toujours empreinte de cette verve sincère qui tient au naturel plus encore qu'à l'esprit. Beaumarchais donc, n'en déplaise à M. Victor Hugo, naquit et vécut foncièrement gai.

C'est ainsi qu'il nous apparaît dans une correspondance intime qui embrasse plus de cinquante ans; il va cependant nous apprendre tout à l'heure qu'à treize ans il a eu l'intention de se tuer par chagrin d'amour; mais on reconnaîtra, je pense, au ton même de son chagrin, que son projet de suicide à treize ans est encore moins sérieux que ce prétendu suicide par lequel on a dit quelquefois qu'il avait terminé ses jours. Le caractère folâtre et espiègle de l'enfance de Beaumarchais est surtout constaté dans les papiers de sa sœur Julie, qui consacre plus d'une page en prose et en vers à raconter les fredaines de son jeune frère. Parmi ces tableaux, je n'en citerai qu'un, en très mauvais vers, parce qu'il paraît le plus ancien, le plus rapproché du temps qu'il décrit. La composition de cette petite pièce rèmonte à une époque où Beaumarchais n'était encore qu'un jeune apprenti horloger, car il y est appelé *Caron*. Julie débute ainsi à la façon de *l'Éneide* ou de *la Henriade :*

Je chante ces temps d'innocence
Et ces plaisirs de notre enfance
Si vifs et toujours partagés
Avec nos amis Bellangé.

Il est incontestable que la rime n'est pas riche, et que le talent poétique de Julie n'en est encore qu'à ses débuts; suit un tableau des escapades du jeune Caron, que sa sœur nous montre *fait comme un diable,* dirigeant une bande de petits vauriens des deux sexes, toujours prêts soit à dévaliser l'office, malgré la résistance de Margot la cuisinière, soit à troubler, le soir, au retour de la promenade, le sommeil des pacifiques habitans de la rue Saint-Denis. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette pièce de vers, c'est un passage qui nous prouve que, par une sorte d'instinct prophétique, Beaumarchais, prédestiné aux procès, appelé à faire sortir d'une série de procès sa fortune et sa célébrité, affectionnait particulièrement dans ses jeux d'enfant le genre d'occupation qui devait remplir sa vie. Seulement ce n'est pas comme plaideur que le futur adversaire de Goëzman figure dans le tableau de sa sœur Julie, c'est comme juge.

Là, dans un fauteuil peu commode,
Caron, en forme de pagode,
Représentait un magistrat
Par la perruque et le rabat.

Chacun plaidait à perdre tête
Devant ce juge malhonnête
Que rien ne pouvait émouvoir
Que le plaisir de faire pleuvoir
Sur tous ses cliens une grêle
De coups de poing, de coups de pelle,
Et l'audience ne finissait
Qu'après s'être arraché perruques et bonnet.

On le voit, d'après ces mauvais vers, Beaumarchais enfant aimait à faire le Bridoison; seulement c'est un Bridoison un peu plus vif que celui du *Mariage de Figaro;* sa *fa-açon de penser* est beaucoup plus accentuée. Il ne faudrait pas croire toutefois que l'enfance de Beaumarchais se passât tout entière en folles équipées. Le père Caron, dont on a pu apprécier les sentimens religieux, élevait sa famille très chrétiennement, et travaillait de son mieux, mais en vain, à tourner de ce côté l'esprit de son fils. « Mon père, dit Beaumarchais dans une note inédite, nous menait tous impitoyablement à la grand'messe, et quand j'y arrivais après l'épître, douze sous m'étaient retranchés sur mes quatre livres de menus plaisirs par mois, après l'évangile vingt-quatre sous, après l'élévation les quatre livres, de sorte que j'avais fort souvent un déficit de six ou huit livres dans mes finances. »

Quel genre d'instruction reçut Beaumarchais? où fut-il élevé? quelle fut sa vie d'écolier? Le manuscrit inédit de Gudin, dont j'ai parlé, contient sur ce point le passage suivant : « Je ne sais, dit Gudin, par quelle circonstance le père de Beaumarchais ne le fit étudier, ni à l'université, ni chez les jésuites; ces demi-moines, excellens instituteurs, auraient deviné son génie et lui auraient donné sa véritable direction. Il fut envoyé à l'*Ecole d'Alfort,* il y acquit plus de connaissances qu'on ne cherchait à lui en inculquer; mais ses instituteurs ne soupçonnèrent pas son talent : il l'ignora long-temps lui-même, et se crut destiné à n'être qu'un homme épris de tout ce qui est beau, soit dans la nature, soit dans les arts. Son père le rappela bientôt, résolu de l'élever dans sa profession et de lui laisser un établissement tout formé. » Cette mention par Gudin de l'*Ecole d'Alfort,* sans autre désignation, m'avait d'abord remis en mémoire divers passages du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro,* où le héros est constamment représenté comme un ancien artiste vétérinaire, et je me demandais si par hasard le jeune Caron aurait d'abord été destiné par son père « à attrister, comme dit Figaro, des bêtes malades avant de faire un métier contraire; » mais, l'école vétérinaire d'Alfort n'ayant été fondée qu'en 1767, c'est-à-dire à une époque où Beaumarchais avait trente-cinq ans, cette supposition tombe d'elle-même. Il faut donc conclure du renseignement fourni par Gudin qu'il existait vers 1742, à Alfort, quelque établissement d'éducation étranger à la fois à l'université et à la

compagnie de Jésus, où le père de Beaumarchais aurait placé son fils. Cependant plusieurs lettres de ce dernier laissent quelques doutes sur ce point; dans l'une, il parle de ses promenades dans Paris les jours de sortie, ce qui semblerait indiquer le séjour dans un collége de Paris, à moins qu'on ne le fît venir d'Alfort; dans une autre lettre adressée à Mirabeau en 1790, Beaumarchais raconte qu'à l'âge de douze ans, prêt à faire sa première communion, on le conduisait au couvent des Minimes qui existait alors au bois de Vincennes, et qu'il y avait pris fort en gré un vieux moine qui le sermonnait en assaisonnant ses sermons d'un excellent goûter. « J'y courais, ajoute-t-il, tous les jours de congé. » Ceci n'est peut-être pas en rapport avec le renseignement fourni par Gudin. Cependant on peut encore supposer que l'écolier venait d'Alfort les jours de congé et passait par Vincennes, en se rendant rue Saint-Denis. Ce qui est certain, c'est que Beaumarchais resta peu de temps au collége; il en sortit à treize ans. Je trouve dans ses papiers une pièce curieuse qui sert à la fois à constater ce fait, en même temps qu'elle fournit les moyens de connaître avec précision l'état intellectuel et moral du jeune Caron à l'âge de treize ans, précisément à l'âge de Chérubin.

Un philologue connu par la hardiesse de ses recherches étymologiques prétend que cette création de Chérubin a été empruntée par Beaumarchais à l'un des plus jolis romans du moyen-âge, *le petit Jehan de Saintré.* Je ne sais si Beaumarchais a jamais lu *le petit Jehan de Saintré;* je ne vois pas beaucoup de rapport entre le charmant *damoisel* du XIVe siècle, à qui *la Dame des belles cousines* a tant de peine à arracher son secret, qui a tant besoin d'être encouragé, bien qu'il ait déjà *trois mois plus que seize ans,* et le pétulant vaurien du XVIIIe siècle qui, avec ses treize ans, en conte à Suzanne, à Fanchette, même à la vieille Marceline parce qu'elle est une femme, et qui en conterait très aisément à sa marraine pour peu qu'elle cessât d'être *imposante.* La physionomie de Chérubin est tout-à-fait moderne; il n'y a guère en lui de moyen-âge que sa romance. Pour trouver ce personnage d'adolescent précoce, spirituel et un peu effronté, Beaumarchais n'a pas eu besoin de remonter jusqu'au XIVe siècle : il lui a suffi de consulter ses propres souvenirs et de se peindre lui-même à treize ans, car il a été au complet l'original de Chérubin.

La première production sortie de la plume du vrai Chérubin est une lettre mélangée de prose et de vers écrite par Beaumarchais, à treize ans, à ses deux sœurs en Espagne. Cette pièce inédite est doublement intéressante en ce qu'elle est commentée par l'auteur à soixante-six ans. Une note générale de Beaumarchais-Géronte explique d'abord la lettre de Beaumarchais-Chérubin.

« Premier mauvais et littéraire écrit, par un polisson de treize ans sortant

du collége, à ses deux sœurs qui venaient de passer en Espagne. Suivant l'usage des colléges, on m'avait plus occupé de vers latins que des règles de la versification française. Il a toujours fallu refaire son éducation en sortant des mains des pédans. Ceci fut copié par ma pauvre sœur Julie, qui avait entre onze et douze ans et dans les papiers de laquelle je le retrouve après plus de cinquante ans.

« Prairial an VI (mai 1798). »

Cette note de Beaumarchais a pour but d'excuser ce qu'il y a d'incorrect dans les vers français qu'on va lire. Je doute que l'écolier ait jamais été beaucoup plus fort en vers latins, bien que plus tard dans ses ouvrages il se montre assez prodigue de citations latines. Toujours est-il que, pour apprécier l'étonnante précocité d'esprit, d'instincts et de sentimens qui perce dans cette lettre, le lecteur ne doit pas oublier que c'est un enfant de treize ans qui parle, et un enfant dont l'éducation classique a été un peu brusquée :

Dame Guilbert (1) et compagnie,
J'ai reçu la lettre polie
Qui par vous me fut adressée,
Et je me sens l'ame pressée
D'une telle reconnaissance,
Qu'en Espagne tout comme en France
Je vous aime de tout mon cœur
Et tiens à un très grand honneur
D'être votre ami, votre frère;
Songez à moi à la prière.

« Votre lettre m'a fait un plaisir infini et m'a tiré d'une mélancolie sombre qui m'obsédait depuis quelque temps, me rendait la vie à charge, et me fait vous dire avec vérité

Que souvent il me prend envie
D'aller au bout de l'univers,
Éloigné des hommes pervers,
Passer le reste de ma vie!

« Mais les nouvelles que j'ai reçues de vous commencent à jeter un peu de clair dans ma misanthropie; en m'égayant l'esprit, le style aisé et amusant de Lisette (2) change mon humeur noire insensiblement en douce langueur, de sorte que, sans perdre l'idée de ma retraite, il me semble qu'un compagnon de sexe différent ne laisserait pas de répandre des charmes dans ma vie privée.

A ce projet l'esprit se monte,
Le cœur y trouve aussi son compte,
Et, dans ses châteaux en Espagne,
Voudrait avoir gente compagne
Qui joignît à mille agrémens

(1) On se souvient que la sœur aînée de Beaumarchais s'appelait Mme Guilbert.
(2) La seconde sœur de Beaumarchais, la fiancée de Clavijo.

De l'esprit et des traits charmans;
Beau corsage à couleur d'ivoire,
De ces yeux sûrs de leur victoire,
Tels qu'on en voit en toi, Guilbert.
Je lui voudrais cet air ouvert,
Cette taille fine et bien faite
Qu'on remarque dans la Lisette;
Je lui voudrais de plus la fraîcheur de *Fanchon* (1),
Car, comme bien savez, quand on prend du galon.....

« Cependant de crainte que vous me reprochiez d'avoir le goût trop charnel et de négliger pour des beautés passagères les agrémens solides, j'ajouterai que

Je voudrais qu'avec tant de grace
Elle eût l'esprit de la *Bécasse* (2).
Un certain goût pour la paresse
Qu'on reproche à *Tonton* (3) sans cesse
A mon Iris siérait assez,
Dans mon réduit où, jamais occupés,
Nous passerions le jour à ne rien faire,
La nuit à nous aimer, voilà notre ordinaire.

« Mais quelle folie à moi de vous entretenir de mes rêveries! je ne sais si c'est à cause qu'elles font fortune chez vous que l'idée m'en est venue, et encore de rêveries qui regardent le sexe! moi qui devrais détester tout ce qui porte cotillon ou cornette, pour tous les maux que l'espèce m'a faits (4)! Mais patience, me voici hors de leurs pattes; le meilleur est de n'y jamais rentrer. »

Le reste de la lettre n'est pas d'un goût très délicat, il y a même des passages qu'il serait difficile de citer textuellement et qui justifient assez bien la qualification de *polisson* que Beaumarchais se donne ici à lui-même, comme il la donne à Chérubin dans la préface du *Mariage de Figaro*. Ce qu'on vient de lire suffira, je pense, pour établir la parenté entre le page du comte Almaviva et le fils de l'horloger Caron. L'enfant en était là à treize ans, lorsque son père interrompit ses études pour le consacrer tout entier à l'horlogerie. Sous sa direction, il apprit à faire des montres, *à mesurer le temps*, comme il disait plus tard. Nous verrons en effet que cette mesure exacte du temps et des circonstances fut toujours son principal élément de force et de succès.

Toutefois on se doute bien que le Chérubin de la rue Saint-Denis

(1) C'est la troisième sœur de Beaumarchais.

(2) C'est Julie, la quatrième sœur et la plus spirituelle, nommée la *Bécasse* par antiphrase.

(3) La cinquième sœur de Beaumarchais, depuis Mme de Miron.

(4) Au sujet de ce passage, écrit à treize ans, le vieux Beaumarchais ajoute en note : « J'avais eu une folle amie qui, se moquant de ma vive jeunesse, venait de se marier. J'avais voulu me tuer. » Le ton de la lettre nous rassure beaucoup sur cet accès de désespoir amoureux.

dut avoir une adolescence un peu fougueuse, et que l'apprenti horloger ne fut pas constamment le modèle des apprentis. A un penchant effréné pour la musique, qui lui faisait négliger sa profession, il joignait d'autres goûts moins innocens, et le père Caron eut quelque peine à mâter ce caractère impétueux et dissipé. Dans un des nombreux pamphlets qui plus tard bourdonnaient sans cesse autour de l'opulence et de la célébrité de Beaumarchais, on le peint, à dix-sept ou dix-huit ans, chassé de la maison paternelle, se livrant au métier d'escamoteur, de joueur de gobelets. C'est là une malice inventée après coup. Il n'y a de vrai dans cette histoire que le fait du bannissement; mais c'était un bannissement simulé. Le père Caron, ne pouvant venir à bout de son fils, se décida un jour à user des grands moyens : il feignit de le chasser du logis, mais sans l'abandonner à lui-même, car le jeune Caron fut recueilli par des parens et des amis qui entraient dans les vues du père. Il écrivit alors les lettres les plus suppliantes. Le père tint bon pendant quelque temps. Enfin, quand il jugea la leçon suffisante, il se laissa vaincre par les prières de la mère, des sœurs, des cousins, des amis de l'exilé, et le traité de paix entre lui et son jeune fils se conclut aux conditions suivantes, qui donneront une idée de la force que conservaient encore au XVIIIe siècle l'autorité paternelle et la dignité professionnelle dans les classes les plus humbles, en même temps qu'elles permettront d'apprécier au juste et sans exagération les méfaits du jeune apprenti. Voici la lettre par laquelle le père annonce à son fils qu'il lui permet de revenir au logis :

« J'ai lu et relu votre dernière lettre. M. Cottin (1) m'a aussi fait voir celle que vous lui avez écrite. Je les ai trouvées sages et raisonnables; les sentimens que vous y peignez seraient infiniment de mon goût, s'il était à mon pouvoir de les croire durables, parce que je leur suppose un degré de sincérité actuelle dont je me contenterais. Mais votre grand malheur consiste à avoir perdu entièrement ma confiance : cependant l'amitié, l'estime que j'ai pour les trois respectables amis que vous avez employés, la reconnaissance que je leur dois de tant de bontés pour vous, arrachent mon consentement malgré moi, et malgré que je sois persuadé qu'il y a quatre contre un à parier que vous ne remplirez pas vos promesses. Et de là, vous le sentez, quel tort irrémédiable pour votre réputation, si vous me forcez encore à vous chasser!

« Comprenez donc bien les conditions que je mets à votre rentrée : je veux une soumission pleine et entière à mes volontés, je veux de votre part un respect marqué, de paroles, d'actions et de contenance; souvenez-vous bien que, si vous n'employez pas autant d'art à me plaire que vous en avez mis à gagner mes amis, vous ne tenez rien, absolument rien; vous avez seulement travaillé contre vous. Non-seulement je veux être obéi, respecté, mais je veux encore être prévenu en tout ce que vous imaginerez pouvoir me plaire.

« A l'égard de votre mère, qui s'est vingt fois mise à la brèche depuis quinze

(1) C'était un banquier, ami et parent de la famille Caron.

jours pour me forcer à vous reprendre, je remets à une conversation particulière à vous faire bien comprendre tout ce que vous lui devez d'amour et de prévenance. Voici maintenant les conditions de votre rentrée :

« 1° Vous ne ferez, ne vendrez, ne ferez rien faire ni vendre, directement ou indirectement, qui ne soit pour mon compte, et vous ne succomberez plus à la tentation de vous approprier chez moi rien, absolument rien au delà de ce que je vous donne, vous ne recevrez aucune montre de rhabillage ou autres ouvrages, sous quelque prétexte et pour quelque ami que ce soit, sans m'en avertir, vous n'y toucherez jamais sans ma permission expresse, vous ne vendrez pas même une vieille clé de montre sans m'en rendre compte.

« 2° Vous vous leverez dans l'été à six heures, et dans l'hiver à sept; vous travaillerez jusqu'au souper sans répugnance à tout ce que je vous donnerai à faire, j'entends que vous n'employez les talens que Dieu vous a donnés qu'à devenir célèbre dans votre profession. Souvenez-vous qu'il est honteux et déshonorant pour vous d'y ramper, et que si vous ne devenez pas le premier, vous ne méritez aucune considération; l'amour d'une si belle profession doit vous pénétrer le cœur et occuper uniquement votre esprit.

« 3° Vous ne souperez plus en ville, ni ne sortirez plus les soirs, les soupers et les sorties vous sont trop dangereux; mais je consens que vous alliez dîner chez vos amis les dimanches et festes, à condition que je saurai toujours chez qui vous irez, et que vous serez toujours rentré absolument avant neuf heures. Dès à présent, je vous exhorte même à ne me jamais demander de permission contraire à cet article, et je ne vous conseillerais pas de la prendre de vous-même.

« 4° Vous abandonnerez totalement votre malheureuse musique, et surtout la fréquentation des jeunes gens, je n'en souffrirai aucun. L'un et l'autre vous ont perdu. Cependant, par égard à votre faiblesse, je vous permets la viole et la flûte, mais à condition expresse que vous n'en userez jamais que les après-soupers des jours ouvrables, et nullement dans la journée, et que ce sera sans interrompre le repos des voisins ni le mien.

« 5° Je vous éviterai le plus qu'il me sera possible les sorties, mais, le cas arrivant où j'y serais obligé pour mes affaires, souvenez-vous bien surtout que je ne recevrai plus de mauvaises excuses sur les retards, vous savez d'avance combien cet article me révolte.

« 6° Je vous donnerai ma table et 18 livres par mois qui serviront à votre entretien et pour acquitter petit à petit vos dettes. Il serait trop dangereux à votre caractère et très indécent à moi que je vous fisse payer pension, et que je comptasse avec vous des prix d'ouvrages. Si vous vous livrez comme vous le devez au plus grand bien de mes affaires, et que par vos talens vous en procuriez quelques-unes, je vous donnerai le quart du bénéfice de tout ce qui viendra par votre canal; vous connaissez ma façon de penser, vous avez l'expérience que je ne me laisse pas vaincre en générosité; méritez donc que je vous fasse plus de bien que je ne vous en promets, mais souvenez-vous que je ne donnerai rien aux paroles, je ne connais plus que les actions.

« Si mes conditions vous conviennent, si vous vous sentez assez fort pour les exécuter de bonne foi, acceptez-les, et signez en votre acceptation au bas de cette lettre que vous me renverrez; et, dans ce cas, assurez M. Paignon

de toute mon estime et ma reconnaissance, dites-lui que j'aurai l'honneur de lui aller demander demain à dîner, et disposez-vous à revenir avec moi reprendre une place que j'étais bien éloigné de croire que vous occuperiez si tôt et peut-être jamais. »

Conformément aux ordres paternels, le jeune Caron écrit sur le même papier la déclaration suivante :

« Monsieur très honoré cher père,

« Je signe toutes vos conditions dans la ferme volonté de les exécuter avec le secours du Seigneur; mais que tout cela me rappelle douloureusement un temps où toutes ces cérémonies et ces lois étaient nécessaires pour m'engager à faire mon devoir (1)! Il est juste que je souffre l'humiliation que j'ai vraiment méritée, et si tout cela, joint à ma bonne conduite d'ailleurs, me peut procurer et mériter entièrement le retour de vos bonnes graces et de votre amitié, je serai trop heureux. En foy de quoi je signe tout ce qui est contenu dans cette lettre. A. CARON fils. »

Ce coup d'autorité produisit son effet : le fils Caron se piqua d'honneur, se livra sans réserve à l'étude de l'horlogerie, et pour prouver à son père qu'il était capable de devenir le premier dans son art, à vingt ans il avait déjà découvert le secret d'un nouvel *échappement* pour les montres (2). Un horloger alors célèbre, nommé Lepaute, à qui il avait fait confidence de son invention, entreprit de se l'approprier et la fit annoncer comme sienne dans un numéro du *Mercure* de septembre 1753. Il se flattait d'avoir bon marché d'un jeune homme obscur; mais ce jeune homme était un de ces caractères vigoureux et tenaces auxquels on fait difficilement lâcher prise. Nous avons sous les yeux les principales pièces de ce procès peu connu par lequel Beaumarchais débuta dans la vie, et qui fut l'origine de sa fortune et de sa célébrité. Aussitôt que Lepaute eut fait son annonce au *Mercure*, le jeune Caron adressa à ce journal la lettre suivante, qui fut insérée dans le numéro de décembre 1753, auquel je l'emprunte. C'est la première communication de Beaumarchais avec le public, et elle n'a jamais été reproduite.

« J'ai lu, monsieur, avec le dernier étonnement, dans votre numéro de septembre 1753, que le sieur Lepaute, horloger au Luxembourg, y annonce comme de son invention un nouvel échappement de montres et de pendules qu'il dit avoir eu l'honneur de présenter au roi et à l'Académie.

(1) Chérubin, à dix-sept ans, implorant le *secours du Seigneur* pour amadouer l'austérité paternelle, est une assez bonne scène de comédie, d'autant que le jeune drôle laisse percer, dans la phrase qui suit, son dépit d'être traité, selon lui, en enfant; mais, à tout prendre, il y a, ce me semble, dans cette lettre, un ton de respect sincère qui n'est pas trop commun aujourd'hui.

(2) Peut-être n'est-il pas inutile de dire ici qu'on nomme *échappement*, en termes d'horlogerie, le mécanisme qui sert à régulariser le mouvement d'une montre; ce mécanisme en est la pièce la plus délicate et la plus importante.

« Il m'importe trop, pour l'intérêt de la vérité et celui de ma réputation, de revendiquer l'invention de cette mécanique, pour garder le silence sur une telle infidélité!

« Il est vrai que, le 23 juillet dernier, dans la joie de ma découverte, j'eus la faiblesse de confier cet échappement au sieur Lepaute, pour en faire usage dans une pendule que M. de Julienne lui avait commandée et dont il m'assura que l'intérieur ne pourrait être examiné de personne, parce qu'il y adaptait le remontoir à vent qu'il avait imaginé, et que lui seul aurait la clé de cette pendule.

« Mais pouvais-je me persuader que le sieur Lepaute se mît jamais en devoir de s'approprier cet échappement qu'on voit que je lui confiais sous le sceau du secret.

« Je ne veux point surprendre le public, et mon intention n'est pas de le ranger de mon parti sur mon simple exposé; mais je le supplie instamment de ne pas accorder plus de créance au sieur Lepaute, jusqu'à ce que l'Académie ait prononcé entre nous deux, en décidant lequel est l'auteur du nouvel échappement. Le sieur Lepaute semble vouloir éluder tout éclaircissement en déclarant que son échappement, que je n'ai pas vu, ne ressemble en rien au mien; mais, sur l'annonce qu'il en fait, je juge qu'il y est en tout conforme pour le principe, et si les commissaires que l'Académie nommera pour nous entendre contradictoirement y trouvent des différences, elles ne viendront que de quelques vices de construction qui aideront à déceler le plagiaire.

« Je ne mets au jour aucune de mes preuves; il faut que nos commissaires les reçoivent dans leur première force; ainsi, quoi que dise ou écrive contre moi le sieur Lepaute, je garderai un profond silence jusqu'à ce que l'Académie soit éclaircie et qu'elle ait prononcé.

« Le public judicieux voudra bien attendre ce moment; j'espère cette grace de son équité et de la protection qu'il donne aux arts. J'ose me flatter, monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre prochain journal.

« CARON fils, horloger, rue Saint-Denis près Sainte-Catherine.

« A Paris, le 16 novembre 1753. »

Lepaute riposta par une lettre dans laquelle, après avoir étalé avec complaisance le tableau de ses talens, de ses hautes relations et de ses nombreuses commandes, il cherchait à écraser l'obscurité du jeune Caron sous le poids d'un certificat de trois jésuites et du chevalier de la Morlière. Nouvelle lettre de Beaumarchais en janvier 1754, dans laquelle il en appelle derechef à des juges plus compétens, à l'Académie des Sciences. Le débat ayant fait du bruit, le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi, avait en effet chargé l'Académie des Sciences de décider entre ces deux horlogers. La requête de Beaumarchais à l'Académie, dont j'ai la minute, contient ce fragment assez curieux par le ton solennel et respectueux avec lequel le jeune horloger, en digne élève de son père, parle de sa profession :

« Instruit, dit-il, dès l'âge de treize ans, par mon père, dans l'art de l'hor-

logerie et animé par son exemple et ses conseils, à m'occuper sérieusement de la perfection de cet art, on ne sera point surpris que, dès l'âge de dix-neuf ans seulement, je me sois occupé à m'y distinguer et à tâcher de mériter l'estime publique. Les échappemens furent les premiers objets de mes réflexions. Retrancher tous leurs défauts, les simplifier et les perfectionner fut l'aiguillon qui excita mon émulation. Mon entreprise était sans doute téméraire; tant de grands hommes, que l'application de toute ma vie ne me rendra peut-être jamais capable d'égaler, y ont travaillé sans être parvenus au point de perfection tant désiré, que je ne devais point me flatter d'y réussir; mais la jeunesse est présomptueuse, et ne serais-je pas excusable, messieurs, si votre jugement couronne mon ouvrage? Mais quelle douleur si le sieur Lepaute réussissait à m'enlever la gloire d'une découverte que vous auriez couronnée!.... Je ne parle pas des injures que le sieur Lepaute écrit et répand contre mon père et moi, elles annoncent ordinairement une cause désespérée, et je sais qu'elles couvrent toujours de confusion leur auteur. Il me suffira pour le présent que votre jugement, messieurs, m'assure la gloire que mon adversaire veut me ravir, et que j'espère de votre équité et de vos lumières. »

« CARON fils.

« Paris, le 13 novembre 1753. »

L'Académie des Sciences nomma deux commissaires pour instruire ce procès, et, à la suite de leur rapport, qui est fort long et dont je fais grace au lecteur, elle donna complétement gain de cause au jeune Caron par le jugement qui suit :

Extrait des registres de l'Académie royale des Sciences du 23 *février* 1754.

« MM. Camus et de Montigny, qui avaient été nommés commissaires dans la contestation mue entre les sieurs Caron et Lepaute, au sujet d'un échappement dont ils se prétendaient tous deux inventeurs et dont la décision a été renvoyée à l'Académie par M. le comte de Saint-Florentin, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé, le 16 février, que le sieur Caron doit être regardé comme le véritable auteur du nouvel échappement de montres, et que le sieur Lepaute n'a fait qu'imiter cette invention; que l'échappement de pendule présenté à l'Académie le 4 août par le sieur Lepaute est une suite naturelle de l'échappement de montres du sieur Caron; que, dans l'application aux pendules, cet échappement est inférieur à celui de Graham, mais qu'il est, dans les montres, le plus parfait qu'on y ait encore adapté, quoiqu'il soit en même temps le plus difficile à exécuter.

« L'Académie a confirmé ce jugement dans ses assemblées des 20 et 23 février, en foi de quoi j'ai délivré au sieur Caron le présent certificat, avec la copie du rapport, conformément à la délibération du 2 mars.

« A Paris, ce 4 mars 1754.

« Signé : GRAND-JEAN DE FOUCHY,
« Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences. »

Tel fut le premier procès que Beaumarchais gagna comme il devait, plus tard, gagner presque tous les autres. Celui-ci, ayant valu tout

d'abord au jeune artiste une certaine notoriété, il a soin de la cultiver, et, un an après, sous prétexte de rendre justice à un autre horloger nommé Romilly, il adresse au *Mercure* une nouvelle lettre de laquelle j'extrais les passages suivans :

« Paris, le 16 juin 1755. »

« Monsieur, je suis un jeune artiste qui n'ai l'honneur d'être connu du public que par l'invention d'un nouvel échappement à repos pour les montres, que l'Académie a honoré de son approbation et dont les journaux ont fait mention l'année passée. Ce succès me fixe à l'état d'horloger, et je borne toute mon ambition à acquérir la science de mon art. Je n'ai jamais porté un œil d'envie sur les productions de mes confrères : cette lettre le prouve; mais j'ai le malheur de souffrir fort impatiemment qu'on veuille m'enlever le peu de terrain que l'étude et le travail m'ont fait défricher. C'est cette chaleur de sang, dont je crains bien que l'âge ne me corrige pas, qui m'a fait défendre avec tant d'ardeur les justes prétentions que j'avais sur l'invention de mon échappement, lorsqu'elle me fut contestée il y a environ dix-huit mois. . . . . .

« Je profite de cette occasion pour répondre à quelques objections qu'on m'a faites sur mon échappement dans divers écrits rendus publics. En se servant de cet échappemment, a-t-on dit, on ne peut pas faire de montres plates ni même de petites montres, ce qui, supposé vrai, rendrait le meilleur échappement connu très incommode. »

Suivent quelques détails techniques après lesquels Beaumarchais termine ainsi :

« Par ce moyen, je fais des montres aussi plates qu'on le juge à propos, plus plates qu'on en ait encore fait, sans que cette commodité diminue en rien leur bonté. La première de ces montres simplifiées est entre les mains du roi; sa majesté la porte depuis un an, et en est très contente. Si des faits répondent à la première objection, des faits répondent également à la seconde. J'ai eu l'honneur de présenter à Mme de Pompadour, ces jours passés, une montre dans une bague de cette nouvelle construction simplifiée, la plus petite qui ait encore été faite : elle n'a que quatre lignes et demie de diamètre et une ligne moins un tiers de hauteur entre les platines. Pour rendre cette bague plus commode, j'ai imaginé en place de clé un cercle autour du cadran, portant un petit crochet saillant; en tirant ce crochet avec l'ongle environ les deux tiers du tour du cadran, la bague est remontée, et elle va trente heures. Avant que de la porter à Mme de Pompadour, j'ai vu cette bague suivre exactement pendant cinq jours ma pendule à secondes : ainsi, en se servant de mon échappement et de ma construction, on peut donc faire d'excellentes montres aussi plates et aussi petites qu'on le jugera à propos.

« J'ai l'honneur, etc. CARON fils, horloger du roi. »

Cette lettre et la signature prouvent que le jeune Caron a déjà fait un petit bout de chemin; au lieu de signer horloger tout court, il signe maintenant horloger du roi. Il a ses entrées au château de Ver-

sailles, non pas comme musicien, ainsi qu'on l'a écrit souvent, mais d'abord comme horloger, comme fournisseur du roi, des princes et des princesses. Pour compléter le tableau de sa situation à cette époque, j'extrais encore un passage d'une lettre écrite par lui à un de ses cousins, horloger à Londres, en date du 31 juillet 1754.

« J'ai enfin livré la montre au roi, de qui j'ai eu le bonheur d'être reconnu d'abord (1), et qui s'est souvenu de mon nom. Sa majesté m'a ordonné de la monter et de l'expliquer à tous les seigneurs qui étaient au lever, et jamais sa majesté n'a reçu aucun artiste avec tant de bonté; elle a voulu entrer dans le plus grand détail de ma machine. C'est là que j'ai eu lieu de vous rendre beaucoup d'actions de graces du présent de votre loupe, que tout le monde a trouvée admirable. Le roi s'en est servi surtout pour examiner la montre de bague de Mme de Pompadour, qui n'a que quatre lignes de diamètre, et qu'on a fort admirée, quoiqu'elle ne fût pas encore achevée. Le roi m'a demandé une répétition dans le même genre, que je lui fais actuellement. Tous les seigneurs suivent l'exemple du roi, et chacun voudrait être servi le premier. J'ai fait aussi pour Mme Victoire une petite pendule curieuse dans le goût de mes montres, dont le roi a voulu lui faire présent : elle a deux cadrans, et de quelque côté qu'on se tourne, on voit l'heure qu'il est... Souvenez-vous, mon cher cousin, que c'est un jeune homme que vous avez pris sous votre protection, et c'est par vos bontés qu'il ose espérer l'honneur d'être agrégé à la Société de Londres. Quelles obligations ne vous aurai-je pas de vouloir bien vous y employer avec vos amis! »

Ici finit la première période de la vie de Beaumarchais : ce n'est encore qu'un jeune horloger; mais ce jeune horloger sait à la fois se distinguer dans son art, se faire valoir et se défendre. Son coup d'essai est une découverte, et son début dans la polémique, un triomphe sur un adversaire en apparence beaucoup plus redoutable que lui. La destinée de Beaumarchais va changer, mais ses qualités ne changeront pas. L'amour d'une femme va lui ouvrir tout à coup une carrière nouvelle, pour laquelle il ne semblait point fait; il y portera ce mélange de perspicacité, d'énergie, de souplesse et d'opiniâtreté qui le caractérise, et dans une sphère plus vaste, plus élevée, nous retrouverons le lutteur vigoureux et adroit dont nous venons de raconter les premiers travaux et le premier combat.

LOUIS DE LOMÉNIE.

(1) Ce passage indique que Beaumarchais avait déjà vu le roi Louis XV, je ne sais à quelle occasion, sans doute en qualité d'horloger, et peut-être à la suite de sa victoire sur Lepaute devant l'Académie des Sciences.

LE PROBLÈME DE 89.

I. — *Histoire des Principes, des Institutions et des Lois pendant la Révolution française*, par M. F. Laferrière.
II. — *Des Principes de la Révolution française considérés comme principes générateurs du socialisme et du communisme*, par M. Albert Du Boys, ancien magistrat.

Dans les défilés de la Thessalie, aux abords de la route parcourue par les héros et les pasteurs des peuples, l'imagination hellénique avait placé un être indéfinissable. Unissant les deux sexes et les attributs les plus contraires, il attirait les regards par la beauté de ses formes et se livrait sur ses victimes aux plus effroyables cruautés. Ce monstre posait aux voyageurs des problèmes obscurs et terribles comme lui-même. Échouaient-ils dans leurs efforts pour les résoudre, ils disparaissaient dans un gouffre profond. Parvenaient-ils à les deviner, la route de la puissance et de la gloire s'ouvrait devant eux libre et spacieuse.

Cette belle allégorie n'est ni d'un seul pays ni d'un seul siècle : elle exprime la condition permanente à laquelle est attaché le redoutable droit de commander aux hommes. Chaque époque a son problème vital qu'il faut résoudre, son sphinx dont il faut triompher sous peine de périr enlacé par ses étreintes. Toutefois le tourment des grandes perplexités et des longues incertitudes ne pesa peut-être jamais autant que de nos jours sur l'esprit et sur la conscience des peuples. Voici bientôt un siècle qu'une grande révolution est commencée dans les idées, dans les institutions et dans les mœurs, et le terme final de cette transformation semble devenir chaque jour plus éloigné et plus incertain. Enfans de la révolution française, nous ne savons ce qu'est notre

mère, et nous succombons sous les énigmes qu'elle nous pose. Belle à son berceau comme l'espérance, elle laisse bientôt entrevoir, à la manière du monstre antique, la queue du serpent et les griffes du lion. Les plus nobles pensées aboutissent à des crimes qui font pâlir; mais, si en face de ces crimes on est tenté de répudier la cause qui les engendre, l'héroïque dévouement du pays qui continue à la défendre et à souffrir pour elle suspend la malédiction sur les lèvres. La révolution résiste à la fois à l'Europe et à elle-même; elle s'impose à ses adversaires par une force surhumaine aussi difficile à méconnaître qu'à définir. Étrange et mystérieuse épopée qui, mobile dans ses formes autant qu'irrésistible dans son cours, passe de la république à l'empire, de l'empire à la monarchie, pour repasser de la république à la dictature, de telle sorte qu'il est impossible de déterminer si cette ère aboutira finalement au despotisme ou à l'anarchie, à la consécration de tous les droits ou au triomphe des plus brutales passions!

Qu'est-ce que la révolution? De quelle inspiration est-elle issue? Est-elle conforme ou contraire aux développemens légitimes de l'esprit humain, et faut-il la bénir ou la maudire? Y a-t-il une distinction à établir entre les doctrines et les époques révolutionnaires, ou celles-ci se seraient-elles engendrées l'une l'autre comme des conséquences sorties d'un même principe? Ces questions font le tourment de toutes les intelligences; elles sont au fond de toutes nos luttes et de toutes nos divisions, que ces divisions aient pour théâtre l'enceinte législative ou le sanctuaire domestique. Ceux qui pensent avoir pris le plus décidément leur parti dans l'un ou l'autre sens se surprennent parfois en contradiction flagrante avec eux-mêmes, car les intérêts s'élèvent souvent contre les croyances, et les instincts font échec aux préjugés. Tous les esprits sérieux sont donc conduits à aborder spéculativement des problèmes auxquels deux générations déjà mortes à la peine n'ont pu donner une solution pratique. Comme pour attester plus nettement la difficulté d'une pareille œuvre, voici qu'une heureuse coïncidence de publication met en regard des solutions en tous points opposées, bien qu'émanées de cœurs également honnêtes et d'intelligences élevées faisant profession de s'éclairer de la même lumière et de s'inspirer de la même foi.

Aux yeux de l'ancien magistrat qui a écrit le livre des *Principes de la Révolution française*, celle-ci a ouvert une ère de sophismes et de mensonges, entre lesquels il n'est nulle distinction à établir et qu'il faut avoir le courage de répudier intégralement. Les doctrines de 89 ont eu pour corollaires les doctrines de 93, comme celles-ci, à leur tour, ont trouvé leur épanouissement naturel dans le socialisme, qui menace aujourd'hui la civilisation du monde. Mirabeau fut le précurseur de Robespierre, comme ce dernier a été l'inspirateur suprême des rêveurs contemporains, auxquels la force a manqué pour écrire, à

son exemple, leurs utopies avec du sang. La constituante a engendré la convention, non pas seulement par l'effet de l'inexpérience passionnée de ses membres, mais par l'action nécessaire de leurs idées. C'était à la constitution démagogique de Condorcet et de Hérault de Séchelles qu'allaient aboutir les doctrines des auteurs de la déclaration des droits. Le parti constitutionnel marchait, sans s'en douter, tout droit à la république; ses grands seigneurs étaient des démagogues en bas de soie, et Lafayette fut un Santerre qui s'ignorait lui-même. Suivant l'écrivain qui s'est donné la mission d'ajouter une page à l'acte d'accusation commencé par Edmond Burke et continué par Joseph de Maistre, la tentative de 89, antichrétienne par essence, fut inspirée par l'orgueil et soutenue par la cupidité. L'assemblée constituante aurait donc suscité la guerre qui se poursuit aujourd'hui contre l'ordre social sous ses trois aspects principaux : la famille, qui est le lien des hommes dans le temps; la religion, qui est celui des ames dans l'éternité; la propriété, par laquelle l'homme s'associe la nature extérieure et l'élève jusqu'à lui, en lui empruntant pour ses œuvres le plus puissant élément de stabilité. M. Du Boys prétend démontrer que les principales créations de l'assemblée constituante dans l'ordre philosophique et législatif impliquent une atteinte ou patente ou cachée à l'un de ces trois grands principes générateurs des sociétés humaines. La déclaration des droits est le texte principal de ces accusations, qui doivent nous arrêter un moment.

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Commencer par un tel article une œuvre constitutionnelle, c'est, d'après l'honorable écrivain, donner contre soi des armes formidables et préparer le triomphe de l'anarchie. De quelle liberté l'homme jouit-il en naissant? Jeté chétif et nu sur la terre, ne faut-il pas qu'il abrite long-temps son existence sous l'aile maternelle et qu'il se serre contre le sein qui l'a conçu? Plus faible et plus dépendant qu'aucune créature, possède-t-il une autre liberté que celle de ses larmes? Dans les innombrables créations de la nature, rien n'est identique, par conséquent rien n'est égal. Prétendre que tous les hommes naissent égaux, c'est mettre l'enfant au berceau sur le même rang que son père et nier dans sa base la hiérarchie domestique; c'est protester contre la nature elle-même, qui a prodigué partout l'inégalité dans la répartition de la force et de la beauté, comme dans celle de l'intelligence et de la richesse. De quelque côté que l'homme projette ses regards, il aperçoit des droits s'élevant contre les siens, et des bornes posées à cette indépendance dont une législation imprudente et mensongère lui présente le décevant mirage.

Tel est le côté par lequel l'auteur des *Principes de la Révolution* attaque l'œuvre promulguée par la constituante. Il ne livre pas un

moins rude assaut aux généralités théoriques échappées à divers orateurs pour faire remonter jusqu'à cette assemblée la responsabilité du malaise qui trouble aujourd'hui l'Europe. Les hommes les plus éminens de la constituante, moins philosophes que juristes, proclamèrent, d'après les jurisconsultes romains, la maxime que le droit de succession est une création de la loi civile, et que la société ne protége pas seulement la propriété, mais qu'elle la fait naître. Suivant Tronchet, les lois conventionnelles sont la véritable source du droit de propriété et de transmissibilité, double droit institué dans l'intérêt général. De son côté, Mirabeau, dans son célèbre discours posthume sur le système successorial, nie le droit d'appropriation personnelle de la part de l'individu, et semble transformer le propriétaire en usufruitier jouissant dans un intérêt commun, par la volonté et sous la protection de l'état, du fruit de ses travaux, puis le transmettant à ses enfans par l'effet de la même volonté. Or, de tels principes, pris au pied de la lettre, entraîneraient manifestement les plus dangereuses conséquences; car si la volonté de l'état était reconnue et proclamée comme source unique du droit de succéder, si ce droit n'était rattaché à un fait primordial de notre nature, antérieur et supérieur aux institutions écrites, l'état ne serait-il jamais conduit à revêtir de son autorité les utopies qui immolent l'individu à l'espèce, la famille à la société? Lorsqu'on voit ces idées-là, hautement professées trois ans après par Robespierre et par Saint-Just, s'imposer à la convention; quand cette formidable assemblée, armée du droit suprême reconnu à l'état en matière de propriété, se livre à un système de spoliations gigantesques pour assurer le succès de son œuvre révolutionnaire, il devient évident, d'après M. Du Boys, que les doctrines professées par les chefs de la constituante sont la source empoisonnée de laquelle a jailli sur le monde ce déluge de calamités.

Telle est à peu près la série de raisonnemens par lesquels on s'efforce d'établir l'identité des principes de 89 avec ceux de 93 et de confondre dans une réprobation commune des doctrines et des hommes que la conscience publique persiste à séparer. On ne tire pas un moindre parti des banalités métaphysiques sur l'origine de la souveraineté exposées dans la déclaration des droits. Au lieu de chercher la cause des sanglantes perturbations qui suivirent la formation de l'assemblée constituante dans la lutte implacable des rancunes et des intérêts, on la demande à de vagues formules, sans travailler à se rendre compte de ce que celles-ci représentaient alors pour les combattans qui les inscrivaient sur leurs drapeaux.

Cette assemblée a fort souvent mal motivé ses meilleurs actes, car il y avait à cette époque-là plus de droiture de cœur que de droiture d'esprit; mais c'est du fond de la situation plus que de leur texte même

que les maximes politiques tirent leur signification véritable. Or, croit-on de bonne foi qu'en émettant leurs théories de liberté et d'égalité naturelles, les auteurs de la déclaration des droits méconnussent et entendissent contester la différence que la nature a mise entre un père et son fils, entre l'enfant au berceau et l'homme dans sa force, entre l'être intelligent et le crétin? Pense-t-on qu'en se bornant à reproduire, avec quelques ornementations oratoires, la vieille maxime des jurisconsultes romains, Mirabeau, Tronchet et Cazalès lui-même (car, dans le grand débat sur le système des successions, l'orateur de la droite professa, quant à l'origine du droit successorial, la même doctrine que ses collègues), pense-t-on, dis-je, que ces esprits éminens aient entendu réserver à l'état la faculté de dissoudre à son gré la famille en brisant son moule essentiel, la propriété héréditaire? Si la royauté disparut dans la tempête, fut-ce parce que l'article 3 de la déclaration établissait que tout pouvoir émanait de la nation et en était une délégation directe? Qui oserait dire que la métaphysique des membres du comité de constitution a été plus funeste à la monarchie que la lâcheté du parti constitutionnel et la fébrile ambition de la gironde?

La constituante n'eut au fond qu'une seule pensée, celle de rompre avec la société antérieure, et c'est pour cela qu'elle voulut organiser la France moins sur des formes nouvelles que sur des principes nouveaux. Lorsqu'elle mettait en avant la doctrine de l'égalité naturelle des hommes entre eux, cette doctrine n'avait qu'un sens, celui d'une protestation contre le vieil ordre social primitivement constitué par la conquête. Par le seul effet de son origine, qui avait établi une différence générique entre la race conquérante et la race conquise, cet état de choses, très modifié sans doute par les événemens et par les siècles, avait continué jusqu'au jour de sa chute, sinon à parquer les hommes en castes, du moins à les diviser en ordres moins distincts par leurs attributions politiques que par la naissance même de leurs membres. Les constituans n'ignoraient pas plus que l'honorable M. Du Boys que l'enfant a besoin pour vivre du lait de sa mère, et que les sots ne sont pas dans le monde sur le même pied que les gens d'esprit. En déclarant que tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits, ils prétendaient établir tout simplement qu'il n'y aurait désormais aucun privilége politique attaché à la naissance; cela n'avait ni un autre sens ni une autre portée. Quand les jurisconsultes de 89 proclamaient avec éclat les maximes empruntées au Digeste sur l'autorité de la loi civile, c'était pour atteindre dans sa base le régime féodal, sous l'empire duquel la propriété s'était organisée dans la presque totalité de la France, et qui, jusqu'en 1789, continuait encore à la régir. Enfin, quand les publicistes de cette époque opposaient la souveraineté populaire au droit antérieur de la royauté, ils songeaient moins à affaiblir qu'à transformer une

institution consacrée par les respects de tous : ils aspiraient à trouver pour elle, dans le consentement national, des racines qu'ils ne voulaient plus chercher dans l'antique hiérarchie seigneuriale, dont la royauté était le faîte. La lutte contre l'ordre social constitué par l'histoire fut la préoccupation constante et comme la fatalité de cette grande assemblée. Cette lutte contre les souvenirs fut poursuivie avec un tel acharnement et une passion si exclusive, qu'on prit malheureusement le change sur les périls les plus prochains, et qu'on épuisa contre le passé une énergie qu'il aurait fallu employer à sauvegarder l'avenir. De là toutes les fautes de l'assemblée et tous les malheurs de la France. Pour avoir le sens véritable des actes et des paroles de ce temps, il faut donc se reporter à cette constante obsession de la pensée publique, qui fut pour la constituante l'occasion d'assez d'erreurs pour qu'on ne lui prête pas par surérogation des absurdités.

Lorsqu'on prétend juger une assemblée qui tient une si grande place dans l'histoire par les créations qui lui survivent non moins que par les ruines qu'elle a faites, il faut embrasser ses actes dans leur ensemble. C'est par les œuvres de la constituante que la France respire et qu'elle se meut depuis soixante années; celles-ci sont encore la base de tout notre système administratif et financier; c'est sur elles qu'ont été élevés nos codes imités ou enviés par l'Europe. La nation a passé tour à tour des gouvernemens révolutionnaires aux gouvernemens de réaction, ballottée des uns aux autres comme par une série d'ondulations régulières; mais, durant les agitations qui ont si souvent changé la forme extérieure du pouvoir, 89 est resté pour elle comme le centre de gravité où elle aspire, et sur lequel les gouvernemens les plus contraires s'efforcent tour à tour de s'asseoir, pour trouver un point d'appui dans la conscience publique. Il y a dans cet éclatant accord de tous les pouvoirs que la France s'est donnés, si divers qu'ils soient par leurs actes, quelque chose qui révèle l'ame même de la nation. Le pays ne saurait abdiquer 89 sans s'abdiquer lui-même, car la pensée publique y remonte à grand'peine au-delà de cette date, et c'est à celle-ci que se reportent toutes les institutions administratives et judiciaires qui ont marqué pour jamais la France à leur empreinte.

Cependant, si nous ne pouvons avec M. Du Boys condamner l'assemblée constituante pour crime de socialisme, il ne nous est pas moins impossible de nous associer à l'apologie ardente et presque sans réserve entreprise par M. Laferrière. Nous avons établi dans ce recueil même (1) quel compte terrible cette assemblée doit à l'histoire pour les catastrophes préparées par son imprévoyance et pour ses attentats systématiques contre ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes : la foi et la conscience. En vain voudrait-on contraindre la postérité à s'incliner

(1) *La Bourgeoisie et la Révolution française,* deuxième partie, nº du 15 mai 1850.

devant une sagesse qui n'a pas su ménager à son œuvre quelques mois de durée et qui a creusé avec une aveugle obstination l'abîme dans lequel cette œuvre devait nécessairement s'engloutir; plus vainement encore voudrait-on faire envisager l'assemblée qui suscita gratuitement le schisme pour en faire sortir la persécution comme la plus haute expression de la pensée chrétienne dans le monde moderne.

Suivant l'auteur de l'*Histoire des Institutions et des Lois pendant la Révolution française,* deux grandes écoles philosophiques, qui portent dans leur sein à travers le cours des siècles les deux doctrines opposées du spiritualisme chrétien et du matérialisme païen, avaient concouru à former, par une expansion puissante, l'opinion du XVIIIe siècle, et l'histoire de ce siècle, résumée dans la révolution française, ne serait que celle de la lutte entre ces deux doctrines. Les deux écoles auraient, d'après M. Laferrière, successivement triomphé au milieu des déchiremens de l'époque révolutionnaire, et une idée philosophique domine chaque période de la révolution. En 1789, l'idée spiritualiste, issue de la civilisation chrétienne, et dont Montesquieu lui semble l'interprète le plus éclatant, règne sans conteste, et, pendant deux années, elle se reproduit dans les doctrines et dans les faits; en 1793, le matérialisme l'emporte et s'efforce de ressusciter toutes les créations du vieux monde. Enfin en 1802 la régénération de la France s'opère par l'union de l'esprit catholique avec l'esprit philosophique, et le consulat réalise l'œuvre de la constituante. L'histoire législative de la révolution se diviserait donc en trois périodes : l'une éminemment spiritualiste et chrétienne dans son principe, l'autre matérialiste et païenne dans ses sources, la troisième toute d'application et profondément catholique dans son esprit.

Cette distinction a sans doute l'avantage de diviser d'une manière tranchée l'ère révolutionnaire et de concentrer avec plus de netteté et de précision, ici les éloges, là les malédictions de la postérité; mais, comme toutes les divisions générales, elle est moins vraie qu'elle ne semble l'être. Si l'assemblée nationale a subi le plus souvent, même sans le soupçonner, l'inspiration du génie chrétien, combien de fois n'a-t-elle pas agi sous une inspiration directement contraire! Lorsque la constituante donnait pour corollaire à l'égalité naturelle des êtres l'égalité devant la loi, quand elle travaillait à substituer à une aristocratie fondée sur des souvenirs de conquête et des antipathies de castes une hiérarchie accessible et mobile, dont la valeur personnelle serait la base, elle accomplissait en effet une œuvre dont l'heure était marquée du doigt divin sur le cadran des âges. L'église l'avait secondée par sa lutte contre l'empire, la royauté française par son duel de huit siècles avec la féodalité. Saint Ambroise opposant à l'enivrement de la suprême puissance le cri des faibles et des petits, Grégoire VII faisant

au nom du droit reculer par toute l'Europe la tyrannie armée du sceptre et du glaive, saint Louis brisant par sa politique et par son épée les mailles du réseau qui enlaçait les peuples, et, par de salutaires usurpations, étendant les droits du trône afin de leur en attribuer le bénéfice, — tous les princes de son sang travaillant à relever les populations de leur abaissement séculaire et à préparer la triple unité des lois, des races et du territoire, — tels furent les prédécesseurs des constituans dans la carrière dont ils atteignirent l'extrême limite, en la dépassant bientôt après dans l'élan d'une impétueuse ardeur.

Par ses expansions successives au sein des races conquises, la pensée chrétienne avait provoqué de siècle en siècle les diverses transformations de l'état social. Le mouvement de 89 était donc le terme prévu et nécessaire de la révolution politique à laquelle tant de générations avaient concouru. Aussi l'histoire atteste-t-elle que le clergé sanctionna par son chaleureux concours dans le pays, dans les bailliages et jusqu'au sein de l'assemblée nationale, l'œuvre finale de l'émancipation publique, et qu'aucun corps ne seconda d'abord plus loyalement la révolution qui s'opérait dans la constitution du pouvoir, dans l'ensemble des lois civiles et des institutions administratives, par la substitution d'un principe de droit écrit à un principe de tradition historique; mais côte à côte avec l'idée chrétienne cheminait une idée philosophique que la société du XVIIIe siècle portait dans ses flancs comme un ver rongeur, et qui se résumait dans la négation absolue de l'ordre surnaturel. Les hommes de 89 subirent tour à tour et parfois simultanément une double influence qui interdit de caractériser cette première période de la révolution française par un seul trait, comme voudrait le faire M. Laferrière. Lorsqu'à la voix de Mirabeau, improvisé théologien, l'assemblée constituante poursuivait le clergé dans sa discipline et sa hiérarchie, et qu'une majorité aveugle autant que passionnée accueillait les sarcasmes lancés des hauteurs du scepticisme et du dédain, elle n'agissait pas apparemment sous l'impulsion d'une pensée chrétienne. En allumant sans nul prétexte le feu destiné à la dévorer bientôt elle-même, l'assemblée nationale cédait, non point à des rancunes jansénistes, qui n'intervinrent que plus tard dans l'œuvre désastreuse de la constitution civile, mais aux incurables antipathies que nourrissait contre le christianisme l'école dont la plupart de ses membres avaient sucé le lait. Lorsque la convention versait à torrens le sang du clergé catholique, elle suivait le cours de la pensée qui avait inspiré la constituante; l'une avait provoqué les résistances, l'autre tentait de les briser, et c'était assurément sur ceux qui avaient imposé des prescriptions impossibles qu'il fallait faire retomber tout le sang que de généreux refus faisaient couler.

M. Laferrière passe rapidement, et peut-être est-ce un peu pour le

besoin de sa cause, sur les brûlantes questions qui allèrent susciter au fond des provinces, jusqu'alors parfaitement paisibles, les premières résistances sérieuses à la révolution. Il s'arrête davantage sur la confiscation des biens du clergé; mais il attache un si grand prix à ce que rien ne vienne trancher avec la couleur spiritualiste et religieuse dont il revêt la première partie de son tableau, que cette préoccupation systématique va jusqu'à fausser, en ce qui touche ce grand acte de spoliation, la rectitude toujours si éclairée de son jugement.

La propriété résultant, selon le savant professeur, du rapport des choses avec les personnes, le clergé avait pu posséder sous la monarchie féodale, parlementaire et absolue, parce qu'il était un ordre dans l'état et une *personne morale:* il y avait alors un lien possible entre la chose et la personne, et la propriété du clergé reposait sur ce rapport; mais la révolution de 1789 avait détruit cette base fondamentale de son droit de propriété, car, par la déclaration des droits et par la loi sur les assemblées de bailliages, le clergé avait cessé de former un ordre, et le principe d'individualité avait pris la place du principe de corporation. « Les membres du clergé n'étaient plus que des individus, citoyens et fonctionnaires publics. Le rapport de la chose à la personne, qui avait dans le passé soutenu la propriété, n'existait plus et n'était plus possible; donc les biens avaient perdu leur légitime propriétaire. Le propriétaire alors, quel était-il? L'état, par droit de déshérence, car l'état comprend toutes les corporations dans son vaste sein, et recueille nécessairement la succession des personnes morales qui ne sont plus. » M. Laferrière déclare qu'à ses yeux ce principe est la raison décisive, l'*ultima ratio* de la main-mise de l'état et qu'il élève le fait révolutionnaire à la hauteur du droit.

Il y a dans cette série de déductions d'étranges lacunes et des affirmations plus étranges encore. Que la nation eût le droit, en changeant sa propre constitution, de dépouiller le clergé de ses attributions politiques et de cesser de le considérer comme un ordre, je l'accorde; qu'elle eût même la faculté de lui refuser pour l'avenir la qualité de corporation et le droit garanti à toute personne morale de recevoir et de posséder, on peut l'accorder encore; mais je demande au savant professeur comment un changement de situation qui n'affecte que l'avenir pourrait, sans une rétroactivité monstrueuse, atteindre des droits antérieurement créés et infirmer des propriétés possédées durant des siècles sous la garantie de vingt générations? La loi peut refuser à des intérêts collectifs le droit de se constituer en personne civile, elle peut même, dans un intérêt public, à l'expiration du délai fixé à une société autorisée, ne plus lui reconnaître cette qualité pour l'avenir; mais ce refus donnerait-il à l'état le droit de s'emparer par déshérence des propriétés collectivement acquises à l'ombre de sa

protection, et lui suffirait-il par hasard de dissoudre des sociétés industrielles pour en hériter? D'ailleurs, les propriétés ecclésiastiques n'avaient aucun caractère collectif; tous ces biens avaient eu, au moment même où leurs propriétaires primitifs s'en étaient spontanément dessaisis, une destination spéciale et déterminée, fort indépendante de la position du clergé dans la constitution de l'état. Les donateurs n'avaient point donné à l'église catholique en général, mais à telle église, à tel chapitre, à tel monastère, et toujours dans la double intention, exprimée ou sous-entendue, d'aider à la célébration du culte et d'assister les pauvres du surplus. « On nous a donné nos biens, disait l'abbé Maury dans la grande discussion du mois de décembre 1789; les actes de donation existent; ce n'est point à la nation qui n'est, comme le clergé lui-même, comme les hôpitaux, comme les communes, qu'un corps moral, ce n'est pas même au culte public, que ces dons ont été faits : tout a été individuel entre le donateur qui a légué et l'église locale qui a reçu; on ne connaît aucun don générique fait à l'église. »

Le clergé français possédait donc, appuyé sur tous les titres qui rendent la propriété incontestable et sacrée. Sur ce terrain-là, M. Du Boys est inexpugnable, et M. Laferrière au contraire donne prise à des attaques auxquelles il s'est manifestement exposé, beaucoup moins pour défendre les actes de 1790 en eux-mêmes que pour protéger l'assemblée dont ils émanent contre les trop justes reproches de la postérité. Non, la période révolutionnaire de 89 à 91 ne fut point dominée par une inspiration religieuse, quoique le sens primitif de ce grand mouvement d'émancipation et d'égalité ait été essentiellement chrétien; une œuvre chrétienne en elle-même a été accomplie par des hommes sans croyances, et cette grande contradiction qui a été l'écueil du passé continue à demeurer celui de l'avenir.

Cette réserve faite vis-à-vis de l'auteur de l'*Histoire des Institutions et des Lois*, on ne saurait trop louer l'habileté d'analyse et la rectitude d'esprit qui ont présidé à la composition de ce livre, manuel substantiel de notre plus grande période législative. Des deux termes proclamés par la révolution comme son programme et sa devise, M. Laferrière établit que l'*égalité* seule a été sérieusement fondée parmi nous, et que la *liberté* cherche et cherchera probablement long-temps encore ses garanties et ses formes définitives. Il attribue judicieusement cette différence à ce que la révolution, dans l'ordre politique, a procédé par des théories absolues et en rompant complétement avec tout le passé, tandis que, dans l'ordre civil, elle a constamment procédé par transaction. Il faut remarquer en effet que l'assemblée constituante, malgré l'entraînement alors général vers la théorie, ne s'est jamais départie, en matière civile, d'un respect profond pour la tradition et pour les droits antérieurs, et que son plus grand titre aux yeux de la postérité sera

d'avoir admirablement combiné dans les questions non politiques l'originalité née du principe de la révolution avec la tradition coutumière tempérée par l'esprit du droit romain. C'est par là que son œuvre a poussé de si profondes racines et qu'elle défie des anathèmes impuissans contre un principe d'indestructible vitalité. Le côté pratique et permanent des travaux de cette période n'a jamais été mis dans un jour plus éclatant que par le livre de M. Laferrière. Je voudrais esquisser ce tableau dans ses traits principaux pour montrer tout ce qu'il y avait de puissance dans la révolution française et de durée dans ses œuvres lorsqu'elle restait une pensée nationale, au lieu de se faire la servile copiste du *Contrat social :* ce sera la plus éclatante réponse à ceux qui prétendent établir que dans sa législation civile l'assemblée constituante fut inspirée par un principe hostile au droit de propriété.

L'action de la révolution dans l'ordre civil peut être envisagée sous trois rapports principaux : 1° avec les personnes, 2° avec les propriétés, 3° avec la famille.

Le but de l'assemblée constituante, dans ses décrets sur la condition des personnes, fut d'établir entre elles la plus parfaite égalité, non point en attribuant à tous les mêmes avantages, mais en leur assurant les mêmes moyens pour défendre ceux que la nature leur avait procurés. La première application de cette pensée fut de fonder l'unité des juridictions et de supprimer du même coup et les servitudes et les priviléges personnels. Personne ne put dorénavant se prévaloir de droits particuliers pour se soustraire à l'action des pouvoirs publics, et l'on ne put non plus se prévaloir contre personne des droits féodaux ou régaliens qui, en 1789, limitaient encore en plusieurs points la liberté naturelle.

On fit une distinction fondamentale entre les droits dérivés de la féodalité. Celle-ci fut divisée en deux époques historiques : l'époque où le servage formait l'état général de quiconque n'était ni noble ni clerc, et celle qui succéda à l'émancipation des serfs et à l'affranchissement des communes. On considéra les droits issus de la première période comme constituant ou représentant *la servitude personnelle,* et on les abolit sans indemnité; mais dans la seconde période, durant laquelle la féodalité avait contracté avec des hommes libres ou affranchis, elle avait fait des concessions de fonds à titre de fiefs ou de censives pour se créer des vassaux et des censitaires. Le législateur distingua judicieusement dans ces nombreux contrats les devoirs personnels des devoirs réels : il abolit les premiers, parce qu'ils touchaient à la liberté de la personne; il conserva les seconds en les envisageant comme des droits fonciers formant le prix de la propriété concédée.

« Les législateurs de 89, dit M. Laferrière, ont reconnu dans la féodalité deux caractères distincts : la féodalité *dominante* et la féodalité

contractante. A la féodalité absolue ou dominante ils arrachent tous les signes, tous les droits de servitude qu'elle avait imposés aux personnes et aux biens; à la féodalité contractante et entraînée dans la voie des concessions territoriales, ils tiennent compte de ces deux grands titres de concession noble et roturière : le contrat d'inféodation et le contrat d'accensement ou de bail à cens. Tout le système anti-féodal de l'assemblée nationale est placé sous ce double point de vue. » L'application de ce principe fit disparaître la main-morte, soit qu'à titre de personnelle elle portât sur la personne même de l'assujetti, soit qu'elle fût réelle et qu'elle portât sur certaines terres serviles, dont il fallait abandonner la possession pour dépouiller la servitude. Le main-mortable était soumis à des services de corvées et de tailles seigneuriales qui affectaient sa propriété et à des prohibitions de donations entre vifs et testamentaires qui n'affectaient pas moins gravement sa capacité civile. La main-morte, sous forme personnelle, réelle et mixte, existait encore en 1789 dans dix coutumes du royaume, et particulièrement en Bourgogne, dans le Bourbonnais et le Nivernais; mais les droits dérivant de la servitude ou qui la représentaient étaient bien plus généralement répandus. Parmi ceux-ci, la taille seigneuriale, le droit de fouage et de monnayage, le droit de péage, le droit de pulvérage, soit qu'ils s'exerçassent encore, soit qu'ils eussent été remplacés par des redevances, représentaient tous, ou dans leur origine ou dans leur transformation, des servitudes personnelles. Il en était de même des banalités et des corvées qui portaient sur la personne elle-même et restreignaient l'usage de la liberté naturelle dans tous les actes de la vie usuelle. Toutefois les corvées imposées sur le fonds furent seules déclarées rachetables, conformément à l'équitable distinction faite entre les deux périodes de l'époque féodale.

En effaçant les traces de la servitude personnelle, la constituante dut effacer aussi des contrats émanés de la féodalité tout ce qui établissait des rapports de dépendance et d'inégalité dans la condition des hommes libres. « Vassal et seigneur voyant disparaître leur qualité respective, il n'y avait plus foi et hommage, aveux et dénombrement; de même du censitaire au seigneur il n'y avait plus obligation personnelle de déclarations à terrier. Tout ce qui dépassait la simple qualité de créancier et de débiteur, de vendeur et d'acquéreur, tomba devant l'égalité de la loi nouvelle... Le privilége féodal accompagnait et distinguait les hommes jusqu'au sein de l'expiation du crime. La loi égalisa les coupables sous le niveau du châtiment. A côté de l'égalité des peines, l'assemblée mit le dogme moral, que *les fautes sont personnelles* et que l'expiation doit l'être : dogme chrétien contraire à l'esprit germanique et féodal, qui du crime ou de la querelle d'un homme faisait le crime ou la querelle de toute sa famille. La flétrissure légale qui était imprimée

à la famille du condamné, l'incapacité qui interdisait aux parens l'entrée de certaines professions, furent effacées; elles étaient dans la loi pénale une tradition de la solidarité barbare. La confiscation des biens, qui était aussi une peine contre la famille, fut abolie. »

Sous l'inspiration de la même pensée, le droit d'aubaine et de détraction disparut; mais l'assemblée contraignit l'étranger à se conformer pour la disposition de ses biens aux lois territoriales, et elle régla avec une sagesse qui n'a pas été dépassée les conditions auxquelles l'étranger serait assimilé au Français et jouirait de la plénitude des droits civils. Elle n'aborda pas, du moins par ses décrets, la brûlante question relative aux esclaves coloniaux, et, les maintenant par son silence même dans leur situation antérieure, elle se borna à donner une nouvelle sanction à la vieille maxime déjà consacrée : Tout individu est libre aussitôt qu'il est entré en France. Enfin, dans la partie de la législation relative à l'état des personnes, la constituante sut allier toute l'énergie de ses croyances avec un remarquable discernement. Le même esprit présida aux lois destinées à régir la propriété. Conséquente avec les principes généraux posés par elle, l'assemblée constituante abolit immédiatement tous les droits issus de la féodalité dominante envisagée en dehors des contrats : tels étaient les droits de chasse et de garenne ouverte, de fuie et colombier, de *préage* et *ravage* sur les prés, de parcours et pâturage avant la première coupe; mais on respecta tous les droits qui n'avaient rien de servile en eux-mêmes, quelle qu'en fût d'ailleurs l'origine. On maintint, en les considérant comme expression d'une convention libre, les droits de cens et de *lods* et ventes qui pouvaient grever l'héritage en main-morte, et le respect de l'assemblée pour les *droits utiles* créés par la féodalité contractante alla même si loin, que, si une conversion primitive en main-morte avait été convertie en censive, le vice originaire n'était pas imputé au second titre. Par une fiction bienveillante de la loi, la prestation ou redevance stipulée dans celui-ci ne fut pas considérée comme représentative de l'ancienne convention fondée sur un servage personnel. Les fiefs et censives ne furent plus que des biens allodiaux soumis aux lois communes de la propriété foncière; celle-ci reprit l'indépendance antérieure à l'époque féodale, et le libre principe des lois romaines devint le droit commun de la France. L'assemblée n'en maintint pas moins aux contrats seigneuriaux tous les profits pécuniaires et les prestations en fruits qui s'y trouvaient stipulées, et le changement s'opéra dans la nature des biens et des droits sans affecter les intérêts pécuniaires existant entre l'ancien seigneur et l'ancien vassal, intérêts créés sous la sanction de la législation antérieure. « L'objet des décrets du 4 août, dit le rapport de Merlin, a été d'adoucir le sort des censitaires; mais on ne doit pas à l'amélioration de leur sort le sacrifice des prin-

cipes de la justice et de l'équité. » Le principe du rachat facultatif prévalut donc sur celui de la spoliation pour toutes les ventes seigneuriales, comme avait déjà prévalu pour toutes les charges de magistrature achetées et transmissibles le principe d'une indemnité pécuniaire à payer par l'état lui-même. Si le développement de la crise révolutionnaire fit bientôt perdre aux anciens propriétaires d'offices le bénéfice de cette indemnité, l'honneur d'en avoir reconnu la justice reste à l'assemblée qui la proclama dès le début de sa carrière, au milieu des plus grands embarras financiers et presque sous l'imminence de la banqueroute.

Une transformation analogue à celle qui avait prévalu pour la propriété foncière s'opéra dans la même mesure et avec les mêmes ménagemens dans l'ordre de la propriété mobilière, qui se divise en deux branches : la propriété des capitaux et celle du travail.

Avant la révolution française, la propriété des capitaux était étroitement limitée dans son action : l'emploi productif de l'argent en nature n'était en effet permis qu'à titre perpétuel et par constitution de rente. Le décret du 3 octobre 1789 rendit à l'usage du numéraire son entière liberté, et le prêt temporaire avec intérêt fut pour la première fois légalement consacré. La propriété créée par le travail se présentait sous divers aspects : dans la sphère de l'industrie, elle était régie par les lois des maîtrises et des jurandes; dans la sphère du commerce intérieur, elle était dominée par le régime des communautés; dans celle du commerce extérieur, par celui de la concession; enfin le travail intellectuel proprement dit était placé sous la loi des censures et des priviléges du roi. Tous ces obstacles disparurent, et la propriété issue du travail personnel fut constituée dans sa plénitude et son indépendance en face de la propriété formée par l'héritage. L'assemblée nationale réalisa en une heure ce qu'avait vainement tenté Turgot durant le cours de sa vie. Dans le titre préliminaire de la constitution, elle déclara que « les brevets et lettres de maîtrise, les droits perçus pour la réception des maîtrises et jurandes et tous les priviléges de profession étaient supprimés; » mais, comme le fait judicieusement remarquer M. Laferrière, à côté de la suppression des maîtrises et jurandes, elle plaça, suivant sa constante jurisprudence, le principe d'indemnité en faveur de ceux qui avaient acheté leurs maîtrises.

L'émancipation du travail amena, comme conséquence immédiate, une participation proportionnelle de la propriété créée par lui aux charges de droit commun. L'impôt des patentes fut décrété; il vint compléter le grand système destiné à saisir, par ses deux branches principales, toutes les facultés imposables. Les innombrables impôts qui frappaient la terre ou les personnes furent remplacés par une contribution directe, divisée en foncière et en mobilière pour correspondre

à la division de la propriété en immeubles et en capitaux mobiliers. Le cadastre, décrété par l'assemblée en août 1791, devint, pour l'avenir, la base de la répartition territoriale; le loyer d'habitation fut pris comme l'étalon le plus constant de la propriété non apparente, et la patente, échelonnée selon les produits probables du labeur, représenta la participation libre des industriels de tous les ordres à ce concours des citoyens aux charges publiques, concours tout spontané dont la constituante entendit faire consacrer la pensée jusque dans le langage usuel en substituant le terme de *contribution* à celui d'*impôt*. L'historien des institutions de 89 nous montre cette assemblée appliquant à l'organisation civile de la famille les principes qu'elle avait fait prévaloir en ce qui concernait les terres et les personnes. La famille cessa d'être une institution politique, et l'égalité fondée sur les instincts naturels du chef de la communauté domestique ne fut plus contrariée par les convenances et les interdictions sociales. Le droit de masculinité et le droit d'aînesse, issus des traditions germaniques et des nécessités de défense imposées par une organisation toute militaire, étaient devenus ceux des sociétés européennes. L'exclusion des filles s'était conservée dans plusieurs coutumes, le droit d'aînesse régnait dans toutes, et la distinction générale des biens nobles et des biens roturiers fondait la grande distinction des successions nobles et roturières. « L'esprit d'aristocratie foncière était descendu des familles nobles au sein des familles bourgeoises. On avait distingué entre les héritiers des *propres* et les héritiers des *acquêts;* les successions des propres avaient imité, en plusieurs cas, les successions des fiefs. Des *réserves coutumières* s'exerçaient sur les biens propres et soumettaient la loi d'hérédité à l'influence dominante de la terre. La qualité des biens l'emportait sur la parenté des personnes. En ligne collatérale, ce n'était pas la constitution de la famille par les liens du sang qui déterminait la successibilité; c'était la constitution foncière : les biens remontaient vers le fait primitif de la possession et suivaient la ligne de leur origine. L'esprit nouveau devait anéantir tout le système des coutumes sur les successions, et l'assemblée constituante le sapa dans ses fondemens par la puissance d'un principe : *l'égalité des partages.* »

Les décrets de la nuit du 4 août avaient déjà frappé d'une atteinte mortelle le droit d'aînesse et celui de masculinité. Le 8 avril 1791, l'assemblée promulgua l'ensemble des principes qui président aujourd'hui à notre législation civile. Les héritiers au même degré furent appelés à succéder par égales portions dans chaque souche pour le cas où la représentation est admise. Celle-ci fut établie à l'infini en ligne directe ascendante; on supprima le droit de dévolution, qui mettait l'inégalité entre les enfans de différens lits, et la loi effaça toutes les exclusions prononcées contre les filles et leurs descendans. Cependant

l'esprit d'équité dont il avait été donné tant de preuves dans les questions territoriales prévalut aussi dans cette matière, et le respect dû aux conventions matrimoniales fut plus fort que l'esprit d'égalité. Les personnes mariées ou veuves avec des enfans furent admises à réclamer le bénéfice des anciennes règles dans les successions à échoir, et aucun effet rétroactif n'infirma les conventions et les institutions contractuelles passées sous l'empire des lois anciennes.

Il ne suffisait pas encore à la loi de régler l'ordre successorial d'après l'ordre présumé des affections naturelles : il restait à résoudre une question qui avait partagé tous les législateurs et provoqué les solutions les plus contraires, et celle-ci jeta l'assemblée dans de longues et sérieuses perplexités. L'homme, par un acte suprême de sa volonté, pouvait-il suppléer à la loi et s'élever au-dessus d'elle? Être faible et si vite oublié, avait-il le droit de s'emparer de l'avenir et d'en disposer à son gré, lorsqu'il aurait déjà payé sa dette à la mort? Le droit de tester serait-il reconnu par la législation nouvelle, et dans quelle mesure le serait-il?

Dans la France féodale, les testamens étaient sinon interdits, du moins très limités dans leurs effets. La plupart des coutumes avaient mis les biens d'origine patrimoniale en dehors de la disponibilité testamentaire, et l'aîné de la race, à raison même de la suprématie attachée à ce titre, possédait un droit indépendant de la volonté paternelle et supérieur à celle-ci. Il en devait être ainsi dans un ordre social où les terres dominaient les personnes, et où l'individu n'existait que par la famille. La société romaine reposait sur un principe tout opposé. Les terres, très mobiles dans leur transmission, n'y étaient aucunement liées à la constitution politique de la famille. Le chef de celle-ci, à raison du sacerdoce domestique qui lui était conféré, était revêtu du double droit de disposer de tous ses biens par testament et d'étendre par l'adoption les limites mêmes de la famille. Jamais la volonté humaine ne s'était exercée au-delà des limites du temps avec une plus haute indépendance. On sait que ces deux doctrines se partageaient la France avant la révolution, et que le droit de tester, inconnu dans les pays coutumiers, était usuel dans les provinces de droit écrit. La tendance qui dominait la constituante devait assurément rendre cette assemblée favorable à l'introduction du principe romain et du droit testamentaire; ce droit était, en effet, la plus éclatante expression de la liberté, et comme une dernière protestation contre cette suprématie historique de la terre et de la race, dont elle s'efforçait d'anéantir les derniers vestiges. Toutefois les scrupules des constituans en matière de droit civil étaient tels, et les traditions coutumières exerçaient encore sur eux une telle autorité, qu'ils n'osèrent pas trancher la question du droit de tester. Par une méfiance d'eux-mêmes qui contraste étrange-

ment avec leur fougueux orgueil en matière politique, ils renvoyèrent la loi sur les testamens et sur la quotité disponible après l'achèvement de la constitution et de la législation criminelle, se bornant, par un décret du 5 septembre 1791, à déclarer *non écrite* toute clause impérative ou prohibitive qui serait contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui porterait atteinte à la liberté du donataire, de l'héritier, du légataire.

L'assemblée qui, pour accomplir ses expériences politiques, ne reculait ni devant la ruine ni devant le sang versé, se montrait donc réservée, et parfois timide sitôt qu'elle rencontrait en face d'elle le droit privé et jusqu'à ces traditions coutumières dont elle abhorrait le principe. Dans une partie de sa tâche demeurée la plus glorieuse et la seule durable, elle procédait par transaction, tenant compte des faits comme de l'histoire, et s'inspirant toujours de la forte et sévère raison des jurisconsultes romains; dans l'autre, elle marchait à l'aventure, ne prenant pour guides que ses passions, ses méfiances et ses colères, ne s'inquiétant d'aucunes résistances, et trop souvent les suscitant à plaisir pour se donner l'occasion de lutter contre elles. A son œuvre politique appartient la constitution de 1791, au bas de laquelle les signatures de ses auteurs étaient humides encore lorsqu'elle fut déchirée, et la constitution civile du clergé, qui souleva contre la révolution plus d'obstacles que n'avait fait la transformation du pays tout entière. A son œuvre pratique appartiennent les divisions administratives du royaume, les grandes bases de notre organisation judiciaire, depuis les tribunaux de paix jusqu'au tribunal de cassation, notre système d'impôts maintenu et consacré par soixante ans d'expérience, enfin tous les principes générateurs d'où sont sortis les codes du consulat et de l'empire. Signaler dans les créations éphémères et les implacables passions des constituans l'occasion des crises inévitables et prochaines, c'est un devoir qu'il est moral de remplir en toute occasion; mais tout confondre pour tout condamner, et prétendre trouver dans la législation civile de cette époque le germe des criminelles théories qui depuis ont épouvanté le monde, c'est manquer ou de discernement ou de justice.

La constituante avait disparu avec ses lois, et ses membres n'apparaissaient plus que sur les échafauds, lorsqu'à la période bourgeoise de la révolution française succéda la période démagogique. Alors la cataracte de toutes les folies déborda avec celle de tous les crimes, et le sinistre évangile dont nous voyons errer encore parmi nous quelques prophètes attardés fut tout d'une pièce annoncé aux nations. Nos utopistes contemporains sont fort en arrière de Fauchet l'illuminé, de Robespierre et de Saint-Just les niveleurs, de Babœuf et de Sylvain Maréchal les icariens. Une vérité qu'il faut mettre en relief, c'est que la montagne conventionnelle fut le Sinaï du socialisme. Pour qui

fouille les archives du club des Jacobins, il n'y a plus rien à apprendre dans les écrits des réformateurs vivans. Toute la philosophie politique de la montagne se résumait en effet dans une lutte parfois ouverte, souvent cachée, mais toujours persistante, contre la triple base des sociétés humaines : la religion, la famille, la propriété. 93 marqua le terme de la plus formidable apostasie qu'ait vue le monde, et jamais l'enfer ne dut se croire si près de sa victoire que lorsqu'une majorité législative faisait à Dieu l'aumône d'un décret. Rappelons en peu de mots comment la convention traita la famille et la propriété. Dès le 20 septembre 1792, sous le coup du 10 août et à la veille de sa dissolution, l'assemblée législative avait ruiné dans sa base l'autorité paternelle en dispensant les majeurs de vingt et un ans de réclamer, pour contracter mariage, le consentement de leurs père et mère, envers lesquels ils étaient, de par la loi, affranchis de tout lien de dépendance. Les facilités octroyées pour contracter le mariage n'étaient surpassées que par les facilités données pour le dissoudre. On sait que le divorce fut voté tout d'une voix, et qu'il obtint à peine les honneurs d'une discussion. Avec une naïveté d'impudeur qui glace et confond, l'assemblée alla jusqu'à décréter *l'urgence*, par le motif « que plusieurs époux n'ont pas attendu que la loi eût réglé le mode et les effets du divorce, et qu'il importe de faire jouir les Français le plus tôt possible d'une faculté qui résulte de la liberté individuelle. »

La loi du 20 septembre 1792 admet, consacre et provoque le divorce sous toutes ses formes, non-seulement par consentement mutuel, mais par le fait de la volonté d'un seul des conjoints; elle autorise à se quitter et à se reprendre, à partager à son gré ses enfans, et à compter, comme à Rome, ses années par le nombre de ses époux; elle permet tout aux conjoints, excepté de se séparer temporairement, et, par un abominable calcul, elle leur refuse le bénéfice de la séparation de corps, afin de pousser au divorce. Telle fut la législation immonde issue de l'union des instincts anti-sociaux de la montagne avec les convoitises sensuelles de la gironde.

Lorsqu'on faisait du mariage une prostitution temporaire, il était naturel qu'on effaçât toute distinction légale entre les enfans nés dans son sein et ceux qui devaient le jour au caprice d'une liaison irrégulière. Aussi la convention décréta-t-elle, le 2 novembre 1793, que les enfans naturels seraient admis aux successions de leurs père et mère, et que leurs droits de successibilité seraient désormais les mêmes que ceux des autres enfans. « Il ne peut, s'écriait le rapporteur, y avoir deux sortes de paternité, et nul intérêt ne peut prévaloir sur les *droits du sang*... Ce serait faire injure à des législateurs sans préjugé que d'oser croire qu'ils fermeront l'oreille à la voix incorruptible de la nature, pour consacrer à la fois et la tyrannie de l'habitude et les erreurs

des jurisconsultes... Nos cœurs sont ici les tables de la loi, la décision y est écrite en caractères inviolables, et le *burin de la nature* y a gravé ses préceptes également applicables aux enfans naturels comme aux enfans légitimes (1). »

Quand les législateurs parlaient la langue des femmes libres, et lorsque, conséquente avec elle-même, la convention décernait des primes aux filles-mères, on peut dire que la société domestique était virtuellement dissoute en France, et que les mœurs du phalanstère étaient assurées d'un prochain triomphe.

La suprématie de l'état sur la famille, l'asservissement de la volonté individuelle à l'autorité publique, ces deux racines du socialisme, se ramifiaient d'ailleurs dans tous les détails de cette monstrueuse législation civile. Le 7 mars 1793, la convention supprima, comme incompatible avec les droits de l'état et la souveraineté de la loi, la faculté de disposer de ses biens, soit par testament, soit par acte entre-vifs, soit par donation contractuelle, et décida que tous les enfans partageraient également les biens de leurs ascendans. Le 17 nivôse an XI, elle reproduisit cette prohibition, et, donnant même à sa loi un effet rétroactif, elle déclara nulles toutes les dispositions testamentaires faites depuis le 14 juillet 1789. « Quel est, s'écriait Robespierre aux applaudissemens de l'assemblée, le motif de ces prétendus droits par lequel l'homme s'arroge une main-mise sur la terre pour le temps où il n'est plus? L'homme peut-il disposer de la terre qu'il a cultivée, lorsqu'il est lui-même réduit en poussière? Non, la propriété de l'homme, après sa mort, doit retourner au domaine public de la société; ce n'est que pour l'intérêt public qu'elle transmet les biens à la postérité du premier propriétaire : or l'intérêt public est celui de l'égalité; il faut donc que, dans tous les cas, l'égalité soit établie dans les successions. »

La spontanéité humaine dominée par la loi comme par la fatalité antique, le socialisme tout entier est là avec son mysticisme sauvage et son abrutissante tyrannie. Cette doctrine ne fut pas seulement celle des triumvirs, elle fut sanctionnée par tous les actes de la majorité conventionnelle. Si parfois celle-ci la repoussait en principe, c'était pour l'admettre bientôt après dans toutes ses conséquences pratiques. En vain la convention décrétait-elle, dans sa séance du 13 mars 1793, la peine de mort contre « quiconque proposerait une loi agraire ou toute autre mesure subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles. » Si une telle déclaration n'avait pas été la plus insolente des contre-vérités, il aurait fallu envoyer à l'échafaud Barrère proposant et faisant adopter, dans le cours même de cette séance, un vaste plan financier qui s'appuyait sur les bases suivantes: 1° un système universel de secours publics fondés sur le principe

(1) Cambacérès, séance du 4 juin 1793.

d'une assistance légalement obligatoire et proportionnelle aux besoins et aux infirmités; 2° l'établissement d'un impôt gradué et progressif sur toutes les propriétés foncières et mobilières; 3° le partage des biens communaux; 4° enfin l'expropriation par l'état des biens des hospices et de tous les établissemens de bienfaisance. Si le décret du 13 mars avait été pris à la lettre, il aurait fallu livrer au bourreau la convention tout entière, confisquant pour trois milliards d'immeubles, envoyant ses agens chez tous les propriétaires leur présenter d'une main le tarif d'un *maximum* décrété par elle, et de l'autre un papier discrédité que force était d'accepter sous peine de mort; il aurait fallu surtout la vouer au dernier supplice, lorsque bientôt après, dans son ardeur de rapine, dépassant toutes les inventions connues du crime et de la tyrannie, elle ordonnait, par un décret du 23 septembre 1793, de verser dans la caisse de la trésorerie nationale et dans celle des receveurs des districts tous les dépôts confiés à la foi des officiers publics, et même, dans certains cas, à la foi des particuliers (1)!

Avant que Barbès eût proposé de lever un milliard sur les riches, la convention l'avait décrété (2); avant que M. Louis Blanc eût discouru sur le droit au travail, celle-ci l'avait sanctionné (3); avant que Fourier eût formulé les lois de sa morale attractive, elle avait fait du mariage une liaison dont la durée se mesurait sur le caprice de l'imagination et des sens. Le *maximum* avait précédé les anathèmes au capital : Danton et Robespierre avaient subordonné, en matière d'éducation, le droit du père à celui de la patrie, et la loi civile avait enlevé au citoyen la disposition de ses biens par donation entre vifs, comme par testament, avant que l'omnipotence de l'état eût été pédantesquement formulée. La république de 1848 n'a révélé au monde aucune théorie que celle de 1793 n'eût déjà pratiquée, et l'école socialiste n'a pas même eu parmi nous le triste mérite de l'originalité. Si, au lieu d'écrire un livre pour établir que les principes de 89 ont engendré le communisme contemporain, M. Du Boys s'était attaché à constater que ceux de 93 en ont été l'application anticipée, il aurait établi un fait qu'il est fort important de mettre en relief, et les conclusions de M. Laferrière seraient venues se confondre avec les siennes; mais on infirme les meilleures thèses en les généralisant, et là gît le péril pour les esprits les plus honnêtes, lorsqu'ils écrivent sous l'empire et dans l'enivrement d'une logique réactionnaire.

Il en a été de la révolution française comme de tous les grands événemens, où le bien et le mal se sont trouvés confondus, et qui se sont développés à travers beaucoup de ruines. Les uns ont justifié les moyens par la légitimité du but, les autres ont répudié le but à cause

(1) Décret du 23 septembre 1793.
(2) Décrets du 20 mai et 22 juin 1793.
(3) Loi du 26 juin 1794

de l'iniquité des moyens, et si d'un côté la révolution s'est trouvée consacrée jusque dans ses crimes, de l'autre elle a été méconnue jusque dans ses bienfaits. Il faut aller vers la vérité entre ces deux courans d'opinions destinés à se heurter long-temps encore. Résignons-nous à n'être ni apologiste ni détracteur, au risque de blesser toutes les opinions en paraissant les ménager. Au lieu de ramener tous les faits et toutes les phases de la révolution à une théorie unitaire et générale, il faut procéder minutieusement par distinction et par date : aucun événement, en effet, ne fut plus dépourvu d'unité dans ses principes, dans ses agens et dans ses actes. Bourgeoise et constitutionnelle de 89 à 91, la crise devient populaire et républicaine de 92 au 31 mai, pour prendre le caractère exclusivement démagogique et socialiste du 31 mai au 9 thermidor. Il y a là trois révolutions, et non pas une seule; il y a trois écoles qui s'excluent par leurs théories comme par leur but définitif, trois classes d'intérêts qui se combattent avec acharnement, trois espèces d'hommes qui n'ont rien de commun que l'échafaud, où les uns font tour à tour monter les autres. La révolution française envisagée comme une grande unité morale, soit dans le passé, soit dans le présent, est à mes yeux un être de raison, car les partis dont le duel a ensanglanté la première période de la crise se maintiennent parmi nous avec leurs aspirations diverses et leurs doctrines profondément antipathiques. Il faut donc, n'en déplaise aux personnes qui aimeraient à l'envelopper dans une solidarité formidable, se résigner à envisager l'époque de 1789 en elle-même avec ses croyances généreuses et ses hommes presque tous consacrés par le martyre. Ramené à ces termes-là, le problème devient plus simple et la solution plus facile. Ce que la nation voulait en 89, elle le veut encore malgré beaucoup d'apparences contraires et en dépit d'hésitations qui portent plus sur les moyens que sur le but : elle veut l'unité politique et administrative du pays, car cette unité est le résumé et comme la morale de sa longue histoire; elle veut l'égalité naturelle des êtres et le rapprochement graduel des conditions humaines, tel que le christianisme l'a préparé, et comme la royauté française l'a développé par le travail persévérant de huit siècles. La nation ne veut pas moins résolûment la liberté politique, c'est-à-dire le *veto* souverain de l'opinion sur les actes du pouvoir et l'initiative de la raison publique dans les questions fondamentales qui intéressent les destinées du pays; elle veut la participation directe de celui-ci à son propre gouvernement, et l'incertitude de l'opinion porte plus sur le mode que sur le fait de ce concours lui-même. La France, en un mot, est moins éloignée qu'elle ne le croit peut-être elle-même de son point de départ, et elle a fait plus de mouvement qu'elle n'a parcouru de distance.

LOUIS DE CARNÉ.

L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE

DANS LE NOUVEAU-MONDE.

Depuis vingt ans, l'émigration européenne a pris des développemens considérables. Il ne s'agit plus, comme autrefois, de déplacemens partiels, déterminés soit par les dissensions religieuses, soit par les passions politiques, ou seulement par l'ardeur chevaleresque de la conquête et des aventures. L'émigration, au XIXe siècle, est devenue un fait général, permanent, régulier; la plupart des nations de l'Europe, toutes les races du vieux monde alimentent ce vaste courant qui entraîne vers un monde nouveau des familles, des populations entières.

Sans doute, les progrès accomplis dans l'art de la navigation, ainsi que la rapidité et l'économie des moyens de transport, ont singulièrement favorisé l'émigration; mais ces progrès, purement matériels, n'expliqueraient pas l'immense déplacement d'hommes et d'intérêts qui s'opère sous nos yeux; des causes plus sérieuses poussent ainsi l'Europe vers l'Océan. Il faut remonter à la loi providentielle qui a marqué, dès l'origine, les étapes de la race humaine. C'est la civilisation qui a fixé d'abord sur un étroit espace les tribus errantes et nomades; c'est elle encore qui doit, après avoir créé des nationalités nombreuses, distinctes, florissantes, sonner l'heure du départ vers une terre nouvelle, afin que l'excédant d'une région aille féconder un sol vierge, et que peu à peu le niveau du peuplement s'établisse. Toutes les idées, tous les faits, toute l'histoire de l'humanité, conspirent instinctivement à l'exécution de cette grande loi, qui s'accomplit selon les desseins de Dieu.

Que l'on jette les yeux sur l'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui constituée : ici, ce sont des populations qui étouffent sous le nombre et qui meurent de faim sur un sol trop resserré; là, des nations où les lois civiles et politiques ont restreint l'exercice du droit de propriété au point de le réserver à une minorité privilégiée et de gêner ainsi l'une des passions les plus vives de l'homme;

ailleurs, ces deux effets se produisent simultanément; partout enfin, à défaut de misère ou d'entraves légales, partout se sont développées les convoitises ardentes de la richesse ou le simple désir du bien-être. Dès-lors l'Europe a dû chercher au loin, par-delà les océans, de vastes territoires où le trop plein de sa population pût trouver, au prix du travail, la subsistance, le bien-être, la propriété. Telle est l'origine de l'émigration qui, depuis vingt ans, a déjà enlevé à l'Europe plusieurs millions d'hommes.

Quant aux résultats de ce mouvement, ils se recommandent à notre attention par la grandeur et la variété des questions qu'ils soulèvent. Si l'on considère le point de départ, on observe, comme conséquence immédiate, le soulagement apporté à la mère-patrie, qui jette ainsi hors de son sein les misères qui la déshonorent et les ambitions qui la mettent en péril. Si l'on considère le point d'arrivée, on voit des agglomérations, des amalgames de races, des nationalités qui se forment et auxquelles chaque brise du large, chaque flot de la marée apporte des cargaisons de citoyens. Si enfin on rapproche par la pensée les deux points extrêmes, on contemple le magnifique essor que prennent de part et d'autre les relations commerciales, les communications maritimes et surtout l'échange des idées; on aperçoit, à travers l'avenir, les larges horizons qui s'ouvrent à la production des richesses et aux conquêtes pacifiques de la civilisation moderne. On comprend alors la sollicitude avec laquelle les gouvernemens d'Europe et d'Amérique surveillent le mouvement de l'émigration et s'efforcent de lui imprimer une direction qui leur soit profitable.

Une législation particulière régit aujourd'hui ce nouveau mode de trafic international, que des compagnies puissantes, que les gouvernemens eux-mêmes exploitent sur une grande échelle et avec d'immenses capitaux; des statistiques volumineuses sont publiées dans les principaux pays et fournissent les documens nécessaires à l'appréciation de ce grand fait. La France doit y puiser d'utiles enseignemens. L'émigration ne serait-elle pas au nombre des remèdes que la Providence tient en réserve pour l'apaisement de la crise sociale? Ne pourrait-elle pas venir en aide à nos colonies, en répandant la population sur les territoires que nous a donnés la conquête? A ce double point de vue, il n'y a point d'étude qui soit à la fois plus opportune et plus pratique. Il faut suivre les races humaines dans leurs pérégrinations nouvelles, reconnaître les routes récemment explorées, et dégager, à travers les phases des premières expériences, les principes qui déterminent et dirigent l'expatriation. Il importe également de signaler avec soin les détails de cette opération, devenue aujourd'hui si vaste, car les faits supérieurs se compliquent d'incidens secondaires, qui exercent parfois sur l'ensemble une influence prépondérante, et, dans une question qui intéresse si directement les destinées de l'homme, ces incidens sont aussi multiples, aussi variés que notre nature même; ils correspondent à nos instincts, à nos passions, aux mille exigences de notre être matériel et moral; ils apparaissent à chaque pas du voyage, à chaque rive où l'on aborde; ils peuvent, selon les pays et les circonstances, favoriser ou entraver l'émigration.

De là les courans nombreux entre lesquels se divise le mouvement irrésistible qui entraîne régulièrement hors de l'Europe tant de milliers d'hommes.

Partis de la Grande-Bretagne et de la confédération germanique, les émigrans se dirigent tantôt vers les États-Unis, tantôt vers les possessions lointaines de l'Angleterre; les uns vont se confondre avec une nationalité déjà puissante, avec une population déjà nombreuse et habituée aux formes du gouvernement libre; les autres recherchent de préférence les pays neufs, les territoires à peine peuplés, les colonies qui s'élèvent. Il y a dès-lors une sorte de concurrence entre les États-Unis, qui attirent dans leur sein l'excédant de l'Europe, et la Grande-Bretagne, qui veut au contraire réserver aux colonies les bras et les forces productives de ses émigrans. Quels sont, de part et d'autre, les résultats de ces efforts si légitimes? Comment l'Amérique du Nord parvient-elle à entretenir, à développer l'importation qui peuple et enrichit l'immense étendue de son sol, et quelle influence le nombre toujours croissant des habitans d'origine étrangère peut-il exercer, dès à présent ou dans l'avenir, sur les destinées politiques ou sociales de la république de Washington? Par quels procédés d'administration, au prix de quels sacrifices, le gouvernement anglais a-t-il su exploiter l'émigration au profit de son empire colonial, et favoriser, dans ses possessions les plus éloignées, l'arrivée, l'installation, le travail de tant de familles que la misère et le chômage chassent de la métropole? Telles sont les principales questions que doit soulever successivement une étude sur le grave problème de l'émigration européenne. C'est aux États-Unis que l'excédant de la population du vieux monde se porte avec le plus d'entraînement; c'est sur ce terrain que nous suivrons d'abord l'émigration dans ses deux périodes les plus laborieuses, la période du départ et celle de l'installation. Dans les colonies anglaises, c'est l'émigration régularisée, disciplinée en quelque sorte, que nous aurons ensuite à étudier.

I. — L'ÉMIGRATION ANGLAISE.

L'Angleterre est aujourd'hui le principal point de départ de l'émigration européenne. On a calculé que, de 1825 à 1850, elle a envoyé au-delà de l'Atlantique 2,566,000 émigrans; sur ce nombre, 1,483,000 se sont dirigés vers les ports des États-Unis, en dépit de tous les efforts tentés par le gouvernement pour attirer dans les colonies anglaises, notamment en Australie, l'excédant de la population métropolitaine. En 1850, sur une émigration totale de 280,849 habitans, 223,078, soit 80 pour 100, se sont embarqués pour les états de l'Union.

La condition sociale de l'Irlande, le paupérisme de l'Angleterre et l'esprit d'entreprise de la race anglo-saxonne expliquent le rang que la Grande-Bretagne occupe dans l'ensemble de l'émigration. La proximité relative de New-York, de Boston, de Philadelphie, les séduisantes perspectives qu'offre un pays où la main-d'œuvre est recherchée, où la propriété s'acquiert facilement, où la liberté individuelle est garantie, enfin la similitude des mœurs et du langage, tels sont les motifs qui engagent les émigrans à se diriger vers les États-Unis, préférablement aux autres points du globe.

Le gouvernement anglais favorise l'émigration. Il n'en fut pas toujours ainsi. On trouve, dans le recueil de l'ancienne législation, des actes de 1719, de 1750, de 1782, qui prohibaient sévèrement la sortie des ouvriers, ainsi que

l'exportation des métiers et des machines. Instruite par l'exemple de la France, que la grande émigration déterminée par la révocation de l'édit de Nantes avait fait déchoir de sa supériorité manufacturière, l'Angleterre ne permettait pas à ses habitans de porter au dehors leur industrie et leurs capitaux. Les idées modernes ne s'accommodaient plus de cette négation arbitraire du droit d'aller et de venir. Toutefois, en restituant à ses sujets la liberté de leurs mouvemens et la faculté de s'expatrier sans esprit de retour, le gouvernement anglais ne cédait pas seulement à l'influence du XIXe siècle, il s'inclinait devant un fait irrésistible, il levait une consigne chaque jour violée, et, avec ce sens pratique qui l'a distingué de tout temps, il se mit immédiatement à l'œuvre pour tirer lui-même parti de ce grand mouvement qu'il ne pouvait plus maîtriser. Il reconnut que l'émigration devait, en définitive, être avantageuse, 1° comme remède au paupérisme de la métropole, 2° comme moyen de peuplement et de colonisation pour les possessions lointaines. Les paroisses, obérées par l'accroissement de la taxe des pauvres, s'associèrent à cette double pensée, et elles établirent un fonds spécial destiné à payer les frais de voyage des indigens. Des compagnies inspirées par un sentiment philanthropique se proposèrent le même but. Enfin de simples particuliers, des *landlords*, témoins de la misère qui pesait sur leurs tenanciers, s'imposèrent, à l'exemple des paroisses, de grands sacrifices. L'émigration devint ainsi une sorte d'institution nationale, patronée par le gouvernement, encouragée par les sympathies publiques et par la sollicitude du législateur.

Les statistiques publiées en Angleterre constatent le mouvement progressif de l'émigration depuis 1825. Pendant cette dernière année, le nombre des habitans partis volontairement des Iles britanniques pour s'établir à l'étranger ne dépassait pas 15,000; aujourd'hui il s'élève à plus de 300,000. La majeure partie se compose d'Irlandais qui viennent s'embarquer à Liverpool, où les communications avec l'Amérique sont régulières et fréquentes. Le transport de ces nombreux passagers est une source abondante de bénéfices; ici encore, c'est le commerce anglais qui perçoit le prix du fret et qui exploite une fois de plus les misères de l'Irlande.

Sur les 223,000 émigrans qui se sont dirigés, en 1850, vers les États-Unis, on comptait 214,000 passagers d'entrepont. A défaut d'autres preuves, ce chiffre attesterait que l'émigration se recrute surtout parmi les classes pauvres. La proportion des sexes s'y trouve mieux observée qu'on ne serait porté à le supposer : 113,000 hommes et 100,000 femmes. L'expatriation s'effectue non point par individus isolés, mais par groupes; le chef de famille part accompagné de sa femme et de ses enfans. A ce point de vue, l'émigration ne doit plus être considérée comme un phénomène purement économique; elle apparaît comme un fait politique et social dont les hommes d'état de l'Angleterre n'ont point méconnu la portée.

On se demande d'abord dans quelle mesure l'émigration peut affecter le mouvement de la population dans la métropole. Il est généralement admis que la richesse d'un pays est en raison de la densité de la population. Il semble donc que l'émigration doive exercer sur cet élément si essentiel de la prospérité publique une influence défavorable. Les chiffres recueillis lors du dernier recensement fournissent à cet égard des informations authentiques. La

population de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse et des îles adjacentes s'élevait, en 1851, à 20,919,531 habitans; elle n'était, en 1841, que de 18,655,981. L'augmentation est de 12 pour 100. Pour la période antérieure de 1831 à 1841, l'accroissement était de 13 et demi pour 100. Lorsque ces chiffres furent connus en Angleterre, ils excitèrent une très vive sollicitude : chaque parti s'efforça de les commenter à sa guise et d'y puiser des argumens plus ou moins fondés en faveur ou à l'encontre du système commercial qui a prévalu pendant ces dernières années. L'examen de ces débats exigerait de trop longs développemens; il suffit de rappeler que, d'un commun accord, l'émigration ne fut point comprise au nombre des causes qui avaient pu diminuer le chiffre de la population. On évaluait que, de 1841 à 1851, elle n'avait pas enlevé à la Grande-Bretagne plus de 40,000 ames, année moyenne, et que ce chiffre devenait insignifiant dans les résultats d'ensemble. Pour l'Irlande, au contraire, la population de 7,767,000 habitans, en 1831, s'était élevée, en 1841, à 8,175,000; en 1851, elle est descendue à 7 millions. La diminution est très forte, et si l'on considère que depuis quatre ans l'émigration enlève une moyenne de 200,000 ames, on ne saurait nier que ce fait, indépendamment des famines qui ont désolé l'Irlande, n'ait entraîné la dépopulation que le dernier recensement a révélée.

Cette dépopulation est-elle regrettable? Quoi que puissent dire les théoriciens qui ont étudié et prétendu fixer les bases de la richesse, conçoit-on qu'un peuple se trouve condamné à se multiplier indéfiniment sur le sol, alors que le sol lui manque, soit par suite d'une insuffisance naturelle, soit en raison des lois économiques qui régissent la propriété? L'étendue totale de l'Irlande est de 20,170,000 acres (1), et, sur ce nombre, 15 millions d'acres sont cultivables, ce qui donne environ 10 acres par famille composée de cinq individus. Ainsi partagé, le sol est-il assez vaste pour procurer le bien-être ou seulement l'alimentation à tous ses habitans? Dans d'autres contrées, la fécondité de la terre, l'amour du travail, le génie industriel, auraient sans doute secondé l'accroissement de la population; mais il ne faut pas oublier qu'en Irlande l'industrie a été long-temps paralysée par la législation restrictive et jalouse de l'Angleterre, que les disputes religieuses et des calamités naturelles, telles que la maladie des pommes de terre, ont tari la source de la production, enfin que le peuple est malheureusement porté à l'indolence. Dès-lors, l'émigration n'est-elle pas le procédé le plus efficace et en même temps le plus humain pour rétablir la proportion exacte entre le chiffre des habitans et la puissance actuelle du sol, et la diminution constatée par le recensement de 1851 ne présage-t-elle pas, sinon un progrès de richesse, du moins une halte dans la misère, c'est-à-dire le premier symptôme d'une amélioration dans l'état social et dans la condition matérielle du pays?

L'Irlande est peut-être la seule contrée au monde où la philanthropie proclame la nécessité de l'émigration. Cette nécessité s'exprime, impérieuse et trop éloquente, par la voix de la misère et de la faim, par les haillons, par le dénûment physique et la dégradation morale de tout un peuple. Il semble

(1) L'acre égale 40 ares et demi; en d'autres termes, on compte environ 2 acres et demi pour un hectare.

que les propriétaires eux-mêmes soient embarrassés de ce tableau de détresse, qui attristerait leurs yeux et troublerait leurs jouissances; eux aussi, ils partent, non point pour les rivages éloignés de l'exil : ils se contentent de traverser l'étroit canal qui les sépare de l'opulente métropole, et vont dépenser à loisir, dans l'insouciance de l'*absentéisme* et au sein de toutes les recherches du luxe et de la société élégante, les rentes de leurs domaines. En vain le gouvernement, en certains jours de pitié ou de prudence politique, s'est-il décidé à multiplier les travaux et à sacrifier des millions; le budget ne peut rien contre une situation dont tant de publicistes ont retracé déjà les périls. Dieu pourtant a donné à la verte Érin de fertiles plaines, il s'est même plu à y prodiguer les sites gracieux et pittoresques que viennent admirer les touristes. Ces beautés naturelles, qui charment les yeux, font ressortir plus vivement le contraste que présentent sur le même sol des récoltes si riches et une population si pauvre ! comment retiendraient-elles toutes ces familles qui ne peuvent en jouir? Pendant de longues années encore, on verra les Irlandais s'expatrier de désespoir et se transporter par troupes nombreuses à bord des navires de l'Atlantique.

En Angleterre, le mouvement de l'émigration présente un caractère différent. Le paupérisme y prend une part moins exclusive. Ce n'est point seulement la misère qui chasse les Anglais hors de leur pays; c'est la loi. Tandis qu'en France le code civil, réglant le partage à peu près égal des successions, a élevé à 12 pour 100 la proportion des propriétaires fonciers dans l'ensemble de la population, la loi anglaise semble ne pas permettre que le nombre des propriétaires terriens (180,000 environ) dépasse 1 pour 100 du chiffre des habitans. Comment une nation ainsi constituée ne serait-elle pas extrêmement mobile et désireuse de porter au dehors ses capitaux et ses bras? comment ne chercherait-elle pas ailleurs le sol et la propriété que la législation lui refuse? Aussi l'émigration en Angleterre ne se recrute-t-elle pas uniquement, comme en Irlande, parmi les classes nécessiteuses; elle entraîne au loin une certaine portion de cette classe intermédiaire que nous appelons en France la classe moyenne, race active, intelligente, qui, transplantée sur un autre territoire, développe le commerce de la Grande-Bretagne en même temps qu'elle met en valeur les richesses naturelles du pays où elle s'est fixée.

C'est ordinairement à Londres que vient s'embarquer cette catégorie d'émigrans. J'ai vu sortir des docks d'immenses navires que les steamers devaient remorquer jusqu'à la mer et qui étaient chargés de plusieurs centaines de passagers. Ceux-ci se tenaient sur le pont, envoyant à la rive leurs derniers adieux, et ils se sentaient entraîner sur le fleuve sans préoccupation et sans tristesse. Ce n'était pas en effet, pour eux comme pour les Irlandais, l'exil, éternel peut-être, de la misère; ce n'était qu'un voyage dont ils avaient froidement calculé les chances, et qu'ils accomplissaient avec la satisfaction que laisse toujours dans l'ame l'exercice viril du libre-arbitre. Les uns allaient rejoindre le reste de leur famille, déjà établie, déjà heureuse, de l'autre côté de l'Océan; les autres, possesseurs d'un modeste capital, songeaient d'avance aux profits du négoce qu'ils se proposaient d'entreprendre et à la vente de la petite pacotille qu'ils emportaient. La plupart, en un mot, avaient un but déterminé, une destination précise, un point fixe, vers lequel pouvaient se

diriger leurs regards et leurs espérances; ils n'apercevaient dans l'avenir aucun nuage, et cette sécurité d'esprit donnait à leur départ une physionomie presque joyeuse. L'Angleterre les voyait également s'éloigner sans éprouver de regrets, car l'émigration partielle de la classe moyenne ne doit-elle pas tôt ou tard devenir pour la métropole une source de prospérité et de richesse? Ces bras qui demeuraient oisifs sur un étroit terrain, ces ambitions qui s'agitaient vainement dans un horizon borné, ces capitaux qui ne trouvaient point un libre emploi, toutes ces forces matérielles et morales qui constituent le corps et l'ame d'une nation vont désormais se dépenser en d'autres pays; mais elles n'abdiquent pas complétement leur nationalité: elles se partagent en quelque sorte entre la société nouvelle qui les accueille et la société ancienne d'où elles dérivent et où elles ont laissé de profondes racines.

Ce perpétuel courant de l'émigration anglaise vers les États-Unis ne sert pas seulement les intérêts de la métropole; il donne à la sécurité des deux peuples et à la paix du monde de nouvelles et solides garanties. Lorsqu'au XVIIe siècle les premiers colons, inspirés par un noble sentiment d'indépendance religieuse, s'exilèrent volontairement de la Grande-Bretagne et débarquèrent sur les rivages de la Pensylvanie, ils n'entendirent assurément pas entretenir avec la métropole ces relations d'amitié et de bienveillance mutuelles qui préparent et cimentent les alliances durables : c'était une émigration en quelque sorte factieuse, un divorce, et l'histoire de la colonie américaine atteste, par ses moindres incidens, à quel point étaient excitées de part et d'autre les passions hostiles qui aboutirent à une guerre acharnée et à l'indépendance des États-Unis. Ces deux nations devaient se haïr. Issues du même sang, elles ne pouvaient envisager la communauté de leur origine que pour se rappeler leurs vieilles querelles. Aujourd'hui encore, on connaît les dispositions médiocrement sympathiques que gardent au fond du cœur le Yankee et l'enfant d'Albion, et cependant, depuis 1815, les États-Unis et l'Angleterre ont vécu en paix : les prétextes et même les motifs les plus sérieux de mésintelligence et de guerre n'ont point fait défaut; mais les deux peuples sont forcément unis par de nouveaux liens. L'émigration du XIXe siecle a implanté sur l'autre rive de l'Atlantique une population nombreuse, américaine par adoption, anglaise encore par conscience et par souvenir; elle a amorti les anciennes passions, créé des points de contact et renoué la chaîne des intérêts; elle a écarté et elle écarte de plus en plus les chances de guerre. Elle rend à la Grande-Bretagne, à l'Europe comme à l'Amérique, à la civilisation tout entière, un immense service. Chaque navire qui part chargé d'émigrans est un missionnaire de paix plus éloquent mille fois que les harangues fraternelles et humanitaires de MM. Cobden et Elihu Burritt.

Ainsi, après avoir contrarié long-temps l'émigration, la Grande-Bretagne a dû l'accepter d'abord comme un fait irrésistible, puis l'encourager comme un expédient économique et social dont l'efficacité éclatait à tous les yeux. Les premières mesures qui furent prises à cet effet réglèrent le mode et les conditions de transport de ces cargaisons humaines que la spéculation exploitait avec l'impitoyable âpreté du gain. Avant que la législation eût introduit quelque ordre dans ce trafic, les hommes, les femmes, les enfans, étaient entassés pêle-mêle sur les navires, pressés dans l'entrepont comme des colis de mar-

chandises et arrimés en quelque sorte avec la précision mathématique qui préside à l'embarquement d'un chargement de sucre et de coton. Les armateurs n'avaient point à se préoccuper de la qualité ou de la conservation de leur fret; ils ne visaient qu'au nombre, et l'on voyait partir pour les États-Unis ou pour le Canada des bâtimens aussi encombrés que les steamers-omnibus qui parcourent la courte distance du pont de Londres à Greenwich. On affectait à ces transports des navires usés, qui avaient déjà battu toutes les mers, et auxquels on n'aurait plus osé confier une cargaison de denrées coloniales. Aussi ces bâtimens présentaient-ils à l'intérieur le plus affreux spectacle; il semblait que toutes les misères, toutes les contagions s'y fussent donné rendez-vous pour tenter un remède héroïque. Chaque jour, ils jetaient dans leur sillage de nombreux cadavres; quelques-uns sombraient à moitié route; ceux qui réussissaient à atteindre le port déposaient sur le rivage une population hâve, fiévreuse, se traînant à l'hôpital, ou réduite à demander l'aumône. On sait avec quel scrupule la législation anglaise respecte la liberté des transactions et avec quelle fermeté de principes elle se refuse à intervenir dans les opérations commerciales; mais, en présence de tels abus, elle ne pouvait demeurer impassible. La morale et l'humanité invoquaient hautement son appui.

En 1825, c'est-à-dire lorsque l'émigration commença à prendre un cours régulier, le parlement vota une première loi rappelant les actes antérieurs qui étaient tombés en désuétude et qui ne s'appliquaient d'ailleurs qu'aux passagers ordinaires. Depuis cette époque, la législation a été successivement améliorée. Il y aurait peu d'intérêt à énumérer ici toutes les mesures prescrites par la phraséologie redondante des lois britanniques; quand par hasard l'Angleterre s'avise d'entrer dans la voie des règlemens, elle s'y engage avec une intrépidité singulière et ne s'arrête plus. N'accusons pas du reste, dans une question qui intéresse à un si haut degré la vie des hommes, la prévoyance méticuleuse et la prudence exagérée du règlement. Désormais, chaque navire destiné au transport des émigrans doit être, avant le départ, visité par des agens spéciaux qui vérifient la solidité de la coque et du gréement, veillent aux aménagemens intérieurs et à l'entretien des instrumens de sauvetage, inspectent la qualité de l'eau et des vivres, constatent que le nombre des passagers embarqués n'excède pas, dans le rapport avec la capacité du navire, les proportions légales, s'assurent en un mot que le bâtiment prêt à mettre à la voile se trouve dans de parfaites conditions d'hygiène et même de comfort. La loi fixe les rations de vivres qui sont distribuées chaque semaine, sans oublier le thé, le sucre et la mélasse; elle ordonne que, sur tout navire portant cinquante personnes et devant faire une traversée de douze semaines, il y ait un chirurgien, et que tout navire portant 100 personnes soit pourvu « d'un cuisinier et d'un appareil culinaire. » Elle indique la quantité des provisions à embarquer, suivant les destinations; bref, elle n'omet aucun détail qui puisse fournir matière à la rédaction d'un article. Ces prescriptions sont appuyées d'un tarif d'amendes dont la perception est confiée aux soins des commissaires (*colonial land and emigration commissioners*) chargés, au nom du secrétaire d'état des colonies, de toutes les affaires qui se rattachent à l'émigration anglaise.

D'autres améliorations ont été récemment apportées à la condition des émigrans. Les Irlandais qui affluaient à Liverpool, avant de prendre la mer, étaient à chaque pas exploités par de prétendus courtiers qui leur enlevaient, en frais de commissions et d'embarquement, jusqu'à leur dernier penny. Dès 1848, les commissaires de l'émigration songèrent à remédier à cet abus en établissant à Liverpool et à Birkenhead une sorte de dépôt ou de maison de refuge où les passagers pussent attendre le moment du départ et recevoir, sans frais, toutes les indications nécessaires. Après un mûr examen, ils estimèrent que le gouvernement ne devait point prendre à sa charge une institution de cette nature, et ils firent appel à l'initiative de la spéculation. En 1850, un Allemand, M. Sabell, a fait élever à Liverpool un vaste édifice qui peut contenir plusieurs centaines d'émigrans; un établissement semblable est destiné aux émigrans catholiques; enfin les administrateurs du dock de Liverpool ont sollicité l'autorisation de consacrer au même but une portion de leur capital. C'est une idée heureuse qui ne tardera pas à se généraliser.

On se préoccupe également d'abréger autant que possible la durée des traversées en substituant à la navigation à voiles l'emploi des steamers. Il en résulterait de grands avantages pour la santé des émigrans et peut-être une diminution de dépenses. Maintenant le prix du passage de Liverpool à New-York à bord des navires à voiles est de 4 livres sterling 10 shillings (112 fr. 50 cent.). L'obligation d'emporter des vivres pour soixante-dix jours élève naturellement le taux du fret. Un acte promulgué en 1851 a réduit cette obligation à quarante jours pour les bateaux à vapeur. L'économie est importante, car chaque navire emmène ordinairement un grand nombre de passagers.

Ces faits expliquent les progrès si remarquables de l'émigration anglaise à destination des États-Unis. Le nombre des passagers qui ont quitté la Grande-Bretagne en 1851 et en 1852 dépasse encore la moyenne des années antérieures. Quelle force humaine, quelle loi pourrait arrêter ces Argonautes de la misère ou de l'industrie auxquels l'Amérique offre généreusement l'entrée facile de ses ports et l'hospitalité de ses vastes plaines?

II. — L'ÉMIGRATION ALLEMANDE ET BELGE.

Sur le continent européen, c'est l'Allemagne qui envoie aux États-Unis le plus grand nombre d'émigrans. La Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le duché de Nassau, voient partir chaque année des milliers de familles qui s'expatrient au-delà des mers et qui se rencontrent sur l'autre rive de l'Océan avec l'émigration britannique.

Quel besoin, quel sentiment, quelle idée pousse la race allemande à ces exils volontaires dont le mouvement, depuis 1815, a suivi de jour en jour une progression plus rapide? L'Allemagne n'est point, comme l'Irlande, un pays de misère; il n'y a pas chez elle excédant de population; il ne paraît pas que le capital disponible soit insuffisant pour occuper tous les bras; les Allemands ne possèdent point de colonies qui les provoquent aux lointains voyages, et la mer ne baigne qu'une étroite lisière de leur territoire. Comment donc une nation qui occupe l'intérieur du continent, et que ses mœurs, sa physionomie,

ses intérêts même sembleraient devoir attacher au sol natal, jette-t-elle chaque année au dehors plus de cent mille ames?

Dans certains états d'Allemagne, en Bavière et en Wurtemberg par exemple, les lois d'héritage s'opposent à la division du sol; ailleurs au contraire, notamment dans les provinces rhénanes de la Prusse et dans le grand-duché de Bade, le territoire est très morcelé; la plupart des propriétaires ne retirent point de leur domaine un revenu qui suffise à leurs besoins et à ceux de leur famille. Un jour vient où ils se trouvent grevés de lourdes dettes et dévorés par l'usure. Il faut alors qu'ils se résignent à descendre dans la classe des prolétaires, ou qu'ils abandonnent le pays. Quand ils prennent ce dernier parti, ils vendent tout leur bien, liquident leurs dettes et s'expatrient avec les débris de leur capital. La petite propriété fournit ainsi à l'émigration un contingent considérable, et l'on comprend pourquoi les Allemands, transportés sur un autre sol, se livrent surtout à l'agriculture, tandis que l'Anglais et l'Irlandais sont plus aptes aux opérations du négoce ou aux travaux de la main-d'œuvre industrielle. Le prolétariat concourt assurément, en Allemagne comme dans les autres pays, à grossir le chiffre des expatriations; mais il n'en forme pas, comme en Angleterre, l'élément principal.

L'émigration germanique contient en outre un élément d'un ordre plus élevé. Des légions entières portent dans leur exil le drapeau d'une foi politique. Pour présenter le tableau des luttes ardentes que la division des partis a fait éclater sur les divers points de l'Allemagne, il faudrait reprendre, à partir de l'invasion française et des traités de Vienne, l'histoire de ces nombreux états, délimités par les convenances arbitraires de la politique, partagés entre l'absolutisme instinctif de leurs souverains et les aspirations d'un vague libéralisme, rêvant l'unité de la patrie allemande et impuissans à la réaliser, soit qu'ils la cherchent dans une sorte de fédéralisme révolutionnaire ou dans la fusion impossible des idées philosophiques, soit qu'ils l'essaient par les procédés moins aventureux d'une association commerciale. Ces tentatives, tantôt contrariées, tantôt secondées par les souverains, empreintes alternativement de mysticisme ou de violence, ont produit au sein de l'Allemagne de profonds déchiremens; elles ont répandu dans une foule d'intelligences exaltées ou incomprises le double sentiment de la lassitude et du dégoût. De là l'exil, parfois forcé, le plus souvent volontaire, d'une certaine fraction de la population allemande. Ce n'est plus la misère, ce n'est plus l'insuffisance du patrimoine, ce n'est plus, en un mot, la nécessité matérielle qui donne le branle à l'émigration; c'est une idée morale, une croyance sincère, un instinct de liberté qui précipite ce départ. A ce point de vue, l'émigration de l'Allemagne présente un caractère original et particulier que nous n'avons point remarqué en Angleterre. Que l'on jette un regard au-delà du Rhin, on ne sera plus surpris qu'il s'y rencontre des intelligences désireuses de secouer le joug de la bureaucratie, de se soustraire aux distinctions de castes, et de vivre libres (1).

(1) Les événemens politiques qui se sont accomplis en France depuis quatre ans ont réagi sur l'administration intérieure des états allemands et provoqué, dans l'application des lois et règlemens de police, une recrudescence de sévérité qui n'est pas étrangère au développement extraordinaire que présente depuis deux ans l'émigration germanique.

En Allemagne comme en Angleterre, on s'inquiéta vivement des conséquences à la fois politiques et économiques de l'émigration. Dès 1845, un écrivain évaluait à plusieurs millions le nombre des Allemands établis hors du territoire germanique : on craignait que cette dépopulation continue ne devînt une cause sérieuse d'appauvrissement pour le pays; mais les doléances des économistes et les appréhensions des gouvernemens sont impuissantes contre l'irrésistible entraînement qui, à certaines époques, s'empare des imaginations populaires. Mieux vaut céder au courant et le diriger que de s'épuiser vainement à le combattre. Les classes nobles, long-temps hostiles à l'émigration, comprirent enfin que l'intérêt politique leur conseillait de la seconder et d'introduire leur haut patronage dans cette carrière nouvelle que s'était ouverte l'activité nationale; elles formèrent une société en vue de coloniser le Texas. Leur plan s'accordait avec une autre pensée qui, depuis peu de temps, à l'instigation de la Prusse, avait rallié de nombreuses sympathies : nous voulons parler de la création d'une marine allemande, destinée à faire flotter sur l'Océan les couleurs de la confédération. Ce rêve ne pouvait se réaliser que le jour où l'Allemagne, à l'exemple de l'Angleterre et des Pays-Bas, développerait son commerce extérieur et s'assurerait au loin de vastes débouchés. Il semblait que l'on atteindrait ce but en établissant sur le sol de l'Amérique une population allemande qui consommerait les produits de la mère-patrie. La marine des villes anséatiques était en mesure d'effectuer les transports, et l'extension naturelle des échanges devait attirer vers cette nouvelle branche d'industrie les efforts et les capitaux de tous les pays associés : si l'Angleterre avait pris les devans aux États-Unis, les fertiles et immenses plaines du Texas offraient à l'Allemagne une exploitation facile et peu disputée; mais la société des nobles avait à peine commencé ses opérations, que le Texas fut annexé à la grande fédération américaine. De plus, les premiers émigrans avaient fondé dans la Pensylvanie des villes populeuses : la colonisation du Texas se vit bientôt presque complétement abandonnée au profit des anciens états de l'Union, où les Allemands préférèrent rejoindre ceux de leurs compatriotes qui les avaient précédés en Amérique.

Le mécanisme de l'émigration est beaucoup plus compliqué en Allemagne qu'en Angleterre. Dans ce dernier pays, la mer est toujours proche; en quelques heures, les bateaux à vapeur et les chemins de fer conduisent l'émigrant au port où il doit s'embarquer, et les mœurs essentiellement maritimes du peuple, ainsi que les renseignemens fournis par les commissaires du gouvernement et par les paroisses, permettent au passager de connaître exactement et de préparer à l'avance tout ce qui lui sera nécessaire ou utile pendant le voyage. En Allemagne, au contraire, le paysan de la Bavière ou de Bade qui se décide à quitter son champ se trouve à une grande distance du port; il n'a jamais vu la mer. Les courtiers d'émigration et les agens des compagnies ne lui épargnent ni les séductions ni les promesses : ils lui délivrent un billet à l'aide duquel, dès son arrivée à Hambourg ou à Brême, il obtiendra passage sur un navire en partance; mais l'émigrant est ordinairement livré à lui-même pour se rendre au port. Il faut qu'il supporte la fatigue et les dépenses d'un long trajet par terre; rançonné par les spéculateurs qui, sous prétexte de lui venir en aide, abusent de sa crédulité et de sa bonne foi, il a

souvent épuisé toutes ses ressources avant d'atteindre le terme de cette première étape, et il est obligé de se dépouiller, pièce à pièce et à vil prix, de son modeste bagage : heureux encore quand le navire sur lequel il compte met immédiatement à la voile et l'emporte sans retard vers une terre meilleure!

Des trois ports anséatiques, Brême est celui qui a le premier exploité les bénéfices que l'émigration peut procurer à la marine marchande : 40,000 passagers, dont les deux tiers se dirigent vers les États-Unis, s'embarquent chaque année à bord de ses navires. Hambourg et Lubeck n'ont point tardé à suivre l'exemple de Brême, et leurs armateurs ont établi des services réguliers de paquebots à voiles et à vapeur, qui entretiennent des communications directes avec les principaux ports de l'Amérique. La traversée de Hambourg à New-York s'effectue en vingt-deux jours, et le prix du passage pour les places d'entrepont ne dépasse pas 200 francs. L'affluence des émigrans vers les mines de la Californie a donné une nouvelle impulsion à ces armemens, qui ont produit des résultats très avantageux. Anvers attire également un certain nombre de passagers. Enfin nous voyons les Allemands et les Suisses traverser la France pour gagner le Havre, où les navires américains qui nous ont apporté des balles de coton les prennent à bas prix comme cargaison de retour. C'est ainsi que, refoulée au milieu des terres, l'Allemagne peut cependant s'échapper hors de l'Europe par les cinq grands ports que nous venons de citer, et par trois mers : la Baltique, la Mer du Nord et l'Océan.

Aux yeux des armateurs et des propriétaires de navires, les émigrans ne représentent que des colis à transporter et des ressources de fret. Les ports qui sont intéressés dans ce genre de spéculations rivalisent d'efforts pour obtenir la préférence des passagers. Toutefois on dut reconnaître qu'il convenait de réglementer, à l'exemple de l'Angleterre, cette nouvelle branche de l'industrie maritime. En 1847, le sénat de Brême, et, en 1848, le grand conseil de Hambourg ont promulgué les ordonnances qui sont aujourd'hui en vigueur. Ces ordonnances, complétant les instructions antérieures, régissent toutes les phases de l'opération, depuis le jour où l'émigrant, venu des autres états de l'Allemagne, arrive sur le territoire de la ville libre, jusqu'au moment où il est débarqué au port de destination. Par une mesure de précaution dont l'expérience a démontré la nécessité, elles autorisent l'expulsion des voyageurs qui ne justifient pas de ressources suffisantes pour attendre le départ du navire. A Hambourg, si ce départ est retardé au-delà du terme fixé par le contrat d'embarquement, l'armateur est tenu de payer au passager une indemnité de séjour. La législation a pris soin de réserver, aux habitans jouissant dans l'une ou l'autre ville du droit de bourgeoisie, la faculté d'expédier des émigrans, — et aux courtiers maritimes seuls, les fonctions d'intermédiaires dans les conventions relatives aux transports. Ces restrictions permettent à la police d'exercer une surveillance efficace sur les départs, d'arrêter la fuite des criminels ou des déserteurs, et de confier à la responsabilité d'une corporation officielle, intéressée au maintien du bon ordre, la stricte exécution des règlemens qui concernent l'aménagement intérieur et les approvisionnemens du navire.

Le gouvernement belge a publié, dès 1843, un arrêté royal qui a posé les bases de la législation sur la matière, et qui a été complété par un arrêté du

10 mai 1850. En vertu de ce dernier acte, on a institué à Anvers une *commission d'inspection des émigrans,* sous les ordres du gouverneur de la province. Les passagers ont été trop souvent victimes de la cupidité des spéculateurs, et l'administration belge a compris que, pour les engager à prendre la voie d'Anvers, elle devait leur concéder de sérieuses garanties et les protéger contre tout abus de confiance. Peut-être même a-t-elle poussé trop loin, dans une intention fort louable, les précautions réglementaires. La loi anglaise, ainsi que les ordonnances en vigueur dans les ports anséatiques, se contentent de fixer la quantité des approvisionnemens à embarquer à bord des navires et la ration à distribuer aux passagers pendant le cours du voyage. La commission d'Anvers n'a point jugé que ces prescriptions fussent suffisantes : elle a rédigé la carte des repas qui doivent être servis aux émigrans pour chaque jour de la semaine. Dans son désir de favoriser les émigrans, elle a multiplié inutilement les entraves pour les armateurs, qui ne se soucient guère de se soumettre à tant de formalités, en sorte que les expéditions d'Anvers n'ont pas encore atteint leur développement naturel.

La Hollande, la Suède, la Norvége, la Finlande même, envoient à l'Amérique quelques colons : ce mouvement, qui se développera sans doute, est demeuré jusqu'à ce jour assez restreint, et il se confond avec celui de l'Allemagne. La France ne contribue que pour une faible part à l'émigration européenne. L'établissement des Basques sur les rives de la Plata est un fait exceptionnel et purement local (1). Quant à ceux de nos compatriotes qui vont chercher fortune au Brésil ou dans les républiques de l'Amérique du Sud, ils appartiennent en général à la classe des négocians ou des pacotilleurs; ils partent isolément, avec la ferme intention de revenir le plus tôt possible, dès qu'ils auront réalisé quelques capitaux. Il en est à peu près de même des aventuriers qui depuis trois ans se précipitent vers la Californie à la conquête des lingots d'or. Cependant, si la France n'est point encore entrée hardiment dans le courant de la grande émigration transatlantique, elle se trouve merveilleusement située pour prêter ses routes et ses ports aux populations qui, du centre et de l'est de l'Europe, s'ébranlent vers l'Océan. L'achèvement du chemin de fer de Strasbourg a augmenté les facilités que la France offre naturellement à ce transit, et nous ne devons pas négliger les bénéfices que laisserait sur notre territoire, traversé dans toute sa largeur, le passage des émigrans. Le Havre pourrait ainsi attirer une partie des passagers qui, jusqu'à ce jour, ont préféré s'embarquer dans les ports des villes anséatiques, à Rotterdam ou à Anvers.

A certaines époques, les départemens de l'est ont été infestés d'étrangers qui avaient franchi nos frontières avec l'intention de gagner le Havre et que la misère arrêtait au milieu du voyage. Parfois aussi l'on a vu camper sur les quais du Havre des bandes de paysans suisses et badois exténués de fatigue et plongés dans le plus profond dénûment. Il fallait avoir recours aux budgets municipaux ou à des souscriptions particulières pour débarrasser les villes de ces tristes hôtes. L'administration française, dans l'intérêt des communes, a dû prendre de rigoureuses mesures de police : elle a exigé des émigrans qui

(1) On a évalué à 30,000 le nombre des Français établis dans la Plata.

arrivaient à la frontière non-seulement des passe-ports en règle, mais encore la représentation de leur billet d'embarquement payé à l'avance et la preuve qu'ils possédaient une somme suffisante pour acquitter leurs dépenses de route jusqu'à la mer. Ces mesures, justifiées par une nécessité évidente, ont éloigné de notre territoire, au profit de la voie du Rhin et des ports belges ou hollandais, une partie de l'émigration allemande. Aujourd'hui que Strasbourg et le Havre sont directement reliés par les chemins de fer, on jugera sans doute à propos de tempérer la rigueur des règlemens, car les émigrans qui montent dans le wagon à la gare de Strasbourg sont amenés rapidement et en quelque sorte sans toucher terre au quai du Havre, et la police n'a plus à surveiller que le point de départ et celui d'arrivée. Les profits que les compagnies retireront du transport des Allemands et des Suisses ne seront pas à dédaigner; en même temps, la clientèle régulière de ces nombreux passagers accroîtra l'importance de notre principale place de commerce sur l'Océan. Dans cette prévision, il semble urgent de compléter, pour l'ensemble de l'émigration transatlantique, le décret du 27 mars 1852, qui a réglementé les transports des passagers à destination de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de l'île de la Réunion.

Quand on contemple l'élan irrésistible qui entraîne une fraction si considérable de la grande famille germanique, on demeure à bon droit saisi d'étonnement. Pour les peuples qui habitent les côtes, l'émigration est un fait naturel et simple; les relations établies par le négoce, la vue continuelle des navires qui abordent ou qui partent, et surtout la perspective de cet océan sans cesse agité dont l'imagination se plaît à suivre sous d'autres cieux les vagues voyageuses, provoquent et entretiennent les idées d'expatriation. Ici nous nous trouvons en présence de populations méditerranéennes qui désertent leurs champs et leurs montagnes, franchissent péniblement de vastes espaces, traversent des territoires étrangers et n'hésitent pas à braver les périls des mers. Il faut que l'attrait soit bien puissant ou la nécessité bien impérieuse. A quelle limite s'arrêtera ce grand mouvement? Nul ne saurait le prévoir. L'Allemagne n'a point de colonies, mais elle envoie dans le Nouveau-Monde une race virile qui paie noblement son tribut à la loi du travail et qui honore l'émigration européenne.

III. — L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE AUX ÉTATS-UNIS.

Les hommes d'état qui, depuis la lutte glorieuse de l'indépendance, ont présidé avec tant de sagesse et de succès au développement de l'Union, n'ont jamais perdu de vue les élémens de richesse, de force et de grandeur qu'apportaient au sein de leur jeune république les populations de l'ancien monde. Ils se sont donc appliqués, dès le principe, à attirer les étrangers, soit en facilitant l'acquisition de la propriété foncière, soit en accordant avec un extrême libéralisme la naturalisation, ainsi que la jouissance des droits politiques et civils. Aussi la population émigrée, qui, en 1790, ne dépassait pas 4 millions d'ames, s'élevait-elle, en 1820, à près de 10 millions, et dans ce dernier chiffre les étrangers d'origine figuraient pour 1,500,000. On reconnut cependant que la colonisation ne pouvait être absolument livrée au hasard. La première loi du

congrès sur le transport des étrangers remonte à 1819. La plus récente, en date du 17 mai 1848, contient des prescriptions analogues à celles qui ont été édictées par les lois européennes : comme elles s'appliquent indistinctement à tous les navires, étrangers ou américains, elles suffiraient à réprimer les abus, alors même que l'Angleterre, la Belgique et les ports des villes anséatiques n'auraient point, de leur côté, promulgué les règlemens que l'humanité réclamait.

Quant aux ressources et aux moyens d'existence des immigrans qui arrivent aux États-Unis, le congrès a laissé aux états intéressés le soin de fixer les conditions auxquelles ceux-ci entendent subordonner le droit de débarquer sur leur territoire. Dans le Massachusetts, le capitaine du navire doit acquitter une somme de 2 dollars (10 francs 74 cent.) par passager; dans l'état de New-York, cette sorte de capitation n'est que de 1 dollar (5 francs 37 cent.). En outre, « les commissaires spéciaux sont tenus d'inspecter tout navire qui arrive dans le port, et si parmi les passagers ils trouvent un fou, un idiot, un sourd, un muet, un aveugle ou un infirme n'appartenant à aucune des familles immigrantes, ils doivent dresser un rapport par suite duquel le capitaine, assisté de deux cautions, s'engage à payer, pour chaque passager invalide, une amende de 300 dollars (1611 fr.), destinée à indemniser l'état des frais et charges d'entretien de ce passager pendant cinq ans (1). » Le produit des capitations et des amendes est consacré au remboursement des dépenses faites par le budget des villes, à la fondation et à l'entretien d'édifices publics, d'hôpitaux, de maisons de refuge et de travail administrés par les commissaires de l'émigration. Cet impôt était d'ailleurs devenu indispensable, car la législature du Massachusetts a calculé que de 1837 à 1848 elle avait dû dépenser, en frais de secours pour les étrangers, près de 4 millions de francs. Il en était de même dans les autres états. A New-York, les recettes du fonds d'immigration se sont élevées en 1850 à 380,094 dollars et les dépenses à 369,560 dollars, au moyen desquels plus de 50,000 passagers, formant environ le quart des arrivages, ont été secourus sous diverses formes. Les commissions spéciales instituées dans les divers états du littoral ont exercé partout l'influence la plus heureuse; elles introduisent chaque année de nouvelles améliorations dans le service important qui leur est confié. Récemment encore, celle de New-York a fondé une sorte de bureau de placement (*intelligence office and labor exchange*), où les immigrans peuvent, dès leur arrivée, connaître les fermes et les ateliers qui leur procureront immédiatement du travail.

Le travail est très abondant aux États-Unis; cependant, là comme ailleurs, il faut que l'étranger se familiarise avec les mœurs et les habitudes de sa nouvelle patrie; il faut qu'il prenne le temps de choisir la résidence et la profession qui conviennent le mieux à ses facultés ou à ses goûts. Un grand nombre d'immigrans, après un séjour de quelques semaines dans les villes du littoral, vont grossir l'armée de pionniers qui perce les savanes et défriche les forêts dans la direction du *far-west*. Les voici en pleine nature vierge, au milieu d'im-

(1) Dans l'état du Massachusetts, cette amende s'élève à 1,000 dollars (5,370 fr.) en vertu d'une loi rendue en 1850.

menses espaces! ils peuvent tout de suite s'établir sur le sol dont ils obtiennent facilement la propriété définitive et authentique. A cet égard, la loi américaine, dont les principes ont été élaborés par une commission que présidait l'illustre Jefferson en 1784 et adoptés par le congrès l'année suivante, seconde merveilleusement les progrès de la colonisation. Nous en trouvons l'analyse succincte dans un rapport communiqué au congrès, en 1849, par le secrétaire d'état de l'intérieur (1). Toutes les terres du domaine public sont cadastrées par les ingénieurs et divisées en parcelles de six milles carrés, appelées *townships*; ces parcelles sont elles-mêmes subdivisées en trente-six sections d'un mille carré, contenant en général six cent quarante acres (2). Avant 1820, on ne pouvait acheter moins d'un quart de section; mais, à cette époque, la loi autorisa la vente par huitièmes; en 1832 et en 1846, de nouveaux règlemens permirent au gouvernement de partager les sections en seize parties ou en lots de quarante acres. Dans chaque *township*, on réserve, lors du cadastre, un certain espace qui n'est point destiné à la vente et qui doit être consacré à la construction d'écoles, d'églises ou d'autres établissemens d'utilité publique. Dès que les terres ont été ainsi mesurées, une proclamation du président les met en adjudication au prix minimum de 1 dollar un quart l'acre (6 francs 71 centimes); celles qui ne sont pas vendues aux enchères sont ultérieurement concédées au prix fixe de 1 dollar un quart. La plupart des acquisitions de terrains se font ainsi à l'amiable à mesure que les acheteurs se présentent, de telle sorte que ceux-ci sont parfaitement libres de choisir dans chaque *township* les portions de terre qui leur paraissent le plus favorables à l'exploitation. Ce mécanisme si simple et à la fois si pratique sauvegarde tous les intérêts et répond à tous les besoins. Depuis qu'il est en vigueur, les ventes de terres n'ont donné lieu qu'à un très petit nombre de contestations : la propriété est sûrement délimitée, entourée des plus complètes garanties, et le colon qui a soldé le prix de sa terre peut recueillir en toute sécurité le fruit de son travail, sous la protection de la loi américaine.

Le territoire actuel des États-Unis, y compris les conquêtes récentes de la Californie et du Nouveau-Mexique, comprend 2,475,385 milles carrés, qui équivalent à 1 milliard 584 millions d'acres. Sur ce chiffre, 312 millions d'acres étaient cadastrés à la fin de 1849; 101 millions étaient vendus, conformément aux règles que nous avons indiquées; en outre, 53 millions d'acres avaient été distribués gratuitement, soit à des compagnies, soit aux pensionnaires de l'état, soit aux tribus indiennes. Il restait donc 1 milliard et demi d'acres de terrains libres, et comme la moyenne des concessions, pendant ces dernières années, n'a pas dépassé 5 millions d'acres, on peut juger des ressources infinies que le sol des États-Unis offrira aux pionniers de l'avenir.

Dans l'origine de la colonisation, les diverses nationalités européennes s'étaient partagé le littoral de l'Amérique, et chacune d'elles, évitant de se

(1) *Annual Report of the commissioner of the general land office*, — annexe au message du 24 décembre 1849. Nous devons à M. A. Vattemare, qui pratique avec tant de zèle son système d'échange international entre les bibliothèques des États-Unis et celles de l'Europe, la communication de plusieurs des documens officiels auxquels nous avons eu recours.

(2) On rappelle que l'acre égale 40 ares et demi.

confondre avec une race rivale, se concentrait particulièrement sur une portion déterminée du territoire. Ainsi la Virginie, la Pensylvanie, le Maryland et les Carolines furent d'abord peuplés par les colons anglais; les états de New-York et de New-Jersey, par les Hollandais; le Mississipi et la Louisiane, par les Français; la Floride, par les Espagnols. Aujourd'hui encore, les immigrans, par une préférence très naturelle, cherchent d'abord à s'établir dans les régions où ils doivent retrouver leurs compatriotes. Ces distinctions de nationalités tendent cependant à disparaître; elles ne subsistent que dans certaines régions du littoral; à mesure que l'on s'avance vers l'ouest, tous les élémens sont confondus.

New-York est le point le plus important pour les arrivages d'immigrans : sa proximité de l'Europe et l'étendue de ses relations commerciales avec l'Angleterre, l'Allemagne et la France lui assurent le premier rang dans les opérations du transport. En 1849, New-Xork a reçu 220,000 étrangers; en 1850, 212,000; en 1851, 289,000. Les arrivages constatés en Californie sont également très considérables; mais il faut remarquer qu'ils se composent à la fois d'Européens, d'Américains, de Péruviens, de Mexicains. En outre, cette immigration, attirée uniquement par la fièvre de l'or, ne présente point encore le même caractère que celle dont New-York est le centre. Un jour viendra où les habitans de la Californie trouveront dans l'exploitation du sol une source de richesses plus sûre, plus honorable, et les deux cent quatre-vingt-sept millions d'acres que renferme ce territoire seront fréquentés, non plus par d'avides chercheurs d'or, mais par des colons sérieux. Alors sans doute, grace aux progrès de la navigation, la côte occidentale de l'Amérique partagera avec la côte orientale les préférences de l'immigration agricole.

La population actuelle des États-Unis s'élève à 25 millions d'habitans, parmi lesquels on compte 22 millions de blancs et 3 millions de nègres. Quelle est, dans ce chiffre, la proportion de l'élément étranger provenant de l'immigration? Un écrivain américain, M. Jesse Chickering, de Boston, a publié, en 1848, une brochure fort intéressante (1), dans laquelle il s'est attaché à prouver, d'après les documens statistiques, que, de 1820 à 1846, il est entré aux États-Unis 2,031,457 étrangers, et qu'en tenant compte de la reproduction naturelle, ceux-ci figuraient dans l'ensemble de la population blanche comme 7 pour 100 en 1800, 18 pour 100 en 1820, et 27 pour 100 en 1840. Évidemment, depuis 1840, la population a dû atteindre au moins 35 pour 100, car l'arrivage des étrangers a été beaucoup plus considérable pendant la période décennale 1840-50 qu'à toute autre époque.

Il est un fait qu'il convient de remarquer incidemment. Les états libres (*free states*), c'est-à-dire ceux où l'esclavage n'existe pas, ont absorbé, de 1790 à 1840, les quatre cinquièmes de l'immigration, tandis que les états à esclaves n'en ont pris qu'un cinquième. Nous n'avons certes pas besoin d'aller chercher si loin des argumens en faveur de la liberté humaine; pourquoi cependant ne pas signaler cette conséquence de l'esclavage, cette répulsion que paraissent éprouver les Européens à s'établir sur des territoires qui sont riches, fertiles, comblés de toutes les faveurs de la nature, mais où la loi s'obstine à

(1) *Immigration into the United States*, by Jesse Chickering; Boston, 1848.

protéger une propriété contraire aux principes éternels d'humanité et de justice?

L'accroissement prodigieux de la population des États-Unis imprime un rapide essor aux progrès de la richesse publique. Chaque année, l'industrie et le commerce se développent (1); chaque année, la culture et la civilisation pratiquent de larges trouées dans les grandes plaines de l'ouest, et refoulent vers la mer Pacifique les malheureuses tribus indiennes, dont bientôt il ne restera plus que les noms inscrits dans les annales de nos guerres et poétisés par les récits des voyageurs. Déjà même de longues caravanes traversent le continent de l'est à l'ouest, et marquent à l'avance, par les feux de leurs étapes, l'emplacement des villes que la génération présente élèvera sur la route des mines d'or. Les fleuves, les rivières, les lacs, sont sillonnés par des milliers de bateaux à vapeur, dont la noire fumée, se perdant à travers les savanes, annonce au désert que l'homme est proche, et que les solitudes si long-temps muettes vont se réveiller aux échos de la hache et sous les pas du pionnier. De nouveaux états, plus vastes que les royaumes de notre vieille Europe, naissent comme par enchantement, et réclament le droit de fixer leur étoile au drapeau de l'Union. Depuis sept ans, cinq territoires, la Floride, le Texas, l'Iowa, le Wisconsin et la Californie, sont entrés ainsi dans la vie fédérale; d'autres encore, le Nouveau-Mexique conquis d'hier, l'Orégon, le Minesota, l'Utah, se pressent au seuil du congrès, et, par la voix de leurs délégués, se révèlent à l'Amérique et au monde. Pour alimenter cette merveilleuse activité que rien n'arrête ni ne lasse, pour suffire à ce *go-ahead* qui se lance instinctivement dans les aventures infinies, il faut que la nature fournisse un continuel approvisionnement d'hommes, et qu'elle apporte, à chaque minute, le contingent de bras et de forces que réclame l'accomplissement de l'œuvre. Aujourd'hui, par le double effet de la reproduction intérieure et de l'immigration étrangère, la population des États-Unis s'accroît annuellement d'un million d'ames; dans vingt années, elle atteindra cinquante millions, et il y aura encore des forêts inexplorées, des déserts intacts; il y aura encore des *townships* à cadastrer, des parcelles à vendre à 6 francs l'acre. Sans doute, ces perspectives dépassent tout ce que l'imagination peut rêver de plus beau et de plus prospère; cet avenir promet des richesses incalculables, une grandeur politique, commerciale, industrielle, maritime, devant laquelle l'Europe elle-même, si orgueilleuse qu'elle soit, devrait s'avouer vaincue; mais est-ce là tout? N'aperçoit-on pas déjà quelques ombres qui altèrent l'éclat de ce magnifique tableau? Dans cinquante ans, dans trente ans même, les États-Unis, tels que nous les admirons aujourd'hui, fiers de leur fortune présente, plus fiers encore de leur avenir, auront-ils conservé leur constitution, leur unité nationale? En posant cette question, nous n'avons point en vue les embarras intérieurs qui ont déjà divisé le congrès en deux camps et éveillé, au nord comme au sud, les passions séparatistes : nous n'avons à nous préoccuper ici que du peuplement des États-Unis à l'aide de

(1) L'ensemble du commerce extérieur des États-Unis, qui ne dépassait pas, en 1821, 675 millions de francs, s'est élevé, en 1851, à 2 milliards 368 millions. Le chiffre du tonnage maritime a triplé d'uue période à l'autre.

l'immigration étrangère, et nous nous demandons si cette immigration, semblable au cheval de Troie, n'introduirait pas au sein de l'Amérique du Nord de nouveaux germes de dissolution, ou tout au moins de graves périls.

La proportion des immigrans dans l'ensemble de la population des États-Unis s'accroît sans cesse, et l'on peut prévoir le moment où elle dépassera 50 pour 100. Or il suffit de considérer la facilité avec laquelle la naturalisation s'acquiert dans tous les états pour en conclure que les élections, et par conséquent la politique même de l'Union, tomberont de fait sous l'influence étrangère. On objectera que l'immigration se compose d'Irlandais, d'Anglais, d'Allemands, de Suisses, de Français, etc., et que la coalition de ces diverses nationalités ne saurait prévaloir contre une nation unie et compacte. On objectera encore que les immigrans, dès qu'ils se sont fixés sur le sol de l'Amérique, dès qu'ils y ont déposé leurs capitaux et les fruits de leur travail, oublient peu à peu leur origine, deviennent citoyens des États-Unis, et se dévouent tout entiers à leur patrie d'adoption. — Il pouvait en être ainsi tant que les arrivages annuels n'excédaient pas un certain chiffre : les influences étrangères se neutralisaient au contact d'une nationalité qui les absorbait toutes; mais aujourd'hui il ne s'agit plus seulement d'une immigration normale, contenue dans de justes limites et proportionnée de telle sorte qu'elle doive immédiatement et partout se confondre avec l'ancienne population. C'est une invasion annuelle de 400,000 habitans nouveaux, et dès-lors on s'explique que le niveau des intérêts, des opinions, des besoins se déplace sous une pression aussi forte et aussi brusque; on comprend les inquiétudes qui ont été déjà exprimées par plusieurs publicistes au sujet de la trop grande part d'influence que la loi du nombre attribue aux électeurs d'origine étrangère. Les élections présidentielles ont prouvé que les partis politiques, les whigs et les démocrates, comptaient un chiffre à peu près égal d'adhérens. Les progrès incessans de l'immigration pourraient donc tôt ou tard faire pencher la balance en faveur du parti qui s'appuierait sur les électeurs venus du dehors. Ce serait là un rude coup porté à l'indépendance et à la liberté d'action des États-Unis.

Ces appréhensions semblent justifiées par les faits qui se sont produits pendant ces dernières années. Les immigrans de date récente ont quitté l'Europe à une époque de troubles et de révolutions politiques dont ils ont plus ou moins partagé les passions et dont ils gardent encore nécessairement le souvenir. Quelques-uns même, victimes de ces révolutions, sont des proscrits qui viennent chercher un asile au foyer de la liberté américaine. Entourés des sympathies que procurent les grandes infortunes, accueillis comme des martyrs, applaudis, fêtés, conduits en triomphe par une démocratie enthousiaste qui croit venger son principe en leur accordant une réhabilitation éclatante, ces étrangers, ces proscrits apportent à l'Amérique, non plus des bras qui travaillent, mais des passions qui agitent, — non plus des élémens de colonisation, mais des fermens de trouble. Les États-Unis reçoivent ainsi dans leurs ports les idées, les chimères, les folies que la prudence, parfois rigoureuse, des gouvernemens d'Europe a condamnées à l'exil; ils laissent s'introduire peu à peu sur leur territoire les ressentimens qui se sont formés au sein de l'ancien monde; ils s'exposent au contre-coup des luttes révolu-

tionnaires qui déchirent nos vieilles sociétés, et ils applaudissent imprudemment à l'éloquence qui s'inspire au souvenir d'une Hongrie qui tombe ou d'une république qui s'en va. Ces impressions ne demeurent point stériles; elles altèrent et elles altéreront de plus en plus le caractère de la politique indépendante et sage que Washington conseillait si énergiquement aux États-Unis et que le président Fillmore a dû rappeler dans son dernier message; elles compromettent le principe de non-intervention, qui a permis à la jeune république de prendre part jusqu'à ce jour à tous les progrès en se tenant à l'écart de toutes les querelles. Non, ce ne sont pas les vrais Américains, ce ne sont pas les enfans du sol qui veulent abjurer la politique de Washington, de celui que, dans leur langage pieux, ils appellent toujours le *père;* ce sont, il faut bien le dire, les Américains créés par l'immigration, les étrangers, qui cherchent involontairement à exploiter, au profit de leurs vieilles passions d'Europe, les sentimens généreux, les passions ardentes de leur nouvelle patrie. Là est le danger pour les États-Unis, et ce danger est sérieux. Il mérite la sollicitude des hommes d'état dont l'autorité est encore assez grande pour contenir cette démocratie bruyante qui naguère se pressait aveuglément sur les pas de Kossuth. Si la voix de la sagesse n'était pas écoutée, l'Amérique du Nord s'exposerait à payer cher les avantages incontestables qu'elle retire de l'immigration.

IV. — L'ÉMIGRATION DANS LES COLONIES ANGLAISES.

De toutes les contrées d'Europe, l'Angleterre est, nous l'avons dit, celle qui prend la plus grande part à l'émigration transatlantique. On a vu avec quelle énergie elle se porte vers les rivages des États-Unis, à New-York, à Philadelphie, à Boston, à Baltimore, d'où elle se répand dans les solitudes du *far-west* et conquiert à la culture, au commerce, à la civilisation, d'immenses territoires. Ce n'est point là pourtant que le gouvernement de la Grande-Bretagne voudrait diriger le courant d'émigration qui s'échappe de ses ports et va jeter tant de bras, tant de capitaux, tant d'élémens de richesses au sein d'une nation rivale. L'Angleterre possède de vastes colonies éparses dans toutes les parties du monde. Pourquoi l'excédant de sa population, au lieu de contribuer à la grandeur déjà menaçante des États-Unis, ne serait-il pas entraîné de préférence vers le Canada, vers l'Australie, au cap de Bonne-Espérance, partout enfin où flotte le pavillon britannique? Les colons y retrouveraient, dans leur exil, les lois, les mœurs, le langage de la patrie, et l'Angleterre garderait ses sujets, transportés seulement sur d'autres points de son immense empire.

Une telle pensée était juste autant que féconde, elle assignait à l'émigration un rôle prépondérant dans la politique coloniale; mais elle rencontrait dans la pratique de sérieuses difficultés. Pour l'appliquer avec succès, l'Angleterre devait combattre énergiquement l'influence d'attraction qu'exercent sur ses émigrans le voisinage et les ressources de la puissante république américaine; elle devait intervenir, par d'intelligens sacrifices, dans ce vaste déplacement d'hommes qui lui enlève tant de bras. De là, l'émigration dirigée, subventionnée par le gouvernement, par les colonies et par les associations particu-

lières, en vue de restreindre autant que possible celle qui se porte aux États-Unis.

Toutes les colonies ne sont pas également propres à recevoir l'émigration. Les régions voisines de l'équateur sont funestes à la race blanche. Les pays qui comptent déjà une nombreuse population demandent au vieux monde ses capitaux et son intelligence plutôt que des bras. Pour que l'émigration rende les services que l'on attend d'elle, il importe qu'elle rencontre un climat salubre et un sol à peu près libre, où elle puisse s'établir facilement et se développer à l'aise. Ainsi le veut la nature des choses. Les Anglais se sont prudemment conformés à cette loi que leur sens pratique eût devinée; ils ont choisi, dès l'origine, leur principaux centres d'opérations dans les contrées les plus favorables. Laissant les Antilles aux nègres et l'Inde aux Indiens, ils ont recommandé aux préférences des émigrans le Canada, le cap de Bonne-Espérance, l'Australie, territoires immenses, fertiles, salubres, que Dieu semble avoir préparés à l'exploitation européenne. Enfin, après un mûr examen, ils ont reconnu que le Canada attirerait naturellement, par le simple effet d'une législation sage, les émigrans qui s'embarquent pour l'Amérique du Nord; ils ont réservé les encouragemens pécuniaires et leurs plus sûrs moyens d'action pour hâter le peuplement de l'Afrique méridionale et des rivages lointains de l'Australie.

Le Canada est depuis long-temps habité par une population européenne. Avant l'émigration anglaise, la France y avait fondé des établissemens dont l'histoire ne manque pas de grandeur. Le Canada garde le souvenir de ces nobles aventuriers qui combattirent en héros pour défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang le drapeau de notre patrie. La domination britannique, si exclusive pourtant, n'a pas encore détruit l'empreinte de la France sur cette terre illustrée par les exploits chevaleresques de nos aïeux; notre langue, notre littérature, nos mœurs, ont survécu à la défaite. Il y a au Canada un parti français et catholique, puissant par les traditions et par les idées. Depuis vingt-cinq ans toutefois, l'Angleterre a jeté sur les côtes de ses possessions de l'Amérique du Nord une émigration de huit cent mille ames, et elle a conquis à son tour le Canada par une colonisation énergique : conquête plus sûre et plus durable que celle de l'épée.

Les émigrans de la Grande-Bretagne se portèrent d'abord au Canada; ils devaient nécessairement choisir la terre la plus proche et débarquer à Québec ou à Montréal, dont les ports hospitaliers, faisant face à l'Irlande, semblaient placés sur le seuil du Nouveau-Monde pour y introduire les premiers colons d'Europe. Jusqu'en 1816, le Canada figura en tête des pays qui donnèrent asile à l'émigration anglaise. Depuis plusieurs années, ce mouvement s'est ralenti; en 1850, tandis que 223,000 Anglais ou Irlandais allaient directement aux États-Unis, 30,000 seulement s'embarquaient pour les colonies de l'Amérique du Nord, et encore comprend-on dans ce dernier chiffre près de 14,000 passagers qui n'ont abordé au Canada que pour traverser le pays et pénétrer dans les États-Unis par la navigation des lacs. Il ne serait donc resté au Canada que 19,000 émigrans. Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais n'a jamais dû recourir aux subventions pour envoyer dans cette colonie de nouveaux habitans. Il existe entre l'établissement canadien et la métropole

des relations si régulières et si fréquentes, que les Irlandais répondent immédiatement à l'appel, si le Canada réclame un grand nombre de bras et si le taux des salaires s'élève au point de révéler une disproportion notable entre l'effectif des cultivateurs et les besoins de la culture. Parfois même il a paru prudent de prémunir les émigrans disposés à se rendre à Québec contre les difficultés qu'ils éprouveraient à y trouver du travail.

Le printemps est la saison la plus favorable pour arriver au Canada. Le colon peut alors gagner aisément la région où il compte s'établir, faire les semailles et se construire une maison ou plutôt une hutte pour l'hiver. La législation intervient par un procédé aussi simple qu'ingénieux, pour multiplier les arrivages pendant la bonne saison et pour les ralentir à l'approche des glaces; elle double à partir du 1er septembre et triple à partir du 1er octobre jusqu'au 1er avril la taxe individuelle que le capitaine du navire doit acquitter par tête de passager. Le tiers environ des immigrans se dirige ultérieurement vers les États-Unis. Afin d'encourager ce transit et d'attirer de plus en plus sur son territoire les colons européens, la législature coloniale a décidé que remise de la moitié de la taxe payée au port de débarquement serait accordée aux émigrans de cette catégorie à leur sortie des frontières britanniques. On applique ainsi aux hommes le régime de *drawback* que les lois douanières appliquent fréquemment aux marchandises. Singulière analogie qui peint d'un seul trait le caractère de l'émigration des races humaines! Il est bien vrai que l'homme lui-même, quelque haut qu'il se place dans son orgueil, n'est après tout qu'une marchandise, une matière première dont la colonisation s'empare pour féconder et mettre en valeur le sol qu'il a foulé! — Mais alors pourquoi cette taxe, relativement assez lourde, que la loi impose à l'arrivée de chaque passager? On perçoit aux États-Unis le même impôt pour subvenir aux frais qu'entraîne l'immigration; un pareil motif le rend indispensable au Canada. Les futurs colons débarquent pleins d'espérance dans l'avenir, mais ils ne rencontrent souvent, dès les premiers pas, que déception et misère. L'humanité commande de leur venir en aide, et c'est ainsi que se dépense le produit de la taxe d'entrée. Cependant il y avait un tel abus dans la distribution de ces secours, qu'une loi récente a dû limiter l'assistance publique au seul cas de maladie. Les immigrans sont donc tenus de se procurer des ressources suffisantes pour couvrir les premiers frais de leur séjour. De sages mesures ont d'ailleurs été prises dans l'intention d'épargner autant que possible leur modeste pécule. Les passagers ont le droit de demeurer quarante-huit heures à bord du navire qui les a amenés et d'y être nourris et entretenus aux mêmes conditions que durant le voyage, ce qui leur permet de chercher à loisir un emploi et de choisir avec réflexion le district où ils trouveront le plus d'avantage à se fixer. En outre, les commissaires du gouvernement, dans les ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, sont autorisés à recevoir les sommes que les propriétaires ou les personnes charitables désirent remettre à certains émigrans lors de leur arrivée au Canada, et cette remise est effectuée sans frais par l'agent qui réside à Québec. La colonie est ainsi exonérée d'une partie des dépenses que l'imprévoyance ou la misère extrême des passagers aurait laissées à sa charge.

Les progrès de la colonisation au Canada ne sauraient être comparés à

ceux que l'invasion de la race européenne accomplit chaque jour sur le sol des États-Unis. La température y est plus rigoureuse, la terre moins fertile, la législation moins libérale, le régime économique moins favorable à la culture et à la vente des produits. Les possessions anglaises de l'Amérique du Nord peuvent cependant s'enorgueillir du développement qu'elles ont acquis depuis vingt ans. Le Saint-Laurent et les lacs ont vu s'établir sur leurs rives, naguère désertes, des populations nombreuses qui se distinguent par leur esprit d'entreprise. Des villes florissantes s'élèvent sur l'emplacement d'épaisses forêts récemment abattues par les pionniers. En 1816, la ville de Toronto, sur le lac Ontario, se composait de soixante-seize pauvres huttes en bois et présentait l'aspect d'un simple campement; elle contient actuellement plus de 15,000 ames, et elle est devenue le chef-lieu d'un district considérable. Il en sera bientôt de même d'Hamilton, de Goderich, et des autres points par lesquels l'immigration pénètre pas à pas dans les régions encore inexplorées, et va peupler les vastes territoires (*Huron tracts*) possédés par la compagnie du Canada.

Cette compagnie a commencé ses opérations, entre les lacs Huron et Ontario, dans les derniers mois de 1829; elle a d'abord percé des chemins, puis elle a concédé des lots de terre au prix d'un dollar et demi l'acre, dont elle n'exigeait pas le paiement immédiat. Les ouvriers qui furent employés aux travaux des routes devinrent les premiers colons, et ils poussèrent les défrichemens avec vigueur. La compagnie modifia à plusieurs reprises les clauses primitives des contrats; mais elle est aujourd'hui revenue au système des concessions à crédit, c'est-à-dire qu'elle n'exige du colon que le versement d'une rente qui, s'accroissant par degrés, doit, à la douzième année, atteindre 16 livres sterling et demie par 100 acres. A l'expiration de ce terme, le colon est reconnu propriétaire absolu du sol. Le système adopté s'accorde parfaitement avec les besoins de l'émigration, car il rend la propriété accessible à ceux-là mêmes qui ne possèdent aucun capital, et il prélève successivement le prix de la terre sur les produits du travail. La compagnie peut exploiter un espace d'un million d'acres; elle se trouve donc en mesure de recevoir pendant de longues années les colons d'Europe et de leur offrir, à des conditions avantageuses, le travail et la propriété. Dès 1840, elle comptait sur son territoire 6,000 habitans, dont le capital, acquis par la culture et par l'élève du bétail, dépassait 6 millions de francs. Depuis douze ans, les progrès ont encore été plus rapides; avant la fin du siècle, la civilisation de l'ancien monde se sera complétement emparée des déserts qui s'étendent entre le lac Érié et le lac Ontario.

L'émigration qui se dirige vers les colonies anglaises du cap de Bonne-Espérance et de l'Australie présente un caractère particulier : elle s'effectue en grande partie sous la direction du gouvernement et aux frais du trésor public. De 1847 à 1850, la commission anglaise a expédié plus de 200 navires chargés de 50,000 émigrans, et elle a dépensé pour ce transport plus de 600,000 livres sterl. (environ 15 millions de fr.). Sur cette somme, les passagers n'ont fourni que le huitième; le reste provient soit d'allocations faites par le parlement, soit de subventions envoyées par la colonie du Cap, soit enfin du produit de la vente des terres en Australie; cette dernière contribution est

de beaucoup la plus forte; elle s'est accrue au point de dépasser 10 millions de francs. L'avenir se chargera de démontrer que les profits de l'émigration compensent et au-delà tant de sacrifices.

En pareille matière, le nerf de l'entreprise, c'est l'argent; mais il n'y a pas de nation au monde qui soit assez riche pour payer directement, par un article de budget, les dépenses de l'émigration. Si, pour imprimer immédiatement à l'œuvre une impulsion vigoureuse, il est nécessaire que le gouvernement débourse une assez forte somme prélevée sur les revenus ordinaires, ce sacrifice ne saurait se prolonger au-delà de quelques années; il convient de créer à l'émigration des ressources particulières et permanentes. La législation anglaise offre la solution du problème : toutes les terres coloniales appartenant de droit à la couronne, il est facile d'organiser un régime de ventes ou de concessions dont le prix puisse être affecté au transport et à l'établissement d'une population tirée du dehors. Ce régime, d'une extrême simplicité, est en vigueur dans la plupart des possessions britanniques. Les ventes ont lieu par voie d'adjudication sur une mise à prix qui varie selon les colonies (1 liv. sterl. par acre en Australie, 2 shillings au Cap, 4 shillings à Natal). Lorsqu'il ne se présente pas d'acquéreurs aux enchères publiques, les terrains sont concédés à l'amiable à mesure que les colons se présentent et aux conditions de la mise à prix.

Un tel système exige que le gouvernement facilite autant que possible les achats de terres, car les ressources destinées au fonds d'émigration sont proportionnées à l'importance des ventes. On a donc recherché les moyens de rendre les concessions accessibles, non-seulement aux habitans qui résident déjà dans la colonie, mais encore aux spéculateurs de la Grande-Bretagne. Ceux-ci peuvent déposer à la banque d'Angleterre des sommes de 100 liv. st. au moins, et ils reçoivent en échange un *bon* qui leur permet d'obtenir dans les colonies la propriété d'une étendue de terre domaniale équivalente au montant du dépôt. En outre, et c'est là le point essentiel, ils ont le droit de désigner à la commission officielle un certain nombre d'émigrans, qui sont transportés gratuitement. Les sommes versées à la banque sont ainsi immédiatement dépensées au profit de l'émigration, et, comme elles représentent la valeur des terres vendues au Cap ou en Australie, il en résulte que ce sont les colonies elles-mêmes qui pourvoient en définitive aux frais d'établissement des cultivateurs venus d'Angleterre, et qu'elles paient par avance le service qui leur est rendu. La commission se charge du transport des passagers : elle frète des navires dont les départs sont échelonnés de telle sorte que les émigrans, à leur arrivée dans la colonie, ne trouvent point le marché encombré; elle a soin d'affecter un chirurgien à chaque navire; elle s'assure de la quantité et de la bonne qualité des approvisionnemens placés à bord; en un mot, elle veille strictement à l'exécution des mesures prescrites par la législation spéciale qui régit en Angleterre le transport des passagers. On a calculé que, pour l'année 1850, les frais de la traversée n'ont pas dépassé 353 francs par émigrant pour la Nouvelle-Galles, 340 francs pour l'Australie du Sud, et 270 francs pour le cap de Bonne-Espérance. Il serait difficile d'obtenir des résultats plus économiques pour des traversées aussi longues.

Ce système, dont il est superflu de faire ressortir la simplicité pratique,

présente l'immense avantage de laisser à la commission qui dispose des ressources financières la faculté de choisir les émigrans. Il ne faut pas se figurer que l'Angleterre entende fournir au rebut de sa population les moyens de s'expatrier aux frais de l'état : elle commettrait une grande faute, un acte immoral. Ainsi pratiquée, l'émigration ne serait plus qu'une transformation, plus ou moins heureuse, du régime pénitentiaire; elle éloignerait les honnêtes gens, les seuls avec lesquels on puisse fonder des établissemens durables, car ce sont les seuls qui travaillent, qui économisent, qui défrichent le sol, accumulent des capitaux, et constituent avec le temps une société prospère. Le gouvernement ne déserterait-il pas sa mission, s'il employait au profit de l'oisiveté besoigneuse les sommes dont il n'est que le dépositaire, et qu'il doit naturellement répartir, au nom de la communauté tout entière, entre les plus dignes? Et d'ailleurs les colonies souffriraient-elles qu'en retour du prix de leurs terres, on leur envoyât des mendians et des vagabonds? Ce n'est pas tout : il ne suffit pas que l'émigrant soit honnête, il importe à un égal degré qu'il soit utile comme instrument de colonisation. Voici, par exemple, les conditions exigées des personnes qui obtiennent le passage gratuit pour l'Australie : « Les émigrans doivent être sobres et laborieux, fournir un certificat de bonne vie et mœurs, être exempts de toute infirmité morale ou physique... On accepte de préférence les jeunes ménages sans enfans... En aucun cas, on ne permet que les époux se séparent, ni que les parens abandonnent leurs enfans au-dessous de dix-huit ans... On n'admet pas les personnes qui se proposent de se livrer au commerce. » Le but de l'émigration est nettement fixé; la commission veut surtout favoriser les agriculteurs, c'est-à-dire la classe d'émigrans qui peut rendre aux colonies les meilleurs services. Cette pensée se manifeste dans une autre partie du règlement. La faible somme que le passager doit rembourser à la commission pour l'achat de son hamac et des ustensiles de table varie suivant les âges et les professions (1). Enfin les émigrans s'engagent à demeurer quatre ans dans la colonie, sous peine de restituer au gouvernement une portion des frais de leur passage, soit 3 livres sterling pour chacune des années qui restent à courir avant le terme fixé. Plus on descend dans les détails, plus on reconnaît avec quelle précision et quelle prévoyance toutes les mesures ont été prises pour garantir le succès de l'opération et justifier l'emploi des deniers publics. Pourquoi n'ajouterai-je pas que les commissaires poussent la sollicitude au point d'ordonner la vérification du bagage des émigrans avant le départ? On s'assure que chacun emporte les vêtemens nécessaires pour la traversée. Cette précaution n'est pas puérile : la mortalité des passagers à bord des navires expédiés aux frais de l'état est restreinte aux proportions les plus minimes, et les intérêts de l'humanité se trouvent ainsi d'accord avec ceux de l'entreprise.

Par son intervention directe, par les soins extrêmes qu'il donne au choix et au transport des colons, l'état s'est assigné avec quelque hardiesse le prin-

(1) Un cultivateur et sa femme ne paient que 1 liv. sterl. s'ils ont moins de quarante ans, 5 liv. sterl. entre quarante et cinquante ans, 11 liv. sterl. au-dessus de cinquante ans. Les laboureurs célibataires de dix-huit à trente-six ans déposent 2 liv. sterl. Les artisans versent une somme plus forte : 5, 8 ou 15 liv. sterl., selon leur âge.

cipal rôle dans l'émigration coloniale. Il est merveilleusement secondé dans l'accomplissement de son œuvre par le zèle des paroisses, par la bienfaisance de l'aristocratie et des classes riches, ainsi que par l'esprit de spéculation qui a calculé les bénéfices de l'exploitation agricole dans les possessions lointaines. Dirigée par le gouvernement, l'émigration ne pouvait être qu'un moyen d'accroître les forces productives des colonies en même temps que la prospérité commerciale et maritime de la métropole. Sous la direction de compagnies particulières, elle n'a pas tardé à s'élever au rang d'institution charitable, et il lui est permis de venir en aide à toutes ces misères, méritées ou non, dont le soulagement appartient aux sacrifices volontaires de l'assistance individuelle. Dans ce nouvel ordre d'idées, on remarque les combinaisons ingénieuses que la philanthropie a su découvrir pour favoriser l'émigration.

Une loi promulguée sous le règne de George IV autorise les paroisses à subvenir aux frais d'expatriation de leurs indigens. Les fonds peuvent être prélevés sur le produit de la taxe des pauvres, sans excéder toutefois la moitié de ce produit, calculée d'après la moyenne des trois dernières années. Ils peuvent également être recueillis au moyen d'un emprunt spécial, remboursable dans le délai de cinq ans. Cette affectation des revenus locaux doit être votée par les contribuables réunis en *meeting* et approuvée par les commissaires chargés de l'exécution de la loi des pauvres. Un tel mode de procéder offre pleine garantie aux intérêts de la paroisse; mais il entraîne de longues formalités, nécessaires seulement lorsqu'il s'agit de recourir à l'émigration sur une grande échelle. Une loi plus récente permet aux administrateurs des paroisses d'affecter, au fur et à mesure des besoins scrupuleusement constatés, des sommes de 10 liv. sterl. à l'émigration des pauvres et en particulier des orphelins, auxquels on procure non-seulement le passage gratuit à bord du navire, mais encore les vêtemens pour le voyage, ainsi qu'une petite somme qui leur est délivrée au moment où ils débarquent dans la colonie. Le législateur a pensé que la commune trouverait profit à envoyer au loin, même au prix d'un sacrifice assez lourd, certaines catégories d'indigens, dont le séjour pèserait pendant de longues années sur le budget de l'assistance. L'idée paraît juste, car en Angleterre l'indigent coûte fort cher à la société, et les dépenses d'expatriation correspondent, en définitive, à une économie réelle sur les frais d'hôpitaux, de prisons et de *work-houses*. Il faut remarquer cependant que jusqu'ici les paroisses n'ont fait usage que dans une très faible mesure de la latitude qui leur est laissée par la loi, et que les indigens figurent à peine sur les registres de l'émigration; mais ce n'est là sans doute qu'une question de temps.

Quant aux sociétés qui se sont formées en vue de l'émigration, leur succès semble dès à présent assuré. Ces sociétés sont nombreuses; elles ont réuni de grands capitaux et fonctionnent sous le patronage des hommes les plus éminens de l'Angleterre; elles possèdent une autorité morale qui inspire toute confiance. Nous avons sous les yeux les statuts d'une association qui, sous le nom de *Family colonization loan Society*, s'est proposé pour but « de fonder un système national de colonisation en Australie, et de faciliter l'émigration des classes laborieuses dans des conditions indépendantes, morales et *comfortables*.»

Il y a intérêt à approfondir le mécanisme de cette institution que dirigent M. Sydney Herbert, membre du parlement, et le comte de Shaftesbury (lord Ashley). Les émigrans doivent payer au moins les deux tiers de leur passage; le reste leur est prêté par la société, envers laquelle ils s'engagent à se libérer deux ans au plus après leur arrivée dans la colonie. En remboursant ce prêt, ils peuvent désigner un parent ou un ami auquel ils désirent que la société accorde le même avantage. Toute personne transportée sur les navires de l'association doit accepter le prêt d'une somme quelconque, afin qu'il y ait égalité parfaite entre les passagers. Au moyen de versemens successifs, hebdomadaires ou mensuels, effectués en Angleterre ou dans les colonies, les membres d'une même famille peuvent réunir peu à peu les sommes nécessaires à leur émigration, et la société se charge de recevoir et de conserver ces dépôts. Le prix du passage ne dépasse pas 12 liv. sterl. 10 sh. par adulte, et 6 liv. sterl. 6 sh. pour les enfans au-dessous de quatorze ans. Les frais d'administration sont couverts par une contribution de 1 shilling versée avant l'embarquement, et par le paiement ultérieur d'une somme de 10 shillings exigible au moment où l'émigrant établi déjà dans la colonie acquitte le dernier terme de l'emprunt qu'il a contracté pour son passage. La société dont nous venons de résumer les principaux statuts est utile surtout aux cultivateurs qui ne sont pas assez pauvres pour avoir droit à l'assistance de l'état, et qui cependant ne sont pas assez riches pour faire face à toutes les dépenses d'un long voyage; elle répond ainsi aux besoins d'une classe très nombreuse qui fournira à l'Australie d'excellens colons.

On retrouve M. Sydney Herbert et lord Ashley à la tête d'une société qui s'est établie à Londres, vers la fin de 1849, pour encourager l'émigration des femmes. En Angleterre, le nombre des femmes l'emporte dans les statistiques du recensement sur celui des hommes; le fait contraire se produit aux colonies. Il y a donc tout profit à niveler de part et d'autre la proportion des sexes; mais ce qui a surtout déterminé la création du *fund for promoting female emigration,* c'est la pensée charitable d'arracher à la misère et à la démoralisation une des classes les plus intéressantes de la population ouvrière de Londres (1). A l'aide de souscriptions particulières qui, dès la première année, se sont élevées à 22,540 livres sterling (562,500 francs), on est parvenu à organiser un système complet qui ramasse en quelque sorte l'ouvrière dans les rues de la capitale et la transporte aux colonies. Les émigrantes sont, avant leur embarquement, recueillies dans une maison commune, construite à Hatton-Garden par la société des amis des travailleurs (*Labourer's friend Society*), qui fait chaque jour tant de bien en multipliant les maisons ouvrières (*lodging-houses*). Le jour du départ, elles sont conduites à bord du navire par des surveillantes qui les accompagnent pendant la traversée. Au port de destination, elles sont reçues par les agens de la commission d'émigration, par les évêques, par tous les fonctionnaires, qui s'empressent de les placer avantageusement. Les lettres écrites des colonies, à la

(1) On comptait à Londres, en 1849, 33,500 femmes employées dans l'industrie de la confection des vêtemens. Sur ce nombre, 28,500 étaient âgées de moins de vingt ans; leur salaire variait entre 25 et 45 centimes par jour.

suite des premiers arrivages, attestent que les jeunes femmes ainsi expédiées ont été très bien accueillies, et elles expriment le désir de voir cette importation se continuer. Pendant l'année 1850, quatre cent neuf émigrantes ont quitté l'Angleterre aux frais de la société. Ce ne sont pas seulement les hommes les plus distingués des trois royaumes qui patronent cette œuvre intéressante à tant de titres : les membres du gouvernement tiennent à honneur de siéger dans le comité ; les plus nobles ladies prêtent à la société le concours de leur charité délicate, et ne dédaignent pas de remplir avec zèle les modestes fonctions de matrones.

Il ne suffit pas cependant de développer l'émigration par tous les procédés, par tous les expédiens que suggèrent la prévoyance de la politique ou les inspirations de la charité sociale; il faut encore préparer l'établissement des colons qui débarquent sur un sol inconnu, organiser la propriété et le travail, constituer même un gouvernement plus ou moins libéral qui donne confiance aux intérêts, et qui accorde satisfaction aux exigences légitimes de la raison humaine. Cette seconde partie de l'œuvre n'est pas moins importante que la première, car elle renferme la solution définitive du problème. Combien d'entreprises ont échoué, parce que les gouvernemens, préoccupés seulement du départ, n'apercevaient pas ou négligeaient d'aplanir les obstacles qui devaient naturellement arrêter les colons dès leur arrivée dans une nouvelle patrie! A ce point de vue, la politique coloniale de la Grande-Bretagne au cap de Bonne-Espérance et en Australie est pleine d'enseignemens.

Lorsque, en 1814, les Anglais prirent possession du Cap, ils y trouvèrent une population hollandaise déjà nombreuse et prospère; mais le sol occupé par la culture était encore assez restreint. Depuis trente ans, la conquête européenne a fait d'immenses progrès, et, malgré les sacrifices momentanés qu'impose à la Grande-Bretagne la guerre des Cafres, l'avenir présente les plus brillantes perspectives. C'est principalement vers le district de Natal que se portent aujourd'hui les efforts de la colonisation, et c'est là surtout qu'il y a profit à les étudier. Dès la fin du XVIIe siècle, les Hollandais avaient apprécié les ressources de ce territoire, qui, séparé de l'Afrique centrale par de hautes chaînes de montagnes, descend vers l'Océan Indien, exposant aux brises rafraîchissantes de la mer la vigoureuse végétation de ses forêts et la verdure de ses vastes pâturages. La douceur du climat, l'abondance des cours d'eau, la fertilité du sol, contrastent avec l'aridité des régions voisines. Ce n'est plus le soleil brûlant de l'Afrique, ce ne sont plus les mobiles tourbillons de sables qui, dans la partie occidentale de la colonie, se soulèvent avec violence au vent du Cap des tempêtes : c'est une nature paisible et gracieuse, où l'Européen s'accoutume dès le premier jour et retrouve, unis à la fécondité des zones tropicales, les avantages hygiéniques des zones tempérées. Les tentatives des Hollandais ne réussirent pas cependant à y fonder un établissement durable : les communications par terre avec la ville du Cap étaient périlleuses, et les tourmentes qui rendent si difficile en tout temps la navigation du banc des Aiguilles opposaient de continuels obstacles aux communications maritimes. La Hollande se borna à proclamer son droit de souveraineté sur le territoire de Natal, qui passa, en 1814, au même titre que la colonie du Cap, sous la domination britannique. A partir de cette époque, Natal fut exploré par de

hardis voyageurs, parmi lesquels il est juste de citer particulièrement le lieutenant Farewell en 1824 et le capitaine Gardener en 1835. Ces officiers, que les ennuis de la vie de garnison avaient jetés dans la carrière des aventures, traversèrent le pays dans toute son étendue et transmirent les rapports les plus favorables. Ils conclurent même avec les Zulus, puissante tribu africaine qui habitait les districts les plus fertiles, divers contrats par lesquels ils achetèrent la concession de plusieurs millions d'acres. De leur côté, les négocians du Cap insistaient vivement pour que la métropole accordât les fonds nécessaires à la création d'un port sur la côte orientale et à la colonisation des terres ainsi concédées. Soit apathie, soit crainte de s'engager dans de trop fortes dépenses, le gouvernement demeura sourd à ces demandes réitérées. Chose singulière, il était réservé aux Hollandais d'ouvrir la route de l'émigration vers Natal et de conquérir à la Grande-Bretagne, au prix de mille fatigues et des souffrances d'un exil volontaire, un pays neuf et plein d'avenir.

Les fermiers hollandais (les *boers*) établis dans l'intérieur de la colonie du Cap avaient conservé l'empreinte profonde de leur nationalité, et ils supportaient impatiemment le joug de la conquête anglaise. Ils entendirent parler de Natal, envoyèrent quelques délégués pour examiner les ressources de cette région qui échappait par son éloignement à l'action directe de leurs vainqueurs, et en 1837 ils partirent. Abandonnant sans regret les villages fondés par leurs pères et les champs déjà ensemencés, ils chargèrent leur mobilier et leurs outils de labour sur de lourdes charrettes auxquelles ils attelèrent leurs bestiaux; ils traversèrent en caravanes une vaste étendue de déserts, franchirent les passes des monts Drakenberg, et purent apercevoir les rians pâturages de la terre promise. Il y a dans ce déplacement de toute une race de vaincus, dans ce pèlerinage lent et douloureux d'une tribu européenne à travers les solitudes de l'Afrique, un ressouvenir touchant qui nous reporte aux migrations des premiers âges. A peine arrivés sur le territoire de Natal, les *boers* durent se défendre contre les attaques des Zulus, et ils ne triomphèrent qu'après de longues et sanglantes luttes. Enfin, vers 1842, ils demeurèrent paisibles possesseurs du sol qu'ils avaient conquis et se livrèrent activement aux travaux agricoles, pendant qu'un certain nombre de colons anglais fondaient, sur les bords de l'Océan Indien, le port d'Urban.

Le gouvernement du Cap ne voyait pas sans inquiétude cette colonie d'exilés qui pouvait un jour s'emparer définitivement de la contrée et se proclamer indépendante. Il résolut de la soumettre complétement à sa domination, et il envoya des troupes à Natal pour y maintenir l'autorité de la couronne britannique. Les *boers* résistèrent : vainqueurs dans plusieurs rencontres partielles, ils espérèrent un moment que la liberté leur resterait; mais que pouvaient-ils contre les ressources et les forces de l'Angleterre? En 1844, sur les instances des sujets anglais qui s'étaient établis à Urban et à Maritzbourg, le district de Natal fut érigé en colonie distincte de celle du Cap, et en 1847 des lettres patentes lui accordèrent une législature, c'est-à-dire un gouvernement représentatif. Ces mesures libérales consolidèrent dans le pays l'influence de la métropole, le règne des lois, et attirèrent une population nombreuse de Zulus; elles n'apaisèrent point toutefois le ressentiment des *boers*, qui prirent de nouveau le chemin de l'exil et se dirigèrent vers le nord-ouest. Cette

émigration, fatale à la colonie qui avait surtout besoin de bras, inquiéta le gouvernement, et en 1848 le gouverneur, sir Harry Smith, se rendit lui-même à Natal. Il faut lire dans les dépêches qu'il adressa à lord Grey la description de ces fuites désespérées qui chaque jour enlevaient au sol des familles entières. C'était un véritable désastre que sir Harry Smith compare à la déroute d'une armée. Quels étaient cependant les griefs des *boers?* Le souvenir du drapeau qui, pendant deux siècles, avait flotté sur les forts du Cap, la haine du joug britannique, le patriotisme, inspiraient-ils cette sorte d'odyssée africaine? Un motif plus vulgaire, mais plus rationnel, entraînait les *boers* loin de Natal. Le gouvernement leur avait contesté la propriété du sol qu'ils cultivaient et qu'ils croyaient avoir légitimement acquis en vertu du droit de première occupation; on invoquait contre eux les lois qui attribuaient à la couronne la faculté de disposer de toutes les terres coloniales et de les concéder à son gré. Dès-lors, les fermiers hollandais ne virent plus d'autre ressource que l'exil : au-delà des frontières anglaises, ils étaient du moins sûrs de trouver des terrains libres. Il fallut que sir Harry Smith prît d'urgence des mesures spéciales pour les retenir sur le sol colonial.

Il a paru utile de rappeler avec quelques détails l'historique de ces faits. Les métropoles doivent y puiser une sévère leçon. Le premier devoir dans les colonies naissantes, c'est d'organiser sur des bases fixes et invariables la propriété territoriale et de légitimer aussi promptement que possible la simple possession, lors même que celle-ci ne procèderait pas d'un droit strict. L'établissement de Natal a éprouvé dès son origine un grave échec dont la responsabilité retombe sur les exigences inopportunes du fisc. Il eût été préférable de ne pas accorder avec tant d'empressement une charte, une assemblée législative, l'appareil assez inutile d'un gouvernement quasi-représentatif, et de laisser aux *boers* les champs qu'ils avaient si péniblement défrichés.

Après avoir reconnu leur première faute et l'avoir réparée autant que les circonstances le permettaient, les Anglais comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer de la nouvelle colonie. Ils s'appliquèrent d'abord à rechercher les moyens d'y multiplier la population. Les tribus indigènes des Zulus acceptèrent sans répugnance la loi britannique; d'autres peuplades descendirent également de leurs montagnes pour se ranger d'elles-mêmes sous le patronage d'une administration qui leur offrait toute sécurité contre la tyrannie et les exactions de leurs propres chefs. C'était là un précieux secours pour la culture; on était assuré de ne pas manquer de bras. Le gouvernement prescrivit d'ailleurs une mesure fort ingénieuse pour soumettre à la loi du travail la paresse naturelle des indigènes établis à Natal : il imposa une taxe de capitation sur les Africains, et il exigea que la taxe fût payée en argent. Au premier abord, on est tenté de blâmer ce procédé fiscal, que semblent réprouver les principes de l'économie politique; mais, en fait, l'impôt plaçait les indigènes dans l'obligation de se procurer du numéraire, soit en cultivant le sol pour leur compte, soit en s'employant à gages dans les fermes des Européens, et à ce point de vue il a produit les résultats les plus efficaces. Les *boers*, ramenés à Natal par les sages encouragemens de sir Harry Smith, formaient le second élément de la population agricole, et ils étaient particulièrement aptes à l'élève des bestiaux. Le pays se trouvait donc dans les meilleures conditions

pour recevoir la race européenne et pour fournir un placement avantageux aux capitaux de la métropole. L'éloignement et les fatigues d'une navigation de plus de deux mois présentaient de graves difficultés; mais les progrès de la marine à vapeur et la protection du gouvernement doivent triompher de cet obstacle (1).

De l'extrémité de l'Afrique, l'émigration nous entraîne vers les parages les plus reculés de la Mer du Sud. Il semble que, dans ses audacieuses entreprises, elle ne veuille laisser tomber l'ancre qu'après avoir sillonné en maîtresse tous les océans. En Australie, ce n'est plus seulement un district, une portion de continent, c'est un continent tout entier, un nouveau monde qu'elle ajoute aux domaines de la mère-patrie. Il y a environ soixante ans, les terres australes étaient à peu près inconnues de l'Europe. Lorsque l'Angleterre résolut d'y fonder un établissement pénal, elle ne songeait guère qu'à rejeter le plus loin possible les milliers de condamnés qui encombraient ses prisons; en peu d'années, elle apprécia les ressources du sol et comprit la nécessité d'y multiplier la population. Les tribunaux de la métropole devinrent alors les pourvoyeurs de la colonie naissante, et ce fut le code pénal, appliqué avec une rigueur sans exemple, qui se chargea d'envoyer à Sydney ses premiers habitans. Le moindre délit était passible de la déportation en Australie! Cependant, à la suite des *convicts*, quelques spéculateurs hardis s'embarquèrent pour Sydney, et ils y amassèrent d'immenses fortunes; l'émigration, qui entrait peu à peu dans les mœurs de l'Angleterre, tourna les yeux vers un pays où le travail des condamnés procurait aux capitaux un revenu considérable. Bientôt le chiffre de la population libre dépassa, dans une forte proportion, celui des *convicts*; le gouvernement resserra de plus en plus les limites assignées à la déportation en même temps qu'il encourageait l'introduction des travailleurs libres dans les régions les plus fertiles, et il se vit amené à diriger lui-même le courant de l'émigration, à le grossir par des subventions accordées dans l'intérêt de la métropole aussi bien que dans l'intérêt colonial. Tel est en résumé l'historique de ces vastes établissemens, qui, sortis d'une origine si impure, font tant d'honneur au génie de la Grande-Bretagne.

L'Australie est, sans contredit, la plus grande œuvre coloniale de notre temps. La fertilité du sol se prête à de nombreuses cultures; les conditions hygiéniques conviennent à la race européenne. La propriété est solidement constituée, et le gouvernement a su faire jouer tous les ressorts de l'émigration avec tant de régularité et d'à-propos, que la population, s'accroissant par degrés, s'est toujours recrutée, au moins jusqu'à la découverte récente des mines d'or, parmi les classes qui devaient le plus sûrement concourir à la prospérité de la colonie. De 1825 à 1850, les navires partis d'Angleterre ont déposé, sur les différens points des terres australes, plus de 200,000 émigrans qui se sont principalement répandus dans la Nouvelle-Galles et dans l'Australie du Sud. En 1849, la population de la Nouvelle-Galles s'élevait à 250,000 ames; ses cultures s'étendaient sur un espace de 182,000 acres; le

(1) On peut voir, sur les rapports de l'Angleterre avec la colonie du Cap, une étude de M. X. Raymond dans la livraison de la *Revue* du 15 janvier 1852.

commerce d'importation et d'exportation dépassait 75 millions, et le revenu territorial provenant, soit des ventes soit des baux ou permis de pâture, atteignait 3,450,000 francs. Dans l'Australie du Sud, dont la colonisation ne remonte pas à plus de quinze années, les progrès furent encore plus rapides. Le bas prix relatif des terrains et les garanties qui entourent les concessions faites au nom de la couronne, par voie d'adjudication publique, attirèrent à la fois les capitaux et les bras. Le prix des terres étant versé en grande partie dans les caisses destinées à subventionner l'émigration, les commissaires chargés d'administrer en Angleterre ce fonds spécial purent toujours maintenir une exacte proportion entre les sexes et choisir, parmi les familles qui sollicitaient la faveur du passage gratuit, telle ou telle catégorie qui convenait le mieux aux besoins du moment. Ils expédiaient tantôt des artisans, tantôt des laboureurs, suivant que les correspondances de la colonie leur annonçaient que le travail réclamait des bras dans les villes ou dans les campagnes, et ils prévenaient ainsi les découragemens, les mécomptes qui, en d'autres pays, ont si gravement compromis le succès de l'émigration. On ne saurait en effet trop le répéter : l'homme, dans ces sortes d'entreprises, n'est qu'une marchandise dont la valeur, soumise à toutes les lois de la concurrence, s'élève ou s'abaisse suivant les alternatives de l'offre et de la demande, et l'on voit fréquemment, au sein des sociétés qui se fondent, les services de l'intelligence moins recherchés, moins rétribués que ceux d'un corps robuste. Le système adopté par la Grande-Bretagne oppose une digue efficace à l'encombrement du marché.

Cet encombrement présenterait d'ailleurs, en Australie, peu de dangers, car la culture et l'élève des bestiaux ouvrent en tout temps un débouché facile et assuré au travail de l'homme. L'artisan débarqué à Sydney, à Port-Philip ou à Adélaïde quitte volontiers la ville et abandonne même sa profession pour se livrer, dans l'intérieur, aux exploitations agricoles. Comment ne se sentirait-il pas attiré vers ces belles régions où la riche verdure des plaines lui rappelle les perspectives de la patrie d'Europe, éclairées par les purs rayons du soleil australien? Ne sont-ce point là les mêmes moissons, les mêmes pâturages, les mêmes troupeaux? Ces villages, destinés à devenir un jour de grandes et populeuses cités, ne s'appellent-ils pas Windsor, Liverpool, etc., noms accoutumés qui renferment de pieux souvenirs? Enfin, et pour revenir à des considérations d'un ordre plus pratique, la terre d'Australie n'est jamais ingrate pour le colon : l'émigrant peut s'initier vite et sans efforts aux habitudes de la vie pastorale, qui offre tant de ressources dans un pays où les bestiaux se multiplient avec une rapidité prodigieuse (1). Celui-là même qui ne possède point assez de capitaux pour acheter un lot de terre se contente de louer, moyennant une rétribution très faible, le droit de pâture sur les domaines de la couronne, ou bien encore il entre au service des grandes fermes qui reculent chaque jour les limites de la culture. Partout le travail

(1) D'après un rapport très intéressant adressé au gouvernement belge par M. Édouard Wyvekens, consul de Belgique à Sydney, l'Australie compte aujourd'hui 14 millions de moutons, 2,500,000 bœufs, 200,000 chevaux. L'élève des bestiaux emploie déjà 320 millions d'acres. En 1826, l'exportation des laines d'Australie ne dépassait pas 600,000 livres anglaises; en 1850, elle a atteint près de 30 millions de livres.

est offert, et le champ est immense. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, la production de la laine réclame sans cesse des bras; dans l'Australie du Sud, c'est le blé qui domine. Le gouvernement a compris qu'il importait de conserver à l'Australie le caractère purement agricole, en y envoyant surtout des familles de laboureurs, et la colonie elle-même ne saurait aspirer, par d'autres voies, à de plus heureuses destinées. C'est par l'agriculture que l'établissement pénal, fondé à la fin du XVIIIe siècle, est devenu une contrée florissante : la terre purifie en quelque sorte et conserve tout ce qui a foi en elle; après avoir réhabilité, dans le passé, le travail flétri des *convicts*, elle récompensera largement, dans l'avenir, le travail honnête et libre des émigrans du XIXe siècle.

La découverte des mines d'or a jeté, il est vrai, dans le mouvement de l'émigration australienne une grave perturbation. Il s'embarque chaque mois, en Europe, près de 20,000 passagers à destination des régions aurifères. Les navires ne suffisent plus aux transports. C'est un fait immense dans l'histoire de la colonisation. Le gouvernement anglais redouble d'efforts pour maintenir autant que possible le peuplement au niveau des besoins du sol. Heureusement l'agriculture australienne a fait trop de progrès pour que les colons la laissent dépérir; elle continuera de recruter des bras parmi les émigrans que la Grande-Bretagne lui expédie sans relâche; elle échappera, il faut l'espérer, aux funestes conséquences de la fièvre de l'or. C'est une crise à traverser, peut-être même cette crise passagère secondera-t-elle le développement ultérieur du travail agricole; les champs de l'Australie garderont les immigrans que les mines auront attirés en plus grand nombre.

En présence de ces faits, on s'explique le peuplement rapide des terres australes, malgré l'énorme distance qui les sépare de l'Europe; mais il serait injuste de ne point mentionner ici, au nombre des causes qui ont le plus contribué au progrès de la colonisation, la politique libérale de la métropole à l'égard de ses sujets d'outre-mer. L'Anglais qui émigre retrouve au-delà des océans les institutions politiques et administratives de la mère-patrie. A cinq mille lieues de Westminster, il sait qu'il n'a rien perdu de ses droits, qu'il est aussi libre, aussi sacré dans son indépendance personnelle que s'il était demeuré dans son comté; colon, il ne cesse pas d'être Anglais. Il y a là pour lui non-seulement une vive satisfaction d'amour-propre, mais encore une sérieuse compensation de l'exil. L'émigration n'est plus alors qu'un changement de résidence, qui n'impose au sentiment national aucun sacrifice et qui s'accomplit comme un acte ordinaire de la vie : elle ne mesure plus les distances, elle ne recule point devant les périls d'un long voyage, elle envisage de sang-froid tous les obstacles du moment qu'elle se voit défendue contre l'arbitraire et protégée par la loi commune.

Les institutions libérales dont jouissent les colonies australiennes aboutiront un jour à l'indépendance de ces contrées. Lorsque l'émigration aura jeté sur les côtes de la Nouvelle-Hollande une population assez forte pour se défendre elle-même et pour se constituer en société, le cri de liberté sortira naturellement des législatures et des *meetings;* les liens politiques entre la métropole et la colonie seront brisés, et le monde comptera une nation de plus, les États-Unis d'Australie. L'Angleterre paraît-elle effrayée de ce résultat? cherche-t-elle à retarder l'heure fatale qui doit enlever à son autorité

directe des millions de sujets et d'hectares? Loin de là : elle prévoit l'événement, elle le prépare, elle le souhaite peut-être. Ce ne sera point alors une séparation haineuse et sanglante, semblable à celle qui a donné naissance aux États-Unis d'Amérique; on n'assistera pas au triomphe d'une colonie rebelle, à l'humiliation d'une métropole : la scission cette fois doit s'opérer sans secousse; l'Angleterre signera avec orgueil l'acte d'émancipation de ce jeune peuple, qui demeurera le vivant témoin de son génie. Merveilleuse transformation des mœurs politiques! Que l'on se rappelle les relations qui existaient, au dernier siècle, entre les puissances de l'Europe et leurs possessions d'outre-mer : que sont devenus les principes d'oppression égoïste et de défiance jalouse, les entraves et les restrictions de toute sorte qui formaient la base de l'ancien système colonial? La Grande-Bretagne permet aujourd'hui que ses hommes d'état lui prédisent le moment où ses plus riches colonies se détacheront d'elle, comme des fruits mûrs que la liberté doit cueillir. En 1850, elle applaudissait le ministre whig lord John Russell annonçant l'émancipation future de l'Australie; récemment encore, elle applaudissait le ministre tory lord Derby exprimant le désir que le vaste empire de l'Inde soit digne un jour de recevoir des institutions libres. Une colonie n'est plus considérée comme une ferme que l'on exploite avidement, avec l'unique passion du gain : c'est une nation que l'on élève pour l'introduire dans la grande famille, c'est l'Australie peuplée par l'émigration européenne et marchant d'un pas rapide vers l'indépendance!

V. — DU SYSTÈME DE L'ÉMIGRATION EN FRANCE.

Les résultats obtenus par la Grande-Bretagne permettent de déterminer d'une manière à peu près certaine les conditions matérielles, morales et économiques qui peuvent assurer le succès de l'émigration, appliquée par une puissance coloniale au développement de ses possessions lointaines. L'émigration se dirigeant d'ordinaire vers les contrées agricoles, il convient de choisir avec un soin extrême les élémens qui la composent, de telle sorte que la classe des laboureurs y domine et qu'il y ait proportion exacte entre les sexes. La loi doit régler les conditions du transport. Dans le pays où l'émigrant s'établit, il est indispensable que les plus grandes facilités encouragent l'acquisition du sol, et que la propriété soit, dès l'origine, solidement assise. Quant aux rapports commerciaux et politiques de la métropole avec ses colonies, le libéralisme est préférable aux restrictions. Tels sont, en résumé, les principes que l'Angleterre a mis en pratique et que l'expérience semble avoir définitivement consacrés. Plus que tout autre peuple, la France est intéressée à les étudier dans les détails les plus variés de leur application. Les crises sociales qui ont pesé sur notre pays ne doivent-elles pas appeler l'attention du gouvernement sur l'emploi des moyens qui ont réussi à conjurer, en Angleterre, les mêmes périls? Ne serait-il pas désirable d'ouvrir à l'activité fébrile qui depuis vingt ans s'est emparée de nos populations des voies nouvelles et un horizon plus large? La France enfin ne possède-t-elle pas des colonies où l'introduction de la race européenne développerait rapidement les

germes de fécondité et de richesse demeurés jusqu'à ce jour stériles faute de bras?

Ce n'est point là assurément une idée neuve. Dans un rapport rédigé en l'an v *sur les avantages à retirer des colonies nouvelles* (1), M. de Talleyrand indiquait avec une grande supériorité de vues les ressources que peut offrir l'émigration aux états violemment agités par les discordes civiles. On nous saura gré de citer quelques passages de ce rapport remarquable, dont les appréciations s'appliquent avec une exactitude frappante à la situation actuelle de notre pays. N'y a-t-il pas d'ailleurs un certain charme d'intérêt historique à retrouver ainsi dans la poussière des documens administratifs les premiers travaux d'un homme qui a joué dans les événemens de ce siècle un rôle si éclatant? Dès l'an v, M. de Talleyrand voyait juste dans une question qui nous arrête encore, et ses conseils méritent d'être écoutés : « Lorsque j'étais en Amérique, dit-il, je fus frappé de voir qu'après une révolution, à la vérité très dissemblable de la nôtre, il restât aussi peu de traces d'anciennes haines, aussi peu d'agitation, d'inquiétude, enfin qu'il n'y eût aucun de ces symptômes qui, dans les états devenus libres, menacent à chaque instant la tranquillité. Je ne tardai pas à en découvrir les principales causes. Sans doute, cette révolution a, comme toutes les autres, laissé dans les ames des dispositions à exciter ou à recevoir de nouveaux troubles; mais ce besoin d'agitation a pu se satisfaire autrement dans un pays vaste et nouveau où des projets aventureux amorcent les esprits, où une immense quantité de terres incultes leur donne la facilité d'aller employer loin du théâtre des premières dissensions une activité nouvelle, de placer des espérances dans les spéculations lointaines, de se jeter à la fois au milieu d'une foule d'essais, de se fatiguer enfin par des déplacemens, et d'amortir ainsi chez eux les passions révolutionnaires. Malheureusement le sol que nous habitons ne présente pas les mêmes ressources; mais des colonies nouvelles, choisies et établies avec discernement, peuvent nous les offrir, et ce motif pour s'en occuper ajoute une grande force à ceux qui sollicitent déjà l'attention publique sur ce genre d'établissemens. » Et plus loin M. de Talleyrand rappelle encore le but politique de l'émigration : « L'art de mettre les hommes à leur place est le premier peut-être dans la science du gouvernement; mais celui de trouver la place des mécontens est à coup sûr le plus difficile, et présenter à leur imagination des lointains, des perspectives où puissent se prendre leurs pensées et leurs désirs, est, je crois, une des solutions de cette difficulté sociale. Dans le développement des motifs qui ont déterminé l'établissement d'un très grand nombre de colonies anciennes, on remarque aisément qu'alors même qu'elles étaient indispensables, elles furent volontaires, qu'elles étaient présentées par les gouvernemens comme un appât, non comme une peine. On y voit surtout dominer cette idée, que les états politiques devaient tenir en réserve des moyens de placer utilement hors de leur enceinte cette surabondance de citoyens qui, de temps en temps, menaçaient la tranquillité... »

(1) Le rapport de M. de Talleyrand a été réimprimé à la suite d'un livre publié par M. S. Dutot sur *l'Expatriation*. Ce livre contient, sur l'ensemble de la question, des informations qui peuvent être très utilement consultées.

Pourquoi ces principes d'une incontestable évidence, proclamés par M. de Talleyrand en l'an v, recommandés plus vivement aujourd'hui par les besoins qui nous pressent, ne recevraient-ils pas leur application immédiate? Nous n'avons plus à nous préoccuper de l'acquisition de nouveaux territoires. Parmi nos colonies, il en est une qui peut soutenir la comparaison avec les établissemens les plus considérables de la Grande-Bretagne : c'est l'Algérie. Il y a plus de vingt ans que nous y avons planté notre drapeau; depuis dix ans, notre autorité s'étend sur le littoral, dans la plaine de la Mitidja, et sur de nombreux espaces constamment protégés par les campemens ou par les colonnes mobiles de notre armée. Cependant l'émigration européenne ne s'est pas encore décidée à se fixer en Algérie, et la population introduite depuis la conquête dépasse à peine 140,000 ames. Sans doute, il est juste de tenir compte des obstacles que l'état de guerre a opposés au progrès de l'œuvre coloniale, et la révolte qui a éclaté récemment sur différens points de la province de Constantine justifie la prudence qui a retenu jusqu'à ce jour les capitaux et les colons. Ces difficultés toutefois ne sont-elles pas en partie compensées par les avantages qui résultent du voisinage de l'Europe, de l'économie du trajet, de la sécurité qui règne dans les principales villes et dans un certain rayon? On est donc obligé d'avouer que la métropole a dû commettre de graves erreurs dans l'organisation du régime administratif, et en effet, si l'on passe en revue les points les plus essentiels, on doit convenir que le système adopté par la France s'est presque toujours trouvé contraire aux principes qui ont procuré aux possessions anglaises de l'Australie une prospérité si rapide et si brillante. Ainsi la loi sur la propriété en Algérie date d'un an à peine. Jusqu'en 1851, il y avait peu de garanties pour les mutations des propriétés foncières; le détenteur était fréquemment exposé à se voir exproprié soit par le domaine, soit par le génie militaire, pour cause ou sous prétexte d'utilité publique, et les évaluations des indemnités étaient si arbitraires, les délais si longs, que l'expropriation entraînait parfois la ruine du colon. On a vu plus haut que, dans l'établissement de Natal, l'incertitude du régime de la propriété avait failli compromettre la colonisation naissante et arrêter les travaux de la culture. L'Algérie eût couru les mêmes dangers, si la loi du 17 juin 1851 n'avait enfin consacré la propriété territoriale.

Pour les concessions de terrains, les formalités déterminées par les ordonnances de 1845 et 1847 ont été simplifiées par le décret du 26 avril 1852; elles entraînent cependant encore des retards et des dépenses qui peuvent rebuter l'émigrant. Que l'on compare ces dispositions avec les facilités du système en vigueur aux États-Unis et dans les colonies anglaises. Là, point de délais; le colon est mis immédiatement en possession d'un lot de terre cadastré à l'avance. Dès qu'il a payé le prix d'achat (et ce prix est en général très peu élevé pour le sol destiné à la culture), il est définitivement propriétaire, et il n'a point à redouter l'effet de clauses résolutoires qui sont suspendues, comme l'épée de Damoclès, sur la tête du concessionnaire algérien. Pourquoi l'administration française ne tenterait-elle pas de s'approprier ce mécanisme si simple? Remarquons en outre que, si les lenteurs et les complications de notre système éloignent de l'Algérie un grand nombre de Français désireux d'y chercher fortune, elles effraient à plus forte raison les étrangers, qui préfèrent tra-

verser l'Atlantique plutôt que de se diriger vers un pays où l'acquisition de la propriété est entourée de telles entraves.

De même, si l'on étudie la politique commerciale, on est surpris de voir que, loin de faciliter les relations entre la colonie et la métropole, le tarif des douanes a, pendant plus de vingt ans, appliqué aux produits de l'Algérie importés en France le traitement des provenances de l'étranger. La loi du 11 janvier 1851 a supprimé complétement, en faveur des produits naturels, les barrières qui arrêtaient les échanges; elle livre aux colons un vaste débouché pour les fruits de leur travail, et elle doit ainsi profiter à l'émigration.

Enfin le gouvernement a transporté à ses frais, sur l'autre rive de la Méditerranée, des colonies agricoles, et en ce moment même il y envoie les condamnés politiques. Il y aurait mauvaise grace à blâmer aujourd'hui les émigrations parisiennes qui se sont accomplies en 1848, sous la pression d'une impérieuse nécessité. Ce n'était qu'un expédient imaginé au lendemain d'une révolution, plutôt pour dépeupler la capitale que pour peupler l'Algérie; mais, envisagées au point de vue de l'intérêt colonial, ces émigrations pouvaient-elles fonder des établissemens durables? N'auraient-elles pas au contraire éloigné, par la crainte de leur contact, les colons sérieux (1)? Ici encore il faut recourir à l'exemple de la Grande-Bretagne, où le gouvernement et les compagnies n'accordent leur protection et leur assistance pécuniaire qu'aux émigrans qui en sont dignes. Si l'Algérie devait être considérée par la métropole comme une sorte d'exutoire pour certaines classes de la population, elle ne prospérerait pas. L'administration paraît disposée à revenir, sur ce point, à l'application des vrais principes qu'elle s'attache aujourd'hui à faire prévaloir dans les diverses parties de l'œuvre coloniale; elle tente, en ce moment même, d'établir dans les meilleurs districts de l'Algérie un certain nombre d'enfans trouvés : ce n'est qu'un détail dans l'ensemble de la question; mais si ce premier effort est couronné de succès, comme il y a tout lieu de l'espérer, on aura accompli un progrès réel et décisif.

On assure que le gouvernement se propose d'encourager également l'émigration européenne dans les Antilles françaises, en autorisant la création d'une compagnie qui obtiendrait la concession de vastes propriétés domaniales à la Martinique et à la Guadeloupe, et qui s'engagerait à transporter sdan ces colonies quatre mille travailleurs en dix ans. Il serait prématuré d'apprécier un projet dont les bases et les conditions ne sont pas encore offi-

(1) M. de Talleyrand s'exprime ainsi dans le rapport que nous avons déjà cité : « Jusqu'à présent, les gouvernemens se sont fait une espèce de principe de politique de n'envoyer, pour fonder leurs colonies, que des individus sans industrie, sans capitaux et sans mœurs. C'est le principe absolument contraire qu'il faut adopter, car le vice, l'ignorance et la misère ne peuvent rien fonder; ils ne savent que détruire... Souvent on a fait servir les colonies de moyens de punition, et l'on a confondu imprudemment celles qui pourraient servir à cette destination et celles dont les rapports commerciaux doivent faire la richesse de la métropole. Il faut séparer avec soin ces deux genres d'établissemens : qu'ils n'aient rien de commun dans leur origine, comme ils n'ont rien de semblable dans leur destination, car l'impression qui résulte d'une origine flétrie a des effets que plusieurs générations suffisent à peine pour effacer. »

ciellement connues; mais, sans contester l'intérêt que mérite la situation actuelle de nos Antilles et tout en approuvant la juste sollicitude du gouvernement, il est permis d'appréhender que le climat n'oppose de graves obstacles au travail de la race blanche, et il faudra, en tous cas, multiplier les soins, les précautions, les mesures hygiéniques, pour ne pas éprouver un échec dont l'effet moral serait très regrettable. L'Angleterre n'a pas songé un seul instant à envoyer ses émigrans à la Jamaïque ou à la Guyane : elle a importé dans ces possessions des nègres affranchis, des cultivateurs de Madère et même des Chinois; elle n'a pas osé courir les chances de la colonisation à l'aide de la race européenne. Peut-être serait-il plus prudent d'imiter cette réserve et de garder pour l'Algérie toutes nos ressources.

L'émigration est donc aussi variée dans ses effets que dans ses causes; elle réussit dans tel pays, elle échoue dans tel autre, selon qu'elle est régie par de bonnes ou de mauvaises lois. En Australie, elle représente l'instrument le plus énergique de la colonisation; en Algérie, elle est encore presque nulle. Ce contraste, si peu favorable à la France, ne doit point décourager une nation puissante et qui se sent forte; loin de là, c'est un stimulant pour faire mieux que par le passé. Pourquoi, dans ces vastes champs ouverts à l'activité humaine par la découverte et la conquête de nouveaux territoires, par le perfectionnement de la navigation et des moyens de transport, par les hardiesses de l'industrie et du commerce, pourquoi la France ne prendrait-elle pas sa place? Y aurait-il par hasard, dans le tempérament de notre génie national, quelque vice caché qui nous interdirait la lutte et nous fermerait absolument la carrière où les Anglais et les Allemands s'élancent avec tant d'ardeur et de succès? Le paupérisme est moins général en France que dans les comtés de l'Irlande ou dans les pays allemands, les habitans de nos campagnes ne sont point poussés au dehors par l'aiguillon de la faim : nous n'avons donc point à fournir à l'émigration les recrues de la misère, cela est vrai, et nous devons en rendre grace à la Providence; mais l'émigration ne se compose pas seulement de bandes affamées : elle entraîne sur le même navire les capitaux et les intelligences dont elle décuple la valeur, tandis que, par une compensation équitable, elle accroît la puissance politique, l'influence morale, les richesses de la patrie d'Europe. Que la France ne dédaigne pas ce nouveau genre de conquête, qu'elle engage ses enfans dans la grande armée qui porte à tous les points de l'horizon le drapeau de la civilisation moderne, et qui va semer sous d'autres cieux les germes d'où sortiront les nations de l'avenir!

C. LAVOLLÉE.

L'ANTIQUITÉ

ET

LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

Un jour, à la table même du roi Louis IX, un docteur de l'église, oubliant que le roi l'écoutait : — « Je tiens, s'écria-t-il, un argument sans réplique contre les manichéens! *Conclusum est contra manichæos!* » — Il nous semble, à nous aussi, que nous tenons un argument sans réplique dans cette grande question des poètes, des historiens et des philosophes de l'antiquité. L'argument est très simple en vérité. Il s'agit seulement d'introduire au milieu de cette étrange discussion les hommes mêmes et les écrivains au nom desquels elle est faite, et nous espérons qu'une grande et vive clarté rejaillira de ces sommets lumineux sur cette nouvelle dispute des anciens et des modernes. La dispute eût fini par usurper les dimensions des plus graves débats et des plus autorisés, si les grands esprits de l'église moderne n'eussent prononcé soudain leur *quos ego!* dans ces luttes incroyables où semblait se retrouver l'acharnement de l'antique bataille, au siècle de saint Louis, entre l'Université et les ordres religieux. En ce temps-là déjà (1254), l'Université, attaquée en ses derniers retranchemens, s'adressait aux évêques de France en s'écriant : « Sauvez-nous, nous périssons! » Et il ne fallut rien moins que l'intervention du roi Louis IX, à peine de retour de la croisade, pour pacifier ces terribles différends.

Nous ne remonterons pas si haut, — Dieu nous garde et nous préserve de marcher sur ces cendres qui brûlent encore après tant de siècles! — Nous nous contenterons de suivre, en toute sympathie et

tout respect, le glorieux sentier qui nous doit ramener, à travers les chefs-d'œuvre de l'église naissante, aux chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, si cruellement traités de nos jours. Quelle plus juste idée en effet? les pères de l'église appelés en aide aux écrivains de l'antiquité profane, les apologistes de l'Évangile naissant invoqués comme les apologistes des vieux poètes de la Rome païenne! O bonheur! Lactance ami de Cicéron, saint Hilaire admirant Quintilien, saint Ambroise évoquant les deux Pline! et, dans ce cercle étroit, irrésistible, tout ce débat peu à peu resserré, jusqu'à ce que rien n'en reste, sinon cette conclusion du père de famille, qui tire également de son trésor inépuisable « ce qu'il y a de plus ancien et ce qu'il y a de plus nouveau. » — *Erit quidem similis patri familias qui profert è thesauro suo nova et vetera.* — Si donc nous nous permettons de pénétrer dans cette dispute, où c'est à peine si nous avons le droit d'examen, c'est que notre tâche est tracée à l'avance et de si haut, qu'il n'est pas facile que nous puissions nous égarer. Dans ces batailles commencées par le premier venu, c'est le droit du premier venu d'être à la réplique. Et d'ailleurs par quel privilége étrange les soldats obscurs d'une idée au moins absurde voudraient-ils ne rencontrer jamais, comme obstacles et comme opposans, que des évêques, des archevêques, des cardinaux, des princes de l'église romaine? A ce compte, il serait trop glorieux de déclamer contre l'ensemble et la réunion des plus grands génies de l'humanité tout entière, et l'on comprendrait parfaitement une obstination payée à si haut prix.

Quand cette étrange querelle a commencé, les esprits calmes et studieux qui restent encore en France dévoués aux belles œuvres de l'esprit humain, les aimant et les cultivant pour elles-mêmes, en tout désintéressement, en tout honneur, ne pouvaient pas s'imaginer que cette dispute fût sérieuse. Une levée de boucliers contre l'antique Parnasse, était-ce possible? Apollon insulté, à quoi bon? Les muses traînées aux gémonies, et la douce fontaine au pied de l'Hélicon troublée, ô ciel! par ce piétinement lamentable, et pourquoi faire? Où était le mal? où se cachait le danger? Quel envahissement soudain des poèmes d'Homère et des vers de Virgile avait donc surpris la France nouvelle? En vingt-quatre heures, la France était donc tombée amoureuse à ce point du génie antique, qu'elle avait perdu son propre génie! Elle allait donc renoncer au Dieu de l'Évangile, et reconnaître à leurs autels brisés les vieilles idoles du paganisme antique, dont le nom seul était resté jusqu'à ce jour comme un jouet de la poésie et l'encouragement des jeunes poètes avides d'images, de noms sonores et de souvenirs! C'en est donc fait : nous allons retomber dans le siècle demi-païen, demi-latin de Léon X! Nous allons assister à la résurrection de l'ancien monde, et nous enivrer à la coupe antique où s'enivraient les poètes nouveaux Dante et Pétrarque! « Ah! disait Pétrarque, il me semble que je n'aurai

jamais assez d'amour et de passion pour les anciens! Ils tiennent l'un à l'autre par une chaîne de fleurs. J'ai trouvé Varron dans *les Académiques* de Cicéron; dans le livre *des Devoirs*, j'ai rencontré Ennius. La lecture des *Tusculanes* m'a fait aimer Térence. Par le traité *de la Vieillesse*, j'ai connu les *Origines* de Caton et l'*Œconomique* de Xénophon, comme je dois à saint Augustin l'idée heureuse de rechercher le livre de Sénèque sur *les Superstitions!* » En ce temps-là certes, le danger était grand, à Rome et dans l'Italie entière, du retour de l'antiquité profane. Un pape avant Léon X, Nicolas V, trop oublié dans notre reconnaissance, appelait à lui tous les grands latinistes, le Pogge, George de Trébisonde, Léonard d'Arezzo, Laurent Valla, et il donnait le signal de toutes les renaissances. Tantôt il retrouvait un manuscrit de saint Basile et tantôt un livre de Xénophon; aujourd'hui il mettait en lumière Lactance et saint Irénée, le lendemain Hérodote et Polybe. Le pape Nicolas V acheta quinze cents écus la traduction de Strabon; il paya cinq cents ducats la traduction de Polybe, il offrit dix mille écus d'or pour la traduction d'Homère. — O digne pontife! il avait souvent à la bouche cette noble parole de son digne prédécesseur le pape Eugène IV : « Il faut honorer les gens de lettres et les aimer, et tant pis pour qui les outrage! » Oui, si en effet notre humble siècle, à l'exemple du siècle de Léon X, eût tourné au paganisme par une admiration outrée pour l'œuvre des maîtres, s'il eût expliqué les mystères du christianisme dans la langue de Caton l'ancien, si même les bulles pontificales eussent affecté la forme païenne, et que l'excommunication eût été prononcée *au nom des dieux immortels*, on comprendrait parfaitement cette guerre soudaine déclarée à l'antiquité profane au nom de l'Évangile insulté; mais aujourd'hui, en pleine ignorance de ces belles choses, quand c'est le chiffre qui domine les esprits et les ames, au milieu de ces vapeurs, de ces feux, de ces gaz, de ces tonnerres obéissans, quand c'est à peine si quelques jeunes esprits choisis restent fidèles aux anciennes études, se mettre à déclamer avec cet acharnement insensé contre des études épuisées, inutiles, et peu s'en faut ridicules, tant cette nation les a complétement oubliées, voilà, j'imagine, une des aventures les plus étranges et les plus inattendues! Et que nous sommes loin de Pascal expliquant qu'il s'est dégoûté des sciences exactes, parce que de son temps il ne trouvait personne avec qui en parler : « J'ai passé, dit-il, beaucoup de temps dans l'étude des sciences abstraites, mais le peu de gens avec qui on en peut communiquer m'en avait dégoûté! » Aujourd'hui l'homme studieux qui sait par cœur Homère et Virgile pourrait dire à plus forte raison que Pascal autrefois : « J'ai passé ma vie entière à étudier l'Iliade; mais, ô ma sainte Iliade, il n'y a pas un homme amoureux de tes chastes beautés qui les veuille oublier, parce qu'il sera seul à les aimer! »

Ainsi le danger n'était pas grand que nous fussions absorbés par

ces belles œuvres de l'esprit humain injuriées à plaisir, et personne au monde ne s'inquiétait de cette injure gratuite. On souriait tout au plus à voir ces grandes colères contre les moulins à vent de l'antiquité, et l'on se disait tout bas : Ils ont beau dire, ils ont beau faire; l'antiquité est encore ce que nous avons de meilleur.—*Nihil antiquius habui*, disait, il y a trois siècles, Henri Estienne quand il voulait dire : Je n'ai rien en plus grand respect. En ce temps-là, en pleine obéissance, en pleine croyance, on disait : Les mœurs antiques, la bonne foi antique, la simplicité antique! C'était la meilleure formule d'une bonne louange; on ne savait pas, de la cour à la ville, d'adjectif plus excellent, et chaque fois que se présentaient un ancien poète, un ancien historien, un philosophe ancien, à l'étude, à l'admiration, aux respects des grands esprits du grand siècle, aussitôt se faisait un profond silence, tout semblable au silence même quand passe le roi, suivi du cardinal, pour monter à son lit de justice. « Et, dit Henri Estienne en son langage, il faut s'agenouiller humblement devant les maîtres, si l'on veut s'en faire agréer. Prenez garde, en ces rhétoriques maladroites qui se font autour de ces illustres, de ressembler à ce malappris qui, par un trop grand feu, appelle l'architecte afin qu'il ait à reculer la cheminée. »

En l'an de grace 1552 non moins qu'en l'an de grace 1852, l'antiquité n'était pas facile à défendre contre des gens qui combattaient à la façon des Parthes. Ils sont battus, ils fuient, ils cachent leurs morts; le lendemain, ils reparaissent sur le champ de bataille d'où ils ont été délogés la veille, et ils crient *victoire!* Il les faut serrer de près et leur opposer des armes bien trempées, si l'on en veut venir à bout. Quand Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, se met à énumérer les causes qui ont précipité l'Angleterre dans l'abîme, il rappelle en première ligne « le plaisir de dogmatiser sans être repris par aucune autorité ecclésiastique ni séculière. » Et voilà, ajoute le prélat, *le charme qui possédait les esprits!* C'est justement pour diminuer quelque peu de ce *charme* que tant d'évêques et tant de cardinaux français et italiens ont voulu interposer leur autorité dans ce débat; c'est pourquoi M. le cardinal-archevêque de Bordeaux a invoqué récemment, dans cette discussion qu'il veut clore, ces pères souverains, ces juges sans appel, ces maîtres absolus du monde chrétien que l'abbé Fleury indiquait à l'avance aux amis de l'antiquité insultée : « On compte, dit-il, parmi les pères un grand nombre d'écrivains très savans dans l'antiquité profane, et, par la même raison, d'une *absolue nécessité* pour acquérir *la véritable érudition*, soit philosophique, soit littéraire. » Vous l'entendez : l'étude de l'antiquité, même pour un évêque, est d'une *nécessité absolue*. Elle est le digne commencement des plus fortes et des plus savantes études; elle est l'ornement, la parure et la grace, elle a été la force et l'éloquence des maîtres de l'église, et quand, au VIIIe siècle, ce flambeau semble près de s'éteindre, alors que de regrets,

que de douleurs! « A quoi bon, disait un des historiens de Charlemagne, ouvrir ces écoles où l'on n'apprend qu'à lire, à chanter, à compter? A quoi peuvent servir ces maîtres qui ne savent que la grammaire? O livres inutiles! il n'y a plus dans toute la France un seul exemplaire de Térence, de Cicéron, de Quintilien! Les hymnes de l'église ont remplacé les idylles de Théocrite, et l'étudiant qui s'approche le plus des modèles acceptés, Cassiodore ou saint Jérôme, passe aussitôt pour un Cicéron! Ah! si l'empereur et son ministre Alcuin avaient été animés d'une plus saine littérature, ils se seraient procuré à tout prix de bonnes copies des bons siècles; ils eussent répandu dans les écoles les grands poètes et les grands orateurs; alors seulement on eût connu la véritable éloquence et la véritable poésie! » Ainsi parlait l'histoire à l'heure où l'empereur Charlemagne, entrant hardiment dans le moyen-âge, rompait brusquement avec les habitudes plus clémentes que les Mérovingiens avaient laissé prendre à la France. Ainsi se lamentait en beau langage un évêque, saint Loup, lorsque, dans une lettre à son maître Éginhard, il invoque Horace et Catulle, appelant à son aide Quintilien et Suétone. On les retrouve en tout lieu, à tout propos, chez les barbares, ces souvenirs et ces regrets de l'antiquité, notre mère nourrice! — Essayons cependant de ne pas quitter le sentier qui nous est tracé, tenons-nous aux pères de l'église, aux vrais interprètes de la parole évangélique, à ceux qui pratiquaient avant d'enseigner, et qui peuvent dire comme saint Paul : *Pro Christo legatione fungimur!*

« Instruisez-vous, dit saint Clément, un des premiers papes de l'église naissante, par l'exemple de la vigne : elle se pare au printemps d'un beau feuillage; la séve active se glisse bientôt à travers ses branches réjouies; plus tard, la grappe en sort pleine de verdeur, jusqu'au moment de la pleine maturité. » La feuille naissante, à coup sûr, c'est la poésie, et, comme Bossuet prévoit l'interprétation, il ajoute à l'image et la complète : « Dans le printemps, dit Bossuet, lorsque la vigne commence à pousser, on lui doit ôter même jusqu'à la fleur quand elle est excessive. » Saint Irénée, dans la préface de son livre des *Hérésies*, s'excuse en ces termes de ne plus parler le beau langage des anciens : « J'ai passé ma vie au milieu des Celtes, j'y ai pris l'habitude de cette langue barbare, et maintenant je chercherais en vain la grace et l'ornement du discours. La sincérité de mes paroles en remplacera l'élégance. » Ainsi s'exprime cet illustre évêque de Lyon, l'ornement de l'église gallicane, qu'il a fondée par son sang et par sa doctrine. Il avait lu tous les poètes de l'antiquité, il les savait par cœur, il écrivait en latin, il écrivait en grec, il se faisait entendre également aux églises d'Allemagne et d'Espagne, de la Gaule et de l'Orient, de la Lybie et de l'Égypte. Il fut le plus digne pasteur de cette église de Lyon fondée sur les débris de ces autels poétiques dont parle Juvénal :

Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Saint Justin, avant d'être un père de l'église, avait été élevé aussi dans toutes les écoles du paganisme. Lui-même il raconte qu'il s'était fait recevoir tout d'abord à l'école d'un stoïcien qui lui enseignait que peut-être il n'y avait pas de Dieu. Du stoïcien, Justin avait passé à l'école d'un péripatéticien, qui s'était fait payer d'avance. Son nouveau maître fut un disciple de Pythagore. — Savez-vous, lui disait-il, la musique, l'astronomie et la géométrie? Et comme il n'en savait guère, il entra chez un disciple de Platon. « Pour le coup, il me sembla que j'avais trouvé ce que j'avais tant cherché : cette doctrine allait à mon ame impatiente; la contemplation des idées intellectuelles semblait me donner des ailes pour m'élever jusqu'à la plus haute sagesse. Imprudent que j'étais! » Et même, quand il fut touché des clartés de l'Évangile, saint Justin parle de Platon avec reconnaissance et avec respect. Il fait plus, il appelle à son aide très souvent les philosophes et les écrivains les plus célèbres du paganisme. — « Pourquoi, dit-il aux païens, faites-vous un crime aux chrétiens des dogmes mêmes qui leur sont communs avec vos poètes et vos philosophes? Le plus célèbre de vos sages, Socrate, n'a trouvé personne, pas même un seul de ses disciples, qui ait voulu souffrir la mort pour les doctrines de son maître. Quant à moi, sectateur de la philosophie de Platon, lorsque j'ai vu les chrétiens courant à la mort pour soutenir la vérité de l'Évangile, j'ai compris qu'il n'était pas possible qu'il fussent les esclaves de la volupté. » Que dites-vous de ce passage? Est-ce que le nom de Socrate et l'intervention de Platon ôtent quelque chose à l'autorité de cet enseignement? Il semble au contraire que ce parfum d'antiquité se répand sur cette parole et qu'il en augmente la force et l'éclat. On demandait à un philosophe qui revenait de Sparte à Athènes ce qu'il avait fait depuis six mois. — « J'avais, dit-il, quitté l'appartement des femmes pour la maison des hommes, et malheureusement me voilà revenu à mon point de départ. »

Un disciple de saint Justin, Tatien, quand il se trouve en présence de cette antiquité d'où ils sortent et d'où ils viennent les uns et les autres, — nous parlons des plus éloquens et des plus habiles, — ne se met guère en peine de tourner la difficulté; il la brise. « Les Grecs, dit-il, ne sont pas nos maîtres, leurs poèmes sont nés d'hier, si vous les comparez aux saintes Écritures, et voilà pourquoi, lorsque j'ai lu ces livres si remplis de simplicité, de clarté et de promesses, j'ai renoncé aux anciens, à leurs systèmes, à leurs philosophies, à leur religion! » Véritablement ils y renonçaient, mais ils emportaient avec eux ces armes trempées dans l'éloquence antique, et de ces armes ils se servaient cruellement pour accabler les anciens. Ces dieux qu'ils combattent, seraient-ils si forts et si habiles à les combattre, s'ils ne

les avaient pas adorés? Ces poètes qu'ils nient à cette heure, ils ont été les maîtres de leur enfance! « Ah! disent-ils aux païens éperdus de se voir battus en brèche par ces machines de guerre prises dans leurs arsenaux, comment espérez-vous que l'on vous entende? vous ne vous entendez pas vous-mêmes! Anaxagore est réfuté par Mélissus et Parménide; Parménide est écrasé par Anaximène; Empédocle, du fond de l'Etna, impose silence à Protagoras; Thalès est battu par Archelaüs; je vous connais, philosophes; on vous connaît, Leucippe; on sait pourquoi Démocrite est en gaieté et pourquoi pleure Héraclite; on a vu Épicure dans son vide et Cléanthe dans son puits; on sait ce que veut Carnéade et ce que vaut Clitomaque, et quelle foi nous devons ajouter à la vieille bande des pythagoriciens taciturnes portant sur leur drapeau troué : *Le maître l'a dit!* Philosophes raisonneurs, ne suis-je pas bien instruit de vos contradictions? J'ai pitié de vous, j'ai pitié de vos dieux! Votre pauvre Junon, comment va-t-elle? Elle ne fait plus d'enfans, elle est trop vieille! On n'entend plus parler d'Apollon; il aura repris sa place de bouvier chez le roi Admète! Insensés, vous avez beau vanter votre science, vous êtes des aveugles qui disputez avec des sourds. Ignorans ouvriers, vous avez dans les mains des outils dont vous ne savez pas vous servir! » Et c'était vrai, ou plutôt ces ouvriers désormais sans ouvrage, ils avaient été désarmés de leurs outils et de leurs armes par ces mêmes inspirés du vrai Dieu qui étaient sortis de leur sein! « Voilà, ô Grecs, ce que j'avais à vous dire, moi Tatien, qui ai été élevé dans vos écoles, moi que vous avez formé, moi qui ai choisi les connaissances et les dogmes que je professe aujourd'hui! » L'ironie a rarement un accent plus éloquent et plus cruel.

Mais, pour parler avec ce ton d'autorité, il fallait nécessairement avoir fréquenté les écoles et l'antiquité, il fallait savoir à fond ses philosophes et ses dieux. Saint Clément d'Alexandrie, à l'exemple de ses frères d'Orient, s'attaque, lui aussi, à la théologie païenne; il répond à toutes ses objections, il ouvre à la lumière tous ses temples, il provoque tous ses grands hommes : Orphée, Hésiode, Euripide, Antisthène, Cléanthe, Platon. Peu d'hommes, chrétiens ou profanes, ont été plus savans que saint Clément d'Alexandrie dans tous les mystères de l'antiquité, il sait le nom de tous les dieux, il sait le crime de toutes les déesses, il a compté tous ces sacrifices impies; puis, quand il rencontre Platon, il s'arrête, il s'incline. « Où donc, ô Platon, avez-vous appris cette importante vérité, qu'il n'y a qu'un Dieu unique, incréé, éternel? — Vous avez beau le taire, nous savons que c'est dans l'Égypte que vous avez appris la géométrie, l'astronomie en Chaldée; — et vos idées sur la Divinité, vous les devez à ce peuple hébreu qui n'a pas été enseigné par les hommes. » Écoutez aussi la péroraison de ce célèbre discours, dans lequel toute l'antiquité est en jeu : « Que l'Athénien suive les lois de Solon, l'habitant d'Argos les lois de Phoronée, et le

Spartiate les lois de Lycurgue! Nous autres, chrétiens, nous avons le ciel pour patrie et Dieu pour législateur! »

Ainsi, à chaque pas que nous faisons dans l'étude des pères de l'église, l'antiquité domine : elle est tour à tour une menace, une espérance, une force, une déclamation. Ce même Clément d'Alexandrie a fait un livre intitulé : *Stromates* (on dirait *essais* ou *mélanges* aujourd'hui), et dans ce livre, qu'il compare lui-même à une prairie émaillée de toute sorte de fleurs, corbeille où chacun peut puiser à pleines mains, l'illustre évêque n'hésite pas à reconnaître que la philosophie antique était une excellente introduction à la connaissance de l'Évangile, qui en devait être le perfectionnement. « Il faut, dit-il (noble conseil qui a été rarement suivi), connaître l'antiquité pour la combattre, car, bien que la science des anciens fût utile, elle était insuffisante; ces vives semences attendaient les rosées du ciel, et produisaient des tiges plus ou moins saines, jusqu'à l'avénement de celui qui pouvait seul en assurer les fruits vivifians! » Et, plus loin, ce sage et bienveillant docteur de la science évangélique annonce qu'il ne veut rien détruire des œuvres de la Providence : « Elle n'a jamais permis que la vérité fût anéantie ici-bas, et que le mensonge y régnât sans être inquiété par quelque vive lumière? — La philosophie antique, c'est *la haie autour de la vigne.* » Alors pourquoi donc arracher la haie? elle protége la vigne. « La philosophie, ajoute saint Clément, *c'est le vestibule*, c'est le passage qui mène au *sanctuaire.* Le vrai chrétien (ceci est décisif) se garde bien de négliger les sciences humaines; elles lui servent d'un divertissement innocent quand il veut se délasser des occupations plus sérieuses; il peut même en tirer un grand parti, tantôt pour mieux connaître la vérité, tantôt pour mieux répondre à ceux qui la combattent... Maître des Grecs, à son tour, le christianisme persuade, il ne contraint pas; libre, mais sans licence, simple dans ses discours, le vrai chrétien exprime sa pensée sans déguisement... *Jamais il ne se livre à l'emportement,* fût-il haï, persécuté, méprisé... Il rend gloire à Dieu en labourant, en naviguant, en remplissant tous les devoirs de sa profession... A quoi sert une sagesse qui ne gouverne pas les mœurs du malheureux qui la professe?... Il faut apprendre soi-même, quand on enseigne les autres; car, dans un bon enseignement, il y a autant à profiter pour le maître que pour ses disciples. Enfin le Verbe divin a parlé à tous les hommes le même langage; c'était lui-même qui *parlait par la bouche des anciens philosophes,* quand ils savaient résister aux profanes pensées, *et c'était là une véritable et sainte philosophie!* » Saint Clément ajoute en finissant : « Dieu avait donné la philosophie aux Grecs, comme il avait donné la loi aux Hébreux, *pour qu'elle leur servît d'introduction à l'Évangile.* » Et, pour conclure avec la même verve dans l'induction et le même éclat dans

la parole : « *Nécessaire, indispensable* aux Grecs avant la venue de Jésus-Christ, la philosophie est utile présentement pour la direction de la piété et du culte divin; elle sert à établir les principes de la foi, elle sert à éclairer la démonstration ! »

Il faudrait citer encore tout le passage (cité déjà par le père Bourdaloue) dans lequel cet admirable pédagogue saint Clément, retrouvant en son chemin les poètes païens, les approuve et les loue, en fin de compte, de n'avoir pas été les dupes de leurs faux dieux. « Voyez, dit Bourdaloue avec saint Clément, la bonne foi de ces grands poètes, les théologiens du paganisme : lorsqu'ils décrivaient les pratiques menteuses de leurs fausses divinités, ils ne les représentaient jamais dans leur forme naturelle, mais toujours déguisées et souvent changées en bêtes. — Nous les blâmons d'avoir ainsi déshonoré leur religion et démenti la majesté de leurs dieux; mais, à le bien prendre, ils en jugeaient mieux que nous, car ils voulaient nous dire par là que ces dieux prétendus n'avaient pas pu se porter à de pareilles extrémités sans se méconnaître, et qu'en devenant adultères, non-seulement ils s'étaient dépouillés de l'être divin, mais encore qu'ils avaient renoncé à l'être de l'homme ! » Il me semble que l'argument est péremptoire. Ainsi voilà Bourdaloue et saint Clément, deux lumières de l'église, qui reconnaissent hautement que « le paganisme des poètes de l'antiquité est un paganisme sans danger; » on dirait même, à les en croire, qu'il faudrait rendre grace aux poètes antiques du peu de cas qu'ils ont fait des dieux de l'Olympe !... Eh bien ! quand même notre dissertation : du peu de danger de l'antiquité dans les jeunes esprits, devrait y perdre un argument considérable, nous dirons que cette louange adressée aux poètes antiques par saint Clément d'Alexandrie et par le père Bourdaloue est une louange injuste, cruelle, et nous dirions perfide, si le mot *perfide* était bien séant à la grandeur de ces véritables apôtres.

A Dieu ne plaise en effet que, pour mieux défendre et protéger les plus grands poètes qui aient instruit et charmé le genre humain, nous acceptions ces accusations et ces louanges d'une impiété préméditée ! Homère a vu tous ses dieux, Virgile croyait à tous les siens; s'ils n'avaient pas été des croyans, ils n'auraient pas été de si grands poètes. C'est là ce que dit très bien et très hardiment un païen converti, Minutius Félix, qui fut le dernier héritier de cet Hortensius, l'exemple du barreau romain, célèbre à la fois par son éloquence et par son luxe, éloquent ami des belles-lettres et des beaux-arts, adoré des Romains, estimé de Cicéron, censuré par Tertullien, l'égal et le rival de Crassus, de Philippe et d'Antoine; Hortensius eut pour cliens des rois et des consuls : il eut la gloire de défendre Pompée, il eut le malheur de défendre Verrès !

Dans ce barreau romain, qui se souvenait encore de ces exemples

d'éloquence et de fortune, brillait beaucoup plus tard Minutius Félix; comme il allait atteindre à toutes les hauteurs de son art, il fut touché de la grace et se fit chrétien; mais loin d'accuser d'impiété et de cynisme les dieux qu'il abandonnait, il proclama, dans un livre intitulé *Octave*, que la grandeur de l'ancienne Rome venait justement de sa piété envers les dieux. « Elle avait eu ce génie et ce courage hospitaliers d'accorder un asile à tous les dieux répandus dans le monde; elle avait attiré dans son Capitole intelligent la Cérès d'Éleusis, la Cybèle de Phrygie, l'Esculape d'Épidaure; elle avait ramené Bélus de Babylone, Astarté de la Syrie, et de la Tauride Diane, et des Gaules Mercure. Ainsi, grace à la piété des Romains, s'étendit et se propagea dans le monde entier la puissance romaine, et l'empire du peuple-roi domina le monde en récompense des vertus religieuses qu'il emportait dans toutes ses guerres. O Rome! tu avais pour remparts le culte de tes dieux, la chasteté de tes vierges, le respect que tu portais à tes prêtres! On la vit, assiégée et prise de toutes parts dans son dernier refuge, le Capitole, continuer ses sacrifices et ses prières à ces mêmes dieux qui semblaient déserter la cause romaine, et de ce poste sacré braver les Gaulois étonnés de tant d'audace! Ainsi je l'avoue, et je le dis tout haut aux chrétiens qui m'entendent, c'est par sa fidélité aux croyances des autres nations autant qu'à ses propres croyances que Rome a mérité d'en être la maîtresse! » Il va ainsi tant qu'il peut aller, et sans nul doute il y a autant de grandeur d'ame dans ce reste d'estime et de respect pour les croyances auxquelles il renonce, qu'il y avait tantôt d'ironie et d'esprit dans cette guerre que faisait Tatien aux adorations de sa jeunesse. Et voilà pourquoi nous devons, nous autres, notre sympathie et nos respects à ces *anciens*, qui, vaincus de toutes parts, sont restés debout au milieu de ces louanges et de ces injures également éloquentes.

A dire vrai, les lettres profanes ont été cruellement attaquées. Lisez, dans Grégoire de Tours, l'anathème lancé contre les philosophes et les poètes anciens qu'il appelle *des scélérats!* Lisez l'imprécation de l'antique Sorbonne appelant le grec *la langue même de l'hérésie!* Faites-vous raconter, après le règne païen de Léon X, les mépris de son successeur, Adrien VI, pour les poètes qu'il appelle *des imbéciles*, pour le Laocoon et l'Apollon du Belvédère qu'il appelle des faux dieux! Peu s'en fallut que ce pape Adrien VI ne fît de tous ces marbres de la chaux vive pour la basilique de Saint-Pierre! Et que dit-on encore? On dit que la barbarie a commencé justement à l'éclipse du génie antique; on dit que cette ruine a commencé aux guerres de Bélisaire, aux massacres de Narsès, aux invasions de Totila; on dit que cette nuit de l'intelligence fut remplie de meurtres, de sacriléges, de blasphèmes, de bibliothèques brûlées, de musées dévastés, de bandits qui s'intitulaient *le fléau de Dieu et des villes antiques*. On dit même que Grégoire-le-Grand a

fait brûler les histoires de Tite-Live, les comédies de Mevius, d'Ennius, d'Afranius! S'il ne les a pas brûlées, car ce crime est resté un doute pour Bayle lui-même, au moins il les a livrées à l'anathème et aux mépris de son peuple, témoin sa lettre à Didier, évêque de Vienne, afin qu'il eût à fermer au plus tôt une école de littérature profane, « parce que, dit-il, dans la même bouche il ne voulait pas entendre la louange du Christ et de Jupiter. » Ceux donc qui s'attaquent aux poètes anciens n'en sont pas à faire une découverte; ils vont tout simplement au moyen-âge; ils remontent sans pitié et sans peur le flot sombre qui nous ramène à la barbarie envieuse et méchante, parce qu'elle est la barbarie; tout l'inquiète et tout lui pèse; elle invoque la nuit et l'horreur, comme autrefois les héros d'Homère imploraient la clarté du jour. Son espérance, la voici : c'est que la fin du monde est proche et que l'humanité tout entière va disparaître dans l'expiation et la pénitence. Ainsi voilà les véritables ennemis des lettres antiques : la barbarie et l'ignorance! Oh! les dignes associés!

Ajoutez, s'il vous plaît, à ces ennemis de l'urbanité, du bel esprit, de l'élégance, de la politesse, de la grace en toutes choses, le farouche Luther, et cet autre opposant, le moine Savonarole, enfouissant dans le bûcher dont la flamme va le dévorer les chefs-d'œuvre que les Médicis avaient sauvés, les écrivains que Dante, Pétrarque, Boccace, le Pogge et François Philelphe avaient retrouvés avec tant de soins et de dépenses. Il y avait, dans ce bûcher de Savonarole, réunis pour la première fois par un zèle impie, Homère et Dante, Pétrarque et Cicéron, Plutarque et Politien, la poésie antique et la poésie moderne; il y avait aussi, — car une fois que l'on est en train de détruire et de brûler, tout brûle et tout est détruit, — dans cette pyramide vouée aux flammes, les tableaux et les statuettes des plus grands maîtres, des vases d'or et d'argent, des robes brodées, des parfums exquis, des instrumens d'ébène et d'ivoire, des bustes, des portraits, des images, des lettres d'amour, des poèmes commencés, toutes sortes de colliers et de parures, et les plus rares manuscrits ornés de peintures rehaussées d'or! — Tout brûla. Seulement on raconte que le farouche ennemi de l'antiquité, Savonarole, trouvant sous sa main un Virgile, eut pitié de Virgile et le repoussa du bûcher. Ce fut même un des priviléges de ce poète charmant; il fut le seul poète de l'antiquité que respecta le moyen-âge; son nom vivait encore dans cette barbarie. On retrouvait de temps à autre sa douce clarté dans les ténèbres. Grégoire-le-Grand lui-même n'eût pas osé condamner Virgile. Le poète se tirait sain et sauf de ces bûchers, de ces embûches; il avait en lui-même un charme, une grace inexplicables; il avait rencontré des fanatiques parmi les pères de l'église les plus austères et les plus acharnés au triomphe définitif du moyen-âge et à la défaite entière de l'antiquité : même il y en avait,

dans le nombre de ces esprits féroces, qui retrouvaient dans les poèmes de Virgile un esprit chrétien! Plusieurs citaient le sixième livre de *l'Enéide* comme un cantique. Enfin la quatrième églogue avait été traduite en vers grecs, et elle avait été lue au concile de Nicée comme une prophétie annonçant l'étoile qui se détache du ciel et s'arrête sur l'étable de Bethléem! — Et voilà pourtant le poète qui, dit-on, a supporté, plus violemment que tous ses confrères, le terrible index des puritains de 1852! — Les cruels! ils ont traité Virgile à peu près comme Celse est traité par Origène, ou comme Tertullien traite Marcion!

Eh bien! ce terrible et implacable Tertullien, il avait souvent des vers de Virgile à la bouche, et même il le traduisait avec bonheur, lorsque, parlant de la renommée, il l'appelle : *un monstre que rien n'égale en vitesse :*

Fama malum quo non aliud velocius ullum!

Et pourtant il n'aime guère l'antiquité, il ne lui fait pas bon visage, il la traite avec une profonde horreur, l'accusant de toutes les persécutions sous lesquelles se débat l'Évangile. C'est même là un des caractères de la haine vigoureuse que porte l'église au paganisme, elle n'y voit que des idoles impuissantes, des vices sans nom, des désordres honteux. « Vous appelez dieux des fantômes dont nous ne voudrions pas pour nos démons! » C'est du pur Tertullien. Il dit aussi quelque part : « Ce repos de l'empire et cette paix profonde où nous sommes, vous les devez à nos prières, c'est nous qui désarmons le ciel, c'est nous qui forçons sa clémence, et, lorsque nous avons obtenu grace pour le genre humain, vous en remerciez cet escroc de Jupiter! » *Et cum miseriam extorserimus, Jupiter honoratur!*

Mais quoi! plus profonde est leur horreur du paganisme, et plus il faut leur tenir compte de leur admiration pour les poètes païens! Ils ont quelque chose en eux-mêmes, ces chrétiens farouches, qui leur fait aimer, malgré eux, ces beautés, ces graces, ces charmes, cet atticisme dont ils s'inquiètent, cette urbanité qu'ils recherchent souvent et qui ne les fuit pas toujours. Ils aiment l'ordre et tous les charmes de l'ordre; ils aiment l'esprit et la lumière; ils honorent le génie, ils ont un profond sentiment de la grandeur, ils se ressentent d'Athènes, ils se rappellent la ville éternelle; l'un d'eux s'écrie à l'aspect du Capitole habité par saint Pierre : *Stet Capitolium fulgens!* C'est un mot d'Horace. Ils ont salué dans leur jeunesse la colonne de Trajan, la colonne d'Antonin, le jardin d'Horace, le palais de Mécène aux Esquilies et le cirque de Néron! Ils tiennent par leur génie, ils tiennent par leurs études et par leur naissance à Rome, à la Grèce, à l'Asie, à l'Occident, à l'Afrique, aux mondes éclatans, aux mondes obscurs; ils ont vu de l'antiquité même les fantômes, même les miracles, même les songes et les der-

nières métamorphoses; ils ont subi à leur insu le goût personnel de tant d'empereurs si puissans que la langue même obéissait à leur caprice. Ainsi ils sont restés les dépositaires, involontaires si vous voulez, mais les dépositaires actifs et passionnés de la philosophie et de la théologie païennes, conservant au Capitole chrétien la devise romaine : *Urbi et orbi!* Véritables Athéniens et Romains véritables, ils procèdent également par le mépris et par l'enthousiasme; ils commandent, ils règnent, ils imposent, impérieux, volontaires, dédaigneux, ingénieux. Et que d'esprit, et que de politesse, et quels traits plus vifs, et quelles graces plus naturelles, et comme ils ont justifié par cette fréquentation intime des modèles, par ce *sens interne du beau*, cette parole du prophète : *Diffusa est gratia in labiis meis!* « Il nous faut des recherches sans fin et creuser bien avant dans l'antiquité quand nous voulons combattre les détracteurs du christianisme par les témoignages empruntés aux écrits de leurs poètes et de leurs philosophes! » C'est Tertullien lui-même qui parle ainsi; à ces paroles d'un si grand esprit, que peut-on répondre? Il faut s'incliner, il faut obéir, il faut respecter ce que ces grands démolisseurs ont eux-mêmes respecté.

Cette comparaison sans cesse renaissante des deux religions aux deux premiers siècles de l'église fournit à Lactance (on l'appelait le *Cicéron chrétien*) un beau livre intitulé : *De la fausse Sagesse*, et ce savant homme, élevé dans toutes les préventions de l'école, se garde bien, quand il s'attaque aux chefs de l'antiquité, de procéder par l'injure et par l'insulte. Avec quel soin même et quel zèle aimable il répond aux dialogues philosophiques de Cicéron, et quel profond respect il témoigne aux philosophes du Portique! « Il s'est rencontré, dit-il, dans l'antiquité même, des hommes d'un esprit supérieur qui, s'appliquant tout entiers à l'étude de la philosophie, ont renoncé pour elle à toute affaire et publique et privée; ils s'étaient dit, en hommes sages, qu'il était incomparablement plus honorable de pénétrer dans les connaissances divines et humaines que d'amasser des richesses et de courir après les honneurs. Ils méprisaient ces frivoles avantages qui se bornent à la vie présente, et qui ne peuvent rendre l'homme ni plus juste ni plus heureux. Ce fut cette noble passion de la vérité qui poussa quelques-uns d'entre eux à faire l'abandon de leur fortune, à se priver de tous les plaisirs, pour s'attacher uniquement à la seule vertu, qu'ils estimaient le souverain bien. » Et c'est un docteur de l'église, c'est un chrétien austère, un Lactance, qui parle en ces termes magnifiques des philosophes païens! Qu'il soit le bienvenu dans ces heures difficiles où les plus simples questions sont remises en si grand doute! Soyez le bienvenu, et servez d'exemple, en effet, aux petits chrétiens et aux petits latinistes de nos jours qui ne veulent lire Tite-Live et Virgile que sous bénéfice d'inventaire, ô grand homme d'une si ai-

mable et si charmante modération! *Novi enim moderationem et æquitatem animi tui,* disait Lelius à Caton l'ancien.

Lactance était un des grands rhétoriciens de son temps; il était un disciple d'Arnobe, un esprit de la même famille. Vers l'an 317, il fut envoyé dans les Gaules par l'empereur Constantin pour présider aux études de Crispe, son fils; il vécut pauvre, il mourut pauvre; toute sa vie il enseigna les belles lettres aux chrétiens attentifs. Dans le temps où il professait la rhétorique à Nicomédie, il parlait souvent à ses disciples des auteurs profanes. S'il reconnaît que la lecture des anciens offre des dangers, il le reconnaît à la façon du bon Plutarque lui-même, qui a écrit dans ses œuvres morales tout un chapitre : *Comment il faut lire les poètes.* L'idée, un seul instant, ne vient pas à Lactance de brûler la bibliothèque d'Alexandrie. « Platon, dit-il, nous a transmis beaucoup de choses sur l'unité d'un Dieu créateur de l'univers; il rêva Dieu, il ne le connut pas. » C'est pourquoi il appelle Platon *un sublime rêveur.*

« Il faut, disait saint Cyprien, que non-seulement l'évêque enseigne, mais encore qu'il apprenne, et celui qui fait des progrès chaque jour et apprend les choses les plus parfaites enseignera beaucoup mieux. Au reste, à chacun son œuvre et son étude : au barreau et dans les déclamations publiques, l'éloquence étale ses richesses; nous, austères pasteurs des peuples, nous nous contenterons de l'expression simple et pure de la vérité, laissant à qui les veut cultiver les artifices du langage. » Dans son admirable sermon sur l'unité de l'église, prêché à l'ouverture de l'assemblée du clergé en 1681, Bossuet explique de la même façon que l'église parle toutes les langues, parce que son langage est l'expression et l'unité de tous les peuples. *Omnium linguis loquitur quia in unitate est omnium gentium,* c'est une parole de saint Augustin. Donc *toutes les langues,* vous l'entendez, la langue sacrée et la langue profane, la langue ingénue et la langue savante! l'église marche entre l'autorité des siècles passés et la majesté des siècles futurs. « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde! » ainsi parle l'Évangile. Et pourquoi le priver de ses langues de feu? pourquoi lui fermer les portes antiques d'où il est sorti, les villes antiques où il a régné? Saint Jérôme a loué saint Hilaire d'unir les beautés et les ornemens de la langue grecque à la majesté du langage français : *Gallicano cothurno attollitur!*

Si maintenant nous allons à saint Basile, archevêque de Césarée, un homme dont le génie égalait les vertus, « sans égal dans l'art oratoire, » disait Érasme (1), aussitôt nous rencontrons dans les œuvres du saint archevêque de Césarée un guide bienveillant, un maître accompli, un rare esprit qui s'accommode à merveille de ces historiens, de ces poètes

(1) Érasme a écrit la préface de l'édition de saint Basile, donnée par les bénédictins.

et même de ces rhéteurs que l'on voue à l'opprobre. Il a écrit un livre admirable *sur l'utilité que les jeunes gens peuvent retirer de la lecture des livres profanes*, et, loin de marcher, comme il est dit, *sur l'aspic et le basilic*, loin de fouler aux pieds *le lion et le dragon*, il engage les jeunes esprits qui l'écoutent à se livrer, partout où elle se rencontre, à l'utile moisson des saines paroles. « Enfans, écoutez-moi : l'âge auquel je suis parvenu, les vicissitudes de ma vie et mon expérience personnelle me donnent une certaine autorité sur vos jeunes ames. Je vous aime et je suis un peu votre père; je vais vous enseigner à tirer bon parti des vieux auteurs, à leur prendre ce qu'ils ont d'utile, à laisser ce qu'il importe de négliger. » Alors le voilà enseignant ces jeunes gens qui l'écoutent avec une modestie, une modération, un zèle tout paternel, que nos chrétiens d'aujourd'hui feraient bien d'imiter. D'une main sûre, il ouvre les poètes proscrits, il les ouvre aux belles pages, et, montrant à ses disciples, éblouis de ces clartés inattendues, ces miracles de l'esprit humain qui sont restés enfouis si long-temps dans la nuit infidèle du moyen-âge : « Enfans, s'écrie-t-il, ayez bon courage! Quand le poète vous met en présence des grandes actions et des grands hommes du monde ancien, prêtez-lui une oreille attentive. Écoutez, enfans, le salutaire enseignement du poète; mais, s'il oublie un instant l'honneur des chastes muses, fuyez aussitôt en vous bouchant les oreilles, comme fit Ulysse aux chants de la sirène. Oui, c'est notre devoir de veiller sur nous-mêmes, de peur que, charmés par l'attrait sonore des paroles savantes, vous ne receviez à votre insu quelque impression vicieuse, et qu'avec le miel des livres éloquens, nous n'introduisions dans vos ames des sucs empoisonnés. Honneur aux poètes quand ils enseignent de grandes et utiles leçons! honte aux poètes s'ils nous montrent, en leurs vers corrompus, les joies insensées du vin et de l'amour! »

C'est encore saint Basile qui, envoyant aux écoles d'Athènes un enfant de son adoption, l'adresse à Libanius : « Servez-lui de père; il est le fils d'un ami qui m'est bien cher. Instruisez-le dans les arts que vous savez si bien, et s'il a quelques défauts, soyez semblable à ces bonnes gens qui aiment les roses et qui ne se fâchent point contre les épines dont la rose est accompagnée! » A lire ces merveilles, on respire avec une joie mêlée d'orgueil le véritable parfum venu de l'Attique. Et voilà justement la grace et le charme, et voilà ce qui nous plaît chez les anciens et ce qui nous enchante, à savoir la forme, et la vie, et l'accent, et la parole à ce point accomplie! On lit à ce propos dans un livre excellent, *les Nuits attiques*, une histoire incroyable et très vraie et qui fait le plus grand honneur aux deux hommes qui en sont les héros. Pompée un jour consacrait un temple à la Victoire; il voulait mettre au fronton de ce monument, qui n'est plus que sable

et poussière : *Consul tertium* ou *Consul tertio;* cependant il hésitait entre *tertium* et *tertio;* tantôt son œil était blessé, tantôt son oreille était mécontente. Cependant la ville entière s'occupait du *tertium* et du *tertio,* lorsque Cicéron, le maître absolu des élégances du beau langage, proposa d'inscrire sur le marbre en litige : *Consul tert.*, et l'inscription fut ainsi faite. Ils sont nos maîtres, ces Romains, en toutes choses. En voilà qui, sur le penchant des plus grands abîmes, s'occupent de la façon d'une inscription passagère! Ils disaient avec leur maître : *Aliud grammatice, aliud latine loqui;* ils avaient poussé à cet excès de gloire et de précaution le respect de la langue paternelle; ils la voulaient grande et régulière, avec quelque chose de net et d'auguste, l'exactitude mêlée au génie. Et c'est pourquoi celui-là commettrait un crime énorme qui nous priverait du vrai langage latin.

Il venait aussi des écoles d'Athènes ce saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople, où l'éloquence attirait en foule les païens et les hérétiques, et c'est aussi aux écoles d'Athènes qu'il avait appris l'éloquence. « Quand il fallut quitter cette institutrice de ma première jeunesse, ah! que d'hésitations, que de larmes, que de regrets! C'était autour de moi un concours immense d'Athéniens, de Romains, mes amis, mes camarades, mes maîtres. — Reste avec nous, me disaient-ils, enfant du Lycée et du Portique! Et je restais... Mais le regret de la patrie absente, la piété filiale et la soif de l'Évangile me commandaient de partir; je partis la nuit. Je te dis adieu, Athènes, et, de retour à Rome, mon premier soin fut de faire au Christ, notre sauveur, le sacrifice de ma passion pour l'étude et de mon amour pour les poètes antiques. »

Hélas! ô vanité de la volonté humaine! il s'imaginait qu'il avait renoncé pour toujours à la poésie païenne, et il y revenait sans cesse. Dans ses vers modulés sur la lyre même d'Horace et de Pindare, il pleurait tous ces *trésors qu'il avait jetés,* disait-il, *à l'océan.* « Que n'ai-je les ailes de la colombe ou de l'hirondelle! J'irais au désert, parmi les bêtes sauvages, plus fidèles que les hommes, et là j'invoquerais la muse que j'ai quittée, et elle obéirait encore à ma voix, car je n'ai jamais été sensible qu'à la gloire des lettres; je la cherchais partout où elle brillait, cette étoile divine, et je fus la chercher au milieu d'Athènes, l'ornement de la Grèce. Ah! que de longues et patientes études à la poursuite des muses! » Plus loin, il parle de son père : « Mon père avait servi les idoles, nous dit-il; mais cet olivier sauvage, enté sur l'olivier franc, tira tant de sucs généreux de cette racine féconde, qu'il couvrit les autres arbres et rassasia une infinité de personnes par la douceur de ses fruits. » *Enter l'olivier franc sur l'olivier sauvage,* voilà, ce me semble, toute la question des pères de l'église et de l'antiquité classique. Et que de fruits en effet, que de

sucs généreux, quel olivier vivace et protégeant la jeunesse française de son ombre féconde!

Nous allons bientôt retrouver saint Grégoire de Nazianze dans une question décisive, une question de vie et de mort, où l'antiquité et l'église seront en présence. Interrogeons cependant, avant de conclure par ce grand plaidoyer de saint Grégoire et par cette parole empreinte du feu d'en haut, *ignitum eloquium Dei*, tant d'autres lumières de l'église militante. Interrogeons saint Jean Chrysostôme, et nous le verrons, *cette bouche d'or*, occupé dans sa jeunesse à traduire les comédies d'Aristophane! « C'est même dans l'imitation du poète grec, — nous raconte le père Levavasseur dans son livre *de ludicra Dictione*, — que ce grand homme avait trouvé ce nerf et cette véhémence qui se font sentir dans la peinture des mœurs de son temps. Ce fut aussi dans les comédies d'Aristophane (étrange instituteur cependant pour un père de l'église!) que saint Jean Chrysostôme puisa cette grace et cette pureté de langage qui éclatent dans son discours! »

Comment donc! si les premiers travaux de cet apôtre oriental n'avaient pas été perdus, il serait arrivé que l'auteur de ces puissantes homélies qui tenaient en suspens le monde chrétien eût été le restaurateur et le sauveur du plus spirituel et du plus licencieux poète de l'antiquité athénienne, Aristophane; car du poète athénien, qui reposait sous son chevet, Chrysostôme avait traduit vingt-huit comédies, et l'Europe savante, à son regret éternel, ne possède que onze comédies de ce bel esprit railleur qui fut l'orgueil et la honte du peuple athénien. Ainsi Chrysostôme a traduit (que vont dire les ennemis de l'antiquité?) ces merveilleuses licences intitulées : *les Oiseaux, les Grenouilles, Lysistrata* et *les Fêtes de Cérès!*

Un élève, non pas d'Athènes, mais de Rome, un Romain, saint Jérôme, un des plus grands docteurs de l'église, nous raconte, lui aussi, comment, jeune homme infidèle à son Dieu, il s'abandonna aux délices romaines. Eh bien! Jérôme, ébloui, fasciné, perverti par le bruit de ces poèmes, de ces histoires, de ces philosophies et par l'enivrement de ces parfums, finit cependant par être touché de la grace et du repentir. Peu à peu son ame entre dans le calme et son esprit dans la vérité. Il voyage, il visite les Gaules, il s'arrête au désert, et déjà il choisit Bethléem pour son tombeau, lorsque l'église l'appelle à son aide. Alors il revient tout-à-fait vaincu, repentant, transformé. Ne croyez pas cependant que, même au désert où il rentre après la lutte, il ait oublié Rome, ses amours et sa peine. Rome, au contraire, le poursuit jusque dans son sommeil. Il la voit exposée aux Barbares, cette grande cité qui fut, durant dix siècles, l'orgueil et le désespoir du genre humain. Il entend le bruit du flot qui monte incessamment : les Vandales, les Huns, les Gaulois, les Visigoths, et, dans ces momens de désespoir, il vous

invoque au nom de la ville éternelle, vous les héros de Rome et ses défenseurs légitimes, Camille, Fabricius, Regulus, Scipion. A l'aide des philosophes expirans il appelle Aristote et Socrate, Pythagore et Platon : « Que les poètes se retranchent derrière Homère, Hésiode, Virgile, Ménandre et Térence! que les historiens invoquent Thucydide, Salluste, Hérodote et Tite-Live! les orateurs auront pour les protéger Lysias et les Gracques, Démosthènes et Cicéron. » Dans ce danger, tous les grands noms de l'antiquité se retrouvent sous la plume de saint Jérôme, et toujours et sans cesse il se rappelle « le temps où il résidait à Babylone, attelé au char de la grande prostituée et jouissant du droit de citoyen romain. » Et cela nous charme et cela nous plaît, ce citoyen romain, ce Romain chrétien, qui se réveille sous la robe du solitaire avec les impatiences d'un soldat de Paul-Émile.

Au reste, ces chères surprises se rencontrent à chaque instant dans la vie des pères de l'église. Voilà par exemple saint Épiphane que l'on emporte en triomphe à Salamine sa patrie; voici saint Barnabé, l'apôtre des Gaules, qui s'en va prêcher l'Évangile à Cythère, à Paphos, à Lystre, et le voyant si fier, si calme et si beau, les habitans de Lystre le prennent pour Jupiter et lui veulent offrir des sacrifices. Cette Afrique, elle ne savait ni le nombre de ses poètes, ni le nombre de ses docteurs, ni celui de ses hérétiques! Elle se glorifiait tout autant de ses théâtres que de ses églises, de ses temples que de ses écoles; elle était païenne et chrétienne tout ensemble, acceptant tous les poètes, adorant tous les dieux et parlant toutes les langues. Cicéron vivant s'était déjà préoccupé de ce langage furibond qu'il appelait en si bons termes : *Ventosa et enormis loquacitas!* Heureusement que cette terre insolente allait rencontrer son maître et son dompteur, saint Augustin!

Saint Augustin, plus que tout autre, est l'enfant de l'ancienne poésie : elle l'a nourri de son lait, elle l'a conduit aux écoles de Carthage, elle l'a enivré de ses enchantemens, et quand enfin il eut épuisé Virgile, Homère, Théocrite, Ovide, Anacréon, et toutes les histoires qui enseignent à prêcher, *historias peccare docentes,* le jour vint bien vite où ce noble cœur se sentit *lassé de tout, même de l'espérance.* Et qui l'eût dit? son premier pas dans la sagesse, ce fut de lire un livre de Cicéron intitulé : *Hortensius,* un livre qui n'est pas venu jusqu'à nous. Ce livre de Cicéron était une exhortation à la philosophie, au calme, au bon sens, au mépris des passions mauvaises; c'était vraiment un sage qui s'adressait à ce jeune esprit dans le plus magnifique des langages, et c'est ainsi que commença la conversion du jeune homme. On eût dit que Cicéron lui-même le prenait par la main et le présentait à saint Paul. « Jeune homme, prends et lis! » quand il entendit retentir à son oreille charmée cette grande parole, Augustin y avait été pré-

paré par les leçons de l'Académie et du Portique. Ainsi, même pour la conversion chrétienne, il y aurait, vous le voyez, un certain danger à brûler les livres des philosophes. « Insensé que j'étais, je pleurais sur la mort de Didon, qu'un transport d'amour avait portée à se tuer de ses propres mains, et je voyais d'un œil sec cette mort que je me donnais à moi-même en me remplissant de ces vaines imaginations; et s'il arrivait qu'on me détournât de ces lectures, je m'affligeais d'être arraché à cette cause de mes larmes. » — Ainsi, tout rempli de son Virgile, il déplorait ce qu'il appelle la *folie des belles lettres!* « J'étais emporté en même temps par une passion violente pour les spectacles, qui m'offraient de continuelles images de mes misères et comme un nouvel aliment au feu dont j'étais consumé. Pourquoi est-on avide de cette tristesse que font éprouver les aventures tragiques et douloureuses de la scène? On serait fâché d'éprouver de semblables choses, et cependant le spectateur se plaît dans cette tristesse, on peut même dire qu'elle fait sa joie; en effet, on est d'autant plus ému de ces douleurs passionnées, qu'on est soi-même moins exempt des faiblesses qui leur ressemblent. Ce mal que nous ressentons, qui nous est propre, s'appelle misère; ce que nous ressentons du mal des autres est appelé compassion; plus il a éprouvé de ces émotions douloureuses, plus l'acteur qui les a fait naître recueille d'applaudissemens et de louanges. S'il arrive que ces événemens tragiques soient représentés d'une façon languissante, aussitôt l'ennui s'empare du spectateur, et il quitte le théâtre; au contraire, il y reste jusqu'à la fin de l'œuvre, pour peu que vous sachiez lui arracher des larmes, tant il se plaît dans ces tristes émotions. »

On a écrit certainement des montagnes de livres sur l'art dramatique, sur les comédiens et sur les fêtes du théâtre : on n'a rien fait qui égale ce passage des *Confessions,* et puisque nous cherchons le sens purement littéraire des pères de l'église, il serait impossible de le trouver à un plus haut degré que dans les livres de saint Augustin. « Il n'y a rien sur la terre, disait-il encore, de plus misérablement partagé que le cœur de l'homme; toujours une partie qui marche et toujours une partie qui se traîne, toujours une ardeur qui presse avec un poids qui accable, toujours vouloir et ne pas vouloir, craindre et désirer la même chose! — et que j'ai long-temps été retenu par ces poèmes, par ces licences, par ces plaisirs : *retinebant me nugæ nugarum, antiquæ amicæ meæ!* »

Si donc il a eu tant de peine, lui, ce grand docteur, appelé le *docteur de la grace,* à se séparer de ces poètes aimés, comment donc et de quel droit nous voudrait-on priver de ces fêtes de la poésie et de ces jeux de l'esprit qu'il aimait tant? A lui-même, ses amis et ses camarades disaient : « Vous allez donc renoncer à tous ces plaisirs, vous allez

donc briser sans pitié ces beaux livres qui étaient l'ornement de votre jeunesse? Eh quoi! vous renoncez aux jeux du théâtre, et plus de réunions, et plus d'assemblées, et plus d'élégies? et vous croyez que vous supporterez l'ennui d'une vie si unie et si vide, si différente de celle que vous avez menée jusqu'ici? » Voilà justement les paroles que nous entendons retentir à nos esprits troublés, lorsqu'on insulte à l'antiquité notre mère nourrice. Il nous semble qu'au même instant l'on s'attaque à tous nos plaisirs; disons mieux, il nous semble que l'on s'attaque à nos joies les plus innocentes. Nous disons, nous autres profanes, que l'antiquité est restée, à tout prendre, la mère des bonnes actions et des bons écrits : *Matrem omnium benefactorum, beneque dictorum.* Nous disons avec Fénelon lui-même : « Il est bon de puiser dans les sources et d'étudier à fond les anciens. » Nous savons aussi par cœur ce vers d'un poète chrétien : « Prends garde, ami, de ne pas savoir à fond les vieux siècles et la ville éternelle. »

Ignota æternæ ne sint tibi tempora Romæ!

Nous avons été élevés ainsi par tous les maîtres : par les maîtres de l'Oratoire et par les jésuites, qui ont élevé Voltaire, et par l'Université, notre mère, *alma mater.* Eux-mêmes, dans leurs solitudes et quelque peu à regret, j'en conviens, les solitaires de Port-Royal ont proclamé l'excellence de ces poèmes qui avaient éveillé le génie de Racine, et lui-même, saint Augustin, il va vous le dire : « C'est être savant que d'être uni à celui qui sait. » Voilà pourquoi, dans cette dispute qui semblait tenir à l'église uniquement, tant d'hommes se sont émus, qui n'avaient pas qualité pour mettre le pied sur le terrain de tant de savans évêques, devenus, par respect même pour la tradition, les gardiens et les sauveurs des lettres antiques. « Ce ne sont pas seulement Pierre et Jean qui sont les colonnes de l'église, mais encore tous ceux qui défendent l'église de Dieu. » Nous en dirons autant des écrivains classiques. Et quand on nous répond : — « Mais, prenez garde, on n'attaque pas l'antiquité tout entière, on n'efface pas de l'intelligence moderne la langue latine et la langue grecque, la plus belle langue que les hommes aient jamais parlée. A Dieu ne plaise! Seulement on hésite, on choisit, on cherche à remplacer ces poètes et ces philosophes dangereux. » Les remplacer, juste ciel! et par qui comptez-vous remplacer Homère, Hésiode, Euripide, Aristophane, Horace, Virgile et Tacite, et Sénèque, et Cicéron, et Plaute, et Térence, et les *Dialogues* de Platon où respire l'ame de Socrate? — Hélas! il n'est que trop facile de savoir comment ils s'appellent, et ce qu'ils ont fait pour remplacer les vrais maîtres, ces poètes et ces écrivains du nouveau choix dont personne encore n'a ouï dire le nom parmi ceux qui les remettent en lu-

mière *in petto*. Ces noms-là, je vais vous les dire, je les sais; ils appartiennent au grec du Bas-Empire, au latin de l'*infime latinité*. Synésius, évêque de Ptolémaïs, écrivait en effet un dithyrambe en l'honneur des philosophes païens; Nonus, contemporain de l'évêque Synésius, a laissé un poème, *les Dyonisiaques*, à la louange de Bacchus. George Pisidès a marché sur les traces de Pindare, qui était, quoi qu'on dise, un poète lyrique, et George Pisidès s'est brûlé les ailes à ce soleil. Nous savons aussi que Psellus écrivait des élégies qui ne valent pas les élégies de Properce, que saint Jean Damascène écrivait un poème épique qui ne vaut pas l'Odyssée. Il y a encore dans cette résurrection future à tirer de leurs cendres Joseph l'*hymnographe*, Zomare l'annaliste, Théodore Prodome, un disciple de Théophraste, et tant d'autres enfans d'Homère inconnus à leur père : « muses sans grace et sans beauté, disait un chrétien bel esprit, poèmes barbares et sauvages; on n'y voit rien que d'affreux, de rustique et de grotesque; à les entendre, on croit entendre le jargon des sauvages. » Ainsi parle l'abbé Fleury, et le réservé Tillemont va jusqu'à dire du poète-évêque Synésius : « Si celui-là a été fait évêque, c'est une faute que personne ne voudrait excuser. » Ce sont là pourtant les Homères et les Pindares de ce moyen-âge dont on voudrait faire l'âge d'or! Et nous accepterions de pareils changemens! et nous donnerions l'Iliade pour *les Dyonisiaques!* Muses, pleurez! Graces, pleurez!

Oublient-ils donc, ces Érostrates chrétiens, dans leur zèle indiscret, oublient-ils que ces grands monumens de l'esprit humain qu'ils signalent au mépris et à la terreur des nations ont été justement protégés, éclairés, défendus par les soins des antiquaires chrétiens, et que ces chefs-d'œuvre ont été arrachés par d'humbles religieux à la nuit profonde, à la nuit sanglante du moyen-âge? C'est vous que j'atteste, illustres religieux du Mont-Cassin, lorsque vous vous sauviez de la flamme, emportant Homère et Thucydide, comme Énée emportait son vieux père à travers sa ville incendiée. Braves gens, héros et martyrs des chefs-d'œuvre confiés à leur garde, ils ont sauvé les titres de l'humanité tout entière. Que de peines pourtant et que de périls! Mais quand vint l'heure où le monde, plus calme, eut assez de loisir pour revenir à ces études oubliées, la clé de ces livres fermés se retrouva dans les couvens de l'Italie. « Ce fut, dit encore l'abbé Fleury dans son *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, une grande marque de la Providence, de rendre à l'esprit humain ces merveilleux exemples qui lui manquaient. La poésie était si mal étudiée en ces siècles d'ignorance, que je ne daigne presque pas en faire mention..... On ne voit aucun agrément dans les ouvrages plaisans non plus que dans les ouvrages sérieux de ce temps-là; pas un de ces écrivains barbares n'avait le sentiment de la belle nature, qui est l'ame de la poésie. En revanche, ils aimaient

la fiction à outrance, semblables aux enfans qui sont plus touchés du merveilleux que du vrai. »

On veut des autorités, il me semble que voilà des autorités irrécusables. Le latin moderne, au compte même du savant Fleury, n'est guère mieux partagé que le grec moderne. On peut lire, il est vrai, sans trop de fatigue et de répugnance, certains poètes des siècles éclairés, Sannazar, Vida (nous ne parlons pas de Fracastor), Pontanus, Bembo, Sadolet, et les vers latins de Pétrarque et de l'Arioste : on donnerait pourtant tous ces chefs-d'œuvre pour une églogue de Virgile. Et puis tous ces poètes nouveaux sont des poètes païens, à tout prendre; ils affectent la forme païenne, ils ont le fonds païen; il y a toujours, même dans leur invocation à la sainte Vierge, un sourire aux Muses et aux Graces, les compagnes fidèles des hommes doctes; *doctorum virorum charites pronubæ!* Ce ne serait donc pas la peine de changer Horace pour Vida, et Virgile pour Sannazar. Il faudrait, pour que le remède fût efficace, revenir hardiment aux poètes latins du moyen-âge. Alors nous trouvons toutes sortes de rudes et sauvages esprits, plus semblables à des Sarmates qu'à des Romains d'Auguste : saint Fortunat, saint Énoch, saint Eugène de Tolède, le continuateur de Dragontius; le vénérable Bède et le docte Vandelbert, émules et rivaux de Fulbert, et tant d'autres de la même force : Jean de Salisbury, Pierre Damien, Hildebert, Comestor, Godefroi, Pierre de Pise, Paul Warnefried. C'est à faire peur, tous ces noms, cruels même à prononcer; l'ancien Balzac en eût été malade pour huit jours, lui qui disait : « Mieux vaut dire un peintre de l'antiquité que *Parrhasius*, un philosophe que *Protagoras*, un poète grec que *Lycophron*. » Il était bien dégoûté, ce Balzac! Nous autres, avant peu, si nos seigneurs les évêques n'y eussent mis bon ordre, nous eussions été trop heureux de rencontrer, entre le poète Godescale et le poète Agobard, le poète épique Abbon, qui a laissé un poème des *Normands*, le poète Théodulphe et même Ermold-le-Noir, car le zèle, une fois qu'il y a du zèle en ces sortes de choses, ne sait plus où s'arrêter. On déchire *la Pharsale*, on va exalter *l'Éventail*, qui est un petit poème d'un certain diacre Florus, de l'église de Lyon. On voue au feu Perse et Juvénal, on remet en lumière les *Satires* de Balderic, évêque de Dol en Bretagne, et les déclamations poétiques d'Ébroïn, évêque de Poitiers, archi-chapelain du bon roi Dagobert.

O Voltaire, si tu étais des nôtres! Je t'ai souvent haï... Comme je te regrette en ce moment, toi l'esprit malin, toi la raillerie et le bon sens! Il me semble te voir, semblable à un singe qui pèle une noix verte, épeler les poèmes d'Orfedre, moine de Wissembourg, les drames de Hrosvita, religieuse de l'abbaye de Gandersheim dans la Basse-Saxe, les chansons du bon Notker, moine de Saint-Gall, *en diverses mesures*,

et les églogues d'Arnould, évêque de Lisieux, qui s'intitulait modestement le meilleur poète du xe siècle! Nous devons aussi indiquer à l'université future, parmi les poètes qui sont nés *expurgati*, Marbold de Rennes, Anselme de Cantorbéry, Zacharie-Benoît Wicentini, Jean Hauteville, surnommé le *Jérémie* (il y avait de quoi pleurer!) *du onzième siècle;* Guillaume de la Pouille (il a donné naissance au proverbe *chanter pouille*). Voilà, j'espère, de quoi combler toutes les lacunes; les autres poètes de cette *pléiade* iront se placer où ils voudront, sur la croupe du taureau, avant Plaute, avant Térence, à savoir le poète Philippe de *Bonne-Espérance*, le pape Jean XVIII, le docteur Clémangis, et le parfait poète des poètes patois, dont chaque vers commençait par un P : *Pugna Porcorum*, etc., auquel poème de porcs je préfère, et de beaucoup, le poème du pauvre Ubald, qui a préféré le C au P.

Carmina clarisonæ calvis cantate camænæ!

Voilà pourtant, à entendre les fanatiques, les successeurs d'Horace et les héritiers de Virgile! De ceux-là on peut dire à coup sûr ce que disait saint Jean Chrysostôme dans son *homélie* au peuple d'Antioche : « Les successeurs de Zénon et de Diogène ne sont que des comédiens et ne se font valoir que par leurs barbes et leurs manteaux! » Vous rappelez-vous Ménage se plaignant « d'un mot de mauvais goût qui avait toute l'amertume de la nouveauté? » Nous voilà bien loin de ces difficiles, de ces grammairiens, de ces jurés-peseurs de diphtongues qui disaient de certains mots : « On peut s'en servir une ou deux fois chaque mois tout au plus. » Prenez garde cependant non pas seulement à cette réforme anti-littéraire qui nous ramène à ce moyen-âge votre idole, mais prenez garde au démenti que vous allez donner à l'antiquité chrétienne, aussi bien qu'à l'antiquité religieuse. Ces pères de l'église dont nous parlions tout à l'heure, et que nous avons pris pour nos guides dans cette dissertation ardue, ils auraient eu honte de jeter même un coup d'œil sur les confins de cette antiquité qu'ils regrettaient en l'abandonnant, et certes ce n'était pas pour lire les *Bucoliques* d'Arator, d'Eudoxie ou de Proba Fallonia, qu'ils renonçaient aux *Géorgiques*. « Il y a deux sortes d'autorités, disent-ils, l'une divine, qui ne nous propose jamais rien que de vrai, l'autre humaine, qui est sujette à l'erreur. » Et cependant ils s'inclinent devant la raison humaine, ils l'acceptent avec terreur, mais enfin ils l'acceptent : « La raison est une action de l'esprit qui unit les choses suivant le rapport qu'elles ont ensemble, et qui les sépare suivant leur disconvenance. *C'est elle qui a inventé les sciences et les beaux arts.* » Ainsi respectez la raison humaine qui a inventé ces grandes choses. — « Respectez la raison, » dit saint Augustin, — et « respectez *la poésie*, ajoute Bossuet, car la poésie est destinée à perpétuer la mémoire des actions les plus

éclatantes des siècles passés. » S'il en est ainsi, irez-vous dire aux siècles passés qui racontent les grands poèmes : Loin d'ici la guerre de Troie, où l'on voit la belle Hélène et le beau Pâris; loin d'ici *l'Énéide*, où l'on voit Énée et Didon se dirigeant vers la grotte des nymphes; loin de nous ce qui reste de Troie et de Carthage, de Tivoli et de Tusculum? C'est comme si vous disiez : Loin de nous les grandes nations et les grands peuples! car les grandes nations et les grands peuples se manifestent dans leurs poèmes, dans leurs tragédies, dans leurs philosophies, dans leurs religions, dans leurs histoires, monumens plus durables que l'airain, contre lesquels ne peuvent rien les siècles rongeurs. « Prenez garde à votre zèle, disait saint Jérôme, il n'est pas toujours une preuve. » — « Voulez-vous déchirer justement de mauvaises choses? disait saint Jean Chrysostôme : eh bien! commencez par vous déchirer vous et vos œuvres; c'est là un genre de détractation légitime et louable qui déposera en faveur de votre équité. »

Maintenant, pour en finir, appelons à notre aide une défense illustre entre tous les panégyriques que les pères de l'église aient jamais faits de l'étude et de l'exercice des belles lettres de l'antiquité, et terminons par cet exemple une dissertation qui pourrait s'étendre à l'infini. — Lorsque l'empereur Julien, — Julien *l'apostat*, c'est son nom, — parvint à l'empire, « ceux qui suivaient une religion corrompue (ainsi parle des chrétiens le rhéteur Libanius) s'attendaient à d'étranges supplices, et cent fois plus cruels que les tourmens imposés aux chrétiens par les précédens empereurs. » Les chrétiens persécutés ne savaient pas encore à quelle étrange persécution ils allaient être exposés par ce renégat et ce sceptique; Julien savait, lui, l'impuissance des bourreaux, et que le supplice était inutile, s'il est vrai que le supplice soit une preuve d'estime. Il résolut de procéder par l'ironie et le mépris. « Il ne faut pas, disait-il, traîner les Galiléens aux autels de nos dieux, ils sont plus insensés que méchans; il faut les plaindre et non pas les haïr : prenez-les, s'il se peut, par la douceur; le temps fera le reste. » Au même instant, il ajoute ceci, en guise de *post-scriptum*, à sa harangue : « Une chose à dire et que personne ne saurait nier, c'est qu'il serait inutile et malséant d'expliquer aux fils des chrétiens nos anciens philosophes, nos anciens poètes, les dieux de Rome. A quoi bon leur parler de ces grands personnages que condamne la religion chrétienne : Homère, Hésiode, Hérodote, Démosthènes, Thucydide, Socrate et Lysias, adorateurs fervens de ces mêmes dieux que les chrétiens appellent de faux dieux? » C'est en ces termes que l'empereur lui-même donne les motifs de ce décret fameux, à la date du 17 juin 362, dans lequel il défend aux chrétiens d'*étudier les lettres humaines* et de *fréquenter les écoles* où il est parlé des poètes païens, l'empereur se réservant de nommer les professeurs à l'avenir.

Quoi de plus juste, au premier abord, que ce décret impérial? « Vous ne reconnaissez pas nos dieux et nos poètes, nous vous interdisons nos poètes et nos dieux! Nos temples vous sont défendus, nous vous défendons nos écoles! Nous vous laissons vos apôtres, laissez-nous nos philosophes! » A quoi saint Grégoire de Nazianze répondait dans le plus noble et le plus fier des langages (*grandiloquentia,* dit Bossuet), en homme qui comprend toute chose et qui ne s'en laisse pas imposer par une fausse modération : « Je ne sais pas dans le monde un acte de tyrannie d'un caractère plus odieux que l'édit de cet *apostat* qui défend aux jeunes gens chrétiens tout commerce avec les lettres, et je reviens à mon exorde, afin de mieux m'expliquer sur cet acte impie, impitoyable, d'un gouvernement que j'appelle : le gouvernement même de l'injustice! Certes, je sais ici à qui je parle, à quelles ames sérieuses, à quels esprits éclairés, et mon indignation sera partagée aisément par tous les honnêtes gens, restés sensibles aux charmes de l'instruction et de l'étude! Quant à moi, je ne sais pas de plus grands plaisirs et plus dignes d'un libre esprit. Aussi bien je cède, et volontiers, à qui les envie et les veut prendre, les graces, les honneurs et les biens d'ici-bas! Volontiers je renonce à la gloire, à la fortune, à la puissance, à tout ce que les hommes estiment le plus sur la terre, — impuissantes et stériles vanités... Au contraire, à mes yeux, la science est d'un prix réel, et je n'aurai pas tant d'ingratitude et d'injustice que de méconnaître, en y renonçant pour obéir à une loi injuste, tant d'utiles et glorieux travaux, entrepris par ces hommes glorieux qui sont restés nos maîtres dans tous les arts. A quoi pensait-il donc cet empereur aussi imprévoyant que haineux, et quelle rage le poussait, lorsqu'il nous fermait par une loi positive les sentiers de la poésie et de la science, et quel démon l'inspirait?... Écoutez-moi, je vais vous le dire : Il obéissait aux inspirations de Sennachérib, l'impie, aux portes de Jérusalem! »

« Quand vous priez Dieu, disait saint Ambroise, demandez-lui de grandes choses. » — Voilà comment saint Grégoire de Nazianze obéit à cette loi des grandes inventions : — *magna ora!* — voilà comment il réduit en poudre ces longues et pénibles disputes qui n'ont pas d'autre cause que l'ignorance : *causa laboris ignorantia.* Et maintenant il nous semble que la cause des anciens, une fois pour toutes, est entendue. Quelle plus admirable conclusion pourriez-vous trouver, et plus convaincante en un pareil sujet, que la colère et l'indignation de cet homme divin, qui sort de sa gloire pour tout foudroyer, — *quasi Deus fulminans tonat e machinâ!*

JULES JANIN.

LE ROMAN ABOLITIONISTE

EN AMÉRIQUE.

Uncle Tom's Cabin, or Negro Life in the slave states of America, by Harriet Beecher Stowe; London, George Routledge, 1852.

Le siècle est fier de ses chemins de fer et de ses bateaux à vapeur, dont la merveilleuse vitesse a conquis le temps et l'espace; il est fier de ses télégraphes électriques, qui luttent de promptitude avec la pensée, et de ses mille inventions mécaniques, qui facilitent les communications internationales et les relations humaines. Cependant il est un phénomène moral tout moderne, dont les siècles précédens n'avaient aucune idée : c'est la rapidité plus merveilleuse encore avec laquelle toutes les douleurs, toutes les souffrances trouvent un interprète et une voix. Le temps où Lazare avait besoin de se montrer au grand soleil à la porte du riche, d'étaler ses plaies aux yeux des passans, de disputer en plein midi son repas aux chiens, et de se faire chasser ostensiblement pour devenir un objet de sympathie et le sujet des paraboles divines, ce temps-là n'existe plus. Aujourd'hui, dans quelque endroit que soit cachée la douleur, dans quelque coin ignoré que se commette l'injustice, un œil invisible regarde, et une voix inconnue vient rendre témoignage des oppressions exercées et des souffrances subies. Pas plus qu'autrefois, le bien ne domine; comme autrefois, le mal triomphe, mais le mal est devenu incapable de garder ses secrets : il n'a plus en vérité ni discrétion ni prudence. A peine a-t-il

été commis quelque crime, que tous les échos l'ont répété, et, comme dans la fable du roi Midas, les roseaux de la rive eux-mêmes jettent en babillant la nouvelle aux vents rapides, qui la portent dans toutes les contrées de la terre. Une susceptibilité singulière, une irritabilité nerveuse et de tous les instans, une vertu équivoque, mélange de remords et de sympathie, excitent, aiguillonnent à chaque instant la conscience des hommes de notre temps, et les mettent en guerre contre le mal involontairement, malgré eux, malgré leurs intérêts, leurs passions, leur lâche amour du repos. La conscience de l'homme n'a plus de tranquillité, et désormais elle n'en aura plus. Cette inquiétude morale, qui est née du christianisme, est plus éveillée que jamais aujourd'hui, bien qu'elle soit plus impure, plus matérielle, plus maladive qu'autrefois. Elle est mêlée à beaucoup de choses détestables : sentimentalité, sensualité vite blessée du spectacle de la douleur, force d'imagination qui affecte les nerfs par la représentation trop sensible des objets physiques, finesse de l'analyse développée à outrance, et qui permet à l'esprit de saisir n'importe quel acte, de le suivre dans tous ses replis; effroi de la souffrance, frayeur du danger, — tous ces sentimens, tous ces instincts de l'homme de notre siècle entrent dans la composition de cette inquiétude morale. Eh bien! cependant, malgré ce mélange, conservons bien cette susceptibilité, entretenons bien cette inquiétude, et laissons faire son chemin à cette publicité particulière qui, à toute heure du jour et en tout lieu de la terre, dénonce le mal : c'est là peut-être la dernière vertu qui nous reste, celle qui nous empêchera de déchoir.

Ce sentiment est tout moderne, et cette rapidité avec laquelle la douleur trouve des interprètes est un phénomène tout contemporain, qui date de soixante ans à peine, et qui, dans ces dernières années, a pris des proportions réellement menaçantes. Il ne suffirait point de vouloir se cacher la vérité et de fermer les yeux pour ne pas voir : à moins que l'on consente à se priver de toute relation avec les hommes, il est impossible de ne pas recueillir chaque jour de la bouche d'un ami, du récit d'un roman, de la lecture d'un journal, des impressions d'un voyage ou même d'une simple promenade, une somme de tourmens supérieure à la somme de plaisir que l'on avait cherchée dans ces différentes distractions. La littérature moderne n'est pas matière à amusemens : c'est un véritable cauchemar, une navrante et fatigante fantasmagorie. Entendez-vous ces cris, ces blasphèmes, ces plaintes qui retentissent dans les œuvres modernes, comme les plaintes d'enfans orphelins et de bâtards abandonnés au milieu d'une plaine immense et aride, sous un ciel d'airain, scellé, fermé à jamais, sans un Dieu paternel, juge réparateur et vengeur? Voyez-vous passer ce long cortége de personnages de tout âge et de tout sexe, pâles, maladifs, en proie

au délire, ceux-ci souffrant de tous les maux de l'esprit, ceux-là paralysés par toutes les souffrances du corps, les uns et les autres racontant de longues histoires d'abstinence involontaire, de privations morales et physiques, d'isolement et d'abandon? La littérature moderne, en vérité, ne raconte qu'une seule chose : c'est que l'humanité est atteinte doublement dans son corps et dans son ame, dans sa santé physique et morale. Long-temps les jeunes gens désespérés, les femmes sans religion, les héros byroniens ont tenu seuls le monde attentif. Peu à peu et successivement sont venus se joindre à eux une foule compacte, hideuse, très mélangée et très suspecte, d'enfans déguenillés, de filles séduites, d'aventuriers équivoques, de prolétaires enfiellés et de bourgeois enfiévrés, toute une troupe de malheureux purs ou impurs, honnêtes ou criminels, doux ou cyniques. Le clinquant des vanités, les guenilles de la misère, les boues du vice, entassés pêle-mêle, forment comme le sol empesté sur lequel vivent et parlent ces personnages, qui tous, chose remarquable, n'expriment que des sentimens extrêmes, excessifs, violens. Ce spectacle, dis-je, est tout nouveau. Jadis les écrivains et les poètes se contentaient d'exprimer les sentimens moyens de l'ame humaine, ou de courir légèrement autour des affections du cœur, *circum præcordia cordis*. Un certain optimisme bienveillant, tempéré quelquefois par une finesse malicieuse, était leur caractère dominant; un certain amour de ce qu'il y a de sédentaire et d'uniforme dans les passions humaines, une grande timidité à s'aventurer dans ce qu'elles ont d'orageux et de violent, telles sont les qualités qui brillent dans leurs romans et dans leurs poèmes, et qui ont suffi à tout le siècle de Louis XIV. Lorsque ces qualités sont absentes, vous pouvez être certain qu'il n'y a chez les vieux écrivains qu'une assez forte dose de mépris pour les hommes; mais c'est là tout : ils ne cherchent pas à en savoir plus long qu'ils n'en savent, convaincus d'avance qu'ils ne rencontreraient dans leurs recherches ultérieures que malignité et férocité. Les uns donc, comme le docteur Pangloss, disent : Tout va bien; les autres, comme le pessimiste Martin, disent : Tout va mal. Excellens moyens pour débarrasser son esprit de toute inquiétude et pour garder son ame en repos, mais qui ne peuvent être malheureusement employés dans les temps révolutionnaires où nous sommes! La souffrance et la douleur humaines, ils ont l'air de ne pas se douter qu'elles existent, — et en effet le spectacle de l'état social, qui dans ces époques est bien assis, le spectacle des mœurs, qui ont alors une originalité déterminée et consacrée par la tradition, les leur cachent. Contens de leur manière de vivre, ils s'y tiennent, et ne peuvent par conséquent atteindre aux mêmes profondeurs et aux mêmes épouvantes que les modernes, ces grands bourreaux d'eux-mêmes, ces infatigables analyseurs. Dans les anciens écrits que peut-on citer qui ait rapport soit à ces soucis et à ces

anxiétés contemporaines, soit à cette perpétuelle dénonciation des injustices sociales ou des souffrances humaines? Quelques lignes de La Bruyère sur la condition des paysans, quelques passages de Fénelon, et puis çà et là l'exemple de quelque grand débauché qui, comme Rochester, aura pénétré par ennui, lassitude et dégoût, dans quelques-uns des sentimens exprimés par Lucrèce et par Byron. Mais comment comparer ces quelques pages et ces quelques traits exceptionnels à la violence des passions, à la nudité des expressions, à la crudité des descriptions et des tableaux, à cet effroyable mélange de bien et de mal, d'anathèmes et de prières, que nous trouvons chez les écrivains modernes?

Dans ce sentiment particulier aux écrivains modernes, nous distinguons donc deux choses : une dénonciation perpétuelle et souvent très involontaire de l'injustice, puis une grande inquiétude morale. Le christianisme est la source première de ces deux faits, il vit en nous sans que nous le sachions, sans que beaucoup même le veuillent; il vit même quelquefois dans ces protestations faites au nom d'un autre principe que le sien par quelque esprit oublieux et étourdi. — L'antiquité n'a jamais connu de tels sentimens, elle n'a pas d'entrailles pour la douleur; sa littérature est essentiellement une littérature aristocratique, dans le sens le plus dur, le plus impitoyable et le plus orgueilleux du mot : c'est la littérature du bonheur et de la beauté. Les millions d'êtres opprimés et souffrans sur lesquels reposait la société ancienne, et qui la supportaient en gémissant, semblables à des caryatides à la Michel-Ange, elle n'en dit rien. Ces millions d'ames humaines n'ont pas trouvé une voix pour traduire leurs plaintes et raconter leurs souffrances. Un morne silence a succédé, pour la postérité, à leurs sourds grognemens, à leurs paroles inarticulées, à leur impuissance de s'exprimer correctement pour raconter leurs douleurs. Que disait l'esclave grec ou romain en labourant son champ? que pensait-il en tournant sa meule? Quelles conversations tenaient entre eux ces misérables outils de travail dans les courtes heures de repos? Quels étaient leurs mœurs et leurs amusemens? De tout cela, nous ne savons rien ou à peu près rien. De nos jours, un poète, Thomas Hood, a fait un simple chant intitulé *le Chant de la Chemise*, et toute l'Angleterre a frissonné. Que serait pourtant cette plainte à côté d'une chanson d'esclave antique sur quelqu'une, nous ne dirons pas de ses souffrances, mais simplement de ses terreurs? Que serait *le Chant de la Chemise* à côté d'un *chant des murènes* composé par quelque esclave poète racontant l'horrible spectacle d'hommes jetés en pâture aux poissons, et exprimant en son nom la terreur de tous ses frères incertains de savoir s'ils ne touchent pas à leur dernière heure et si le vivier ne s'est pas déjà ouvert pour eux, — ou bien encore à côté d'un chant de *l'ilote ivre*,

où quelque esclave de génie moral et austère, quelque Épictète ignoré raconterait la dégradation de l'ame, l'abrutissement de l'intelligence de l'esclave condamné à l'intempérance pour offrir un beau contraste avec la tempérance, et à l'immoralité pour servir à façonner les hommes libres à la vertu? Si quelque Angelo Maï découvrait une pareille chose, que de commentaires inutiles ou même de traités de Cicéron ne donnerait-on pas pour une trouvaille si précieuse! Mais cette découverte, il ne faut pas l'espérer. C'est le christianisme qui a rompu pour toujours l'enchantement qui tenait la justice captive, il a ouvert les échos qui jusqu'à lui avaient été sourds à la voix de l'opprimé, il a donné une voix pour s'exprimer à tous les infortunés de la terre, il a enseigné qu'il y avait un œil toujours ouvert et une oreille toujours attentive auprès de nous. Nous avons prononcé tout à l'heure par hasard le nom d'Épictète; ce grand homme n'avait, pour se consoler de la servitude, que la pensée que ce qui devrait être était, et pour s'abstenir de la révolte, que la conviction qu'il devait vivre là où il était, dans la condition où la fatalité l'avait jeté, tandis que le dernier esclave chrétien avait, pour se consoler, l'image d'un Dieu d'amour, juge rémunérateur qu'il chargeait du soin de sa vengeance.

Depuis le christianisme l'injustice a cessé d'être une chose légale, légitime, naturelle, et ceci me conduit à dire par parenthèse que les hommes, très nombreux de notre temps, trop nombreux, qui s'imaginent que la religion chrétienne peut être une protectrice pour leurs intérêts, ou un moyen de commettre impunément le mal, ou une sauvegarde pour la pratique de leurs vices, sont dans la plus triste des erreurs. Le christianisme, bonnes gens, ne se soucie ni d'intérêts, ni de propriété, ni du bonheur, ni de la richesse, ni même de la société politique; il accepte toutes ces choses comme des choses sans grande valeur, qu'on peut indifféremment posséder ou ne pas posséder. Cela est vrai, il prêche la douceur, la paix, la concorde, la soumission aux lois; il recommande de rendre le bien pour le mal, d'oublier les injures, de bénir les persécuteurs, de prier pour les hommes méchans et injustes; il prêche et recommande tout cela, parce qu'il enseigne qu'il y a un Dieu terrible, juge suprême et qui est chargé de venger les insultes, les outrages, les crimes. Il dit aux hommes, comme certain philosophe moderne : « Sers-tu un mauvais maître? eh bien! sers-le le plus longtemps possible; » mais, par la bouche de saint Paul, il explique et commente cette parole en ces termes brûlans : « Supportez l'injustice et chargez Dieu de vos vengeances; il vous vengera au centuple, et, en souffrant patiemment, vous amasserez des charbons ardens sur la tête de vos persécuteurs. »

Le christianisme, telle est donc la source sacrée d'où sort cette dénonciation moderne de l'injustice; quant à l'inquiétude, à l'anxiété qui

l'accompagne toujours, à l'irritabilité avec laquelle ces dénonciations sont exprimées, à la forme enfin que prennent ces protestations, leur origine est moins pure, car elles dérivent du XVIIIe siècle, et on peut en attribuer à Voltaire l'invention et la propagation. C'est lui qui le premier a créé cette facilité d'irritation, cette excitation nerveuse, cette sympathie maladive, qui courent partout aujourd'hui, et dont nous tous plus ou moins nous sommes affligés. Ardeurs du sang, ébranlement des fibres, indignation irréfléchie, colères imprévoyantes, tout cela est bien de Voltaire, c'est bien l'héritage qu'il nous a laissé. L'anxiété morale créée par le christianisme est d'un tout autre caractère et n'a rien à démêler avec celle-là; c'est une anxiété tout individuelle, qui ne s'apaise qu'avec le parfait accomplissement du devoir, mais qui du moins s'apaise avec lui, tandis que l'anxiété du XVIIIe siècle, et par suite l'anxiété de notre temps, a un caractère de fatalité. En vain l'individu accomplit son devoir, en vain il se dit qu'il n'a qu'à s'inquiéter de le remplir, et qu'une fois qu'il a satisfait à cette obligation, il n'a plus rien à craindre : une sorte d'aiguillon invisible le presse et le pique, et lui fait soupçonner que même la satisfaction donnée aux lois morales n'est pas un préservatif pour lui, qu'une sorte de réversibilité inexplicable fera tomber capricieusement sur sa tête les châtimens qui devraient être réservés à un autre. En un mot, l'homme aujourd'hui soupçonne vaguement qu'il est responsable non-seulement pour lui, mais pour tous les autres hommes, responsable des maux de la société, même quand il n'a pas contribué à les entretenir et à les accroître. Dès-lors il est facile de voir comment cette appréhension étrange mène au sentiment révolutionnaire qui tourmente notre société et conduit l'individu à penser que, puisqu'il peut souffrir des maux de la société sans avoir participé à les faire, il a dès-lors un droit sur la société, peut porter la main sur elle pour la changer ou même la détruire. C'est cette anxiété d'un nouveau genre qui a inspiré tous les hommes du XVIIIe siècle, qui a été leur unique vertu, qui a remplacé le fanatisme pour les hommes de la révolution, et qui nous trouble aujourd'hui beaucoup plus qu'il ne serait désirable la plupart du temps. Elle a amené graduellement l'oubli de l'ancien devoir chrétien, tout pratique et domestique, et qui ne dépassait pas l'horizon du toit de la famille, les bornes du village et du quartier, mais qui, multiplié à l'infini dans chaque demeure, dans chaque quartier, avait des résultats infiniment plus considérables que notre agitation fébrile et notre amour abstrait de la justice et du droit. Quoi qu'il en soit, cette inquiétude nous possède et produit chaque jour ses résultats mélangés de bien et de mal.

La dernière dénonciation de l'injustice sociale qui se soit produite nous arrive d'Amérique sous ce titre : *Uncle Tom's Cabin* (*la Cabine de*

l'oncle Tom), et nous fait assister au spectacle plein d'horreur, et d'une horreur très variée, de la vie des nègres dans les états du sud. L'auteur du livre est une femme, mistress Harriet Beecher Stowe. De tous les êtres en révolte contre l'injustice, les plus nombreux sont peut-être les femmes, grace à leur susceptibilité nerveuse, à leur impressionnable imagination, grace aussi à leur domination sans contrôle sur le monde et à l'espèce d'autorité que leur créent leur faiblesse et leur condition. Ce livre, tombant au milieu des passions et des opinions qui divisent l'Amérique en deux camps sur cette malheureuse question de l'esclavage, a fait le même effet que l'huile jetée sur un feu ardent, et a obtenu un succès sans égal jusqu'à présent aux États-Unis. Il a été vendu par centaines de mille, lu et acheté par tous les états; il a rempli le nord de joie et irrité le sud; rien ne manque à son succès, ni la vente rapide, ni, dit-on, les gros bénéfices pécuniaires, ni la multiplicité des éditions, ni les attaques. Tout récemment encore, le sud répondait par l'organe d'une certaine mistress Eastman dans un livre intitulé : *Aunt Phillis's Cabin, or Southern Life as it is* (*la Cabine de la tante Philis, ou la Vie du sud telle qu'elle est*); mais la réponse, si nous en jugeons par les fragmens qui nous sont parvenus, sera loin d'obtenir le succès de l'attaque. Ici comme toujours la réponse à un fait cru, positif, matériel, est une apologie abstraite, une anecdote sentimentale, un tableau de bonheur idéal et impossible. Le succès de *Uncle Tom's Cabin,* commencé en Amérique, a été complété en Angleterre; une demi-douzaine d'éditions (éditions somptueuses et illustrées pour l'aristocratie, éditions *comfortables* et bien cartonnées pour les classes moyennes, éditions à un shilling pour le peuple), ont été jetées coup sur coup dans la circulation. On estime à cent cinquante mille le nombre d'exemplaires qui ont été écoulés en Angleterre depuis le mois de juin. Un beau succès, n'est-il pas vrai? et tel que n'en ont jamais obtenu des livres autrement remarquables, un *Don Quichotte,* un *Hamlet,* un *Paradis perdu,* par exemple. Est-ce que cette vogue immense, ce succès inoui pour un livre d'un talent ordinaire et d'une ligne moyenne, bien qu'intéressant, ne confirme pas pleinement ce que nous disions en commençant de la rapidité avec laquelle se propage la dénonciation de l'injustice?

Nous n'avons nulle envie de nous en aller en guerre contre les institutions des états du sud aux États-Unis, ni de faire de la sentimentalité sur la condition des nègres. Tous ceux qui suivent attentivement le mouvement politique de l'Amérique du Nord savent les difficultés que soulève cette question de l'esclavage. Qu'il soit maintenu ou aboli, on n'aperçoit que déchirement, guerre civile et guerre servile, antagonisme de race et de couleur. Si l'esclavage est une fois aboli, que faire de ces trois millions de nègres et de mulâtres, et comment s'en

débarrasser? S'il est maintenu, quel danger de guerre civile permanent! que de luttes au sein du congrès et dans les états! quelles crises politiques à retours périodiques! L'esclavage ne peut être aboli que successivement et par l'effet des circonstances particulières dans les différens états. Ainsi, par exemple, il a été aboli dans la Colombie par le compromis de Henri Clay, qui n'a pas voulu laisser souiller le siége du gouvernement par une telle institution. D'un autre côté, il est à remarquer que l'esclavage recule toujours davantage vers le sud et que les états qui touchent de près au nord en seront débarrassés avant qu'il s'écoule un long laps de temps. Ainsi l'état de Delaware compte à peine aujourd'hui deux mille esclaves; on peut prévoir que l'esclavage y sera supprimé prochainement. Enfin, troisième circonstance, le travail des esclaves n'a tout son prix que dans les grandes plantations et pour certaines cultures, la culture du coton, celle du tabac, celle du riz, pour tous les travaux enfin qui demandent à être hâtés et pour ainsi dire forcés à une certaine époque de l'année ou selon la demande des acheteurs étrangers. Pour les travaux purement agricoles, le travail libre est préférable; les états du nord en ont fait l'expérience. Le travail forcé épuise les terres les plus fertiles avec une singulière rapidité. L'état de la Virginie, dont le principal commerce consiste dans l'élève et la vente des esclaves, est une preuve de cette vérité; par conséquent, il faut attendre que les états purement agricoles et qui entretiennent encore des esclaves, comme le Kentucky, mieux éclairés sur leurs propres intérêts, se déterminent à suivre l'exemple des états du nord et à confier comme eux la culture des terres au travail libre. Voilà comment lentement et graduellement l'esclavage peut être aboli; mais, nous le répétons, il ne peut pas l'être par amour des principes.

L'esclavage d'ailleurs ne repose sur aucun principe : c'est un fait et rien de plus, un fait que les intérêts ont perpétué, que les nécessités politiques ont légitimé, que l'habitude et le temps, aidés du préjugé, ont pour ainsi dire transformé en un fait naturel. Toutes les raisons qui peuvent être données contre l'esclavage au nom de l'humanité et de la justice ont été dès long-temps données, et nous n'avons que faire de les répéter. Toutefois il en est deux moins connues, moins usées que toutes les autres, et qui suffiraient seules à nos yeux pour condamner l'esclavage.

La première de ces deux raisons est celle-ci : c'est que l'esclavage n'est pas une institution, mais un fait, qu'il n'a jamais été et ne pourra jamais être une institution, parce qu'il lui est impossible de produire le résultat naturel de toute institution, qui est d'établir des relations entre les hommes. Si l'esclavage était capable de créer des relations entre le maître et l'esclave, nous ne songerions pas à le blâ-

mer, étant données la condition et la nature morale des nègres. Ainsi le servage, tel qu'il a existé au moyen-âge, tel qu'il existe en Russie, nous semble une chose jusqu'à un certain point légitime, justifiée par les circonstances, inévitable dans certaines conditions de la vie sociale, à certaines périodes de la vie des nations. Le servage est une véritable institution qui reconnaît des liens entre le serf et le seigneur, qui proclame des droits et des devoirs respectifs; c'est plus même qu'une institution, c'est une méthode de gouvernement appuyée sur le principe de protection. En outre, le serf fait partie de l'état; il est soldat dans les armées du baron ou du duc, la défense du territoire lui est confiée; il a par conséquent une patrie; il peut entrer dans l'église; son mariage, une fois béni par le prêtre, est indissoluble. Rien de pareil n'existe pour l'esclavage. L'esclave, au sein d'un pays démocratique, n'a pas de droits politiques, pas de patrie, et s'il a un foyer, c'est un foyer d'occasion; il ne se marie pas, il est marié par son maître, ou, pour mieux dire, accouplé à une femme de sa couleur pour la reproduction de l'espèce comme le bétail des fermes. S'il est vendu et séparé de sa femme, son nouveau maître l'accouple brutalement à une nouvelle épouse. Si l'esclave était une propriété, passe encore; mais il est pis que cela, il est une marchandise. Entre l'esclave et le maître, il n'existe donc aucune espèce de relations autres que les coups de fouet. Le maître a tous les droits et n'a aucun devoir envers l'esclave; l'esclave n'a ni droits, ni même de devoirs : c'est une mécanique humaine. L'esclavage donc, ne pouvant, en vertu de sa nature, se convertir en institution politique, est, par cela même, essentiellement condamnable.

La seconde raison qu'on peut donner contre l'esclavage, c'est qu'il est essentiellement anti-chrétien, — qu'il est une perpétuation dans les temps modernes, et surtout en Amérique, de l'esprit hébraïque, du mosaïsme, de l'ancienne loi; c'est qu'il ne pèse pas également sur les hommes de diverses races, mais qu'il pèse uniquement sur une race d'hommes déterminée, en vertu d'une supériorité que nous nous attribuons nous-mêmes. Et cette race, nous ne songeons pas à la plaindre à cause de sa couleur, de son visage, de son nez épaté et de ses cheveux crépus. Nous supposons que les coups de fouet doivent être moins sensibles, parce qu'ils tombent sur une peau couleur d'ébène, et les mauvais traitemens nous semblent moins coupables, parce que l'être qui les endure nous paraît d'une conformation ridicule et prêtant à rire. Ah! il y a une belle parole de Shakspeare : « Un insecte souffre autant quand on l'écrase qu'un géant quand il meurt. »

Je n'appuie pas sur ce sentiment anti-chrétien et judaïque, qui, se prévalant de la Bible, proclame l'esclavage une institution religieuse venue de Dieu, qui a condamné ainsi à jamais toute une race d'hommes. Je me demande seulement ce que doivent penser les nègres chrétiens

et protestans, et ils le sont à peu près tous en Amérique, lorsqu'on leur enseigne que le Christ est mort pour tous les hommes, qu'il est venu abolir l'ancienne loi. Quant aux objections qui ont été dirigées contre l'esclavage, et qui cherchaient à s'appuyer sur l'égalité de la nature morale entre les blancs et les noirs, nous devons dire qu'elles nous inspirent de grands doutes. Les anecdotes que l'on raconte ne sont pas suffisantes pour nous convaincre, et, en dépit des peintures de mistress Stowe, qui nous présente les nègres comme des gens d'une nature morale très élevée, ma foi! nous hésitons à nous prononcer. Les nègres seront-ils jamais capables d'un développement moral et intellectuel assez grand pour que la liberté absolue puisse leur être conférée? Oui, s'il fallait en croire les théories d'un certain docteur Warren, de l'école de médecine de Boston, qui a fait sur les crânes des nègres la même série d'observations que M. l'abbé Frère a faites chez nous sur les crânes des Francs des deux premières races. Les crânes des nègres déterrés dans le cimetière de New-York sont plus épais, paraîtrait-il, que les crânes des nègres morts à des dates récentes. On rencontre çà et là en très petit nombre, il est vrai, des nègres ayant l'amour de l'instruction et de la science; en général pourtant, l'intelligence des nègres semble tournée vers les choses les plus puériles de la civilisation, l'amour des oripeaux, des colifichets, des bijoux, de tous les joujoux éclatans et somptueux. Ils sont très portés au dandysme, et rien n'est curieux, dit-on, comme de rencontrer dans les états du nord certains noirs libres vêtus à la dernière mode, couverts de bijoux et les doigts garnis de bagues. Ils mettent leur cravate comme Brummell, et jamais créature humaine n'a éprouvé plus de plaisir à employer le cirage et la brosse, mis plus d'obstination et de persévérance à bien faire reluire une botte. Les récits de tous les voyageurs et de tous les observateurs sont d'accord sur ce dandysme singulier des nègres; mais il est un point autrement important, et sur lequel mistress Stowe a particulièrement insisté: c'est la facilité avec laquelle les noirs acceptent la religion et la docilité de leur esprit à cet égard. Il n'est point rare de rencontrer dans les états du sud des nègres pieux et d'une tournure d'esprit très mystique. Grands chanteurs d'hymnes et de psaumes, ils aiment à se rendre aux assemblées religieuses, et vont souvent en grand nombre grossir le chiffre de ces congrégations en plein vent qui campent au milieu des campagnes et sous l'ombre des forêts, et que l'on appelle *camp-meetings* et *revivals*. Combien de blancs qui n'ont pas cette aptitude religieuse, qu'on nous passe l'expression! Quelle que soit d'ailleurs la nature morale des nègres, qu'ils soient incapables ou non de la liberté, ils n'en sont pas moins des hommes qui souffrent et qui saignent quand on les frappe, et rient quand on les chatouille, ainsi que le dit Shylock des Juifs dans

Shakspeare. Entrons donc dans ce monde de douleurs et de souffrances. Ce n'est point dans un enfer dantesque que nous allons vous conduire; nous allons vous faire assister à un spectacle navrant, brutal et presque vulgaire, à un spectacle qui cause les mêmes sensations et la même indignation que la vue d'un paysan qui maltraite ses animaux ou la vue d'un enfant qui plume des oiseaux vivans.

Le livre de mistress Stowe manque d'unité autant qu'un livre peut en manquer : c'est un panorama, une suite de scènes sans grand rapport entre elles, et qui pourraient se détacher facilement et former chacune un tout complet. Il y a deux ou trois nouvelles cousues ensemble et entremêlées si bien, que le livre nous fait le même effet qu'un volume qui serait composé de feuilles de grandeurs différentes, d'impressions différentes, sur des papiers de couleurs et de teintes diverses. Là est surtout son grand défaut; mais il a, à nos yeux, un mérite supérieur : l'auteur n'abuse ni de l'analyse ni du commentaire, qualité rare aujourd'hui; il raconte ce qu'il a vu le plus simplement possible; peu ou même point d'observations et de réflexions philosophiques; des faits, rien que des faits, exposés crûment et sans ménagement aucun. Le livre va directement à son but de la première à la dernière page : il est facile de voir que l'auteur est autre chose qu'un simple observateur. Mistress Stowe est abolitioniste et abolitioniste véhémente; elle n'oublie rien, ne laisse rien passer, insiste avec une sorte de colère contenue et d'ironie sourde sur les tableaux les plus affligeans, utilise tout. Pour rien au monde, cela est évident, elle ne consentirait à se priver d'un personnage secondaire : il entrera bon gré mal gré dans son livre par la seule raison qu'elle l'a connu. Ne lui parlez pas d'art, de littérature, d'unité de composition : elle vous répondrait qu'elle a écrit son livre pour toute autre chose. Des personnes dont elle n'a vu que les silhouettes, elle ne dessine que les silhouettes, mais elle les dessine; des conversations écoutées par hasard, dont elle n'a surpris que quelques paroles, elle ne répète que ces paroles, mais il faut qu'elle les répète. Son livre n'est pas une fable construite sur un fait isolé : c'est un résumé de toute son expérience et de toutes ses observations sur la vie des noirs. Nous ne savons pourquoi, pendant tout le cours de cette lecture, le souvenir de quelques-uns des vieux romans, de *Gil Blas* par exemple ou de *Tom Jones*, n'a cessé de nous poursuivre. Évidemment il n'y a aucune ressemblance littéraire ou autre entre ces livres et *la Cabine de l'oncle Tom;* mais la manière dont ce livre est composé est la même : c'est un résumé de faits, d'opinions; et de même que *Tom Jones* est le résumé de toutes les observations de Fielding, *Gil Blas* le résumé de toutes les observations de Le Sage sur le monde et la vie, de même l'*Uncle Tom's Cabin* est le résumé de toutes les observations de l'auteur sur un monde particulier, le monde des noirs et des esclaves. Le livre de mistress Stowe est construit tout-à-fait d'après ce vieux et

excellent système, plein de décousu, mais de précision, de stricte investigation et de netteté, de franchise et de crudité dans l'expression, — auquel notre mode de couleurs, d'ornementation, d'analyse hypothétique et d'enjolivemens fantastiques a succédé, mais qu'elle n'a pas remplacé. Quant au style, il est sobre sans grandes prétentions, parfois énergique sans recherche, et souvent éloquent; il a de la concentration et cette espèce de force agressive dans les mots et les épithètes qu'ont souvent les écrits des partisans politiques même d'un esprit ordinaire. L'*Uncle Tom's Cabin* est donc un livre intéressant, mais dont le grand mérite est qu'il dit précisément ce que l'auteur a voulu lui faire dire, et qu'il a la portée que l'auteur a voulu lui donner.

Nous sommes dans le Kentucky, sur les domaines de M. Shelby, propriétaire considérable, maître bienveillant, comme le sont en général les propriétaires d'esclaves du Kentucky, mais imprévoyant comme un Américain, grand spéculateur et trop confiant dans les chances aléatoires, en vrai *Yankee* qu'il est. Évidemment il ne vendra jamais ses esclaves pour la satisfaction de retirer quelques maigres profits de sa propriété humaine; mais quoi! la nécessité est une grande déesse, et les lettres de change, quand elles sont souscrites, veulent inflexiblement être payées. A côté de sa demeure s'élève une jolie cabane construite en bois, ayant vue sur un petit jardin. Ses murs et sa façade sont recouverts par les roses; les herbes grimpantes et les chèvrefeuilles qui s'entrelacent lui font un vêtement de verdure et de tendres couleurs, si bien qu'elle ressemble au lis de l'Écriture, plus pompeusement vêtu que Salomon dans sa gloire. C'est là qu'habitent le plus habile, le plus intelligent, le plus probe des esclaves de la ferme de Shelby, le véritable intendant de la maison, l'oncle Tom, et sa femme, la tante Chloé (1), qui exerce les fonctions de cuisinière dans la maison de M. Shelby. La tante Chloé, bonne, modeste, bavarde et active, n'est orgueilleuse et intraitable que sur un seul point, la cuisine, où elle excelle, comme toutes les négresses. C'est un philosophe dans l'art culinaire, et qui porte si bien l'empreinte de ses méditations sur son visage, qu'en la voyant passer les canards se sauvent remplis d'effroi, les oies stupides elles-mêmes s'écartent avec défiance. Son mari, l'oncle Tom, le héros du livre, est essentiellement une de ces créatures pour qui le Christ a prononcé cette parole : « Paix aux hommes de bonne volonté! » Lorsque les nègres des environs sont rassemblés dans sa cabane, il sait leur tourner un sermon comme le ministre de la paroisse lui-même, car Tom est né prédicateur; il a innées en lui les qualités du missionnaire et du prêtre; son grand bonheur est d'apprendre aux nègres à chanter les cantiques méthodistes, celui-ci par exemple : « Oh! je vais à la gloire, ne viendras-tu point avec moi? Ne

(1) Nous dirions en français le père Tom, la mère Chloé.

vois-tu pas les anges qui me font signe et m'appellent? ne vois-tu pas la ville d'or et le jour éternel? » ou celui-là encore : « O Chanaan, ô belle terre promise! » Puis, lorsque le travail ou la prédication, car l'une et l'autre chose se partagent presque les heures de Tom, lui laissent quelques instans de repos, le voyez-vous une Bible sur ses genoux, épelant lettre par lettre les syllabes du livre sacré et obligé d'appuyer long-temps sur chacun des mots de chaque verset, de manière que les mystiques horizons et les splendeurs célestes se dressent majestueusement devant lui et se déroulent lentement, successivement, sous les yeux de son esprit? Quelle joie pour lui, inconnue aux lecteurs ordinaires, qui peuvent embrasser d'un coup d'œil rapide la pensée d'une phrase entière, que de voir lettre par lettre, mot par mot, se compléter le sens de quelqu'une de ces lignes merveilleuses, comme : « Heureux ceux qui souffrent! » ou bien : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. » Tom est bien un vrai chrétien dans toute la force du terme, c'est-à-dire un être pour lequel la loi n'a pas été faite, et il pourrait répéter comme saint Paul : « Il n'y a pas de loi pour les hommes qui vivent comme nous. » Ce n'est pas pour lui qu'a été rendu le bill sur les esclaves fugitifs : serviteur dévoué et soumis, il a bercé son maître dans ses bras lorsqu'il était tout enfant, et maintenant son maître peut le vendre, si cela peut lui être utile. Tom, qui n'a jamais manqué à son appel, ne cherchera pas à fuir. C'est une heureuse et belle création que ce personnage de Tom, qui peut se comparer sans trop de désavantage au Caleb Balderstone de Walter Scott. On lui a reproché d'être trop parfait, de faire trop de morale et de prédications; mais a-t-on bien réfléchi à quelles conditions un personnage de cette espèce pouvait exister? Tom n'est pas un serviteur, c'est un esclave, et si l'on suppose un seul instant qu'un Caleb Balderstone esclave ait pu vivre, ce ne peut être qu'à la condition de raisonner comme Épictète et d'être moral comme un saint. Caleb Balderstone n'a besoin, pour aimer son maître, que de ce sentiment tout physique que créent les longues habitudes; mais un esclave, pour supporter l'injustice et rester malgré cela dévoué à son maître, a besoin évidemment de la méditation, du secours de la prière et de la religion.

Tom est donc dans sa cabane, jouant avec ses enfans, chantant des cantiques et écoutant le jeune fils de son maître, George Shelby, qui lit à haute voix les récits de la Bible et les promesses de la révélation. Et pendant que le fils lit ainsi à la grande édification des noirs réunis dans la cabane, que fait le père dans la demeure d'à côté, et que dit-il devant cette table où il est assis en face d'un personnage à mine équivoque, au regard sournois? « Haley, je vous assure que mon Tom vaut cette somme. » M. Shelby n'est point un mauvais maître; mais quoi! l'inflexible échéance des billets souscrits l'oblige à cet acte injuste. Ce personnage de M. Shelby prêterait à un beau développement moral

ayant pour titre : *de l'injustice involontaire et du danger des institutions qui la mettent à la disposition de l'individu.*

Mistress Shelby, femme d'un grand sens et d'un excellent cœur, qui est pour ses esclaves une providence temporelle, qui les instruit et les marie, a pour femme de chambre une jeune quarteronne du nom d'Éliza, belle, sérieuse, un peu triste, comme si elle était toujours oppressée par un sinistre pressentiment. De son mariage avec George Harris, un jeune homme de sa couleur que mistress Shelby lui a donné pour époux, elle a un fils, petit diable, éveillé, vif, agile comme un chat ou comme un écureuil, qui ne porte sur son visage que de légères marques du sang noir et une nuance qui le ferait prendre au premier abord pour un petit blanc mal décrassé. Personne comme lui ne sait dérider les fronts soucieux, et lorsqu'avec un talent de pantomime et d'imitation particulier aux nègres il imite la démarche d'un vieux noir atteint de rhumatismes, ou contrefait quelque voisin qui entonne à l'église les psaumes d'une voix nasillarde, tous les spectateurs rient aux éclats. Or, pourquoi donc ce soir Éliza marche-t-elle le long des corridors sur la pointe du pied et s'est-elle arrêtée à la porte de M. Shelby, le visage inquiet et l'oreille attentive? « Donnez-moi ce petit drôle, et l'affaire est arrangée; » voilà ce qu'elle a entendu et ce qui la remplit de craintes qu'elle communique à mistress Shelby. Alors elle se rappelle involontairement les paroles que son mari avait prononcées le matin même : « Souvenez-vous, Éliza, que cet enfant ne vous appartient pas. » Ainsi demain, à la même heure, deux foyers seront brisés, les enfans seront arrachés aux parens, les parens aux enfans. Tel est le résultat des spéculations malheureuses et des trop grandes hardiesses commerciales de M. Shelby.

Éliza, avons-nous dit, a reçu le matin même une visite de son mari George Harris, jeune mulâtre intelligent, dont le caractère est tout l'opposé de celui de Tom. Lui, il ne souffrira point l'injustice; il se sauvera et fuira, comme il va le faire précisément, car cette visite à sa femme est une visite de suprême adieu. Sceptique, presque athée, d'un sang chaud et impétueux, George Harris est une sorte de révolutionnaire plus capable, celui-là, de comprendre Spartacus qu'Épictète et Jean Ziska que les martyrs. Les opinions de George s'expliquent très bien par le tempérament particulier aux mulâtres, tempérament formé par le mélange des deux sangs qui leur donnent naissance. Plus maltraités et plus mal vus encore que les nègres en Amérique, ils ont en eux les qualités et les vices des deux races blanche et noire, mais mal équilibrés, et sans qu'on puisse dire lesquels dominent. Ils perdent dans ce mélange la proverbiale patience du nègre, et gagnent la promptitude de sentiment du blanc, sans gagner en même temps les énergies directrices et la sagacité des peuples caucasiques. Aussi ont-ils plus que personne au monde de l'artificiel et du théâtral : c'est une race empha-

tique. Leur nombre, très considérable en Amérique, est un danger plus sérieux encore que l'esclavage; car, libres ou esclaves, que peuvent-ils devenir? Non moins persécutés que les noirs de race pure, ne pouvant s'asseoir dans un théâtre à côté d'un blanc, ni voyager en chemin de fer dans le wagon des blancs, ni dîner sur le bateau à vapeur à la table des blancs, ils sont dans la plus équivoque des conditions, et qu'arriverait-il s'ils essayaient d'en sortir jamais? George, qui a complétement le caractère de sa race, n'a pu endurer plus long-temps les mauvais traitemens de son maître, un planteur dont les domaines sont voisins de ceux de M. Shelby, et il va s'enfuir au Canada. Écoutez cette dernière conversation entre les deux époux qui résume toute une vie de douleurs et de souffrances.

« Oh! George, George! vous m'effrayez! Eh quoi! je ne vous ai jamais entendu parler ainsi. Je crains que vous ne fassiez quelque chose d'effroyable. Je comprends trop bien vos sentimens; mais soyez prudent, soyez-le, je vous le demande pour moi et notre petit Harry.

« — J'ai été prudent et j'ai été patient; mais cela va toujours de mal en pis; la chair et le sang ne peuvent en supporter davantage. Chaque occasion qu'il peut trouver de m'insulter et de me tourmenter, il la saisit. Je pensais qu'en faisant bien mon ouvrage, je pourrais vivre tranquille et avoir quelques minutes pour lire et m'instruire après la fin de mon travail. Il n'en est rien : plus il voit que je travaille, plus il charge le fardeau, et un de ces jours tout cela prendrait une tournure qui ne lui plairait guère, ou je me trompe fort.

« — Oh! cher ami! que ferons-nous? dit tristement Éliza.

« — Pas plus tard qu'hier, continua George, comme j'étais occupé à charger un chariot de pierres, le jeune M. Tom, qui était là, se mit à agiter son fouet si près du cheval, que l'animal fut effrayé. Je lui demandai de ne pas le faire, aussi poliment qu'il était possible; il continua de plus belle. Je le priai de nouveau de cesser, et alors il se jeta sur moi et commença à me frapper. Je retins sa main, et il se mit à crier et à me donner des coups de pied, puis il courut vers son père et lui dit que je le frappais. Son père vint avec rage et me dit qu'il m'apprendrait bien à connaître mon maître, et il m'attacha à un arbre, et il coupa des verges pour le jeune maître, en lui disant qu'il pouvait me battre jusqu'à ce qu'il fût fatigué, ce qu'il fit en effet. Si je ne l'en fais pas souvenir un jour...

« Et le sourcil du jeune homme s'assombrit, ses yeux s'enflammèrent et prirent une expression qui fit trembler sa femme.

« — Qui donc l'a rendu mon maître? voilà ce que je voudrais bien savoir.

« — Oh! dit Éliza tristement, j'ai toujours pensé que je devais obéir à mon maître et à ma maîtresse, sans quoi je ne serais pas une chrétienne.

« — Ces paroles ont un sens pour vous dans le cas qui vous est propre, Éliza; vos maîtres vous ont élevée comme un enfant, vous ont nourrie, vous ont habillée, vous ont traitée avec douceur, vous ont enseignée, de sorte que vous avez reçu une bonne éducation. Vous avez donc raison de parler ainsi.

Mais, moi, j'ai été frappé, souffleté; on a juré contre moi; j'ai été isolé le reste du temps, et c'était encore le meilleur temps pour moi. A qui donc dois-je quelque chose? J'ai payé au centuple toutes les maigres dépenses faites pour moi. Je ne puis pas le supporter; non, je ne le supporterai pas.

« Éliza trembla et resta silencieuse; elle n'avait jamais vu son mari dans une pareille colère, et son doux système de morale semblait se courber comme un roseau sous la tempête de ces terribles passions.

« — Vous savez, ajouta George, le petit Carlo que vous m'aviez donné? La pauvre bête a partagé tout le petit comfort que j'ai pu avoir, il a sommeillé à côté de moi pendant la nuit, il m'accompagnait pendant le jour, et il semblait comprendre combien je l'aimais. L'autre jour, j'étais occupé à lui faire manger quelques débris de rebut que j'avais ramassés à la porte de la cuisine; le maître arrive, me dit que je nourris mon chien à ses dépens, qu'il ne lui était pas possible de permettre que tout nègre eût un chien, et il m'ordonne de lui attacher une pierre au cou et de le jeter dans l'étang.

« — Oh! George, vous ne l'avez pas fait!

« — Moi, non; mais eux l'ont fait. Mon maître et son fils assommèrent la pauvre bête à coups de pierre. Pauvre bête! elle me regardait tristement, comme si elle eût compris que je ne pouvais pas la sauver. J'ai eu à endurer des coups de fouet parce que je n'avais pas voulu la tuer moi-même; mais tout cela m'est égal : mon maître verra que les coups de fouet ne peuvent rien pour me dompter. Mon jour viendra aussi, s'il n'est pas déjà venu.

« — Oh! George, qu'allez-vous faire? George, ne faites rien de mal. Si vous croyez seulement en Dieu et si vous essayez d'être bon, il vous délivrera...

« — ..... Écoutez, dit George, vous ne savez pas tout encore. Dernièrement mon maître me dit qu'il était un fou de m'avoir laissé marier hors de chez lui, qu'il hait M. Shelby et toute sa famille, parce qu'ils sont orgueilleux, qu'ils lèvent leur tête devant lui, et que c'est vous qui m'avez donné des leçons d'orgueil. Il dit qu'il ne me laisserait plus venir, et qu'il me fallait prendre une femme et m'établir tout-à-fait chez lui. D'abord il n'a fait que murmurer et grommeler entre ses dents sur cette matière; mais hier il est venu et m'a dit que je devais prendre Mina pour femme, me mettre dans une même cabane avec elle, ou qu'il me jetterait dans la rivière.

« — Mais comment donc! dit Éliza simplement, vous avez été uni à moi; notre mariage a été fait par le ministre absolument comme si vous eussiez été un blanc...

« — Et ne savez-vous pas qu'un esclave ne peut être marié? Il n'y a pas de loi sur cette matière dans ce pays-ci. Je ne puis vous conserver pour femme s'il lui prend envie de nous séparer, et c'est pourquoi je regrette de vous avoir connue, c'est pourquoi je voudrais n'être jamais né. Cela vaudrait mieux pour tous deux et pour cet enfant aussi de n'être jamais né. »

Et c'est le soir même du jour où elle a reçu ainsi au milieu des larmes et des imprécations les derniers adieux de son mari, maintenant fugitif et sans asile, qu'Éliza a surpris la conversation de M. Shelby avec Haley, le marchand d'esclaves. Inquiète et troublée

malgré les assurances de mistress Shelby, qui lui proteste que son enfant ne lui sera pas enlevé, Éliza sort doucement de sa chambre à l'heure où tout dort dans la maison, et va coller son oreille contre la porte de la chambre des époux Shelby, juste au moment où M. Shelby informe sa femme du traité fatal conclu avec Haley. Tom et l'enfant d'Éliza seront vendus. Éliza entend mistress Shelby supplier en vain, et M. Shelby, désespéré, répondre que tout est fini et que la vente des deux esclaves est l'unique moyen de se racheter de ses dettes. Elle rentre dans sa chambre, fait un paquet de ses hardes, sans oublier, malgré sa précipitation et son inquiétude, les joujoux de l'enfant, qu'elle réveille, sort furtivement de la maison, et va frapper à la porte de l'oncle Tom, qu'elle avertit de son départ et de la triste nouvelle qui attendait le réveil du vieux nègre. Elle chemine toute la nuit, et le matin, à l'heure où les esclaves de la ferme se répètent la nouvelle de la fuite d'Éliza, elle est arrivée sur les bords de l'Ohio, qu'il faut traverser à tout prix pour arriver à la terre promise et échapper aux poursuites. La chose est difficile, car la rivière est encombrée de larges et épais morceaux de glace que le dégel n'est pas encore parvenu à fondre, et il faut attendre un batelier. Pendant ce temps, les esclaves de la ferme, et surtout un certain Sam, qui ont lu sur le visage de mistress Shelby qu'elle était aise du départ d'Éliza, jouent une foule de tours à Haley, qui se trouve dans l'impossibilité de poursuivre immédiatement la fugitive. Enfin cependant il faut partir; Sam, qui conduit Haley, aperçoit de loin la tête d'Éliza, penchée sur une fenêtre d'auberge en face de l'Ohio; il pousse un cri en agitant son chapeau pour l'avertir, pendant qu'Haley, averti lui-même par ce bruit inattendu, court pour rejoindre sa proie, et ici il se passe une scène terrible. Éliza serre son enfant entre ses bras, court précipitamment vers la rivière, et s'élance sur la glace flottante, qui crie et s'enfonce sous son pied; elle saute comme un oiseau sur les petites îles glacées et mouvantes, et atteint l'autre rive à la grande stupéfaction d'Haley et à la grande satisfaction des nègres témoins de cette scène : un épisode comme les courses au clocher elles-mêmes n'en peuvent point fournir!

Connaissez-vous une pièce de Shakspeare intitulée *Measure for measure*, où l'on voit un législateur rigide, prompt à condamner, inflexible comme un homme qui suppose qu'il n'aura jamais besoin de la charité d'autrui, tomber dans le crime contre lequel il a établi précisément les lois les plus sévères? C'est un peu ce qui arrive à l'excellent M. Bird, sénateur de l'Ohio, qui vient de voter en faveur d'une loi défendant à tout citoyen de donner aide, nourriture ou protection aux esclaves fugitifs; la loi était nécessaire pour donner satisfaction aux plaintes du Kentucky. La loi n'est pas juste, mais elle est nécessaire, et M. Bird, partisan, paraît-il, de la politique qu'exprimait ainsi Thé-

mistocle, a voté pour la loi. Peut-être cependant aurait-il proposé quelque amendement, s'il avait su le beau tapage que lui réservait mistress Bird, petite femme irritable et chatouilleuse sur les questions d'humanité. — J'espère, monsieur Bird, que vous n'avez pas voté pour cette loi? — Pardon! ma belle petite curieuse. — Je n'aurais pas attendu cela de vous, John! — Mais écoutez donc, chère amie. — Je n'écoute rien, et j'espère bien que vous êtes tout prêt à violer votre loi. Tenez, j'ai justement une esclave avec son enfant, je lui ai donné asile ce matin, voyons un peu si vous la chasserez! — En effet, autre chose est de faire une loi pour prescrire l'inhospitalité et la dureté du cœur, et autre chose est de consentir à être dur et inhospitalier en réalité. Si vous voyez apparaître devant vous tout à coup quelque négresse saignante, tremblante, les vêtemens déchirés, les pieds coupés par la glace, comme Éliza, à qui mistress Bird a donné asile, que ferez-vous? Songerez-vous à faire appliquer la loi, même alors que vous l'aurez votée? Il n'y a pas de loi qui puisse prévaloir contre le sentiment instinctif d'humanité et le premier mouvement irréfléchi du cœur; l'instinct ici, comme en beaucoup d'autres choses, l'emporte sur la logique politique, et c'est là le cas de M. Bird, le sénateur qui vient de voter, il n'y a qu'un instant, une loi contre les esclaves fugitifs. Après avoir vu le spectacle navrant d'une mère sans amis et sans secours, traquée comme une bête fauve; après avoir entendu le récit de cette traversée héroïque de l'Ohio sur les glaces mouvantes, M. Bird, pensif, s'assied près de son foyer, et, rompant le silence de temps à autre : — Femme? dit-il. — Eh bien! cher ami. — Est-ce que cette malheureuse ne pourrait pas porter quelqu'une de vos robes? — Nouveau silence. « Femme? — Eh bien! quoi encore? — Il y a là un manteau qui ne sert pas à grand' chose, si vous le donniez à cette esclave? Femme, je pense que cette pauvre malheureuse n'est pas en sûreté ici, je sais une ferme, chez mon ami Van Trompe, où elle serait bien plus en sûreté qu'ici; il faut qu'elle parte dès cette nuit. » Est-ce la crainte de se compromettre qui fait ainsi parler M. Bird? Peut-être; mais pourquoi donc met-il tout à coup ses bottes, comme un homme qui prend décidément son parti? Les chemins ne sont pas sûrs, il y a des passages dangereux, le vieux domestique Cudjoe ne connaît pas la route; notre sénateur lui-même en personne conduira Éliza à la ferme de Van Trompe. Le sénateur Bird, qui vient de légiférer contre les esclaves fugitifs, conduisant lui-même une esclave fugitive, voilà le spectacle que la nuit cache aux yeux du monde! Le chapitre est intitulé : *Où l'on voit qu'un sénateur n'est après tout qu'un homme,* et explique parfaitement quels obstacles rencontrent en Amérique toutes les lois faites dans l'intérêt des propriétaires d'esclaves, la facilité avec laquelle sont éludées toutes les mesures de compromis. On conçoit très bien comment cette question ne peut être résolue par des mesures et des transactions

politiques qui ne sont jamais qu'une lettre morte, plus ou moins, et auxquelles personne ne se croit tenu de prêter main-forte, que beaucoup même refusent d'exécuter.

A ce récit, plein de sensibilité et de douce ironie, succède un tableau charmant, tout reluisant d'une grace sévère. Nous sommes transportés au milieu d'une famille de quakers qui a donné asile à Éliza, toujours errante et fugitive, car Haley, le marchand d'hommes, la presse et la suit à la piste. Pour être mieux sûr de ne pas manquer sa proie, il a fait je ne sais quel honteux marché avec un certain Tom Loker, un autre marchand d'esclaves, un coquin brutal qui ressemble à un boule-dogue habillé, et avec un certain Marks, espèce de fouine humaine et de furet friand de chair noire. Ces deux honorables et très complètes incarnations de la bestialité humaine se sont chargées de rattraper Éliza et son enfant, et George, le mari d'Éliza, et je ne sais encore quels autres esclaves. Pour le moment, Éliza est en sûreté auprès de Siméon et de Rachel Halliday. Voici la douce quakeresse, avec ses joues couleur de rose, ses habits serrés et sans plis, sa figure indulgente, assise dans son grand fauteuil très endommagé, qui fait entendre à chaque mouvement de Rachel une espèce de cric-crac que les enfans aiment comme une douce musique, car ce vieux fauteuil est comme le trône d'où leur mère, ainsi qu'une reine, a rendu sa justice, distribué à chacune sa part de mots aimans et de tendres réprimandes. La porte s'ouvre, et une autre quakeresse, jeune et jolie, du nom de Ruth Stedman, se présente. — Écoutez cette conversation entre les deux quakeresses, l'une dans toute la fleur de la jeunesse, l'autre au sein de l'âge mûr; une douce lumière, dans laquelle on ne sait ce qui domine, ou d'un riant et frais rayon du printemps, ou d'un doux et fin rayon d'automne, éclaire chacune de ces paroles et les fait étinceler comme des atomes au soleil.

« Ruth, cette amie est Éliza Harris, et voilà le petit garçon dont je t'ai parlé.

« — Je suis heureuse de te voir, Éliza, dit Ruth en pressant les mains d'Éliza, comme si Éliza eût été une vieille amie qu'elle aurait attendue longtemps, et voici ton cher enfant? J'ai apporté un gâteau pour lui, dit-elle en tendant la friandise à l'enfant, qui vint regardant à travers les boucles de sa chevelure, et qui l'accepta timidement.

« — Où est ton enfant, Ruth? dit Rachel.

« — Oh! il va venir; mais ta Marie l'a emmené dès mon arrivée et a couru avec lui dans la grange pour le faire voir aux enfans.

« En ce moment, la porte s'ouvrit, et Marie, une fille aux joues rosées et au maintien modeste, avec de grands yeux bruns semblables à ceux de sa mère, entra avec le petit garçon.

« — Ah! ah! dit Rachel se levant et prenant dans ses bras le gros et gras compère, comme il profite et comme il a bonne mine!

« — Oh! à coup sûr, il profite! dit la vive petite Ruth en prenant l'enfant, qu'elle débarrassa d'un petit chaperon de soie bleue et d'autres vêtemens, et qu'elle plaça sur le plancher en l'embrassant et l'abandonnant à lui-même. Le petit enfant semblait tout-à-fait habitué à cette manière de procéder, car il plaça son doigt dans sa bouche et parut bientôt absorbé dans ses réflexions, pendant que sa mère, tirant de sa poche un long bas de laine bleue et blanche, commençait à tricoter avec activité.....

« — Et comment va Abigaïl Peters? dit Rachel, tout occupée à la confection de ses biscuits.

« — Oh! elle va beaucoup mieux, dit Ruth; j'étais chez elle ce matin, j'ai fait le lit, lavé la maison. Lia Hills est venue dans l'après-midi et a fait du pain et des pâtés pour plusieurs jours.

« — J'irai demain matin, dit Rachel, et je ferai tout le nettoyage nécessaire, et je donnerai un coup d'œil sur les choses qui demanderaient à être raccommodées.

« — Ah! c'est très bien, dit Ruth. J'ai ouï dire, ajouta-t-elle, que Hannah Stanwood est malade. John y était la nuit dernière, et alors moi j'irai demain matin.

« — John peut venir ici pour prendre ses repas, si tu as besoin de rester chez elle toute la journée, observa Rachel.

« — Je te remercie, Rachel; nous verrons demain, mais voici Siméon. »

Siméon Halliday amène George Harris près d'Eliza; les deux époux partiront le lendemain sous la conduite de Phinéas, un quaker nouveau converti, jadis grand chasseur, et qui peut faire le coup de feu comme un simple colon de l'ouest. Mais, avant de quitter cette ferme hospitalière, prêtons l'oreille aux dernières paroles et aux conseils des quakers à George.

« — Père, que feras-tu si l'on te prend encore à faire échapper des esclaves? dit le jeune Siméon en graissant sa tartine de beurre.

« — Eh bien! je paierai mon amende, dit Siméon le père tranquillement.

« — Mais si l'on te mettait en prison?

« — Eh bien! est-ce que vous ne pourriez pas faire marcher la ferme, ta mère et toi? reprit Siméon en souriant.

« — Ma mère peut faire presque tout ce qu'elle veut, dit l'enfant; mais n'est-ce pas une honte de faire de telles lois?

« — Tu ne dois pas parler mal de ceux qui gouvernent, Siméon, dit gravement son père. Dieu ne nous donne nos biens terrestres qu'afin que nous puissions exercer la justice et la charité, et si nos gouvernans requièrent de nous un prix pour l'exercice de ces vertus, nous devons le payer.

« — Je hais ces vilains propriétaires d'esclaves, dit l'enfant avec un sentiment aussi anti-chrétien qu'un réformateur moderne.

« — Je suis très surpris de tes paroles, mon fils, dit Siméon; ta mère ne t'a pas instruit ainsi. Je ferais pour le propriétaire d'esclaves la même chose que pour l'esclave, si Dieu l'amenait à ma porte accablé sous l'affliction.

« Siméon junior devint pourpre, mais sa mère sourit et dit : — Siméon est un bon garçon, et, à mesure qu'il grandira, il deviendra de plus en plus semblable à son père.

« — J'espère, cher monsieur, que vous n'êtes pas exposé à cause de nous à quelque difficulté, dit George avec inquiétude.

« — Ne crains rien, George, c'est pour cela que nous avons été envoyés dans le monde. Si nous reculons à la pensée des inconvéniens que peut entraîner une bonne cause, nous ne sommes pas dignes de notre nom.... Phinéas te conduira; c'est un homme sage et habile. Puis il ajouta, en posant avec tendresse sa main sur l'épaule de George et en montrant ses pistolets : ne sois pas trop prompt à te servir de ces instrumens de mort, le jeune sang est chaud.

« — Je ne veux attaquer personne, dit George. Tout ce que je demande à cette contrée, c'est de pouvoir en sortir paisiblement; mais... — et ici il s'arrêta, son sourcil se fronça, sa figure grimaça, — j'ai eu une sœur vendue sur le marché de la Nouvelle-Orléans; je sais ce que deviennent les femmes qui ont été vendues et ce qu'on fait d'elles, et dois-je, lorsqu'ils vont prendre ma femme pour la vendre aussi et que Dieu m'a donné une paire de bras robustes pour la défendre, me tenir coi et les laisser faire? Non, Dieu m'en garde! Avant qu'ils prennent ma femme et mon enfant, je combattrai jusqu'à mon dernier souffle. Pouvez-vous m'en blâmer?

« — L'homme ne peut te blâmer, George. La chair et le sang ne peuvent faire autrement, dit Siméon; malheur au monde à cause des offenses, mais malheur à ceux par qui sont commises les offenses!

« — Mais à ma place, monsieur, ne feriez-vous pas la même chose?

« — Je prie Dieu qu'il m'épargne cette tentation. La chair est faible. »

Nous nous sommes arrêté volontiers auprès de ce foyer paisible dont la lueur jette un rayon de consolation et de sympathie humaine au milieu de ces ténèbres et de ces scènes de deuil et de larmes. Honnêtes quakers tant attaqués, tant calomniés, persécutés par les puritains qui vous traitaient d'hérétiques, fouettés et chassés par eux autrefois, méprisés des catholiques, qui vous regardent comme des philosophes inconséquens, et raillés par les philosophes, gens gais et aimant à rire, qui vous considèrent comme des originaux et des excentriques, votre nom restera dans l'histoire un nom respecté. La vertu des quakers peut se reconnaître à un signe qui, pour nous, est infaillible : leur petit nombre. Ils n'ont pas grandi comme les autres sectes, mais ils n'ont pas diminué non plus : c'est la preuve la plus certaine qu'ils n'ont ni dans leur doctrine, ni dans leur vie, ce mélange de vertu, de fanatisme, d'esprit militant, cette fougue toujours plus ou moins équivoque et mauvaise, qui, mêlée à la conviction, est nécessaire pour entraîner, subjuguer le commun des hommes. Ils n'ont pas grandi dans les proportions des autres sectes et des autres églises, mais ils n'ont pas à se reprocher ces terribles moyens par lesquels les doctrines s'établissent le plus souvent. Aucune œuvre de crime, aucun fanatisme, aucune persécution n'est unie à leur nom, et, quant à leur doctrine, elle contient une idée sur laquelle on pourrait écrire des volumes et que toutes les philosophies des droits de l'homme et de la raison n'égaleront jamais : c'est que la conscience est infaillible lors-

qu'elle est sincère, et que, par cela seul qu'elle est sincère, elle est divine, idée qui, si elle était reprise et développée par un esprit puissant, pourrait mettre fin à ces querelles sur l'infaillibilité de la conscience humaine qui agitent le monde depuis un siècle.

George et Phinéas le quaker, montés sur un petit chariot avec Éliza, son enfant et deux autres esclaves fugitifs, courent à toute vitesse pendant que, derrière eux, Tom Loker et Marks, les marchands d'esclaves, galopent avec les officiers de justice pour les ressaisir. Les fugitifs n'ont que le temps de cacher leur voiture et de prendre position sur une éminence défendue de tous côtés par des rochers, et dont on ne pourra les déloger que par un combat. Malheur au premier assaillant qui s'aventurera à grimper le long des sentiers difficiles qui conduisent à cette éminence, où Phinéas et George préparent déjà leurs fusils! — Les sommations faites et après refus de George d'y obéir, un combat s'engage, et le trop hardi Tom Loker tombe frappé d'une balle. « Ces nègres ont le diable au corps! » dit à l'unisson le reste de l'escorte, qui s'éloigne pour aller chercher du renfort, abandonnant Loker baigné dans son sang et relevé par la compassion d'Éliza. Les fugitifs reprennent leur route, ils fuient plus rapides encore qu'auparavant vers la terre de délivrance, et voilà à peu près complète l'odyssée de la pauvre Éliza, que nous devons abandonner pour suivre à son tour l'odyssée de l'oncle Tom.

Tom! Éliza! ce ne sont là que deux noms, et l'auteur a beau accumuler les malheurs sur la tête de ces deux personnages, nous ne verrons jamais que deux êtres humains, et nous serons toujours portés à croire qu'après tout ce sont deux exceptions. Triste nécessité des œuvres d'imagination, qui sont toujours plus ou moins mensongères et qui restent toujours au-dessous de la réalité! Mais multipliez cette somme de malheurs à l'infini, répartissez-la ensuite entre les trois ou quatre millions d'esclaves qui peuplent les états du sud, dites-vous qu'à l'heure même où Tom est emmené les fers aux mains par Haley, où Éliza fuit pour sauver son enfant, des milliers de mères moins heureuses se voient arracher les leurs, des milliers d'esclaves peuvent ne pas avoir même le triste bonheur de Tom, celui d'avoir été acheté par un marchand d'hommes relativement humain, qui fait ce commerce simplement par cupidité, et qui se convertira, ma foi, quand il sera tout-à-fait riche : ce sont ces milliers d'êtres souffrans, c'est ce chœur lamentable comme jamais chœur de tragédie antique ne l'a été, qu'il faudrait voir et entendre. Et tenez, voici justement Haley qui, sur un avis donné par les journaux, se rend à Washington, où l'on va vendre des esclaves par autorité de justice. Entrez dans cette salle où se fait entendre la voix du commissaire-priseur, regardez, et puis demandez-vous s'il n'est pas vrai qu'il existe telle chose qui s'appelle le crime anonyme, un crime dont personne n'est individuellement res-

ponsable, mais que chacun a contribué à faire. Alors peut-être vous comprendrez ce point très obscur de morale historique, — que les nations sont responsables comme les individus, qu'elles doivent être soumises comme eux à certaines expiations, et que les êtres collectifs ne peuvent point échapper aux jugemens de la divine équité.

« La femme qui avait été annoncée sous le nom d'Agar était une Africaine, reconnaissable à ses traits et à sa physionomie; elle pouvait avoir soixante ans, mais le travail et la souffrance endurés la faisaient paraître beaucoup plus vieille; elle était presque aveugle et courbée par le rhumatisme. A côté d'elle se tenait l'unique fils qui lui restât, Albert, un beau garçon de quatorze ans. Cet enfant était le dernier d'une nombreuse famille qui avait été successivement arrachée à la vieille mère pour être vendue sur les marchés du sud. La mère s'appuyait sur lui avec ses deux mains tremblantes, et regardait avec une immense terreur tous ceux qui s'approchaient pour l'examiner.

« — Ne craignez rien, tante Agar, dit le plus âgé des hommes qui étaient là; j'ai parlé à M. Thomas pour vous, et il tâchera de vous vendre ensemble.

« — Qu'ils ne croient pas que je ne sois plus bonne à rien, dit-elle levant ses mains tremblantes : je puis encore faire la cuisine, laver la vaisselle et balayer. Je vaux bien la peine qu'on m'achète; d'ailleurs je ne monterai pas cher; dites-leur cela, dites-le-leur, ajouta-t-elle avec larmes..... Tenez-vous près de votre maman, Albert, tout-à-fait près, ils nous achèteront ensemble.

« — O maman, je crains qu'ils ne le fassent pas!

« — Vendez-nous ensemble, monsieur, vendez-nous ensemble, je vous en prie, dit la vieille femme se serrant plus près encore de son enfant, lorsque la voix du commissaire-priseur l'eut appelé.

« Sa belle figure, ses membres agiles allumèrent en un instant la concurrence, et les voix d'une demi-douzaine d'enchérisseurs vinrent frapper au même moment l'oreille du commissaire-priseur. Enfin Haley l'emporta.

« — Achetez-moi, maître, pour l'amour de Dieu, achetez-moi. Je mourrai si vous ne m'achetez pas, dit la pauvre vieille mère à Haley.

« — Vous mourrez si cela vous fait plaisir, cela est peu important, dit Haley, et il pirouetta sur les talons..... »

Sur le bateau à vapeur qui emporte Haley et sa cargaison, voici une jeune femme de couleur, tenant dans ses bras un jeune enfant. Haley s'approche d'elle, lui montre un bout de papier sur lequel semble écrit quelque chose comme une vente. « Ce n'est point possible! s'écrie-t-elle, mon maître m'a dit de m'en aller à Louisville pour travailler comme cuisinière dans la taverne où travaille aussi mon mari. » Mais tout est bien en règle. La jeune femme a été vendue par un maître trop sensible sans doute, et qui aura voulu s'épargner l'ennui des larmes et des gémissemens. Un passager avise l'enfant et demande à Haley le prix qu'il en veut. « Dans un an, répond Haley, l'enfant vaudra cent dollars, je vous le passe pour cinquante. — Non, trente, et pas un centime de plus. — Règlons le différend, dit Haley, quarante-

cinq. — Accordé. — Et maintenant, attendez que la mère soit endormie, et alors vous prendrez l'enfant. » Et lorsque, après un court sommeil, la mère se réveille, cherche autour d'elle et apprend de la bouche d'Haley la fatale nouvelle, elle ne prononce pas une parole, ne verse pas une larme; mais au milieu de la nuit on entend tout à coup un grand bruit sur l'eau, comme ferait un poids tombant sur les vagues : c'est la mère qui se noie. Haley tire son portefeuille et inscrit ce suicide au titre des pertes. Plus loin, dans un autre marché aux esclaves, deux femmes de couleur, la mère et la fille, vont être vendues; la mère, prévoyant qu'elles seront séparées et craignant que sa fille, à cause de sa beauté, ne soit vendue à quelque planteur brutal, s'efforce de donner à son costume toute l'austérité possible, dispose les longues tresses de ses cheveux en bandeaux au lieu de les laisser flotter en boucles. Le commissaire-priseur s'approche d'elles : — Eh bien! jeune fille, où sont vos boucles? — Je lui avais recommandé hier au soir, dit la mère adroitement, de laisser ses cheveux plats et lisses au lieu de les boucler; c'est plus respectable comme cela. — Bouclez ces cheveux et lestement, répond l'interlocuteur, et soyez là tout de suite. Ces boucles peuvent faire une différence de cent dollars dans le prix auquel elle montera. — Voilà le chœur dont les gémissemens accompagnent la voix des personnages principaux d'un bout à l'autre de ce livre! Il n'est personne qui n'ait vu mille fois dans nos campagnes les scènes qui se passent lorsqu'on enlève leurs petits aux animaux et aux bêtes de somme : ce sont des mugissemens, des bêlemens sans fin, si profonds et si tristes, que le rude fermier en est touché et que la fermière suppliante demande souvent avec des larmes qu'on laisse son petit à la pauvre bête pendant un jour encore. Rien n'égale les ménagemens que prend le paysan pour que la séparation ne soit pas trop brusque, les ruses qu'il emploie pour faire oublier à la mère l'absence de son petit : ici nous n'avons pas même cette sympathie des paysans pour leurs animaux.

Parmi les passagers du bateau à vapeur qui emporte Tom, Dieu seul sait où, se trouve un jeune homme riche et d'une famille ancienne du Canada, d'origine française, comme l'indique son nom, Augustin Saint-Clare, faisant route pour la Nouvelle-Orléans, où il habite. Il revient du nord, amenant avec lui une cousine du Vermont, miss Ophélia, dans l'espoir que son esprit méthodique et les traditions d'économie domestique qu'elle a sucées avec le lait, comme tous les habitans des vieux états du nord, lui seront d'un utile secours pour mettre un peu d'ordre dans sa somptueuse demeure. Cette petite fille, du nom d'Éva, qui va courant dans le bateau, adressant à chacun des paroles d'affection et de bonté, qui est si légère, qu'il semble que, comme l'hermine, elle pourrait passer sans se souiller à travers

les fanges les plus épaisses, c'est sa fille et l'unique joie qu'il ait au monde. Des chagrins d'amour, un mariage malheureux avec une femme fantasque et d'une tyrannie sentimentale, tout cela a mis sur son visage cette expression de mépris qu'on peut y lire pendant qu'il cause avec Haley. Tom a plu à Éva, qui a demandé à son père d'acheter le vieil esclave, prière qui ne peut manquer d'être exaucée, car Tom, entre deux demandes, a sauvé les jours de la petite fille en train de se noyer. Tom devient la propriété d'Augustin Saint-Clare : heureux sera-t-il, s'il rencontre toujours de tels maîtres! Ici nous ne pouvons suivre le récit de l'auteur américain dans tous ses méandres : nous devons nous borner à esquisser les caractères et à raconter les incidens qui ont rapport plus spécialement à la vie des noirs.

Saint-Clare est un de ces hommes bien élevés, élégans et sensibles, *gentlemen* par excellence, que Dieu a créés démocrates par la force de sympathie qu'il a mise dans leur cœur, et que la nature a créés aristocrates par la beauté physique et l'élégance des formes dont elle a revêtu leur ame. Ces hommes, extrêmement rares et qui offrent dans leur personne l'union charmante des deux grandes races humaines (car la seule division que l'on puisse établir entre les hommes est celle-ci : aristocrates et démocrates, et tous peuvent se ranger dans l'une de ces deux catégories), sont plus délicats que les autres; il suffit de la plus légère piqûre, d'une gelée de printemps, que sais-je? d'un incident indifférent ou de l'ombre d'une mauvaise pensée, pour dessécher toutes les fleurs de leur ame, pour introduire en eux le scepticisme, qui, comme un ver rongeur, n'y laisse rien d'intact. Les hommes de cette trempe ont tous je ne sais quoi qui les fait ressembler à des fleurs qu'a souillées quelque chenille, ou à quelque fruit savoureux piqué des vers. Il en a été ainsi de Saint-Clare. Élevé par une mère pieuse qu'il a perdue de bonne heure, le premier malheur qu'il a éprouvé, le premier mal que lui ont fait les hommes a suffi pour faire disparaître toute espérance; depuis lors, une sorte de sourd désespoir le consume, et, s'il n'avait sa petite Éva, il ne saurait sur qui déverser les trésors de tendresse dont son ame est remplie, et qu'il n'a pu jamais répandre au dehors. Avec un tel caractère, il est inutile de demander si Saint-Clare est un tyran pour ses esclaves : il les garde parce qu'il lui faut des serviteurs, et qu'ayant contre lui des populations entières infectées de préjugés sur l'esclavage, il ne lui servirait à rien de les affranchir. Il sait que l'esclavage est un mal, mais il s'en console en songeant qu'il n'abuse pas de son pouvoir. Indolent comme un homme dont la vie est manquée et n'a plus de but, il n'a garde de se mettre en opposition avec ses concitoyens; timide comme le sont les hommes de ce caractère, il n'a pas même le courage d'adresser une réprimande à ses nègres. Quand il voit son valet de chambre, le mulâtre

Adolphe, revêtu de ses habits, faire le dandy aux dépens de sa garde-robe, il se contente de tourner les talons et de hausser les épaules. Jamais ses esclaves n'ont reçu de lui un mauvais traitement, malgré les instances de mistress Saint-Clare, une femme sensible, mais à qui les coups de fouet administrés de temps à autre sur le dos des nègres ne déplairaient pas. Il ne croit pas un mot des doctrines relatives à l'équité de l'esclavage, et il ne croit pas davantage au sens commun des abolitionistes; il sait que cette coutume cruelle a enfanté une telle complication d'injustices, qu'on ne peut espérer de guérir cette corruption. Sa doctrine est, comme on le voit, celle d'un parfait sceptique, il n'en sait pas davantage sur ce sujet, et cependant il trouve toujours moyen, par ses objections, d'embarrasser sa cousine Ophélia, abolitioniste comme une fille du nord, et comme ses concitoyens pleine de préjugés, sinon contre l'esclavage, du moins à l'endroit des noirs.

Miss Ophélia, la cousine de Saint-Clare, forme avec lui un parfait contraste. Née au sein de la Nouvelle-Angleterre, méthodiste rigide et ménagère scrupuleuse, la voyez-vous assise depuis le matin près de cette fenêtre, cousant avec diligence jusqu'au soir, et, lorsque le crépuscule est arrivé et que sa vue lui refuse le service, tirant un bas de sa poche et tricotant avec acharnement? C'est une véritable anomalie que cette exacte et économe personne au milieu de la demeure somptueuse de Saint-Clare; les tentures et les draperies, le velours et la soie sont un mauvais cadre pour elle. Lorsqu'elle est arrivée dans la maison et qu'elle a vu ce luxe, cet étalage et cet encombrement de meubles, de vases, de fleurs et de plantes rares, elle n'a fait qu'une seule réflexion : « Une belle demeure, mais qui a un aspect bien païen! » Toute sa personne vous fait penser à des idées de ménage et d'ordre strict, aux cuisines nettes et blanches, aux foyers étroits et sévères, aux belles rangées de porcelaines et de théières méthodiquement placées à côté les unes des autres; cette miss Ophélia, c'est un sujet de portrait pour Van Ostade. Miss Ophélia est, avons-nous dit, une abolitioniste, et pourtant, avec toutes ses idées religieuses et philanthropiques, elle n'est point capable de faire le moindre bien à un nègre et de changer sa nature morale. Quelques chapitres renferment un incident extrêmement curieux, et qui montre très bien, à notre avis, toute l'impuissance des déclamations du nord sur le sujet de l'esclavage. Un matin, Saint-Clare, qui est spirituel et parfois malin, entre dans la chambre d'Ophélia et lui présente une petite fille noire, mélange de guenon et d'écureuil, qui répond au nom de Topsy : « Voilà, cousine, une élève dont je vous prie de faire l'éducation; essayez. » Tout le talent et toute la science de Topsy, élevée jusqu'alors à coups de fouet, consistent à grimacer, à voler et à mentir effrontément; mais miss Ophélia, bonne, patiente et vigilante comme elle est, aura sans doute

bientôt changé cette nature prématurément pervertie. Il n'en est rien. L'enfant est tellement endurcie, qu'elle va elle-même au-devant des coups de fouet, et déclare avec persistance, chaque fois qu'elle est réprimandée ou même battue par la douce main de miss Ophélia, qu'il est dans sa nature de voler et de mentir. Elle n'a qu'une réponse invariable : « Je suis une si méchante créature! » — Topsy, pourquoi avez-vous volé mes gants? — Ah! miss, je suis une si méchante créature! — Topsy, pourquoi avez-vous déchiré mes bonnets pour en faire des chiffons pour votre poupée? — Ah! miss, parce que je suis une si méchante créature! — Topsy, pourquoi avez-vous pris mon châle pour vous en faire un turban? — Je suis une si méchante créature! — Que faire? Enfin un jour miss Ophélia l'abolitioniste déclare qu'il faut qu'on la débarrasse de cet enfant, et qu'elle perd ses peines avec elle. La petite Éva regarde Topsy avec tristesse et lui dit ces simples mots : « Topsy, pourquoi donc ne voulez-vous pas être bonne? Si vous l'étiez, je vous aimerais. » Et l'enfant maudit fond en larmes. Ce trait fut toute une révélation pour miss Ophélia. Je n'aurais jamais pu dire cela, pensa-t-elle, et l'enfant a vu que je conservais des préjugés contre sa couleur. Topsy avait senti instinctivement qu'elle n'était pas aimée, et que ce n'était pas par charité, mais parce qu'elle pensait accomplir un devoir, que miss Ophélia prenait soin d'elle. Ce fait nous explique pourquoi les états du nord n'arrivent à aucun résultat avec leurs harangues passionnées sur l'esclavage, mais sans charité et sans amour. Ils n'ont pas la force que donne la tendresse, et ils n'arriveront à rien tant qu'ils n'auront pas un Wilberforce pour soutenir cette cause de l'abolition à la place d'un Garrison et d'un Seward.

Éva, la petite-fille de Saint-Clare, est une des plus heureuses créations du livre. C'est une enfant qui n'a rien de terrestre et qui est tout ame. Une intelligence et une force d'affection prématurées dévorent sa mince enveloppe corporelle; il semble qu'on la voie passer, véritable figure de *keepsake* anglais, avec ses longs cheveux soyeux, ses grands yeux étincelans et doux, et sa chair transparente. Il n'est personne qui n'ait vu une gravure, d'après Lawrence, représentant le portrait du jeune Lambton, et qui ne se rappelle cette figure pleine d'une tristesse intérieure indéfinissable. Cette figure d'enfant vous frappe comme un pressentiment incarné de douleurs futures; telle est Éva dans le roman de mistress Stowe, un enfant prédestiné au martyre et à toutes les souffrances du cœur, si Dieu ne la rappelle à lui. Protectrice des noirs, elle aime naturellement et par puissance innée d'affection tous les malheureux et tous les affligés. Pas un jour ne se passe sans que ses douces mains ne pansent quelque blessure, ou que ses douces paroles ne répandent quelques consolations. Quand elle ne peut agir elle-même, elle intercède; quand elle ne peut intercéder, elle invoque

Dieu. C'est une scène touchante que la scène du lit de mort d'Éva. Elle ordonne à miss Ophélia de faire tomber sous les ciseaux sa belle chevelure, et en distribue les tresses à tous les esclaves de son père, après avoir arraché sans peine à ce dernier la promesse de leur rendre à tous la liberté : vœu suprême qui ne doit pas être exaucé, car Saint-Clare doit mourir lui-même quelques mois après sa fille sans avoir eu le temps de tenir sa parole. Ce caractère de miss Éva nous suggère une observation : c'est que le seul type poétique que l'Amérique ait créé ou plutôt soit en train de créer, c'est celui de l'enfant. Il est singulier d'observer le soin que mettent les Américains dans la création de l'enfant, qu'ils craignent de ne jamais faire assez aérien, assez intellectuel, assez simple et naïf. Cette opiniâtreté à mettre en scène des enfans et à leur faire jouer un grand rôle dans leurs romans et leurs livres se rattache à tout un courant d'opinions philosophiques qui est propre à l'Amérique et qui n'est qu'un avertissement donné à la virilité trop violente et à l'énergie trop sauvage des Américains. « Soyons simples comme des enfans, répètent aux citoyens de l'Union leurs philosophes et leurs poètes. Tâchons de redevenir naïfs, sinon nous ne valons pas mieux que le vieux monde, et nous passerons avec lui. »

Il est inutile de se demander si notre vieil ami Tom vit heureux au milieu de ces trois personnes; confident et ami de la petite Éva, il passe avec elle les heures de loisir, écoutant les lectures qu'elle lui fait de la Bible, ou lui chantant ses hymnes méthodistes. Serviteur préféré de Saint-Clare, il pousse son honnête audace jusqu'à essayer de convertir à la religion son jeune maître sceptique; mais les bons passent plus rapidement que les méchans, qui semblent participer davantage de la terre et recevoir ses préférences et ses faveurs. La petite Éva meurt, et quelque temps après son père meurt aussi, frappé d'un coup de couteau dans une de ces rixes que voient se reproduire si fréquemment les états du sud; miss Ophélia fait déjà ses malles pour retourner dans le Vermont : voilà le pauvre Tom sans protecteur, lui et tous les autres esclaves, car mistress Saint-Clare ne brille pas précisément par la tendresse, et envoie sans sourciller ses noirs, hommes ou femmes, peu lui importe, avec un ordre écrit de sa belle main, au *whipping establissement*, un établissement où des misérables, pour quelque monnaie, épargnent aux planteurs la peine de faire fouetter eux-mêmes leurs esclaves. Bientôt après, mistress Saint-Clare prend la résolution de se débarrasser de tous les esclaves compris dans la succession de son mari; Tom est du nombre. Il tombe en partage à un certain M. Legree, possesseur d'une plantation de coton près de la Rivière-Rouge, un homme à face bestiale, sans religion, sans mœurs, dépourvu de toute intelligence véritable de ses intérêts, et qui a pour principe d'économie

domestique la règle que voici : exténuer les esclaves et les faire travailler au-delà de leurs forces, qu'ils soient forts ou faibles, sains ou malades; car il coûte moins cher d'en remplacer un lorsqu'il meurt, que de l'épargner et de le faire travailler modérément lorsqu'il est bien portant.

C'est entre les mains d'un tel monstre que le pauvre Tom est tombé. Ici commence une histoire horrible, qui peut se résumer ainsi : des coups de fouet, des coups de fouet, et encore des coups de fouet! Pauvre Tom! qu'il ne s'avise pas de chanter ses hymnes méthodistes, chaque hymne lui vaudrait une grêle de coups. « C'est moi qui suis votre église, entendez-vous? » lui dit son maître en lui prenant son livre de cantiques. Rêvez de tortures et de prisons, rappelez-vous votre idéal de brigand, lorsque dans l'enfance naïve vous ne trouviez rien à imaginer d'assez horrible pour reproduire le type de la méchanceté tel que vous le conceviez, et vous aurez une idée de Legree. Dans une maison ornée avec une férocité particulière de selles, de fouets, d'intrumens de supplice, toujours garnie de chiens énormes prêts à partir pour la chasse aux nègres, vit le planteur avec deux esclaves qu'il a rendus aussi féroces que lui, et qui n'ont pas de plus grands plaisirs que de torturer, dénoncer et frapper leurs semblables. Dans cette maison se rendent chaque soir les esclaves, apportant le panier qui contient leur récolte de coton de la journée; le maître la pèse, et malheur à celui qui n'aurait pas récolté le poids voulu!

Tom tombe victime de son humanité et de sa fidélité. Une mulâtresse nommée Cassy, fille naturelle d'un riche planteur mort avant d'avoir pu la rendre libre, est tombée, de main en main, au pouvoir de l'infâme Legree, qui en a fait sa maîtresse. Fière et orgueilleuse comme une fille qui a du sang blanc dans les veines et qui a reçu une éducation dont le sort ne lui a pas permis de jouir, Cassy a conquis sur Legree un certain empire; elle est parvenue à dompter et à endormir la bête, qui quelquefois pourtant se réveille et montre les dents. Un jour entre autres, elle a voulu prendre le parti d'une jeune femme de sa couleur qui résiste aux brutales attaques de Legree contre son honneur, et le planteur, furieux, ordonne à Tom de la fouetter. « Je ne le ferai pas, maître, répond l'esclave, j'aime mieux mourir que de commettre une injustice. » Et aussitôt ces paroles prononcées, Tom est fouetté avec rage par un des deux démons familiers de Legree, Zambo; sa chair vole, son sang ruisselle : il n'est plus qu'une plaie. La pauvre Cassy, qui le soigne en secret pendant la nuit, le met peu à peu dans ses confidences. Enfin elle lui conseille de fuir, en lui apprenant qu'elle a trouvé un stratagème pour endormir Legree et pour se sauver, elle et la jeune mulâtresse, objet des convoitises bestiales de Legree. Tom refuse de partir, comme il a jadis refusé de s'échapper de la ferme de M. Shelby en apprenant qu'il allait être vendu. Il se résigne à mourir

et invoque Dieu. Les deux femmes s'échappent, et Legree fait tomber sa colère sur Tom : « Que sont devenues les deux femmes? Tu le sais, parle! — Je le sais, répond Tom, mais je ne puis parler. » A ses coups, à ses menaces, Tom ne répond que par un obstiné silence. Il tombe martyr du secret des deux pauvres filles, et saignant, blessé à mort, il a encore cependant, avant de mourir, la consolation de voir George Shelby, le fils de son ancien maître, qui revient justement pour le racheter; mais il est trop tard : Tom ne reverra jamais sa cabine, et il va trouver l'éternelle Jérusalem dont il a vu si souvent le nom dans sa Bible et dans ses cantiques. « Scélérat, dit George Shelby, je porterai l'affaire devant la cour, » et il frappe Legree au visage. Legree dévore prudemment l'affront, et se contente de dire : « Avez-vous des témoins et des preuves? Allez donc! » Ces paroles terminent le dernier épisode de cette triste histoire, où les seuls mots qui reviennent sont ceux-ci : sang, larmes, mort, injustice. M. Legree est évidemment une exception parmi les planteurs du sud, et c'est pourquoi nous avons passé plus vite sur cet épisode que sur les précédens; mais il suffit d'une de ces exceptions pour condamner une institution et étendre la responsabilité de l'injustice commise à tous les partisans de cette institution, quelque clémens, bons et humains qu'ils soient.

Tel est en substance ce livre, qui échappe en quelque sorte à l'analyse, car c'est par les détails minutieux, les mots amers, les insultes gratuites, aussi vite oubliées que prononcées, les incidens légers et à peine indiqués, que l'auteur a fait surtout ressortir ce qu'il y a de douloureux dans la condition des noirs. Ce qui, dans un autre livre, serait un hors-d'œuvre, un épisode, est ici le fait principal. Laissant donc de côté l'intérêt du roman, cherchons quelle en est la moralité. Cette moralité, très républicaine, est celle-ci : la vie de chacun étant composée d'un certain mélange d'intérêts matériels et de sentimens désintéressés qui luttent ensemble, il est impossible de confier à aucun homme le soin de son semblable. Tout homme, aussi moral, aussi indulgent et aimant qu'il soit, ne peut avoir le droit de commettre l'injustice, même alors qu'il consent à laisser dormir ce droit. Tom a eu trois maîtres, M. Shelby, M. Saint-Clare, M. Legree; le dernier seul est criminel, mais les deux autres ne sont-ils pas coupables? M. Shelby représente, comme nous l'avons dit, l'injustice involontaire; ses intérêts le mettent un jour dans la nécessité de commettre un acte qui répugne à ses sentimens, les lois le laissent libre de le commettre : il le commet, bien qu'à contre-cœur. Il promettra à Tom de le racheter plus tard, mais l'avenir n'amène aucun changement dans ses affaires; l'acte injuste reste donc sans réparation. Augustin Saint-Clare a promis la liberté à Tom, il est en son pouvoir de la lui donner immédiatement : il remet au lendemain; le lendemain arrivent les contrariétés,

la mauvaise humeur, les accidens, et Saint-Clare n'y songe plus; il a bien toujours la volonté de délivrer Tom, mais cette volonté n'est même pas en son pouvoir, elle est au pouvoir du hasard, des circonstances, et avant tout de Dieu; car Saint-Clare meurt, et sa volonté avec lui. Un coquin achète enfin l'esclave qui a déjà vu fuir deux fois la liberté; ce sont ses deux premiers maîtres indulgens et bons qui l'ont, sans le savoir, livré à ce coquin. L'esclavage a donc le double défaut d'exposer à l'inutile tentation de commettre le mal les individus qui n'auraient aucune envie de le commettre, et il confie non-seulement la vie de l'homme, mais le soin de sa dignité, de sa moralité, de sa conscience, à un autre homme qui n'a point trop de tout son temps pour veiller sur lui-même et pour mettre d'accord ses intérêts et ses sentimens. Les Legree sont rares, parce qu'après tout les ames entièrement perverses sont rares aussi; mais certes les Shelby et les Saint-Clare sont nombreux, parce que ce mélange de sentimens, d'intérêts, de désirs du bien, de bonnes intentions et d'oubli rapide de ces bonnes intentions, compose le fond de la nature humaine, comme, selon le proverbe portugais, il compose aussi le fond de l'enfer. Chaque homme doit veiller sur lui-même; aucun autre ne peut prendre soin de lui et n'a le droit d'en prendre soin : telle est la conclusion inévitable que tout lecteur tirera du roman de mistress Stowe.

Ce livre est bien le livre d'une femme; c'est un livre moral, austère, religieux, comme ceux que peut écrire une femme, lorsqu'au talent elle joint la sincérité et la droiture du cœur. S'il est permis par hasard aux femmes d'écrire, question délicate et dans laquelle nous ne voulons pas entrer, ce ne peut être en tout cas que de tels livres, et sur des sujets intéressant directement comme celui-ci les sentimens et les principes des deux sexes. Il n'est peut-être pas permis aux femmes d'écrire au nom de leurs opinions, de leur imagination, de leurs caprices et de leurs amours; mais il est permis à tout être, quel que soit son sexe et son âge, qu'il soit homme ou femme, enfant ou vieillard, d'écrire au nom des principes qui font sa vie, lorsque ces principes sont foulés aux pieds. C'est ce qu'a fait mistress Stowe avec talent et éclat; son livre a porté coup, et elle a reçu immédiatement sa récompense. L'*Uncle Tom's Cabin* avancera plus la question de l'esclavage et fera plus de mal à ce régime que tous les discours du congrès, que toutes les menées de M. Seward et de M. Hale, que toute la haine des abolitionistes pour le sud, que toute la sagesse de M. Webster. Cette petite étincelle, partie d'une faible main, a mis le feu à une traînée de poudre et a allumé une flamme qui, quelque passagère qu'elle paraisse, aura jeté ses reflets sinistres et menaçans, et éclairé pour un moment d'une lueur vive et subite les actes injustes accomplis dans l'ombre.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1852.

De quoi parlerait-on aujourd'hui qui ne ramenât de près ou de loin au voyage du prince-président dans nos provinces du midi, et de ce voyage aux mille symptômes qui éclatent de toutes parts, aux dispositions publiques qui se trahissent, à tout ce qui explique ou caractérise la situation actuelle de la France et même de l'Europe? Il faut suivre ce mouvement, le scruter sans cesse, pour ne point rester étranger au sens des choses contemporaines, pour voir comment les événemens s'enchaînent, comment tout se modifie, se renouvelle et revit. Certes, s'il fut jamais un spectacle instructif et saisissant, c'est celui d'une si complète transformation opérée en si peu de temps dans la vie politique et morale du continent. Voyez où en étaient la France et l'Europe il y a quelques années à peine! voyez dans quelles voies elles marchent aujourd'hui! Par combien de phases n'ont-elles point passé! La direction des opinions a changé; les peuples oublient, pour le moment du moins, les instincts qui semblaient leur tenir le plus au cœur; l'esprit public obéit à d'autres impulsions; l'axe de la politique s'est en quelque sorte déplacée, et les événemens se combinent dans un but inconnu. On ne saurait imaginer une plus entière métamorphose. Qui eût dit aux gouvernemens européens, y compris le nôtre, dans la sécurité trompeuse où ils vivaient à la veille de 1848, qu'ils touchaient à une catastrophe d'où allaient sortir une république nouvelle et un nouvel empire, et qu'à cinq ans de date le prince alors prisonnier à Ham parcourrait une portion de la France, recevant les honneurs d'un souverain, et au milieu des acclamations populaires? N'est-ce point l'éternelle vérification du mot fameux : « L'homme s'agite et Dieu le mène? »

Ce n'est point que tout cela ne s'explique. Quand la révolution de février est venue fondre sur la France, il n'a pu échapper aux esprits quelque peu clairvoyans que c'était là une ère nouvelle qui s'ouvrait, suscitant de nouvelles influences et de nouveaux moyens d'action, bouleversant tout pour le

moment, confondant tout et rendant tout possible. Au lieu des idées d'équilibre constitutionnel de la veille, à la place du jeu savant des pouvoirs pondérés, de l'antagonisme des partis, des luttes de systèmes politiques, il n'y a plus eu que deux choses en présence pour la société : le danger de mourir à chaque instant de mort violente et le droit de vivre à tout prix, l'effroyable anarchie révolutionnaire et ce sentiment de conservation qui renaît de lui-même dans un pays profondément ébranlé, cet instinct ardent de l'autorité que la puissance des catastrophes réveille subitement comme une sauvegarde morale. Laquelle de ces deux tendances devait l'emporter? C'est ce qui constitue le drame de l'année 1848; là est le secret des combats terribles de cette période si cruellement longue dans sa brièveté. Sous quelle forme d'ailleurs le sentiment de conservation pouvait-il vaincre, en supposant qu'il sortît vainqueur de la lutte? Là encore était le problème. Quelques mois n'étaient point écoulés, que l'instinct conservateur, dans un suprême effort, était allé chercher sa personnification et son symbole dans un nom auquel se rattachait le souvenir du 18 brumaire. C'est la fortune du nom de Napoléon d'avoir, deux fois en un demi-siècle et à des titres différens, représenté les mêmes choses : l'ordre matériel retrouvé, la paix sociale garantie, la sécurité rendue aux intérêts. Nous connaissons bien des esprits qui ont discuté très compendieusement la question de savoir si le peuple français avait élu en 1848 un président selon la constitution ou un empereur. Ce sont des subtilités un peu raffinées quand il s'agit de la masse d'un pays. La réalité est que cette masse jetait comme une conjuration à l'anarchie le nom qu'elle pensait être le plus redoutable pour elle, et que l'élection du 10 décembre 1848 était l'acte le plus significatif, le plus formel d'adhésion à la reconstitution d'une autorité puissante et protectrice. La lutte n'était point finie pour cela : elle était dans les institutions mêmes; mais l'instinct conservateur s'était concentré, personnifié et armé. Le nom impérial était surtout rentré dans notre histoire entouré de l'éclat des souvenirs et du prestige d'une manifestation populaire toute nouvelle. Il était dès ce moment avéré que les deux seules forces capables de dominer les événemens étaient la force révolutionnaire et la force de ce pouvoir nouveau créé dans un inexprimable besoin d'ordre et de stabilité. On a pu se méprendre et se faire illusion; les diversions des partis ont pu obscurcir le problème qui s'agitait dans ces années d'incertitude que nous venons de traverser. En réalité, entre un dénoûment révolutionnaire et le dénoûment qui a eu lieu, où donc était la troisième issue possible, dans les conditions faites malheureusement au pays? S'il en était autrement, comment s'expliquerait tout ce que nous avons vu? Cette situation une fois donnée au contraire, tout se coordonne et s'explique, — et les tendances permanentes de la dernière présidence, et l'impuissance des partis, et le 2 décembre, et le voyage d'aujourd'hui, et l'empire de demain. Les faits se succèdent et se déroulent dans un enchaînement invincible. Le 24 février contient le 2 décembre, et, du 2 décembre à l'empire, il n'y a pas loin assurément. Au milieu de tout cela, il nous est assez difficile, on le comprend, de donner de bonnes et exactes informations sur ce que devient la république. Très probablement, le meilleur moyen pour elle de ne point mourir eût été de ne point naître, — si tant est que ce ne fût pas le seul.

Il faut rendre cette justice au prince Louis-Napoléon, que, par un de ces instincts infaillibles des esprits qui ont vécu long-temps sous l'empire d'une même idée, seul peut-être il ne s'est point mépris sur les destinées nouvelles faites à son nom par la révolution de 1848. Il n'en doutait pas lorsque, dès le 25 février, il faisait acte de présence à Paris, dans ce foyer encore incandescent. Il en doutait moins encore lorsque, trois mois plus tard, il écrivait ces lettres dont on se souvient, où il disait que, si le peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir. Les fortes têtes républicaines hésitaient sur le point de savoir s'il fallait rire ou se fâcher, d'autres traitaient la chose de peu d'importance; ni les uns ni les autres ne voulaient voir que la France était un pays en peine qui cherchait une force, un appui, un nom, un levier en un mot pour se tirer du gouffre. Le prince Louis-Napoléon a eu deux souverains mérites dans une époque comme la nôtre : il a eu foi en lui, et il a voulu. Il a voulu, — dans un temps où la volonté des hommes flotte entre tous les objets sans parvenir à se fixer; il a fait bien plus : il a agi, — dans un pays qui ne hait rien tant que de se sauver lui-même. C'est tout cela qui explique la marche ascendante qu'a suivie la fortune du prince Louis-Napoléon; c'est tout cela qui explique encore les manifestations dont il est l'objet aujourd'hui dans son voyage à travers les départemens du midi. Que voient les populations dans le chef actuel de l'état? Elles voient en lui l'ordre, la paix intérieure, le raffermissement des intérêts, la sauvegarde de leur foyer et de leur travail. A chaque pas qu'il a fait, on a pu le remarquer, le prince Louis-Napoléon n'a point négligé ces communications avec la masse du pays. Il en est de même aujourd'hui, à la veille peut-être d'une transformation nouvelle du pouvoir qu'il est facile de pressentir sans avoir le don de prophétie. Tel est le sens évident du voyage que fait en ce moment le chef de l'état. « Lorsqu'il s'agit de l'intérêt général, disait récemment le prince-président à Nevers, je m'efforce toujours de devancer l'opinion publique; mais je la suis lorsqu'il s'agit d'un intérêt qui peut sembler personnel. » Quelques jours plus tard, il ajoutait à Lyon : « La prudence et le patriotisme exigent que, dans de semblables momens, la nation se recueille avant de fixer ses destinées, et il est encore pour moi difficile de savoir sous quel nom je puis rendre les plus grands services. » Le discours prononcé à Lyon par le prince Louis-Napoléon est certainement une des expressions les plus nettes et les plus fortes de la situation actuelle : il reporte sans effort au consulat. Comment se fait-il que d'odieuses passions viennent ajouter encore à la ressemblance des deux époques par la préméditation des mêmes attentats? Nous voulons parler, on le conçoit, de cette découverte qui vient d'être faite d'une machine infernale, — jeu sanglant du crime que nous avons vu se produire si souvent depuis 1830, et qui laisse voir à de tristes profondeurs, à travers l'éclat des fêtes, le ravage des propagandes révolutionnaires! Le prince Louis-Napoléon n'en continue pas moins son excursion : il est en ce moment à Toulon; dans quelques jours, il sera à Toulouse et à Bordeaux. Ce sont partout les mêmes réceptions, où ne se laisse désormais distinguer qu'un seul cri d'une signification de plus en plus nette. Les faits, on le voit, ont une puissance irrésistible. Chaque jour nous rapproche maintenant davantage d'une transformation définitive des choses. C'est aux populations de répondre à la question

qui leur est posée par la présence même du prince-président de la république au milieu d'elles. Cette réponse, à coup sûr, n'est plus douteuse aujourd'hui.

Le voyage du prince Louis-Napoléon avec ses incidens et ses conséquences, telle est donc l'unique préoccupation du moment. L'Europe a l'œil tourné vers le midi, comme la France, car, en dépit de ses désastres, c'est là un privilége qui reste toujours à notre pays : son histoire est celle du monde. Les grandes affaires de la civilisation sont celles où la France a la main. Les hommes qui acquièrent une notoriété universelle sont ceux qui l'obtiennent par nous, souvent à notre détriment. Dans ce va-et-vient des révolutions contemporaines, si la France change, l'Europe reste-t-elle donc la même? Ne se transforme-t-elle pas, elle aussi? ne voit-elle pas s'épuiser ses vieilles générations d'autrefois? Tandis que se manifeste de nouveau parmi nous le signe des résurrections impériales, tandis que nous allons renouer les traditions de 1804, voici que la mort vient saisir un des plus grands antagonistes du premier empire, — le duc de Wellington disparaissant plein de jours et de renommée.

C'était le dernier survivant peut-être de cette féconde année 1769, qui a produit Napoléon, le maréchal Soult, Chateaubriand, Walter Scott, Talleyrand. Par un côté de sa vie et de son caractère, le duc de Wellington était un personnage purement anglais; par un autre côté, par le rôle qu'il a joué, c'était un personnage européen. Nul homme n'a pesé plus que lui du conseil et de l'épée dans la balance des affaires du continent. Quel intérêt pourrait-il y avoir pour nous à diminuer cette grande gloire, à montrer que nos armées n'ont eu à se mesurer qu'avec un antagoniste vulgaire? Et en même temps, nous nous demandons ce qu'il peut y avoir d'utilité et de vérité historique à mettre en parallèle les noms de Napoléon et de Wellington. Quand ces deux hommes se sont trouvés en présence, ce n'était point à coup sûr une lutte de génie à génie; c'étaient, si l'on nous passe le terme, deux situations qui s'entrechoquaient. Ce qu'on peut dire de plus vrai, c'est que le duc de Wellington a été à la hauteur de celle où sa fortune le plaçait. Arthur Wellesley avait fait sa première éducation militaire dans une école française, à Angers, bien avant la révolution. Trente ans plus tard, il se trouvait sur notre sol en général victorieux; mais dans l'intervalle il avait fait la guerre dans l'Inde, et on dit même que le général Harris augurait peu favorablement de son avenir, après un engagement où il avait figuré. La grande carrière militaire de lord Vellington ne commence qu'au moment où il se jette en Espagne à la tête d'un corps peu nombreux et difficile à faire vivre au milieu des privations. La tâche ne devint pas plus aisée, lorsqu'il fut mis plus tard à la tête des armées alliées d'Espagne et de Portugal, et qu'il eut à maintenir la discipline parmi ces bandes peu faites à supporter un joug. Il faut lire la volumineuse et instructive collection des dépêches (1) du duc de Wellington pendant cette guerre, pour voir ce que c'était que cette nature forte et positive, inaccessible à l'enthousiasme et au découragement : ce n'était point un héros selon notre idéal, c'était un héros anglais; il n'avait pas l'éclat du

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1839, où ces dépêches sont appréciées et analysées dans un beau travail de l'un de nos anciens collaborateurs.

génie, la fécondité des conceptions; il avait toutes les mâles qualités d'une raison solide et inflexible. Ses dépêches ne contiennent pas une seule fois le mot de *gloire*, a-t-on dit : le mot de *devoir* est plutôt le sien. Lord Wellington a réalisé probablement tout ce qu'on peut attendre d'un général aux ordres d'un gouvernement constitutionnel. Forcé plus d'une fois d'agir contre ses propres vues ou sans ressources suffisantes, il ne murmurait pas, il s'employait à réparer les fautes qu'on lui faisait commettre ou à suppléer aux moyens qu'on lui refusait. Quant au genre d'héroïsme du duc de Wellington, on peut le voir tout entier à Waterloo; il avait fixé la place où il devait mourir, lui et son armée jusqu'au dernier homme. Dans la journée, en effet, il avait perdu huit généraux, huit aides-de-camp; sept chevaux étaient tombés sous lui, et la résistance durait encore. C'était l'héroïsme de la ténacité et de l'inflexibilité. Toutes ces qualités mâles et fortes, lord Wellington les avait portées dans la politique, où il a exercé jusqu'à son dernier jour un ascendant que nul ne songeait à contester.

C'est assurément un de ses plus illustres enfans que l'Angleterre vient de perdre et auquel elle prépare des funérailles dignes d'elle, dignes de l'émule de Nelson. Par une coïncidence étrange, au même instant, mourait en Espagne un autre homme de guerre mêlé, comme lord Wellington, aux événemens du commencement de ce siècle : c'est le général Castanos, duc de Bailen. Ce nom de Bailen est d'un souvenir fâcheux, presque sinistre pour nous. Celui qui le portait cependant était un spirituel et aimable vieillard arrivé aux dernières limites de la vie, il avait près de quatre-vingt-quinze ans, et il faut admirer comment ces natures, durcies par la guerre, atteignent facilement l'âge le plus extrême. Castanos était encore, à sa mort, commandant en chef des hallebardiers de la reine. La causticité et la bonne humeur de ce vieux soldat étaient bien connues en Espagne; on sait de lui force traits piquans. Un jour, pendant les guerres de l'empire, un jeune moine se présenta à lui, se prétendant en possession d'un secret infaillible pour faire toutes les troupes françaises prisonnières. Pour cela, le général espagnol et ses soldats n'avaient tout simplement qu'à se confesser, à communier, — après quoi faire mettre bas les armes aux Français était la moindre des choses. « Eh bien! soit, répondit gravement Castanos à ce jeune fanatique; moi et mes soldats nous allons nous confesser, communier; — puis vous vous chargez du reste. » Un autre jour, assure-t-on, le duc de Bailen se présenta au palais, dans le cœur de l'hiver, en costume d'été. Le roi Ferdinand VII, qui l'avait en grande amitié, se prit à rire en le questionnant sur ce qui avait pu le porter à se vêtir si légèrement. « Quoi donc! reprit Castanos, ne sommes-nous pas au mois d'août, sire? J'en étais persuadé, n'ayant pas touché ma solde depuis ce temps. » On pourrait recueillir bien d'autres saillies de ce vieux soldat, qui joignait d'ailleurs à cette causticité d'esprit de plus solides mérites militaires. Réfléchissez un moment cependant : Wellington, Castanos, voilà des hommes dont le nom, illustré dans les luttes de leur patrie, est resté jusqu'au bout l'objet du respect universel. Quand, en Angleterre, on parlait de lord Wellington, on l'appelait *le duc*, et cela suffisait; chacun savait qu'il s'agissait du premier Anglais après le chef couronné : on lui a érigé, de son vivant, des statues. Lord Wellington a offert ce rare spectacle d'un homme jouissant

pendant quarante années, dans son pays, d'une gloire qui n'a jamais décru, et que les passions politiques n'ont jamais essayé de mordre. Si cela fait honneur à l'homme, disons-le, cela fait aussi honneur au peuple qui sait avoir une telle religion de ses illustrations. Quant à nous, que faisons-nous souvent des hommes qui sont la force et l'éclat de notre patrie? Souvenez-vous de cette comédie de l'esprit de parti qui faisait alternativement gagner ou perdre la bataille de Toulouse par le maréchal Soult, suivant que le vieux capitaine était au ministère ou hors du pouvoir! Quelle gloire vivante est sûre de rester intacte quarante ans? Il semble que ce soit un besoin pour nous de briser périodiquement nos admirations, et que nous ne puissions trouver un milieu raisonnable, juste et patriotique entre le fanatisme et l'oubli ou l'injure; et, si ces inconstances, si ces caprices du patriotisme sont si fréquens, n'en faut-il point encore rejeter la faute sur l'action corruptrice des révolutions?

Ce sont là au surplus des faits et des impressions qui dominent le cours ordinaire de notre vie publique actuelle. Pour le moment, nous le disions, le voyage du prince-président est l'unique préoccupation de tous les jours. Les incidens d'une autre nature auraient peu de prix, s'il n'y avait quelques mesures qui touchent à l'enseignement dans ses branches diverses. Disons un mot de l'institut agronomique de Versailles. Cette création, due à l'année 1848, était-elle réellement féconde, comme l'ont pensé et le pensent encore quelques esprits? était-ce une institution inutile? Il y a aujourd'hui en faveur de cette dernière opinion la décision du gouvernement, qui vient de supprimer l'institut de Versailles. Ce qu'on peut dire de mieux, c'est que c'était un établissement formé avec soin, qui réunissait de savans et habiles professeurs. Par malheur, en France, qu'il s'agisse de commerce ou de science, de littérature ou de travail agricole, la première chose dont nous nous occupons instantanément, c'est d'ouvrir des écoles et de distribuer des diplômes. Le plus essentiel n'est point là pourtant. En fait d'agriculture surtout, il y a un grand maître, qui est la pratique; c'est ce maître qu'il faut toujours écouter et consulter. Il y a sans doute des connaissances qu'il est utile de multiplier et de propager; mais, dans son essence, l'agriculture n'est point une science qui puisse avoir ses bacheliers et ses docteurs, et dès-lors pourquoi une faculté? Le gouvernement, il nous semble, a un moyen plus assuré de stimuler et de favoriser le développement du travail agricole : c'est de lui donner l'ordre et la paix, d'étendre les relations du pays, de compléter les voies de communication, d'adoucir les charges qui pèsent sur la terre et de laisser à l'intelligence individuelle le soin de faire son œuvre au sein de ces conditions plus faciles.

Il n'en est pas, on le comprend, de l'enseignement appliqué à l'agriculture comme de l'enseignement littéraire. Ici l'organisation, les soins attentifs, les leçons permanentes, l'ordre des études ne sauraient être de trop. Ce ne sont plus des hommes spéciaux qu'il s'agit de former, ce sont des hommes dans toute l'étendue et l'excellence du mot. On sait à quel point on se préoccupe aujourd'hui de toutes ces matières d'éducation publique. Cette sollicitude s'explique par le besoin de recomposer en quelque sorte des générations meilleures, plus assurées dans leur foi et dans le sentiment des grandes lois de la vie humaine. Toutes les tentatives, toutes les réformes jetées dans la discussion

n'ont point d'autre but; la question est de savoir si elles l'atteignent toujours. M. le ministre de l'instruction publique multiplie les actes depuis quelque temps dans ce domaine intellectuel et moral; il s'emploie avec zèle à l'administration de ces grands intérêts. Avant ce qui touche à l'enseignement même dans l'ensemble de ces mesures, qu'on nous permette de placer l'heureuse et louable pensée d'un décret en vertu duquel doit être publié un recueil général des poésies populaires de la France. Il sied en effet à un pays de recueillir et d'honorer ses traditions, de rassembler tous ces fragmens épars du génie populaire, où revit le sentiment religieux, moral ou patriotique du passé. Mais ne voilà-t-il pas qu'il a pu entrer dans l'esprit de quelques personnes d'étendre la pensée du décret du gouvernement au point de comprendre dans ce recueil *le Dieu des bonnes gens,* — sans doute comme le *credo* de notre temps! L'idée est bizarre à coup sûr, et, en entrant dans cette voie, le choix des poésies populaires pourrait devenir volumineux. Ce doute même qui s'est élevé prouve avec quel soin et quelle réserve doit être faite une collection de ce genre, où il y a toujours quelque chose de plus qu'un intérêt littéraire.

Dans l'ensemble des mesures récentes prises par M. le ministre de l'instruction publique, concernant l'enseignement proprement dit, la plus importante, la plus sérieuse certainement est l'arrêté qui règle l'enseignement religieux dans les lycées. Oui, il faut bien l'avouer aujourd'hui, après tant d'efforts inutiles et de déceptions, le sentiment religieux est la première base de toute éducation saine et forte. Le mot de Bacon garde toujours sa vérité : « La religion est un arome qui empêche la science de se corrompre. » Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit de graver dans de jeunes esprits les immortelles notions du bien et du vrai, et de les armer contre toutes les séductions qui les environnent? Les révolutions ont du moins ce merveilleux effet de raviver le sentiment de ces nécessités religieuses et morales, et le règlement récent est encore un heureux fruit de la réaction contemporaine. Quant aux divers programmes d'études qui viennent d'être promulgués, ils sont le résultat des délibérations du conseil supérieur de l'instruction publique et l'application du décret du 10 avril, qui a modifié, comme on sait, l'ordre de l'enseignement, en créant deux divisions distinctes, l'une pour les sciences, l'autre pour les lettres. Nous touchons maintenant au moment où le système nouveau va trouver dans tous les lycées de la France sa complète réalisation. C'est l'expérience seule qui peut en démontrer l'efficacité ou les vices, désarmer les défiances ou confirmer les craintes. Nous n'avons point de peine à reconnaître d'ailleurs que M. le ministre de l'instruction publique a fait une large place dans ces programmes aux études classiques.

Une question qui ne manquerait point de quelque intérêt serait de se demander si ces études ont gagné ou perdu dans les discussions et les polémiques dont elles ont été l'objet depuis quelque temps. A notre avis, leur utilité est sortie intacte et plus évidente de cette tempête passagère. Elles viennent de trouver un nouveau défenseur dans un membre éclairé de la compagnie de Jésus, le père Cahour, auteur d'un livre substantiel et instructif sur *les Études classiques et les Études professionnelles.* Par où l'enseignement classique s'est-il vu menacé? Il a eu à lutter contre l'envahissement des études spéciales, scientifiques, professionnelles d'un côté, et de l'autre, il a eu à se défendre contre

l'étrange thèse de M. l'abbé Gaume. C'est à ce double point de vue que le père Cahour s'est placé dans son essai, faisant la part nécessaire à l'étude des sciences, en tant qu'elle n'altère point l'enseignement classique, et posant naturellement le principe de l'influence chrétienne dans l'éducation, mais repoussant absolument le système de l'auteur du *Ver rongeur*. Il est facile de distinguer, dans cet exposé nouveau de la question, un esprit habile, instruit et accoutumé à traiter de ces choses de l'éducation publique. Seulement, après avoir lu ce livre, nous nous demandons ce qui peut rester du système de M. l'abbé Gaume. Tout ce que celui-ci soutient, le père Cahour le détruit pas à pas, substituant aux assertions légères ou paradoxales une interprétation plus saine des faits. Ce qui effraie avec beaucoup de raison le savant jésuite, ce n'est point le développement immodéré des études classiques, c'est leur affaiblissement au contraire, c'est la diminution sensible de cette science d'autrefois qui allait droit aux sources et vivait en communication directe avec les grands auteurs de l'antiquité, tandis qu'aujourd'hui on les lit dans des traductions, et ce qui n'est point traduit, on ne le lit pas. Par une remarquable vue, dans ces attaques peu intelligentes dont l'enseignement des classiques latins est l'objet, le père Cahour montre l'atteinte qu'on porte au catholicisme lui-même en affaiblissant l'autorité de la langue dans laquelle il n'a cessé et ne cesse encore de parler au monde, et cela n'est pas vrai seulement au point de vue religieux : n'est-il point sensible que la France en particulier peut se trouver également atteinte dans son génie, à mesure qu'elle sera détournée de l'étude de ses origines, de ses traditions latines, de la langue qui a donné naissance à la sienne? Le livre du père Cahour a cela de bon, qu'il rectifie bien des erreurs, qu'il remet à leur place bien des vérités simples et pratiques, qu'il dissipe bien des confusions. Or la confusion, c'est justement une des maladies les plus invétérées de notre temps; elle est dans les esprits, dans les idées, dans les cœurs. Il semble que le sens net et clair des choses nous échappe.

Il est facile de pressentir ce qui peut résulter de cette confusion dans la sphère littéraire. Il y a des conditions de l'art qui cessent d'être la règle dominante des intelligences, il y a des lois de la pensée et de l'invention qui s'obscurcissent, il y a comme un ressort secret de l'esprit et de l'imagination qui fonctionne à vide et au hasard. Qu'on ait jeté aux orties le froc classique, qu'on secoue le joug des règles des rhétoriques anciennes, là n'est point la question; mais la peinture d'un caractère, l'analyse d'une passion, l'expression d'un sentiment, la reproduction de l'histoire, — c'est tout cela qui a ses conditons propres. L'embarras aujourd'hui est de saisir le caractère de telle ou telle œuvre qui passe sous vos yeux, d'en apercevoir l'inspiration et le but, de savoir d'où elle vient et où elle va. Sous quelle zone morale et littéraire, par exemple, a pu naître la comédie de *Stella*, que donnait récemment le Théâtre-Français? Il est difficile de s'en rendre compte. Stella, le principal personnage, est encore un des types de la grande artiste suivant l'invention moderne; elle est née de quelque adultère presque illustre, elle a vécu à la grace de Dieu, et elle a, bien entendu, du génie sur le piano. Quant à ses aventures, elles sont assez vulgairement invraisemblables. Au milieu de cet imbroglio, il y avait cependant une idée comique dans un personnage de

banqueroutier qui veut passer pour honnête homme, même aux yeux de ceux qu'il a dupés, et qui a du goût pour les arts; mais l'idée n'a pas suffisamment pris corps. *Stella* atteint à un degré d'imprévu extrêmement rare : d'une scène à l'autre, le fil échappe, on ne comprend plus, et on arrive ainsi jusqu'au bout, où on ne comprend pas davantage. Intrigue et caractères sans réalité, scènes sans vraisemblance et sans lien, telle est donc l'œuvre nouvelle. On disait plaisamment que l'auteur avait retrouvé la grande comédie ennuyeuse; c'était une spirituelle calomnie, au moins en un point : *Stella* n'est ni une grande ni une petite comédie. Ce n'est un succès ni pour le Théâtre-Français, qui semble trop s'accoutumer aux tentatives de ce genre, ni pour l'auteur, qui peut à coup sûr employer plus heureusement un talent quelquefois mieux inspiré. Comme il est bien vrai cependant que chaque œuvre nouvelle produite à nos yeux démontre de plus en plus la nécessité pour les esprits de se replonger dans l'étude, de s'épurer au contact des immortels modèles, de retrouver le secret des justes inventions, des combinaisons simples, des peintures fidèles de la vie humaine, et d'un langage plus conforme à notre génie littéraire! Certes ces symptômes intellectuels ne sont pas sans importance; ils sont au moins aussi sérieux que les symptômes politiques, qui nous ramènent au courant des affaires contemporaines de la France et de l'Europe.

Nous avons dit où en était la France dans son mouvement intérieur. Maintenant voici les complications qui renaissent au sujet de la Belgique. Un moment, on a pu croire que toutes les difficultés étaient apaisées. Il n'en était rien; ces difficultés, au contraire, entrent dans une phase nouvelle déterminée par un récent décret du gouvernement français, qui élève le droit sur les houilles et les fontes de nos voisins, et il vient s'y joindre aujourd'hui, pour la Belgique, une crise ministérielle qui, cette fois, doit entraîner définitivement la chute du cabinet dont M. Rogier était le chef. Fixons rapidement à ce double point de vue la nature des complications actuelles. Qu'avaient fait les conventions du 22 août dont nous avons parlé? Elles réglaient un intérêt précis, déterminé. L'une de ces conventions stipulait la garantie de la propriété littéraire, l'abolition de la contrefaçon, et en échange de cette concession long-temps poursuivie auprès du gouvernement belge, la France, par une seconde convention, consentait à une réduction assez considérable de ses tarifs sur certains produits de la Belgique, tels que les papiers, houblons, cotonnettes, bestiaux, etc. Mais, en dehors de cet intérêt d'une nature spéciale, il restait toujours à régler l'ensemble des rapports commerciaux des deux pays, par suite de l'expiration du traité de 1845. Qu'on le remarque bien : les faveurs que se font réciproquement les nations dans leurs rapports commerciaux, quand même elles ne seraient point inscrites dans les mêmes transactions, sont toujours corrélatives. Il est évident, par exemple, que nos tarifs de faveur sur les houilles belges correspondaient au traitement également favorable que trouvaient en Belgique certains objets de notre commerce. Or qu'est-il arrivé? D'une part, le traité de 1845 expirant, nos vins et nos soieries notamment cessaient de jouir des faveurs qui leur étaient garanties par ce traité, faveurs dont la Belgique d'ailleurs avait accordé le bénéfice à l'Allemagne, — et d'un autre côté les houilles et les fontes belges

continuaient à jouir des mêmes avantages que par le passé, le traitement dont elles étaient l'objet résultant de tarifs librement fixés par la France et toujours en vigueur. Le gouvernement français s'est préoccupé, et non sans raison, de cette inégalité. Il a demandé au cabinet belge la remise en vigueur temporaire du traité de 1845, sauf à travailler dans des négociations nouvelles à un arrangement définitif. Le gouvernement belge n'a point cru devoir consentir à accepter ces bases, et c'est alors qu'est intervenu le décret du 14 septembre, qui élève, de 15 à 30 cent. les 100 kilos, le droit sur les houilles de la Belgique, et de 4 à 5 fr. le droit sur les fontes. Le gouvernement français était d'autant plus fondé dans cette mesure, que certains objets de provenance allemande trouvaient en Belgique un traitement dont nos produits commerciaux identiques ne jouissaient plus. Comment donc s'expliquer la surprise qui a semblé éclater en Belgique? Au fond peut-être, le gouvernement belge a-t-il trop compté que les conventions du 22 août pouvaient suppléer à tout. Il y a des momens où il ne faut pas trop se fier à l'habileté, où il vaut mieux un peu de bon sens pour reconnaître les situations et quelque prévoyance pour empêcher les complications de surgir. Quoi qu'il en soit, le gouvernement belge a été étonné, — et c'est sous le coup de la publication du décret du 14 septembre que les chambres se sont ouvertes à Bruxelles. Si on s'en souvient, c'est pour la première fois que le parlement, renouvelé au mois de juin, se trouvait en fonctions. Son premier vote a été un coup de mort pour le ministère belge. Le cabinet avait choisi pour son candidat à la présidence de la chambre M. Verhaegen; il n'a eu que 46 voix, tandis que M Delehaye en a obtenu 54. Malgré le refus de celui-ci, le coup n'en était pas moins porté, et M. Rogier, ainsi que ses collègues, ont déposé leur démission entre les mains du roi. Maintenant, quelle peut être l'issue de cette crise nouvelle? Ce qui en ressort le plus clairement, c'est que M. Delehaye sera sans doute chargé de la formation d'un cabinet dont la principale mission sera de renouer les négociations avec la France pour la conclusion d'un traité de commerce. M. Delehaye est un député de Gand, ancien vice-président de la chambre, et qui, mieux que tout autre par ses tendances, peut amener une solution conforme aux intérêts des deux pays. Il ne fera d'ailleurs, en cela, que répondre au vœu de l'industrie en Belgique, car en ce moment même les fabricans de Gand viennent d'adresser un mémoire au gouvernement, demandant un renouvellement du traité de 1845. C'est ce qui nous fait croire à une reprise prochaine des négociations, qui cette fois, nous l'espérons, aboutiront à un résultat favorable et définitif.

La vie parlementaire renaît également en Hollande; il est vrai qu'elle a été à peine interrompue. La session dernière se terminait le 18 septembre; le 20, une session nouvelle s'ouvrait, et était inaugurée par le souverain lui-même. Le discours royal, en touchant aux principaux intérêts de la Hollande, à l'état de l'Inde, aux finances, aux projets de règlement d'une portion de la dette de l'état, est néanmoins relativement bref et sobre de promesses, ce qui s'explique, assure-t-on, par un dissentiment survenu à la dernière heure entre le roi et son cabinet sur la rédaction même du discours. Quoi qu'il en soit, la situation de la Hollande semble aujourd'hui prospère. Au point de vue politique, dès l'ouverture des états-généraux, l'antagonisme des partis n'a point

tardé à se dessiner. La lutte a éclaté à l'occasion de la formation de la liste à présenter au choix du roi pour la nomination du président de la seconde chambre. Le candidat avoué et déclaré du ministère était M. Dullert, l'opposition conservatrice avait choisi l'ancien président, M. Boreel van Hogelanden; c'est le premier qui a été porté au premier rang par 30 voix contre 28, et pour éviter même que le roi ne pût choisir le candidat conservateur, bien que porté au deuxième ou troisième rang, M. Boreel a été complétement éliminé de la liste. Il ne restait plus au roi qu'à choisir entre trois amis dévoués de M. Thorbecke, et c'est M. Dullert qui a été nommé. Le ministère semble donc assuré. Il ne faudrait pas cependant trop augurer de ce dernier succès. En réalité, dans la majorité ministérielle, compte la fraction catholique, qui n'appuie le cabinet actuel qu'en comptant recevoir de lui une satisfaction sur la question de l'enseignement. C'est cette fraction qui, au fond, est maîtresse de la majorité. L'existence du cabinet semblerait donc à la merci d'un simple déplacement de voix que la première circonstance peut entraîner. Le ministère hollandais a, du reste, maintenant à se compléter. La retraite du ministre des affaires étrangères est devenue définitive. M. van Sonsbeeke l'a officiellement déclaré dans la première chambre des états-généraux à l'occasion de la discussion du projet de règlement de la dette russe, qui avait été une des causes premières des difficultés politiques qu'il avait rencontrées. Par qui sera remplacé M. van Sonsbeeke? Divers candidats sont désignés. Le plus important de tous est M. Rochussen, ancien gouverneur-général des Indes orientales, homme d'une intelligence remarquable; mais on peut se demander si M. Rochussen consentira à entrer dans un cabinet à un titre jusqu'à un certain point secondaire, ayant en d'autres termes pour chef M. Thorbecke. Là est la difficulté, et si M. Rochussen entre au ministère, est-il bien sûr que M. Thorbecke ne finisse pas par en sortir?

Une des causes de la retraite de M. van Sonsbeeke, au dernier moment, a été, on le sait, le rejet de la convention signée avec la France sur la propriété littéraire. Or ce rejet a produit dans le pays un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. La société de la librairie hollandaise a adressé au gouvernement une pétition dans laquelle elle se déclare entièrement opposée à la contrefaçon. Bien qu'elle aspire à des équivalens, elle n'est point du tout opposée à la conclusion d'un traité avec la France. La retraite de M. van Sonsbeeke laisse aujourd'hui le terrain libre de toute complication personnelle, et il n'est point douteux que des négociations ne puissent amener promptement la signature d'un nouveau traité dont le principe est d'ailleurs si bien d'accord avec le vieil esprit de probité hollandaise.

L'Allemagne est aujourd'hui plus divisée que jamais au sujet de la réorganisation du Zollverein; peut-être les affaires ont-elles reculé plutôt qu'avancé depuis quinze jours. Un nouveau congrès des alliés de l'Autriche a eu lieu à Munich, au centre même de la lutte engagée par l'Allemagne du midi contre la Prusse. Le congrès de Munich, tout en consentant à la reconstitution préalable du Zollverein, continue d'exiger qu'un traité soit subséquemment signé entre le Zollverein et l'Autriche, et que l'union, pour un avenir rapproché, soit implicitement stipulée. D'autre part, le voyage entrepris en ce moment par le roi de Prusse dans le Hanovre et le duché d'Oldenbourg semble avoir

pour objet de resserrer l'union des états du nord. Quelques esprits vont jusqu'à y voir le symptôme d'une résolution arrêtée à Berlin de rompre les négociations avec les états du midi et de reconstituer le Zollverein sans eux. La polémique de la presse dans les deux camps présente la physionomie la plus animée. Toutes les passions sont en jeu; les préjugés du midi contre le nord, les ressentimens du nord contre le midi se donnent libre carrière. Il n'est pas jusqu'aux intérêts religieux qui ne se mêlent à ces débats de plus en plus sérieux. Les catholiques du moins croient reconnaître, dans les mesures sévères dont ils sont depuis quelque temps l'objet en Prusse, le désir de flatter le protestantisme des petits états, afin de les mieux rattacher à la cause prussienne. L'Autriche, de son côté, déploie la plus grande activité pour conserver le dévouement de ses alliés. La Prusse, dans ces derniers temps, se plaisait à railler les embarras financiers de sa rivale et à y puiser des argumens contre l'union austro-allemande, dont les recettes, suivant le parti prussien, seraient compromises par la dépréciation du papier-monnaie de l'Autriche. Le cabinet de Vienne travaille avec autant de succès que d'ardeur à remettre ses finances dans leurs conditions normales. On sait que, durant la grande crise qui a commencé en 1848 et n'a fini qu'avec l'année 1850, la banque de Vienne est venue au secours de l'état par tous les moyens que lui permettaient ses ressources et son crédit. Tout en se proposant de donner une impulsion nouvelle aux magnifiques voies de communication qui couvrent déjà en partie les provinces occidentales de l'empire, le gouvernement tient à se libérer des dettes qu'il a contractées envers la banque. De là le nouvel emprunt de 80 millions qui vient d'être ouvert à Vienne. La promptitude avec laquelle les capitalistes autrichiens ont répondu à l'appel qui leur était fait, le surplus de 30 millions qui s'est trouvé souscrit dans cet élan de confiance, témoignent assez de l'amélioration qui s'est opérée dans l'état matériel de l'empire et de la vigueur avec laquelle il se relève. Dans la sollicitude qu'il montre pour ses finances, le gouvernement autrichien est loin pourtant de négliger ses forces militaires. Il ne veut point que l'on oublie de quel effectif il dispose et combien ses troupes sont instruites et disciplinées. Entre le voyage qu'il a accompli en Hongrie avec tant de bonheur et celui qu'il se propose de faire dans quelques jours en Croatie, au milieu de populations non moins dévouées, le jeune empereur a résolu de se donner le spectacle d'un camp et de renouveler, dans les célèbres plaines des environs de Pesth, les grandes manœuvres qui ont eu lieu si souvent depuis quelques mois sur divers points de l'empire. Les armées de la plupart des états de l'Europe y sont représentées par des officiers-généraux; mais les principaux honneurs de ces fêtes sont naturellement pour le fils du tsar, le grand-duc héritier. C'est l'hymne national de la Russie que les musiques militaires jouent de préférence au défilé. Bien que le tsar ne paraisse point approuver les ambitions commerciales de l'Autriche, l'alliance austro-russe, qui s'était refroidie dans les derniers temps de l'administration du prince Schwarzenberg, paraît donc se raffermir et se resserrer. Les deux gouvernemens ne cessent du moins d'échanger les témoignages d'une sincère amitié.

La Russie vient d'être témoin d'un événement bien rare dans un pays où le principe de la stabilité est le dogme fondamental de l'état : le personnel

du conseil des ministres s'est renouvelé, du moins partiellement. C'est une des conséquences de la monarchie illimitée, que les chefs des départemens ministériels ne soient point responsables des actes du cabinet tout entier; ils ne connaissent point ce lien de solidarité qui, sous le régime constitutionnel, entraîne souvent la chute de tous par suite de la retraite d'un seul. Dans les pays ainsi constitués, c'est à peine si un changement de règne détermine un changement de ministère, et plus rarement encore voit-on le souverain se séparer de tous ses ministres à la fois. Les modifications qui viennent de se produire dans le cabinet russe ne sont nullement le résultat de quelque difficulté politique. En même temps que le prince Volkonski, ministre de la maison de l'empereur, terminait une carrière qui comptait près de cinquante-deux ans de services, le prince Tchernichef, ministre de la guerre, était forcé, par son grand âge, de se démettre des laborieuses fonctions de ministre de la guerre, qu'il cumulait avec la double présidence du conseil des ministres et du conseil de l'empire. Le prince Tchernichef s'est déchargé de ce fardeau après avoir lui-même accompli cinquante ans de services. Les preuves de bienveillance que l'empereur lui a données à cette occasion prouveraient suffisamment que sa situation nouvelle n'est point une disgrace, lors même qu'il ne conserverait point la présidence du conseil de l'empire. Le prince Tchernichef a pour successeur au ministère de la guerre le prince Dolgorouki I, qui administrait ce département en qualité d'adjoint. Le prince Volkonski est remplacé par le général d'Adlerberg, précédemment chef du département des postes. Pour remplir avec succès les hautes fonctions dont il est chargé, le nouveau ministre de la maison impériale n'a qu'à marcher sur les traces de son prédécesseur. Le maréchal Volkonski était en Russie le type même du dévouement politique, et il portait dans ce rôle une probité et une gravité qui en rehaussaient encore l'éclat. C'est ainsi qu'il a pu être honoré successivement de la faveur et des confidences d'Alexandre et de Nicolas, dans la carrière des armes comme dans les dignités de la cour. Les regrets que laisse le maréchal Volkonski sont la seule émotion publique qui ait accompagné les récentes modifications ministérielles.

Le calme dont la Russie a joui au milieu des plus grandes agitations de l'Europe ne peut que se consolider sous l'empire de la situation nouvelle. Rarement l'opinion sort de ce calme dont rien ne la distrait. Une question intéressante occupe toutefois en ce moment les principaux membres du clergé russe. Un incident théologique a suscité dans l'église grecque de Turquie une controverse qui a ému le métropolitain de Moscou, et à laquelle il a voulu prendre part. Il ne s'agit de rien moins que de déterminer sous quelle forme le baptême doit être administré, problème obscur, et qui a reçu en Russie même, à différentes époques, des solutions diverses. Le patriarche de Constantinople et celui de Jérusalem affirment sans hésiter qu'ils ne reconnaissent point d'autre baptême que celui qui est donné par immersion. Le catéchisme officiel de l'église d'Orient, publié avec l'approbation du saint-synode de Russie, déclare de son côté que « la triple immersion dans l'eau baptismale au nom des trois personnes de la Trinité est l'acte le plus important de la cérémonie du baptême. » Néanmoins l'église russe est très loin de porter dans cette doctrine des sentimens aussi arrêtés que paraissent l'être

ceux de l'église de Constantinople. En principe, l'église russe reconnaît la validité du baptême par affusion, et dans la pratique elle a toujours montré la plus parfaite tolérance. Ainsi, par exemple, elle ne rebaptise point les chrétiens des autres communions qui entrent dans son sein; elle se borne à recevoir leur profession de foi et à leur administrer sans retard la confirmation. Provoqué par la déclaration du synode de Constantinople, qui condamne formellement le baptême par affusion, et qui ordonne de rebaptiser les *affusionnés* qui se convertissent, le métropolitain de Moscou, le vénérable Philarète, a adressé d'abord une demande d'explication à Constantinople. Récemment enfin, il a fait parvenir au patriarche un ensemble de documens extraits des archives de Saint-Pétersbourg, qui témoignent hautement en faveur des doctrines et des pratiques de l'église russe. Des catholiques zélés ont cru voir dans cette controverse, jusqu'à ce jour d'ailleurs très pacifique, le prélude d'une vaste discussion qui pourrait amener au sein de l'église russe une crise pareille à celle qui déchire, depuis quelques années, l'église anglicane. Le débat n'a pas ce caractère. Il ne peut avoir pour effet que de mettre mieux en lumière la supériorité dogmatique et pratique des théologiens russes sur ceux de Constantinople, et de faire prévaloir les doctrines et les usages si tolérans des uns contre les théories et les habitudes exclusives des autres. Quant à supposer à l'église russe un désir quelconque de renouer avec l'église latine les liens brisés par le schisme, il faudrait, pour se permettre une telle hypothèse, ignorer profondément la situation intellectuelle et politique des peuples de l'Europe orientale; il faudrait ne plus se rappeler que l'une des principales raisons de l'isolement actuel des Polonais au milieu de ces peuples, c'est leur latinisme, qui les a rendus suspects à tous; il faudrait, en un mot, oublier que la force principale de la nation russe, au-dedans et au-dehors, dérive de sa foi religieuse, et que son influence dans le présent, son rôle encore plus grand dans l'avenir, en dépendent.

Nous parlions récemment des complications nouvelles qui se sont élevées sur les bords de la Plata. Comme on sait, un congrès général était sur le point de se réunir, et des décisions de ce congrès devait sortir une organisation nouvelle de la République Argentine. Pendant que ces efforts se poursuivent pour organiser enfin ce pays en révolution, il vient de paraître en Amérique un essai remarquable qui a trait à ces questions, et qui a pour titre : *Bases de l'organisation politique de la République Argentine*. L'auteur, M. Alberdi, est un Argentin distingué, depuis long-temps réfugié au Chili, où il jouit d'une sérieuse estime comme publiciste et comme jurisconsulte. Le livre de M. Alberdi est une analyse intelligente et instructive des élémens confus de la vie américaine, des mœurs, des tendances, des essais constitutionnels des diverses républiques espagnoles. L'auteur cherche les points d'appui possibles pour un gouvernement durable, et ces bases, il ne les trouve naturellement que dans le développement des intérêts, dans tout ce qui peut créer une vie réelle à la place de l'agitation stérile qui se produit à la surface de ces pays. Attirer les émigrations, favoriser l'industrie intérieure, stimuler l'essor du commerce, protéger le travail, c'est là la politique vraie et féconde pour l'Amérique du Sud. Le livre de M. Alberdi abonde en vues pratiques sur ces matières et en conseils utiles. Il est seulement une chose qu'il ne faut point oublier, c'est qu'à côté de la civilisation matérielle,

il y a la civilisation morale à propager et à former dans toutes ces contrées de l'Amérique du Sud, où il semble souvent qu'il n'y ait point de milieu entre la vie sauvage et l'anarchie révolutionnaire. CH. DE MAZADE.

BLADEN OVER JAPAN (FEUILLES SUR LE JAPON), réunies par M. J.-H. Levyssohn, ancien chef de la factorerie hollandaise au Japon (1). — Sous ce titre paraît un recueil utile de pièces éparses, éclairées par des observations de l'auteur, qui pendant cinq années a rempli les fonctions de chef de la factorerie hollandaise à la petite île de Decima, jetée en avant de Nangasaki, une des grandes villes du Japon. M. Levyssohn nous donne un exposé chronologique des affaires de l'empire japonais, depuis le commencement de ses relations commerciales avec la Hollande, et il cite la lettre écrite par l'empereur du Japon au prince Maurice dans le courant du XVIIe siècle. L'état politique du Japon est ensuite esquissé, d'après l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1850. M. Levyssohn enregistre dans cette partie de son livre les faits les plus mémorables survenus pendant sa direction : l'arrivée de l'escadre française sous le commandement de l'amiral Cécille, celle de l'escadre américaine, le débarquement de naufragés au Japon, que le gouvernement impérial entoura de tous les soins possibles, mais que les lois du pays obligèrent de quitter ces plages. C'est M. Levyssohn et le docteur Mohnike qui ont réussi à introduire la vaccine au Japon, service éminent rendu à ce pays, où la petite vérole a sévi maintes fois et décimé les populations. L'introduction de la vaccine, en combattant un fléau destructeur, fera, selon M. Levyssohn, accroître dorénavant, dans des proportions considérables, la population du Japon, et déterminera parmi elle le même mouvement d'émigration qu'on a vu se produire dans les populations agglomérées de la Chine et d'autres pays de l'Orient. Ce sera ainsi que la loi de la nature dominera celle d'un pays qui pendant deux siècles s'est interdit à peu près tout contact avec le reste du monde. M. Levyssohn, dans une troisième partie de son ouvrage, réunit les rapports adressés au congrès américain au sujet des relations que les États-Unis voudraient ouvrir avec le Japon, les instructions du gouvernement américain relatives à l'expédition dirigée vers ces parages, les opinions des publicistes dans les deux hémisphères concernant cette expédition, qui, en définitive, paraît avoir un but tout pacifique. Nous avons remarqué dans le livre de M. Levyssohn quelques considérations sur les libérales tentatives faites par le gouvernement hollandais pour amener l'ouverture du Japon au commerce étranger; d'accord sur ce point avec M. Dubois de Jancigny, l'auteur croit une politique prudente et humaine préférable à une politique de violence. Dans quelques notes qui terminent son ouvrage, il constate la tendance de plus en plus marquée des Japonais à s'enquérir du développement intellectuel de l'Europe, et il complète ces derniers aperçus par des documens bibliographiques d'un haut intérêt pour tous ceux qui voudraient s'initier aux affaires, à l'histoire, à la description physique et à la littérature du Japon. V. DE MARS.

(1) La Haye, Belinfante frères, 1852.

V. DE MARS.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

L'ÉCLUSIER.

I.

Le grand canal de l'Ouest, qui relie la mer à la Vilaine et ouvre à la navigation une voie ininterrompue depuis la haute Loire jusqu'à Brest, traverse, dans la dernière partie de son parcours vers l'Océan, une contrée sauvage, à peine parsemée çà et là de quelques fermes solitaires. L'œil chercherait en vain sur les deux rives des villages ou des champs cultivés; il n'y rencontre partout que d'immenses bruyères entrecoupées de touffes d'arbustes et de longues steppes marécageuses, sur lesquelles tournoient des volées d'oiseaux aquatiques. En vain avait-on espéré raviver ces mornes contrées en y faisant circuler par une nouvelle artère le commerce et l'industrie : tout y est resté immobile comme par le passé. Aucune barque ne sillonne ces eaux au cours réglé; les touffes d'aulnes ou d'ajoncs envahissent rapidement les berges gazonnées, l'herbe disjoint les pierres des écluses, et les maisonnettes bâties pour les éclusiers annoncent seules la présence de l'homme dans ces âpres solitudes.

A la porte de l'une de ces habitations placée à quelque distance du point de partage de Glomel, une jeune fille d'environ vingt-deux ans

se tenait assise, la tête penchée sur un livre aux marges salies qu'un petit vieillard tenait devant elle sur ses genoux. Le maître et l'écolière offraient un contraste dont le regard était involontairement frappé. Celle-ci avait le visage riant et coloré de ce duvet de pêche qui révèle en même temps la santé robuste et la jeunesse laborieuse. Vêtue d'un costume kernéwote (1) très simple, mais d'une propreté exceptionnelle, elle était chaussée de bas de laine brune et de sabots sans paille, luxe presque inconnu dans la montagne. Sa coiffe blanche, dérangée par le vent, laissait apercevoir des cheveux bruns, dont les flots ondés soulevaient le tissu de toile comme s'ils eussent voulu s'en échapper. Le maître était un petit homme pauvrement vêtu de berlinge; il avait les pieds nus et la tête couverte d'un bonnet brun troué par l'usage. On eût pu le faire poser pour un Ésope, si sa tête, enfoncée entre une double proéminence, eût exprimé moins de naïveté et plus de malice; mais, contrairement à ses pareils, Perr Baliboulik n'avait dans l'expression du visage rien d'ironique ni d'agressif; loin de là, ses gros yeux toujours en mouvement, sa bouche entr'ouverte et sa houppe de cheveux gris dressée au sommet du front lui donnaient un air de crédulité poltronne qui provoquait le sourire. On devinait au premier coup d'œil qu'il n'y avait rien à craindre de cette créature, que sa disgrace avait intimidée, au lieu de l'aigrir. Aussi disait-on communément dans les paroisses que Baliboulik « était né le jour des saints Innocens. »

Trop faible pour se livrer aux travaux rustiques, il avait été pris en pitié par le recteur de son village, qui lui apprit à lire, à écrire et à compter. Le bossu devint, grace à son bienfaisant précepteur, la science incarnée de tout le canton; c'était à lui qu'on s'adressait pour lire les rares missives reçues par les fermiers et pour y répondre au besoin. Il s'occupait également d'apprendre aux enfans le catéchisme ou les prières, et tentait même d'initier les plus curieux aux mystères de *la Croix de Dieu* (2); mais ses élèves, dispersés sur une surface de plusieurs lieues, et qu'il allait chercher au seuil des fermes ou dans les pâtures, lui échappaient nécessairement au retour de l'hiver. La classe, faite dans les aires, au creux des sillons ou sous les taillis, était interrompue jusqu'au retour des aubépines; le petit bossu se trouvait pour quelques mois sans occupations et sans asile ; il regagnait l'écluse, où son parent Hoarne Gravelot l'accueillait toujours avec la même cordialité. Baliboulik touchait alors à la fin d'une de ces retraites forcées qu'il avait tâché d'utiliser en travaillant à l'instruction tardive de la

(1) Les Kernéwotes sont les habitans de la Cornouaille.

(2) On appelle *Croix de Dieu* le syllabaire dans lequel les magisters champêtres apprennent à lire à leurs élèves; ils ont un autre volume pour les lectures courantes, qu'ils nomment *Livre de grande lecture.*

fille de l'éclusier. Celle-ci venait de terminer la page de l'abécédaire dans lequel Baliboulik la faisait lire; elle leva vers son maître un regard riant qui semblait solliciter une approbation : le petit bossu ne la fit pas attendre.

— Que Dieu nous soit miséricordieux! dit-il en plaçant entre les feuilles du livre le pince-nez qui lui servait de lunettes; pour sûr, vous lirez cette année aussi couramment que le chantre de Gourin.

— C'est à savoir, répliqua la jeune paysanne; nous sommes à la fin du mois de mars, voilà le coucou qui va bientôt chanter, et vous quitterez l'écluse pour rechercher vos écoliers.

— N'importe, n'importe, reprit le bossu; à cette heure, vous pourrez continuer toute seule. Je vous laisserai mon *Livre de grande lecture*.

— Jésus! et comment ferez-vous votre école?

— N'ayez pas de souci : la plupart de mes écoliers ne distinguent pas leur main droite de leur main gauche; *la Croix de Dieu* leur suffira de reste jusqu'au retour des chandelles de glace.

— Et alors vous viendrez savoir si j'ai mis les longs soleils à profit?

Baliboulik haussa les épaules.

— Ne faut-il pas bien que le rouge-gorge cherche son nid d'hiver sous un chaume baptisé? répliqua-t-il doucement. Par mon salut! si je ne venais pas chez le cousin Gravelot, il ne me resterait pour abriter mon vieux bonnet que les granges ouvertes et les pierrières abandonnées; mais, grace à Dieu, il y a toujours ici pour moi une écuelle et un escabeau. La maison de l'écluse a beau être petite, elle justifie le proverbe que « là où le maître du logis a le cœur grand, le foyer n'est jamais trop étroit. »

— La paix, la paix, vieux maître! dit Nicole en souriant; vous savez bien que votre compagnie, pendant les journées de huit heures, nous est un plaisir et un soulagement. Les plus gais s'attristent à la longue de ne voir aucune créature parlante, et c'est un miracle s'il passe ici un chrétien chaque jour de grand'messe. La maison de l'écluse n'a pour voisins que les oiseaux du marais et les gibiers de la bruyère.

— Vous oubliez les gens de *la lande brûlée,* dit le bossu en baissant la voix.

Nicole fit un soubresaut.

— Ah! vierge Marie! les auriez-vous vus ce matin? demanda-t-elle précipitamment.

— Pas encore, répliqua Baliboulik; seulement il faut les attendre à chaque minute, comme la maladie. Dieu me pardonne de leur vouloir du pire, Colah (1)! mais leur voisinage est une trop dure épreuve, et, si je rencontrais jamais au carrefour la femme jaune qui souffle la

(1) Diminutif breton du nom de Nicole.

peste et qu'elle me demandât sa route, selon l'habitude, je crois bien que je lui montrerais le sentier qui conduit chez les Guivarch.

— Ne prononcez pas ce nom-là, ou quelqu'un d'eux va venir, interrompit Nicole en regardant autour d'elle; j'ai idée que Dieu les a mis sur *la lande brûlée* en punition de nos péchés. Parce que ceux qui ont creusé le canal les ont chassés du terrain qu'occupe maintenant l'écluse, où ils avaient bâti une cabane sans droit, ils nous font la guerre comme à des ennemis : aussi vous ne me croirez pas peut-être, vieux Perr; mais, quand je pense à eux, il me passe un froid dans les cheveux, et je me dis toujours qu'ils nous apporteront le malheur.

Baliboulik essaya de la rassurer, mais si faiblement qu'il était aisé de deviner ses propres craintes. A vrai dire, de plus fermes courages auraient été ébranlés par les attaques incessantes et toujours plus hardies des Guivarch. Chassés, comme l'avait dit Nicole, d'un terrain usurpé par eux sur les biens communaux, ils s'étaient réfugiés à quelques portées de fusil du canal et avaient construit une nouvelle hutte dans un des plis qui sillonnaient le plateau stérile. Avant la construction de l'écluse, ils vivaient du coin de terre cultivé au bord de la rivière, de la pêche, du braconnage et des déprédations nocturnes dans la vallée; privés tout à coup de la plupart de ces ressources, ils s'en prirent à l'éclusier, dont ils ravagèrent le jardin, tuèrent le porc et pillèrent la basse-cour. Hoarne porta plainte, et des gendarmes furent envoyés à *la lande brûlée*. Ils s'emparèrent de Guivarch et de son fils aîné, qui subirent un jugement suivi d'une captivité de plusieurs mois; mais, lorsqu'ils sortirent de prison, l'éclusier s'aperçut que le châtiment infligé les avait aigris plutôt qu'effrayés.

Ceux qui ont vécu dans la solitude, assez loin de l'action des lois pour ne la sentir qu'affaiblie et impuissante, savent jusqu'à quel point l'isolement peut nous placer dans la dépendance d'un seul homme audacieux. Maître à chaque instant de notre bien et de notre vie, il lasse les plus vaillantes patiences et les force à capituler. Gravelot en fit l'expérience. La présence des Guivarch devint pour lui une incessante oppression. Chaque jour quelque nouvelle atteinte à son repos ou à sa propriété lui rappelait ce dangereux voisinage. Sans cesse frappé, il se sentait sans cesse sous la menace d'un nouveau coup. La famille de *la lande brûlée* l'avait enfermé dans un cercle de vexations et de rapines d'où il ne pouvait sortir. S'il apercevait de loin sur la bruyère Konan Guivarch, son long fusil à un coup sur l'épaule, ou son fils Guyd'hu armé du court bâton à tête, il était forcé de prendre une autre direction pour éviter les querelles; s'il rencontrait la vieille grand'mère aveugle conduite par la petite Soize ou par son frère Laouik, il détournait la tête afin de ne pas voir le regard railleur et de ne pas entendre l'insulte qui l'accueillait au passage. Ainsi condamné à une perpétuelle

prudence, contraint dans tous ses mouvemens et tourmenté de renaissantes inquiétudes, il amassait lentement dans son cœur, contre ses persécuteurs, un arriéré de colère chaque jour plus difficile à comprimer. Quant à Nicole, elle en était toujours à l'effroi. Après avoir rappelé à Perr Baliboulik les dernières attaques des Guivarch, elle demanda en soupirant ce que deviendrait son père, s'il devait rester seul à l'écluse avec de pareils voisins.

— C'est-il donc sûr qu'Alann doive vous emmener après la messe de mariage? demanda le bossu.

— Ce sera à sa volonté, vieux maître, répliqua la jeune fille : la femme doit suivre celui dont elle a reçu l'anneau d'argent, et la mère d'Alann a dit qu'il y avait chez elle, à Gourin, une place pour sa nouvelle fille; mais si c'est sa volonté que je parte, j'en aurai un dur crève-cœur.

— Espérez en la miséricorde du Christ, ma fille, dit le bossu; vous n'avez plus long-temps à attendre votre sort. N'est-ce pas un de ces jours que le cousin arrive à l'écluse?

— Dites demain, vieux Perr, répliqua Nicole en riant. Oh! j'en suis bien sûre, allez, car, avant de partir, Alann m'a donné un *compteur de jours* (1) imprimé sur lequel il avait marqué le patron de son retour; chaque matin depuis, j'ai piqué un saint avec l'épingle prise le plus près de mon cœur, de crainte qu'il ne m'oublie, et je suis arrivée à celui qui doit me ramener la joie. Au premier soleil qui se lèvera, si Dieu ne le défend, je verrai mon plus aimé descendre le canal sur son bateau.

— Pour lors, ayez patience, reprit Baliboulik; peut-être bien que tout s'arrangera à votre satisfaction, et, comme dit le proverbe, « il ne faut pas sonner le glas avant l'enterrement. »

Nicole soupira sans répondre, et le vieux maître d'école, ayant regardé l'ombre que projetait sur les dalles de granit le grand bras de l'écluse, se hâta de remettre ses lunettes dans leur étui et de refermer le syllabaire. — Dieu m'assiste! mon *horloge de soleil* (2) m'avertit qu'il est tard, dit-il en montrant à son écolière la ligne sombre qui s'était raccourcie; chacun de nous devrait déjà être au travail.

— Mon maître a-t-il donc des nasses à relever près du phare d'eau? demanda Nicole.

— Jésus! qui aurait l'idée de se faire chasseur de poisson par un temps pareil? répliqua Baliboulik. Ne voyez-vous pas bien, tête folle, que la rivière monte jusqu'à la route des haleurs et passe au-dessus du phare avec un bruit de tonnerre? Par ces fortes eaux, le courant

(1) *Compod-deiz;* c'est la désignation bretonne du calendrier.
(2) Nom breton du cadran solaire : *horelaich-héaul.*

emporterait mes engins comme un brin d'herbe, sans compter que le poisson se tient trop au fond pour se laisser prendre. Non, non, ma fille : aujourd'hui je ne vous promets pas de gibier de carême; mais dites que je suis plus menteur qu'un garçon meunier, si je ne vous apporte ce soir un chapelet de petits oiseaux pris à la pipée.

— Je n'aurai garde, répliqua la jeune fille, car je sais que vous avez le charme, vieux maître, pour tout ce qui peut se prendre de vivant sur la terre ou dans les eaux. Allez donc en assurance; moi, je rentre pour passer la farine d'avoine.

Elle se leva légèrement et avançait la main vers la porte entrebâillée de la maisonnette, quand ses yeux s'arrêtèrent sur le chemin de halage qui bordait le canal; elle poussa une exclamation de surprise et descendit vivement les deux marches pour mieux voir.

— Qu'y a-t-il? demanda le bossu, qui venait de se remettre debout plus lentement.

— Seigneur! regardez là-bas, dit Nicole en étendant le bras dans la direction du canal... Qu'est-ce qui arrive à Pen-Ru?

— La vache? interrompit le maître d'école, qui cligna des yeux pour mieux distinguer au loin. Par le vrai Dieu! vous avez raison; la voilà qui court aux bords des berges tout affolée!

— Ah! je comprends, s'écria la jeune fille. Voyez, voyez aux bords du chemin, il y a quelqu'un qui l'épouvante.... Sur mon baptême! c'est le jeune gars de *la lande brûlée,* c'est Laouik! Ah! démon! il la poursuit à coups de pierres!

Un enfant d'une douzaine d'années, vêtu d'un costume de toile en lambeaux et coiffé d'un chapeau de paille grossière dont il ne restait plus que le fond, côtoyait en effet la bruyère et lançait à l'animal effarouché tout ce qui lui tombait sous la main. La vache, placée entre le canal et lui, fuyait çà et là en poussant des meuglemens de détresse et s'efforçait en vain d'échapper à ce double danger. A mesure qu'elle s'effrayait davantage, le jeune garçon redoublait d'ardeur dans sa poursuite; il l'épouvantait de ses cris et faisait pleuvoir sur elle une grêle de mottes et de cailloux dont elle parut bientôt tellement étourdie, qu'elle se précipita sur le penchant de la berge presque inondée par les hautes eaux. A cette vue, Nicole et le bossu accoururent; mais Laouik avait déjà traversé le chemin de halage en agitant une branche noueuse d'ajonc qu'il tenait à la main. Pen-Ru, effarée, voulut reculer, glissa sur la pente humide et disparut dans le canal.

Au bruit de sa chute, la fille de l'éclusier et son compagnon s'étaient élancés vers le bord avec un cri de douleur; ils aperçurent la vache, dont la tête noire venait de reparaître sur les eaux et qui nageait vers eux en reniflant d'épouvante. Le gars de *la lande brûlée,* qui avait poussé un éclat de rire sauvage au moment où l'animal s'était englouti

dans la rivière, continuait à le suivre le long de la berge et à le repousser à coups de pierres au milieu du courant; mais l'instinct de la conservation, plus fort que toute autre crainte, ramenait toujours Pen-Ru vers la rive. Cependant elle commençait à haleter, et son œil, plus arrondi, exprimait une suprême angoisse, quand elle atteignit un petit éboulement où Nicole l'attendait. La jeune fille l'appela par son nom, et, après quelques vains efforts, réussit à atteindre la corde qui lui servait de laisse. L'animal, ramené vers le bord, prit pied malgré les cris redoublés de Laouik, gravit en glissant la pente fangeuse et atteignit enfin la route de halage, où il s'arrêta ruisselant et couvert d'écume, avec un long meuglement de délivrance.

Baliboulik venait de rejoindre Nicole, et montrait le poing au gars de *la lande brûlée;* mais celui-ci, arrêté à une dizaine de pas, la tête haute, le pied droit en avant, un caillou dans chaque main, répondit à la menace du bossu par un rire de défi. Il se préparait même à lui lancer une des pierres dont il était armé, lorsque deux bras vigoureux le saisirent de manière à faire toucher ses deux coudes. L'enfant leva la tête, et ses yeux rencontrèrent le visage enflammé de l'éclusier. Hoarne Gravelot, qui venait de la brande, chargé d'un faix de *traînes,* avait vu de loin tout ce qui s'était passé, et était accouru sans que Laouik eût pu entendre le bruit de ses pas, étouffé par le tapis de courtes bruyères.

— Sur ma vie! tu me le paieras cette fois, s'écria-t-il, voilà trop long-temps que toi et les tiens vous vous tenez là-haut, comme un nid de vipères, toujours prêts à mordre qui ne vous dit rien. Puisque sainte patience ne peut rien chez vous, nous allons voir si sainte trique aura plus de crédit.

Il avait laissé tomber le fagot qu'il portait sur l'épaule; il en arracha un brin de genêt fort et flexible, et, retenant l'enfant de la main gauche, il se mit à le frapper de la main droite. Chaque coup laissait un sillon sur la toile usée, et le sifflement de la branche verte semblait s'éteindre dans la chair flagellée. Laouik avait d'abord poussé des cris perçans; mais, en entendant Gravelot le railler de sa lâcheté, il se raidit contre la douleur, se tut brusquement et ne bougea plus. L'éclusier, tout à sa colère, avait été jusqu'alors animé par la résistance du patient; son silence et son immobilité l'arrêtèrent.

— Eh bien! est-ce assez, vaurien, vagabond, brigand? s'écria-t-il en secouant le jeune garçon, viendras-tu encore piller mes fruits comme l'autre jour, ou noyer mon bétail comme tout à l'heure?

Pour toute réponse, l'enfant lui jeta un regard farouche et voulut retirer son bras; Hoarne le retint en l'attirant rudement à lui.

— Écoute, méchant gueux, reprit-il avec colère, ceci, vois-tu, n'est qu'un premier avertissement; mais le genêt a pris goût à ta chair, et

si je te retrouve jamais travaillant à mon dommage, j'en jure par les têtes de mes proches qui sont au reliquaire de Pleyben (1), tu ne sortiras de mes mains que lorsque les verges auront donné à ta peau la couleur des roses de couleuvres (2).

Laouik le regarda en face, et il y avait dans son œil perçant, que recouvrait un front bas garni de cheveux hérissés, quelque chose de si haineux et de si hardi, que l'éclusier en sentit, pour ainsi dire, la blessure. Sa main se leva instinctivement, prête à frapper de nouveau.

— On dirait que tu me braves, maudit! s'écria-t-il, parle donc vite; répète tout haut ce que tu penses pour me regarder ainsi!

— Ce que je pense? répéta Laouik avec une colère contenue, l'éclusier le saura quand j'aurai grandi! — J'emporterai la branche de genêt avec laquelle il a meurtri mon corps, je la planterai à *la lande brûlée,* et avec le temps elle deviendra un bâton à tuer!

— Sur mon salut! mieux vaut alors la briser tout de suite sur ta chair de damné, s'écria Gravelot exaspéré. Et il se préparait à recommencer la correction, lorsque Nicole intervint. — Au nom du Sauveur, mon père, laissez ce malheureux, dit-elle, le voilà assez puni pour cette fois, d'autant que Pen-Ru est à cette heure en sûreté et sans dommage; voyez de quel cœur elle broute le long de la *sente!*

L'éclusier leva la tête pour regarder sa vache, qui était en effet déjà retournée à la pâture. La jeune fille profita de ce moment pour dégager doucement Laouik, à qui elle fit signe de partir; mais, soit fierté, soit impuissance, l'enfant se contenta de faire quelques pas et s'assit aux bords de la bruyère.

La correction infligée par l'éclusier avait été rude; les coups, tombés au hasard, avaient atteint les jambes et les épaules nues, qui commençaient à se diaprer de raies bleuâtres; quelques gouttelettes de sang filtraient même à travers les cheveux du jeune gars et se mêlaient à la sueur dont la souffrance avait perlé ses tempes et son front. Il demeura accroupi au revers d'un pli de terrain, agité d'un frisson nerveux et laissant échapper par instans des sanglots entrecoupés; mais ses yeux étaient secs et ses traits immobiles : on eût dit que la douleur physique se trahissait mécaniquement, sans adhésion de sa volonté.

Cependant Gravelot était rentré à la maisonnette de l'écluse, et le bossu ne tarda point à partir pour la pipée. Nicole, qui avait fait rentrer Pen-Ru, venait de la traire, lorsqu'en sortant de l'étable, elle aperçut Laouik replié sur lui-même à la même place. Quelles qu'eussent été les persécutions des Guivarch, la fille de l'éclusier ne gardait contre eux aucune colère; le souvenir de ce qu'elle avait supporté ne

(1) On trouve encore en Bretagne des reliquaires garnis de petites boîtes en forme de chapelles qui renferment des têtes de mort avec l'inscription : *Cy est le chef de n....*

(2) Nom donné dans cette province aux coquelicots.

laissait point de rancune dans cette ame sereine et sans fiel; pour elle, souffrir était plus aisé que haïr. Aussi le châtiment trop mérité subi par le gars de *la lande brûlée* lui avait-il causé une tristesse mêlée de remords. En le revoyant au coin de la bruyère immobile et la tête sur ses genoux, elle se sentit subitement prise de pitié. Après tout, l'enfant n'était responsable ni des coupables exemples ni des dangereux conseils qui l'avaient entraîné; nourri dans le ressentiment et la misère, il avait pu ne voir dans le mal fait à l'éclusier que de justes représailles. Depuis qu'il était sur terre, tout l'avait envenimé et corrompu : sa malignité ne prouvait que son malheur. — Nicole fut si vivement saisie de cette idée, que, dans sa subite pitié, elle laissa sur le banc de pierre la jatte de lait encore couverte d'écume et s'avança vers l'enfant.

Au bruit des pas, celui-ci tressaillit et se releva pour fuir; mais, lorsqu'il eut reconnu la jeune paysanne, il se rassit, la tête dans ses mains. Cependant son mouvement avait permis à Nicole d'apercevoir les légères traces de sang qui marbraient son visage pâle. Elle s'arrêta avec une exclamation.

— Jésus! vous avez mal, Laouik? demanda-t-elle d'une voix troublée.

Le jeune gars lui jeta un regard de colère méprisante, haussa les épaules et ne répondit que par un ricanement convulsif.

— Mon père était en grand dépit, et sa main aura frappé trop durement, reprit la paysanne; mais aussi pourquoi vouloir du mal à qui ne vous a rien fait? Ne voilà-t-il pas assez de jours et de mois que vous cherchez notre perte? N'avez-vous donc jamais entendu la parole de Dieu qui dit d'aimer ses frères, et ne sommes-nous pas des chrétiens baptisés comme vous?

Le jeune garçon sourit amèrement. — Oui, oui, dit-il, baptisés avec les larmes de faim des Guivarch!

— Seigneur du ciel! est-ce vrai qu'on manque de pain à *la lande brûlée?* reprit vivement Nicole. Ah! pauvres gens, je voudrais que la miche fût assez grande ici pour vous laisser tous y mettre le couteau; mais, bien qu'elle soit à la mesure de notre appétit, je n'ai jamais refusé le pain à celui qui me le demandait avec le signe de la croix et la main sur la bouche. Au lieu de rôder autour de la maison de l'écluse comme le loup autour de la crèche, que ne venez-vous chaque mercredi chercher votre part de la semaine?

— Les Guivarch ne mendient pas aux portes comme les roitelets, répliqua Laouik avec une rudesse hautaine; ils aiment mieux prendre comme l'oiseau chasseur.

— Et vous ne savez pas que Dieu l'a défendu, pauvre créature? reprit doucement la jeune fille. Les prêtres vous l'auraient appris, si vous aviez passé le seuil de l'église; mais on vous a laissé grandir sur la

lande comme un païen. Ce n'est pas votre faute, je le sais, et Dieu vous pardonnera, je l'espère. Seulement écoutez ceux qui vous avertissent; cessez de nous vouloir du mal, et je vous ferai tout le bien que je pourrai. Je veux commencer dès à présent. Attendez-moi là, cher ami, et aujourd'hui du moins il y aura un Guivarch qui ne souffrira pas de famine.

Elle courut à la maisonnette de l'écluse, d'où elle sortit bientôt avec une écuelle de lait sur laquelle était posée une tranche épaisse de pain noir et qu'elle déposa en souriant aux pieds du jeune gars. A cette vue, les narines de Laouik se gonflèrent, son œil brilla, ses lèvres s'entr'ouvrirent; il se pencha en avant les bras tendus et avec une interjection bruyante comme s'il eût voulu saisir à deux mains la proie inespérée qui lui était offerte : toutes les joies furieuses de la faim qui va se satisfaire parurent éclater sur ses traits illuminés; mais ce ne fut qu'un éclair. Par une réaction subite et souveraine, la volonté sembla tout à coup dominer l'instinct, son visage se crispa dans une expression résolue et sombre; il se leva d'un bond et renversa du pied l'écuelle de hêtre. Il y avait dans ce refus silencieux une telle énergie de haine, que Nicole recula effrayée. Laouik jeta un dernier et fier regard à ce festin refusé, dont les débris jonchaient la bruyère; il fit entendre un de ces éclats de rire sauvages dont il avait l'habitude; puis, comme s'il eût craint une tentation nouvelle, il s'élança en courant à travers la lande, et disparut bientôt dans une des ravines qui la sillonnaient.

II.

Pendant ce temps, Perr Baliboulik avait gagné le revers du grand plateau et suivait un des sentiers qui serpentaient au hasard parmi les touffes d'ajoncs épineux, de genêts verdoyans et de bruyères aux teintes rougeâtres. De son épaule pendaient un faisceau de gluaux et la cage qui renfermait le chanteur captif destiné à piper les oiseaux libres de la lande.

L'air frais et léger était imprégné des premières senteurs de la séve en travail. On entendait de tous côtés je ne sais quel bruissement de vie annonçant le réveil de la création. Les gazouillemens d'oiseaux montaient de tous les points de la brande et descendaient de tous les points du ciel. Le petit bossu s'avançait joyeux au milieu de ce double concert en promenant autour de lui un regard réjoui. A partir du moment où il avait mis le pied sur la bruyère, un changement singulier s'était opéré dans toute sa personne. L'expression timide qui lui venait de sa difformité avait fait place à une activité guillerette que révélaient une marche plus vive, un regard plus assuré et un chantonnement entrecoupé d'exclamatiens ou de remarques faites à haute voix. On sentait

que Baliboulik était là dans son domaine et entouré de ses connaissances habituelles. Il parlait aux oiseaux dont le vol dessinait au-dessus de la lande mille arabesques capricieuses; il apostrophait les ronces bourgeonnées qui lui barraient le chemin; il imitait le bourdonnement de l'insecte perdu au milieu des touffes de digitales ou de fougères; il regardait enfin aux quatre coins du ciel, écoutant les langues variées de la vie qui bruissaient autour de lui et leur répondant comme à des voix familières.

Après avoir descendu une fente du coteau où se dressaient quelques ormeaux nains, il se trouva à l'entrée d'un petit vallon marécageux, dont le centre était occupé par une forêt de roseaux. L'horizon, fermé de tous côtés, ne s'étendait point au-delà des fourrés d'aulnes et d'osiers qui enveloppaient les eaux stagnantes et semblaient franger les bords du coteau. Encore arrêté sur les crêtes, le soleil n'avait point fait glisser ses rayons jusqu'à ce ravin, plongé dans un demi-jour plein de fraîcheur. On n'y entendait que le coassement des grenouilles, au-dessus duquel s'élevait par instans le cri plaintif de quelque poule d'eau.

Dès que le bossu eut atteint les bords du marais, son humeur parut changer. Il reprit son air craintif et ralentit le pas en rentrant dans ses épaules la tête, qu'il avait auparavant redressée. Le chant qu'il fredonnait s'éteignit sur ses lèvres. Il promena autour de lui un regard timide, et s'engagea dans le sentier qui traversait le taillis avec une visible inquiétude. Ce sentier longeait la cabane des Guivarch, bâtie à l'extrémité du petit vallon, dans une espèce d'anfractuosité où ils s'étaient fait place avec la flamme, ce qui avait valu à cet endroit le nom de *lande brûlée*. Baliboulik ne pouvait éviter de passer en vue de la hutte isolée, et il était rare qu'il le fît sans essuyer les injures ou les poursuites des enfans. A cette époque d'ailleurs, les aulnes et les saules, dégarnis de feuilles, ne pouvaient déguiser son approche; on devait l'apercevoir de loin, et le passage en serait pour lui plus difficile. Aussi, en atteignant le détour qui le mettait en vue de la cabane, s'arrêta-t-il incertain. Un instant il fut tenté de rebrousser chemin pour regagner l'écluse; mais le pinson gazouillait dans la cage presque à son oreille, il apercevait à droite, au-dessus des arbres, la hauteur où il avait coutume de tendre ses gluaux, la sérénité du ciel lui assurait une heureuse pipée, et Nicole comptait sur la chasse promise. Il rassembla tout son courage, et, afin d'être moins long-temps exposé au péril, il s'engagea à grands pas, sans retourner la tête, dans le sentier qui côtoyait la saulaie.

A peine avait-il dépassé les premiers arbres, que les aboiemens d'un chien se firent entendre. Le petit bossu tressaillit. L'expérience lui avait appris que c'était le signal de l'épreuve à subir. Attirés par cet

appel, les Guivarch ne manquaient jamais d'accourir pour le poursuivre de leurs pierres et de leurs huées. Il continua donc sa route avec un battement de cœur, attendant à chaque minute l'attaque ordinaire; mais, à sa grande surprise, tout demeura immobile dans la cabane de Konan. Il atteignit l'extrémité du sentier, toujours poursuivi par la seule voix du chien; aussi, avant de tourner le coteau, s'enhardit-il assez pour relever la tête et regarder vers *la lande brûlée*.

La hutte des Guivarch y était posée comme une grande ruche appuyée au ressaut de la colline. Le mur, en clayonnage revêtu de terre et de paille hachée, était recouvert d'un toit de bruyère. Une claie de genêt tournant sur deux harts d'osier en guise de gonds servait de porte, et l'étroite fenêtre sans vitres était irrégulièrement taillée dans le pisé. L'ensemble avait je ne sais quoi de gauche et de sauvage qui n'accusait pas seulement l'inhabileté du constructeur, mais son indifférence. Il était évident qu'il avait élevé à la hâte un abri, sans s'occuper de le faire commode ou durable. Déjà la toiture, à demi affaissée, menaçait ruine, et les murailles, fendues çà et là, laissaient pénétrer à l'intérieur la pluie et le vent.

Dès le premier coup d'œil, Baliboulik reconnut que la cabane était vide. Les Guivarch avaient solidement attaché le chien près du seuil, comme ils en avaient l'habitude lorsqu'ils s'absentaient pour quelque expédition, afin qu'il ne pût les trahir en suivant leurs pistes. Évidemment ils étaient occupés à la maraude dans la plaine cultivée. Cette assurance rendit au petit bossu toute sa gaieté. Il poussa un soupir de soulagement, changea d'épaule sa cage et ses gluaux; puis, reprenant sa route d'un pied alerte, il atteignit bientôt le bout du ravin, gravit le coteau, et se trouva sur le versant opposé au canal. Ici la pente était plus riche en végétation. Des prunelliers, des aubépines, des sureaux, des houx frêlons parsemaient le terrain ondulé, et les oiseaux, appelés par leurs baies succulentes, tournoyaient en essaims au-dessus de la sauvage oasis. Baliboulik choisit une espèce d'enceinte formée par les arbustes les plus chargés de graines; il plaça au milieu sa cage recouverte de verdure, dispersa les gluaux sur les branches, puis, gagnant un sillon creusé par les pluies d'hiver au pied des buissons, il s'y étendit et demeura enseveli dans la bruyère. Les oiseaux, attirés par les chants du pinson captif, ne tardèrent pas à paraître; ils s'approchaient d'abord avec précaution, en rétrécissant de plus en plus le cercle autour de la cage. Les plus hardis s'abattaient sur les arbustes qui dessinaient l'enceinte, et voletaient de branche en branche jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré les gluaux. C'était alors seulement que le petit bossu, averti par leurs pépiemens désespérés et leurs bruissemens d'ailes, sortait en rampant de sa retraite pour les saisir.

Les premières heures furent, comme d'habitude, les plus heureuses.

Les oiseaux, qui arrivaient sans défiance, se laissèrent prendre en grand nombre; mais à la longue ils s'effrayèrent et devinrent plus rares. C'eût été le moment de lever les appeaux pour les transporter plus loin, si le petit bossu, satisfait de sa chasse, n'eût accepté cette espèce de suspension comme un repos. Ébloui par la lumière qui inondait le ciel et bercé par la douce rumeur du vent à travers les buissons et les fougères, il s'était laissé aller insensiblement à cette langueur enivrée dans laquelle nous jettent les premiers beaux jours. Sur son lit de bruyères, il oublia peu à peu la pipée pour suivre les mille images confuses que fournit le souvenir ou que crée l'espérance. Peu à peu ses perceptions devinrent plus vagues, ses paupières s'alourdirent, tout s'effaça devant lui, et il s'endormit.

Son sommeil se prolongea sans doute, car, lorsqu'il se réveilla, la brise avait fraîchi et le soleil descendait de l'autre côté de la colline. Baliboulik se souleva en secouant les fleurs de bruyère desséchée mêlées à ses cheveux, et il appuyait la main au rebord du sillon qui lui avait servi de couche pour se remettre sur pied, quand un bruit de voix le fit tressaillir et retourner. Des flocons de fumée pailletés d'étincelles montaient d'un petit enfoncement placé au-dessous de l'enceinte de buissons où il s'était établi, et de brusques paroles échangées avec un accent de mauvaise humeur arrivèrent jusqu'à lui. Un soupçon qui traversa l'esprit du maître d'école le fit pâlir; il s'avança en rampant jusqu'à l'extrémité du pli de terrain qui le cachait, et reconnut les Guivarch groupés sur un petit plateau inférieur. Ils étaient réunis autour d'un feu d'ajoncs déjà consumé, et dans la cendre duquel Soize glissait quelques pommes de terre tirées une à une d'un bissac jeté sur le gazon. Le bossu comprit que, par hâte ou par prudence, ils n'avaient point voulu transporter jusqu'à leur ca bane les produits de leurs rapines dans la plaine, et qu'ils allaient dîner à ce feu de bivouac.

Tous les yeux suivaient les préparatifs de la petite fille avec une mobilité avide; ceux de la grand'mère Katelle étaient seuls sans mouvement; éteints depuis bien des années et ayant pris cette fixité de marbre qui imprime à la cécité je ne sais quoi de fatal, ils tachaient comme deux points blancs un visage tanné et ajoutaient à la dure expression des autres traits un caractère encore plus implacable. Le costume de la vieille femme complétait l'étrangeté de sa physionomie. Vêtue d'une jupe frangée qui laissait voir des jambes nues dont la peau rugueuse et souillée de boue avait pris la couleur du granit, elle avait jeté d'une épaule à l'autre, pour suppléer à son *justin* (1) en lambeaux, une de ces couvertures bretonnes fabriquées avec des lisières tressées. Sa main droite s'appuyait à un long bâton d'épine durci au feu, et elle était

(1) Corsage de drap.

coiffée d'une espèce de cape de drap brun. Devant elle se tenait son fils Konan, à qui sa maigreur, ses longs cheveux en désordre et son visage sombre donnaient un aspect sinistre, et, un peu plus loin, son petit-fils Guy-d'hu, jeune gars d'environ vingt ans, au front bas, aux yeux enfoncés et à la chevelure ardente.

Au milieu de ces visages repoussans ou redoutables, la petite Soize reposait seule le regard; bien que ses traits fussent aiguisés par l'habitude de la ruse, il y avait dans ses yeux et dans son sourire une douceur native qui n'était pas sans attrait. Tout en faisant les apprêts du repas que hâtaient les regards affamés qui ne la quittaient point, l'enfant murmurait quelques vers d'un *guerz* breton :

« La fée lui dit : — N'aie plus souci de rien, mon plus aimé, car désormais tu boiras dans l'or et tu mangeras dans l'argent;

« Tu boiras de huit espèces de vins rouges et de quatre espèces de vins blancs, sans compter le vin de feu et les liqueurs,

« Et tu mangeras de tout ce qui est agréable à la faim de l'homme sur la terre, dans les airs ou sous les eaux. »

La grand'mère aveugle l'interrompit d'une voix irritée, et, en levant son bâton comme si elle eût voulu l'en frapper : — Où est la fée qui a dit ça, tête de lièvre? s'écria-t-elle; ce n'est pas à *la lande brûlée*, toujours! A *la lande brûlée*, il y a une fée maigre qu'on appelle la famine et qui dit tous les matins : — « N'aie point de souci, mon plus aimé, tu ne mangeras que du pain de son, tu ne boiras que le vin de grenouille! » — Ah! ah! ah! — Pas vrai que vous l'entendez, mes gars, et qu'elle ne vous trompe jamais?

Le rire de la vieille femme avait une sorte de rage ironique qui fit tressaillir Konan. Il serra les lèvres, passa la main sur la baguette du fusil qu'il tenait entre ses genoux et jeta un regard de côté à son fils Guy-d'hu; mais les yeux de celui-ci ne quittèrent point le feu où cuisait leur maigre butin.

Il y eut un assez long silence; enfin Katelle reprit plus bas, comme si cette fois elle se parlait à elle-même :

— J'ai connu un temps, moi, où il y avait toujours sur la table des Guivarch une miche de pain de douze livres enveloppée dans une nappe à frange, et où l'on épargnait si peu la farine dans la bouillie du soir, que les cuillers y tenaient debout. Katelle avait alors à traire la vache noire, qui ressemblait à une fontaine de lait; mais ceux de la ville l'ont chassée avec ses gens du bord de la rivière; ils ont coupé sa cabane au pied comme un arbre; ils se sont mis à maçonner des pierres de taille là où poussaient l'herbe et l'orge barbu, si bien qu'il a fallu vendre la vache, et que les Guivarch sont aujourd'hui des mendians.

Konan s'agita de nouveau et fit entendre un grognement d'impatience. La grand'mère, qui s'était tu un instant comme si elle eût espéré une réponse, laissa éclater une seconde fois son rire fauve.

— Ah! ah! ah! chacun a sa récompense! reprit-elle plus haut; quand le loup se fait lièvre, on le mange. Katelle avait épousé un vrai Kernéwote de la montagne, dur comme le roc, tenace comme un buisson de ronces. Qui voulait le frapper n'en tirait que du feu, et qui l'approchait trop hardiment lui laissait quelque chose de sa toison ou de sa chair. Il l'a bien appris, le *pillawer* (1) de Gourin qui avait volé notre pièce de toile sur le pré. Quand je l'avais redemandée, il s'était raillé de moi et du maître; mais, par le pain et le sang! ce fut pour lui à la male heure, et la toile n'a pu lui servir qu'à faire un linceul. Dans ce temps-là, la moelle des Guivarch leur bouillait dans les os, et ils n'auraient pas laissé des gentilshommes de la ville prendre leur maison.

Konan eût sans doute répondu, si l'apparition d'un nouvel interlocuteur ne fût venue tout à coup l'interrompre et n'eût attiré l'attention générale. C'était Laouik, qui arrivait tel que l'avait laissé la correction subie près de l'écluse. Les traces de sang dont ses jambes, ses bras et son visage étaient marbrés avaient séché sans qu'il les essuyât; ses haillons, déchirés dans la lutte, pendaient en lambeaux et laissaient voir ses épaules meurtries; il avait les traits encore plus pâles que d'habitude et contractés par une souffrance contenue. Soize fut la première à remarquer les meurtrissures et le sang; elle laissa échapper la vieille exclamation douloureuse des Bretons: — *Goa!* d'où venez-vous, Laouik, et que vous est-il arrivé? dit-elle. Sainte croix! voyez, mes gens; pour sûr, il a été battu, car il saigne.

— Battu! répéta la vieille aveugle en tendant les mains pour attirer à elle son petit-fils; qui a fait cela? qui a frappé mon *enterreur* (2)? Parle, Laou, je veux le savoir!

— C'est l'homme de l'écluse! répliqua l'enfant d'une voix sourde et haineuse.

Cette déclaration fit pousser un cri général de surprise, et toutes les têtes se redressèrent.

— Hoarne! répéta Konan avec une sorte d'incrédulité; tu dis que c'est Hoarne? Et pour quel motif?

— Parce que je m'étais approché de sa maison et que je jetais des pierres vers le canal, répondit Laouik.

— Mais quand t'a-t-il frappé?

— Ce matin. Je suis resté long-temps sans pouvoir marcher, et quand je suis enfin arrivé à *la lande brûlée*, je n'ai trouvé personne.

(1) Chiffonnier nomade qui parcourt le pays à cheval.

(2) Nom que les aïeules donnent à leurs petits-fils, parce que ceux-ci doivent, selon toute apparence, leur rendre les derniers devoirs.

— Me croit-on maintenant? s'écria l'aveugle, dont les mains cherchaient sur les membres du jeune garçon les marques des coups reçus. N'avais-je pas dit que la hardiesse des gens de l'écluse grandirait de jour en jour, qu'après nous avoir arraché le pain d'entre les dents et nous avoir retenus en prison, ils feraient de nous leur bétail? Voilà à cette heure qu'ils veulent goûter à notre sang et qu'ils commencent par les plus faibles; bientôt ce sera le tour des autres.

— Taisez-vous, vieille mère, dit Guivarch brusquement; les femmes n'ont point à parler pour le moment, et c'est l'affaire des hommes.

— Des hommes! répéta l'aveugle en élevant la voix; où y en a-t-il? S'il y avait des hommes ici, pensez-vous donc que l'enfant eût été flagellé comme le Dieu de Nazareth? Non, non, pauvre innocent! ajouta-t-elle, — et elle passa une main sur les cheveux de Laouik; — si ton corps souffre et saigne, c'est qu'il n'y a plus ici pour te défendre qu'un courage sans yeux. Ceux qui voient et qui sont forts tremblent dans leur peau comme le peuplier noir sous le vent.

— Par ma vie, la mère a menti! s'écria Guy-d'hu en faisant plier sur sa jambe un bâton de houx à tête noueuse; Hoarne ne me fait pas plus de peur que les petits oiseaux qui voltigent là-bas sur les buissons.

— N'aie point de souci, ajouta Konan, qui avait posé la main sur la batterie de son fusil; pour cette fois, il faudra qu'il nous rende compte de ce qu'a souffert l'enfant.

Katelle frappa la terre du talon.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle; ferme, mes gars! montrez enfin que vous avez du sang autour du cœur! Savez-vous, pauvres gens? il faut en finir avec l'écluse et les renards qui se sont terrés là dans notre domaine. Si vous êtes vraiment des hommes, tout sera fait cette nuit, et nous resterons maîtres du pays comme par le passé.

Ici elle fut brusquement interrompue par un geste de Laouik, qui lui imposait silence. L'enfant venait de monter sur le tertre auquel il s'était d'abord appuyé, et avait aperçu les gluaux dispersés dans les buissons du plateau supérieur. Il les montra à son père et à Guy-d'hu. Ce dernier, qui s'était levé, distingua de plus la cage à demi cachée sous la verdure.

— Dieu nous sauve! il y a là quelqu'un à la pipée! s'écria-t-il.

— Ce ne peut être que le bossu de l'écluse, continua Guivarch.

— Il nous aura entendus, acheva la grand'-mère.

Le père et le fils se jetèrent un regard et parurent un moment indécis.

— C'est ce que nous allons savoir, dit enfin Konan; prenez à droite, Guy-d'hu, tandis que je vais monter par la gauche.

Tous deux prirent les directions indiquées, mais avec la lenteur réfléchie que le paysan breton conserve dans le péril et jusque dans la

passion. Ils atteignirent l'enceinte choisie par le maître d'école, et disparurent au milieu des buissons. Tous les yeux étaient tournés vers la hauteur; la vieille aveugle elle-même semblait regarder. Il y eut une assez longue attente. Deux ou trois fois, les Guivarch revinrent et s'éclipsèrent de nouveau; on les entendit s'appeler et se communiquer de loin certaines remarques; enfin Guy-d'hu poussa un cri, et on le vit bientôt reparaître au détour de la colline, traînant le bossu, qui s'efforçait en vain de parler.

III.

Cependant le soir était venu sans que l'éclusier ni sa fille pussent s'expliquer l'absence prolongée de Perr Baliboulik. Tous deux avaient regardé à l'entrée des principaux sentiers et n'avaient pu y retrouver aucune trace du petit bossu. Justement alarmés d'un retard sans précédens, mais ne voulant point s'avouer la cause de leur trouble, ils s'épuisaient tout haut en conjectures qui ne servaient qu'à masquer leurs craintes secrètes. La même inquiétude avait reporté leur pensée sur les Guivarch. Eux seuls, dans le voisinage, pouvaient être un danger. Cependant un attentat sérieux de leur part contre le vieux maître d'école semblait sans intérêt et sans motif. La haine des gens de *la lande brûlée* ne pouvait l'atteindre qu'indirectement et par contre-coup; c'était, sans aucun doute, le plus indifférent de leurs ennemis. Il était donc peu probable que leur vengeance se fût exercée de préférence sur l'être inoffensif qui ne leur avait rien enlevé, et dont la disparition ne pouvait rien leur rendre.

Malgré ces raisons que Nicole et son père se donnaient tout bas, aucun d'eux ne réussit à se rassurer, et, lorsque la nuit fut close, Hoarne renonça à feindre plus long-temps. Sans doute, il était arrivé quelque chose à son cousin; il ne s'agissait plus désormais de faire des suppositions en l'attendant, mais de le rechercher et de le secourir, s'il y avait lieu. La jeune fille, non moins inquiète, déclara qu'il fallait partir sur-le-champ; elle alluma une lanterne, tandis que son père s'armait d'un bâton de buis, et tous deux entrèrent dans la lande.

Ils hésitèrent d'abord sur la direction qu'il fallait prendre. Nicole avait quelquefois suivi le vieil oiseleur dans ses excursions, et connaissait la plupart des *reposées* où il avait coutume de tendre ses gluaux; mais elle ignorait celle qu'il avait pu choisir ce jour-là. Après s'être consultés quelques instans, le père et la fille se décidèrent à suivre le sommet du plateau, dans l'espoir qu'ils pourraient ainsi voir et être vus de plus loin. Bien qu'il y eût peu d'étoiles au ciel, la nuit avait une demi-transparence sur laquelle les objets les plus éloignés se

détachaient en sombres silhouettes. L'air était en outre si calme, qu'il laissait arriver les moindres bruits. La rumeur des eaux grossies qui franchissaient la cascade suivit Hoarne et Nicole à travers la bruyère jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le versant opposé. Alors seulement le grand silence de la lande sembla les envelopper. Le tapis de lichens et d'herbes fines sur lequel ils marchaient l'un près de l'autre étouffait jusqu'au bruissement de leurs pas; à peine entendait-on de loin en loin quelques-uns de ces murmures mystérieux qui s'éveillent la nuit dans les campagnes abandonnées, comme la voix d'un monde invisible.

Le père et la fille s'avançaient à grands pas et sans se parler; à leur insu, tous deux éprouvaient l'influence saisissante de la solitude et de l'obscurité. A chaque buisson qui se dressait, à demi blanchi par la lune, vers la droite ou vers la gauche du sentier, Nicole ne pouvait réprimer un tressaillement, et ralentissait involontairement le pas; mais Hoarne nommait brièvement l'objet de son inquiétude, et, un instant rassurée, elle reprenait sa route en silence. Ils atteignirent ainsi un des monticules qui bosselaient la lande, et d'où l'œil pouvait l'embrasser, pendant le jour, dans sa plus grande étendue. Les ondulations du plateau et les oasis d'arbustes étaient indiquées çà et là par des ombres plus accusées. La jeune fille fit observer qu'ils se trouvaient au centre des endroits habituellement visités par le vieux maître d'école.

— A la bonne heure! dit Hoarne; mais la nuit se passerait à visiter toutes les *reposées*, encore risquerait-on d'en oublier. Si Perr a été retenu quelque part sur la lande, il doit être à portée des voix d'appel.

— Jésus! mon père, voulez-vous donc crier dans la nuit? demanda Nicole saisie.

— Pourquoi non? répliqua Hoarne; as-tu peur que je ne réveille les *korigans* (1), ou que je ne fasse lever de leurs fosses les morts qui attendent des prières? Par mon baptême! j'ai appelé bien des fois au clair de lune sans avoir troublé les mauvais esprits ni les damnés, et, quand même il y aurait danger, c'est à cette heure le seul moyen de sortir d'angoisse. Si le cousin peut encore entendre, il faudra bien qu'il réponde.

A ces mots, il s'avança jusqu'au bord de la butte, donna à ses mains réunies la forme d'un porte-voix, et fit retentir le cri d'avertissement connu du vieux maître d'école. Les syllabes sonores semblèrent remplir l'immense espace et allèrent se perdre au loin en mourant. Il y avait dans cet appel, jeté tout à coup au milieu de la nuit et du grand silence de la lande, quelque chose de si solennel et de si triste, que la jeune fille se rapprocha de son père en frissonnant. Celui-ci avait penché la tête au vent, comme s'il eût attendu une réponse; mais tout

(1) Nains qui, d'après la tradition, habitent les lieux solitaires.

demeura muet: son oreille ne put saisir que le léger frémissement de la bruyère agitée par le vent nocturne.

Il poussa un second cri, puis un troisième plus prolongé : cette fois, un aboiement lui répondit vers la droite.

— Avez-vous entendu, Colah? demanda-t-il en se retournant.

— Sainte Vierge! vous avez éveillé le chien de *la lande brûlée!* répondit la jeune fille à voix basse.

Hoarne regarda dans la direction d'où venaient les aboiemens.

— Au fait, reprit-il en se parlant à lui-même, la maison des Guivarch est là-bas, vers la fente du versant, et quelque chose me dit dans le cœur que c'est là seulement qu'on peut avoir des nouvelles du cousin.

— Hélas! j'en ai peur, murmura Nicole.

L'éclusier parut un moment indécis; mais, frappant enfin la terre de son bâton : — Pour lors, c'est de ce côté notre chemin, reprit-il d'un ton résolu; chacun se doit à ceux de son sang. Éteignez la lanterne, Colah, et ne faites pas plus de bruit que le lièvre au gîte; nous allons à *la lande brûlée,* sous la garde de la Trinité.

La jeune fille ne fit aucune objection. Un danger humain et connu ne l'épouvantait pas, surtout lorsqu'il s'agissait de porter secours à son vieux maître; aussi marcha-t-elle sans hésitation derrière Hoarne. Pour plus de sûreté, celui-ci avait quitté le sentier battu et cherchait sa route à travers les touffes de genêts et d'ajoncs qui pouvaient le cacher au besoin. A mesure qu'il approchait de *la lande brûlée,* les aboiemens du chien, qui avaient d'abord continué, s'étaient transformés en hurlemens plaintifs. Nicole frissonna et prit le bras de son père. — Seigneur! entendez-vous comme il crie la mort? dit-elle d'une voix tremblante; pour sûr, ceci annonce quelque malheur!

— M'est avis plutôt que ceci annonce l'absence des maîtres, répliqua l'éclusier, vu que, s'ils étaient au logis, l'animal dormirait tranquille... Mais écoutez comme il entre en male-rage!.. Que je perde mon lot de paradis, s'il n'y a pas dans la maison quelque chose qui le tourmente... Voilà que nous approchons... Colah, sur votre vie, retenez votre peur, quoi qu'il arrive; nous ne sommes pas ici chez nous, et, après Dieu, c'est notre courage qui doit nous servir.

Ils arrivaient au revers de l'anfractuosité dans laquelle se dressait la hutte des Guivarch. La porte en était soigneusement fermée, et les hurlemens du chien s'y faisaient seuls entendre. Ils descendirent avec précaution en profitant de l'ombre que projetait un coin du coteau; mais, au moment même où ils atteignaient *la lande brûlée,* une sorte de cri inarticulé sortit de la cabane. Tous deux s'arrêtèrent en tressaillant.

— Avez-vous entendu? demanda Nicole, qui reculait.

— Oui, dit Hoarne; mais quel est ce cri?

— Ce n'est pas la voix d'un chrétien.

— Ni celle d'aucune créature connue.

— Écoutez!

Ce cri, si l'on pouvait donner ce nom à une espèce de râle convulsif, venait de retentir de nouveau plus fort, plus douloureux, mais aussi impossible à reconnaître. La jeune fille saisit le bras de son père.

— Au nom du Sauveur! n'approchez pas, balbutia-t-elle au comble de l'épouvante; retournons, retournons; il ne faut pas défier le grand ennemi.

Mais Hoarne se raidit contre la frayeur qui lui avait fait courir un frisson dans les cheveux.

— Dieu me damne! je ne serai pas venu jusqu'ici pour ne rien savoir, dit-il.

A ces mots, il se dégagea des mains de Nicole et courut précipitamment à la cabane des Guivarch.

La jeune fille le vit s'approcher de la fenêtre et regarder à l'intérieur. Dans ce moment, les aboiemens du chien recommencèrent plus furieux, puis l'inexplicable gémissement se fit entendre de nouveau. L'éclusier poussa une exclamation.

— C'est lui! c'est le cousin! s'écria-t il; ici, Colah; vite, vite! Par le vrai Dieu! nous arrivons à temps.

Il s'était élancé vers la claie qui servait de porte et dont il eut quelque peine à défaire les liens. Au moment où elle fut ouverte, le chien s'élança les poils hérissés et la bouche écumante; mais le bâton de l'éclusier l'atteignit si rudement, qu'il alla rouler à quelques pas avec un hurlement de douleur et ne se releva que pour prendre la fuite.

Le père et la fille se précipitèrent alors dans la hutte, où ils aperçurent à terre le petit bossu garrotté et bâillonné. Il avait entendu dans le silence de la nuit les cris d'appel de l'éclusier, et venait de faire, pour briser ses liens, des efforts qui l'avaient épuisé. Il demeura quelques instans sans parole, à moitié évanoui entre les bras de son cousin. Enfin, quand il fut assez revenu à lui pour s'expliquer, il raconta en phrases interrompues et entrecoupées d'exclamations d'effroi ce qui s'était passé depuis le matin. A la nouvelle du projet formé par les Guivarch contre l'écluse, Hoarne se releva vivement.

— Pour lors ils y sont à cette heure, s'écria-t-il; ils y sont, et moi je n'y suis pas! Ah! mort de ma vie! relevez-vous, vieux Perr; si vos jambes sont trop faibles, marchez sur votre courage; il faut retourner à l'écluse aussi vite que nos pieds pourront nous conduire.

— A l'écluse! répéta Baliboulik; saint Jean, sainte Anne et saint Gildas! vous n'avez donc pas compris? Les démons y sont allés avec la hache et le fusil.

— Eh bien! moi, j'y arriverai avec le bon droit et la protection de

Dieu, répliqua l'éclusier, qui avait relevé son bâton; si vous ne pouvez venir, cousin, restez ici avec Colah.

— Moi! moi! bégaya le bossu effaré, plutôt vous suivre sur les mains et sur les genoux! Hoarne, songez qu'ils ont juré ma mort, et qu'au retour ils doivent me jeter dans le canal pour m'empêcher de parler. Par la croix de celui qui nous a sauvés, ne m'abandonnez pas, cousin! tout à l'heure je marcherai bien; mais la mort avait pris mes jambes en attendant le reste. Colah, donnez-moi votre bras, ma fille; Dieu vous récompensera d'avoir eu pitié.

La jeune paysanne n'avait pas besoin de cette espérance pour venir au secours du vieux maître d'école; elle s'empressa de lui offrir le bras, et tous deux s'efforcèrent de rejoindre Hoarne, qui, sans les attendre, avait repris presque en courant la route de l'écluse.

Bientôt dégourdi par la marche, Baliboulik put renoncer à l'aide de sa conductrice et atteindre Gravelot, qui avait regagné la grande bruyère. Leurs regards étaient dirigés vers l'écluse, qu'on apercevait au loin comme une tache plus noire dans l'obscurité, mais sans rien distinguer de ce qui pouvait s'y passer. Tout à coup Nicole, qui depuis un instant semblait prêter l'oreille, s'arrêta court.

— Qu'y a-t-il? demandèrent en même temps le bossu et Hoarne.

Elle leur imposa silence de la main et pencha la tête : tous deux écoutèrent; des coups lointains, mais réguliers, retentissaient du côté du canal.

— On dirait des bûcherons travaillant de la cognée, fit observer le maître d'école.

— Ce sont les Guivarch qui coupent l'écluse, s'écria Hoarne; ah! malheur sur moi! j'arriverai trop tard!

Il se mit à courir; mais, à mesure qu'il approchait, les coups retentissaient plus forts et plus pressés. On n'en pouvait plus douter, ils venaient bien de l'écluse, et la maison seule, que l'on commençait à distinguer dans l'ombre, empêchait d'apercevoir les démolisseurs. Le regard de Gravelot cherchait à tourner l'obstacle, lorsqu'un jet lumineux raya brusquement la nuit et lui montra son logis en flammes.

Trois cris partirent à la fois : l'éclusier et ses compagnons s'étaient arrêtés. L'incendie, qu'on attisait sans doute depuis quelque temps, venait d'éclater avec une violence et un ensemble qui ne permettaient point de l'attribuer au hasard. Des cris de triomphe qu'on entendit retentir prouvèrent d'ailleurs que les incendiaires étaient là et jouissaient de leur ouvrage. Ces cris arrachèrent Hoarne à sa stupeur : il reprit sa course vers l'écluse, suivi de Nicole et du bossu, qui s'efforçaient en vain de l'appeler.

Au moment où il atteignit le chemin de halage, le toit tout entier formait une gerbe de feu qui illuminait le canal, la cascade et l'écluse.

Les portes de celle-ci, complétement brisées, laissaient un libre passage aux eaux, qui la traversaient avec de lugubres bouillonnemens. Sur l'esplanade qui la séparait de la maison enflammée, se tenaient Konan le fusil sous l'aisselle, Guy-d'hu la hache à la main, et Laouik occupé à lancer dans le canal les derniers débris.

A cette vue, le bossu et Nicole s'arrêtèrent comme foudroyés; mais Hoarne s'élança en avant. Déchiré par les ajoncs qu'il venait de traverser, la tête nue, pâle de désespoir et de colère, il tomba pour ainsi dire au milieu de l'espace qu'éclairait l'incendie, et sembla compléter cette scène terrible.

Au cri qu'il jeta, Guivarch s'était retourné; il tressaillit en le reconnaissant et recula de deux pas.

— Malheur! dit-il, l'homme de l'écluse n'était pas chez lui.

— Scélérat! répliqua Hoarne, tu croyais donc m'avoir brûlé avec mon logis?

Il avait fait un mouvement vers Konan; celui-ci souleva son fusil.

— N'approche pas, dit-il d'un accent farouche.

— Bas cette arme, vagabond! cria l'éclusier.

Guivarch ne répondit rien, mais la batterie craqua sous ses doigts. Nicole, qui venait d'arriver, courut à son père et voulut l'entraîner en arrière; Hoarne exaspéré résista.

— Non, s'écria-t-il en se débattant, il ne sera pas dit qu'un gueux de la montagne aura impunément brûlé mon toit et saccagé l'écluse remise à ma garde; j'ai déjà dépensé trop de patience avec cette portée de loups, il faut que j'en finisse.

— Viens donc, si tu l'oses, répondit Guivarch en ôtant son chapeau de paille à larges bords et le jetant entre lui et l'éclusier; voilà que je *t'aborne :* fais seulement un pas de trop, et tout sera dit!

A cette forme antique de défi conservée dans nos campagnes, et qui, comme le gant jeté du moyen-âge, semble mettre en demeure le courage de celui auquel on l'adresse, Hoarne se retourna, et, échappant aux mains de la jeune fille, se précipita sur Konan le bâton levé; mais au moment même où son pied heurta le chapeau, un éclair brilla suivi d'une détonation. Il s'arrêta court, étendit les bras et se laissa tomber avec un gémissement. Le coup de fusil l'avait atteint au côté. Nicole éperdue s'élança vers lui.

— Ah! Jésus! vous êtes blessé! s'écria-t-elle.

— Tué! bégaya l'éclusier, qui portait instinctivement la main à son flanc troué.

La jeune paysanne voulut le soulever dans ses bras; mais Guivarch, rendu fou par la vue du sang, leva sur lui la crosse de son fusil en criant : A mort! et se mit à frapper avec une rage égarée. Nicole tendit vainement les mains pour détourner les coups; vingt fois atteint,

son père roula sans mouvement à ses pieds, et le meurtrier ne s'arrêta qu'au moment où Guy-d'hu lui saisit les coudes en criant : — Vite! vite! à la lande, ou nous sommes perdus!

— Qu'y a-t-il? demanda Konan, qui chancelait comme un homme ivre.

— Là-bas, voyez... les bateliers!

Guivarch regarda vers le canal et aperçut en effet un bateau qui s'avançait rapidement, tiré par trois mariniers attelés à la cordelle. Ils avaient sans doute aperçu les lueurs de l'incendie, car ils semblaient accourir et n'étaient plus qu'à une demi-portée de fusil de l'écluse. On pouvait déjà distinguer les voix. Nicole crut en reconnaître une. Elle poussa un grand cri en appelant Alann.

— Me voici, Colah! répondit un accent bien connu, et le patron du bateau, sautant sur la berge, accourut vers elle avec le petit bossu, qui venait de le rejoindre.

Ce qui suivit ne fut d'abord qu'un mélange confus de cris, de pleurs et d'explications entrecoupées. Enfin, après beaucoup de questions, le promis de Nicole put comprendre ce qui s'était passé. Il avait fait amarrer le bateau à quelques pas de l'écluse, et le mourant y fut porté. Il songea alors à rechercher ce qu'était devenu le meurtrier; mais les Guivarch avaient profité du premier moment de confusion pour s'enfuir, et le maître d'école déclara qu'il les avait vus prendre le chemin de *la lande brûlée*.

— Alors ils sont retournés à leur trou de couleuvres! s'écria Alann. Par le Dieu de justice! il ne sera pas dit que nous les y aurons laissés se reposer tranquillement dans leur crime. Venez, mes gars! il faut que les Guivarch rendent compte à la loi.

— Jésus! voulez-vous me laisser seule ici? s'écria Nicole à genoux près de son père et occupée à étancher le sang qui coulait de sa blessure; au nom de notre Sauveur, Alann, ne me quittez pas, je vous en prie du milieu du cœur.

— Ceci est une demande raisonnable, patron, fit observer à demi-voix le plus vieux marinier; il serait trop dur d'abandonner la chère créature quand son père entre dans la grande angoisse.

Alann parut embarrassé.

— Pour lors, objecta-t-il, nous laisserons donc en paix ceux qui ont pris la maison et la vie de Gravelot?

— Non pas, Alann, reprit celui qui avait déjà parlé; j'irai avec les deux autres gars, et, s'il plaît à Dieu, nous vous ramènerons les gens de là-bas pour payer le feu et le sang.

— Mais comment trouverez-vous votre route dans la lande?

— C'est moi qui les conduirai! s'écria le bossu en se redressant le visage rouge et les yeux ardens; je n'ai plus peur d'eux, mon fils; qu'ils

me tuent si c'est leur plaisir; peu m'importe à cette heure qu'ils ont couché là le cousin. Ah! pourquoi n'ai-je pas eu la force et le courage de le défendre? Ce n'était pourtant pas manque d'amitié!... Mais que peut l'alouette contre l'épervier? Hélas! pardonne-moi, Hoarne, cher homme de Dieu; je vais mener ceux-ci à la lande, et ils te vengeront!

Le maître d'école embrassa le blessé toujours immobile, fit le signe de la croix, et s'élança, hors de lui, vers la bruyère, suivi par les trois mariniers. Alann, resté seul avec Nicole, l'aida à arrêter le sang de l'éclusier. Bien qu'ils sentissent la gravité de sa blessure, aucun d'eux ne songea à un médecin. Ils avaient toujours vécu trop éloignés des villes pour s'accoutumer à ce recours contre la souffrance et la mort; dans leur naïve ignorance, ils ne connaissaient d'autre remède que la patience et d'autre médecin que Dieu.

Assise à terre, près de la couche de paille sur laquelle agonisait son père, la jeune fille priait avec ferveur et le recommandait successivement aux saints les plus puissans; mais le râle du mourant devenait à chaque instant plus rauque, et l'exaltation de Nicole croissait à mesure. Enfin elle se redressa sur ses genoux, joignit les mains avec une explosion de larmes, et, s'adressant à sainte Anne : — Grande guérisseuse, s'écria-t-elle, sauvez mon père, et j'irai en pèlerinage jusqu'à votre maison d'Auray avec tout l'argent ramassé pour mon mariage; je ferai sept fois, nu-pieds, le tour de votre chapelle, et j'achèterai pour votre autel le plus grand cierge bénit qu'on pourra me vendre.

Alann secoua la tête.

— Moi aussi je donnerais une bonne part de mon sang et de mes épargnes pour vous voir un tel contentement, dit-il; mais, malgré la puissance de la sainte d'Auray, — il se découvrit respectueusement, — j'ai peur que le mal ne soit encore plus fort qu'elle.

Et comme les larmes de la jeune fille redoublaient :

— Je vous dis ça en bonne intention, Colah, ajouta-t-il doucement, et afin que vous teniez votre cœur prêt à recevoir le coup. J'ai vu plus souvent que vous des gens qui perdaient leur sang jusqu'à mourir, et quand ils avaient l'apparence de celui que le malheur a couché là, c'était miracle s'ils se relevaient jamais.

— Alors tout est donc fini pour lui? répliqua Nicole en sanglotant, et dire que c'est le jour de votre arrivée, Alann, quand il allait se réjouir d'avoir un fils! Le bonheur qu'il avait préparé pour moi, le cher chrétien, il n'y aura pas goûté, et il ne saura pas ce que vous auriez eu pour lui d'amitié.

— Eh bien! s'il ne l'apprend pas dans ce monde, il l'apprendra dans l'autre, répliqua le batelier ému; car, s'il doit nous quitter, je jure par la croix de ne rien épargner pour faire honneur à son corps et pour racheter son ame. Ne craignez rien, Colah; quand il faudrait vendre

ma barque, celui qui vous a donné la vie pour mon bonheur sera conduit au cimetière avec autant de prières et de respect qu'un gentilhomme de Cornouaille.

La jeune fille poussa un cri de reconnaissance, prit la main d'Alann et la baisa. Nourrie dans les idées de nos campagnes bretonnes qui font des soins donnés aux trépassés la gloire et la consolation des survivans, elle ne pouvait recevoir de celui qu'elle aimait une plus douce assurance. Tous ces détails funèbres que notre sensibilité nerveuse a coutume d'écarter comme trop cruels, elle s'y arrêta avec la simplicité ingénue d'une douleur qui ne cherche ni à se faire illusion ni à se ménager : elle semblait y trouver la joie d'un dernier devoir à remplir envers son père, une marque de pieux souvenir et de dévouement poursuivi au-delà de la mort. Celle-ci était, en effet, imminente, et, malgré son inexpérience, Nicole ne put bientôt conserver aucun doute. Agenouillée près du lit, le chapelet à la main, elle se mit à répéter, avec des sanglots, la prière des agonisans. Le râle du blessé devenait à chaque instant plus faible; Alann, debout au chevet, tenait les yeux fixés sur ses traits décomposés par l'agonie et semblait attendre. Tout à coup il se pencha, mit la main devant la bouche de l'éclusier, puis sur sa poitrine, et, se découvrant lentement, il dit très bas : — Que Dieu le reçoive dans sa gloire!

La jeune fille tressaillit.

— Mon père! bégaya-t-elle.

— Maintenant... il est avec le maître, Colah, reprit le jeune marinier, qui lui prit la main, et nous n'avons plus qu'à prier qu'il lui fasse un bon accueil.

Bien que le coup fût attendu, Nicole poussa un grand cri et se laissa aller sur le mort, qu'elle entoura de ses deux bras. Elle demeura ainsi quelque temps, baisant ses cheveux, l'appelant des noms les plus tendres; enfin, quand son désespoir se fut épuisé par son excès même, le batelier la força de se relever.

— Venez, dit-il avec une douce autorité; c'est assez de pleurs pour le moment, pauvre créature, et il n'est pas juste que le corps de votre père reste plus long-temps sans honneurs.

— Que voulez-vous, Alann? demanda la jeune fille chancelante et que les larmes aveuglaient.

— Savoir si le feu vous a laissé un linceul, un crucifix et l'eau bénite à laquelle a droit un chrétien, répliqua-t-il; reprenez courage, Colah, et venez à la maison de l'écluse; il faut rendre à votre père ce qui lui est dû.

Nicole ne fit aucune objection. Avec cette simplicité soumise, qui est le plus frappant caractère des paysannes bretonnes, elle essuya ses yeux, fit le signe de la croix, et suivit Alann hors du bateau.

Le vent de nuit venait de tomber subitement après avoir amoncelé

dans le ciel des nuages qui commençaient à se résoudre en une pluie lourde et pressée. L'incendie que les Guivarch avaient allumé sous la toiture de la maison de l'écluse, contrarié dès le premier instant par les tuiles dont elle était recouverte, n'avait pu gagner davantage. Le feu s'était concentré dans les charpentes, qui brûlaient avec lenteur, en laissant échapper de loin en loin quelques jets de flammes intermittentes que cette ondée inattendue ne tarda pas à étouffer. Au moment où le jeune batelier et Nicole débarquèrent, le toit embrasé semblait près de s'éteindre; les chevrons noircissaient en sifflant, et aux lueurs rougeâtres succédaient les tourbillons d'une épaisse fumée. Alann remarqua, en arrivant près du seuil, que l'intérieur du logis avait peu souffert. Les flammèches tombées du toit avaient seulement atteint la plupart des meubles, qui finissaient de brûler. Il s'empressa d'entrer avec la jeune fille pour arracher au feu ce qui pouvait encore être sauvé.

IV.

Pendant que ceci se passait à l'écluse, les Guivarch fuyaient par la route de *la lande brûlée,* sur laquelle on devait bientôt les poursuivre; mais Konan, qui marchait en tête, avait sans doute prévu la possibilité de cette poursuite, car il se jeta brusquement à gauche à travers la bruyère, qui ne laissait aucune trace de leur passage, et gagna le versant opposé. Après beaucoup de détours à travers les inégalités sinueuses de la colline, il atteignit enfin un taillis d'ajoncs qui, au premier coup d'œil, semblait n'offrir aucune route praticable. Guivarch le côtoya jusqu'à un point connu, et là, écartant avec précaution les branches, il franchit une sorte de lisière très fourrée, et se trouva dans un sentier étroit qui serpentait au milieu de la brande. Il arriva ainsi à un massif de genêts caché au plus profond du taillis épineux, et qu'aucune recherche n'eût pu faire découvrir. Les branches avaient été entrelacées au sommet de manière à former un toit. Au centre était ménagée une étroite enceinte tapissée de fine bruyère et de mousse blanche.

Avant de s'engager plus loin, l'homme de *la lande brûlée* fit entendre le cri plaintif du râle de genêt, auquel on répondit par une brève exclamation. Guivarch s'avança aussitôt et se trouva en face d'une espèce de nid sauvage où il aperçut, à la faible clarté de la nuit, la vieille grand'mère assise avec la petite Soize à ses pieds. Au signal de Guivarch, toutes deux s'étaient redressées.

— Est-ce vous, Konan? demanda l'aveugle.

— Ne reconnaissez-vous plus mon cri? répliqua brusquement l'homme de la lande.

— Et comment êtes-vous si tôt de retour?

— Parce que la poudre et le feu travaillent vite.

— Par le ciel! auriez-vous déjà fait ce que vous vouliez? s'écria la vieille femme, qui, en se redressant, parut grandir dans l'ombre; parlez, Nan, et, sur votre tête, ne me trompez pas. L'écluse?...

— Il n'y a plus d'écluse, interrompit Gui-d'hu, qui agitait sa hache.

— Et il n'y a plus de maison! ajouta Laouik avec un éclat de rire féroce.

— Nous avons vu le courant emporter la dernière planche.

— Et le toit flamber comme une bourrée de traînes.

— Mort de ma vie! est-ce vrai? s'écria Katelle en frappant ses mains sur ses genoux... plus de maison ni d'écluse!... Et l'homme de là-bas vous a laissé faire?

A cette question, Laouik et Guy-d'hu se jetèrent un regard de côté et gardèrent le silence.

— Eh bien! pourquoi ne répondez-vous pas? — reprit l'aveugle en cherchant de la main autour d'elle. Et rencontrant la tête de la petite fille : — Soize, ajouta-t-elle, tes frères ne sont-ils plus là, qu'ils ne disent rien? Parle, où est Konan?

— Il est devant vous, qui recharge son fusil, répliqua l'enfant.

La vieille fit un mouvement :

— Tu l'as donc déchargé, Nan? s'écria-t-elle; réponds-moi, je le veux, où est l'éclusier?

— Où vous irez bientôt! répliqua brutalement Guivarch.

Mais l'aveugle ne prit point garde à la dureté de la réponse; elle leva les bras avec un éclat de triomphe féroce : — Est-ce possible! est-ce sûr! s'écria-t-elle. Toi! toi! Nan, tu l'aurais mis à terre? Et il est bien mort! dis-moi? mort pour l'éternité? Alors je me dédis de mes paroles d'hier. Oui, oui, Konan, vous êtes bien un Guivarch.

Et ramenant à elle la tête de la petite fille : — As-tu entendu, Soizik? ajouta-t-elle; notre peine est finie; la faim ne tiendra plus la chevillette de notre porte; nous retrouverons tout ce que nous avions autrefois. A cette heure, nous voilà redevenus les seuls maîtres de la rivière et de la lande.

— A cette heure, s'écria Konan d'une voix rude, il faut que nous quittions pour jamais la lande et la rivière, s'il y en a ici qui tiennent à leur cou!

— Que veux-tu dire? s'écria Katelle.

— Je veux dire, reprit Guivarch d'un air sombre, que le promis de Colah est arrivé à l'écluse avec ses gens.

— Quoi! avec les bateliers?...

— Et le bateau! Ils y ont porté le mort... ils y sont tous réunis à cette heure pour notre perte... car ils nous ont reconnus, et il n'y a plus de sûreté ici pour nous.

— Quand on se revenge, il faut en payer le prix.

— Reprenez donc votre bâton d'épine, vieille femme de colère, et tournez le dos pour toujours à la lande, car je suis venu vous avertir que demain les gendarmes y seraient.

L'aveugle voulut faire quelques objections; mais Konan frappa la crosse de son fusil contre le sol avec colère.

— Jour du diable! je n'ai pas le temps de causer, s'écria-t-il; si je suis venu jusqu'ici sans prendre le temps de laver le sang de mes pieds et de mes mains, c'est que ma mère (Dieu la bénisse!) a bu votre lait; mais, quand on a crié à la louve que les chiens allaient venir, on ne répond plus de sa vie. Dieu le père serait là que je ne m'arrêterais pas un instant de plus pour lui répondre. Écoutez donc, si vous tenez à votre salut. Nous ne pouvons partir ensemble sans être arrêtés; il faut se séparer ici. Guy-d'hu prendra par le grand sentier et Laouik par les buttes, tandis que Soize vous conduira par la lande. Nous nous retrouverons là-bas, derrière le Faouët, dans la taille de chênes, près de la petite maison des *korigans*. — Vous avez entendu? c'est dit! et à cette heure que chacun compte sur lui-même et sur son patron.

Il remit son fusil sous son bras, et, après avoir montré à Guy-d'hu et à Laouik deux directions qu'ils se hâtèrent de prendre, il disparut lui-même dans un des invisibles sentiers de la brande.

La vieille les laissa partir sans faire aucun mouvement et sans prononcer aucune parole pour les retenir; elle demeura quelque temps immobile à la même place, semblant prêter l'oreille au bruit de leurs pas. Le sourire vague qui entr'ouvrait ses lèvres donnait à sa figure granitique une expression de joie terrible et méprisante; elle murmurait tout bas des mots inintelligibles. Enfin elle appela la petite fille.

— Me voici, mère, dit Soize.

— Sommes-nous seules? demanda la vieille.

— Oui, mère, et on nous a dit de partir.

— Viens donc, mon enterreuse, reprit l'aveugle, et conduis-moi à l'écluse.

L'enfant parut étonnée.

— Ils ont recommandé de prendre par la lande, fit-elle observer.

— Non, non, interrompit la vieille femme, par l'écluse, Soizik; je veux aller par l'écluse... Je n'ai pas peur qu'on m'arrête, moi; je n'ai mis la main ni à l'incendie ni au meurtre; il n'y a pas de tache rouge sur mes habits; le sang de l'homme tué ne m'a rejailli que dans le cœur, et là ils ne peuvent le voir. Conduis-moi, je veux savoir par tes yeux s'ils ne se sont pas vantés trop haut et s'ils ont aussi bien travaillé qu'ils le disent. En route, petite, et prends par le chemin le plus court.

Elle s'était levée et avait présenté le bout de son bâton à l'enfant, qui s'en servit pour la diriger à travers les méandres du taillis d'ajoncs. Contre son habitude, la vieille aveugle pressait le pas sans

prendre garde aux rameaux épineux qui, de loin en loin, lui effleuraient le visage ou faisaient saigner ses jambes nues. Elle allait devant elle droite et hardie en murmurant tout bas des exclamations de haine. Sortie du fourré, elle traversa rapidement la bruyère, atteignit le chemin de halage, puis l'écluse.

L'horizon commençait à blanchir; les premières lueurs de l'aube rendaient les objets plus distincts. L'aveugle, avertie par le bruit de la chute d'eau, demanda à sa conductrice si elle était arrivée.

— Oui, mère, répondit Soize, qui regardait avec une surprise mêlée de saisissement.

— Et que vois-tu? reprit la vieille en s'arrêtant.

La petite fille parut hésiter.

— Je vois tant de choses, dit-elle... d'abord l'écluse n'a plus de portes... elle laisse passer la rivière, qui tombe en cascade.

— Après? dit Katelle avec impatience.

— Je vois la maison, continua Soize; le toit est à moitié détruit et fume sous la pluie.

— Est-ce tout?

— Non, s'écria l'enfant effrayée; je vois là, tout près, les pierres qui sont rouges. — Ah! mère, mère, il y a du sang partout!

Elle avait voulu faire reculer l'aveugle; celle-ci résista.

— Et il n'y a personne autour de nous? demanda-t-elle.

— Personne, mère, à moins que ce ne soit de ce côté, dans le bateau qui est amarré au-dessus de l'écluse... On voit à travers le plancher de la cabane une clarté.

— C'est ça! reprit la vieille, ils y ont porté le mort!

— Oui, interrompit Soize, voici les marques rouges qui vont jusqu'à la barque.

— Et ils sont à cette heure autour de lui, continua Katelle en se parlant à elle-même, car Nan a ménagé sa poudre; il n'a frappé que l'homme de l'écluse; sa fille et Alann, qui restent, vont crier vengeance. On ne serait tranquille que s'ils se taisaient tous!...

Elle s'arrêta en murmurant quelques paroles incohérentes comme une personne qui se consulte; tout à coup sa tête se redressa, un éclair de résolution terrible fit trembler toutes les rides de son visage, elle frappa la terre de son bâton, et, posant sa main crispée sur l'épaule de l'enfant : — Soize, reprit-elle précipitamment et très bas, tu as dit, n'est-ce pas, que l'écluse était à cette heure une cascade?

— N'entendez-vous point les eaux? répliqua la petite fille; elles tombent aussi fort qu'au grand phare, et les voilà qui emmènent les dernières planches des portes en les brisant comme des pailles.

— Bien, murmura l'aveugle; alors le bateau pourrait être emporté?

— Il n'y a rien à craindre, répliqua l'enfant; les mariniers l'ont amarré à la berge.

— Où cela?

— Au grand poteau.

— Mène-moi : je veux le toucher.

Soize conduisit la vieille femme, qui, arrivée à la borne, étendit une main et sentit le câble.

— Tu es sûre que c'est bien ceci qui retient le bateau? demanda-t-elle.

— Sûre, mère.

— Il n'a pas d'autre amarre?

— Non.

— Et si elle était déliée?

— Il serait emporté dans le torrent de l'écluse.

L'aveugle laissa tomber son bâton, et ses deux mains osseuses saisirent le nœud qu'elles se mirent à défaire rapidement. L'enfant ne put retenir un léger cri.

— Paix, malheureuse! dit la vieille femme d'une voix menaçante.

— Que faites-vous, mère? balbutia la petite.

— J'achève l'ouvrage de Nan, répondit Katelle, qui dégageait la corde enroulée autour de la borne avec un rire silencieux; les autres n'avaient fait qu'une brèche dans la haie d'épines, moi je l'abats tout entière! Maintenant la lande va être libre! — Regarde, regarde, la corde est détachée et glisse dans ma main.

— Seigneur! le bateau s'en va! dit Soize, qui fit un mouvement involontaire pour retenir l'amarre.

— Laisse, sur ta tête! interrompit la vieille femme en la repoussant.

— Ah! mère, il court à l'écluse!

— Et ceux qui sont dans la cabane ne s'aperçoivent de rien?

— Non... Le voilà qui arrive à la chute d'eau!... Ah! mère, c'est fini!

Katelle poussa un éclat de rire sauvage auquel répondirent deux cris; mais les voix ne partaient point du bateau : c'étaient la fille de l'éclusier et Alann qui sortaient de la maison incendiée. L'aveugle, avertie par la direction des voix, se retourna saisie.

— Jésus! s'écria-t-elle; en voici qui n'étaient point dans la barque! Qui sont-ils, Soize? les vois-tu?

— Je vois Nicole et le marinier, répondit l'enfant; tous deux courent à l'écluse.

Elle ne put en dire davantage; un long craquement se fit entendre et fut suivi d'un mugissement sourd : c'était le bateau qui, emporté par la violence du courant, venait de se heurter contre le massif destiné à soutenir les portes, et qui, entr'ouvert par le choc, livrait à l'eau ses flancs déchirés. Il demeura un instant suspendu au sommet de la cascade, puis, brusquement emporté, il alla s'abîmer dans les tourbillons d'écume pour ne laisser reparaître que des débris. Au milieu des bordages rompus et des madriers flottans, une forme humaine se

dressa tout à coup soulevée par les eaux, et montra aux premières lueurs du jour le visage immobile et pâle de l'éclusier. Le cadavre passa rapidement comme s'il eût voulu dire un dernier adieu à ce modeste domaine confié à sa garde et qu'il avait défendu jusqu'à la mort, puis il alla s'engloutir dans les eaux grossies.

Nicole, qui avait tendu le bras vers cette funèbre vision, la suivit une minute en courant le long de l'écluse; quand elle la vit s'abîmer dans les eaux, ses genoux fléchirent, et elle s'affaissa dans les bras d'Alann.

Presqu'au même instant les bateliers et le petit bossu revenaient de *la lande brûlée,* où ils n'avaient rencontré personne : ils apprirent le naufrage de la barque avec une stupéfaction désolée; mais le jeune patron coupa court à toutes les questions en chargeant deux de ses compagnons de procéder au sauvetage des bris, tandis qu'il prenait le plus vieux marinier pour explorer avec lui le canal et chercher le corps de l'éclusier. Cette recherche se prolongea pendant plusieurs heures. Enfin, après avoir suivi les berges, visité les atterrissemens et sondé les remous, le jeune homme dut revenir et avouer à Nicole l'inutilité de tous leurs efforts. Ce fut pour la jeune fille un redoublement de douleur; elle avait fait sa consolation de ces derniers devoirs à rendre aux restes de son père, et, en renonçant à sa pieuse espérance, il lui sembla qu'elle le perdait une seconde fois.

Enfin, vers le soir, il fallut se décider à quitter un lieu où rien ne la retenait plus, pour suivre Alann chez sa mère. On attela la petite vache maigre Pen-Ru à une charrette sur laquelle fut chargé le peu de meubles qui avait échappé à l'incendie. L'orpheline, vêtue de ses habits de deuil et la coiffe flottante sur les épaules, s'assit au milieu de ces débris d'une aisance détruite; à côté marchaient Alann, qui dirigeait l'attelage, et Perr Baliboulik, portant son léger bagage, au-dessus duquel gazouillait le pinson chanteur; derrière venaient les mariniers chargés de rames, de toiles en lambeaux et de cordages brisés. A voir cette troupe silencieuse et sombre suivre lentement les berges désertes aux lueurs d'un soleil qui déclinait et jeter à chaque détour un regard en arrière, on eût dit quelque famille des temps barbares chassée par la guerre, l'inondation ou l'incendie, et fuyant avec ses pénates éplorés pour chercher au loin une nouvelle patrie.

Une année après le meurtre de l'éclusier, la cour de Vannes jugeait Konan et Guy-d'hu, qui allèrent expier au bagne de Brest leur longue impunité, tandis que Soize et Laouik étaient envoyés à l'hospice des orphelins. Quant à la vieille aveugle, elle avait été trouvée l'hiver précédent à l'entrée des Montagnes-Noires, appuyée au revers d'un fossé, la tête sur son bâton d'épine et dormant de l'éternel sommeil.

ÉMILE SOUVESTRE.

L'ÉCLIPSE

DU

GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

EN ANGLETERRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

I. *History of England*, by lord Mahon, vol. V et VI; London, 1851, John Murray. — II. *The Grenville Papers*, vol. I et II; 1852, John Murray. — III. *Memoirs of the marquis of Rockingham and his contemporaries*, by G.-T. Earl of Albemarle; in two vol. 1852, Richard Bentley.

Il y a dans l'histoire d'Angleterre une période aride, confuse, malheureuse, peu frayée par les historiens jusqu'à ces derniers temps, et mal connue des hommes politiques : c'est celle qui s'étend sur un espace d'environ vingt années, depuis la paix qui termine, en 1763, la guerre de sept ans, jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance américaine en 1782. C'est l'époque la plus fâcheuse du régime représentatif en Angleterre. Nulle grandeur, point de lustre ni dans les hommes ni dans les choses. Tout s'énerve, s'abaisse, se détraque. Les gros événemens sont à l'intérieur de tristes désordres, comme l'agitation soulevée autour du démagogue Wilkes; à l'extérieur, des désastres comme la perte de l'Amérique. Plus de ces luttes de partis qu'anoblissent les passions généreuses et où se trempe le tempérament d'un peuple mâle : les partis se pulvérisent en coteries et se dégradent en intrigues. Les esprits élevés et probes ne peuvent mordre d'aucun côté sur cette situation faussée entre un roi sans lumières, mais opiniâtre, un parlement mou, sceptique ou corrompu, et une nation qui, suivant l'usage,

s'endort ou s'éveille à contre-temps et prostitue la seule force qu'elle puisse donner, la popularité, aux plus indignes. Les honnêtes gens sont inutiles, parce qu'ils sont sans génie; l'unique service qu'ils puissent rendre est de tenir leur constance au-dessus de leurs dégoûts et de réserver à l'avenir la fidélité de leurs convictions et la fermeté de leurs espérances. La grande figure du temps, lord Chatham, se démène excentriquement à travers ces platitudes comme le fantôme de l'impossible. D'intelligens contemporains purent craindre parfois, au spectacle de ces misères, de voir recommencer le problème mortel des révolutions. L'Angleterre en vint jusqu'à trembler de se réveiller un matin en face des Français débarqués sur ses côtes.

Habent sua fata; il est pour la publication des livres de singulières opportunités : c'est à une heure d'épreuve et de doute pour les principes de liberté en Europe que s'impriment les documens et les mémoires qui éclairent le mieux un des momens les plus critiques dans l'histoire de la liberté anglaise. Vers la fin de l'année dernière paraissaient les deux volumes du grand ouvrage de lord Mahon, consacrés à la période historique dont nous parlons. A peu près en même temps, lord Albemarle recueillait dans des papiers d'état oubliés et des collections de famille les matériaux destinés à compléter le tableau de cette époque et à rétablir le portrait du marquis de Rockingham, une des figures qui y tiennent le rang le plus élevé et le plus digne. D'un autre côté, le duc de Buckingham vient d'ouvrir une partie des archives de sa maison : *les Papiers des Grenville* sont en cours de publication; les Grenville, c'est-à-dire lord Temple et George Grenville, furent, comme on sait, les beaux-frères de lord Chatham et formèrent avec lui un triumvirat de famille dont l'union ou les discordes eurent sur l'Angleterre de ce temps-là une action longue et profonde. Donc on n'avait jamais été en mesure de voir ni d'étudier d'aussi près cette portion du XVIIIe siècle anglais. Les livres que nous avons cités nous y introduisent sur le pied de l'intimité. C'est l'histoire avant la lettre; ce sont les confidences mêmes des personnages : on y saisit au vif les mobiles qui les conduisent, leurs intérêts, leur calculs, leurs incertitudes, leurs rivalités, leurs haines, leurs ambitions, leurs découragemens, toute cette poussière de sentimens, d'idées, de préoccupations humaines avec laquelle le hasard ou la Providence pétrit les événemens. Jamais non plus cette histoire ne pouvait être mieux comprise qu'aujourd'hui, par la raison, — aussi vraie en matière de politique qu'en matière de sentiment, — que l'on ne comprend bien que ce que l'on a soi-même éprouvé. Là est l'éternel attrait des études historiques. L'histoire est comme une galerie immobile que nous traversons sur le courant des événemens contemporains. Parmi les tableaux qu'elle nous déroule au passage, la plupart restent pour nous dans l'ombre; nous n'avons l'intelligence et

le sentiment des autres que par les analogies qui les unissent au présent qui nous emporte. Ce sont les fortunes de notre temps qui nous donnent le jour et le point de perspective. Heureux et glorieux, nous ne voyons que les toiles héroïques du passé; malheureux, nous nous arrêtons aux autres, et nous y cherchons des enseignemens et des consolations. C'est pour cela qu'il y a quelque intérêt, dans l'épreuve que subissent en Europe les institutions représentatives, à jeter un regard sur les infirmités qui les ont long-temps humiliées en Angleterre. D'ailleurs l'histoire des mauvais jours du peuple anglais, quand on songe au lendemain qui les a suivis, demeure toujours pour les autres peuples une forte école d'espérance.

I.

C'est au milieu du XVIIIe siècle, lorsque le gouvernement de l'Angleterre était ce que nous allons dire, que l'Europe commença d'admirer les institutions anglaises. Montesquieu et Delolme traçaient alors le portrait idéal et abstrait de la constitution britannique. Le point de vue choisi par les publicistes du XVIIIe siècle a nui assurément à l'établissement des institutions représentatives sur le continent. Quintessenciée en théorie, la constitution anglaise semblait réaliser, avec la pondération savante de ses pouvoirs, la perfection du gouvernement politique. De là les espérances excessives et inévitablement chimériques que cette forme de gouvernement a données à ceux qui l'ont essayée, et les impatiences trompées auxquels l'ont sacrifiée les esprits qui en attendaient de trop heureux et trop prompts résultats. Nous en aurions mieux compris le vrai caractère, et l'on eût été moins injuste envers elle, si nous avions étudié la constitution anglaise dans l'histoire du peuple anglais, au lieu de la contempler dans les ingénieuses déductions des philosophes. Nous aurions appris à cette école qu'il est absurde de demander aux institutions les plus sages et les plus vantées un gouvernement qui supprime tous les maux, réalise tous les biens, résolve toutes les difficultés et comble tous les vœux; nous y aurions appris que les bonnes constitutions sont faites dans la supposition des vices des hommes, et non dans l'hypothèse de leurs vertus; nous y aurions appris que, de ce qu'une forme de gouvernement paraît la plus raisonnable et la plus conforme à la liberté, à la dignité et au bonheur d'un peuple, il ne s'ensuit point que le mécanisme fonctionnera toujours sans broncher; nous y aurions appris que, dans un état libre surtout, rien ne marche logiquement et en ligne droite, et que la constitution y doit conserver une élasticité qui lui permette de concilier à la longue toutes les forces, tous les intérêts qu'elle met en jeu. Un peuple, avec la meilleure des constitutions, peut être, par

momens, gouverné très mal, c'est-à-dire par des hommes d'état incapables ou corrompus; mais il est absurde de rendre les institutions responsables des vices des hommes, et le plus sûr remède qu'un pays libre possède contre le mauvais gouvernement, c'est la patience. Montesquieu comparait justement le despotisme au sauvage qui coupe l'arbre pour cueillir le fruit. L'histoire d'Angleterre à la main, il aurait pu comparer ceux qui, jouissant d'une constitution libre, arguent de l'impopularité passagère d'un gouvernement pour faire des révolutions, à l'imbécile qui brûlerait sa maison l'hiver parce qu'il y fait froid, ou qui la démolirait l'été parce qu'il y fait chaud. Montesquieu et Delolme auraient pu corriger aisément leurs décevantes théories sur la constitution anglaise : ils n'avaient qu'à raconter la manière dont cette constitution était pratiquée de leur temps.

Un roi qui n'est pas responsable et qui, suivant l'adage, règne et ne gouverne pas; une aristocratie gardienne des traditions de l'état, dont les membres sont unis par les liens d'une solidarité héréditaire, et qui maintient les libertés publiques contre les envahissemens de la couronne et contre les emportemens populaires; une opinion publique organe des intérêts démocratiques et agissant sur la direction des affaires par la presse et par une chambre représentative investie de la délégation de la souveraineté du peuple, — voilà les trois grands traits de l'idéal de la constitution anglaise. Il y a sur cette constitution un mot paradoxal de M. de Maistre, lequel n'est, comme tous les paradoxes, qu'une expression grossissante et railleuse placée sur un fond de vérité : — La constitution anglaise n'existe qu'à la condition d'être perpétuellement violée ! — Le côté vrai du mot de M. de Maistre éclate surtout pendant les vingt premières années du règne de George III. Le roi, qui ne peut pas mal faire (*the king cannot do wrong*) et qui, d'après la théorie, ne doit donc rien faire, veut gouverner, gouverne et gouverne très mal; l'aristocratie est divisée et s'annule par ses rivalités intestines; l'opinion publique s'égare ou dort, et pendant ce temps les affaires de l'Angleterre vont à la diable ou à la grace de Dieu.

George III succéda, en 1760, à son grand-père George II. Une phrase du discours qu'il prononça à l'ouverture de son premier parlement sonnait comme une fanfare l'inauguratien d'une ère nouvelle : « Né et élevé dans ce pays, je me glorifie, disait-il, du nom d'Anglais, et ce sera le bonheur particulier de ma vie de travailler à la prospérité d'un peuple dont je considère la loyauté et la chaleureuse affection comme la plus grande et la plus permanente garantie de mon trône. » C'était en effet la première fois, depuis cinquante ans, qu'un roi d'Angleterre pouvait se vanter d'être Anglais. Les trois princes que la maison de Hanovre avait donnés jusqu'à ce jour à l'Angleterre étaient nés

Hanovriens et l'étaient restés de langage, d'esprit, de politique et de mœurs. Un peuple renommé comme le peuple anglais pour sa loyauté gothique envers ses souverains a rarement eu le désagrément de voir briller à sa tête une réunion de princes aussi maussades que ces personnages. Le dédain des usages britanniques, la subordination constante de la politique extérieure de l'Angleterre à leurs intérêts d'électeurs de Hanovre, un libertinage disgracieux et morose, des haines de famille scandaleuses, voilà le bagage moral des princes auxquels le destin confiait la plus délicate des tâches, la fondation d'un trône révolutionnaire et constitutionnel.

George Ier se distingua surtout par le choix de ses deux maîtresses : c'étaient des Hanovriennes, toutes deux vieilles et laides, avec cette différence que l'une, la Schulenburg, était d'une maigreur ridicule, et l'autre, la Kielmanseck, d'une grosseur monstrueuse. Le peuple de Londres appelait la maigre *la Perche*, — le roi la fit duchesse de Kendall, — et la grosse *l'Éléphant*, — le roi la fit comtesse d'Arlington. George Ier avait cependant une femme légitime, la princesse Sophie-Dorothée, qu'il tenait, en vraie Barbe-Bleue du moyen-âge, enfermée dans une forteresse de Hanovre (1). Trois Allemands composaient son conseil intime, auxquels il faut joindre deux Turcs, Mustapha et Mahomet, qu'il avait faits prisonniers dans les guerres de Hongrie. Un ambassadeur français, le comte de Broglie, résumait en quelques lignes la physionomie de cette bizarre cour. « Le roi, écrivait-il, laisse le gouvernement de l'intérieur à Walpole; il est appliqué avec ses ministres allemands à régler les affaires de Hanovre et ne s'occupe point de celles d'Angleterre ; il n'a aucun goût pour la nation anglaise et ne reçoit en particulier aucun Anglais de l'un ni de l'autre sexe ; aucun même de ses officiers n'est admis, le matin, dans sa chambre pour l'habiller, ni le soir pour le déshabiller ; ces fonctions sont remplies par les Turcs qui sont ses valets de chambre. Il considère l'Angleterre plutôt comme une possession, dont il faut tirer le plus possible tant qu'elle dure, que comme un héritage perpétuel pour lui et sa famille. » La duchesse de Kendall, qui faisait argent de tout, qui trafiquait de sa faveur avec les ministres et leurs ennemis, avec les ambassadeurs étrangers, avec les gens d'affaires, s'occupait, à proprement parler, plus que le roi du gouvernement de l'Angleterre. Quant à George, il ne savait pas même assez d'anglais pour assister aux conseils de son cabinet. Ce qu'il donnait aux affaires anglaises se bornait à quelques conversations avec Walpole. Après une partie de chasse dans le parc de Richmond, le roi et le ministre entraient dans un pavillon et causaient politique en fu-

(1) Voyez, sur la vie singulière et la captivité de Sophie-Dorothée, la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1845.

mant la pipe et buvant du punch; le gouvernement de l'Angleterre sortait de ces étranges tête-à-tête. George Ier était, quand il mourut, furieusement brouillé avec son fils. Leurs querelles allèrent si loin, qu'un courtisan proposa un jour à George Ier de le débarrasser du prince royal en le conduisant en Amérique. Le roi se contenta de chasser son fils du palais Saint-James, de lui retirer toutes les marques officielles de sa dignité et de déclarer publiquement que quiconque rendrait visite au prince ne serait plus reçu à la cour.

George II valut un peu mieux que son père. D'abord il fut meilleur mari, au point de vue politique du moins, car la reine Caroline, tant qu'elle vécut, exerça une grande influence. Cette reine était, il est vrai, la plus commode des épouses; elle n'eut pas l'air de s'apercevoir de la liaison de George II avec une Mme Howard qui perdit son crédit pour avoir patroné des poètes et des écrivains de l'opposition; d'ailleurs le roi la prenait pour confidente et conseillère de ses laides amours. Quand George s'éprit, dans un voyage au Hanovre, de Mme de Walmoden, la reine l'engagea à faire venir sa maîtresse en Angleterre. La maîtresse eut assez de goût ou de finesse pour refuser l'invitation de la reine. Caroline donnait cette explication brutale de ses complaisances : « Je ne suis qu'une seule femme et encore une vieille femme; le roi peut aimer plusieurs femmes et de plus jolies que moi. » Le peuple de Londres prenait moins philosophiquement son parti que la reine délaissée. Un jour que George, attiré par sa passion pour Mme de Walmoden, était parti pour l'électorat, on apposa le placard suivant sur la porte de Saint-James : « Il a été perdu ou enlevé de cette maison un homme qui laisse une femme et six enfans sur la paroisse. Quiconque apportera de ses nouvelles aux marguilliers de Saint-James recevra *quatre shillings et six pence* de récompense. N. B. Il ne sera rien ajouté en sus, personne ne jugeant l'homme perdu digne d'une *couronne* (1). » A la mort de sa femme, le roi fit venir Mme de Walmoden en Angleterre et lui donna le titre de comtesse d'Yarmouth. La favorite hérita de l'influence politique de la reine Caroline; elle fut mêlée à toutes les affaires. Par exemple, quand George, après une résistance de plusieurs années, consentit enfin, en 1756, à l'entrée de Pitt dans ses conseils, il fallut que le grand homme demandât une audience à lady Yarmouth, passât plusieurs heures à lui exposer le plan de sa politique et sollicitât son intervention auprès du roi. Et devinez-vous ce qui parut surprenant à de graves contemporains dans cette démarche? C'est que ce fut la première fois que Pitt l'eût tentée (2). Les discordes de George II avec son fils, le prince de Galles Frédéric, furent plus vives et plus

(1) Jeu de mots sur la pièce de monnaie nommée couronne, qui vaut 5 shillings.
(2) *Life of lord Chancellor Hardwicke*, t. III, p. 79.

bruyantes encore que celles qu'il avait eues avec son père. Le prince Frédéric était né également en Hanovre. Il rompit de bonne heure avec le roi, se mit à la tête des mécontens et fit de sa résidence de Leicester-House le quartier-général de l'opposition. Hostilité politique, jalousies de famille, querelles d'argent, il employa tous les moyens pour tourmenter ses parens couronnés; il devint même pamphlétaire. On prétend qu'il fut l'auteur d'un conte satirique où étaient dépeintes toutes les laideurs intimes de cette brumeuse et empâtée maison de Brunswick; cela s'appelait : *Histoire du prince Titi, allégorie royale.* C'était un conte de fée où George II figurait sous le nom du roi Ginguet, où la reine Caroline s'appelait la reine Tripasse, et où le prince Frédéric se déguisait en prince Titi. George Ginguet, dans ses momens de colère, demandait à Caroline Tripasse : « Cet animal est-il réellement mon fils? » — La reine était bien obligée de confesser la paternité, mais elle ajoutait : « Mon cher aîné est le plus grand âne, le plus grand menteur, le plus grand gredin, la plus grosse bête qui soit au monde, et je souhaiterais bien de l'en voir dehors. — C'est un monstre si sordide, disait-elle encore, et si peu capable de résister à l'appât d'une guinée, que si le prétendant lui offrait 500,000 livres de son droit à la couronne, il répondrait : Comptez l'argent (1). » La joie de voir mourir ce joli prince Titi fut refusée à la reine Caroline, mais accordée à George II : Frédéric était mort avant son père, laissant pour fils le premier prince de cette maison né en Angleterre, celui qui devint roi, en 1760, sous le nom de George III.

Il faut reconnaître qu'au point de vue moral George III se distinguait autant de ses prédécesseurs que par cette naissance anglaise dont il se targuait si fièrement. Le jeune prince apportait sur le trône des mœurs pures. Élevé par sa mère dans une morne retraite, son esprit appliqué, mais étroit et vétilleux, son caractère incapable des grandes passions, mais trempé d'obstination et enclin aux scrupules, avaient été naturellement disposés par son éducation à la simplicité et au rigorisme des mœurs bourgeoises. Toute la force de ce caractère et de cet esprit avait été tendue de bonne heure vers l'exercice du pouvoir auquel George était appelé. Sa mère, secondée de son gouverneur, lord Bute, l'avait façonné pour donner une physionomie nouvelle à la royauté. Elle ne cessait de lui répéter : George, soyez roi; *George, be king!* George, maître de la couronne et entouré des mêmes conseils, voulut en effet être roi d'une autre façon que l'avaient été ses ancêtres.

L'état dans lequel il prenait l'Angleterre lui ouvrait d'ailleurs une situation bien plus facile que celle où s'étaient trouvés ses prédécesseurs. En 1760, le jacobitisme et le péril politique dont il menaçait la

(1) *Lord Hervey's Memoirs.*

maison de Hanovre n'existaient plus. Cette expédition aventureuse de Charles-Édouard, qui tient dans les inventions des romanciers une place beaucoup plus grande que dans l'histoire réelle, en avait démontré l'irrémédiable impuissance, et depuis, le prétendant avait enlevé à sa cause les dernières espérances et le prestige suprême par les tristes désordres où il noyait avec rage les malheurs de sa destinée. George III était bien et définitivement le seul roi d'Angleterre. George Ier et George II avaient pu considérer par momens la couronne britannique comme un usufruit, comme une aubaine passagère; George III la recevait comme un héritage sans compétiteur. En lui, la maison de Hanovre avait pris racine par trois générations sur le sol anglais. Une légitimité s'était reconstruite sur sa tête. Trois forces arrivaient à George III de cette situation : d'abord une force morale et personnelle, celle qu'il devait puiser dans l'idée du titre supérieur de son autorité royale et dans le sentiment de la complète sécurité de sa couronne; en second lieu, un accroissement d'influence dans le pays par le ralliement des tories et des jacobites, naturellement favorables au pouvoir monarchique; enfin une plus grande indépendance vis-à-vis du parti qui avait, depuis la révolution de 1688, prêté et fait payer son appui à la nouvelle dynastie. George III pouvait s'émanciper de la tutelle exercée depuis cinquante ans par le parti whig sur la royauté.

Le parti whig était arrivé en effet au pouvoir à l'avénement de la maison de Hanovre et ne l'avait plus quitté. Ses principes et ses intérêts le liaient à la fortune de la nouvelle dynastie, et l'existence de la nouvelle dynastie était unie par le même nœud à la prépondérance des whigs. Si, d'une part, la succession protestante, comme on disait en Angleterre au XVIIIe siècle, n'avait point prévalu, le parti whig, et avec lui le principe de la royauté limitée par les droits de la représentation du pays, eût été vaincu. Si, de l'autre côté, le parti whig n'eût point été le plus fort, les princes hanovriens eussent été bientôt forcés de décamper dans cet électorat vers lequel ils ne cessèrent, durant deux règnes, de tourner leurs regards inquiets. La maison de Hanovre n'eut donc de force jusqu'à George III que par le parti qui avait amoindri le pouvoir royal, en abattant la royauté de droit divin et en grandissant les priviléges parlementaires. C'est, du reste, travestir l'imposante situation des whigs à cette époque que de les appeler un parti. Leur drapeau couvrait la masse intelligente et vivante de la nation, tous les esprits fermement attachés au protestantisme, tous les hommes dévoués à la liberté, toute la classe industrielle et commerçante, et la grande majorité de l'aristocratie. En dehors d'eux, il n'y avait sous le nom de tories que quelques personnalités brillantes, mais isolées, et sous le nom de jacobites qu'une portion des classes agricoles arriérée et inerte, comme le sont en tout temps et en tout

pays les populations rurales. Mais, depuis l'avénement de George Ier jusqu'au règne de George III, de 1715 à 1760, il y avait eu plus d'une vicissitude dans la vie intérieure des whigs. Ils avaient été d'abord unis, puis divisés, et, vers la fin du règne de George II, leur faisceau s'était péniblement reformé. En 1715, le danger les avait tous ralliés : il s'agissait alors de prévenir le retour des Stuarts, auquel le ministère d'Oxford et de Bolingbroke avait sourdement travaillé depuis plusieurs années, et de faire triompher la succession protestante. La victoire une fois assurée et la sécurité revenue, les scissions éclatèrent. Sir Robert Walpole avait trop de génie et il y avait dans le parti whig trop d'hommes de talent pour que le pouvoir pût se partager entre eux. Il est, comme on sait, plus difficile en politique de manier ses amis que de faire tête à ses ennemis. Walpole, qui avait gouverné sans combat pendant plusieurs années, écarta successivement et jeta dans l'opposition tous ceux de ses amis qui auraient pu devenir ses rivaux. La faveur royale, une grande connaissance et un grand mépris des hommes, une dextérité sans égale dans le gouvernement des finances et du commerce, une audace tranquille égayée de bonne humeur contre ces orages de paroles où s'exhalent les ardeurs et où se dissipent les périls de la liberté, permirent long-temps à Walpole de déjouer les attaques de ses adversaires. A la fin, Walpole avait coalisé contre lui trop de haines, trop de talens et trop de passions; il avait impatienté l'opinion publique par la trop longue durée de son pouvoir. Il fallut céder à cette clameur confuse de la foule qui s'élève contre ce qui dure :

Num tamen inveniet tam longa potentia finem?

Walpole se retira après vingt ans de ministère. La crise au milieu de laquelle tomba Walpole créait de graves dangers et fit sentir la nécessité du rapprochement. Le plus habile des élèves de Walpole, Pelham, se consacra à cette œuvre et y fut secondé par un des hommes les plus sages de ce temps, le lord chancelier Hardwicke. Pelham parvint à réunir et à concilier les diverses sections du parti whig. Il ouvrit l'administration aux hommes les plus jeunes qui s'étaient distingués dans l'opposition, et entre autres à Pitt et à Grenville. La même pensée d'union avait survécu à Pelham. C'était cette politique qui avait enfin fait arriver Pitt, en 1756, à ce ministère qui donna un si grand éclat à la puissance anglaise. Quand George III monta sur le trône, le parti whig formait donc encore une fois un corps compacte et joignait à la force de l'unité le lustre des actes glorieux accomplis par l'Angleterre sous l'impétueuse et superbe impulsion de Pitt.

Les deux premiers George avaient parfaitement compris leur position vis-vis du parti whig, et, sauf de rares exceptions, s'étaient mon-

trés peu jaloux de peser ouvertement et personnellement sur la direction des affaires. Un instinct très sensé éclairait ces flegmatiques natures de princes; ils avaient le sentiment de la fragilité de leur trône. Le souvenir salutaire des révolutions anglaises les avertissait que les rois d'Angleterre n'usent de leur initiative qu'à leurs risques et périls; ils avaient compris la leçon, et George Ier déclara souvent dans son intimité qu'il aimait mieux laisser retomber la responsabilité du gouvernement sur la tête de ses ministres que de l'attirer sur la sienne. Cependant le second George eut quelques velléités de rébellion contre la domination hautaine des grands seigneurs whigs. Il existe un monument curieux de ces révoltes latentes : c'est une conversation du lord chancelier Hardwicke avec le roi, conservée par lord Hardwicke lui-même. C'était en 1745; Pitt et ses amis venaient d'entrer dans les postes inférieurs du ministère par le patronage de Pelham et de lord Hardwicke. Le roi avait résisté de toutes ses forces à la nomination de ses nouveaux ministres; il ne pardonnait pas à Pitt ses attaques furibondes contre la politique hanovrienne. Lord Hardwicke vint voir le roi avant l'ouverture de la session pour l'engager à donner sans restriction son appui moral au cabinet. George laissa parler un quart d'heure le chancelier sans vouloir répondre un mot. Le chancelier fit valoir au roi le démenti que Pitt et ses amis allaient infliger à leurs déclamations passées en défendant les mesures projetées à l'égard des troupes du Hanovre.

— Quant à cela, dit le roi, à qui le dépit ouvrait enfin la bouche, si cela leur déplaît, je m'en soucie peu. Je rappellerai mes troupes pour défendre mes possessions.

— Mais, sire, il reste encore quelque chose de très important; il faut améliorer la situation qui vous est faite par le concours de vos nouveaux ministres et ne pas laisser perdre ces avantages.

— J'ai fait tout ce que vous avez voulu, j'ai mis tout mon pouvoir dans vos mains, et je suppose que vous en tirerez tout le parti que vous pourrez.

— La disposition des places ne suffit pas, si votre majesté s'efforce de montrer au monde qu'elle désapprouve son ouvrage.

— Mon ouvrage! J'ai été forcé, j'ai été menacé.

— Je suis affligé de voir votre majesté employer de pareilles expressions. Je ne sais de quelles menaces, de quelle contrainte elle veut parler.

— Oui; on m'a dit qu'on me ferait de l'opposition.

— Ce n'est pas moi, sire, ni aucun de mes amis... Mais, pour revenir à l'objet de ma conversation, au meilleur parti à tirer de votre situation présente...

— On aurait pu opérer des changemens dans l'administration en

y faisant entrer des personnes plus convenables, et non celles qu'on y a introduites, qui se sont distinguées notoirement par une opposition constante à mon gouvernement.

— Si le but de ces changemens était de gagner de la force, il fallait choisir les personnes qui peuvent en apporter. Autrement, ce qu'on eût fait n'eût servi de rien. Le concours de tous les chefs de parti, sans aucune condition de nature à décourager vos vieux amis, est une force réelle pour la couronne. D'ailleurs, sire, les ministres ne sont que vos instrumens de gouvernement.

— Les ministres! interrompit le roi avec un aigre sourire, les ministres sont le roi dans ce pays.

Le chancelier balbutia une dénégation polie et le supplia, quelles que fussent pour l'avenir ses intentions à l'égard du ministère, de ne point gâter ses affaires présentes.

— Quant à mes affaires, répliqua le roi, je suppose que vous en avez eu soin. Si vous ne vous en êtes pas occupé, ou si vous ne réussissez pas, c'est à vous que la nation s'en prendra (1).

Ce fut son dernier mot : lord Hardwicke ne put lui arracher une autre réponse. Comme son père, George II renvoyait la responsabilité à ses ministres. Il maugréait, mais il cédait, et l'on peut définir d'un mot les relations des deux premiers George avec les whigs, représentés par les grandes maisons aristocratiques : les George régnaient et les whigs gouvernaient.

George III monta sur le trône avec le dessein et avec le pouvoir d'affranchir la royauté de cette impérieuse alliance. Déjà, depuis de longues années, la pensée de restituer à la royauté un rôle plus libre et plus actif dans la constitution anglaise avait été publiquement émise et développée avec éloquence. Bolingbroke s'était fait le brillant vulgarisateur de cette doctrine. Il était arrivé à cet homme d'esprit ce qui arrive trop ordinairement aux hommes politiques : sa théorie n'était que la contre-épreuve des exigences de sa position particulière. Bolingbroke avait été le dernier ministre tory. Les whigs l'avaient proscrit en 1715. Malgré ses intrigues, il n'avait pu obtenir qu'une amnistie incomplète. En le laissant rentrer en Angleterre, Walpole, son vieil ennemi, ne l'avait pas réintégré dans la chambre des lords. Il se voyait donc exclu par la confédération des whigs de la scène politique où ses débuts l'avaient placé au premier rang, qui était l'élément vital de son génie, hors de laquelle l'existence ne lui était plus qu'un long et humiliant supplice. Il n'avait rien à espérer du côté des whigs; il se tourna vers la royauté. La ligue de ses ennemis était le même parti qui enchaînait l'initiative de la royauté; les mêmes hommes qui te-

(1) *Life of lord Hardwicke*, t. II, p. 106.

naient fermée sur lui la porte de la vie politique tenaient la royauté en tutelle. Contre l'ennemi commun, il essaya d'exciter les jalousies et les prétentions de la royauté; il dénonça le parti qui était au pouvoir comme une oligarchie aristocratique et parlementaire usurpant sur les droits de la couronne. Suivant lui, le roi était bien plutôt l'expression de la souveraineté nationale qu'un parlement où quelques puissantes familles coalisées régnaient à leur guise. Dans un pamphlet intitulé *Idée d'un Roi patriote,* il conviait la royauté au nom du patriotisme à rompre le vasselage auquel l'assujettissait l'usurpation insolente de l'aristocratie parlementaire. Comme, au moment où il exposait ces théories, Bolingbroke était un des membres les plus actifs de l'opposition ameutée contre Walpole, cette étrange doctrine n'excita aucune clameur; elle passa sous le sauf-conduit de l'impopularité du ministre contre lequel elle était dirigée. La maison du prince de Galles, père de George III, Leicester-House, était alors le foyer le plus ardent de l'opposition; c'était sur l'héritier présomptif de la couronne que l'opposition comptait pour dissoudre la confédération qui soutenait Walpole dans le parlement, c'était à lui que l'opposition destinait ce rôle de roi populaire et anti-parlementaire tracé par Bolingbroke. Les doctrines de Bolingbroke furent accueillies avec ardeur dans la maison du prince; elles devinrent ce que l'on appela bientôt la politique de Leicester-House. Un homme surtout en garda une impression profonde, ce fut le gouverneur de George III, lord Bute. Écossais, lord Bute ne connaissait rien de l'esprit de l'Angleterre; il était tory de tradition; la doctrine de Bolingbroke lui paraissait la plus conforme à la dignité de son élève et la plus favorable à l'agrandissement de sa propre fortune. Il l'inculqua donc à George III, et c'est au nom de la même théorie que la princesse de Galles, dont lord Bute, disait-on, était l'amant, avait murmuré de si bonne heure à l'oreille de son fils ces mots enivrans : « George, soyez roi! »

Tandis qu'une femme, un courtisan et un adolescent préparaient ainsi dans l'obscurité de Leicester-House la fin du long ascendant des whigs, ceux-ci, en s'unissant une dernière fois et en plaçant Pitt à leur tête, marquaient d'une gloire impérissable la dernière heure de leur puissance. A l'avénement de George, M. Pitt était premier ministre depuis quatre ans. Les commencemens de la guerre de sept ans avaient été désastreux; l'Angleterre était aux abois quand Pitt prit les affaires. L'ardeur de son ame, la vigueur de son caractère plus encore que la sûreté de son intelligence relevèrent tout en quelques mois. Sa politique fut, comme son éloquence, un ouragan. Il mit le feu à l'Angleterre. Il communiqua à ses collègues, à l'administration, aux généraux et aux soldats, aux amiraux et aux matelots, à ses compatriotes et aux alliés de l'Angleterre cette fierté, ce sentiment de supériorité,

cette foi dans la victoire, cet orgueil passionné du nom anglais, cette véhémence fougueuse qui étaient tout son génie. Sur mer par ses flottes, sur terre par les armées de Frédéric II et du prince Ferdinand de Brunswick, en Amérique par la conquête du Canada et des Antilles, en Asie par la conquête de l'Inde, il humilia et abattit pour long-temps la puissance de notre pays, et il souffla à l'ambition de l'Angleterre une exaltation inouie. Chose étrange, il fit marcher du même pas la conquête et le commerce. Les sommes immenses qu'il jeta dans la guerre avec une prodigalité sans exemple semblèrent effleurer à peine les ressources de la nation. L'importance de plusieurs grandes villes manufacturières de l'Angleterre date de cette époque. La Cité de Londres s'enrichissait en jubilant de patriotisme. Le monument qu'elle éleva à la mémoire de lord Chatham porte témoignage de cette miraculeuse coïncidence de bonheur; l'inscription rappelle que, sous son ministère, « le commerce s'est allié aux armes et a fleuri par la guerre. »

Si donc George III arrivait au trône dans des circonstances favorables à l'agrandissement du pouvoir royal, il trouvait en même temps les affaires d'Angleterre en pleine prospérité et dans une veine d'imposante grandeur. Il faut voir l'usage qu'il fit de son pouvoir royal et ce que devinrent entre ses mains la grandeur et la prospérité de son pays.

II.

Il y a trois choses à déterminer dans les vingt premières années du règne de George III : le système de conduite qu'il adopta, les hommes et les associations politiques vis-à-vis desquels il le suivit, les événemens qui en furent l'occasion ou la conséquence.

Le but de George III était d'agir de ses idées et de sa volonté sur le gouvernement de l'Angleterre. Le premier et le principal obstacle qu'il rencontrait sur son chemin était la puissante confédération des grands seigneurs et des hommes d'état du parti whig. Les whigs étaient, comme on l'a vu, le seul parti organisé pour le gouvernement. Ils avaient depuis cinquante ans la possession et les traditions du pouvoir. Dans cette ligue, les uns apportaient le talent et la popularité, les autres le rang, les autres la richesse. Leur ascendant s'était enraciné dans toute l'étendue du pays par les moyens d'influence et de patronage que le long exercice du pouvoir confère aux hommes politiques sur toutes les classes d'une nation. Leur puissance avait dépendu surtout de leur union, et il leur était plus facile qu'à aucun autre parti de perpétuer cette union, car toutes leurs forces venaient aboutir comme à un centre à un petit nombre de grandes familles patriciennes dont les chefs occupaient les principaux postes politiques ou remplis-

saient auprès de la couronne les grandes places honorifiques. Tant que ces groupes aristocratiques continuaient à s'entendre, le faisceau des whigs ne pouvait être brisé, et leur prépondérance défiait toutes les attaques; mais, s'ils venaient à se diviser, ils s'annulaient; la royauté devenait alors pour les ambitions flottantes le seul point d'appui fixe et permanent; toute leur puissance tombait en fragmens et passait peu à peu aux mains du roi.

George III et ses conseillers intimes ajustèrent leur conduite à ces considérations. George, pour établir son gouvernement personnel, n'eut pas besoin de sortir de la lettre de la constitution anglaise. S'il eût voulu faire prévaloir la prérogative royale ouvertement, à la façon de Jacques II, il eût été vaincu, car il aurait réuni contre lui ceux qu'il ne pouvait battre qu'en détail. La constitution lui offrait une ressource : le droit de choisir ses ministres. Ce droit exercé avec ruse et à propos suffisait. Il y aurait eu deux manières dangereuses de s'en servir. Si George eût d'abord changé le ministère en masse pour substituer brusquement une politique à une autre, ou bien s'il eût simplement, pour établir du premier coup sa prépotence, formé un cabinet de favoris et d'affidés, les whigs, menacés tous à la fois du même danger et avertis en même temps, seraient restés unis et eussent fait reculer le roi devant leur opposition compacte. Il y avait un moyen plus sûr et plus habile : c'était d'écarter peu à peu et un à un, du ministère et des grands emplois de la cour, les chefs du parti whig. De la sorte, on prévenait toute explosion d'opinion populaire en leur faveur; puis on les envoyait isolément dans une opposition où les précéderaient et les affaibliraient des défiances mutuelles, des divisions violentes, des inimitiés implacables. Voilà ce que fit George III et ce qu'il fit avec succès. En effet, l'avantage d'une pareille politique, c'est qu'on n'est pas forcé de la démasquer pour l'exécuter; ceux mêmes contre lesquels elle est dirigée ne s'en aperçoivent point et lui fournissent à chaque instant des occasions et des instrumens; elle prend tous les noms, elle exploite toutes les circonstances, elle se sert de tous les concours, elle attend et choisit son heure; elle commence par faire ses complices dupes de ceux qui doivent être ses victimes, en s'adressant à leurs vanités, à leurs ambitions : même au besoin les prétextes ne lui manquent pas pour séduire leur honnêteté. Les aveugles qu'elle joue ainsi et qu'elle culbute les uns par les autres pour leur passer sur le corps ne reconnaissent la machination qui les met à terre que lorsque le tour est joué. Pour réussir dans une telle œuvre, une profonde et vaste intelligence n'est point nécessaire; c'est assez, George III en est la preuve, du plus mince génie, pourvu qu'il soit doublé d'opiniâtreté et redoublé d'astuce.

Le parti whig comprenait, à l'avénement de George III, quatre ou

cinq grandes sections que l'on peut répartir en les désignant par leurs principaux chefs de la façon suivante. Il y avait le groupe de Pitt et des Grenville, le duc de Newcastle, la fraction du duc de Bedford, et la portion la plus considérable du parti qui suivait le duc de Devonshire et qui se rallia après lui autour du marquis de Rockingham.

Le premier Pitt, celui qui est arrivé à l'histoire sous le nom de lord Chatham, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les événemens de sa vie et sur tous les traits de sa physionomie. Pitt n'était pas, à proprement parler, un chef de parti. Comme homme, il n'avait pas cette souplesse de caractère, cette vigilance attentive auprès de ses associés politiques, ce liant enfin avec lesquels d'autres esprits supérieurs parviennent à réunir et à faire marcher ensemble dans une même voie cet assemblage d'intérêts, d'idées, de vues et de caractères divers qui composent un parti. Comme orateur et membre de la chambre des communes, il n'avait pas non plus cette application universelle et quotidienne aux détails du gouvernement, indispensable aux hommes qui veulent diriger avec continuité les affaires dans une assemblée délibérante. Sa sœur disait de lui qu'il n'avait jamais bien su qu'une chose, le poème féerique de Spenser, *the Fairie queen*. Pitt n'avait pas plus de suite dans la conduite que dans la parole : c'était un génie hautain, solitaire et capricieux. Il ne frayait pas avec ses collègues de la chambre ou du ministère; il les écrasait de sa domination. Il n'y eut que deux points fixes, ou plutôt deux ardens foyers dans son intelligence, dans son ame et dans sa vie : la révolution de 1688 avec la liberté fondée par elle, et la grandeur anglaise dans le monde. Ces deux mobiles étaient en lui deux passions; c'était par là qu'il frappait l'imagination des masses. La nature de son talent était aussi la seule langue qui parle à l'enthousiasme populaire. Pitt avait toutes les parties extérieures et physiques de l'orateur. Les vibrations de sa magnifique voix dont la foule entendait les éclats à la porte même de la chambre des communes, sa haute taille, sa tête, ses yeux, l'accent de ses gestes, la puissance mobile de ses attitudes, rendaient avec une spontanéité saisissante les variations passionnées de son éloquence. Personne n'entendait mieux que lui la mise en scène oratoire; il tirait des effets dramatiques de la maladie même contre laquelle sa vie n'était qu'un long combat; il se faisait des draperies avec les flanelles dans lesquelles on le portait au parlement, et sa béquille de goutteux devenait dans ses mains une arme parlante. Un air de tête, une intonation suffisait à ce « terrible cornette de cavalerie, » comme l'appelait Walpole, pour pétrifier ses adversaires. C'était un acteur consommé; il eût pu être Garrick, s'il n'eût été Pitt. La discussion qui éclaire, l'argumentation qui persuade n'allaient pas à sa parole : il lui fallait les déclamations impétueuses qui soulèvent ou qui heurtent avec violence les passions du

moment. Aussi Pitt n'était pas l'homme de toutes les situations. Il était dérouté dans les temps calmes; alors sa véhémence l'isolait dans la chambre des communes, son caractère impérieux et difficile éloignait de lui ses collègues dans le ministère, et le roi, qu'offensaient ses allures altières, ne pouvait plus le souffrir dans ses conseils; mais, quand revenait l'orage, lui seul était à l'unisson des circonstances. Il redevenait alors le grand plébéien, *the great commoner,* terreur de ses rivaux et de ses ennemis, espoir et ressource suprême de l'Angleterre, et il s'imposait à la chambre des communes, aux partis et au roi.

Homme nouveau, Pitt n'appartenait par sa naissance à aucune des *connexions* du parti whig, et, avec son caractère, il lui était impossible de se fixer dans une des cases de cet échiquier politique. Il était entré pourtant dans la vie publique sous les auspices d'un des grands seigneurs adversaires de Walpole, lord Cobham, et il forma depuis avec les neveux de ce seigneur, les Grenville, une association qui devint une alliance de famille, car il épousa leur sœur. Deux membres surtout de cette famille nombreuse remplirent une place importante dans les crises de cette époque : ce furent lord Temple et George Grenville.

Le chef de la famille, lord Temple, est le seul homme qui ait exercé sur Pitt une longue influence. Cette influence fut malheureuse. Lord Temple exagérait les défauts qui rendaient Pitt insociable; il poussait la rigueur des principes whigs contre la prérogative royale jusqu'à la faction, et le levain de ses opinions était aigri encore par sa morgue patricienne, par l'âcreté de son caractère et l'inquiétude de son humeur. Malgré des aptitudes sérieuses pour les affaires et un talent de parole qui passait la médiocrité, il ne pouvait être dans les combinaisons politiques qu'un actif dissolvant. Il voulait qu'en Angleterre les ministres, suivant le mot de George II, fussent rois, et il voulait qu'il n'y eût de ministres que son beau-frère, son frère et lui. Offensant envers les rois qu'il servit, blessant avec ses égaux et ceux qui auraient dû être ses alliés, il ne paraît avoir eu de condescendance que pour les libellistes et les agitateurs qui servaient ses rancunes passionnées. Il donnait, en politique, une main à lord Chatham et l'autre à Wilkes, dont il fut l'ami et le protecteur affiché. Lord Temple ne réussit pas même à maintenir le triumvirat au moyen duquel il prétendait absorber dans sa maison le gouvernement de l'Angleterre; il se brouilla avec son frère George Grenville, et finit, mais trop tard, par rompre avec son beau-frère lord Chatham. Il mourut obscurément et isolé de toutes relations politiques dans son splendide château de Stowe.

George Grenville avait plus de mérite que son frère; ses défauts étaient moindres, mais c'était aussi, et pour d'autres motifs, un caractère insupportable. Grenville était un homme consciencieux, scrupuleux, laborieux et appliqué; il était le type d'une classe d'hommes que

l'on ne rencontre guère que dans les assemblées anglaises; la pratique assidue des affaires lui avait donné une aptitude universelle aux diverses branches du gouvernement; il pouvait être et il fut tour à tour ministre du commerce, ministre de la marine, ministre des affaires étrangères, ministre des finances; mais le rôle qu'il ambitionna quelque temps, et où il eût excellé, eût été la présidence de la chambre des communes. La chambre des communes était son atmosphère, son élément, sa chose, sa vie. Personne n'était plus infatué des droits du parlement, personne n'en connaissait mieux les précédens, les rubriques et le cérémonial, personne n'était plus versé dans la triture de toutes les affaires qui venaient s'y débattre et s'y décider. Telles étaient les qualités de George Grenville; on voit qu'elles sont de celles qui s'associent volontiers à la médiocrité. Grenville n'avait en effet aucune élévation dans l'esprit, aucune de ces intuitions ailées qui jaillissent du cerveau des grands hommes d'état. C'était un commis expérimenté et travailleur, un statisticien verbeux, un pédant formaliste, rien de plus. Exact dans sa vie, sa vertu n'aboutissait qu'à la raideur et à la parcimonie; il se prenait pour un Caton, parce que, lorsqu'il était ministre, il vivait uniquement des revenus bornés de son patrimoine et mettait de côté les salaires de ses places pour grossir l'héritage de ses enfans. Comme il avait l'intelligence étroite et commune, il était envieux; quand il se figura être l'égal de Pitt, il le détesta; il se croyait ferme et n'était qu'entêté. Ainsi que son frère, il était fou de vanité, vindicatif, et se servait volontiers des pamphlétaires; au demeurant, le plus ennuyeux personnage de son temps, comme son frère en était le plus insolent. Pendant son ministère, il assommait le roi de ses interminables explications, leçons ou semonces. « Quand il m'a ennuyé pendant deux heures, disait George III, il tire sa montre pour voir s'il ne pourra pas m'ennuyer une heure de plus. »

La tradition gouvernementale des whigs était représentée au pouvoir, en 1760, par le duc de Newcastle. Ce vieux duc était ministre depuis plus de quarante ans; il avait été le collègue de Walpole et l'associé de son frère Pelham. Il n'y a pas eu d'homme d'état plus raillé de ses contemporains et plus berné par l'histoire. Depuis le début jusqu'à la fin de sa carrière, le duc de Newcastle fut une caricature vivante. Il avait eu dès sa jeunesse les travers et les grotesques d'une vieille femme intrigante et cancanière. Sa vie fut une trépidation continuelle dans une poussière de riens. Il s'occupait de tout, visait à tout, s'inquiétait de tout. Dans l'action, en parlant ou la plume à la main, c'était un tourbillon de mouvemens affairés, une averse de paroles bredouillées, un débordement d'écritoire. Il était ombrageux et timide, aspirant toujours et toujours hésitant. Il passait sa vie à accuser les autres et à s'excuser; il accablait de cajoleries les rivaux

qu'il redoutait et ne manquait pas une occasion de les trahir à la sourdine. Imprévoyant, décousu, versatile, il allait d'un bond de l'exaltation au désespoir, et, comme disait un de ses amis, mourait de joie le lundi et de peur le mardi. Ce vieux bonhomme n'a jamais été représenté qu'en charge; la plupart des historiens n'ont pas rendu justice aux bonnes qualités de sa nature. Il était, par exemple, généreux jusqu'à la prodigalité : il entra au ministère avec une fortune énorme, et, au lieu de faire des économies à la façon de Grenville, après un demi-siècle passé au pouvoir, il se trouva ruiné. D'ailleurs il eut, sur plusieurs de ses contemporains, l'avantage de conserver jusqu'à sa mort des relations politiques nombreuses et importantes. Il faisait rire ses amis à ses dépens, mais il les gardait; le mérite, pour ce temps-là, n'était pas mince.

A Newcastle se rattachaient plus particulièrement ceux qui servaient depuis long-temps dans le gouvernement, et surtout la meilleure tête du parti whig, lord Hardwicke, qui avait été, lui aussi, le collègue de Walpole et de Pelham, et leur plus utile conseiller. Lord Hardwicke avait quitté son siége de chancelier en 1756, mais il était toujours regardé comme le *leader* du ministère dans la chambre des lords.

John Russell, quatrième duc de Bedford, était le centre d'une autre section de whigs. Le nom de Russell et de Bedford a toujours occupé une place proéminente dans l'histoire de ce parti. Le Russell du XVIIIe siècle avait plus d'un trait que l'on retrouve dans son descendant, le chef actuel du parti whig. Il était partisan déterminé de la paix et de la liberté commerciale; il remplit sans éclat, mais avec distinction, de grands emplois. On lui reproche de n'avoir pas eu assez de discernement dans ses amitiés et dans ses inimitiés politiques. Grand seigneur, homme de société avant tout, d'un caractère facile, ses convenances et ses goûts de société influaient sur ses relations de parti. De là le trait particulier du groupe auquel s'attachait son nom. Les hommes qui le composaient étaient whigs, mais whigs d'une morale politique relâchée. Ainsi on comptait dans son entourage Fox, le père de l'illustre Charles Fox, — Fox, créature et élève de Robert Walpole, le rival de Pitt dans la chambre des communes, orateur et ministre du talent le plus varié, le plus souple, mais accommodant ses opinions à toutes les circonstances et plus attaché encore aux profits qu'aux honneurs du pouvoir; Rigby, intelligence subalterne, mais rusée, intrigant adroit, conscience vacillante à tous les courans d'intérêts, le type, en ce temps-là, de ces natures rampantes et insinuantes qui sacrifient tout à la conservation d'une place; — lord Sandwich, homme du monde et de dissipations scandaleuses transformé en homme d'état, et qui fut un des plus dociles instrumens de George III.

Le gros des whigs, la masse intelligente, sensée, honnête du parti,

suivait une direction distincte des influences que nous venons d'énumérer. Cette direction appartenait toujours au chef d'une grande famille aristocratique. Le duc de Devonshiré en était investi au moment où George III devint roi; la princesse douairière de Galles, mère de George III, l'appelait le prince des whigs. Le duc de Devonshire mourut bientôt, et cette suprématie patricienne passa au marquis de Rockingham.

La figure du marquis de Rockingham repose et console ceux qui parcourent l'histoire de cette époque. Le marquis de Rockingham était par les femmes l'arrière-petit-fils du fameux ministre de Charles Ier lord Strafford. Il possédait une des plus grandes fortunes de l'Angleterre. Il n'avait que trente-cinq ans lorsqu'il fut reconnu comme *leader* par la portion la plus considérable du parti whig. Lord Rockingham était dépourvu des qualités brillantes de l'homme politique; il n'était pas éloquent: une invincible timidité l'empêchait de prendre ou de garder long-temps la parole dans la chambre des lords; mais il avait les plus solides qualités d'un chef de parti, — le bon sens inaltérable, l'esprit conciliant, une constance qui le mettait à l'abri des illusions et du découragement. Ce qui faisait surtout de lui l'ornement d'un parti libéral, c'était la droiture de ses vues et la sereine probité de sa vie. Si la cause de la liberté, représentée par les whigs, a conservé au milieu du XVIIIe siècle l'attrait moral qui entraîne les consciences pures et les talens généreux, elle en fut certainement redevable au marquis de Rockingham. Tous les amis de lord Rockingham furent des hommes purs, généreux, honorables. Non-seulement il maintint son drapeau dans les temps les plus difficiles, mais il attira autour de lui, par la dignité de sa conduite et la noblesse de son patronage, l'élite des hommes nouveaux qui entrèrent vers ce temps-là dans la politique. Lord Rockingham eut la gloire de donner Burke à son parti et à son pays; il prit Burke à son début, l'associa à ses travaux comme secrétaire, lui assura l'indépendance en lui faisant cadeau de la propriété de Beaconsfield, et lui ouvrit l'entrée de la chambre des communes. Au déclin de sa vie, il gagna encore à sa cause, par la seule influence de son honnêteté politique, le jeune Charles Fox, qui se vanta d'avoir hérité de ses principes. Pendant dix-huit ans qu'il eut la direction du parti whig, dans l'opposition ou durant de rapides passages aux affaires, il ne donna pas un seul démenti à ses convictions, il ne commit pas un acte d'inconsistance. De nombreuses publications ont récemment amené la lumière sur le caractère et les actes de ses contemporains; on connaît, par leurs correspondances, lord Chatham et les Grenville, le duc de Bedford et la coterie qui l'entourait: les lettres de lord Rockingham, publiées par le comte d'Albemarle, le placent, comme chef de parti, à un niveau moral bien supérieur à celui de ses rivaux. Il y

a des courtisans de l'histoire comme il y en a de la fortune du présent; il est des esprits toujours disposés à se laisser éblouir par les noms qui rappellent les actions éclatantes et bruyantes et à mépriser les hommes modestes qui n'ont pu réussir à étonner le monde par des coups de théâtre; il y a des gens, comme dit Bossuet, « qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et les vaincus. » Ceux-là acclament les excentricités glorieuses de lord Chatham et dénigrent le rôle solide et obscur joué par lord Rockingham; mais, tant que l'on comprendra dans le monde l'utilité d'une tradition de liberté et d'honnêteté politique fidèlement conservée, tant que l'on comprendra que c'est par la durée de ces associations de principes incarnées dans des hommes et désignées du nom de partis que les traditions politiques se transmettent et se perpétuent, il y aura toujours des esprits réfléchis et des consciences honnêtes pour apprécier l'œuvre accomplie par lord Rockingham et pour rendre à sa mémoire le tribut d'honneur qu'elle mérite.

Entre ces divers cercles politiques flottaient plusieurs hommes trop jeunes encore ou trop secondaires pour viser aux premières places. Les uns, — comme le duc de Grafton, jeune seigneur d'esprit facile et de mœurs légères, comme lord Shelburne, qui devait être un jour une des intelligences politiques les plus ouvertes de son pays, et qui fut le père du vénérable marquis de Lansdowne actuel, comme le marquis de Granby, un des meilleurs officiers anglais de son temps, le général Seymour Conway, l'ami d'Horace Walpole, Charles Yorke, le fils de lord Hardwicke, — oscillaient de la vertu de Rockingham au génie de Chatham. D'autres s'attachaient avant tout à leurs places et servaient sous tous les pavillons ministériels. Le nombre de ceux-ci s'accrut à mesure que la désunion, s'étendant dans le parti whig, diminua, pour les consciences intéressées et les ambitieux de bas étage, les chances et les profits de la fidélité politique. Cette classe fournit à George III son point d'appui dans le parlement. On l'appela le parti des *amis du roi*.

III.

George III montra, dès le premier jour de son règne, qu'il entendait que désormais aucun cabinet ne pût agir indépendamment de la volonté royale, qu'il ne voulait pas, suivant le mot de son grand-père, « qu'en Angleterre les ministres fussent le roi. » Aussitôt après la mort de George II, les ministres se rendirent à Carlton-House, résidence du nouveau souverain. Ils furent reçus par lord Bute, qui accabla les plus importans de protestations d'amitié. Le jeune roi affecta de les recevoir l'un après l'autre avant le conseil, et les assura que lord Bute

était leur ami. Il fit lire par le duc de Newcastle le projet de son discours au parlement, dont, contre l'usage, il n'avait pas confié la rédaction aux ministres. Il y déclarait, au sujet de la grande question du moment, la guerre avec la France, qu'engagé dans une guerre sanglante avec la France, il la conduirait de manière à obtenir une paix avantageuse et durable. Pitt fut profondément blessé de cette déclaration, pour trois motifs : d'abord, cette guerre était son œuvre et sa gloire, et l'on en faisait l'objet d'un paragraphe aussi significatif dans le discours royal, sans l'avoir consulté ni même averti. On représentait cette guerre comme sanglante : « Pour ce qui concerne l'Angleterre, c'est faux, disait Pitt; nous sommes vainqueurs sans désastre, l'Angleterre est *sine clade victor.* » Enfin l'on ne mentionnait pas les alliés, lorsqu'il était notoire que l'Angleterre leur devait tant, surtout à Frédéric II. La phrase fut modifiée dans le sens des observations de Pitt : « Je monte sur le trône, disait le roi, au milieu d'une guerre coûteuse, mais juste et nécessaire, et je m'efforcerai de la conduire de façon à produire une paix honorable et durable de concert avec mes alliés. » Le premier coup n'en était pas moins porté à l'initiative indépendante du cabinet, et d'ailleurs l'homme du roi, lord Bute, entra aussitôt dans le ministère comme secrétaire d'état.

La pierre d'achoppement fut la paix. Le roi la voulait, lord Bute la voulait; la majorité du cabinet, ayant à sa tête les trois ducs de Bedford, de Devonshire et de Newcastle, la voulait également. Pitt et lord Temple la repoussaient; Pitt faisait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher les négociations d'aboutir. Il voulait, suivant son expression, « mettre la France à genoux. » Il rédigea une réponse à l'ultimatum français, qu'il apporta au cabinet non comme un document à discuter, mais comme une décision à sanctionner. Il y eut plusieurs conseils des ministres si orageux, que les ducs de Bedford et de Devonshire résolurent de ne plus assister aux réunions du cabinet. George III et lord Bute soutenaient les pacifiques et irritaient leurs ressentimens contre la tyrannie de Pitt. Le duc de Newcastle écrivait que la conduite de Pitt était aussi mauvaise, aussi injuste, aussi hostile, aussi impraticable qu'elle l'eût jamais été. Il aurait pourtant désiré que l'on retînt Pitt dans le ministère. « C'est impossible, » lui répondit lord Bute. L'occasion de la rupture fut la manœuvre politique hardie et heureuse par laquelle le duc de Choiseul releva les chances de la France en s'unissant à l'Espagne et en faisant le pacte de famille. Pitt irrité exigeait que la guerre à l'Espagne fût immédiatement déclarée. A l'exception de son beau-frère, lord Temple, tous les ministres se prononcèrent contre cette résolution. Alors Pitt déclara que c'était la dernière fois qu'il siégeait dans le conseil. « J'ai été appelé au ministère, dit-il, par la voix du peuple, je lui dois compte de ma conduite, et je ne peux rester plus

long-temps dans une situation qui m'impose la responsabilité de mesures qu'on ne me laisse plus diriger. » Pitt et lord Temple donnèrent leur démission; mais la cour eut l'habileté de couvrir de ses faveurs la retraite de Pitt, afin de l'empêcher de tomber du pouvoir avec toute sa popularité. On donna à sa femme la baronnie de Chatham, et à lui une pension de 3,000 livres sterling. La tumultueuse Cité de Londres, dont Pitt était le héros, fut près de le brûler en effigie à cette nouvelle. Pitt y releva son crédit par une lettre à l'alderman Beckford, qui fut publiée par les journaux, et où il exposait les motifs de sa retraite d'un ton qui annonçait de sa part une véhémente opposition contre le gouvernement.

Pitt fut remplacé à la direction de la politique étrangère par un tory, lord Egremont, qui était fils de l'un des adversaires les plus considérables de Walpole, sir William Wyndham, et qui était beau-frère de George Grenville. Il se forma dès-lors au sein du ministère une espèce de junte suprême composée de lord Bute, de lord Egremont et de George Grenville; ces trois personnages se partagèrent le gouvernement. Le pauvre duc de Newcastle se vit exclu de tout: il avait les finances et le titre auquel est ordinairement attaché en Angleterre le rang de premier ministre, il était premier lord de la trésorerie; mais toutes les grandes affaires se délibéraient et se décidaient en dehors de son influence. Lord Bute ne le consultait sur rien et ne l'informait de rien. Malgré sa tenace passion pour les emplois, le vieux duc ne put résister long-temps au ridicule et à la honte de sa situation. Il demanda au roi la permission de se retirer. George ne fit pas même une démonstration de politesse pour le retenir. « Jamais ministre n'a été aussi brutalement renvoyé, » disait lui-même le duc de Newcastle. Une fois sa démission acceptée, le roi lui fit offrir une pension, qu'il eut la dignité de refuser. Lord Bute prit alors la trésorerie, et, de nom comme de fait, fut premier ministre.

Cependant la grande œuvre de lord Bute, la paix, allait se conclure, et avec elle allaient commencer les grandes difficultés du gouvernement dans la chambre des communes. Il s'agissait de faire voter les préliminaires de la paix. Le *leader* ministériel dans la chambre était George Grenville. La raideur de son caractère et la pesanteur de son esprit le rendaient peu propre à ces fonctions dans un moment où le ministère avait besoin de tenir tête à d'éloquens adversaires et de gagner les votes, sinon les convictions. Lord Bute eut recours à Fox; il força George Grenville à céder à Fox la direction de la chambre des communes. Grenville n'y consentit qu'en murmurant et après avoir ennuyé le roi d'un de ses pédantesques sermons. « Monsieur Grenville, lui répondit le roi, il faut prendre des méchans pour gouverner les méchans. » Grenville s'accommoda de cette raison, mais plus encore

de la promesse de la trésorerie, quand on serait sorti des embarras du moment. Lord Bute l'assurait qu'il ne garderait pas long-temps ce ministère, auquel il sentait lui-même son inaptitude : il ignorait jusqu'à la langue des finances; il était incapable de traiter avec les banquiers et les négocians qui avaient affaire à son département. Il avait insisté, disait-il, auprès du roi pour obtenir la permission de se retirer; mais ses instances avaient tellement affecté George III, qu'on le voyait quelquefois assis des heures entières, la tête dans ses mains, sans dire une parole. La princesse douairière avait supplié lord Bute d'avoir égard aux anxiétés morales du roi, et c'était le seul motif qui le retînt passagèrement, disait-il, à la trésorerie en attendant qu'il pût céder la place à George Grenville.

Avec sa hardiesse naturelle et son dédain accoutumé des criailleries populaires, Fox exécuta les hautes œuvres de lord Bute. Il fit voter la paix et nettoya l'administration de tous les fonctionnaires que les whigs y avaient placés. On dit qu'en acceptant la direction de la chambre des communes, Fox avait entrepris d'acheter une majorité en faveur de la paix. Les chroniqueurs du temps assurent qu'il ouvrit le marché des votes dans son propre ministère. Les votes furent tarifés le plus bas à 200 livres sterling, et l'on prétend que le secrétaire de la trésorerie, M. Martin, reconnut que 25,000 livres avaient été dépensées ainsi en une matinée. Fox fut aussi cruel dans la Saint-Barthélemy des fonctionnaires qu'il avait été cynique dans le trafic des consciences. Il alla jusqu'à destituer de petits commis de la douane, jusqu'à supprimer de modestes pensions de veuves. Il suffisait pour que la victime fût frappée qu'elle fût redevable de sa position à l'un des ministres disgraciés. Cette averse de destitutions fit dire assez spirituellement à un journal : « Le gouvernement a destitué tous ceux que les anciens ministres avaient mis en place, excepté le roi. » Les grands seigneurs whigs furent les premiers atteints. Les démissions de leurs emplois honorifiques leur furent réclamées. Le prince des whigs, le duc de Devonshire, se vit brutalement redemander sa clé de chambellan; le marquis de Rockingham renvoya la sienne. George III biffa de sa propre main le nom du duc de Devonshire sur la liste des conseillers privés. Ces seigneurs et le duc de Newcastle furent révoqués de la lieutenance de leurs comtés. Quand Fox eut accompli sa tâche, il obtint son salaire. Il trouva dans la chambre des lords un refuge contre l'animadversion publique, et déroba son nom déconsidéré sous le titre aristocratique de comte Holland.

En ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1763, la politique personnelle du roi avait fort avancé sa besogne. Les grands whigs, sauf la coterie complaisante du duc de Bedford, avaient été écartés du gouvernement. Les whigs étaient dans l'opposition, mais ils y

étaient en défiance les uns des autres. Ceux du duc de Devonshire et du marquis de Rockingham gardaient un souvenir amer des hauteurs de Pitt, qui avait commencé la débâcle du parti. Pitt était l'irréconciliable ennemi du duc de Newcastle, à la perfidie duquel il attribuait ses mésaventures. Il se mirait dans un isolement qui flattait son orgueil et dont les vapeurs de la popularité lui cachaient la faiblesse. Lord Temple et Pitt étaient brouillés à mort avec Grenville. Un incident récent avait signalé publiquement cette rupture. C'était à la chambre des communes. On discutait le budget. Il fallait faire face au passif laissé par les dépenses de la guerre. Pitt et l'opposition avaient combattu les moyens présentés par le ministère. Grenville prit la parole; il essaya de rejeter sur Pitt, qui avait conduit la guerre, la responsabilité des embarras financiers : « Si l'honorable gentleman, dit-il d'un ton quinteux, a des objections aux taxes que nous proposons, il est tenu de nous indiquer où nous devons prendre l'argent qui nous est nécessaire. Qu'il dise où; je le répète, qu'il dise où! » De son banc, qui était en face de celui de l'orateur, Pitt, imitant le ton de Grenville, prononça le refrain d'une chanson populaire de l'époque : « Gentil berger, dis-moi où! » Puis, se levant, il pulvérisa, au milieu des rires de l'auditoire, en quelques mots sarcastiques et dédaigneux l'apostrophe du ministre. Grenville, furieux, reprit la parole : « Si, dit-il, on peut traiter un gentleman avec ce mépris... » Il n'eut pas le temps de finir sa phrase; Pitt avait quitté son banc et traversait la chambre pour sortir, comme c'était son habitude lorsqu'un orateur ne lui paraissait pas mériter son attention. Au mot mépris, il s'arrêta, se retourna vers son beau-frère écumant et lui fit un salut ironique. « Je n'ai jamais vu de regard ni de geste si méprisant, » racontait un témoin de la scène. Le surnom de gentil berger demeura incrusté sur le masque rébarbatif de Grenville, qui certes était bien le moins pastoral des hommes.

Au milieu d'adversaires ainsi divisés, il semblait que la politique personnelle de George III eût le champ libre. La guerre était terminée. Or la guerre est la porte par laquelle s'introduit le plus facilement ce grand trouble-fête que l'on nomme l'imprévu. Le gouvernement royal paraissait devoir se développer sans obstacle dans une ère de paix et de repos général. Les grands chefs whigs avaient le sentiment de leur faiblesse et voulaient attendre. « Il faut que nous tenions nos gens tranquilles pendant quelque temps, écrivait le duc de Devonshire au marquis de Rockingham. Il faut attendre les événemens et voir venir les ministres. S'ils proposent quelque chose de mauvais, combattons-les; sinon, laissons-les à eux-mêmes. Par ce moyen, nous gagnerons du temps pour recueillir nos forces et voir sur qui nous pourrons compter. Si nous pouvons obtenir des chefs et un corps de troupes passable,

je suis pour la bataille; mais je ne suis pas pour paraître à l'état d'opposition faible. Nous ferions une figure insignifiante au préjudice de nos amis et sans profit pour le bien public. » Mais, quand les accidens extérieurs ne l'amènent pas, les fautes des gouvernemens infatués suffisent pour évoquer l'imprévu avec son cortége d'embarras et de brusques péripéties.

Lord Bute n'était pas premier ministre depuis dix mois, qu'il avait soulevé contre lui l'animadversion universelle. Il était impopulaire parce qu'il était l'auteur de la paix, et que la paix, après l'exaltation que les succès de Pitt avaient communiquée aux esprits, paraissait humiliante; impopulaire parce qu'il avait été obligé de parer au déficit des finances laissé par la guerre, et qu'il n'y avait réussi qu'en créant un impôt sur le cidre qui lui avait attiré l'exécration des principaux comtés agricoles; impopulaire à cause de la brutalité et de la cruauté des destitutions accomplies par Fox, mais dont on lui attribuait justement la responsabilité; impopulaire parce qu'il répandait les faveurs du pouvoir sur les tories et même sur les jacobites; impopulaire parce qu'il était Écossais, et qu'à une rivalité séculaire de race s'ajoutait alors la haine politique inspirée aux Anglais par l'attachement invétéré que les Écossais avaient porté à la cause des Stuarts; impopulaire enfin parce que l'opinion ne voyait en lui qu'un intrus politique conduit au premier poste de l'état, non par les longs travaux ou les succès d'une carrière publique, mais uniquement par le bon plaisir royal, en un mot parce qu'il n'était qu'un favori. Un ministre du bon plaisir, un favori! c'est-à-dire un homme qui n'est rien par lui-même, qui, laissé à son propre mérite, ne serait pas sorti d'une stagnante obscurité, et qu'un simple caprice du maître place au-dessus de ses supérieurs de talent et de caractère et sur la tête d'une nation, c'est une vivante injure et la plus offensante qui puisse être faite à un peuple digne d'être libre et pénétré du sentiment de sa dignité. Le peuple anglais ne pardonne point et ne supporte point cette insulte. Depuis le duc de Buckingham, ce fatal mignon de Jacques Ier et de Charles Ier qui tomba sous le poignard de Felton, l'Angleterre n'avait plus connu le joug des favoris. Aussi, de toutes parts, une explosion de mépris et de colère éclata contre lord Bute. On brûlait son effigie dans les provinces, on le huait, on poursuivait son carrosse de coups de pierre dans les rues de Londres. Des pamphlétaires, excités eux-mêmes par des chefs de parti, attisaient le feu avec une ardeur chaque jour redoublée. Bientôt lord Bute n'osa plus sortir qu'avec une escorte; puis, aussi prompt au découragement qu'il avait été facile à la témérité, au moment où ses rivaux politiques le croyaient le plus solidement établi, lorsqu'on pensait qu'un peu de fermeté suffirait pour compri-

mer et éteindre l'effervescence populaire, lord Bute, cédant à ses propres craintes ou aux craintes de sa famille, donna brusquement sa démission.

Lord Bute, en quittant le ministère, ne songeait qu'à dérober sa personne au péril. Ni lui ni le roi, dont il conservait toute la confiance, ne voulaient changer le système inauguré avec le nouveau règne. Avant donc de rendre sa retraite publique, il avait préparé la composition du ministère qui devait lui succéder, de façon à empêcher l'union et la prépondérance des grands whigs dans le gouvernement et à conserver pour lui-même une influence occulte sur la conduite des affaires. Il fit Grenville premier lord de la trésorerie; il appelle Grenville avec effusion, dans les lettres qu'il lui écrit à ce sujet, « son cher George. » Son but, dans la formation du cabinet, est, d'après ses propres termes, de « rallier le concours de tous *les amis du roi* (c'est la première fois que paraît ce nom qui devait être plus tard l'étiquette de tout un parti) et d'assurer l'indépendance du souverain. » De peur que Grenville ne prît l'ascendant d'un premier ministre, lord Bute lui adjoignit les secrétaires d'état lord Egremont et lord Halifax. Les ambassadeurs des puissances étrangères furent avertis que la haute direction serait partagée entre ces trois ministres. Lord Sandwich, nommé premier lord de l'amirauté, était un gage donné à la *connexion* des Bedford, la mieux disposée pour la cour des coteries whigs. Le jeune lord Shelburne, placé à la tête du bureau du commerce, était une amorce pour retenir les amis de Fox, dans le cas où celui-ci, mécontent de n'avoir pas été admis à la délibératian des nouveaux arrangemens, voudrait, par dépit, passer à l'opposition. Les choses ainsi disposées, personne n'étant assez fort dans le ministère pour s'emparer d'une initiative impérieuse, lord Bute, caché derrière le rideau, espérait, avec l'aide des amis du roi, exercer cette domination réelle qu'il couvrait du vague prétexte de l'indépendance royale.

Tandis qu'il ménageait ainsi le triomphe de la politique personnelle du roi, lord Bute ne se doutait ni ne s'inquiétait des maux que son ouvrage causerait à son pays. En donnant à George III le ministère Grenville, l'ancien premier ministre faisait du même coup à l'Angleterre un cadeau fatal. L'administration de George Grenville est le plus mauvais et le plus funeste cabinet qu'il y ait eu en Angleterre depuis la révolution de 1688. C'est ce ministère qui enfanta l'agitation de Wilkes, laquelle occupa, troubla et déshonora pendant plusieurs années, à l'intérieur, l'activité politique de l'Angleterre; c'est ce ministère qui fournit aux États-Unis le motif de leur insurrection, et qui engagea l'Angleterre dans le détestable conflit au bout duquel elle fut dépouillée de ses vastes colonies américaines. L'agitation de Wilkes, la perte de l'Amérique, furent doublement le fruit de la politique person-

nelle de George III. Dans les deux cas, George III s'obstina, parce qu'il prétendit que son honneur de roi était en question; dans les deux cas, la tranquillité et la grandeur de l'Angleterre firent les frais de la manie royale, parce que George, ne voulant avoir pour ministres que des instrumens, ne put avoir pour instrumens que des hommes stupidement entêtés ou honteusement faibles, à qui manquaient l'autorité personnelle, cette suprématie morale qui commande dans le présent aux esprits et aux ames, et la prévoyance, cette seconde vue du génie, qui commande pour ainsi dire à l'avenir.

L'affaire de Wilkes éclata en 1763, quinze jours après l'avénement du ministère Grenville. L'histoire de cet homme est bien connue. Il était le fils d'un riche brasseur. Élevé en gentleman à cause de sa fortune, il s'était lancé de bonne heure dans la vie du monde, qui a toujours été très mêlée en Angleterre à la vie politique. C'est ainsi que Wilkes se trouva d'abord le compagnon de plaisirs de quelques-uns des hommes que, dans la suite, il harponna le plus cruellement de sa plume de pamphlétaire et qui furent ses plus acharnés persécuteurs. Il avait été, par exemple, membre de la licencieuse confrérie de Medmenham-Abbey. Une ancienne abbaye, située dans un des plus jolis paysages des bords de la Tamise, fut choisie par une douzaine d'élégans mauvais sujets, au nombre desquels était Wilkes, pour le théâtre de leurs profanations libertines. Ces dignes enfans du mauvais XVIIIe siècle prenaient eux-mêmes par moquerie le nom de Franciscains. Ils avaient placé sur le portail de leur obscène couvent la devise rabelaisienne : « Fay ce que voudras! » D'autres inscriptions latines ou françaises affichaient dans les bosquets et sur les murs leur impudente immoralité. Le frère Jean des Entomures de cette abbaye de Thélème grimée à l'anglaise était sir Francis Dashwood, un riche baronnet qui devint plus tard le chancelier de l'échiquier de lord Bute. Il fallait à sir Francis, pour que l'orgie fût complète, y mêler l'épice du sacrilége. Dans les réunions de ses moines, ce futur ministre revêtait la robe de capucin et entremêlait ses débauches de cérémonies imitées du culte catholique. Si Wilkes se fit dans ce monde des amis qui ne lui servirent guère, il paya cher le droit qu'ils lui donnèrent de les mépriser; il s'y ruina. En 1757, il avait trente ans et il était entré à la chambre des communes. Quoiqu'il eût de l'esprit et la parole leste, il n'y eut aucun succès oratoire. Il essaya du moins de tirer parti de sa situation politique; il voulait une place : l'ambassade de Constantinople ou le gouvernement d'une colonie. Il fut refusé et attribua son déboire à lord Bute. De là sa fureur contre le favori et sa carrière de journaliste. Wilkes fonda le *North Briton* de concert avec un *clergyman* défroqué, Churchill, qui était aussi un remarquable poète satirique. Il fut poussé et soutenu dans sa nouvelle voie par lord Temple. Wilkes était repré-

sentant d'Aylesbury, chef-lieu du comté de Buckingham, dont lord Temple était le lord-lieutenant. Lord Temple l'avait nommé colonel de la milice du comté. La correspondance de ces deux personnages remplit la principale part des *Grenville Papers*. Wilkes y figure comme un disciple plein de prévenances et de déférence, Temple comme pédagogue et bailleur d'avis. L'acariâtre châtelain de Stowe se déride et prend le ton badin avec le capucin dérisoire de Medmenham-Abbey. Ce sont, de son côté, des félicitations pour les numéros salés du *North Briton*, des encouragemens à la polémique du journal, des témoignages d'intérêt à l'occasion des mésaventures qui pleuvent sur l'écrivain; du côté de Wilkes, des demandes continuelles d'argent auxquelles le généreux lord répond par des lettres de change de 100, 200, 500 livres sterling.

Le *North Briton* déchirait à outrance la politique personnelle du roi, lord Bute, George Grenville, tous les complaisans du favori et surtout les Écossais. Une innovation qui paraît insignifiante aujourd'hui fit la fortune du journal. Jusqu'à cette époque, les journaux ne désignaient que par les initiales les personnages politiques qu'ils discutaient; Wilkes les nomma en toutes lettres, et cette hardiesse décida la faveur publique. La virulence était tout le talent de Wilkes; il en était de son style comme de cette éloquence soufflée des pamphlétaires qui paraît quelque chose d'énorme tant qu'elle est gonflée par la passion du moment, et que plus tard, après la passion refroidie, on est surpris de trouver si plate et si sèche. Chez Wilkes, d'ailleurs, l'intérêt excité par l'homme portait et grandissait l'écrivain. Ardent comme un joueur, audacieux comme un désespéré, souple et gai comme un sceptique épicurien, Wilkes possédait de plus cette sorte d'instinct dramatique indispensable aux hommes qui veulent jouer un rôle populaire. Il savait que l'intérêt s'attache au péril, et que, pour attirer et conserver sur soi l'attention et les haletantes sympathies de la foule, il faut toujours avoir l'air de côtoyer l'abîme et de frôler la catastrophe : donc il recherchait le scandale qui frappe l'attention, il appelait le danger qui émeut la sympathie, et il s'y comportait avec cette bonne grace et cette bonne humeur qui charment la multitude en l'étonnant. Ses débuts dans la notoriété furent signalés par deux duels, le premier avec lord Talbot, ridiculisé par le *North Briton*. « Combien de coups de pistolet échangerons-nous? demandaient à Wilkes les témoins de lord Talbot en allant sur le terrain. — Autant que vous voudrez, » répondit Wilkes. Lord Talbot se contenta d'une seule balle inutile et alla boire deux bouteilles de claret avec Wilkes au cabaret voisin. L'autre duel fut plus sérieux. Le *North Briton* avait traité de vil suppôt du pouvoir un M. Samuel Martin, membre de la chambre des communes et secrétaire de la trésorerie. M. Martin dit dans la chambre qu'il ne connaissait pas

l'auteur de l'article, mais qu'il le tenait pour un lâche gredin. Wilkes lui envoya ce billet : « Pour vous ôter, quant à l'auteur, tout prétexte d'ignorance, je vous dirai à l'oreille que tous les passages du *North Briton* où vous avez été nommé ont été écrits par votre humble serviteur John Wilkes. » Martin et Wilkes se battirent. Wilkes reçut une balle dans la poitrine; mais Martin fut traité d'assassin par le public. On disait qu'il était allé au tir six mois de suite avant de défier son homme.

Wilkes était bien la guêpe faite exprès pour exaspérer des tempéramens susceptibles comme ceux de George III, de lord Bute, de Grenville. Le ministre fit saisir le quarante-cinquième numéro du *North Briton,* où le discours par lequel le roi avait clos la session de 1765 était violemment critiqué. Un mandat d'amener général (*general warrant*) fut lancé nominativement, sans désigner personne, contre tous ceux qui auraient pris part à la rédaction, à l'impression et à la publication du libelle. Wilkes fut arrêté comme auteur de l'écrit incriminé; mais Wilkes était membre du parlement et en cette qualité inviolable : il réclama son privilége. Conduit à la Tour, il nargua le secrétaire d'état, lord Egremont, en lui demandant d'être enfermé dans la chambre où avait été placé comme jacobite le père de lord Egremont, sir William Wyndham. Pour flatter et irriter la passion populaire, il demanda aussi à n'être pas mis dans les chambres qui avaient été données aux Écossais rebelles de 1745. L'arrestation de Wilkes produisit dans Londres une émotion ardente. De grands seigneurs whigs, à la tête desquels était naturellement lord Temple, affectèrent d'aller voir Wilkes à la Tour. Lord Temple publia même en faveur de son ami une brochure contre la saisie des papiers privés. De toutes parts on s'éleva contre l'arbitraire des mandats d'amener lancés en général, sans désignation nominative de l'inculpé, contre les *general warrants.* La question fut promptement jugée. Wilkes invoqua la juridiction de la cour des *plaids* communs, à la tête de laquelle était un magistrat libéral, fervent ami de Pitt, sir Charles Pratt, qui devint plus tard lord Camden et grand-chancelier. La foule des partisans de Wilkes encombrait la cour pendant le procès. Enfin le lord *chief-justice* prononça l'illégalité des *general warrants* et ordonna la mise en liberté de Wilkes. Alors le ministère fit expulser Wilkes de la chambre des communes comme indigne et le mit hors la loi.

On sait le reste. Aux élections générales qui suivirent, Wilkes fut élu par le comté de Middlesex. La chambre, poussée par le gouvernement, cassa l'élection. Wilkes fut réélu; la chambre, le frappant d'incapacité, admit à sa place son concurrent, qui n'avait eu qu'un nombre de voix ridicule. L'opinion de Londres se souleva contre cette usurpation parlementaire. Wilkes eut à sa disposition tous les emplois et

les honneurs électifs. Il fut alderman de la Cité, shériff du Middlesex, lord-maire de Londres. Des souscriptions furent ouvertes en sa faveur sous prétexte de payer les frais de ses procès et de l'indemniser de ses pertes. Il finit par avoir la lucrative sinécure de chambellan de la Cité, qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1797. Pendant dix ans, la lutte de Wilkes et du gouvernement occupa et passionna le public, fut une occasion d'émeutes, remplit la presse, défraya les discussions parlementaires et rabaissa le crédit de la chambre des communes. L'aveuglement, la maladresse et l'obstination du roi et des « amis du roi » furent cause que le nom de Wilkes, uni par une sacrilége association au nom de la liberté, — Wilkes et la liberté! — demeura pendant dix ans la devise de l'opinion libérale. On reproche souvent à cette pauvre liberté l'infamie des hommes dans lesquels le hasard personnifie quelquefois sa noble cause; mais ce malheur lui est commun avec la religion et la morale, et la liberté, pas plus que la morale et la religion, n'est responsable des étranges défenseurs que les circonstances lui apportent. Tandis que Wilkes s'abritait derrière la liberté, il était précisément dénoncé et persécuté au nom de la morale par un de ses anciens compagnons de débauches, lord Sandwich, dont les mœurs étaient un scandale public, ce qui faisait dire ironiquement à lord Chesterfield : « C'est un grand bonheur que M. Wilkes, le défenseur intrépide de nos droits et de nos libertés, soit hors de danger et puisse vivre encore pour combattre et écrire à leur profit, et ce n'est pas un moindre bonheur que Dieu ait suscité le comte de Sandwich pour venger et propager la vraie religion et la morale! Ces deux bénédictions feront justement époque dans les annales de notre pays! » L'événement a montré à qui devait être imputée l'odieuse importance donnée à Wilkes : quand le gouvernement, lassé de la lutte, ne s'opposa plus à la rentrée de Wilkes dans la chambre des communes, la popularité de Wilkes s'évanouit, et Wilkes devint ministériel. A la fin de sa vie, il allait aux réceptions du roi, il y trouvait un accueil gracieux. Le roi, dans une de ces rencontres, lui ayant fait une question au sujet du *serjeant* Glynn, qui avait été son avocat et son associé dans ses démêlés avec le gouvernement, Wilkes répondit : « Je vous en prie, sire, n'appelez pas le *serjeant* Glynn mon ami. Il était *wilkite*, et je peux assurer votre majesté que je ne l'ai jamais été. » Cette répudiation effrontée de lui-même est le dernier mot par lequel l'impudent démagogue ait pris congé de l'histoire.

Grenville commença son ministère par l'affaire de Wilkes; il le finit par l'affaire d'Amérique. L'idée de taxer l'Amérique n'était pas nouvelle; elle avait été proposée à sir Robert Walpole au moment où ce ministre devenait impopulaire. Walpole répondit à l'avis par une saillie de bonne humeur : « J'ai contre moi la vieille Angleterre; croyez-vous

que j'irai maintenant me mettre la nouvelle Angleterre sur les bras? » Un sous-secrétaire d'état qui servait sous Grenville avait l'habitude de dire après l'indépendance des États-Unis : « M. Grenville a perdu l'Amérique parce qu'il lisait les dépêches américaines; s'il avait fait comme ses prédécesseurs, qui ne les ouvraient pas, ce malheur ne serait point arrivé. » Grenville fut conduit par trois idées à la résolution de taxer l'Amérique. Obligé de justifier à ses propres yeux sa rupture avec Pitt, son grand cheval de bataille était les profusions financières qu'il attribuait à la politique belliqueuse du grand ministre. Partant de là et de la nécessité de trouver des ressources, Grenville cherchait, comme on dit, à faire flèche de tout bois; or, à la lecture des dépêches américaines, il lui était venu à l'esprit que, puisque la dernière guerre avait été engagée à cause des colonies américaines et avait été très avantageuse à ces colonies, il était logique et juste qu'une partie des charges laissées par la guerre fût supportée par l'Amérique. Ceci posé, Grenville, infatué des priviléges du parlement anglais, s'imagina qu'il n'y avait qu'à établir par un acte du parlement l'impôt qu'il avait résolu de lever en Amérique. Comme l'ouverture par laquelle les idées entraient dans l'esprit de Grenville était fort étroite, une fois entrées, elles n'en sortaient plus. Son plan arrêté, Grenville n'en voulut pas démordre. L'intérêt financier engagé dans la question était minime. Grenville ne comptait pas tirer plus de 100,000 livres sterling du droit de timbre auquel il assujettissait l'Amérique. Ce n'était pas non plus le chiffre de l'impôt qui effrayait les Américains; ils protestaient contre la nature de la taxe et déniaient à la métropole le droit de les y soumettre. Les colonies sont unies aux métropoles par deux intérêts, un intérêt politique et un intérêt commercial. Les colonies d'un état libre doivent donc recevoir la loi de la métropole pour tout ce qui concerne la politique générale et l'intérêt commercial; les lois civiles et politiques et les lois de douanes, c'est la métropole qui les promulgue; les colonies n'ont qu'à les exécuter. Voilà ce qu'admettaient les Américains; mais, s'appuyant sur ce grand principe de la liberté anglaise qu'un citoyen ne peut être soumis à une taxe que par une assemblée où il est représenté, ils niaient que le parlement métropolitain eût qualité pour voter des lois financières qui leur fussent applicables. Ils ne refusaient pas de prêter secours aux finances obérées de la métropole, mais ils voulaient que ce fût par le vote libre de leurs assemblées et non par une loi coërcitive venue d'Angleterre. Franklin, qui fut, au début du conflit, délégué par la Pensylvanie auprès du gouvernement anglais, écrivait long-temps après : « Si M. Grenville, au lieu de sa loi du timbre, eût fait appel aux assemblées des états, je suis sûr qu'il eût obtenu plus d'argent des colonies sous forme de dons volontaires qu'il n'en attendait lui-même de ses timbres; mais il préféra

la contrainte à la persuasion. » Grenville, avec sa rogue opiniâtreté, déplaça la question. D'une affaire de finances il fit une affaire de logique et de théorie parlementaire. « Vous prétendez, disait-il à ses adversaires, que le parlement peut voter des lois de douane pour les colonies, mais non des impôts? Les actes votés par la chambre des communes et la chambre des lords, et sanctionnés par le roi, sont des lois et ont force de loi dans tout l'empire; refuser d'y obéir, c'est se mettre en rébellion; contre la rébellion, il n'y a que la force. » Grenville pouvait avoir pour lui l'apparence logique et la légalité littérale; mais il oubliait qu'un raisonnement bien déduit peut mener à l'absurde, suivant les prémisses; il oubliait que l'observation des formes n'est pas tout dans une loi, et qu'une fois la légalité d'une mesure démontrée, il reste à savoir si la pensée politique de cette mesure est sensée ou folle, prudente ou dangereuse. Grenville put croire jusqu'à sa mort qu'il avait fait un bon syllogisme et qu'il était irréprochable sur le terrain de la légalité. S'il eût assez vécu, l'indépendance des États-Unis lui eût prouvé qu'il avait fait de la détestable politique.

Tels furent les deux actes principaux du ministère de George Grenville, dont les développemens et les conséquences remplirent les vingt premières années du règne de George III. Cependant, avant même que l'on pût prévoir les désastreux effets de la politique de Grenville, quelques semaines seulement après la formation de son ministère, lord Bute et le roi avaient repris vis-à-vis des chefs principaux des partis leur sourd travail d'amusement et de division. Chose curieuse, au moment où il annonçait sa retraite des affaires, lord Bute écrivait au duc de Bedford : « Il y a une chose à laquelle le roi est décidé, c'est de ne souffrir, sous aucun prétexte, que ces ministres du dernier règne, qui ont tenté de l'enchaîner et de l'asservir, rentrent jamais à son service tant qu'il vivra et qu'il tiendra le sceptre. » Ceux auxquels lord Bute faisait allusion étaient Pitt et les whigs du duc de Devonshire et du duc de Newcastle; mais, quelques semaines après, lord Bute, ne trouvant pas dans Grenville les complaisances auxquelles il s'était attendu, pour intimider et assouplir les nouveaux ministres ou pour amollir l'opposition par le mirage du pouvoir, faisait offrir successivement le ministère à Pitt, au duc de Newcastle et à lord Hardwicke. Quelques mois après, lord Egremont, un des membres du triumvirat, mourait subitement, et sa mort était l'occasion d'une bizarre crise ministérielle. Lord Bute s'adressa directement à Pitt. Le grand *commoner* répondit qu'il ne travaillerait à la formation d'un cabinet que sur l'invitation directe du roi. George III le manda au palais de Buckingham par une lettre ouverte. Pitt s'y rendit en plein midi dans sa chaise à porteur, dont la caisse, accommodée à ses membres goutteux, avait une forme si originale, que le peuple la reconnaissait, comme si

le nom de Pitt y eût été inscrit. Tout Londres sut que Pitt était resté plusieurs heures en audience particulière auprès du roi. Grenville ne fut averti de ce qui se passait que par la vue de la chaise, qu'il trouva à la porte du palais au moment où il y allait pour son travail quotidien. Il eut l'ennui et l'humiliation de faire antichambre, tandis que le roi était enfermé avec celui qu'il pouvait regarder comme son successeur. Pitt énuméra au roi ses exigences; le roi eut l'air de l'encourager, répéta cependant qu'il fallait qu'il eût soin de son honneur, et le remit au lendemain. Dans la soirée, George III eut une entrevue secrète avec Grenville, et montra pour les conditions de Pitt une répugnance dans laquelle le ministre menacé le confirma de toutes ses forces. Pitt, loin de se douter qu'il était joué, avait fait venir à Londres les personnages importans du parti whig. Il se présenta le lendemain à l'audience royale avec la liste d'un ministère complet. Tous les grands whigs y figuraient, lord Temple, lord Hardwicke, lord Rockingham, le duc de Newcastle, le duc de Devonshire. Après avoir discuté quelque temps les noms qu'on lui proposait, George III coupa court à l'entretien en disant : « Eh bien! monsieur Pitt, je vois que cela ne peut pas aller. Mon honneur est compromis, et il faut que je le maintienne. » Cette alerte ne produisit pas sur Grenville l'effet d'intimidation que lord Bute et le roi s'en étaient promis. Grenville, après l'avortement de Pitt, se crut l'homme nécessaire; il se fortifia par l'alliance du duc de Bedford, auquel il donna la présidence du conseil, accabla le roi de sermons peu polis sur ses devoirs envers ses ministres, et lui arracha le désaveu nullement sincère, mais humiliant, de l'ascendant du favori écossais.

Ceci se passait dans l'été de 1763. George III fut découragé de son échec. Pendant près de deux années, il n'osa renouveler sa tentative. Dans ce temps-là, les incidens de l'affaire de Wilkes agitaient l'Angleterre, et les troubles d'Amérique commençaient; ce ne furent point pourtant ces tristes complications qui ébranlèrent le ministère Grenville. Contre Wilkes et contre l'Amérique, Grenville eut pour lui le roi d'abord et avec le roi la majorité du parlement. Cependant, en 1765, George III ne put plus tenir contre les façons pédantesques du rogue ministre. A bout de patience, il supplia son oncle, le duc de Cumberland, qui se tenait à l'écart et patronait dans sa morose retraite les principes et les hommes de l'opposition, de venir à son secours. Le duc de Cumberland n'aimait point Pitt, mais il subissait la pression de l'opinion publique, qui appelait le grand *commoner* à la tête du gouvernement. Le vainqueur de Culloden se chargea donc de l'humble office de négociateur entre le roi et l'altier plébéien. Le but du duc de Cumberland était de rallier dans le ministère toutes les grandes influences whigs autour du génie de Pitt. Il s'en ouvrit aux chefs du parti, à lord

Rockingham, au duc de Newcastle, au duc de Grafton, qui se déclarèrent prêts à le seconder. Sur la prière du roi, il alla voir lui-même Pitt, que la goutte retenait dans sa résidence de Hayes. Pitt, pour réponse, dicta son ancien programme : la faculté pour lui de former en Europe un système d'alliances contre le pacte de famille; la promesse que les officiers et fonctionnaires destitués seraient rétablis dans leurs emplois; le concours du roi pour faire déclarer l'illégalité des *general warrants* et apaiser ainsi l'agitation dont Wilkes était le prétexte. George allait accepter ces conditions; mais lord Temple, qui voulait que le roi se rendît à merci, refusa le ministère. Pitt, qui avait vis-à-vis de lui des obligations de famille et même d'argent, se crut forcé de céder aux répugnances de son beau-frère. On dit que ce fut à contre-cœur, et qu'après avoir signifié son refus aux avances de la cour, il se tourna vers lord Temple, et avec tristesse lui répéta les vers de Virgile :

> Extinxti te meque, soror, populumque patresque
> Sidonios, urbemque tuam.

Ce nouvel échec fut l'occasion des plus insupportables tracasseries pour George III de la part de Grenville. Cette fois, Grenville et le duc de Bedford, se croyant maîtres du roi, allèrent jusqu'à lui porter une remontrance écrite, dont ils lui infligèrent la lecture, qui dura plus d'une heure : « Si je n'avais fondu en eau, disait le roi en parlant de cette avanie, j'aurais suffoqué d'indignation. » Son parti fut pris. Tyrannisé par ceux dans lesquels il n'avait cherché que des instrumens, il espéra trouver un soulagement au moins en changeant de maîtres. Il fit encore un appel aux whigs par l'intermédiaire du duc de Cumberland. Ceux-ci décidèrent, dans une réunion à laquelle assistèrent dix-huit de leurs meneurs, qu'ils se rendraient aux vœux du roi; ils crurent que leurs devoirs envers le pays ne leur permettaient pas de suivre plus long-temps Pitt et lord Temple dans leur ambitieuse abstention. Un ministère fut formé sous la direction du marquis de Rockingham et sans le concours de Pitt.

Le sort du ministère Rockingham est un des exemples les plus décourageans de l'impuissance dont sont trop souvent frappées en politique les bonnes intentions et les bonnes actions. Ce ministère ne dura qu'un an; mais, en une année, il fit les deux choses qui auraient prévenu les malheurs vers lesquels marchait l'Angleterre, si le sort d'un peuple ne tenait qu'aux mesures de son gouvernement, s'il ne subissait plus encore l'influence des accidens qui naissent de la mobilité des faits et du caractère des hommes. Le marquis de Rockingham fit abroger la loi du timbre qui avait soulevé l'Amérique; il fit passer une loi déclarative dans laquelle le parlement abandonnait le droit de taxer les colonies: voilà pour l'Amérique. Il fixa la législation

des *warrants* dans le sens libéral: voilà pour l'Angleterre. Si son ministère eût pu vivre, l'agitation de Wilkes n'eût plus eu de prétexte, l'affaire d'Amérique était terminée, la séparation des États-Unis n'eût point eu lieu. Mais le ministère Rockingham péchait par le talent; c'était ce qu'on appelle un gouvernement faible. « C'est un ministère d'été, » disait Charles Townshend, un de ses plus spirituels adversaires. Lord Rockingham ne pouvait tirer sa force d'existence que de l'une de ces deux sources : ou de la popularité qui est la confiance publique, ou de la confiance du roi. Or il fut battu en brèche des deux côtés. La confiance du public appartenait à Pitt, la confiance du roi appartenait à lord Bute ou aux sectateurs de sa doctrine. Pitt affaiblit ce cabinet honnête et intelligent en lui marchandant son concours à l'origine, et en refusant d'y entrer dans la suite, malgré les instances désintéressées du marquis de Rockingham, qui lui offrait de lui céder la place de premier ministre. Dès la première séance de la session de 1766, il affecta de marquer sa place à l'écart et au-dessus du ministère. Il le fit avec sa brusquerie originale et pittoresque : « Je me tiens ici à cette place, dit-il en se levant pour parler sur l'adresse, seul et sans liaisons politiques. Quant au dernier ministère, — et il se tourna vers Grenville, qui siégeait près de lui, — toutes les mesures importantes qu'il a prises ont été radicalement mauvaises. Quant aux *gentlemen* d'à-présent, pour ceux du moins que j'ai sous les yeux, — ici il regarda le *leader* du cabinet dans la chambre des communes, le général Conway, — je n'ai contre eux aucune objection; je n'ai jamais été trahi par eux! Leur caractère est irréprochable; mais néanmoins, j'aime à être explicite, je ne peux leur donner ma confiance. Pardonnez-moi, messieurs, reprit-il aussitôt en s'inclinant devant les ministres, la confiance est une plante qui croît lentement dans un cœur âgé; la jeunesse seule est la saison de la crédulité! » Toute la conduite de Pitt durant cette session prouva qu'il était prêt désormais à accepter le pouvoir, pourvu qu'il lui fût offert par le roi lui-même et qu'on le laissât maître de composer le cabinet à son gré. Cette attitude détacha de lord Rockingham quelques-uns de ses propres collègues, le duc de Grafton entre autres : attirés par l'ascendant de Pitt, ils espéraient qu'un puissant et durable ministère allait enfin s'établir avec le prestige de ce grand nom. De son côté, George III ne pardonnait pas au marquis de Rockingham ses concessions aux colonies américaines. Un grand nombre d'amis du roi, des hommes attachés à sa personne, quelques membres de l'administration que lord Rockingham avait été forcé par George III de maintenir dans leurs places, votaient systématiquement contre les mesures ministérielles. Lord Rockingham ne tenait à vivre que pour accomplir ce qu'il regardait comme sa mission, la pacification de l'Amérique.

Quand le sort de ses bills sur les colonies cessa d'être compromis, le marquis de Rockingham se montra moins patient à l'endroit de ces trahisons de cour. Il parla d'un ton ferme à George III, et demanda l'autorisation de faire un exemple en destituant certains membres de l'administration qui s'autorisaient du nom du roi pour voter contre le ministère. George III, avec une duplicité dont ses propres lettres, recueillies dans l'ouvrage du comte d'Albemarle, portent témoignage, essaya d'abord d'amuser et de rassurer le marquis de Rockingham; mais bientôt, aidé du lord chancelier Northington, il noua une intrigue qui amena la dissolution du cabinet, et Pitt devint ministre.

Le second ministère de Pitt est, comme on sait, la page la plus triste de la vie de ce grand homme. Ce fut en juillet 1766, après la fin de la session, que Pitt fut chargé de former un ministère. Pitt remplit sa mission de façon à rester le dictateur plutôt que le chef du cabinet. Lord Temple, qui voulait avoir une part dans cette dictature, se la voyant refuser, rompit avec son beau-frère. Pitt garda seulement de l'administration qu'il venait de supplanter les ministres qui avaient salué d'avance sa suprématie. Séparé des whigs de Rockingham, il ne put gagner ceux du duc de Bedford, lesquels voulaient entrer au pouvoir tous ensemble ou pas. A très peu d'exceptions près, son cabinet se trouva composé de ses amis et admirateurs personnels : les membres les plus considérables étaient le duc de Grafton, qui fut premier lord de la trésorerie; lord Shelburne, secrétaire d'état; lord Camden, chancelier; le général Conway, *leader* de la chambre des communes; Charles Townshend, chancelier de l'échiquier. Soit à cause de ses souffrances habituelles, qui l'empêchaient de se livrer à un travail assidu, soit pour n'avoir à s'occuper que de la direction suprême des affaires, Pitt ne prit pour lui que la sinécure du sceau privé. Il quitta en même temps la chambre des communes et entra dans la chambre des lords avec le titre de comte de Chatham. Il est curieux de voir l'effet de la formation de ce ministère sur la situation personnelle de Pitt d'abord, ensuite sur les affaires de l'Angleterre et sur la politique personnelle du roi.

Le seul fait de son entrée à la chambre des lords amoindrit Pitt. Il désertait le théâtre de sa puissance, la chambre des communes; il abdiquait cette sorte de royauté que désignait le titre de *great commoner;* il désavouait ce mouvement d'opinion populaire qui personnifiait en lui la gloire et l'orgueil des classes plébéiennes; il déroutait la renommée en éteignant dans le nom aristocratique, mais nouveau, de lord Chatham la resplendissante célébrité du nom roturier de Pitt : le titan cessait de toucher la terre. Dans le public, parmi ses amis, au sein de sa famille, tout le monde eut le sentiment de cette faute. La Cité de Londres, qui était la citadelle de la puissance politique de Pitt, avait

résolu de célébrer par une illumination sa rentrée au pouvoir; quand on apprit que l'homme du peuple s'était transformé en pair d'Angleterre, la fête fut contremandée. Ses collègues furent stupéfaits et effrayés lorsqu'ils surent que leur chef abandonnait la chambre des communes. Dans sa famille, son second fils, William Pitt, celui qui devait être l'adversaire de la révolution française et de Napoléon, et qui n'avait alors que sept ans, signala l'erreur de son père avec un piquant mélange de naïveté enfantine et de précocité : « Je suis heureux, dit-il à son précepteur, de n'être pas l'aîné : je pourrai servir mon pays dans la chambre des communes comme papa. » Un des plus étranges accidens que l'on puisse rencontrer dans la vie d'un grand homme déroba bientôt à Pitt l'usage de ce pouvoir suprême auquel il avait aspiré avec tant d'orgueil, qu'il venait de saisir après tant d'efforts et qu'il s'était réservé avec des précautions si jalouses. Chatham était ministre depuis six mois et la session de 1767 commençait, lorsqu'une maladie inexplicable lui enleva l'exercice du pouvoir. L'on avait déjà remarqué depuis quelque temps dans la conduite de lord Chatham certaines allures qui frisaient l'extravagance. Sa fortune était médiocre; il menait cependant un train de prince. Il ne voyageait qu'avec un cortége de domestiques. Il avait eu la fantaisie de planter des cèdres dans la propriété de Burton-Pynsent, qui lui avait été léguée récemment par un de ses admirateurs. Il fit venir les cèdres en poste de Londres et fit travailler aux plantations, même la nuit à la lueur des torches. Il avait loué aux environs de Londres une villa, où il s'était établi avec un luxe démesuré; à chaque heure du jour un dîner y était préparé, afin qu'on pût lui servir à tout moment, suivant le caprice de son estomac, un repas à point. Il tomba tout-à-fait malade à Bath. Il partit pour Londres, mais fut forcé de s'arrêter quelques semaines dans une auberge de la route, dont il fit habiller les nombreux domestiques à sa livrée. Revenu à Londres, il s'enferma chez lui, ne voulut plus voir personne ni entendre parler d'aucune affaire. Cette maladie soudaine est encore aujourd'hui une énigme. De nombreux contemporains de Pitt et certains historiens ont cru qu'elle était supposée, que c'était un prétexte dont lord Chatham avait essayé de couvrir sa retraite devant les dégoûts et les difficultés du pouvoir. Il est plus probable que Chatham fut réellement en proie à une de ces crises d'abattement moral et de prostration physique auxquelles sont exposées par momens les natures nerveuses. Cet indéfinissable état de corps et d'ame dura dix-huit mois. Lord Chatham n'en fut guéri que par le retour de son ancienne maladie, la goutte. Pendant ces dix-huit mois, lord Chatham conserva le nom de premier ministre, mais il n'eut aucune communication avec ses collègues ni avec le roi sur les affaires publiques. Ses collègues, souvent embarrassés, essayèrent, dans les

premiers temps, d'arriver jusqu'à lui, mais ils ne parvenaient point à rompre la claustration dans laquelle leur chef cachait son spleen. Le roi lui-même, ne pouvant obtenir que Chatham vînt le voir, le prévint qu'il irait personnellement lui rendre visite. Alors seulement, pour détourner cette menace, Chatham consentit à recevoir le duc de Grafton. « Quoique je m'attendisse, racontait le duc au sujet de cette entrevue, à trouver lord Chatham très malade en effet, sa situation était différente de celle que je m'étais imaginée. Ses nerfs et son moral étaient affectés à un degré effrayant, et la vue de ce grand esprit affaissé et ainsi affaibli m'aurait rempli de douleur lors même que je n'aurais pas éprouvé depuis long-temps un sincère attachement pour la personne et le caractère de lord Chatham. L'entrevue fut très pénible. » Lord Chatham demanda en grace à ses collègues de rester au pouvoir et d'attendre son rétablissement. Le roi lui écrivit pour le tirer de cette sombre torpeur, en lui peignant les nécessités politiques du moment : « De tels objets auraient réveillé les grands hommes des anciens âges; ils vous obligent à secouer les restes de votre indisposition. » Il répondit au roi par la main de lady Chatham : « Avec une santé si délabrée qu'elle me rend toute application d'esprit impossible, je me jette aux pieds de votre majesté, j'implore votre indulgence et votre compassion, et vous supplie de ne point exiger d'un serviteur dévoué et infortuné un travail qu'il ne pourrait, dans son état de faiblesse, rendre digne de la considération de votre majesté. » Pour échapper plus sûrement aux obsessions, il se fit transporter dans sa maison de campagne à Hayes. Un contemporain décrit ainsi la vie intérieure de lord Chatham à cette époque : « C'est l'abattement de corps et d'esprit le plus complet. Il demeure toute la journée devant une table, la tête dans ses mains; il ne permet à personne de rester dans sa chambre, frappe lorsqu'il veut quelque chose, et, après avoir dit ce dont il a besoin, renvoie d'un signe la personne qui a répondu à son appel. » Même quand le moral commençait à se rétablir en lui, si l'un des rares amis qu'il continuait à recevoir venait à faire allusion à la politique, il tressaillait, tremblait de la tête aux pieds, fondait en larmes et coupait la conversation. La bizarre mélancolie de ce Nabuchodonosor parlementaire cessa vers la fin de 1768. Le premier usage qu'il fit de la santé fut d'envoyer au roi sa démission de premier ministre.

Voilà ce que fut le ministère pour lord Chatham. On va voir ce que fut le ministère formé par lord Chatham pour les affaires de l'Angleterre et la politique personnelle du roi. Certes, lord Chatham fut bien puni par les résultats de son œuvre des superbes dédains dont il avait accablé l'honnête administration du marquis de Rockingham. Les deux grandes questions dont lord Rockingham avait débarrassé l'Angleterre, — l'Amérique et Wilkes, — furent réveillées par les collègues que Pitt

s'était choisis, et la politique de George III prévalut. La maladie et l'éloignement de lord Chatham enlevèrent au ministère le lien puissant qui en serrait les élémens hétérogènes, la main vigoureuse dont il avait besoin pour garder son unité et suivre une impulsion régulière et sûre. Le duc de Grafton suppléa lord Chatham dans la première place; il n'était de force ni à résister au roi ni à contenir ses collègues. Le ministère ne fut plus qu'une association d'égaux, chacun se mettant à tirer de son côté et cherchant à faire figure pour son compte. Un incident, conséquence de cette anarchie ministérielle, ralluma la crise américaine. Parmi les collègues de Pitt, le plus brillant et celui auquel le contrôle du chef était le plus nécessaire était le chancelier de l'échiquier Charles Townshend. Après l'entrée de Pitt dans la chambre des lords, Townshend demeurait le premier orateur de la chambre des communes. Townshend était un homme jeune dont la pratique des affaires avait de bonne heure développé et assoupli la merveilleuse facilité, étincelant d'esprit, mais indécis, léger, imprudent, qui semblait ne chercher dans la politique que l'ostentation et l'amusement de son talent, en un mot un artiste parlementaire et non un homme d'état. Quand Chatham ne fut plus là, Townshend se permit des espièglerie d'écolier échappé. Une de ses boutades les plus fameuses fut un discours que l'on appela le discours au champagne de Charles Townshend. « C'était, dit Horace Walpole, témoin de cette scène extraordinaire, un torrent d'esprit, de talent, d'*humour*, de science, d'absurdité, de vanité et de fiction, relevé de toutes les graces de la comédie, du bonheur des allusions et des citations, et de la bouffonnerie de la farce. De la question à l'ordre du jour, l'enquête sur l'Inde, il ne dit pas une syllabe. Ce fut une esquisse du temps, une peinture des partis, de leurs chefs, de leurs espérances et de leurs défauts. Ce fut l'éloge et la satire de lui-même, et il excita de tels murmures d'étonnement, d'admiration, d'applaudissement, de rire, de pitié et de mépris, que rien n'est si vrai que le mot par lequel il conclut en parlant du gouvernement : il dit qu'il était devenu ce qu'on l'a souvent appelé lui-même, une girouette! — Pendant plusieurs jours, on n'a su parler d'autre chose. On ne pouvait s'aborder sans se demander : « Avez-vous entendu le discours au champagne de Charles Townshend? » Pour ma part, je proteste que c'est le plaisir le plus singulier du genre dont j'aie jamais joui. » Or, un jour que l'on discutait le budget et que Charles Townshend était en veine de discours au champagne, comme on le harcelait de questions sur la manière dont il se proposait de combler le déficit des recettes, il répondit étourdiment qu'il trouverait des moyens innocens de tirer quelque revenu des colonies américaines. Aucun de ses collègues n'avait été averti de cette téméraire déclaration. Pour tenir son engagement, il proposa

quelques taxes sur le verre, le papier, le thé, qui, d'après son propre calcul, ne devaient pas produire plus de 40,000 livres sterling. Le gouvernement, n'osant pas se défaire de Townshend, fut obligé de le suivre dans son incartade. A la nouvelle de la création de ces impôts, l'Amérique prit feu; quand on voulut les lever, elle s'insurgea; quand on voulut réprimer l'insurrection par les armes, elle proclama son indépendance; mais Charles Townshend, qui mourut peu de temps après, ne vit pas les suites de sa folle imprudence.

Au moment où Chatham donnait sa démission et où le duc de Grafton prenait le titre de premier ministre, l'agitation de Wilkes recommença. Aux élections générales de 1768, Wilkes fut nommé représentant du comté où se trouve Londres, le Middlesex. George III, comme le prouve une lettre de lui à lord North, qui succéda à Charles Townshend à la chancellerie de l'échiquier, fit de l'expulsion de Wilkes une question d'honneur personnel. Cette expulsion, proposée par le ministère, fut prononcée par la chambre des communes. Quatre fois le comté de Middlesex élut Wilkes, trois fois la chambre des communes, excitée par le gouvernement, annula l'élection; la quatrième fois, se substituant aux électeurs, elle prononça l'admission du concurrent de Wilkes, qui n'avait réuni qu'un nombre insignifiant de suffrages. Alors on vit se lever un ouragan d'opposition. Tous les hommes éminens du parlement, depuis lord Chatham jusqu'à lord Rockingham dans la chambre des lords, depuis Burke jusqu'à Grenville lui-même dans la chambre des communes, défendirent la constitution violée dans la souveraineté électorale. Le ministère du duc de Grafton fut emporté par cette tempête. Le roi et la majorité de la chambre des communes, dominée par l'influence de la couronne, tinrent bon; mais, par un curieux contre-coup, l'action et le triomphe de la politique personnelle du roi, en cette circonstance, devaient ouvrir dans la vie politique de l'Angleterre un champ nouveau à l'élément démocratique. Jusqu'à cette époque, la démocratie n'avait guère figuré dans le jeu de la constitution anglaise par une action directe et des procédés distincts. La vie politique se partageait entre la couronne et l'aristocratie. L'intervention du peuple dans les élections était faussée par les bourgs pourris. Les débats du parlement, dont la publication était interdite, arrivaient à l'opinion publique sous une forme allégorique, à de rares intervalles, et demeuraient sans influence. L'excitation communiquée aux esprits par l'agitation de Wilkes changea les choses. Les journaux, écrits avec une passion et un talent dont les *Lettres de Junius* sont un monument impérissable, acquirent plus de puissance; ils commencèrent à imprimer plus hardiment et plus complétement les débats des chambres et établirent ainsi plus efficacement que par une extension de suffrage électoral le contrôle du public sur le parlement.

L'innovation la plus considérable de cette époque, celle qui a fourni à la démocratie anglaise son instrument le plus actif, ce fut l'usage des *meetings*. A l'occasion des luttes de Wilkes avec la couronne et la chambre des communes furent tenus à Londres les premiers *meetings* que l'on ait vus en Angleterre. Depuis lors, c'est avec des *meetings* que la démocratie anglaise a fait toutes ses grandes conquêtes : l'émancipation des catholiques, la réforme parlementaire et le libre échange. En grandissant par de maladroites persécutions l'ascendant populaire de Wilkes, George III, sans s'en douter, faisait fabriquer les armes des agitateurs de l'avenir. En voulant détruire Wilkes, il introduisit dans la vie politique de l'Angleterre ces espèces de tribuns du peuple qui se sont parés eux-mêmes du titre d'agitateurs, et qui, exaltant et personnifiant en eux les passions, les intérêts et les droits populaires, font de temps en temps la loi aux rois et aux parlemens, — les Cobbett, les O'Connell et les Cobden.

Après la démission du duc de Grafton, l'opposition s'attendait à être appelée aux affaires. Elle fut déçue. George III choisit justement cette circonstance pour élever et fixer au pouvoir un homme qui ne pouvait lui donner aucun ombrage, auprès duquel il était sûr de ne rencontrer aucune résistance, un ministre enfin selon son cœur, lord North. Le roi avait déjà épuisé en dix ans six ministères; par son opiniâtreté et en triomphant sans cesse des hésitations constantes de lord North lui-même, il fit durer pendant plus de dix ans son septième cabinet. Lord North était bien la nature de ministre qu'il faut sous un régime représentatif à un roi qui prétend gouverner. C'était un homme profondément instruit, avec de grandes facultés de travail, orateur peu brillant, mais facile et sensé, — d'une égalité d'humeur incomparable, que toutes les injustices et toutes les violences de l'opposition ne pouvaient faire sortir des gonds. Quoiqu'il n'eût point d'orgueil, il dédaignait la popularité; peu de temps avant de devenir premier ministre, dans un piquant résumé de ses états de services politiques, il prenait plaisir à rappeler à la chambre des communes qu'il n'avait jamais proposé que des mesures impopulaires. Il avait aussi peu d'ambition que d'orgueil. Il ne chercha pas la première place; George III l'y poussa par les épaules et l'y retint par les basques de l'habit. Il dut son élévation et la durée de son pouvoir à l'indécision et à la passiveté de son caractère. Naturellement cette passiveté de caractère se réfléta sur sa politique. Habile dans les détails de l'administration, il n'avait aucune de ces pensées qui percent l'avenir et vont y préparer les événemens; c'était l'homme de la politique terre à terre et au jour le jour, de la politique qui court sans cesse après le fait et ne peut jamais le devancer ni l'atteindre, de la politique qui ne pare les coups qu'après les avoir reçus. Avec un pareil instrument, George III réalisait enfin le plan de

Leicester-House : il avait mis la royauté hors de pages; il faisait plus que régner, il gouvernait.

L'histoire des douze années du ministère de lord North ou mieux du gouvernement personnel de George III est remplie par la guerre de l'indépendance américaine. Ce serait sortir du plan de cette étude que de retracer les incidens de cette longue lutte. Nous en avons montré la cause; il n'y a qu'à faire remonter à la cause, c'est-à-dire à la politique personnelle de George III, la responsabilité du dénoûment.

Il serait également inutile d'insister sur les diverses évolutions tentées par l'opposition dans le parlement pour prévenir les fatales conséquences de cette guerre. La résistance des chefs whigs au gouvernement fut impuissante. Quand, après douze ans, ils arrivèrent au pouvoir, ce ne furent point leurs efforts qui les y portèrent, ce furent les événemens désastreux produits par la politique de George III. Il n'y a ici d'intéressant que les phases morales par lesquelles passa l'opposition libérale pendant ce long espace de temps. Au commencement, l'opposition fut ardente contre lord North. La vieille clameur contre lord Bute et contre le favoritisme se réveilla plus ardente que jamais. Lord Bute se tenait, il est vrai, dans une retraite absolue, il ne voyait plus le roi, il voyageait même en Italie quand lord North fut nommé ministre; mais son système triomphait, et il n'est pas surprenant que le public et même les principaux hommes politiques crussent que son influence durait encore, puisqu'ils voyaient régner les idées qu'il avait enracinées dans l'esprit de George III. Cependant l'effervescence ne peut être de longue durée chez un peuple. L'affaissement succéda aux premières ébullitions. Quand les Américains ne se contentèrent plus de résister aux usurpations de la métropole et déclarèrent leur indépendance, le sentiment national se révolta contre cette prétention; quand des discussions on passa aux armes, les intérêts mercantiles, flairant les profits de la guerre, appuyèrent le gouvernement, et la majorité de la nation ne vit plus dans les Américains que des ennemis qu'il fallait vaincre pour sauver l'honneur du nom anglais. La question étant posée dans ces termes, la nation ne fut plus sensible aux vicissitudes de la guerre : lorsque le succès favorisait les armes anglaises, le peuple, dans son imprévoyance, applaudissait à la continuation d'une lutte où il croyait être sûr de vaincre; lorsque le succès était pour les Américains, le peuple, par fierté patriotique, appuyait la continuation de la guerre pour venger l'honneur national. Les hommes politiques qui dirigeaient l'opposition, et qui voyaient de plus loin que le peuple l'abîme où on allait aboutir, se trouvèrent presque toujours en désaccord avec le sentiment public, froissèrent les préjugés nationaux, et furent délaissés par la force qui seule peut soutenir une opposition, la popularité.

L'homme qui fut à la fois le plus malheureux et le plus magnifique dans cette situation affreuse, c'est lord Chatham. Un déchirement mortel tourmentait cette grande ame. Il était ministre de nom quand le nouveau conflit américain avait commencé; la maladie l'avait empêché de l'étouffer dans son principe. Lui qui avait tant fait pour l'Amérique et contre la France dans cette glorieuse guerre de sept ans, qu'il appelait orgueilleusement *ma* guerre, il voyait l'Amérique se retourner contre l'Angleterre, et fournir à la France, dont elle invoquait l'alliance, l'occasion de splendides représailles! Lui qui avait été éloigné du pouvoir par le roi au nom de la paix, il voyait son pays se consumer par la volonté du roi dans le fratricide d'une guerre civile! Ce spectacle soulevait les bouillonnemens de son ame enflammée, exaspérait les rages nerveuses de son tempérament convulsif. Il se plongea tout entier dans l'opposition la plus agressive, déplorant et méprisant la tiédeur des autres whigs : « J'ai vu l'autre jour, écrivait-il en 1770 à un de ses amis, — le marquis de Rockingham, et je n'ai rien appris de plus que ce que je savais déjà, c'est-à-dire que le marquis est un homme honnête et honorable, mais que modération! modération! est le refrain de la clique. Quant à moi, je suis résolu de me passionner pour le public, et d'être un épouvantail de violence à côté de ces gentils gazouilleurs de bocage, les whigs modérés et les hommes d'état tempérés. » Il tint parole. Il attaqua plus audacieusement que personne cette influence occulte à laquelle on attribuait la politique du gouvernement, et qui n'était autre que le propre système de George III; il défendit la résistance des Américains, et l'exalta comme un exemple héroïque donné à l'Angleterre elle-même. Les incidens de la guerre, les Allemands mercenaires et les sauvages appelés en Amérique au secours des troupes anglaises, lui fournirent les motifs de ses plus foudroyantes apostrophes contre la politique des ministres. Un instant, lorsque la France reconnut l'indépendance des États-Unis et prépara la guerre contre l'Angleterre, il eut une illusion de patriotisme et de génie; il crut pouvoir réveiller chez les Américains le vieux ferment de la haine française; il crut que, si l'on donnait satisfaction complète aux griefs des colonies et que si l'on remuait dans le cœur de ces populations les fibres nationales, on pourrait du même coup réconcilier les deux peuples frères et les lancer ensemble dans la même charge contre l'étranger qui grandissait par leurs discordes. Pour qu'un retour pareil eût été possible, il eût fallu au moins que lord Chatham fût ministre, et le roi était plus obstiné que jamais à lui fermer ses conseils; mais il eut bientôt la douleur suprême de se voir dépasser par ceux dont il avait gourmandé d'abord la modération. George ne voulait faire aucune concession à l'Amérique avant qu'elle fût vaincue; lord Rockingham et ses amis, prévoyant l'inévitable is-

sue de la lutte, voulaient que l'Angleterre reconnût l'indépendance de l'Amérique : Chatham voulait avec une égale passion et que l'Amérique ne fût point asservie et que l'Amérique ne fût point séparée. Cette contradiction insoluble le tua. Il mourut comme il avait vécu, altier, passionné et solitaire dans sa conviction. Il se fit porter à la chambre des lords pour parler contre la motion du duc de Richmond en faveur de l'indépendance américaine : ses derniers balbutiemens, son évanouissement mortel et les dramatiques détails de cette scène héroïque sont dans toutes les histoires et dans tous les souvenirs.

Entre la tempêtueuse persévérance de Chatham et l'étroite et froide opiniâtreté de George III, le trait le plus caractéristique des hommes éminens de cette époque, c'est le découragement. Depuis Washington, libérateur des États-Unis, jusqu'à lord North, instrument trop docile de George III, il n'y a pas un homme qui ne se soit arrêté dans sa tâche en désespérant de sa cause et de son temps. Trois ans seulement avant le triomphe de son pays, Washington laissait voir dans une lettre à un ami le triste jugement qu'il portait sur ses associés dans la lutte de l'indépendance : « Si j'avais à tracer une peinture des hommes et de l'époque d'après ce que j'ai vu, entendu et appris, je dirais d'un mot que la paresse, la dissipation et l'extravagance se sont emparées de tous; que la spéculation, le péculat et une insatiable soif de richesses semblent l'emporter sur toute autre considération dans tous les rangs de la société; que les disputes de parti et les querelles personnelles sont la grande affaire du jour. » Et après ces pénibles confidences, Washington, malgré l'admirable sérénité de son ame, exprimait parfois le regret d'avoir accepté la responsabilité du commandement supérieur, de ne s'être pas borné à servir comme simple soldat dans l'armée américaine. De 1770 à 1782, les désenchantemens des libéraux anglais ne furent pas moins amers. La correspondance du marquis de Rockingham fourmille de témoignages de ce genre. J'en citerai quelques-uns. En 1777, sir George Saville, un des esprits les plus nets et des plus purs caractères du parti whig, écrivait au marquis : « Nous ne sommes pas seulement des patriotes *hors de* place, mais des patriotes *hors de* l'opinion du public. Les succès répétés de la guerre, quelque creux que je les croie, et ils seront d'autant plus ruineux s'ils sont réels, ont fixé ou converti à la politique du gouvernement quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent. J'en suis sûr. Je suis également certain que tout ce que nous pourrons faire changera si peu l'état des esprits et des choses, que le choix d'une conduite est pour nous plus indifférent que jamais. L'impatience nous presse toujours de remuer quand nous souffrons, mais il n'y a pas de règle d'action plus fausse que de croire qu'il faut toujours faire quelque chose. Nous étions accoutumés à la consolation d'avoir au fond l'opinion publique pour

nous. Il est dur d'y renoncer. Nous ne l'avons certainement plus. Une tenue convenable, tempérée, ferme, peut nous la ramener à la longue; — des efforts actifs, jamais. Tout notre mérite sera de savoir supporter cette disgrace même sur une plus grande échelle; des manifestations réitérées d'opposition ne feraient que nous user davantage. Je crois cependant que nous devons à nous-mêmes de laisser à l'avenir une *pièce justificative,* mais sans nous figurer qu'elle puisse avoir le moindre résultat immédiat. Si le retour de la saison (une saison, c'est sept ans ou plus en politique) nous en rapporte le fruit, c'est tout ce que je demande. » A la même époque, le duc de Richmond exprimait le même sentiment sur la situation. « La conduite qui peut soulever le moins d'objections pour le moment, écrivait-il au marquis de Rockingham, serait de faire acte de présence et d'opposition sur les grandes questions, dans une attitude de découragement et de tristesse, ou bien si nous avons des amis disposés à aller plus loin, de demander des enquêtes sur les dépenses publiques, car j'ai si mauvaise opinion de nos concitoyens que je suis persuadé que rien ne pourra les émouvoir, si ce n'est l'obligation de payer. Injustice, rapine, meurtre, désolation, perte de la liberté, tout cela, nous Anglais, nous pouvons l'infliger aux autres ou le subir nous-mêmes; mais, quand il s'agit de payer, nous commençons à murmurer. » En 1780, le duc de Richmond écrivait avec un redoublement de douleur : « Il y a long-temps que je vois et dis que nous ne devons nous attendre qu'à la misère et à la ruine. Toute intervention de notre part ne nous attirera que vexations nouvelles. Une nation qui a supporté sans bouger tout ce qu'elle a subi et la perte évidente de sa liberté, une nation qui se tourne contre les meilleurs amis de la liberté et les confond avec ses pires ennemis, une pareille nation ne peut être sauvée. » Le désespoir du duc de Richmond s'était encore accru en 1781 : « Une stupidité et une indolence générales, écrivait-il, semblent s'être emparées de la nation; elle a perdu son caractère. Ce qui nous confondait d'étonnement dans l'histoire des autres peuples, lorsque nous les voyions passer, avec une lâche soumission, de la liberté au despotisme, nous le voyons s'accomplir sous nos yeux, et nous n'y pouvons rien! Le petit nombre d'hommes qui seraient encore capables de quelques efforts se gaspillent dans une petite politique de palliatifs et agissent sans ensemble et sans système. »

Le pauvre marquis de Rockingham essayait en vain de ranimer le moral de son parti. « C'est faute de ces palliatifs, répondait-il, dont vous dédaignez la petitesse, que l'Angleterre expire. Ils répareraient au moins un peu les effets de son mal et donneraient peut-être le temps à la sagesse, à la sobriété, à l'attention des honnêtes gens, de rétablir sa constitution aujourd'hui si misérable et si ruinée. » Poussé à bout

lui-même, il se réfugiait tristement dans la dignité de sa conscience. « Contre un roi égaré, contre un public égaré, la raison et l'esprit de l'individu reprennent leurs droits et doivent refuser une soumission passive et abjecte. » Quand une opposition en est réduite ainsi à se renfermer dans les protestations individuelles de la conscience, elle est arrivée au dernier degré de la faiblesse, elle touche au néant.

Si pourtant les whigs avaient pu lire dans l'ame du chef apparent du gouvernement, lord North, ils auraient eu des motifs de reprendre courage. George III était forcé à chaque instant de ranimer, par ses excitations, les esprits de son faible ministre. Lord North sentait son insuffisance et demandait à être délivré d'une trop lourde responsabilité. George III, en 1774, lorsque les hostilités commencèrent entre les colonies et la métropole, écrivait avec une incompréhensible légèreté de cœur à son ministre : « Le dé est jeté, il faut ou que les colonies triomphent ou qu'elles se soumettent. Je n'ai pas de répugnance à leur laisser voir que nous ne voulons pas leur imposer de nouvelles taxes; mais il faut qu'il y en ait toujours une pour maintenir notre droit. » Il ne permettait plus à lord North de reculer devant la lutte où il l'avait engagé. « J'aurais été grandement surpris (janvier 1778) du désir que vous m'avez exprimé de vous retirer, si je n'avais su que, bien que vous vous abattiez de temps en temps, vous avez pourtant trop d'affection personnelle pour moi et le sentiment de l'honneur trop délicat pour permettre à une pareille pensée de s'emparer de votre esprit. » Quelques mois après, lord North voulait commencer une négociation avec lord Chatham et ses amis pour leur céder le pouvoir. Le roi y mit une condition qui rendait tout arrangement impossible, c'est que lord Chatham accepterait lord North comme chef du cabinet, et il ajoutait : « Ceci dit, je n'ajouterai qu'un mot, afin de bien mettre devant vos yeux mes plus intimes pensées. Je crois qu'aucune considération d'avantage pour le pays et de danger pour moi-même ne pourra jamais me décider à m'adresser à lord Chatham ou à toute autre branche de l'opposition. Honnêtement, j'aimerais mieux perdre la couronne que de subir l'ignominie de la porter sous leur joug... Tant qu'il y aura dans le royaume dix hommes pour me soutenir, je ne me livrerai pas à un tel esclavage. Il est impossible que la nation ne m'appuie pas; mais, si elle ne m'appuie pas, elle aura un autre roi. » Une autre fois, il écrivait à lord North : « Voulez-vous, à l'heure du danger, m'abandonner comme a fait le duc de Grafton? » Lorsque lord Chatham mourut, George III tirait parti de cet événement pour réconforter son hésitant ministre : « La fin de lord Chatham ne peut-elle vous décider à rester à la tête de mes affaires? » Jusqu'au bout, le roi demeura pressant, persévérant, inflexible, et le ministre, averti par la clairvoyance de son esprit du danger de la politique personnelle, céda

pourtant aux obsessions du roi par faiblesse d'ame. Enfin la crise finale arriva. Le jour vint où les malheurs de la guerre lassèrent et effrayèrent le peuple anglais et lui ouvrirent les yeux, le jour où lord North lui-même ne voulut plus aller en avant. C'était en 1782, un an seulement après que le duc de Richmond écrivait à lord Rockingham sa lettre la plus désespérée. Ce jour-là, les whigs revinrent au pouvoir, et lord Rockingham fut chargé de former un ministère; George III était vaincu, son système était épuisé. Peu d'années après, sa politique personnelle allait se noyer dans le génie du jeune Pitt, du propre fils de ce lord Chatham qu'il avait si obstinément repoussé et tant haï. Lui-même, frappé d'un coup terrible, il fut obligé de disputer à la folie la dernière moitié de son long règne. Étrange et mystérieuse rencontre! le seul roi de la maison de Hanovre qui ait voulu courber le régime représentatif d'Angleterre sous son gouvernement personnel devait mourir insensé!

Telle est, rapidement esquissée, cette page, la plus mauvaise de l'histoire du gouvernement représentatif en Angleterre. Les esprits bien faits en peuvent tirer plus d'une leçon. On y apprend à ne pas trop présumer des institutions libres, par conséquent aussi à ne pas se scandaliser de leurs vices et de leurs échecs et à ne pas désespérer de leur fortune. On y apprend que la liberté n'affranchit pas les peuples de cette loi humiliante qui lie le sort de millions d'hommes aux infimes accidens de l'existence de quelques individus : la liberté est suspendue à la goutte ou aux vapeurs de Chatham, comme le despotisme est attaché au grain de sable de Cromwell. On y apprend cette vérité, banale il est vrai dans l'histoire, mais toujours oubliée dans la politique active, que, lorsqu'un système est parvenu à s'emparer d'un pays, ce ne sont pas les efforts de ses adversaires, ce sont ses fautes qui le renversent. Enfin, en comparant les desseins des hommes qui jouèrent les rôles principaux dans la période que nous avons décrite aux impressions immédiates qu'ils recevaient des événemens dont la portée leur échappait, et au dénoûment que nous avons sur eux l'avantage de connaître, on apprend une fois de plus à se défier de l'égale illusion des espérances et des découragemens immodérés.

EUGÈNE FORCADE.

BEAUMARCHAIS

Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

II.

LES ANNÉES DE JEUNESSE.[1]

I. — ENTRÉE DE BEAUMARCHAIS A LA COUR. — SON PREMIER MARIAGE. — SA SITUATION AUPRÈS DE MESDAMES DE FRANCE.

Jusqu'à vingt-quatre ans, le jeune Caron bornait toute son ambition à vendre beaucoup de montres au roi, aux princes et aux seigneurs de la cour. Comment naquit en lui l'espoir de franchir la distance qui le séparait de l'aristocratie et de devenir à son tour noble de race, ou mieux de *souche*, comme il disait plus tard? C'est ici qu'il convient de placer un petit portrait inédit qui me semble tracé d'après nature par l'ami Gudin. « Dès que Beaumarchais parut à Versailles, dit Gudin, les femmes furent frappées de sa haute stature, de sa taille svelte et bien prise, de la régularité de ses traits, de son teint vif et animé, de son regard assuré, de cet air dominant qui semblait l'élever au-dessus de tout ce qui l'environnait, et enfin de cette ardeur involontaire qui s'allumait en lui à leur aspect. »

Il est facile de juger, d'après ce portrait, que la modestie ne fut jamais le caractère principal de la physionomie de Beaumarchais, et que, s'il dut plaire aux dames de ce temps-là, qui aimaient assez ce genre de beauté, en revanche il dut avoir moins de succès auprès des

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er octobre.

hommes et conquérir de bonne heure cette renommée de fatuité qui fut, on peut le dire, la source de toutes les haines amassées contre lui, haines féroces, dont son repos et sa réputation eurent tant à souffrir et qui le faisaient s'écrier, dans ses mémoires contre Goëzman : « Mais si j'étais un fat, s'ensuit-il que j'étais un ogre? »

Toutefois, en 1755, le jeune Caron, simple horloger, n'était pas dans une situation à pouvoir faire ombrage aux courtisans qui lui commandaient des montres. Il commença donc par avoir les profits de sa bonne mine sans en éprouver d'abord les inconvéniens. Une femme qui l'avait remarqué à Versailles vint le voir à Paris dans sa boutique rue Saint-Denis, sous prétexte de lui apporter une montre à réparer. Ce n'était pas précisément une grande dame, c'était la femme d'un *contrôleur de la bouche,* ou, pour parler plus noblement et plus exactement, d'un *contrôleur clerc d'office de la maison du roi,* qui, par parenthèse, portait les mêmes prénoms que Beaumarchais, car il s'appelait Pierre-Augustin Francquet. Cette charge de contrôleur clerc d'office était une de ces mille fonctions de cour que nos rois créaient jadis quand ils avaient besoin d'argent, et qui, une fois vendues au premier titulaire, se transmettaient ensuite par lui à ses héritiers ou à d'autres acheteurs avec l'agrément du prince, comme aujourd'hui les charges d'avoué ou de notaire. C'est ce qui faisait dire à Montesquieu dans ses *Lettres persanes :* « Le roi de France n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, ses flottes équipées. » Ceux qui voudraient se faire une idée de l'innombrable variété de ces charges de cour n'ont qu'à consulter un des almanachs qui se publiaient avant la révolution sous le titre d'*Almanach de Versailles :* ils y trouveront des fonctions burlesques comme celles de *cravatier ordinaire du roi* ou de *garde des levrettes de la chambre,* qui probablement avaient coûté plus d'argent qu'elles ne donnaient de travail aux titulaires.

Le contrôleur clerc d'office dont la femme avait remarqué le jeune Caron était très vieux et infirme. Sa femme n'était plus de la première jeunesse. Je vois, d'après une note de Beaumarchais, qu'elle avait six ans de plus que lui, par conséquent trente ans en 1755; mais elle était fort belle, et, lorsqu'elle vint en rougissant présenter sa montre au charmant horloger, celui-ci n'eut pas besoin qu'on l'invitât à la reporter lui-même. « Le jeune artiste, dit galamment Gudin, brigua l'honneur de reporter la montre aussitôt qu'il en aurait réparé le désordre. Cet événement, qui semblait commun, disposa de sa vie et lui

donna un nouvel être. » Au bout de quelques mois, M. Francquet reconnut que sa vieillesse et ses infirmités l'empêchaient de remplir convenablement sa charge de contrôleur, et qu'il ne pouvait mieux faire que de la céder au jeune Caron, moyennant une rente viagère garantie par le père de ce dernier.

En présence de la carrière nouvelle qui s'ouvrait devant lui, le jeune horloger renonça à sa profession et fut investi de la charge de contrôleur clerc d'office par brevet du roi, en date du 9 novembre 1755 (1). Cette première fonction de cour remplie par Beaumarchais différait de plusieurs autres en ce qu'elle n'était pas absolument une sinécure. Sous la direction du contrôleur ordinaire de la bouche se trouvaient seize contrôleurs clercs d'office qui servaient par quartier, quatre par trimestre. Leurs attributions sont ainsi définies dans l'*État de la France pour* 1749 : « Les *contrôleurs clercs d'office* font les écrous ordinaires et cahiers extraordinaires de la dépense de la maison du roi, et ont voix et séance au bureau. Ils ont 600 livres de gages, dont ils ne touchent que 450, et des livrées en nature, environ 1,500 livres... Les contrôleurs sont du corps du bureau dans les repas et festins extraordinaires où le bâton n'est pas porté, ils servent la table du roi l'épée au côté et mettent eux-mêmes les plats sur la table. Par subordination aux maîtres d'hôtel et aux autres officiers supérieurs, ils ont commandement sur les sept offices de la maison, dont les officiers doivent leur obéir pour ce qui regarde leur charge. Ils ont leur *bouche à cour* à la table des maîtres d'hôtel ou à celle de l'ancien grand-maître. Un de ceux qui servent chez le roi peut aussi venir manger à la table des aumôniers. » Enfin, dans le règlement de 1681, fait par Louis XIV pour sa maison et maintenu par ses successeurs, article 21, il est dit : « La viande de sa majesté sera portée en cet ordre : deux des gardes marcheront les premiers, ensuite l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son bâton, le gentilhomme servant pannetier, le contrôleur général, le *contrôleur clerc d'office,* et ceux qui porteront la viande, l'écuyer de cuisine, le garde-vaisselle, etc. » On voit d'ici le futur auteur du *Mariage*

(1) Voici un extrait de ce brevet dans lequel Beaumarchais porte encore le nom de Caron tout court : « De par le roy. — Grand-maître de France, premier maître et maîtres ordinaires de notre hôtel, maîtres et contrôleurs bouchaux de notre maison et chambre aux deniers, salut. Sur le bon et louable rapport qui nous a été fait de la personne du sieur Pierre-Augustin Caron et de son zèle et affection à notre service, à ces causes nous l'avons cejourd'hui retenu et par ces présentes signées de notre main retenons en la charge de l'un des contrôleurs clercs d'office de notre maison, vacante par la démission de Pierre-Augustin Francquet, dernier possesseur d'icelle, pour par lui l'avoir et exercer, en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, priviléges, franchises, libertés, gages, droits, etc.

« Donné à Versailles sous le scel de notre secret, le 9 novembre 1755.

« LOUIS. »

de Figaro à son poste de bataille et dans l'exercice de ses fonctions, précédant, l'épée au côté, la *viande de sa majesté,* avant de la poser lui-même sur la table.

Deux mois après son entrée à la cour, le 3 janvier 1756, le vieillard qui lui avait vendu sa charge mourut d'une attaque d'apoplexie, et onze mois plus tard, le 22 novembre 1756, le jeune Caron épousa la veuve Francquet, née Marie-Madeleine Aubertin. Alors seulement, au commencement de 1757, il ajouta pour la première fois à son nom ce nom de Beaumarchais qu'il devait rendre si fameux. Le manuscrit de Gudin nous apprend que ce joli nom fut emprunté à un *très petit fief* appartenant à la femme du jeune Caron. Je ne sais pas au juste où était situé ce *petit fief,* j'ignore si c'était un *fief servant* ou un *fief de haubert,* ou simplement un fief de fantaisie : toujours est-il que cette circonstance fournit plus tard au juge Goëzman la seule plaisanterie un peu agréable que contiennent ses mémoires contre Beaumarchais, quand il dit : « Le sieur Caron emprunta d'une de ses femmes le nom de Beaumarchais, qu'il a prêté à une de ses sœurs. »

Cependant le jeune Caron, devenu sieur de Beaumarchais et contrôleur clerc d'office de la maison du roi, n'était point encore passé gentilhomme; sa petite charge ne coûtait pas assez cher pour conférer la noblesse. Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1761, quand il eut acheté, moyennant 85,000 francs, la charge très noble et très inutile de secrétaire du roi, qu'il acquit le droit de faire au juge Goëzman, gentilhomme de la veille, qui lui reprochait sa roture, cette mémorable réponse : « Je me réserve de consulter pour savoir si je ne dois pas m'offenser de vous voir ainsi fouiller dans les archives de ma famille et me rappeler à mon antique origine, qu'on avait presque oubliée. Savez-vous bien que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse (1), que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune, qu'elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et que personne n'oserait me la disputer, car *j'en ai la quittance!* » Ce *j'en ai la quittance,* qui peint parfaitement Beaumarchais, nous en dit plus dans sa comique insolence que bien des livres sur l'avilissement du principe aristocratique en France à la fin du dernier siècle.

Cependant l'état d'aisance que Beaumarchais devait à son premier mariage dura peu; moins d'un an après ce mariage, il perdit sa femme, qui mourut le 29 septembre 1757, d'une fièvre typhoïde, après huit jours de maladie. Cette coïncidence de la mort d'un vieillard infirme, bientôt suivie de la mort d'une femme de trente et un ans atteinte d'une

(1) Beaumarchais surfait ici l'antiquité de sa noblesse; en 1773, elle ne datait en réalité que de douze ans.

affection de poitrine déjà ancienne et mariée à un jeune homme de vingt-cinq ans dont elle était fort éprise, cette coïncidence n'avait en elle-même, physiologiquement parlant, rien d'extraordinaire; aussi ne fut-elle d'abord remarquée de personne. Ce ne fut que plus tard, lorsque la destinée de Beaumarchais devint assez brillante pour exciter l'envie, que l'on fit circuler contre lui ces atroces rumeurs d'empoisonnement si communes au XVIIIe siècle (1); et lorsque, par une fatalité déplorable, après avoir perdu encore sa seconde femme, il se trouva engagé dans une lutte contre des adversaires qui ne respectaient rien, ces calomnies abominables prirent une telle consistance, qu'il eut la douleur d'être obligé de s'en défendre publiquement, d'en appeler au témoignage des quatre médecins qui avaient soigné la première de ses femmes, des cinq médecins qui avaient soigné la seconde, et de prouver que la mort de l'une et de l'autre, loin de l'enrichir, l'avait ruiné. Les documens inédits que j'ai interrogés sur ce point confirment pleinement cette assertion. Ainsi, pour ne parler ici que de sa première femme, Beaumarchais, dans ses mémoires contre Goëzman, s'exprime en ces termes : « Faute d'avoir fait *insinuer* mon contrat de mariage, la mort de ma première femme me laissa nu dans la rigueur du terme, accablé de dettes, avec des prétentions dont je n'ai voulu suivre aucune, pour éviter de plaider contre ses parens, de qui jusqu'alors je n'avais eu qu'à me louer. » Le fait de l'insinuation tardive du contrat de mariage est constaté sur la pièce même, que j'ai entre les mains, et il prouve que le jeune Beaumarchais se préparait si peu à la mort de sa femme, qu'il n'avait pas pris la peine de sauvegarder ses intérêts. D'autres pièces constatent également la remise des biens de sa femme en partie aux parens de son premier mari, en partie à ses parens à elle, lesquels, pendant les seize ans qui suivent sa mort, vivent en très bons termes avec Beaumarchais.

Ce n'est qu'en 1773, quand ce dernier, accablé d'ennemis et engagé dans d'autres procès ruineux, semble les inviter à la curée de sa réputation et de sa fortune, que l'un d'eux pousse les autres à rompre ce silence de seize ans et à se dire les créanciers de Beaumarchais, tandis qu'ils étaient en réalité ses débiteurs dans la liquidation du passif et de l'actif de la communauté avec la veuve Francquet, dont ils avaient touché la succession. Après une suite de procès qui dura plusieurs années, un jugement définitif les condamna comme débiteurs; ils écrivirent alors à Beaumarchais des lettres suppliantes, et, bien qu'ils eussent contribué à noircir sa réputation, ce dernier, fidèle à son caractère oublieux et facile, leur fit remise de sa créance. Voilà

(1) Les plus grands personnages du XVIIIe siècle, notamment le duc de Choiseul, après la mort du dauphin, fils de Louis XV, ont été l'objet d'imputations aussi noires et aussi injustes.

l'exacte vérité sur ce point. Du reste il suffira, pour défendre Beaumarchais des calomnies infâmes que nous retrouverons dans le cours de ce récit, de le montrer dans l'intimité de son caractère et de sa vie privée; on reconnaîtra sans peine qu'un tel homme *ne peut pas être*, comme dit Voltaire, un empoisonneur, et il ne restera plus qu'à s'étonner que des imputations aussi perfides et aussi atroces n'aient pas même eu pour résultat d'altérer la bonté et la gaieté de son naturel.

Ainsi, en entrant dans le monde, Beaumarchais recevait de la destinée ce mélange de faveurs et de disgraces qui devait remplir toute sa carrière et tenir constamment en éveil son caractère et son esprit. La mort de sa première femme le rejetait dans la pauvreté; mais il avait un pied à la cour par sa petite charge, qu'il avait conservée, et bientôt se présenta pour lui l'occasion de regagner au-delà de ce qu'il avait perdu.

On a vu que, dès sa jeunesse, il aimait la musique de passion; il chantait avec goût et jouait avec talent de la flûte et de la harpe. Ce dernier instrument, alors peu connu en France (1), commençait à obtenir une grande vogue. Beaumarchais s'attacha à l'étude de la harpe, il introduisit même un perfectionnement dans les pédales de cet instrument, comme il avait perfectionné le mécanisme des montres. Sa réputation de harpiste, conquise dans quelques salons de la ville et de la cour, parvint bientôt aux oreilles de Mesdames de France, filles de Louis XV. Ces quatre sœurs dont la vie retirée, les habitudes pieuses, formaient un contraste heureux avec le ton de la cour dans les dernières années du règne de Louis XV (2), cherchaient à se distraire de la monotonie de leur existence en se livrant aux études les plus variées. Mme Campan nous apprend dans ses mémoires que non-seulement l'étude des langues, mais aussi les mathématiques et même le tour et l'horlogerie, occupaient successivement leurs loisirs; elles aimaient surtout la musique; Mme Adélaïde, par exemple, jouait de tous les instrumens, depuis le cor jusqu'à la guimbarde. On se rappelle que Beaumarchais avait déjà eu occasion, en sa qualité d'horloger, de faire pour Mme Victoire une pendule d'un genre nouveau. En apprenant que ce jeune horloger, devenu contrôleur de la maison du roi, se faisait remarquer par son talent sur la harpe, Mesdames désirèrent l'entendre. Il sut se rendre agréable et utile; elles déclarèrent

(1) Dans les lettres de Diderot à Mlle Voland, à la date de 1760, on lit : « J'avais été invité la semaine passée par le comte Oginski à l'entendre jouer de la harpe..... *Je ne connaissais point cet instrument;* c'est un des premiers que les hommes ont dû inventer... La harpe me plaît... cependant elle est moins pathétique que la mandore. »

(2) On connaît les sobriquets de mauvais goût dont Louis XV s'amusait à décorer ses filles dans l'intimité : il appelait Mme Victoire *Coche*, Mme Adélaïde *Loque*, Mme Sophie *Graille*, et Mme Louise *Chiffe*.

qu'elles voulaient prendre des leçons de lui, et bientôt il devint l'organisateur et le principal virtuose d'un concert de famille que les princesses donnaient toutes les semaines, auquel assistaient d'ordinaire le roi, le dauphin, la reine Marie Leczinska, qui vivait encore à cette époque, et où n'était admis qu'un très petit nombre de personnes.

On se doute bien que dans ce cercle auguste, où non-seulement la dignité du rang suprême, mais encore la vertu la plus pure, étaient représentées par le dauphin, la reine et Mesdames, le jeune artiste laissait de côté ces airs évaporés et avantageux dont le portrait de Gudin nous le montre suffisamment pourvu. S'il était un peu fat, il était encore plus spirituel; se plier aux circonstances, s'adapter au caractère de ceux à qui il voulait plaire, fut toujours un de ses talens. Sorti de sa boutique pour entrer tout à coup dans une sphère aussi élevée, il avait besoin de veiller sur lui-même, car sa position était difficile, étrange, et assez enviable pour faire naître ces jalousies sauvages qui ne se rencontrent guère que dans les cours ou dans les coulisses, deux sortes de théâtres qui ont le privilége d'exciter au plus haut degré les mauvaises passions du cœur humain. Il n'était ni maître de musique, ni domestique, ni grand seigneur, et il donnait sans appointemens des leçons à des princesses; il composait ou achetait pour elles la musique qu'elles jouaient; il était admis à faire preuve non-seulement de talent, mais d'esprit, dans des réunions intimes de la famille royale, où l'on ne cherchait qu'à se distraire des ennuis de l'étiquette et où un jeune roturier aimable pouvait éclipser l'homme le plus qualifié. Un jour, Louis XV, pressé de l'entendre jouer de la harpe et ne voulant déranger personne, lui avait passé son propre fauteuil et l'avait forcé de s'y asseoir malgré ses refus. Un autre jour, le dauphin, dont Beaumarchais connaissait l'austérité (1) et auquel il savait très habilement tenir un langage que les princes d'alors entendaient peu, avait dit de lui : « C'est le seul homme qui me parle avec vérité. » Il n'en fallait pas davantage pour soulever toutes les vanités en souffrance contre un homme ainsi posé, qu'on avait vu quelques années auparavant venir à la cour vendre des montres. Ajoutons que le jeune Beaumarchais, respectueux, souple, insinuant envers ceux de qui il pouvait attendre quelque bienveillance, n'était jamais en reste avec ses ennemis déclarés, qu'il savait opposer une spirituelle moquerie à des dédains qui n'étaient pas toujours spirituels, qu'orné de toutes les séductions de la jeunesse, de la figure, de l'intelligence et des talens, il rencontrait à Versailles même des dames que le préjugé aristocratique n'aveuglait point; qu'on se souvienne enfin que la modestie n'était pas

(1) Il s'agit ici du fils de Louis XV, prince pieux, honnête homme, grave, studieux, qui ne ressemblait en rien à son père, et qui mourut à trente-six ans, en 1765.

son fort, et l'on comprendra comment se forma de bonne heure contre lui ce que La Harpe appelle très bien un foyer de haines secrètes et furieuses qui ne visaient à rien moins qu'à le perdre entièrement. Ce furent d'abord des tracasseries, des embûches, des impertinences, qui mettaient à l'épreuve sa présence d'esprit et son énergie. On connaît l'histoire de la montre. Un homme de cour qui s'était engagé à déconcerter Beaumarchais l'aborde en présence d'un grand nombre de personnes au moment où il sortait en habit de gala de l'appartement de Mesdames et lui dit en lui présentant une fort belle montre : « Monsieur, vous qui vous connaissez en horlogerie, veuillez, je vous prie, examiner ma montre, qui est dérangée. — Monsieur, répond tranquillement Beaumarchais, depuis que j'ai cessé de m'occuper d'horlogerie, je suis devenu très maladroit. — Ah! monsieur, ne me refusez pas cette faveur. — Soit; mais je vous avertis que je suis maladroit. » Alors, prenant la montre, il l'ouvre, l'élève en l'air, et, feignant de l'examiner, il la jette par terre; puis, faisant à son interlocuteur une profonde révérence, il lui dit : Je vous avais prévenu, monsieur, de mon extrême maladresse, — et il le quitte en le laissant ramasser les débris de sa montre.

Un autre jour, Beaumarchais apprend que l'on a fait croire aux princesses qu'il vivait au plus mal avec son père, et qu'elles sont fort indisposées contre lui. Au lieu de réfuter directement cette calomnie, il court à Paris, et, sous prétexte de montrer à son père le château de Versailles, il l'emmène avec lui, le conduit partout et a soin de le faire trouver plusieurs fois sur le passage de Mesdames; le soir, il se présente chez elles, laissant son père dans l'antichambre. On le reçoit très froidement; cependant une des princesses lui demande par curiosité avec qui il s'est promené toute la journée. — Avec mon père, répond Beaumarchais. Étonnement des princesses. L'explication se produit naturellement. Beaumarchais sollicite pour son père l'honneur d'être admis devant Mesdames, et c'est le vieux horloger qui se charge lui-même de faire l'éloge de son fils. On sait qu'il était capable de s'en acquitter parfaitement.

On a écrit que Beaumarchais aurait encouru le mécontentement de Mesdames par un propos qui serait non pas d'un fat, mais d'un sot. On a raconté qu'ayant vu un portrait en pied de Madame Adélaïde jouant de la harpe, il aurait dit devant la princesse : — Il ne manque à ce tableau qu'une chose essentielle, le portrait du maître. — Ce conte absurde a précisément pour origine une de ces mille petites méchancetés de cour tentées contre un jeune parvenu dont la faveur offusquait. On avait envoyé à Mesdames un éventail sur lequel était représenté le petit concert qu'elles donnaient chaque semaine avec tous les personnages qui y étaient admis; seulement on avait oublié avec intention

l'homme qui, sous le rapport musical, y tenait la première place, c'est-à-dire Beaumarchais. Les princesses, en lui montrant l'éventail qu'il regardait en souriant, signalèrent elles-mêmes cette omission malveillante en déclarant qu'elles ne voulaient pas d'une peinture où l'on avait dédaigné de faire figurer leur maître.

La jalousie qu'excitait la situation de Beaumarchais ne s'en tint pas aux petites noirceurs; elle alla bientôt jusqu'à l'outrage. Gravement insulté et provoqué par un homme de cour que le manuscrit de Gudin et la correspondance inédite désignent seulement sous le nom de chevalier des C....., Beaumarchais dut accepter la provocation.

« Ils montèrent à cheval, dit Gudin, se rendirent sous les murs du parc de Meudon et se battirent. Beaumarchais eut le triste avantage de plonger son épée dans le sein de son adversaire; mais, lorsqu'en la retirant, il vit le sang sortir à gros bouillons et son ennemi tomber sur la terre, il fut saisi de douleur et ne songea qu'à le secourir.

« Il prit son propre mouchoir et l'attacha comme il put sur la plaie pour arrêter le sang et prévenir l'évanouissement. Sauvez-vous, lui disait celui qu'il cherchait à rappeler à la vie; sauvez-vous, monsieur de Beaumarchais. Vous êtes perdu si l'on vous voit, si l'on apprend que vous m'avez ôté la vie. — Il vous faut du secours, et je vais vous en chercher. Il remonte à cheval, court au village de Meudon, demande un chirurgien, lui indique le lieu où est le blessé, le conduit vers le chemin, s'éloigne au grand galop et revient à Paris examiner ce qu'il doit faire (1).

« Son premier soin fut de s'informer si le chevalier des C..... vivait encore. On l'avait transporté à Paris, mais on désespérait de sa vie. Il sut que le malade refusait de nommer celui qui l'avait blessé si grièvement. « J'ai ce que je mérite, disait-il; j'ai provoqué, pour complaire à des gens que je n'estime point, un honnête homme qui ne m'avait fait aucune offense. »

« Ses parens et ses amis n'en purent tirer aucune autre réponse pendant huit jours qu'il vécut encore. Il emporta au tombeau le secret de celui qui le privait du jour et lui laissa le regret éternel d'avoir ôté la vie à un homme digne d'estime, à un homme assez généreux pour avoir craint de le compromettre par le plus léger indice.

« — Ah! jeune homme, me dit-il un jour que je plaisantais devant lui de je ne sais quel duel dont on parlait alors, vous ignorez quel désespoir on éprouve quand on voit la garde de son épée sur le sein de son ennemi! Et il me conta cette aventure qui l'affligeait encore, quoiqu'elle se fût passée depuis plusieurs années. Il n'en parlait qu'avec chagrin, et je ne l'aurais vraisemblablement jamais apprise, s'il n'eût pas cru nécessaire de me faire sentir combien il peut être dangereux de plaisanter sur des événemens aussi funestes, et que la légèreté multiplie beaucoup plus que la bravoure.

« Avant que le chevalier fût mort, lorsqu'il était encore incertain s'il ne laisserait pas échapper le secret qu'il voulait garder et si sa famille n'en de-

(1) Cette relation de Gudin semble indiquer que les deux adversaires se seraient battus sans témoins. Je la reproduis telle qu'il l'a écrite.

manderait pas vengeance, Beaumarchais réclama la protection de Mesdames, qu'il instruisit de toutes les circonstances de ce malheureux événement. Elles en prévinrent le roi; sa bonté paternelle lui fit répondre : Faites en sorte, mes enfans, qu'on ne m'en parle pas. Ces augustes princesses prirent toutes les précautions que la générosité du mort rendit inutiles. »

Le récit un peu orné de Gudin m'a fait éprouver le besoin d'une vérification, et j'ai trouvé le fait et la date de ce duel constatés de la main de Beaumarchais dans sa correspondance de cette époque, à propos d'un autre incident qui le suivit de près, et qui donnera mieux que je ne pourrais le faire une idée de l'arrogance de certains gentilshommes à l'égard de ce roturier considéré comme un intrus. Beaumarchais se trouvait, en 1763, à un bal à Versailles, où l'on jouait; un homme de qualité, nommé M. de Sablières, lui emprunta, sans le connaître, trente-cinq louis. Au bout de trois semaines, Beaumarchais, n'entendant plus parler de ces trente-cinq louis, écrit au gentilhomme en question, lequel répond qu'il enverra les trente-cinq louis le lendemain ou le surlendemain. Trois autres semaines se passent; Beaumarchais écrit une seconde fois : pas de réponse. Il s'impatiente et adresse à M. de Sablières la troisième lettre qui suit :

« Après que vous avez manqué à la parole écrite que j'ai reçue de vous, monsieur, j'aurais tort de m'étonner de ce que vous vous dispensez de répondre à ma dernière lettre : l'un est une suite naturelle de l'autre. Cet oubli de vous-même ne m'autorise pas sans doute à vous faire des reproches. Vous ne me devez aucune politesse ni aucun égard. N'ayant pas l'honneur d'être de vos amis, quel droit aurais-je d'en attendre de celui qui manque à des devoirs plus essentiels? Cette lettre n'est donc faite que pour vous rappeler encore une fois une dette de trente-cinq louis que vous avez contractée envers moi chez un ami commun, sans autre titre exigé que l'honneur du débiteur, et ce qui était dû de part et d'autre à la maison qui nous rassemblait. Une autre considération qui n'est pas de moindre poids, c'est que l'argent que vous me devez ne vous a pas été enlevé par moi sur la chance d'une carte; mais je vous l'ai prêté de ma poche, et me suis peut-être privé par là d'un avantage qu'il m'était permis d'espérer, si j'eusse voulu jouer au lieu de vous obliger.

« Si je ne suis pas assez heureux pour que cette lettre fasse sur vous l'effet qu'elle produirait sur moi à votre place, ne trouvez pas mauvais que je mette entre nous deux un tiers respectable, qui est le juge naturel de ces sortes de cas.

« J'attendrai votre réponse jusqu'après demain. Je suis bien aise que vous jugiez, par la modération de ma conduite, de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur, votre, etc.

« DE BEAUMARCHAIS. »

« 29 mars 1763. »

Voici maintenant la réponse de M. de Sablières, l'homme de qualité

écrivant au fils de l'horloger Caron. Je reproduis sa lettre textuellement, avec les fautes d'orthographe et de grammaire qui la décorent :

« Je scois que je suis assés malheureux que de vous devoirs trente-cinq louis, j'ignore que cela puisse me desonorés quand on a la bonne volontés de les rendre, ma fasson de penssés, monsieur, est connu, et lorsque je ne serés plus votre débiteur je me fairés connoitre à vous par des terme qui seront diférent des votre. Samedy matin, je vous demenderés un rendevous pour m'acquiter des trente-cinq louis et vous remercier des choses honnettes que vous avés la bontés de vous servir dans votre letre; je fairés en sorte dy repondre le mieux qu'il me sera possible, et je me flatte que dicy à ce tems vous voudrés bien avoir une idée moins desavantageuse. Soyés convincu que cest deux fois vints quatre heure vont me paroitre bien longue; quand au respectable tiers que vous me menassés, je le respecte, mais je fais on ne peut pas moins de cas des menasse, et je scois encore moins de gré de la modération. Samedy vous aurés vos trente-cinq louis je vous en donne ma parolle, j'ignore si à mon tours je serés assés heureux pour repondre de ma modération. En attendans de metre aquittes de tout ce que je vous dois, je suis, monsieur, comme vous le désireres, votre très humble et, etc.

« SABLIÈRES. »

Cette missive annonçant des intentions peu pacifiques, Beaumarchais, qui venait de tuer un homme en duel à une époque où les lois contre le duel étaient encore très rigoureuses, répond par une nouvelle lettre, dans laquelle il commence par se défendre de toute pensée blessante en ce qui touche l'honneur de ce pétulant M. de Sablières, et qu'il termine ainsi :

« Ma lettre une fois expliquée, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'attendrai chez moi samedi toute la matinée l'effet de votre troisième promesse. Vous ignorez, dites-vous, si vous serez assez heureux pour répondre de votre modération. Sur l'emportement de votre style, on peut déjà juger que vous n'en êtes pas trop le maître par écrit; mais je vous réponds que je n'aggraverai pas un mal dont je ne suis pas l'auteur, en sortant de la mienne, si je puis l'éviter. D'après ces assurances, si votre projet est de passer en présence les bornes d'une explication honnête et de pousser les choses à outrance, ce que je ne veux pourtant pas présumer de votre première chaleur, vous me trouverez, monsieur, aussi ferme à repousser l'insulte que je tâche d'être en garde contre les mouvemens qui la font naître. Je ne crains donc pas de vous assurer de nouveau que j'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, monsieur,

« Votre très-humble, etc. « DE BEAUMARCHAIS.

« *P. S.* Je garde une copie de cette lettre, ainsi que de la première, afin que la pureté de mes intentions serve à me justifier en cas de malheur; mais j'espère vous convaincre samedi que, loin de chercher des affaires, personne ne doit faire aujourd'hui d'aussi grands efforts que moi pour les éviter.

« Je ne puis m'expliquer par écrit. »

« 31 mars 1763. »

Sur la copie de cette même lettre se trouvent écrites, de la main de Beaumarchais, les lignes suivantes, qui expliquent le *post-scriptum*, et qui ont trait au duel avec le chevalier des C***, dont je viens de parler.

« Ceci m'arriva huit ou dix jours après ma malheureuse affaire avec le chevalier des C***, qui paya son imprudence de sa vie, laquelle affaire m'aurait perdu sans la bonté de Mesdames, qui parlèrent au roi. M. de Sablières se fit expliquer l'apostille de ma lettre par Laumur, chez qui je lui avais prêté ces 35 louis, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que cela le dégoûta de m'apporter lui-même mon argent. »

Ces détails suffiront, je pense, pour faire comprendre combien était difficile à cette époque la situation d'un jeune parvenu assez bien favorisé par la nature et la destinée pour inspirer beaucoup de jalousie, et trop récemment sorti de sa boutique pour se faire accepter sur un pied d'égalité. On ne s'étonnera pas que le caractère de Beaumarchais se soit formé et trempé de bonne heure au milieu de tant d'obstacles.

Cependant la faveur dont il jouissait auprès de Mesdames, et qui avait commencé en 1759, avait été long-temps plus enviable en apparence qu'utile pour lui en réalité. N'ayant d'autres ressources que les minces émolumens de sa petite charge de contrôleur, non-seulement il était obligé de mettre gratuitement son temps à la disposition des princesses, sans parler de frais de représentation assez onéreux pour lui, mais parfois même, on va le voir, il se trouvait dans la nécessité de procéder en grand seigneur, et de faire, pour des achats d'instrumens coûteux, des avances qu'on ne se pressait guère de lui rendre. Très désireux de s'enrichir, il était trop habile pour compromettre sa faveur en recevant des récompenses pécuniaires qui l'auraient mis au rang d'un mercenaire : il voulait, en attendant une occasion favorable de tirer parti de sa situation, se réserver le droit d'écrire ce qu'il écrivait plus tard : « J'ai passé quatre ans à mériter la bienveillance de Mesdames par les soins les plus assidus et les *plus désintéressés* sur divers objets de leur amusement. »

Or Mesdames, comme toutes les femmes et surtout les princesses, avaient des fantaisies assez variées qu'il fallait satisfaire immédiatement. On peut lire dans la correspondance de Mme Du Deffant la très amusante histoire d'une boîte de confitures de coings d'Orléans si impatiemment exigée par Mme Victoire, que le roi, son père, fait courir après le premier ministre M. de Choiseul, lequel fait courir après l'évêque d'Orléans, qu'on éveille à trois heures du matin pour lui remettre, à son grand effroi, une missive de Louis XV ainsi conçue :

« Monseigneur l'évêque d'Orléans, mes filles ont envie d'avoir du *cotignac;* elles veulent de très petites boîtes : envoyez-en. Si vous n'en avez pas, je vous prie...

Dans cet endroit de la lettre il y avait une chaise à porteur dessinée, et au-dessous de la chaise :

d'envoyer sur-le-champ dans votre ville épiscopale en chercher, et que ce soit de très petites boîtes; sur ce, monseigneur l'évêque d'Orléans, Dieu vous ait en sa sainte garde.

« LOUIS. »

Plus bas, on lisait en *post-scriptum :*

« La chaise à porteur ne signifie rien; elle était dessinée par mes filles sur cette feuille que j'ai trouvée sous ma main. »

On fait partir sur-le-champ un courrier pour Orléans. Le cotignac, dit Mme Du Deffant, arrive le lendemain; on ne s'en souciait plus.

Il advenait souvent à Beaumarchais de recevoir des missives qui rappellent un peu l'histoire du cotignac, avec cette différence que le jeune et pauvre maître de musique n'avait pas, comme l'évêque d'Orléans, de courrier à sa disposition. Voici, par exemple, une lettre que lui adresse la première femme de chambre de Mme Victoire :

« Mme Victoire a pris goût, monsieur, de jouer aujourd'hui du tambourin, et me charge de vous écrire dans l'instant de lui en faire avoir un le plus tôt qu'il vous sera possible. Je souhaite, monsieur, que votre rhume soit dissipé et que vous puissiez promptement faire la commission de Madame. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble servante.

« DE BOUCHEMAN COUSTILLIER. »

Il fallait acheter sur-le-champ un tambourin digne d'être offert à une princesse; le lendemain, c'était une harpe; le surlendemain, une flûte, — et ainsi de suite. Quand le jeune Beaumarchais avait épuisé sa bourse, très maigre alors, en payant les fournisseurs, et qu'il était un peu fatigué d'attendre, il envoyait humblement son mémoire à Mme d'Hoppen, l'intendante de Mesdames, en l'accompagnant des réflexions suivantes :

« Je vous prie, madame, de vouloir bien faire attention que je suis engagé pour le paiement des 844 livres restantes, n'ayant pu les avancer, parce que j'ai donné tout l'argent que j'avais, et je vous prie de ne pas oublier que je suis, en conséquence, absolument sans le sol. — Outre les 1,852 livres

Mme Victoire me redoit, d'un reste.	15
plus, d'un livre de maroquin à ses armes et doré. . .	36
et pour le copiste de musique dudit livre.	36
« Total général.	1,939 liv. 10 s.

« Ce qui fait en somme 80 louis et 19 liv. 10 s.

« Je ne compte point toutes les voitures qu'il m'en a coûté pour courir chez les différens ouvriers, qui demeurent presque tous dans les faubourgs, non plus que les messages que cela a occasionnés, parce que je ne l'ai point écrit et que je ne suis point dans l'usage de le compter à Mesdames. N'ou-

bliez pas aussi, je vous prie, que Mme Sophie (1) me doit 5 louis : dans un temps de misère, on ramasse les plus petites parties. Vous connaissez mon respect et mon attachement pour vous, je n'en dirai pas un mot de plus. »

C'est donc avec une impatience très explicable que Beaumarchais attendait l'occasion d'utiliser son crédit auprès de Mesdames au profit de sa fortune. La littérature étant, à ses yeux, un métier ingrat, il ne voulait s'y livrer qu'autant qu'elle pourrait devenir pour lui un délassement. Cependant il écrivait déjà beaucoup. Du jour où il entre à la cour, on voit qu'il éprouve le besoin de compléter une éducation insuffisante. Il y a dans ses papiers de cette époque une masse de brouillons écrits de sa main sur lesquels il jette sans ordre ses propres idées, mêlées à des citations empruntées à une foule d'auteurs sur toutes sortes de sujets; je remarque dans ces citations une certaine prédilection pour les écrivains du XVIe siècle, pour Montaigne, et surtout pour Rabelais, dont le style indiscipliné, abondant, hardi, fécond en épithètes, déteint parfois en effet sur la prose du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, et s'y combine de temps en temps avec des formes un peu maniérées qui rappellent Marivaux. Bien qu'il n'ait jamais eu un talent poétique très saillant et qu'il ait souvent mêlé à des vers heureux des vers assez plats, Beaumarchais se livrait dès-lors à sa passion pour les couplets et s'essayait même dans des poésies de plus longue haleine; il a écrit, à cette époque de sa jeunesse, une pièce inédite d'environ trois cents vers sur deux rimes redoublées qui, sans s'élever au-dessus du médiocre, semble composée avec assez de facilité; c'est une satire contre l'optimisme. Voici le début :

Partout on cherche, on étudie
La cause des malheurs divers
Qui désolent cet univers,
Des humains la triste patrie.
Nul n'est d'accord, chacun varie.
J'entends les partisans diserts
Du système de bonhomie
Vanter l'immuable harmonie
Qu'ils remarquent dans l'univers,
D'après les calculs de génie
Et des Leibnitz et des Keppler,
Et que ces fous dans leur manie
Ont nommés célestes concerts :
Moi, je n'oppose à leur folie
Qu'une foule d'argumens clairs,
Et je dis : Sagesse infinie,
L'axe qui sous la terre plie

(1) La troisième des filles de Louis XV.

Semble exprès posé de travers
Par une puissance ennemie.
De là naît l'horreur des hivers,
Où toute la terre engourdie,
Sans fleurs, sans fruits, sans arbres verts,
N'offre la moitié de la vie
Que des champs de frimas couverts.
Sur ce seul exposé, je nie
Que tout soit bien dans l'univers.....

Ces premiers essais de Beaumarchais n'annoncent pas un talent bien original. Sa vocation pour la poésie et les lettres ne paraît pas encore très prononcée. La nécessité de se pousser, de faire son chemin, d'avoir un carrosse et des revenus, lui semble plus urgente que celle de cultiver les muses. Sous ce rapport, il pense comme son patron Voltaire, qui dit quelque part : « J'avais vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'en avais conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre; il faut être dans ce monde enclume ou marteau. J'étais né enclume... » On sait comment Voltaire devint marteau : un riche fournisseur, Paris Du Verney, lui procura un intérêt considérable dans les vivres de l'armée pendant la guerre de 1741. Les produits de cette première opération, placés dans le commerce et bien dirigés, finirent par donner au patriarche de Ferney 130,000 livres de rente. Il était écrit que le même homme qui avait enrichi Voltaire commencerait la fortune de Beaumarchais.

II. — BEAUMARCHAIS ET PARIS DU VERNEY. — LA GRANDE-MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS. — BEAUMARCHAIS LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES CHASSES.

Paris Du Verney était le troisième des quatre frères Paris, financiers célèbres au XVIIIe siècle, qui, de la condition la plus humble (ils étaient fils d'un aubergiste de Moras en Dauphiné), s'étaient élevés à une fortune éclatante. Le plus distingué des quatre frères Du Verney (1), pendant plus de cinquante ans, prit une part active à toutes les grandes affaires d'administration et de finances. Voltaire, qui avait ses raisons pour l'admirer, le cite parfois dans ses ouvrages comme un grand homme d'état. C'était un homme habile et influent, qui avait su se maintenir en crédit sous Mme de Prie comme sous Mme de Pompadour. « On sait que les Paris, écrit Mme de Tencin au duc de Richelieu en 1743, ne sont pas gens indifférens, ils ont beaucoup d'amis, tous les souterrains possibles et beaucoup d'argent à y répandre; voyez après cela s'ils peuvent faire du bien et du mal. »

(1) Le plus riche était le quatrième, Paris Montmartel, banquier de la cour, qui laissa une immense fortune, dissipée par son fils, l'extravagant marquis de Brunoy.

Mme du Hausset, dans ses mémoires assez curieux sur Mme de Pompadour, parle en ces termes du crédit de Du Verney : « M. Du Verney était l'homme de confiance de Madame pour ce qui concernait la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendait fort bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles l'appelait avec mépris le *général des farines*, et le maréchal de Saxe dit un jour à Madame que Du Verney en savait plus que ce vieux général. Du Verney vint un jour chez Madame où se trouvaient le roi, le ministre de la guerre et deux maréchaux, et il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi. Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée à la place du maréchal d'Estrées. »

Si Du Verney fut, en effet, l'auteur de ce choix, ce n'est pas le cas de l'en féliciter, car Richelieu ne se signala guère que par ses rapines dans le Hanovre, et rendit désastreuse la fin de cette campagne, brillamment commencée par la victoire d'Hastembeck, due au maréchal d'Estrées; mais l'influence de Du Verney sur Mme de Pompadour eut quelquefois de meilleurs résultats. Désireux d'attacher son nom à une création utile, il obtint de la maîtresse du roi qu'elle prendrait sous sa protection l'idée d'une école militaire destinée à former de jeunes officiers. Le plan de Du Verney souleva beaucoup de clameurs. Mme de Pompadour y mit de l'obstination, et, grace à elle, l'école militaire fut fondée par un édit de janvier 1751, de sorte que nos jeunes sous-lieutenans, qui peut-être ne s'en doutent guère, doivent l'école qui a précédé et engendré l'École militaire actuelle à l'association d'une belle dame et d'un vieux financier.

Nommé directeur de cette école sous le titre d'intendant, Du Verney s'occupa d'abord de faire bâtir le vaste édifice qui existe actuellement au Champ-de-Mars. Tandis que cet édifice se construisait, les désastres de la guerre de sept ans avaient notablement diminué l'influence de Mme de Pompadour; l'École militaire, considérée comme son ouvrage, était, à ce titre, vue d'assez mauvais œil par la famille royale et le ministère lui-même. Au bout de neuf ans, en 1760, le bâtiment n'était pas encore terminé; on y avait déjà réuni un certain nombre de jeunes gens, mais l'institution languissait faute d'appui. Cet état de choses faisait le désespoir du vieux Du Verney, qui mettait toute sa gloire dans cette création, et dont le caractère actif, inquiet, impétueux, est assez bien peint dans ce quatrain fait après sa mort :

Ci gît ce citoyen utile et respectable,
Dont le souverain bien était de dominer;
Que Dieu lui donne enfin le repos désirable
Qu'il ne voulut jamais ni prendre ni donner!

Du Verney était donc sans cesse à la cour, travaillant pour son école

militaire, sollicitant en vain depuis plusieurs années une visite officielle du roi, qui devait être comme une sorte de consécration de cet établissement. Froidement reçu par le dauphin, la reine et les princesses, en sa qualité d'ami de Mme de Pompadour, il ne pouvait obtenir de la nonchalance de Louis XV la visite tant désirée, lorsqu'en désespoir de cause il eut l'idée de recourir au jeune harpiste qu'il voyait assidu auprès de Mesdames de France et dirigeant leur concert de chaque semaine, c'est-à-dire à Beaumarchais. Celui-ci comprit tout de suite le parti qu'il pourrait tirer d'un service éclatant rendu à un vieux financier habile, opulent, ayant encore la main dans une foule d'affaires et capable à la fois de l'enrichir et de le diriger; mais comment un musicien sans importance pouvait-il espérer d'obtenir du roi un acte qu'il avait déjà refusé à des sollicitations bien plus influentes que les siennes? Beaumarchais s'y prit en homme qui a la vocation du théâtre et qui connaît le cœur humain.

On a vu que, tout en donnant son temps et ses soins à Mesdames de France, il ne leur avait jamais rien demandé. Il pensa que, s'il était assez heureux pour obtenir des princesses qu'elles fissent d'abord elles-mêmes une visite à l'École militaire, la curiosité du roi, excitée par leur récit, le déterminerait peut-être à une démarche qu'on attendait vainement de sa justice. Il fit donc valoir auprès de Mesdames non-seulement la question d'équité, mais l'immense intérêt qu'il avait lui-même à obtenir cette faveur pour un homme qui pouvait lui être très utile. Les princesses consentirent à visiter l'École militaire, et Beaumarchais fut admis à l'honneur de les accompagner. Le directeur les reçut avec une grande pompe; elles ne lui cachèrent point l'intérêt particulier qu'elles portaient à leur jeune protégé, et quelques jours après, Louis XV, stimulé par ses filles, vint à son tour combler les vœux du vieux Du Verney (1).

A dater de ce jour, le financier, reconnaissant et charmé de trouver en Beaumarchais un intermédiaire utile dans ses rapports avec la cour, résolut de faire la fortune de ce jeune homme; il commença par lui donner dans quelques-unes de ses opérations un intérêt de 60,000 livres, dont il lui payait la rente à 10 pour 100; puis il l'associa à diverses entreprises. « Il m'initia, dit Beaumarchais, dans les

(1) La Harpe et Gudin présentent ce service rendu par Beaumarchais à Du Verney comme la conséquence d'une liaison antérieure; c'est une erreur : la liaison naquit du service même. C'est ce qui est constaté par ce passage d'une lettre inédite de Beaumarchais : « En 1760, M. Du Verney, au désespoir d'avoir vainement tout employé, depuis neuf ans, pour engager la famille royale à honorer de sa présence l'École militaire, regardée comme l'ouvrage de Mme de Pompadour, *souhaita de me connaître;* il m'offrit son cœur, ses secours et son crédit, si j'avais celui de faire réussir ce que tout le monde avait en vain essayé depuis neuf ans. »

affaires de finances où tout le monde sait qu'il était consommé; je travaillai à ma fortune sous sa direction, et je fis, par ses avis, plusieurs entreprises; dans quelques-unes, il m'aida de ses fonds ou de son crédit, dans toutes de ses conseils. » C'est, en effet, sous l'influence de ce maître habile que le jeune fils de l'horloger Caron prit ce goût des spéculations et des affaires qui ne l'a plus quitté, qui n'a pas peu contribué à tourmenter sa vie, et qui, mêlé chez lui à un goût non moins ardent pour les plaisirs de l'esprit et de l'imagination, donne à sa physionomie un caractère tout particulier.

Bientôt, pour faire son chemin plus vite, il éprouva le besoin d'être noble. Du Verney, anobli lui-même, avança à son protégé l'argent nécessaire pour acheter une charge de secrétaire du roi. Ici un inconvénient se présentait : le père Caron continuait son commerce d'horlogerie, et cela pouvait suffire pour compromettre le succès des démarches du postulant. Une lettre de Beaumarchais à son père prouve que, dès ce temps-là, il ne se faisait point illusion sur la valeur morale de ce genre d'anoblissement.

« S'il m'était libre, écrit-il à son père, de choisir les étrennes que je désire recevoir de vous, je désirerais par-dessus tout que vous voulussiez bien vous souvenir d'une promesse tant différée de changer l'énonciation de votre plafond. Une *affaire* que je vais terminer n'éprouvera peut-être que cette seule difficulté, que vous faites le commerce, puisque vous en instruisez le public par une inscription sans réplique. Je ne puis penser que votre dessein soit de me refuser une faveur qui vous est de tout point égale, et qui met une grande différence dans mon sort par la manière imbécile dont on envisage les choses dans ce pays. Ne pouvant changer le préjugé, il faut bien que je m'y soumette, puisque je n'ai pas d'autre voie ouverte à l'avancement que je désire pour notre bonheur commun et celui de toute ma famille. J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, monsieur et très honoré père,

« Votre très humble, etc.

« De Beaumarchais.

« Versailles, ce 2 janvier 1761. »

Le père Caron se décida à renoncer tout-à-fait à l'horlogerie pour ne pas entraver la carrière de son fils, et le brevet de secrétaire du roi fut obtenu par Beaumarchais en date du 9 décembre 1761. Cette situation nouvelle ne contribua pas peu à augmenter le nombre de ses ennemis, et les jalousies qu'excitait sa rapide fortune éclatèrent bientôt dans une circonstance qui fut la grande tribulation de cette première époque de sa vie.

Une charge de grand-maître des eaux et forêts devint vacante par la mort du titulaire. Les grandes-maîtrises des eaux et forêts étaient divisées en dix-huit départemens pour toute la France. Cette charge était considérable, lucrative, et coûtait 500,000 livres. Du Verney, qui s'attachait de plus en plus à son jeune ami, lui prêta la somme nécessaire

pour l'acheter en lui promettant de lui fournir les moyens de le rembourser par des opérations sur les vivres de l'armée, la *bouteille à l'encre* de l'ancien régime. L'argent était déposé chez un notaire, restait à obtenir l'agrément du roi; si Beaumarchais l'eût obtenu, la direction de sa vie eût été probablement changée; déjà Mesdames de France avaient promesse du contrôleur- général que l'agrément serait donné. Leur protégé se tenait pour assuré du succès, mais il avait compté sans ses ennemis.

En apprenant que cet ex-horloger allait devenir leur collègue, quelques grands-maîtres des eaux et forêts s'insurgent et ameutent les autres; une pétition collective est adressée au contrôleur-général, et ces messieurs menacent de donner leur démission. Voici d'abord une note présentée au nom de Beaumarchais par Mesdames de France au roi, et qui nous met au courant de cette affaire :

AU ROI.

« Beaumarchais, petit-fils d'un ingénieur, — neveu du côté paternel d'un capitaine de grenadiers mort chevalier de Saint-Louis, — depuis sept ans contrôleur de la maison du roi, demande l'agrément d'une charge de grand-maître des eaux et forêts, qu'il a achetée 500,000 francs sur la promesse de M. le contrôleur-général, faite à Mesdames, de lui donner cet agrément, lorsque lui ou son père se serait fait recevoir secrétaire du roi. Il s'est fait recevoir, il est prêt de faire recevoir son père en sa place, si on l'exige. On ne trouve à lui faire aucun reproche personnel; mais on lui objecte le commerce de l'horlogerie exercé par son père, lequel l'a quitté absolument depuis six ans (1); on dit de plus qu'il n'a pu être reçu maître d'hôtel du roi. A cela Beaumarchais répond que plusieurs grands-maîtres actuels et plusieurs anciens ont une extraction moins relevée que la sienne; il se présente secrétaire du roi, par conséquent noble; s'il n'a pas été admis maître d'hôtel du roi, c'est qu'il y a un règlement nouveau qui exige la noblesse dans les aspirans, et il n'était pas encore secrétaire du roi.

« L'opposition de quelques grands-maîtres, qui parlent comme au nom du corps (ses ennemis ou ses envieux), doit céder à la promesse donnée par M. le contrôleur-général, à la protection de Mesdames, et à la considération qu'un refus déshonore et ruine un honnête homme. »

M. de la Chataigneraie, écuyer de la reine, écrit de son côté à Paris Du Verney, au nom de Mesdames, pour le pousser à agir à son tour auprès du contrôleur-général en faveur de Beaumarchais. La réponse de Du Verney, directement adressée à Mesdames de France sous forme de bulletin, donnera une idée de la vivacité de la lutte et de l'intérêt que le jeune candidat inspirait alors aux princesses :

(1) Ceci, étant écrit en 1762, est contredit par la lettre précédente de janvier 1761. Il n'y avait qu'un an que le père Caron avait renoncé au commerce; mais un pétitionnaire n'est pas tenu d'être minutieusement exact.

Bulletin du vendredi 8 janvier 1762 pour Mesdames de France.

« Du Verney n'a pu voir M. Bertin (1), qui est allé à Versailles aujourd'hui sans donner réponse à l'invitation qui lui avait été faite de le voir, mais il a vu M. de Beaumont (2) et lui a dit les choses les plus fortes sur l'injustice horrible qu'on veut faire à M. de Beaumarchais. Il l'a convaincu qu'on ne pouvait se dispenser de recevoir le jeune homme. M. de Beaumont lui a dit qu'il avait laissé M. Bertin dans l'intention d'en parler au roi, n'étant décidé ni pour ni contre le jeune homme. Du Verney pense que, si M. Bertin prévient le roi contre l'acceptation, il sera difficile de parer ce coup; il croit que Mesdames doivent voir le ministre avant le travail et lui demander de deux choses l'une : ou qu'il expose l'affaire au roi avantageusement de manière qu'il se fasse ordonner par le roi de passer outre, nonobstant l'injuste objection des grands-maîtres, ou bien qu'il n'en parle pas encore à ce travail pour que Du Verney ait le temps d'avoir avec lui, à son retour, la même conversation qu'il a eue avec M. de Beaumont. Cependant, si Mesdames ont donné le mémoire au roi et l'ont prévenu qu'elles prenaient intérêt à la réussite et que tous les honnêtes gens espèrent que le malheureux jeune homme ne sera pas la victime de l'envie et de la calomnie, Du Verney pense que le contrôleur-général n'a pas de raisons de détruire M. de Beaumarchais et en a mille pour le servir, puisque Mesdames l'honorent de leur protection. Du Verney supplie Mesdames de vouloir bien lui faire dire ce qui aura été fait, afin qu'il agisse en conséquence. »

Le portrait que Du Verney trace plus loin du jeune Beaumarchais est encore un de ceux qui jurent passablement avec l'idée qu'on se fait en général de l'auteur du *Mariage de Figaro*. « Depuis que je le connais, écrit-il au ministre, et qu'il est de ma petite société, tout m'a convaincu que c'est un garçon droit, dont l'ame honnête, le cœur excellent et l'esprit cultivé méritent l'amour et l'estime de tous les honnêtes gens; éprouvé par le malheur, instruit par les contradictions, il ne devra son avancement, s'il y parvient, qu'à ses bonnes qualités. »

Enfin Beaumarchais à son tour, après avoir épuisé les suppliques, se défend contre la persécution des grands-maîtres avec des traits d'un assez bon comique. Fatigué de s'évertuer à prouver qu'il est noble, il s'attache à démontrer que ses adversaires ne le sont pas.

« Mon goût, écrit-il au ministre, mon état, ni mes principes ne me permettent de jouer le rôle odieux de délateur, encore moins de chercher à avilir les gens dont je veux être le confrère, mais je crois pouvoir, sans blesser ma délicatesse, repousser sur mon adversaire l'arme dont il prétend m'accabler.

« Les grands-maîtres n'ont jamais permis que leurs mémoires me fussent communiqués, ce qui n'est pas de bonne guerre et montre la crainte de m'y

(1) C'est le contrôleur-général des finances.

(2) M. Moreau de Beaumont, intendant des finances, ayant sous sa juridiction les eaux et forêts.

voir répondre efficacement; mais on dit qu'ils m'objectent que mon père a été artiste, et que, quelque célèbre qu'on puisse être dans un art, cet état est incompatible avec les honneurs attachés à la grande-maîtrise.

« Ma réponse est de passer en revue la famille et l'état précédent de plusieurs des grands-maîtres, sur lesquels on m'a fourni des mémoires très fidèles.

« 1° M. d'Arbonnes, grand-maître d'Orléans et un de mes plus chauds antagonistes, s'appelle *Hervé*, et est fils d'Hervé, *perruquier*. Je puis citer dix personnes vivantes à qui cet Hervé a vendu et mis des perruques sur la tête; ces messieurs répondent qu'Hervé était marchand de cheveux. Quelle distinction! elle est ridicule dans le droit et fausse dans le fait, parce qu'on ne peut vendre des cheveux à Paris sans être reçu perruquier, ou l'on n'est qu'un vendeur furtif; mais il était perruquier. Cependant Hervé d'Arbonnes a été reçu grand-maître *sans opposition*, quoiqu'il eût peut-être suivi dans sa jeunesse les errements de son père pour le même état.

« 2° M. de Marizy, reçu grand-maître de Bourgogne depuis cinq ou six ans, s'appelle Legrand, et est fils de Legrand, *apprêteur, cardeur de laine* au faubourg Saint-Marceau, qui leva ensuite une petite boutique de couvertures près la foire Saint-Laurent, et y a gagné quelques biens. Son fils a épousé la fille de Lafontaine-Sellier, a pris le nom de Marizy et a été reçu grand-maître *sans opposition*.

« 3° M. Tellès, grand-maître de Châlons, est fils d'un Juif nommé *Tellès Dacosta*, d'abord bijoutier-brocanteur, et que MM. Paris ont ensuite porté à la fortune; il a été reçu *sans opposition*, et ensuite exclu, dit-on, des assemblées, parce qu'il a été taxé de reprendre l'état de son père, ce que j'ignore.

« 4° M. Duvaucel, grand-maître de Paris, est fils d'un Duvaucel fils d'un boutonnier, ensuite garçon chez son frère établi dans la petite rue aux Fers, puis associé à son commerce, et enfin maître de la boutique. M. Duvaucel n'a rencontré *nul obstacle à sa réception*. »

Beaumarchais, on le voit, avait à lutter contre des aristocrates dont la généalogie n'était pas plus pompeuse que la sienne, mais qui, par cela même, ne s'en montraient que plus acharnés contre un candidat auquel ils ne pouvaient pardonner sa jeunesse, son avancement rapide, son esprit et ses succès de salons. Malgré ses efforts, malgré la protection de Mesdames et l'appui de Paris Du Verney, il ne put vaincre l'opposition déclarée des grands-maîtres; le ministre se rangea de leur côté, et l'agrément du roi ne fut point accordé. Ce pénible échec, à l'entrée d'une carrière administrative qui pouvait être brillante, resta sur le cœur de Beaumarchais; les obstacles qui naissaient de son humble origine se reproduisant sans cesse sur ses pas, il n'y a point lieu de s'étonner de la couleur démocratique et frondeuse que prit son talent jusqu'à la révolution. Cependant la véritable aristocratie lui fut moins hostile que ce patriciat de contrebande qui envahissait déjà tout dans les derniers temps de l'ancien régime. Ce qui prouve en effet que des antipathies personnelles furent l'unique motif de l'opposition des

grands-maîtres et que nulle cause grave ne rendait Beaumarchais indigne de figurer parmi eux, c'est que. quelques mois après, il put acheter, obtenir et exercer sans opposition une charge beaucoup moins lucrative, à la vérité, mais plus aristocratique que la précédente, une charge qui l'investissait de fonctions judiciaires et qui lui donnait la préséance sur des personnages d'une naissance bien plus relevée que la sienne. Pour se consoler et se venger de n'avoir pu être admis dans la confrérie des grands-maîtres des eaux et forêts, il acheta la charge de *lieutenant-général des chasses aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre;* sa nomination fut présentée à l'agrément du roi par le duc de La Vallière (1), capitaine-général des chasses, dont Beaumarchais devenait ainsi le premier officier, ayant sous lui le comte de Rochechouart et le comte de Marcouville, simples lieutenans des chasses. Or, il est évident que s'il y eût eu à cette époque quelque chose de sérieux à alléguer contre l'honneur de Beaumarchais, jamais les trois personnages que je viens de nommer ne l'eussent accepté sans opposition, l'un comme son représentant, les deux autres comme leur supérieur, dans des fonctions de judicature. Telle était en effet la nature des fonctions semi-féodales qu'occupa Beaumarchais pendant vingt-deux-ans et qu'il remplissait avec une exactitude scrupuleuse.

Il convient à ce propos d'expliquer brièvement en quoi consistait cette charge de magistrat, dans l'exercice de laquelle on a quelque peine à se représenter sans rire l'auteur du *Mariage de Figaro.* On appelait *capitaineries* des circonscriptions territoriales où le droit de chasse était exclusivement réservé au roi. Celle dite de la *varenne du Louvre* embrassait un rayon de douze ou quinze lieues autour de Paris. Pour maintenir ce droit exclusif du roi et décider de tous les faits qui pouvaient y porter atteinte, il y avait un tribunal spécial, le tribunal de la varenne du Louvre, dit « tribunal conservateur *des plaisirs du roi,* » qui assignait devant lui et condamnait, sur la plainte des officiers et des agens-voyers de la capitainerie, tout particulier ayant contrevenu aux ordonnances destinées à garantir le monopole royal. Ces ordonnances étaient nombreuses et très vexatoires pour les propriétaires, qui ne pouvaient ni tuer du gibier, ni construire une cloison nouvelle, ni faire un changement quelconque sur leur propre terrain, sans en avoir obtenu l'autorisation. Aussi la suppression des capitaineries, en 1789, fut-elle une des mesures les plus populaires votées par la constituante. Ce tribunal tenait ses audiences au Louvre et était présidé par le duc de La Vallière, capitaine-général, ou, à son défaut, c'est-à-dire presque toujours, par le lieutenant-général Beau-

(1) Petit-neveu de la célèbre duchesse de ce nom.

marchais, qui venait chaque semaine s'asseoir en robe longue sur les fleurs de lis et juger gravement, disait-il, non les *pâles humains*, mais les *pâles lapins*. Le fait est qu'il condamnait bel et bien à l'amende ou à la prison les *pâles humains*, seulement c'était à propos de lapins.

Voici un extrait d'une des nombreuses sentences que Beaumarchais rendait chaque semaine, et qui s'affichaient dans toute la circonscription de la capitainerie. On aimera peut-être à pouvoir considérer sous l'aspect peu connu d'un Bridoison sérieux le personnage multiple que nous étudions :

« De par le roy et monseigneur le duc de La Vallière, pair et grand-fauconnier de France, etc., ou son lieutenant-général.

SENTENCE

« Qui condamne le nommé Ragondet, fermier, en cent livres d'amende pour ne s'être point conformé à l'article 24 de l'ordonnance du roi de 1669, et à jeter en bas l'hangar et les murs de clôture mentionnés au rapport du 24 du présent mois de juillet. »

Suit le dispositif du jugement qui se termine ainsi :

« Fait et donné par *messire* Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre et grande-vénerie de France, y tenant le siége en la chambre d'audience d'icelle, sise au château du Louvre, le jeudi 31 juillet 1766. Collationné : Debret. Signé : Devitry, greffier en chef. »

En 1773, après avoir exercé dix ans ces superbes fonctions, *messire* Caron de Beaumarchais ayant été envoyé par lettre de cachet au For-l'Évêque, on s'avisa de porter atteinte à ses droits de lieutenant-général. Du fond de sa prison, il les revendique aussitôt dans une lettre au duc de La Vallière, où il apparaît fier et imposant comme un baron du moyen-âge.

« MONSIEUR LE DUC,

« Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, lieutenant-général au siége de votre capitainerie, a l'honneur de vous représenter que, sa détention par un ordre du roi ne détruisant point son état civil, il a été fort surpris d'apprendre qu'au mépris du règlement de la capitainerie du 17 mai 1754, qui porte que *tout officier qui n'apportera point d'excuse valable pour ne pas se trouver à la réception d'un nouvel officier sera privé de son droit de bougies* (1), le greffier de la capitainerie a non-seulement fait un état de répartition de bougies où le nom et le droit de bougies du suppliant étaient supprimés par la plus coupable infraction audit règlement, — puisqu'il n'y a pas une excuse plus valable de manquer au tribunal un jour de réception que d'avoir le malheur d'être arrêté par ordre du roi, — mais encore a transporté à un autre officier le droit

(1) On appelait *droit de bougies* au tribunal de la varenne du Louvre des jetons de présence, c'est-à-dire une indemnité pécuniaire accordée à chaque membre présent.

de répartir et signer l'ordre d'envoi desdites bougies, qui de tout temps a appartenu au lieutenant-général de votre siége.

« L'exactitude et le zèle avec lesquels le suppliant a toujours rempli les fonctions de sa charge jusqu'à ce jour lui font espérer, monsieur le duc, que vous voudrez bien le maintenir dans tous les droits de ladite charge contre toute espèce d'entreprise et d'innovation. Lorsque M. de Schomberg fut à la Bastille, le roi trouva bon qu'il y fît le travail des Suisses qu'il avait l'honneur de commander. La même chose est arrivée à M. le duc du Maine (1). Le suppliant est peut-être le moins digne des officiers de votre capitainerie, mais il a l'honneur d'en être le lieutenant-général, et vous ne désapprouverez certainement pas, monsieur le duc, qu'il empêche que la première charge de cette capitainerie s'amoindrisse entre ses mains, et qu'aucun officier ne s'immisce dans ses fonctions à son préjudice.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Beaumarchais avait pu à la rigueur supporter la prison du For-l'Évêque; c'était pour lui, gentilhomme de fraîche date, ce qu'était la Bastille pour un Schomberg; mais lorsqu'en 1785, par un acte d'arbitraire des plus scandaleux, il se vit emprisonné pendant cinq jours dans une maison de correction, sa fierté de lieutenant-général des chasses en fut révoltée, et il envoya noblement sa démission par la lettre suivante au duc de Coigny, qui avait succédé au duc de La Vallière :

« Paris, ce 22 mars 1785.

« MONSIEUR LE DUC,

« L'affront que j'ai reçu, sans que je l'aie mérité, d'une main trop profondément respectée pour que je puisse faire autre chose que gémir en attendant que les preuves les plus éclatantes de mon innocence soient mises sous les yeux du roi; l'affront que j'ai reçu, dis-je, monsieur le duc, m'ayant rayé de la société des hommes, je me suis imposé chez moi une prison perpétuelle, et, comme M. le duc de Coigny ne doit être effleuré en rien de ce qui se rapporte à lui par un événement aussi étrange, j'ai l'honneur de vous prier d'accepter ma démission de la place de votre lieutenant-général. Ce changement dans mon sort n'altérera en rien le respectueux dévouement avec lequel je suis,

« Monsieur le duc, votre, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Cinq ans après cette dernière lettre, il n'existait plus ni capitainerie, ni tribunal de la varenne du Louvre, et messire l'*ex*-lieutenant-général était devenu simplement le citoyen Beaumarchais. Un de ses anciens justiciables, lui gardant rancune de quelque arrêt conservateur des plaisirs du roi, eut l'idée de lui faire écrire à ce sujet par un avocat une lettre d'injures et de menaces, à laquelle l'auteur du

(1) On voit que messire Caron de Beaumarchais ne va pas chercher ses précédens en roture. Il lui faut des Schomberg ou des princes du sang.

Mariage de Figaro répond en homme qui a dépouillé sa robe de juge. C'est du Beaumarchais plus naturel :

« Ce 4 septembre 1790.

« J'ai reçu la lettre *tout aimable* d'un monsieur qui signe *Germain* ou *Saint-Germain* et qui se dit avocat d'un sieur Merle, ce dont je félicite son client. Quand j'étais lieutenant-général du tribunal conservateur des plaisirs du roi, j'étais condamné à écouter tout ce qui plaisait aux plaideurs attaqués ou attaquans, et je me conduisais suivant mon équité, mes lumières et le texte des ordonnances que j'adoucissais de mon mieux; mais, aujourd'hui qu'il n'y a plus, *Dieu merci*, de chasse à conserver ni de tribunal pour cette conservation, je n'ai plus l'ennui de recevoir des requêtes et d'y répondre. Je prie donc M. l'avocat Germain ou Saint-Germain de diriger ses louables leçons sur des objets dont ma *jeunesse* puisse encore profiter. Je ne suis plus le juge du *fin merle* (1) qui l'a choisi pour avocat.

« CARON-BEAUMARCHAIS. »

C'est en 1790 que Beaumarchais parle si lestement de ses anciennes fonctions de lieutenant-général des chasses. A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1763, il ne se doutait guère que la révolution emporterait la charge féodale dont il avait été un moment si fier. Il se partageait entre les devoirs de cette charge, les fonctions de contrôleur de la maison du roi et celles de secrétaire du roi, sans préjudice de trois ou quatre entreprises industrielles, sans oublier non plus les plaisirs qu'il n'oublia jamais, ni les affections de famille qui tinrent toujours une grande place dans sa vie. Il avait acheté rue de Condé une jolie maison dans laquelle il avait installé son père, ses deux plus jeunes sœurs non mariées, et où il venait passer toutes ses heures de liberté, lorsqu'une lettre de ses sœurs de Madrid le détermina à partir pour l'Espagne.

III. — BEAUMARCHAIS ET CLAVIJO. — UN AN DE SÉJOUR A MADRID.

L'aventure de Beaumarchais avec Clavijo à Madrid, en 1764, est assez généralement connue par le dramatique récit qu'il en a publié lui-même dix ans plus tard, en février 1774, dans son quatrième mémoire contre Goëzman. Il suffira donc de contrôler les détails principaux de ce récit à l'aide de la correspondance intime que j'ai entre les mains.

On sait que deux des sœurs de Beaumarchais, — dont l'une mariée avec un architecte, — étaient allées s'établir à Madrid. Un littérateur espagnol, nommé Joseph Clavijo, était devenu amoureux de la cadette des deux sœurs; il y avait entre eux une promesse de mariage qui devait s'effectuer aussitôt que le jeune homme, dénué de fortune, aurait obtenu un emploi qu'il sollicitait. L'emploi obtenu et les bans publiés,

(1) Beaumarchais n'a jamais pu résister à la tentation d'un calembour.

Clavijo avait tout à coup faussé sa promesse, en portant ainsi une grave atteinte au repos et à la réputation de la sœur de Beaumarchais. C'est dans ces circonstances que ce dernier arrive à Madrid, et, par un mélange d'énergie, de sang-froid et d'habileté, arrache à Clavijo une déclaration peu honorable pour lui, mais destinée à garantir l'honneur de Mlle Caron. Bientôt l'Espagnol, effrayé de se voir en butte à l'inimitié d'un adversaire aussi résolu, sollicite une réconciliation avec sa fiancée. Le frère s'y prête, la réconciliation s'opère; mais, au moment où Beaumarchais croit que le mariage va s'accomplir, il apprend que Clavijo travaille sourdement contre lui, et qu'en l'accusant d'un guet-apens, il a obtenu du gouvernement l'ordre de le faire arrêter et expulser de Madrid. Beaumarchais, irrité, court chez les ministres, parvient jusqu'au roi, se justifie et se venge de ce déloyal ennemi en le faisant destituer de sa place de garde des archives et chasser de la cour.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, cet épisode que Beaumarchais a su revêtir des formes les plus dramatiques. En lisant son mémoire, écrit dix ans après l'événement, on est naturellement tenté de vérifier jusqu'à quel point il est exact. Dans une notice sur Clavijo (1), on accuse Beaumarchais d'avoir calomnié l'infidèle fiancé de sa sœur et tracé de lui un *portrait hideux*. Il se pourrait bien que, pour se rendre intéressant, Beaumarchais eût un peu chargé son adversaire (2); mais il y a exagération à dire qu'il en fait un *portrait hideux*, et de plus il est certain que les principales circonstances du récit publié en 1774 sont confirmées par la correspondance intime de 1764. Ainsi l'authenticité de cette première déclaration de Clavijo par laquelle il se reconnaît *coupable d'avoir manqué sans prétexte et sans excuse à une promesse d'honneur*, l'authenticité de cette déclaration, que sa conduite postérieure rend d'autant plus grave contre lui, est pleinement confirmée par les documens de famille. Elle donne lieu à la lettre suivante, écrite par le père Caron à son fils à Madrid, dans laquelle, sous le vieux horloger, on retrouve l'ancien dragon.

« Paris, 5 juin 1764.

« Que je ressens délicieusement, mon cher Beaumarchais, le bonheur d'être père d'un fils dont les actions couronnent si glorieusement la fin de ma car-

(1) Publiée par la *Biographie universelle*.

(2) Ce Joseph Clavijo, devenu plus tard un écrivain distingué, a eu le désagrément de vivre long-temps sous le coup de la réputation un peu noire que lui fit Beaumarchais, dix ans après une aventure qu'il avait probablement oubliée : il s'est vu de son vivant immolé en plein théâtre par Goethe comme un scélérat de mélodrame; mais la scélératesse en amour ne nuit pas toujours à un homme, et celle de Clavijo ne l'a point empêché de faire son chemin à Madrid, où il a rédigé le *Mercure historique et politique*, traduit Buffon en espagnol, et où il est mort en 1806 vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle.

rière! Je vois d'un premier coup d'œil tout le bien que doit produire pour l'honneur de ma chère Lisette l'action vigoureuse que vous venez de faire en sa faveur. Oh! mon ami, le beau présent de noce (1) pour elle que la déclaration de *Clavico!* Si on doit juger de la cause par l'effet, il faut qu'il ait eu grand' peur : assurément, je ne voudrais pas pour l'empire de Mahom joint à celui de Trébisonde avoir fait et signé un pareil écrit : il vous couvre de gloire et lui de honte. Je reçois par même courrier deux lettres de ma charmante comtesse (la comtesse de Fuen-Clara), à moi et à Julie, si belles, si touchantes, si remplies d'expressions tendres pour moi et honorables pour vous, que vous n'aurez pas moins de plaisir que moi quand vous les lirez. Vous l'avez enchantée; elle ne tarit pas sur le plaisir de vous connaître, sur l'envie de vous être utile et sur sa joie de *voir comme tous les Espagnols approuvent et louent votre action avec le Clavico* (2); elle n'en serait pas plus pénétrée quand vous lui appartiendriez. Je vous en prie, ne la négligez pas. Adieu, mon cher Beaumarchais, mon honneur, ma gloire, ma couronne, la joie de mon cœur; reçois mille embrassemens du plus tendre de tous les pères et du meilleur de tes amis.

« CARON. »

Cette lettre prouve encore que Beaumarchais ne ment point dans son mémoire quand il se représente disant à Clavijo : « Je ne viens pas ici faire le personnage d'un frère de comédie qui veut que sa sœur se marie. » Il s'agissait en effet pour lui non pas d'imposer sa sœur à Clavijo le pistolet sur la gorge, mais de sauvegarder son honneur pour la marier ensuite à un Français nommé Durand, établi à Madrid. C'est ce qui résulte plus clairement du passage suivant d'une lettre de Beaumarchais en date du 15 août 1764, qui confirme aussi l'assertion du mémoire.

« J'ai trouvé ma sœur d'Espagne presque mariée avec Durand, car, dans le discrédit où la pauvre tête de fille croyait être tombée, le premier honnête homme qui s'en chargeait était un dieu pour elle. Mon arrivée ayant un peu rectifié ses idées et me trouvant, tant par mes propres vues que par les conseils de mon ambassadeur, dans le cas de préférer Clavijo que j'avais droit de croire bien revenu de ses égaremens par tout ce qu'il faisait pour m'en persuader, il a fallu d'abord user de moyens doux pour rompre un lien que l'espérance et l'habitude avaient cimenté de l'une et de l'autre part. »

On trouve ici la confirmation de cette partie du mémoire où Beaumarchais se montre séduit lui-même par Clavijo, devenant son ami et son avocat auprès de sa sœur. Dans d'autres lettres, Beaumarchais raconte les sourdes menées, la duplicité de l'Espagnol et la vengeance qu'il en tire, mêlée cependant d'hésitation. « Le fat de Clavijo, écrit-il,

(1) Il était question, à ce moment, pour la sœur, d'un autre mariage.

(2) On voit que, — si Beaumarchais s'est peint en beau, dix ans après, dans son mémoire, — le témoignage de la comtesse de Fuen-Clara, personne considérable et âgée, prouve que sa conduite avait eu beaucoup de succès à Madrid.

levait l'oreille sur ce que son emploi n'était pas donné et qu'il en touchait secrètement les appointemens. Il l'a trop dit, cela m'est revenu; ma pitié s'est changée en indignation. Son emploi est donné, et il n'a plus qu'à se faire capucin ou à quitter le pays. Le voilà tout-à-fait écrasé; mais ma pitié est encore revenue, hélas! sans fruit pour lui. »

Enfin l'existence d'un journal de toute cette affaire, écrit de la main de Beaumarchais et que je n'ai plus retrouvé dans ses papiers, mais qui a servi de base à la relation publiée dix ans plus tard, l'existence de ce journal est constatée maintes fois dans la correspondance, et notamment dans ce billet écrit au père Caron en 1764 par un abbé à qui on avait communiqué le journal :

« J'ai lu et relu, monsieur, la relation qu'on vous envoie de Madrid. Je suis au comble de la joie de tout ce qu'elle contient; M. votre fils est un vrai héros. Je vois en lui l'homme le plus spirituel, le frère le plus tendre; l'honneur, la fermeté, tout brille dans son procédé vis-à-vis Clavijo. Je verrai avec joie la suite d'une relation qui m'intéresse tant. Je vous suis bien obligé de votre attention; elle ne m'est due que par les sentimens d'estime et d'amitié que j'ai pour vous et pour toute votre respectable et aimable famille, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

« 3 juin 1764. » « L'abbé DE MALESPINE. »

Ce n'est donc pas un roman, ainsi qu'on l'a dit quelquefois, mais une histoire vraie que Beaumarchais inséra dans ses mémoires contre Goëzman, après y avoir été fort heureusement pour lui provoqué par une lettre anonyme où l'on dénaturait et calomniait sa conduite à Madrid.

Voilà pour l'incident Clavijo; mais cet incident ne dura qu'un mois. Commencé à la fin de mai 1764, il n'en était plus question à la fin de juin, et Beaumarchais séjourna près d'un an à Madrid : il n'en partit qu'à la fin de mars 1765. Qu'y faisait-il? C'est ici que sa correspondance est assez curieuse.

Il était venu pour venger sa sœur, mais il n'était pas homme à voyager si loin pour un seul objet; il venait aussi pour faire des affaires, beaucoup d'affaires. Sous ce rapport, l'Espagne était, en 1764, un pays neuf et attrayant pour les spéculateurs à imagination, comme l'était essentiellement Beaumarchais. Il arrivait donc la tête pleine de projets, la poche munie de 200,000 francs en billets au porteur de Du Verney, que ce dernier lui confiait avec défense, à la vérité, d'en user sans une autorisation expresse, mais qui étaient destinés à le poser grandement auprès du ministère espagnol; il apportait aussi force lettres de recommandation de la cour pour l'ambassadeur de France, et, à peine arrivé, on le voit lancé en plein dans ce tourbillon d'entreprises industrielles, de plaisirs, de fêtes, de galanterie, de musique et de chansons, qui est son élément. Il est dans la fleur de l'âge, il a bientôt

trente-trois ans; tout son esprit, toute son imagination, toute sa gaieté, tout son entrain, toutes ses facultés, en un mot, sont à leur plus haut point de force et de développement. On a ici le Figaro et l'Almaviva du *Barbier de Séville* fondus ensemble avec une teinte de Grandisson et des nuances qui rappellent les plus célèbres spéculateurs de nos jours.

« Je suis mes affaires (écrit-il à son père) avec l'opiniâtreté que vous me connaissez; mais tout ce qu'on entreprend entre Français et Espagnol est dur à la réussite : ce sera un beau détail que celui que j'aurai à vous faire lorsque je reviendrai me chauffer à votre feu.

« Je travaille, j'écris, je confère, je rédige, je représente, je combats : voilà ma vie. M. le marquis de Grimaldi, le plus galant homme qui ait jamais été à la tête d'un ministère, est ma belle passion; ses procédés sont si francs, si nobles, que j'en suis enchanté. Renfermez ce que je vous mande dans un cercle fort étroit, et que cela ne passe pas les murs de votre petit réduit. Il me paraît qu'on est assez content ici du jour que j'ai répandu sur quelques questions épineuses, et j'ose vous promettre au moins que, si je ne réussis pas à tout, j'emporterai de ce pays l'estime de tous ceux à qui j'ai affaire. Conservez bien votre santé, et croyez que mon plus grand bonheur sera de vous faire jouir de tout le bien qui m'arrivera. »

Ailleurs Beaumarchais écrit :

« Je suis dans le plus beau de l'âge. Je n'aurai jamais plus de vigueur dans le génie : c'est à moi de travailler, à vous de vous reposer. Je parviendrai peut-être à vous libérer de vos engagemens : j'y attache la bénédiction de mes travaux. Je ne vous dis pas tout ici; mais comptez que je ne m'endors pas sur le projet que j'ai toujours eu dans la tête, de vous mettre au pair, par état, de tout ce que vous voyez autour de vous. Vivez seulement, mon cher père, ayez soin de vous : le moment viendra où vous jouirez de votre vieillesse, à la manière des honnêtes gens, libre de dettes et content de vos enfans. Je suis occupé à faire nommer votre gendre ingénieur du roi avec appointemens. Il est devenu fort sage et travaille comme un cheval; je le talonne avec l'aiguillon de l'honneur, mais il va bien sans éperons..... Si vous receviez des nouvelles de moi par quelque habitant de Madrid, on vous dirait : Votre fils s'amuse comme un roi ici; il passe toutes ses soirées chez l'ambassadrice de Russie, chez milady Rochford; il dîne quatre fois par semaine chez le commandant du génie, et court à six mules les alentours de Madrid; puis il va au *sitio real* voir M. de Grimaldi et autres ministres. Il mange tous les jours chez l'ambassadeur de France, de sorte que ses voyages sont charmans et lui coûtent fort peu. Tout cela est vrai quant à l'agrément; mais il ne faut pas que vos amis en concluent que je néglige mes affaires, parce que personne ne les a jamais faites que moi. C'est dans la bonne compagnie, pour laquelle je suis né, que je trouve mes moyens... et quand vous verrez les ouvrages sortis de ma plume, vous conviendrez que ce n'est pas marcher, mais courir à son objet. »

Quels sont donc les ouvrages qui sortent de la plume de Beaumar-

chais à Madrid? — C'est d'abord un grand mémoire sur la concession du commerce exclusif de la Louisiane à une compagnie française organisée à l'instar de la compagnie des Indes, pour laquelle Beaumarchais assiége le ministère espagnol. — C'est ensuite un plan en vertu duquel il demande à être chargé de fournir de nègres toutes les colonies espagnoles. L'idée est assez singulière, venant de l'auteur du petit poème contre l'optimisme dont j'ai parlé, et où je trouve la tirade suivante, écrite un an à peine avant le voyage à Madrid :

« Si tout est bien, que signifie
Que, par un despote asservie,
Ma liberté me soit ravie?
Mille vœux au ciel sont offerts,
En tous lieux l'humanité crie :
Un homme est esclave en Syrie,
On le mutile en Italie :
Son sort est digne des enfers
Aux Antilles, en Barbarie.
Si votre ame en est attendrie,
Montrez-moi, raisonneurs très chers,
Sur quelle loi préétablie
Mon existence est avilie,
Lorsque, par les documens clairs
D'une saine philosophie
Que le sentiment fortifie,
Je sais que l'auteur de ma vie
M'a créé libre, et que je sers.
Suis-je un méchant, suis-je un impie,
Lorsqu'avec douleur je m'écrie :
Tout est fort mal dans l'univers (1)? »

C'est ainsi que chez Beaumarchais la spéculation fait parfois un peu contraste avec la philosophie.

Le troisième projet que Beaumarchais rédige à Madrid entre un concert et un dîner, c'est un mémoire pour la *colonisation de la Sierra-Morena;* puis viennent divers travaux sur les moyens de faire fleurir

(1) Deux ans après, en 1766, Beaumarchais, qui avait déjà oublié son projet de se faire fournisseur de nègres, écrivant au chef des bureaux de la marine en faveur d'un mulâtre, commence sa lettre ainsi : « Un pauvre garçon nommé Ambroise Lucas, dont tout le crime est d'avoir le teint presque aussi basané que la plupart des hommes libres de l'Andalousie et de porter des cheveux bruns naturellement frisés, de grands yeux noirs et des dents fort belles, ce qui est pourtant bien pardonnable, a été mis en prison à la réquisition d'un homme un peu plus blanc que lui qu'on appelle M. Chaillou, qui avait à peu près les mêmes droits sur le basané que les marchands ismaélites acquirent sur le jeune Joseph, lorsqu'ils l'eurent payé à ceux qui n'avaient nul droit de le vendre; mais notre religion a des principes sublimes qui s'arrangent admirablement avec la politique des colonies. »

en Espagne l'agriculture, l'industrie et le commerce, et enfin un plan nouveau pour la fourniture des vivres de toutes les troupes d'Espagne. Ce dernier plan étant de tous les projets du voyageur celui qui a été le plus voisin de l'exécution, laissons-le en discourir à sa manière dans une lettre inédite à son père, qui est très longue et à laquelle j'emprunte beaucoup de citations, parce que, dans ses deux parties si différentes, la lettre est un vivant portrait de cet industriel doublé de philosophe et d'artiste qui s'appelle Beaumarchais.

« Madrid, 28 janvier 1766.

« MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE,

« J'ai reçu votre lettre du 15 janvier par laquelle vous dites des merveilles sur votre étonnement de la réception que vos amis ont faite à votre confidence (1); mais ce que vous appelez *coups de surprise* m'eût paru, à moi, une chose toute naturelle. Pour être bien avec soi, il faut n'avoir rien à se reprocher dans la conduite des choses qu'on entreprend; pour être bien avec les autres, il faut réussir. Le succès seul fixe l'opinion des hommes sur le travail de ceux qui spéculent; voilà pourquoi, si j'eusse pu arrêter la parole sur vos lèvres, je me serais opposé de mon mieux à ce que vous fissiez part de mes secrets à quelqu'un. Mes mesures ont beau être les plus sages que je puisse prendre; j'aurai eu beau mettre tout le jeu, toute l'adresse imaginable pour faire filer une aussi grande affaire jusqu'à son heureux dénoûment : si quelque événement imprévu brise ma barque, même dans le port, je n'ai plus rien à espérer que le sourire amer de ceux qui m'auraient porté aux nues si j'avais fixé la fortune. Au reste, mon cher père, vous me connaissez; ce qu'il y a de plus étendu, de plus élevé n'est point étranger à ma tête : elle conçoit et embrasse avec beaucoup de facilité ce qui ferait reculer une douzaine d'esprits ordinaires ou indolens. Je vous mandais l'autre jour que je venais de signer des préliminaires; aujourd'hui je suis beaucoup plus avancé. L'hydre à sept têtes n'était qu'une fadaise auprès de celle à cent têtes que j'ai entrepris de vaincre; mais enfin je suis parvenu à me rendre maître absolu de l'entreprise *entière des subsistances de toutes les troupes des royaumes d'Espagne, Mayorque*, et des *presidios de la côte d'Afrique*, ainsi que de celles de tout ce qui vit aux dépens du roi. Notre ami a raison de dire que c'est la plus grande affaire qu'il y ait ici, elle monte à plus de 20 millions par an. Ma compagnie est faite, ma régie est montée; j'ai déjà quatre cargaisons de grains en route, tant de la Nouvelle-Angleterre que du midi, et, si je coupe le dernier nœud, je prendrai le service au 1er mars. Les gens qui sont aujourd'hui en possession de cette affaire n'y entendaient rien, et, dans l'année passée, ils ont horriblement perdu : 1° parce que les grains ont été hors de prix en Espagne et qu'ils n'avaient pas une seule correspondance chez l'étranger; 2° parce qu'ils avaient entrepris l'affaire à un titre trop modique. Je les ai mis hors de cour par divers arrangemens très difficiles à combiner; enfin, par mon moyen, l'esprit de conciliation et la paix ont succédé à une aigreur aussi ruineuse entre des associés

(1) Le père, déjà instruit de l'affaire, et à qui son fils recommandait le secret, en avait parlé avec précaution à des amis qui avaient paru douter du succès.

que leur mauvaise conduite. Ils sont dehors, et la queue que je suis à écorcher maintenant est de faire accepter mes conditions particulières au ministre qui m'invite à entrer en danse, mais qui trouve les violons un peu chers. Je ne puis rien changer à mes justes prétentions. L'affaire était à 14 maravédis la ration de pain et 14 réaux la fanègue d'orge, et il restait trois ans à courir pour que le bail finît. Moi, j'entre au milieu d'un marché que je fais rompre du consentement de tous les intéressés. Je demande 16 maravédis et 16 réaux pour le temps de dix ans, à commencer du 1er septembre prochain. Je demande l'extraction franche de 2 millions de piastres fortes par chaque an pour faciliter mon commerce avec l'étranger, et comme je prends le service au 1er mars, avant la récolte, je demande 18 maravédis et 18 réaux jusqu'au 1er septembre, ce qui fait 2 maravédis et 2 réaux d'augmentation sur le prix fondé de 16 et 16 pour m'indemniser des premiers frais. A ces conditions, je me charge de rembourser au roi environ 4 millions de réaux qu'il a avancés à l'affaire avant cette année, pourvu toutefois que sa majesté consente à rejeter ce remboursement sur les dernières années de mon bail. Un des articles les plus certains de mon marché est le paiement assuré, tous les 30 du mois, de 1,800,000 réaux, que je recevrai à la trésorerie royale. Les deux associés qui me cèdent leur affaire doivent 5 millions de réaux à différens particuliers; les billets sont échus; ils ne peuvent payer. J'ai tout arrangé de manière que, le jour de la signature du traité, je leur remettrai les 5 millions en leurs propres effets, et celui qui en est le porteur a pris de tels tempéramens avec moi en particulier, que ces 5 millions ne me seront imputés qu'à la fin de mon bail, et que, le jour de la signature du contrat, il doit envoyer à ma caisse 3 millions pour commencer à travailler. Pour cela, je lui donne un tiers dans les bénéfices. . . . . .
On a idée de joindre à cela la fourniture de pain blanc de toutes les villes d'Espagne, ce qui double l'étendue de mon entreprise; mais je veux commencer à donner une grande opinion de ma façon de travailler, afin que la confiance amène les avantages très difficiles à obtenir en commençant. Je prévois qu'il y a des parties à joindre à celles-ci qui rendront l'affaire sans bornes; mais je dirai, comme les honnêtes Espagnols, *poco à poco*, mettons-nous en selle avant de galoper et surtout affermissons-nous bien sur les étriers. Il est neuf heures du soir, je sors pour aller jaser affaires; si je rentre avant onze heures, je vous dirai encore un mot.

« Je rentre, rien n'est changé. Je viens de signer ce fameux compromis qui fait mon titre pour traiter en nom propre avec M. le marquis d'Esquilace, ministre de la guerre et des finances. Tout le monde à Madrid parle de mon affaire, on m'en fait compliment comme d'une chose faite; moi, qui sais bien qu'elle n'est pas finie, je me tais jusqu'à nouvel ordre.

« Bonsoir, mon cher père; croyez-moi, ne soyez étonné de rien, ni de ma réussite, ni du contraire, s'il arrive. Il y a en tout dix raisons pour le bien et cent pour le mal; à l'égard de mon âge, il est celui où la vigueur du corps et celle de l'esprit mettent l'homme à sa plus haute portée. J'ai bientôt trente-trois ans. J'étais entre quatre vitrages à vingt-quatre. Je veux absolument que les vingt années qui s'écoulent jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans me ramènent, après de longs travaux, à la douce tranquillité que je ne crois

vraiment agréable qu'en la regardant comme la récompense des peines de la jeunesse.

« Cependant je ris; mon intarissable belle humeur ne me quitte pas un seul instant. J'ai fait ici des soupers charmans; je pourrais vous envoyer des vers faits par votre serviteur sur des séguedilles espagnoles, qui sont des vaudevilles très jolis, mais dont les paroles ordinairement ne valent pas le diable. On dit ici, comme en Italie : les paroles ne sont rien, la musique est tout. J'entre en fureur sur une pareille déraison. Je choisis l'air le plus goûté, air charmant, tendre, délicat; j'y établis des paroles analogues au chant. On écoute, on revient à mon opinion, on m'accable pour composer. Mais un moment, messieurs, que la gaieté du soir ne gâte pas le travail du matin. Ainsi toujours le même, j'écris et je pense affaires tout le long du jour, et le soir je me livre aux agrémens d'une société aussi illustre que bien choisie. Mais, puisque j'ai parlé plaisirs, et qu'il est onze heures du soir, ma lettre sera partagée comme mon temps : la première partie au sérieux, la fin à l'amusement. Recevez donc la dernière séguedille échappée à ma saillie. C'est une de celles qui ont fait le plus de fortune ici; vous la trouverez ci-jointe. Elle est entre les mains de tout ce qui parle français à Madrid.

« En vérité, je ris sur l'oreiller, quand je pense comme les choses de ce monde s'engrènent, comme les chemins de la fortune sont en grand nombre et tous bizarres, et comme surtout l'ame supérieure aux événemens peut toujours jouir d'elle-même au milieu de tous ces tourbillons d'affaires, de plaisirs, d'intérêts différens, de chagrins, d'espérances qui se choquent, se heurtent et viennent se briser contre elle. Mais ce n'est pas de la morale que je vous ai promis, c'est une chansonnette fort tendre; l'air, que je vous enverrai peut-être un autre jour, est plaintif et délicat. J'ai établi pour paroles une bergère au rendez-vous la première et se plaignant du coquin qui se fait attendre. Les voici :

SÉGUEDILLE.

Les sermens
Des amans
Sont légers comme les vents.
Leur air enchanteur,
Leur douceur,
Sont des piéges trompeurs
Cachés sous des fleurs.
Hier, Lindor,
Dans un charmant transport,
Me jurait encor
Que ses soupirs,
Que ses désirs
S'enflammeraient par les plaisirs;
Et cependant
En cet instant
Vainement
J'attends l'inconstant.

Aye! aye! aye! je frissonne!
Aye! aye! aye! mon cœur m'abandonne!
Ingrat, reviens.
Mon innocence était mon bien;
Tu me l'ôtas,
Je n'ai plus rien.
Devais-je, hélas!
Tout hasarder,
Tout perdre, pour te conserver?
Mais quelqu'un vers moi prend l'essor...
Le cœur me bat... C'est mon Lindor!
Soupçons jaloux, éloignez-vous!
Craignez de troubler un moment si doux!

« Ma chère Boisgarnier, si tu tenais l'air de cette jolie séguedille et l'accompagnement de guitare que j'ai fait (dans un pays où tout le monde en joue et ne peut accompagner ma séguedille comme moi, qui, par égard pour le pays, broche de temps en temps quelque chose pour leur instrument favori), tu chantonnerais, tu ânonnerais, peut-être à la fin tu y viendrais. Va, je te promets l'air et l'accompagnement, si j'ai un moment d'ici au premier courrier. Mais que dirais-tu de moi si je te le portais moi-même? Effectivement, je suis bien près de mon départ; un mot du ministre peut me mettre en route d'ici à douze jours.

« Bonsoir, mon cher père; il est onze heures et demie, je vais boire du sirop de capillaire, car depuis trois jours j'ai un rhume de cerveau affreux; mais je m'enveloppe dans mon manteau espagnol, avec un bon grand chapeau détroussé sur mon chef, ce qu'on appelle être en *capa y sombrero,* et quand l'homme, jetant le manteau sur l'épaule, se cache une partie du visage, on appelle cela être *embossado;* c'est ce que j'ajoute à mes précautions, et, dans mon carrosse bien fermé, je vais à mes affaires. Je vous souhaite une bonne santé. En relisant cette lettre que je vous envoie toute mal torchée qu'elle est, j'ai été obligé d'y faire vingt ratures pour lui donner une espèce de suite; ceci est pour vous corriger de lire mes lettres aux autres ou d'en tirer des copies. »

C'est en effet d'une plume rapide comme la pensée que Beaumarchais écrit cette longue lettre, où on le voit passant d'un sujet à l'autre avec la plus étrange flexibilité de goûts et d'aptitudes. Ici des calculs, là des méditations philosophiques, ailleurs du sentiment, plus loin du badinage, partout de la sincérité et de l'entrain : tel est ce Protée. Voici une autre lettre inédite de lui, où il se peint dans le salon de l'ambassadeur de Russie à Madrid, autour d'une table de jeu, et dont la verve et le mouvement me déterminent à la donner tout entière. Elle est adressée à sa sœur Julie. C'est encore Beaumarchais vu sous un autre aspect.

« Madrid, ce 11 février 1765.

« Tu peux te rappeler, ma chère Julie, que je t'ai promis un de ces cour-

riers passés le détail d'une tracasserie de l'ambassadeur de Russie à mon égard, dont je me suis tiré comme je le devais. Le voici : il te donnera une idée de ma vie à Madrid, j'entends celle de mes soirées, car les jours entiers sont aux affaires.

« Depuis long-temps le comte de Buturlin, fils du grand-maréchal de Russie et l'ambassadeur en question, me recevait chez lui avec cette prédilection qui faisait dire que lui et la très jolie ambassadrice étaient amoureux de moi. Le soir, il y avait ou jeu ou musique et souper, dont je paraissais l'ame. La société s'était accrue de tous les ambassadeurs qui, avant ceci, vivaient avec assez peu de liaison. Ils faisaient, depuis le retour de la cour en cette ville, des soupers charmans, disaient-ils, parce que j'en étais. J'avais un soir gagné au brelan, quoique petit jeu, aux 10 écus de cave, 500 livres au comte et 1,500 à la comtesse; depuis ce jour, on ne jouait plus au brelan, et l'on me proposait le pharaon, que pour rien au monde je ne voulais jouer. Je n'étais pas payé de mes 2,000 livres; je ne disais mot. Tout le monde le savait; on trouvait que j'agissais en ambassadeur, et le comte en maigre particulier. Enfin un soir, piqué de ce que le comte venait de gagner une centaine de louis et qu'il ne me parlait pas de ce qu'il me devait, je dis tout haut : *Si le comte veut me prêter de l'or, je vais faire une folie et vous tailler au pharaon;* il ne put s'en défendre, et me passa les 100 louis qu'il venait de gagner, et je tins la banque : en une heure, ma pauvre banque fut enlevée. Le duc de San-Blas me gagna 50 louis, l'ambassadeur d'Angleterre 15, celui de Russie 20, etc. Me voilà à peu près comme si je n'avais rien gagné. Je me lève en riant et je dis : « Mon cher comte, nous sommes quittes. — Oui, dit-il, « mais vous ne direz plus que vous ne voulez pas jouer au pharaon, et nous « espérons que vous ne fausserez pas compagnie à l'avenir. — A la bonne « heure pour ponter quelques louis, mais non pour tailler aux banques de « 100 louis. — Celle-là, dit-il, ne vous coûte guère. — C'est tout ce qu'on « pourrait me dire, répondis-je, si j'avais eu affaire à un mauvais débiteur. » Là-dessus la comtesse rompt les propos. Mme de la C... (1) se lève, et me dit de lui donner le bras. Je pars... Bouderie pendant deux jours : j'allais néanmoins à l'hôtel de Russie comme à l'ordinaire, et, pour n'avoir point l'air d'avoir joué un argent désespéré, je perdais chaque soir en pontant 10 ou 12 louis, ou j'en gagnais quelques-uns. Un soir que j'avais gagné 20 louis sur une banque de 200, je me lève, et, avant de m'en aller, je mets tout mon gain sur deux cartes qui gagnent toutes deux. Je pousse, tout réussit; je fais sauter la banque que tenait le marquis de Carrasola. Le chevalier de Gusman met 100 quadruples sur la table et dit : Messieurs, ne vous en allez pas, je parie que M. de Beaumarchais va me faire sauter encore cette nouvelle banque. — Je me crois obligé, ayant 200 louis de gain, de répondre à l'agacerie; je joue, tout le monde cesse, parce qu'il n'y avait personne qui jouât si gros jeu. Moi, ayant mis 50 louis de côté et voulant rendre le reste pour ne plus jamais jouer, je mettais 10 louis sur chaque carte; la carte gagnant, je doublais. Bref, en deux heures, j'eus les 100 quadruples. Je me levai, et fus me coucher avec 500 louis, dont je perdis le lendemain 150. Mme de la C...

(1) C'est la dame dont on a lu le *remerciement* un peu léger adressé au père Caron.

me dit que j'avais joué très noblement d'avoir rendu une telle somme sur mon gain, et que je pouvais garder le reste. Je me retirais, lorsque l'ambassadeur de Russie, me parlant personnellement, me dit : « Est-ce que vous ne voulez plus, monsieur, essayer vos forces contre moi? — Monsieur, lui dis-je, j'ai beaucoup perdu ce soir. — Mais, reprit-il vivement, vous avez bien plus gagné hier. — Monsieur le comte, lui dis-je, vous savez si je suis attaché à l'argent du jeu; j'ai joué malgré moi, j'ai gagné en dépit du bon sens, et vous ne me pressez ainsi que parce que vous savez bien que je joue sans règle et très désavantageusement. — Parbleu, dit-il, on ne peut pas mieux jouer que de gagner, et de cet argent il y en a beaucoup à moi. — Eh bien! monsieur le comte, combien perdez-vous? — Cent cinquante louis, dit-il. — Je perdrai donc, lui répondis-je, 300 louis ce soir, car, avec les 150 que je viens de rendre à la banque, j'en mets 150 autres contre vous si vous voulez tailler, afin que tous les avantages vous restent; mais je veux jouer 25 louis tous les coups. » Il prend des cartes, ne demandant pas mieux : la fortune me continue, je lui gagne 200 louis; alors je me lève et je dis : « C'est folie à moi de jouer plus long-temps; je vous ruinerais, monsieur; un autre jour je serai en malheur, et vous vous racquitterez. — Comment, monsieur, vous partez? Pardieu! gagnez-moi 500 louis ou racquittez-moi. — Non, monsieur le comte, un autre jour; il est quatre heures, on peut s'aller coucher. — Mais, monsieur, vous fûtes plus poli hier avec le chevalier de Gusman. — Aussi, répondis-je, a-t-il perdu 500 louis. Je n'en puis plus de sommeil. Voulez-vous vos 200 louis d'un coup de trente et quarante? — Non, dit-il, au pharaon.— Messieurs, je vous souhaite le bonsoir. » La comtesse sa femme, un peu fâchée de la perte de son mari, s'échappe à dire que j'étais plus heureux que poli. Je la regardai fixement et lui dis : « Madame l'ambassadrice, vous oubliez que vous me fîtes, il y a huit jours, un compliment tout contraire. » Elle rougit, je n'ajoutai rien, et je partis. Il était vrai que huit jours avant, soupant chez milord Rochford, elle m'avait prié, à mains jointes, de lui prêter 30 louis pour payer sa perte, et que je l'avais fait sur-le-champ, quoique je perdisse et que je me rappelasse l'histoire du brelan.

« Voilà donc M. le comte mon débiteur de 200 louis, la comtesse de 30, sans compter mes 350 louis de gain. Je jure mon gros juron de ne plus jouer; je vais pendant plusieurs jours voir la banque sans me mêler des affaires des grands. L'ambassadeur me fait une mine de chien, ne me dit mot; sa femme est embarrassée. On ne parle point de payer, pas une politesse sur le retard. J'en porte mes plaintes à Mme de la C..., qui, le même soir, prend à part le médecin de l'ambassadeur dans un coin du salon, et là lui fait une sortie terrible sur son maître, lui déclare que, s'il ne change pas de conduite à mon égard, elle lui rompra en visière devant toute l'Espagne, qu'il est un mal élevé et un sot; bref, toutes les herbes de la Saint-Jean.

« Comme ma conduite était constamment la même à l'égard du mari et de la femme, tout le monde était pour moi. Le lendemain, le docteur apporte 200 louis chez Mme de la C., où je dînais; elle, fort offensée, fait dire à l'ambassadeur qu'elle le verra le soir pour lui donner la leçon qu'il mérite, qu'il aurait dû m'apporter mon argent chez moi et me demander excuse de ses bouderies et de ses retards. A bon compte, je prends les 200 louis, dont le

docteur me demande quittance. Je lui ris au nez et j'écris à l'ambassadeur une lettre polie, mais très propre à le faire rougir de lui-même. Deux heures après, la comtesse vient chez Mme de la C... Je n'y étais plus. — Grande explication. — Je ne mets plus le pied à l'hôtel de Russie pendant huit jours. Enfin la comtesse m'envoie le médecin pour me prier de l'aller voir et me faire reproche de mon absence. Je réponds que, malgré l'extrême privation que je ressentais de ne plus jouir de sa société, je ne croyais pas devoir me présenter dans une maison où j'avais si fort à me plaindre du maître.

« On va chez Mme de la C..., on négocie, on dit que le comte est honteux, confus. Je tiens bon sur l'étiquette, et enfin M. l'ambassadeur envoie chez moi le prince de Mezersky de sa part me prier de lui faire l'honneur d'aller le soir au concert et souper chez lui. L'après-midi, le comte passe à ma porte et me fait demander si je veux voir la pièce nouvelle dans sa loge, qu'il m'attend pour m'y mener. Je crus qu'il valait mieux qu'on nous vît faire l'entrevue chez lui, et je répondis que j'écrivais, mais que j'aurais l'honneur de me rendre à l'invitation du soir. J'arrive un peu tard exprès, afin que le concert fût commencé et que tout le monde fût assemblé. Je suis surpris de me voir, moi qu'on regardait avant comme de la maison et qu'on n'annonçait plus, précédé de deux pages qui ouvrent tous les battans, et je perce jusqu'au concert en cérémonie. La comtesse était au clavecin; elle s'avance et me dit, en me présentant le comte, que des amis ne devaient pas se fâcher pour des malentendus, et qu'ils espéraient l'un et l'autre que je leur ferais l'honneur de rester des leurs, et tout de suite elle ajouta, pour sceller la réconciliation : « Monsieur de Beaumarchais, j'ai dessein de jouer le rôle d'Annette; j'espère « que vous accepterez celui de Lubin (1); l'envoyé de Suède fera le seigneur, « le prince Mezersky le bailly, et nous sommes déjà à la répétition. » Quelque chose que je fisse, je ne pus éviter d'accepter cette offre obligeante, et sur-le-champ, passant au clavecin, tout l'orchestre part, et je chante les ariettes de Lubin. Chacun dit ce qu'il sait de son rôle, ensuite grande musique, grand souper. La bonne humeur renaît. Parole d'honneur, de part et d'autre, qu'on ne me parlera jamais de jouer, et que nous nous amuserons à des plaisirs plus vifs, mais qui ne tireront pas autant à conséquence. La comtesse, enchantée, me fait remettre par un page, au dessert, un billet contenant quatre vers à ma louange, de mauvaise versification, mais assez flatteurs, qu'elle avait faits le jour même. Les voici :

O toi à qui la nature a donné pour partage
Le talent de charmer avec l'esprit du sage,
Si Orphée, comme toi, eût eu des sons si flatteurs,
Pluton sans condition aurait fait son bonheur (2).

« Peste ! ce ne sont pas là des honneurs communs. J'ai répondu. La liaison est plus belle que jamais : le bal, le concert, plus de jeu, et j'ai de reste 14,500 livres. J'ai fait depuis des paroles françaises sur une nouvelle séguedille espagnole. Il y en a deux cents exemplaires; on se l'arrache; elle est gail-

(1) Dans *le Devin du Village*.
(2) Ne pas oublier que cette grande dame était russe.

larde et dans le genre *Est-il endormi!* Je te la garde pour un autre jour, avec la musique de celle que j'ai envoyée à mon père. Bonsoir. J'ai rempli mon engagement tant bien que mal. Tu en sais autant que moi sur ma tracasserie. J'écrirai mercredi à ma Pauline et à sa tante. Malgré les préparatifs d'Annette, j'ai bien peur que le diable n'emporte Lubin avant qu'on joue la pièce : je puis partir dans dix jours. »

La fatuité étant un peu le péché mignon de Beaumarchais, qui se compare ailleurs à Alcibiade, on est tenté de se demander s'il n'exagère pas sa familiarité avec ces ambassadeurs; mais le dossier d'Espagne contient des lettres de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Rochford, qui prouvent qu'en effet le jeune et brillant Français était alors bien réellement le favori du corps diplomatique de Madrid. Sa gaieté d'enfant de Paris met en mouvement tout ce monde un peu guindé. Lord Rochford raffole de lui, va au Prado avec lui, fait des soupers avec lui, chante des duos avec lui et devient étonnamment jovial pour un diplomate anglais.

C'est sans doute la scène de jeu que nous venons de reproduire qui servit de base aux calomnies répandues plus tard, lors du procès Goëzman, et qui tendaient à présenter Beaumarchais comme un joueur peu loyal. Non-seulement il jouait loyalement, mais je vois dans toutes ses lettres qu'il n'aimait pas le jeu et ne s'y livrait qu'à son corps défendant. A l'époque où il tenait à Paris un grand état de maison, on jouait chez lui, mais il ne jouait jamais. Au milieu de ce tourbillon d'affaires et de plaisirs aristocratiques, Beaumarchais nous apparaît toujours occupé de son humble famille, tantôt déployant une rare habileté pour forcer, sans compromettre ses allures patriciennes, deux ou trois grandes dames de Madrid à payer des factures arriérées du père Caron pour montres et bijoux, tantôt avec une fraternelle bonhomie prenant une part active à tous les petits incidens de la vie de ses sœurs de Paris, ou bien quittant les salons de la cour pour la modeste demeure de ses sœurs de Madrid.

« J'ai vu Drouillet (1) à mon arrivée, écrit-il à son père; lui et sa femme m'ont rendu visite, mais je ne suis point entré dans leur société, quoique Drouillet soit un homme estimable et rond comme feu Pichon et qu'il tienne une fort bonne maison à Madrid. La raison de mon éloignement est le ton et les airs ridicules de sa femme, qui, pour quelques écus de plus que vos filles, les traitait de *mesdemoiselles* devant moi, ce dont j'ai eu l'honneur de la relever. Elle désirait fort de m'attirer chez elle par toutes les prévenances et invitations possibles, ne parlant point de mes sœurs, ce qui m'a fait répondre à toutes ses politesses que j'avais trop peu de séjour à faire à Madrid pour ne pas donner tout mon temps à ma famille. C'est partout de même, et le ridicule est de tous les pays. Il y a ici ce qu'on appelle grande et petite

(1) Banquier français établi à Madrid.

France; mes sœurs, trop bien élevées pour être de la petite, ne sont pas jugées assez riches pour être de la grande; ainsi les visites de la Drouillet étaient pour moi seul : sur quoi monsieur votre fils a pris la liberté de la remettre à sa place, et elle dit que je suis *malin* (1). Vous savez, mon cher père, ce qui en est, et s'il y a de la malice à voir les choses sans brouillard et à dire ce qu'on pense. »

Le fils aîné de sa sœur de Madrid était en pension à Paris; l'enfant vient à mourir. Beaumarchais, chargé par son père de préparer sa sœur et son beau-frère à cette triste nouvelle, répond par la lettre suivante, qui est bien, ce me semble, d'un homme essentiellement bon et d'une bonté délicate :

« J'ai reçu votre gros et triste paquet, dont je n'ai pas encore fait usage entièrement; je garde à ces pauvres gens cette pénitence pour leur carême. Il leur reste un fils qui est un fort joli enfant, spirituel au possible, et qui dévore tout ce qu'on lui apprend. Les seuls préparatifs que j'aie faits à la triste nouvelle que je dois leur annoncer ont été de beaucoup caresser le petit *Eugenio* depuis votre lettre, ce à quoi ils me paraissaient fort sensibles. Je lui ai donné un louis pour son carnaval, et je lui fais faire un très bel habit de houzard. Je leur ai parlé de son frère pour leur faire apercevoir la différence de dispositions aux sciences et talens de celui-ci à l'autre, et, de discours en discours, je les ai amenés au point de m'avouer leur embarras pour placer cet aîné autrement que dans les gardes du roi, dans le temps qu'on destine l'autre au génie. Je les crois disposés maintenant de telle sorte que, dès l'entrée du carême, je leur apprendrai la nouvelle sans autre ménagement. »

Il paraît qu'il était déjà, à cette époque, en correspondance avec Voltaire, je ne sais à quelle occasion. « J'ai reçu, écrit-il de Madrid à son père, la lettre de M. de Voltaire; il me complimente en riant sur mes trente-deux dents, ma philosophie gaillarde et mon âge (2). Sa lettre est très bonne, mais la mienne exigeait tellement cette réponse que je crois que je l'eusse faite moi-même. Il désire quelques détails sur le pays où je suis; mais je lui répondrais volontiers, comme M. de Caro le fit hier à Mme la marquise d'Arissa chez M. de Grimaldi. Elle lui demandait ce qu'il pensait de l'Espagne. — Madame, répondit-il, attendez que j'en sois dehors pour avoir ma réponse; je suis trop sincère et trop poli pour la faire chez un ministre du roi..... » Quelquefois de mauvaises nouvelles lui arrivent de France; il éprouve des pertes, ses plans de Madrid ne réussissent pas, et il écrit :

« Je me raidis par le travail contre l'infortune. Sitôt que je quitte la rame, les malheurs, les pertes m'accablent de toutes parts. La gaieté de mon caractère, et, j'ose le dire en rendant grace à la Providence, la force de mon ame,

(1) Ce mot se retrouvera dans la bouche de Mme Goëzman.

(2) Je n'ai pas trouvé cette lettre de 1764 dans la correspondance de Voltaire éditée plus tard par Beaumarchais; il est probable que ce dernier l'avait perdue.

jointes à l'habitude des revers, tout cela m'empêche de succomber... Quand je me suis emporté une once de chair aux lèvres avec mes dents sur le passé, je travaille sérieusement sur le présent et je ne puis m'empêcher de sourire sur l'avenir. J'ai déjà perdu trois ou quatre fois plus que je n'ai vaillant au monde, d'indignes ennemis ont barré mon chemin, le pauvre Pichon me ruine à Saint-Domingue : me voilà néanmoins secouant ma tête carrée et recommençant gaiement l'ouvrage des Danaïdes. »

On n'en finirait pas, si on voulait examiner toutes les nuances du caractère et de l'esprit de Beaumarchais dans cette correspondance de sa jeunesse. J'y ai cherché avec une curiosité bien naturelle des traces de son opinion sur le théâtre espagnol. Ce n'est pas sans étonnement qu'on le voit s'en tenir sur ce point à quelques aperçus assez insignifians. Son attention s'est portée sur les mœurs plutôt que sur le théâtre. Tout ce qu'il en dit se borne à peu près à ce passage d'une lettre au duc de La Vallière, en date du 24 décembre 1764, dans laquelle Beaumarchais, après de longs détails sur l'administration, la politique et les mœurs de l'Espagne, s'exprime ainsi :

« Les spectacles espagnols sont de deux siècles au moins plus jeunes que les nôtres, et pour la décence, et pour le jeu; ils peuvent très bien figurer avec ceux de Hardy et de ses contemporains; la musique en revanche peut marcher immédiatement après la belle italienne et avant la nôtre. La chaleur, la gaieté des intermèdes tout en musique dont ils coupent les actes ennuyeux de leurs drames insipides, dédommagent très souvent de l'ennui qu'on a essuyé en les entendant. Ils les appellent *tonadillas* ou *saynètes*. La danse est absolument inconnue ici; je parle de la figurée, car je ne puis honorer de ce nom les mouvemens grotesques et souvent indécens des danses grenadines et moresques qui font les délices du peuple. »

Cette citation semblerait prouver que Beaumarchais ne fait pas beaucoup de cas du théâtre espagnol. Le moment n'est pas venu encore d'examiner ce qu'il en a tiré. Ce qui est certain, c'est qu'il a notablement défiguré les types qu'il lui empruntait; mais d'un autre côté on peut reconnaître même par cette lettre que le mouvement général de la comédie espagnole, et surtout la gaieté des *intermèdes*, des *saynètes*, ont produit sur lui une assez vive impression. Quand il quitta l'Espagne après un an de séjour, il avait échoué dans ses spéculations industrielles; mais il en revenait plus riche qu'il ne le croyait lui-même, car il apportait dans sa tête les premiers linéamens de ces figures si accentuées et si originales de Figaro, de Rosine, d'Almaviva, de Bartholo, de Basile, qui devaient faire un jour la gloire de son nom.

LOUIS DE LOMÉNIE.

MLLE DE KŒNIGSMARK.

I. *Nouveaux Documens sur la Famille de Kœnigsmark* découverts dans les archives de la bibliothèque de La Gardie et publiés par M. le docteur Palmblad; Upsal, 1851.

II. *Denkwürdigkeiten der Kœnigsmark'schen Familie* (*Souvenirs de la Famille de Kœnigsmark*), von Cramer; Leipzig, Brockhaus.

Pour peu qu'on se soit attardé quelque temps dans certaines résidences de l'Allemagne, qu'on ait étudié leurs annales privées, parcouru leurs jardins, leurs châteaux, leurs bibliothèques, leurs galeries de portraits, on aura remarqué la singulière influence que l'exemple de Louis XIV exerçait au XVIIe siècle sur la plupart des princes du saint-empire. Tout en faisant cause commune avec les ennemis de la France, tout en se liguant contre elle avec la Hollande et les Pays-Bas, on subissait à distance l'ascendant suprême du grand roi, on copiait son attitude, on l'imitait dans ses magnificences et ses amours. S'il me fallait trouver une période intermédiaire entre le relâchement des mœurs au XVIIe siècle et la licence du XVIIIe, c'est en Allemagne que je la chercherais. Chacun de ces électeurs, chacun de ces ducs et de ces princes veut avoir son Versailles et son Marly; mais, comme une copie renchérit toujours sur l'original, les faiblesses de Louis XIV perdent chez ses imitateurs d'outre-Rhin cet air de grandeur qui les dissimule aux yeux du monde, et pour la première fois se dépouillent de ces réserves décentes qui sont comme un hommage rendu à la vertu. Vous n'êtes pas encore au Parc-aux-Cerfs, mais déjà vous n'êtes plus à Versailles, et cependant que d'aimables fantômes peuplent ces solitudes aujourd'hui silencieuses et délaissées de la Saxe-Électorale

et du Hanovre! Sous ces ombrages symétriques qu'on dirait taillés par Le Nôtre, que d'héroïnes charmantes ont soupiré, que de gracieuses pastorales ont eu lieu! que de romanesques aventures, d'églogues et de tragédies se sont passées dans ces immenses châteaux désormais inhabités et confiés à la garde héréditaire d'une famille de serviteurs qui se transmettent de père en fils, pour la raconter à l'étranger, l'histoire de ces personnages si divers dont les portraits couvrent les murailles, remplissent les vestibules, encombrent les greniers! Ces vieux châteaux de la Saxe galante et du Hanovre électoral, ces gothiques palais, mornes et silencieux au dehors, féeriques au dedans, avec leurs lambris d'or massif, leurs tentures de brocard, leurs lourdes portières de tapisserie, quel étrange et fantasque spectacle ne deviennent-ils pas pour nous, quand nous les contemplons du milieu du siècle où nous vivons! La tragédie s'y confond avec la pastorale; à chaque porte heurte l'intrigue; le long des corridors à demi éclairés, l'amour mène sa sarabande, non point le véritable amour, mais son spectre, traînant à sa suite une muse de circonstance déguisée en Flore mythologique. Comme ils pirouettent sur leurs talons rouges, ces Tyrcis et ces Mélibées! comme elles s'en donnent à cœur joie, ces brûlantes épavorées! Et pendant ce temps, à l'endroit le plus isolé du splendide manoir, là-haut, derrière ces rideaux où tremble la clarté d'une lampe, un cœur languit, une ame souffre.

L'ancien duc de Cumberland, le feu roi de Hanovre Ernest-Auguste, père du souverain actuel, aimait beaucoup à faire aux étrangers les honneurs historiques de sa résidence. Cet octogénaire couronné, à l'épaisse moustache blanche, au corps toujours militairement boutonné dans son uniforme de hussard, était au fond un esprit fort lettré, en matière d'histoire surtout, et qui, dès qu'il abordait le chapitre des aïeux, ne restait jamais à court d'anecdotes piquantes et de traits malins. La première fois qu'il vous faisait l'honneur de vous adresser la parole, c'était pour vous demander si vous aviez vu dans la galerie du château de Herrenhausen le portrait de l'électrice Sophie-Dorothée, fille du duc George-Guillaume de Lünebourg-Celle et de la jolie comtesse d'Olbreuse, cette infortunée et charmante princesse à qui sa distinction personnelle, ses graces exquises, sa légèreté française, hélas! et son esprit ont valu et presque mérité le sort de Marie Stuart, son aïeule. Le lendemain, sa majesté vous interrogeait sur son grand-aïeul Ernest-Auguste, dont elle portait le nom, et qui fut le premier électeur de Hanovre, comme lui, duc de Cumberland, en était le premier roi. Un profond et rusé politique, celui-là, qui, non content d'avoir troqué sa crosse d'évêque d'Osnabrück contre la couronne de duc de Hanovre, plaça plus tard sa couronne ducale sur le chapeau électoral, et, si la mort ne l'eût arrêté dans ses brigues infatigables,

aurait fini par tout échanger, crosse, couronne et chapeau, contre le triple diadème de roi de la Grande-Bretagne. L'électeur succomba trop tôt pour voir se réaliser ce beau rêve de toute sa vie; mais tant de combinaisons laborieusement ourdies ne devaient pas être perdues. En travaillant pour lui et sa descendance, le roué diplomate avait compté sur la mort, et la mort vint bravement en aide à ses desseins. Par elle, douze enfans de la reine Anne furent moissonnés pour ouvrir le chemin à la race de Brunswick-Hanovre, et, lorsqu'à son tour la reine Anne mourut en 1784, le fils du pauvre évêque d'Osnabrück monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de George Ier. Comment penser au premier électeur sans évoquer à l'instant le souvenir de sa terrible favorite, de cette célèbre comtesse Platen, espèce de Montespan avec le cœur d'une Médée et le tempérament d'une Phèdre, et dont vous retrouvez à chaque pas l'image éblouissante dans les galeries du palais de Herrenhausen? De Mme de Platen à Philippe de Kœnigsmark, il n'y a qu'un caprice de courtisane, et nous touchons ainsi à cette race singulière qui, pendant plus d'un siècle, occupa l'Europe de ses hauts faits, et semblait, avant que le feu du ciel l'eût frappée dans le dernier de ses descendans, devoir éternellement fournir des généraux, des ministres, des favoris et des maîtresses à toutes les têtes couronnées du saint-empire.

I.

Il y a peu de familles plus curieuses à tous les points de vue que cette famille des Kœnigsmark; l'histoire et le roman se la disputent. A partir de la guerre de trente ans jusqu'à la guerre de sept ans, vous la voyez figurer sur la scène dans les costumes les plus étranges et les plus variés. Il n'est point de pays ayant joué un rôle à cette époque si agitée dont les archives n'aient retenu quelque chose de leur histoire, éparpillée ici et là, en Suède, en Allemagne, en France. Race superbe et vaillante, féconde race qui passe en soulevant le bruit et la fumée, puis tout à coup s'éteint et disparaît sans qu'il en reste vestige! Les hommes sont des héros ou des aventuriers, les femmes de pudiques vestales, des matrones saintes et vénérables, ou d'enivrantes pécheresses promenant de royaume en royaume leurs irrésistibles séductions. Partout le tumulte et l'intrigue, les procès et le besoin d'argent. C'est le propre de cette incomparable lignée d'être par voies et par chemins éternellement, de ne connaître ni repos ni répit. Son histoire est celle de son siècle, et cela non-seulement en Europe, mais en Asie aussi et en Afrique : la guerre des Turcs, la révolution de Pologne, les querelles des princes allemands, rien ne manque au spectacle qui se déroule, et tout vient à sa place.

En remontant aux origines de cette famille, vous trouverez que ses richesses, comme sa puissance, eurent pour fondateur le vieux maréchal Kœnigsmark. Ce héros-là, on serait mal inspiré de le vouloir citer à comparaître devant le tribunal de la morale austère, car il y ferait, je suppose, assez mauvaise contenance. C'était dans la guerre un abominable pillard, un coquin de sac et de corde, et qui savait allier par un agréable mélange l'astuce et la perfidie de l'aigrefin à la brutalité du soudard. De cette désinvolture hardie et poétique, de ce parfum chevaleresque qui fut plus tard la marque distinctive et le signe de sa race, vainement vous en chercheriez vestige chez cet endurci malandrin. Il faut voir ses façons expéditives de procéder avec ses ennemis, les justices sommaires qu'il rend de par le monde au nom de son propre intérêt! Toujours debout et toujours à l'œuvre, il ne désarme pas, et, lorsque les souverains qu'il sert ou prétend servir font la paix, lui reboucle son ceinturon et recommence à guerroyer pour son compte. Comme il s'agite et s'escrime au milieu de cette cohue de la guerre de trente ans! La scène et l'acteur semblent ici créés l'un pour l'autre. Entre tous ces généraux, honneur de la Suède à cette époque, le maréchal finit, coûte que coûte, par faire sa trouée et conquérir sa place à côté des Wrangel, des Bánner, des Horn et des Torstensohn! A quel titre? Dieu le sait! car de l'art stratégique; de la haute capacité militaire de ces illustres capitaines, il n'en possède pas le premier mot, et la bravoure soldatesque est au fond son unique mérite.

Né en 1600, sur une terre noble appartenant à sa famille, le premier des Kœnigsmark s'engage de bonne heure dans l'armée impériale et prend du service sous les ordres de ce duc Albert de Saxe-Lauenbourg qui passe pour le meurtrier de Gustave-Adolphe. En 1630, lorsque cet héroïque monarque paraît en Allemagne, Kœnigsmark abandonne à l'instant les drapeaux de l'empereur pour se ranger du côté de la Suède. A dater de ce jour, sa carrière se développe et ses heureux talens prennent essor. Le voilà parcourant la basse Allemagne, la Bohême et la Silésie à la tête d'une armée qu'il a levée lui-même; le voilà pillant, massacrant, incendiant et promenant partout l'épée et la torche, si bien que, grace à lui, le nom suédois devient en peu de temps l'épouvante et l'exécration de la chrétienté. La paix de Westphalie est signée, du diable s'il y prend garde! Il porte le plus tranquillement du monde le siége devant Brême, ville impériale, et se met à manœuvrer selon les règles. L'Europe entière se récrie; il laisse l'Europe se récrier. Les cabinets de France et de Suède, soulevés de tant d'audace, formulent leurs plaintes, lancent leurs protestations et leurs anathèmes, le sénat de Stockholm et la chambre impériale citent à leur banc cet incorrigible boute-entrain : à d'autres! Le vieux drôle ne comparaît pas. Un soldat arrogant insulte du milieu de ses mercenaires à tous les droits

de la société. Enfin il daigne se rendre à Stockholm, et là se concilie par des présens, faible dîme prélevée sur ses immenses butins, la faveur de son auguste souveraine. Il assiste, en 1650, au couronnement de la reine Christine, qui le nomme gouverneur de la principauté de Werden et du duché de Brême, et c'est en cette qualité de lieutenant royal qu'il établit sa résidence à Stade et s'y construit un splendide palais qu'il intitule Agathenbourg, du nom de sa femme. Il s'en fallait pourtant de beaucoup que ces façons d'agir trouvassent de la sympathie à la cour de Stockholm. Les grands de Suède ne pouvaient pardonner à cet étranger un tel excès de fortune et de faveur. On ourdissait contre lui intrigue sur intrigue, on complotait cabale sur cabale; mais le vieux reître n'était pas homme à se prendre en de pareils filets. Libéral et magnifique avec les natures mercenaires, il fonçait l'épée haute sur quiconque faisait mine de ne se vouloir point laisser corrompre, et, moyennant ce double et très habile emploi de l'argent et du fer, il avait fini par se ménager une situation privilégiée à la cour de la reine Christine, où, chose incroyable, on lui donnait le titre de protecteur des lettres et des beaux-arts. Tout aussi bien qu'un autre, il remplissait son fauteuil à l'académie de Stockholm, ce Vandale démolisseur des églises et des monumens de Prague. Et quand il avait passé sa matinée à couronner des astronomes et des philosophes, à distribuer des encouragemens aux jeunes peintres qui *promettent* et aux musiciens d'*avenir*, il venait le soir, en tournant sur ses talons, raconter ses prouesses littéraires au petit cercle de sa majesté, et jetait au besoin son vers de Tibulle ou d'Horace avec l'aplomb et l'à-propos d'un humaniste consommé.

Ainsi s'achemina vers le tombeau ce vieil enfant. Chargé de gloire et d'opulence, il avait voulu, par une de ces faiblesses très ordinaires à la nature humaine, semer un brin de myrte dans ses lauriers, et Minerve, pas plus que Bellone, ne s'était montrée cruelle; mais ce qui valait bien toutes les palmes de l'Hélicon, ce fut un revenu de cent trente mille écus (fortune énorme pour le temps) qu'il laissa à sa famille, dûment accompagné du titre de comte et de toute sorte de châteaux, résidences et domaines. On peut appeler cela n'avoir point vécu absolument pour rien. Peu à peu les malédictions et les anathèmes attachés d'abord à ces conquêtes du pillage s'évanouirent, et, selon l'antique et solennel usage, le mausolée de marbre s'éleva, calme et triomphal, ne parlant à la postérité respectueuse que d'honneur, de vertus et de gloire. On vous montre à Stockholm le portrait de ce fondateur de la dynastie romanesque des Kœnigsmark : vous croiriez voir l'image vivante de Pierre-le-Grand; puis, quand vous avez assez admiré la figure de ce bandit superbe, on vous met devant les yeux un épais in-quarto rempli de gravures et de documens : c'est la vie du héros écrite en style pindarique. Il est vrai qu'à ce reliquaire de fa-

mille on pourrait opposer un autre monument, je veux dire Prague incendiée et mise à sac; car si, dans la biographie suédoise, le héros mythologique apparaît un peu trop, le simple souvenir de ce triste fait d'armes suffit pour ramener le demi-dieu à des proportions plus humaines, et les deux documens se complètent ainsi l'un par l'autre.

Le vieux maréchal laissa trois fils, dont le moins âgé, Othon-Guillaume, devait trouver la mort au siége de Négrepont, tandis que le cadet, Jean-Christophe, succomba très jeune encore aux suites d'une chute de cheval. Quant à l'aîné, le général Conrad-Christophe de Kœnigsmark, qui mourut à l'assaut devant Bonn, il fut le père de Charles-Jean, de Philippe, et des deux sœurs Aurore et Wilhelmine. Sous sa ferme direction, la famille vit de jour en jour s'accroître son importance et son crédit. Le père de Charles-Jean, de Philippe et d'Aurore s'était marié à Christine Wrangel, fille du maréchal Hermann Wrangel, lequel avait eu l'insigne honneur d'avoir épousé une princesse palatine, ce qui mettait par le côté maternel la famille en alliance avec les maisons souveraines d'Allemagne, tandis que, par le père, on touchait à ce que la noblesse suédoise avait de plus illustre. Devant cette jeune et riante lignée, la carrière s'était aplanie comme à souhait, et pourtant ces chemins que la destinée semblait prendre plaisir à semer de fleurs sous leurs pas, aucun des enfans du général Conrad-Christophe de Kœnigsmark ne les devait parcourir jusqu'au bout; cette race favorisée entre toutes allait s'éteindre dans la plénitude de sa force.

Charles-Jean, l'aîné des fils du général, est le vrai héros de la famille. Si l'aïeul n'avait été qu'un soldat valeureux, qu'une sorte de glorieux pillard, le petit-fils portait déjà dans toute sa personne la grace et la dignité de son rang. Jeune, beau, aristocrate au fond du cœur, intrépide au combat et d'une séduction parfaite, on eût dit le Roland du XVIIe siècle. La cour de Suède, alors en proie aux disputes des partis, n'offrait qu'une scène bornée au chevaleresque et bouillant jeune homme. Il vint à Paris, il y fit rencontre de son oncle Othon-Guillaume, et l'oncle et le neveu, tous les deux curieux du plaisir et des galanteries, se précipitèrent dans les aventures. L'oncle surtout s'accrochait à cette vie de fredaines avec l'âpre persistance que portent dans les équipées de ce genre les tempéramens vigoureux d'un âge mûr; car, pour Charles-Jean, son ame, éprise d'un certain idéal de renom et de gloire, rêvait déjà des exploits plus illustres. A peine âgé de dix-huit ans, il s'arrache aux merveilles de la cour de France, dit adieu aux délices de Versailles et fait voile vers Malte, pour s'en aller offrir au grand-maître de l'ordre ses services contre les Barbaresques. Les Turcs exerçaient alors une piraterie abominable, et la vigilance des fidèles chevaliers de la croix s'était donné une terrible tâche en essayant de maintenir la police sur les mers. Un jour, un brick

sarrasin, après avoir coulé bas une voile chrétienne, cinglait lestement vers Tanger, emmenant avec lui l'équipage et ses trésors. Les hommes, chargés de chaînes, avaient été jetés pêle-mêle dans la cale, et ceux qui n'avaient pu trouver place gisaient avec les femmes sur le pont, exposés aux ardeurs du soleil, aux insultes des vainqueurs. La mer était au calme plat; les pauvres captifs, exténués par le jeûne et la soif, tombaient comme des mouches, et les matelots ne semblaient occupés qu'à lancer par-dessus le bord les cadavres de ceux qui rendaient l'ame. Tout à coup, blanche sur fond de gueule, la croix de Malte apparaît à l'horizon. Peu à peu, ce signe libérateur à la fois et menaçant grandit et se multiplie; chrétiens et mécréans, tous reconnaissent et saluent, avec quelles émotions diverses! les galères de l'ordre. Au même instant, un chevalier se précipite à l'abordage, l'épée nue; mais les Turcs, à coups de crampons, ont repoussé sa galère, et le jeune homme, de sa main gauche, empoigne un câble, tandis qu'il s'escrime de l'autre contre un groupe de brigands qui le harcèlent et s'efforcent de le repousser dans l'abîme. Au milieu de la bagarre survient un bandit mieux avisé, qui, du bout de son yatagan, tranche le câble, et voilà notre héros dans la mer. Comme il porte une lourde armure, chacun le croit perdu; mais bah! dans un clin d'œil il reparaît à l'extrémité opposée du navire, et tombe sur les Turcs d'estoc et de taille; les mécréans, ainsi attaqués par derrière, s'imaginent avoir affaire à un ennemi nombreux et commencent à lâcher pied. Avant qu'ils se soient remis de leur panique, les galères chrétiennes les enveloppent de toutes parts. Les pirates alors, se voyant perdus sans ressource, mettent le feu aux poudres; une effroyable détonation ébranle l'atmosphère : c'est le navire sarrasin qui saute. Comment l'intrépide chevalier, lancé à travers l'espace par cette foudroyante artillerie, tomba du ciel dans les flots et fut recueilli à bord d'une chaloupe maltaise qui le rapporta vivant encore, quoique fort éclopé, sur le rivage, Dieu seul le sait; toujours est-il qu'à peu de temps de là Raphaël Cotonerus, le grand-maître de l'ordre, embrassait Charles-Jean en présence de toute la confrérie solennellement rassemblée et l'armait chevalier de Malte. Un protestant chevalier de Malte! un hérétique! Jamais encore le cas ne s'était vu, et l'énormité de la récompense témoigne au moins de la grandeur du fait.

De Malte, notre chevaleresque aventurier passa à Rome, à Florence, puis à Venise, alors plus que jamais le théâtre des réjouissans intermèdes et des folles algarades. Au pays classique du carnaval et des coups de stylet, à cette ville de palais et de lagunes dont Melpomène hante l'éternel bal masqué bras dessus bras dessous avec Arlequin, le brillant Suédois ne pouvait manquer de payer son tribut de jeunesse, de plaisir et d'amour. Ce fut à Venise que Charles-Jean de Kœnigsmark rencontra la belle comtesse de Southampton, cette vaillante

amoureuse qui, plantant là fortune et famille, le suivit désormais par le monde déguisée en page : romanesque anecdote que la princesse palatine a consignée dans ses mémoires avec cette brusque rondeur de style qui ne marchande pas les expressions. « Il doit être assez dans le caractère de quelques dames anglaises de suivre leurs amans. J'ai connu un comte de Kœnigsmark qu'une dame anglaise avait suivi en habit de page. Elle était avec lui à Chambord, et comme, faute de place, il ne pouvait loger au château, il avait fait dresser dans la forêt une tente où il logeait. Il me raconta son aventure à la chasse; j'eus la curiosité de voir le soi-disant page. J'allai donc à cette tente, et il me présenta ce page. Je n'ai jamais rien vu de plus beau que cette figure : les plus beaux yeux du monde, une bouche charmante, une prodigieuse quantité de cheveux du plus beau brun, qui tombaient en grosses boucles sur ses épaules. Elle sourit en me voyant, se doutant bien que je savais son secret. Lorsqu'il partit de Chambord pour l'Italie, le comte de Kœnigsmark se trouva dans une auberge et en sortit le matin pour faire un tour de promenade. L'hôtesse de cette maison courut après lui et lui cria : « Montez vite là-haut, monsieur; votre page accouche. » Le page accoucha en effet d'une fille; on mit la mère et l'enfant dans un couvent à Paris. Tant que le comte a vécu, il en a eu grand soin; mais il mourut en Morée, et le page fidèle ne lui survécut pas long-temps. Elle est morte comme une sainte. Un ami du comte, neveu de Mme de Montespan, nommé Tiange, a pris soin de la petite fille; après la mort de celui-ci, le roi a donné une pension à cette pauvre créature : je crois qu'elle est encore dans ce couvent (1). » Ainsi parle de sa verte et originale façon l'auguste douairière qui garda jusqu'à la fin son allure de ménagère allemande, et même à la table du grand roi mangeait bravement sa choucroûte.

De Venise le comte Charles-Jean se rendit à Madrid, ensuite passa en Hollande, et revint par Hambourg à Stockholm, où, après avoir séjourné quelque peu, mécontent de la situation qu'on lui faisait, il accepta du gouvernement une mission à la cour du roi Jacques II. — En Angleterre l'attendaient les frères, cousins et petits-cousins de lady Southampton, et les duels se mirent à lui pleuvoir dessus. Comme son épée aimait assez à reluire au soleil, il la tira volontiers, et avec une chance telle que ses ennemis, ne pouvant le vaincre par le fer, jugèrent à propos d'essayer du poison. Dégoûté de perdre son temps à de pareilles misères, il tourna les yeux vers des travaux plus dignes. L'Angleterre préparait alors une expédition contre l'Afrique; Jacques II offrit au jeune comte, qu'il aimait, d'y prendre part, et Charles-Jean s'embarqua sur la flotte destinée à bombarder Tanger. Comme le vent était contraire,

(1) Lettre de la princesse Charlotte-Élisabeth de Bavière à la princesse de Galles, née princesse d'Anspach, 28 octobre 1717.

il prit par la France et l'Espagne. Lorsqu'il arriva devant Tanger, l'assaut avait été livré et la place emportée : c'étaient les Anglais qui à leur tour se voyaient menacés et cernés par les Mores. La garnison, à moitié réduite par la faim et les privations, tentait une sortie désespérée, au moment même où Charles-Jean mettait le pied sur le rivage. Saisir le premier cheval qui se présente et s'élancer au plus épais de la mêlée fut pour lui l'affaire d'un clin d'œil. Sous ce soleil de feu, à travers les tourbillons d'une poussière aveuglante, impossible de distinguer ses adversaires; l'ivresse du combat le poussa au milieu des musulmans. On l'entoure, on l'accable, on l'écrase; il résiste et se défend en vrai lion. A vingt pas de lui sont les Anglais, mais son cheval vient d'être abattu d'un coup de hache, et pour les rejoindre il ne lui reste que son épée. N'importe, il se fraie un chemin à travers cette muraille humaine, et, toujours avançant sur cette route de cadavres, Kœnigsmark aperçoit bientôt des auxiliaires. « Courage, lui crie-t-on de toutes parts, une minute encore, et nous sommes à vous. » A ces mots, ses forces épuisées se raniment, la muraille de chair s'ébranle, et par sa brèche passe le victorieux compagnon, qui rejoint aussitôt le détachement de cavalerie anglaise.

Deux ans plus tard, Charles-Jean arrive à Paris et lève, de ses propres deniers, un régiment à la tête duquel il est blessé au siége de Courtrai. Peu après, nous le retrouvons en Catalogne, toujours avec les troupes françaises, qu'il appuie du vaillant concours de ses armes. Entré ensuite au service de la république de Venise, il prend part au siége de Navarin et de Modon, et la terrible expédition d'Argos le compte, avec son oncle, au nombre de ses héros. Là cependant s'arrêta cette jeune et illustre carrière. La mère de Charles-Jean, la veille du jour où son fils la quitta pour s'embarquer, avait rêvé qu'elle le voyait gisant sur la grève sanglante et la tête séparée du corps par le sabre d'un Turc : pressentimens funestes, qui devaient se réaliser du moins en partie; car si le comte de Kœnigsmark ne périt pas en Morée de mort violente, s'il ne lui arriva point, selon le pronostic du songe, d'avoir la tête tranchée par le yatagan d'un Sarrasin, il n'en succomba pas moins aux suites d'une épidémie qui l'enleva en quelques jours, à l'âge de vingt-six ans (1686)! Ses restes mortels furent ramenés à Stade et déposés dans le caveau de famille, où ne tarda pas à venir les rejoindre la dépouille de son oncle, le maréchal Othon-Guillaume, lequel à son tour succomba aux léthifères influences du climat. Ainsi se termine cette épopée digne d'un héros de l'Arioste : l'Europe vit en lui un de ses plus brillans acteurs disparaître de son théâtre, les palais des souverains perdirent une de leurs plus élégantes figures; je me tais sur tant d'autres regrets dont les boudoirs furent témoins.

Entre Charles-Jean et son jeune frère Philippe-Christophe le contraste est complet. Philippe n'est guère connu dans l'histoire que par son

intrigue amoureuse avec l'électrice Sophie-Dorothée de Hanovre et le sombre et mystérieux épisode qui la dénoua. Doué au moral de certaines qualités de Charles-Jean, il l'emportait sur son frère par l'éclat de l'esprit, l'élégance des manières, tout ce qui tient du goût et du savoir-vivre; et si chez l'aîné l'officier de fortune héroïque et brillant, le terrible chevalier de Malte passait quelquefois avant l'homme du monde, chez le cadet c'était le courtisan qui dominait, j'allais dire le damoiseau. Sur ce front rose et blanc, paré des plus aimables graces de la jeunesse, aucun vestige n'apparaissait des temps homériques de la famille, et le vieux maréchal, l'*ancêtre,* eût souri de pitié en voyant à la main délicate et fine de son petit-neveu l'épée de salon qui remplaçait la lourde flamberge des compagnons de Gustave-Adolphe. Il est vrai que le sourire n'eût point tardé à changer d'expression, car au fond l'arme importe peu du moment qu'on s'en sert en vainqueur, et Philippe était du sang des Kœnigsmark, toujours bouillant, irascible, fougueux, prompt à remonter au cœur à la moindre offense, mais tempéré par les générations nouvelles, mais épuré de sa rudesse antique, ainsi qu'il convient à un sang de noble source, coulant désormais sous la batiste et non plus sous les tricots de maille et les plastrons de peau de buffle. On eût dit que la beauté de sa mère Christine de Wrangel avait passé dans le corps de Philippe et de sa sœur, la divine Aurore, tandis que Charles-Jean tenait plus particulièrement du père la force des Kœnigsmark. J'ai vu à Hanovre un portrait de ce jeune comte de Kœnigsmark (1). On n'imagine rien de plus fier, de plus gracieux, de plus hautain. De pareils traits eussent été dignes du pinceau de Van-Dyck. L'œil est grand, bien ouvert et plein de flammes, la chevelure d'un noir de jais retombe en boucles soyeuses à la manière des raffinés du temps de Louis XIII, et sur la lèvre d'un contour voluptueusement arrondi flotte je ne sais quel indice de ce penchant à l'ironie, au persiflage, à la causticité, qui fut l'un des traits caractéristiques et peut-être la perte de cette nature toute spirituelle et mondaine. A comparer les deux images, Philippe ressemble évidemment beaucoup à sa sœur Aurore, la célèbre maîtresse de l'électeur Frédéric-Auguste; seulement le visage d'Aurore ne respire que douceur et bienveillance, et vous chercheriez en vain dans cette physionomie aimable et tendre ce signe de la moquerie et de l'épigramme qui vous frappe chez le frère : signe charmant à la fois et fatal; car si de ce don original le monde raffole, il ne manque jamais de poursuivre à l'occasion ceux que le diable en a dotés, et ce qui fit leur fortune et leurs succès se trouve faire un beau jour leur ruine et leur abandon. Qui plus cruellement que Philippe de Kœnigsmark éprouva ce sort? Ajoutons que personne, hélas! ne

(1) Chez Mme la baronne de Beck, dont le père l'acheta, ainsi que celui de l'électrice Sophie-Dorothée, à la vente d'une célèbre galerie de tableaux.

le mérita mieux que ce railleur charmant, auprès duquel nulle femme n'obtenait grace et dont nulle bienséance n'arrêtait la langue maudite, lorsqu'il s'agissait d'amener le sourire sur les lèvres moroses d'une altesse.

Étrange mystère que la destinée de ce dernier des Rawenswood! On dirait une sanglante histoire du moyen-âge ayant le XVIIIe siècle pour théâtre; la sauvagerie des mœurs barbares et les raffinemens de l'intrigue moderne, quelque chose comme Frédégonde donnant la main à Watteau dans une pastorale héroï-comique. Encore aujourd'hui l'ombre et le doute planent sur les circonstances du terrible événement qui mit fin à l'existence du plus beau, du plus brave, du plus entreprenant et du plus recherché des gentilshommes. Où repose-t-il? On l'ignore. Où se cache cette tombe muette que tant de gens intéressés à la découvrir ont poursuivie avec acharnement? Pour avoir le secret de cette disparition, le mot de la lugubre énigme, la sœur, aux jours de son crédit, remua l'Europe entière. Vains efforts! la fosse où s'abîma le jeune comte de Kœnigsmark a pris rang parmi ces mystérieuses sépultures comme l'histoire en compte quelques-unes : tombes désertes que ni les contemporains n'ont connues, ni la postérité, et sur lesquelles jamais la pitié ne répandit une larme, la religion une prière! Il y a environ un siècle qu'à Hanovre, dans l'antique résidence des électeurs, on découvrit un squelette humain sous le parquet d'une chambre à coucher. Ce squelette, c'était celui du dernier des Kœnigsmark. Qui l'a dit? La légende; mais l'histoire? Elle se tait. « Il y a trois jours, mon maître est sorti le soir vers dix heures, et depuis il n'a point reparu, » écrit dans ses angoisses à Aurore de Kœnigsmark le secrétaire de son frère. Et les lettres se succèdent ainsi pleines d'anxiété, de doutes, de funestes pressentimens. Le comte est sorti et ne revient pas. Que peut-il être devenu? Des laquais de la cour l'ont vu rôder dans un des corridors du château; l'un d'eux prétend qu'il était enveloppé d'une cape grise et se dirigeait vers les appartemens de la princesse Sophie-Dorothée. Entre ces corridors et ces appartemens s'étend l'antique salle d'armes; il l'a traversée en entrant, mais ame qui vive ne l'en a vu sortir. D'autres, sur le récit d'un page attardé cette nuit-là dans les couloirs du palais, racontent qu'un homme enveloppé d'un manteau de couleur claire s'est vu assailli par deux sbires armés, lesquels, à l'aide d'une lanterne sourde, l'ont ensuite conduit dans la tour du sud. Enfin quelques-uns se disent, mais tout bas, que le comte, en quittant le théâtre, était allé faire visite à la princesse, et que là cinq muets, s'étant emparés de sa personne, l'ont lié et garrotté sur le sopha même de son altesse électorale, qui, saisie d'horreur à ce spectacle, est tombée évanouie et sans connaissance.

Bien long-temps encore, les contemporains gardèrent des doutes sur

l'événement. D'année en année, on voyait ici et là surgir quelque aventurier se disant le comte de Kœnigsmark. Tantôt c'était sous les haillons d'un malheureux proscrit, tantôt sous l'uniforme d'un officier étranger que se montrait le revenant. Ce qui demeure acquis, c'est que le véritable Kœnigsmark ne reparut jamais et que jamais les sœurs de Philippe ne furent dupes de ces diverses impostures imaginées comme toujours dans la seule intention d'extorquer de l'argent à la famille.

La tragique disparition de ce frère, qu'elle aimait tendrement, fut pour la sœur un de ces coups de tonnerre qui changent en un jour les conditions de l'existence. Sous l'impression de cet événement, la jeune fille de dix-huit ans se transforma et revêtit en quelque sorte ce caractère d'indépendance qu'amène le sentiment de la responsabilité. Non contente de pleurer la victime, elle lui voulut susciter des vengeurs. Elle écrivit à différens princes d'Allemagne des lettres pleines d'énergie et de fermeté; mais ceux-ci, prévoyant une affaire qui pouvait devenir orageuse, refusèrent de s'y embarquer, les uns en ne donnant pas signe de vie, les autres en éludant la question, à l'exemple de cet excellent duc de Mecklenbourg-Schwerin, dont la réponse, toute guillerette, peut sembler, en pareil sujet, un véritable tour de force, et mérite à ce titre qu'on la cite :

« MADAME,

« J'ai reçu votre lettre et ne saurais trop vous dire combien je déplore l'infortune de votre très cher frère. Conservons cependant l'espérance qu'il se retrouvera. La cause de tout ceci, bien qu'elle demeure encore un mystère, se laisse néanmoins pressentir. Dame Vénus n'y est pas étrangère, et pourrait-on payer trop cher, fût-ce de sa vie, les tendresses de l'objet aimé?

« Adieu donc, mon cher ange. Votre très dévoué,

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

« Schwerin, 18 juillet 1674. »

De telles bucoliques n'étaient guère de nature à consoler la pauvre sœur. Aurore entreprit de pourvoir seule aux soins que lui imposait sa piété fraternelle, et se mit dès-lors à parcourir l'Allemagne, à visiter les cours et les souverains, cherchant partout un prince qui voulût bien se déclarer aux yeux du monde le paladin de la noble cause qu'elle avait embrassée. Ainsi arrivait à Dresde l'héroïque voyageuse, à Dresde, où sa destinée l'attendait. Une lettre de M. Stepney, alors ministre d'Angleterre, à son collègue de Hanovre, parle en ces termes des premières démarches d'Aurore : « 24 juillet 1694. La sœur du comte de Kœnigsmark est arrivée ici dans le but de tout faire pour intéresser l'électeur au sort de son malheureux frère, qu'elle persiste à croire encore de ce monde. Là-dessus l'électeur a donné les ordres les plus impératifs pour qu'il fût réclamé par son agent; mais son cher cousin l'électeur de Hanovre se borne à répondre qu'on ne lui

casse pas davantage la tête de cette histoire, que ledit gentilhomme est un libertin fieffé, habitué à vivre dans la débauche, et qu'on ne sait pas en somme ce qu'il est devenu. » Cependant il paraît que la cour de Saxe trouva mauvaise cette fin de non-recevoir. Les négociations à ce sujet devinrent plus pressantes, les envoyés plus curieux, et peu s'en fallut qu'une rupture n'éclatât entre la Saxe et le Hanovre. Grace à l'intervention officieuse des ministres d'Angleterre et de Pologne, l'affaire pourtant se calma, et bientôt le cabinet saxon, ayant acquis la certitude que le comte de Kœnigsmark était mort, et bien mort, accepta le fait accompli et laissa tomber la chose. « Les amourettes portent malheur dans ce pays, écrit ce même M. Stepney à M. Cresset, chargé d'affaires d'Angleterre à Hanovre; nous avons eu ici nos catastrophes, et vous venez à votre tour d'avoir chez vous la tragédie. C'est une aventure tout italienne que celle-là, et je crains bien que le poignard et le poison des Borgia et des Castracani ne finissent par s'acclimater sous votre ciel. Vos princes ont voyagé par là, et l'éducation qu'ils y ont faite leur a sans doute appris comment on se débarrasse des gens qui nous gênent en les envoyant sans bruit hors de ce monde. Un ou deux braves serviteurs du comte de Kœnigsmark ne se lassent pas cependant de poursuivre leurs recherches; on les voit aller et venir d'ici à Hanovre, s'informant au sujet de leur maître. Hélas! point de nouvelles! Quant à moi, mon opinion est que son cadavre gît au fond du cloaque. Sa sœur est ici qui continue à jeter feu et flammes comme Cassandre. L'aimable personne voudrait avoir des nouvelles de son frère; mais Hanovre lui répond, à l'exemple de Caïn : Nous ne sommes pas les gardiens de ton frère. On retrouvera peut-être le cadavre, mais les circonstances du meurtre resteront toujours un impénétrable mystère. J'ai connu ce jeune homme en Angleterre, à Hambourg, dans les Flandres et à Hanovre; c'était un assez mauvais garnement, et je l'évitais avec soin. Si ce qu'on raconte de lui est vrai, il pourrait bien se faire qu'il n'ait eu, en dernière analyse, que ce qu'il méritait. »

Philippe de Kœnigsmark, pendant les campagnes de Flandre, s'était lié avec les plus grands personnages de son temps, qui le recherchaient pour sa bravoure sur les champs de bataille, son goût effréné des plaisirs et les agrémens de son esprit. Au premier rang de cette illustre clientelle figure le roi d'Angleterre Guillaume III, qui commandait l'armée alliée. Dans une lettre de Kœnigsmark datée du camp de Deinse (13 août 1692) se trouve ce passage : « Le roi m'avait écrit pour jouer avec lui à la tente de l'électeur, où il a déjeuné. Je ne sais si ma méchante humeur me permettra d'y aller. » Et plus loin : « Milord Portland m'a bien témoigné de l'estime et m'a assuré que le roi avait de la bonté pour moi. Tout cela ne me fait point prendre une résolution

à chercher fortune. » L'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, qui soutenait les Pays-Bas au nom du roi d'Espagne, était aussi des amis du jeune comte, qui disait de lui quelque part : « Mgr l'électeur me fait fort souvent la guerre sur ma méchante humeur; il se doute bien que je l'ai apportée de Hanovre, quoiqu'il en ignore la cause. » Mais ce qui ressort surtout des lettres de Kœnigsmark à cette époque, c'est son intime liaison avec le duc de Saxe Frédéric-Auguste. Ce prince, tant célèbre dans les fastes du plaisir et de la galanterie, et qui devait plus tard adorer la sœur, se sentait, dès cette période, entraîné par un secret instinct vers le frère. Avec Frédéric-Guillaume et Philippe de Kœnigsmark commença cette vie d'amusemens et de fêtes qui devait atteindre bientôt son apogée sous le règne de la gracieuse Aurore. A l'illustre faveur dans laquelle était le frère en ce moment, la sœur devait avant peu succéder, et Philippe régnait à la cour de Saxe en attendant que vînt le tour d'Aurore. C'était alors Mlle de Kessel, depuis comtesse de Hauchwitz, qui possédait le cœur de l'électeur. Les parties de campagne, les spectacles et les concerts se multipliaient en l'honneur de l'aimable déesse. Les journées se passaient en cavalcades, en goûters sur l'herbe, les nuits en petits soupers. De tous ces divertissemens, de tous ces galas, de toutes ces réunions intimes, Philippe de Kœnigsmark était l'ame. Point de plaisir sans lui, point de distraction, point de causerie. Or les belles dames de la cour de Dresde raffolaient de causerie, et M. de Kœnigsmark avait tant d'esprit, de verve, de piquant! Si plaisantes étaient ses anecdotes, lorsque, pour égayer la fin d'un souper, la flamme à l'œil, la bouche rose, pimpant, jaseur, un peu leste et débraillé, il se mettait à raconter les péchés mignons de la cour de Hanovre et comment cette fameuse comtesse Platen, qui déjà préparait l'œuvre ténébreuse de sa mort, se comportait en galanterie! Détails scabreux, qui en doute? et qu'une fille d'opéra n'oserait désormais entendre, mais que les belles dames d'alors écoutaient le plus simplement du monde et sans se voiler de l'éventail.

Assez sur le frère. Abordons maintenant la sœur.

II.

Aurore de Kœnigsmark est une des plus intéressantes apparitions que le XVIIIe siècle ait produites : d'une beauté délicieuse, d'un caractère enjoué, d'une irrésistible bonté d'ame, elle avait un de ces esprits élevés, honnêtes, délicats, dont le charme, digne d'être goûté en tous temps, se fait surtout sentir au lendemain de ces terribles commotions où la civilisation a couru le risque de périr au milieu des tourmentes sociales. Cette jeune femme, en quelque lieu et quelque période que le destin l'eût mise, méritait d'attirer les regards; mais,

ainsi placée au cœur de cette Allemagne où régnaient naguère les mœurs barbares de la guerre de trente ans, il semble que sa valeur personnelle se dégage plus attrayante des ombres qui lui servent de fond, fraîche rose issue des ruines, diamant pur dans les ténèbres. L'Allemagne de cette époque n'était point mûre pour une personne de cette sorte, pour une intelligence si haute et si ferme, que la nature, par un de ces contrastes qu'elle affectionne, revêtit de la forme la plus suave, la plus tendre, la plus féminine. C'est en France que Mlle de Kœnigsmark aurait dû naître, en France où les rares qualités qu'elle possédait eussent trouvé leur véritable emploi. Frédéric-Auguste ne vit jamais qu'une agréable maîtresse dans celle qui aurait pu être pour lui un confident, un ami, un ministre. A celle qui aurait pu être le génie protecteur de sa couronne, ce prince aimable et débauché ne sut demander que des caresses! N'admirer chez une femme que les charmes de sa beauté, ne compter pour quelque chose que les avantages de son sexe lorsque l'esprit est là, impatient de se manifester, maladresse profonde, grave injure dont souffre à en mourir toute personne intelligente! Par ces lèvres adorables et sensées, la pure raison quelquefois voudrait parler, et jamais vous ne leur demandez que des baisers frivoles. Ces nobles yeux rayonnent des saintes flammes de l'intelligence, et c'est assez pour vous d'y lire un tendre aveu. Ce qu'il y avait de délicat et d'éminent chez Mlle de Kœnigsmark, Frédéric-Auguste ne le comprit point. Pour ce glorieux, pour ce sultan, qui prétendait qu'avant tout on l'amusât, une femme, à la condition d'être élégante et jolie, en valait une autre, et, malgré ce grand renom de chevaleresque, ce ne fut jamais dans ses amours qu'un homme assez vulgaire, incapable d'apprécier le mérite d'une femme en dehors des papotages du boudoir et des voluptés de l'alcôve. Les premiers enivremens de la lune de miel dissipés, il en coûta beaucoup à Mlle de Kœnigsmark de se voir méconnue dans ce qu'elle estimait davantage en elle, et cependant jamais la perte d'une illusion bien chère n'altéra le calme et la sérénité de son humeur. Jusqu'à ses derniers momens, qu'elle passa retirée en la célèbre abbaye de Quedlinbourg au milieu de vénérables et fort revêches dames chanoinesses, elle ignora ce que c'était que la malveillance, l'envie, l'idée même de se venger d'une offense. Du nombreux groupe des favorites du roi Auguste sa figure se détache aimable, souriante, un peu mélancolique, et marquée au front de cet idéal qui frappa Voltaire.

La jeunesse de la sœur de Charles-Jean et de Philippe se passa dans ce château féodal d'Agathenbourg, près de Stade, qui servait de retraite à la comtesse douairière de Kœnigsmark, née Wrangel. Tout auprès de la résidence de famille était la petite cour de Celle, où la jeune Aurore et ses deux frères firent connaissance avec la fille du duc régnant

et de Mlle d'Olbreuse, avec cette princesse Sophie-Dorothée de Brunswick-Lünebourg, dont les infortunes vous rappellent involontairement ce vers si mélancolique du poète de Francesca :

I tuoi martiri mi fanno tristo e pio.

Pendant les absences que faisait de temps en temps sa mère pour se rendre à Stockholm ou à Copenhague, Aurore tenait les comptes de la maison, lesquels aujourd'hui existent encore. Curieux documens, où l'on voit la divine enchanteresse, qui depuis eut à ses pieds tous les princes de l'Europe, consigner bourgeoisement, en bonne et digne ménagère, la dépense de la semaine : tant de livres de veau, de mouton et de bœuf, tant pour le pain, les œufs, le beurre, les légumes, tant pour les aumônes! A quinze ans, la jeune fille entre dans le monde. Accompagnées de leur mère, Mlle de Kœnigsmark et sa sœur Amélie-Wilhelmine visitent les cours d'Allemagne et de Suède. L'éducation d'Aurore est terminée : elle sait l'allemand et le français, l'anglais et l'italien; elle sait l'histoire et l'astronomie, joue du théorbe, chante de la voix la plus séduisante, cause à ravir et compose des vers charmans. D'une pareille enfant, quelles merveilles n'a-t-on point droit d'attendre, et les délicieux échos que trouvent au fond du cœur de la vieille comtesse tant de succès et de complimens dont sa fille est l'objet! Pour Amélie-Wilhelmine, qui fut depuis la comtesse de Lewenhaupt, on nous la représente comme formant avec sa sœur le plus remarquable contraste. On ne dit point précisément qu'elle fût laide; mais, de sa beauté et de ses graces, pas un mot : tout ce qu'on raconte, c'est qu'elle avait le nez rouge, et que, par ses façons d'être altières et déplaisantes, elle éloignait d'elle autant de cœurs que l'aimable Aurore en gagnait, ce qui ne l'empêcha point de se marier très sortablement, grace aux beaux yeux de sa cassette, car elle avait une dot convenable, et d'être en somme, dans tout le cours de sa vie, beaucoup plus heureuse que sa belle et brillante sœur.

Frédéric-Auguste venait de monter sur le trône électoral de son frère, et ces vives ardeurs qu'allume au sein d'un jeune souverain le sentiment de la toute-puissance rayonnaient poétiquement au front du gracieux prince, dont les agrémens personnels eussent, à défaut du prestige d'une couronne, mérité de triompher des cœurs les plus rebelles. Vers cette époque arrivèrent du fond du Nord, à la cour de Dresde, deux nobles dames amenées là par des intérêts de famille et des démêlés avec un banquier de Hambourg (1), détenteur à leur préjudice de sommes considérables et de riches bijoux. L'une de ces dames était la comtesse de Lewenhaupt, l'autre Mlle Aurore de Kœnigsmark dans

(1) Un des nombreux hommes d'affaires du comte Philippe, de ce frère dont les deux sœurs recherchaient dès cette époque la trace dans les différentes cours d'Allemagne.

tout l'éclat de sa jeunesse et de ses attraits. Ses yeux éveillés et fendus en amande montraient sur l'émail le plus pur deux étincelantes étoiles brunes, où se mêlait aux doux reflets d'une ame tendre et sensible le vif rayon de l'esprit et de l'espiéglerie. Quand elle riait, elle avait, disent les contemporains, des clignemens irrésistibles, et de ses paupières à demi closes s'échappait comme une double expression de malice et de volupté; son nez était d'une régularité merveilleuse; sa bouche, ravissante en sa mobilité capricieuse, laissait voir des dents de la couleur des perles. Les roses naturelles de son teint eussent fait parler d'elles sans la mode du temps qui voulait qu'on se mît du rouge; elle avait la démarche fière, la taille svelte et souple, la gorge, les bras et les mains d'une blancheur extrême; ses cheveux étaient d'un certain blond qu'on a depuis appelé *blond suédois*. En un mot il semblait, pour employer le langage du siècle, que la nature se fût épuisée en sa faveur. A toutes ces perfections du corps elle joignait beaucoup d'habileté, des manières caressantes, un badinage léger, une raillerie fine, des saillies heureuses, que dirai-je? un pinceau vif et brillant pour peindre les caractères ou les ridicules, des idées singulières et singulièrement rendues; beaucoup de politesse, de générosité, de désintéressement, une ame bienfaisante, toujours prête à rendre service, et ne nuisant jamais; sans aigreur, sans fiel, sans rancune. Une personne douée de qualités pareilles devait nécessairement captiver le cœur de Frédéric-Auguste. Ce prince l'aima d'abord avec une passion extrême; dans la suite, lorsque la légèreté de ses sentimens l'eut porté à la quitter, il eut toujours à son égard de grandes attentions, et, de toutes ses maîtresses, Mlle de Kœnigsmark fut la seule pour laquelle il témoigna jusqu'à la fin conserver de l'estime.

A Dresde, les comtesses recevaient à l'ordinaire les visites de ce qu'il y avait de plus galant à la cour. Le jeune électeur les vint voir, et ne tarda pas à s'enflammer pour les charmes de l'aimable Aurore. Son impatience à se déclarer était vive. Un soir que les deux Suédoises se trouvaient au cercle de l'électrice-mère, Frédéric-Auguste y parut, et, après avoir adressé quelques mots aux dames de qualité qui étaient venues faire leur cour, s'approchant de la jeune comtesse de Kœnigsmark :

— Je ne sais, mademoiselle, lui dit-il, si ce n'est pas vous blesser que de vous avouer que votre mérite me force à ne vivre que pour vous, et que je me trouverais le plus malheureux de tous les hommes si mes respects, mes soins et mes hommages vous étaient désagréables.

— Monseigneur, répondit Aurore, je m'étais flattée, en venant ici, que je n'aurais qu'à me louer de la générosité de votre altesse électorale, et je ne croyais pas que ses bontés dussent me faire rougir. Je la supplie donc très humblement de vouloir bien s'abstenir de discours

qui ne peuvent que diminuer ma reconnaissance et la haute estime que j'ai conçue pour sa personne.

Après ces paroles, ayant appelé sa sœur la comtesse de Lewenhaupt :

— Amélie, lui dit-elle, l'électeur me fait des questions touchant la cour de Suède auxquelles vous êtes en état de répondre mieux que moi.

Le trouble et l'embarras de l'électeur étaient au-delà de tout ce qu'on peut imaginer; son altesse adressa en balbutiant deux ou trois questions à Mme de Lewenhaupt, puis se retira dans ses appartemens fort mécontente. Resté seul avec son favori Beichling, Frédéric-Auguste lui exprima son désespoir d'adorer une ingrate et de sentir qu'il ne pouvait cesser de l'aimer. Ce que voyant, M. de Beichling s'efforça de le rassurer sur ses craintes.

— Faut-il donc, monseigneur, que votre altesse électorale se chagrine de la sorte parce qu'une fille de qualité ne se rend point dès que vous lui parlez? Mlle de Kœnigsmark vous a répondu comme il convenait à une personne bien née. Qu'auriez-vous dit vous-même, si elle se fût rendue à votre premier aveu?

Le résultat de cette conversation entre le maître et le confident fut que l'électeur écrirait à Mlle de Kœnigsmark et que M. de Beichling porterait le billet.

Le lendemain donc, à l'heure de leur réception habituelle, le favori de Frédéric-Auguste se rendit chez les comtesses. On parlait poésie, Mlle de Kœnigsmark aimait beaucoup les vers; M. de Beichling lui dit tout bas à l'oreille qu'il mourait d'envie de lui en montrer que l'électeur avait composés, mais que c'était une chose toute secrète. Elle se leva aussitôt et se retira avec lui dans une embrasure de fenêtre. Là, saisissant l'occasion favorable, il se mit à parler de la passion de son maître, dont il fit une peinture si vive et si touchante, que Mlle de Kœnigsmark en parut attendrie. Alors Beichling lui présenta le billet; elle le prit et, l'ayant mis dans sa poche, répondit qu'il en pouvait attendre la réponse. Elle rejoignit ensuite la compagnie; mais, quelques momens après, elle passa dans sa chambre et y lut le billet de l'électeur, lequel était conçu en ces propres termes : « Si mon désespoir vous était connu, mademoiselle, je suis persuadé que, quelque haine que vous me portassiez, la bonté de votre cœur vous engagerait à m'accorder votre pitié. Oui, mademoiselle, on ne peut être plus affligé que je le suis d'avoir osé vous déclarer que je vous adore. Souffrez que j'aille expier ma faute à vos pieds, et, puisque vous voulez ma mort, ne me refusez pas la consolation d'entendre prononcer mon arrêt de votre bouche. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Croyez-en Beichling, c'est un autre moi-même, il vous dira que ma vie et ma mort sont entre vos mains. »

Mlle de Kœnigsmark se trouva fort ébranlée après la lecture de cette lettre, elle hésitait entre la douceur et la sévérité; mais enfin ce fatal ascendant qui l'enchaînait malgré elle la porta à faire cette réponse : « Il convient si peu, monseigneur, à une particulière de juger des souverains, que je ne sais quel parti prendre à l'égard de votre altesse électorale. On ne condamne pas aisément ceux qu'on estime; à plus forte raison, on ne veut point leur mort. Jugez, monseigneur, si je dois désirer la vôtre, moi qui *joint* à l'estime beaucoup de reconnaissance et de respect. »

Long-temps encore Mlle de Kœnigsmark opposa l'orgueil de sa naissance et de sa vertu aux empressemens du fougueux Achille, aux magnifiques séductions du demi-dieu. Elle succomba cependant; mais sa chute fut d'un noble cœur qui croit à la sainteté de l'amour et, se donnant une fois, prend vis-à-vis de lui l'engagement de rester jusqu'à la mort fidèle à ce premier et suprême sacrifice. Une fois maîtresse avouée du prince, une fois la favorite en titre, elle sortie d'une race illustre et qui dans ses veines avait du sang de maison souveraine, elle releva superbement la tête et porta cette couronne flétrissante avec la hauteur d'une impératrice. Son esprit ferme et résolu, oubliant la déchéance de la femme, sembla n'entrevoir plus que les avantages d'une situation qui lui permettait d'employer pour le bien un crédit omnipotent. Auguste, si faible qu'il fût, si peu de sens qu'il possédât à l'endroit des choses de l'intelligence, n'en dut pas moins reconnaître qu'en portant dans l'effervescence d'un caprice passionné atteinte à l'honneur de cette femme, il l'avait subjuguée momentanément, mais non soumise.

Un jour qui mériterait d'avoir sa place dans les fastes de l'amour, et dont les annales galantes du château de Moritzbourg (1) garderont l'éternelle mémoire, fut celui où l'aimable et royal jeune prince, environné de l'éclat et de la pompe de sa cour, conduisit en triomphateur à la résidence d'été des souverains de la Saxe sa beauté prête à rendre les armes. Le matin, avant de partir, son altesse envoya à Mlle de Kœnigsmark un habit d'une richesse extraordinaire, ainsi qu'une garniture de diamans des plus splendides (2). Mme de Lewenhaupt ne fut point oubliée, et les présens qu'elle reçut, quoique de beaucoup inférieurs à ceux destinés à sa sœur, furent magnifiques. Ensuite, sans trop s'embarrasser, faut-il le dire, de l'état larmoyant de l'électrice délaissée, toute la cour se mit en route pour Moritzbourg. C'était par une belle matinée de printemps invitante et radieuse. L'air embaumé des parfums de l'aubépine et de l'acacia retentissait des chants des

(1) Pœllnitz, *Denkwürdigkeiten*, Amsterdam, 1728.

(2) Sternberg, *Die Frauen des achtzehnten Jahrhunderts;* Leipzig, Brockhaus.

oiseaux, et partout le long des sentiers d'émeraude que suivait le galant cortége, pleuvait la neige des fleurs, roucoulait la tourterelle, murmurait sous le rocher la source vive. Au moment où les voitures entraient dans les beaux bois qui avoisinent la résidence, une députation mythologique se présente. C'est Diane environnée de ses nymphes qui vient engager l'illustre compagnie à visiter son palais, et, faisant allusion au doux nom d'Aurore, la déesse salue une sœur dans Mlle de Kœnigsmark. Les dames ayant mis pied à terre, on aperçoit en effet un édifice merveilleux élevé là comme par magie. On entre : un salon peint à fresque pour la circonstance reçoit les hôtes de l'électeur. Sur les murs, la mort du tendre Endymion, le châtiment du téméraire Actéon, toute l'histoire, en un mot, de l'immortelle chasseresse se déroule reproduite avec un art infini. Diane cependant ordonne à ses nymphes de régaler Aurore et sa suite. Aussitôt du milieu du parquet qui s'entr'ouvre sort une table chargée de mets exquis. A peine les dames ont-elles pris place, qu'un bruit de chalumeaux, de cymbales et de tambourins se fait entendre; en même temps paraît le dieu Pan, que les satyres, les faunes et les autres divinités des bois accompagnent. Grande terreur parmi la moitié la plus impressionnable de l'aristocratique assemblée; mais qu'on se rassure, car le terrible Pan, c'est son altesse électorale en personne; les satyres sont les chambellans les mieux tournés de la cour, et les faunes, de jeunes pages. Diane, que représente à ravir la comtesse de Beichling, femme du confident intime des plaisirs du prince, invite Pan à s'asseoir près de la belle Aurore. Que de tendres choses ne lui dit point ce dieu! quels empressemens pour la servir, quels soins pour lui plaire et la persuader de sa passion! « Que vous êtes aimable! que je vous aime! je vous aimerai éternellement. » Vieilles paroles que tout cœur épris sait mettre en musique! Vers la fin du repas, la trompe retentit, les aboiemens des chiens se font entendre. Les dames étonnées accourent aux fenêtres et voient passer un cerf que poursuivent des chasseurs élégamment troussés. Quel plaisir on aurait à suivre la chasse! Aussitôt il se trouve là des chevaux tout prêts et des calèches ouvertes. Les deux déesses montent en phaëton; on part, on est parti. Pauvre cerf, qui ne demandais qu'à brouter les feuilles de ces bois, l'amant inhumain a juré ta perte, et pour inaugurer ses royales tendresses, ton noble sang va couler! — Par une embûche habilement ourdie, le cerf est réduit à se précipiter dans un étang de la forêt, et, pendant que la meute acharnée s'efforce d'atteindre sa victime à la nage, les dames, descendues de cheval, montent dans des gondoles et gagnent à force de rames la rive, où gaiement elles abordent au bruit des fanfares pour voir mourir le cerf et donner la curée.

A l'une des extrémités de l'île s'élève une tente dressée à la turque.

Des ottomanes de brocart la décorent, et tous les parfums d'Orient y brûlent dans des cassolettes d'or. Dans cette calme et silencieuse retraite, disposée au sein d'une fraîche oasis, les glaces et les sorbets circulent sur des plateaux damasquinés. Tout à coup mascarade nouvelle! les grands officiers du sérail apparaissent, puis le sultan lui-même tout éblouissant de pierreries. Orosmane s'avance d'un pas lent et mesuré vers la tente des dames et jette le mouchoir à Zaïre. Ici l'étiquette ressaisit ses droits. Mlle de Kœnigsmark et l'électeur prennent place sur un divan réservé, laissant les tabourets au reste de la compagnie. Les danseuses du théâtre de la cour, vêtues en bayadères, exécutent un divertissement. Après quoi, l'électeur se lève et, donnant la main à Mlle de Kœnigsmark, la conduit à sa gondole, où sont admis à s'asseoir, avec le *padischah* et la favorite, le prince de Furstemberg et la comtesse de Lewenhaupt. De nombreuses gondoles reçoivent les autres dames, qui choisissent à leur tour les cavaliers qui leur conviennent, et l'on se promène ainsi quelque temps sur l'eau aux sons d'une musique harmonieuse.

Arrivé au château de Moritzbourg, le prince accompagne sa favorite jusqu'à l'appartement qu'il lui destine : somptueux appartement meublé avec une extraordinaire magnificence; salle du trône, où le trône est un lit. La garniture de ce lit, d'une ordonnance admirable, est en damas *aurore* brodé d'argent; on y voit en divers compartimens les amours d'Aurore et de Tithon; des amours bouffis et pansus relèvent les rideaux en festons et semblent répandre sur la divinité du sanctuaire les pavots, les roses et les anémones. « C'est ici, mademoiselle, que vous êtes vraiment souveraine, s'écrie galamment l'électeur, et que, de grand seigneur que j'étais, je deviens votre esclave. » Et la belle Aurore de répondre : « Ah! monseigneur, dans quelque état que vous vous présentiez à mes yeux, n'avez-vous point le droit de dire que je vous appartiens? » On se quitte un moment pour changer de toilette et s'ajuster pour le souper. En se mettant à table, Mlle de Kœnigsmark trouve sur son assiette un bouquet de diamans, d'émeraudes, de rubis, de saphirs et de perles, qui lui annonce qu'elle est la reine de la fête qui va suivre. Sitôt après le souper, les danses commencent, et, dans le moment que les gigues et les sarabandes sont le plus animées, le prince et la favorite disparaissent de la salle de bal. Chacun s'en aperçoit, mais chacun sait aussi ce qu'il doit faire, et le bal continue à mener son train comme si nul n'avait remarqué cette absence. Ainsi se comportaient les cours à cette époque. Et penser que cette journée que nous venons d'essayer de décrire fut suivie de quinze autres non moins brillantes, non moins somptueuses, non moins folles en travestissemens mythologiques, en voluptueuses extravagances, en prodigalités sans nombre! Pour la reine du moment, les

fêtes succédaient aux fêtes, les cadeaux aux cadeaux, le triomphe au triomphe.

Cependant à Dresde les deux électrices ont ressenti l'affront. A son retour, l'électeur se voit accueilli par les plaintes et les reproches, et c'est alors que le naturel d'Aurore de Kœnigsmark se montre dans ce qu'il a d'élevé, de généreux, de sympathique. Bien loin de vouloir, à l'exemple des favorites qui l'ont précédée et qui lui succéderont, exploiter à son profit les brouilles de ménage, loin de chercher à séparer son noble amant de sa famille légitime, elle est la première à le prémunir contre l'effervescence d'un tempérament irritable et volontaire, à lui rappeler les égards et les respects qu'il doit à sa mère et à sa femme. La jeune électrice, apprenant les bons offices que lui rend Mlle de Kœnigsmark, voit à son tour sa faveur sans jalousie. « Je me console, disait-elle souvent, d'avoir une rivale, puisque c'est une personne de mérite. » Il semble que l'ange de la paix n'ait pris ce masque tentateur d'une séduisante sirène que pour réconcilier les deux pauvres dames avec ce que leur destinée a de cruel et d'inévitable. Aurore est bien plutôt l'amie et la confidente de la mère et de l'épouse que la maîtresse du fils et du mari. Le prince s'en aperçoit, mais, tout en admirant la délicatesse et le bon goût du procédé, il l'apprécie avec froideur; une concubine ordinaire ferait mieux son affaire, car il ne hait pas au fond qu'on se querelle autour de lui, et ce qu'il aime surtout chez les femmes, c'est le côté vulgaire et sensuel.

Du reste, les illusions d'Aurore de Kœnigsmark touchant l'amour du prince de Saxe paraissent s'être évanouies assez promptement. Au bout de neuf mois, la favorite de l'électeur Frédéric-Auguste étant accouchée de ce fils qui devint plus tard, au service du roi de France, le maréchal de Saxe (1), il en résulta pour elle un état extrêmement grave de faiblesse et de langueur. Frédéric-Auguste n'aimait point qu'on fût malade, et ressemblait fort sur ce point à sa majesté Louis XIV. Le prince commença donc, à dater de cette circonstance, de se dégoûter de sa maîtresse, dont il s'éloigna peu à peu, jusqu'à ce qu'ayant pris d'autres engagemens, il cessa entièrement de vivre avec elle comme amant, car d'ailleurs il continua de la voir et lui marqua toujours la plus grande estime. Aurore de Kœnigsmark était douée de trop de clairvoyance et de tact pour ne point avoir pressenti ce qui lui arrivait. Il ne s'agissait plus pour elle que de s'assurer une retraite honorable et conforme à la dignité de son caractère : elle le fit en jetant les yeux sur l'antique abbaye de Quedlinbourg.

(1) C'est d'Aurore de Kœnigsmark, par le maréchal de Saxe, que descend l'un des plus célèbres romanciers de notre époque.

III.

L'ancien cloître de Quedlinbourg, devenu chapitre protestant, avait toujours eu pour abbesses des princesses de maison souveraine. Aurore de Kœnigsmark se complut à l'idée d'être la première dame de qualité présidant à la sérénissime compagnie. La chose cependant n'était point si facile, et les révérendes chanoinesses poussèrent les hauts cris en apprenant que la favorite disgraciée osait prétendre à prendre rang dans leur congrégation. L'abbesse alors en fonctions était une princesse de Saxe-Weimar, du nom d'Anne-Dorothée. La résistance que l'illustre dame opposa à la candidature de Mlle de Kœnigsmark fut d'abord des plus vives; peu à peu néanmoins les agrémens de la ravissante pécheresse amollirent ce cœur de roc, et Aurore fut admise à titre de prieure, avec promesse d'avoir un jour la survivance de Mme Anne-Dorothée. Sur ces entrefaites, Frédéric-Auguste vendit au roi de Prusse le chapitre de Quedlinbourg. Grande fut l'émotion causée par cet événement dans le pieux domaine. Aurore profita d'un premier moment d'agitation pour se mettre bien avec le pouvoir nouveau et se concilier à la cour de Prusse des amis et des protecteurs. Que de ressources d'esprit, d'activité, de patience, la noble femme eut à déployer en cette occasion, livrée qu'elle était à sa seule énergie, à son seul courage par l'indifférence de son ingrat amant, enchaîné alors au char de la comtesse d'Esterlé, espèce de Pompadour autrichienne à laquelle il prodiguait ses trésors et ses diamans! Ici commence pour Mlle de Kœnigsmark une période de voyages et de courses continuelles à travers l'Europe. Jamais on ne la trouve six mois à la même place. De Quedlinbourg elle va à Berlin, de Berlin à Stockholm, de Stockholm à Hambourg, où l'appellent les intérêts de sa fortune personnelle très compromise; puis tout à coup elle arrive à Dresde, pour rédiger à la hâte le programme d'une fête de cour et consoler la jeune électrice, dont les larmes ne tarissent pas et qui l'accueille en s'écriant : « Ah! ma chère, de votre temps que j'étais plus heureuse! »

A tant de soins et de travaux se joignent les soucis maternels, les préoccupations que lui donne l'éducation d'un fils qu'elle adore et dont, en entrant au chapitre de Quedlinbourg, elle a dû se séparer pour l'envoyer à La Haye poursuivre ses études. J'allais oublier de parler des embarras d'argent. De l'immense fortune des Kœnigsmark, il ne restait plus vestige à cette époque. Les confiscations, les procès aventureux, les dettes du frère, qu'il fallut payer, avaient fini par réduire à néant tant de trésors. Notons aussi que l'aimable Suédoise était de sa nature fort portée à la dissipation : on désapprenait l'économie et l'ordre à l'école des munificences et des prodigalités folles de l'électeur Frédéric-Auguste. Outrageusement volée par ses intendans et

même par ses valets, dépouillée par les hommes de loi, sollicitée sans relâche par les dépenses d'un fils qui chassait de race, Mlle de Kœnigsmark dut avoir recours aux dernières extrémités. Il fallut vendre son argenterie et mettre ses diamans en gage chez le juif. Au milieu de ces tribulations horribles, sa grace native ne se dément point, et c'est le sourire et la gaieté sur les lèvres qu'elle écrit, pauvre cœur saignant et brisé, à son royal amant des jours heureux, pour lui demander en faveur de son fils une somme qu'encore elle n'obtient pas!

Il est vrai que, vers le même temps, Frédéric-Auguste eut à subir, de son côté, les cruelles vicissitudes de la fortune. On sait les misères encourues par ce prince en qualité de roi de Pologne, et comment Charles XII, après avoir fait couronner à sa place Stanislas Leczinsky à Varsovie, s'avança vers la Saxe avec ce nouveau monarque, trophée éclatant de ses victoires. Auguste, qui n'avait ni argent ni armée à opposer à son implacable ennemi, fut contraint de signer la paix aux conditions humiliantes que le roi de Suède lui dictait, ce qui n'empêcha pas Charles XII d'entrer en Saxe et d'y lever des contributions énormes. C'en était fait de la gloire et de la renommée d'Auguste : dans la déroute du roi de Pologne allait disparaître la fortune de l'électeur de Saxe. Il s'agissait de sauver l'honneur d'un homme, d'un grand prince, de relever une ame abattue et prête à s'abandonner elle-même : noble tâche qui devait tenter une femme, une héroïne telle que Mlle de Kœnigsmark. Elle vint à Dresde rejoindre aux temps de l'adversité son infidèle amant, et ne le quitta plus. On se revit, on se retrouva seul à seul, en tête à tête; mais, hélas! quelle différence! Aux badinages de l'amour, les sérieux entretiens de la politique avaient succédé. Les tendres caresses, les frivoles sermens qu'un souffle emporte avaient fait place aux graves propos, aux sévères remontrances d'une femme d'esprit et de cœur qui, voyant celui qu'elle aima sur le point de fléchir, le rappelle à la tradition de ses aïeux, aux vertus que lui imposent la gloire de sa maison et le jugement de l'avenir. La favorite d'autrefois s'était transfigurée dans la flamme de son dévouement. Le roi de Pologne montra-t-il autant de goût pour l'habile et magnanime conseillère que l'électeur de Saxe en avait eu jadis pour l'élégante et gracieuse jeune fille qui s'immolait à ses plaisirs? On en pourrait douter d'après le caractère d'un prince égoïste et voluptueux, aussi peu porté à subir l'ascendant de l'intelligence qu'il le fut toute sa vie à se laisser entraîner par l'ivresse des sens. Mlle de Kœnigsmark, lasse de prodiguer des avis qu'on n'écoutait pas, entreprit d'agir de sa personne; elle se fit donner une mission secrète, dicta elle-même à Frédéric-Auguste les lettres qui devaient l'accréditer, et partit au milieu de l'hiver pour Narva, où l'implacable ennemi du roi de Pologne tenait son camp.

Voltaire a raconté les détails de cette négociation qui échoua, et dans laquelle le héros suédois joua le rôle d'un homme parfaitement mal élevé. L'accueil que fit Charles XII à la comtesse de Kœnigsmark n'est point le fait d'un gentilhomme. L'inconvenance d'un pareil trait n'échappe point à Voltaire; mais, en historien épris de son héros quand même, en apologiste qui sait son métier, Voltaire remarque agréablement qu'ainsi la comtesse de Kœnigsmark ne remporta de son voyage que la satisfaction de pouvoir croire que le roi de Suède ne redoutait qu'elle; ce qui s'appelle s'en tirer par un madrigal. En général, le manque absolu d'égards envers les femmes entre assez dans les façons d'agir des potentats exclusivement militaires. Cela se nomme d'habitude humilier l'arrogance de la beauté. Nous comprenons combien de semblables exemples sont édifians, et tout ce que la basse hypocrisie, la laideur haineuse et bourgeoise, la vertu envieuse, ressentent de petites satisfactions à voir l'orgueil abaissé de ces charmantes pécheresses que l'amour d'un roi, que son caprice mit au premier rang. Néanmoins une femme de naissance et d'esprit, pour avoir failli dans certaines conditions, qu'admettent, à tort sans doute, mais en réalité, les mœurs d'un siècle, ne perd point son titre de femme, et se poser en justicier à son égard, l'outrager au nom d'une morale dont vous ne consentez vous-même à observer les lois qu'autant qu'elles conviennent aux goûts d'une nature exceptionnelle, assure-t-on, en ses austérités aussi bien qu'en ses écarts, passera toujours pour l'acte d'un soldat grossier. Charles XII avait beau affecter de ne point boire de vin, il se conduisit ce jour-là comme un caporal ivre.

La comtesse de Kœnigsmark ne persista point trop d'ailleurs dans ce rôle de négociateur qu'elle s'était imposé par dévouement pour Frédéric-Auguste : elle savait mieux que personne ce qu'il fallait penser du caractère de son ancien amant, de ce prince chevaleresque par boutades et seulement sur les champs de bataille. Aussi, comme elle avait de la prudence et beaucoup de tact, elle évita de se mêler de ses affaires au-delà d'une certaine mesure, persuadée qu'en politique, les grands, lorsqu'ils sont faibles, finissent toujours par sacrifier les petits et qu'il existe de toute éternité d'excellentes excuses pour consacrer en pareil cas la perfidie et la lâcheté des rois. D'ailleurs, à défaut de son instinct naturel, le sort de l'infortuné Patkul l'eût avertie. Profondément impressionnée par le trépas sanglant d'un homme qu'elle aimait et honorait, n'essayant même point de vouloir démêler dans cette catastrophe accomplie sous ses yeux quelle part revenait à la criminelle faiblesse de son ancien amant et ce qu'il fallait attribuer à la fatalité, elle retourna bien vite à son cloître. De loin en loin, lorsqu'elle reparaissait à la cour de Dresde, ce n'était plus pour y diriger de frivoles divertissemens, ce n'était plus pour y amuser de ses saillies et de ses épigrammes un

prince qui commençait à devenir inamusable et dont l'ame égoïste se fermait chaque jour davantage aux sentimens purement affectueux. Les intérêts de son fils passionnaient seuls désormais la tendre mère, qui dut, après tant de démarches et de soins, se contenter d'obtenir du royal père, incessamment porté à se dédire et à temporiser, la dignité de comte du saint-empire ou le titre de comte de Saxe en faveur d'un enfant qu'elle adorait. Là s'arrêtèrent les munificences paternelles de Frédéric-Auguste, car de l'argent il n'en pouvait donner, ses propres ressources étant épuisées. Une armée de voraces concubines s'attachait partout aux pas de ce prince, qui ne remit sur sa tête la couronne de Pologne, dont l'avait un moment dépossédé Charles XII, que pour faire de Varsovie une nouvelle capitale de ses licencieux déréglemens et de ses ruineuses fredaines. A la comtesse Lubomirsky avait succédé la fille du grand-maréchal Bielinsky, cette jolie et rouée comtesse de Denhoff, qui chantait si bien la partie de Sangaride dans *Atys*, et, regardant sans cesse le roi, lui adressait avec des regards languissans toutes les paroles tendres de son rôle; ce qui n'empêchait point la favorite de l'électeur de Saxe de mener à Dresde un train d'impératrice pendant l'absence du roi de Pologne. « Comme votre majesté a deux maisons dont l'une est en Saxe et l'autre en Pologne, il serait juste aussi, pour que tout fût complet, qu'elle eût une maîtresse dans chacun de ses états. Par là elle satisferait les deux nations. Maintenant les Polonais crient, parce que votre majesté a une maîtresse saxonne; si vous l'abandonniez, sire, pour prendre une maîtresse polonaise, les Saxons se plaindraient. Si vous aimiez six mois en Pologne et six mois en Saxe, les deux nations seraient satisfaites. » Ainsi parlait au roi Auguste M. le comte de Vitzthum, son conseiller, et jamais, on peut le dire, prince n'écouta d'une oreille plus docile les avis de son ministre.

Il est facile d'imaginer les belles complications qu'un pareil système devait amener dans les finances d'un souverain, d'autant que, s'il faut en croire les chroniques, la galanterie et la prodigalité des aimables Polonaises laissaient de beaucoup derrière elles toutes les merveilles qu'on avait pu voir se réaliser en ce genre au pays de Saxe. On n'entendait parler que de bals, de carrousels, de promenades sur la Vistule; jamais Varsovie n'avait été si brillant. Tantôt, dans un souper, le roi présentait à sa maîtresse une cassette de vermeil dans laquelle il y avait toute sorte de bijoux et dans le fond le diplôme de l'empereur qui la déclarait princesse de l'empire, tantôt il bâtissait pour la favorite régnante un palais « où il y avait des appartemens pour toutes les saisons : les uns, revêtus de marbre, étaient pour l'été; les autres, lambrissés, parquetés et recouverts de la plus belle laque de la Chine, étaient pour l'hiver. Il y mettait pour trois cent mille écus de meubles, et ceux qui entraient croyaient voir un enchantement : ce n'étaient que vaisselle de

vermeil, vases de cristal, tableaux, lits de brocart en broderie; tout y était d'un goût si exquis et si particulier, qu'il n'y avait rien qui ne pût servir de modèle. » A celles qui aimaient la musique, on donnait des concerts d'harmonie; pour d'autres, on mandait de Dresde les comédiens français. Les millions s'évanouissaient comme en un rêve, et pendant ce temps les soldats, ne recevant plus de paie, désertaient; peu à peu la galanterie dégénéra en débauche, le festin en orgie, la fête en bacchanale. Bientôt le prince en vint à n'avoir plus autour de lui que des serviteurs corrompus et vénaux. On le volait, on le pillait à merci. Dans tous les coins de son palais s'agitaient la fraude et les honteux trafics : c'était à qui lui vendrait sa femme ou sa fille. Brigues infâmes où se distinguaient, par leurs empressemens cyniques, les plus grands seigneurs et les plus grandes dames du royaume! L'ivrognerie, la luxure, que dirai-je? tous les vices, s'étaient donné rendez-vous à la cour de Pologne. Ce que Dresde avait de plus dissolu passait à Varsovie pour l'honnêteté même, et les plus francs buveurs saxons n'étaient que de timides écoliers auprès des Polonais, leurs maîtres. Impur et crapuleux amalgame, triste marée humaine dont le flux et le reflux allait de Varsovie à Dresde, balançant au-dessus de son flot, comme un Silène en belle humeur, ce monarque libertin qui vieillissait! Le vice avait perdu ses graces, la dissipation son éclat; de cette pompe bachique, la beauté, l'esprit, la distinction et la noblesse s'étaient retirés, l'orgie vulgaire restait seule. Le chevaleresque, le galant prince de Saxe, l'ancien amant de Mlle de Kœnigsmark, n'était plus, hélas! qu'une sorte de Polonais aviné, n'ayant de goût désormais que pour la femme capable de lui tenir tête le verre en main!

Quelle amère et douloureuse nécessité ce dut être pour un cœur tel que celui d'Aurore de Kœnigsmark d'avoir à recourir sans cesse aux bontés d'un homme à ce point déchu de son premier état! Il y a des fautes qui trouvent leur châtiment et leur expiation à travers la vie entière d'une pauvre femme. Que ceux qui n'ont vu dans Mlle de Kœnigsmark que la favorite idolâtrée et rayonnante d'un prince jeune, aimable, renommé, la contemplent à cette heure où, mère tendre et sublime, elle vient implorer vainement celui qui ne se souvient plus de l'avoir adorée, cette ame en laquelle les plaisirs, la débauche et les âpres leçons du destin ont tari toute noble source. Hélas! noble et digne femme, pourquoi vous tourner ainsi vers cet ingrat? Qui vous êtes, qui vous avez été, il ne le sait plus, il n'en veut plus rien savoir. Ne le voyez-vous point? Vous lui écrivez, vos lettres demeurent sans réponse, ou, s'il y répond, c'est d'un style dont l'indifférence vous froisse. Que lui demandez-vous? de l'amour? La dernière étincelle en est éteinte en lui, et peut-être est-ce vous qui l'avez jadis recueillie? Des bienfaits pour votre fils? Mais la clé de sa cassette, c'est la Cosel,

la Denhoff, la Dieskau, la Osterhausen, c'est Vitzthum, c'est tout le monde qui la tient, excepté lui, et d'ailleurs sa cassette est vide! Cessez, madame, cessez cette correspondance inutile, coupez court à ces sollicitations qui l'attristent en lui montrant l'infortune et le dénûment de la seule personne que peut-être il estime ici-bas. — On ne sait pas cependant jusqu'où peuvent aller l'obstination et l'entêtement d'une mère! La comtesse de Kœnigsmark y mit du courage; disons mieux, de l'héroïsme, car il en faut pour supporter de semblables humiliations. Un jour, elle lui demande en rougissant de dégager pour elle un bijou de prix qu'elle a, dans un moment de gêne, livré aux griffes de Shylock. Le prince ne répond pas. Elle renouvelle sa prière en rappelant cette fois à son ancien amant dans quelles circonstances elle reçut de lui cette perle : même silence absolu de la part du roi. Ces lettres sont navrantes et vous fendraient le cœur si l'on ne savait que c'est au fond le train accoutumé des choses de cette vie. Une femme ordinaire y succomberait; mais elle, rien en ce genre ne la surprend, rien ne la brise; il y a de ces natures délicates et charmantes qui se redressent fièrement où de plus fortes fléchiraient. A travers toutes ces misères, sa gaieté habituelle, son enjouement, sa fine malice, ne se démentent pas une minute. Elle écrit des lettres délicieuses à ses anciens adorateurs, qui ne se lassent pas de revenir à la charge avec leurs éternelles propositions de mariage. De son chagrin secret et de ses peines, la cellule du cloître a seule confidence, et, quand la voix du monde la convie, elle y reparaît en enchanteresse, en femme d'esprit, qui fut belle, qui l'est encore, et n'a rien perdu de la conscience de ses imprescriptibles droits. Les échos solitaires de Quedlinbourg parlent encore d'une fête qu'elle donna au fils de Pierre-le-Grand lors de la visite de ce jeune prince en Allemagne, fête allégorique et mythologique selon les mœurs du temps, avec travestissemens, intermèdes et ballets. La comtesse de Kœnigsmark, poétiquement drapée à l'antique, y représentait une muse, et récita des vers de sa composition, dont le tsarévich fut charmé, et qui provoquèrent, disent les annales du chapitre, l'applaudissement de toutes les révérendes, et nommément de la dame abbesse, laquelle, fort âgée du reste et médiocrement servie par ses oreilles et ses lunettes, prit jusqu'à la fin la muse antique pour sainte Thérèse, les amoureuses mélopées pour quelque psalmodie ambroisienne : illusion qu'on se garda bien de vouloir dissiper, et qui fut cause que, la révérende dame s'étant retirée de bonne heure, le bal et la mascarade se prolongèrent fort avant dans la nuit!

Cependant le fils de Frédéric-Auguste et de la comtesse de Kœnigsmark s'était marié, et l'aimable chanoinesse de Quedlinbourg, parmi tant de visites illustres qui s'empressaient vers elle de toutes parts, ne

tarda pas de recevoir celle de sa belle-fille. Cette fois encore, d'amères déceptions devaient éprouver le cœur de la pauvre mère. La comtesse de Saxe en fit tant, à ce qu'on assure, et garda si peu de retenue dans ses intrigues, qu'elle souleva l'opinion publique de la contrée et porta le scandale au sein d'une communauté qui n'a jamais passé pour être très sévère. Cette personne d'impérieuse humeur et de mœurs détestables avait été fort recherchée d'abord à cause de ses richesses par le jeune comte, qui ne tarda pas à la répudier, et ne l'aurait jamais épousée sans un ordre exprès du roi son père.

Dans son chapitre de Quedlinbourg, la comtesse de Kœnigsmark était assiégée par des soucis d'un autre genre. Elle avait, nous l'avons dit, brigué le rang d'abbesse : elle ne le fut jamais, et partant n'eut jamais droit au titre de princesse du saint-empire, qu'on lui donnait d'ailleurs par courtoisie, ce titre étant alors une des nombreuses prérogatives de l'illustre dignité. Lorsque mourut la princesse de Saxe-Weimar, ce fut une princesse de Holstein-Gottorp qui lui succéda. Il faut avouer aussi que l'aimable comtesse semblait prendre à tâche de provoquer tous les mauvais vouloirs du conclave féminin, lequel, eût-il été on ne peut mieux disposé (ce qui certes n'était guère), aurait fini par se lasser des perpétuelles allées et venues de la trop mondaine cénobite. On devine quelle étrange religieuse devait faire cette personne élégante et dissipée, qui ne cherchait plus qu'une chose : s'étourdir par l'activité, les démarches, le mouvement, l'intrigue, sur les souvenirs et les regrets du passé, sur les ennuis et les misères du présent. Été comme hiver, elle courait la poste, se rappelant à Dresde qu'elle avait un mot à dire au roi de Prusse, à Berlin qu'un procès réclamait immédiatement sa présence à Stockholm. « De grace, madame, lui écrivait le roi de Prusse, qui lui marquait beaucoup de bienveillance, de grace, rendez-vous à votre poste. J'apprends qu'on se chamaille à Quedlinbourg, et vous n'y êtes pas pour rétablir l'ordre et mettre fin à ces discordes par l'autorité de votre présence. »

Hélas! c'était tout autre chose que l'ordre qu'elle ramenait d'ordinaire en sa pieuse résidence, lorsque d'aventure il lui prenait fantaisie d'y venir faire quelque séjour. Alors de tous les points de la Saxe et de la Prusse vous eussiez vu accourir les galans visiteurs. Au grand scandale des nobles recluses, l'abbaye se transformait en cour d'amour. On y menait la vie de château la plus aimable et la plus évaporée. A Dieu ne plaise que le beau langage y fût oublié! c'était l'hôtel de Rambouillet transporté au fond des montagnes du Harz, mais un hôtel de Rambouillet moins solennel, moins constamment académique, et d'où Julie d'Angennes et le duc de Montausier savaient sortir à temps pour laisser la place libre aux violons, car au bureau d'esprit succédait volontiers le *thé dansant*. On voit que chez Mme Aurore de Kœnigsmark

le béguin de la chanoinesse n'était pas encore parvenu à cacher complétement les galans atours de la favorite du roi de Pologne, et ces mœurs n'étaient point de nature à lui conquérir le titre d'abbesse de Quedlinbourg. Encore si les nobles personnes qui composaient ce chapitre eussent été jeunes et portées au plaisir, il y aurait peut-être eu moyen de s'entendre avec elles; mais toutes avaient passé l'âge des inconséquences, et les ménagemens dus à leur santé leur eussent, à défaut des sentimens d'austère dévotion qui les animaient, commandé à coup sûr la retraite et la quiétude monotone de la vie claustrale. Aurore de Kœnigsmark était donc là une exception, et, comme telle, fut sacrifiée. Les bonnes dames de Quedlinbourg se promirent de n'accorder jamais, sous aucun prétexte, leur suffrage canonique à cette évaporée, et la parole fut tenue, grace à l'infatigable activité des deux comtesses de Schwarzbourg, qui, non contentes de mener à l'intérieur cette opposition acharnée, entretenaient à prix d'or à la cour un agent spécial chargé de contre-carrer secrètement toutes les démarches d'Aurore.

La comtesse de Kœnigsmark resta jusqu'à la fin de sa vie simple chanoinesse. On la retrouve en 1698 aux bains de Teplitz, où, dans une de ses lettres, elle raconte agréablement son arrivée. « A peine avions-nous fait quelques pas dans la montagne, qu'un véritable enchanteur s'offrit à nous : c'était le mois de mai répandant déjà ses trésors sur ces solitudes. — Où vas-tu ainsi, aimable dieu? m'écriai-je; suspends un moment ta course et me dis si nous trouverons à Teplitz bonne compagnie. — Mais le dieu mignon essuya la sueur de ses touffes blondes et me répondit en raillant : — Non, madame; vous venez trop tôt et ne trouverez personne à Teplitz. — Hélas! il disait vrai, le méchant oracle. Nous sommes ici dans la plus insupportable solitude, et, si j'excepte quelques malades qui vont et viennent devant mes fenêtres, emmitoufflés dans leurs robes de chambre et leurs pantoufles, je ne vois céans ame qui vive. » Ce grand ennui toutefois eut son terme. Enfin commença la vraie saison des eaux, et la plaintive Ariane vit alors son exil se peupler de nombreux arrivans, diplomates et gens du monde qui ne demandaient pas mieux que de prendre leur part de ces plaisirs et de ces dissipations dont raffolait Aurore de Kœnigsmark. La mythologie, on le sait, faisait à cette époque les frais de tous les divertissemens. Ce goût, venu de la cour de France, avait atteint dans certaines parties de l'empire, et notamment en Saxe, un paroxisme prodigieux. On vivait en plein Olympe, on était Diane ou Pallas, Aphrodite ou Junon, et cela non-seulement dans les fêtes du palais électoral, mais alors même qu'il s'agissait des plus simples détails domestiques. Les belles dames du directoire qui soupaient chez Barras vêtues à la grecque dépouillaient, en rentrant chez elles, toute

apparence antique et se hâtaient de reprendre bien vite le ton courant, si tant est qu'elles l'eussent un seul instant mis de côté. Ici tel n'était point le cas; la mythologie imprégnait tout de son parfum : plaisirs, conversation, lettres, affaires même, l'illusion se perpétuait sans fin à travers la vie. On entrait au bal, on en sortait déesse, et la camériste, en mettant au lit sa maîtresse, était dupe elle-même de l'apothéose! Pour ce travers, la spirituelle chanoinesse de Quedlinbourg était fort de son siècle; ses lettres ont le pathos du temps : aimer, c'est *hanter les bosquets de Cythère;* quiconque rime un méchant quatrain *monte Pégase,* et même à Teplitz, même en ces eaux thérapeutiques, peu faites, hélas! pour inspirer les riantes fictions, l'aimable femme ne saurait se baigner comme une simple mortelle. « Si je pensais que les détails de notre séjour ici fussent de nature à vous intéresser, j'aimerais à vous les écrire. La société s'augmente remarquablement; la trompette de la tour nous a, ces jours derniers, signalé encore l'arrivée de divers grands personnages que Prague nous envoie. Vous imaginez si nos belles coquettes sont déjà sous les armes. Nous avons entrepris maintes parties de plaisir qui toutes ont eu la pluie pour dénoûment. On a donné aussi quelques dîners, mais les convives s'y endormaient, et je crains que ce ne soient là de mauvais antidotes contre la paralysie. Dernièrement, ces dames organisèrent une partie de bain où nous nous rendîmes couronnées de fleurs et déguisées en nymphes de Diane. Nous convînmes de choisir au sort celle qui ferait Diane, ce fut Mme de Reisewitz. On avait déployé une tente au-dessus du bassin, et nous nous mîmes au bain deux à deux. A peine les belles ont-elles confié à l'humide élément leurs charmes recouverts d'un léger voile, que soudain une nymphe étrangère et renfrognée se montre à l'autre extrémité du bain. Jugez de la terreur, quand on s'aperçoit que cette vieille nymphe a de la barbe. Diane aussitôt sonne l'alarme, et nous reconnaissons le vieux comte Trautmannsdorf, venu là pour surprendre à l'eau les aimables baigneuses et jouer un tour pendable à Mme de Reisewitz, qui se mourait de peur. Mais nous ne sommes pas au bout. Le comte Isterlé apparaît alors en robe de chambre, en bottes fortes, et coiffé d'un énorme bonnet d'Astrakan. Nous l'éclaboussons de notre mieux, son bonnet tombe, et le voilà changé en Actéon, avec un magnifique bois de cerf à la tête. Cependant Diane et ses nymphes cherchent à s'enfuir, lorsqu'un nouveau trouble-fête se présente : c'est le comte Zwirbi, qui leur barre le passage en les agaçant de mille façons. — N'allez pas prendre au moins ceci pour une fable, car ce que je vous raconte est la pure vérité, et vous pouvez y croire comme aux sentimens de vos obéissantes et fidèles nymphes. »

Pour une chanoinesse, l'anecdote semble au moins bien légère, et peut-être n'en faudrait-il pas davantage pour donner raison aux bonnes

dames du chapitre, qui remuaient là-bas ciel et terre afin d'empêcher Aurore d'être abbesse. Cependant rappelons-nous le ton des lettres de la princesse palatine. C'étaient les mœurs et le goût du temps, c'en était aussi le langage. On dansait aux sons du chalumeau sur les pelouses des jardins de la résidence, et la lune éclairait ces galans seigneurs pourchassant, à travers les méandres du petit bois, les hamadryades de la cour de Mme l'électrice. Dans ces travestissemens à la mode excellait Aurore de Kœnigsmark : nulle mieux qu'elle, aux jours de sa jeunesse, ne sut jamais inventer une allégorie, former un groupe, disposer un tableau. Qu'elle apparût en druidesse ou sous le costume national des paysannes de la Dalécarlie, la ravissante Suédoise pouvait compter sur un triomphe. Un jour, déguisée en Atalante, elle défia le vieux duc de Holstein-Beck à la course, et, vingt ans plus tard, le charme inimitable de ses poses, l'harmonie de ses gestes au moment de lancer la pomme d'or, étaient encore dans tous les souvenirs de cette cour galante et raffinée.

La muse française avait alors tout crédit en Allemagne, les princes eux-mêmes s'évertuaient à la cultiver, témoin cet excellent duc de Wolfenbüttel, Antoine Ulric, et son églogue, en vingt-quatre chants, intitulée *les Bergers de Mésopotamie*. Quel doux et mélodieux langage parlait le tendre Artamène dans cette poétique élucubration du Théocrite couronné! Comme on applaudissait, comme on se pâmait d'aise aux trilles de cette flûte pastorale, soupirant le sentimental sur le mode Scudéry! Il y aurait peut-être une curieuse étude à faire de l'influence du bel esprit français dans certaines cours du Nord à cette époque. L'influence irrésistible que les mœurs espagnoles avaient eue sur la France au temps de Louis XIII, la France l'exerçait à son tour sur l'Allemagne. Ce n'était point assez que la langue politique de l'Europe fût celle du cardinal de Richelieu : pour écrire leurs mémoires, tourner un billet, scander un quatrain, les gens du bel air ne connaissaient pas d'autre style au monde que celui de Voiture ou de Mme de Sévigné. Je conviens que toutes ces boutades n'étaient pas des chefs-d'œuvre : bien des méchans vers, bien des tristes écrits eurent alors les honneurs de l'impression, qui, sans le souverain ascendant de cette mode, n'eussent jamais vu le jour. En outre l'expression, en changeant de pays, s'altérait souvent ou se modifiait, et de ces variations, compliquées d'un certain goût propre au terroir, d'un grain de germanisme inaliénable, il résultait une sorte de littérature confuse, hétéroclite, et qui nous semble aujourd'hui pleine d'afféterie et de pauvretés.

Que j'étais autrefois un volage berger!
A tout moment, sur la fougère
J'allais de bergère à bergère
Me faire un plaisir de changer;

Mais, depuis que j'ai vu la charmante Sylvie,
Contraint de l'aimer constamment,
Par un extrême changement
Je ne veux changer de ma vie (1)!

Songeons pourtant que ce n'est pas à nous de nous montrer sévères; cette poésie, cette prose françaises en pays allemand, étaient, en dernière analyse, le plus bel hommage rendu à nos lettres, à notre esprit, à nos mœurs, surtout si nous réfléchissons que, pour réagir contre ce dilettantisme peu à peu passé dans les habitudes du sol, il ne fallut rien moins que cette coalition de génies, à laquelle présidèrent les Lessing, les Herder, les Kant et les Goethe.

En sa qualité de bel esprit et de femme à la mode, Aurore de Koenigsmark ne pouvait qu'obéir à la manie du temps; elle devait à sa renommée, à son rang, à la position qu'elle occupait à la cour, de sacrifier au dieu Phébus. Combien de poésies françaises, — églogues, bouquets, impromptus, épigrammes, — sont sorties de cette jolie tête; combien de fois la muse de Mme Deshoulières et de Benserade visita l'aimable Suédoise, — ce sont là des questions que je n'essaierai pas de résoudre, vu le nombre infini des pièces fugitives qu'on attribue à son inspiration. D'ailleurs, la gloire d'Aurore de Koenigsmark gagnerait-elle beaucoup à ce qu'on exhumât ces rapsodies? J'ai parcouru le manuscrit de la bibliothèque de Quedlinbourg, et j'avoue à regret n'avoir rien trouvé qui mérite d'être cité dans cette prose métrique, alignée en rimes incorrectes, et qui ressemble plus ou moins à la monnaie courante de l'époque; une chose pourtant m'a frappé, je veux parler de certaines notes marginales tracées de la main de l'auteur et traitant en style d'Araminthe des sublimités de l'art de la ponctuation!

Du reste, si la spirituelle favorite de l'électeur Frédéric de Saxe ne composa en français que des vers assez médiocres, ses diverses correspondances seront toujours lues avec charme. Ajoutons, pour épuiser la liste de ses talens, qu'elle peignait fort agréablement le paysage et

(1) L'écrivain suédois auquel nous devons la plus récente publication sur les Kœnigsmark, M. Palmblad, attribue ces vers au frère d'Aurore, à Philippe de Kœnigsmark, qui les aurait adressés en manière d'envoi à Sophie-Dorothée au moment d'abjurer aux pieds de la princesse la flamme dont il avait brûlé publiquement pour Mme de Platen. Tout mauvais qu'ils soient, ces vers sont-ils bien de lui? Je n'oserais m'en porter garant, vu le peu de probité du Lauzun hanovrien en fait de choses littéraires. Il me suffira de citer ici une anecdote assez piquante et qui, selon moi, caractérise à la fois et le personnage et le temps. A l'époque de sa liaison avec Philippe, la comtesse de Platen voulut un jour parcourir son cabinet en l'absence du maître. Sur la table un volume était ouvert : c'était un recueil de poésies françaises. Les yeux de Mme de Platen s'y arrêtèrent par distraction, et quel fut son désenchantement en retrouvant dans une de ces poésies l'original d'une pièce de vers pleine de tendresse que son amant lui avait donnée naguère comme un produit de sa propre muse!

fut de plus une musicienne accomplie. On cite d'elle en cet art de véritables œuvres, entre autres un opéra, *les Trois Filles de Cécrops,* qui fut exécuté à Wolfenbüttel, sur le théâtre de la cour. L'auteur y jouait un rôle en compagnie du duc Antoine-Ulric, dilettante consommé et qui dès ce temps semblait fonder dans les maisons souveraines de l'Allemagne ce culte des beaux-arts dont la tradition aujourd'hui encore a de si glorieux représentans dans le duc Ernest de Saxe-Gotha (1) et le roi George de Hanovre (2). Aurore de Kœnigsmark possédait une voix du timbre le plus pur et chantait à ravir. Pour l'agilité, la méthode, le goût, les contemporains la comparent à la Margeretti, qui était alors par toute l'Allemagne la cantatrice en grand renom. Dans l'exécution de certaines mélodies populaires, elle était, dit-on, inimitable. A Stockholm, la reine Ulrique-Éléonore ne se lassait pas d'entendre les trilles et les roulades de *son rossignol suédois,* comme elle se plaisait à l'appeler. Un jour, Aurore de Kœnigsmark se trouvant en visite à la cour de Hanovre, l'électeur Ernest-Auguste la pria de chanter. En fait de musique, le vieux et corpulent électeur partageait l'opinion du bonhomme Bartholo, et, sous prétexte qu'il ne pouvait souffrir toutes ces *gargouillades italiennes,* il supplia la gracieuse enchanteresse de le régaler lui et sa cour de quelque mélodie bien franche et dans le style suédois. Aurore obéit aux désirs de l'altesse électorale et chanta divinement un de ces *Lieder* dont tous ceux qui de nos jours ont entendu Jenny Lind connaissent l'accent mélancolique et si naïvement profond. Quand elle eut fini, un murmure d'admiration s'éleva de partout, et, comme Ernest-Auguste adressait à la noble virtuose les complimens les plus empressés : « Monseigneur, reprit celle-ci dans le pathos du temps, votre altesse électorale a gravement péché contre Apollon et les neuf muses en préférant ces airs barbares aux chants mélodieux que les immortels eux-mêmes semblent prendre à tâche d'enseigner aux humains. Un pareil trait devait attirer sur votre tête la vengeance de l'Olympe courroucé, et je prétends l'exercer au nom d'Apollon en

(1) L'auteur applaudi de *Casilda,* charmant ouvrage représenté sur plusieurs théâtres de l'Allemagne, et que naguère encore on mettait en scène à Bruxelles.

(2) Du vivant de son père, alors qu'il n'était que prince royal, le roi George composait en grande partie la musique militaire des régimens hanovriens; mais c'est surtout comme profond connaisseur que j'oserai le citer ici, comme appréciateur excellent des beautés de l'art, de ses ressources, de son génie. Si quelque chose peut consoler de la privation de la vue, n'est-ce point cette subtilité des autres sens qui, chez certaines organisations heureusement douées, équilibre en quelque sorte à la longue la somme des perceptions? Le roi de Hanovre en offre un remarquable exemple. Il y a du *voyant* dans sa manière de comprendre les maîtres, d'en causer, d'analyser ses sensations. J'ai dans le temps eu confidence de quelques pages attribuées à l'auguste penseur, et qui, pour l'élévation philosophique du jugement, la suprême délicatesse du goût, l'ingénieux et le *trouvé,* me rappelaient ce que Novalis a écrit de parfait en ce genre.

infligeant au duc de Hanovre le supplice d'un grand air d'opéra. » Là-dessus Aurore se remit au clavecin, et, d'une voix vibrante et limpide, entonna un récitatif pompeux auquel succéda bientôt une phrase en style pastoral qui ravit d'aise l'assemblée. Ernest-Auguste, qui détestait les roulades, trouva parfaites les vocalisations de l'adorable cantatrice; il ne savait qu'admirer davantage du charme exquis de cette musique ou de son incomparable exécution. « En vérité, madame, vous m'avez converti, s'écria-t-il enfin, et je déclare qu'à dater de ce jour l'école d'Italie me peut compter au nombre de ses plus chaleureux partisans; mais, je vous prie, de quel maître est la composition que nous venons d'entendre? — Monseigneur, répondit Mlle de Kœnigsmark en rougissant, il ne saurait être ici question d'un pareil terme, et l'auteur de cette ariette a tout au plus des droits au simple titre de dilettante. — Pardon, altesse, interrompit alors le feld-maréchal de Bielke; mais l'auteur de cette ariette n'est autre que l'auteur des *Filles de Cécrops*, c'est-à-dire mademoiselle, dont mon orgueil de Suédois me fait un devoir de trahir le secret. — Mais c'est donc une véritable magicienne que cette petite créature! répliqua l'électeur enchanté. Quand je vous disais, ma mignonne, que les graces et les muses s'étaient donné rendez-vous autour de votre berceau! »

Succès évanouis, règne d'un jour, éphémères triomphes dont le souvenir même allait s'affaiblissant! quelle gloire n'a son déclin? et qu'il est triste parfois, qu'il est mélancolique et sombre l'horizon où s'éteignent ces astres frivoles applaudis à leur naissance, et qu'à leur apogée un si fastueux éclat environne! Survivre à sa jeunesse, à sa faveur, à sa fortune, s'attacher, se cramponner quand même à tout ce qui vous quitte, du premier rôle passer au second plutôt que de disparaître courageusement de la scène, sacrifier au bruit, à je ne sais quel besoin dévorant d'occuper le monde, le repos et la dignité de sa vie, vouloir épuiser toutes les coquetteries, les grandes et les moindres, et quand l'âge vous chasse d'une frivolité se réfugier dans une autre comme l'oiseau que traque l'incendie et qui va de branche en branche jusqu'à ce que la flamme, ayant tout consumé, le consume à son tour, — tel est, la plupart du temps, le destin de ces belles pécheresses à qui l'énergie a manqué pour mettre, comme Mlle de La Vallière, un mur d'airain, une infranchissable barrière entre ce qu'on appelle leur grandeur et leur chute. La retraite aux Carmélites est encore ce qu'il y a de mieux pour ces existences exceptionnelles. Lorsqu'elle jeta les yeux sur l'abbaye de Quedlinbourg, Aurore de Kœnigsmark était dans le vrai de sa situation. Seulement il aurait fallu y entrer, ce dont elle se garda bien. Il était dans la nature de cette femme légère, inconsidérée, un peu pédante, de prendre tout par le côté mondain, même le cloître. Ce pédantisme dans la frivolité,

ce mélange de superficiel et de doctoral qui caractérise assez la société allemande au XVIIIe siècle, marque d'un trait original les derniers jours de l'infatigable chanoinesse. Souffrante, elle passait des heures à disputer avec son médecin sur le nom grec ou latin de sa maladie, et, qui pis est, elle se traitait elle-même à l'aide de toute sorte d'électuaires et de mixtures qu'elle fabriquait de ses mains. Après avoir cru jadis aux philtres de beauté, après avoir préparé tant et plus de ces eaux miraculeuses pour conserver le teint et la jeunesse, on croyait aux élixirs de longue vie, aux recettes de bonne femme. Ainsi va le monde. Cette fin d'Aurore de Kœnigsmark est d'ailleurs bien la fin d'une vieille coquette; rien n'y manque, hélas! ni les tracas de toute espèce, ni les procès, ni le besoin d'argent, chose horrible pour un homme et bien plus horrible encore pour une femme! En Livonie, en Suède, à Hambourg, dans le duché de Brunswick, où ne plaidait-elle pas? La réduction et le sequestre d'une part, de l'autre les prodigalités, la mauvaise gestion, les dilapidations continuelles avaient réduit à néant cette immense fortune des Kœnigsmark. Quant aux énormes dépenses qui amenèrent la ruine complète d'Aurore, ce fut son ambition maternelle qui les lui coûta. Au terme de son aventureuse existence, comme si elle eût craint que les agitations ne lui fissent défaut, la noble dame avait rêvé le trône de Courlande pour son fils le comte de Saxe. A nourrir cette chimère, elle consacra les derniers débris échappés au naufrage des biens de sa famille. En dépit de ses incessantes démarches, de ses brigues nombreuses toujours accompagnées de nouveaux sacrifices d'argent, Aurore eut le chagrin de voir échouer tous ses projets. Atteinte à la fois dans son orgueil de femme et dans ses sentimens de mère, son pauvre cœur ne s'en releva pas. Elle comprit que l'heure était venue de quitter un monde où son crédit avait cessé de compter, et ne songea plus qu'à faire une mort digne d'une personne de son mérite et de sa naissance. La comtesse Aurore de Kœnigsmark mourut le 14 février 1728. Les cloches de l'abbaye sonnaient encore pour le trépas de l'illustre chanoinesse, qu'un messager se présenta pour recueillir, au nom de son fils, ce qu'elle pouvait avoir laissé de bijoux et d'argent. Le comte de Saxe se montrait fort pressé de savoir ce que lui rapporterait la mort de cette mère dont il n'avait pas même assisté les derniers instans. On fit droit à sa demande, et l'envoyé du brillant Maurice reçut une somme de cinquante-deux écus, laquelle composait tout le capital légué à ses héritiers par l'ancienne favorite d'un grand prince, par celle qui fut, aux jours de son empire tout-puissant, la souveraine d'un souverain! *Et nunc erudimini!*

— Si vous allez à Quedlinbourg, m'avait-on dit à Hanovre, ne manquez pas de vous faire montrer la momie. — Je n'eus garde d'oublier la recommandation. La voilà donc, la reine de beauté, la rivale des

Graces, la muse élégante et folâtre de la plus charmante des cours d'amour! On prétend que l'air de ces caveaux funèbres a la propriété de conserver les corps. Triste propriété, si l'on en juge à cette espèce de parchemin raccorni, à ce quelque chose de desséché, de jaune, de hideux, qui s'offre à vos regards, dès que le couvercle se lève de cette sépulture fameuse et presque journellement visitée! Quel luxe de vêtemens! quelle pompe! et jusque dans la mort quels riches et galans apprêts! Jamais fille de Pharaons ne vit s'enrouler autour d'elle si merveilleuses bandelettes. Qu'on se figure ce que le vieux point d'Angleterre a de plus précieux et de plus rare, des flots de malines, des guipures sans prix inondant de leurs trésors une longue robe en damas bleu; puis ce sont des colliers et des pendans d'oreilles, des bracelets et des anneaux. Partout le diamant et le saphir, l'émeraude et le rubis : il semble que l'antique flamme de ses yeux réside dans ces pierreries. Quel dommage que M. le comte de Saxe ait ignoré tant de richesses, inutilement ensevelies dans le cercueil de sa mère! A tous ces ornemens, à tous ces joyaux, à toutes ces breloques, il aurait certes trouvé, lui, un emploi plus conforme à leur nature. Ainsi repose, dans l'or de Golconde et les tissus d'Ophir, l'aimable chanoinesse de Quedlinbourg. A sa gauche et à sa droite sont les deux comtesses de Schwarzbourg, ces deux vénérables matrones qui de leur vivant lui jouèrent tant de méchans tours et dont l'influence atrabilaire l'empêcha finalement d'être abbesse. Pauvre femme! par combien d'agitations et de tourmens secrets, par combien de fatigues, de tribulations, de tracas et de misères elle a dû passer pour en arriver à dormir entre ses deux plus fières ennemies! « N'aurons-nous pas l'éternité pour nous reposer? » disait le grand Arnauld. Je ne connais pas d'individus à qui cette parole puisse s'appliquer mieux qu'à certaines personnes exclusivement vouées au monde, et qui, toujours en proie à de nouveaux soucis, à de nouveaux besoins, à des excitations nouvelles, incessamment passionnées de l'affaire du moment, quelle qu'elle soit, dépensent, à tenir leur salon, à régler un quadrille, à conquérir un succès, des qualités qui serviraient à gouverner l'état, et, de frivolités en frivolités, gagnent le terme sans trouver une minute pour se reconnaître. Aurore de Kœnisgmark fut de ce nombre, et si cette riche nature, cette éducation brillante, ces talens, n'ont laissé dans l'histoire qu'une trace fugitive, il faut en accuser le prince égoïste et banal, qui, ne la distinguant en quelque sorte que pour la délaisser, livra au caprice et au malaise d'une agitation désormais stérile une existence dont il avait nonchalamment éveillé les instincts superbes et dominateurs.

H. Blaze de Bury.

LE ZOLLVEREIN

ET

L'UNION DOUANIÈRE AUSTRO-ALLEMANDE.

Une grave question préoccupe en ce moment l'Allemagne. L'expiration prochaine du grand traité d'union douanière sur lequel repose l'existence du Zollverein a remis les gouvernemens en présence de toutes les passions, de tous les intérêts qui, depuis si long-temps déjà, opposent des obstacles, en apparence insurmontables, aux aspirations des états germaniques vers l'unité. Le traité du Zollverein sera-t-il ou non renouvelé? L'Autriche fera-t-elle ou ne fera-t-elle pas partie de la nouvelle union douanière? Tel est le problème qui, depuis près d'un an, a été tour à tour débattu dans les congrès et dans les conférences diplomatiques. Il ne s'agit point là de difficultés purement commerciales, et, si l'on ne se plaçait que sur le terrain des négociations douanières, il est probable que les divers intéressés seraient bien près de s'entendre. Ce qui s'agite au fond de ce débat, c'est quelque chose de plus élevé, c'est une difficulté d'un ordre essentiellement politique et moral. La crise de 1848 avait mis à l'ordre du jour la question de l'unité allemande : on sait quel a été le dénoûment des efforts tentés alors en sens divers pour résoudre le problème. Aujourd'hui à la poursuite de l'unité politique succède la recherche d'un accord des intérêts matériels; mais cet accord, dont le Zollverein, en ce moment attaqué dans son existence, avait posé les premières bases, ne peut être lui-même envisagé que comme un prélude à l'union des forces politiques, et la question de l'unité revient ainsi sous sa forme pratique après avoir été abordée un moment par son côté idéal. L'his-

toire des négociations douanières poursuivies depuis deux ans en Allemagne se rattache, on le voit, à l'histoire générale du corps germanique, et c'est à ce titre qu'elle nous paraît mériter qu'on la suive dans toutes ses phases, dans ses mille péripéties tour à tour politiques et commerciales.

Deux sortes de difficultés, — les unes durables et d'origine ancienne, les autres passagères, — compliquent la question soulevée au-delà du Rhin par le renouvellement du Zollverein. Parmi les difficultés durables, il faut compter les rivalités nationales; parmi les difficultés passagères, nous noterons la position nouvelle faite à quelques états de l'Allemagne, à l'Autriche particulièrement, par les événemens qui se sont succédé depuis 1848. Un exposé des complications purement politiques antérieures à 1848 et de celles que cette année a vu se produire doit donc nous amener à l'histoire des récens débats d'intérêts matériels dont ces luttes regrettables sont l'indispensable explication.

I.

On peut distinguer plusieurs périodes dans la crise qu'entretiennent en Allemagne depuis plusieurs siècles les divisions des membres du corps germanique. Depuis le XVIe siècle jusqu'à l'organisation de la diète de Francfort, le problème de l'union des états allemands traverse sa période militante et guerrière. En 1815 commence ce qu'on pourrait appeler sa *période diplomatique*. Enfin l'ère dont les négociations aujourd'hui pendantes semblent le prélude nous montre cette lutte se continuant sur le terrain des affaires, dans le monde des chiffres, où elle cherche encore son dénoûment.

La première période, on la connaît assez pour que nous nous bornions à l'indiquer. Qui a oublié les luttes sanglantes, les déchiremens intérieurs dont l'Allemagne a tant de fois offert le triste spectacle? A l'heure qu'il est, elle n'est pas même entièrement guérie des blessures dont elle a été meurtrie par la guerre de trente ans. Que le cardinal de Richelieu, défendant exclusivement les intérêts de la France, ait vu avec satisfaction l'incendie qui dévorait les plus belles forces de l'Allemagne, rien de plus simple; mais ce qui est étrange, c'est qu'à toutes les époques il se soit rencontré des diplomates, des hommes d'état allemands pour entretenir les dissensions intestines qui déchiraient leur patrie. Au fond de toutes ces guerres, de ces agitations incessantes, on retrouve tour à tour le conflit des nationalités et la lutte des intérêts religieux. Seulement c'est par les armes qu'on cherche à vider la querelle jusqu'à l'époque où la révolution française vient substituer en Allemagne les projets d'unité et d'équilibre à des rivalités désormais périlleuses.

Équilibre, unité, ces deux mots caractérisent deux époques bien distinctes : l'une représentée par les travaux de la diète germanique de 1815 à 1848; l'autre très courte, remplie par les tentatives de l'assemblée constituante de Francfort et quelques essais postérieurs. Occupons-nous d'abord de la première époque.

Aucune constitution n'a été, il faut bien le dire, aussi peu appropriée aux besoins d'une grande nation que la constitution fédérative allemande de 1815; aucune ne répondait moins aux rapides progrès que la civilisation avait faits dans les dernières années du XVIIIe siècle au-delà du Rhin. La constitution de 1815 n'eut quelque pouvoir qu'au point de vue militaire, par la création d'une armée fédérale destinée à repousser les attaques de l'étranger : ce n'était d'ailleurs là qu'une conséquence obligée des longues guerres qui venaient d'avoir lieu et de la position géographique de l'Allemagne, qui, à l'ouest et au nord, se trouve à découvert en face de la France et de la Russie; mais, pour tous les autres intérêts des états allemands, la diète de Francfort est restée de beaucoup au-dessous de sa tâche. On sait que le pacte de Vienne a fait de l'Allemagne, non pas un *état fédératif* comme par exemple les États-Unis ou la Suisse, mais une *fédération d'états isolés* sans aucune unité réelle. Pour donner plus de garanties aux intérêts individuels, on a stipulé que toutes les décisions importantes devront être prises à la majorité des deux tiers de l'assemblée plénière des états (*plenum*), formant un ensemble de 70 voix; dans le *conseil restreint* (ou commission exécutive), composé de 17 voix seulement, la majorité simple suffit. Toutes les fois cependant qu'il s'agit d'accepter ou de modifier des lois fondamentales ou des lois organiques de l'union, de décider sur les droits individuels ou sur les intérêts religieux, il faut l'unanimité dans les deux assemblées. Or la répartition des voix entre les différens états est telle que la marche des délibérations se prolonge presque toujours à l'infini (1).

La diète de Francfort étant un instrument d'équilibre, mais non de progrès, il ne fallait guère en attendre les réformes matérielles solli-

(1) Dans l'assemblée plénière, l'Autriche, la Prusse, la Bavière et le Wurtemberg comptent chacun pour quatre voix; le grand-duché de Bade, les deux principautés de Hesse, le Holstein et le Luxembourg ont chacun trois voix; le Brunswick, Schwerin et le Nassau, chacun deux; les autres états, chacun une voix. Dans le conseil spécial, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le Holstein, le Luxembourg et les trois états de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt et de Hesse-Hombourg comptent chacun pour une voix, les duchés de Saxe pour une voix, Brunswick et le Nassau ensemble pour une, les deux duchés de Mecklenbourg pour une, les trois duchés d'Anhalt pour une; les deux principautés de Schwarzbourg pour une, les deux Hohenzollern, Reuss, Lichtenstein, Lippe et Waldeck pour une, et enfin les quatre villes libres également pour une voix. Qu'on se fasse maintenant une idée de la lenteur avec laquelle ont lieu les délibérations des assemblées!

citées par l'Allemagne à mesure que son commerce et son industrie se développaient. La diète n'a établi ni l'uniformité de juridiction ni l'unité du système des postes, moins encore l'unité du système commercial; on ne lui doit pas même l'unité des poids, des mesures et des monnaies. La navigation sur le Rhin, l'Elbe et le Danube est encore aujourd'hui soumise à des restrictions douanières très onéreuses, et presque chaque état allemand a son système spécial de poids et de mesures. Quant aux monnaies, il nous suffira de remarquer qu'un *guide* anglais conseille aux voyageurs en Allemagne de se servir de monnaies françaises. L'union douanière a fait prévaloir l'usage du poids d'un *quintal de douane* (1), mais ce poids n'est employé que dans les bureaux des douanes et jamais sur les marchés mêmes. La diète ne s'est pas davantage occupée des brevets d'invention, en sorte que si tel ou tel état de l'Allemagne refuse d'en délivrer un à l'inventeur, ce dernier n'a aucun recours contre cette décision. Elle a presque exclusivement porté son attention sur les mesures propres à étouffer l'élément révolutionnaire, et dans cette voie même elle s'est aliéné l'esprit populaire, principalement en ordonnant, par les décrets de Carlsbad du 20 septembre 1819, l'institution d'une commission centrale d'examen, d'une censure plus sévère et d'une surveillance plus rigoureuse des universités. Diverses mesures exceptionnelles, telles que le décret du 28 juin 1832, dont le but était de fortifier la monarchie au détriment du principe représentatif, ne pouvaient qu'augmenter l'impopularité de la diète. Les gouvernemens eux-mêmes en vinrent à sentir la nécessité d'une réforme, et, dans un curieux écrit publié en 1848 (2), M. de Radowitz a prouvé que la Prusse avait, bien avant 1848, fait des efforts pour opérer une pareille réforme de concert avec l'Autriche : efforts qui ont échoué contre la résistance du prince de Metternich. Si nous insistons sur ces faits, c'est parce qu'en France on est trop porté à croire que le grand mouvement de l'Allemagne dans ces dernières années n'a été occasionné que par des idées chimériques, et parce que de l'insuccès on a cru pouvoir déduire l'absurdité des projets mêmes. Cette méprise s'explique d'ailleurs, et la France était, en 1848, trop occupée de ses affaires intérieures pour donner une attention suivie à celles de l'Allemagne.

De 1815 à 1848, les efforts de la diète se concentrent donc sur le maintien de l'équilibre allemand et la défense des principes de la monarchie absolue : les tendances vers l'unité trouvent dans la haute assemblée

(1) Un *quintal de douane* (50 kilogrammes) vaut 89 livres 1/4 de Vienne, et une livre de douane vaut 28 demi-onces 56/100 de Vienne. Que d'embarras dans les plus simples calculs!

(2) *Deutschland und Friedrich Wilhelm IV* (*l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*). La première édition a paru sans nom d'auteur, la seconde sous le nom de M. de Radowitz.

une résistance passive, même quand elles ne dépassent pas le cercle des intérêts matériels. Il importe de s'arrêter un moment sur les difficultés créées par cette résistance, et pour cela il faut se demander quelles étaient, à la veille des événemens de 1848, les relations réciproques du nord et du midi de l'Allemagne. Les regrettables dissidences qu'on y a vu éclater et qui subsistent encore ont malheureusement leur source ailleurs que dans une lutte puérile d'ambitions et de vanités : l'esprit national diffère essentiellement dans le nord et dans le midi des pays germaniques. L'Allemand du nord est d'un caractère réservé, lent à agir, mais persévérant; l'Allemand du midi cache sous des dehors modestes un tempérament ardent et une grande mobilité dans les sentimens. Les efforts de certains diplomates allemands concourent avec les causes naturelles pour élever encore et fortifier les barrières qui séparent le midi et le nord. La différence des religions leur vient en aide. Le nord est protestant, le midi est catholique, et, si la liberté de penser semble avoir éloigné de nous les guerres de religion, il ne manque pas d'esprits exaltés qui voudraient les rallumer. Quoi qu'il en soit, les deux parties de l'Allemagne comptent des hommes d'état assez pénétrans, assez élevés au-dessus des passions locales, pour comprendre les dangers que créerait au midi comme au nord le développement des haines religieuses venant s'ajouter aux dissidences politiques. Pourtant, entre les deux grandes fractions du corps germanique, il y aurait un terrain de conciliation praticable, et la nécessité qui pousse les intérêts matériels vers l'union serait la meilleure arme qu'on pût employer contre les partisans du morcellement et les fauteurs incorrigibles des rivalités nationales.

La situation où les événemens de 1848 surprenaient la diète ne permettait pas aux intérêts matériels de prévaloir sur les questions politiques. L'esprit public était surtout frappé des causes de faiblesse et de division que recélait, pour l'Allemagne, la constitution fédérative, telle qu'on l'avait vue fonctionner depuis 1815. C'est à ces inconvéniens qu'on voulut porter remède, et c'est à des moyens tout politiques qu'on s'adressa. Au lieu de l'accord des intérêts, c'est l'union des états mêmes qu'on se proposa, et cette œuvre était peut-être au-dessus des forces de ceux qui ne craignirent pas de l'essayer.

On sait dans quelles circonstances le parlement de Francfort commença ses travaux. La convocation du parlement paraissant le seul moyen d'apaiser l'esprit révolutionnaire, la vieille diète crut devoir remettre ses pouvoirs au vicaire de l'empire nommé par l'assemblée nouvelle. Il est naturel que l'idée de transformer la confédération en un seul état fédératif se soit alors produite en Allemagne. La masse de la nation éprouvait un grand enthousiasme pour cette idée, sans se rendre bien clairement compte de la manière dont l'unité pourrait

être réalisée, et sans posséder elle-même assez d'abnégation pour acheter cette nouvelle constitution par les sacrifices qu'elle entraînait inévitablement. On n'était pas complétement d'accord sur les conditions du nouveau régime : l'unité de l'Allemagne exigerait-elle ou non la forme monarchique? La grande majorité de la nation préférait cette forme de gouvernement. Le parlement de Francfort rédigea une constitution dont la pratique n'était pas impossible, mais à la condition que les princes allemands abdiquassent une partie de leur souveraineté en faveur de l'unité de l'Allemagne et du pouvoir de l'empereur qui en serait le représentant; c'était singulièrement se tromper sur les dispositions d'esprit des princes allemands, et particulièrement ceux des états de second ordre, d'autant plus que l'Autriche, se voyant exclue à jamais du droit de porter la couronne impériale, devait exciter les princes à la résistance. Le parlement de Francfort ne s'était pas moins trompé sur les intentions du roi de Prusse : Frédéric-Guillaume IV refusa la couronne impériale, et, par suite de ce refus, la mission du parlement se trouva manquée.

Néanmoins la Prusse, sentant elle-même le besoin de l'unité des états allemands, résolut d'arracher l'œuvre de l'union aux mains de la démocratie et de se replacer elle-même à la tête de la réorganisation de l'Allemagne. Si les états de deuxième et de troisième ordre doivent savoir gré à la Prusse d'avoir refusé la couronne impériale, — car le refus du roi Frédéric-Guillaume était dicté par un scrupule moral plutôt que par un manque de courage, — ils ne sauraient lui faire un reproche d'avoir voulu former une *union restreinte*, composée de tous les états allemands, à l'exclusion de l'Autriche. On sait que la Saxe et le Hanovre avaient accepté le projet de l'union restreinte, et il est probable que, sans la résistance de l'Autriche, ce projet eût été réalisé. La Bavière, qui a tant fait d'efforts pour empêcher l'union, avait la prétention de s'élever au rang d'une troisième grande puissance allemande. Comment M. von der Pfordten, président du conseil du roi de Bavière, ne voyait-il pas que, si son pays avait eu réellement assez de puissance pour prendre le rang qu'il ambitionnait, l'Autriche aurait été la première à l'en empêcher? La Bavière avait juste assez d'influence pour distraire d'une union avec la Prusse le midi de l'Allemagne, ainsi que le Hanovre et la Saxe, qui par eux-mêmes n'étaient pas portés à admettre la suprématie de la Prusse. A la vérité, le Hanovre et la Saxe, en promettant leur adhésion à l'union par le traité dit des trois rois, avaient fait des réserves par lesquelles ils subordonnaient leur adhésion définitive au consentement de l'Autriche ou à l'admission de tous les autres états, l'Autriche exceptée; autant valait refuser dès le début. On comprend difficilement comment un homme d'état tel que M. de Radowitz a pu si long-temps s'occuper d'un plan

inexécutable du moment que les états de second ordre n'étaient pas décidés à accepter l'union. La situation qu'aurait créée une exécution incomplète du projet d'union pouvait avoir des effets déplorables. La partie méridionale voisine de l'Autriche aurait tôt ou tard été obligée de se rallier à cette dernière puissance, et l'union du nord de l'Allemagne, ayant pour ennemis l'Autriche et les états du midi, aurait dû chercher un appui dans une alliance avec la France ou avec la Russie; autrement l'union avait trois ennemis puissans à ses côtés.

On connaît la fin de cette triste histoire : l'état provisoire, continué après le congrès des princes par la commission de Francfort, puis par les conférences de Dresde, se termina par un retour pur et simple à l'ancienne diète de Francfort.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur la crise actuelle de l'Allemagne, si nous interrogeons les intentions des peuples comme les dispositions des princes, il faudra reconnaître que les premiers ont été cruellement désappointés après plusieurs années d'attente, que non-seulement leur enthousiasme est resté stérile, mais que plus que jamais ils sont désunis entre eux. Quant aux princes, ils sont blessés et dans leurs sympathies et dans leurs intérêts; leurs conseillers ont conservé de la dernière campagne diplomatique une excitation passionnée, dont les effets ne peuvent que compliquer tristement la situation de l'Allemagne. Voilà les faits qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut comprendre la violence de la lutte qui s'est engagée sur la question douanière. Quelle douleur pour une nation pleine de vie et de puissance, qui sent profondément la nécessité d'une union étroite de tous ses membres, d'avoir complétement échoué dans ses efforts pour y arriver! Et comment s'étonner de l'irritation qui se réveille au-delà du Rhin chaque fois que se reproduit, sous une forme ou sous l'autre, le problème tant de fois abordé avec enthousiasme et tant de fois abandonné avec découragement!

La période politique de ce grand travail, dont le but est une organisation meilleure des forces et des intérêts de l'Allemagne, a, comme nous venons de l'établir, traversé, depuis 1815, deux phases : — l'une d'inertie en quelque sorte systématique jusqu'en 1848, — l'autre d'activité aventureuse et stérile jusqu'aux conférences de Dresde. La question se transporte alors sur le terrain commercial, et c'est l'histoire des dernières éventualités de la crise qu'il nous reste à retracer, après avoir mis en présence, d'une part le Zollverein depuis ses origines jusqu'au traité du 7 septembre 1851, de l'autre les tentatives d'union austro-allemande, qui remontent à une date beaucoup plus récente.

II.

Nous avons dit qu'une union sans consistance véritable entre les états de l'Allemagne ne saurait nullement répondre à leurs besoins. Tant que la Prusse ne se trouvera pas unie avec le reste de l'Allemagne par un lien étroit, tant qu'au contraire les états qui devraient l'appuyer ne chercheront qu'à l'affaiblir, elle se verra dans la nécessité de s'allier à la Russie. C'est pour cette raison que l'union politique projetée par la Prusse n'aurait pas été, ainsi que l'ont prétendu les états secondaires de l'Allemagne, une institution purement prussienne, mais une institution vraiment allemande. Nous savons parfaitement que cette union ne pouvait être réalisée sans des sacrifices de la part des différens gouvernemens allemands; mais nous sommes intimement convaincu que ces sacrifices individuels auraient été largement compensés par des avantages communs. Il est évident qu'on n'a absolument rien gagné à la dissolution de l'union, car le dualisme entre la Prusse et l'Autriche subsiste toujours, et les états qui se trouvent en quelque sorte enclavés entre ces deux grandes puissances ne pourraient pas résister à leurs prétentions, quand même ils s'uniraient étroitement entre eux.

C'est la situation de la Prusse qui domine en ce moment la question douanière; c'est son rôle depuis la formation du Zollverein qu'il faut examiner d'abord. Sur une étendue de 5,165 lieues carrées d'Allemagne, la Prusse contient seize millions et demi d'habitans. Son sol est loin d'égaler en richesse celui de l'Autriche; mais en revanche elle ne souffre pas des désavantages qui résultent, pour cette dernière, de la diversité des populations. A l'exception de la population slave, peu nombreuse et formée déjà aux mœurs allemandes, la Prusse ne comprend presque exclusivement que des peuples de race germanique. Un grand inconvénient résulte de la séparation qui existe entre les anciennes provinces de la Prusse et les provinces rhénanes; mais le Zollverein y a remédié en partie, puisque les pays intermédiaires sont compris dans cette union douanière. L'armée prussienne, qui se distingue par l'instruction militaire et par la discipline, et qui représente un effectif d'environ 500,000 hommes, a néanmoins révélé, lors de la mobilisation qui a eu lieu en 1850, des défauts qui ne pouvaient échapper aux regards d'un gouvernement aussi favorable aux réformes que le gouvernement prussien. En Prusse, on a cherché à concilier l'organisation d'une puissante armée nationale avec l'économie dans les finances et avec les principes de l'humanité. Tout homme capable de porter les armes est soldat, mais sans être, comme en Autriche, exposé à passer une grande partie de sa vie dans le service actif. Le soldat prussien n'est sous les armes que pendant l'espace de cinq ans; le ser-

vice dans les réserves est de deux ans; les volontaires ne sont engagés que pour trois ans, — et dans certaines conditions pour un an seulement. En 1850, on s'est aperçu qu'on manquait surtout d'officiers et de sous-officiers, et la même lacune s'est fait sentir dans la landwehr. Pour remédier à ces défauts, la Prusse a porté, pour 1852, le budget de l'armée de 27,298,374 à 29,185,024 thalers.

La marine de guerre de la Prusse ne comprend encore que 50 navires avec 150 canons. Sa marine marchande est plus considérable; elle compte 812 grands navires jaugeant 130,666 lasts, et 531 navires côtiers jaugeant 7,303 lasts; elle est par conséquent la plus importante de l'Allemagne. Les côtes de la mer Baltique fournissent à la Prusse un nombre considérable de matelots fort estimés par les navigateurs. La Prusse possède de plus une grande quantité de bois de construction, et peut construire des navires à moins de frais qu'aucun autre pays de l'Europe. Le port d'Elbing fait les transports à meilleur compte que celui de Trieste. Les vivres pour l'approvisionnement des navires sont à très bon marché, et la marine marchande de la Prusse s'est maintenue malgré les droits très élevés perçus au détroit du Sund, malgré les chemins de fer et malgré la concurrence que l'Égypte et les États-Unis ont faite au commerce de la mer Baltique, par suite du changement du tarif d'importation des céréales en Angleterre (1).

L'administration financière de la Prusse est, comme l'on sait, un modèle. La dette publique n'est que de 191,776,532 thalers. Les recettes de 1851 étaient de 93,294,959, les dépenses de 96,367,532 thalers. Les finances de la Prusse sont dans un état assez florissant pour qu'on ait pu réduire le taux de l'intérêt de 5 pour 100 à 4 et demi pour 100, et la valeur du papier-monnaie n'a pas baissé même de 1848 à 1850. L'administration des postes est surtout excellente. Le ministre du commerce, M. von der Heydt, et le directeur général des postes, M. Schmückert, ont travaillé sans relâche à l'amélioration des services importans dont la direction leur est confiée.

(1) Les revenus du Danemark provenant des droits perçus au détroit du Sund se montent à 2 millions et demi de thalers par an. En 1851, le Sund fut franchi par 19,944 navires; sur ces traversées, 2,652 ont été faites par des navires prussiens. La Prusse ne possédant que 872 navires marchands, chacun des navires a donc en moyenne payé les droits du Sund trois fois dans une seule année. Durant les cinq dernières années, le Sund fut franchi en moyenne par 900 navires du Mecklenbourg, 780 du Hanovre, 150 d'Oldenbourg, 92 de Lubeck, 70 de Brême et 24 de Hambourg. La jonction de la Mer du Nord avec la mer Baltique, qui donnerait un essor considérable au commerce sur cette dernière, se ferait très facilement par l'agrandissement du canal de Kiel ou par l'élargissement de la Schlei; mais le Danemark n'y consentira jamais. Lors de l'affaire du Schleswig-Holstein, on n'a pas assez remarqué en France que la Russie a un grand intérêt au maintien des droits du Sund, qui, abstraction faite de l'importance politique de ce passage, sont un grand obstacle à la prospérité du commerce de la mer Baltique.

L'activité de l'administration prussienne s'est fait sentir d'ailleurs au-delà des frontières du royaume, et elle a trouvé pour certaines mesures un concours bienveillant dans l'Autriche elle-même. C'est ainsi que l'Autriche a prêté la main aux négociations qui avaient déjà commencé sous la direction de M. de Nagler pour la conclusion d'une union postale austro-prussienne; M. le baron de Kübeck, alors président de la chambre aulique en Autriche, a contribué beaucoup à la réalisation de cette réforme. La conférence qui a eu lieu en 1848 à Dresde ne put cependant avoir de résultat, par suite des grands événemens de cette année; mais en 1850 le gouvernement prussien profita du séjour à Berlin d'un haut fonctionnaire du département des finances autrichiennes, pour jeter les bases d'une union postale austro-prussienne, dans laquelle pouvaient entrer les autres états allemands, ce qu'ils firent en effet dans le courant des années 1850 et 1851, en acceptant aussi l'abaissement des tarifs. L'union postale exerça une influence très heureuse sur le commerce international, surtout par l'effet des traités conclus avec la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemark, la Suède, la France et la Russie, qui amenèrent tous une accélération et une diminution de prix pour le transport des lettres. Les lignes télégraphiques de la Prusse, de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg et du royaume de Saxe ont également été réunies par un traité du 25 juillet 1850 (1). Ces réformes, accomplies de concert par les deux grands états d'Allemagne, montrent combien il serait facile d'élargir entre eux le terrain de la conciliation. Le rôle joué par la Prusse dans ces négociations était d'ailleurs dicté par l'intérêt des états de second ordre groupés autour d'elle. C'était encore cet intérêt, on le reconnaîtra sans peine, qui avait amené la formation du traité d'union douanière, connu sous le nom de *Zollverein*, et dont le maintien est aujourd'hui mis en question.

Lors de la reconstitution de l'Allemagne en 1815, ce pays était sillonné par une foule de lignes douanières tout aussi gênantes pour les voyageurs que pour le commerce. Aussi les membres du congrès de Vienne avaient-ils cru nécessaire d'introduire dans le pacte fondamental un article concernant l'organisation commerciale. Cet article (le 19e) n'ayant pas produit de résultat définitif dans les différens états allemands, le gouvernement prussien, par la loi du 26 mai 1818, posa la première base du Zollverein. Cette loi ne pourvoyait cependant qu'aux besoins de la Prusse comme état indépendant et n'appartenant à l'Allemagne que par une partie de son territoire. Néanmoins le sys-

(1) La longueur de la ligne télégraphique en Prusse est de 413 lieues d'Allemagne; la ligne des chemins de fer a une longueur de 388 lieues et a coûté 150 millions de thalers; la longueur des chaussées, qui, en 1816, n'était que de 419 lieues, est maintenant de 1,673 lieues.

tème auquel cette loi avait donné naissance exerçait une attraction naturelle sur les petits états voisins de la Prusse. Le grand-duché de Hesse suivit leur exemple et entra dans l'union douanière en 1828. La communication entre les anciennes et les nouvelles provinces de la monarchie prussienne fut établie en 1832 par l'accession de la Hesse électorale, et c'est de cette ligue douanière, dans laquelle étaient encore entrés la Bavière et le Wurtemberg (qui en 1828 avaient fait entre eux un traité à part) et auxquels se joignirent ensuite la Saxe et les états de Thuringe, que sortit le Zollverein. Dans les années 1836 et 1842, l'accession du grand-duché de Bade, celle du Nassau, de Francfort, de Lippe, de Waldeck, de Brunswick et du Luxembourg, donnaient à cette union douanière une étendue de 8,307 lieues d'Allemagne carrées, avec une population d'environ 30 millions d'ames, répartie en vingt-sept états fédératifs (1).

En 1831 cependant, le Hanovre et le Brunswick avaient fait un traité commercial à part, auquel adhérèrent en 1837 les états d'Oldenbourg et de Schaumbourg-Lippe. Cette seconde union douanière d'états, dont l'industrie naissante pouvait du reste très bien se passer d'un tarif élevé, prenait le nom de *Steuerverein*. Elle perdit de son importance, lorsque en 1844 le duché de Brunswick s'en sépara pour s'unir au Zollverein. Néanmoins cette espèce de Sonderbund embrassait encore une population de 2 millions d'ames. Une partie des provinces de l'est de la Prusse resta ainsi séparée des provinces de l'ouest. Les embouchures de l'Elbe, du Weser, de l'Ems, ainsi que les côtes de la Mer du Nord, étaient encore inaccessibles au Zollverein. Le Holstein, y compris le Schleswig,

(1) L'étendue des frontières du Zollverein est de 1,104 31/40 lieues d'Allemagne. Voici le tableau de la répartition des revenus dans les trois dernières années :

ÉTATS.	HABITANS.	1849.	1850.	1851.
Prusse	16,669,153	16,689,280 th.	16,281,611 th.	16,087,575 th.
Luxembourg	189,783	83,816	82,500	81,435
Bavière	4,526,650	1,318,576	1,136,439	1,236,281
Saxe	1,894,431	1,897,458	1,985,723	2,214,692
Wurtemberg	1,805,558	354,015	308,537	353,735
Bade	1,360,599	780,923	721,105	695,975
Hesse-Électorale	731,584	464,792	444,210	433,845
Hesse-Darmstadt	862,917	407,818	403,665	417,208
États de Thuringe	1,014,954	400,743	341,875	391,801
Brunswick	247,070	368,749	348,213	393,618
Nassau	425,686	76,849	65,455	75,249
Francfort	71,678	816,163	829,426	874,637
Totaux	29,800,063	23,649,182 th.	22,948,759 th.	23,256,051 th. *.

* En 1847, la recette avait atteint le chiffre de 28,189,319 thalers. La diminution en 1851 provient en partie des troubles qui ont éclaté dans les dernières années, et en partie de l'incertitude dans laquelle se trouvaient les esprits au sujet de la prolongation des traités du Zollverein.

le Mecklenbourg et les villes anséatiques avaient un système douanier particulier. Enfin les provinces allemandes de l'Autriche étaient soumises à une législation douanière basée sur la prohibition ou sur l'imposition exagérée de presque tous les produits de l'industrie étrangère. Dans cet état de choses, on sentit généralement la nécessité de réunir les neuf différentes unions douanières de l'Allemagne. On revint donc, en 1848, sur la promesse formulée inutilement dans le pacte fédéral; mais ni les délibérations des députés réunis à Francfort pour fixer un tarif général qui devait être basé sur des droits de douane peu élevés, ni les efforts de la *réunion générale allemande pour la protection de l'industrie intérieure* qui cherchait à contrecarrer la réunion de Francfort, n'arrivèrent à un résultat satisfaisant.

Le gouvernement autrichien saisit dès cette époque l'occasion qui semblait s'offrir de réaliser ses plans commerciaux; il proposa dans son organe officiel (1) et dans un mémoire du ministre du commerce, à la date du 30 décembre 1849, la création d'un système douanier *austro-allemand*. Il demandait en même temps que tous les états allemands prissent part à la discussion de son projet; mais bientôt il en reconnut lui-même l'inopportunité. En conservant la base des anciens traités, la Prusse évitait soigneusement une dissolution du Zollverein, et elle obtint l'assentiment de presque tous ses alliés. Cependant, lors de la neuvième réunion générale des membres du Zollverein, on s'occupa de nouveau des propositions de l'Autriche; mais on ne put pas se décider à conclure un traité de douane avec ce dernier état, qui diffère sous tant de rapports du reste de l'Allemagne.

Les combinaisons d'un traité austro-allemand ayant été écartées comme presque impossibles, les circonstances permirent une entente entre la Prusse et le Hanovre, qui avait été considérée jusqu'alors comme très difficile. Le Hanovre avait déjà haussé son tarif d'importations pour augmenter ses revenus, et s'était par cette mesure rapproché du tarif du Zollverein. L'époque de l'expiration du *Steuerverein* approchait d'ailleurs. Le gouvernement hanovrien n'hésita plus à entamer des négociations avec la Prusse, négociations qui eurent pour résultat le traité du 7 septembre 1851, réunissant le *Steuerverein* au Zollverein.

On sait généralement que toutes les parties contractantes de la grande union douanière d'Allemagne avaient depuis long-temps le désir le plus vif de voir le Hanovre se joindre à elles. Le traité du 7 septembre réalisa ce vœu. L'avenir comprendra difficilement comment un acte aussi important de la politique commerciale de la Prusse, et tout favorable aux intérêts de l'Allemagne, a pu devenir la cause de

(1) *Gazette de Vienne* du 26 octobre 1849.

nouvelles divisions dans ce pays. Pour atteindre son but, la Prusse avait cru nécessaire de tenir secrètes ses négociations avec le Hanovre; dans la suite, la défection de ses alliés prouva que, sans cette précaution, le projet de la réunion du *Steuerverein* au Zollverein aurait succombé sous l'influence des autres états. Cependant la marche que, contrairement à ses habitudes, la Prusse avait suivie dans cette question devint un sujet d'irritation pour une partie des membres du Zollverein. Dans le midi de l'Allemagne, on ne se faisait pas faute d'incriminer les intentions de la Prusse; on disait que, sous sa politique purement commerciale en apparence, elle cachait un but d'agrandissement territorial. Nous croyons les adversaires de la Prusse mal fondés dans leurs reproches, car qui pourrait douter que, si la Prusse avait voulu réellement agrandir son territoire, elle n'eût choisi, pour hasarder cette tentative, les années 1848 et 1849? Le roi de Prusse n'a-t-il pas refusé alors la couronne de l'empire allemand? N'a-t-il pas fait, dans l'intérêt de la paix générale, des sacrifices d'autant plus grands, que la cause de l'unité de l'Allemagne était gagnée dans le cœur de tous les vrais Allemands? La Prusse a-t-elle cherché à profiter de la présence de ses troupes en Saxe et dans le grand-duché de Bade? En se mettant à la tête d'une union restreinte, elle a voulu, dit-on, tirer parti de l'état de désorganisation où s'est trouvée un moment l'Autriche; mais ignore-t-on qu'elle n'a pas employé alors la moitié de ses ressources pour réaliser l'union qu'elle projetait?

Voyons cependant quel peut avoir été le but politique de la Prusse en concluant le traité du 7 septembre et en poursuivant le maintien du Zollverein. Si ce but avait été un agrandissement territorial, le moyen choisi serait purement illusoire, car, d'après les traités du Zollverein, chaque état, quelque petit qu'il soit, a le droit d'opposer son *veto* aux décisions de tous les autres. Cette situation est éminemment favorable à l'indépendance des états secondaires, et la Prusse n'a point cherché à la modifier. Dans la nouvelle union douanière, elle a assuré au Hanovre un droit de vote égal au sien. La proposition faite à Francfort par l'Autriche, — de faire prendre les décisions de la diète même à la simple majorité des voix, — a une signification bien plus grave que ne l'aurait été une proposition semblable de la part de la Prusse émise dans le sein du Zollverein. Le seul but politique que la Prusse pouvait et peut encore avoir dans le maintien du Zollverein serait celui d'exercer une influence sur le vote des autres états à la diète de Francfort; mais une telle influence doit être considérée comme très morale et comme indispensable pour l'équilibre de l'Allemagne, car l'Autriche est assez puissante par elle-même, et elle saura toujours contre-balancer à la diète l'action de sa rivale. Il serait absurde de vouloir faire un reproche à la Prusse de ce qu'elle a agrandi son territoire par des con-

quêtes. Si l'on remontait à l'origine et à la formation des différens états, on trouverait que celle de la Prusse est une des plus légitimes. A ceux qui disent dédaigneusement que la Prusse est sortie d'une caserne, il est permis de demander s'il vaut mieux sortir d'un testament ou d'un contrat de mariage.

En réalité, les petits états d'outre-Rhin, qui redoutent le Zollverein comme instrument de l'ambition prussienne, s'effraient d'un danger qui n'existe pas, tant qu'un choc venant de l'extérieur n'aura pas donné le branle à l'Allemagne. L'union douanière a-t-elle empêché la Bavière d'envoyer ses troupes contre la Prusse, et M. von der Pfordten n'a-t-il pas avoué que l'expédition n'était pas dirigée contre la Hesse, mais contre l'union politique proposée par la Prusse? Les petits états craignent qu'en se rapprochant de la Prusse, ils ne soient absorbés par cette puissance; mais, s'ils s'appuyaient sur l'Autriche, ils ne tarderaient pas à manifester la même crainte, d'autant plus que l'Autriche, en entrant dans la grande union douanière de l'Allemagne avec une population plus nombreuse à elle seule que celle qui se trouve actuellement dans cette union, pourrait évidemment conquérir une prépondérance bien plus dangereuse que ne le serait celle de la Prusse. Cette dernière considération n'a probablement pas échappé aux puissances étrangères, qui ne doivent pas être portées à désirer l'accession de l'Autriche au Zollverein, car le nouveau plan commercial de l'Autriche diffère très peu de son ancien plan politique, de faire recevoir tous ses états dans la confédération germanique.

Il importe d'entrer dans quelques détails sur le traité qui a fait naître en Allemagne de si graves dissentimens. Par ce traité, la Prusse accordait au Hanovre un *præcipuum*, c'est-à-dire une prime en sus de la part de ce dernier pays aux revenus du Zollverein. En faisant ces concessions, la Prusse a calculé que le Hanovre augmenterait la caisse de l'union d'un million de thalers, sans compter une économie de 300,000 thalers obtenue par la suppression de l'ancienne ligne douanière sur les frontières du Hanovre. Comme la plupart des pays voisins de la mer, le Hanovre a des habitudes de luxe, de *comfort*, et lors des négociations il a pu faire valoir qu'il consomme proportionnellement plus de café, de thé, de riz, de fruits du midi, de tabac, de vin, d'alcool et de sucre que les autres pays du Zollverein. Malgré ces motifs fort légitimes, le *præcipuum* a excité beaucoup de mécontentement chez les gouvernemens des autres états. Supposons maintenant que la Prusse se soit trompée dans son estimation : il faut d'abord considérer que l'industrie est très peu développée dans le Hanovre, qui est au contraire un pays agricole très riche, et que par conséquent le *præcipuum* serait pleinement justifié comme une prime accordée pour l'agrandissement du marché du Zollverein. On a calculé du reste qu'abstraction

faite d'un surcroît de consommation de denrées coloniales de la valeur de 788,371 thalers, et d'une économie de 300,000 thalers par suite de la suppression de l'ancienne ligne douanière, l'industrie du coton et des laines gagnerait, par l'accession du Hanovre au Zollverein, des avantages tels que chacun de ces articles fournirait une augmentation de bénéfices équivalente au *præcipuum*. Le même calcul a été fait pour les soieries et pour d'autres produits industriels. Il est du reste singulier qu'on soit entré dans une critique aussi minutieuse du traité du 7 septembre, car l'importance du traité, sous le rapport de la politique commerciale, devrait suffire pour le protéger contre les attaques mesquines dont il est l'objet. En effet ce traité ouvre au Zollverein la Mer du Nord, et rend probable l'accession de la ville de Brême et peut-être aussi celle des autres villes anséatiques. Dans ce cas, le Zollverein aurait une marine marchande composée comme il suit : 794 navires du Hanovre (36,000 lasts), 248 navires de Brême (38,000 lasts), 318 navires de Hambourg (1) (241,000 lasts), 310 navires de Mecklenbourg (27,000 lasts), 210 navires d'Oldenbourg (9,000 lasts), et 78 navires de Lubeck (7,300 lasts) : total, 1,958 navires (158,300 lasts). Si l'on y ajoute maintenant les navires de la Prusse, le Zollverein aurait une marine de 3,361 navires (296,209 lasts). Une telle marine prendrait rang, par son importance, immédiatement après celle de l'Angleterre; elle égalerait celle de la France et surpasserait celle de la Hollande. La marine de l'Autriche contient à peine le tiers du nombre de lasts jaugé par celle du nouveau Zollverein projeté. Les navires du port de Trieste forment à eux seuls les 89 centièmes de la marine autrichienne.

Le traité du 7 septembre intéresse naturellement la France et l'Angleterre. Pour cette dernière, il pourrait avoir des conséquences peu avantageuses, en diminuant l'exportation de ses tissus de coton et de laine vers les pays du *Steuerverein;* mais, quant à la France, l'écoulement de ses marchandises resterait le même. L'importation des vins français dans les pays du *Steuerverein* ne diminuerait aucunement par suite de l'augmentation des droits d'entrée; ces vins sont très recherchés dans le nord de l'Allemagne, et l'opulence qui y règne permet d'en faire une consommation assez considérable. Du reste il n'a pas manqué de voix en Allemagne pour rendre pleine justice à la politique commerciale de la Prusse, et tandis que les gouvernemens désapprouvaient le traité, les chambres de commerce du midi de l'Allemagne y ont donné leur entière adhésion. Qu'on suppose un moment que ce traité soit comme non avenu, qu'on admette l'entrée de l'Autriche dans

(1) Si Hambourg, la ville commerciale la plus importante de l'Europe après Londres et Liverpool, refusait de faire partie du Zollverein, elle pourrait trouver une concurrence sérieuse dans le port de Haarbourg, situé presque en face, de l'autre côté de l'Elbe, et appartenant au Hanovre.

le Zollverein : le gouvernement autrichien serait le premier à demander de toutes ses forces la réunion du Steuerverein au Zollverein. En somme, tous les griefs des adversaires du traité du 7 septembre reviennent à dire que, si l'Autriche faisait partie de l'union douanière, l'adjonction du Steuerverein au Zollverein serait une mesure excellente, mais qu'il n'en est pas de même tant que l'Autriche reste exclue de l'union.

La position difficile dans laquelle la Prusse s'était mise par la négociation du traité de septembre ne tarda pas à s'aggraver. Les traités du Zollverein expirent à la fin de l'année 1853, et, d'après une des conditions du traité, les modifications qui pourront y être faites doivent être annoncées deux ans avant l'expiration. La Prusse se conforma à cette clause : elle dénonça l'expiration du Zollverein; mais elle donna par là de nouvelles armes à ses ennemis. Cette dénonciation était une simple formalité, car, dans la circulaire même qui formulait la dénonciation, la Prusse demandait une reconstitution immédiate du Zollverein sur les bases du traité du 7 septembre. Presque immédiatement on accusa la Prusse de vouloir se séparer du Zollverein pour lui dicter des conditions. L'Autriche, avec son habileté bien connue, vit là une brèche ouverte et résolut d'en profiter. La circulaire du gouvernement prussien était une faute. Connaissant la susceptibilité de ses ennemis, il aurait mieux fait d'éviter la dénonciation et d'annoncer simplement à ses alliés la conclusion du traité du 7 septembre, en leur fixant un délai pour se décider à accepter ou non les modifications survenues au pacte du Zollverein. Quoi qu'il en soit, le sort du traité de septembre fut incertain pendant quelque temps. Un fait grave vint augmenter cette incertitude. A la mort du roi de Hanovre, le 18 novembre 1851, tomba le ministère Münchhausen, sous lequel le traité avait été conclu. Le nouveau ministère, présidé par M. Scheele, était regardé comme penchant vers l'Autriche et comme protégeant les vues de la noblesse, qui, on le sait, sont contraires aux réformes de 1848. Le traité n'ayant pas encore été ratifié par les chambres, il était à craindre que l'influence du nouveau ministère ne fût assez grande pour le faire rejeter. Le bruit courut même un moment que les puissances étrangères faisaient valoir leur influence pour empêcher la réunion du Steuerverein au Zollverein. Cependant la politique de la Prusse finit par l'emporter, et le traité fut ratifié par le Hanovre comme par la Prusse.

La politique commerciale de la Prusse avait donc été, depuis la formation du Zollverein jusqu'au traité de septembre 1851, conforme aux vrais intérêts des états faisant partie de l'union douanière. Derrière les objections qu'au point de vue commercial on dirigeait contre la marche suivie par la Prusse, il n'y avait que des griefs politiques. D'où ve-

naient ces objections, sinon de l'Autriche? L'opposition que rencontra le traité du 7 septembre nous conduit, on le voit, à examiner quel a été en face du Zollverein le rôle de cette puissance et des partisans de l'union austro-allemande.

III.

Sur une étendue de 12,186 lieues carrées géographiques, l'Autriche compte 37,593,096 habitans, formant plus de vingt populations différentes. L'élément prédominant est l'élément slave. Des recherches récentes ont prouvé que la population allemande de l'Autriche n'atteint guère plus de 6 millions et demi d'habitans. La principale richesse de l'Autriche consiste dans les produits de l'agriculture, quoique celle-ci soit encore très arriérée dans la Hongrie et dans la Galicie. Le sol véritablement productif forme les 85 centièmes du territoire de l'empire. L'Autriche fournit elle-même presque toutes les matières premières pour son industrie; elle est également très riche en produits minéraux, et son revenu territorial est évalué à près de 3 milliards et demi de francs (1).

L'Autriche occupe le cinquième rang parmi les puissances commerciales; elle a exporté en 1847 pour 128 millions et demi de francs de *matières premières*, et seulement pour 94 millions de *produits fabriqués*. Son importation en produits du même genre n'a atteint que 20 millions, dont plus de la moitié consiste en filés pour l'usage des manufactures, et elle a été pour les matières premières de 46 millions. Le rapprochement de ces chiffres résume jusqu'à un certain point le caractère et la situation de l'industrie autrichienne. Cette industrie n'a jusqu'à présent une grande importance que pour le marché intérieur de la monarchie, qu'elle dispense presque entièrement de recourir aux manufactures étrangères. La perfection du dessin, de la forme et du goût, la délicatesse et le fini du travail, sont des avantages dont l'industrie autrichienne ne peut encore que faiblement se prévaloir. La marine marchande n'a pas non plus acquis un développement proportionné à la situation de cet empire. D'après la statistique de 1844, cette marine ne jaugeail que 222,541 tonneaux seulement.

L'histoire financière de l'Autriche serait en quelque sorte l'histoire de sa civilisation. Malheureusement les données sur les siècles antérieurs au XVIIIe manquent presque complétement, et avant 1848 l'Autriche n'a jamais publié l'état de ses finances. Un grand désordre y avait régné jusqu'à cette époque. Le mauvais système de l'adminis-

(1) On peut voir à ce sujet les *Annales du commerce extérieur*, publiées en France par le ministère de l'agriculture et du commerce, n° 562, et l'ouvrage de M. von Reden, *Allgemeine vergleichende Finanz-Statistik*; Darmstadt, 1852.

tration des finances était en partie le résultat de la diversité des populations autrichiennes incapables de supporter toutes un impôt également fort, et en partie celui de faux principes d'économie politique. Ajoutons que, par suite de guerres prolongées, aucun autre pays n'a eu à supporter d'aussi lourdes charges. De 1770 à 1778, les recettes ordinaires de l'Autriche étaient en moyenne de 44,987,016 florins; de 1807 à 1810, elles étaient de 142,214,588 florins. Malgré l'augmentation des recettes, la rente de la dette publique était montée, en 1810, à 29 pour 100, de 18 pour 100 qu'elle avait été en 1781. Par suite des malheurs que l'Autriche eut à souffrir lors de la guerre contre la France, la crise financière était arrivée, en 1811, à son dernier période. La valeur totale du papier-monnaie en circulation était montée à 1 milliard 060,798,800 florins (1), et quoique le gouvernement eût donné, par une proclamation, l'assurance la plus positive que jamais la valeur du papier-monnaie ne subirait aucune réduction, on vit paraître le fameux décret du 20 février 1811, qui réduisit la valeur totale du papier-monnaie à 212,159,760 florins. La valeur totale des monnaies en cuivre fut également réduite de moitié, et la moitié restante fut payée en nouveau papier-monnaie appelé *Einlösungs-Scheine*. La seule garantie que donnait le gouvernement autrichien en décrétant ces mesures était la promesse de ne plus faire une nouvelle émission de papier-monnaie; néanmoins, le 16 avril et le 7 mai 1811, il jeta dans la circulation une nouvelle somme de 45 millions de florins en papier-monnaie, appelé *Antizipations-Scheine*. Plus tard, cette émission fut continuée, en sorte qu'en 1817 le papier-monnaie autrichien représentait une valeur totale de 610,095,930 florins. Le 1er juin 1816 et le 25 juillet 1817 parurent deux nouveaux décrets dont l'effet fut une nouvelle diminution dans la valeur de ce papier. Les porteurs de papier-monnaie reçurent 2/7 en billets de banque, qui devaient avoir une valeur équivalente à de l'argent comptant, et, pour 5/7, une *obligation* de l'état rapportant 1 pour 100 d'intérêt, c'est-à-dire que pour 140 florins de papier-monnaie on recevait une *obligation*, en d'autres termes, un nouveau papier-monnaie représentant la valeur de 100 florins, et 40 florins en billets de banque. Par les nouveaux décrets de 1816 et 1817, le gouvernement instituait aussi une banque appuyée sur cent mille actions, pour lesquelles il fallait payer 1,000 florins en papier-monnaie et 100 florins en argent comptant. On avait le choix de faire la conversion de l'ancien papier-monnaie d'après l'un ou l'autre de ces deux systèmes. Des calculs faits récemment ont montré que, par ces diverses mesures, la dette publique de l'Autriche a subi une ré-

(1) Voyez O. Hübner, *Für die Gläubiger Oesterreich* (*Aux créanciers de l'Autriche*); Vienne, 1849.

duction de 2,066,268,595 florins, sans compter une grande quantité de papier-monnaie perdue dans les désastres de la guerre.

Pour mieux expliquer ces opérations, nous dirons que celui qui, par exemple, en 1788, aurait changé 1,000 florins d'argent comptant contre la même somme en papier-monnaie recevait, vingt années plus tard, 280 florins, non pas en argent, mais en papier-monnaie, à la place de ses 1,000 florins; six années plus tard encore, il était obligé de changer ses 280 florins contre 120 florins, toujours en papier-monnaie. Voilà cependant ce qu'un célèbre publiciste, M. de Gentz, le confident de M. de Metternich, disait n'être autre chose qu'une contribution indirecte. Dans une note écrite en français et intitulée : *Fonction du papier-monnaie dans un système d'économie bien entendu,* M. de Gentz dit : « La perte qu'éprouve le public par la dépréciation graduelle du signe monétaire n'est autre chose qu'une taxe plus ou moins sévère que lui impose le gouvernement pour faire face aux besoins extraordinaires de l'état. »

Lorsque, en 1840, M. de Kübeck fut placé à la tête de l'administration des finances de l'Autriche, il s'occupa activement d'une réforme du système financier. Les banquiers de Vienne exerçaient une grande influence, et la banque était devenue une sorte de monopole servant à faire de gros bénéfices au détriment de l'état. Malgré les efforts de M. de Kübeck, les finances de l'Autriche ne s'étaient pas sensiblement améliorées, lorsque la révolution de 1848 vint en augmenter considérablement les embarras. Une véritable panique s'empara des esprits, et l'argent comptant fut en partie enterré, en partie envoyé hors du pays. La défense d'exporter de l'argent ne fit qu'empirer le mal. Le gouvernement dut prendre des mesures pour satisfaire aux besoins les plus pressans, et ce n'est qu'après avoir complétement vaincu la révolution qu'il put songer à améliorer la situation financière.

L'état des finances de l'Autriche, pendant l'année 1851, se résume dans les chiffres suivans : la recette totale a été de 223,252,038 florins; en 1850, elle n'avait été que de 194,296,457 florins. Les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année 1851 s'élevaient à 278,420,470 fl.; il y avait donc un déficit de 55,168,432 florins. Le déficit de 1850 avait été de 56,384,591 florins. La rente de la dette publique est comprise dans le budget des dépenses de 1851 pour 52,472,731 florins; en 1850, elle avait été de 49,075,528 florins. Le ministère de la guerre figure, dans le budget des dépenses de 1851, pour 111,999,292 florins; dans le budget de 1850, il entrait pour 126,262,936 florins. Le budget des dépenses de 1851 comprend également 2,321,314 florins, valeur tant en argent qu'en sel, comme frais de guerre payés à la Russie pour son intervention en Hongrie, et 15,179,000 florins pour la mobilisation de l'armée en 1850. D'après un décret impérial du 15 mai 1852, le pa-

pier-monnaie en circulation ne doit pas dépasser la somme de 175 millions de florins; à la fin du mois de juin, il n'a été que de 165 millions 883,981 florins. Ce papier-monnaie représente les valeurs les plus diverses, dont la plus petite est celle de 6 kreutzers, et l'on ne voit presque pas d'autre monnaie en Autriche. L'argent disparaît aussitôt qu'il entre dans la circulation, ce qu'on comprendra aisément en considérant que le papier-monnaie perd encore aujourd'hui 22 pour 100. Cependant l'Autriche a des ressources immenses, et on ne peut douter que, si la paix se prolonge, une administration habile et consciencieuse ne parvienne à rétablir l'équilibre dans ses finances.

Des projets d'agrandissement qui, contrairement peut-être aux vrais intérêts de l'empire, l'entraînent à étendre son territoire vers le nord, du côté de l'Allemagne, plutôt que vers l'orient, du côté de la Turquie, dominent la politique extérieure de l'Autriche. La révolution de 1848, après avoir placé cette puissance dans une situation critique, fut aussi pour elle l'occasion d'un glorieux effort qui réveilla toutes ses ambitions. L'audacieuse politique du prince Schwarzenberg succéda à la prudente réserve d'avant 1848 et aux tâtonnemens qui avaient un moment suivi les révolutions de cette année. L'Autriche se trouva plus forte et plus active que jamais en présence de l'Allemagne divisée et irrésolue : elle sut profiter avec son habileté traditionnelle des avantages de sa nouvelle position.

L'idée d'une union douanière de l'Autriche avec l'Allemagne n'est pas une chose nouvelle. La réalisation de cette idée a déjà été poursuivie par le prince de Metternich, il y a plus de dix ans. Ce n'est d'ailleurs pas un motif pour diminuer le mérite des hommes d'état actuels de l'Autriche : il y a parmi eux des esprits éminens et de zélés patriotes; leur seul défaut consiste peut-être à vouloir aller au-delà des limites du possible. Un des hommes qui se sont le plus distingués depuis 1848 est M. le baron de Bruck, ancien ministre du commerce. M. de Bruck est né à Elberfeld le 18 octobre 1789, et se destinait d'abord au commerce. En 1821, il se rendit à Trieste, où plus tard il fut directeur de la compagnie maritime le *Lloyd*, qu'il a administrée avec un brillant succès. En reconnaissance de ces services, l'empereur lui conféra le titre de baron. En 1848, M. de Bruck défendit vivement les intérêts de l'Allemagne contre les prétentions du parti italien, et fut envoyé par les électeurs de Trieste comme député au parlement de Francfort. Le gouvernement autrichien le nomma plénipotentiaire auprès du vicaire de l'empire. Après la révolution du mois d'octobre 1848, il entra dans le ministère Schwarzenberg-Stadion comme ministre du commerce et des travaux publics. En cette qualité, il fut un des auteurs de la constitution du 4 mars 1849, prit part à la négociation du traité de paix avec le Piémont, et élabora, pour la réorganisation de son département, un

plan très remarquable qui, au mois d'octobre 1849, obtint l'approbation de l'empereur. M. de Bruck déploya une activité prodigieuse pour la construction des chaussées, des chemins de fer et des lignes télégraphiques, pour la réforme du système des postes et des consulats, pour la rédaction du code de commerce et de navigation, et pour l'abolition des douanes à l'intérieur. Il est l'auteur du célèbre mémoire sur l'union austro-allemande, dont il était le partisan le plus zélé. Cependant ses projets ne paraissent pas avoir été complétement d'accord avec les vues du gouvernement de Vienne, et, vers la fin du mois de mai 1851, il donna sa démission.

Avec la sagacité d'un homme d'état supérieur, M. de Bruck vit parfaitement que la question financière est étroitement liée à la question commerciale. Il pensa avec raison que l'industrie autrichienne ne prendra un plus grand essor que lorsque les provinces de l'ouest, qui sont essentiellement industrielles, pourront se procurer les matières premières à un prix peu élevé. Il comprit que le seul moyen d'attirer de nouveaux capitaux dans le pays était de mettre ces provinces en communication directe avec les riches provinces agricoles de l'est. Le chemin de fer de Vienne à Szolnock, avec des embranchemens vers la Galicie, la Servie et la Transylvanie, a une haute importance pour l'Autriche, et M. de Bruck avait la conviction que la crise financière de l'empire ne trouvera une solution heureuse que par l'achèvement de ce réseau de chemins de fer. Il attachait plus d'importance encore au chemin de fer de Vienne à Trieste. C'est à lui aussi qu'appartient l'idée d'une union douanière de la région centrale de l'Europe (*mittel-europäisches Zollreich*), idée poursuivie, après la démission de M. de Bruck, dans le projet de l'union austro-allemande. Dans les conférences de Dresde et à la diète de Francfort, l'Autriche ne voulut faire de l'organisation douanière qu'une simple partie de l'organisation politique générale. C'est dans cette intention qu'elle proposa d'ajouter au pacte fondamental un article additionnel par lequel tous les états allemands auraient été obligés d'accepter dans un délai prescrit l'union douanière universelle de l'Allemagne; mais elle rencontra une opposition unanime et ne put obtenir à Dresde qu'un projet de conventions propres à faciliter les opérations commerciales. On y prépara aussi un traité douanier et un traité monétaire; mais les duchés de Holstein et de Mecklenbourg refusèrent leur consentement à ces derniers projets, et les autres états n'accordèrent le leur que sous la condition que l'Autriche abolirait son système prohibitif, et que, par l'établissement d'un nouveau tarif, elle donnerait plus de liberté au commerce. Le résultat définitif de ces négociations a été qu'il n'y avait pas à songer, pour le moment, à une union douanière avec l'Autriche.

L'Autriche ne tarda cependant pas à opérer dans son système doua-

nier une réforme immense, en substituant à son tarif de prohibition un tarif qui se rapproche beaucoup de celui du Zollverein. Le nouveau tarif a même sur celui de l'union douanière l'avantage de faire une distinction entre les différentes qualités de marchandises. Ce tarif ne devait être applicable qu'à partir du 1er février 1852, et sur certaines marchandises une augmentation de 10 pour 100 était exigible pour la première année, c'est-à-dire jusqu'au 1er février 1853. En même temps, l'Autriche supprima la ligne douanière entre la Hongrie et ses autres états; elle s'attachait ainsi la Hongrie par un nouveau lien, et développait les relations commerciales de ce pays avec les autres provinces de l'empire.

Il y avait donc en présence du Zollverein les élémens tout prêts d'une union austro-allemande. Entre ces élémens et l'ancienne union douanière, une lutte était inévitable. Des congrès, des conférences diplomatiques, qui aujourd'hui encore ne touchent pas à leur terme, en marquèrent les principaux épisodes.

IV.

La Prusse avait fait remettre aux gouvernemens de l'Allemagne une invitation pour l'ouverture à Berlin d'un congrès d'union douanière dans les premiers mois de l'année 1852. L'Autriche avait intérêt à devancer ce congrès, et, dans les derniers jours de novembre 1851, le gouvernement autrichien, après avoir fait les réformes douanières dont nous avons parlé, et profitant des dissentimens survenus entre les membres du Zollverein, s'adressa à tous les cabinets de l'Allemagne pour qu'ils envoyassent des commissaires à Vienne, afin de stipuler les conditions d'une future union douanière entre l'Autriche et l'Allemagne. Les délibérations de Vienne, auxquelles prirent part les commissaires de Bavière, de Saxe, de Hanovre, de Wurtemberg, de Bade, des principautés de Hesse, de Brunswick, d'Oldenbourg, de Nassau et des quatre villes libres, commencèrent le 4 janvier 1852. La Prusse ne s'était pas fait représenter.

Le prince Schwarzenberg ouvrit en personne le congrès douanier de Vienne. Après avoir dit quelques mots du but général de la politique autrichienne : « De divers côtés, continua le prince, on craint encore que le but que nous annonçons hautement ne soit pas le seul que nous poursuivons. Je déclare que ces craintes n'ont aucun fondement, et je regrette de ne pas voir représentés ici tous les états de la confédération; les discussions qui vont s'ouvrir leur auraient enlevé toute espèce de doute sur l'utilité et l'opportunité de nos propositions... Il est incontestable qu'on rencontrera bien des difficultés; mais les expériences qu'on a déjà faites prouvent que de semblables difficultés ne sont pas insur-

montables, et nous trouvons dans le Zollverein fondé par la Prusse, ainsi que dans le traité du 7 septembre, des exemples instructifs qui nous montrent les moyens de vaincre les plus grands obstacles... Du reste, l'avis du gouvernement impérial n'est pas que, dans cette réunion, où plusieurs états de l'Allemagne ne sont pas représentés, on prenne une décision définitive, d'autant plus que les conditions sous lesquelles le nouveau traité entre la Prusse et les autres états doit être conclu ne sont pas encore fixées, et parce que, dans les projets pour une union douanière générale, il faudra déterminer avant tout la forme future de l'union existante. En conséquence, le but de notre réunion est uniquement de faire connaître les diverses opinions et de s'entendre réciproquement..... Les négociations auxquelles donnera lieu l'invitation du gouvernement prussien pour une réunion des plénipotentiaires à Berlin fourniront le moyen de rendre ces projets définitifs. »

L'Autriche soumit à la délibération du congrès deux projets : l'un pour *un simple traité de commerce* à valoir à partir du 1er janvier 1854, et l'autre pour *une union douanière complète* à partir du 1er janvier 1859. Dès le début de ces conférences, les représentans des divers états s'étaient tracé des limites dont il importe de tenir compte. Ils n'avaient pas reçu, disaient-ils, d'instructions spéciales; ils étaient plutôt chargés d'émettre leurs avis personnels que de faire des déclarations au nom de leurs cabinets respectifs. — C'est sous cette réserve que les projets de l'Autriche furent d'abord discutés et modifiés; communication en fut ensuite donnée aux divers gouvernemens pour en obtenir la ratification (1).

Nous ne nous arrêterons point ici au traité de commerce proposé par l'Autriche : ce traité ne faisait que jeter les bases d'une future union douanière; c'est le projet de cette union même qui intéresse toute l'Allemagne au plus haut point. Quelle est donc la possibilité, quelle est la convenance de l'union proposée? Comme le dit fort bien l'article premier du projet d'union, les trois conditions essentielles pour une union douanière sont les suivantes : *liberté de commerce entre les états liés par le traité, — même législation pour le commerce avec les états étrangers à l'union, — communauté des revenus.*

Pour savoir si le projet de l'Autriche remplit ces conditions, il faut commencer par jeter un coup d'œil sur l'organisation intérieure du Zollverein. En 1833, lors de la formation de cette union, les parties contractantes crurent nécessaire d'établir un contrôle pour le commerce entre leurs propres états. Cette précaution était motivée par les raisons suivantes : on voulait d'abord pouvoir se rendre compte du mouvement des marchandises soumises à un droit d'importation; ensuite

(1) La première publication des projets de l'Autriche, révisés par le congrès de Vienne, eut lieu dans la *Gazette d'Augsbourg.*

il s'agissait de donner — à ceux des membres de l'union qui avaient soumis la fabrication ou la consommation de leurs propres produits à des droits intérieurs — le moyen de frapper d'une imposition la marchandise importée, qui paierait des droits moindres dans le pays où elle est produite; on mettait ainsi le producteur indigène en état de soutenir la concurrence du producteur étranger. Pour atteindre ce double but, il fut stipulé, dans l'article 8 du traité du Zollverein, que les marchandises soumises à un droit d'importation ou d'exportation, et allant de la Bavière ou du Wurtemberg vers les états du nord de l'union, ou réciproquement, ne pourraient être transportées que sur les grandes voies de communications, ensuite que les conducteurs de ces marchandises auraient à déclarer le contenu de chaque transport, en montrant leur feuille de route aux bureaux de douane devant lesquels ils passeraient. Cette stipulation ne concernait pas les effets des voyageurs, ni le petit commerce des frontières et des marchés. Le contrôle des marchandises mêmes n'était jugé nécessaire qu'en tant que la perception des droits différentiels le rendrait indispensable.

Ce paragraphe fut fortement désapprouvé par la Bavière et par le Wurtemberg, avant même que le Zollverein fût définitivement constitué. Les délégués de ces deux états soutenaient, dans les délibérations qui se succédèrent alors, que ce paragraphe pourrait entraver le principal but de l'union, savoir : la liberté du commerce intérieur. Ils demandèrent que la simple déclaration des objets soumis à l'octroi suffît à la frontière, et que le contrôle des marchandises ne se fît qu'au lieu de destination, afin d'épargner au commerce toute gêne inutile. Les délégués des autres états répondirent que les stipulations de l'article 8 n'accordaient nullement le droit de soumettre les marchandises à des mesures vexatoires, telles, par exemple, que le déchargement des colis, et qu'une révision de ces marchandises ne devait avoir lieu qu'en cas de soupçons graves contre les conducteurs. Quoique dans la suite on n'ait guère abusé de l'article 8, on tomba d'accord, lors du renouvellement du traité en 1841, de supprimer entièrement cet article, et depuis il ne s'exerce plus aucun contrôle à la frontière des différens états de l'union. Le Zollverein fait donc réellement jouir tous ses membres d'une liberté complète du commerce. Or, dans le projet proposé par l'Autriche, il est dit (art. 3, supplément 5) que, pour la garantie du monopole du tabac et de la poudre dans l'empire, toutes les marchandises venant de l'extérieur ne pourront être transportées que le jour, en suivant les routes de douanes et en passant devant des bureaux de déclaration spécialement désignés. Ces bureaux auront le droit de soumettre les marchandises à un contrôle partiel, si elles n'ont pas encore été contrôlées et plombées dans un état appartenant à l'union. Cette clause suffit pour prouver que le projet de l'Autriche ne remplit pas la première condition d'un traité d'union douanière, c'est-

à-dire le libre mouvement des marchandises. A la vérité, ce projet laisse à l'Autriche une entière liberté pour l'exportation de ses marchandises vers les autres états du Zollverein; mais il n'en est pas de même pour l'importation des marchandises de ces états vers l'Autriche.

Le projet ne donne pas non plus une législation commune aux états allemands vis-à-vis des pays étrangers. Or il ne saurait y avoir d'union douanière sans un tarif uniforme, et l'Autriche demande que, pour l'union qui doit commencer le 1er janvier 1859, il soit fixé, dès 1856, un tarif réglé sur la situation des finances, de l'industrie et du commerce. Il faudrait donc un nouveau concours des treize gouvernemens différens pour fixer le tarif général, de manière que le projet actuel manque de la garantie importante qui, lors du traité de 1833 et du traité du 7 septembre 1851, formait la base de toutes les négociations. Ce défaut n'a pas échappé aux auteurs du projet, et voici comment ils ont cherché à le pallier. Si l'une des deux parties le demande, l'autre est obligée d'admettre son propre tarif comme tarif général, et, par ce fait seul, l'union entre l'Autriche et le Zollverein se trouverait constituée; ce qui veut dire que si l'Autriche, après quatre ou cinq ans de réflexions, trouve encore que l'union douanière lui convient, elle peut forcer les états du Zollverein de la recevoir dans l'union par la simple déclaration qu'elle accepte le tarif du Zollverein, quand même ces états ne trouveraient aucun avantage dans cette admission, ou même y trouveraient du désavantage. Si au contraire l'Autriche pense que cette union ne lui convient plus, elle peut rompre toutes les négociations, car il est certain que les douze états membres actuels du Zollverein n'accepteront pas ou du moins n'accepteront pas à l'unanimité, comme cela est nécessaire en pareil cas, le tarif de l'Autriche.

Le projet remplit-il mieux la troisième condition nécessaire pour une union douanière, savoir la *communauté des revenus?* On voit dès l'abord qu'il serait fort difficile de trouver maintenant, pour le partage des revenus, une base qui fût encore exacte au bout de sept ans, surtout le nouveau tarif n'étant pas arrêté. Aux termes de l'article 8, les revenus de chaque partie doivent être fixés, conformément à ceux des années de 1854 à 1857 : 1° d'après les droits d'entrée des différentes marchandises, y compris le sucre de betterave et à l'exclusion du tabac et de la poudre; 2° d'après les droits d'exportation; 3° d'après les droits de transit. C'est en proportion de ces revenus que doit être partagée l'encaisse entre les deux parties. Si par exemple les droits d'entrée s'élevaient en moyenne, dans les quatre années, à 45 millions de thalers pour le Zollverein et à 25 millions de florins pour l'Autriche, le Zollverein recevrait des revenus communs 30/51 et l'Autriche 21/51. Ce mode de répartition a le défaut de ne pas être basé sur le chiffre de la population. En effet, au commencement de l'année 1837, l'Au-

triche avait 35,402,734 habitans; le Zollverein en comptait 26,048,970. En 1846, d'après les tables statistiques, l'Autriche en comptait 37,443,033, le Zollverein 29,460,816. Or, en comparant ensemble ces quantités numériques, on remarquera qu'en Autriche la population a augmenté de 5 huitièmes pour 100, et dans les états du Zollverein de 10 neuvièmes pour 100. Supposez qu'après 1858 l'accroissement des deux populations continue à se faire dans les mêmes proportions, la part pour laquelle l'Autriche contribuerait à la recette générale augmenterait de 6 centièmes pour 100, tandis que, pour le Zollverein, cette augmentation serait de 12 centièmes pour 100; et comme cette circonstance n'entrerait nullement en considération pour le *partage* des revenus, l'Autriche percevrait des droits de douane d'année en année plus forts, malgré une augmentation plus lente de la population, tandis que pour le Zollverein le contraire aurait lieu malgré l'accroissement plus rapide du même élément. A la vérité, il ne serait pas impossible que ce fût l'Autriche qui se trouvât dans une position désavantageuse, si le mouvement de la population avait lieu dans une proportion différente; mais ce qui est incontestable, c'est que, dans l'un de ces cas comme dans l'autre, le projet de l'Autriche manque absolument d'une base équitable pour la répartition des revenus.

Il convient d'examiner encore si le plan d'une union austro-allemande ne présente pas par lui-même des inconvéniens trop graves pour que la réalisation soit dans l'intérêt des deux parties.

L'importation des produits bruts et des produits de l'industrie de l'Autriche entraverait évidemment la vente des produits des pays du Zollverein. Des contrées qui n'ont rien à offrir peuvent difficilement acheter, et certains pays de l'Autriche, encore à demi barbares, ont plus qu'il ne faut des marchandises que cet empire produit lui-même. Que l'on considère maintenant la cherté du transport du nord de l'Allemagne aux frontières de la Turquie, et l'on ne pourra nier que l'exportation vers les pays autrichiens dont nous venons de parler ne présente de grandes difficultés.

Le seul grand port de mer que possède l'Autriche est celui de Trieste, dont l'importance consiste principalement dans ses rapports avec l'Orient. L'industrie des états du nord se porte au contraire sur le commerce transatlantique. Or il pourrait se faire qu'une puissance jalouse bloquât le port de Trieste, et l'Autriche a par conséquent un grand intérêt à ouvrir aux produits de son industrie une entrée libre dans d'autres ports. Quant à la Bohême, M. de Bruck a déjà reconnu que l'écoulement le plus facile des produits de ce pays, essentiellement industriel, doit se faire par l'Elbe, qui se jette dans la Mer du Nord. Ce sont là autant de nouveaux motifs pour l'Autriche de demander son admission dans le Zollverein; mais l'union douanière allemande aurait-elle également intérêt à cette admission? Cela est douteux.

Une autre raison fort grave contre le projet de l'Autriche, c'est la baisse de la valeur du papier-monnaie autrichien, qui perd 23 pour 100. Dans les pays étrangers à l'Autriche, on demande que les paiemens se fassent en argent, et on y augmenterait infailliblement le prix des marchandises en raison de la perte subie par le papier-monnaie. Le Zollverein surveille ses frontières avec la plus louable activité; les fonctionnaires sont d'une probité généralement reconnue, et il y a eu très peu d'exemples de fraude. En Autriche, il n'en est pas de même; la rétribution insuffisante des douaniers a beaucoup favorisé la contrebande. « La position précaire et le traitement insuffisant des douaniers, disaient avec raison les fabricans de la Bohême dans leur mémoire du 10 février 1850, les mettent en quelque sorte dans la nécessité de pactiser avec la contrebande, et de gagner par des abus ce qu'ils ne peuvent obtenir par les fatigues de leur service. C'est ainsi qu'ils accordent à la fraude une protection dont on ne trouve pas d'exemple dans d'autres pays, même dans ceux qui sont soumis au système de prohibition. »

On voit combien d'objections soulevaient les projets de l'Autriche. Aussi le congrès de Vienne n'a-t-il pas tenu moins de cinquante-sept séances, sans compter les réunions partielles des différentes commissions. La diplomatie autrichienne fit des merveilles d'habileté, et les plénipotentiaires ne tardèrent pas à s'écarter de la réserve qu'ils avaient d'abord scrupuleusement observée. Un grave événement, la mort du prince Schwarzenberg, fit peser une pénible impression sur les dernières séances du congrès, sans cependant que le programme de l'Autriche en subît aucune modification. Le 21 avril 1851, le nouveau ministre des affaires étrangères, M. le comte de Buol-Schauenstein, ferma le congrès, et fit adopter un protocole par lequel les plénipotentiaires engagèrent moralement leurs gouvernemens respectifs. Vu l'absence de la Prusse et des autres états du nord de l'Allemagne, les plénipotentiaires ne purent prendre une résolution définitive; néanmoins on apprit plus tard qu'il avait été stipulé un article secret dont le texte est encore inconnu. Avant de quitter Vienne, les plénipotentiaires reçurent de l'empereur des distinctions et des décorations.

La veille de la fermeture du congrès de Vienne, le gouvernement prussien ouvrit un nouveau congrès à Berlin; il confia la défense de ses intérêts à trois hommes éclairés, MM. de Pommer-Esche, directeur général des contributions, Delbrück, conseiller intime de régence, et Philippsborn, conseiller de légation. Ce dernier, quoique jeune encore, s'était déjà distingué comme consul-général à Anvers et comme négociateur du traité de commerce de la Prusse avec la Hollande. M. de Manteuffel ouvrit en personne les conférences et déclara formellement qu'il n'était jamais entré dans la pensée du gouvernement prussien de dissoudre le Zollverein. C'est le plénipotentiaire de Bavière qui vint

placer le débat sur son véritable terrain. Il répondit au chef du cabinet prussien que son gouvernement désirait également le maintien et l'agrandissement du Zollverein, mais qu'il demandait que cet agrandissement n'eût pas lieu uniquement vers le nord, qu'il se dirigeât aussi vers le midi de l'Allemagne, et qu'on s'entendît avec l'Autriche au sujet d'une union douanière et commerciale. Le discours du plénipotentiaire bavarois causa une légère surprise. On était loin de s'attendre aux nouvelles difficultés qui allaient surgir. Les séances du congrès de Berlin avaient à peine commencé, qu'on apprit que, plusieurs semaines avant l'ouverture du congrès, les gouvernemens représentés à Vienne, la Bavière en tête, avaient tenu, à partir du 6 avril, des conférences secrètes à Darmstadt, dans lesquelles ils s'étaient formellement coalisés contre la Prusse. M. von der Pfordten, le président du ministère bavarois, était l'ame de cette coalition, qui devait en quelque sorte être une revanche sur le traité du 7 septembre. Il y a cependant cette différence entre ce dernier traité et celui de Darmstadt, que le traité du 7 septembre a été fait dans l'intérêt de tous les membres du Zollverein et qu'il a été annoncé publiquement à tous les états faisant partie de l'union, tandis que la coalition de Darmstadt était dirigée contre le fondateur du Zollverein et ne lui a pas même été annoncée, lorsque les puissances coalisées se sont fait représenter au congrès de Berlin (1).

En Prusse, on s'attendait si peu à un pareil revirement, que l'on crut un moment que l'Autriche était étrangère à la formation de la coalition de Darmstadt. Il ne manquait même pas de publicistes qui, par ruse ou par ignorance, disaient que cette coalition était aussi bien dirigée contre l'Autriche que contre la Prusse, attendu que son véritable but était la prépondérance de la Bavière dans le midi de l'Allemagne. Cependant ce qu'on sait sur le traité de Darmstadt paraît prouver le contraire.

La Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, les deux principautés de Hesse, le Nassau et le grand-duché de Bade avaient d'abord approuvé à Darmstadt le dernier protocole du congrès de Vienne; mais, comme nous l'avons déjà fait observer, ce protocole n'avait pas un caractère définitif. Ces états s'étaient encore engagés à déclarer à Berlin qu'il fallait traiter avec l'Autriche sur les bases du projet élaboré à Vienne, et à ne pas terminer les négociations concernant la prolongation et l'a-

(1) Jusqu'à présent, on a pensé en Allemagne que la publication du traité de Darmstadt était le résultat d'une indiscrétion : ce n'est pas notre avis. La position des plénipotentiaires allemands devenait de plus en plus embarrassante, et à la longue il leur était impossible de garder les apparences de l'impartialité envers le gouvernement de Berlin, puisque, *par un traité*, ils s'étaient formellement engagés envers l'Autriche. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que l'Autriche avait intérêt à une manifestation éclatante contre la Prusse. Il nous semble donc plus que probable que le traité a été publié du consentement indirect de ses propres auteurs.

grandissement du Zollverein avant que la Prusse se fût entendue avec l'Autriche. Non contens du résultat de cette première conférence à Darmstadt, les états coalisés en tinrent une seconde, dans laquelle ils stipulaient qu'aucun gouvernement membre du Zollverein ne pourrait conclure un traité de douane avec un autre état sans la permission de tous les autres membres. Si jusqu'à la fin de 1853 aucun de ces états n'avait conclu un traité de ce genre, ils devaient former une union douanière entre eux. Le gouvernement de Bade, se rappelant probablement les grands services que la Prusse lui avait rendus lors de la dernière insurrection, ne souscrivit pas à cette clause du traité. Dans une troisième conférence enfin, on convint de faire à l'Autriche une nouvelle proposition au sujet de l'article secret du projet de Vienne, dans lequel l'Autriche avait promis de garantir aux autres états leurs revenus, si la demande en était faite avant le 30 janvier 1853; les autres gouvernemens s'engagèrent aussi à ne pas traiter avec la Prusse avant le 1er janvier 1853, à moins que celle-ci ne se fût d'abord entendue avec l'Autriche. Le cabinet de Bade resta encore étranger à cette dernière clause du traité de Darmstadt.

La nouvelle de ce traité fit une impression immense dans toute l'Allemagne. Dans le nord, on était particulièrement surpris de la conduite de la Saxe, pour laquelle le Zollverein avait eu des résultats si avantageux. On parlait d'intérêts dynastiques qui seuls avaient pu faire oublier les intérêts matériels du pays. Il fut question d'établir à Berlin une grande foire pour faire concurrence à celle de Leipzig. Le ministère de M. de Manteuffel fut assailli bientôt par les propositions les plus aventureuses : les libres échangistes demandaient que la Prusse se séparât immédiatement du Zollverein, et qu'elle prît des mesures décisives pour la liberté du commerce. M. de Manteuffel se contenta de maintenir son programme : — reconstituer d'abord l'union et traiter ensuite seulement avec l'Autriche. Cette ferme attitude était digne de l'homme qui avait été le plus énergique adversaire du prince Schwarzenberg. Issu d'une ancienne famille noble de la Basse-Lusace, le baron Otto de Manteuffel était entré, jeune encore, au service de l'état, et son avancement dans la carrière administrative avait été rapide. Au mois de juin 1842, M. de Manteuffel fut nommé vice-président du gouvernement de Stettin. Plus tard, il devint conseiller supérieur privé, et, au printemps de l'année 1848, directeur de la deuxième division au ministère de l'intérieur. A la diète de Berlin, en 1847, M. de Manteuffel se signala par sa courageuse défense du pouvoir royal contre les empiétemens du principe représentatif. Lorsqu'en 1848 on se fut enfin décidé à prendre des mesures contre les tendances révolutionnaires, M. de Manteuffel fut nommé ministre de l'intérieur dans le cabinet présidé par M. de Brandebourg. A l'occasion de la dissolution du parlement, M. de Manteuffel montra encore un

courage à toute épreuve, et, après la mort du comte de Brandebourg, il devint président du conseil et ministre des affaires étrangères. Depuis ce temps, il n'a cessé de s'occuper avec un zèle infatigable de tous les intérêts du royaume, dont il a traversé les différentes crises avec une remarquable fermeté.

Les conférences de Berlin étaient, dès le début, frappées de stérilité, puisqu'on s'était engagé à traîner pendant huit mois les négociations en longueur. Le cabinet de Berlin répondit aux états coalisés par une note qui n'amena aucun résultat.

Au mois de mai 1852, M. de Bismark-Schoenhausen, représentant de la Prusse à la diète de Francfort, fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne, que le ministre de Prusse en congé avait quittée momentanément. Cette mission fit croire que la Prusse voulait s'entendre avec l'Autriche au sujet d'une union douanière. Il est cependant facile de voir que non-seulement les intérêts matériels de la Prusse, mais aussi son honneur, étaient trop sérieusement engagés pour comporter une pareille démarche; aussi, lorsqu'on accusa le cabinet de Berlin de vouloir faire des concessions à l'Autriche, il s'éleva de toutes ses forces contre une telle imputation. Le gouvernement prussien prorogea les conférences du congrès douanier au 16 août, et dans une note du 20 juillet il fixa aux membres du congrès le jour de la réouverture comme terme de rigueur pour s'expliquer sur la réunion du Steuerverein au Zollverein, ainsi que sur la question d'une union austro-allemande. « Le second point, disait le cabinet de Berlin, est d'une importance décisive. *Il consiste à faire adopter généralement le principe que les négociations avec le cabinet de Vienne, qui se borneraient à un traité douanier et commercial, ne soient ouvertes qu'après la conclusion du traité sur le renouvellement et l'extension du Zollverein.* » Les coalisés de Darmstadt répondirent par une note dans laquelle ils reproduisirent les mêmes argumens qu'ils avaient déjà tant de fois opposés au gouvernement de Berlin; ils ajoutèrent *qu'ils ne croyaient pas pouvoir prendre des résolutions obligatoires au sujet du renouvellement du Zollverein et de l'accession du Steuerverein avant de connaître quelles seraient les conditions du traité douanier et commercial à conclure avec l'Autriche, et de quelle manière la future union avec cette dernière puissance pourrait être assurée.*

Il serait plus qu'inutile de s'appesantir sur les détails de toutes les réunions que les diplomates allemands ont tenues depuis l'échange de ces notes, pour délibérer sur leur ligne de conduite. Dans les conférences tenues tantôt à Kissingen, tantôt à Stuttgart, on eut plus d'une occasion de remarquer combien les gouvernemens de Wurtemberg et de Bade hésitaient à rester dans la ligue contre la Prusse. Enfin le 21 août dernier, à la réouverture du congrès de Berlin, les plénipo-

tentiaires des gouvernemens coalisés remirent à la Prusse une note dont quelques passages doivent être cités :

« Les délibérations (disaient les plénipotentiaires) sur la première proposition prussienne, concernant la réunion du Steuerverein avec le Zollverein, ont fait naître chez les gouvernemens représentés par les soussignés la conviction que cette proposition n'est pas un obstacle au renouvellement des traités du Zollverein. Ils se déclarent prêts à y accéder en y introduisant les modifications reconnues nécessaires et à la faire entrer dans les nouveaux traités du Zollverein, à la condition qu'on se sera mis d'accord sur les points encore non résolus et surtout sur les rapports commerciaux avec l'empire d'Autriche.

« Quant aux négociations avec le gouvernement impérial d'Autriche, le gouvernement prussien les a lui-même reconnues désirables, et il a fait savoir qu'il était prêt, mais en rappelant, pour ce qui en concerne les bases, le protocole de Wiesbaden du 7 juin 1851. A leur grand regret, les gouvernemens représentés par les soussignés ne peuvent se trouver satisfaits par cette déclaration.

« Nous avons, pour des négociations commerciales avec l'Autriche, des bases bien plus positives que lors des conférences de Wiesbaden. Nous possédons les projets de traités élaborés aux conférences de Vienne, et que les soussignés ont soumis, au nom de leurs gouvernemens, aux présentes conférences le 25 mai dernier. Les soussignés sont donc chargés de prier le gouvernement prussien de vouloir bien déclarer s'il est disposé à reconnaître ces projets, et surtout celui d'un traité de commerce et de douanes, comme bases des négociations avec le gouvernement autrichien, et sous quelle forme il est prêt à accepter ce traité de commerce et de douanes. »

Cette note avait du reste un caractère très conciliant. Les gouvernemens coalisés protestaient de leur vif désir de voir le Zollverein « maintenu et agrandi ; » ils ajoutèrent qu'ils s'étaient toujours laissé guider par la considération que, là où des opinions opposées ont besoin d'être conciliées par des négociations, il ne faut pas que l'une des deux parties voie triompher complétement son avis, tandis que celui de l'autre serait sacrifié.

La réponse de la Prusse a été communiquée au congrès de Berlin le 30 août. Le gouvernement prussien, après avoir pris acte de l'accession toutefois conditionnelle des gouvernemens coalisés au traité du 7 septembre, se déclarait prêt à accepter le projet de Vienne comme base des négociations, mais seulement après le renouvellement et l'extension du Zollverein. Cependant, en acceptant le projet de Vienne comme base d'un traité de commerce avec l'Autriche, la Prusse faisait ses réserves pour tout ce qui pourrait concerner *une union douanière*. Elle demandait en outre que le renouvellement du Zollverein eût lieu pour douze ans; elle réclamait une réponse avant le 15 septembre, et elle déclarait que, faute d'une réponse favorable, elle n'entendrait plus traiter avec la coalition des gouvernemens.

Cette note a été diversement interprétée. Les uns prétendaient que la Prusse y faisait une concession à l'Autriche en acceptant pour base des négociations le projet de Vienne; les autres, au contraire, ne voyaient dans la note du gouvernement prussien que le maintien pur et simple de son programme, mais enveloppé dans des formes qui pourraient faire croire à des concessions. Le gouvernement autrichien paraît avoir été peu satisfait de la nouvelle note du cabinet de Berlin, et on a dû s'attendre plutôt à des complications nouvelles qu'à un arrangement prochain.

La situation dans laquelle vient de se placer la Prusse à l'égard de l'Autriche n'a rien qui doive surprendre; elle a du moins sa justification dans un fait qu'on n'a pu oublier. Lorsque la Prusse voulut former ce qu'on a appelé l'union restreinte, elle entama des négociations avec l'Autriche, qui avait cependant déclaré ne pas pouvoir entrer dans la formation d'un état fédératif. Le 10 mai 1849, la Prusse envoya à Vienne M. de Kanitz, ancien ministre des affaires étrangères; mais le 16 mai le cabinet de Vienne répondit qu'il ne pouvait rien décider relativement à un *état fédératif qui n'existait pas encore*. Il y a une contradiction évidente entre cette déclaration et la demande actuelle de l'Autriche d'être admise dans une union douanière *qui n'est pas encore reconstituée*. L'attitude adoptée par la Prusse vis-à-vis des gouvernemens de la confédération se déduit d'elle-même. Le traité de Darmstadt plaçait le congrès de Berlin en face de difficultés insolubles. Il importait au cabinet prussien de ne pas prolonger une pareille situation : le commerce languissait, et l'opinion publique demandait hautement que le gouvernement persistât dans la voie ferme où il était entré. La réponse que les états coalisés devaient faire à la note du 30 août 1852 n'étant pas encore arrivée à Berlin, même après le 15 septembre, on comprend que le gouvernement prussien ait envoyé le 27 du même mois, à ses agens auprès des différentes cours, une circulaire par laquelle il déclare ne plus vouloir traiter collectivement avec les gouvernemens coalisés, ce qui équivaut à une dissolution du congrès. Le gouvernement de Berlin fait cependant entrevoir qu'il est prêt à entrer en négociations par la voie diplomatique ordinaire. En prenant cette décision, le cabinet prussien avait probablement déjà connaissance de la réponse que la coalition avait rédigée à Munich, et par laquelle elle repoussait les dernières propositions de la Prusse. A l'heure qu'il est, les négociations se poursuivent individuellement entre les différens états; mais il est vraisemblable que l'Autriche convoquera un nouveau congrès douanier à Vienne. Ainsi donc il a été impossible de s'entendre. D'une part, le midi de l'Allemagne maintient ses exigences, appuyé sur l'Autriche; de l'autre, le nord reste en expectative, persuadé qu'il a atteint la limite des concessions compatibles avec les vrais intérêts du

corps germanique, comme avec la dignité de l'état fondateur du Zollverein.

Voilà où en est la grande affaire qui, depuis le traité de septembre 1851, occupe l'Allemagne. Si l'on se demande laquelle des deux parties qui se trouvent en présence aurait le plus à perdre à la dissolution du Zollverein, on reconnaîtra peut-être que ce n'est pas le nord. A l'appui de notre opinion, nous pouvons citer le jugement d'un des économistes les plus distingués de l'Allemagne, M. Rau, professeur à Heidelberg. « La partie de l'Allemagne qui se trouverait le plus lésée, dit M. Rau, serait évidemment la partie méridionale, qui, séparée de la mer, n'aurait de communications avec les côtes que par la voie du Rhin, et qui serait assujettie aux conditions de la surveillance de l'union du nord. Cette union pourrait facilement admettre des vins français et des tabacs américains avec des droits moindres de douane; les pays situés sur les bords de l'Oder, de l'Elbe et du Weser pourraient chercher pour les produits de leur industrie les marchés d'outre-mer, tandis que le midi de l'Allemagne n'aurait pas la même ressource... L'Allemagne méridionale, obligée de s'unir avec l'Autriche, devrait adopter l'organisation de cet empire. Une pareille union aurait des avantages pour certaines industries, et fournirait le moyen de remplacer une partie des produits du nord tels que les tissus de laine et les marchandises en fer ou en acier; mais en général il n'y aurait pas pour le midi une compensation complète aux avantages que le Zollverein lui avait donnés. Cette partie de l'Allemagne n'aurait que Trieste pour seule voie de communication avec la mer; d'ailleurs l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg et les autres états de l'Allemagne méridionale diffèrent trop peu comme pays producteurs pour pouvoir tirer les uns des autres les produits qui leur font défaut. »

Il n'est pas impossible que tôt ou tard on voie se réaliser l'idée d'une union douanière de la partie centrale de l'Europe; mais il faudra d'abord que la civilisation très arriérée encore des pays de la couronne d'Autriche soit plus en harmonie avec celle du reste de l'Allemagne, et, dans ce cas, il serait de l'intérêt de l'Europe de fortifier la puissance de la Prusse en proportion des progrès de l'Allemagne méridionale, afin d'empêcher l'Autriche d'exercer une influence prépondérante dans toutes les affaires germaniques. L'histoire rendra pleine justice aux efforts des hommes d'état autrichiens qui cherchent à introduire des réformes utiles dans leur pays, et il faut espérer que ces hommes auront la satisfaction de voir eux-mêmes leur œuvre porter des fruits; mais il convient aussi de rappeler aux partisans trop impatiens de la prépondérance autrichienne que tout progrès ne peut se réaliser qu'en son temps, et qu'il n'est permis à personne de méconnaître cette loi de l'humanité.

Dr Bamberg.

POÉSIES.

I. — LE FRUIT DE LA DOULEUR.

Sur le versant pierreux d'un plateau du midi,
Respirant le soleil d'un hiver attiédi,
J'errais en longs détours; les collines désertes
D'arbustes odorans étaient au loin couvertes.
Promeneur attentif, au plus humble arbrisseau
J'évitais en marchant de blesser un rameau.
J'avais déjà suivi tous ces sentiers des landes
Sans briser une tige, une feuille aux lavandes;
Aussi, de leurs bouquets intacts et respectés,
Nul parfum ne montait dans l'air, à mes côtés.

A travers champs, bientôt, dans ma course plus prompte,
Je m'élance, et des fleurs je ne tiens plus de compte;
Je marche au plus touffu des arbustes meurtris,
Et disperse à grands pas leurs feuilles en débris.
Alors jaillit, alors le vent à longs flots roule
Un doux torrent d'odeurs des plantes que je foule,
Et plus mon pied rapide, au penchant du coteau,
A coups précipités frappe comme un fléau,
Plus j'écrase, à pas lourds, feuilles, rameaux et tige,
Plus l'essaim des parfums rapidement voltige,
Et plus épais, dans l'air que j'entraîne en courant,
S'amasse et monte au loin un nuage odorant.

Vous, mon Dieu, parmi nous quand nos ames sont mûres,
Vous cheminez ainsi, malgré nos vains murmures,
Faisant votre moisson; et, lorsque vous voulez
Respirer les parfums dans nos cœurs recelés,
La douleur vous précède; elle vient, sans colère,
Ainsi que le coursier foulant le blé sur l'aire,
Et brise sous ses pieds, comme moi ces rameaux,
Nos fleurs et nos fruits mûrs et nos espoirs nouveaux.

Vous dirigez, Seigneur, tous les coups qu'elle porte;
Les plus durs sont toujours pour l'ame la plus forte.
C'est vous, dans la douleur, qui nous êtes présent;
Vous ne nous visitez, mon Dieu, qu'en nous brisant.

Mais c'est alors aussi qu'à travers ses blessures,
La fleur exhale au loin ses senteurs les plus pures;
Alors, mon Dieu, le cœur brisé par le chagrin
Vous livre ses vertus comme l'épi son grain,
Et mille odeurs ont fui de ses veines subtiles,
Qui dormaient jusque-là dans la plante inutiles.
Alors enfin versant, de l'argile ou de l'or,
Le flot immaculé qui s'y gardait encor,
L'homme à vos pieds répand, comme fit Madeleine,
Les plus divins parfums dont son ame était pleine.

II. — A UN ENFANT.

Après vos sœurs et votre mère,
Enfant au cœur tendre et soumis,
Que la nature vous soit chère :
Les champs sont vos meilleurs amis.

L'air des champs donne avec largesse
Comme un autre lait maternel;
Il fait croître en âge, en sagesse,
L'enfant placé là par le ciel.

C'est la voix du monde champêtre,
L'aspect des prés verts, du lac bleu,
Qui vous feront le mieux connaître
Et chérir la bonté de Dieu.

Aimez donc les bois, la fontaine,
L'étang bordé de longs roseaux,
Les petites fleurs, le grand chêne
Tout peuplé de joyeux oiseaux.

L'air parle sous sa fraîche voûte;
Le nid chanteur, dès son réveil,
Au pieux enfant qui l'écoute
Donne toujours un bon conseil.

Enfant qui devez être un homme,
Les bois vous diront des secrets;
Venez! il faut que je vous nomme
Les grandes vertus des forêts.

Préservant la paisible enfance
De nos désirs et de nos maux,

L'ombre, la fraîcheur, le silence,
S'éternisent sous ces rameaux.

Le chêne, aux jours d'ardeurs brûlantes,
— Pour que tout vienne en sa saison, —
Garde, à ses pieds, les jeunes plantes
D'une précoce floraison.

Aimez cet arbre aux fortes branches;
Voyez, sous son feuillage épais,
Comme l'œil bleu de ces pervenches
Dans l'ombre vous sourit en paix!

Sur le chêne essayant sa force,
L'enfant, jusqu'au nid du bouvreuil,
En s'aidant des nœuds de l'écorce,
Sait grimper comme l'écureuil.

Jouez sous le chêne robuste,
Et vous grandirez comme lui;
Et vous-même, d'un jeune arbuste
Quelque jour vous serez l'appui.

Ces chants que l'arbre fait entendre,
Cette ombre aux viriles douceurs,
Vous pourrez un jour les répandre
Sur votre mère et sur vos sœurs.

Imitez les grands bras du chêne
Luttant contre le vent du nord;
Endurcissez-vous à la peine :
Par elle vous deviendrez fort.

Loin de vous une enfance molle!
Du laboureur, du bûcheron,
Suivez, enfant, la rude école;
L'homme fort peut seul être bon.

Pour faire ainsi vos jours utiles
Et doux à ceux que vous aimez,
Profitez des leçons fertiles
Dont les champs sont partout semés.

Partout la nature sereine
Offre l'aide avec le conseil :
Cueillez, enfant, la bonne graine,
Dieu vous donnera le soleil.

III. — A UN POÈTE.

Beau lac, j'ai vu, de ce bois sombre.
Tes flots s'embraser au soleil;

Ils brillaient de couleurs sans nombre,
De bleu, d'orangé, de vermeil.

Mais cet azur, ces roses vives,
Cet or qui serpente là-bas,
Ces rayons qui baignent tes rives,
O lac, ne t'appartiennent pas!

Ce n'est pas de tes flots qu'émane
Ta clarté si douce à mes yeux;
L'azur de ton sein diaphane,
Beau lac, n'est qu'un reflet des cieux.

Sur ton lit de roc et de sable,
Tu n'as reçu pour don natal
Que ta transparence immuable
Et tes profondeurs de cristal.

Les couleurs dont ton eau rayonne,
Le soleil en toi répété,
Cet éclat qu'un beau jour te donne,
Tu les dois à ta pureté,

A tes ondes immaculées
Comme les neiges des sommets :
Dans la source et l'ame troublées
Les cieux ne se peignent jamais.

Toi donc, si tu veux, ô poète,
Vivant miroir de l'univers,
Qu'animant ton œuvre imparfaite,
Le vrai soleil brille en tes vers;

Si tu veux qu'à travers ses voiles,
Un meilleur monde, en souriant,
Reflète en ton sein les étoiles
Et les roses de l'Orient;

Que l'homme à ta voix se console,
Et, comme au bord de ce lac bleu,
Qu'il se penche sur ta parole
Pour voir passer l'esprit de Dieu,

Qu'enfin l'adorable nature
Respire et vive en tes tableaux,
— Garde ton ame toujours pure
Et profonde comme ces eaux.

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1852.

Le voyage du prince-président se poursuit avec le même caractère, au milieu des mêmes incidens et des mêmes impressions publiques de plus en plus tournées vers le seul dénouement qui puisse sortir de cet ensemble de manifestations. Accueils magnifiques, fêtes somptueuses, splendeurs officielles, concours des populations, harangues, acclamations, tout se réunit pour mettre cette excursion du midi au niveau des réceptions les plus éclatantes réservées à un prince, et pour en faire l'inauguration d'une autre ère, qui n'est plus même un simple pressentiment. Voici un mois déjà que ce voyage dure à travers une série ininterrompue d'ovations. Le prince Louis-Napoléon a parcouru une grande partie de la France; il a mis le pied sur le sol le plus miné par les propagandes; il a touché à Lyon, la seconde capitale des révolutions; à Toulon, l'un des arsenaux de notre marine; à Marseille, l'un des foyers de notre commerce; à Montpellier, à Toulouse. Bordeaux était hier à peine sa dernière étape importante. Il a traversé en quelque sorte toutes les zones politiques du pays. Demain il sera à Paris, et il serait difficile que sa rentrée surpassât les réceptions méridionales. Il n'y a qu'une chose particulière ici, c'est que Paris est toujours Paris, la ville capricieuse et ardente, la première à se laisser enflammer et la première à porter le poids des révolutions qu'elle fait, la plus malaisée à subjuguer peut-être et la reine des cités par l'esprit, par l'intelligence, par l'ascendant de tant de forces et de tant de séductions sociales réunies. Paris a bien souvent envoyé par le télégraphe à la province des révolutions et des changemens de gouvernement; il n'est point impossible cette fois que la province ait trouvé quelque plaisir à prendre une certaine initiative politique, en imprimant la première le sceau de son adhésion à une inévitable transformation du pouvoir.

Si on examine bien ce voyage du prince Louis-Napoléon dans les provinces du midi, on peut y voir comme un résumé vivant et parlant de la situation

actuelle de la France, avec les perspectives nouvelles qui s'ouvrent pour le pays, avec ce goût de la sécurité si prompt à se développer, avec les besoins, les vœux, les tendances qu'engendrent le dégoût et la lassitude des révolutions, et aussi avec ces derniers reflets des pensées sinistres que laissent après elles les prédications anarchiques. Qu'il s'ourdisse quelque part des machinations secrètes pour envelopper dans une mort commune, au détour d'un chemin, le chef de l'état et ceux qui l'environnent, cela n'indique-t-il pas le travail désespéré de passions encore mal éteintes? Que le prince Louis-Napoléon pose les fondemens d'une cathédrale à Marseille, se plaisant à redire que la religion ne doit point être un instrument politique; qu'il saisisse les occasions de se trouver en contact avec le clergé et de l'honorer, n'est-ce point l'indice de la place qu'occupent les idées religieuses dans toute entreprise de restauration sociale? Si les populations, allant droit au but, saluent dans le président de la république un chef couronné, que font-elles en cela autre chose que dégager le sens de tous les événemens contemporains et donner un corps aux idées de stabilité qui n'ont jamais plus de prise sur les esprits que quand la stabilité n'existe pas? Lorsque les agitateurs excitent et soulèvent les masses populaires, ils ne savent pas quelle force mystérieuse, invincible et mobile ils mettent en jeu : c'est une force terrible, justement parce qu'elle est anonyme et qu'elle n'a point à expliquer ses changemens. Ces masses qu'ils déchaînent, les agitateurs croient en être les maîtres, parce qu'ils flattent leurs passions et leurs convoitises; ils imaginent pouvoir les lancer ou les retenir à leur gré, les plier à leurs ambitions et à leurs désirs. Les plus naïfs ou les plus honnêtes sont ceux qui pensent qu'elles s'intéressent à leurs théories, à leurs constitutions, à leurs créations abstraites, à leur gouvernement direct. Insensés ou naïfs, pervers ou honnêtes, les uns et les autres méconnaissent un des premiers instincts des masses populaires : le besoin d'être dirigées, gouvernées, commandées, — et à leurs yeux ce commandement a encore ses conditions. Cela est vrai de tous les temps et de tous les pays. Nous ne savons si on se souvient d'un événement mystérieux qui eut lieu en Russie vers 1825. Une vaste conspiration s'était organisée : peut-être serait-il difficile d'en déterminer au juste le caractère; mais enfin elle avait pour but ostensible la constitution d'une république slave, elle s'était recrutée du reste dans les plus hauts rangs de l'armée et de l'aristocratie russes. C'est à cette conjuration que le malheureux prince Troubetskoï dut d'être envoyé aux mines. Au moment où l'un des conjurés, Mourawieff, soulevait une compagnie au nom de la république slave, un vieux soldat s'approche et lui dit : « Je veux bien aussi crier *vive la république slave!* mais qui sera notre empereur? » Le mot du vieux soldat russe n'est-il pas toujours un peu le mot des masses populaires? — La république, soit! diront-elles; mais qui sera notre empereur? — En d'autres termes, qui pourvoira à cet éternel besoin d'une direction et d'un commandement que nous ressentons? Sera-ce l'agitateur, le tribun, le chef de quelque société secrète? C'est là encore un des admirables instincts du peuple de ne voir une personnification naturelle et sérieuse du pouvoir souverain que dans un prince, dans un homme issu d'une famille investie d'un caractère particulier, accoutumée à régner. Grand exemple de la puissance de l'idée d'autorité, d'hérédité et de tradition! Les

sophismes révolutionnaires peuvent l'obscurcir un moment, elle renaît bientôt d'elle-même. On la brise dans sa forme antique; les masses populaires la saluent sous une forme nouvelle à qui la gloire tient lieu d'ancienneté, et elles se pressent autour de celui dont les événemens font à leurs yeux le représentant actuel de cette idée d'autorité et d'hérédité; elles remettent sur pied ce que les révolutionnaires abattent à coups de sophismes destructeurs et de déclamations. La question du grenadier russe est résolue pour elles.

Au milieu des incidens multipliés qui se produisent sur le passage du prince Louis-Napoléon, il serait difficile sans doute de trouver chaque jour la nouveauté et l'imprévu. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est de voir comment la pensée même du voyage marche, se développe et s'affermit, et il reste encore, à travers tout, plus d'un épisode qui, pour n'être point dans le programme, n'en a pas moins d'intérêt et de signification. Par exemple, nous trouvons un grand sens dans quelques paroles prononcées à l'improviste par le prince Louis-Napoléon à Montpellier, dans un bal populaire où on lui criait d'assez près : Vive l'amnistie! — « Tâchez de vous en rendre dignes par votre patriotisme et votre sagesse, » a répondu le prince en faisant face au cri, qui s'est éteint subitement sur toutes les lèvres. Que de fantômes s'évanouiraient ainsi, si on savait y faire face avec fermeté et à-propos! Malheureusement, en France, quand on souhaite une chose, la première pensée qui vienne, c'est d'en faire l'objet d'un cri quelconque où se cache un certain sens menaçant. Selon les occasions et les temps, on crie : Vive la liberté! vive la charte! vive la réforme! vive l'amnistie! Cela dispense de faire ce qu'il faut pour arriver à son but par les moyens naturels, en rendant tout facile et légitime. On se retire satisfait d'avoir sauvé la patrie et le progrès par ses acclamations réformistes, et il se trouve qu'on a vociféré le mot d'ordre d'une révolution. Il n'y aurait rien de plus curieux que l'histoire des cris publics en France, de leur popularité et de leur discrédit. Mieux vaudrait un peu moins de ces manifestations extérieures et bruyantes et un peu plus de cette sagesse et de ce patriotisme qui conduisent au résultat, qui donnent à la vie politique son caractère sérieux et sa consistance. Il faut bien que les peuples sachent que dans la bonne conduite et dans la modération ils ont les meilleurs moyens d'influer sur leurs gouvernemens, de leur communiquer leur esprit, d'acclimater dans leur vie publique la douceur et la libre régularité, de rendre inutiles les mesures rigoureuses et les grands déploiemens de pouvoir. Les autorités puissantes, pas plus que les mesures sévères, ne naissent d'elles-mêmes; elles s'expliquent par un certain état de la société qui les rend très compréhensibles. Par quoi cet état peut-il être efficacement modifié, si ce n'est par la sagesse et le patriotisme? Voilà pourquoi ces paroles prononcées à Montpellier ont un sens politique que les circonstances rendent plus manifeste, et qui, dans tous les cas, devrait être toujours présent aux peuples comme aux individus.

Quant au développement de la pensée qui plane sur le voyage tout entier du prince Louis-Napoléon, il est facile de le suivre et d'en saisir en quelque sorte les deux phases les plus caractéristiques, les deux points culminans. A Lyon, le prince disait : « Je ne sais encore sous quel titre je puis rendre le plus de services... Il est bon que la nation se recueille. » A Bordeaux, la pen-

sée se dégage à la suite des manifestations du midi. Tout vient converger vers ce banquet de la chambre du commerce où le prince-président a adressé au pays sa récente allocution. On a dit que le discours de Bordeaux était un événement pour la France et pour l'Europe; oui, sans doute, c'est un événement, et on peut remarquer ce qu'une pensée vraie communique de force et de netteté au langage du prince Louis-Napoléon. Ce qui doit le plus frapper dès l'abord dans le discours de Bordeaux, c'est qu'il dit le mot de la situation, c'est qu'il répond à des instincts très profonds, à des préoccupations, à des besoins, à des inquiétudes peut-être, en faisant de la paix le pivot de la politique actuelle. Le prince-président répudie cette fatalité qui, pour beaucoup d'esprits, semble lier ces deux mots d'empire et de guerre. « La gloire se lègue à titre d'héritage, non la guerre, » dit-il, par une expression heureuse. Ce n'est pas que le champ des conquêtes possibles et légitimes soit restreint. Il reste à conquérir à la religion, à la morale et à l'aisance tant de populations misérables et ignorantes. Il reste « d'immenses territoires incultes à défricher, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, des canaux à terminer, notre réseau de chemins de fer à compléter, un vaste royaume, en face de Marseille, à assimiler à la France, tous nos grands ports de l'ouest à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore; nous avons enfin partout des ruines à relever, de faux dieux à abattre, des vérités à faire triompher. » Ce langage a produit de l'impression, il devait en produire; et, qu'on le remarque, où pouvait-il être tenu avec plus d'à-propos que dans une ville où tant d'intérêts sont réunis, où, du lieu même où le prince parlait, il pouvait voir flotter les pavillons d'innombrables navires prêts à cingler vers tous les points du globe? Nous ne nous berçons point sans doute de rêves de paix universelle et perpétuelle : nous tâchons d'écarter les illusions; mais enfin, nous aussi, nous nous demanderons s'il serait vrai que la guerre pût se trouver dans la logique des choses aujourd'hui, comme cela peut-être a eu lieu il y a plus d'un demi-siècle.

Au moment où éclatait la révolution française, à travers les crimes qui allaient souiller ce temps, il y avait tout un ensemble de réformes hardies, légitimes et réalisables dans leur modération même, qui s'inauguraient pour faire partie désormais des sociétés modernes; c'était, à beaucoup d'égards, un ordre de choses nouveau venant se heurter contre l'ordre ancien représenté par la plupart des gouvernemens de l'Europe. De là ce duel gigantesque qui s'est poursuivi à travers les phases les plus diverses, et qui a fini par la défaite matérielle de la France et par sa victoire morale, du moins par la sanction de quelques-uns des principes justes, sains et modérés, qu'elle avait proclamés. En est-il de même aujourd'hui au sortir des quelques années orageuses que nous venons de traverser? Ce qui distingue profondément au contraire la révolution de février, c'est son impuissance, son indigence, sa stérilité. Maintenant même qu'elle est sur le point de descendre définitivement dans la fosse, on ne lui doit point d'autre justice que celle que lui rendait un ministre du président de la république, quand il l'appelait une catastrophe. La révolution de février n'a rien fait prévaloir, parce qu'elle n'avait rien à faire prévaloir. Quelle idée a-t-elle mise au monde? Quel principe nouveau et utile

a-t-elle inauguré? Quelle est la réforme, l'amélioration qui n'eût été infiniment plus possible sans elle qu'avec elle? Dans ses tendances modérées, la révolution de février nous a donné les pouvoirs précaires, les autorités disputées, l'agitation en permanence; dans ses tendances extrêmes, elle a apporté le socialisme. Les pouvoirs précaires! ils vont finir, répudiés par le peuple lui-même. Ce qui eût été véritablement un monde nouveau, — monde sauvage et barbare, — le socialisme, est l'exécration du monde civilisé, de notre pays comme de tous les autres. Où seraient dès-lors les élémens d'une lutte de principes, d'un choc politique entre la France et l'Europe? Voilà donc un point de vue où nous pouvons dire que la guerre n'est point dans la logique des choses. Il reste, dit-on, les ressentimens nationaux, les antagonismes de peuple à peuple, les désirs secrets d'agrandissement; mais qui n'observe que, — d'une part, les esprits ont singulièrement changé depuis trente ans, les haines et les ressentimens se sont affaiblis sinon éteints, les relations se sont multipliées, les peuples se sont mêlés, les intérêts se sont confondus, — et que, d'un autre côté, avant de songer à s'agrandir ou à se faire la guerre, tous les peuples européens, toutes les nationalités européennes ont à se préserver d'un même danger et à contribuer d'un commun effort à raffermir la civilisation ébranlée et mise en doute? Sous ce rapport donc encore au-dessus des mésintelligences secondaires, il y a une solidarité supérieure qui reste comme une garantie de paix. On nous dirait que la guerre est dans la logique des passions qu'il nous serait permis de ne la point voir dans la logique des choses, des nécessités politiques, des tendances morales, des intérêts matériels des peuples. C'est cette intime et forte vérité dont on a trouvé l'expression dans les paroles remarquables du prince Louis-Napoléon. Un autre mérite du discours de Bordeaux, c'est que, comme nous le disions, il ôte de la politique cette fatalité qui y joue souvent un si grand rôle, et, cette fatalité écartée, il reste l'idée simple et virile de la responsabilité pour les peuples, comme pour les gouvernemens, comme pour les individus. Oui, en effet, il est bon que les uns et les autres reconnaissent que les révolutions et les catastrophes n'arrivent pas toutes seules, que des fautes les préparent nécessairement, et que ces fautes qu'ils ont commises, ils auraient pu librement les éviter. C'est donc sous les auspices de la paix que s'annonce la prochaine transformation de la république et du pouvoir. En principe, cette transformation est visiblement accomplie; en fait, à quel jour et à quelle heure s'opérera-t-elle? Ce n'est point à nous de dire ce que nous ne savons pas. Quoi qu'il en soit, la politique du nouveau régime de la France a son symbole dans ce discours de Bordeaux, qui est peut-être la dernière manifestation importante du président sous la république.

Sans quitter la Gironde d'ailleurs, ne trouvons-nous pas là une de ces questions qui ont leur place dans le discours du prince Louis-Napoléon et touchent à des intérêts de premier ordre pour le pays? Nous voulons parler des communications directes à établir entre la France et le monde transatlantique. Chose surprenante assurément que ces communications n'existent point encore! Ce n'est pas que cette question n'ait plus d'une fois préoccupé les assemblées et les gouvernemens antérieurs; déjà, dès 1840, elle était l'objet d'un remarquable rapport de M. de Salvandy à la chambre des députés et d'une

loi déterminant la création de paquebots transatlantiques. Par cette loi, le gouvernement était autorisé à concéder la ligne du Havre à New-York à une compagnie. Il était créé, au nom et au compte de l'état, deux lignes principales, l'une partant alternativement de Bordeaux et de Marseille et allant toucher à la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Cuba; l'autre de Saint-Nazaire à Rio-Janeiro. A ces lignes principales devaient venir s'adapter trois lignes secondaires, l'une sur le golfe du Mexique et la Nouvelle-Orléans, la seconde sur Chagres et la Côte-Ferme, la troisième sur Montevideo et Buenos-Ayres. Dix-huit paquebots à vapeur de forces diverses, et dont la construction était ordonnée, devaient suffire à ce service. C'était indubitablement une grande et utile pensée; mais qu'est-il résulté de cette loi? Nous ne voulons pas trop y revenir. En réalité, l'exécution n'a point suivi le projet. Les paquebots de construction nouvelle ont été affectés à la marine de l'état, et tous ne se sont même pas trouvés dans les plus excellentes conditions. Pendant ce temps, l'Angleterre, qui était déjà entrée dans cette voie, prenait de plus en plus, avec les États-Unis, possession de l'Océan; elle desservait tous les rapports entre l'Europe et l'Amérique. Nous-mêmes, nous étions ses tributaires pour toutes nos relations avec le Nouveau-Monde. Nous n'avons pas même encore de communications directes et régulières avec nos colonies. C'est dans ces conditions que la question s'est réveillée récemment. Une compagnie considérable, formée, assure-t-on, à Bordeaux, demande au gouvernement, moyennant subvention, la concession d'une ligne de paquebots transatlantiques qui desserviraient nos colonies, le golfe du Mexique et le Brésil. Marseille et d'autres villes réclament à leur tour, comme cela est naturel, et font leurs propositions. Nous n'entrons pas, on le conçoit, dans le détail de ces propositions et de ces poursuites simultanées. L'essentiel est que ce conflit de prétentions et de rivalités entre ces villes diverses qui peuvent aspirer à être des têtes de ligne ne mette pas plus de retard dans l'établissement de communications directes et régulières entre nos ports de l'ouest et le continent américain, comme le dit le prince-président. Si la réalisation de cette pensée était jugée, dès 1840, indispensable à nos rapports avec le Nouveau-Monde, combien cela n'est-il pas plus vrai aujourd'hui! Il suffit de jeter les yeux sur un état du commerce pour voir dans quelle proportion ces relations s'accroissent chaque jour. De 1846 à 1851, le chiffre de nos échanges avec l'Amérique du Sud s'est élevé de 93 millions à 171. Le Brésil seul est monté dans cette période de 47 à 73 millions; il vient au neuvième rang dans nos exportations. Nous ne parlons pas de ce grand courant de relations intellectuelles qui existent entre la France et l'Amérique du Sud, et qu'il serait si utile d'entretenir et d'agrandir. Sans doute les conditions sont moins propices aujourd'hui; notre pays a à lutter avec l'Angleterre, avec des entreprises puissantes, organisées et déjà maîtresses de ce grand mouvement, qui tend sans cesse à s'accroître entre les deux mondes; mais, qu'on le remarque, par le rayonnement de nos voies de fer vers toutes nos frontières, l'un de nos ports peut devenir aujourd'hui un point de transit plus naturel et plus commode pour une partie de l'Europe, sans compter la France elle-même. Bordeaux peut entrer en lutte sans désavantage avec Southampton, surtout si des cahiers des charges faits avec

une prévoyance attentive et un service exact parvenaient à rendre nos communications plus promptes et moins dispendieuses, ce qui est tout-à-fait possible. La France ramènerait ainsi vers elle un peu de ce courant établi aujourd'hui par l'Angleterre vers l'Amérique du Sud, vers le Brésil comme vers les côtes de l'Océan Pacifique. C'est à une ville comme Bordeaux qu'il appartient de prendre l'initiative d'une telle entreprise, sans exclure d'ailleurs les autres villes du littoral de l'Océan.

Si Paris n'a point ces mêmes avantages d'un contact immédiat avec la mer, s'il ne peut ambitionner le rôle d'une grande métropole maritime, il peut trouver dans d'autres moyens, dans d'autres combinaisons, au point de vue du commerce même, des élémens d'agrandissement. Un de ces moyens, à coup sûr, est la création de docks récemment décrétée par le gouvernement. On sait quelle est la destination des docks. Ce sont de vastes entrepôts où restent déposées toutes les marchandises jusqu'au moment où elles entrent dans la consommation. Au moyen d'un récépissé ou *warrant* qui sert de titre de propriété en même temps qu'il constate la nature et la valeur de l'objet de commerce, et qui a cours comme un effet public, les marchandises peuvent être négociées sans déplacement et restent comme la garantie du warrant en circulation. On sait aussi quel rôle joue dans la vie commerciale de Londres le système des docks et du warrant. L'Angleterre est toujours le puissant atelier d'où sortent ces grandes simplifications des opérations du négoce. La Seine n'est point la Tamise sans doute, et Paris ne peut rivaliser avec Londres; mais, par sa position, il peut devenir une sorte d'entrepôt dans le midi de l'Europe. Déjà en 1848 on avait essayé la réalisation de ce système; seulement cet essai portait l'empreinte de l'époque : c'était comme un secours offert au commerce en détresse encore plus que le ressort actif et vigoureux d'un mouvement normal. D'ailleurs, le moment n'était peut-être point fort opportun pour des opérations où le crédit et la confiance publique ont leur place. La question est de savoir ce que deviendra aujourd'hui cette idée dans des conditions meilleures. C'est une compagnie qui est concessionnaire du privilége de cet établissement. Le dock parisien doit s'élever sur la place de l'Europe, à proximité du chemin du Havre; par la ligne de ceinture, il communique avec toutes les voies de fer qui conduisent à Paris les marchandises; par des entrepôts secondaires, il est à portée des voies de navigation; il devient comme un centre où peuvent affluer sans entraves les objets de dépôt. Tout se réunit pour rendre cette entreprise sérieuse; on ne saurait méconnaître l'impulsion nouvelle qu'elle peut donner aux affaires et le changement qu'elle peut introduire dans les habitudes du négoce de Paris. C'est une sorte de mobilisation qui supprime pour le commerce beaucoup de frais intérieurs et individuels, et qui a pour résultat de multiplier les transactions en les facilitant. Ainsi la vie commerciale de Paris peut trouver un ressort nouveau dans cette création. A travers tous les symptômes de notre situation, il y a une chose à considérer : c'est la quantité d'élémens qui s'offrent à l'activité publique, c'est le nombre de spéculations et d'entreprises auxquelles s'attache à la fois l'esprit d'industrie affranchi des plus prochains périls. Travaux publics, constructions de tout genre, chemins de fer, docks, voies de communication à travers l'Océan, crédit foncier, tout cela a sa place et sa significa-

tion relative. Que faut-il pour que ce mouvement d'activité renaisse, se poursuive et s'affermisse? Il ne faut qu'un peu de sécurité et de paix. Burke observait déjà, il y a plus d'un demi-siècle, qu'il n'y avait pas de pays qui eût en lui-même plus de ressources que le nôtre pour se relever promptement de ses désastres. C'est ce que remarquent encore les étrangers, quand ils mettent le pied sur notre sol. Seulement ils ne savent pas par quels efforts s'achètent ces retours à une vie plus normale et plus calme. Ils ne voient pas d'aussi près que nous ce qui reste à faire non-seulement au point de vue des intérêts, mais encore dans l'ordre moral et intellectuel : tandis qu'ils jouissent, en passant et en les admirant, des témoignages de notre civilisation matérielle et de notre activité renaissante, nous sentons plus vivement les blessures intérieures que laissent tant de commotions successives. La paix publique garantie et assurée, nous nous retrouvons en présence des idées à rectifier, des obscurités à dissiper, de toutes les falsifications à passer au creuset, des notions et des vérités les plus simples à ressaisir.

Les révolutions en effet ont ce triste et douloureux résultat; elles jettent le désordre et l'ombre dans les esprits, elles énervent les intelligences, confondent les notions, changent le sens des mots et des choses, si bien qu'on finit un jour par se surprendre ayant toute une éducation nouvelle à se refaire sur les données les plus primitives, sur les rudimens mêmes de la vie politique et sociale. De là ces questions élémentaires que se posent des esprits divers : Qu'est-ce que le peuple? qu'est-ce que le pouvoir? Dans un pays où règne l'égalité civile la plus complète, où la noblesse n'est qu'un titre, où l'aristocratie est sans priviléges, vous imaginez peut-être que le peuple, c'est tout le monde, c'est vous et moi, c'est le propriétaire et celui qui vit de son travail, c'est l'écrivain et le commerçant. Détrompez-vous : il y a un peuple particulier à l'usage des initiés, — être mystérieux et abstrait qui ne prend corps que pour figurer dans les manifestations patriotiques et les insurrections. C'est là le véritable souverain, celui qui a droit de vie et de mort sur la société et plus encore sur les gouvernemens. Il ne faut point, par exemple, s'élever au-dessus d'un certain niveau, sans quoi vous cessez d'être peuple; vous devenez un bourgeois ou un aristocrate, et vous perdez vos droits à la souveraineté. C'est ce sophisme démocratique qui, une fois de plus, est mis à nu et discuté, non sans talent, dans un livre ayant pour titre : *Qu'est-ce que le peuple?* où l'auteur s'emploie à restituer quelques-unes des notions les plus simples sur la valeur de la raison et de l'intelligence dans le gouvernement des affaires de ce monde. Et, d'un autre côté, qu'est-ce que l'autorité? C'est la question que se fait M. Wallon dans un opuscule intitulé *le Pouvoir*. Ce mot de pouvoir a subi, à coup sûr, autant d'interprétations bizarres que celui de peuple, et il ne serait pas plus facile de s'entendre sur l'un que sur l'autre. Ce n'est pas que la nature du pouvoir, ses conditions nécessaires et immuables ne soient très nettes aux yeux de quiconque réfléchit un moment : M. Wallon les fait jaillir de l'étude des choses contemporaines et les définit avec une sagacité singulière; mais, après tant d'essais, de transformations et d'évolutions, quelle est la théorie qui n'ait point reçu un jour quelque sanglant démenti des événemens? Les plus étranges esprits sont ceux qui nient dogmatiquement le pouvoir et poursuivent l'abolition de cette idée inhérente

à l'existence de la société elle-même. Qu'ils passent à la réalisation, — soudain, par une dérision de leurs bizarres conceptions, tout ce qu'ils font ne sert qu'à faire renaître le pouvoir plus fort, plus puissant, plus entier que jamais.

Oui, un des plus tristes symptômes contemporains, c'est cette confusion dans toutes les notions, dans toutes les idées, cette décomposition des choses morales et intellectuelles dont nous parlons. Par malheur, l'histoire, elle aussi, a eu à se ressentir plus d'une fois de cette falsification universelle et à se plier aux fantaisies effrénées ou à l'esprit de système. Nous n'accuserons pas sans doute M. Vaulabelle, qui vient de publier le sixième volume de son *Histoire de la Restauration*, de céder entièrement et volontairement à ces tendances; il fait des efforts pour rassembler exactement tous les faits : c'est visiblement un historien qui prend son travail au sérieux; mais, ce qui l'empêche de pénétrer le sens de l'époque qu'il raconte, de la reproduire dans son vrai jour, c'est l'esprit qui l'inspire. Or, l'esprit de système a beau se modérer, prendre une allure grave et compulser les documens : il n'en laisse pas moins son empreinte sur les événemens, sur les caractères, sur le mouvement des choses et des opinions. Le livre de M. Vaulabelle, en un certain sens, n'est point une histoire : c'est l'opinion du libéralisme républicain et révolutionnaire sur lui-même et sur les autres. Cette époque de la restauration présente un spectacle frappant : à mesure qu'elle se développe, tous les élémens de prospérité s'accroissent dans le pays, et en même temps, par une coïncidence étrange, dans le domaine politique, les haines ne font que s'envenimer, les esprits s'exaspèrent, les luttes prennent un caractère extrême; chaque jour se creuse et s'élargit l'abîme où le libéralisme ne croyait entraîner que la royauté traditionnelle, et où il est tombé lui-même. Plus on considère ce temps, plus il s'y attache une sorte de mélancolie, quand on voit tant d'acharnement, tant de passion, tant d'ardeur à se précipiter vers un dénoûment violent, et partout le sentiment, — crainte ou espoir, — du peu de durée de cette sérieuse et grande expérience constitutionnelle. Dans une discussion fameuse, le général Foy raillait les efforts qu'on faisait pour fonder la stabilité : « ... Il y avait des ministres il y a sept ans, disait-il; où sont-ils?... Qui songe à se souvenir des plans de gouvernement qu'ils avaient arrêtés? Y a-t-il depuis un demi-siècle un système qui ait été suivi, un ministère qui ait subsisté, une vérité ou une réputation politique qui ait duré sept ans? Que serons-nous, que serez-vous dans sept ans?... » Et l'illustre orateur ne voyait pas qu'en parlant ainsi il mettait à nu un des malheurs de notre pays : c'est que rien n'y dure, rien ne s'y affermit; c'est que depuis soixante ans il y a une énorme déperdition de talent et de forces sans fruit, sans résultat, pour tourner dans le même cercle d'épreuves; c'est qu'à l'esprit politique, qui triomphe par la sagesse, par le patriotisme, par l'action régulière et légale, nous sommes sans cesse portés à substituer l'esprit de conquête par effraction; c'est que les oppositions prennent trop bien leur parti de la destruction des gouvernemens : d'où il suit que les gouvernemens détruisent, quand ils peuvent, les oppositions, et de destructions en destructions, d'essais en essais, la France suit cette carrière où elle fait quelquefois le scandale, quelquefois l'étonnement et l'admiration du monde. Rentrons dans l'histoire d'aujourd'hui.

Une lumière de plus s'est faite sur la situation réciproque de la France et

de la Belgique dans les récens démêlés commerciaux survenus entre les deux pays. Les pièces diverses de la négociation, les dépêches échangées, ont été publiées. On a pu lire la remarquable note de M. Drouyn de Lhuys et la réponse du plénipotentiaire belge, M. Firmin Rogier. De plus, le cabinet de Bruxelles a adressé un exposé de la question aux chambres avant leur prorogation. Que résulte-t-il de l'ensemble de ces documens? A nos yeux, il n'en résulte rien autre chose en substance que ce que nous avons dit sur la nature des conventions du 22 août et sur leur rapport avec l'ensemble des relations commerciales des deux nations. Il est évident aujourd'hui que ces conventions avaient une portée précise, déterminée; elles stipulaient sur un intérêt, — la garantie de la propriété littéraire en Belgique, — non à titre gratuit, mais moyennant compensation, laissant d'ailleurs intacte la question de savoir ce qu'il y aurait à faire pour régler les rapports généraux de commerce, en présence de l'expiration du traité de 1845. Il est évident encore que le ministre des affaires étrangères de France n'a nullement dissimulé la pensée de notre gouvernement sur la nature du régime qui convenait aux relations et aux intérêts internationaux. C'était le régime conventionnel qu'il préférait, qu'il jugeait le plus utile, et il s'est trouvé dans une telle situation qu'au moment où la France perdait le bénéfice de ce régime, la Belgique conservait pour un de ses produits les avantages que lui faisaient nos tarifs. De là la proposition de renouveler le traité de 1845, et, — sur le refus du gouvernement belge, — le décret du 14 septembre, qui élève le droit sur les houilles et les fontes. Est-ce la France qui souffre de cet état nouveau? est-ce la Belgique? C'est une situation, à notre avis, qui n'est profitable pour aucun des deux pays. L'un et l'autre en souffrent dans leurs intérêts de tout genre, et ils ne pourraient qu'en souffrir davantage encore par cette absence de sécurité qui présiderait à leurs rapports. Voilà pourquoi nous suivons avec un intérêt attentif les efforts qui se font aujourd'hui en Belgique pour recomposer un ministère entre les mains duquel des négociations nouvelles puissent arriver à une fin plus heureuse. On sait déjà comment l'ancien cabinet est tombé; il a été tué sans phrases, par le premier vote de la chambre sur la nomination de son président. L'homme politique qui semblait désigné pour remplacer M. Rogier, c'était évidemment M. Delehaye, sur qui s'étaient portés les suffrages de la chambre; mais le roi Léopold, assure-t-on, n'a point voulu se prêter à ce qu'il considérait comme une intrigue parlementaire. Aujourd'hui le ministère, dont la formation est donnée comme certaine, bien qu'elle ne soit pas officielle encore, est pris en dehors du parlement. Le membre le plus considérable de ce cabinet est M. Henri de Brouckère, ancien ministre plénipotentiaire à Rome. Au point de vue intérieur du mouvement des partis ou de l'importance des hommes, le nouveau ministère belge a-t-il de grandes chances de durée? Là n'est point la question pour le moment. Sa force ne vient pas des hommes, elle vient de la situation. Il ne naît pas d'un mouvement intérieur des partis, mais d'une difficulté internationale. Sa mission et son but sont de faire disparaître cette difficulté, d'arriver à replacer les relations de la Belgique avec la France dans des conditions de bienveillance mutuelle et également favorables aux intérêts commerciaux des deux pays. Ce n'est point là pour le moment la moins utile et la moins sérieuse des missions.

Tandis que la Belgique a sa crise politique, la Hollande sort peu, selon son habitude, du calme de ses discussions régulières et de sa vie parlementaire. Les états-généraux continuent leur session laborieuse et tout occupée d'intérêts pratiques. Il y a eu cependant, dans la récente discussion de l'adresse de la seconde chambre, un incident qui a mis un moment les passions des partis aux prises. On se souvient peut-être que le ministre de la guerre, le général Forstner van Dambenoy, bien qu'il soit entré dans le cabinet actuel, ne passe pas pour un homme d'antécédens fort libéraux. Il était membre notamment d'une réunion électorale, — *Néerlande et Orange*, — formée sous les auspices des chefs du parti conservateur ou anti-libéral. Comment le nouveau ministre avait-il pu trouver place dans un cabinet constamment combattu par ce même parti? Est-ce le ministre qui avait abdiqué ses anciennes opinions? est-ce le cabinet qui avait renié les siennes? Tel est le sens d'une interpellation fort vive adressée aux ministres, à celui de la guerre en particulier. Sans qu'il soit question d'abdication de principes, soit de la part du cabinet, soit de la part d'un de ses membres, il n'est point douteux que, si le général Dambenoy entrait au ministère, c'est qu'il approuvait le système du gouvernement et qu'il était décidé à la loyale exécution de la loi fondamentale, comme il l'a dit, ne trouvant en cela rien de contraire à la devise de *Néerlande et Orange*. Toujours est-il que la discussion s'animant, et la loyauté ou la consistance du général Dambenoy paraissant presque mise en suspicion, le ministre de la guerre a fini par prendre la chose en soldat, et il en est résulté une certaine émotion dont a profité le président pour faire voter à une quasi unanimité que la chambre se déclarait satisfaite. En réalité, il n'y a là de bien sérieuse victoire pour aucun des deux partis en lutte. Un incident plus important dans ces débats parlementaires de la Hollande, c'est l'intervention de M. Rochussen au sujet des questions récemment élevées avec la France. Négociateur du traité de 1840, homme distingué d'ailleurs, nul n'avait plus de titres que M. Rochussen pour entrer avec autorité dans la discussion de cette question des relations commerciales des deux états. Son discours est empreint d'un remarquable esprit de conciliation qui s'applique à calmer les susceptibilités auxquelles les états-généraux ont obéi un peu précipitamment en refusant de sanctionner le traité sur la propriété littéraire négocié avec la France. Son opinion très nette est pour la reprise des négociations à ce sujet, et le gouvernement lui-même n'en est pas assez éloigné pour qu'on ne puisse aujourd'hui considérer cette difficulté comme aplanie, dès que des négociateurs reprendront en main cette question. Quelle est la cause du retard? Peut-être est-ce simplement la difficulté de remplacer au ministère des affaires étrangères M. van Sonsbeeck. Nous citions récemment quelques-uns des personnages désignés pour ce poste. On a parlé de M. van Zuylen van Nyevelt, l'un des membres les plus distingués du parti libéral, de M. Boreel, l'ancien président de la seconde chambre, de M. Rochussen. Le premier paraît avoir refusé à l'issue des interpellations adressées au général Dambenoy. Il ne voulait pas prendre place dans un cabinet qu'il jugeait peu homogène. Le remplacement définitif de M. van Sonsbeeck ne peut cependant tarder maintenant. Enfin une dernière discussion, qui n'était point sans intérêt, a eu lieu dans les états-généraux de La Haye au sujet de la médiation déférée à la Hollande entre les États-Unis et le Japon. A mesure qu'on va, cette ex-

pédition des Américains contre l'empire japonais semble perdre de ses proportions et même de sa probabilité. Du reste, elle n'a qu'un but tout pacifique, à ce qu'assure le gouvernement hollandais, et c'est pour cela qu'il a consenti à s'en mêler. Déjà en 1844, il avait fait quelqués tentatives pour nouer des rapports avec l'empereur du Japon, et il avait même obtenu une interprétation plus libérale des lois japonaises au sujet des équipages et des navires naufragés. Une tentative nouvelle peut n'être point sans succès et arracher quelque concession nouvelle. Peut-être la patience et la modération hollandaises sont-elles mieux faites pour ouvrir cet empire, jusqu'ici fermé à l'univers, que les navires et les canons américains.

Les affaires d'Allemagne viennent de prendre une physionomie et une importance nouvelles. Les situations du moins se dessinent aujourd'hui plus nettement, et l'on peut désormais juger à quel point les gouvernemens germaniques sont divisés. Le cabinet prussien n'a pas attendu, pour changer d'attitude, que les résolutions de la récente conférence de Munich au sujet de la question du Zollverein lui fussent officiellement signifiées. Quand, le 28 septembre dernier, le plénipotentiaire bavarois, le colonel Meixner, écrivit au président du congrès de Berlin pour le prier de fixer une séance dans laquelle la décision des états assemblés à Munich pût être communiquée, M. de Pommer-Esche déclara sur-le-champ qu'en raison des instructions adressées la veille aux ministres prussiens à Munich, Dresde, Cassel, Wiesbaden, ainsi qu'au gouvernement de Wurtemberg, il était dans l'impossibilité d'indiquer la séance désirée. En d'autres termes, la Prusse avait pris le parti de dissoudre le congrès. Le prétexte légal qu'elle invoquait, c'est que les cabinets dissidens n'avaient point répondu le jour marqué, c'est-à-dire le 15 septembre, à la déclaration prussienne du 30 août. Le sort en est donc jeté : le Zollverein est peut-être à la veille de se dissoudre. L'Allemagne entière est aujourd'hui préoccupée de cette éventualité; le problème qui absorbe l'attention des hommes d'état et des écrivains, c'est de savoir comment et sur quel principe les états de la confédération pourront se grouper pour constituer de nouvelles unions. La Prusse, le Hanovre, les Mecklenbourgs, l'Oldenbourg et les villes anséatiques essaieront-ils de former un Zollverein septentrional, tandis que la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, les Hesses et Nassau entreraient dans une combinaison séparée avec l'Autriche? A entendre quelques organes des états du midi, le Hanovre chancellerait lui-même dans son amitié récemment encore si chaude pour la Prusse. Il paraît au contraire que le Hanovre, dont l'alliance étroite avec le cabinet de Berlin est un des incidens qui ont amené la crise actuelle, cherche à prendre un rôle de conciliation entre le midi et le nord. Qu'on ne l'oublie pas en effet : la dissolution du congrès de Berlin n'entraîne pas la rupture définitive des négociations; on renonce seulement à traiter selon les formes spéciales indiquées par la convention organique du Zollverein, et on ne veut plus recourir à d'autres moyens qu'à la voie ordinaire de la diplomatie. C'est un procédé moins familier et moins amical; mais il ne conduit pas nécessairement à la dislocation du Zollverein.

La diplomatie autrichienne, il faut le reconnaître, a déployé jusqu'ici dans ces débats les ressources les plus ingénieuses et les plus savantes; la Prusse a affaire à forte partie. On se rappelle que, dans les derniers mois de 1851, l'empereur d'Autriche, voulant réparer les rigueurs de la révolution envers

le prince de Metternich, avait rappelé à Vienne ce doyen de la diplomatie européenne, exilé depuis 1848. M. de Schwarzenberg s'était associé à cet acte de réparation; il ne l'avait pas vu néanmoins sans quelque défiance. Il entrait dans le caractère entier de ce ministre de tenir avec ardeur à sa responsabilité, aussi bien qu'à l'indépendance même de ses résolutions. Il était impossible cependant que M. de Metternich fût rentré à Vienne sans y exercer une influence plus ou moins patente, sans être consulté plus ou moins ostensiblement par le souverain dans toutes les affaires difficiles. Aussi long-temps que vécut le prince Schwarzenberg, il fallut, à la vérité, ménager un amour-propre intraitable; sous le ministère du comte Buol, qui ne possède ni la situation personnelle ni les attributions étendues dont jouissait son prédécesseur, l'action du prince de Metternich, en trouvant une plus libre carrière, est devenue aussi plus ostensible. On devine facilement aujourd'hui que les habiles manœuvres à l'aide desquelles l'Autriche vient de mettre le Zollverein prussien dans une situation si critique ont été dirigées par la main expérimentée de l'ancien chancelier de l'empire. Les amis du prince ne cachent plus l'espoir qu'ils ont de le voir un jour reprendre officiellement le pouvoir. Certes le retour du prince de Metternich à la tête du gouvernement autrichien ne s'accomplirait pas sans causer un certain émoi au sein de l'empire; mais l'esprit d'opposition est en Autriche, comme ailleurs, assez fatigué pour que l'opinion ne soit pas fort à craindre dans une pareille éventualité. Le prince de Metternich pourrait reprendre aujourd'hui la direction des affaires sans qu'il en résultât aucun embarras sérieux.

Pendant que la diplomatie autrichienne, sous l'impulsion de M. de Metternich, livre à la Prusse de si rudes engagemens, le jeune empereur reprend la série de ses voyages. Dans les premiers jours d'octobre, il a visité la Croatie. Il s'est trouvé sur ce terrain au milieu de populations empressées. Les Croates ont chaleureusement accueilli leur souverain. Ils ont déployé toutes les ressources que leur offrait leur petite capitale. Le clergé a rivalisé de luxe avec la noblesse, les paysans avec la bourgeoisie, pour fêter dignement la venue de François-Joseph, et partout sur son passage, ils l'ont unanimement salué du cri national de *zivio!* qui est le *nec plus ultra* de l'enthousiasme croate. D'Agram, l'empereur a fait une courte excursion en Vénétie, afin de passer une nouvelle revue militaire. Il a également promis de donner dans tout ce voyage une attention particulièrement bienveillante aux régimens colonisés de la frontière. On voit que l'intérêt de l'armée reste une des préoccupations constantes du gouvernement autrichien.

Le tsar vient, de son côté, d'entreprendre, au sein de son vaste empire, un voyage qui a pour objet spécial l'inspection de l'armée. Après les grandes revues en quelque sorte internationales qui ont eu lieu récemment en Autriche et en Prusse en présence du tsar, et qui se renouvelaient hier encore à Pesth devant le tsésarévitch, les souverains de l'Europe orientale veulent se rendre compte, par eux-mêmes et en détail, de leurs propres forces. Que ces démarches aient un sens politique et qu'elles soient calculées en vue de la situatoin européenne, cela se peut; la diplomatie étrangère se plaît du moins à le laisser croire. Aujourd'hui cependant les fêtes militaires de la Russie et de l'Autriche nous frappent moins par ce côté que par le contraste de plus en plus sensible qu'elles forment avec la situation d'un empire voisin

de ces deux pays. Pendant que ces deux grandes puissances s'étudient à faire ressortir aux yeux de l'Europe le nombre des régimens et des canons dont elles peuvent disposer, la Turquie semble se ralentir de plus en plus dans les louables efforts qu'elle a faits précédemment pour se relever. A peine une difficulté est-elle surmontée, qu'une autre surgit; à peine une population est-elle soumise au régime de la réforme, qu'une autre en rejette le joug salutaire. La Bosnie ne s'y est pliée qu'après une résistance sanglante; l'Égypte ne l'a subie que par suite de l'épuisement auquel elle est réduite sous l'administration d'Abbas-Pacha. En même temps la vieille querelle des Druses et des Maronites paraît sur le point de recommencer, et l'Albanie, de son côté, inspire quelques craintes. Les incidens les plus légers suffisent pour envenimer de pareilles dispositions et faire naître à l'improviste les complications les plus graves. L'armée ottomane serait-elle de force à faire face au péril, s'il se présentait dans de certaines proportions? Il n'est pas douteux qu'elle ne se soit notablement améliorée depuis sa réorganisation à l'européenne; néanmoins il n'est guère que la garde impériale qui réunisse, quant à présent, toutes les conditions d'une bonne armée. Les troupes des provinces, surtout celles des provinces d'Asie, n'inspirent aucune confiance à ceux qui ont pu les examiner de près et les voir à l'œuvre. Au contraire, les tribus qu'elles auraient à combattre dans l'hypothèse d'une insurrection un peu étendue sont en général aussi belliqueuses qu'entreprenantes. L'insuffisance de l'armée ottomane serait moins sensible et moins dangereuse, si l'on pouvait compter en toute certitude sur la prévoyance et l'énergie du gouvernement. Parmi les hommes qui ont été portés aux affaires par la dernière crise ministérielle, il en est deux sans doute qui sont doués d'une incontestable capacité, le grand-vizir et le ministre des affaires étrangères, Ali-Pacha et Fuad-Effendi. On s'accorde à leur reconnaître une étendue d'esprit bien supérieure à celle dont Réchid-Pacha a pu faire preuve dans les divers postes qu'il a occupés; mais auront-ils plus de volonté que l'ancien grand-vizir? Oseront-ils briser les obstacles devant lesquels il a toujours reculé? Ali-Pacha et Fuad-Effendi sont jeunes encore et appartiennent à la seconde génération du parti de la réforme. La première a dit son dernier mot avec Réchid-Pacha. Si la seconde ne donnait pas une impulsion plus vive, plus décidée, plus générale à la réforme, il y aurait lieu peut-être de douter que cette vaste et généreuse entreprise atteigne jamais son but. Le danger ne serait pas seulement dans les forces que pourrait reprendre le vieux parti turc, dont les dernières crises ministérielles paraissent avoir ranimé les espérances, et qui déjà, assure-t-on, trouve un appui dans l'héritier présomptif de l'empire, Abdul-Asiz, frère du sultan. Les populations chrétiennes de la Turquie d'Asie, comme celles de la Turquie d'Europe, montrent pour leur développement politique et administratif autant de zèle que les Turcs mettent de lenteur à satisfaire cette légitime ambition; condamnées à une trop longue attente, elles perdraient patience. Alors, sans nul doute, les élémens d'insubordination si nombreux dans l'empire éclateraient de toutes parts et sous toutes les formes. Si l'on compare l'état précaire de l'armée ottomane à la puissance militaire de la Russie et de l'Autriche, l'une et l'autre hostiles à la Turquie, on conçoit que les conséquences d'une pareille éventualité seraient incalculables.

Les États-Unis sont à la veille des élections présidentielles. Cinq candidats

sont en présence : M. Franklin Pierce, unique candidat des démocrates; le général Scott, candidat officiel des whigs, adopté par la convention de Baltimore; M. Daniel Webster, porté par les whigs dissidens, principalement dans le Massachusetts; M. Hale, porté par les *free soilers*, et enfin un M. Goodell, porté par les abolitionistes extrêmes, et dont la candidature est parfaitement insignifiante. Un seul de ces candidats a réellement de grandes chances de succès, c'est M. Franklin Pierce. Aucune opposition n'a été faite au sein du parti démocratique contre sa nomination; il est accepté à la fois par les deux grandes fractions de ce parti, les vieux démocrates (*old hunkers*) et la *jeune Amérique*. Sa très obscure personne a été défendue, admirée et comblée d'éloges à la fois dans la même soirée par le général Cass et le représentant le plus emphatique de la jeune Amérique, M. Douglas. C'est dans la réception qui leur a été faite à New-York par le club des jeunes démocrates que ces deux sénateurs ont prononcé leurs discours en l'honneur de M. Pierce; on peut louer la modération, la réserve, la fidélité à son parti que le général Cass, candidat frustré dans ses espérances, a montrées dans ce discours; on peut louer ses sentimens religieux et le mépris qu'il a témoigné pour les doctrines démagogiques, — socialisme, mormonisme, etc., — qui commencent déjà à courir en Amérique; mais que dire du discours de M. Douglas, que les Américains ont baptisé du sobriquet de *petit géant*, moins sans doute à cause des services qu'il a rendus, et qui sont peu nombreux, que pour ses métaphores et les desseins vraiment gigantesques qu'elles expriment? M. Douglas espère bien que Cuba sera annexé, que l'Espagne le veuille ou ne le veuille pas, que le Mexique sera englouti, que les trois voies de communication entre les deux Océans, c'est-à-dire la voie du Tehuantepec, l'isthme de Panama, la voie du Nicaragua, seront percées exclusivement au profit de l'Amérique du Nord, sans participation aucune de l'Angleterre et des autres puissances européennes, sans qu'on ait à les consulter et à les admettre aux bénéfices d'une entreprise commune. Il espère aussi que les États-Unis interviendront dans tous les conflits entre les peuples et leurs gouvernemens, et bien d'autres choses encore. Rien ne peut rendre l'ardeur sanguine, l'esprit de rapacité, les pensées de convoitise, en un mot la faim et la soif de cette politique vorace, insatiable, qui, selon un proverbe vulgaire, a les yeux plus gros que le ventre. Picrochole n'est rien en comparaison de M. Douglas : Picrochole faisant les projets de Gargantua peut seul donner une idée de la politique de cet homme, qui est le représentant de la fraction la plus jeune, la plus nombreuse du parti démocratique, et conséquemment celle qui a le plus d'avenir, hélas! La salle où ce discours a été prononcé était comble; il a même fallu que des orateurs haranguassent la foule qui se tenait aux portes, ne pouvant entrer, désireuse qu'elle était d'avoir aussi sa part de ces friandises patriotiques. On peut voir déjà entre quelles influences contraires sera balancé le prochain gouvernement, si M. Pierce, comme tout le fait supposer, devient président de l'Union. La résistance, qui sera trop faible malheureusement, viendra du côté du général Cass et de ses amis, et l'esprit d'entreprise à outrance, le *go-ahead* à toute bride, viendra du côté de M. Douglas. Heureux les États-Unis si l'influence de ce dernier et de ses pareils ne l'emporte pas tout-à-fait! La locomotive républicaine, qui va déjà assez bon

train, va être chauffée comme elle ne l'a jamais été jusqu'ici. Pourvu qu'il n'arrive pas à l'Union américaine ce qui arrive trop souvent à ses bateaux à vapeur et sur ses chemins de fer!

La candidature de M. Hale ne fait naturellement aucun progrès; elle ne sort pas du cercle d'une petite coterie dans chaque état; çà et là de maigres *meetings* sont tenus en son honneur, mais n'amènent aucun résultat. La candidature du général Scott est en voie de sombrer tout-à-fait, à moins que quelque incident imprévu ne la relève. Les démocrates ont exploité cruellement les antécédens du général, divers épisodes de sa vie, ses opinions antérieures sur les émigrans, son ancienne union avec les *natifs Américains*. Lors de ses relations avec ce parti éphémère, le général Scott aurait proposé qu'on soumît à des conditions très dures les émigrans qui voudraient acquérir les droits de citoyens des États-Unis. La publication rétrospective de certaines lettres du général à ce sujet a suffi pour que les votes des émigrés allemands, grands partisans des candidatures militaires, lui fussent retirés. Les whigs ne l'ont pas mieux traité : les uns ont fait scission et se sont retournés vers M. Webster, les autres ont exprimé hautement leur mécontentement d'un tel choix; un journaliste qui a de la célébrité et du talent, M. Horace Greeley, whig à tendances socialistes, a affublé irrévérencieusement le général du sobriquet de *fuss and feathers* (l'homme au grand fracas et aux grands plumets). L'hostilité des whigs s'est manifestée dans plus d'une occasion, surtout dans un certain *meeting* tenu à New-York, où personne ne se rendit, et où M. Stanly de la Caroline du nord se vit réduit à défendre le général Scott devant des banquettes vides. Le général Scott voyage en ce moment dans l'ouest, où il s'est rendu pour choisir l'emplacement d'un asile militaire; partout sur son passage les populations le saluent, mais elles le saluent plus qu'elles ne l'applaudissent, et elles témoignent leurs sympathies au soldat et au citoyen beaucoup plus qu'au candidat présidentiel. C'est à peine s'il a été fait allusion à la prochaine élection durant tout ce voyage. Le mécontentement des whigs pour le choix de la convention de Baltimore a favorisé la candidature de M. Webster, à qui il ne manque que le temps pour arriver peut-être à maturité. Malheureusement l'époque de l'élection est proche, et il est trop tard pour rallier le parti whig tout entier. Les discours très éloquens de M. Winslow à Boston, les protestations des whigs dissidens du Massachusetts, l'irritation des whigs de New-York et des whigs du sud, ne serviront qu'à dissoudre encore davantage ce grand parti, et ne feront pas plus pour M. Webster que n'ont fait la question des pêcheries ou l'affaire des îles Lobos. Il faut s'attendre à un président démocratique, à un changement complet de politique, et peut-être à une plus grande précipitation encore des ambitions nationales.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LE MOYEN-AGE

ET

L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

I. Conférences prêchées en 1851 par le père Ventura. — II. *Le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, par M. Donoso Cortès. — III. *Le Ver rongeur de l'éducation moderne*, et Lettres à Monseigneur l'évêque d'Orléans, par l'abbé Gaume.

Le plus vif intérêt s'attache aujourd'hui à toutes les idées qui se présentent au public sous la protection de la foi catholique. Seules de toutes les opinions généreuses qui animaient et divisaient la France il y a peu d'années, les convictions religieuses ont su traverser victorieusement les crises que nous avons dû subir. Le vent de tempête qui éteignait tout autour d'elles n'a fait que les enflammer. Le calme excessif qui a succédé à nos agitations ne leur a rien ôté de leur vivacité. Elles sont demeurées fixes dans la mobilité générale, fortes au milieu de nos communes défaillances, pleines d'activité et d'espoir quand le découragement est partout. Tel est le secret du retour inattendu de leur popularité et des hommages que chacun, sceptique ou croyant, s'empresse à l'envi de leur rendre. Les hommes qui se consacrent au service et à la défense de l'église catholique savent où ils vont, d'où ils viennent, ce qu'ils cherchent et ce qu'ils attendent : un but certain est proposé à leurs efforts; une direction commune double leurs forces en les unissant; une autorité respectée les contient et les guide sans les humilier ni les contraindre. Inappréciable avantage au sein d'une

société lassée, qui a essayé de tout sans tenir à rien, privée de traditions comme d'avenir, et qui, après de brillantes espérances et de vives craintes, n'a plus de force que pour savourer languissamment le repos d'un jour! Toutes les opinions sont en France comme des voyageurs qui ont perdu leur route. Après avoir piétiné long-temps dans le sable pour la retrouver, long-temps interrogé un ciel nuageux, de guerre lasse ils se sont assis, sans trop songer qu'il faudra se relever ni dans quel sens il faudra reprendre la marche. Devant eux passe une troupe d'hommes bien approvisionnée, bien conduite, qui marche droit, sans s'inquiéter des longueurs, sans se plaindre des fatigues du chemin. La tentation de les suivre est grande, même chez ceux qui ne les connaissent pas. Voilà à peu près le sentiment que fait éprouver à toutes les ames éprises du bien, mais déçues par les révolutions, le spectacle d'ardeur, de persévérance et d'unité que donne la propagande catholique.

Nous n'oserions affirmer que ce sentiment aille jusqu'ici fort au-delà d'une surprise qui par momens s'élève jusqu'à l'admiration. Le plus souvent, c'est un vif désir de connaître par quel secret l'église catholique sait durer lorsque tout passe, renaître quand tout périt, espérer toujours dans un monde et dans un siècle de déceptions. Une curiosité pleine de trouble, telle est en effet l'expression que nous avons cru lire habituellement dans ces auditoires nombreux qui se pressent au pied des chaires catholiques, sur le visage de ces jeunes gens à qui leur âge inspire un besoin de croyances que le temps actuel n'est guère propre à satisfaire. Que faut-il faire, non pas précisément pour son salut éternel (une préoccupation si sérieuse et qui paraît si lointaine est toujours rare), mais pour croire, mais pour penser, mais pour vivre de cette vie intellectuelle et morale nécessaire aux ames élevées, et dont les inquiétudes ou les jouissances matérielles ne peuvent étouffer complétement le besoin? C'est la nourriture de cette vie-là que la génération nouvelle vient demander à l'église catholique. De l'accueil que recevra cette demande dépend l'avenir de notre société. Elle ne peut en effet demeurer long-temps, sans achever de se dégrader, dans l'abattement d'esprit et de cœur qui l'opprime, et si les convictions religieuses ne viennent la ranimer, nous cherchons vainement où sera le sel assez puissant pour lui rendre sa force épuisée. Rien n'est donc plus intéressant que de suivre toutes les phases de cette réaction salutaire : rien ne serait plus funeste que de la voir compromise par une fausse direction. Le moment actuel est précieux. Suivant qu'il sera bien ou mal employé, le retour, encore superficiel, des sentimens religieux peut être une véritable renaissance de santé ou un caprice passager de malade, une mode éphémère ou le point de départ d'une ère nouvelle. La religion peut être pour la

France une fantaisie, comme tant d'autres, avec le sacrilége et la profanation de plus, ou bien elle peut donner aux conditions nouvelles de la société française une stabilité et une paix qui leur ont jusqu'ici manqué. Jamais la responsabilité de tout homme qui professe l'amour de sa foi et de son pays, et veut les servir l'une et l'autre, n'a été si fortement engagée, et c'est pourquoi nous espérons que des réflexions sincères, exprimées avec modestie, mais avec franchise, ne paraîtront déplacées à personne.

C'est dans l'intention de donner à ces pensées une application plus précise que nous avons réuni sous un même chef trois publications fort diverses, portant des noms très inégalement célèbres, conçues, nous en sommes convaincu, fort indépendamment l'une de l'autre, mais liées pourtant, sans peut-être que leurs auteurs s'en doutent, par de très étroits rapports. Aucune d'elles ne s'est proposé pour but l'édification chrétienne proprement dite. Ce ne sont point des livres ni des manuels de piété : un juste sentiment des convenances nous interdirait d'en traiter ici. Ce ne sont pas non plus des exposés du dogme catholique, tel qu'il est sorti d'une révélation divine et qu'il est maintenu par une autorité infaillible : le commentaire serait, en ce cas, également déplacé. Ce sont des idées appuyées sans doute sur de grandes autorités, mais présentées cependant sous la responsabilité personnelle de leur auteur, des plans de philosophie religieuse, de politique religieuse, de littérature religieuse; c'est une triple entreprise pour tirer de la religion catholique des conséquences qui embrassent tout le domaine, même séculier, même temporel, de l'intelligence et de l'activité humaines; c'est une tentative de former le moule d'une société où tout, pensée, lois, arts, serait dirigé par les règles et inspiré par l'esprit de l'église catholique, d'une société catholique par excellence. Unis dans le but qu'ils se proposent, les trois auteurs le sont aussi dans leurs conclusions; ils aboutissent tous trois à un même idéal, qui est plutôt puisé dans leurs souvenirs que dans leur imagination. La société qu'ils veulent former a son type évidemment quelque part dans l'histoire; elle a son modèle dans le passé. C'est la société du moyen-âge, ce sont la politique, la philosophie, la littérature du moyen-âge, que M. le marquis de Valdegamas, le père Ventura et M. l'abbé Gaume ont tous trois en vue quand ils écrivent. Là est pour eux le catholicisme complet, avec toutes ses conséquences sociales; c'est à cette époque, dans leur pensée, que l'arbre a porté tous ses fruits et étendu toutes ses branches; c'est à se rapprocher de cette époque, à combler l'abîme qui nous en sépare, qu'ils ne cessent de convier par des appels pressans la société moderne.

Sous le nom de conférences, et bien qu'il parlât à deux pas de l'autel, du haut d'une chaire consacrée, le révérend père Ventura a fait

dans ces dernières années un véritable cours de philosophie. Un exorde imposant habituellement tiré d'un texte saint, des péroraisons pathétiques pleines d'une émotion pieuse, toutes les habitudes d'un sermonnaire éloquent plutôt que d'un philosophe de profession, ne peuvent pourtant faire illusion à personne. Son livre est une suite de discussions philosophiques, et non-seulement, comme on pourrait s'y attendre, une controverse engagée pour la cause de la religion contre les attaques de l'incrédulité, mais la défense d'un système de philosophie particulier, à l'exclusion de toute opinion non-seulement opposée, mais différente. La scolastique, et dans cette grande école où les divisions n'ont pas fait faute, le système majestueux de saint Thomas d'Aquin, voilà pour le révérend père la philosophie tout entière; il n'en connaît point d'autre; il n'admet pas qu'aucune autre puisse être ni honnête, ni sensée, ni chrétienne. Il l'appelle la raison catholique par excellence, la philosophie démonstrative, qui parvient seule à établir une série de vérités certaines, par opposition à la philosophie inquisitive, qui, suivant lui, les cherche toujours sans les trouver jamais. Prendre, ainsi que le faisait saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme* à jamais célèbre, tous les dogmes catholiques comme autant d'axiomes, sans discuter les fondemens sur lesquels ils reposent, partir de là pour en tirer par une dialectique rigoureuse une suite de conséquences, faire ainsi de la science uniquement le commentaire de la foi, c'est là le rôle de la philosophie. Toute autre prétention est présomptueuse et suivie d'un prompt châtiment. Quiconque essaie de rechercher l'origine des vérités premières, de discuter le fondement de la certitude, — qui se met en peine de trouver dans le spectacle de la nature, dans l'étude de la conscience humaine ou dans les conditions absolues de l'être, des preuves rationnelles de l'existence et de la bonté divines, de l'immortalité de l'ame, de la sainteté des lois morales, — qui veut connaître et établir quelque chose par le raisonnement sans s'appuyer sur l'autorité et l'Écriture, — perd son temps, sa peine et bientôt son ame. Pour l'avoir tenté, Descartes encourt une excommunication majeure, dont ne le préserve pas le souvenir des grands complices qu'il a comptés de son temps. Pour ne s'en être pas étroitement abstenu, M. de Bonald lui-même a mérité une réprimande, qui lui est adressée en termes assez sévères pour qu'elle ait vivement froissé la piété filiale de ses héritiers (1). Quand ce juste n'est pas épargné, qui pourrait se vanter de trouver grace? — Point d'exception, quelque illustre qu'elle puisse être; point de miséricorde, quelques services éminens qu'on puisse invoquer. Toute autre philosophie que

(1) Voir les publications de M. le vicomte de Bonald et du révérend père Ventura au sujet de la philosophie de l'auteur de *la Théorie du Pouvoir*, et en particulier *De la vraie et de la fausse Philosophie*, par le père Ventura.

la philosophie scolastique du moyen-âge n'est ni chrétienne ni catholique; c'est beaucoup si le père Ventura ne prononce pas qu'elle est hérétique et païenne.

Comme le père Ventura est philosophe, M. Donoso Cortès est politique avant tout : c'est au point de vue de la politique qu'il envisage principalement la religion. C'est dans le feu des discordes civiles que sa foi, si sincère et si vive, s'est allumée et épurée; c'est au jeu des débats parlementaires que sa forte dialectique s'est aiguisée; c'est le spectacle de *ce peu de sagesse qui gouverne les choses humaines* qui a élevé ses regards vers une sagesse plus haute. Membre distingué du parti constitutionnel d'Espagne, devant encore au rôle qu'il a joué une dignité éminente, qui fait assez voir le prix que ses amis attachent à ses services, M. Donoso Cortès est en politique un converti de la révolution de 1848. Il avait travaillé à former la constitution politique de sa patrie assez exactement sur les exemples de la France; la chute rapide du gouvernement qui lui servait de modèle et d'appui l'a frappé d'une terreur solennelle. Il a cherché un principe d'autorité solidement attaché à un point fixe hors de la terre qui ne fût point du jour au lendemain abîmé dans ses tremblemens. L'église catholique a paru lui offrir un *aliquid inconcussum* qui peut supporter le levier mobile des gouvernemens humains; il embrasse ses pieds avec effusion, il les baigne de ses larmes de pénitence et de joie. Heureux d'avoir retrouvé l'autorité quelque part, il veut en étendre à toutes choses et principalement au gouvernement des peuples la salutaire protection. L'autorité, rien que l'autorité catholique en politique tout autant qu'en religion, c'est sa devise et son drapeau. Lui, l'orateur parlementaire, l'homme de la discussion par excellence, si fortement organisé pour la soutenir, il a pris la discussion en horreur. L'athlète maudit la lutte, la palestre et les disques, *cæstus artemque*. La discussion a perdu le monde. La discussion, c'est le péché originel lui-même. Toute discussion est fille de Satan, « née dans le paradis terrestre, au pied de l'arbre qui fut l'objet de la première tentation et la cause de la première faute de l'homme. » *Je vous dis que vous ne mourrez point*, ce fut la première contradiction opposée par la créature rebelle au Créateur. De cette discussion primitive est sortie cette suite de débats déplorables qui ne cesse d'ensanglanter et d'agiter la terre : de là est sorti surtout le libéralisme, dernière expression de l'orgueil humain, lequel a enfanté le socialisme, qui en est le dernier châtiment. Nous n'exagérons ni n'atténuons rien; nous ne voulons ôter à la pensée de M. le marquis de Valdegamas ni sa forme paradoxale, ni son originalité piquante. Ne souffrant ainsi de discussion nulle part, connaissant pourtant les dangers de l'arbitraire humain, M. Donoso Cortès s'adresse à l'église pour contenir, en même temps qu'elle fonde, tous les pouvoirs de la terre.

A ses yeux le catholicisme contenait dans son sein, dès le premier jour, tout un système politique. Jésus-Christ est venu fonder tout un ordre nouveau de sociétés et d'institutions. Il a été révolutionnaire dans le bon sens du mot. Il a constitué sur les ruines de l'ancien monde une hiérarchie graduée et régulière dont l'église catholique, représentée par son chef, est le couronnement visible et l'arbitre universel. La famille forme le premier anneau de cette chaîne, la commune le second, la royauté le troisième, l'autorité ecclésiastique le dernier. A chacun de ces degrés, il y a devoir pour l'inférieur d'obéir au supérieur, devoir pour le supérieur de commander justement à l'inférieur : il n'y a de droits nulle part. Ainsi l'a proclamé en propres termes M. Donoso Cortès dans une lettre insérée dans les colonnes d'un journal religieux et qui a fait quelque bruit en son temps. Il n'y a pas de droits, car le droit contient en lui-même le recours à la force, s'il est méconnu. Tout droit poussé à l'extrême a l'insurrection dans ses flancs. Il n'y a donc point de droits proprement dits; mais il y a des devoirs, des devoirs pour le roi, pour le noble, pour le père de famille, aussi bien que pour le sujet, le paysan ou l'enfant. Dépositaire de la morale et infaillible elle-même, l'église veille à l'accomplissement de ces devoirs; elle dépose les souverains qui abusent, comme elle condamne les sujets qui résistent; elle sert de garantie aux sujets contre la tyrannie comme aux souverains contre la rébellion. C'est ainsi, conclut M. Donoso Cortès, qu'elle fait régner l'harmonie dans la société politique.

Cette innocente utopie du pouvoir absolu fera sourire peut-être quelques lecteurs : — heureuses les utopies qui font sourire! nous en avons tant entendu qui faisaient frémir! — mais, dans la pensée de M. Donoso Cortès, ce n'est pas là simplement une utopie, c'est le droit public de l'Europe chrétienne tel qu'il existait avant que l'ambition des souverains ou l'insubordination des peuples l'eût fait tomber en désuétude, alors que le souverain pontife disposait des couronnes, que tout roi se considérait comme le premier vassal de l'église, et qu'une déposition solennelle, prononcée sous forme de bulle, déliait, en cas de parjure du souverain, les sujets du serment de fidélité. Ici encore par conséquent, quoique M. Donoso Cortès ne le dise pas en propres termes, c'est le moyen-âge qui rentre en scène, peut-être pas tout-à-fait le moyen-âge historique et réel, plutôt le moyen-âge des romans de chevalerie ou des romances de troubadour que celui des chroniques et des monumens, un moyen-âge auquel on prête ce qu'il n'eut jamais, l'esprit de conséquence et de système; mais enfin c'est l'état politique, plus ou moins épuré, du moyen-âge qu'on nous donne comme le régime idéal des sociétés catholiques.

Venons enfin à la publication de M. l'abbé Gaume. Nous n'avons pas la moindre intention de renouveler ici ni la querelle si vive, aujour-

d'hui épuisée (1), ni la polémique si brillante dont elle a été l'occasion; nous ne discuterons pas si on doit bannir Homère et Virgile de l'éducation de la jeunesse. Après les hommes de goût et de science qui ont illustré ce débat, après l'intervention magistrale qui l'a terminé, il n'y a littéralement plus rien à dire. Les amis des lettres peuvent se rassurer : si une barbarie nouvelle, spoliatrice ou industrielle, grossière ou violente, menaçait de les étouffer, il y a parmi les évêques de Gaule des héritiers des saint Irénée et des Sidoine Apollinaire; elles auront encore une fois un asile dans le sanctuaire. Mais c'est à l'ordre d'idées qui avait amené M. l'abbé Gaume à une si bizarre conclusion que nous nous attacherons principalement, parce qu'il nous paraît offrir un rapport remarquable avec celui des deux écrivains illustres que nous venons d'analyser.

Pour M. l'abbé Gaume, il y a deux arts, deux littératures, deux *beaux* (si on ose mettre un tel mot au pluriel) parfaitement distincts l'un de l'autre : l'un est païen, l'autre est chrétien; l'un est réprouvé, l'autre est saint. Tout mélange de l'un et de l'autre est sacrilége et profane. Aussi, pour trouver l'art et la littérature du christianisme dans leur pureté, il faut les chercher dans les siècles qui se sont écoulés entre la chute de la société romaine et la renaissance des études classiques dans l'Europe moderne. Avant l'invasion des Barbares, les auteurs chrétiens, vivant au milieu des mœurs païennes, obligés de parler les langues grecque et romaine, tout empreintes de paganisme, ont subi, jusque dans leurs plus élégans écrits, quelques atteintes de la contagion générale. Les grands pères du IVe siècle, saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, conservent encore des habitudes du paganisme; ils sont païens par la forme. D'autre part, depuis le XVIe siècle, un culte malheureux pour les monumens de l'antiquité s'est emparé de l'Europe chrétienne : ce qu'on a appelé la renaissance des lettres n'a été que la renaissance du paganisme. A partir de cette époque, pour laquelle M. l'abbé Gaume n'a point assez d'horreur, le christianisme a disparu sans retour de l'imagination humaine. Lettres, sciences, arts, langue même, tout a cessé d'être chrétien, tout s'est imbu de la corruption païenne. Point de doute par conséquent : la littérature chrétienne et l'art chrétien, ce sont exclusivement la littérature et l'art du moyen-âge. Les cathédrales gothiques (tout au plus les églises byzantines d'Italie, où se retrouvent encore tant de débris et

(1) Cette discussion, en soi si fâcheuse, a eu l'avantage de faire apprécier au public combien de science modeste et de talent trop peu connu se cachent dans les rangs des défenseurs de la religion. Après Mgr l'évêque d'Orléans, qu'on est accoutumé à voir mêlé avec tant d'éclat à toutes les luttes difficiles pour les bonnes causes, il faut mentionner, parmi les champions des saines traditions littéraires, M. l'abbé Landriot et M. l'abbé de Valroger, les révérends pères Pitra et Cahours, qui ont traité la question sous toutes ses faces. Il faut se garder d'oublier surtout les excellentes lettres de M. Foisset et la polémique quotidienne de M. Charles de Riancey dans *l'Ami de la Religion*, etc.

d'inspirations de l'art païen), les peintures de Giotto, de Cimabuë, d'Orcagna, les hymnes d'église, l'éloquence chrétienne de saint Bernard et de saint Bonaventure, Dante enfin, voilà la part du christianisme dans le domaine de l'art. Sans la dédaigner assurément, nous avions cru qu'elle était plus grande encore. Cette basilique qui est à elle seule une ville, qui a son atmosphère, son jour, presque sa population propre, élevée sur les ruines du mystérieux Vatican, nous offrait quelque image de l'unité incomparable et de la grandeur lumineuse de l'église catholique. Erreur : ce Panthéon élevé dans les airs est une débauche de paganisme. Nous admirions dans les bras de la *Madone* de Dresde toutes les graces de l'enfance unies à la majesté divine; nous nous trompions : cet enfant divin a les formes trop arrondies, il tient de l'amour païen. Il nous semblait que Michel-Ange avait vu passer sur le visage de ses prophètes la lueur de quelque rayon céleste, et que Bossuet avait recueilli quelques échos inconnus de leur voix. Cela n'est pas : Michel-Ange a trop étudié la statuaire antique, et les poses de ses personnages rappellent la Niobé ou le Laocoon. Dans le lyrisme impétueux, mais pourtant savant, de Bossuet, dans ses peintures animées, mais profondes, Tacite ou Tite-Live pourraient avoir quelque chose à reprendre. Il faut remonter jusqu'au-delà du XVIe siècle pour trouver une littérature et un art qui *aient rompu tout pacte avec l'impiété.*

Ces propositions, auxquelles, encore un coup, nous n'ajoutons rien, complètent notre démonstration. Il est clair que, suivant le système dans lequel se sont rencontrés, sans s'être concertés, le moine savant, l'orateur illustre et le réformateur, jusqu'ici peu écouté, de l'enseignement public, le moyen-âge et le catholicisme sont au fond une seule et même chose. Le moyen-âge a été la réalité imparfaite dont le catholicisme est l'idéal. Dès lors, la conséquence est claire et se déduit sans grand effort de logique. Pour revenir au catholicisme, il faut se rapprocher le plus possible des idées, des sentimens, des habitudes du moyen-âge, — en tout genre, par le cœur au moins, si on ne le peut pas par le fait, — dans la philosophie et dans les arts, si on ne le peut pas dans la politique. C'est là le but auquel il faut tendre aussi rapidement que le permettent la corruption des esprits, le malheur des temps et la force des préjugés.

Serons-nous excusable, si une conclusion aussi hardie nous fait éprouver quelque effroi? Ce n'est pas l'impopularité, si grande au siècle dernier, des souvenirs du moyen-âge qui nous arrête. Par un retour de justice aussi bien que par un caprice de réaction, cette impopularité est aujourd'hui fort diminuée. Les vertus calomniées, le génie défiguré de cette époque ont reçu d'abord de l'impartialité, ensuite de la manie d'exagération de notre âge, des hommages souvent mérités, parfois excessifs. En France, on est toujours sûr que le lieu commun d'hier sera remplacé demain par le paradoxe opposé. D'ailleurs la vé-

rité, nous le savons, se passe d'être populaire, et l'Évangile brave volontiers la défaveur publique. Mais voici ce qui nous préoccupe. En considérant de sang-froid l'état de la société moderne en France et même en Europe, il est impossible de méconnaître qu'elle est, en tout point, l'opposé de la société du moyen-âge. Mœurs, lois, idées, rien n'est commun entre le XIIIe et le XIXe siècle; toute chaîne de tradition a été rompue, tout effort d'assimilation serait chimérique. Établir par conséquent, comme un article de foi, la solidarité complète, l'identité absolue du moyen-âge et du catholicisme, c'est prononcer sur l'état présent du monde un anathème sans rémission, c'est demander à la société moderne d'abjurer, non pas seulement ses erreurs, mais toutes ses idées sans distinction, de faire pénitence non-seulement de ses fautes, mais de tous ses actes en général, de sortir en un mot d'elle-même comme d'une terre de malédiction, d'extirper jusqu'aux racines de sa propre nature.

Il n'y a pas moyen d'échapper à cette conséquence. Si la société du moyen-âge est la société catholique par excellence, comme la société actuelle en diffère *toto cœlo, totâ terrâ,* il faut prononcer qu'elle est radicalement, essentiellement anti-catholique, et que ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de s'anéantir, si elle ne peut pas se transformer. Dès-lors l'œuvre de la propagande catholique change entièrement de caractère. Elle n'apporte plus la paix, mais la guerre, — non pas cette guerre éternelle et toute morale que l'Évangile déclare aux passions et aux vices de l'humanité, et dont la palme ne se gagne pas en ce monde, mais cette guerre parfois sanglante et toujours haineuse, avide de succès présens et d'avantages temporels, que se livrent entre eux les divers systèmes et les divers partis humains. La religion n'apparaît plus comme la conciliatrice d'une société divisée, étrangère à ses différens intérêts et ne lui parlant que de ses devoirs communs : elle porte elle-même le drapeau d'une transformation et, qui pis est, d'une restauration sociale.

L'énormité d'une telle entreprise n'est pas même encore ce qui nous effraie. Quelque grande qu'elle puisse être, elle ne saurait être au-dessus ni de la taille ni des forces d'une religion divine. Le christianisme fait l'impossible par habitude, et le surnaturel est sa nature. Aussi, s'il entrait dans les vues de la Providence de transformer brusquement, par l'intermédiaire de l'église catholique, toutes les conditions de la société moderne, et d'y faire refleurir les habitudes et les idées d'un autre âge, nul doute qu'elle n'en pût très bien venir à bout; mais si, au lieu d'être une volonté divine, c'était là une fantaisie purement humaine? Si la transformation rapide et préméditée d'un état de mœurs tout entier était un de ces miracles qu'il ne plaît jamais à Dieu d'accomplir, un de ces signes que demandent les

générations incrédules et qui ne leur sont point accordés? Si, par cette intimité étroite établie entre le catholicisme et le moyen-âge, au lieu de grandir l'image de l'église, on ne réussissait qu'à la défigurer, en la contemplant dans un miroir imparfait? Si on méconnaissait surtout le caractère principal de la Divinité, à savoir cette facilité merveilleuse avec laquelle on la voit, à travers les siècles et d'un bout du monde à l'autre, se plier aux conditions les plus diverses, s'accommoder des coutumes, des opinions, des institutions les plus dissemblables, et consacrer partout la variété des développemens de l'intelligence et de la liberté de l'homme?

Réfléchissons un peu, en effet, au nom divin que porte l'église, à ce nom dont les catholiques, justement fiers, sont empressés de se faire honneur. Si l'église de Dieu est dite catholique, est-ce uniquement parce que sa doctrine est prêchée sous toutes les latitudes, dans toutes les langues, à tous les peuples de l'univers? Cette universalité de lieux rend-elle bien toute la force et toute l'idée du mot *catholique?* — Nous croyons, pour notre part, et nous pensons n'être pas seuls dans cette conviction, qu'il y a une catholicité morale aussi bien que matérielle. L'église catholique est universelle, aussi bien parce qu'elle n'appartient à aucun peuple que parce qu'elle n'est l'apanage exclusif d'aucun état social particulier. Elle traverse les siècles et les révolutions, comme les mers, toujours portée sur la surface agitée des flots, et partout où elle aborde, elle arrive dans son domaine. Son Dieu n'est ni la Pallas d'Athènes ni le Jupiter Capitolin de Rome, il n'est plus même le dieu des Juifs qui ne protégeait pas les gentils; mais il n'est pas davantage le dieu d'une époque historique. Il est le Dieu de tous les temps comme de toutes les nations; il est le Dieu de la nature humaine tout entière. Dès-lors il n'y a pas plus, à nos yeux, de méthode philosophique, d'inspiration littéraire et de combinaison politique qui puisse réclamer exclusivement la protection du catholicisme qu'il n'y a de terre ou de royaume qui puisse se vanter d'être son temple et sa demeure de prédilection. Toute philosophie qui s'accorde avec les données de la religion chrétienne, quelque mode de démonstration qu'elle emploie, toute politique qui observe les règles du juste, toute forme de l'art qui reflète l'image du beau, sont compatibles avec le catholicisme. Penser autrement, c'est faire descendre l'église aux proportions d'un parti, c'est fermer, comme faisaient quelques sectes étroites, les bras étendus du Sauveur crucifié.

Que si ce système exclusif est contraire à l'idée et au nom même de l'église, est-il plus conforme à son histoire? Est-il vrai que le moyen-âge soit en toutes choses l'âge d'or de l'église catholique? Nous connaissons plus d'un ennemi de l'église qui serait pressé d'adhérer à cette proposition, car enfin, si du XIe au XVe siècle l'église catholique

a passé de sa fleur à sa maturité, elle doit toucher aujourd'hui aux limites de l'extrême vieillesse, et c'est précisément la thèse qu'affectionne l'incrédulité polie de nos jours. Nous qui n'avons pas le même intérêt à l'établir, nous pensons hardiment qu'il n'en est rien. Nous n'accordons au moyen-âge, ni en littérature, ni en philosophie, ni en politique, aucun brevet ni exclusif ni éminent de catholicisme. L'histoire de l'église au moyen-âge est une des phases de sa vie immortelle et toujours renaissante. D'autres l'ont précédée, d'autres l'ont suivie, qui ne lui cèdent ni en grandeur, ni en sainteté, ni en éclat. L'action de l'église au moyen-âge n'est son état ni essentiel ni idéal : c'est un accident glorieux, mais passager. En essayant de faire voir les causes qui l'ont amené, la véritable origine, le véritable caractère qu'il faut lui attribuer, on se convaincra, j'espère, de l'erreur profonde de ceux qui confondent le corps éternel de l'église avec le vêtement qu'il a revêtu un jour.

Jamais l'action intelligente et douce de l'église ne fut plus remarquable qu'à sa première apparition sur la scène du monde. Par une exception qui le distingue de toutes les religions ordinaires, le christianisme a pris naissance, non pas dans des temps semi-héroïques et semi-barbares, mais au sein d'une civilisation toute formée. Son fondateur ne fut point un législateur ni un sage mis au rang des dieux par la reconnaissance de ses concitoyens pour avoir donné des lois à sa ville natale, inventé ou introduit les arts utiles. Quand Jésus naissait obscurément dans la Judée, l'empire était pacifié, les lois romaines assises sur des bases solides, les mœurs romaines délicates et polies jusqu'à la corruption. La civilisation de l'empire s'était tout entière développée en dehors du christianisme, à l'ombre du culte des faux dieux. Tout y portait l'empreinte de l'idolâtrie. Les lois civiles et politiques, instituées d'abord par ces patriciens qui étaient à la fois prêtres et jurisconsultes, puis par ces césars dont le souverain pontificat était la première dignité, étaient pénétrées en tout sens par le polythéisme. Les arts, les lettres, les mœurs privées, tout était païen. Aucun monument qui ne fût sous l'invocation d'une divinité, aucun poème qui n'en célébrât la mémoire, aucun festin qui ne commençât par une libation, aucun toit domestique qui ne brûlât un feu sacré devant des dieux lares. Ainsi, parfaitement indépendante du christianisme, cette civilisation avait dû lui être très décidément hostile; elle n'y avait pas manqué. S'écartant, à son égard, de ses habitudes de tolérance politique, la société romaine avait prodigué au christianisme le mépris, l'outrage et la persécution. Pendant trois siècles, la religion chrétienne avait grandi dans l'ignominie et dans les supplices. Les sages l'avaient raillée, les politiques l'avaient châtiée, la populace l'avait poursuivie de ses huées farouches et de ses clameurs homicides.

Le sang des martyrs avait souillé la base des plus beaux édifices de Rome, la fumée de leur bûcher en avait noirci la cime.

Aussi, lorsque les progrès de la vérité, aidée par les péripéties de la politique, eurent enfin rendu l'église victorieuse avec Constantin, quelle belle occasion, que d'excellentes raisons pour détruire toute une civilisation profane et sacrilége! Si, dès le lendemain de son triomphe, l'église était entrée en guerre ouverte avec la société romaine, si elle avait mis le feu à ses monumens, brisé ses images, incendié ses bibliothèques, bouleversé ses lois, elle n'aurait fait qu'un acte de justes représailles, et elle aurait pu donner le prétexte qu'elle anéantissait ainsi le berceau et le foyer de l'erreur. Les moyens ne lui manquaient pas plus que les motifs pour exécuter cette justice sommaire. Sans qu'elle eût eu besoin de faire appel au zèle des populations converties, les forêts de la Germanie tenaient en réserve de rudes auxiliaires tout prêts à faire la tâche à leurs frais. L'empire était déjà blessé à mort par l'anarchie intérieure et par le débordement des Barbares; l'église n'avait pas besoin de lui porter elle-même le coup fatal; elle n'avait qu'à le laisser périr.

Ainsi auraient fait sans doute les sectaires du seizième siècle et les révolutionnaires de notre âge; ainsi auraient probablement conseillé d'agir, pour le plus grand bien du monde à venir, de fervens sectateurs de l'abbé Gaume : ainsi ne fit point la mère prudente et tendre du genre humain. Elle considéra cette civilisation romaine qui lui était livrée non point comme le présent maudit du génie du mal, mais comme l'œuvre mélangée de l'humanité. Là, comme dans tout ce qui émane de la créature déchue, durent se trouver perdus dans les nuages de l'erreur des rayons de lumière qu'il ne fallait pas éteindre, mais rappeler promptement dans le foyer toujours ardent de la vérité éternelle. S'établissant paisiblement au sein de la société impériale, siégeant à Rome même, pendant que Constantin effrayé n'osait y braver les vieux génies de la république, l'église ne détruisit rien, adopta tout, corrigeant, réformant par une influence insensible, mettant le signe vainqueur de la croix sur tous les monumens, et faisant circuler, par une chaleur pénétrante, l'inspiration chrétienne dans toutes lois. Le quatrième siècle de l'église n'est pas remarquable seulement par les hommes de génie qui l'ont illustré. Ce qu'on ne peut se lasser d'y admirer, et ce que je ne serais pas surpris qu'un historien voulût un jour étudier de plus près, c'est ce travail lent que la religion chrétiennne y fit subir à la civilisation païenne pour l'épurer à la fois et l'absorber. Toutes les formes de cette civilisation demeurent, l'esprit seul en est changé. C'est la même langue, le même gouvernement, les mêmes procédés de raisonnement et d'action. Un nouveau souffle anime seulement tous ces membres rajeunis. Rien n'a péri; tout est

renouvelé. L'église agit sur toutes choses, mais par une puissance morale et secrète qui ne ressemble en rien à ce que sera plus tard son autorité au moyen-âge. Nous ne trouvons, dans cette première floraison du catholicisme, rien qui fasse pressentir ni le code théocratique de M. Donoso Cortès, ni la philosophie impérative du père Ventura, ni la littérature puritaine du *Ver rongeur*.

Quoi de plus contraire, par exemple, aux théories politiques de M. Donoso Cortès que la constitution de l'empire au IVe siècle? Une démocratie militaire tout entière incarnée dans un homme : cet homme investi, il est vrai, de tous les pouvoirs, mais habituellement justiciable de l'insurrection de ses peuples et de ses soldats; nul corps intermédiaire, une vaine ombre d'aristocratie de cour, voilà ce qu'était la constitution impériale. C'est nous reporter bien loin de la hiérarchie savante qu'on nous donne comme l'essence de la politique catholique. Nous défions pourtant M. Donoso Cortès de trouver dans aucun des actes de l'église au IVe siècle la moindre tentative, même indirecte, pour apporter le plus léger changement à l'état politique de l'empire. Cette grandeur surhumaine attachée à la personne de l'empereur qui avait engendré tant d'abus et fait tourner de si fortes têtes, l'église l'accepte avec déférence, elle se refuse seulement à l'adulation superstitieuse. Elle admet l'obéissance, elle dénie l'adoration et l'apothéose. Elle met l'empereur aussi loin qu'il veut au-dessus des hommes, pourvu qu'il consente à se mettre plus loin encore au-dessous de Dieu. Nulle prétention de faire elle-même ou de défaire les souverains à volonté. Elle n'a point sacré Constantin : elle ne dépose ni l'arien Constance, ni l'apostat Julien. Encore un coup, ce n'est pas la force, c'est la volonté qui lui manque pour s'emparer, sur les affaires temporelles de l'empire, de ce domaine éminent que revendiquent pour elle les théoriciens modernes. Tout le monde faisait des césars dans l'empire romain : une cohorte enivrée, une province rebelle, une populace ameutée portait ses favoris sur le pavois. Les évêques seuls ne prennent jamais part à ces élections turbulentes. Assez puissant pour amener Théodose pénitent au pied de son tribunal spirituel, saint Ambroise, qui exigeait la soumission du fidèle, respectait l'indépendance de l'autorité impériale. Tempérer ainsi, par une intervention hardie autant que miséricordieuse, la rudesse habituelle du commandement, arrêter le glaive levé sur des rebelles ou les armes aiguisées pour les discordes intestines, faire apporter par des rescrits impériaux des modifications pleines de douceur à la rigueur des anciennes lois civiles de Rome, voilà tout le rôle politique de l'église au IVe siècle, c'est-à-dire à l'époque où, n'ayant rien perdu ni de sa vigueur native ni de sa pureté originelle, elle soulevait le monde par la force de cet esprit vivifiant qui arrivait directement du Calvaire à travers les catacombes.

En philosophie, on pense bien que l'église ne pouvait se montrer ni si indifférente ni si accommodante qu'en politique. Elle avait là les droits de la vérité à revendiquer contre les témérités de l'orgueil humain ou contre les bassesses de l'idolâtrie. Rien n'égale donc, nous en convenons, la sévérité des expressions des pères de cette époque sur les erreurs de la philosophie païenne. Le révérend père Ventura les rapporte avec triomphe : il en tire une démonstration, à ses yeux concluante, que l'église n'a jamais reconnu d'autre philosophie légitime que celle qui naquit plus tard dans ses écoles, et qui marche pas à pas à côté du dogme pour le commenter. Nous ne pensons pas qu'une lecture attentive de ce qu'on peut appeler la philosophie des premiers pères confirme en aucune manière une assertion aussi décidée. En proclamant très haut l'insuffisance, en flétrissant les erreurs de la philosophie païenne, les premiers pères ne l'ont cependant jamais enveloppée tout entière dans cette excommunication radicale que le révérend père d'aujourd'hui fait peser sur elle. Ils ne faisaient nulle difficulté de reconnaître et de réunir tous les lambeaux de vérité épars dans les écrits des philosophes. C'étaient autant d'armes qu'ils enlevaient à l'ennemi, autant de biens dans lesquels rentrait le propriétaire légitime. Fallait-il démontrer la sagesse des dogmes de l'unité de Dieu contre l'absurdité du polythéisme, les apologétiques éloquentes de Tertullien, de Minucius Félix, d'Arnobe, invoquaient sans rougir les démonstrations raisonnées de tant de sages païens, et Lactance ne craignait pas de dire aux persécuteurs du christianisme qu'ils n'auraient encore rien fait, si en même temps que l'Évangile ils n'anéantissaient pas les écrits de Cicéron. Puis venaient aussi les vues profondes de Platon sur la nature divine et ses pressentimens célestes sur l'immortalité de l'ame. Platon tient incontestablement une grande place dans cette première phase de la philosophie chrétienne : non pas que nous voulions lui rapporter, comme les incrédules l'ont fait souvent, l'origine d'aucun de nos dogmes chrétiens; à Dieu ne plaise que nous soyons coupable d'une telle hérésie contre l'histoire aussi bien que contre la foi! Mais, s'il n'a rien inventé de nos dogmes, il sert souvent à les commenter. Les pères emploient souvent la métaphysique platonicienne pour donner aux esprits curieux quelque compréhension des mystères, quelque explication de l'inexplicable. Platon inspire d'abord et puis égare Origène, le plus grand philosophe chrétien de ces premiers temps. Le père Ventura cite quelque part une expression de saint Irénée, qui appelle Platon l'assaisonnement de toutes les hérésies : *condimentum omnium hæreseum;* mais les hérésies d'une époque ne sont que les exagérations de ses tendances, comme les fautes d'un homme ne sont que les excès de son caractère, et l'expression originale d'Irénée ne fait qu'attester la grande influence qu'exerçaient sur les esprits chrétiens de cet âge les écrits et les idées

du disciple chéri de Socrate. On saisirait, si on l'osait sans profanation, entre la philosophie chrétienne des premiers siècles et la muse de l'Académie toute la ressemblance de port et de traits qui peut exister entre un enfant du ciel et une créature de la terre. Elle ne s'avance point avec la majesté didactique qu'aura la maîtresse sévère des écoles du moyen-âge; sa marche n'a rien de précis : elle suit librement les contours du texte sacré; tantôt son vol s'élève jusqu'au sein brûlant de l'Être absolu et éternel, tantôt elle redescend sur la terre pour y cueillir une fleur de poésie et d'éloquence. Elle se pare volontiers de vêtemens allégoriques. A la pureté de l'épouse du Christ elle joint la grace d'une fille d'Athènes et la splendeur d'une prêtresse d'Orient.

Voilà déjà une philosophie et une politique chrétiennes et catholiques assurément l'une et l'autre, et qui n'ont rien de commun avec les types arbitraires qu'on se plaît à nous tracer. Elles sont nées toutes deux de l'alliance intelligente de l'esprit chrétien et de la civilisation antique. Est-ce que les arts et la littérature de ce temps n'offriraient pas le même spectacle? L'embarras de M. l'abbé Gaume nous a déjà répondu. L'éloquence et la poésie des pères du IVe siècle contrarient beaucoup l'auteur systématique du *Ver rongeur*. Tant de vestiges de l'étude de l'antiquité s'y retrouvent avec une telle abondance de séve chrétienne, qu'il y a là un démenti constant donné à l'antagonisme irréconciliable qu'on veut établir entre la forme profane et l'inspiration chrétienne de l'art. M. l'abbé Gaume ne sait aussi trop quel parti prendre à leur égard. Quand il ose, il les déclare, nous l'avouons, *païens par la forme*. Est-il pressé vigoureusement sur une si étrange assertion par la logique serrée de Mgr l'évêque d'Orléans, il recule, il se rétracte; il a voulu simplement dire que les pères du IVe siècle employaient les formes païennes pour se faire comprendre d'une génération corrompue, tout en les détestant sincèrement, et en songeant même à fonder une latinité, probablement aussi un hellénisme nouveaux, pour éviter la contagion qui des mots s'étend aux idées. Nous tirerons, si nous pouvons, M. l'abbé Gaume de peine. Non, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile ne sont des païens ni par le fond ni par la forme. Ils sont des Romains de l'empire, et voilà tout. Ils sont de leur religion d'abord, de leur temps et de leur pays ensuite. Ce fut le secret de leur autorité sur leurs contemporains. C'est le caractère que portent les monumens de la littérature dont ils sont les modèles. Cette littérature a toute la sainteté du christianisme; mais elle a aussi les qualités, et quelques-uns même des défauts de la société romaine en décadence. Elle a les fortes et fraîches inspirations de l'Évangile; elle a les délicatesses et parfois les subtilités de goût naturelles à une langue un peu vieillie. On sent dans les panégyriques de saint Grégoire l'élève d'Isocrate et aussi parfois le rhéteur des écoles affectées d'Athènes. Il y a

dans saint Augustin du Virgile et du Claudien. Ce qu'on n'y rencontre nulle part, c'est la naïveté et la rudesse du moyen-âge. L'antiquité et le christianisme, voilà les seuls élémens de la littérature chrétienne du IVe siècle.

Et pourquoi, en effet, les pères de cet âge se seraient-ils fait scrupule de puiser largement à ce vaste réservoir de poésie qui coulait des sources d'Homère? Est-ce qu'une des preuves favorites qu'ils aimaient à donner de la vérité de leur religion n'était pas précisément son rapport avec les traditions antiques de tous les peuples dont la poésie demeurait seule dépositaire? Quand on leur reprochait que leur religion était nouvelle, ils en appelaient aux vieux oracles, aux antiques légendes, à toute cette religion primitive où se trouvaient en effet, sous une apparence énigmatique et sombre, tant de vestiges des dogmes chrétiens. Lorsque l'autre jour un prélat, qui prit parti pour la thèse de l'abbé Gaume, disait en raillant qu'il aimait mieux les prophètes que les sibylles, il se montrait plus difficile que Lactance et Eusèbe, qui citent à toutes les pages les oracles sibyllins et les vers des poètes dans leurs préparations évangéliques. Ce genre de démonstration par les traditions antiques était même, si j'ai bonne mémoire, fort revenue à la mode dans ces derniers temps. Sans vouloir prêter trop de force à des preuves douteuses par leur nature, il est certain qu'à tout instant, dans la lecture des poètes antiques, du sein même des impuretés qui leur sont trop habituelles s'élèvent tout d'un coup de singuliers souffles de christianisme. La poésie grecque atteint souvent une profondeur et une pureté morales fort supérieure à l'état des populations antiques. L'inspiration lui révèle des vérités dont elle semble ne pas avoir conscience. Homère vient de peindre Achille et Agamemnon se disputant une concubine avec la grossièreté de deux barbares ivres. Où va-t-il prendre tout d'un coup cet élan sublime et pur de l'amour conjugal qui remplit le dialogue d'Hector et d'Andromaque? La tendresse confiante et soumise chez la femme, protectrice chez l'homme, le devoir, le sacrifice et l'amour, tout le mariage évangélique est déjà là. Un prédicateur chrétien ne l'eût pas mieux peint et devait s'émouvoir devant ce tableau. Antigone cherchant le corps de son frère sur le champ de bataille au péril de ses propres jours n'a-t-elle pas déjà ce noble culte des morts qui entraînait tant de vierges chrétiennes sous le fer des bourreaux pour dérober les restes sacrés des martyrs? Polyxène mourante n'a-t-elle pas leur pudeur? Le dernier entretien de Diane et d'Hippolyte n'est-il pas une magnifique allégorie de cette chasteté virile dont, de nos jours encore, le christianisme seul semble avoir le secret? Le frivole Ovide ne peint-il pas la création du monde et de l'homme dans des termes presque dignes de la Genèse? D'où viennent à l'antiquité païenne ces inspirations qui la soulèvent un instant et qui l'abandonnent? Sont-ce des pressentimens?

ne sont-ce pas plutôt des souvenirs? L'imagination est la véritable mémoire des peuples. L'enfant enlevé au berceau ne voit plus que dans ses rêves les images de la maison paternelle.

Quoi qu'il en soit, c'est en sachant reconnaître et recueillir ainsi dans la philosophie, dans les lettres, dans les lois antiques, tout ce qui était compatible avec le christianisme, qu'en moins d'un siècle, sans la moindre révolution apparente, sans aucune de ces destructions violentes qui accompagnent les plus heureuses révolutions humaines, l'église eut renouvelé la société romaine tout entière. Triomphante sans insurrection, elle régna sans châtimens et sans vengeance. On ne saurait mieux se faire une idée de ce qui se passe dans ce siècle mémorable qu'en regardant quelques-unes de ces belles peintures qu'un travail intelligent vient de faire sortir toutes vivantes des catacombes. La couleur éclatante, les formes délicates, rappellent les ravissantes arabesques des thermes de Néron et des maisons de Pompeï : les figures de femme portent les mêmes vêtemens, leurs poses ont la même grace; mais un trait de feu a passé dans tous les regards : ces nymphes, livrées naguère à une volupté langoureuse, sont devenues des *orantes* dont les yeux et les mains tendent vers le ciel. Telle est la Rome du IVe siècle; antique par les formes, elle est pleine d'un sentiment tout nouveau.

Elle nous offre en même temps l'image d'une société tout animée de l'esprit chrétien, et cependant parfaitement différente de la société du moyen-âge. Le catholicisme ne s'y montre accompagné ni de la féodalité, ni de la scolastique, ni de l'architecture ogivale. Il n'en faut pas davantage pour montrer la vanité des systèmes qui les confondent; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit de plus que le moyen-âge, à le bien prendre, n'est qu'un des résultats de ce travail d'assimilation que l'église opère au IVe siècle sur toute la partie saine de la civilisation antique. Bien loin donc qu'on puisse regarder la société du moyen-âge comme le produit propre du catholicisme, bien loin surtout qu'on puisse établir, comme M. l'abbé Gaume, une hostilité régulière entre les deux civilisations païenne et chrétienne, il faut reconnaître que la civilisation romaine est un des élémens intégrans de cet état de mœurs complexe qu'on a nommé le moyen-âge. Si nous voulions donner une définition courte et vraie du spectacle que donne l'histoire de l'Europe au moyen-âge, nous dirions qu'on y voit l'église catholique domptant et poliçant les Barbares avec l'aide et par le moyen de la civilisation romaine. Dans cette œuvre, qui dura plus d'un jour, l'église catholique fut le bras, la civilisation romaine fut l'instrument le plus puissant.

Grace à la protection intelligente que le christianisme avait étendue sur tout le monde antique, voici en effet ce qui arriva. L'empire fut

rajeuni par le christianisme; mais il n'en reçut pas le don de l'immortalité. La religion chrétienne prolongea ses jours; elle ne le sauva point de la fin commune aux institutions humaines. Les Barbares continuèrent à s'avancer dans son sein, étonnés d'y rencontrer une résistance inaccoutumée, étonnés surtout de se trouver sensibles eux-mêmes à la grandeur pénétrante de la nouvelle religion de Rome. Ils avancèrent pourtant : la marée semble reculer; mais elle gagne toujours. A mesure que l'inondation s'élève, la terreur saisit tout une société affaiblie par une longue paix. Plus que jamais elle se serre contre l'église, dont la voix seule sait fortifier le cœur des vaincus et apaiser la colère des vainqueurs. Respectée des Barbares, chérie des Romains, l'église devient médiatrice entre une conquête farouche et une civilisation opprimée. De toutes parts on dépose entre ses mains tout ce qu'on veut sauver du pillage et de la flamme. Partout les basiliques reçoivent les marbres, les statues, les peintures de grand prix, les manuscrits enlevés aux bibliothèques, l'or et les joyaux qui ornaient les palais. On en voit autour de Rome qui enferment des monumens tout entiers, qui encadrent dans leurs vastes nefs des temples et des édifices romains parfaitement intacts. C'est l'image du mouvement qui s'opère d'un bout à l'autre de l'empire. Poésie, philosophie, beaux-arts, tout accourt au pied des autels :

> Præcipites atra ceu tempestate columbæ,
> Condensæ, et divum amplexæ simulacra sedebant.

L'église reçoit tout : elle accorde l'hospitalité à toutes ces filles égarées, mais pénitentes, de la pensée humaine; elle devient ainsi l'héritière de toute l'œuvre des siècles, et tous les souvenirs de Rome font cortége à Léon-le-Grand s'avançant à la rencontre d'Attila.

De cette rencontre solennelle est sorti cet état nouveau de l'Europe qu'on a appelé le moyen-âge. Dans cette négociation conclue avec la barbarie, l'église ne traite pas seulement pour les vérités dogmatiques dont elle était dépositaire, elle traite aussi pour la civilisation tout entière, dont elle s'était emparée par déshérence. Vicaire de Jésus-Christ, le pape succède en même temps aux droits du sénat et des empereurs. Dès-lors l'église a deux rôles à jouer, elle a deux tâches à remplir. Elle a toujours sa mission éternelle, celle de maintenir dans leur pureté ces dogmes célestes que rien n'ébranle ni n'altère, qui ne sont point nés et ne mourront pas sur cette terre, de préparer les ames aux biens qui ne passent pas et à la vie qui ne finit pas. Elle a reçu aussi, dans le naufrage du monde, la mission accidentelle d'inoculer aux nations barbares les arts passagers, les biens périssables. Ces deux missions sont dignes d'elle, mais inégalement glorieuses; il faut se garder de les confondre. L'une est la tâche propre et par conséquent perpé-

tuelle de l'église, celle qu'elle tient des paroles mêmes de son divin maître; elle y a toujours prétendu sans déguisement, elle n'y peut renoncer sans périr. L'autre lui est apportée par les circonstances, sans qu'elle l'ait jamais cherchée : elle s'en empare de ce droit qui appartient, dans les grandes nécessités, à l'intelligence et au dévouement; elle en est investie par un monde en perdition. C'est saint Paul sortant de ses prières pour mettre la main au gouvernail et rassurer les pilotes au désespoir. Pour la première de ses missions, toute divine par sa nature, l'église n'emploie que la parole de Dieu. Pour la seconde, humaine dans ses applications, elle appelle à son aide sans difficulté tous les moyens humains; les sciences, les lettres, les lois, les trésors même et les richesses de la vieille civilisation païenne sont mis hardiment à contribution par elle. La première de ces œuvres est élevée au-dessus de toute faiblesse et par conséquent de toute critique par l'infaillibilité promise; la seconde, qui s'accomplit sur le théâtre même des passions de la terre, entre la rudesse des Barbares et les raffinemens des vieux Romains, ne peut échapper à toute imperfection et à tout mélange. Exprimons cette distinction par un seul mot : la première est adorable, la seconde est admirable.

Il ne faut pas perdre cette différence de vue dans toute l'étude du moyen-âge. Tandis que, dans les premiers siècles, l'église n'avait eu qu'à se prêter à une civilisation toute faite, au moyen-âge elle a eu à présider elle-même à l'enfantement d'une société nouvelle. Demeurée, dans le débordement de la force matérielle, le seul asile de la justice, de l'imagination et de la pensée, il lui a bien fallu donner aux hommes des leçons de philosophie, de politique et de lettres; mais ce serait une erreur de penser que, comme elle a été mêlée à tout ce qui s'est fait à cette époque, elle ait aussi tout consacré. Il y a eu au moyen-âge une philosophie enseignée par des docteurs de l'église, et qui, pour cela, n'est pas infaillible, une politique pratiquée par des ministres de l'église, et qui, pour cela, n'est pas impeccable, des essais d'arts et de littérature tout religieux, et qui, pour cela, n'atteignent pas la beauté absolue. La raison en est simple : c'est que, quand l'église ou plutôt ses représentans humains font une œuvre humaine par sa nature, ils ne peuvent lui donner ce qui n'appartient pas à l'homme, la perfection et la perpétuité. De quelque point de vue qu'on examine le développement social du moyen-âge, à côté de l'influence prépondérante du catholicisme, ne craignons point de faire voir l'élément humain, parfois corrompu, toujours périssable.

Qui pourrait se refuser à reconnaître un tel mélange dans la société politique de cette époque? Se moque-t-on quand on nous donne le régime du moyen-âge comme un type de pureté politique? La gageure n'a pas même le mérite de la nouveauté : elle a été plus d'une fois sou-

tenue, malheureusement par des argumens qui ne s'accordent pas trop bien ensemble. On a écrit, on écrira encore de gros volumes sur le régime politique du moyen-âge. On y a trouvé, on y peut trouver encore le modèle à peu près de tous les systèmes politiques possibles, depuis la liberté constitutionnelle jusqu'au despotisme pur; on y a cherché l'exemplaire de tous les crimes comme l'idéal de toutes les vertus. Tout peut se trouver à peu près également, en effet, dans un régime politique qui a couvert toute une partie du monde et embrassé une durée de six ou sept siècles, et qui ne nous est connu qu'à travers des documens imparfaits. C'est le cas ou jamais de faire éclater avec quelle souplesse les faits, bien manœuvrés, peuvent se ranger en ligne à l'appui des théories les plus opposées. Y a-t-il eu au moyen-âge un régime politique unique, un type de féodalité pure? La féodalité comportait-elle une hiérarchie de pouvoirs régulière avec des attributions déterminées? Le droit du suzerain sur le vassal, du vassal sur le vavasseur, du vavasseur sur le serf, la juridiction suprême de l'église et du pape sur cette pyramide d'autorités superposées, tout cela a-t-il été nulle part nettement établi? Toute cette machine a-t-elle jamais exercé régulièrement ses fonctions? Nous prenons la liberté d'en douter grandement. Les siècles du moyen-âge nous paraissent présenter au contraire l'image d'un litige universel, d'une lutte acharnée et constante engagée sur chaque petit point du sol. Des hommes toujours bardés de fer et une terre hérissée de châteaux crénelés, nous en demandons bien pardon à M. Donoso Cortès, mais c'est là un singulier uniforme pour l'harmonie politique par excellence. Si le code des droits politiques a existé dans cet âge, il a eu habituellement le sort de ces traités de droit des gens et de droit national que des publicistes élaborent dans leurs cabinets, que les hommes d'état invoquent dans leurs pièces diplomatiques, mais qui, n'ayant d'autre sanction que le sort des combats, sont habituellement interprétés par la force et fléchissent sous le poids des gros bataillons.

C'est qu'en effet l'Europe entière, après l'invasion des Barbares, était retombée subitement sous les conséquences les plus rudes de cet état des sociétés primitives qu'on nomme en droit public l'état de nature. Conquises presque d'un seul coup, toutes ses lois civiles et politiques, toutes ses règles d'administration et de justice devaient disparaître à la fois et faire place à un seul droit incontestable et illimité : le droit de la conquête. L'empire romain appartenait corps, ames et biens aux Barbares, en plénitude de propriété, avec la faculté d'user et d'abuser : c'était la prérogative du vainqueur; ni Vattel, ni Grotius ne la lui aurait contestée. Rien ne subsistait, en droit, après la conquête de l'ancienne constitution romaine, et ce n'étaient pas les lois informes des peuplades nomades de la Germanie qui pouvaient s'y substituer. Le

monde s'en allait donc au plus complet état d'anarchie qui ait jamais été, si l'église n'était intervenue. C'est elle seule qui fit jaillir quelque lumière sur ce chaos. En l'absence de droits positifs, elle plaida en faveur des vaincus la pitié chrétienne, l'équité naturelle, la fraternité humaine; elle plaida, par son exemple et sa majestueuse discipline, la cause de l'ordre et de l'autorité contre l'anarchie. Le régime féodal sortit de cette lutte patiente de l'église et de la barbarie. Ce fut la charte qu'arracha lambeau par lambeau la religion à la conquête. Comme toute transaction, elle porte à la fois l'empreinte et comme le sceau des deux parties contractantes; elle a la rudesse de la domination armée, tempérée par je ne sais quel souffle de miséricorde paternelle. Le vaincu, qui eût été, dans l'antiquité, esclave, ilote ou gladiateur, devient le serf de la glèbe, dont le travail est à la discrétion, mais dont la vie est sous la protection du maître, et qu'on ne peut ni priver de son pécule ni arracher de sa cabane. Entre les vainqueurs, ce n'est plus cette dispute grossière de butin qui met en général des bandes de pillards aux prises. C'est un partage régulier qui laisse subsister entre les chefs des diverses tribus un lien de subordination et de société, et qui sauve d'une destruction complète les richesses du monde entier. Tel est à nos yeux le caractère du régime politique du moyen-âge. La conquête est partout à son origine : les monumens les plus complets qui en subsistent, les lois des Normands en Angleterre, les assises du royaume de Jérusalem sont des codes de conquête; mais, s'il est partout né des combats, partout aussi ce régime a reçu la tutelle d'une éducation chrétienne. Issu de la force et tendant vers la règle, il porte par conséquent, dans son propre sein, les principes d'une lutte entre ses divers élémens qui le tient en quelque sorte dans une ébullition constante : incompréhensible et insaisissable, si l'on perd de vue ou sa naissance sanguinaire ou le baptême de vie morale qu'il reçut de l'église catholique; semblable à ce limon fangeux, qui, dans les admirables fresques de Michel-Ange, semble palpiter sous l'attraction magnétique du doigt de Dieu, et dessine déjà, en se soulevant, les nobles formes de l'être animé!

Pour faire naître ainsi une société régulière du sein de la barbarie, l'église employa sans doute principalement l'ascendant des dogmes chrétiens. Gardons-nous pourtant de croire que ce fut là son unique instrument; elle se servit de tout ce qui se trouva sous sa main : coutumes barbares aussi bien que lois romaines. Elle ne dédaigna pas même les vieilles traditions de la Germanie toutes les fois qu'elles présentaient quelques germes ou de justice ou d'humanité, et elle aurait méconnu, elle aurait laissé tomber dans l'oubli ces admirables monumens d'équité, de logique et de bon sens que la jurisprudence romaine avait élevés pendant des siècles! Nous n'avons point lu sans sur-

prise, dans quelques-uns des admirateurs passionnés du moyen-âge, des comparaisons dédaigneuses faites entre le droit canon et le droit romain, comme si l'intimité la plus étroite n'avait pas toujours existé entre ces deux formes du droit (1)! comme si toutes les universités du moyen-âge n'avaient pas toujours mis sur le même pied l'un et l'autre droit : *utrumque jus!* comme si le droit romain avait cessé un seul jour d'être la règle civile de tous les pays où l'église exerce son influence directe, comme en Italie par exemple! Non, graces en soient rendues mille fois à l'église, et c'est peut-être, dans l'ordre humain, le plus grand service dont le monde lui soit redevable : elle a sauvé le droit romain de la déchéance fatale dont l'avait frappé la conquête; elle a conservé à la justice humaine ces règles savantes de la raison écrite. C'est avec le droit romain, modifié à la fois en bien par les nouvelles lumières du christianisme et en mal par les coutumes de la Germanie, qu'elle a enfanté l'ordre civil de la société moderne. Les Barbares ne firent point les inutiles distinctions de nos jours entre l'élément chrétien et l'élément païen de la civilisation. Quand ils se convertirent au christianisme, ils prirent de la main des évêques, avec une surprise, une gaucherie et une révérence égales, toutes les lois du monde poli qu'ils avaient dompté. La Rome impériale avec son administration régulière, la Rome chrétienne avec sa morale divine, ne faisaient qu'un tout et un bloc à leurs yeux. Ils confondirent l'une et l'autre dans leur admiration naïve, dans leurs excès inexpérimentés d'imitation. Quand Charlemagne voulut rompre tout-à-fait avec son origine barbare, il demanda au pape de le faire héritier des césars. Il alla chercher à Rome, dans une église chrétienne, la couronne impériale.

Il semble qu'on saisisse maintenant d'un seul coup d'œil la grande opération accomplie par l'église catholique. Elle commence par absorber en elle-même toute la civilisation romaine; elle la communique ensuite lentement, imparfaitement, par une action patiente, à l'invasion barbare. Elle seule peut présider à ce mélange. Le foyer de la religion était seul assez ardent pour opérer la fusion de ces métaux réfractaires. Il est naturel par conséquent qu'elle ait la haute main sur toute la politique du moyen-âge; mais qu'il y a loin de là à un plan raisonné et idéal de gouvernement! Que de mélanges, que d'élémens rudes et grossiers! Indiquons, par des traits rapides, la suite de cette action de l'église sur toutes les parties du développement social

(1) On sait que la critique historique a fait justice de l'opinion répandue au siècle dernier, et qui attribuait la résurrection du droit romain au moyen-âge à la découverte d'un manuscrit des *Pandectes* faite par les Pisans dans le pillage d'Amalfi en 1135. En fait, le droit romain n'a jamais péri dans l'Europe moderne ni surtout en Italie. C'est un point définitivement établi, en particulier par M. Ozanam, dans ses savantes *Recherches sur l'Histoire littéraire d'Italie depuis le huitième siècle jusqu'au treizième.*

au moyen-âge : nous y trouverons partout le même ouvrier divin travaillant sur les mêmes matériaux imparfaits.

Parlerons-nous, par exemple, de cette philosophie même dont le révérend père Ventura s'est fait dans ses conférences le panégyriste encore plus que l'interprète? Il est parfaitement vrai qu'au moyen-âge les docteurs de l'église, qui jusque-là n'avaient fait de la philosophie en quelque sorte que par occasion, lorsque l'exigeaient les besoins de la prédication religieuse, présentent pour la première fois aux fidèles un système de philosophie complet, dogmatique, régulièrement établi et enseigné. La *Somme* de saint Thomas est une encyclopédie philosophique; toutes les parties se tiennent, tous les raisonnemens se suivent, tous les problèmes de la nature humaine et divine y reçoivent une solution logique. C'est donc une philosophie en règle, faite, sinon par l'église, au moins dans son sein et avec sa protection. Est-ce à dire que pour cela la main de l'homme ne s'y laisse pas apercevoir? Elle s'est au contraire marquée par une empreinte forte, il est vrai, et grandiose, mais qui est pourtant une empreinte humaine. L'ange de l'école ne nous contredirait pas. Il est un nom qu'il cite à toutes les pages, une autorité qu'il respecte non pas à l'égal sans doute, mais immédiatement au-dessous de l'Écriture : on a nommé Aristote. Pour tout bon scolastique, Aristote vient aussitôt après Jésus-Christ et ses apôtres : si l'on s'agenouille devant les uns, on s'incline devant l'autre. L'*Organon* du philosophe de Stagyre est, avec l'Écriture, le coefficient de toutes les formules scolastiques. Que dira donc M. l'abbé Gaume, de trouver encore ici un des systèmes philosophiques de l'antiquité étroitement lié ainsi à une philosophie chrétienne? Qu'en dira le révérend père Ventura, ou plutôt pourquoi n'en dit-il rien, car il ne peut l'ignorer? Par quelle ingratitude Aristote ne tient-il aucune place, ne reçoit-il aucun honneur dans la réhabilitation de la scolastique?

Avec la permission du père Ventura, nous croyons deviner la raison de son silence. Le révérend père veut absolument que la scolastique soit la forme éminente et presque unique de la raison catholique. Il nous l'impose tout entière avec une autorité dogmatique. Tant qu'il n'invoque que le nom de saint Thomas, ses auditeurs s'y prêtent d'assez bonne grace; mais, quelque loin qu'ils puissent porter la soumission, ils seraient surpris, nous en sommes sûr, d'entendre affirmer en chaire qu'on ne peut être bon chrétien sans commencer par être péripatéticien, et que les dix catégories sont aussi respectables que le Décalogue. Des gens raisonnables en concluraient que, puisque le catholicisme a pu faire alliance avec un système philosophique qui n'avait rien de chrétien à son origine, il pourrait aussi, dans d'autres circonstances, se prêter à d'autres systèmes encore. Ils arriveraient peut-être ainsi à une opinion, suivant nous modeste et sensée, à sa-

voir qu'aucune philosophie, pas même celle du moyen-âge, ne peut se dire ni chrétienne ni catholique par excellence, ni surtout par exclusion à toute autre, parce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous révéler un système métaphysique tout entier, parce qu'il ne nous a donné la vérité que par mesure, dans la proportion de nos besoins réels et non de nos désirs curieux, et qu'en dehors des points qu'il a confiés à la foi il laisse la raison de l'homme s'exercer dans sa liberté et dans son ignorance.

Force est donc bien de convenir que la philosophie scolastique est, comme toute autre, humaine et par suite faillible. De cette condition suit encore une autre conséquence, c'est qu'elle pourrait bien n'avoir eu dans son ensemble qu'une application et une utilité temporaires. Que si en effet les vérités philosophiques sont, par leur essence, de tous les lieux et de tous les temps, les méthodes qui y mènent changent suivant la disposition des esprits. Le point où l'on veut arriver est toujours le même, mais le point d'où l'on part est souvent très différent. Or la philosophie scolastique, nous l'avons dit, part de l'autorité, comme principe fondamental et généralement reconnu; elle admet tous les dogmes de l'église comme autant de vérités incontestables : c'est ensuite à les définir avec précision et à en tirer des conséquences rigoureuses qu'elle applique toute la subtilité et toute la vigueur de la logique d'Aristote. C'est là, aux yeux du père Ventura, le principal mérite de la *Somme* de saint Thomas; ce n'est pas son tort aux nôtres, mais, si nous osons ainsi parler, c'est sa date; c'est la marque du temps où vécut ce puissant esprit; c'est le caractère de la tâche qu'il eut à remplir. Il n'avait pas à faire, comme les pères du premier siècle, à des incrédules raisonneurs ou même à de nouveaux fidèles exercés à la dispute et qu'il fallait ranger à la foi; il avait au contraire des croyans simples et barbares à élever jusqu'à la science. Il n'avait personne à convaincre ni à combattre, mais tout le monde à enseigner; il n'avait pas de doutes à résoudre, mais des lumières à répandre. Comme tout bon architecte doit faire, il bâtit l'édifice de la science sur les bases qu'il trouva déjà posées dans le sol. Son enseignement partit de la foi comme d'un premier principe, parce que la foi était partout répandue; il s'avança au nom de l'autorité, parce que l'autorité était universellement respectée. Est-ce à dire qu'il eût fait de même dans des temps d'incrédulité, de discussion ou de doute, — dans ces temps où l'autorité, avant de se faire obéir, a besoin de se faire reconnaître, — où c'est l'autorité elle-même qui est en question, et où par conséquent commencer par la poser dans les prémisses du raisonnement, ce serait commettre cette faute de logique que l'école elle-même eût appelée cercle vicieux et pétition de principe? Nous croyons saint Thomas beaucoup trop bon logicien pour supposer qu'il se fût rendu coupable d'un

sophisme si grossier. Si, au lieu de vivre dans des jours de piété et de soumission, il fût venu au monde le lendemain d'une révolution morale qui aurait ébranlé le principe même de la foi, il aurait consacré à raffermir les fondemens du dogme une part de cette force d'esprit qu'il employa tout entière à en déduire les conséquences; mais au moyen-âge, ne nous lassons pas de le répéter, l'église ne convertissait pas, elle instruisait : elle faisait le métier de précepteur universel, elle s'en acquittait dans les moindres, dans les plus humbles détails. Elle n'enseignait pas seulement le droit romain ou la philosophie, elle apprenait les premiers élémens de grammaire et de linguistique. Elle façonnait le gosier rauque des Germains à articuler les sons harmonieux de la Grèce et de Rome. Les églises et les monastères étaient, pour tout le monde du moyen-âge, comme les écoles élémentaires des langues antiques. Il en est de l'admirable langue latine comme des lois romaines; sans la messe et la Bible de saint Jérôme, elle aurait disparu sans retour, entraînant avec elle tous les chefs-d'œuvre de l'esprit auxquels elle avait prêté sa grace et sa force. Le vainqueur aurait fait sa langue comme sa loi. Il ne fallait pas moins qu'une institutrice divine pour faire asseoir sur les bancs d'une classe, épeler, compter et lire, des écoliers de la taille des Goths d'Alaric ou des Sicambres de Clovis. L'église daigna leur enseigner l'alphabet. Si le latin n'a pas rejoint dans la nuit des temps les idiomes disparus de Carthage ou de Babylone, si les inscriptions de Rome antique ne sont point des hiéroglyphes exerçant aujourd'hui l'imagination des voyageurs et des érudits, il en faut remercier ou accuser l'église. C'est le christianisme qui a été sur ce point encore le bienfaiteur ou le corrupteur (si M. l'abbé Gaume le veut) de l'intelligence humaine.

La conservation, la consécration des langues anciennes, par suite leur mélange avec les idiomes modernes auxquels elles ont donné la force, la noblesse et la clarté, tel est, suivant nous, l'inappréciable service que l'église a rendu aux lettres au moyen-âge. C'est bien assez pour qu'elles en doivent être éternellement reconnaissantes, et pour que l'on ne puisse qualifier en termes trop sévères leur ingratitude. Irons-nous plus loin, essaierons-nous d'établir, comme M. l'abbé Gaume, qu'il y a eu au moyen-âge toute une littérature nouvelle, égale en tout point à la littérature antique, où l'on peut étudier avec autant de perfection et de profit les modèles du beau et les règles du goût? Dirons-nous que l'éloquence de saint Bernard vaut, au point de vue de l'art, celle de Démosthène ou de Bossuet, la poésie de saint Thomas celle de Virgile ou de Racine? Au risque d'encourir le reproche de modération, si cruel aux yeux des partis extrêmes et qui a mené plus d'une fois les gens au supplice, nous avouerons qu'en exagérant l'admiration qu'on doit aux monumens littéraires du moyen-âge, nous craindrions de la compromettre. A nos yeux, le moyen-âge conserve

le souvenir des lettres antiques, couve le germe des lettres modernes; il a été pour les poètes et les romanciers des âges qui l'ont suivi une source abondante d'inspirations littéraires, mais il ne possède pas pour son compte, en son propre nom, de littérature véritable. Ce qu'on appelle de ce nom ne s'est proposé aucun des buts de la littérature et n'en remplit aucune des conditions. Nous aurions besoin de beaucoup de développemens pour faire comprendre ici toute notre pensée. Parmi beaucoup de raisons qu'il serait trop long de déduire, nous n'en choisirons qu'une seule qui a l'avantage de nous renfermer dans le cercle même où s'est tenu M. l'abbé Gaume, et qui paraît faire la véritable arène où il attend et provoque ses adversaires. Le moyen-âge, dans notre pensée, n'a point eu de littérature proprement dite : il n'en a eu que des commencemens, des éclairs et des germes, parce que l'instrument de toute littérature, la langue, a fait défaut à toutes ses inspirations.

Si des pensées élevées, si la chaleur des croyances et des passions, si une imagination vive, si la naïveté et l'ardeur suffisaient à enfanter une littérature, quels temps eussent dû être plus littéraires que ceux où tout brûlait ou de foi ou de haine, ou de charité ou de convoitise? Ce n'est pas le sentiment qui manque assurément au moyen-âge; on dirait au contraire qu'il déborde. En tout genre, en bien comme en mal, pour le ciel comme pour la terre, pour se sacrifier ou se satisfaire, pour aimer Dieu ou les femmes, les plaisirs ou la mortification, la richesse ou la pauvreté, les hommes du moyen-âge furent les plus passionnés qui furent jamais. C'est l'expression qui, en littérature du moins, manqua à cette surabondance de sentimens. Malheureusement l'art est un composé de fond et de formes auquel la parole n'est pas moins nécessaire que le cœur. Pour être éloquent et poète, il faut sentir, mais il faut aussi parler et chanter. Placé sur les limites de la nature morale et de la nature physique, sur les confins obscurs de l'ame et du corps, témoignage et symbole de notre double substance, l'art n'est ni sentiment ni matière pure, il est le produit de l'accord de l'une et de l'autre. Si la matière est rebelle, le sentiment se paralyse et l'art s'évanouit. Or, en fait de littérature, la matière, c'est la langue. L'organe indispensable de toute grande littérature est un idiome parvenu à un tel point de perfection et de plénitude, que non-seulement il n'arrête plus la pensée à son passage, mais qu'il la soutienne, l'éclaircisse, la fortifie et la colore. Les écrivains, même de génie, ne font pas, quoi qu'on en dise, leur style à eux seuls : le temps, les circonstances, l'éducation générale de leurs contemporains leur préparent l'instrument qu'ils aiguisent et perfectionnent. A toutes les grandes époques littéraires, la langue courante était à la fois élevée et simple, précise et savante, pleine de grace dans les rapports familiers, et de force dans l'expression des sentimens nobles, rendant les idées populaires sans trivialité,

les remarques fines sans recherche, les hautes inspirations sans emphase. C'était un cheval aux membres nerveux et aux aides fines qui n'attendait que l'éperon du cavalier. Tel est, même avant Thucydide, le grec du siècle de Périclès, même avant Cicéron le latin des derniers temps de la république, même avant Bossuet le français du siècle de Louis XIV.

La latinité du moyen-âge réunissait-elle ces qualités? M. l'abbé Gaume le soutient sans balancer. Nous osons croire que, pour se ranger de son avis, il faut un assez grand effort de parti pris. Autant le moyen-âge a rendu service au monde en conservant l'intelligence du latin, autant l'usage qu'il en a fait personnellement a été et devait être ingrat et malheureux. Les conditions mêmes que le moyen-âge imposait à la langue latine ne lui permettaient pas de se prêter à une renaissance littéraire. Pour en faire pénétrer les élémens dans les mémoires courtes, dans les cerveaux rebelles des nouvelles populations chrétiennes, il avait fallu la simplifier, la mutiler par une froide analyse. M. l'abbé Gaume lui-même en convient dans un examen assez ingénieux des différences de la latinité chrétienne et de celle du siècle d'Auguste (1). Il ne faut plus demander au latin du moyen-âge les inversions hardies, les larges constructions périodiques du style cicéronien. Les inversions, les périodes ne sont possibles que lorsqu'une connaissance correcte des terminaisons spécifiques de chaque nom et de chaque verbe permet de retrouver la suite logique des pensées sous leur désordre apparent. L'esprit enfantin des Barbares se serait perdu dans ces détours. La sécheresse d'un ordre plus rationnel, mais moins vif, a remplacé les allures libres de l'ancienne phrase latine. Il a fallu aussi immoler, par un sacrifice analogue, cette prosodie pleine de nombre qui faisait de la poésie une vraie sœur de la musique, mais qui échappait à des oreilles rustiques. Le sentiment de l'accentuation ayant disparu, l'église a dû y substituer dans ses poésies le plus grossier des rhythmes, celui dont les plus grands maîtres ont de la peine à conjurer la monotonie, l'égalité des syllabes et la rime. Le cliquetis des assonances a remplacé la modulation des vers antiques. C'est ainsi que la langue d'Auguste a été dépouillée de toutes ses graces. On dirait que le fer lui a retranché toutes les boucles de sa chevelure mondaine. S'est-elle au moins, comme l'espère M. l'abbé Gaume, empreinte d'un esprit nouveau? Le christianisme lui a-t-il fait trouver des ressources ignorées qui remplacent ce qu'elle a perdu? Nullement. L'esprit des temps nouveaux la travaille en effet, la déforme, la torture, mais sans réussir à la transformer. La raison en est simple. Pour devenir une langue nouvelle, il a manqué à la basse latinité une indispensable condition : elle n'a jamais été la langue populaire. En cessant d'être élé-

(1) *Le Ver rongeur*, chap. XXVI, p. 340 et suiv.

gante, elle n'a jamais cessé d'être érudite. A partir de l'invasion des Barbares, le latin n'a plus été qu'une langue d'église et d'école, bannie des habitudes familières et des rangs inférieurs de la société. Les femmes, les enfans, le peuple, tout ce qui sent, tout ce qui croit vivement chez une nation en avait perdu l'intelligence et l'usage. Nul ne jouait, nul ne pleurait, nul n'aimait dans cette langue. La naïveté des impressions, l'élan spontané des mouvemens de l'ame, ces sources d'une littérature originale lui manquaient complétement. Les croisés, soulevés par la parole de Pierre l'Hermite, poussaient leurs cris de guerre dans le patois des campagnes. Joinville et saint Louis s'entretenaient dans le vieux français des fabliaux. Tandis que tout renaît dans les sociétés, la langue latine demeure une langue morte; elle ne prend point part à cette séve abondante de jeunesse et de vie qui circule et bouillonne confusément dans le moyen-âge.

De là le contraste habituel, mais choquant, qui frappe dans les grands auteurs chrétiens de cette époque. Ils sont jeunes par le cœur, la langue dont ils se servent est vieillie; ils sont naïfs, elle est contournée; ils sont tendres, elle est desséchée. Bien loin de leur porter secours, elle les gêne et les embarrasse; ils semblent engagés contre elle dans une lutte désespérée où ils laissent la moitié de leur force. Parfois, il est vrai, de cet effort sortent des effets inattendus; parfois aussi la beauté de la religion se manifeste plus à découvert, en l'absence de tout ornement humain : rien n'est donc encore plus fructueux et souvent plus intéressant que leur lecture; mais ce plaisir de découverte, de difficulté vaincue, de patience récompensée, ne ressemble en rien aux jouissances vraiment littéraires qui consistent principalement dans la parfaite harmonie de la pensée et de la forme. Cette harmonie n'existe jamais dans la langue tourmentée du moyen-âge. A proprement parler, ce n'est point une langue définie, c'est la décomposition qui précède la formation des langues nouvelles, c'est la chrysalide informe et terne qui renferme les germes d'un nouvel être.

Regardez pourtant : un de ces germes, déposé sous une terre encore réchauffée par de grands souvenirs, s'est déjà pressé d'éclore; le papillon a déployé ses ailes brillantes; Dante a parlé, une langue inconnue s'est fait entendre. Jetant de côté l'organe usé et affaibli qu'il avait manié dans sa jeunesse, Dante a fait résonner la première vibration d'un nouvel instrument. Si *la Divine Comédie* était écrite, comme on dit que Dante en eut un instant l'intention, dans la latinité du moyen-âge, elle nous paraîtrait aujourd'hui comme quelques-uns des damnés dont elle décrit le supplice, chargée d'un manteau de glace. Grace à la liberté d'une langue populaire et cependant déjà élevée par l'étude à un rare degré de noblesse et de clarté, tout vit, tout se meut dans l'Alighieri, avec une franchise inconnue à la littérature du moyen-âge. Pour la première fois, l'Europe moderne revoit les traits de la

vraie beauté littéraire. C'est en inaugurant ainsi les lettres et les langues nouvelles, c'est en faisant violence à toutes ses habitudes, que le moyen-âge a pu créer son véritable chef-d'œuvre poétique. Tel est le mérite et l'originalité de *la Divine Comédie;* appartenant au moyen-âge par l'esprit, elle est moderne par la forme; elle nous peint les sentimens d'un temps qui n'a plus rien de commun avec nous dans une forme qui est déjà la nôtre; elle nous laisse ainsi du moyen-âge un portrait vivant où nous pouvons l'étudier tout à notre aise. Qui veut se faire une idée juste du moyen-âge dans son ensemble, politique, philosophie, littérature, n'a qu'à lire et relire sans cesse *la Divine Comédie.* Le moyen-âge y est tout entier, animé et debout. Nous y reconnaissons, ce semble, tous les traits que nous venons d'essayer de crayonner à la hâte : d'un côté l'inextinguible ardeur de passions semi-barbares, qui ont soif de vengeance et de supplices; de l'autre, une théologie sereine et pure se dessinant dans une lumière éthérée; entre cette terre baignée de carnage et ce ciel brillant de mille feux, les génies de l'antiquité s'élevant comme des demi-dieux. Ugolin, Béatrice et Virgile, voilà Dante et voilà le moyen-âge. Tous les élémens dont nous avons tenté l'analyse s'y trouvent peints au naturel.

Nous prions tout lecteur de bonne foi de nous dire, la main sur la conscience, si ce tableau lui paraît présenter cette paix, cette harmonie politique et sociale dont on se plaît à nous entretenir. Sincèrement, ces mœurs du moyen-âge qui arrachent à Dante tant de satires sanglantes et tirent de son cœur ulcéré tant d'invectives amères, ces élémens discordans, plutôt rapprochés que combinés et qui se heurtent plus qu'ils ne se mêlent, formaient-ils dans leur ensemble un édifice régulier et durable de société? Nous sommes sûr que tout appréciateur désintéressé sera de notre avis. Le moyen-âge n'a été qu'une longue lutte entre la barbarie et la civilisation. La paix n'y existe nulle part. Toutes les phases de son histoire sont les incidens de cette bataille. Il fallait que l'une ou l'autre l'emportât. Grace à l'église, c'est la civilisation qui a triomphé. Son triomphe, en amenant nécessairement la fin de la lutte, a mis un terme aussi à l'état social du moyen-âge. La société du moyen-âge s'est transformée quand ont cessé de prévaloir les raisons qui l'avaient fait naître. Elle a fini tout naturellement quand l'église a eu achevé de dompter et de polir la barbarie. Quand, sous l'influence chrétienne, des pouvoirs civils ont été fondés, assez humains, assez justes, assez éclairés pour offrir aux nations une autorité protectrice, l'église s'est retirée par degrés de la scène politique pour rentrer dans le fort inaccessible de sa domination spirituelle. Quand les sociétés temporelles ont été en mesure de faire leurs affaires par elles-mêmes, l'église, sans cesser de les inspirer, a cessé de se charger directement de les gouverner. Quand les eaux du déluge ont été complétement retirées du sol, l'arche a rendu à la terre ses habitans. Est-ce là ce dont on s'afflige quand

on déplore la disparition de l'état social du moyen-âge? En ce cas, ce n'est pas à nous, c'est à l'église même qu'il faut s'en prendre. C'est elle qui a travaillé long-temps, péniblement, bien des siècles et bien des jours, à tirer l'Europe de l'état complexe et grossier du moyen-âge. Apparemment elle ne travaillait pas à l'aventure, et elle savait ce qu'elle faisait, elle ne se dissimulait pas les dangers qu'entraîne à sa suite une civilisation développée; mais elle avait assez de confiance en elle-même pour ne les pas craindre. Elle savait que les lumières ont leurs périls, et elle n'a pas hésité pourtant à les répandre; elle savait qu'il n'est pas toujours salutaire à l'homme de beaucoup connaître, elle ne lui en a pas moins beaucoup appris. Elle n'a pas imité ces maîtres jaloux qui retardent l'éducation de leur élève pour garder plus long-temps une autorité plus facile. Eût-elle fait ce calcul, elle n'aurait pu l'exécuter. La religion chrétienne civilisait le monde par sa nature, rien n'aurait pu l'en empêcher. Si on veut trouver quelque part des religions qui compriment l'intelligence et font languir l'activité humaine, des castes sacerdotales qui fondent leur empire sur l'ignorance prolongée des populations, ce n'est pas à l'église qu'il faut s'adresser. L'erreur,

> En esclaves fertile,
> Pour un que l'on cherchait, en eût présenté mille.
> Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir.

Chargée de la tutelle du monde nouveau, l'église a fait grandir son pupille au risque qu'il abusât de ses forces, et, malgré les écarts des sociétés chrétiennes, nous ne conviendrons jamais que cette mère généreuse ait eu trop à rougir des enfans qu'elle a nourris.

Concluons, il en est temps. Nous avons essayé de faire voir que les mœurs du moyen-âge n'étaient l'état ni idéal ni même habituel des sociétés catholiques. Les premiers siècles de l'église nous ont offert le tableau d'une société parfaitement différente de celle du moyen-âge, et pourtant tout animée de l'esprit chrétien : ils nous ont fait voir en même temps de quelles circonstances violentes était sorti l'état primitif des nations modernes, et de quels élémens multiples et variés il était le résultat informe et transitoire. Si nous avons réussi à faire comprendre notre pensée sous cette double face, notre démonstration peut passer pour complète, et nous avons le droit d'affirmer qu'il n'y a entre le catholicisme et le moyen-âge aucune espèce de solidarité à établir. Dès-lors nous cherchons vainement quel est le sentiment qui porte tant d'écrivains catholiques à autoriser par leur langage, par leurs affirmations systématiques et par leurs prédilections involontaires, une confusion que rien ne légitime. Nous craignons qu'ils ne cèdent à une susceptibilité honorable, mais excessive, à une sorte de point d'honneur qui serait plutôt militaire que religieux. Parce qu'au

siècle dernier la philosophie incrédule a confondu dans ses calomnies l'église catholique et la société du moyen-âge, parce que le moyen-âge a été l'arsenal où Voltaire allait puiser ses armes pour la croisade qu'il dirigeait contre l'église catholique, des écrivains généreux se sont crus obligés de relever le défi qui leur était porté. Ils ont fait comme des champions qui aiment mieux défendre une assertion fausse que de paraître recevoir un démenti. A un dédain inintelligent ils opposent une admiration qui n'admet pas beaucoup plus de nuances. Parce que le XVIIIe siècle a tout confondu pour tout blâmer, ils se croient obligés de tout confondre aussi pour tout exalter. C'est ainsi que de défi en défi et de provocation en provocation l'honneur de l'église s'est enfin trouvé engagé à soutenir que la société du moyen-âge était la plus paisible et la plus éclairée qui ait jamais paru sous le soleil! Il y a des tenans qui font la veille des armes pour faire souscrire à tout passant cette proposition.

Pour notre part, nous avouerons sans détour que, toutes les fois que nous voyons engager dans la presse contemporaine un débat sur l'excellence ou la corruption, sur les vertus ou les travers de la société du moyen-âge, sur l'horreur ou l'admiration qu'elle mérite, notre premier sentiment est celui d'un profond ennui. De telles discussions nous paraissent à la fois également stériles et interminables. Nous n'espérons guère en voir sortir quelque résultat utile, mais nous craignons fort qu'elles ne se prolongent indéfiniment. D'une part, le moyen-âge est si bien fini, qu'eût-il été la plus belle époque de l'histoire, il a peu de chances de renaître. Depuis quatre cents ans qu'il est au tombeau, il donne si peu de signes de résurrection! Les oraisons funèbres à la longue sont monotones. D'autre part, une grande époque historique qui a duré cinq ou six cents ans ressemble exactement aux langues d'Ésope : rien n'égale le bien qu'on en peut dire, excepté le mal; rien n'égale le mal, excepté le bien. On peut aligner par conséquent, pendant bien long-temps, des argumens opposés, de force et de quantités à peu près égales. Ce que nous sommes donc tenté de faire quand nous assistons à de pareils débats, c'est de donner raison aux deux adversaires en leur imposant également silence. Nous prendrions d'autant plus volontiers ce parti sommaire, que, les deux parts du bien et du mal une fois faites dans le moyen-âge, nous ne serions pas embarrassé de les distribuer. Nous ferions hommage de tout le bien à l'influence de l'église catholique; nous laisserions tout le mal en partage à la conquête, à la violence, aux malheurs et aux crimes de l'humanité.

Mais l'ennui est le moindre des inconvéniens de ces discussions : ce qu'elles ont de fâcheux, c'est qu'elles font perdre en tournois et en passes d'armes le temps et les forces nécessaires pour soutenir la lutte sérieuse de la foi contre l'incrédulité. Que les temps du moyen-âge, et principalement le rôle de l'église catholique dans ces temps, soient

curieux et admirables à étudier, nous en convenons facilement. Cependant, si de l'étude il s'agissait de passer à l'imitation, si l'on entendait proposer les exemples du moyen-âge comme des modèles, non-seulement de piété intérieure, mais de science et de conduite pour les catholiques de nos jours, si l'on entendait engager la propagande religieuse (qui se fait autour de nous avec tant d'activité et de succès) à reproduire aussi exactement qu'elle pourrait les traditions du XIIIe siècle, nous demanderions à faire de grandes et de sérieuses distinctions; nous demanderions à rappeler ce que nous avons dit au début de cette étude, c'est qu'entre l'état présent de notre société et celui du monde il y a quatre ou cinq cents ans, il existe fort peu de rapports, et qu'il est douteux que les méthodes qui réussissaient alors soient aujourd'hui couronnées du même succès. Quand tout est changé autour de la religion, il faut nécessairement qu'elle change elle-même, non pas de fond, à Dieu ne plaise, non pas même de formes extérieures dans tout ce qui touche à la foi, mais d'armes de défense et de moyens d'introduction. Aujourd'hui, comme au XIIIe siècle, la vérité chrétienne est le résumé de toute vérité et comme le centre du monde moral. Seulement la route à suivre pour y parvenir, suivant qu'on est placé à l'orient ou à l'occident de ce point central, est essentiellement différente. Bien qu'on tende au même but, on ne peut ni se servir des mêmes cartes ni se guider sur les mêmes astres. Or c'est précisément là la différence des temps présens et des temps passés. En toutes choses, le point de départ de la société française d'aujourd'hui est exactement l'opposé de celui de la société d'autrefois. L'une souffrait des défauts, l'autre souffre de l'excès de civilisation. On dirait que la civilisation elle-même a décrit un hémisphère, et qu'elle se trouve aujourd'hui placée à l'antipode de sa station primitive.

Nous avons déjà dit quelques mots de cette différence des points de départ en ce qui touche la philosophie. La société du moyen-âge, simplement croyante et parfois crédule, avait, dans toute recherche philosophique, la foi dogmatique pour base et pour principe. Expliquer la foi, c'était toute son œuvre. Nous avons fait pressentir déjà pourquoi nous ne pensons pas que, tout en admirant ce pieux et sain état d'esprit, tout en souhaitant sincèrement qu'il renaisse, on puisse essayer de transporter parmi nous la méthode philosophique qui en était sortie. La raison en est si simple, qu'elle a presque l'air d'une niaiserie. La philosophie parmi nous ne peut avoir la foi pour point de départ, parce qu'on ne part que du lieu où l'on est déjà. Or, la société française n'est point assise dans la foi; elle erre au contraire dans le doute; le doute est son point de départ, comme la foi était celui du moyen-âge. Nous ne disons pas, à coup sûr, que ce soit un bien dont il faille s'applaudir; mais c'est un fait avec lequel il faut compter. Pour amener les gens à la lumière que nous catholiques nous croyons fermement

posséder, il faut savoir aller les chercher dans l'obscurité où ils sont placés; il faut aller à eux, car nous attendrions vainement qu'ils viennent à nous. Avant de leur demander de se soumettre à l'autorité, il faut leur avoir prouvé que l'autorité est légitime; avant de déduire à leurs yeux toutes les conséquences de la foi, il faut leur avoir prouvé, par des argumens qui les touchent, que la foi elle-même est fondée en raison. Une philosophie démonstrative, développant une vérité déjà possédée, était la philosophie naturelle du moyen-âge. Une philosophie inquisitive (pour nous servir des termes du père Ventura), qui aide les ames sincères à conquérir une vérité désirée, espérée, mais malheureusement inconnue pour elles, est la philosophie fatale du XIXe siècle.

Le père Ventura sent bien quelquefois que c'est là le côté faible de sa méthode. Il convient quelque part (1) qu'il serait *ridicule à la philosophie de prendre ses armes dans l'Écriture sainte, dans les décisions des papes et des conciles, dans la tradition chrétienne...* Il convient avec saint Thomas lui-même que, *pour convaincre ceux qui n'admettent ni l'Ancien ni le Nouveau-Testament, il est nécessaire de recourir à la raison naturelle;* mais il veut que cette raison naturelle soit une *foi* et non pas un *doute,* qu'elle ait *ses croyances générales, ses conceptions communes à tous les hommes, ses traditions universelles,* qui précèdent et dominent toute recherche. Si nous voulions chercher chicane au père Ventura, nous croyons qu'il ne serait pas difficile de faire sortir de cette concession tout le monstre de la philosophie inquisitive. Qui déterminera en effet ces croyances générales, ces conceptions communes, ces traditions universelles? à quels signes se reconnaîtront-elles, et qui sera juge de ces signes? N'est-ce pas l'objet nécessaire d'une recherche, d'une *inquisition* véritable? Nous ne voulons cependant pas être trop rigoureux, et nous accorderons sans peine au père Ventura que, dans toute société humaine, il y a un fonds d'idées philosophiques transmises par l'éducation, aspirées en quelque sorte dès l'enfance. A côté des efforts personnels que fait chaque homme pour découvrir les vérités philosophiques, il y a l'influence des leçons de la jeunesse, des instructions paternelles, de l'opinion dominante autour de lui. Il y a dans toute société une *tradition* à côté d'une *inquisition* philosophique. Seulement le père Ventura nous accordera que l'une n'est pas plus infaillible que l'autre. La tradition humaine peut se corrompre comme l'inquisition humaine peut s'égarer; l'une est sujette au préjugé, et l'autre à l'erreur. Or nous tenons que, dans la société française d'aujourd'hui, c'est la tradition qui s'est éloignée du christianisme, c'est l'inquisition qui s'en rapproche. Fille de l'incrédulité

(1) *De la vraie et de la fausse Philosophie, en réponse à une lettre de M. le vicomte de Bonald,* p. 35.

du XVIIIe siècle, ce que la société française d'aujourd'hui a reçu de ses pères, c'est la négation et le doute, ce sont les solutions légères et railleuses sur tous les grands problèmes de la destinée humaine. Ce fut là son funeste héritage. Tout ce qu'elle a acquis de vérité philosophique et religieuse, c'est son œuvre et son labeur propre. Ce qu'elle a gagné surtout, autant par les échecs que par les succès de ses efforts personnels, c'est le sentiment de sa propre insuffisance, c'est le besoin d'un secours surnaturel qui l'assiste sans l'opprimer. Voilà le résultat de sa longue et souvent malheureuse inquisition. Chrétiens, pourquoi aurions-nous donc toujours l'air de faire appel à une tradition aveugle et de repousser une raison réfléchie et éclairée? C'est la tradition de la société présente qui nous est contraire, c'est sa raison qui nous appartient. Une philosophie rationnelle et par conséquent inquisitive, une philosophie partant de la raison pour s'élever jusqu'à la foi, est aujourd'hui autant dans les vrais intérêts du christianisme que dans la tendance et la nécessité de l'esprit moderne.

Ce que nous disons de la philosophie, nous pouvons le dire aussi de la politique. En toute matière politique, législation, administration, constitution des pouvoirs publics, le moyen-âge, nous l'avons dit, partait de la conquête, c'est-à-dire de l'autorité absolue et illimitée d'un homme ou d'un petit nombre d'hommes sur tous les autres. La société présente sort d'une révolution, c'est-à-dire de l'affranchissement absolu et illimité de toute autorité régulière. On peut préférer indifféremment l'un ou l'autre de ces points de départ, on peut surtout ne les aimer guère ni l'un ni l'autre; mais ce qui n'est pas permis, c'est de les confondre. Ces points de départ différens donnent un caractère tout opposé aux tendances des deux sociétés politiques. Tout se faisait, au moyen-âge, au nom de l'autorité : c'était au nom de l'autorité que les lois étaient portées, que les guerres étaient engagées, que les crimes mêmes se commettaient. Tout se fait, parmi nous, au nom de la liberté des peuples, même alors qu'on les opprime. Quand l'anarchie régnait au moyen-âge, c'était par le débordement et le conflit d'autorités rivales. Quand le pouvoir absolu s'impose à la société présente, c'est à la faveur des excès et sous les dehors mêmes de la liberté. Le pouvoir absolu sent lui-même le besoin de demander son baptême à la liberté, dans les eaux de l'élection populaire. Et quand les forces sociales sont ainsi déplacées, on voudrait que rien ne fût changé dans le rôle et dans le mode d'action politique de l'église! on lui demanderait de conserver les mêmes points d'appui, quand tous les élémens de puissance et de résistance sont renversés! L'église, au moyen-âge, s'alliait habituellement avec les pouvoirs temporels, elle était devenue elle-même un pouvoir temporel de premier ordre, parce que c'était là la véritable force qui pouvait servir au bien ou être tournée au

mal, qu'il fallait à la fois employer et tempérer. En se mêlant aux souverains, en devenant elle-même la première des souverainetés, elle employait le bras séculier pour avancer le bien moral des peuples; elle l'empêchait d'être mis au service de toutes les passions et de tous les vices. Aujourd'hui, que ferait-elle d'un pouvoir temporel affaibli, menacé, toujours éphémère, réduit à vivre d'expédiens et concentré dans le soin égoïste de sa propre défense? Le bras séculier valait la peine d'être invoqué au moyen-âge, quand il était fort : nous ne connaîtrions pas aujourd'hui de plus triste et de plus perfide appui. Si l'église était souveraine de nos jours, elle aurait le sort habituel que nous faisons à nos souverains : elle serait adulée quelques jours, outragée ensuite, et enfin détrônée. Ce qui est vraiment fort parmi nous (malgré des défaillances momentanées et qui ne viennent que de son excès même), c'est le principe de la liberté individuelle. C'est là aujourd'hui ce qui peut servir et ce qui a besoin d'être tempéré. C'est de la liberté que naît cette force autrefois inconnue, maintenant irrésistible, qui fait et défait tous les gouvernemens, et qu'on appelle l'opinion. Apprendre à cette force nouvelle à se gouverner, à se modérer, à se diriger vers le bien, c'est là le rôle politique actuel de l'église. Elle a appris autrefois aux rois à être justes, et ils en avaient grand besoin; elle doit enseigner aujourd'hui aux nations à être sages : elles en ont peut-être plus besoin encore. C'est donc avec la liberté et non avec le pouvoir qu'est l'alliance fructueuse et naturelle de l'église. Elle a été autrefois le plus éclairé des pouvoirs, elle doit être aujourd'hui la plus pure et la plus régulière des libertés. C'était l'attitude qu'elle avait prise dans ces dernières années : trouve-t-on qu'elle lui ait si mal réussi, et pourquoi la tant presser d'en prendre une autre?

Dirons-nous quelques mots enfin de l'influence littéraire qui semble de nos jours convenir à la religion catholique? Ce serait pour faire ressortir encore le même contraste du moyen-âge et du temps présent. C'est en littérature surtout qu'il éclate, s'il est vrai, comme le dit le bon sens du proverbe, que la littérature est l'image des mœurs. Entre une société ignorante et une société qui périt sous l'excès d'une science mal digérée, entre une société naïve et une société blasée, entre des esprits simples et des esprits raffinés, entre la fraîcheur des impressions et la satiété qui engendre le dégoût, quel rapport littéraire pourrait exister? Quand un écolâtre de Notre-Dame montait en chaire pour lire à des élèves venus de tous les bouts de la France à l'Université de Paris quelques fragmens de ces manuscrits précieux qu'on ne se procurait qu'à prix d'or et qui sortaient à peine de la poussière des couvens, chacune de ces gouttes de vérité distillée ainsi par cet étroit canal était reçue avec reconnaissance et respect par des intelligences altérées. L'église tenait toutes les sources de la science; elle les ouvrait, elle

les fermait à son gré. Un petit nombre d'idées simples, exprimées dans une langue pauvre, mais parfois vive, suffisait à échauffer des ames ardentes, à éclairer des imaginations naissantes. Comparez avec cette enfance de l'intelligence l'éclat d'esprit de nos publics de théâtre, composés de gens qui ont lu dix journaux dans leur journée, parcouru deux ou trois fois l'Europe sur les chemins de fer, et généralement assisté, même dans la plus courte existence, à deux ou trois révolutions accomplies au nom de principes différens. Que faut-il offrir à des esprits exercés ou gâtés de la sorte pour acquérir sur eux l'ascendant qui appartient à la véritable littérature et qui fait toute la vertu morale de l'art? La littérature du moyen-âge, qui oscille entre la naïveté des légendes et l'aridité scolastique, a-t-elle les ressources nécessaires pour réveiller le goût émoussé et ranimer ces cerveaux malades? N'en doutons pas : il faut une littérature plus compréhensive et plus poignante, qui remplace la candeur évanouie par cette profondeur et cette sagacité morales que donne l'expérience des passions. Il faut une littérature qui dise à cette société, comme le Christ à la Samaritaine pénitente, *tout ce qu'elle a fait,* qui sache pour cela tout ce qu'elle sait, qui porte toutes ses douleurs, et qui comprenne même ses fautes pour y compâtir sans les partager. Pour rendre d'ailleurs un peu de simplicité à une génération subtile, il faut avant tout une littérature naturelle. La nature seule parle à la nature; l'homme seul agit sur l'homme. Or, comme on est de son temps, quoi qu'on fasse et quoi qu'on en ait, les écrivains catholiques qui s'inspirent trop exclusivement des souvenirs du moyen-âge ont toujours je ne sais quoi de guindé et de faux qui se trahit dans toutes leurs paroles et en corrompt les plus salutaires effets. L'humilité qui parle, dit Fénelon, n'est plus humilité; la naïveté qui a le secret d'elle-même est la pire des affectations. Elle a le sort de la vieillesse, dont toutes les graces cherchées ressemblent à des grimaces. La vraie simplicité, qui est à la fois le sublime de la religion et de l'art, du christianisme et de la littérature, consiste à exprimer les sentimens qui naissent naturellement dans le cœur avec les mots qui viennent naturellement sur les lèvres. Soyons de notre temps et parlons notre langue; cela ne nous empêchera pas d'être catholiques, et c'est l'unique manière d'être éloquent.

Il n'y a donc, suivant nous, pour les écrivains et les hommes catholiques de nos jours, rien à imiter du moyen-âge, rien, si ce n'est l'esprit même qui a fait dans les temps passés et qui seul peut faire encore la grandeur et l'influence de l'église. Cet esprit, nous l'avons dit en commençant et nous demandons la permission de le redire, c'est celui d'une conciliation intelligente avec tous les développemens légitimes des sociétés humaines. La lettre tue, l'esprit vivifie. Il faut imiter du rôle de l'église au moyen-âge, non pas littéralement ses mé-

thodes philosophiques, littéraires ou politiques, mais cette supériorité universelle qui, en tout genre, assurait son ascendant. Si l'église avait pris la tête de la société du moyen-âge, c'est que les catholiques avaient eu le soin de se placer partout en avant sur toutes les routes de la civilisation. De ces postes avancés, ils dominaient aisément la société tout entière; ils étaient les plus éclairés et les plus habiles de leurs contemporains. Dépositaires de toutes les lumières connues de leur âge, experts dans le gouvernement des peuples, ils avaient rendu la religion savante, politique et lettrée, ce qui aidait beaucoup la science, les lettres et la politique à demeurer constamment religieuses. Ces qualités-là peuvent s'imiter en se transformant; nous en avons des modèles vivans de nos jours. Ce sont là les vraies, les saines traditions du moyen-âge; c'est là l'esprit toujours agissant du christianisme, qui renaît de ses cendres même toutes les fois qu'on le croit éteint. Le christianisme n'est point descendu dans le sépulcre du moyen-âge; ne restons point à le pleurer auprès de ces langes mortuaires et de cette pierre funèbre où l'incrédulité avait cru l'enfermer, et qui n'ont pu le retenir; ne cherchons point parmi les morts celui qui est vivant.

Nous avons dit sans détours notre pensée tout entière; nous l'avons fait avec tous les égards que commandent le caractère et le talent des hommes dont nous ne partageons pas les sentimens, mais aussi avec cette liberté de langage qui n'est jamais plus hardie que lorsqu'elle se sent contenue par le frein salutaire de l'autorité. Les derniers débats religieux ont fait sentir l'avantage d'une discussion modérée dans le sein de l'église, en même temps que l'inconvénient des exagérations qui naissent de l'entêtement d'une opinion exclusive. La querelle des classiques, qui a averti tant de bons esprits, est-elle un incident isolé? n'est-elle pas sortie, comme une conséquence extrême, mais naturelle, d'un ordre d'idées faux auquel tout le monde s'était trop aisément abandonné? n'a-t-elle pas pris naissance dans une sorte d'idolâtrie pour les souvenirs du moyen-âge, maladie plus subtile et plus dangereuse que l'idolâtrie païenne proprement dite? C'est la question que nous soumettons à un clergé éclairé, à tant de catholiques dévoués avec qui nous sommes unis par les liens d'une foi commune, et à qui nous ne demandons qu'un peu d'estime en retour de l'admiration que nous portons à leurs vertus. Dussions-nous nous exposer une fois de plus à des qualifications offensantes, nous croyons ne pas excéder le droit d'un humble fidèle en les priant de songer sérieusement que les réactions sont passagères et les imitations impuissantes.

ALBERT DE BROGLIE.

CHÉRUMAL LE MAHOUT.

RÉCIT DE LA COTE DE MALABAR.

I. — LE BAGGEROW.

Quand on aborde la côte de Malabar par le grand Océan indien, on aperçoit d'abord une chaîne de montagnes dentelées dont les sommets bleuâtres se détachent à peine sur l'azur du ciel. A mesure qu'on s'en approche, les cimes secondaires, qui empruntent une teinte plus sombre aux forêts dont elles sont revêtues, se montrent plus distinctement; elles s'allongent en lignes régulières, comme les degrés d'une gigantesque terrasse. Enfin semble surgir du sein des flots, derrière l'écume argentée qui la bat sans cesse, la rive sablonneuse partout couverte de cocotiers. Ces beaux arbres, symbole d'un climat tropical, poussent en bosquets serrés tout le long de la côte, depuis l'île de Salsette jusqu'à Ceylan, où ils atteignent une hauteur extraordinaire. A leur pied et sous l'ombre plus dense des bananiers s'abritent d'innombrables villages habités par de pauvres pêcheurs; leurs cabanes sont si basses et si bien cachées sous l'épaisseur du feuillage, que le navigateur cotoyant le rivage à la distance d'une demi-lieue n'en soupçonne pas même la présence. Partout où la nature a creusé un port, au fond des golfes et à l'embouchure des rivières, se sont élevées des villes plus ou moins célèbres dans l'histoire : Bombay, Goa, Cananore, Cochin, Calicut, Quilon. Une foule de petits souverains se partagent cette région fertile où abondent les plus riches productions de la terre. Ils y vivent tranquilles dans le luxe et la paresse asiatiques, sous le bon plaisir et la coûteuse

protection de l'honorable compagnie des Indes orientales. Celui qui peut se vanter à juste titre de posséder la plus belle part, c'est le radja de Travancore, dont les états n'ont pas plus de cent quarante milles de longueur sur une largeur de quarante à cinquante au plus. Ce gracieux pays présente une succession de hautes collines et de vallées profondes où des ruisseaux se promènent en tous sens, de manière à entretenir dans ce petit coin de terre, situé en pleine zone torride, une perpétuelle fraîcheur. Au versant des montagnes, dans la partie la plus élevée du royaume de Travancore, on rencontre des forêts solitaires et mystérieuses qui recèlent les plus précieux végétaux aromatiques, l'encens, le sandal. Là, parmi les fleurs odorantes, à l'ombre des rameaux touffus, nichent et pullulent les plus charmans oiseaux, colibris et perruches. De grands singes hideux et rapaces s'y ébattent en troupes nombreuses, toujours prêts à descendre dans la plaine pour y piller les vergers et les jardins. Au plus fourré des halliers, au fond des *jungles* errent en paix l'éléphant, le tigre, le buffle, redoutables bêtes devant lesquelles tremble l'Hindou nu et désarmé. La culture dans les vallées et dans la plaine est plus florissante qu'en aucune autre province de la presqu'île indienne. Par sa position à l'extrémité même de cette péninsule, le Travancore jouit du bienfait d'une double mousson. Grace aux pluies qui le baignent deux fois par an, le riz réussit à merveille sans le secours des arrosemens artificiels. La récolte ne manque jamais; le paysan, qui voit sa nourriture assurée, a du temps de reste pour cultiver la noix de bétel, la noix de coco, le poivre, ainsi que les fruits savoureux dont la Providence a doué ces régions privilégiées. Tout serait donc au mieux dans ce paradis terrestre, si le fisc n'enlevait au laboureur la meilleure partie du produit de son travail. Sur un sol si riche, l'homme des champs végète pauvre et misérable.

Les habitans du royaume de Travancore, comme ceux des états voisins, jouissent d'une réputation de probité assez médiocre. On les accuse d'être fripons, menteurs, habiles à frauder en matière de commerce, en un mot peu scrupuleux dans les moyens dont ils se servent pour lutter contre la misère. Quand un navire européen jette l'ancre sur cette côte, il est aussitôt entouré de canots et de pirogues d'où s'élancent comme à l'abordage des pêcheurs, de petits marchands, des *dôbashis* (interprètes); ils entourent le capitaine et les passagers en criant tous à la fois. Il semble qu'un bazar soit sorti par enchantement du sein des eaux. Celui-ci tient à la main une corbeille de fruits, celui-là porte sous le bras un caïman empaillé, un troisième montre le poisson frais qui saute au fond de sa barque; mais que dans le tumulte de la manœuvre l'équipage distrait se garde bien d'oublier sur le tillac un plomb de sonde, un maillet, un sac de clous : ces hommes à peau noire, qui n'ont ni poches, ni gibecière, escamotent avec une incroyable

dextérité tout ce qui leur tombe sous la main. Habitués à laisser les corneilles et les milans ramasser jusque dans leurs cabanes les grains de riz et les débris de poisson qui s'échappent de leur bouche pendant le repas, ils se croient peut-être le droit de glaner sur le pont des grands navires ce que le hasard place à leur portée.

Deux de ces honnêtes habitans de la côte, deux frères qui exerçaient la profession de pêcheurs, s'étaient établis dans un petit village sans nom, situé près d'Alepe, à l'extrémité septentrionale du royaume de Travancore. Un soir, selon leur coutume, ils s'étaient couchés sous les palmiers, après avoir suspendu aux branches leurs filets humides et halé leur pirogue sur la plage. Le bruit monotone de la vague qui déferlait sur la grève les avait bientôt endormis. Vers minuit, la brise de terre s'étant élevée, les larges feuilles en parasol qui les abritaient contre la rosée commencèrent à frémir. Tiruvalla, l'aîné des deux frères, se dressa de toute sa hauteur, regarda le ciel et la mer, allongea ses membres engourdis par le sommeil, et se disposa à partir pour la pêche; son jeune frère Tirupatty en avait fait autant. Sans se dire un seul mot, obéissant à l'instinct de l'habitude, ils avaient replacé dans la pirogue filets, rames et voile. Au moment de s'embarquer, Tiruvalla arrêta son frère :

— Si tu veux, lui dit-il, nous irons au large, à la rencontre des navires européens; nous sommes dans la saison où les *Firenguis* naviguent sur la côte.

— Bien, répliqua Tirupatty. Que prendrons-nous à bord qui puisse tenter ces étrangers?

— Des cocos, — à moitié secs, bien entendu; — ce serait dommage de vendre à des buveurs de vin ceux qui sont remplis de lait frais.

— Attends; je veux emporter aussi ce vilain oiseau à tête jaune que j'ai décroché hier avec sa cage à l'arrière du brick portugais qui venait de la *grande Chine*.

— C'est cela, reprit Tiruvalla; une cinquantaine de bananes vertes compléteront le chargement; si la journée est bonne, je fais vœu d'aller demain à la pagode suspendre au cou du dieu Pouliar une belle guirlande de lotus bleus.

Ces préparatifs achevés, les deux frères répandirent dans la mer une poignée de riz pour se rendre propice le dieu des eaux. D'un bras vigoureux, ils poussèrent la pirogue à travers la vague menaçante, qui forme sur la côte une barre assez difficile à franchir, sautèrent dans le frêle esquif et commencèrent à voguer. Quand la petite voile fut hissée au mât de bambou, ils retombèrent dans leur silence accoutumé. Le plus jeune des deux pêcheurs, étendu sur le devant de la pirogue, dont la forme rappelait celle d'un hamac, se laissait bercer par le mouvement du flot et regardait les étoiles; assis à l'arrière, l'aîné serrait sous

son bras la pagaie qui tient lieu de gouvernail. Ils cinglaient lestement vers le large, laissant derrière eux un sillon d'écume où brillaient dans l'obscurité de la nuit mille étincelles phosphorescentes. De temps à autre, pour conjurer le sommeil auquel les conviaient la fraîcheur et le silence des eaux, ils entonnaient à demi-voix un de ces refrains monotones et mélancoliques particuliers aux peuples primitifs, et qui ressemblent presque au roucoulement du ramier. Une heure avant le jour, la brise de terre tomba; la brume transparente qui descendait lentement du sommet des montagnes s'étendit comme un voile de gaze sur les flots assoupis. La voile et le mât, devenus inutiles, furent replacés au fond de la pirogue, et les deux frères se décidèrent à jeter leurs filets, car un léger frisson parcourait leurs membres nus; ils grelottaient presque à cette température si douce, que nos lourds vêtemens nous font trouver trop chaude. Tout à coup le soleil s'alluma comme un phare sur un pic lointain; une lumière rose glissa sur le penchant des monts et courut sur la mer en chassant devant elle la brume du matin. Enfin la dernière étoile venait de s'éteindre, quand une voile se montra aux regards des pêcheurs; elle se gonflait légèrement au premier souffle de la brise du large.

— Une voile! cria Tirupatty, désignant du doigt le point blanc que son frère considérait lui-même avec attention.

— Tirons nos filets, reprit celui-ci en haussant les épaules; j'y vois sauter une demi-douzaine de jolis poissons qui feront notre affaire mieux que ce navire musulman. As-tu donc les yeux troublés par le sommeil, que tu n'aies pas reconnu la voile pointue d'un *baggerow* arabe? Ceux qui le montent ne donneraient pas un *païça* (1) de ton oiseau de la Chine!

— Et tous les fruits du Travancore, ajouta Tirupatty, ne valent pas pour eux un pâté de dattes confites avec des mouches au lieu de girofle!

Il jeta dans le fond de la pirogue les poissons qui se débattaient accrochés aux mailles du filet. Tandis qu'ils continuaient de pêcher, le *baggerow*, dont l'immense voile frémissait sous la brise fraîchissante, marchait vers eux. C'était le *Fatah-er-rohaman* de Mascate, monté par vingt-cinq matelots de la côte orientale de l'Arabie. Nus jusqu'à la ceinture, la tête entourée de l'écharpe aux vives couleurs dont les franges flottaient sur leurs épaules, ces enfans d'Ismaël regardaient d'un œil distrait la terre encore éloignée et la petite pirogue qui se balançait sur les flots. A l'arrière, le *nakodah* (patron) Yousouf Ali fumait gravement sa longue pipe. Le cafetan brun qui l'enveloppait tout entier ne laissait voir que ses doigts effilés et son profil sévère encadré

(1) Petite monnaie de cuivre.

dans une barbe d'un noir de jais. La forme du navire, dont la poupe rehaussée s'élevait comme le dos d'un chameau au-dessus de la mer, tandis que sa proue allongée plongeait dans la vague comme le bec d'un oiseau; son gréement simple et primitif, qui consistait en un seul mât et une seule voile, comme celui des barques conduites par les Grecs au siége de Troie, tout rappelait, dans l'aspect du *baggerow*, l'un de ces bâtimens primitifs qui fréquentaient, au temps d'Alexandre, l'embouchure de l'Indus, et naviguent sur l'Océan indien depuis tant de siècles. Poussé par les vents alizés, le nakodah Yousouf allait chaque année, les yeux fermés, de Mascate à Travancore, sans avoir recours à l'octant, dont il ignorait l'usage. L'instinct, la tradition, une vague connaissance de l'astronomie, lui tenaient lieu de science. Il savait parfaitement que son navire se trouvait à trente milles à l'ouest d'Alepe, lieu de sa destination, et n'avait sur ce point aucun renseignement à demander aux deux pêcheurs; ceux-ci, de leur côté, ne s'occupaient guère du bâtiment arabe, qui marchait lourdement vers eux, de manière à raser leur pirogue.

Quand le *baggerow* ne fut plus qu'à une encâblure des pêcheurs, l'un des matelots, qui avait appris dans les ports de l'Inde quelques mots d'anglais, plaça ses deux mains devant sa bouche en manière de porte-voix et se mit à crier : « *Fisher-boat*, ahi! ah! du bateau pêcheur. »

— *Matchhli, bahout khoub matchhli*, du poisson, de très bon poisson! répondit Tirupatty, qui prenait au sérieux l'interpellation du matelot arabe.

Au moment où il levait le nez vers le *baggerow* en présentant à deux mains une corbeille remplie de frétillans poissons, il reçut à travers la face un vieux faubert (1) mouillé qui lui couvrit la tête jusqu'aux épaules. Un immense éclat de rire accueillit cette facétie nautique sur le pont du *baggerow;* Tirupatty y répondit par un cri de colère. En se retournant sous le coup du projectile, il fit chavirer la frêle pirogue et tomba à la mer avec son frère Tiruvalla. Larguer la drisse de la voile, faire signe au timonier de mettre la barre au vent de manière à arrêter l'élan du navire en le faisant tourner sur lui-même, puis distribuer à ses matelots quelques vigoureux coups de corde, tout cela avait été, pour le nakodah Yousouf, l'affaire d'une minute. Déjà les deux pêcheurs, revenus sur l'eau, remettaient à flot leur pirogue en la soulevant avec leurs épaules : les Hindous des côtes nagent tous comme des requins. Ils recueillirent les pagaies qui flottaient autour d'eux, les cocos dispersés, la voile que le mât empêchait de sombrer; mais l'oiseau de Chine avait péri, les filets étaient allés au fond de la

(1) On appelle ainsi une masse de vieux cordages effilés, liés en forme de balai, qui sert à essuyer le pont des navires.

mer, et les poissons n'avaient pas perdu une si belle occasion de se replonger dans leur élément. Quand les deux frères eurent réparé de leur mieux le désordre causé par ce malencontreux incident, ils saisirent la corde qu'on leur tendait du haut du *baggerow* et grimpèrent à bord. Le nakodah les regarda sans rien dire, et quand il se fut assuré qu'ils n'étaient pas blessés, il alla se rasseoir sur son tapis, tout au bout de la dunette.

— Ah! *nakodah saheb* (monsieur le capitaine), s'écria Tiruvalla gesticulant des bras et des jambes, nous sommes de pauvres gens ruinés. Qu'avions-nous fait pour être traités ainsi par vos matelots? Nos filets, notre pêche, tout est perdu!...

— Il ne nous reste plus de quoi donner du riz à nos enfans, cria à son tour Tirupatty, qui n'était pas plus marié que son frère. Homme généreux, ayez pitié de ceux que vous avez réduits à la misère!

Tout en parlant ainsi, ils pleuraient, se frappaient la poitrine et poussaient des soupirs à fendre l'ame. Quand ils eurent épuisé toute leur éloquence, ils se couchèrent sur le pont, déclarant qu'ils allaient mourir sous les yeux du barbare étranger qui refusait de leur faire justice. Yousouf donna des ordres pour qu'on remît le navire en bonne route; quand la manœuvre fut finie, il se fit servir une tasse d'excellent moka, tira quelques bouffées de sa pipe, puis, fixant ses yeux perçans sur les deux frères :

— Avez-vous tout dit? leur demanda-t-il; avez-vous fini vos mensonges et vos grimaces? — Et comme ils allaient recommencer leurs plaintes et leurs cris : — Silence! reprit-il; voilà vingt roupies : dix pour les filets qui en valaient bien cinq, cinq pour les poissons que vous aviez pris et pour ceux que vous auriez pu prendre en une semaine; les cinq autres sont pour vous consoler de la peur que vous avez eue et de l'émotion que vous a causée ce bain matinal.

— Et mon oiseau plus beau que le faisan de nos forêts, plus savant qu'un perroquet du Maïssour, avec quoi le paierez-vous? demanda Tirupatty encouragé par l'offre de vingt roupies; elle est morte dans sa cage, cette pauvre bête qui parlait la langue des *Firenguis* et la vôtre, nakodah saheb!

— Prenons toujours les vingt roupies de peur qu'il ne se ravise, dit tout bas Tiruvalla; si la fantaisie lui venait de nous lancer par-dessus le bord!

Cette sage réflexion était suggérée à l'aîné des pêcheurs par la vue d'un nuage de colère qui commençait à assombrir le front du nakodah. La poltronnerie fit taire en eux le sentiment de la cupidité; ils saisirent au vol la bourse que leur jeta Yousouf, se retirèrent à reculons jusqu'au pied du mât, saluant avec une respectueuse humilité le nakodah et même les matelots, y compris le mousse, et se laissèrent

glisser comme des singes dans leur pirogue. Le *baggerow*, poussé par la brise qui fraîchissait à mesure que le soleil montait vers le zénith, arriva bientôt en rade d'Alepe. Les pêcheurs suivirent la même route que le navire arabe : avant de retourner à leur village, ils voulaient acheter des filets dans la ville d'Alepe pour remplacer ceux qu'ils avaient perdus. La mer était devenue houleuse; la frêle pirogue disparaissait entre les vagues et reparaissait sur leurs cimes, comme la belette qui traverse un champ en coupant les sillons.

— Tout calculé, dit Tirupatty à son frère au moment où ils touchaient la terre, la journée n'a pas été mauvaise; les vingt roupies nous mèneront loin. — Oui, répliqua Tiruvalla; mais il leur reste à nous payer le mauvais tour qu'ils nous ont joué! — A quoi Tirupatty répondit par une exclamation gutturale qui signifie dans le langage muet des pêcheurs du Malabar : « Nous verrons bien! »

II. — MALLIKA.

Il y avait plus de soixante ans que le *baggerow Fatah-er-rohaman*, bien des fois radoubé, naviguait dans l'Océan Indien. Ces navires, solidement construits en bois de *teak*, vivent presque aussi long-temps que les baleines. Depuis dix ans qu'il en était patron, le nakodah Yousouf le conduisait de Mascate à Alepe et d'Alepe à Mascate. En échange des produits de son pays, le sel, le café, la laine, il chargeait sur la côte du Travancore des bois de construction, des pièces de mâture, des cordages faits avec la bourre du coco, en un mot tous les articles propres à la navigation, dont l'Arabie est à peu près dépourvue.

Quand le navire fut bien amarré sur son ancre, Yousouf se fit conduire à terre. Il pouvait être midi; quelques marchands hindous, nus jusqu'à la ceinture, abrités sous des parasols plats et ronds comme des boucliers, se montraient encore aux abords de la plage, où ne résonnait plus le bruit du travail interrompu par la chaleur du jour. Yousouf suivit la longue allée de beaux arbres par laquelle on se rend du rivage à la ville, traversa les bazars, s'avança sans s'arrêter jusqu'à l'extrémité du faubourg, et arriva ainsi devant un joli verger au milieu duquel était bâtie une cabane couverte avec des feuilles de palmier. D'un côté s'élevait un bouquet de hauts cocotiers; de l'autre, des jaquiers aux fruits monstrueux soutenaient sur leurs rameaux robustes les tiges flexibles de l'arbrisseau qui donne le poivre. Le nakodah se glissa furtivement le long de la haie qui séparait l'enclos de la route. Tantôt il regardait autour de lui pour s'assurer que personne ne l'observait, tantôt il se dressait sur la pointe du pied, cherchant à voir par-dessus les buissons. Tout à coup son œil ardent s'enflamma : à travers la haie, il venait de découvrir une jeune fille assise au bord

d'un puits, à l'ombre d'une touffe de bambou. C'était Mallika, la fille du jardinier : elle dormait paisiblement, la tête appuyée sur le revers de sa main, dans l'attitude gracieuse et naturelle qu'eût choisie un peintre pour représenter le sommeil sous les traits d'une femme.

— Enfin, se dit Yousouf, la voilà dans tout son éclat, cette fleur charmante dont j'attendais depuis trois années l'épanouissement! Que je meure si un autre que moi avance la main pour la cueillir!

Comme il se parlait ainsi à lui-même, il aperçut, de l'autre côté de l'enclos où reposait Mallika, un Hindou qui s'avançait lentement à la hauteur des arbres, assis sur le dos d'un éléphant. Quand il fut en face de la jeune fille, l'Hindou donna un petit coup de son crochet de fer sur le cou de l'animal. La pesante bête, allongeant sa trompe, saisit à l'extrémité d'une branche une fleur rouge de cassie, la balança en l'air à plusieurs reprises, et la fit voler droit sur le front de Mallika. Celle-ci s'éveilla en sursaut, puis elle referma les yeux avec un sourire.

— C'est toi, mon bon Soubala, dit-elle à demi-voix; merci de ton présent. Tiens, prends cela pour ta peine. — Elle jeta à l'éléphant une grosse banane jaune comme l'or, que l'animal reçut à la volée et reporta dans sa large bouche avec un visible plaisir.

— Et moi, dit l'Hindou, n'aurai-je rien, pas même une parole d'amitié? On a des douceurs pour l'éléphant, et on ne daigne pas même regarder le pauvre *mahout* (1)!

— Soubala, répliqua la jeune fille en s'adressant toujours à l'intelligent animal, dis à Chérumal, ton maître, que le meilleur moyen de se faire bien voir d'une jeune fille, ce n'est pas de venir sans raison interrompre son sommeil. Dis-le-lui, Soubala, toi qui es un animal bien élevé, tu m'entends?

L'éléphant fit trois saluts avec sa trompe, comme pour prouver qu'il avait compris, et s'agenouilla aussi gracieusement que le permettait la pesanteur de son corps. A la voix de son conducteur, — que le froid accueil de Mallika n'encourageait point à demeurer plus long-temps à cette place, — l'éléphant se releva pour continuer sa route. A plusieurs reprises, le mahout Chérumal se retourna; il espérait, mais en vain, que la jeune fille rachèterait ses dures paroles par un geste amical. L'éléphant Soubala, lui aussi, regardait de côté; on eût dit qu'il s'éloignait à regret de la belle Mallika; son instinct lui avait appris qu'il inspirait à celle-ci l'affection qu'elle refusait à son maître. Enorgueilli de la distinction flatteuse dont il était l'objet, il agitait avec bruit ses vastes oreilles, tout en suivant les sentiers trop étroits qu'il emplissait de son énorme masse.

Pendant que cette scène inattendue se passait sous ses yeux, le na-

(1) On appelle ainsi dans l'Inde le conducteur d'un éléphant.

kodah Yousouf, caché derrière la haie, était demeuré en observation. Il avait eu tout le temps de contempler les traits gracieux de la jolie Hindoue qui posait naïvement devant lui. Au moment où le mahout disparut au tournant du sentier, quand il n'entendit plus que le craquement lointain des branches brisées au passage par le colossal éléphant, il écarta doucement les buissons et se montra. Cette fois Mallika s'éveilla tout de bon; elle ouvrit ses grands yeux voilés de longs cils et doux comme ceux de l'antilope. Il ne lui échappa ni un cri de terreur, ni un geste d'indignation. D'un mouvement rapide, elle ramena sur sa poitrine l'écharpe qui avait glissé pendant son sommeil, et recula lentement jusqu'au seuil de sa maison. Immobile et sérieuse, elle semblait, par la vivacité de son regard, en interdire l'approche au trop hardi nakodah. L'apparition de l'étranger faisait sur elle une impression tout opposée à celle que lui avait causée la présence du mahout. En proie à une émotion qui colorait d'une teinte rose ses joues plus brunes que le fruit du marronnier d'Inde, elle semblait dire à l'Arabe : Que voulez-vous? D'où venez-vous? Celui-ci marcha hardiment vers Mallika; il la salua avec un imperceptible sourire, en portant sa main à son front, et déposa près d'elle, sur la margelle du puits, un bracelet d'or. Au moins n'avait-il pas, comme le conducteur d'éléphant, interrompu sans raison le sommeil de la jeune fille. Il croyait que le plus court chemin pour arriver au cœur d'une pauvre et ignorante fille de la côte de Malabar, c'était d'agir en amant magnifique. A son présent, Yousouf ne joignit point la pantomime sentimentale dont l'eût accompagné un berger de Boucher. Sans rien dire, il se retira en saluant une seconde fois, comptant que le joyau précieux, sur lequel étincelaient en gerbes resplendissantes les rayons du soleil, se chargerait de parler pour lui.

Comme un oiseau attiré par la vue d'un beau fruit mûr, Mallika se pencha sur le bracelet. Jamais si riche joyau n'avait ébloui son regard. Elle le contemplait avec un ravissement mêlé de surprise, et hésitait encore à s'en saisir. Après l'avoir admiré quelques instans, elle le passa à son bras, puis le retira précipitamment pour le cacher sous son écharpe. Le grognement des buffles lui annonçait le retour de son père, qui venait de labourer un coin reculé de l'enclos. Le vieux jardinier, courbé par l'âge, ramenait donc lentement son attelage. Affaissées sur leurs courtes jambes, le mufle pendant, les patientes bêtes s'arrêtèrent devant la cabane; elles attendaient avec résignation qu'il leur fût permis d'aller se rafraîchir dans l'eau des étangs, où elles restent plongées tant que dure la grande chaleur. Mallika s'empressa d'aider son père à dételer les buffles. En proie à une agitation extraordinaire, elle éprouvait le besoin de se donner du mouvement. A son insu, elle obéissait aussi au désir de plaire, comme si d'autres regards

que ceux du vieillard eussent été fixés sur elle. Cette besogne un peu rude, qui convenait à un bouvier mieux qu'à une jeune fille, Mallika s'en acquitta avec aisance et grace. Issue d'une race à demi sauvage, élevée au grand air, elle était douée de cette vigueur précoce qui est un des charmes de l'adolescence. De bonne heure, sans y être contrainte, elle avait pris l'habitude de s'associer aux travaux paternels. Ce jour-là, elle se sentait plus active encore que de coutume; une joie inconnue faisait battre son cœur. Elle croyait n'avoir jamais tant aimé son vieux père, et, tandis qu'elle se montrait envers lui prévenante et affectueuse, une autre image passait obstinément devant ses yeux. Il lui revenait en mémoire que bien des fois déjà ce même étranger avait rôdé aux abords de sa demeure : c'était donc pour elle qu'il venait souvent errer auprès du jardin, silencieux et attentif comme si la vue des fleurs et des fruits avait pour lui un attrait irrésistible?

Dès que les buffles furent débarrassés du joug, la jeune fille courut chercher un plat de riz blanc comme la neige sur lequel elle répandit une sauce de *karry* saupoudrée de pimens rouges. Le vieux jardinier y plongea la main avec avidité; il en retira une grosse boule qu'il porta à sa bouche, et, tournant vers le frais visage de Mallika sa face ridée :

— Mallika, lui dit-il, tu es une bonne fille! Voilà un plat de riz qui rappellerait à la vie un mourant. Tu fais la consolation de ma vieillesse, mon enfant; tu m'entoures de soins; je ne serais plus qu'un pauvre vieillard sans force ni courage, si je ne t'avais plus!

III. — LA VILLE D'ALEPE.

Le lendemain, vers le milieu du jour, Yousouf se rendit de nouveau au jardin qu'habitait Mallika. Comme la première fois, il la trouva couchée auprès du puits. Dormait-elle réellement, ou songeait-elle les yeux fermés? Il ne perdit pas une minute à se le demander. Au bruit léger qu'il fit en franchissant la haie, Mallika ne remua pas. Yousouf, s'étant approché avec précaution, déposa à ses pieds une paire de pendans d'oreilles du même métal que le bracelet. Lorsque la jeune fille ouvrit les yeux, lorsque, d'une main furtive, elle ramassa, pour les admirer avec complaisance, ces bijoux dont elle brûlait déjà de se parer, le nakodah avait disparu. Traînant dans la poussière ses babouches de cuir jaune, une main dans sa ceinture, l'autre appuyée sur le bâton à tête recourbée qui est la houlette des anciens pasteurs de l'Yémen, l'Arabe regagnait la ville. De temps à autre, il caressait sa barbe en se souriant à lui-même. Il calculait les bénéfices de ses précédens voyages, ceux qu'il espérait faire encore, et s'épanouissait à la pensée de tous les beaux cadeaux qu'il pourrait offrir à Mallika. Pendant qu'il

poursuivait ces doux rêves, les deux pêcheurs avaient épié ses démarches. Cachés sur le bord de la route, ils l'attendaient au passage.

— Voyons, disait Tiruvalla à son frère, nous avons un compte à régler avec l'Arabe; il faut tirer de lui quelque argent.

— Nous sommes deux contre un, répliqua Tirupatty, c'est vrai; mais je n'oserais l'attaquer. Si nous remettions la partie à demain? Ce soir, j'irais recruter sur le port une douzaine d'amis...

— Avec lesquels il faudrait partager, interrompit Tiruvalla en haussant les épaules. Écoute, veux-tu faire ce que je te dirai, il y aura au moins trente roupies pour nous deux.

— Que faut-il faire? demanda Tirupatty.

— Rien de bien difficile; le harceler, le pousser à bout par nos cris; il est prompt à se mettre en colère, tu le sais... ces gens-là sont fiers, méchans...

— Et, quand ils frappent, on doit le sentir.

— Précisément, c'est notre affaire.

— Comment cela? reprit le plus jeune des deux pêcheurs qui redoutait les coups autant et plus qu'aucun de ses compatriotes.

— Au Bengale, répondit Tiruvalla, un coup de poing reçu dans les côtes se paie vingt-cinq roupies, c'est le tarif. Je suppose que le nakodah, fatigué de nos criailleries, te maltraite un peu rudement : nous courons trouver le juge, j'explique l'affaire, et l'Arabe est condamné à nous payer l'amende.

Tirupatty gardait le silence; les coudes sur ses genoux, la tête dans ses deux mains, il fixait sur son frère des yeux hébétés.

— Eh bien! c'est convenu? reprit Tiruvalla en se levant avec vivacité.

— Il faut donc absolument que ce soit moi qui reçoive les coups? demanda Tirupatty.

— Oui, et tu vas comprendre pourquoi, répondit Tiruvalla. Toi, qui es un peu poltron, oserais-tu aborder en face ce nakodah à barbe noire? serais-tu assez hardi pour le menacer en le regardant entre les deux yeux?

Tirupatty secoua la tête.

— Eh bien! continua Tiruvalla, moi, je m'en charge; je prends le rôle le plus difficile, celui qui est au-dessus de tes forces. Tu n'as rien à faire, rien qu'à me laisser agir et à te tenir à portée du nakodah... Tiens, le voilà; glisse-toi derrière lui tandis que je vais lui barrer la route.

Tirupatty se faufila derrière les buissons comme un roquet qui cède le pas à un dogue; son frère s'avança vers Yousouf, la tête haute. Peu à peu, Tiruvalla, qui avait plus d'effronterie que de hardiesse, perdit courage en voyant l'Arabe marcher vers lui avec assurance;

— Le nakodah saheb vient de se promener? lui dit-il d'une voix doucereuse. — Et, comme Yousouf ne répondait rien: — Le nakodah saheb, reprit-il, ne me reconnaît pas? Je suis le pêcheur qu'un accident causé par l'équipage du *baggerow* a réduit à la misère...

— Je t'ai payé, et plus que je ne te devais, répliqua Yousouf; va-t'en.

— Homme généreux, reprit Tiruvalla, vous m'avez donné de quoi payer mes filets perdus, et ce n'est pas là-dessus que je réclame; mais votre *baggerow* en manœuvrant a heurté ma pauvre petite pirogue; elle fait tant d'eau maintenant, que nous ne pouvons prendre la mer...

— Tu mens; tout ce que tu peux attendre de moi, c'est une demi-douzaine de coups de bâton pour payer ton impertinence. Range-toi, que je passe!

Tiruvalla fit un signe à son frère, qui s'approchait sur la pointe des pieds; le moment était opportun pour commencer l'attaque en règle. Le pêcheur se redressa donc avec arrogance :

— Vous ne passerez pas! s'écria-t-il; il y a une justice à Alepe! Frappe, si tu l'oses, nakodah, frappe!... Depuis quand les musulmans sont-ils les maîtres au pays de Travancore (1)?

Pendant que son frère s'exprimait de la sorte en haussant le ton, Tirupatty avait saisi le nakodah par les manches flottantes de son cafetan. Il le secouait à deux mains et criait avec force : — Vingt-cinq roupies! il nous faut vingt-cinq roupies, trente roupies...

Yousouf s'était retourné; il avait levé le bras pour écarter d'un coup de poing bien appliqué cet autre adversaire qui aboyait à ses talons. Tirupatty poussa un cri de détresse et disparut à travers champs; son frère, jugeant que le tour était fait, s'esquiva à toutes jambes, et l'Arabe resta seul au milieu de la route, aussi surpris de l'audacieuse attaque des deux Hindous que de leur prompte retraite. Tiruvalla courut rejoindre son frère, qu'il trouva couché sur un sillon, se tenant le côté gauche, les traits bouleversés. — Tu vois bien qu'il ne fallait qu'un peu de hardiesse et de sang-froid, lui dit-il. Maintenant, allons trouver le juge; si tu as une côte enfoncée, il ne manque pas de médecins pour la remettre.

Aidé par son frère, Tirupatty se releva, et ils marchèrent lentement vers la ville. Il y avait dans les magasins des bazars de quoi tenter les pauvres pêcheurs. Les étoffes brochées d'or et d'argent, les fins tissus de Lahore et du Cachemire, les écharpes brodées de Dakka, sur lesquelles étincellent les oiseaux et les fleurs, les soieries de la Chine,

(1) Ce pays est le seul de la côte de Malabar qui n'ait jamais été conquis ou gouverné par des princes musulmans.

tout ce que le goût oriental peut produire de plus éclatant et de plus riche s'y déploie aux regards du passant. Des arbres de toute espèce, jaquiers aux feuilles épaisses, cocotiers élancés, manguiers aux vastes branches, mimosas aux fleurs pareilles à des touffes de soie, jettent leur ombre dans les rues mal alignées des bazars, au-dessus desquels on voit s'arrondir les dômes des pagodes. Cette ville hindoue perdue sous le feuillage ressemble assez bien au parc d'un radja dans lequel le caprice du maître aurait entassé les plus rares produits de l'industrie asiatique.

— Vois donc, disait Tiruvalla à son frère, que de belles choses! Dès que le juge nous aura fait payer, je t'achèterai une de ces jolies écharpes de mousseline à bande d'argent pour t'en faire un turban... Et pour cela, tu n'auras pas eu d'autre peine que de recevoir un coup de poing.

Tirupatty fit claquer sa langue.

— Souffres-tu beaucoup? lui demanda son frère. Il serait bon pourtant de voir le juge aujourd'hui même. Si l'Arabe allait nous prévenir, s'il déposait une plainte accompagnée de quelque petit présent!

— Si tu es si pressé, va tout seul, répliqua celui-ci; tu vois bien que je puis à peine respirer.

Le fait est qu'il marchait avec une lenteur excessive. Arrivé à l'un des nombreux ponts de bois jetés sur les ruisseaux qui arrosent dans toutes les directions cette étrange ville, il s'arrêta. De légères pirogues peintes de vives couleurs, plus sveltes que la plus fine gondole de Venise, se croisaient sur ces canaux peu profonds.

— Tiens, dit Tirupatty, j'aimerais ramer dans un de ces canots; je m'ennuie à terre...

— Quand tu seras guéri, nous retournerons à la pêche, répondit Tiruvalla; repose-toi un peu, si tu es las, et puis nous irons frapper à la porte du juge... C'est là notre grande affaire pour aujourd'hui.

— Bah! répliqua Tirupatty, le juge ne voudra peut-être pas entendre de pauvres gens comme nous?

— Tu lui montreras ta blessure, qui parlera pour toi, si tu n'oses expliquer l'affaire; d'ailleurs je me charge de prendre la parole.

— Ma blessure est si peu de chose, dit Tirupatty en se redressant par degrés comme un malade qui se trouve mieux... Ce que j'éprouvais n'était que l'effet du saisissement. Quand il a levé le bras, j'ai fait un petit mouvement en arrière...

— Et puis après? demanda Tiruvalla, qui se tenait devant lui immobile de surprise; après, parle donc!...

— Je me suis penché en arrière, et le maladroit m'a manqué.

— Tu es plus lâche qu'une corneille, s'écria Tiruvalla en colère; ta

poltronnerie a fait échouer un projet que je roulais dans ma tête depuis deux jours. Va-t'en, ou je te jette du haut de ce pont dans le canal.

Tirupatty, qui voyait venir l'orage, ne se le fit pas dire deux fois; il s'éloigna d'un pas rapide, tandis que son frère, gesticulant et se parlant à lui-même, se dirigeait vers le port, refuge habituel des vauriens et des désœuvrés de son espèce.

A vrai dire, il n'y a pas de port à Alepe; les navires mouillent en rade, à un demi-mille de la plage de sable sur laquelle les pirogues des indigènes sont échouées. Tout près du rivage s'élève une espèce de hangar qui sert de dépôt aux marchandises venues du dehors. A l'ombre des beaux arbres qui l'entourent, — la végétation ne fait défaut nulle part sur la côte, — se réunissent les marchands, les marins, tout ce monde de travailleurs diversement occupés, de vagabonds et d'oisifs qu'attire l'activité des villes commerçantes. Là passent les *coulis* (portefaix) ployant sous leur charge; on y entend le cri monotone et plaintif des porteurs de palanquin, qui trottent sur la grève d'un pas régulier. Des mendians couverts d'ulcères sollicitent la pitié des étrangers par des clameurs assourdissantes. Dans les pays chauds, où la douceur soutenue du climat n'oblige point l'homme à se couvrir, la misère ne perd rien de son aspect attristant; si le pauvre n'a pas de haillons, sa peau ridée qu'écorchent les os, ses flancs creux, ses membres flétris qui ont perdu l'éclat de leur couleur naturelle, sont autant de marques auxquelles on reconnaît les effets de la souffrance. Sur ces corps humains détériorés par la faim et par l'usage d'alimens corrompus, l'œil découvre avec effroi des germes de maladies terribles, comme on voit sur l'écorce d'un arbre dont la séve est altérée se former des excroissances monstrueuses ou se creuser des plaies profondes. Ce qui attriste le plus l'étranger à son arrivée sur cette côte si favorisée par la nature, ce sont des troupes de femmes à demi nues qui vont des greniers d'entrepôt au rivage, la tête chargée de grandes corbeilles remplies de poivre. Combien faut-il de ces paniers pour compléter la cargaison d'un navire de cinq cents tonneaux? Ces femmes elles-mêmes ne sauraient le dire. Les unes, à peine adolescentes, traînent péniblement une jambe alourdie par les premières atteintes de l'éléphantiasis; les autres, vieilles et décharnées, s'enfoncent jusqu'à la cheville dans le sable, qui cède sous leurs pieds, et semblent prêtes à s'affaisser sur elles-mêmes. Exposées durant tout le jour à l'ardeur d'un soleil tropical, noires comme des taupes, patientes comme des fourmis, elles marchent en procession sur deux files, sans se plaindre, sans comprendre peut-être la pitié qu'elles inspirent. Sur cette population débile et maladive, l'Européen, on le conçoit, l'emporte de toute la supériorité qui distingue du sauvageon de la forêt le fruit développé par la culture; cependant

son costume étriqué et dénué d'élégance lui enlève une partie de ses avantages. Il en est tout autrement de l'Arabe : l'ampleur de ses vêtemens, qui dissimule les formes un peu grêles et disgracieuses de son corps, le turban aux larges plis qui enveloppe son front fuyant et arrondit ses tempes plates, la lenteur solennelle de sa démarche embarrassée par une chaussure incommode, tout contribue à lui donner une dignité singulière.

Lorsque Yousouf revint au soir sur cette plage, il y trouva quelques nakodahs de son pays, dont les navires étaient mouillés en rade à côté du sien. Il prit place près d'eux sous les cocotiers. Ces navigateurs arabes formaient un groupe curieux et pittoresque et comme le centre du tableau qui s'encadrait entre la mer et les grands arbres qui cachent la ville. Assis sur des balles de laine et fumant leurs longues pipes, ils trônaient majestueusement au milieu de la foule, comme des maîtres entourés d'esclaves. Peu à peu, la rive devint déserte; les nakodahs retournèrent à bord dans leurs canots, et l'ombre de la nuit s'étendit sur cette grève, d'où la vie et le mouvement s'étaient retirés. On n'entendait plus que la voix aigre des mariniers et des pêcheurs du pays, qui faisaient cuire leur riz en plein air. Tiruvalla avait regagné sa pirogue; sous la voile qui la recouvrait comme une tente, son jeune frère Tirupatty dormait déjà. Il s'étendit à ses côtés sans rien dire; sa grande colère était passée. Ainsi deux moineaux qui se sont querellés et menacés du bec et des pattes s'apaisent bientôt, et se retirent fraternellement dans le même trou pour y passer la nuit.

IV. — L'ÉLÉPHANT SOUBALA.

En attendant qu'il leur convînt de se procurer de nouveaux filets et de reprendre leur ancienne profession, les deux pêcheurs rôdaient sur la plage. Cette vie paresseuse et oisive ennuyait Tirupatty, le plus jeune des deux frères; mais il n'osait rien dire, de peur d'irriter Tiruvalla, qui lui reprochait souvent d'avoir perdu une magnifique occasion d'extorquer de l'argent au nakodah. Ils ne manquaient pas de répandre partout que l'Arabe Yousouf Ali, du *baggerow Fatah-er-rohaman,* après avoir cherché à couler leur pirogue en pleine mer, avait voulu les assassiner aux portes de la ville. Aussi, là où passait le nakodah, on se rangeait devant lui avec un respectueux empressement; il inspirait à la population du port et des bazars une profonde terreur. Peu importait à l'Arabe ce qu'on disait ou pensait de lui. Deux idées l'absorbaient uniquement : s'assurer la possession de Mallika et terminer au plus vite sa cargaison pour retourner à Mascate. Chaque jour, à la même heure, il se rendait par des chemins détournés au jardin de la jeune Hindoue.

Tantôt il déposait furtivement à ses pieds de nouveaux présens, tantôt il se montrait à peine et lui envoyait par-dessus la haie un gracieux salut. Ces mystérieuses apparitions et les libéralités du nakodah faisaient sur l'esprit de la jeune fille une impression de plus en plus vive; elles excitaient sa curiosité et tenaient son imagination en éveil. Mallika se fatigua bien vite de jouer le rôle muet et inanimé de la statue aux pieds de laquelle le pèlerin place son offrande. Elle résolut de se montrer à l'étranger dans tout l'éclat des ornemens qu'elle avait reçus de lui. L'écharpe transparente rayée de bandes rouges, dont elle enveloppa la partie supérieure de son corps, devait cacher aux regards indifférens ces parures trop belles pour l'humble fille d'un jardinier, et qui ne devaient briller qu'aux yeux de celui-là seul qui la trouvait digne de les porter.

Mallika passa bien une heure à sa toilette; posant sur sa tête une corbeille de fruits, elle s'avança rapidement à travers les bazars. C'était le matin. Le nakodah venait d'arriver sur les bords du canal, où sont déposées les pièces de bois propres à la construction des navires. Ce canal, par lequel se déchargent dans la mer tous les petits cours d'eau qui sillonnent la ville d'Alepe, est large et peu profond. Cinq ou six éléphans, appartenant au radja de Travancore, y sont employés journellement à retirer de l'eau, — où on les tient plongés pour les soustraire à l'action du soleil, — les troncs d'arbres et les poutres qu'on a coupés dans les forêts de l'intérieur. Assis sous les cocotiers qui forment un mail charmant des deux côtés du canal, Yousouf assistait à l'extraction des pièces de bois choisies par lui. Voici comment s'opère ce travail. Chaque mahout fait avancer à son tour l'éléphant qu'il dirige. L'animal reçoit des mains de son maître une grosse corde nouée en forme d'anneau, et qu'il glisse sous les poutres. Par un mouvement de sa trompe, la forte bête donne un tour à la corde de manière à la serrer; puis, marchant à reculons jusque sur la berge du canal, elle tire sur le sable ces pesans fardeaux, que quarante bras robustes pourraient à peine remuer. Cette première opération terminée, l'éléphant se retourne pour changer son point d'appui; il marche en avant, soulève sa charge de côté en la soutenant sur son genou, la pousse d'un bout, puis de l'autre, et s'y prend de telle sorte que, sans le secours d'une main humaine, il finit par former des tas de poutres parfaitement réguliers, qui s'élèvent à de grandes hauteurs. Cette besogne est celle à laquelle on occupe les galériens sur nos ports de guerre; aussi nos marins appellent-ils ces éléphans les forçats du radja de Travancore. Le plus grand et le plus fort de ceux qui travaillaient ce jour-là sous les yeux du nakodah Yousouf était Soubala, le même qui, sous la conduite du mahout Chérumal, lançait si dextrement des fleurs de cassie à la belle Mallika. Quand son tour fut venu de des-

cendre au canal, il s'avança majestueusement, pareil à une tour mouvante, agitant avec vivacité, à l'extrémité de sa trompe, le gros câble dont il se servait pour saisir son fardeau.

— Là, là! cria Chérumal en désignant du doigt une poutre énorme couverte de limon, et qu'un long séjour sous les eaux rendait plus pesante encore; prends cela, Soubala!

L'éléphant passa docilement sa corde sous la poutre et se raidit sur ses quatre jambes pour la soulever; après une tentative infructueuse, il regarda de côté son cornac, comme s'il lui eût dit : « Tu vois bien que c'est impossible! » Mais Chérumal ne se laissa point toucher par la muette supplication de l'animal; il lui appliqua sur la nuque un violent coup de son crochet de fer. L'éléphant essaya une fois encore de soulever la pièce de bois, qui semblait être liée à la vase par une chaîne invisible : les veines de son cou se gonflaient comme des cordes près de se rompre; il s'inclinait en arrière pour augmenter sa force de tout le poids de son corps.

— Courage, Soubala! dit Chérumal, tandis qu'il frappait à coups redoublés et à deux mains avec son crochet de fer, courage, ô le plus brave, le plus puissant des éléphans qu'aient nourris les forêts de Travancore! — Accroché par les talons au-dessus des épaules de la bête, il criait et s'évertuait de telle sorte que la foule s'amassait sur les deux rives du canal. Pendant quelques minutes, l'éléphant resta immobile dans l'eau où il était enfoncé jusqu'aux genoux, comme s'il se fût recueilli pour tenter un effort suprême; le mahout Chérumal respirait aussi, tout en répondant avec des gestes emphatiques aux voix multiples qui s'élevaient de la foule pour le conseiller.

— Fais avancer la bête dans l'eau, elle aura plus de prise, disait l'un.

— Non, non, recule au contraire, disait l'autre; tu vois bien que la vase est molle et que ses pieds glissent.

— Jamais il n'en viendra à bout, interrompait un marchand de fruits qui déposait son panier sur le sable et se croisait les bras de l'air indifférent d'un homme qui se fait un passe-temps de l'embarras d'autrui.

— Avec une bête comme celle-là, rien n'est impossible, ajoutait d'une voix glapissante un mendiant dont la jambe monstrueuse était aussi grosse que celle de l'éléphant; si ce n'était mon mal qui me gêne, je prendrais la place de Chérumal, et j'enlèverais cette poutre en une minute.

Tous ces discours importunaient le mahout et excitaient son amour-propre; il se remit à piquer son éléphant, qui commençait à perdre patience. Le premier signe de mauvaise humeur qui échappa à l'animal fut un violent coup de pied au milieu du canal; les spectateurs,

couverts d'eau et de vase à vingt pas à la ronde, comprirent qu'il devenait prudent de s'éloigner.

— Soubala, Soubala, dit en tremblant de colère et de honte le mahout Chérumal, me feras-tu un pareil affront devant tout le monde? N'es-tu plus le roi des éléphans? Qui t'a élevé, qui t'a instruit depuis le jour où tu fus pris si jeune par les chasseurs du radja? Soubala, encore un effort, et je te mènerai demain saluer la belle Mallika!...

Ces derniers mots, prononcés à voix basse dans l'oreille de l'éléphant, parurent agir sur le noble animal comme un talisman. Il donna une telle secousse à la poutre, qu'il l'arracha du milieu de la vase, mais elle retomba aussitôt : décidément, la tentative était au-dessus des forces de Soubala. Furieux de sa défaite, l'éléphant leva sa trompe, comme un athlète lèverait son poing prêt à frapper. Un rugissement rauque retentit dans son gosier, et la foule eut peur. La colère s'emparait de la gigantesque bête, elle retournait à l'état sauvage et menaçait de passer le premier accès de sa fureur sur le mahout, qui s'offrait à son instinct comme le symbole du travail forcé et de l'esclavage. Chérumal calculait toute la portée du péril; son honneur, — il y en a pour tous les genres de profession, — son honneur de mahout l'obligeait à tenter tout ce qui était humainement possible pour maîtriser le dangereux animal confié à ses soins. Au moment où le pauvre Hindou, n'espérant presque plus rien de ses efforts, cherchait, à force de cris et de coups, à lui inspirer l'obéissance et la crainte, Soubala parut se calmer. Ses mouvemens devinrent moins brusques, il secoua moins rudement le cornac accroché sur son cou; enfin sa trompe ne s'agita plus dans les airs comme une massue terrible. Une douce voix, qui résonna timidement à ses oreilles, acheva de l'apaiser : c'était celle de Mallika. Attirée par la foule qui se pressait autour du canal, la jeune fille avait bien vite distingué le visage plus blanc de l'Arabe au milieu des Hindous à la peau noire.

— Eh! mon pauvre Chérumal, dit-elle au mahout en s'approchant de lui, tu avais donc bien maltraité Soubala, qu'il était tout en colère?

— Est-ce ma faute à moi, répliqua Chérumal que la crainte, la joie et la confusion faisaient balbutier, est-ce ma faute si ce nakodah se met en tête de vouloir arracher de l'eau des pièces de bois qui y séjournent depuis cinquante ans, parce qu'on n'a jamais pu les en tirer?

— Il a le droit de choisir ce qu'il a le moyen de payer, répliqua Mallika. Voyons, vas-tu pleurer comme une femme à la face de tous les habitans d'Alepe? Il ne manquerait plus que cela pour te couvrir de honte après l'échec que tu viens d'essuyer, et dont on parle déjà dans le bazar.

— Si je pleure, c'est de rage, répliqua vivement le mahout; puis il poussa de nouveau l'éléphant dans le canal. Le robuste animal sou-

leva, non sans peine, la poutre qu'il avait déjà arrachée de son lit de vase. Reculant à pas lents et avec précaution, il la tira à moitié sur le rivage, la reprit encore, la traîna pied à pied, et enfin la rangea de toute sa longueur à la place voulue. Tous ces mouvemens, qui exigeaient autant de précision que d'intelligence, il les exécuta, pour ainsi dire, en mesure, sous la direction de Chérumal, dont le bâton pointu agissait sur lui comme le gouvernail sur le navire. Les spectateurs, revenus en masse autour de l'éléphant calmé, applaudirent par des cris et des battemens de mains. Mallika était restée quelques instans au milieu du cercle formé par les curieux. Elle se tenait immobile, sa corbeille de fruits sur la tête, dans l'attitude des belles images de granit qui décorent le portique des pagodes. Le vent fit flotter l'écharpe qui couvrait ses épaules, et ses riches parures brillèrent comme l'éclair aux rayons du soleil. Yousouf, qui l'avait reconnue de loin, s'était levé à son approche; il la contemplait avec des regards qui l'auraient fait rougir, si la joie d'être trouvée belle ne l'eût exaltée jusqu'à la folie. Cet accès de coquetterie ne dura qu'une minute. Honteuse à la pensée qu'elle se donnait en spectacle aux indifférens, et craignant d'offenser l'étranger, dont les allures discrètes semblaient lui conseiller à elle-même plus de retenue, la jeune fille s'enfonça dans la foule. Elle s'y cacha, comme un astre disparaît derrière les nuages, pour nous servir d'une comparaison familière aux poètes de l'Inde.

Pendant plusieurs jours, l'exploit de l'éléphant Soubala fut la nouvelle du bazar. On disait qu'une jeune fille avait ensorcelé la redoutable bête et son mahout. Le fait est que Chérumal croyait tout de bon à la puissance magique de la belle Mallika. — Elle m'accueille avec dédain, pensait-il tristement, et pourtant je ne puis m'empêcher de l'aimer. Quand je suis loin d'elle, j'ai mille choses à lui dire, et dès que je la vois, la parole me manque... Ce terrible animal qui m'a coûté tant de peine à dompter, elle s'en fait obéir d'un mot quand je n'en puis rien faire. Tout à l'heure, elle m'a sauvé d'un grand péril; sans elle, Soubala me foulait aux pieds, et voilà que je l'ai laissé partir sans même l'avoir remerciée... O Mallika! les *kunishans* (sorciers) de la côte t'ont enseigné les formules magiques par lesquelles l'on dompte les bêtes et l'on charme les hommes!

Plongé dans ces réflexions, Chérumal se retira à l'écart; il conduisit son éléphant dans le bois de cocotiers où ses compagnons et lui avaient coutume de parquer leurs animaux et de leur donner à manger après le travail. Les autres mahouts se dirigèrent vers le caravanséraï d'Alepe : c'est un joli petit palais de bois, habité jadis par le radja de Travancore et aujourd'hui fort délabré. On y remarque d'élégantes sculptures, où les créations fantastiques de l'art indien s'encadrent dans des

détails empruntés au style mauresque. Il est situé entre la plage et la ville, au milieu d'une aire spacieuse flanquée de beaux arbres. Du haut de la terrasse qui règne sur les ailes de l'édifice, les étrangers de passage à Alepe s'amusent à voir parader les éléphans amenés par leurs cornacs. Ils leur jettent quelques *païças* en récompense de leurs gracieux saluts, et comme ces largesses des voyageurs constituent les petits profits des mahouts, ceux-ci ne manquent jamais de paraître dans la cour du caravanséraï. Chérumal s'y rendait aussi d'habitude; mais ce jour-là il n'était pas d'humeur à faire travailler Soubala en qualité de bête savante. Après l'avoir attaché par un pied de derrière à un gros palmier, il plaça devant lui un amas formidable de feuilles de cocotier, d'herbe fraîche, de tiges de bambou, et puis se coucha à l'ombre, moins pour dormir que pour rêver à son aise. Le cornac et l'éléphant se boudaient un peu; l'homme en voulait à la bête de sa désobéissance et de l'affront qu'elle lui avait attiré, la bête en voulait à l'homme de la trop difficile besogne qu'il lui avait imposée. Quand il eut dévoré sa pitance, équivalente à celle de dix chevaux normands, Soubala fit la sieste à sa façon. Il se couvrit le dos, le cou et la tête de branches et d'herbes, afin de se garantir de la piqûre des mouches, et abaissa sa trompe. Immobile sur ses quatre pieds solides et rugueux comme des troncs d'arbres, on l'eût pris pour une de ces cabanes grossières que se bâtissent les bûcherons dans les forêts.

V. — LE PÊCHEUR TIRUVALLA.

Le lendemain matin, avant le lever du soleil, le vieux jardinier père de Mallika grimpait dans ses cocotiers pour y cueillir des fruits. Armé de la serpe, il taillait des marches dans le tronc des arbres, et s'élevait ainsi pas à pas jusqu'au bouquet de feuilles qui couronnent leur cime. L'air était frais et doux; les corneilles commençaient à voltiger dans l'air, les milans secouaient la rosée de leurs ailes, et le coucou noir jetait son cri, qui ressemble à la plainte d'une voix humaine. Mallika, étendue sur une natte, fumait nonchalamment son houkka; elle rêvait les yeux ouverts. Monté sur le cou de son éléphant Soubala, Chérumal passait près de l'enclos; le vieux jardinier, qui le voyait venir de loin, lui fit signe d'approcher.

— Il fait bon se promener à cette heure, comme un radja, sur le dos d'un éléphant, dit le vieillard.

— Tout métier a ses ennuis, sans parler des périls, répondit Chérumal; hier encore, je l'ai échappé belle.

— Un caprice de Soubala? demanda le jardinier.

— Un véritable accès de colère, et qui eût mal fini, si Mallika ne

fût intervenue; elle n'a eu qu'un mot à dire pour apaiser la méchante bête.

— Vois donc l'étrange fille! s'écria le vieillard; avoue, Chérumal, qu'il n'y a pas dans tout le Travancore une créature comparable à celle-là.

— C'est vrai, répliqua le mahout en soupirant; elle a un regard et une voix qui charment les hommes et les animaux. On répète partout qu'elle possède les formules magiques.

— Vraiment?... Et qui les lui aurait enseignées? Ce n'est pas moi, mahout, car, en vérité, je ne suis point sorcier.

— Ni moi non plus, dit naïvement Chérumal. Hier j'étais si troublé, que je ne lui ai pas adressé une parole de remerciement pour le service qu'elle m'a rendu... Ce n'est pas par des discours, c'est par des actions que je voudrais lui témoigner ma reconnaissance. En attendant que je m'acquitte envers Mallika, remettez-lui ce petit présent... le seul joyau que m'ait légué en mourant ma pauvre mère.

Il présenta à l'extrémité de son crochet de fer un collier de corail, que le vieillard, en se penchant vers lui, saisit du haut de l'arbre.

— Tu as bon cœur, mon fils, dit le vieux jardinier d'une voix affectueuse. Mallika te saura gré de ce cadeau.

— Oh! non, répondit le mahout; elle ne m'aime point! Pourvu qu'elle garde ce collier et ne me le renvoie pas, je serai satisfait. Dites-lui, mon père, que je ne l'importunerai plus de mes visites; mais, si jamais la présence du pauvre mahout cessait de lui être désagréable, qu'elle suspende ce collier autour de son cou, et j'oublierai ce qu'elle m'a fait souffrir.

Le vieillard entendit à peine ces dernières paroles; il regardait avec étonnement le mahout, qui s'éloignait lentement après avoir promis de ne plus revenir. Chérumal regagna les bords du canal, où l'appelaient ses travaux accoutumés. Tout près de là, sur le bord de la mer, les deux pêcheurs, qui avaient passé la nuit dans leur pirogue, prenaient leur repas du matin.

— Quand retournerons-nous à la pêche? demanda Tirupatty à son frère. J'aimerais à étrenner des filets neufs.

— Tant que ce maudit *baggerow* est en rade d'Alepe, il me semble qu'une affaire importante nous retient ici, répondit Tiruvalla. N'avons-nous pas deux comptes à régler avec le nakodah : l'un pour le mal qu'il nous a fait, et l'autre pour le mal que nous n'avons pas pu lui faire!

— Vois donc comme les goëlands voltigent en criant au-dessus des vagues? répliqua Tirupatty; il y a là-bas des bancs de poissons.

— Regarde donc plutôt le nakodah qui vient à terre dans son canot, couché sur un tapis comme un *nawab;* il a l'air de nous narguer.

— C'est lui? demanda Tirupatty. En ce cas, je me sauve.

— Et moi, je reste, dit Tiruvalla.

Il resta en effet. Quand le nakodah, débarqué sur le sable, se fut acheminé vers la ville, le pêcheur aborda les gens du *baggerow* avec de très humbles *selams*. Reconnaissant parmi les matelots arabes celui qui avait fait chavirer la pirogue le jour de l'arrivée, il lui prit affectueusement la main.

— Que me veux-tu? demanda l'Arabe en souriant; c'est moi qui t'ai fait faire un plongeon.

— Bah! c'était pour rire, répondit Tiruvalla; votre nakodah nous a généreusement indemnisés; l'Hindou n'a pas de rancune... Si vous avez besoin de quelque chose, je suis à votre service.

— Nous n'avons plus besoin de rien, dit le matelot; demain soir nous partons avec la brise de terre.

— Déjà? fit Tiruvalla en levant les mains au ciel.

— Le nakodah est pressé de mettre à la voile; sa cargaison est prête, et il a paré sa cabine comme la tente d'un cheik... Il faut qu'il ait trouvé à Alepe un oiseau rare pour lui avoir arrangé une si belle cage...

— Ce sont là des affaires qui ne regardent point de pauvres pêcheurs comme nous, dit Tiruvalla avec indifférence. Que la mer vous soit douce et les vents favorables!

— *Allah hafiz* (Dieu vous garde)! répliqua le matelot, et il courut rejoindre ses camarades, tout en se moquant de l'Hindou, qui semblait par son humilité lui demander pardon de l'injure reçue. Tirupatty se rapprocha de son frère dès qu'il le vit seul.

— Viens donc, lui dit Tiruvalla, as-tu encore peur? Je te pardonne ta poltronnerie de l'autre jour, mais à condition que tu me seconderas dans le projet que je médite. Si tu veux m'aider, je te conterai cela demain; attends-moi ici.

Le rusé pêcheur alla trouver Chérumal, qui s'occupait honnêtement de son travail. Il guetta pendant plus d'une heure l'occasion de lui parler à l'écart; enfin, le mahout ayant conduit son éléphant dans le bois où il avait coutume de lui donner sa nourriture, Tiruvalla vint s'asseoir à ses côtés :

— Tu as là un bel animal; après celui d'Éléphanta, — et qui est de pierre encore, — c'est le plus grand que j'aie jamais vu.

A ce compliment banal qu'on lui avait si souvent adressé, Chérumal ne tourna pas même la tête; il grattait avec son crochet de fer le dos rugueux de l'éléphant, qui paraissait prendre plaisir à ce genre de caresse.

— Dans le bazar, on ne parle aujourd'hui que de Soubala et de son mahout, continua le pêcheur. Sais-tu bien ce qu'on dit encore?

— Je n'ai pas le temps de m'en informer, répondit Chérumal, qui, comme tous les travailleurs consciencieux, avait horreur des causeurs oisifs.

— Ni moi non plus, dit Tiruvalla; je n'ai pas trop du travail de toute la journée pour gagner ma vie. Si je quitte ma pirogue pour venir te parler, c'est qu'il s'agit de ton intérêt, Chérumal.

— Les propos de bazar ne sont que de vaines paroles, bien sot qui les prend au sérieux, dit le mahout.

— Qui sait? Si je te donnais un moyen de rendre service à la belle fille qui t'a sauvé hier d'un mauvais pas, m'écouterais-tu?

— Bah! dit Chérumal, elle n'a guère besoin de moi...

— En ce cas, au revoir, répliqua Tiruvalla; je ne perdrai pas mon temps à faire tes affaires malgré toi. Pauvre Mallika, il ne tenait qu'à toi de la sauver!

— La sauver... de quoi?... demanda Chérumal avec impétuosité. Est-ce elle qui t'envoie? viens-tu de la part de son père? Qui es-tu? Je ne connais pas même ton nom!... Comment veux-tu que je te croie?

— Tu n'as pas besoin de croire à mes paroles, reprit le pêcheur, il te suffira d'en croire tes yeux. Tiens-toi aujourd'hui et demain, à l'heure où le soleil se couche, aux abords du jardin de Mallika, et tu verras si ta présence peut lui être utile!...

Chérumal écoutait encore de ses deux oreilles, mais Tiruvalla avait disparu. Le mahout ne comprenait point le sens de ce vague discours et se défiait du pêcheur. Celui-ci n'en avait pas dit davantage, parce qu'il entrait dans ses projets de laisser aller les choses aussi loin que possible. En proie à une inquiétude qu'il ne pouvait maîtriser, Chérumal rôda le soir même autour du jardin de Mallika et ne découvrit rien qui justifiât ses alarmes. Tout en se promettant de revenir le lendemain, il persistait à croire que le pêcheur se raillait de sa simplicité.

Cependant Mallika courait un danger réel, celui de tomber dans les filets que lui tendait le nakodah Yousouf Ali. Ce jour-là même, l'Arabe se rendit au jardin de la jeune fille, non à l'heure de midi, comme il avait coutume de le faire, mais le soir. Mallika fut d'autant plus charmée de le voir, qu'elle s'inquiétait déjà de son absence; elle se précipita vers lui dès qu'elle l'entendit venir. Dans son ignorance, elle aimait sincèrement cet étranger qui la comblait de cadeaux; il lui semblait qu'il était plus digne d'affection et meilleur que tous les autres hommes qu'elle avait rencontrés, par cela seul qu'il était plus beau et mieux vêtu. Qu'était auprès de lui le pauvre mahout Chérumal avec son turban de mousseline et la pièce de cotonnade blanche dans laquelle il s'enveloppait comme dans un linceul pour dormir à l'ombre des palmiers? Aucun prestige, ni celui de la richesse, ni celui de l'inconnu, n'entouraient à ses yeux l'Hindou qu'elle s'était accoutumée à voir si

humble devant elle. Celui-ci se fût jeté dans le feu pour l'en tirer; Mallika le savait bien, et elle dédaignait le dévouement d'un cœur fidèle et soumis qui ne demandait qu'à obéir! Yousouf, au contraire, avait dans son regard et dans toutes ses manières la fierté qui naît de l'audace et de l'habitude du commandement. Hardi et prudent à la fois, il se glissa près de Mallika et lui dit d'une voix ferme : Je pars demain! La jeune fille se troubla à ces paroles inattendues. Yousouf continua :

— Je pars demain, veux-tu me suivre? Tu seras reine dans ma maison de Mascate, qui est un palais auprès de ta chétive cabane... Dix esclaves obéiront à toutes tes volontés. N'as-tu pas entendu parler de l'Arabie, de son heureux climat? Si tu voyais quelle demeure j'ai préparée pour toi dans mon navire!...

— Et mon père? demanda Mallika, qui voulait paraître résister encore aux illusions contre lesquelles il ne lui restait plus assez de force pour lutter.

— Ton père viendra te rejoindre, si tu le veux... L'an prochain, à mon premier voyage, je te l'amènerai, ou bien, si tu le préfères, tu viendras le chercher toi-même. Demain, Mallika, demain soir tu seras prête à partir?...

— Demain soir! répondit Mallika; pourquoi ne m'avoir pas prévenue plus tôt? Partir pour un pays lointain, inconnu!...

— Il faut que je retourne à bord, répliqua l'Arabe; je n'ai pas une minute à perdre... Demain soir, au coucher du soleil je serai ici. Réponds, Mallika, ajouta-t-il d'un ton plus doux, faut-il que je vienne?

— Viens! dit tout bas la jeune fille; — et il s'éloigna en se répétant à lui-même : Je la tiens!

VI. — LE CANOT ET LA PIROGUE.

Yousouf Ali n'était pas de la race chevaleresque des Maures de Grenade. Il éprouvait pour Mallika l'amour que ressent un pacha pour la belle esclave exposée en vente dans un bazar. Peu lui importait que la pauvre Hindoue, transportée à Mascate et enfermée entre les quatre murs d'un harem avec cinq ou six autres femmes jalouses, regrettât jusqu'à en mourir les ombrages du jardin paternel. Il avait fait briller des joyaux devant elle pour l'éblouir et la tenter, comme l'oiseleur qui fascine l'alouette à l'aide d'un miroir pour l'attirer dans ses filets. Jeune et sans expérience, Mallika avait donné dans le piége avec l'étourderie d'une enfant qui veut plaire; elle obéissait à un élan irréfléchi de son cœur, comme cela arrive souvent aux filles de l'Orient, dont l'éducation est fort négligée, et quelquefois même aux filles de l'Occident. Toute la nuit elle rêva à ce départ qui ouvrait à son ima-

gination troublée des perspectives séduisantes. Quand le jour parut, il lui sembla que le soleil se levait plus radieux et que les fleurs du jardin exhalaient un parfum d'une douceur inaccoutumée. Le regard de tendresse confiante que son père laissa tomber sur elle lui causa bien quelque émotion. Elle allait donc l'abandonner seul dans cet enclos qu'elle avait réjoui de sa présence pendant quinze années! Il y mourrait peut-être de tristesse et de chagrin!... Mais l'Arabe ne devait-il pas l'emmener à son tour? ne seraient-ils pas bientôt réunis? Le plaisir de se revoir ferait oublier si vite les ennuis d'une courte séparation! Ainsi pensait Mallika, et elle faisait furtivement ses préparatifs de voyage.

De son côté, Yousouf était prêt à mettre à la voile. Ses matelots avaient passé toute la journée à remplir leurs outres de peau de chèvre aux citernes du rivage. Dès que la nuit jeta son ombre sur la terre et sur les flots, le nakodah quitta son navire dans un esquif monté par deux rameurs. Il rentra dans le canal par lequel les eaux de l'intérieur se déversent dans l'Océan, et traversa toute la ville d'Alepe en remontant l'un des ruisseaux qui l'arrosent. Arrivé ainsi à une petite distance du jardin de Mallika, il fit signe à ses rameurs de l'attendre et s'enfonça dans les sentiers étroits qu'il avait si souvent parcourus. Mallika l'attendait dans un coin reculé de l'enclos; elle comprit qu'elle ne s'appartenait plus, et son premier mouvement fut de saisir la main de l'étranger qui disposait déjà de son sort. Yousouf avait hâte de retourner à son canot; il l'entraîna doucement vers la route pour s'assurer qu'elle était bien décidée à le suivre. La jeune fille hésita un instant. La voix chevrotante de son père, qui ramenait ses buffles en chantant, venait de frapper son oreille; elle poussa un soupir et versa une larme, — la première qui eût coulé de ses yeux! Les souvenirs de son heureuse enfance s'éveillèrent dans son cœur; elle eut peur et tressaillit... Comme pour se dérober à l'émotion qui l'oppressait, Mallika cacha sa tête entre les bas de Yousouf, et fit un pas en avant. Elle était partie! Appuyée sur le bras de l'Arabe, l'Hindoue marchait sans rien dire, marquant à peine sur la poussière l'empreinte de ses pieds nus. Tout à coup Yousouf s'arrêta; il avait entendu un bruit de branches froissées qui annonçait l'approche d'un éléphant; l'animal s'avançait vers lui de manière à lui fermer la route. Il prit Mallika dans ses bras, franchit la haie qui le séparait du champ voisin, et gagna précipitamment son canot. Aucun indice ne les avait trahis; ils pouvaient maintenant atteindre le *baggerow* sans laisser d'autre trace de leur fuite que le sillage si vite effacé de la petite barque. Obéissant au signal de leur maître, les matelots ramèrent le plus légèrement qu'il leur fut possible et dans le plus profond silence. Ils ne levaient pas même leurs regards sur la jeune femme assise à l'arrière du canot

près du nakodah. Celui-ci l'avait enveloppée d'un long voile, et Mallika prenait pour une marque d'honneur cette précaution jalouse.

Cependant Chérumal, — car c'était lui qui rôdait avec son éléphant Soubala autour du jardin, — avait vu une ombre se glisser à travers les arbres. L'animal lui-même, au moment où le nakodah franchissait la haie, avait agité ses larges oreilles. Le mahout alarmé courut au trot jusqu'à la demeure de la jeune Hindoue, et se mit à appeler Mallika.

— Qui est là? qui demande Mallika? répondit le vieux jardinier.

— Votre fille est-elle près de vous, mon père? dit respectueusement le mahout.

— Non, mon fils, répliqua doucement le vieillard; elle sera dans quelque coin du jardin à cueillir des fruits...

Puis, réfléchissant avec inquiétude que sa fille était toujours au logis à pareille heure, il se mit à crier d'une voix émue : Mallika! Mallika!...

— Rien ne répond, dit le mahout; vous voyez bien qu'elle n'est pas ici; oh! mon père, s'il lui était arrivé quelque malheur!...

Ces paroles produisirent sur le vieillard l'effet d'un coup de massue; il s'affaissa sur lui-même, et répéta en sanglotant le nom de sa fille bien-aimée. Chérumal ne chercha point à le consoler; sans se rendre compte de la route qu'il prenait, il se rendit en droite ligne sur les bords du canal, au lieu où il travaillait tout le jour avec son éléphant. Le canot de l'Arabe glissait silencieusement sur les eaux, caché par les palmiers. Dès qu'il l'entendit venir, Chérumal se pencha en avant; il lui était impossible de reconnaître et même de découvrir Mallika sous le voile qui la couvrait. En proie à une anxiété toujours croissante, il suivait du regard le mystérieux esquif et les mouvemens de l'intelligent animal qui le portait lui-même. Cette fois encore, Soubala dressa les oreilles, et Chérumal hêla le canot :

— Mallika, est-ce toi? Réponds, au nom de ton père!

Mallika ne répondit pas; mais le mouvement que fit la femme voilée pour se soustraire aux regards du mahout n'échappa point à l'attention de celui-ci. Il lança son éléphant dans le milieu du canal; l'eau qui jaillit sous les pas de la lourde bête couvrit l'esquif, et peu s'en fallut qu'il ne chavirât. Les matelots donnèrent de si vigoureux coups de rame, que le petit canot fila comme une flèche; on eût dit un poisson volant qui fuit devant un souffleur. Désespéré d'avoir manqué sa proie, Chérumal remonta sur la grève pour attendre les Arabes à leur entrée dans la mer. La barre, qui déferle tout le long de la côte, rend dangereux et difficile ce passage de l'eau douce à l'eau salée. Au moment où la vague écumante se dressait de toute sa hauteur, Mallika épouvantée jeta un cri. Les rameurs, debout sur leurs avirons, laissèrent au flot le temps de s'amortir, puis poussèrent en avant; l'écume glissa

de chaque côté de l'esquif, la barre était franchie. Ce fut alors que Chérumal se précipita avec son éléphant au milieu de la vague. L'animal, plongé dans la mer jusqu'au poitrail, posa sa trompe sur l'arrière du canot comme un grappin.

— Arrêtez, ou je vous coule, criait le mahout; tiens bon, Soubala!

L'éléphant ne lâchait pas prise; par un mouvement rapide, Yousouf s'était levé, et, avec la pointe de son coutelas, il menaçait la trompe de l'animal.

— Enlève Mallika, sauve-la, mon bon Soubala, dit Chérumal avec enthousiasme; sauve-la, et coule les brigands!

Soubala comprit les paroles de son maître; sa large patte écrasa comme une coquille de noix le frêle esquif, tandis que sa trompe flexible enlaçait doucement le corps tremblant de Mallika. Il l'éleva en l'air, et confia aux bras du mahout ce précieux trophée de sa victoire; puis il se retira à reculons sur le rivage, sans s'occuper des matelots et du nakodah qui se débattaient au milieu de la mer. Le flot rejeta bien vite sur le sable les débris du canot avec les Arabes, qui se secouaient comme des caniches. Les deux rameurs tremblaient de peur, et Yousouf de colère. Celui-ci, pressé de retourner à bord de son navire pour y cacher sa honte et son chagrin, cherchait quelque pirogue le long du rivage. Les deux pêcheurs se rencontrèrent à point nommé, comme s'ils l'eussent guetté au passage. Tirupatty, le plus jeune et le plus poltron des deux frères, ne se voyait pas sans inquiétude si près du redoutable nakodah; mais Tiruvalla lui dit tout bas à l'oreille :

— Viens, cette fois tu n'auras aucun risque à courir... Puis, s'adressant à Yousouf :

— Le nakodah désire se rendre à bord; il sait bien que notre pauvre pirogue n'est guère en bon état?

— Partons, dit Yousouf; voilà une roupie.

— Le nakodah est un homme généreux, continua le pêcheur, qui avait vu de loin la mésaventure de l'Arabe; quel malheur que son canot se soit brisé sur la barre! Un plongeon n'est rien pour de pauvres mariniers comme nous habitués à vivre dans l'eau; mais pour vous, illustre nakodah, c'est bien autre chose. Vos beaux habits sont tout souillés de vase et de sable... Vois donc, Tirupatty!

Les Arabes naufragés sautèrent dans la pirogue, qui franchit la barre avec la légèreté d'une plume; un quart d'heure suffit pour les conduire sains et saufs à bord du *baggerow*. Après avoir souhaité à Yousouf et à son équipage un voyage heureux et toute sorte de prospérités pour le reste de leurs jours, les pêcheurs s'éloignèrent. Quand la pirogue fut assez distante du navire pour n'être plus aperçue des Arabes, Tiruvalla fit signe à son frère de ne plus ramer.

— Maintenant, lui dit-il, nous allons en finir avec ces chiens d'étran-

gers; un peu de patience encore, et tu verras si le petit poisson a peur de la baleine. Le nakodah veut partir cette nuit, et moi, je t'annonce qu'il n'aura pas de brise; vois la brume qui se lève sur la terre.

Un fin brouillard commençait en effet à couvrir la terre et à se répandre sur la surface des eaux. A bord du *baggerow*, le tambourin retentit; la vergue pesante se dressa le long du canot aux cris cadencés de l'équipage; la voile gigantesque se déploya dans toute sa largeur, mais elle retomba sur les haubans sans que le plus léger souffle vînt la gonfler. Quelques heures se passèrent ainsi; la mer restait calme et unie comme un lac. Peu à peu, le *baggerow* tourna sur son ancre, de manière à présenter la poupe au rivage; la marée commençait à monter. Il fallait que les Arabes renonçassent à partir ce jour-là; les matelots grimpèrent sur la vergue et se mirent à carguer la voile. Yousouf se promena quelque temps encore sur le pont; le fourneau incandescent de sa longue pipe le désignait comme une étoile lointaine aux regards des pêcheurs qui demeuraient en observation. Enfin le capitaine rentra dans la cabine vide qu'il avait si bien parée pour y recevoir Mallika, et l'équipage se coucha sur le tillac.

A ce moment-là, Tiruvalla passa sur la paume de sa main la lame d'un couteau bien affilé et dit à son frère de ramer vers le *baggerow*. Tirupatty donna quelques coups de pagaie qui firent avancer la pirogue; tout à coup il vit avec surprise Tiruvalla se lancer dans la mer armé de son couteau. Quand il fut dans l'eau, le rusé pêcheur cacha sa tête sous les vagues; il nageait sans bruit, à la manière des requins. Après avoir plongé à plusieurs reprises, en se rapprochant toujours du *baggerow*, Tiruvalla atteignit le câble qui liait à son ancre le navire arabe. A l'aide du couteau dont il se servait comme d'une scie, il parvint à couper ce câble, et le lourd navire dériva, entraîné vers la terre. Le pêcheur indien retourna à son esquif, montrant du doigt à son frère le *baggerow* qui marchait à une perte certaine. — Tu vois bien, lui dit-il, qu'ils devaient tôt ou tard nous payer leur mauvais tour. Suivons-les tout doucement, afin d'être à portée de piller quand le naufrage s'accomplira.

Sur cette côte basse et plate, nous l'avons dit, la vague du large, repoussée par la grève, se soulève à une hauteur de plusieurs pieds pour retomber avec fracas. Tant que le *baggerow* flotta sur une mer paisible et profonde, l'équipage et le nakodah Yousouf ne s'aperçurent point du danger qu'ils couraient. Bientôt cependant la coque du navire ayant heurté le fond, les Arabes s'éveillèrent en sursaut; ils se levèrent épouvantés, sans comprendre d'abord la cause de cette secousse terrible qui avait fait tomber la vergue sur le pont. La vergue, dans sa chute, entraîna la voile immense. Sous ce double poids qui portait d'un seul côté, le navire se pencha et échoua en plein; la vague formée par la

barre assaillit avec violence le *baggerow* à moitié chaviré. Ce fut à bord une confusion inexprimable; les matelots blessés poussaient des cris lamentables, et ceux qui les entendaient du rivage ne se rendaient pas assez nettement compte du péril pour leur porter un secours efficace. Dans un pareil moment, le sang-froid et l'expérience d'un capitaine peuvent sauver un navire. Par malheur, Yousouf se trouvait dans une position plus critique encore que celle de ses matelots. Surpris dans sa cabine par l'eau qui envahissait la poupe du *baggerow*, il avait été lancé avec force contre le plancher de la dunette. La tête fendue, à moitié asphyxié par la vague, il cherchait à ouvrir la porte de la cabine pour gagner le tillac. La porte céda tout à coup sous l'effort d'une autre main que la sienne, et il rencontra devant lui la face rayonnante du pêcheur Tiruvalla.

— C'est moi, dit l'Hindou avec un sourire féroce; ton argent, tes trésors! Donne vite, ou je t'achève d'un coup de couteau!

Yousouf jeta sur le pêcheur un regard enflammé où se peignaient à la fois le mépris et la rage.

— Le temps presse; tu vois bien que ton *baggerow* s'en va en pièces, reprit Tiruvalla; donne-moi ton argent, et je te sauverai.

Le temps pressait en effet. L'Hindou calculait d'un œil avide combien de minutes le navire mutilé pouvait vivre encore. Pour toute réponse, le nakodah se rua sur le pêcheur; il tenait à la main son coutelas à la lame recourbée. Les deux ennemis roulèrent au fond de la cabine à demi submergée, en se tenant étroitement enlacés. Ils se portaient des coups terribles dans l'obscurité, menacés l'un et l'autre par l'eau de la mer qui se teignait de leur sang. L'Hindou cherchait à fuir; mais l'Arabe, pareil au lion mourant qui écrase de sa patte le chasseur terrassé, lui labourait les flancs avec son arme. Cette lutte à mort ne cessa que lorsque l'arrière du *baggerow*, entr'ouvert par les assauts de la vague, se rompit en éclats. A la marée basse, le navire naufragé resta à sec; l'équipage arabe fut sauvé en grande partie, mais Yousouf ne reparut plus. Tirupatty, qui avait débarqué son frère sur le flanc du *baggerow* échoué, l'attendit en vain jusqu'au jour. Ne le voyant point revenir chargé du butin qu'il devait rapporter, le prudent pêcheur gagna le large. Seul héritier de la pirogue et des filets neufs achetés à Alepe, Tirupatty retourna à son village et y reprit son ancienne profession. Il renonça pour toujours au métier moins honnête auquel son frère l'avait associé, et qui ne convenait guère à son naturel timide.

VII. — LES PROPOS DE BAZAR.

Après le départ de Chérumal, le vieux jardinier, en proie au désespoir, s'était mis à redemander sa fille à tous les arbres de l'enclos. Une

lampe à la main, il courait à travers les cocotiers et fouillait les buissons comme un avare qui a perdu son trésor. Des larmes coulaient sur sa barbe grisonnante; des mots incohérens s'échappaient de sa bouche. Il avait l'air d'un fou, et cependant ni ses gestes extravagans, ni son allure grotesque n'eussent provoqué le sourire sur les lèvres du passant, car rien n'est triste comme de voir pleurer un vieillard. Il est vrai que sa douleur devait être de courte durée. Fier du fardeau qu'il portait, l'éléphant Soubala ramenait d'un pas majestueux, par les sentiers déserts, la belle Mallika, arrachée aux bras de l'Arabe. Chérumal était heureux de la rendre à son père et d'avoir eu si vite l'occasion d'acquitter la dette de la reconnaissance. Il la tenait assise devant lui sur le cou de l'éléphant, sans l'interroger sur les dangers qu'elle avait courus. D'une main attentive il écartait de son visage les branches d'arbres qui pouvaient l'atteindre et respectait son silence; elle lui inspirait un attachement trop sincère pour qu'il lui parlât de son amour en un pareil moment. Il était presque honteux pour Mallika de la trouver si muette et désarmée, elle qui s'était plu souvent à le confondre et à le décontenancer par ses saillies. Quand il aperçut de loin le vieillard, sa lampe posée sur la margelle du puits, assis à terre dans un morne chagrin, Chérumal se pencha vers la jeune fille :

— Mallika, lui dit-il, lève la tête, parle, que ton père entende le son de ta voix!

La jeune fille, comme si elle se fût éveillée d'un rêve, se redressa lentement. — Tu es sauvée, Mallika, reprit le mahout, c'est moi! Ne crains rien, je t'ai enlevée à celui qui t'avait prise...

— Et qui t'a dit qu'il m'emmenait de force? répliqua la jeune fille avec l'accent du reproche.

Le pauvre Chérumal ne s'attendait point à cette réponse; il comprit que désormais Mallika devait le haïr, lui qui était si maladroitement intervenu dans une affaire qui ne le regardait pas. Tout le chagrin qu'il épargnait au vieillard retombait sur son propre cœur. Cependant il lui restait le sentiment d'avoir accompli une bonne action, et il ne se repentait pas trop de son zèle indiscret.

— Mon père, dit-il au vieillard, voici votre fille; priez-la de me pardonner... j'ai cru bien faire...

Le vieux jardinier se livrait aux élans d'une folle joie, et il ne comprit point le sens de ces paroles. Pleurant et riant à la fois, il caressait son enfant chérie. — Descends donc, criait-il à Chérumal, qui s'éloignait; viens, mon fils, mon bon Chérumal! c'est à Mallika de te remercier à son tour... Tu m'as rendu la vie, mahout; tout ce qui m'appartient est à ton service!...

Mais l'Indien disparut dans les ténèbres sans répondre.

Le lendemain, on parla beaucoup dans la ville d'Alepe du naufrage

du *baggerow*. Les uns disaient que le nakodah, par une fausse manœuvre, avait jeté son navire à la côte; d'autres prétendaient que l'équipage révolté avait égorgé le capitaine et perdu le bâtiment pour effacer toute trace du crime. Quelques commères affirmaient aussi que le nakodah n'était pas mort : on l'avait vu galoper du côté de Cochin sur un cheval ailé, tenant dans ses bras une belle fille d'Alepe qu'il enlevait. C'était ainsi que, de chacun des élémens qui avaient concouru au dénoûment de cette mystérieuse aventure, la rumeur publique composait une histoire fausse ou invraisemblable. Ces bruits arrivèrent bientôt aux oreilles de Mallika avec tous leurs commentaires, et elle se gardait de rien dire : ce monde indifférent et jaseur qui parlait autour d'elle se montrait si peu disposé à excuser un moment de faiblesse! Pendant quelques mois, elle resta dans son jardin, partageant ses journées entre ses travaux accoutumés et les soins attentifs dont elle entourait son père. Le vieillard, qui ne soupçonnait point sa fille d'avoir cédé à un fol entraînement, l'entretenait souvent des ennuis et des chagrins qu'elle eût éprouvés dans la maison de l'Arabe. Ses paroles impressionnaient d'autant plus Mallika, qu'elle en reconnaissait la complète sincérité. Peu à peu, la jeune fille en vint à se demander si la politesse réservée, si les manières distinguées et fières de l'étranger qui l'avaient tant charmée, ne cachaient pas plus d'égoïsme et d'orgueil que de discrétion et de dévouement. Cette question, elle se promettait bien de l'éclaircir, quand le nakodah reviendrait à Alepe. L'année suivante, comme il ne paraissait point à l'époque accoutumée, elle jugea qu'il l'avait abandonnée pour toujours. Quant à la nouvelle de sa mort, Mallika n'y pouvait ajouter foi; un mystérieux prestige entourait toujours à ses yeux celui qu'elle avait un instant accepté pour maître : elle s'en tenait au récit qui représentait Yousouf fuyant avec une femme préférée. Ainsi, la réflexion aidant, l'absence qui adoucit les regrets se mêlant à la jalousie, la fille du jardinier laissa échapper de ses lèvres l'aveu de son étourderie. Elle raconta tout à son père : c'est assez dire qu'il ne lui restait plus d'illusion.

De son côté, le mahout Chérumal n'avait pas eu l'indiscrétion de trahir un secret qui était en partie le sien. Pouvait-il divulguer les circonstances de la fuite de Mallika sans montrer qu'il avait joué ce soir-là le rôle de dupe? D'ailleurs l'honnête mahout n'était point de ceux qui se vengent des railleries d'une jeune fille par la trahison. Il fit mentir le méchant proverbe espagnol qui dit : *Nada mas atrevido que el amor despreciado,* — rien de plus effronté que l'amour méprisé. Bien que Mallika l'eût mal accueilli souvent et repoussé avec dureté le dernier jour, il ne cessait de penser à elle. Depuis qu'il ne la voyait plus, la tristesse s'était emparée de lui, et Soubala avait de fréquens accès de mauvaise humeur.

Un jour qu'il passait à une petite distance de la demeure du vieux jardinier, Chérumal se laissa aller à la rêverie, si bien que l'éléphant s'approcha sournoisement du jardin, et, apercevant Mallika, s'arrêta pour lui faire un *selam*.

— Soubala, dit à demi-voix Mallika, tu m'as tirée d'un grand péril; mais ce n'est pas à toi seul que je suis redevable, c'est à ton maître aussi...

Chérumal ouvrit les yeux et redressa la tête comme l'oiseau qu'éveille dans les ténèbres la douce clarté du jour; il vit que Mallika portait à son cou le collier de corail.

— Tu m'as donc pardonné? demanda-t-il avec empressement.

— Mon père, dit la jeune fille en appelant le vieux jardinier, venez parler à Chérumal; il n'ose me regarder en face de peur que je ne lui jette un sort.

— Ah! mahout! s'écria le vieillard, à ton âge j'étais plus hardi! En fait de charme, celui qui émane de deux beaux yeux est le plus puissant, car il peut seul guérir le mal qu'il a fait. Approche donc... Tu vois bien que Mallika t'a pardonné tout, jusqu'au service que tu lui as rendu!...

A la grande joie du vieux jardinier, Mallika consentit donc à mieux accueillir l'honnête et fidèle Chérumal. Depuis ce jour, le mahout recouvra sa gaieté, et Soubala n'eut plus de caprices. Si par hasard vous allez à Alepe, vous remarquerez sans doute un bel éléphant qui excelle dans l'art de faire des courbettes: c'est lui, c'est ce même Soubala. Quand il y a au caravanséraï d'Alepe des étrangers de distinction, il s'y présente, conduit par son mahout Chérumal, dont la face réjouie ne porte plus la trace des peines passées. Sur un signe de son maître, le docile animal enlève et pose à califourchon sur sa trompe deux ou trois marmots fort éveillés qui semblent jouer avec lui comme avec un ami. Après les avoir balancés dans les airs avec précaution, il les dépose l'un après l'autre entre les bras de leur mère, qui n'est autre que la belle Mallika.

TH. PAVIE.

BEAUMARCHAIS

Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

III.

DERNIÈRES ANNÉES DE JEUNESSE.[1]

I. — BEAUMARCHAIS AU RETOUR D'ESPAGNE. — SES AMOURS AVEC PAULINE.

Avant de suivre Beaumarchais dans la carrière littéraire, qu'il abordera enfin tout à l'heure, un peu tardivement, à trente-cinq ans, il faut nous arrêter un instant sur un épisode d'amour, où il figure, non plus pour le compte d'autrui, comme dans l'épisode Clavijo, mais pour son propre compte, et qui, commencé quelques années auparavant, se dénoue précisément à l'époque où nous sommes arrivés.

Dans une lettre de Beaumarchais à sa sœur Julie que nous avons citée, on a pu lire cette phrase : « J'écrirai mercredi à *ma Pauline* et à sa tante. » Dans d'autres lettres écrites quelques mois plus tard, il parle de vendre toutes ses charges en France et d'aller s'établir à Saint-Domingue « avec *Pauline.* » Enfin, dans le plus faible, mais peut-être le plus correctement écrit de ses trois drames, dans *les Deux Amis,* il a peint avec assez de bonheur une figure de jeune personne aimable et distinguée, à laquelle il a donné le nom de Pauline, et quelques scènes d'intérieur qui semblent touchées d'après nature.

Il a donc existé une Pauline qui a exercé sur son cœur une certaine influence; je dis une *certaine influence,* car je dois avouer à regret que,

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 octobre.

dans ce que j'ai lu de Beaumarchais en fait de lettres d'amour à diverses époques, je n'ai pas trouvé la preuve qu'il ait jamais été bien profondément amoureux. A la vérité, ce bonheur ou ce malheur n'est pas commun, et ce n'est pas sans raison que La Rochefoucauld a dit : « Il en est du véritable amour comme de l'apparition des esprits, tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu; l'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue et où il n'a non plus de part que le doge à ce qui se fait à Venise. » Beaumarchais a eu beaucoup de ces commerces dont parle La Rochefoucauld; mais, si les femmes ont été souvent la distraction de sa vie, elles n'en ont jamais été ni l'occupation, ni l'inspiration, ni le tourment. « Je me délasse, a-t-il écrit quelque part, je me délasse des affaires avec les belles-lettres, la belle musique, et *quelquefois* les belles femmes. » *Quelquefois* est mis là par modestie. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Beaumarchais est un enfant de son siècle; il offre de très bonnes qualités de cœur, mais en amour il est léger, plus sensuel que sentimental, un peu païen d'ordinaire, et même, comme païen, il est plutôt effleuré qu'envahi par la passion. Il ne faut donc lui demander ni les transports jaloux d'un Othello, ni les tortures comprimées de ce pauvre Molière, ni les extases de Rousseau à Eaubonne auprès de Mme d'Houdetot, ni cette soif ardente de l'immuable et de l'infini dans l'amour qui a inspiré *le Lac* à l'auteur des *Méditations*. Du reste, il s'agit ici d'un petit roman régulier, qui devait se terminer par un mariage; c'est peut-être ce qui refroidit la verve de Beaumarchais, et, en retenant un peu sa plume naturellement égrillarde, le rend aussi parfois un peu guindé ou vulgaire quand il faut se mettre au ton d'une jeune fille dans l'expression d'un sentiment ingénu et sérieux. Aussi les lettres de Pauline sont-elles plus intéressantes que les siennes. Cependant il joue dans ce roman vrai un rôle assez curieux et assez rare chez lui, en ce sens qu'il finit par s'y poser en victime, qu'il est réellement victime sous un certain rapport, et qu'il ne tient qu'à nous de croire qu'il est furieux. Il serait ici l'antithèse de Clavijo; c'est Pauline qui serait Clavijo, ou plutôt il y a un Clavijo qui lui enlève Pauline. Tâchons de tirer au clair cette affaire à l'aide d'un dossier assez volumineux, sur lequel Beaumarchais a écrit de sa main : « *Affaire* de Mlle Le B..., depuis Mme de S... » Les noms sont écrits en toutes lettres, mais, quoique l'aventure date de près d'un siècle, il m'a paru plus convenable de m'en tenir aux initiales, mon but, en entrant dans ce détail de la vie intime de Beaumarchais, étant surtout d'étudier et d'analyser à fond le caractère et l'esprit d'un homme qui représente assez bien le caractère et l'esprit de son temps.

Et d'abord remercions le ciel qu'il y ait eu réellement une *affaire*, c'est-à-dire une créance au bout de cet épisode d'amour; sans cela, il

aurait eu le sort de plusieurs épisodes de même nature que l'aîné des Gudin, le digne caissier qui a classé les papiers de Beaumarchais après sa mort, a traités avec un souverain mépris, et dont j'ai dû essayer très laborieusement et parfois en vain de rajuster les lambeaux. Ici le caissier Gudin m'a un peu facilité ma tâche. Du moment où il y avait une créance, le dossier devenait sacré, et c'est à l'abri de ce caractère auguste de titres justificatifs que quelques billets très tendres d'une fort aimable jeune fille ont pu traverser quatre-vingt-huit ans, inventoriés, numérotés, cotés et paraphés. La créance est périmée, mais les lettres restent, et c'est un plaisir qui a son prix que de saisir au vif, sur un papier mort, les palpitations d'un cœur qui depuis long-temps ne bat plus, mais qui eut aussi ses heures de jeunesse et d'amour.

Pauline Le B. était une jeune créole, née à l'île Saint-Domingue, qui, on le sait, appartenait alors à la France. Elle était orpheline et avait été élevée à Paris sous la direction d'une tante; elle possédait au Cap une habitation considérable, estimée 2 millions, mais très chargée de dettes, très négligée, très délabrée, très grugée par les gens d'affaires, comme l'est souvent une propriété de mineur et surtout une propriété coloniale, de sorte qu'avec les apparences ou les espérances d'une grande fortune, Pauline était en réalité assez pauvre; mais elle était fort jolie : dans toutes les lettres où l'on parle d'elle, on la nomme la *belle* ou la *charmante* Pauline. Dans une de ces lettres, on parle de son air *tendre, enfantin, délicat* et de sa *voix enchanteresse;* on a vu, par une lettre déjà citée du père Caron, qu'elle était très bonne musicienne. C'était donc bien la Pauline des *Deux Amis,* dont Mélac dit : « figure charmante, organe flexible et touchant, de l'ame surtout! »

La tante de Mlle Le B. avait, à ce qu'il paraît, quelques relations de parenté avec la famille Caron. La liaison entre les deux familles semble déjà intime en 1760. Beaumarchais, veuf d'un premier mariage, avait à cette époque vingt-huit ans; il était, on le sait, très séduisant lui-même et déjà posé en homme de cour. Deux ans après, il se trouva décoré de ses charges de secrétaire du roi et de lieutenant-général des chasses. Il fit des spéculations heureuses avec Du Verney, installa, comme je l'ai dit, sa famille dans la maison de la rue de Condé, et tout le temps que lui laissait son service à Versailles, il venait le passer dans cette maison, adoré de ses sœurs et s'occupant beaucoup de leur amie Pauline, qui avait alors dix-huit ou dix-neuf ans. La première scène des *Deux Amis,* qui représente Pauline assise au clavecin, jouant une sonate, tandis que Mélac, debout derrière elle, l'accompagne avec son violon; le petit bavardage amoureux qui suit la sonate, tout cela a bien l'air d'être une réminiscence. Beaumarchais ne s'attachait pas seulement à plaire à Pauline, il lui rendait des services

essentiels; il travaillait à éclaircir et à régler l'état fâcheux et embrouillé de sa fortune, il obtenait pour elle la recommandation de Mesdames de France auprès de l'intendant de Saint-Domingue, M. de Clugny; il se montrait enfin amant très aimable et ami très dévoué. On concevra sans peine que le cœur de la jeune et belle créole se prit d'un sentiment très vif pour un tuteur aussi agréable. Beaumarchais était assez amoureux de son côté; cependant, comme l'amour ne lui fit jamais perdre absolument la tête, avant de se décider à demander Pauline en mariage, il avait envoyé un parent à lui à Saint-Domingue, avec une somme de 10,000 francs et une cargaison assez considérable de divers objets applicables aux besoins de l'habitation. Ce parent était spécialement chargé de vérifier au juste le *passif* et l'*actif* de la fortune de Mlle Le B..., et de voir le parti qu'on pourrait tirer de sa propriété. C'est après son départ, en 1763, que s'engage, entre Beaumarchais et Pauline, la correspondance dont on va lire quelques extraits. Pour que la première lettre de Beaumarchais soit bien comprise, il faut ajouter que Pauline, élevée par une tante qui était veuve, avait à Paris un oncle, veuf aussi, lequel par conséquent n'était pas le mari de sa tante, que cet oncle était assez riche et n'avait point d'enfans. Laissons maintenant la parole à Beaumarchais amoureux, mais non moins prudent qu'amoureux, et dépensant beaucoup de périphrases pour allier la prudence et l'amour.

« Vous m'avez trouvé l'air triste, ma chère et aimable Pauline, et je n'étais qu'occupé; j'avais mille choses à vous dire, et elles me paraissaient si sérieuses, si importantes, qu'en y rêvant j'ai cru plus raisonnable de vous les écrire, afin qu'étant fixées sur le papier vous puissiez mieux en saisir le véritable esprit. Si des paroles bientôt oubliées ne vous laissaient que l'ensemble de mes discours dans la tête, vous pourriez leur donner un autre sens, et il importe beaucoup que des choses où tient le bonheur de ma vie ne soient pas légèrement expliquées. Vous n'avez pas pu douter, ma chère Pauline, qu'un attachement sincère et durable ne fût la véritable cause de tout ce que j'ai fait pour vous; quoique j'aie eu la discrétion de ne pas établir ouvertement une recherche de mariage, avant que d'être en état de vous faire une situation, toute ma conduite a dû vous prouver que j'avais des intentions sur vous et qu'elles étaient honnêtes. Aujourd'hui que voilà mes promesses effectuées et mes fonds engagés pour le rétablissement de vos affaires, je cherche à recueillir le plus doux fruit de mes soins; j'en dis même hier quelque chose à votre oncle, qui me parut disposé favorablement pour moi. Je dois même vous avouer que je me suis flatté devant lui que votre consentement ne me serait pas refusé, lorsque j'expliquerais clairement mes intentions. Pardon, ma chère Pauline, c'est sans présomption que je me suis porté à lui faire cet aveu. J'ai cru trouver dans votre constante amitié le sûr garant de ce que j'avançais. M'en désavouerez-vous? Une seule chose m'arrête, mon aimable Pauline; avec de l'arrangement et une honnête économie, je trouve bien dans l'état ac-

tuel de mes affaires de quoi vous créer une destinée agréable, et c'est le seul vœu de mon cœur; mais si, par un malheur affreux, tout l'argent que j'envoie à Saint-Domingue allait s'engloutir dans le délabrement d'une affaire que nous ne connaissons encore que sur le témoignage d'autrui, ces fonds retranchés de ma fortune ne me permettraient plus de soutenir l'état que je vous aurais donné; et quel serait mon chagrin alors! j'encourrais la censure publique, et ma Pauline verrait déchoir son état. Cette inquiétude est donc la seule raison qui me force de retarder la demande de votre main, après laquelle je soupire tout bas depuis long-temps. Je ne sais ni quelles sont vos reprises sur les biens de votre cher oncle, tant pour la dot de votre feue tante que pour des dettes dont j'ai entendu parler indirectement. Il serait malhonnête à moi d'entamer aucune explication à ce sujet, ni avec vous ni avec lui. Mon caractère y répugne, et puis sa nièce, pour laquelle il me paraît avoir beaucoup de tendresse, pouvant espérer des bienfaits de lui à l'occasion de son établissement, il me paraît mal séant de commencer des comptes de rigueur qui ne doivent jamais avoir lieu entre d'honnêtes parens. Je ne dirai donc pas un mot de plus à ce sujet.

« Cependant, ma chère Pauline, pour passer des jours heureux, il faut être sans inquiétude sur le bien-être à venir, et je ne vous aurais pas plus tôt dans mes bras, que je tremblerais qu'un malheur ne nous fît perdre les fonds envoyés en Amérique, car je n'ai pas mis moins de 80,000 francs à part pour cet objet. Voilà, ma chère Pauline, la cause d'un silence qui peut vous paraître bizarre après ce que j'ai fait. Il y a deux partis convenables, si vous acceptez ma recherche : le premier, de patienter jusqu'à ce que l'entier succès de mes soins et de mes avances me permette de vous offrir un état invariable; le second, que vous engagiez votre tante, si mes vues lui sont agréables, à sonder les dispositions de votre oncle à votre égard. Loin de désirer pourtant qu'il diminuât son bien-être pour augmenter le vôtre, je suis tout prêt à faire des sacrifices sur le mien pour rendre sa vieillesse plus aisée, si l'état actuel de ses affaires le tient à l'étroit. Vous me connaissez assez pour compter sur de pareilles avances. Mais si sa tendresse pour vous le portait à vous avantager, mon intention n'est jamais de vous faire succéder aux possessions qu'il vous abandonnera que dans le cas où, par sa mort, il ne pourrait plus en jouir lui-même, et puisqu'au décès, ce qu'on donne va bientôt cesser d'être à nous de façon ou d'autre, je ne crois pas qu'il soit malhonnête de solliciter de pareils bienfaits auprès d'un oncle qui doit vous servir de père en vous mariant et qui doit attendre de vos attentions et de vos soins une vieillesse agréable. Avec des assurances de ce côté, nous pouvons conclure notre heureux mariage, ma chère Pauline, et regarder l'argent envoyé comme une pierre d'attente jetée sur l'avenir pour le rendre meilleur, s'il est possible, mais dont les futurs bienfaits de votre oncle seront le dédommagement en cas de perte. Réfléchissez mûrement à tout ce que je vous écris. Donnez-moi votre avis en réponse. Ma tendresse pour vous aura toujours le pas sur tout, même sur ma prudence Mon sort est entre vos mains; le vôtre est dans celles de votre oncle. »

Réduite à sa plus simple expression, cette lettre à périphrases si-

gnifie : Je vous aime beaucoup, mais je ne puis vous épouser qu'autant que je saurai à quoi m'en tenir sur la valeur de votre habitation ou que votre oncle s'engagera à vous laisser sa fortune. Cependant que ceux qui seraient portés à se récrier sur cet excès de prudence n'oublient pas que Beaumarchais, après tout, trop prudent sans doute en amour, venait d'agir, comme ami, assez imprudemment, puisqu'il aventurait une assez forte somme en argent et en marchandises sur l'habitation de Saint-Domingue. Il n'en est pas moins vrai qu'une jeune fille indifférente aurait été médiocrement touchée de ce mélange de tendresse et de calcul; mais, quand on aime, on n'y regarde pas de si près, et la preuve que le cœur de Pauline était d'abord plus engagé que celui de Beaumarchais, c'est sa réponse. On la trouvera, je pense, plus intéressante que l'épître un peu entortillée qu'on vient de lire. Il me semble qu'elle respire l'aimable abandon d'un jeune cœur ingénu et vraiment épris. La voici :

« Votre lettre, monsieur mon bon ami, m'a jetée dans un trouble extrême; je ne me suis pas trouvée assez forte pour y répondre toute seule; je n'ai pas cru non plus devoir la communiquer à ma tante; sa tendresse pour moi, la chose dont je fais le plus de cas en elle, ne m'eût été d'aucun secours. Vous allez sans doute être fort étonné du parti intrépide que j'ai pris; l'instant était favorable, votre lettre était pressante, mon embarras m'a inspiré mieux que n'eût peut-être fait le plus prudent conseil. Je suis partie et j'ai été me jeter dans les bras de mon oncle lui-même. Le premier pas une fois franchi, je lui ai ouvert mon cœur sans réserve. J'ai imploré ses lumières et sa tendresse, enfin j'ai osé lui remettre votre lettre, sans votre aveu, mon bon ami : tout ceci est un coup de ma tête, mais que je suis contente d'avoir surmonté ma timidité et ma folle rougeur pour lui faire lire dans mon ame! Il m'a semblé que ma confiance en lui augmentait sa bienveillance pour moi. En vérité, mon bon ami, j'ai très bien fait de l'aller voir de mon chef. J'ai acquis, en raisonnant avec lui, la certitude de son attachement, et ce qui me flatte encore plus, c'est que je l'ai trouvé plein d'estime pour vous, et vous rendant toute la justice que vos amis s'empressent à vous rendre. Je l'en aime mille fois davantage. A l'égard des réponses aux articles intéressans de votre lettre, il veut en conférer avec vous-même. Je me tirerais trop mal de ce détail pour oser l'entreprendre. Il désire vous voir à cet effet.

« Vous m'avez écrit que votre sort est entre mes mains, et que le mien est dans celles de mon oncle; je vous remets à mon tour mes intérêts; si vous m'aimez, comme je le crois, faites passer un peu de cette aimable chaleur dans l'ame de mon oncle; il se plaint de s'être lié d'avance. Mon bon ami, c'est dans cette conversation qu'il faut que votre cœur et votre esprit travaillent en même temps; rien ne vous résiste quand vous le voulez bien. Donnez-moi cette preuve de votre tendresse; je regarderai les effets et la réussite comme la marque la plus convaincante de l'empressement que vous avez pour ce que vous appelez si joliment votre bonheur, et que votre folle de Pauline n'a pas lu sans un battement de cœur effroyable. Adieu, mon

bon ami; j'espère que votre première visite en revenant de Versailles sera celle de mon oncle. Songez à tout le respect que vous lui devez, s'il allait devenir le vôtre! Je finis, car je me sens extravaguer de tout mon pouvoir. Bonsoir, méchant. »

L'oncle ayant apparemment refusé de s'engager, le mariage entre Pauline et Beaumarchais n'en fut pas moins arrêté; seulement il fut convenu qu'il serait ajourné jusqu'à l'arrangement des affaires de Saint-Domingue. En attendant, on continua de se voir et de s'aimer, et le cœur de la jeune créole s'engagea de plus en plus. Le dossier que j'ai sous les yeux ne contient que quelques-unes de ses lettres, le reste lui fut renvoyé sur sa demande après la rupture; mais, comme il arrive quelquefois en pareille circonstance, Beaumarchais eut soin de garder les plus accentuées; peut-être Pauline, de son côté, en agit-elle de même, car il y a aussi dans les lettres de son fiancé quelques lacunes qui jettent un peu d'ombre sur les divers incidens de ce petit roman domestique.

En général, les lettres de Beaumarchais qui restent au dossier manquent d'élan et de poésie. Il semble qu'une si charmante jeune fille était faite pour inspirer mieux. Cependant quelques-unes de ces lettres assez bizarres ne sont peut-être pas sans intérêt pour l'explication de ce type original et complexe qui a nom Figaro. On a dit parfois que le côté analyseur, raisonneur, discuteur de ce personnage, d'ailleurs si actif et si remuant, était purement artificiel, que ce n'était qu'un placage destiné à fournir à l'auteur un moyen d'exploiter l'allusion aux choses du jour et la satire sociale. Or il est déjà facile de reconnaître, par les lettres de Madrid que nous avons citées, combien Beaumarchais est naturellement lui-même un homme d'action et d'analyse, un abbé de Gondi et un Montaigne, — combien il aime à interrompre de temps en temps ses récits pour philosopher à tort et à travers sur lui-même ou sur autrui. Ce trait de physionomie paraît encore plus saillant ici. Figaro est certainement assez étrange, lorsqu'au fameux monologue du cinquième acte de *la Folle Journée,* il choisit le moment où la jalousie le dévore pour disserter *de omni re scibili;* mais peut-être n'est-il pas beaucoup plus étrange que Beaumarchais, à trente ans, écrivant à une jeune et jolie personne qui est amoureuse de lui des dissertations comme celle-ci par exemple :

« Je vous remercie, ma très chère Pauline, des louanges que vous donnez à ma première lettre (1), mais elle a plus de succès que vous ne lui en croyez sûrement. Elle pique votre amour-propre, l'envie de faire des reproches amène la nécessité d'écrire, et de là une lettre à mon adresse. C'est tout ce

(1) Ce n'est pas la lettre que nous venons de reproduire, mais une lettre de badinage que Beaumarchais avait écrite précédemment pour dire qu'il n'écrirait pas le premier.

que je désirais, j'en suis comblé; vous m'avez écrit la première, car la lettre dont vous vous plaignez n'en est pas une. La seconde est hors de notre plan, puisque les affaires la commandaient. Il suit de tout cela que vous m'avez écrit la première, mon amour-propre est content, et qui dit amour-propre dit aussi amour, car ce dernier n'est qu'une extension de l'autre vers un objet qu'on croit digne de soi. On s'aime dans sa maîtresse, dans le choix judicieux qui justifie notre bon goût; on s'aime dans la tendresse qu'on lui prodigue et qui intéresse son cœur pour nous.... Tout le bonheur ou le malheur de la vie n'a qu'une véritable manière d'être envisagé : c'est relativement à nous; sans cet amour de nous-mêmes, aucune passion n'a l'entrée de notre ame. Il est d'institution divine, et l'amour d'une créature charmante n'est si délicieux que parce qu'il est une émanation intime de l'amour-propre. Pardon, ma bien-aimée Pauline, si je vous tranche un peu du métaphysicien; cela m'est échappé, et ne peut être absolument obscur pour une ame aussi éclairée que sensible et honnête. Je quitte donc, que dis-je? j'abjure le ton badin, puisque vous attendez des expressions plus sérieuses pour vous livrer à votre aimable tendresse... »

On croit ici que Beaumarchais va faire du sentiment, pas du tout : c'est encore une dissertation, mais sur un autre point.

« Écoute, ma belle enfant, la loi de la plume doit être l'impulsion du sentiment; celui qui réfléchit pour écrire à sa maîtresse est un fourbe qui la trompe. Eh! qu'importe qu'une lettre soit bien coupée, que les périodes en soient bien arrondies : l'amour n'y garde pas tant de mesure; il commence une phrase qu'il croit bonne, il l'interrompt pour en commencer une autre qui lui paraît meilleure; une troisième plus chaude laisse les précédentes imparfaites : le désordre suit; pour avoir trop à dire, on dit mal. Ah! cette aimable confusion est un doux aliment pour l'ame qui en lit l'empreinte sur le papier. Ce mal épidémique, malgré l'éloignement des lieux et des temps, se gagne à la lecture, on partage volontiers le charme d'un désordre dont on sait qu'on est le premier sujet. Ma maîtresse dit : Quand mon amant écrit ou parle affaires, il a le sens commun, ses idées sont liées, ses conclusions naissent de ses prémisses, tout marche vers une fin commune; mais, dès qu'il abandonne sa plume à son pauvre cœur, il commence paisiblement, il s'échauffe, il s'égare, il dédaigne de chercher sa route; tout entier à son objet, qu'importe ce qu'il lui dit, pourvu qu'il prouve qu'il aime? — Eh bien! tu as raison, ma chère petite, j'use de la liberté du tutoiement que ton exemple me donne (1). Je te dis que je t'aime, je te le répète, le crois-tu? Si tu en doutes, le malheur est pour toi. L'assentiment de mon amour fait mon bonheur, l'opinion que tu en as ne tient que le second rang. J'aime mieux te pardonner une injustice que de la mériter. — 1° L'amour qu'on sent, 2° celui qu'on inspire, — voilà les vraies gradations de l'ame. Que te dirai-je? j'ai le cœur plein de ta dernière pensée. Il lui faudra plus d'une demi-heure de silence et de re-

(1) On voit que c'est Pauline qui s'est lancée la première dans le *tutoiement*. Cela se pratiquait quelquefois ainsi au XVIIIe siècle, d'après *la Nouvelle Héloïse*, où Julie prend également l'initiative du ton familier.

pos pour qu'il rattrape le calme que le beau feu qui l'élève lui a fait perdre en t'écrivant; mais, loin de m'en plaindre, j'adore ma situation.

« Ah! bon Dieu! je voulais tourner, je n'ai plus de papier; il n'y a pas cinq minutes que j'écris.... Marchand (1), il me faut à l'avenir du papier à la Tellière pour mon courrier de Paris. »

En faisant la part du penchant de Beaumarchais pour la dissertation, peut-être est-il permis également de mettre en doute l'ardeur d'un amour qui pérore ainsi. En essayant de prouver, ce qui est vrai, qu'un certain désordre d'idées est le caractère de la passion, l'auteur ne paraît pas joindre ici l'exemple au précepte; il me fait l'effet de se battre un peu les flancs pour avoir l'air désordonné, et l'on ne s'aperçoit guère de ce beau feu qui *lui a fait perdre son calme,* d'autant que son écriture elle-même est parfaitement tranquille et posée. Beaumarchais plaît davantage, à mon avis, quand il se contente d'être simple, gai et bon enfant, comme dans ce billet, par exemple :

« Bonjour, ma tante; je vous embrasse, mon aimable Pauline; votre serviteur, ma charmante Perrette (2). Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres : c'est le précepte de l'apôtre mot pour mot. Que le mal que l'une de vous souhaiterait à l'autre lui retombe sur la tête : c'est la malédiction du prophète. Cette partie de mon discours n'est pas faite pour des ames tendres, sensibles comme les vôtres, je le sais, et je ne pense pas sans une satisfaction extrême que la nature, en vous formant si aimables, vous a donné la portion de sensibilité, d'équité, de modération qui convient à toutes pour faire votre bonheur de vivre ensemble et le mien d'être au milieu d'une si charmante société. L'une m'aimera (dis-je quelquefois) comme son fils, celle-ci comme son frère, celle-là comme son ami, et ma Pauline, unissant tous ces sentimens dans son bon petit cœur, m'inondera d'un déluge d'affection auquel je répondrai suivant le pouvoir donné par la Providence à votre serviteur zélé, à votre ami sincère, à votre futur... Peste! quel mot grave j'allais prononcer! Il eût passé les bornes du profond respect avec lequel j'ai l'honneur, etc. »

Cependant cette préface de mariage, en se prolongeant, n'était pas sans danger pour Pauline; les entrevues se multipliaient, la surveillance de la tante était peu sévère; Beaumarchais, qui de loin, c'est-à-dire dans ses lettres, ne semble pas très dangereux, l'était de près bien davantage; l'homme de la dissertation faisait alors place à l'autre : il avait sincèrement l'intention d'épouser, et par conséquent de respecter Pauline; plus amoureux, le respect eût été pour lui plus facile, mais il était plus aimé qu'amoureux. Dans *les Deux Amis,* Mélac est un jeune homme très *sensible,* mais non moins vertueux, qui,

(1) C'est le domestique de Beaumarchais.

(2) Cette charmante Perrette, qui vivait je ne sais à quel titre dans la maison de la tante, donna bientôt des inquiétudes à Pauline, et devint plus tard la cause ou le prétexte de la rupture.

lorsque son père lui reproche une trop grande familiarité avec Pauline, rougit et proteste que le jour n'est pas plus pur que le fond de son cœur. Beaumarchais était un Mélac passablement dégourdi par la vie de cour et beaucoup moins inoffensif que le jeune premier de son drame. Il y eut donc dans cette liaison quelques momens un peu vifs où Pauline eut besoin d'appeler à son aide toute la provision de vertu que le XVIIIe siècle fournissait aux jeunes filles amoureuses, et nous savons que cette provision était assez mince. Il faut espérer cependant qu'elle a suffi pour préserver Pauline. Ce qui se passait ne nous est révélé que par quelques lettres d'elle qui sont un peu bien expressives, mais qui cependant annoncent de sa part une volonté assez ferme de résister au danger, et ce qui aide à croire qu'elle y a réussi, c'est qu'après tout c'est elle qui a fini, on va le voir, par refuser d'épouser Beaumarchais.

Voici une de ces lettres accentuées de Pauline. Je la publie au risque d'être accusé par quelques lecteurs très graves de donner trop de place à des détails un peu légers; mais la vie de Beaumarchais n'est pas celle d'un quaker, et, tout en usant le plus discrètement possible des matériaux que j'ai sous les yeux, je dois conserver au sujet sa véritable physionomie. Il m'a semblé d'ailleurs que dans cette circonstance l'ingénuité d'une jeune fille bien élevée d'un autre siècle, — ingénuité qui, à mon avis, se reconnaît encore sous des formes un peu hardies, un peu libres, qu'elle n'aurait plus aujourd'hui, — était par cela même assez curieuse à observer comme indice du changement des mœurs et des temps. Nous laisserons donc parler Pauline :

« Je vous réponds, cher ami, du séjour de la tranquillité, mais le cœur et l'ame dans une agitation que je ne puis contenir; quelle charmante lettre que la vôtre! qu'elle est tendre, et pourtant qu'elle est dangereuse (1)! Tu voudrais me former l'illusion du bonheur, sans que cela prenne sur mon repos (2), et tu le crois possible : que les hommes sont injustes! Ai-je plus de vertu, plus de force que toi, qui ne saurais te contenir? Au moins je ne désire pas l'occasion, pourquoi la faire naître? Je suis contente que tu m'aimes; je ne veux pas d'autre bien que je n'y sois autorisée. Pourquoi m'exciter en vain? N'est-ce pas me donner du tourment à plaisir? Je ne veux point de sacrifice; il faut attendre; j'en conçois les raisons, je m'y prête; donne-moi celui de tes désirs par respect pour la vertu et par amour pour ma tranquillité, et je t'en chérirai davantage. Puis-je sortir de tes bras sans être fort émue, sans éprouver mille peines? Ne devrais-tu pas me ménager, puisque tu sais qu'il faut attendre?... Quand j'ai reçu ainsi des preuves de ton affection, je deviens

(1) J'ai vainement cherché cette lettre *dangereuse* à laquelle répond Pauline; je ne sais si elle l'a gardée ou si Beaumarchais l'a brûlée. Ce qui est certain, c'est que dans toutes les lettres de ce dernier je n'en ai trouvé aucune qui puisse s'adapter à celle de Pauline, et qui mérite l'épithète de *dangereuse*.

(2) C'était sans doute quelque compromis un peu subtil entre la passion et le devoir.

fâcheuse, ma douceur s'aigrit, tout me déplaît, j'attends impatiemment, je ne vois plus les raisons d'un retard qui me fait peine, je ne sens plus tes procédés; l'honnêteté de tes démarches pour mes affaires ne m'oblige plus tant; je deviens injuste, maussade, mon ame s'avilit; tu n'es plus à mes yeux ce dieu que j'aime, ce dieu que j'implore; je ne te vois plus que comme un ravisseur qui cherche à s'emparer d'un bien contre le droit des gens; c'est Decan, mon procureur, mon voleur, etc. (1).

« Enfin je ne veux point d'un amour si actif et qui me tourmente ainsi; je ne sais pas quelle douce impression le plaisir fera sur moi, mais je ne l'ai vu encore qu'ombragé de mille peines; si, par la suite, je l'aperçois couleur de rose, je le devrais sûrement à l'économie que j'en fais à présent; c'est un bien que je place pour en avoir la rente. N'y touchons point; ne faut-il pas vivre plus d'un jour? On dit que mon ami paie bien, qu'il est exact; je le désire.

« Adieu, amour! adieu, mon ame! adieu, tout! Quand tu reviendras, ce sera pour moi le soleil d'un beau jour. Adieu. »

Le ton de cette épître est vif, j'en conviens; mais enfin, *honni soit qui mal y pense!* il me semble qu'il n'y a pas encore lieu à désespérer de la vertu de Pauline. Celles des jeunes filles honnêtes de nos jours qui s'aventurent jusqu'au tête-à-tête et jusqu'aux billets doux n'iraient peut-être pas aussi loin; elles ont des idées plus arrêtées sur l'importance stratégique des accessoires, sur l'art d'enflammer, de captiver et de retenir sans trop s'engager. Pauline est moins réservée et moins prudente; peut-être n'est-elle pas moins ingénue, et, dans sa position de jeune fille mal gardée et très éprise, elle a quelque mérite à se défendre comme elle le fait contre un amant aussi dangereux.

Mais enfin, si Beaumarchais n'est pas assez respectueux, est-il du moins fidèle? Tout en inquiétant la vertu de Pauline, lui permet-il de se croire aimée uniquement? Ma qualité de rapporteur véridique m'oblige à déclarer que Beaumarchais paraît suspect sous le rapport de la fidélité. Je trouve dans les lettres de sa sœur Julie à cette époque un passage qui témoigne contre lui, et qui est en même temps un petit tableau d'intérieur où sa sœur nous peint avec sa verve ordinaire trois couples d'amans qui, au commencement de 1764, égayaient la maison de la rue de Condé et la vieillesse du père Caron en se préparant au mariage. Tous les personnages de ce tableau, moins un, sur lequel on s'expliquera tout à l'heure, sont déjà connus du lecteur, qui les retrouvera peut-être avec plaisir groupés sous le crayon leste et amusant de Julie : « Notre maison, écrit-elle à son amie Hélène, est une petaudière d'amans qui vivent d'amour et d'espérance; moi j'en

(1) Il y a de l'esprit dans cette idée de Pauline, qui consiste à comparer Beaumarchais, qui met en péril sa vertu, à son procureur de Saint-Domingue, qui pille son bien. Notons aussi, à l'appui de notre opinion sur la vertu de Pauline, ces mots : *qui cherche à s'emparer d'un bien*, etc.

ris mieux qu'une autre, parce que je suis moins amoureuse; mais je conçois qu'à l'œil philosophique, c'est un tableau que tout ceci, aussi utile qu'intéressant (1). Beaumarchais est un drôle de corps qui, par sa légèreté, mine Pauline et la désole. Boisgarnier et Miron raisonnent à perdre haleine le sentiment, et s'échauffent avec ordre jusqu'à l'instant d'un beau désordre; le chevalier et moi, c'est pis que tout cela : il est amoureux comme un ange, ardent comme un archange, et brûlant comme un séraphin; moi, je suis gaie comme pinson, belle comme Cupidon et malicieuse comme un démon. L'amour ne me fait point *lon-lan-la* comme aux autres, et pourtant, malgré ma folie, je ne pourrai me sauver d'en tâter, voilà le diable! »

Julie, en effet, malgré ses airs dégagés, en tient pour le chevalier un peu plus qu'elle ne l'avoue. Ce nouveau personnage, qui va jouer son rôle dans le petit drame vrai que nous exposons, se nommait le chevalier de S...; il était, je crois, né à Saint-Domingue; il est qualifié de substitut du procureur-général du roi au conseil souverain du Cap. Quoique compatriote de Pauline, il ne la connaissait pas lorsqu'il se lia avec Beaumarchais, qui l'introduisit dans sa famille et le vit avec plaisir rendre des soins assidus à sa sœur Julie. Il était, à ce qu'il paraît, dénué de fortune; mais il avait un nom, une situation, et c'était un très beau parti pour Julie, qui n'avait d'autre fortune que celle qu'elle pouvait attendre de la générosité de son frère.

Les choses en étaient là lorsque Beaumarchais partit pour l'Espagne, toujours engagé avec Pauline, qui continue à lui écrire des lettres fort tendres en se plaignant parfois de sa négligence à répondre, tandis que Julie imprudemment s'amuse à tourmenter la jeune créole en lui parlant des équipées de son serviteur à Madrid. « Quand donc reviens-tu? s'écrie Pauline dans une de ses lettres à Beaumarchais. Indigne voyage! qu'il me déplaît, bon Dieu! » Et Julie, toujours bonne, quoique un peu moqueuse et qui aime beaucoup Pauline, gourmande à sa manière la paresse de son frère, à qui elle écrit : « Dis-lui donc quelque chose à cette enfant! »

Néanmoins, si Beaumarchais ne semble pas assez amoureux, il s'occupe des intérêts de Pauline avec tout le zèle d'un ami. Les nouvelles qu'il reçoit de Saint-Domingue par le parent qu'il y a envoyé sont fâcheuses; l'habitation est dans un état déplorable et endettée au-delà de sa valeur; ce parent lui-même vient à mourir, et tout l'argent que Beaumarchais lui a confié, ainsi que les marchandises destinées à l'habitation, sont engloutis, comme il le redoutait d'abord, dans le dé-

(1) On reconnaît ici que la manie de l'observation philosophique, si saillante chez Beaumarchais, est une maladie de famille. Il y a aussi des mots de famille. Voilà Beaumarchais qui reçoit de sa sœur Julie la même qualification de *drôle de corps* que nous l'avons vu donner à sa sœur Boisgarnier. Le fait est qu'ils sont tous assez *drôles de corps*.

labrement de cette propriété. Cependant Beaumarchais, à son retour d'Espagne, paraît toujours décidé à épouser Pauline. Il pense à laisser mettre par les créanciers l'habitation en vente et à la racheter sous main : on lui assure que, bien administrée, elle peut rapporter un revenu considérable; mais bientôt entre sa fiancée et lui s'élèvent des orages occasionnés d'abord par ses légèretés. Au milieu de ces orages, il entend dire que le chevalier de S..., qui s'était présenté comme aspirant à la main de sa sœur Julie, a des vues sur Pauline. Le chevalier s'en défend très vivement dans une lettre à Beaumarchais qui se termine ainsi :

« Il me semble, monsieur, qu'une histoire contrefaite doit trouver moins de crédit à vos yeux qu'à d'autres, et parce que vous les avez meilleurs, et parce que vous avez été toute votre vie en butte à de pareils contes. Au reste, je vous supplie de croire que je ne vous écris pas pour obtenir grace, mais parce que je me dois et à Mlle Le B... de faire connaître la vérité sur un point qui la compromet, et parce qu'il me serait dur et très dur de perdre votre estime. »

Pauline, interrogée de son côté, répond à Beaumarchais par le billet fort sec que voici, et qui indique déjà un changement considérable dans ses sentimens :

« Comme j'ignorais avant votre lettre le projet de M. le chevalier et que je n'entends rien à tout ceci, vous me permettrez de m'en instruire avant de vous répondre. A l'égard du reproche que vous me faites au sujet de Julie, je ne crois pas le mériter : si je n'ai pas envoyé savoir de ses nouvelles aussi souvent que je l'aurais dû, c'est qu'on m'a assuré qu'elle se portait beaucoup mieux et qu'on l'avait vue à sa fenêtre, ce qui m'a fait penser que cela était vrai. Si ma tante n'était pas malade de son érésipèle, ce qui m'empêche de sortir, j'irais sûrement la voir : je l'embrasse de tout mon cœur. »

Les deux accusés étaient peut-être innocens encore à ce moment, si j'en juge par la lettre d'un cousin de Pauline, ami de Beaumarchais, très maltraité par lui à ce propos et qui lui répond : « Quand d'un esprit plus tranquille vous m'aurez rendu justice, je vous parlerai à cœur ouvert, et je vous prouverai que vous qui condamnez si aisément les autres êtes plus coupable que ceux que vous croyez dissimulés, traîtres ou perfides. Rien de si pur que le cœur de la chère Pauline, de plus grand que celui du chevalier et de plus sincère que le mien, et vous nous regardez tous trois comme des monstres! » La même lettre indique que Beaumarchais irrité ne voulait plus alors épouser Pauline, car elle contient le passage suivant : « Vous me recommandez le secret sur votre lettre; soyez tranquille, il sera gardé, mais je trouve singulier que vous preniez le parti de ne pas vous unir avec Mlle Le B... et que vous exigiez que je ne le dise pas. »

Que se passe-t-il entre la date de cette lettre (et par parenthèse, c'est presque la seule qui soit datée, ce qui a rendu le débrouillement de

cette affaire assez difficile), que se passe-t-il entre la date de cette dernière lettre, 8 novembre 1765, et la date du 11 février 1766, qui paraît être celle de la rupture définitive entre Pauline et Beaumarchais? Il y a ici une petite lacune dans les documens; mais ce qui suit permet de voir clair dans ce qui précède. Il est évident que ce qui n'était d'abord qu'un bruit peut-être sans fondement devient insensiblement une réalité. Soit que Pauline ait cessé d'aimer sous l'influence des *légèretés* de Beaumarchais (et on verra tout-à-l'heure que c'est la raison ou le prétexte qu'elle lui oppose), soit que le long retard et les hésitations que ce dernier a mis à se décider au mariage aient froissé son amour-propre ou l'aient inquiétée sur l'avenir, soit enfin tout simplement qu'elle ait pris du goût pour le chevalier de S..., — il est certain qu'elle incline de plus en plus vers lui. Le chevalier, de son côté, qui, un an auparavant, écrivant à Beaumarchais, disait de Julie : *C'est l'objet unique de mes plus tendres vœux;* le chevalier, soit qu'il ait été dégagé par Julie, ou qu'il se dégage lui-même, se rapproche de Pauline et paraît sur le point de supplanter Beaumarchais. C'est alors que ce dernier, le même jour, écrit coup sur coup à Pauline deux lettres que je donne presque tout entières, non pas comme des modèles de style, car elles n'ont point de valeur littéraire, mais parce qu'elles me paraissent des matériaux assez précieux pour l'étude de l'homme en général et de Beaumarchais en particulier.

Dans les romans, chaque impulsion du cœur humain est peinte d'ordinaire isolément, avec des couleurs vives, tranchées, sans mélange. Dans la réalité, les choses se passent rarement ainsi; quand une impulsion n'est pas assez puissante (et c'est le cas le plus général) pour étouffer toutes les autres, le cœur humain présente parfois le spectacle d'une mêlée confuse où des sentimens très divers et souvent contraires agissent et parlent en même temps. C'est ainsi que dans les lettres qu'on va lire on peut discerner à la fois un reste d'amour réveillé, excité par la jalousie et comprimé dans son expression par la vanité; des scrupules de délicatesse et d'honneur, la crainte du *qu'en dira-t-on,* le besoin de prouver qu'on n'a aucun reproche à se faire, la détermination d'épouser et cependant peut-être une certaine peur d'être pris au mot; car, bien que ces lettres contiennent une offre très formelle de mariage, elles renferment des passages d'un ton assez sec et même assez mortifiant pour que la fierté de Pauline y réponde par un refus. D'un autre côté, surtout dans la seconde lettre, il est visible que Beaumarchais craint ce refus, et que, soit par amour-propre, soit par amour (1), il désire en triompher.

« Vous avez renoncé à moi, écrit-il à Pauline, et quel temps avez-vous

(1) On a vu plus haut que dans sa théorie ces deux élémens sont inséparables.

choisi pour le faire? Celui que j'avais destiné devant vos amis et les miens pour être l'époque de notre union. J'ai vu la perfidie qui abusait de la faiblesse et faisait tourner contre moi jusqu'à mes offres. Je vous ai vue, vous qui avez si souvent gémi des injustices que les hommes m'ont faites, je vous ai vue vous joindre à eux pour me créer des torts auxquels je n'ai jamais pensé. Si je n'avais pas eu dessein de vous épouser, aurais-je mis aussi peu de forme dans les services que je vous ai rendus? Aurais-je assemblé mes amis deux mois avant vos refus pour leur apprendre ma dernière résolution, dont je leur avais demandé le secret à cause des ménagemens que je ne pouvais pas dire, mais qui m'en faisaient une loi? Tout a été tourné contre moi. La conduite d'un ami double et perfide (1), en me donnant une cruelle leçon, m'a appris qu'il n'était pas de femme si honnête et si tendre qu'on ne pût séduire et faire changer. Aussi le mépris de tous ceux qui l'ont vu agir est-il sa digne récompense. Revenons à vous. Ce n'est pas sans regrets que j'ai tourné mes réflexions sur vous depuis que la première chaleur de mon ressentiment est passée, et, lorsque j'ai insisté pour que vous m'écrivissiez formellement que vous rejetiez mes offres de mariage, il se mêlait à mon dépit une curiosité obscure de savoir si vous franchiriez ce dernier pas avec moi. Aujourd'hui il faut absolument que j'en aie le cœur net. J'ai reçu des propositions très avantageuses de mariage; sur le point de m'y livrer, je me suis senti arrêté tout à coup : je ne sais quel scrupule d'honneur, quel retour vers le passé m'a fait hésiter. Je devrais bien me croire libre et dégagé envers vous après tout ce qui s'est passé, cependant je ne suis point tranquille : vos lettres ne me disent pas assez formellement ce qu'il m'importe de savoir. Répondez-moi juste, je vous prie. Avez-vous tellement renoncé à moi, que je sois libre de contracter avec une autre femme? Consultez votre cœur sur ce point pendant que ma délicatesse vous interroge. Si vous avez totalement coupé le nœud qui devait nous unir, ne craignez pas de me le mander sur-le-champ. Afin que votre amour-propre soit tout-à-fait à l'aise sur la demande que je vous fais, j'ajoute à ceci que je remets en vous écrivant toutes les choses en l'état où elles étaient avant tous ces orages. Ma demande ne serait pas juste si, cherchant à vous tendre un piége, je ne vous donnais pas la liberté du choix dans votre réponse. Que votre cœur la fasse tout seul. Si vous ne me rendez pas ma liberté, écrivez-moi que vous êtes la même Pauline douce et tendre pour la vie que j'ai connue autrefois, que vous vous croirez heureuse de m'appartenir : sur-le-champ je romps avec tout ce qui n'est pas vous. Je ne vous demande que le secret pendant trois jours pour toute la terre sans exception; je me charge du reste, et, dans ce cas, gardez cette lettre dont on m'apportera la réponse. Si vous avez le cœur pris pour un autre ou un éloignement invincible pour moi, sachez-moi au moins gré de ma démarche honnête. Remettez au porteur votre déclaration qui me rend libre, alors je croirai dans le fond de mon cœur avoir rempli tous mes devoirs, et je serai content de moi. Adieu. Je suis jusqu'à ce que j'aie reçu votre réponse au titre qu'il vous plaira choisir, mademoiselle, votre très humble, etc.

« DE BEAUMARCHAIS. »

(1) On comprend que tout ceci est à l'adresse du chevalier de S.....

Cette première lettre n'était pas très engageante; elle avait été remise à Pauline et retirée avant qu'elle eût le temps d'y faire réponse. Beaumarchais la lui renvoie le même jour, en y joignant la seconde que voici :

« Vendredi soir.

« Je vous ai fait demander une réponse par écrit. Vous avez envoyé après ma sœur pour lui demander la lettre à laquelle vous promettiez réponse. Elle a cru devoir vous la retirer et me la remettre. Je vous la renvoie, en vous priant de la lire avec attention et d'y répondre formellement. Je désirerais bien que personne ne fût entre vous et moi, afin que je pusse compter sur la vérité de vos déclarations. Je vous renvoie le paquet de vos lettres. Si vous les gardez, vous joindrez les miennes à votre réponse. La lecture de vos lettres m'a attendri, je ne veux plus éprouver cette peine; mais, avant que de me répondre, examinez bien ce qui vous est le plus avantageux, tant pour votre fortune que pour votre bonheur. Mon intention est que, oubliant tout, nous passions des jours heureux et tranquilles. Que la crainte de vivre avec des gens de ma famille qui ne vous plairaient point n'arrête pas votre sensibilité, si une autre passion ne l'a pas éteinte. Mon intérieur est arrangé pour que soit vous, soit une autre, ma femme soit maîtresse paisible et heureuse chez moi. Votre oncle m'a ri au nez quand je lui ai reproché qu'il m'était opposé. Il m'a dit que son opinion était que je ne devais pas craindre d'être rejeté, ou que la tête avait tourné à sa nièce. Il est vrai qu'à l'instant de renoncer à vous pour jamais, j'ai senti une émotion qui m'a appris que je tenais plus à vous que je ne le croyais. Ce que je vous mande donc est de la meilleure foi du monde. Ne vous flattez pas de me jamais donner le chagrin de vous voir la femme d'un certain homme. Il faudrait qu'il fût bien osé pour lever les yeux devant le public, s'il projetait d'accomplir sa double perfidie. Pardon si je m'échauffe! Jamais cette pensée ne m'est venue, que tout mon sang n'ait bouilli dans mes veines (1).

« Mais, quelle que soit votre résolution, je ne dois pas l'attendre, car j'ai suspendu toutes mes affaires pour me livrer encore une fois à vous. Votre oncle m'a représenté combien ce mariage était peu avantageux pour moi, mais je suis bien loin de m'occuper de ces considérations. Je veux vous devoir encore une fois à vous-même, ou que tout soit dit pour la vie. Je compte sur votre discrétion pour tout autre que votre tante. Vous concevez que j'aurais de furieux griefs contre vous, s'il me revenait que vous avez abusé de ce secret (2). Personne au monde ne se doute que je vous ai écrit. J'avoue qu'il me serait doux, pendant que tous les ennemis sommeillent, que la paix se conclût entre nous. Relisez vos lettres, et vous concevrez si j'ai dû retrouver au fond de mon cœur tous les sentimens qu'elles y avaient fait naître. »

La réponse de Pauline est beaucoup plus laconique et beaucoup

(1) Toujours le chevalier de S..... Voilà du moins quelque chose d'un peu expressif, mais c'est toute la dose d'Othello que j'ai trouvée dans les lettres de Beaumarchais. Du reste, tout le passage me semble indiquer ici le désir sincère d'épouser.

(2) Quel besoin de mystère? Est-ce une inquiétude de vanité ou quelque autre cause qui produit cette préoccupation? C'est ce que le dossier n'éclaircit pas.

plus nette que les deux lettres qu'on vient de lire. Chez elle, il n'y a aucun conflit de sentimens, elle n'aime plus Beaumarchais et elle aime ailleurs : c'est très simple et très clair.

« Je ne puis que vous répéter, monsieur, ce que j'ai dit à Mlle votre sœur, que mon parti est pris pour ne plus revenir; ainsi je vous remercie bien de vos offres et je désire de tout mon cœur que vous vous mariiez avec une personne qui fasse votre bonheur; je l'apprendrai avec grand plaisir, comme tout ce qui vous arrivera d'heureux; j'en ai assuré Mlle votre sœur. Ma tante et moi devons vous dire aussi combien nous sommes fâchées que vous nous manquiez d'égards en traitant fort mal, à notre occasion, un homme que nous regardons comme notre ami; je sais mieux que personne combien vous avez tort de dire qu'il est perfide (1). J'ai dit encore ce matin à Mlle votre sœur qu'une demoiselle qui avait demeuré chez ma tante était la cause de tout ce qui arrive aujourd'hui, et que, depuis ce temps, il n'y avait que le public qui me retenait (2); vous avez encore plusieurs lettres à moi, dont deux écrites dans ce temps-là, une autre écrite à Fontainebleau, et quelques autres que je vous prie de me renvoyer. Je prierai un de nos amis de Saint-Domingue, comme je vous l'ai déjà mandé, de passer chez vous pour achever tout ce qui reste à terminer entre nous. Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissante servante. LE B... »

Pauline, qui signait autrefois *je suis pour la vie ta fidèle Pauline*, signe poliment de son nom de famille, et cette correspondance se termine, comme une foule de correspondances du même genre, par le « j'ai l'honneur d'être, » ou « je suis très parfaitement, » qui succède aux protestations d'amour éternel.

Enfin, pour clore l'épisode, voici venir le cousin de Pauline dont j'ai déjà parlé, celui qui au moins date scrupuleusement ses lettres, ce qui le rend estimable aux yeux de la postérité. Il s'est réconcilié avec Beaumarchais, et, tout en stipulant pour sa cousine, il se tait maintenant sur l'innocence du chevalier, qui commence sans doute à lui paraître moins évidente.

« Tout est dit, mon cher Beaumarchais, et sans espoir de retour; j'ai fait part de vos dispositions à Mme G..... (c'est la tante) et à Mlle Le B...; elles ne demandent pas mieux que de mettre un procédé honnête dans la rupture : il s'agit maintenant de travailler à régler le compte à faire entre Mlle Le B... et vous, et de prendre des arrangemens avec vous pour vous remplir des sommes qui vous resteront dues; ces dames vous prient aussi de me remettre

(1) Cette apologie d'un rival heureux dans laquelle Pauline, en vraie fille d'Ève qu'elle est, fait intervenir sa tante et parle au pluriel, a dû être pour Beaumarchais un morceau d'une digestion difficile.

(2) Ici Pauline n'est peut-être pas très sincère en se retranchant derrière Mlle Perrette; elle allègue une vieille infidélité depuis long-temps amnistiée par elle-même : aussi réclame-t-elle ses lettres de ce temps-là; mais, comme ce sont les plus expressives, Beaumarchais a eu soin d'oublier de les rendre.

généralement tous les papiers que vous aviez qui concernent les affaires de Mlle Le B... Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de n'avoir pu réunir deux cœurs qui, depuis si long-temps, m'avaient paru être faits l'un pour l'autre; mais *l'homme propose et Dieu dispose*. Je me flatte que, de part et d'autre, la justice que je crois mériter me sera rendue. Je vous ai laissé lire dans mon cœur, et vous avez dû voir que je ne connais ni le déguisement ni l'artifice. Adieu, mon ami, j'irai vous voir le plus tôt que je pourrai; en attendant, donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse et suis toujours votre sincère ami P... »

« Ce mardi gras au soir, 11 février 1766. »

Accordons à ce digne cousin, dont les sentences sont plus consolantes que neuves, la justice qu'il réclame, et reconnaissons qu'il est étranger à la perfidie du chevalier. Toujours est-il que, quelques mois après cette lettre, tandis que Julie voyait son adorateur épouser Pauline, Beaumarchais avait le désagrément de voir sa fiancée devenir Mme de S... et lui donner sans hésitation *ce chagrin*, dont la seule pensée faisait, nous a-t-il dit, *bouillir son sang dans ses veines*.

Si nous écrivions un roman, il s'arrêterait là, ou bien il se terminerait par la mort de Beaumarchais se tuant de désespoir ou par la mort du chevalier immolé à la fureur de son rival; mais, comme nous écrivons une histoire, nous sommes obligé, avant tout, d'être exact et de constater qu'au lieu de finir par un suicide ou un duel, l'aventure finit plus prosaïquement par un *règlement de comptes* où Beaumarchais joue un rôle assez amusant dans sa double colère d'amant trahi et de créancier justement inquiet. J'ai assez indiqué ce qu'il y avait d'un peu froid et calculé dans son amour pour être tenu de rappeler que, s'il avait mis trop d'hésitation et de prudence dans ses sentimens, il avait été, dans ses procédés, généreux jusqu'à l'imprudence. Non-seulement il avait avancé sans trop compter de l'argent à la tante et à la nièce, mais il avait, on s'en souvient, risqué une assez forte somme sur l'habitation délabrée de Saint-Domingue; cette somme se trouvait perdue, et c'était bien le moins que celui qui lui avait enlevé Pauline se donnât la peine de régler, sinon de payer ses dettes. Une fois sacrifié comme amant, Beaumarchais apparaît à l'état de créancier strict et de calculateur exercé; il groupe les capitaux avec les intérêts, et présente un mémoire d'une scrupuleuse rectitude. Le chevalier, qui n'a pas le temps de s'occuper de ces vils détails, et qui est allé passer la lune de miel avec Pauline je ne sais où, expédie à Beaumarchais son frère aîné, l'abbé de S..., abbé respectable, mais un peu vif, un peu narquois, qui non-seulement chicane Beaumarchais sur son mémoire, mais se permet parfois d'agacer une plaie saignante et d'opposer l'amant au créancier. De là des discussions orageuses dont la lettre suivante de Beaumarchais à l'abbé suffira pour donner une idée.

« Monsieur l'abbé,

« Je vous prie de remarquer que je n'ai point manqué d'honnêteté envers vous et que je ne dois que du mépris à celui que vous représentez, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire vingt fois, et comme j'aurais fort désiré le lui dire à lui-même, s'il eût été aussi exact à se montrer qu'habile à succéder. La preuve que Mlle Le B... a bien voulu de moi, de mon affection, de mes conseils, de mon argent, c'est que, sans votre frère, qui a troublé l'union qui existait depuis six ans, elle ferait encore usage de toutes mes facultés, que je lui ai prodiguées tant qu'elles lui ont été agréables et utiles. Il est vrai qu'elle achète fort cher mes services, puisqu'elle doit à notre affection pour votre frère le bonheur de l'avoir épousé, ce qu'il n'aurait pas fait, s'il fût resté sans nous connaître dans le lieu où il végétait alors. Je n'entends pas le secret de la phrase de l'*apologie;* ainsi je suis dispensé d'y répondre, et si je regrette qu'il soit absent, c'est que j'aurais sûrement le plaisir en toute occasion de lui témoigner moi-même ce qu'il ne peut plus savoir que par procureur. Je ne discontinuerai pas de me préparer, par des bienfaits, à des noirceurs et des injustices. Je me suis toujours bien trouvé de faire le bien dans l'attente du mal, et votre conseil n'ajoute rien à mes dispositions là-dessus.

« Comme vous convenez que vous sortez de votre caractère avec moi, il me conviendrait peu de vous en faire reproche. Il me suffit que vous vous accusiez vous-même pour n'en garder aucun ressentiment.

« Je ne sais pourquoi vous avez souligné le mot de *votre sœur,* en me rappelant que je dis que c'est ainsi que j'ai aimé Mlle Le B... Cette ironie tombe-t-elle sur elle, sur moi ou sur votre frère? Comme il vous plaira au reste. Quoique le sort de Mlle Le B... ne me regarde plus, il ne me convient pas de me servir, en parlant d'elle, d'autres termes que ceux que j'ai employés. Ce n'est pas d'elle que je me plains (1); elle est, comme vous dites, *jeune et sans expérience,* et, quoiqu'elle ait très peu de bien, M. votre frère a bien usé de son expérience en l'épousant et a fait une très bonne affaire.

« Considérez encore un coup, monsieur l'abbé, que tout ce qui s'adresse à lui vous est étranger. Il serait trop humiliant pour un homme de votre état qu'on le soupçonnât d'avoir été pour quelque chose dans les procédés de votre frère à mon égard; laissez-lui-en le blâme, et ne relevez point des choses qui ne méritent pas d'avoir un défenseur aussi honnête que vous.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Beaumarchais. »

Pour couper court à ces débats irritans, Beaumarchais fit une assez forte réduction sur sa créance, qui fut réglée à la somme de 24,441 livres 4 sous 4 deniers.

Maintenant, j'en demande bien pardon à l'ombre de la charmante Pauline, mais il paraît certain que cette créance, acceptée et reconnue par elle, n'a jamais été payée. Non-seulement je la vois dans d'autres

(1) Voilà encore un de ces sentimens délicats et bons, qu'on rencontre souvent chez Beaumarchais et qu'on doit noter.

papiers d'une date postérieure rangée au nombre des créances presque désespérées, mais la touchante sollicitude du caissier Gudin après la mort de son maître pour le moindre des billets amoureux de Pauline suffit à démontrer que cette créance doit être rangée parmi les *reconnaissances* non suivies d'effet, dont un assez grand nombre de femmes aimables, de poètes et de grands seigneurs ont laissé le souvenir dans les papiers de Beaumarchais. A la vérité, Pauline devint veuve un an après son mariage, et ce malheur dut nuire à l'arrangement de ses affaires. La dernière trace que je trouve d'elle dans le dossier est une lettre adressée à son cousin à la date de 1769, où elle dit, à propos de Beaumarchais : « Qu'il dorme donc en repos, il sera payé! » C'est un peu léger à l'égard d'un homme qu'on a aimé un instant *pour la vie.* Pauline aurait-elle pensé par hasard que son amour valait bien après tout 24,441 livres 4 sous 4 deniers? Il n'y aurait point à contester là-dessus; mais, comme cette hypothèse pourrait donner à certains billets *expressifs* une gravité qu'il n'y faut pas chercher, je m'empresse de la repousser comme un jugement téméraire, et je conclus que si la jeune et belle créole a laissé sa dette en souffrance, c'est que son habitation de Saint-Domingue aura été expropriée par d'autres créanciers, ou saccagée par les noirs, ou engloutie par un tremblement de terre.

Tel est l'exposé exact du petit drame vrai sous l'influence duquel Beaumarchais s'exerçait à écrire des drames fictifs, car nous sommes en 1767, année où il fait son apparition au théâtre et dans la vie littéraire par le drame d'*Eugénie.*

II. — LES PREMIERS DRAMES DE BEAUMARCHAIS. — SON SECOND MARIAGE.

Le genre dramatique sérieux n'étant pas précisément la vocation de Beaumarchais, on est d'abord porté à se demander comment il se fait qu'il ait débuté par deux drames avant de se livrer à son véritable instinct, la comédie. En tenant compte de certaines nuances de sensibilité à la Grandisson qu'on a déjà reconnues dans ses lettres, et qui, assombries par la mésaventure intime que nous venons de raconter, ont pu contribuer à l'erreur de ses débuts, je crois que cette erreur doit surtout s'expliquer par un penchant très prononcé chez lui pour toute chose ayant l'avantage ou l'aspect de la nouveauté. Il était de ces hommes que la nouveauté attire invinciblement, comme il en est d'autres qu'elle épouvante par elle-même. En le suivant de près dans sa vie, on le voit s'enthousiasmer avec la plus grande facilité pour tous les genres d'inventions, industrielles, mécaniques, scientifiques, depuis les spécifiques des charlatans jusqu'aux aérostats, dont la direction préoccupe beaucoup sa vieillesse. Le goût de l'innovation en tout est un des traits les plus saillans de sa physionomie. Or le drame, qui a

perdu aujourd'hui le charme de la nouveauté, apparaissait alors en France sous sa première forme. Ce genre mixte entre la tragédie et la comédie, introduit par La Chaussée et par Diderot, très loué par les uns, très attaqué par les autres, n'offrait point de précédens dans notre littérature, et par cela même captivait naturellement un esprit tourné aux découvertes. Ajoutons que, dans l'exécution, ce genre présentait plus de facilité que les deux autres, et l'on comprendra qu'avant de songer à laisser une trace dans la comédie, en rajeunissant ses formes et en étendant ses attributions, Beaumarchais, sans trop s'inquiéter de sa véritable aptitude, se soit précipité avec son entrain ordinaire vers le drame *domestique* et *bourgeois*, qui lui semblait un monde inconnu, dont Diderot était le Christophe Colomb et dont il espérait devenir le Vespuce.

S'il est vrai, comme l'a dit M. de Bonald, que la littérature est l'expression de la société, et cela est vrai surtout de la littérature dramatique, il n'y a point lieu de s'étonner que le brillant théâtre du XVIIe siècle n'ait pu suffire au siècle suivant. Par la distinction tranchée des genres, des tons et des personnages tragiques ou comiques, par le choix des sujets et la contexture de l'action, ce théâtre était la fidèle image d'une société élégante et réglée, où l'aristocratie de cour donnait partout l'impulsion en matière de goût. A mesure que les mœurs aristocratiques s'altèrent, que les rangs commencent à se rapprocher, que les intelligences tendent à se niveler, on voit naturellement se produire sous différentes formes le besoin de l'innovation au théâtre dans le choix des sujets et dans les combinaisons dramatiques. C'est ainsi qu'à côté des tentatives de Voltaire et de Ducis pour modifier plus ou moins l'ancienne tragédie sans la détruire, on voit naître, — sous le nom de *comédie larmoyante* avec La Chaussée, de *tragédie domestique*, de *comédie sérieuse* ou de *drame bourgeois*, avec Diderot, Sedaine, Beaumarchais, Sébastien Mercier, — un genre nouveau qui se présente d'abord dans des proportions assez mesquines, qui a grandi depuis sous des influences diverses, et qui est devenu ce que nous appelons aujourd'hui le *drame*, c'est-à-dire, en prenant le mot dans son acception la plus générale, une forme de composition en vers ou en prose plus ou moins affranchie des règles sévères de l'ancienne législation dramatique.

Cette école des dramaturges du XVIIIe siècle a enfanté de nombreux ouvrages, et déjà presque tous sont morts; il n'en est guère resté que trois au théâtre : *le Philosophe sans le savoir*, de Sedaine, et deux des trois drames de Beaumarchais : *Eugénie*, qui se joue encore parfois, quoique très rarement, et *la Mère coupable*, qui se soutient. Cependant, si cette école a été stérile en productions durables, elle n'en a pas moins son importance dans l'histoire du théâtre par l'action qu'ont exercée

ses théories et surtout ses critiques. Le mouvement qui s'est produit dans la littérature dramatique en France, de 1820 à 1830, sous le nom de romantisme, n'est ni aussi nouveau ni aussi complétement anglais ou allemand qu'on l'a dit quelquefois; il a un précurseur au XVIIIe siècle, et, quand on l'étudie sous sa première forme, soit dans les doctrines de Diderot, soit dans l'*Essai sur l'art dramatique* de Sébastien Mercier, publié en 1773, soit dans la polémique suscitée par la première traduction générale de Shakspeare en 1776, on reconnaît, à travers de notables différences comme théorie, que tout ce qui a été écrit sous la restauration de plus extravagant ou de plus sensé contre l'ancienne tragédie avait déjà été dit et redit au XVIIIe siècle. On reconnaît même que si ce premier mouvement d'innovation, absorbé de 1789 à 1815 par les agitations politiques et les événemens militaires de cette période, a reparu ensuite élargi et fortifié sous l'influence d'une étude plus approfondie des théâtres étrangers, il avait lui-même, à son début, exercé sa part d'action sur l'étranger. C'est ainsi qu'on voit Lessing, que les Allemands considèrent comme l'Arminius qui délivra leur théâtre de l'invasion de la tragédie française, se passionner pour les théories et les critiques de Diderot, dont il a traduit plus d'une page dans sa *Dramaturgie;* c'est ainsi qu'on voit Goethe faire grand cas des déclamations anti-classiques de Mercier; c'est ainsi enfin qu'on voit la plupart des ouvrages de l'école de Diderot traduits et joués avec succès en Angleterre et en Allemagne. Néanmoins il ne faut pas non plus s'exagérer, comme l'ont fait quelques écrivains, la valeur de ce romantisme dramatique du XVIIIe siècle. Médiocre dans ses œuvres, il est mesquin dans ses doctrines. Au lieu de se prononcer pour un système de liberté réglée par la raison, qui n'exclut rien et qui cherche à tirer parti de toutes les beautés de l'ancien système, les novateurs dramatiques du XVIIIe siècle inventent une théorie étroite, pauvre et jalouse, aussi exclusive que la précédente et n'offrant rien de son élévation et de sa grandeur : ce sont des bourgeois qui, froissés d'avoir été jusqu'ici exclus du genre sérieux et considérés uniquement comme un *gibier* de comédie, veulent avoir une tragédie à eux, dans laquelle ils joueront seuls et à leur manière les grands rôles, même en s'appelant M. le marquis ou M. le commandeur, et de laquelle ils expulseront à leur tour tout ce qui n'est pas eux. Tel est le sens intime et général de toutes les théories et de tous les drames qui se produisent au XVIIIe siècle (1).

(1) Un seul ouvrage, qui d'ailleurs n'était point destiné au théâtre, se détache de cette masse de drames domestiques et se présente dès 1747 comme l'embryon de ce que nous appelons aujourd'hui le drame historique : c'est le *François II* du président Hénault. Cet ouvrage, qui dépassait les idées du moment, ne fut point apprécié. Grimm, si enthousiaste pour les drames de Diderot, parle avec dédain de *François II,* qu'il

Pour ne parler ici qu'en passant des théories de l'homme que Beaumarchais proclame son maître, la poétique de Diderot se réduit à introduire, — à côté de la tragédie, une composition qu'il nomme tragédie *domestique ou bourgeoise*, destinée à peindre des infortunes des bourgeois, — et, à côté de la *comédie gaie*, une *comédie sérieuse*, qui paraît, sauf quelques nuances très peu nettes, rentrer absolument dans la tragédie domestique. De plus, sans le dire aussi expressément que Beaumarchais, Diderot semble incliner en général pour l'emploi de la prose de préférence aux vers, et enfin sur les deux questions essentielles de l'art dramatique, la question des unités et celle du mélange des tons, ce novateur audacieux se prononce très formellement pour les unités et s'explique très vaguement sur l'alliance du style familier et du style noble, c'est-à-dire qu'en enlevant au drame sérieux tout l'idéal, toute l'élévation, toute l'ampleur de la grande tragédie, Diderot lui laisse, à peu de choses près, toutes les entraves dont les inconvéniens ont donné quelque importance à ses critiques.

A l'appui de ses théories, Diderot, on le sait, donna deux drames, *le Fils naturel* et *le Père de famille*. Malgré quelques saillies heureuses, un certain pathos ardent, qui s'élève quelquefois jusqu'à l'éloquence, et un caractère assez *réussi*, celui du commandeur dans *le Père de famille*, il est peu d'ouvrages de théâtre qui soient plus confus, plus faibles d'intrigue, plus lourds, plus fatigans par l'emphase continue du style, par l'abus de l'interjection, de l'apostrophe et de la tirade, que ces deux drames, devenus presque illisibles (1). En sortant d'une *conversation* avec Diderot, Voltaire disait de lui : « Cet homme n'est pas fait pour le dialogue. » Cette vérité perce à chaque page de ses drames : ce ne sont jamais les personnages, ce n'est ni Sophie, ni Constance, ni Dorval, ni Germeuil, ni Saint-Albin qui ont la parole; c'est le philosophe Diderot qui disserte sur l'amour, sur le célibat, sur les couvens, sur la vertu, sur l'égalité des conditions, — et cet homme si spirituel parfois dans ses *Salons* ou dans ses lettres à Mlle Voland, qui, dans ses théories dramatiques, montre souvent un sentiment heureux de la simplicité du génie grec, qui, après Fénelon, fait ressortir assez bien ce qu'il y a parfois de tendu dans le langage des héros de Corneille, cet homme enfin, si prompt à apercevoir la paille dans le dialogue des grands tragiques du XVIIe siècle, ne voit pas la poutre qui est dans le sien.

nomme à tort une *tragédie historique*. Un seul critique du temps, qu'il ne faut pas juger d'après les invectives de Voltaire, et qui ne manquait ni de sagacité ni de bon sens, Fréron, signale le drame historique en prose du président Hénault comme « un ouvrage d'une espèce singulière et qui lui paraît propre à créer un nouveau genre; » ce qui était parfaitement vrai.

(1) On est un peu stupéfait aujourd'hui quand on voit Grimm annoncer au monde *le Fils naturel* comme un ouvrage de génie destiné à produire une grande révolution.

Le jeune et vertueux Dorval, *causant* par exemple avec la jeune et vertueuse Constance qu'il hésite à épouser de crainte d'avoir des enfans qui deviendront les suppôts ou les victimes du *fanatisme*, lui tient un beau discours qui commence ainsi : « Constance, je ne suis point étranger à cette pente si générale et si douce qui entraîne tous les êtres et qui les porte à éterniser leur espèce, etc. » Diderot appelait cela *rétablir le naturel dans le dialogue.*

Après Diderot et avant Beaumarchais, un esprit doué de qualités qu'on trouve rarement unies, surtout au XVIIIe siècle, un esprit fin, judicieux et naïf, d'une ingénuité aimable et souvent profonde, Sedaine, sans écrire aucune théorie, avait tiré du genre préconisé, mais assez mal défini par l'auteur du *Fils naturel*, tout ce que ce genre était capable de produire, et il avait fait jouer en 1765, avec un très grand succès, *le Philosophe sans le savoir*, le seul ouvrage vraiment remarquable qu'ait produit l'école de Diderot. Aussi ce dernier disait-il naïvement en parlant de Sedaine : « Cet homme me coupe l'herbe sous le pied. » En effet, le drame simple, gracieux, attachant, de Sedaine, tuait les drames sentencieux, ampoulés et confus de Diderot.

C'est à ce moment que Beaumarchais entre dans la carrière, en 1767, à trente-cinq ans, après avoir expérimenté la vie sous toutes ses faces, et persuadé à tort que son talent l'appelait surtout à réussir dans le genre sérieux, dont il expose à son tour la théorie. Cette théorie est en général empruntée à celle de Diderot, pour qui Beaumarchais professe l'admiration la plus vive; elle est présentée dans un style moins chaleureux et plus incorrect que le style de Diderot, mais avec plus de précision, de netteté et de méthode. On en saisit mieux les points principaux. Sans adopter la distinction trop subtile des quatre genres dramatiques inventés par le maître, Beaumarchais plaide pour l'introduction du drame sérieux, « qui tient le milieu, dit-il, entre la tragédie *héroïque* et la comédie *plaisante.* » Le premier, je crois, des dramaturges du temps, il intitule sa pièce *drame* (1). Le drame, suivant lui, doit être écrit en prose; il doit être consacré à peindre des situations tirées de la vie ordinaire; « le dialogue doit être simple et se rapprocher autant que possible de la nature; sa véritable éloquence est celle des situations, et le seul coloris qui lui soit permis est le langage vif, pressé, coupé, tumultueux et vrai des passions. » Diderot maintenait les trois unités : son disciple n'en dit rien, il ne parle pas davantage du mélange des tons, et c'est ce drame ainsi conçu qu'il présente comme supérieur à la tragédie et à la comédie.

Que cette sorte de drame domestique en prose ait sa valeur au-dessous de la tragédie, du drame élevé et de la comédie, cela se peut ad-

(1) Les deux drames de Diderot et celui de Sedaine étaient encore intitulés *comédies.*

mettre, et la popularité que ce genre domestique a acquise depuis prouve qu'il est entré dans nos mœurs et dans nos goûts; mais ce qui est une illusion du temps, c'est l'importance exagérée que l'auteur d'*Eugénie* attache à une forme de composition aussi maigre, qui lui semble appelée à éclipser toutes les autres. Il est assez *plaisant* d'abord de voir Beaumarchais toujours tout entier à son objet, et ne se doutant pas encore de sa véritable vocation, s'évertuer à prouver que *le genre plaisant,* c'est-à-dire la comédie, offre beaucoup moins d'intérêt que le genre sérieux; que la moralité du *genre plaisant est ou peu profonde ou nulle, et même inverse de ce qu'elle devrait être;* en un mot, que la comédie est de sa nature essentiellement immorale, ce qui ne l'empêchera pas, dix-sept ans plus tard, dans sa préface du *Mariage de Figaro,* de reprendre la thèse au rebours, en cherchant à prouver que *le genre plaisant* de sa pièce est surtout *essentiellement moral.* Quant au genre héroïque, c'est-à-dire à la tragédie, Beaumarchais en fait très peu de cas. Ce qu'il y a en lui de prosaïque et d'un peu vulgaire perce dans ses appréciations du théâtre antique; très inférieur sur ce point à son maître Diderot, il ne voit dans le drame grec que le dogme de la fatalité qui le révolte; il n'y voit ni la beauté grandiose et harmonieuse des figures, ni l'admirable expression des sentimens généraux du cœur humain. Le mot *classique,* qu'il emploie peut-être le premier dans le sens de l'ironie, semble pour lui, comme l'a très finement remarqué M. Sainte-Beuve, synonyme de *barbare;* ainsi il dira : « Si quelqu'un est *assez barbare, assez classique,* pour soutenir la négative, etc. » Beaumarchais ne se trompe pas moins sur la nature de l'illusion dramatique, et en cela, comme en beaucoup de choses, il est en plein dans le courant des idées de son temps. Le siècle précédent ne voulait prendre au sérieux sur la scène que les rois et les héros : Beaumarchais bannit rigoureusement les héros et les rois du *drame sérieux;* suivant lui, ils n'excitent point un véritable intérêt; leurs infortunes, étant exceptionnelles, n'agissent pas sur notre cœur. « C'est notre vanité seule, dit-il, qui trouve son compte à être initiée dans les secrets d'une cour superbe; le spectateur est surtout sensible aux malheurs d'un état qui se rapproche du sien, » c'est-à-dire qu'un marchand qui va déposer son bilan est plus dramatique qu'un roi déchu, ou un héros qui vient de perdre une bataille.

Après avoir exclu les héros, Beaumarchais exclut naturellement les grands faits de l'histoire, et entre autres argumens à l'appui de sa thèse, il en donne d'assez singuliers, qui ne prouvent guère qu'une chose : c'est qu'en 1767 il n'était pas prophète. « Que me font à moi, dit-il, sujet paisible d'un état monarchique du XVIIIe siècle, les révolutions d'Athènes et de Rome?... Pourquoi la relation du tremblement de terre qui engloutit Lima et ses habitans à trois mille lieues de moi me

trouble-t-elle, lorsque celle du meurtre juridique de Charles Ier commis à Londres ne fait que m'indigner? C'est que le volcan ouvert au Pérou pouvait faire son explosion à Paris, m'ensevelir sous ses ruines, et peut-être me menace encore, au lieu que je ne puis jamais appréhender rien d'absolument semblable au malheur inoui du roi d'Angleterre. »

La même erreur sur l'illusion théâtrale qui porte Beaumarchais à rétrécir ainsi le domaine du drame et à en faire le calque servile de la réalité la plus commune le conduit à préférer la prose au vers. Peut-être aussi son motif pour exclure le vers est-il involontairement tiré de la fable du *Renard et les Raisins*. Il est à remarquer en effet que presque tous ceux qui ont paru plaider contre la poésie, depuis Fénelon, qui, dans sa *Lettre à l'Académie*, insiste beaucoup sur les inconvéniens de la rime, jusqu'à Diderot et Beaumarchais, tous apportaient dans la question la partialité de *l'orfèvre*, ou plutôt de l'homme qui n'est pas *orfèvre*. Ils écrivaient en prose et ils médisaient du vers (1). Les novateurs dramatiques les plus audacieux de nos jours, tout en essayant avec plus ou moins de bonheur de briser l'allure majestueuse de l'alexandrin tragique, se sont accordés tous avec raison pour maintenir l'emploi du vers dans le drame. « C'est une des digues les plus puissantes, écrivait en 1829 M. Victor Hugo, contre l'irruption du *commun*, qui, ainsi que la démocratie, coule toujours à pleins bords dans les esprits... L'idée, trempée dans le vers, prend soudain quelque chose de plus incisif et de plus éclatant; c'est le fer qui devient acier. » Rien de plus juste, et Montaigne ne pensait pas autrement, quand il disait, dans un style non moins coloré : « J'aime la poésie d'une particulière inclination, car, tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus vive et plus forte, ainsi me semble-t-il que la sentence pressée aux pieds nombreux de la poésie s'élance plus brusquement et me *fiert* d'une plus vive secousse. »

Les théories de Diderot et de Beaumarchais sur le drame présentent donc quelque intérêt comme ayant donné l'impulsion à un système plus large, qui, sans avoir tenu tout ce qu'il promettait, a du moins rendu quelque vitalité à notre théâtre; mais ces théories sont loin encore, on le voit, de répondre à l'idée que nous nous faisons d'un drame grandiose, varié, libre, réglé par le bon sens dans sa liberté, où l'auteur s'inspire à volonté de l'histoire de la poésie ou de la vie ordinaire, et embrasse, comme dit M. Guizot, « toutes ces conditions sociales, tous ces sentimens généraux ou divers, dont le rapprochement et l'activité simultanée forment aujourd'hui pour nous le spectacle des choses humaines (2). »

(1) Lamotte seul peut-être fait exception : il plaidait pour la prose, et ce qu'il a écrit de mieux est une tragédie en vers.

(2) *Shakspeare et son Temps*, p. 178.

Le premier ouvrage dramatique de Beaumarchais se ressent de la mesquinerie de ses doctrines. Il y a des parties faibles dont la couleur est aujourd'hui passée et fanée. Cependant, soit pour l'action, soit pour le dialogue, le drame d'*Eugénie* est à mon avis très supérieur aux drames de Diderot. Sans avoir la naïveté pénétrante et colorée de Sedaine, Beaumarchais, en professant comme Diderot la théorie du naturel, pratique au moins cette théorie un peu mieux que lui. Fréron, sévère d'ailleurs pour le drame, reconnait lui-même que les trois premiers actes d'*Eugénie* sont dialogués avec précision et naturel. Il y a déjà dans Beaumarchais une veine de facilité vive et courante qui résiste à l'invasion de l'emphase et de la sensiblerie. Cependant, comme *Eugénie* est loin d'être un chef-d'œuvre, il s'agit pour nous bien moins ici d'analyser la pièce que d'étudier l'auteur soit dans l'ouvrage même, soit dans le mouvement très actif et très varié auquel il se livre pour en assurer le succès.

L'instinct d'opposition aux priviléges sociaux, instinct fortifié chez Beaumarchais par les nombreux déboires dont nous avons suffisamment parlé, se manifeste même dans le drame d'*Eugénie*, dont le manuscrit très audacieux fut notablement modifié par la censure. On sait que dans la pièce, telle qu'elle a été jouée et publiée, la scène se passe en Angleterre, à Londres. Eugénie, fille d'un gentilhomme du pays de Galles, se croit la femme de lord Clarendon, neveu du ministre de la guerre, qui l'a indignement trompée par un faux mariage, où son intendant jouait le rôle de chapelain, et qui se prépare à épouser une riche héritière au moment où sa victime arrive à Londres. La donnée ainsi conçue est déjà un peu étrange; cependant, en Angleterre, le mariage n'étant point soumis à des formalités aussi sévères qu'en France, elle n'est pas absolument inadmissible; c'est un fait analogue qui forme le nœud du roman de Goldsmith, *le Vicaire de Wakefield*. Ce n'était pas en Angleterre toutefois que Beaumarchais avait d'abord placé l'action de son premier drame, c'était en France, à Paris, et au XVIIIe siècle. Dans le manuscrit, lord Clarendon s'appelle le marquis de Rosempré; il est également qualifié neveu du ministre de la guerre, et il a trompé par un faux mariage, à l'aide d'un domestique déguisé en prêtre, la vertueuse fille du baron de Kerbalec, gentilhomme breton. Le fait ainsi présenté était passablement injurieux, fort invraisemblable, et, à tout prendre, la censure rendit service au drame même en obligeant l'auteur à transporter la scène en Angleterre. C'est pourtant ce manuscrit, changé seulement quelques jours avant la représentation, qui servait aux nombreuses lectures que Beaumarchais faisait de son premier ouvrage afin d'en préparer le succès, et, parmi les grands seigneurs qui assistent à ces lectures, je n'en vois qu'un, le duc de Nivernois, qui très poliment se récrie contre l'improbable scélératesse du faux mariage.

Je viens de dire que Beaumarchais travaillait de toutes ses forces à se préparer un succès; nous ne sommes pas, en effet, en 1784, au temps du *Mariage de Figaro,* où l'auteur n'a qu'à tenir en haleine la fiévreuse impatience d'un public qui attend sa pièce comme le plus extraordinaire des événemens. Nous sommes en 1767, Beaumarchais est complétement inconnu comme écrivain; c'est un homme d'affaires et de plaisir qui a su se pousser un peu à la cour, dont on parle très diversement, et que les gens de lettres sont assez disposés à accueillir comme l'ont accueilli les courtisans, c'est-à-dire comme un intrus. De là, pour lui, nécessité d'aller au-devant de la curiosité, qui ne viendrait pas d'elle-même, de la provoquer, de l'exciter, et de se ménager dans tous les rangs des prôneurs et des appuis. C'est ce qu'il fait avec une variété assez amusante de tons et d'attitudes. Quand il s'agit, par exemple, d'obtenir pour son drame une lecture chez Mesdames de France, il pose en homme de cour qui veut bien condescendre à faire de la littérature dans l'intérêt de la vertu et des bonnes mœurs. Il s'adjuge d'avance une célébrité qu'il n'a pas encore, et en somme paraît doué d'une présomption rare; voici son épître :

« MESDAMES,

« Les comédiens français vont représenter dans quelques jours une pièce de théâtre d'un genre nouveau, et que tout Paris attend avec la plus vive impatience. Quelques ordres que j'eusse donnés aux comédiens, en leur faisant présent de l'ouvrage, de garder un profond secret sur le nom de l'auteur, dans leur enthousiasme maladroit ils ont cru me rendre ce qu'ils me devaient en transgressant mes ordres, et ils m'ont sourdement fait connaître à tout le monde. Comme cet ouvrage, enfant de ma sensibilité, respire l'amour de la vertu et ne tend qu'à épurer notre théâtre et en faire une école de bonnes mœurs, j'ai cru que je devais, avant que le public le connût davantage, en offrir un hommage secret à mes illustres protectrices. Je viens donc, Mesdames, vous prier d'en entendre la lecture en particulier. Après cela, quand le public me porterait aux nues à la représentation, le plus beau succès de mon drame sera d'avoir été honoré de vos larmes comme son auteur l'a toujours été de vos bienfaits. »

Avec le duc d'Orléans, grand-père du roi Louis-Philippe, prince qui aimait et qui appréciait les gens de lettres, Beaumarchais est plus modeste.

« Monseigneur, écrit-il, la maladie de Préville, qui retarde encore de huit jours la représentation d'*Eugénie,* nouveau drame en cinq actes, me donne la possibilité de faire à votre altesse l'hommage d'une lecture, si elle en est tant soit peu curieuse. Je sais, monseigneur, qu'on vous a dit assez de mal de l'auteur et de l'ouvrage. Le premier est un objet trop peu important pour que j'aie l'indiscrétion d'en entretenir votre altesse; je me borne à désirer de lui donner des notions plus certaines sur le second, contre lequel beaucoup de gens

sont déchaînés, quoique peu de personnes le connaissent. Vous serez moins étonné, monseigneur, de ma hardiesse à vous prier d'être mon juge d'avance, lorsque vous saurez que la pièce court le danger de ne pouvoir être entendue au théâtre, et qu'il y a cinquante louis de distribués à cinquante étourneaux pour aller au parterre assurer sa chute sans l'écouter le jour de la première représentation. M. le duc de Noailles me dit là-dessus hier : Tant mieux; c'est qu'ils en pensent du bien. Mais moi, qui tremble, je fais comme les malheureux qu'on persécute injustement sur la terre. Je lève les mains au ciel et je cherche justice et protection parmi les dieux... Peut-être tirerai-je un double avantage de ma démarche : c'est que le drame qui m'a servi de délassement au milieu d'occupations plus sérieuses, et qui doit faire plus d'honneur à la sensibilité de mon cœur qu'à la force de mon esprit, ramènera votre altesse à prendre de moi une meilleure opinion que celle qu'on a voulu lui donner, et la portera à recevoir avec bonté les assurances du profond respect avec lequel je suis de votre altesse, etc...

« BEAUMARCHAIS. »

Avec le duc de Noailles, auquel il avait lu sa pièce, et qui lui avait témoigné de l'intérêt, Beaumarchais pose en homme d'état qui a manqué sa vocation.

« Ce n'est qu'à la dérobée, monsieur le duc, que j'ose me livrer au goût de la littérature. Quand je cesse un moment de gratter la terre et de cultiver le jardin de mon avancement, à l'instant tous mes défrichemens se couvrent de ronces, et c'est toujours à recommencer. Une autre de mes folies à laquelle j'ai encore été forcé de m'arracher, c'est l'étude de la politique, épineuse et rebutante pour tout autre, mais aussi attrayante qu'inutile pour moi. Je l'aimais à la folie : lectures, travaux, voyages, observations, j'ai tout fait pour elle : les droits respectifs des puissances, les prétentions des princes par qui la masse des hommes est toujours ébranlée, l'action et la réaction des gouvernemens les uns sur les autres, étaient des intérêts faits pour mon ame. Il n'y a peut-être personne qui ait autant éprouvé que moi la contrariété de ne pouvoir rien voir qu'en grand, lorsque je suis le plus petit des hommes : quelquefois même j'ai été jusqu'à murmurer dans mon humeur injuste de ce que le sort ne m'avait pas placé plus avantageusement pour les choses auxquelles je me croyais propre, surtout lorsque je considérais que la mission que les rois et les ministres donnent à leurs agens ne saurait leur imprimer la grace de l'ancien apostolat, qui faisait tout à coup des hommes éclairés et sublimes des plus chétifs cerveaux. »

Beaumarchais avait su également intéresser au drame d'*Eugénie* la fille du duc de Noailles, la comtesse de Tessé, personne spirituelle et aimable, qui avait discuté avec lui le caractère de l'héroïne, et à laquelle il répond avec un mélange assez hétérogène de subtilité romanesque et de galanterie tant soit peu impertinente, qui me paraît encore un signe de l'homme et du temps.

« J'ai été vivement touché, madame la comtesse, de votre aimable poli-

tesse, si éloignée de la stérile et minutieuse civilité dont on se régale à la ville, et qui ne montre qu'un fade supplément à la bienfaisance de l'ame, source de toute honnêteté :

« Qu'il est facile à la grandeur
D'imposer des lois à notre ame!
Un coup d'œil soumet notre cœur,
Une politesse l'enflamme.

« Raisonnons maintenant sur vos réflexions, elles ont fermenté dans ma tête, je m'en suis occupé, et si je reste attaché (pardon) à la situation où je mets dans la bouche d'Eugénie qu'elle se méprise tout haut d'aimer un perfide, mais que si elle a le courage de le mépriser vivant, rien ne pourra l'empêcher de le pleurer mort, etc...; si j'y reste attaché, dis-je, c'est que tous mes efforts pour me ranger à votre avis n'ont pu me dépersuader que la magnanimité du repentir et l'aveu public et libre que le coupable fait d'une faute quelconque, non-seulement est au-dessus du mal, mais encore au-dessus de la honte de l'aveu. Tourmentée, déchirée par une passion qu'elle déteste, qu'est-ce qu'Eugénie m'apprend par son aveu? Qu'il semble qu'elle renferme deux ames : l'une faible, presque charnelle, attachée à son séducteur, entraînée vers lui par un mouvement d'entrailles, dont on ne se défend guère contre un perfide aimable dont on est enceinte; et l'autre, ame sublime, élevée, tout esprit, toute vertu, méprisant et foulant aux pieds la première, et surtout l'accusant en public et la couvrant de honte sans ménagement. L'effet de ce combat est certain : il faut qu'il tue Eugénie ou détraque entièrement la faible machine, théâtre de ce conflit de puissance. Eh bien! il le fera, elle sentira les angoisses de la mort; mais l'ame sublime ne cédera pas à l'ame sensible, et voilà mon héros. Je souhaite que ce commentaire, peut-être plus embrouillé que le texte, vous paraisse expliquer la chose; mais telle est la métaphysique du cœur, que plus on veut la définir, plus on s'éloigne de l'assentiment rapide et vrai qui nous la fit apercevoir et nous y arrêter au premier coup d'œil. Permettez-moi, je vous prie, une petite citation à ce sujet, dont la forme sauvera la liberté du fond; mais lorsqu'il est question de cœur, on sent assez que c'est de tendresse et de plaisir qu'on veut parler. Un jour, dans le délire d'une faveur innocente que j'avais reçue d'une femme très sage (c'était un baiser), je veux chanter ce qui se passe en moi, les idées se pressent, s'accumulent, mon esprit veut se monter au ton de mon cœur; mais l'impression qui reste d'un baiser délicieux n'est pas de son ressort, le trouble qui m'agite est composé de mille choses que je ne puis exprimer. Enfin, épuisé de fatigue et ne trouvant rien qui me satisfasse, je renonce à mon projet, et je m'écrie :

« Oh! doux effet du baiser de Thémire,
Je vous ai trop senti pour vous décrire (1).

. . . . . .

Et la pièce file. Ma verve, ouverte par ce premier effort, me fait bavarder

(1) La copie de cette lettre que j'ai sous les yeux ne contient que ces deux premiers vers.

long-temps sur ce sujet; mais la vérité m'était échappée d'abord : c'est qu'on définit mal ce qu'on sent trop vivement

« Je suis, madame la comtesse, etc.

« DE BEAUMARCHAIS. »

Parmi les suffrages que Beaumarchais tenait à se ménager d'avance, il plaçait avec raison au premier rang celui du duc de Nivernois, personnage considérable et en même temps esprit fin, élégant, cultivant lui-même les lettres avec succès, membre de l'Académie française, et dont la bienveillance avait du prix pour un débutant dans la carrière littéraire. L'auteur d'*Eugénie* lui avait lu son drame et lui demandait très humblement ses observations. Voici la réponse du duc, elle est empreinte de cette urbanité affectueuse dont la tradition s'est peut-être un peu perdue chez les grands seigneurs, si tant est qu'il y ait encore des grands seigneurs. N'oublions pas que Beaumarchais n'avait alors aucune renommée, que le duc de Nivernois le connaissait à peine et n'avait nul besoin de lui.

« Le 20 janvier 1767.

« Je suis très flatté, monsieur, lui écrit-il, de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Ce serait en abuser que d'oser vous communiquer des observations faites d'après une lecture rapide et unique. Si vous croyez que les réflexions de ma vieille expérience puissent vous être bonnes à quelque chose, il faudrait que vous eussiez la bonté de m'envoyer votre manuscrit pour que je pusse le lire seul, attentivement, sans illusion ni distraction; mais, monsieur, je dois vous dire, non pas avec modestie, mais avec sincérité, que je ne me trouve guère digne d'être consulté, et qu'en vous offrant mes avis, dont je sens le peu de valeur, je n'ai d'autre intention que de répondre à votre politesse, et à la confiance que vous voulez bien m'accorder.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, etc.

« Le duc de NIVERNOIS. »

L'auteur envoie son manuscrit, qui lui revient au bout de deux jours avec plusieurs pages de critiques délicates et judicieuses sur les situations, sur les caractères, sur le style de la pièce. Beaumarchais ne tira pas profit de tout, il lui eût fallu refaire son drame six jours avant la première représentation; mais les observations du duc de Nivernois lui furent très utiles, elles lui indiquaient d'avance les côtés faibles sur lesquels allait se porter la critique. Le duc combat d'abord l'idée d'un faux mariage à l'aide de domestiques travestis, comme un crime improbable en France, et dont la représentation est impossible. Il proposait d'y substituer divers moyens propres à rendre excusable la situation d'*Eugénie*, qui fait le principal intérêt de la pièce. Malheureusement cela eût exigé un remaniement général, et c'est alors que Beaumarchais, pressé d'un autre côté par la censure, prend le parti de transporter la scène en Angleterre. Le défaut capital du drame

d'*Eugénie*, défaut dont Grimm va triompher tout à l'heure en traitant fort mal la pièce et l'auteur, est parfaitement saisi par le duc de Nivernois. « J'avoue, écrit-il, que j'ai toutes les peines du monde à me prêter au rôle du marquis (le séducteur, devenu à la représentation lord Clarendon). Dans le premier acte, c'est un franc scélérat avec réflexion et sans remords; il a trompé une fille de condition par un faux mariage, il la laisse grosse, il veut en épouser une autre, et c'est cet homme qui doit trouver grace devant Eugénie, qu'on excuse et qui intéresse! Il faudrait bien des préparations pour arriver à ce but. » Et le duc de Nivernois en indique quelques-unes. C'était là en effet tout le problème, trouver le moyen de rendre un séducteur de ce genre assez intéressant pour qu'une personne aussi distinguée qu'Eugénie par la noblesse et la délicatesse des sentimens puisse, après la découverte du crime, aimer encore le coupable et lui faire grace sans que son caractère à elle soit faussé. Beaumarchais n'avait pas assez senti cette difficulté : sur les observations du duc de Nivernois, il ajouta quelques touches au caractère du séducteur, il renforça un peu dans ce rôle l'hésitation, les remords, les circonstances atténuantes, qui étaient à peine indiqués; mais le drame resta toujours défectueux sur ce point, et la bassesse de Clarendon, travaillant jusqu'au dernier moment à tromper Eugénie, qui se croit sa femme, tandis qu'il se prépare à un second mariage, rendait impossible la scène de la réconciliation.

Les critiques du duc de Nivernois, quant au style, furent plus utiles à l'auteur d'*Eugénie*. Je vois, en comparant le manuscrit à la pièce imprimée, que Beaumarchais eut le bon esprit de s'y conformer très docilement. Il s'agissait en effet ici de faire dialoguer des personnes de condition; le style devait être naturel, mais jamais trivial; il ne devait pas davantage être guindé : or cette juste mesure entre la vulgarité et l'affectation n'est pas, on le sait, la qualité dominante du style, d'ailleurs si animé, de Beaumarchais. Dans le manuscrit, par exemple, au moment où Eugénie se plaint de ne pas voir arriver le marquis de Rosempré (ou lord Clarendon), sa tante lui répondait : « Ses devoirs ne lui permettent pas de quitter la cour à *votre coup de sonnette.* » Le duc de Nivernois proteste contre *le coup de sonnette;* Beaumarchais s'empresse avec raison de le supprimer. Plus loin, la tante, personne un peu brusque, en entendant rentrer son frère, le père d'Eugénie, qui n'est pas moins impétueux que sa sœur, disait : « Reconnaissez *mon tonnerre de frère* au vacarme qu'il fait en rentrant. » — « On pourrait se passer, écrit le duc, de cette expression pour le moins hasardée, » et Beaumarchais renonce à *son tonnerre de frère.* Ailleurs, la tante, irritée contre ce frère qui vient d'accabler Eugénie de reproches sanglans, lui disait : « Courage, *homme des bois,* ne garde plus de mesure, presse-toi, prends *un couteau,* égorge ta fille. » — « Si

nous ôtions *ce couteau?* écrit doucement le duc de Nivernois. Je retrancherais aussi *homme des bois,* qui est une manière de singe peu propre à être mis en apostrophe. » — Non-seulement Beaumarchais fait les retranchemens indiqués, mais il radoucit considérablement cette scène, qui était trop forcée. Parmi ces nombreuses critiques de détail, dont je n'indique qu'une très faible partie, une seule n'est pas acceptée par Beaumarchais. Le duc de Nivernois repousse le mot *guet-apens,* qu'il déclare un mot suranné. Beaumarchais le maintient, et il a raison, car c'est le seul qui rende l'idée qu'il veut exprimer, et ce mot n'est point suranné (1).

Autant Beaumarchais est docile aux observations d'un duc spirituel et lettré, autant il est rétif avec la censure, qui, à la vérité, s'inquiète plus des hardiesses de pensée que des négligences de style. Après avoir bien bataillé avec elle, le jour même de la première représentation d'*Eugénie,* il reçoit une lettre du censeur, qui a eu le malheur de laisser passer « une énormité, dont le *magistrat,* dit-il (le lieutenant-général de police), s'est aperçu. » Peut-être le censeur se cache-t-il ici derrière le magistrat, qui probablement n'avait guère le temps de lire la pièce d'un auteur inconnu, comme l'était alors Beaumarchais. Ce censeur est un homme destiné à recevoir un jour de la main de l'auteur d'*Eugénie* de rudes étrivières et la célébrité la plus désagréable; c'est Marin, le fameux Marin du procès Goëzman, qui, à en juger par une lettre conservée dans la correspondance de Beaumarchais, vivait alors en assez bonne intelligence avec son futur ennemi. Tout ce que le censeur obtint de Beaumarchais, ce fut un léger changement dans une phrase soulignée comme dangereuse : « Le règne de la justice naturelle commence où celui de la justice ne peut s'étendre. » L'auteur modifia ce passage ainsi : « La justice naturelle reprend ses droits partout où la justice civile ne peut étendre les siens. » Le sens restait le même, et la phrase y gagnait comme construction.

Enfin Beaumarchais fit sa première apparition devant le public. Son drame fut joué pour la première fois, non pas le 29 juin, ainsi qu'on l'a écrit par erreur dans toutes les éditions de ses œuvres, mais le 29 janvier 1767, comme cela est constaté par sa correspondance et par ce passage de l'*Année littéraire* de Fréron : « *Eugénie,* jouée pour la première fois le 29 janvier de cette année, fut assez mal reçue du public, et même cet accueil avait tout l'air d'une chute; elle s'est relevée

(1) Le duc de Nivernois laisse passer d'autres négligences plus réelles, ce me semble, et qui sont restées dans la pièce imprimée. Par exemple, le père d'Eugénie déclare à sa sœur qu'il va se jeter aux pieds du roi en demandant justice. « J'ouvrirai mon habit, dit-il, il verra *mon estomac,* mes blessures. » *Estomac* ici me semble plus suranné que *guet-apens.* Il n'eût passé qu'au XVIe siècle, où il était synonyme à la fois de poitrine et de cœur, puisqu'un poète disait : « Sa prière fendrait l'*estomac* d'une roche. »

depuis avec éclat, moyennant des retranchemens et des corrections; elle a *long-temps occupé le public,* et ce succès fait beaucoup d'honneur à nos comédiens (1). » On voit que c'est également par erreur qu'on a écrit souvent depuis que ce début de Beaumarchais ne fut pas heureux. Sans vouloir comparer les deux pièces, il arriva à *Eugénie* ce qui devait arriver plus tard au *Barbier de Séville.* Les deux derniers actes compromirent un instant le succès des trois premiers. C'est dans ces deux derniers actes que Beaumarchais, copiant presque littéralement le fond d'une nouvelle du *Diable boiteux* de Lesage (*le Comte de Belflor*), faisait tomber des nues le frère d'Eugénie, sauvé par le séducteur de sa sœur, obligé de le provoquer ensuite, et dont la présence commençait en quelque sorte une nouvelle pièce remplie de confusion et de longueurs. Entre la première et la seconde représentation, Beaumarchais retoucha beaucoup les deux derniers actes; ils restèrent toujours faibles, mais ce changement suffit pour mettre en relief les trois premiers, qui contenaient de belles parties, annonçant déjà un rare talent de mise en scène et de dialogue; le troisième acte notamment était très dramatique et produisit un grand effet. Le jeu distingué, décent et émouvant d'une jeune et aimable actrice, Mlle Doligny, qui représentait Eugénie, ne contribua pas peu à sauver ce drame et à le faire triompher avec éclat du danger qui l'avait menacé à la première représentation.

L'auteur d'*Eugénie* gagna donc son procès auprès du public, mais il trouva plus de sévérité chez les critiques du temps, qui semblent en général assez mal disposés pour ce nouveau venu. « Cet ouvrage, dit Grimm en parlant d'*Eugénie,* est le coup d'essai de M. de Beaumarchais au théâtre et dans la littérature. Ce M. de Beaumarchais est, à ce qu'on dit, un homme de près de quarante ans (il en avait trente-cinq), riche, propriétaire d'une petite charge à la cour, qui a fait jusqu'à présent le petit-maître, et à qui il a pris fantaisie mal à propos de faire l'auteur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais on m'a assuré qu'il était d'une suffisance et d'une fatuité insignes. » Ailleurs, le même Grimm dit, à propos du second drame de Beaumarchais et par allusion à l'origine de l'auteur : « Il valait bien mieux faire de bonnes montres qu'acheter une charge à la cour, faire le fendant et composer de mauvaises pièces. » Ce ton ne respire point la sympathie, et il faut bien reconnaître que la réputation de fatuité dont jouissait Beaumarchais n'était pas précisément volée; mais Grimm, le plus présomptueux des hommes, qui mettait du blanc et du rouge comme une vieille coquette, et qui, non moins roturier que l'auteur d'*Eugénie,* se faisait appeler le *baron de Grimm* gros comme le bras, Grimm re-

(1) *Année littéraire,* 1767, tome VIII, page 309.

prochant à Beaumarchais sa suffisance et sa roture, est un spectacle aussi récréatif que celui de Diderot prétendant rétablir le naturel au théâtre avec la prose du *Père de Famille*. Les observations de Grimm sur le drame d'*Eugénie* ne manquent d'ailleurs ni de sens ni d'esprit; seulement elles sont d'un homme déterminé à *sabrer* la pièce et l'auteur. Son pronostic sur Beaumarchais vaut la peine d'être enregistré. « Cet homme, dit-il, ne fera jamais rien, même de médiocre. Il n'y a dans toute la pièce qu'un seul mot qui m'ait plu, c'est au cinquième acte, lorsque Eugénie, revenue d'un long évanouissement, rouvre les yeux et trouve Clarendon à ses pieds; elle se rejette en arrière et s'écrie : J'ai cru le voir! Ce mot est si bien, il détonne si fort *du reste* (*sic*), que je parie qu'il n'est pas de l'auteur. » Quel équitable juge que ce Grimm!

Reste à se demander comment un dédain si tranchant pour un drame de l'école de Diderot, plus intéressant que ceux du maître, se pouvait concilier chez Grimm avec la ridicule admiration qu'on le voit professer pour *le Fils naturel*, au sujet duquel il épuise toutes les formes de l'enthousiasme. Le fait, hélas! s'explique aisément. Diderot était l'intime ami de Grimm, et *le Fils naturel* parut avec une dédicace à Grimm. Comment l'ouvrage n'aurait-il pas été sublime? Du reste, nous verrons plus tard l'arrogant critique faire connaissance avec Beaumarchais et changer de ton.

Le nouvelliste anonyme du recueil de Bachaumont se contente d'annoncer *Eugénie*, en se livrant sur la personne de l'auteur à ces insinuations odieuses qui passaient pour des gentillesses au XVIIIe siècle. Quand fleurit la censure en l'absence d'une publicité réglée par des lois, il y a toujours des égouts secrets où la haine vient déposer son venin pour l'amusement des oisifs. Le recueil de Bachaumont est le grand égout du XVIIIe siècle, c'est un assemblage incohérent où la vérité et le mensonge, le cynisme et l'esprit, la médisance ingénieuse et la calomnie la plus noire se mêlent comme les ingrédiens d'un de ces plats composés des restes du riche et destinés au pauvre qu'un roman trop célèbre nous a fait connaître sous le nom d'*arlequins*. L'auteur d'*Eugénie* n'avait du reste à s'inquiéter ni de la *Correspondance* de Grimm, ni des *nouvelles* de Bachaumont, aucune de ces deux feuilles n'étant publique; mais il s'inquiétait beaucoup de l'*Année littéraire* de Fréron, dont les jugemens exerçaient une assez grande influence et dont la sévérité lui faisait peur. Fréron n'avait encore rien écrit sur sa pièce, lorsque Beaumarchais saisit, non sans la tirer un peu par les cheveux, une occasion de se rapprocher du critique redouté et lui adresse une lettre dont le style modeste, comparé à celui de sa lettre de tout à l'heure à Mesdames de France, achèvera de peindre la diversité de ses allures.

« Je ne crois pas avoir l'honneur, monsieur, d'être personnellement connu

de vous, ce qui me rend d'autant plus sensible aux choses honnêtes que l'on m'a rapportées hier au soir. Un homme de mes amis qui s'est rencontré avec vous dans une maison m'a assuré qu'il était impossible de parler avec plus de modération que vous ne l'aviez fait des endroits qui vous avaient paru répréhensibles dans le drame d'*Eugénie* et de louer avec une plus estimable franchise ceux que vous aviez jugés propres à intéresser les honnêtes gens. C'est ainsi que la critique judicieuse et sévère devient très utile aux gens qui écrivent. Si vos occupations vous permettent de revoir aujourd'hui cette pièce où j'ai retranché des choses auxquelles mon peu d'usage du théâtre m'avait attaché, je vous prie de le faire avec ce billet d'amphithéâtre que je joins ici. Je vous demanderai, après cette seconde vue, la permission d'en aller jaser avec vous, en vous assurant de la haute considération et de la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Voici maintenant la réponse de l'austère Fréron :

« Le samedi, 7 février 1767.

« Je suis fort sensible, monsieur, à votre politesse, et bien fâché de ne pouvoir en profiter, mais je ne vais jamais à la comédie par billets; ne trouvez donc pas mauvais, monsieur, que je vous renvoie celui que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser (1).

« Quant à votre drame, je suis charmé que vous soyez content de ce que j'en ai dit; mais je ne vous dissimulerai pas que j'en ai pensé et dit plus de mal que de bien après la première représentation, la seule que j'aie vue. Je ne doute pas que les retranchemens qui étaient à faire et que vous avez faits dans cet ouvrage ne l'aient amélioré : le succès qu'il a maintenant me le fait présumer. Je me propose de l'aller voir la semaine prochaine, et je serai très aise, monsieur, je vous assure, de pouvoir joindre mes applaudissemens à ceux du public.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, etc.,

« FRÉRON. »

Il est évident que l'austère Fréron tient à garder intacte sa liberté de critique. Nous la retrouvons intacte dans son compte rendu de la pièce d'*Eugénie*, qui est sévère, mais consciencieux, judicieux, et qui débute malicieusement ainsi : « Le baron Hartley, vieux gentilhomme du pays de Galles, père d'Eugénie, boit un *petit verre de marasquin*, etc. » C'est en effet ainsi que s'ouvre le drame, et cette phrase maligne de Fréron a pour but de faire ressortir tout d'abord une erreur de Beaumarchais qu'il réfute ensuite plus sérieusement. Dans son enthousiasme pour Diderot, l'auteur d'*Eugénie* lui avait emprunté l'idée d'une notation minutieuse jusqu'au ridicule de tous les mouvemens, de tous les

(1) Cet envoi d'un billet et ce refus de Fréron ne sembleraient-ils pas indiquer qu'à cette époque les critiques de profession se faisaient un point d'honneur de payer leur place au théâtre? Je me contente de poser cette question de détail, n'ayant pas sous la main les moyens de la résoudre.

ajustemens des acteurs, et d'une foule de petits effets de scène ou insignifians ou forcés, qui composent ce que Fréron appelle la *poétique enfantine* de Diderot. Fréron se moque avec raison de toutes ces minuties, notamment de ces jeux d'entr'acte que Beaumarchais donne pour une admirable invention, et qui consistent à montrer dans l'intervalle des actes les domestiques qui rangent les chaises, ouvrent des malles ou s'étendent en bâillant sur des canapés, ou bien le baron qui sort de la chambre de sa fille, tenant d'une main un bougeoir allumé et cherchant de l'autre une clé dans son gousset, le tout pour se rapprocher de la nature. « Pourquoi, dit Fréron, ne pas faire venir un frotteur? Notre théâtre n'a pas besoin de toutes ces singeries dont les Italiens et les forains sont en possession depuis long-temps. C'est replonger la scène française dans la bassesse et la popularité de ses premières années. » Mais, en critiquant ce qui lui déplaît, Fréron analyse exactement la pièce; il constate, ainsi qu'on l'a vu plus haut, son succès, fait ressortir le mérite des trois premiers actes et surtout les scènes émouvantes du troisième; il déclare les deux derniers mal tissus et mal écrits, et il termine par une réfutation des théories de l'auteur sur le drame, réfutation dans laquelle il signale avec assez de justesse non-seulement les erreurs de Beaumarchais, mais les tours de phrase incorrects ou forcés qu'il emploie fréquemment, tels que ceux-ci par exemple : l'arme légère et badine du sarcasme n'a jamais *décidé d'affaires;* elle est tout au plus permise contre ces *poltrons d'adversaires...* — les *sentences et les palmes du tragique, les pointes et les cocardes du comique sont interdites* au genre sérieux, etc.

Quoique sévèrement accueilli par la critique, le premier drame de Beaumarchais réussit non-seulement en France, mais en Angleterre. Le célèbre acteur Garrick, alors directeur du théâtre de Drury-Lane, eut l'idée de le faire traduire et de le faire jouer à Londres avec des modifications sous le titre de *l'École des Roués* (*the School for Rakes*). C'est ce qui résulte d'une lettre de Garrick à Beaumarchais en date du 10 avril 1769, de laquelle j'extrais, en le traduisant, le passage suivant :

« *L'École des Roués,* qui est plutôt une imitation qu'une traduction de votre *Eugénie,* a été écrite par une dame à qui je recommandais votre drame, qui m'avait fait le plus grand plaisir, et duquel je pensais que l'on pouvait tirer une pièce qui plairait singulièrement à un auditoire anglais, et je ne me trompais pas, car avec mon secours (ce qui est dit dans l'avertissement qui précède la pièce) notre *Eugénie* a reçu les applaudissemens continuels des auditoires les plus nombreux. »

Ce premier succès était en somme assez flatteur pour encourager Beaumarchais à persister dans une voie qui n'était pas précisément celle où l'appelait son génie. Heureusement pour lui, son second essai

fut un échec qui le détourna pour un temps du genre sérieux. Ce second drame était encore inspiré par une idée de Diderot, savoir : qu'il faut substituer au théâtre la peinture des conditions sociales à la peinture des caractères, et que toutes les conditions sociales prêtent à peu près également aux effets dramatiques. Sur ce principe faux, Beaumarchais imagina de représenter deux amis qui vivent ensemble, dont l'un, Mélac père, est receveur des fermes, et l'autre, Aurelly, négociant à Lyon. Aurelly, pour un paiement de fin d'année, attend des fonds de Paris; Mélac, qui apprend que ces fonds n'arriveront pas, et qui voit son ami exposé à suspendre ses paiemens, prend tout l'argent de sa caisse de receveur des fermes, le dépose dans la caisse d'Aurelly, à l'insu de ce dernier, et en lui faisant croire que ce sont les fonds qu'il attendait de Paris. Sur ces entrefaites survient un fermier-général en tournée, qui réclame la recette de Mélac. Pendant deux actes, ce dernier s'obstine à passer pour un voleur qui a détourné les fonds qui lui étaient confiés, et, comme l'honnête Aurelly ignore que l'argent confié à Mélac est dans sa caisse, il se joint au fermier-général pour accabler son héroïque ami, jusqu'à ce qu'enfin, tout se découvrant, le fermier-général, homme sensible et romanesque, se charge de tout arranger.

Sans parler de ce qu'il y avait de forcé et de chimérique dans cette obstination de Mélac à garder un silence qui le déshonore, qui ne peut manquer d'être rompu bientôt, et qui, une fois rompu, n'aura servi qu'à ajourner la faillite de son ami, ces scènes de commerce offraient un genre d'intérêt trop spécial pour agir sur les spectateurs. Malgré les préceptes de Diderot, il est certain que le public sentira toujours beaucoup mieux les situations émouvantes qui naissent du conflit des caractères et du choc des passions que celles qui sont le résultat de telle ou telle profession sociale. Chacun est exposé à souffrir, à aimer, à haïr, en vertu des impulsions de son cœur ou de son caractère, et tout le monde n'a pas une idée bien nette de ce qu'on éprouve quand on est exposé à faire faillite ou quand on passe pour avoir détourné l'argent d'une caisse. Ces situations, trop exceptionnelles pour agir sur les ames, trop vulgaires pour avoir prise sur l'imagination, peuvent bien concourir à l'intérêt d'un drame, mais à la condition d'y figurer accessoirement, tandis que Diderot veut au contraire qu'elles en soient l'objet principal.

Vainement, pour adoucir l'aridité d'un tel sujet, Beaumarchais y mêla l'épisode assez gracieux des amours de Pauline et du fils de Mélac; quelques scènes spirituelles ou pathétiques ne purent sauver le drame trop commercial des *Deux Amis*. Joué pour la première fois le 13 janvier 1770, il se traîna péniblement jusqu'à la dixième représentation, qui fut la dernière. L'auteur ayant, disait-il, sur *ses tristes confrères de la plume*, l'avantage de pouvoir aller au théâtre en carrosse

et faisant peut-être un peu trop parade de cet avantage, il en résulta que son échec fut salué par beaucoup de quolibets. On racontait qu'à la fin de la première représentation un plaisant du parterre s'était écrié : « Il s'agit ici d'une banqueroute; j'y suis pour mes vingt sous. » Quelques jours après, Beaumarchais ayant eu l'imprudence de dire à Sophie Arnould, à propos d'un opéra de *Zoroastre* qui ne réussissait pas : « Dans huit jours, vous n'aurez plus personne ou bien peu de monde, « la spirituelle actrice lui répondit : « *Vos amis* nous en enverront. » Enfin le défaut capital du drame des *Deux Amis* était assez bien résumé dans ce quatrain du temps cité par Grimm :

J'ai vu de Beaumarchais le drame ridicule,
Et je vais en un mot vous dire ce que c'est :
C'est un change où l'argent circule
Sans produire aucun intérêt.

Comme les auteurs ont souvent pour leurs productions ce genre de tendresse qui fait qu'une mère s'attache de préférence à ses enfans les plus chétifs, Beaumarchais professa toujours une estime particulière pour son drame des *Deux Amis*. Dans une lettre qu'il écrit aux comédiens en 1779 pour en demander la reprise, il dit que ce drame est le *plus fortement composé de tous ses ouvrages*. Le fait est qu'il offre peut-être un style plus correct que celui d'*Eugénie*, mais cela ne suffit pas. Beaumarchais ajoute qu'il a été représenté avec succès sur tous les *théâtres français* de *l'Europe;* Gudin se contente de dire qu'il a été particulièrement goûté dans les villes de commerce: c'est plus probable. Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui on ne le joue plus nulle part.

Du reste, en janvier 1770, Beaumarchais pouvait facilement se consoler de la chute d'un drame : il était riche, affairé, heureux. Entre *Eugénie* et *les Deux Amis*, il avait su se faire aimer de la jeune et belle veuve d'un garde-général des menus plaisirs, nommé Lévêque, et, en avril 1768, il avait épousé Mme Lévêque, née Geneviève-Madeleine Watebled, qui lui avait apporté une brillante fortune. Avec la coopération de Paris Du Verney, il avait acheté de l'état une grande partie de la forêt de Chinon qu'il exploitait (1), et il était plus occupé encore de vendre du bois que de faire des drames. Dans une lettre de cette époque datée d'un village de Touraine, il nous apparaît tout à la fois marchand de bois intelligent, actif, et amateur de paysages avec une teinte de poésie champêtre qu'on n'attendrait guère de lui, car ses ouvrages, qui tous respirent l'air de Paris, n'offrent pas trace d'un sentiment de ce genre. La lettre est adressée à sa seconde femme.

(1) La Harpe se trompe complétement quand il dit sans autre détail : « Cette entreprise de bois ne put être suivie. » Beaumarchais exploita cette forêt de Chinon durant longues années.

« De Rivarennes, le 15 juillet 1769.

« Tu m'invites à t'écrire, ma bonne amie, je le veux de tout mon cœur : c'est un agréable délassement aux fatigues forcées de mon séjour en ce village. Des chefs en mésintelligence qu'il a fallu réconcilier, des commis à entendre en leurs plaintes et leurs demandes, un compte de plus de 100,000 écus morcelé en pièces de 20 et 30 sols à régler et dont il faut décharger le caissier comptable, les différens ports à visiter, deux cents ouvriers des ventes dans la forêt à voir et leurs ouvrages à examiner, deux cent quatre-vingts arpens de bois à bas dont il faut régler la fabrication et le transport, de nouveaux chemins de la forêt à la rivière à faire construire, les anciens à raccommoder, trois ou quatre cent milliers de foin à faire serrer, la provision d'avoine de trente chevaux de trait à faire, trente autres chevaux à acheter pour monter six guimbardes ou charrois en plus pour transporter avant l'hiver tout notre bois de marine, des portes et des écluses à construire sur la rivière d'Indre pour nous donner de l'eau toute l'année à l'endroit où l'on charge les bois, cinquante bateaux qui attendent leurs charges pour s'en aller à Tours, Saumur, Angers et Nantes; les baux de sept ou huit fermes réunies pour les provisions d'une maison de trente personnes à signer, l'inventaire général de notre recette et dépense depuis deux ans à régler, voilà, ma chère femme, en bref la somme de mes travaux, dont une partie est déjà terminée et l'autre en bon train. »

Après deux autres pages de détails analogues, Beaumarchais termine par ce tableau gracieux et animé de la vie des champs :

« Tu vois, chère amie, que l'on ne dort pas tant ici qu'à Pantin (1); mais l'activité de ce travail forcé ne me déplaît pas : depuis que je suis arrivé dans cette retraite inaccessible à la vanité, je n'ai vu que des gens simples et sans manières, tels que je désire souvent être. Je loge dans mes bureaux, qui sont une bonne ferme bien paysanne, entre basse-cour et potager, et entourée de haie vive : ma chambre, tapissée des quatre murs blanchis, a pour meubles un mauvais lit, où je dors comme une soupe, quatre chaises de paille, une table de chêne, une grande cheminée sans parement ni tablette; mais je vois de ma fenêtre, en t'écrivant, toutes les varennes ou prairies du vallon que j'habite remplies d'hommes robustes et basanés, qui coupent et voiturent du fourrage avec des attelées de bœufs; une multitude de femmes et filles, le rateau sur l'épaule ou dans la main, poussent dans l'air, en travaillant, des chants aigus que j'entends de ma table; à travers les arbres, dans le lointain, je vois le cours tortueux de l'Indre et un château antique, flanqué de tourelles, qui appartient à ma voisine, Mme de Roncée. Le tout est couronné des cimes chenues d'arbres qui se multiplient à perte de vue jusqu'à la crête des hauteurs qui nous environnent, de sorte qu'elles forment un grand encadrement sphérique à l'horizon qu'elles bornent de toutes parts. Ce tableau n'est pas sans charmes. Du bon gros pain, une nourriture plus que modeste, du vin exécrable, composent mes repas. En vérité, si j'osais te souhaiter le mal de manquer de tout dans un pays perdu, je regretterais bien fort de ne pas

(1) Sa femme était à cette époque installée dans une maison de campagne à Pantin.

t'avoir à mes côtés. Adieu, mon amie. Si tu trouves que mon détail puisse amuser nos bons parens et amis, je te laisse la maîtresse d'en faire lecture un soir entre vous; tu les embrasseras bien tous par là-dessus, et bonsoir, je vais me coucher..... sans toi pourtant..... cela me paraît dur quelquefois. Et mon fils, mon fils! comment se porte-t-il? Je ris quand je pense que je travaille pour lui. »

Le cœur affectueux et bon qui se révèle dans cette lettre fut bientôt mis à une cruelle épreuve. Après moins de trois ans de mariage, Beaumarchais perdit sa seconde femme, qui mourut, le 21 novembre 1770, des suites d'une couche. Les colporteurs d'infamies ne manquèrent pas de dire que ce second veuvage était bien étrange et venait à l'appui des rumeurs répandues sur le premier. Il y avait bien une petite difficulté : c'est que, la moitié au moins de la fortune de sa seconde femme étant en viager, Beaumarchais avait le plus grand intérêt à la conserver, et de plus elle lui laissait un fils; mais les nouvellistes immondes n'y regardaient pas de si près. Cependant, lorsque ce fils lui-même fut mort deux ans après sa mère, le 17 octobre 1772, la calomnie n'osa pas être conséquente : on ne songea pas, dit La Harpe, à insinuer qu'il avait aussi empoisonné son enfant.

Telle était donc la situation de Beaumarchais en 1771. Comme particulier, il venait encore une fois de passer d'un état opulent à une situation beaucoup moins brillante; comme écrivain, il n'avait pas encore atteint la renommée : le succès flatteur, mais éphémère de son premier drame avait été effacé par l'échec du second. Le gros du public ne voyait en lui qu'un dramaturge larmoyant et lourd de l'école de Diderot; nul ne soupçonnait encore l'auteur du *Barbier de Séville*, et l'on trouvait assez ressemblant ce portrait que Palissot, dans une satire du temps, trace en deux vers :

> Beaumarchais, trop obscur pour être intéressant,
> De son dieu Diderot est le singe impuissant.

C'est alors qu'un procès, qui ne tendait à rien moins qu'à le déshonorer et à le ruiner, en engendre un autre, qui devait l'écraser complétement, et qui a pour résultat de mettre en lumière toute la verve comique dont la nature l'avait doué, de le replacer sur le chemin d'une immense fortune, et de faire de lui pour un moment l'homme le plus célèbre, le plus populaire de son pays et de son temps.

LOUIS DE LOMÉNIE.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE.

M. FRÉDÉRIC HEBBEL.

I. *Judith*, tragédie en cinq actes; Hambourg, 1841. — II. *Geneviève*, tragédie en cinq actes; Hambourg, 1843. — III. *Marie-Madeleine*, drame en trois actes; Hambourg, 1844. — IV. *Le Diamant* (*Der Diamant*), comédie en cinq actes; Hambourg, 1847. — V. *Hérode et Marianne*, tragédie en cinq actes; Vienne, 1850. — VI. *Julia*, drame en trois actes; Leipzig, 1851. — VII. *Un Drame en Sicile* (*Ein Trauerspiel im Sicilien*), tragi-comédie en un acte; Leipzig, 1851. — VIII. *Le Rubis* (*Der Rubin*), comédie fantastique en trois actes; Leipzig, 1851. — IX. *Michel-Ange*, drame en deux actes (non encore imprimé); 1852. — X. *Agnès Bernauer*, drame en cinq actes (non imprimé); 1852.

De toutes les formes que revêt la poésie, la plus haute et la plus périlleuse est le théâtre; il n'en est pas du moins qui exige autant de conditions réunies. Partout ailleurs le poète est libre; son génie peut se déployer sans souci des obstacles, et ni le dédain ni l'hostilité de la foule n'arrêtent les strophes sur ses lèvres. Rien de semblable dans le cadre de la scène; mis en communication directe avec les hommes de son temps, le poète ne saurait se passer de leur concours. La réalité vivante, pour laquelle il a quitté les sphères du monde idéal, limite de tous côtés son essor, et si une certaine disposition des esprits, si l'état général de la société ne s'accorde pas avec ses tentatives, l'imagination la plus riche ne produira que des œuvres artificielles. Ce moment heureux, où le génie des écrivains emprunte au développement national les secours qui lui sont nécessaires, semble n'apparaître qu'une

fois chez les peuples les mieux doués. Dans le pays de Sophocle comme dans le pays de Corneille, chez les compatriotes de Shakspeare comme chez les compatriotes de Goethe, la poésie dramatique n'a eu qu'un temps. Elle a brillé à son heure; elle a exprimé à un instant précis la vie morale de plusieurs millions d'hommes; puis, cet instant passé, il semble qu'un mystérieux accord ait été tout à coup et secrètement rompu; des tentatives de toute nature, des tentatives empreintes de laborieux efforts ont succédé à ces belles créations qui attestaient non-seulement l'éclat du génie, mais la maturité d'une époque. C'est surtout, à ce qu'il semble, l'adolescence des nations qui a été ce moment favorable, c'est cette phase courte et brillante où un peuple, après les embarras de l'enfance ou la fougue indisciplinée de la première émancipation, va toucher à sa virilité, où il commence à pratiquer l'art d'une manière à la fois naïve et réfléchie, où la foi des âges précédens et cette sorte de liberté qui est indispensable à l'écrivain s'unissent dans une harmonieuse mesure. Avez-vous remarqué que les grands poètes dramatiques ont toujours été contemporains des philosophes, non pas des philosophes indignes de ce titre qui signalent la décadence des sociétés, mais de ces esprits immortels qui représentent le libre et respectueux essor de l'intelligence anoblie? Ce n'est pas là un simple hasard, c'est l'expression d'une loi. L'auteur de l'*Œdipe roi* appartient au même siècle que l'auteur du *Timée;* Shakspeare a brillé à côté de Bacon; Corneille écrivait *le Cid, Horace* et *Polyeucte* au moment même où Descartes écrivait les *Méditations* et le *Discours de la Méthode;* l'ame enthousiaste de Schiller était passionnée pour le stoïcisme de Kant, et Goethe reproduisait la nature à l'époque où la philosophie de Schelling l'éclairait de ses splendides rayons. Période lumineuse et rapide! épanouissement que suit bientôt le déclin! Cette harmonie toute spontanée de la poésie et de la réflexion est brisée par le développement naturel des esprits. Les élémens qui s'étaient unis à leur insu se détachent peu à peu sans le vouloir pour suivre chacun sa marche. L'abus de la philosophie dessèche les sources sacrées; la poésie, abandonnée à ses seules forces, tombe dans la vulgarité, ou bien, si elle a honte de sa chute, elle se cherche péniblement une vie nouvelle dans je ne sais quelles entreprises tourmentées et bizarres. Admettez même qu'un grand artiste retrouve comme par miracle les inspirations disparues : le terrain lui manque, l'esprit public ne répond pas à son esprit, et l'on sent toujours dans ses meilleures productions quelque chose d'incomplet et de malsain.

Cette situation, commune à toutes les littératures, offre en Allemagne un caractère à part. Là on sent le mal et on a résolu de le combattre; on se rend un compte précis de toutes les difficultés, on connaît tous les obstacles, et l'ambition de les vaincre enflamme les esprits d'une

généreuse ardeur. Après Goethe et Schiller, la scène d'*Egmont* et de *Wallenstein* était devenue rapidement la proie des fabricans dramatiques. En vain quelques fougueux artistes, comme Zacharias Werner et Henri de Kleist, avaient-ils redoublé de zèle pour maintenir l'œuvre des maîtres : les circonstances publiques enchaînaient leur essor. Henri de Kleist semblait exhaler dans ses drames la fièvre patriotique de son ame; l'agitation désordonnée de Zacharias Werner accuse aussi l'état général de cette période : ni l'un ni l'autre, malgré des qualités supérieures, ne put retenir la poésie sur la pente où elle glisse d'ordinaire si brusquement. Leur caractère, c'était l'inquiétude et l'intempérance du talent. En face d'eux, au contraire, il y avait une autre tendance : c'était le groupe des poètes spécialement appelés *romantiques,* qui espéraient trouver la sérénité dans les fantaisies d'un idéalisme prétentieux. Inquiétudes du cœur ou rêveries de l'esprit, telles étaient les dispositions maladives des hommes qui se portaient les héritiers de Schiller et de Goethe : comment auraient-ils pu marcher en maîtres sur le théâtre et diriger l'opinion? Des écoles qui ne possèdent ni la sérénité ni la force ne conduiront jamais la foule. Abandonné à ses instincts, le public n'eut plus d'encouragemens que pour les ouvrages vulgaires; les écrivains de métier s'emparèrent de la scène et y régnèrent presque seuls. Quelques écrivains même assez distingués, Müllner, Houwald, quoique issus du mouvement romantique, se joignirent aux Kotzebue, aux Ziegler, à tous les chefs brevetés de l'industrie littéraire. — Tragédies bourgeoises, comédies sentimentales, drames historiques sans grandeur et sans vie, voilà ce que produisit long-temps le théâtre sous cette déplorable influence. Si quelque poète digne de ce nom brillait encore par intervalles, si le généreux Immermann écrivait *Alexis, André Hofer* et *la Tragédie dans le Tyrol,* si Uhland donnait *Louis de Bavière* et *Ernest duc de Souabe*, si le comte Platen, dans ses comédies aristophanesques, châtiait les admirateurs d'Houwald et de Raupach, ces rares écrivains s'honoraient eux-mêmes sans parvenir à relever un art dégradé.

Depuis Immermann et Platen, cet espoir de régénérer la scène, au lieu d'inspirer seulement des efforts isolés, est devenu l'ardente préoccupation de toute une école. Pourquoi faut-il que cette ardeur ait été si mal dirigée? L'expérience avait parlé cependant : ce qu'on devait éviter avant tout, c'étaient les deux écueils où s'étaient perdus les devanciers, c'étaient la fougue des imaginations inquiètes et les subtilités des rêveurs. Or la critique passionnée qui prétendait susciter des poètes ne remplissait guère les conditions de son rôle; on sentait je ne sais quelle agitation fébrile dans ses conseils, et le mysticisme le plus inattendu s'y joignait à l'impatience du désir.

Lessing, il y a un siècle, dans les pages ardentes de sa *Dramaturgie*,

avait proféré de magnifiques appels, et, quelques erreurs qu'il ait commises, on peut affirmer qu'il défricha le sol où Goethe et Schiller firent une si riche moisson. C'est un autre critique, l'ingénieux et impatient Louis Boerne, qui, de 1815 à 1830, arracha peu à peu le théâtre à son léthargique sommeil et suscita les poètes que je viens de nommer. Les critiques d'aujourd'hui ont la prétention de reprendre, en l'agrandissant, la tâche de Lessing et de Louis Boerne. Lessing avait travaillé surtout à briser le joug de l'imitation française; Louis Boerne s'était efforcé de faire comprendre à tous que le sentiment national était la condition de l'art dramatique, qu'il n'y avait pas de théâtre possible là où l'esprit public n'existait pas, et, associant le pays tout entier à l'œuvre des écrivains, il employait sa fine et redoutable ironie à l'éducation de l'Allemagne. « L'éducation de l'Allemagne est faite, s'écrient maintenant d'une voix triomphante les successeurs de Louis Boerne; le mouvement du siècle a arraché nos ames au quiétisme des anciens jours. Le besoin d'agir, l'espoir d'une vie commune, le sentiment de notre dignité comme nation, tout ce qui nous a manqué si long-temps, nous le possédons aujourd'hui; l'art doit consacrer cette conquête, et la poésie dramatique sera l'expression de l'Allemagne. Bien plus, ce n'est pas seulement l'Allemagne qui se transforme : l'humanité entière est entrée dans une phase inconnue; le XIXe siècle doit susciter un grand poète qui résumera les révolutions des idées et des mœurs dans une série de figures immortelles. » Une fois ce principe posé, les *dramaturges* (1) vont s'exaltant de plus en plus en de lyriques monologues : « D'où viendra, disent-ils, ce poète privilégié? du nord ou du midi? de l'orient ou de l'occident? Le poète du siècle, c'est l'Allemagne qui le donnera au monde. La France, l'Espagne et l'Angleterre ont déjà rempli leur rôle; Shakspeare, tout aussi bien que Corneille et Calderon, a été surtout le représentant de son pays; il appartient à la race germanique d'exprimer dramatiquement la figure du genre humain. » Contradiction naïve! on invoque avec passion le théâtre national, et l'on aboutit à cette chimère d'un théâtre universel! Telle est l'ivresse de ces ardens esprits; tandis que M. Henri Laube et M. Dingelstedt, surintendans des théâtres de Vienne et de Munich, y font jouer Shakspeare avec éclat et se prêtent à toutes les innovations, M. Roetscher à Berlin, M. Stahr à Oldenbourg, M. Hettner à Heidelberg, bien d'autres encore, continuent leurs discussions subtiles et leurs prophéties enthousiastes. Le chœur des critiques se renvoie la strophe et l'antistrophe d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Il n'en faut pas tant pour enivrer bien des imaginations. Se peut-il, en vérité, que

(1) En Allemagne, on désigne sous ce nom les critiques voués soit comme publicistes, soit même comme fonctionnaires spéciaux auprès de certains théâtres, à suivre ou à diriger le mouvement de la littérature dramatique.

personne ne réponde à ces appels et que l'étoile désirée ne se lève pas?

De tous les poètes, et le nombre en est grand, qu'ont exaltés ces mystiques espérances, un seul, jusqu'à ce jour, a vivement excité l'attention : j'ai nommé M. Frédéric Hebbel. Penseur subtil, imagination singulière, écrivain pathétique et nerveux, ses défauts, comme ses qualités, sont empreints d'une originalité incontestable. Tout ce qu'il y a chez lui de bizarreries obscures unies à une dramatique vigueur, tout ce qu'il y a d'inintelligible dans ses créations les plus mâles devait naturellement frapper l'opinion. La critique annonçait des nouveautés mystérieuses : quel poète eût mieux satisfait à ce programme? Son invention était puissante, son style plein de précision et d'énergie; il excellait à faire vibrer le choc des passions aux prises; quant à la pensée même de l'œuvre, si elle était compliquée et difficile à suivre, c'était peut-être là un des signes de l'art plus élevé que rêvaient les théoriciens. On ne se laissait donc pas rebuter par les aspérités de ses œuvres; on les étudiait, on y revenait à maintes reprises, on s'obstinait à en pénétrer les arcanes. Telle fut, dès le premier drame de M. Hebbel, l'impression que manifesta la foule. Depuis ce moment, les doutes ont pu naître; des juges sérieux se sont demandé s'ils n'étaient pas dupes, s'ils n'avaient pas affaire ici tout simplement à une nature de poète à la fois puissante et maladive. Les admirateurs de M. Hebbel ont redoublé alors d'enthousiasme. Aux yeux de beaucoup de gens, l'auteur de *Judith* est le Shakspeare d'une nouvelle époque, d'une époque plus agitée et plus grande que ne l'a été le siècle de la réforme. Peu à peu le débat s'est passionné; chaque œuvre du poète est aujourd'hui l'occasion d'une lutte; l'admiration ne connaît plus de bornes, et la critique a déployé ses plus sévères rigueurs. Le dédain est le seul sentiment que n'ait pas inspiré M. Hebbel; il est impossible, en blâmant ses erreurs, de méconnaître son talent et sa force. Qu'on le prenne pour le rénovateur de l'art ou pour une vivante énigme, il faut, bon gré mal gré, saluer dans ce bizarre esprit l'écrivain le plus dramatique qui ait paru en Allemagne depuis Schiller.

Le caractère si étrangement compliqué des œuvres de M. Hebbel démontre par un nouvel exemple ce que j'affirmais tout à l'heure : après les périodes lumineuses où le théâtre naît et se développe naturellement, il n'y a plus que de pénibles efforts et des créations artificielles. Seulement, chez d'autres peuples, cette vie toute factice de la littérature dramatique se révèle par des œuvres légères, par des inventions faciles, par un dilettantisme étincelant; en Allemagne, l'inspiration a beau être artificielle, elle est en même temps ardente et convaincue : c'est le caractère de ce pays de mener de front la critique et la poésie. Les mêmes hommes qui se plaisent aux plus subtils

travaux de l'analyse ont la prétention de garder intacte la spontanéité du poète. Les théories enthousiastes dont j'ai parlé avaient leur complément nécessaire dans les œuvres de M. Hebbel; bien plus, M. Hebbel lui-même a conscience de son rôle : il répète les paroles des critiques et n'hésite pas à s'en faire gloire. Ce drame nouveau, ce théâtre supérieur que d'autres ont soupçonné, il le voit, il en a pénétré les secrets; sa mission est de lui donner la vie. Peut-être ne réussira-t-il pas; il veut bien avouer que l'échec est possible, et c'est là sa façon d'être modeste. Personne du moins ne lui enlèvera le mérite d'avoir compris le premier ce que doit être le théâtre du XIXe siècle et d'avoir marché à ce glorieux but. Tout cela, certes, est bien loin de nous : ce mélange de prétentions et de naïveté, cette foi ardente en soi-même unie à des résultats si étranges, rendent difficile et parfois douloureuse la tâche de la critique. Comment hasarder une parole calme et sincère au milieu de tels enthousiasmes? comment faire connaître à la France, sans cesser d'être impartial, un mouvement littéraire si peu conforme à la netteté de notre esprit? Ce double danger m'arrêtait. Tant que M. Hebbel n'avait publié qu'un petit nombre de drames, j'ai hésité, malgré le bruyant succès de ses travaux, à porter un jugement sur l'homme que ses amis préféraient tout simplement à Shakspeare. Aujourd'hui cependant la tâche est devenue plus aisée; le poète a fait représenter récemment plusieurs œuvres qui complètent sa physionomie et nous permettent une appréciation plus sûre. Depuis la *Judith*, jouée à Berlin il y a onze ans, jusqu'à *Michel-Ange* et *Agnès Bernauer*, représentés en ce moment même à Weimar et à Munich, M. Hebbel a composé dix pièces importantes : ce sont des tragédies, des comédies, des tragi-comédies; le poète a parcouru jusqu'au bout le champ du théâtre, et son audacieux talent nous a révélé tous ses aspects.

M. Frédéric Hebbel est un homme du nord. Il y a, dans le duché de Holstein, une province à demi sauvage, enfermée au sud entre l'Elbe et l'Eyder, et baignée à l'ouest sur toute son étendue par l'Océan germanique. « Si je n'avais pas à écrire l'histoire de Rome, dit fièrement Niebuhr, j'écrirais l'histoire de mon pays natal, l'histoire de la république des Dithmarses. » Race forte et opiniâtre en effet, les Dithmarses ont gardé long-temps leur indépendance : c'était une république belliqueuse où la liberté des mœurs primitives s'était vigoureusement constituée. Engagés dans des luttes continuelles, assaillis de tous côtés par les ducs de Holstein, par les rois de Danemark, souvent même par les empereurs d'Allemagne, ces derniers héros du monde barbare ne furent soumis qu'au XVIe siècle. Bien des usages, bien des droits séculaires se sont perpétués là avec une obstination invincible; ni les chemins de fer ni les bateaux à vapeur n'ont altéré la sauvage physionomie de la contrée. Le Dithmarse de nos jours, protégé par les vagues qui

battent ses côtes, est encore, à beaucoup d'égards, le Dithmarse du moyen-âge. C'est à ce rude pays qu'appartient M. Hebbel; il y est né en 1813, et y a passé toute sa jeunesse. Sa famille habitait un petit village où rien n'a pénétré de la civilisation moderne. Élevé au sein de ces solitudes agrestes, M. Hebbel s'est félicité souvent d'avoir échappé à toute influence extérieure et d'avoir pu développer librement, loin des livres et des hommes, les germes déposés dans son ame. Il sentait bien pourtant qu'il n'était pas fait pour le calme d'une existence isolée et les molles méditations de la retraite; le monde l'appelait, la vie active lui apparaissait de loin comme l'élément de sa pensée : il avait hâte de se mêler au mouvement des hommes et de prendre part aux luttes de son siècle. « Tout jeune à peine, m'écrivait récemment l'ardent poète, ce désir était si vif chez moi, que, plus d'une fois, enchaîné dans ma province par le manque de ressources, je fus sur le point de m'attacher à des comédiens et de courir le monde avec eux. J'aurais fait comme Charles Moor : je me serais engagé dans une troupe de brigands, s'il y avait des brigands chez les Dithmarses. »

Après avoir tenté inutilement de réaliser le premier de ces projets, M. Hebbel vit enfin sonner l'heure de la délivrance. Il avait vingt-deux ans lorsqu'il put partir pour l'université. L'Allemagne du sud l'attirait; il étudia d'abord à Heidelberg, puis à Munich, où il fut reçu docteur. L'histoire et la littérature avaient été, dans ces savantes écoles, l'objet particulier de ses travaux; quant à la philosophie, assure-t-il, il n'a jamais pu y réussir : il lui manquait pour cela un sens particulier. Ses études terminées, M. Hebbel retourna du côté de son pays et fixa sa résidence à Hambourg. Hambourg est une ville libre et un port plein de mouvement. Il retrouvait là certains souvenirs de liberté municipale, il retrouvait les spectacles de l'océan et ce tumulte des affaires inconnu aux solitudes de son pays. Aucun lieu ne lui semblait plus propice à l'accomplissement de ses rêves. Poète du nord, étranger aux coteries et au dilettantisme banal, il lui semblait piquant de s'établir dans la capitale de l'activité marchande pour y pratiquer le genre littéraire qui doit être surtout l'expressive image du mouvement et de la vie. Il a toujours aimé les grandes agglomérations humaines; on dirait que sa pensée, naturellement subtile, se cherchait d'instinct une sorte de correctif dans les bruyans tableaux de la réalité. A peine installé à Hambourg, il donna l'essor aux émotions de son ame et écrivit sa tragédie de *Judith*.

Judith a été composée à Hambourg en 1839 et jouée à Berlin le 6 juillet de l'année suivante. On peut dire que ce fut un événement dans ce monde des lettres dramatiques dont je viens de raconter l'exaltation et les chimères. Les pièces les plus heureuses n'obtenaient jusque-là que des ovations partielles; il fallait bien du temps pour qu'un

drame représenté à Berlin pénétrât à Munich ou à Vienne; cette fois, le succès se propagea du nord au sud avec une rapidité sans exemple. L'œuvre de M. Hebbel avait été accueillie à Berlin avec des transports d'enthousiasme; toutes les scènes considérables s'en emparèrent à l'envi, et le même triomphe se reproduisit partout. L'émotion fut si vive, que les chefs les plus accrédités de la critique se montrèrent unanimes dans leurs éloges. Ceux-là même qui plus tard ont le mieux signalé les erreurs du poète saluèrent l'apparition de *Judith* comme l'éclatante aurore d'un grand jour. M. Hebbel était manifestement le poète profond et hardi qui allait constituer le drame de l'ère nouvelle; *nescio quid majus nascitur*... Le XIXe siècle possédait enfin son Shakspeare, et *Judith* le sacrait aux yeux de tous!

Quel est donc ce drame, objet d'un tel délire? M. Hebbel s'y est révélé tout entier avec ses fortes qualités et ses bizarreries. Le caractère de M. Hebbel, *Judith* le montre assez haut, et ses autres créations n'ont fait que l'accuser davantage, c'est un mélange extraordinaire de psycologie subtile et de tragique puissance. L'auteur de *Judith* est persuadé qu'un drame est, avant tout, un tableau symbolique; ses héros sont des types, des personnifications hardies, chargées de représenter à tous les regards les luttes invisibles de la conscience; telle est, selon lui, la mission de la scène au XIXe siècle. Si un drame n'est pas le vaste symbole du genre humain, si une composition théâtrale, à l'aide de figures particulières, n'ouvre pas des perspectives immenses sur l'état général du monde, l'auteur, quel que puisse être l'intérêt de son œuvre, est enchaîné sur les degrés inférieurs de la poésie; il s'épuise dans le stérile domaine de l'anecdote et ne soupçonne même pas le problème qu'il doit résoudre. Ces prétentions, qui semblent toutes naturelles chez nos voisins, devraient condamner le poète aux raffinemens les plus subtils et détruire en lui toute puissance créatrice; l'originalité de M. Hebbel, c'est qu'il pousse à l'extrême ces conceptions quintessenciées sans que le pathétique en souffre. Imagination abstraite et passionnée, il a beau peindre des idées pures, il leur communique une vie puissante et les met aux prises les unes avec les autres en de formidables conflits.

Le premier acte de *Judith* s'ouvre dans le camp d'Holopherne. Le général de Nabuchodonosor est devenu, sous la plume de M. Hebbel, la personnification de la force abjecte. C'est la matière que ne gouverne point l'esprit, la matière déchaînée et furieuse. Rien ne résiste au chef assyrien. La destruction marche à ses côtés. On dirait que son regard tue et que son souffle dessèche au loin tout ce qui vit. Les nations fuient à son approche, les murailles s'ébranlent, les champs sont frappés de mort, et lui, il s'avance toujours, satisfait et sinistre, au milieu de l'épouvante universelle. On ne sait vraiment si l'on a affaire ici à

un homme ou à l'un de ces élémens aveugles que défie le roseau de Pascal. Tantôt c'est l'élément brutal qui s'emporte, et ce premier acte semble alors une scène du drame cosmogonique, quand la matière bouillonnante n'avait pas encore senti le frein du maître; tantôt c'est l'homme qui parle : il a toutes les passions et tous les vices des fils d'Adam; depuis les hennissemens de la sensualité jusqu'à la folie de l'infatuation, depuis le délire ignoble qui le rabaisse au rang de la brute jusqu'au délire prétentieux qui le pousse à vouloir détrôner le Créateur, il renferme en lui les mille variétés et la hideuse progression du mal. Cette peinture du monstre révèle une effrayante énergie.

Au second acte, nous sommes à Béthulie, dans la maison de Judith. On pense bien que M. Hebbel, décidé à faire de l'histoire un symbole, se souciera peu de respecter la tradition. Son héroïne n'est pas celle dont la Bible nous raconte la piété candide et le patriotique enthousiasme. La Judith des livres saints est une jeune veuve merveilleusement belle qui passe sa vie à prier Dieu, et que l'esprit de Dieu a visitée; la Judith du poète allemand est déjà possédée à demi par le délire qui l'armera contre Holopherne. Est-ce un délire religieux comme dans le récit de la Bible? Non; c'est quelque chose d'obscur qui s'expliquera plus tard. Judith a été mariée; au moment où le jeune époux, Manassès, entrait dans la chambre nuptiale, au moment où il tendait ses bras à Judith, il a aperçu tout à coup on ne sait quelle effroyable image : il semblait qu'un abîme infranchissable fût creusé désormais entre elle et lui. Depuis cette heure, Manassès a toujours vu dans Judith un être marqué d'un caractère à part; il ne pouvait se lasser de la contempler, et sa vue lui inspirait à la fois du respect et de la répugnance. En vain Judith, troublée jusqu'à la fureur, voulait-elle surprendre le secret de Manassès : Manassès mourut six mois après, laissant veuve la belle vierge et emportant ce mystère au fond de la tombe. Le souvenir de cette lugubre aventure obsède la pensée de Judith et la dispose à des actes extraordinaires. Elle passe pour la femme la plus pieuse d'Israël; elle est uniquement occupée de prières et d'aumônes, et cependant de ténébreuses visions l'environnent. Est-ce une force supérieure qui la domine? est-ce son imagination frappée qui s'exalte? Il lui vient subitement des pensées dont elle a honte elle-même; il lui échappe des paroles qui l'épouvantent. Quand Holopherne approche de Béthulie et que les Hébreux se racontent les uns aux autres des traits de son odieuse férocité : « Je voudrais le voir! » s'écrie Judith, et ce cri qu'elle a poussé malgré elle l'agite comme un pressentiment.

Il y a un jeune Hébreu, Éphraïm, qui l'aime d'un amour éperdu et dont elle a toujours repoussé les prières; Éphraïm croit que le péril commun adoucira le cœur de la belle veuve; n'a-t-elle pas besoin d'un

soutien? Qu'elle soit la femme d'Éphraïm, elle se donnera un protecteur dévoué; mais déjà la pensée du meurtre d'Holopherne est née au fond de son ame, et elle la sent grandir en elle avec des alternatives d'exaltation et d'effroi. Chaque mot que prononce le jeune homme produit un effet contraire à celui qu'il attend : il veut l'attirer à lui, et il la pousse vers Holopherne. Quand elle s'est écriée : « Je voudrais le voir! — Malheur à toi! répond vivement Éphraïm; malheur à toi, Judith, s'il t'aperçoit jamais! Holopherne tue les femmes par ses embrassemens, comme il tue les hommes par la lance et l'épée. S'il avait su te trouver dans cette ville, pour toi toute seule il y serait venu! — Plût à Dieu que cela fût ainsi! reprend la malheureuse exaltée dont une puissance fatale semble conduire la lèvre. Je n'aurais qu'à l'aller chercher sous sa tente, et la ville serait sauvée! — Et pourquoi pas, ajoute-t-elle encore, une victime pour le salut de tous? Mais il n'est pas venu pour moi... Qu'importe? Serait-il impossible de lui faire croire qu'il est venu, en effet, avec cette pensée? Puisque le géant se dresse si haut dans les nues, puisque vous ne pouvez le frapper à la tête, jetez-lui aux pieds un diamant; quand il se baissera pour le ramasser, vous l'égorgerez sans obstacle. » C'est ainsi que la pensée obscure qui l'agite se développe elle-même avec une logique enflammée. Vainement Éphraïm s'efforce de lui inspirer des craintes : « Tu m'aimes? dit-elle, tu veux me défendre? tu me montres ton bras et ton couteau? Eh bien! je suis à toi, si tu fais ce que je t'ordonne pour me sauver; va trouver Holopherne et tue-le. » Éphraïm hésite.

« ÉPHRAIM. — Tu délires, Judith! Tuer Holopherne au milieu de son camp! Comment serait-ce possible?

« JUDITH. — Comment ce serait possible? Le sais-je, moi? Si je le savais, je le ferais moi-même. Je sais seulement que cela est nécessaire.

« ÉPHRAIM. — Je n'ai jamais vu Holopherne, mais je le vois en ce moment...

« JUDITH. — Moi aussi, je le vois, avec ce visage où je n'aperçois que son regard, son regard immense, impérieux; je le vois avec ce pied sous lequel la terre qu'il foule semble frémir et reculer; mais il y avait un temps où il n'existait pas, un temps peut bien venir où il n'existera plus.

« ÉPHRAIM. — Mets-lui la foudre à la main, et prends-lui son armée; alors j'oserai tout; mais maintenant...

« JUDITH. — Aie seulement la volonté! Des profondeurs de l'abîme et des hauteurs du ciel appelle à ton aide les saintes forces, les forces protectrices. Si elles ne te protégent pas, si elles ne te bénissent pas toi-même, elles protégeront et béniront ton œuvre, car tu voudras ce que veut la volonté universelle; tu voudras ce qui couve sous la colère de Dieu, tu voudras ce que prépare la nature indignée. La nature! oui, elle est comme obsédée par un cauchemar qui lui fait grincer les dents, elle tremble devant ce géant hideux que son propre sein a enfanté, et elle hésite à créer le second homme, ou bien, si elle l'enfante, ce sera seulement pour qu'il anéantisse le premier.

« ÉPHRAIM. — Ah! tu me hais, Judith! tu désires ma mort; c'est pour cela que tu exiges de moi l'impossible.

« JUDITH. — Non, je n'ai voulu que ton bien! Quoi! un tel projet ne t'enflamme pas d'enthousiasme? Il ne te cause pas même de l'ivresse? Moi que tu aimes, moi qui voulais t'élever au-dessus de toi-même, je confie cette pensée à ton ame, et elle n'est pour toi qu'un lourd fardeau qui t'enfonce plus avant dans ta poussière! Si tu l'avais reçue avec un cri de joie, si tu t'étais précipité sur ton épée et que tu te fusses élancé dehors sans prendre le temps de me dire adieu, — alors, oh! je le sens, je me serais jetée devant toi en pleurant pour te barrer le chemin, je t'aurais dépeint le danger avec l'angoisse d'un cœur qui tremble pour celui qu'il aime, je t'aurais retenu,... ou bien je t'aurais suivi! Mais maintenant... Ah! je suis plus justifiée qu'il ne fallait. Ton amour est le châtiment de ta vile nature; il est tombé sur toi comme une malédiction afin de te dévorer. J'aurais honte de moi, si tu m'inspirais seulement le moindre mouvement de compassion. Va, je te connais, je te comprends tout entier à présent. Ce qu'il y a de plus haut et ce qu'il y a de plus bas, tout cela doit avoir le même prix à tes yeux; je suis sûr que tu souris quand je fais mes prières.

« ÉPHRAIM. — Méprise-moi si tu veux; mais montre-moi d'abord celui qui peut réaliser l'impossible.

« JUDITH. — Oui, je te le montrerai! Il viendra! il faut qu'il vienne! Si la lâcheté est le caractère de toute ta race, si tous les hommes ne voient dans le péril qu'un avertissement de l'éviter, c'est à la femme qu'appartient le droit d'oser une grande chose... Cette chose, je te l'avais ordonnée; mon devoir est de te prouver qu'elle est possible! »

Ce dialogue étrange qui termine le second acte achève de peindre l'héroïne de M. Hebbel, comme le premier acte nous a dépeint son Holopherne. Le projet de Judith est tellement contraire à la mission de la femme, que le poète en fait une sorte d'inspiration fatale, une inspiration qui se développe en elle sans qu'elle en ait conscience. Il n'y a pas du moins de préméditation; la pensée s'est formée spontanément, et chaque conseil qui devrait rappeler la femme à son vrai rôle ne fait que donner un aliment nouveau à ce germe empoisonné. A la fin de ce second acte, les deux figures du drame sont tragiquement posées en face l'une de l'autre. Holopherne remplit le premier tableau, Judith s'est dressée dans le second : la lutte va commencer.

Judith est décidée à tuer Holopherne. A-t-elle réfléchi à ce que lui ordonne son destin? S'est-elle demandé comment elle accomplirait sa tâche sanglante? Le troisième acte nous la montre en proie aux pensées qui la dévorent. Depuis trois jours et trois nuits, elle médite en silence; vêtue d'habits de deuil, couverte de cendres, elle s'est abstenue de toute nourriture; pas un mot n'est sorti de sa bouche; on dirait qu'elle est morte. Sa servante Mirza essaie en vain de l'arracher à cette effrayante immobilité; elle écoute et ne répond pas. Enfin sa méditation est achevée : Judith a regardé son crime en face, elle le connaît tout

entier. Elle s'agenouille, et toutes ses pensées accumulées débordent comme les flots qui brisent leurs digues. Au milieu de son ardent colloque avec Dieu, une exécrable idée la poursuit : elle sait, elle voit qu'entre elle et son crime il y a la perte de son honneur. Cette pensée l'irrite, mais ne l'arrête pas. — « Qui suis-je, s'écrie-t-elle, qui suis-je, ô Seigneur Dieu, pour disputer avec toi? Ai-je le droit de préférer mon corps sans tache à ta volonté suprême? Maintenant tout devient clair à mes yeux; je sais pourquoi tu m'as faite belle et pourquoi tu m'as refusé un enfant; je sais pourquoi mon époux s'est détourné de moi avec crainte au seuil de la chambre nuptiale. Tu m'avais élue pour cette mission sinistre; aucun lien ne devait m'enchaîner. Ce qui m'a semblé long-temps une malédiction, c'était le signe que tu me choisissais entre toutes pour accomplir ton œuvre. Ta main redoutable était sur moi, non pas pour me maudire, ô Dieu de mes pères, mais pour me consacrer. » — Ainsi croît sans cesse l'exaltation de son ame. Si les sentimens de la femme se réveillent, si la pudeur et la chasteté se révoltent, elle les force à se soumettre. Pour se dompter elle-même, pour s'accoutumer à l'idée de son sacrifice, elle en parle tout haut avec une effrayante audace. Comment ne pas voir que le fanatisme l'a déjà emportée hors d'elle-même? Son cœur est vierge comme son corps, et d'impudiques paroles souillent ses lèvres. Voyez! elle jette la cendre qui la couvrait, elle demande ses vêtemens de noces. Belle, frémissante, à demi nue, elle se contemple devant son miroir : « Tout cela, s'écrie-t-elle en son délire, tout cela t'appartient, Holopherne! je n'y ai plus aucun droit, je te l'ai abandonné. Je me suis retirée au fond le plus caché de mon être; — tremble pourtant! le jour où tu auras possédé l'enveloppe de Judith, Judith en sortira tout à coup comme l'épée sort du fourreau, et elle se paiera en te prenant ta vie! »

Cependant les assiégés de Béthulie sont rassemblés en foule sur les places. On se lamente, on s'agite, on tient conseil. Il n'y a plus d'eau, et bientôt la nourriture manquera. Au milieu de la détresse de tous, l'égoïsme, la méchanceté, toutes les passions basses se démasquent. Le désespoir conduit aussi à l'impiété : « Où est le Dieu d'Israël? murmurent des voix ironiques. C'est à nous sans doute de le protéger, puisqu'il est impuissant à protéger la ville. » Mobile et passionné comme toujours, le peuple passe de l'abattement à la confiance et de l'impiété à l'enthousiasme. Tantôt il est prêt à suivre les conseils de la lâcheté, tantôt il prête l'oreille aux prêtres qui ordonnent de s'adresser à Dieu. Ces alternatives sont amenées par des incidens et des miracles qui peignent bien l'exaltation du peuple de Moïse. Un muet a parlé, un muet a poussé un cri pour dénoncer l'impiété de son frère, et il a dit : Lapidez-le!—Quand l'impie a subi son supplice, le peuple, soulevé par les amis de l'infortuné, déclare que le muet est un prophète men-

teur, et veut l'égorger à son tour. C'est le muet, au contraire, qui étrangle son geôlier. Or Judith a paru avec sa robe de fête au milieu de l'assemblée frémissante. Là encore, tout ce qu'elle voit et tout ce qu'elle entend la pousse au meurtre dont la pensée l'obsède. Lorsque le muet a fait lapider son frère, et que le peuple, se repentant de sa précipitation, veut châtier le faux prophète, une voix s'écrie : « Oui, vengez-vous! Il est l'auteur de votre iniquité. C'est un esprit infernal qui a parlé par sa bouche, car ce qui est contre la nature est contre Dieu! » On dirait que c'est la conscience même de Judith qui formule ce principe, mais elle repousse l'avertissement avec colère : « Qui es-tu pour parler ainsi? Comment oses-tu mesurer la pensée de Dieu? Qui t'a donné le droit de lui dire : « Ceci est bien, et ceci est mal? » — De violens murmures s'élèvent : « Écoutez-la, s'écrie le peuple en tumulte; c'est une sainte femme! Elle est veuve, elle est belle, elle vi dans la chasteté et les méditations pieuses. Jamais elle ne sort de sa demeure pour se mêler à la foule; aujourd'hui que nous souffrons, elle a quitté sa retraite, et elle vient partager nos malheurs. Que personne n'ose contredire Judith! » Elle apparaît alors comme la protectrice de la tribu; son rôle grandit, sa mission devient plus impérieuse; les sanglantes pensées qu'elle a conçues au fond de la solitude, la confiance de la cité les consacre, et la voix du peuple a confirmé la voix de Dieu. Il est manifeste désormais que Judith ne s'appartient plus. Y a-t-il encore quelque moyen de sauver la ville? Peut-on espérer que la fureur d'Holopherne s'apaisera, comme s'apaisent les vagues après l'ouragan? Judith veut le savoir avant de sortir de Béthulie. Malgré le tragique destin qui l'entraîne, elle ne décidera rien, si elle n'a pas vu jusqu'au dernier moment la nécessité de ce qu'elle prépare. Non, tout espoir serait vain; Holopherne a pris le chef des Mohabites Achior, dont la résistance a excité sa rage; au lieu de le tuer sur-le-champ, il l'a envoyé à Béthulie, lui réservant le même supplice qu'aux assiégés. C'est Achior lui-même qui l'atteste : la présence d'Achior dans les murs de la ville est la plus effrayante menace que l'Assyrien pût faire aux Hébreux. Qui songerait encore à se rendre? Les prêtres triomphent; la ville ne sera pas livrée à Holopherne; on invoquera pendant cinq jours l'assistance de celui qui a suscité Samson et Déborah, et qui a fait jaillir l'eau du rocher sous la verge de Moïse; ensuite les épées sortiront des fourreaux, et l'on périra en combattant. Alors Judith, à voix basse, mais avec une majesté solennelle et comme si elle prononçait une sentence : « Dans cinq jours, dit-elle, il faut qu'il meure. » Elle se fait ouvrir les portes : — « Où vas-tu? Que vas-tu faire? lui demandent les prêtres. — Je n'en sais rien encore, le Seigneur m'a appelée. Priez pour moi comme on prie pour ceux qui vont mourir, et apprenez mon nom aux enfans. »

Holopherne est dans son camp. Le symbolique personnage que nous a montré le premier acte reparaît ici dans le quatrième avec des proportions plus terribles : c'est le génie même du mal, c'est la destruction repue de sang et de carnage, et avide de forfaits nouveaux. Si le monstre n'est pas arrêté dans sa furie, il semble que l'existence du monde soit menacée. Judith a eu raison de le dire : « La nature entière demande sa mort. » Pendant qu'il s'entretient avec ses lieutenans, pendant que sa pensée impudente a l'air d'ébranler déjà les lois sublimes qui sont le fondement de toutes choses, on annonce qu'une femme est à la porte.

A mesure que Judith approche de l'heure fatale, la nature reprend ses droits, et la femme reparaît. Qui sait si Holopherne ne sera pas intérieurement dompté par celui qui bride les flots de la mer? Elle essaie de le toucher, elle veut voir s'il lui reste quelque sentiment de dignité vraie, et quand elle sent bien que cette fibre n'existe pas chez le monstre, elle s'efforce de le prendre par l'orgueil. Rien n'y fait; la dernière épreuve qu'elle avait tentée est inutile, il faut que la volonté divine s'accomplisse. Cependant il lui reste cinq jours encore; elle a recours à la dissimulation pour se réserver ce délai. Si elle est venue, dit-elle, c'est pour exécuter la vengeance de Dieu sur un peuple souillé de péchés et de crimes; Holopherne est l'envoyé des colères d'en haut; elle lui livrera Béthulie et la Judée tout entière, elle le conduira jusqu'à Jérusalem. Qu'il lui accorde seulement cinq jours, qu'il la laisse se retirer dans la montagne pour faire ses prières et accomplir les pénitences prescrites; après ce temps, elle sera préparée à son ministère, et elle viendra chercher Holopherne. — Tu es libre, répond Holopherne; je n'ai jamais fait garder les pas d'une femme. Je t'attends ici dans cinq jours.

Le cinquième jour s'est écoulé. Judith est dans la tente d'Holopherne. La sainteté, la fervente exaltation de la belle Israélite éveillent chez le général assyrien une pensée étrange. Confiant dans le prestige de sa force, il veut qu'elle s'incline elle-même devant lui. Une inspiration d'en haut, il le sait, remplit le cœur de Judith; il faut que l'image d'Holopherne y remplace celle du Dieu des Juifs. N'est-ce pas une façon de se mesurer avec le ciel? Or telle est la misère de notre pauvre espèce, que nous nous laissons prendre à la seule apparence de la grandeur. Il y a dans l'emploi audacieux de la force une sorte de diabolique séduction dont les meilleures natures ressentent l'effet. Holopherne ne se déguise pas comme le Satan de la Bible; il ne se transforme pas en rêveur comme le démon qui séduisit Éloa : il déploie en quelque sorte toutes les hideuses puissances de son être, il étale cyniquement son orgueil effréné, son mépris des lois éternelles, son ambition que rien n'assouvit. On dirait un des anges ténébreux qui

osèrent lutter avec Jéhovah. Judith, la pieuse Judith elle-même, est troublée par le génie de la force et de l'audace. « O mon Dieu ! s'écrie-t-elle, faites que je n'aime pas celui que je dois tuer ! » La fascination cesse bientôt. Quand Holopherne, agité par l'ivresse du vin et impatient de posséder sa proie, porte la main sur Judith, la femme se réveille, et l'horreur de sa situation lui rappelle qu'elle est obligée de frapper le monstre. « Malheur à moi ! s'écrie-t-elle au moment où Holopherne l'entraîne dans l'arrière-tente, malheur et honte sur moi pendant les siècles des siècles, si je n'ose pas faire ce que j'ai résolu ! » Emporté par son sujet, M. Hebbel interprète avec une liberté singulière la narration de la Bible; il ne croit pas à ces paroles de Judith : *Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari, sed sine pollutione peccati revocavit me vobis.* Dans le tragique tableau qu'il a conçu, l'outrage de Judith est nécessaire. Voyez-la se précipiter sur la scène, chancelante et les cheveux épars ! Elle balbutie, elle pousse des cris inarticulés, elle a peur et honte d'elle-même. Quand le sentiment de la réalité éclatera tout à coup chez elle comme une lumière terrible, il faudra bien qu'elle tue Holopherne. L'osera-t-elle ? Sa servante Mirza prie Dieu qu'elle ne le puisse pas, elle souhaite qu'Holopherne s'éveille; jusqu'au dernier instant, le meurtre commis par la femme doit apparaître à Judith comme un acte qui révolte la nature.

« MIRZA, à genoux. — Seigneur Dieu ! éveille-le.

« JUDITH, se jetant à genoux aussi. — Quelle prière fais-tu là, Mirza?

« MIRZA, se levant. — Dieu soit loué ! elle ne le peut pas.

« JUDITH. — N'est-ce pas, Mirza? Le sommeil, c'est Dieu lui-même qui embrasse les mortels fatigués. Celui qui dort doit être en sûreté. (Elle se lève et contemple Holopherne.) Il dort paisiblement, et ne se doute pas que le meurtre dirige contre lui sa propre épée. Il dort paisiblement. Ah ! lâche créature que je suis, ce qui devrait t'irriter excite ta compassion ! Ce paisible sommeil, après l'heure qui vient de s'écouler, n'est-ce pas le plus odieux des outrages? Suis-je donc un ver de terre pour qu'on puisse me fouler aux pieds et s'endormir tranquillement ensuite, comme si rien ne s'était passé? Je ne suis pas un ver de terre. (Elle tire l'épée du fourreau.) Il sourit. Je le connais, ce sourire de l'enfer : il souriait ainsi, quand il m'attira dans ses bras, quand il... Tue-le, Judith ! Il te déshonore pour la seconde fois dans son rêve. Tout en dormant, il rumine bestialement ta honte... Le voilà qui s'agite. Attendras-tu que sa sensualité affamée le réveille? attendras-tu qu'il s'empare encore de toi? (Elle tranche la tête d'Holopherne.) Tiens, Mirza, voilà sa tête ! Eh bien ! Holopherne, me respectes-tu à présent?

« MIRZA, s'évanouissant. — Soutiens-moi !

« JUDITH, saisie d'horreur. — Elle s'évanouit ! Ce que j'ai fait est-il donc si monstrueux, que le sang se glace dans ses veines et qu'elle tombe là comme une morte? (Avec impétuosité.) Relève-toi, relève-toi, insensée ! Ton évanouissement m'accuse; je ne le veux pas.

« MIRZA, s'éveillant. — Jette donc un voile dessus.

« JUDITH. — Sois forte, Mirza; je t'en conjure, sois forte. Chacun de tes frémissemens me coûte une part de moi-même. Quand tu te recules en tremblant, quand tu détournes tes yeux avec horreur, quand je vois tout ton visage pâlir, il me semble que j'ai accompli un acte contraire à la nature, et alors il faut que moi-même... (Elle saisit vivement l'épée. Mirza s'élance à son cou.) Réjouis-toi, mon cœur; Mirza peut encore m'embrasser! Non. Malheur à moi! elle s'est précipitée sur mon sein, parce qu'elle ne peut pas voir le cadavre, parce qu'elle craint de s'évanouir une seconde fois; ou peut-être est-ce cet embrassement même qui va te faire évanouir? (Elle la repousse loin d'elle.)

« MIRZA. — Tu me fais bien du mal, Judith, et plus encore à toi-même.

« JUDITH, prenant sa main avec douceur. — N'est-ce pas, Mirza, si c'était vraiment une chose horrible, si j'avais vraiment commis un crime, tu ne me le ferais pas sentir? Si je voulais me juger moi-même et me condamner, tu me dirais : « Tu es injuste pour toi, Judith; ce que tu as fait est un acte héroïque. » (Mirza se tait.) Ah! figure-toi que je suis à tes pieds en suppliante, que je me suis déjà condamnée et que de toi seule j'attends ma grace. Oui, c'est un acte héroïque, car cet homme, c'était Holopherne... et moi, je suis une créature comme toi. C'est plus encore que de l'héroïsme; où est le héros à qui sa glorieuse action a coûté la moitié seulement de ce que m'a coûté la mienne?

« MIRZA. — Tu parles de vengeance; je ne te ferai qu'une seule question : Pourquoi es-tu venue ici dans tout l'éclat de ta beauté? Si tu n'étais pas venue dans ce camp, tu n'aurais pas eu à te venger d'un outrage.

« JUDITH. — Pourquoi je suis venue! C'est la misère de mon peuple qui m'a poussée ici; c'est la famine de ces malheureux; c'est le souvenir de cette mère qui s'est ouvert la veine pour apaiser la soif de son enfant... Ah! maintenant je suis réconciliée avec moi. J'avais oublié tout cela en ne pensant qu'à ma propre injure.

« MIRZA. — Tu l'avais oublié! Ce n'était donc pas cela qui te poussait quand tu plongeas ta main dans le sang?

« JUDITH, lentement et comme anéantie. — Non.... non.... tu as raison.... Ce n'était pas cela... Rien ne m'a poussée à ce meurtre, si ce n'est la pensée de l'affront que j'ai subi... Ah! voilà le tourbillon où ma conscience se perd! Si une pierre avait brisé la tête d'Holopherne, on devrait à cette pierre plus de reconnaissance qu'à moi. De la reconnaissance! ai-je la prétention d'en exiger? Il faut que je porte toute seule le poids de ce que j'ai fait, et ce poids m'écrase. . . . . .

« MIRZA. — Le jour n'est pas loin; ils nous martyriseront toutes deux, s'ils nous trouvent ici; ils nous arracheront les membres l'un après l'autre.

« JUDITH. — Crois-tu vraiment qu'on puisse mourir? Je sais bien que tout le monde le croit et qu'on est obligé de le croire. Autrefois je le croyais aussi. Maintenant la mort me semble un non-être, une impossibilité. Mourir! Ah! ce qui me ronge le cœur en ce moment me le rongera pendant l'éternité. Ce n'est pas comme un mal de dents ou un accès de fièvre; c'est une chose qui fait corps avec moi, et en voilà jusqu'à la fin des siècles... Oh! on apprend bien des choses quand on souffre. (Montrant Holopherne.) Celui-là non plus n'est pas mort. Qui sait si ce n'est pas lui qui me dit tout cela? qui sait s'il

ne se venge pas de moi en révélant à mon esprit saisi d'horreur le mystère de son immortalité?

« MIRZA. — Aie pitié de nous; partons!

« JUDITH. — Oui, je t'en prie, Mirza, dis-moi toujours ce que je dois faire... J'ai peur de faire quelque chose moi-même.

« MIRZA. — Alors suis-moi.

« JUDITH. — Mais n'oublie pas le plus important. Mets la tête dans ce sac. Je ne veux pas la laisser ici. Tu ne veux pas? alors je reste. (Mirza obéit avec terreur.) Cette tête est ma propriété; il faut que je l'emporte, afin que l'on croie à Béthulie que j'ai... Malheur! malheur! On me glorifiera quand j'annoncerai ce que j'ai fait... Encore une fois, malheur! Il me semble que j'y avais pensé d'avance... Partons! Leurs acclamations, leurs cris de joie, leurs cymbales retentissantes achèveront de m'anéantir, et j'aurai alors ma récompense.

La dernière scène nous conduit sur la place de Béthulie. Le Dieu d'Abraham est resté sourd aux invocations de son peuple; le ciel n'a pas versé une goutte de pluie; la détresse des assiégés est à son comble, et le désespoir même ne peut ranimer leur courage. Tout à coup Judith paraît avec la tête d'Holopherne. « Gloire à Judith! gloire à l'élue du Dieu des armées! » s'écrient des milliers de voix. « Quelle récompense veux-tu? lui disent les prêtres. — Une seule, répond la pauvre femme; promettez-moi de me tuer, si je vous le demande. » Et comme Mirza l'entraîne pour qu'elle ne s'explique pas davantage : « Je ne veux pas, dit-elle à voix basse, enfanter un fils à Holopherne. Prie Dieu que mon sein soit stérile! Peut-être m'accordera-t-il cette grace. »

Les idées que M. Hebbel a voulu mettre en lumière dans ce drame étrange ressortent assez clairement, je crois, de l'analyse qui précède. Il en est deux surtout qui dominent toute la composition. D'abord, il n'est pas permis de commettre un crime dans l'espoir d'un bien à venir. La maxime *salus populi suprema lex* est une atteinte aux lois éternelles. Qui peut, en effet, se rendre hautement ce témoignage que nul autre motif n'est entré dans son esprit? Où est l'ame assez sûre d'elle-même pour affirmer qu'aucune pensée particulière, aucun intérêt, aucune passion ne s'est mêlée à la pensée du bien général? On ne fait pas à la loi morale sa part; le mal est le mal, et nulle puissance ne le transformera. « Mal, sois mon bien! » s'écrie l'impiété par la bouche de Satan dans *le Paradis perdu*. Le fanatisme religieux ou politique aboutit à la doctrine du personnage de Milton; il prétend aussi que le mal soit son bien. Seulement, si c'est le fanatisme religieux, il met sa croyance sous la protection du ciel et se justifie en imputant son crime à Dieu. Si c'est le fanatisme révolutionnaire, la volonté du peuple est la sauvegarde qu'il invoque. « Dieu l'ordonne; est-ce à nous de contester avec lui? — Le peuple le veut; le salut de tous demande du sang, il faut que le sang coule! » Mais le fanatisme a beau anéantir la conscience,

une heure vient où la conscience se réveille. « C'est vrai, dit Judith, ce n'est pas seulement la misère de mon peuple qui m'a poussée à l'assassinat; » et du moment où elle voit clair dans son ame, elle se trouble jusqu'à perdre la raison. La seconde idée n'est pas moins profonde et moins forte : chaque être a sa destinée dans le monde; celui qui travaille à l'accomplissement de sa fin marche dans le sentier de la loi; celui qui sort de sa destinée, celui qui franchit les limites de son être, est entraîné à des choses monstrueuses et trouble l'ordre universel. De toutes les prétentieuses billevesées de notre temps, la plus sotte assurément est celle qui prêche l'émancipation de la femme; l'auteur de *Judith* châtie énergiquement ces niaises et immorales théories, et, afin que la protestation soit éclatante, il ne craint pas de prendre pour héroïne une figure consacrée par la Bible. Judith a été rebelle aux lois qui régissent la condition de la femme, elle s'est crue appelée à l'action, et à quelle sorte d'action! elle n'a pas redouté la pensée de l'homicide. De là la nécessité de l'outrage qu'elle subit. Cet outrage, elle le prévoyait bien, et pourtant elle a persisté dans son dessein. N'est-il pas manifeste qu'elle a rompu les liens de sa nature? Avec quelle effrayante bizarrerie d'images elle exprime cette pensée, lorsqu'elle s'écrie en son délire : « Je suis sortie de moi-même, je ne peux plus y rentrer... Les trous de mon cerveau sont trop petits... Mon esprit est devenu énorme, monstrueux... Je le sens, je le vois... il essaie en vain de reprendre sa place! » Et plus loin : « Dirige-moi, Mirza; dis-moi ce que je dois faire. Je ne suis plus moi, je n'ose plus rien faire toute seule, il faut qu'un autre esprit me conduise. »

La pensée de *Judith* est profonde; quel jugement porter sur l'œuvre? La simple exposition du drame provoque des objections trop évidentes. Un drame où les personnages sont tour à tour des êtres réels, émus, passionnés, et des personnages purement mythiques, un drame où Holopherne représente l'athéisme hégélien, où le général de Nabuchodonosor parle comme le citoyen Stirner, où les idées, les expressions, les formules du socialisme du XIXe siècle sont continuellement mêlées aux images et aux sentimens de l'antiquité biblique, un tel drame peut être une conception originale et puissante; ce ne sera jamais une œuvre que puisse revendiquer le théâtre. L'Allemagne veut que ce soit un drame, et quel drame, je vous prie? — Le plus grand de tous, le drame nouveau, le drame du XIXe siècle, celui qu'un Shakspeare inventerait aujourd'hui! Ces prétentions n'ont pas besoin d'être réfutées en France; les exprimer, c'est en faire justice. Les trois formes dramatiques si différentes que représentent les glorieux noms de Sophocle, de Shakspeare et de Racine n'ont pas été la propriété exclusive des peuples qui les ont vues se produire. Chacun de ces maîtres a régné à son tour sur l'Europe, et ses œuvres ont grossi le trésor du genre hu-

main. En sera-t-il de même du drame symbolique inauguré par la *Judith* de M. Hebbel? Que de Berlin jusqu'à Vienne les imaginations se plaisent à ces hardiesses subtiles, rien de mieux : c'est même là un symptôme plein d'intérêt; les tribuns de toute sorte avaient abaissé l'art, les œuvres de M. Hebbel sont une des réactions de l'idéalisme. Il est certain cependant qu'un théâtre établi sur ces bases ne doit pas espérer de succès hors des frontières de l'Allemagne.

La seconde tragédie de M. Hebbel, *Geneviève,* moins pathétique à coup sûr et moins éclatante que *Judith,* signalait pourtant sur plusieurs points un progrès manifeste. C'est toujours une intention sérieuse très décidée qui préside à la conduite du drame; mais cette fois la pensée systématique n'offusque pas autant l'imagination du poète, et ses personnages se meuvent avec une liberté plus vraie. Le sujet de *Geneviève* n'est autre que la légende du moyen-âge connue dans nos récits populaires sous le nom de *Geneviève de Brabant.* Les vieux poètes allemands du XIIe siècle se sont approprié cette touchante histoire et l'ont marquée de leur empreinte : c'est le comte palatin Siegfried qui est l'époux de Geneviève, et, après que l'écuyer Golo l'a calomniée aux yeux de Siegfried, c'est dans la Forêt-Noire que Geneviève attend pendant sept années la réparation qui lui est due. Le tableau de ces sept années de misère, la peinture de la femme si humble, si soumise, de la mère si courageusement dévouée, les remords de Siegfried, sa joie quand il retrouve Geneviève, et la félicité, bien tardive, hélas! qui couronne cette lamentable aventure, voilà surtout ce qui est le fond de la légende, voilà ce que les naïfs conteurs du moyen-âge ont mis en relief avec amour. M. Hebbel, au contraire, s'attache à la première partie du récit, à celle qui précède la catastrophe de Geneviève. Geneviève est heureuse auprès du comte palatin; un des chevaliers du comte se prend pour elle d'un amour insensé, et, ne pouvant la séduire, il se venge par une odieuse calomnie. Comment s'est développé l'amour du chevalier, comment passe-t-il de l'adoration la plus ardente à cette haine sauvage? une fois entré dans la voie du mal, par quelles pentes irrésistibles est-il entraîné au fond de l'abîme? Tel est le sujet de M. Hebbel. Le tragique personnage de son œuvre, ce n'est pas Geneviève, c'est Golo. Euripide, dans son *Hippolyte couronné,* a chanté les vengeances de Vénus, et Racine a magnifiquement décrit, comme dit Boileau, la vertueuse douleur de Phèdre; M. Hebbel a eu l'ambition de faire une étude plus pénétrante et plus conforme à la vérité morale. Nous avons déjà vu quels regards impitoyables il jette sur les passions. Ce n'est pas lui qui excusera la frénésie de Golo, qui lui permettra d'invoquer la fatalité et Vénus attachée à sa proie : Golo est un lâche, et la lâcheté de son cœur est stigmatisée en traits brûlans. Voyez-le suivre, degré par degré, la progression du mal et s'en-

foncer dans l'abîme! De la lâcheté à la ruse, de la ruse au cynisme, il va s'accoutumant toujours davantage à la pensée de son forfait. Cette étude d'une vile et criminelle convoitise, cette peinture d'un cœur en proie à toutes les puissances infernales fait le plus grand honneur à la dramatique psychologie du poète. Quant à Geneviève, quelle figure plus douce imaginer? quelle grace plus harmonieuse et plus pure? L'auteur a voulu nous donner la contre-partie de *Judith :* d'un côté, la femme qui méconnaît sa destinée; de l'autre, la plus noble et la plus soumise des créatures. Toute la grace des légendes du moyen-âge a passé dans le tableau de M. Hebbel. On ne s'attendait pas à trouver chez l'énergique peintre de *Judith* des lignes si chastes, si pures, et des tons si mélodieusement suaves. Sa Geneviève semble une de ces saintes madones que les peintres des siècles mystiques dessinaient sur leurs tableaux de bois avec une piété si candide.

Malheureusement il n'y a pas de drame dans cette pièce; c'est le tableau d'une ame que sa faiblesse et ses emportemens poussent à d'exécrables crimes, ce n'est pas le développement d'une lutte tragique. Où serait la lutte? Geneviève se résigne en pleurant à son affreuse destinée; Siegfried n'est pas un Othello qui hésite entre la confiance de l'amour et les fureurs de la jalousie; Golo seul remplit la pièce entière du spectacle de sa perversité. Y a-t-il là du moins une lutte intérieure? Non; il n'y a pas de combat au fond de son cœur; on dirait une ame dont le ressort est brisé, on dirait une horrible maladie morale qui suit son cours et toute une série de phénomènes hideux qui naissent l'un de l'autre, par un enchaînement infaillible, jusqu'à l'heure où la mort termine sa tâche. L'absence d'élémens dramatiques est visible jusque dans les détails. Cette vigoureuse et lugubre étude de psychologie a pour cadre un vivant tableau du moyen-âge; mais ce tableau a moins le caractère du drame que celui de l'épopée. Des incidens qui ne concourent pas à l'action, des épisodes et des récits où l'auteur se complaît à la peinture des temps légendaires, tout enfin porte ici le cachet d'un poème dialogué et dément ce titre de tragédie que M. Hebbel réclame pour son œuvre. *Geneviève* est donc un beau poème, un poème rempli surtout de qualités bien allemandes; les adieux de Siegfried et de Geneviève sont un des plus gracieux tableaux que puisse offrir la littérature germanique, et la création seule de Geneviève suffirait à marquer le rang de l'artiste. Un épilogue publié il y a quelques mois seulement dans un recueil littéraire, l'*Europa* de M. Gustave Kühne, donne à l'œuvre entière un couronnement qui lui manquait; Siegfried, après sept années, retrouve Geneviève dans la Forêt-Noire, et ce pathétique tableau, dessiné avec un art plein de tendresse, répond harmonieusement à la charmante scène du début. Si le drame n'y gagne rien, le poème s'y enrichit de beautés nouvelles.

La destinée du drame de *Geneviève* confirme le jugement que nous venons de porter : *Judith* avait été jouée avec enthousiasme sur les principales scènes du midi et du nord; *Geneviève* n'a été représentée que sur le théâtre de Prague et dans une traduction en langue slave. C'est à la lecture seulement que le succès du poème s'est établi. M. Hebbel obtint peu de temps après un succès du même genre; un recueil de poésies lyriques, publié en 1843, continua de révéler, à côté des défauts les plus graves, des qualités littéraires du premier ordre. *Judith* est écrite en prose; *Geneviève* attestait, chez M. Hebbel, une grande habileté à manier la langue des vers; ses *Poésies,* pleines de force et de sobriété, pleines de nerf et d'éclat, sont l'œuvre d'un talent magistral. Le poète de Judith et d'Holopherne, le mystagogue singulier et hardi y reparaissait dans maintes pièces. On avait espéré que les épanchemens de la muse lyrique trahiraient plus d'une fois l'inspiration de ce rêveur étrange; on le retrouvait tout entier, éclatant et obscur, audacieux et sibyllique, portant je ne sais quelle imagination lugubre dans les fantaisies les plus gracieuses. Ses chansons, il semblait toujours y cacher une vérité redoutable; ses ballades, il en faisait des énigmes vraiment propres à troubler l'esprit, et dont on craignait de pénétrer le sens. Ne lui demandez ni la calme sérénité de Goethe, ni la poignante ironie d'Henri Heine; ce qui le distingue, c'est une aspérité inaccessible, une sorte de doctrine patricienne enfermée sous le triple sceau du symbole. Que signifie, par exemple, ce peintre dont il nous retrace si vivement le sinistre génie? « Le peintre arrive, dit le poète, et demande à faire le portrait de ma bien-aimée. Belle, souriante, elle y consent; la voilà déjà qui pose devant lui, et, à mesure qu'il reproduit sur la toile le visage de la jeune fille, ce frais visage se décolore; il peint les yeux brillans de jeunesse, et les yeux s'éteignent; il peint les joues aux nuances délicates, et les joues deviennent plus blanches qu'un suaire; il termine enfin, le chef-d'œuvre est vivant sous les dernières caresses du pinceau, et ma bien-aimée tombe morte. » Que signifie encore ce prêtre versant du poison dans le saint ciboire et le distribuant aux fidèles pour vérifier le mystère de la transsubstantiation? Quel est le sens de cette scène inattendue où l'assassin fait la leçon au bourreau? A côté de ces bizarreries, vous lirez sans doute maintes pièces dont le sentiment est profond et ne cesse pas d'être clair : le plus grand nombre toutefois offre constamment ce même caractère, une mystérieuse pensée sous des formes émouvantes, des mythes qui provoquent la réflexion sans livrer leurs secrets. Ce volume continuait de tenir l'attention en suspens; on se demandait toujours la clé de ces arcanes au milieu desquels se complaisait l'imagination du penseur.

Une comédie des plus étranges, *le Diamant,* appartient aussi à cette

période, quoique imprimée beaucoup plus tard. Peu de temps après la représentation du *Diamant*, M. Hebbel quittait Hambourg. Le terrible incendie de 1843, qui détruisit une partie de la ville, obligeait le poète à chercher des pénates plus propices; Copenhague l'attira tout d'abord et lui offrit d'intéressantes ressources. Il y vivait depuis deux ans, intimement lié avec le célèbre poète dramatique Adam Œhlenschläger, tout entier aux jouissances de l'amitié et aux enseignemens de la méditation, quand une récompense bien flatteuse vint le chercher. La munificence du gouvernement danois accorde des secours de voyage aux jeunes écrivains qui donnent le plus d'espérances : M. Hebbel, quoique étranger à ce pays, obtint du roi Christian VIII ce précieux encouragement, et, s'empressant de réaliser son rêve, il partit pour la France. Il avait depuis long-temps le désir de visiter les principaux foyers de la civilisation européenne; il vint d'abord à Paris, où il séjourna dix-huit mois. Le mouvement de la grande ville fit sur lui une impression profonde; il y voyait, dit-il, le monde tout entier, et nul voyage, nulle méditation ne lui a révélé tant de choses que ses promenades silencieuses au milieu de cette fourmilière humaine. Seulement tout est confondu dans la fiévreuse cité, tout s'y agite pêle-mêle, le bien et le mal, le vrai et le faux, l'élégance et la vulgarité, les fines traditions du goût qui se renouvelle et la stérilité prétentieuse des écoles sans mission. Il faut à l'étranger une sagacité bien sûre d'elle-même pour n'être pas dupe des entraînemens, et je crains que M. Hebbel, au lieu de se donner le temps de comparer et de choisir, n'ait subi dans sa précipitation des influences peu dignes de lui. A peine arrivé à Paris, dont le théâtre se résumait encore à ses yeux dans les œuvres dramatiques de certains novateurs justement délaissés, il prit la plume et écrivit une tragédie bourgeoise où se retrouve manifestement quelque chose des drames de M. Dumas. La *Marie-Madeleine* de M. Hebbel, supérieure sans doute à de telles œuvres par le soin du style, par le développement raisonné des situations, se rattache pourtant en maints endroits à l'école d'*Antony* et d'*Angèle*.

Le sujet de *Marie-Madeleine* exigeait un art très délicat et des précautions infinies. Une jeune fille se livre à son fiancé pour détruire chez lui une jalousie sans fondement : que deviendra-t-elle, si son fiancé l'abandonne? Elle n'aura pas de refuge au foyer paternel; son père est une nature saine et rude, et ce n'est pas lui qui excuserait la violation du devoir par des subtilités de casuiste. — Ma fille ne me déshonorera pas, s'est-il écrié un jour; sinon, je lui laisserai la place libre, et je m'en irai de ce monde. — Condamnée à la honte pour avoir voulu épargner à sa famille le déshonneur d'une rupture, Marie-Madeleine est amenée à se tuer elle-même pour ne pas être cause du suicide de son père. Tel est le périlleux sujet sous lequel a succombé M. Hebbel.

Assurément il y a des degrés dans les fautes, et toutes les rigueurs de l'opinion ne sont pas également justes. « Que celui qui vaut mieux que cette femme lui jette la première pierre! » a dit le Sauveur il y a deux mille ans. Ces mots sont comme l'épigraphe du drame de M. Hebbel, et ce n'est pas sans dessein que l'héroïne a nom Marie-Madeleine. Quelle prétention pourtant que d'interpréter sur le théâtre le miséricordieux langage de Jésus! avec quel tremblement on doit toucher à de telles choses! comme on doit craindre de placer une morale suspecte sous la protection de la parole divine! M. Hebbel n'a pas voulu seulement appeler la pitié sur certaines fautes; il a voulu faire une œuvre tragique, et pour cela il a imaginé une situation où l'héroïne péchât nécessairement, où elle fût forcée de transgresser la loi, comme l'Oreste d'Eschyle ou l'Hamlet de Shakspeare. M. Hebbel établit très bien, dans une préface naïvement ambitieuse, que la tragédie bourgeoise s'est décréditée en Allemagne par sa vulgarité; on ne la relèvera que par l'emploi des situations tragiques, et la situation tragique par excellence est celle où le personnage est nécessairement obligé de faire le mal dont il sera puni. Or s'imagine-t-il vraiment avoir résolu le problème? C'est là que s'écroule le fastueux échafaudage de ses théories. De deux choses l'une : ou bien Marie-Madeleine n'était pas absolument forcée de commettre la faute qui produit la catastrophe, et alors la pièce n'est pas tragique; ou bien ce grand élément dramatique, la nécessité, domine toute la pièce; Marie-Madeleine n'était pas libre de sauver son honneur, et, dans ce cas, l'ouvrage n'échappe pas aux reproches d'immoralité que tant de critiques lui ont adressés en Allemagne.

Marie-Madeleine est la seule production du poète pendant son séjour à Paris. La France ne devait pas être le terme de son voyage; M. Hebbel partit pour l'Italie, étudia longuement Rome et Naples, qui lui offraient encore, dans un autre sens et avec d'autres proportions que Paris, un curieux tableau de la vie humaine, écrivit comme Goethe un recueil lyrique composé surtout d'épigrammes et de sentences lapidaires, puis retourna vers l'Allemagne en 1846 et s'installa à Vienne. C'était le hasard qui l'avait conduit dans la capitale de l'Autriche; son existence errante y fut bientôt fixée d'une manière décisive. M. Hebbel y épousa cette même année Mlle Christine Enghaus, la plus grande tragédienne de l'Allemagne, admirable surtout dans ce rôle de Judith qu'elle a interprété sur le théâtre impérial de Vienne avec une puissance irrésistible. Depuis ce moment, M. Hebbel n'a pas quitté sa nouvelle résidence. La révolution de 1848 ayant donné au théâtre autrichien certaines libertés qui lui manquaient, pourquoi le poète de *Judith* et de *Geneviève* ne continuerait-il pas à Vienne, aussi bien qu'à Hambourg ou Berlin, le cours de ses audacieuses expériences? Il s'adresse aujourd'hui à un

peuple moins familiarisé que les Allemands du nord avec les subtilités philosophiques; peut-être comprendra-t-il la nécessité de transformer sa manière. Laissez-le terminer les œuvres que couve depuis long-temps son esprit; quand il aura senti l'influence du monde qui l'entoure, quand il s'occupera davantage de la vérité des passions et beaucoup moins des théories systématiques, il entrera dans une phase nouvelle où son énergique talent est sans doute appelé à de beaux triomphes.

Les ouvrages que M. Hebbel a composés à Vienne sont au nombre de six : c'est une tragédie pleine de passion et de terreur, *Hérode et Marianne,* — une tragédie bourgeoise, *Julia,* — une tragi-comédie intitulée *une Tragédie en Sicile,* — une comédie fantastique, *le Rubis,* — un petit drame sur *Michel-Ange,* — et enfin la grande et pathétique composition dont *Agnès Bernauer* est l'héroïne. Plaçons en tête la comédie *le Diamant,* écrite précédemment à Hambourg et publiée seulement à Vienne. Je ne compte pas ici d'intéressans articles de critique et une curieuse nouvelle intitulée *Schnock.* Or, de tous ces ouvrages de théâtre, le dernier, *Agnès Bernauer,* signale un éclatant progrès. Le poète était allé aussi loin que possible dans son premier système; il avait épuisé les subtilités et proposé toutes ses énigmes; il était bien temps qu'il sortît de cette voie funeste. Un rapide examen de ces productions ne nous montrera qu'une suite d'erreurs entremêlées de rares succès, et l'on verra combien l'apparition d'*Agnès Bernauer* devait être attendue avec impatience par les amis de ce talent aventureux.

Le Diamant appartient tout-à-fait à la première période de M. Hebbel; cette pièce est dans la comédie ce qu'est *Judith* dans le genre tragique. Sont-ce des personnages réels que nous avons sous les yeux? sont-ce des mythes et des fantômes? En vérité, l'on n'en sait rien : jamais l'idéalisme du poète ne lui a dicté d'inventions plus bizarres. Un vieux soldat nommé Jacob a donné l'hospitalité à un pauvre diable qui meurt le lendemain dans le lit de son hôte, lui laissant pour prix de ses soins une pierre d'un merveilleux éclat. Le Juif Benjamin a reconnu un diamant; il veut l'acheter, on refuse; il le prend, l'avale et s'enfuit à toutes jambes. Or ce diamant appartient au roi; un de ses ancêtres l'a reçu de Frédéric Barberousse, et une tradition mystérieuse veut que la vie d'une princesse de sang royal soit attachée à la conservation de ce trésor. Un décret est publié : récompense d'un demi-million à qui rapportera ce bijou si précieux, et injonction, sous peine de mort, à tout fonctionnaire de l'état, de faire immédiatement connaître ce qu'il aura pu apprendre sur cette affaire. Cependant le Juif Benjamin, qui se sauvait par le chemin du bois, est arrêté par des souffrances atroces : le diamant lui déchire les entrailles. Un chirurgien vient à passer, et le Juif appelle au secours : il a avalé une pierre, dit-il, croyant avaler un morceau de pain. La chose paraît suspecte,

quand le soldat Jacob accourt tout essoufflé, prend le voleur au collet et le conduit devant le juge. Celui-ci lit le décret à haute voix : dès-lors le Juif confesse impudemment son vol, il a le diamant dans son estomac, c'est lui qui le rapportera au prince et obtiendra la récompense. — Ce sera moi! dit le juge. — Ce sera moi! dit Jacob. — Ce sera moi! dit le chirurgien : le premier ici, c'est celui qui tient le scalpel. — Il a raison, car, malgré les bouffonnes protestations de Benjamin, l'opération a été déclarée nécessaire. A l'œuvre, et point de pitié! Mais le voleur, pour gagner du temps, a caché en lieu sûr les instrumens du docteur; pendant que celui-ci court en chercher d'autres, Benjamin est enfermé dans la prison, et il y est à peine depuis un instant que le geôlier se présente, un grand couteau à la main, afin de pratiquer l'opération lui-même et de gagner la somme promise. Seulement ce n'est pas dans la prison qu'il veut disséquer son homme; il propose au Juif de lui rendre sa liberté, et tous deux partent ensemble. Les voilà dans la forêt voisine, et déjà le geôlier aiguise son couteau, quand le malheureux Juif lui dit en suppliant : Épargne-toi cette boucherie! — et il donne à son bourreau le premier caillou qu'il trouve sous sa main. Ainsi s'enflamment toutes les cupidités, ainsi se croisent toutes les passions à la poursuite de l'or. Finalement elles sont trompées. Quand le talisman est rapporté au roi, il est impossible de savoir si le Juif a donné le diamant ou une pierre fausse. C'est pour courir après une vaine apparence que chacun a oublié son devoir et que la convoitise a mis en mouvement toutes ces figures grotesques.

Voilà, il faut en convenir, un genre de comédie dont nous ne sommes pas les juges compétens. Cette pièce, qui a été représentée à Kremsier avec un grand succès et qui a obtenu de nombreux suffrages dans toutes les contrées de l'Allemagne, eût été à peine supportable chez nous au théâtre de la foire. Qu'importent l'esprit, l'intention, la moralité cachée, si le poète s'abaisse à des trivialités cyniques? La fine ironie, en vérité, et la délicate invention : un mal d'entrailles en cinq actes! *Judith* avait montré les tragiques excès de cette imagination sans frein; on sent ici dans sa verve comique une violence toute semblable, et, chose singulière, ce manque absolu de délicatesse est uni aux plus subtils raffinemens. Quelle est l'idée fondamentale de la pièce? Le poète veut nous montrer par ses peintures bouffonnes la vanité de ce qui agite l'espèce humaine, le néant de ses espérances et de ses passions; or cette pensée tout abstraite est exprimée ici, non par des réalités, mais par un moyen fantastique, par un talisman fabuleux mêlé à je ne sais quelle fabuleuse histoire. Le diamant de M. Hebbel est l'abstraction d'une abstraction et le symbole d'un symbole.

Au milieu de ces incroyables méprises, ne sentez-vous pas cependant une intelligence hardie et toujours prête à défier les obstacles?

Les erreurs du poète peuvent l'entraîner à des grossièretés regrettables; le principe n'en est jamais commun. C'est la force qui s'égare, c'est l'audace qui donne tête baissée dans le piége. Il n'y a rien chez lui des banales inspirations de ce temps-ci, et l'on ne saurait à quelle école de philosophie et de politique rattacher même de loin ses ouvrages. Il a un profond sentiment de la morale, quoiqu'il l'offense souvent par la crudité de son langage et le cynisme de ses inventions. Son triomphe, comme penseur, c'est la psychologie, une psychologie soupçonneuse et lugubre, qui n'est pas disposée, selon l'esprit du siècle, à voir l'humanité en beau, et qui excelle au contraire à démasquer et à peindre les puissances démoniaques de notre nature. Comme il serait fort, s'il pouvait se résoudre à être simple! Cette réflexion m'est suggérée surtout par la tragédie d'*Hérode et Marianne,* représentée il y a deux ans sur le théâtre impérial de Vienne. Il y a dans cette œuvre une force, une richesse, une originalité vivace qui pourraient défrayer bien des drames; malheureusement la recherche gâte tout, et les subtilités énigmatiques de l'esprit s'y mêlent sans cesse aux subtilités ardentes de la passion.

Le roi Hérode-le-Grand a épousé une fille des Macchabées, la belle et altière Marianne. La mère de la jeune Juive, Alexandra, a consenti avec joie à cette union, espérant qu'Hérode, subjugué par l'éblouissante beauté de celle qu'il aime, serait plus facilement victime des représailles que méditent les Hébreux. Marianne lui semble évidemment suscitée par Jehova pour venger la honte d'Israël. C'est à Marianne de régner, de faire triompher ses moindres caprices, de décimer les ennemis de son peuple, et de tuer enfin Hérode lui-même, comme Judith tua Holopherne. Alexandra ne savait pas tout ce qu'il y a d'énergie et de passion dans le cœur de sa fille. Marianne rend à Hérode l'amour insensé qu'elle lui inspire; elle a oublié sa race, comme Hérode a oublié son trône. Il ne s'agit plus ici de la fille des Macchabées unie à l'oppresseur des Juifs; c'est une femme qui aime et qui veut être aimée. Où est le drame en tout cela? Le voici : Hérode se défie de Marianne. Pour affermir sa royauté, il a fait périr son beau-frère Aristobule, et bien que Marianne, dans l'égoïsme de l'amour, assiste avec indifférence aux cruautés du tyran, Hérode ne peut croire qu'elle l'aime encore; ce doute, qui grandit d'heure en heure et qui le torture, est le châtiment de son crime. « N'est-elle pas de cette race que je foule sous mes pieds? lui crie une voix secrète. N'ai-je pas fait noyer son frère? Elle me trompe, elle ne m'aime plus. Peut-être s'accoutume-t-elle à la pensée qu'elle pourra un jour appartenir à un autre; elle ne se dit pas que celle que j'aime devra s'ensevelir avec moi. » C'est ainsi qu'il est déchiré sans cesse par les pointes aiguës de la défiance; inquiet du présent, il est jaloux de l'avenir. A la fin du premier acte,

Hérode, accusé devant Antiochus et mandé en Syrie, donne la vice-royauté à Joseph, époux de sa sœur Salomé, et lui ordonne d'étrangler Marianne à la première nouvelle de sa mort. Marianne, qui connaît l'ame soupçonneuse d'Hérode, n'a pas de peine à pénétrer le secret du vice-roi. Elle était disposée à se tuer, si Hérode mourait; mais était-ce à lui de donner un tel ordre? Cette précaution insolente est à ses yeux le plus intolérable des outrages; ce n'est pas la mort qui l'effraie, c'est la défiance d'Hérode qui l'indigne. Désormais elle ne fera rien pour dissiper les craintes de son époux. Qu'il souffre, qu'il pleure de rage, elle n'en sera pas émue; c'est à lui de guérir son mal en triomphant de ses lâches pensées. A son retour de Syrie, Hérode, dès le premier mot, comprend que Marianne a su l'ordre fatal : Joseph l'a-t-il trahi? Joseph est conduit à la mort sans que le roi veuille l'entendre. Bientôt cependant la fierté hautaine de Marianne redouble le tourment d'Hérode : il n'était que défiant, et voilà la jalousie qui s'éveille. Le vice-roi aimait peut-être la reine? Il comptait sans doute sur la mort de son maître? Celui qui a livré le secret du roi a bien pu pousser plus loin son audace? Toutes ces pensées le brûlent, et le sang qu'il a versé est comme un nouvel aliment à la fureur qui le dévore. Comment savoir la vérité maintenant que Joseph n'est plus? Ce double supplice de la jalousie et du remords est rendu avec une pathétique énergie.

Ce n'est pas tout. Hérode va partir encore, et cette fois il est moins sûr de revenir; Antoine l'appelle sur le champ de bataille d'Actium, où se décidera le destin du monde. Le gouverneur de Jérusalem, Soémus, reçoit le même ordre donné naguère au vice-roi : il étranglera Marianne, si Hérode meurt dans la bataille. La bataille est perdue. Antoine s'est tué, et le monde appartient à Octave. Soémus, on le pense bien, ne songe pas à accomplir la volonté d'Hérode. Qui oserait tuer la dernière fille des Macchabées au moment où Hérode n'est plus rien, au moment où le peuple hébreu se soulève contre le tyran et va massacrer ses gardes? La conduite de Soémus est toute tracée : en adroit courtisan, il doit révéler à Marianne la terrible mission qu'il a reçue, et, s'il a paru l'accepter sans horreur, ajoutera-t-il, c'était pour mieux sauver la reine. Que se passe-t-il alors dans l'ame ténébreuse de Marianne? On la dirait étrangère à ce qui vient d'arriver : ces grands événemens, la bataille d'Actium, qui donne l'empire aux ennemis d'Hérode, la chute imminente de son trône, l'insurrection qui va éclater dans les rues de Jérusalem, rien ne la touche; elle est tout entière à son amour et au drame passionné qui s'agite dans son cœur. Si Hérode ne revient pas, elle se frappera elle-même; s'il revient, il faut qu'il soit puni par la plus cruelle des souffrances : elle mettra donc toutes les apparences contre elle-même, elle voudra passer pour adultère. Voyez! des milliers de lumières étincellent dans le palais; partout des fleurs,

des parfums et des chants; Marianne donne une fête, et elle laisse croire à tous qu'elle célèbre la mort d'Hérode. Quelle émotion sous le calme apparent de son pâle visage! Quel feu sombre dans ses regards! Comme elle danse avec Soémus! — « Ces femmes juives sont vraiment d'effrayantes créatures! s'écrie Titus, le capitaine des gardes : l'une tranche la tête à l'homme qu'elle a enivré de sa beauté, l'autre danse sur le tombeau à peine fermé de son époux, afin de fléchir le vainqueur du monde! » Tous sont persuadés, en effet, que Marianne se livre à une joie triomphante; si Hérode revient, son châtiment sera complet. Le voici! Arrivé trop tard sur le champ de bataille, il est allé féliciter Octave, qui le maintient sur son trône; il revient plus puissant que jamais et résolu à noyer dans le sang tous les rebelles. Mais pourquoi cette fête? pourquoi ces danses et ces lumières? Il sait bientôt la vérité, et Marianne elle-même ne la dissimule pas : Marianne fêtait sa mort. Le grand-sanhédrin se rassemble par ordre du roi, et la reine est condamnée à subir le dernier supplice. Avant de mourir, elle demande la grace de s'entretenir avec Titus, et elle lui ouvre le fond de son ame : elle aimait Hérode, elle l'aime encore, elle se serait tuée s'il eût péri; mais Hérode n'a pas cru à son amour, Hérode l'a outragée par sa défiance, et c'est pour le châtier qu'elle a redoublé sa jalousie. Qu'importe le trépas à Marianne? Elle ne voulait pas survivre à Hérode; Hérode n'est-il pas mort pour elle, puisqu'il doute de son amour? — A ces subtilités d'un cœur véhément, à ces emportemens raffinés de la passion, Titus oppose d'une façon très judicieuse le raisonnement que chacun doit se faire en voyant représenter de telles scènes : Pourquoi vous taire, Marianne? Un seul mot expliquerait tout. — « Me disculper! reprend l'inflexible amante; non, ce n'est pas à moi de descendre; c'est à lui de vaincre le démon qui avilit son ame. Tout est fini d'ailleurs, il y a long-temps que je suis morte. Hier, dans les salles du festin, c'était un fantôme, Titus, qui dansait devant vous. Il y aurait bien un moyen de me faire revivre. Si malgré mon silence il croyait en moi, s'il triomphait de ses soupçons, s'il niait toutes les apparences qui m'accablent et que j'ai rendues accablantes moi-même pour que l'épreuve fût décisive, alors, oui, je revivrais aussitôt. Je ne l'espère plus toutefois. Je mourrai, mais après ma mort il saura que je l'aimais et que j'avais juré de ne pas lui survivre, il le saura et il sera désespéré. »

Ici, le poète a placé avec art un épisode d'un grand effet. Au moment où la sentence portée contre Marianne va être exécutée, trois rois étrangers se présentent dans le palais d'Hérode et viennent le féliciter de son bonheur. N'est-ce pas à lui qu'un fils vient de naître, un fils que les plus hautes destinées couronneront? — Il ne m'est pas né de fils, répond Hérode, et ma femme meurt en ce moment même. — Ce n'est donc pas ici, disent les pèlerins, nous nous sommes trompés,

et il doit y avoir en Judée une autre race de rois. — Oui, dit la sœur d'Hérode, il reste de la vieille race une mendiante, la femme d'un charpentier; c'est à Bethléem qu'elle demeure. — Allons à Bethléem! — Et pourquoi? dit Hérode, dont la surprise va croissant. — Pour rendre hommage au roi des rois et déposer à ses pieds tout ce que la terre a de plus précieux. — Voulez-vous un guide? reprend le tyran avec ironie. — Notre guide est là-haut; une étoile lumineuse nous a marqué la route. Nous trois qui sommes ici, nous ne nous connaissions pas; nos royaumes étaient divisés par les mers et les montagnes; cependant la même étoile nous est apparue, le même désir s'est emparé de nos cœurs, nous avons suivi le même chemin, nous nous sommes rencontrés au même but; et cet enfant dont le berceau nous a été signalé par la miraculeuse étoile, que ce soit le fils d'un roi ou le fils d'un mendiant, il sera bientôt le plus puissant des souverains; il n'y aura pas un homme sur la terre qui ne courbe le front devant lui. — Hérode est encore sous l'impression de surprise que lui causent ces paroles, quand il apprend l'exécution de Marianne; il apprend aussi, selon les dernières volontés de la reine, le secret qu'elle a confié à Titus, et un profond désespoir le saisit. Toutefois il n'y a rien de sain et de fortifiant dans la douleur qui le frappe; l'amour de Marianne, aussi bien que la jalousie d'Hérode, avait un caractère sauvage; que peut-il en sortir de bon? L'affliction et le remords, au lieu de renouveler son ame, le poussent à de nouveaux crimes :

HÉRODE. — J'ai perdu ce qu'on ne reverra plus en ce monde pendant l'éternité tout entière! C'est moi qui l'ai perdu! oh! oh! (Il pleure.)

ALEXANDRA. — Aristobule, ô mon fils! tu es vengé, et moi aussi.

HÉRODE, redressant la tête. — Tu triomphes, tu me crois brisé par la douleur : tu te trompes... Je suis roi et je veux le faire sentir au monde. Levez-vous, pharisiens! révoltez-vous contre moi! (A Salomé.) Pourquoi te détournes-tu, ma sœur? mon visage est encore aujourd'hui ce qu'il était hier, mais demain il se peut faire, en vérité, que ma propre mère ne me reconnaisse pas et me renie pour son fils. (Après une pause.) Si ma couronne était garnie de toutes les étoiles qui illuminent les cieux, je la donnerais pour recouvrer Marianne, et avec cela la terre entière, si elle était à moi! bien plus, si je pouvais, vivant, tel que me voici, m'enfermer dans la tombe et par là faire sortir Marianne de sa couche funéraire, je m'ensevelirais de mes propres mains. Je ne le peux pas! Soyons donc ce que nous sommes et gardons bien ce qui nous reste! Marianne morte, ce qui me reste est peu de chose... Il y a là une couronne pourtant, une couronne qui me tiendra lieu d'épouse, et quiconque essaiera d'y toucher... mais quelqu'un y prétend déjà! oui, cet enfant merveilleux que les prophètes ont annoncé depuis long-temps et qu'une étoile a introduit dans la vie! Tu as mal fait tes calculs, ô destin, si tu as cru lui frayer la route en me broyant avec tes pieds de bronze. Je suis un soldat; je lutterai même contre toi; je lutterai jusqu'au bout, et, renversé à terre,

je te mordrai encore au talon. (Il appelle.) Joab! rends-toi à Bethléem, va trouver le capitaine qui commande la ville, et dis-lui que l'enfant miraculeux... Non, il ne le découvrirait pas; tout le monde ne voit pas l'étoile, et ces rois sont aussi dissimulés qu'ils sont pieux... Ordonne-lui de faire égorger sur l'heure tous les enfans nés depuis l'année dernière, tu m'entends? Que pas un seul n'échappe!

JOAB. — J'obéis, maître. (A part.) Je sais le motif qui lui dicte cet ordre, mais Moïse a été sauvé malgré Pharaon.

Il est impossible de nier la vivante énergie de ces deux figures, Hérode et Marianne; voilà bien l'implacable égoïsme de l'amour et ses raffinemens mêlés de fureurs sauvages! Ce mot n'est pas trop fort : oui, tout est sauvage dans cette pièce, non-seulement la passion insensée de l'époux, mais aussi la dignité de la femme. La violence effrénée des sentimens et l'analyse quintessenciée du cœur, tel est décidément le caractère de M. Hebbel. Le grand défaut de l'ouvrage, en admettant même la poétique de l'auteur, ce sont les lenteurs de l'action. La pièce renferme deux épisodes, deux épreuves qui se suivent coup sur coup, et dont la seconde n'est que la reproduction plus vive de la première. Le nœud du drame, qui semblait délié, se resserre de la même façon au second départ d'Hérode, et ce retour d'une situation toute semblable, quoiqu'il ait pour but d'amener la catastrophe, répand de la monotonie sur une œuvre étincelante d'ailleurs de beautés inattendues et pleine d'un pathétique original.

Ces beautés toutefois n'attestaient pas un progrès : *Hérode et Marianne* était au contraire un pas de plus dans une voie malheureuse. Ce qui avait fait le succès de *Judith*, c'était la surprise causée par ces innovations audacieuses non moins que l'incontestable talent du poète : à mesure que le charme de la nouveauté s'effaçait, on devenait plus sévère. Pourquoi un talent si vigoureusement doué s'obstinait-il dans le faux? ne pouvait-il se débarrasser des paradoxes et des prétentions de ses débuts? ne pouvait-il mieux employer sa force, mettre les passions aux prises sans mélange de dialectique ambitieuse, créer enfin des hommes vrais et non des personnages de fantaisie, dont les plus tragiques émotions ont toujours pour fondement des sentimens impossibles et des subtilités outrées? Sans doute Marianne est terrible en ses colères; mais, si le langage du poète n'était pas si enflammé, s'il ne donnait pas à son héroïne toute l'énergie de son imagination brûlante, quel serait le rôle de cette singulière femme? Un rôle parfaitement à sa place dans les salons où Clélie expliquait la carte du Tendre. Marianne est une précieuse, seulement c'est une précieuse véhémente et tragique. Les sentimens qu'elle exprime sont-ils moins ridicules au fond, parce que le ridicule est dissimulé sous la prestigieuse puissance de l'écrivain? De tels défauts devaient peu à peu réveiller la

critique, et M. Hebbel, accueilli d'abord comme un génie à part, eut bientôt à subir des remontrances proportionnées aux éloges qu'il avait reçus. Ses amis n'en furent que plus ardens. Adversaires et admirateurs, tous se préparèrent à la lutte, et on peut affirmer qu'il n'est pas aujourd'hui, de Berlin à Londres et de Londres à Paris, un événement littéraire plus bruyant que l'apparition d'un drame de M. Frédéric Hebbel. Au milieu de ces invectives ou de ces acclamations y avait-i place pour un conseil impartial? Le développement du poète en aura été peut-être plus spontané : abandonné à sa pente naturelle, il est allé jusqu'au bout de son système; il n'a pas reculé devant les inventions les plus abstruses, et, averti dès-lors par sa propre expérience, c'est du moins ce que je veux croire, il a rompu avec son passé pour suivre une direction nouvelle.

Les œuvres qui nous montrent ces derniers excès de sa manière méritent à peine d'être signalées comme les tristes erreurs d'un rare esprit. C'est d'abord le drame intitulé *Julia,* cadre extravagant, où M. Hebbel n'a guère placé, au lieu de personnages, que des énigmes indéchiffrables. C'est bien pis encore dans *la Tragédie en Sicile.* M. Hebbel, pendant son séjour à Naples, était assis un jour au café de l'Europe, à cet endroit de Tolède où se déploie le double mouvement de la rue et de la *Piazza-Reale;* il contemplait cette agitation bruyante, il songeait surtout à ces mille contrastes du luxe et de la misère qui nulle part dans le monde n'apparaissent plus nus et plus effrayans qu'en ce lieu. Les redoutables problèmes du XIXe siècle se posaient confusément devant lui, revêtus de maintes formes bizarres et sinistres, quand tout à coup, au milieu de cette rêverie, il entend un de ses voisins, un marchand arrivé de Sicile par le dernier paquebot, raconter une tragique aventure qui venait d'émouvoir tout Palerme. Une jeune fille s'enfuit de la maison paternelle pour se soustraire à un mariage odieux et s'unir secrètement à celui qu'elle aime; un prêtre sicilien avait encouragé cette résolution et devait leur prêter son ministère. La jeune fille arrive la première au rendez-vous; elle rencontre deux gendarmes qui lui volent ses parures et l'égorgent. Quand l'amant survient, les deux assassins se jettent sur lui, le frappent jusqu'au sang, puis le traînent chez le podestat et l'accusent du meurtre de la jeune fille. Leur déposition n'inspire aucune défiance; heureusement un paysan occupé à voler des fruits sur un arbre a tout vu et les démasque. M. Hebbel met ce récit en dialogue, et il l'appelle une *tragi-comédie.* Tout cela est très bref, très simple, d'une simplicité qui vise à l'effet; on voit que, dans la pensée de M. Hebbel, ce drame en dit plus qu'il n'est gros. Cherchez bien, il y a là-dedans symboles sur symboles, symboles moraux et philosophiques d'une part, symboles littéraires de l'autre. Le symbole littéraire, c'est une

forme nouvelle, la tragi-comédie, dont cette petite pièce doit révéler la véritable nature. Les gendarmes de M. Hebbel, c'est lui qui l'affirme, font à la fois pouffer de rire et trembler d'horreur. Vraiment on ne s'en serait jamais avisé, et l'auteur a bien fait de prévenir le spectateur bénévole. Il faut ajouter pourtant que M. Hebbel lui-même n'est pas complétement édifié sur le caractère de sa tragi-comédie, et que, dans une préface d'une naïveté particulière, s'adressant à un critique célèbre, au savant et ingénieux M. Rœtscher, il lui demande une dissertation sur cette forme si neuve et jusqu'à présent si mal interprétée. Le poète a accompli sa tâche; que le commentateur songe à la sienne! « Quand ma pièce parut, ajoute-t-il ingénument, on la prit pour une tragédie, et de là les appréciations les plus étranges, marque certaine que, pour un critique philosophe, il y a là quelque chose à faire. » Heureux poète, qui peut livrer son œuvre aux commentaires avec cette tranquillité majestueuse! *Tradidit mundum disputationibus.* Quant au mythe social que renferme *la Tragédie en Sicile,* ni M. Hebbel n'a daigné nous l'expliquer, ni M. Rœtscher n'est invité à exercer sur ce point son imagination. Nous savons seulement que M. Hebbel, le jour où le récit de cette histoire le frappa, regardait les lazzaroni coudoyer les heureux du monde et voyait s'agiter dans l'éclatante confusion de la rue de Tolède tous les problèmes de notre temps. Partez de là, si vous le voulez bien, creusez, commentez, et comprenne qui pourra!

Ce qu'il ne faut commenter en aucun sens, sous peine d'une déception inévitable, c'est *le Rubis,* comédie fantastique en trois actes et en vers. De gracieux détails, de poétiques descriptions, des scènes pleines de grace et de mouvement dans les rues de Bagdad, un certain éclat oriental habilement répandu sur toute la toile, voilà ce qu'on y trouvera sans doute; mais une parabole n'est pas une comédie, et si le sens de cette parabole échappe à toutes les recherches, le charme des vers les plus harmonieux ne rachète pas l'impatience qu'on éprouve. La pièce a été représentée à Vienne, et malgré le nom de l'auteur c'est à peine si on a pu l'écouter jusqu'au bout. C'est bien le cas de répéter ici ce qu'un ferme et judicieux critique, M. Julien Schmidt, a dit d'un autre ouvrage de M. Hebbel : « Je crois qu'un poète comme l'auteur de *Judith* a autre chose à faire que de proposer des charades. »

Il avait autre chose à faire, et il l'a bien prouvé. Parvenu à ces limites extrêmes, le poète a compris qu'il se fourvoyait dans une fausse route; il est revenu sur ses pas, et il a cherché résolûment un terrain plus solide et plus sûr. L'intention philosophique ne fera jamais défaut à un écrivain tel que lui; il a senti seulement que la pensée dans une œuvre dramatique, dans un poème qui s'adresse à la foule, devait toujours être aussi simple que large, au lieu de se plaire aux raffinemens et de

se dissiper en fumée. La nouvelle phase où il vient d'entrer atteste un vigoureux élan et des ressources fécondes. Je ne parle pas de *Michel-Ange,* drame anecdotique en deux actes, qui n'est guère qu'une préparation du poète et comme un prélude aimable à l'entrée d'une carrière plus haute: je parle de la belle tragédie, *Agnès Bernauer,* représentée, il y a quelques mois, à Munich avec un légitime succès et que déjà bien des scènes se disputent. *Michel-Ange* est la peinture de l'artiste méconnu et des triomphes qui le vengent. Il n'est pas impossible que l'auteur ait songé à lui-même en traçant ce tableau : un goût timoré, semble-t-il dire, lui a reproché ses hardiesses, comme les envieux reprochaient à l'auteur du *Moïse* les brusqueries grandioses de son ciseau. Pardonnons à M. Hebbel ce fastueux rapprochement, s'il est vrai qu'il ait prétendu se l'appliquer à lui-même; l'intention, en tout cas, est assez discrètement voilée pour qu'on n'y voie pas autre chose qu'un ingénieux plaidoyer mis sous le patronage d'un maître incomparable. Ce qu'il faut surtout remarquer ici, c'est l'adoucissement de l'âpreté première chez le grand artiste florentin et sa réconciliation avec Raphaël. Qu'est-ce que Raphaël, sinon la beauté pure dans sa perfection harmonieuse? M. Hebbel a fait comme le maître qu'il invoque : il s'est réconcilié avec le beau, il aspire à l'harmonie sans dédaigner la force. Voilà bien ce prélude que j'annonçais tout-à-l'heure, et M. Hebbel en a réalisé les espérances le jour où il a livré au théâtre la tragédie d'*Agnès Bernauer.*

Le sujet choisi par le poète est emprunté aux annales du moyen-âge germanique. C'est l'histoire de cette belle Agnès, fille d'un artisan de Ratisbonne, qui inspira un si violent amour au duc Albert, fils d'Ernest, duc de Bavière, et qui, devenue la cause innocente d'un conflit parricide, fut condamnée à mort et livrée au bourreau. M. Hebbel a vu dans cet épisode oublié l'étoffe d'une admirable tragédie. Les passions qu'il met en jeu sont simples et puissantes. La lutte de l'amour et du devoir, quel sujet plus connu, mais aussi quelle plus féconde matière! Dirigé et contenu par les lignes bien dessinées de son cadre, M. Hebbel pourra déployer sans crainte l'audacieuse pénétration qui lui est propre; il sera profond sans jamais être obscur, il s'élèvera vers les hauteurs qu'il aime sans risquer de se perdre au sein des nuages. Le duc Albert est le fils d'un souverain qui a consacré toute sa vie à rétablir la grandeur écroulée de la Bavière; il faudra bientôt qu'il maintienne et continue cette tâche. Des branches rivales de la famille régnante, des vassaux insubordonnés, des seigneurs rebelles, mettent sans cesse en péril l'unité de la patrie; les intérêts les plus sacrés reposeront un jour sur la tête d'Albert; il ne s'appartient plus, il appartient à l'état et au peuple. Ce rôle du souverain est magnifiquement glorifié dans l'œuvre de M. Hebbel; ce n'est pas seulement le duc de Bavière qui

représente cette noble conception du devoir, elle domine le drame tout entier et plane comme une bannière au-dessus des luttes sanglantes. Or le jeune duc aime la fille d'un artisan, Agnès Bernauer. Il l'aime avec l'impétuosité d'un cœur qui ne connaît pas d'obstacles; il jure de la faire asseoir avec lui sur le trône. C'est ici qu'apparaît la sévère moralité du poème : puisque le duc Albert n'a pas assez de force pour sacrifier sa passion à son devoir, sa conduite est tracée; qu'il rentre dans la vie privée et abandonne ses droits! L'amant et le souverain ne peuvent ici marcher ensemble; l'amant l'a emporté, il faut que le souverain disparaisse. Mais non, il veut régner, il en appelle aux armes; celui qui avait la mission d'être un jour le chef de l'état porte la main sur l'état qui le repousse. « A moi, s'écrie-t-il, à moi, bourgeois et paysans! » Et voilà l'insurrection populaire qui court comme l'incendie. Que va-t-il arriver? est-ce la folle passion du jeune homme qui renversera les lois éternelles? ou bien est-ce l'ordre du monde qui triomphera? Condamnée par une sentence de l'empire, Agnès est mise à mort; quant au jeune duc, il arrive, le fer et le feu à la main, furieux, emporté, irrésistible comme la vengeance; il saccage les villes, il brûle les châteaux : rien ne lui résiste. Son père lui-même est tombé dans ses mains... Là pourtant, malgré sa défaite, le souverain se relève devant le fils rebelle avec une imposante majesté. C'est le droit même qui apparaît, c'est l'idéale sainteté du devoir qui éblouit et terrasse le vainqueur.

Les trois grandes figures de ce drame font le plus sérieux honneur à M. Hebbel. On a déjà remarqué la loyauté du duc Ernest, loyauté triste et chagrine d'abord, mais qui s'élève peu à peu à des proportions inattendues et s'empreint d'une noblesse épique. Rien de plus gracieux et de plus émouvant que la juvénile violence du duc Albert; comme nous sympathisons à son amour! comme il est généreux et vaillant! quel mépris des obstacles! Le poète a tenté une chose hardie : il nous fait partager toutes les espérances de son héros, afin de nous humilier avec lui devant les prescriptions de la loi morale; périlleuse épreuve dont il sort victorieux. Quant à Agnès Bernauer, c'est bien certainement la meilleure création que la scène allemande doive à l'auteur de *Judith* et de *Geneviève*. Est-il beaucoup de figures aussi tragiques? Sa faute, hélas! est d'avoir reçu le don fatal de la beauté : elle est aimée, et pour cela il faut qu'elle meure. Aussi voyez comme le poète attendri la pare avant le sacrifice de toutes les séductions de la grace! Obligé par le *fatum* d'immoler sa douce héroïne, c'est avec une respectueuse tendresse qu'il la conduit dans ce drame lugubre. A la beauté des caractères ajoutez maintenant la marche rapide de l'action et tout ce tableau plein de mouvement et d'éclat où revit l'Allemagne du moyen-âge : vous comprendrez l'enthousiasme qu'a excité l'œuvre

de M. Hebbel. Ratisbonne, Augsbourg, Munich, sont tour à tour le théâtre de ces scènes émouvantes : ici, c'est le tournoi brillant d'où le jeune duc est chassé par ordre de son père; là, c'est la révolte des campagnes qui se soulèvent à sa voix, et toujours, là-bas, voyez l'image de l'empire et de cette unité allemande appelée par tant de vœux, qui se déploie dans le fond du cadre! Je n'omettrai pas un détail expressif : les passions politiques, ranimées un instant par l'énergique langage de l'écrivain et se mêlant à des émotions d'un autre genre, ont donné une physionomie singulièrement vive aux premières représentations du drame. A la fin du troisième acte, quand le duc Albert, déshérité du trône et repoussé par la noblesse, appelle tous les paysans aux armes, on croyait voir là une glorification de la pensée révolutionnaire, et des bravos sans fin encourageaient le rebelle; mais bientôt les choses rentraient dans l'ordre, la loi triomphait, et la grande, la pacifique image de l'état, avec sa gravité solennelle et son austère mission, terminait victorieusement la lutte au bruit des mêmes bravos. Ne faut-il pas une rare puissance pour donner de telles leçons?

Cet ensemble des œuvres dramatiques de M. Hebbel, les efforts et les vicissitudes de son talent, nous révèlent d'une façon éclatante tous les piéges, toutes les difficultés du théâtre en ces périodes d'agitation confuse qui excitent le poète, mais qui ne le dirigent pas. Combien l'artiste alors a de peine à découvrir sa route! Que de folles tentatives et quelle obstination dans le faux! Plus son imagination est forte, plus il s'acharne à la poursuite des chimères, et si les théories d'une critique ambitieuse viennent donner un nouvel aliment à son ardeur, il suit ces indications en aveugle, pareil au voyageur égaré que les feux follets de la nuit jettent dans les marécages. Heureux le poète s'il finit par échapper à ces embûches! heureux surtout s'il apprend à se connaître lui-même! M. Hebbel est placé aujourd'hui dans une situation décisive, et le succès de toute sa carrière dépend du parti qu'il va prendre. Il a traversé les landes, il a franchi les ronces qui obstruaient son chemin; saura-t-il marcher sans contrainte dans la voie lumineuse et large qu'il vient de s'ouvrir? Le domaine de son inspiration, c'est la grande tragédie, le drame shakspearien, le drame pathétique et hardi que couronne une intention profonde. Des dix ouvrages dramatiques de M. Hebbel, il en est quatre seulement où il nous apparaisse comme un vrai poète : ce sont ces compositions audacieuses où la passion se déploie avec une si formidable énergie, *Judith, Geneviève, Hérode et Marianne, Agnès Bernauer*. Une seule de ces créations suffirait sans doute pour placer l'auteur dans la famille de Schiller et bien au-dessus des hommes qui travaillent depuis quinze ans à relever la scène allemande. Ce n'est pas assez toutefois, la carrière nouvelle où il semble près d'entrer lui imposera des efforts tout autrement

sérieux. Ce qui doit donner de l'espoir, c'est que, de *Judith* à *Agnès Bernauer* s'il y a bien des méprises et des avortemens, le poète aboutit cependant à un progrès manifeste. Il avait commencé par un drame symbolique, par un mélange inoui d'émotions sincères et de mystiques raffinemens, et il croyait que cette forme bizarre était destinée à la rénovation du théâtre. Quel est le sens de son dernier ouvrage? L'essai d'une poétique nouvelle. Du symbolisme de ses premiers écrits il reste seulement la pensée, une pensée énergique et nette, qui domine le mouvement du drame sans l'offusquer jamais. Le symbolisme répandait de vagues ténèbres sur les plus vives peintures de l'auteur; la pensée, plus simple désormais, sans cesser d'être profonde, éclaire et agrandit toute la scène. Puisse le poète d'*Agnès Bernauer* apprécier lui-même avec une clairvoyance de philosophe et d'artiste cette transformation de son talent! Nous persistons à croire que ce n'est pas chez lui une rencontre heureuse, mais le progrès d'une intelligence qui se possède.

La simplicité! telle doit être la préoccupation de celui qui a écrit *Judith*. Je n'ai pas eu le temps d'être court, disait Pascal; que M. Hebbel se donne le temps d'être simple, qu'il élague les branches trop touffues, qu'il réduise sa pensée à l'expression la plus mâle. Pourquoi se plairait-il encore aux subtilités mystérieuses? Cela peut convenir aux esprits mal sûrs d'eux-mêmes; M. Hebbel est trop riche de son propre fonds pour s'amuser à de telles recherches. Le brillant poète, nous le savons, travaille depuis longues années à un drame qui doit être dans sa carrière d'écrivain ce qu'est le *Faust* dans l'œuvre de Goethe. Le sujet en est magnifique, et atteste toujours ce généreux essor d'un esprit habitué à planer sur les cimes. M. Hebbel, après ses méditations dramatiques sur la vie, sur les passions, sur la grandeur de l'état et l'idéal des sociétés humaines, est arrivé naturellement à la conclusion de Bossuet. La piété est le tout de l'homme, s'écrie l'orateur chrétien, et cette simple et énergique formule, inscrite dans le dernier de ses discours, est le résumé complet des *Oraisons funèbres*. C'est aussi à l'expression de cette pensée que M. Hebbel a consacré le plus cher et le plus important de ses poèmes. *Agnès Bernauer* proclamait la majesté de l'état; *Moloch* proclamera la fécondité miraculeuse et l'irrésistible puissance de la religion. La religion! elle est supérieure à tout. Prenez-la sous sa plus vulgaire enveloppe : si l'idée de Dieu s'y fait jour, si le cœur de l'homme est touché et que la piété s'éveille, cela suffit; il y a là de quoi nourrir un monde. Moloch est une divinité africaine que le général Hiéram, après la chute de Carthage, a transportée à Thulé. Hiéram, à l'aide de cette idole, civilise les sauvages habitans de l'île; il les dompte, il les adoucit, il les élève. L'état se constitue, la société s'organise, et la religion, tout informe qu'elle est,

est le foyer de cette vie nouvelle. Est-ce par amour du genre humain que Hiéram a porté son dieu chez les barbares? C'est pour créer un peuple et l'enchaîner à sa fortune. Or, le jour où son égoïsme se démasque, le jour où il veut que Moloch devienne l'instrument de ses desseins, il s'aperçoit qu'il s'est donné un maître. Hiéram meurt, persuadé que la pensée religieuse, si dénaturée et si grossière qu'on l'imagine, est plus forte que le plus puissant des mortels. Cette œuvre, dont M. Hebbel a déjà terminé deux actes, doit être, on nous l'assure, la création capitale de sa carrière poétique; il y met son cœur et son ame. Quand on a de telles ambitions, quand on a l'instinct de la grande poésie et qu'on se mesure hardiment avec les plus hauts sujets de la pensée, les bizarreries prétentieuses ne sont-elles pas un nonsens? M. Hebbel est trop sincèrement original pour emprunter à un faux système des effets inattendus. Il est grave, il est austère; il joint à un esprit très moderne un merveilleux sentiment des lois éternelles; il y a en lui du patricien, et, quoiqu'il soit ardemment libéral, toutes les folies démagogiques sont châtiées dans ses drames. Qu'il rehausse ces inspirations par l'éclat d'une poésie saine et puissante. Sa vigueur a quelque chose de maladif, et son style, si ferme et si précis en maintes rencontres, est trop souvent défiguré par de hideuses couleurs. N'oubliez pas, poète, au milieu des luttes ténébreuses dont la peinture est l'objet même de votre art, n'oubliez pas d'aspirer toujours à la beauté, à l'harmonie, à l'idéal suprême qui recouvre et qui pacifie tout! Ce qui vous manque, ce n'est pas la force, ce n'est pas la richesse et l'audace, c'est la sérénité.

Ce qui caractérise le grand artiste à l'heure où il est maître de lui-même et de son art, c'est l'espèce d'attraction féconde attachée à ses œuvres. Les amis de ce poète si vanté pour sa force s'aperçoivent-ils qu'il n'a su prendre encore aucune autorité sur son temps? M. Hebbel doit se préoccuper de ce rôle, il doit tendre à exercer une action, à rassembler les forces dispersées de la littérature dramatique. Quelle est aujourd'hui la situation du théâtre? Qu'y a-t-il autour de M. Hebbel? Où sont les groupes et les écoles? Le mouvement est actif, la direction est mauvaise. L'esthétique transcendante, je l'indiquais en commençant, a imprimé aux esprits une impulsion funeste. Les critiques auraient dû rappeler sans cesse aux écrivains comment on s'arrache aux influences qui troublent la pensée, comment on s'élève de l'intempérance à la force, comment on débute par *les Brigands* pour terminer par *Wallenstein* et *Guillaume Tell.* Au lieu de cela, qu'ont fait M. Roetscher, M. Vischer, esprits distingués sans doute, mais trop accoutumés aux subtilités métaphysiques pour être d'utiles législateurs? Ils ont enivré les imaginations de mystiques espérances. Tous les prétendus réformateurs de la scène allemande obéissent depuis

quinze ans à une inspiration artificielle; de là leur précoce épuisement. M. Gutzkow, M. Laube, M. Halm, M. Prutz, ont presque tous abandonné, à l'heure qu'il est, le théâtre, qu'ils avaient l'ambition de régénérer. Comme ils cédaient à une impulsion du dehors au lieu d'être guidés par une force intérieure, les obstacles matériels les ont bientôt rebutés. N'oublions pas, quoiqu'ils fassent peu de bruit, les rêveurs sans nombre qui, s'inquiétant peu de soumettre leurs travaux à l'épreuve de la scène, poursuivent dans le silence du cabinet le merveilleux chef-d'œuvre destiné à ouvrir l'ère nouvelle. Nulle part l'influence des théoriciens littéraires n'a été plus visible. Il y a des écrivains dont pas une pièce n'a été représentée et qui publient régulièrement leur théâtre avec une imperturbable assurance. Que leur importe le succès d'une heure? Un mystérieux problème les occupe; ils veulent découvrir une forme, un procédé, un art inconnu avant eux, un art assez puissant et assez large pour reproduire la symbolique figure du genre humain au XIXe siècle. Combien d'efforts perdus à cette chimérique entreprise! L'alchimiste acharné à la poursuite de l'or jetait moins de matières précieuses dans ses fourneaux en feu. Telle est depuis ces dernières années la situation du théâtre, tel est le résultat des théories transcendantes : soit que les écrivains travaillent pour la scène, soit qu'ils se livrent dans la retraite à des recherches bizarres, ils obéissent à cette critique passionnée qui leur promettait tant de merveilles, et se perdent avec elle dans les abstractions ambitieuses. Le seul remède, en pareille occurrence, c'est un changement complet de système et de direction. Il n'y a pas de drame nouveau à constituer, il n'y a pas d'ère supérieure à ouvrir; toutes les formes ont été tentées, et elles appartiennent toutes à l'artiste qui sait y répandre la vie; ce qui importe, c'est la vérité, c'est la nature étudiée d'un regard austère et pathétiquement reproduite. Les théoriciens ont trop long-temps disserté dans les nuages : ce qu'il faut maintenant, c'est un poète; l'exemple sera plus fécond que le précepte. Après cet incroyable abus de la métaphysique de l'art, il n'y a qu'un inventeur inspiré qui puisse ranimer la scène et produire un mouvement durable. M. Hebbel est-il préparé à un tel rôle? Il est le seul du moins qui ait assez de vigueur et de foi pour l'essayer. Les œuvres les plus remarquables qu'on ait applaudies récemment se rattachent à son inspiration : c'est le *Samson* de M. Gärtner et *le Forestier* de M. Otto Ludwig. Il y a là, ce me semble, un avertissement qui mérite d'être compris. Que M. Hebbel soit ce poète dont nous parlons, qu'il s'inspire seulement de la nature, qu'il cherche la poésie dans le cœur et les entrailles de l'homme, et il entraînera bientôt les esprits loin des stériles domaines où les retenaient les rêveurs. La chose est grave et vaut bien la peine qu'on y pense. Si l'auteur de *Judith* ne réussit pas à se renouveler tout entier, il ne sera pas autre chose pour

la postérité que le spécimen d'une époque singulière, une curiosité assez intéressante à regarder de près, l'expression d'une période où régnait une poétique infatuée; au contraire, s'il triomphe des habitudes qui enchaînent son esprit, s'il s'élève à ces sommets où les brouillards d'en bas n'offusquent plus les yeux, si, au lieu d'être un Shakspeare quintessencié, il s'attache comme le grand poète anglais à la peinture de l'homme, il ralliera bientôt les talens égarés et pourra être salué comme un chef.

Cette féconde autorité que je souhaite à M. Hebbel, il l'obtiendra surtout s'il repousse les applaudissemens de ses amis et se défie de son propre enthousiasme. De tous les mauvais conseillers qui peuvent ruiner le talent, le plus dangereux est l'orgueil. Je voudrais déchirer certaines préfaces de ses drames et y substituer ces lignes excellentes que je trouve dans une lettre du poète : « Chacun de mes drames m'a éclairé, a dessillé mes yeux, a purifié mon horizon; quelle que puisse être leur action sur le monde, je ne saurais méconnaître le bien qu'ils m'ont fait : ils m'ont béni et transformé. » Aveu modeste et fier, mais d'une fierté légitime! Le travail exerce une vertu salutaire, et M. Hebbel, si je l'ai bien compris, a quitté le domaine brumeux de ses débuts pour des régions qu'une pure lumière échauffe. C'est à lui de s'y affermir encore. Des juges sévères ont les yeux sur lui et ne dissimulent pas leur confiance dans son avenir : « Frédéric Hebbel est un arbre, disait récemment le dédaigneux historien des lettres allemandes, M. Gervinus, — c'est un arbre vivace, un tronc plein de séve, qui est pressé et comme étouffé par des lianes, par des bruyères et des ronces. » Nous espérons avec M. Gervinus que l'arbre, déjà débarrassé de ses liens, poussera noblement sa tige dans la forêt natale. Ce doit être assez pour l'auteur de *Judith* s'il a la gloire de continuer ses maîtres. En cherchant à devenir, comme on le lui prédisait, le poète dramatique d'un siècle et le mystagogue de l'humanité, M. Hebbel cesserait d'être Allemand sans regagner dans le reste du monde ce qu'il perdrait chez lui. Que son imagination soit simple, que son ame soit sereine, que son théâtre, renonçant aux prétentions mystérieuses, ne se préoccupe que de l'Allemagne, — et il donnera un poète à l'Europe.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HASSE ET LA FAUSTINA.

Il y a long-temps qu'il existe des relations historiques entre l'Allemagne et l'Italie. Malgré la barrière des Alpes que la nature a mise entre elles, ces deux nations, d'origine si différente et de caractère si opposé, n'ont pas cessé de se rapprocher et de se combattre tour à tour. Sans parler des Romains, qui ont franchi le Rhin du temps de César et d'Auguste, et qui ont déposé le long de ce fleuve magnifique les premiers germes de la civilisation, sans même s'arrêter à l'invasion des Barbares, qui ont mêlé, dans un désordre fécond, le génie du nord à celui de la race latine, l'empereur et le pape, ces deux moitiés de la puissance politique et spirituelle au moyen-âge, ne se sont-ils pas disputé pendant des siècles le gouvernement du monde? La domination de l'Autriche sur la Lombardie, qui est le résultat final de cette lutte mémorable de l'empire et de la papauté, domination qui, pour le dire en passant, constate le triomphe des combinaisons politiques sur les antipathies de race et les obstacles naturels, a maintenu entre l'Allemagne et l'Italie des relations forcées qui ont eu leur influence sur les productions de l'esprit.

Venise aussi a eu des rapports constans et de toute nature avec l'Allemagne. Les villes d'Augsbourg et de Nuremberg ont été pendant long-temps les entrepôts de son commerce avec le Nord, points intermédiaires où elle faisait parvenir les richesses de l'Orient, dont elle a été la dispensatrice jusqu'à la fin du XVIe siècle. Ces relations tout extérieures en amenèrent nécessairement de plus intimes entre les esprits, et l'on peut dire que Venise a joué dans les temps modernes le rôle que la ville d'Alexandrie a joué dans l'antiquité : elle a été un confluent de doctrines diverses, un lieu prédestiné où s'est accompli le mariage mystique du Nord et du Midi, de la rêverie et du souffle panthéistique

du peuple allemand avec la grace, la lumière et la précision des Italiens. Qui ne connaît les rapports nombreux qui existent entre l'école flamande et l'école vénitienne? N'est-ce pas à Venise qu'Antonello de Messine est venu divulguer le secret de la peinture à l'huile que lui avait communiqué Jean de Bruges? et ne sait-on pas que le plus grand peintre de l'Allemagne, Albert Dürer, a trouvé à Venise une hospitalité généreuse, et dans Jean Belin un protecteur et un ami? Dans l'histoire de la musique, la relation des deux écoles est encore plus féconde en résultats curieux. C'est un Belge, par exemple, Adrien Willaert, qui, nommé organiste de la chapelle ducale de Saint-Marc en 1527, y a posé les bases d'un enseignement scientifique de la composition, et c'est un élève de l'école de Venise, Henri Schütz, qui fut le premier directeur de la chapelle de l'électeur de Saxe George Ier, dont il organisa la musique; c'est lui aussi qui a fait représenter à Dresde le premier opéra qu'on y ait entendu, la *Daphné* de Rinuccini, traduite en allemand par le poète Opitz et que Schütz mit en musique en 1627, pour célébrer le mariage de la sœur de l'électeur de Saxe avec le landgrave de Hesse.

Non-seulement les opéras et les virtuoses italiens régnèrent sur tous les théâtres princiers de l'Allemagne depuis le commencement du XVIIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, mais la musique même du culte protestant a subi l'influence du goût ultramontain, qui était alors le goût prépondérant dans toute l'Europe. Luther, en se séparant de l'unité catholique, avait conservé dans son église les plus belles mélodies du plain-chant grégorien, qu'il fit arranger en choral à trois et quatre parties d'une harmonie très simple. Le choral, expression contenue et pieuse des sentimens de tous les fidèles réunis, était la seule forme musicale admise par le culte protestant, lorsqu'un groupe de compositeurs, qui tenaient à l'école vénitienne par une tradition directe, introduisirent dans l'église réformée du nord de l'Allemagne les *monodies*, c'est-à-dire les airs, les récitatifs et toutes les fantaisies vocales du style dramatique que Monteverde venait d'inaugurer à Venise. Les musiciens hardis qui opérèrent cette révolution dont l'histoire a gardé le souvenir sont Jean Eccard, élève d'Orland de Lassus; Stobäeus, élève de Jean Eccard; Henri Albert, Michel Praetorius et Henri Schütz, que nous avons déjà nommé, tous grands admirateurs du génie italien et surtout de l'école de Venise, dont ils étaient pour ainsi dire les disciples. Cette influence de l'Italie sur le génie allemand, cette attraction puissante et sympathique que Venise a exercée pendant si long-temps sur les plus illustres compositeurs du pays de Gluck et de Mozart, se révèle d'une manière toute charmante dans l'alliance longue et prospère du compositeur Hasse avec la Faustina.

Qui n'a entendu prononcer ces deux noms, qui ont été dans toutes les bouches pendant la première moitié du XVIIIe siècle, et qui ont

rempli l'Europe du bruit de leur renommée? Dans ce moment surtout, lorsque l'Allemagne semble vouloir rompre tous les liens qui la rattachent à l'école italienne, lorsqu'un groupe d'esprits faux et aventureux, tels que MM. Richard Wagner et Listz, s'efforcent de créer une école impossible, qui serait la négation de toutes les lois sanctionnées par le temps et par les chefs-d'œuvre qu'elles ont enfantés, il nous a paru utile de faire une excursion dans le passé, de raconter la vie d'un compositeur et d'une cantatrice illustres qui ont été l'expression d'une période brillante de l'histoire de la musique dramatique en Allemagne. Aussi bien on a publié depuis quelque temps au-delà du Rhin plusieurs livres intéressans, qui touchent par quelques points au sujet que nous voudrions traiter. Nous signalerons entre autres une fort bonne histoire de l'art dramatique en Allemagne, par Édouard Devrient (1), qui nous a fourni plus d'un renseignement curieux sur la création des premiers théâtres lyriques dans la patrie de Gluck, de Mozart et de Weber.

Jean-Adolphe Hasse est né à Bergdorf, petite ville dans les environs de Hambourg, le 25 mars 1699. Fils d'un pauvre organiste qui était à la fois maître d'école, il reçut de son père les premières notions de l'art qui devait illustrer son nom, puis il alla continuer ses études dans la grande ville anséatique qui était alors le centre d'un remarquable mouvement musical. D'heureuses dispositions, une physionomie agréable et une très belle voix de ténor le firent remarquer d'un poète influent, Ulrich Kœnig, qui le recommanda au directeur de l'opéra de Hambourg, au célèbre Keiser, homme de génie qu'on peut considérer comme le premier compositeur qui ait essayé d'écrire de la musique dramatique d'après des paroles allemandes. C'est en qualité de virtuose que Hasse débuta, en 1718, au théâtre de Hambourg dans les opéras de Keiser, dont les conseils ont eu la plus grande influence sur le développement de ses facultés. Les succès qu'il obtint d'abord dans cette carrière difficile, et quelques morceaux de sa composition qui annonçaient du talent, lui valurent bientôt une nouvelle recommandation de Kœnig. Ce poète adressa le jeune Hasse à la petite cour de Brunswick, où il arriva en 1722. Il parut d'abord comme chanteur sur le théâtre de cette résidence, où il fit représenter un an après, en 1723, son premier opéra, *Antigonus*, qui eut un très grand succès et qui lui valut la protection du prince. Cet opéra, qui, vraisemblablement, ne renfermait qu'un ou deux morceaux agréables plus ou moins développés, laissait aussi apercevoir tout ce qui manquait encore à l'instruction du jeune compositeur. Le duc de Brunswick se décida donc à envoyer Hasse en Italie pour y perfectionner ses études musicales.

(1) *Geschichte der deutschen Schauspielkunst*, 3 vol. petit in-4°. Leipzig, chez J.-J. Weber.

C'est en 1724 que Hasse quitta sa patrie pour aller dans le beau pays de la lumière et de la mélodie, le rêve d'or de tous les poètes, de tous les artistes allemands, la terre de promission où ils aspirent dès l'enfance. Il arriva à Naples et se mit d'abord sous la discipline de Porpora, dont le caractère et les conseils n'eurent point de prise sur son esprit. Comme Hasse était un très habile claveciniste pour son temps, il était fort recherché par la belle société, où il eut occasion de se faire entendre du vieux Alexandre Scarlati, qui le prit en amitié et lui voua une affection toute paternelle. Quarante-cinq ans plus tard, en 1769, le jeune Mozart touchera aussi du clavecin dans un conservatoire de Naples, devant un grand maître de cette école féconde, Jomelli, dont il excitera l'admiration. Aidé des conseils et de la protection de Scarlatti, Hasse eut le bonheur de rencontrer un riche marchand qui lui demanda une sérénade à deux voix pour une fête de famille, sérénade qui fut ensuite chantée en public par le célèbre Farinelli et la Tosi, cantatrice éminente. Le succès de cette première production fut si grand à Naples, que le jeune et *caro Sassone,* comme l'appelaient déjà les belles dames, reçut l'ordre de composer pour le grand théâtre royal un opéra, *Sésostrate,* qui fut représenté dans le mois de mai 1726, et dont le succès répandit le nom du jeune maître dans toute l'Italie.

En 1727, Hasse se rendit à Venise, où l'appelaient son bon génie et l'éclat dont jouissait alors cette ville unique dans les annales du monde. Il avait vingt-huit ans, il était dans la force de l'âge et dans ce premier épanouissement de la célébrité qui accroît à l'infini les illusions de la jeunesse. Hasse fut accueilli avec une grande distinction par la haute aristocratie vénitienne, qui l'admit dans ses palais et dans ses *casini.* Applaudi au théâtre, applaudi à l'église et recherché dans le monde dont il charmait les loisirs par sa belle voix de ténor et son talent sur le clavecin, Hasse fut bientôt le *maestro* à la mode que les dames couronnaient de fleurs, que les petits abbés *di qualità* poursuivaient de leurs sonnets, et que les gondoliers accompagnaient de leurs bruyantes acclamations : *E viva il caro Sassone!* Il fut nommé professeur à l'une des quatre *scuole* de Venise, celle *degl' Incurabili,* pour laquelle il composa un *Miserere* à quatre voix avec accompagnement d'instrumens à cordes, morceau resté célèbre, et dont le père Martini, qui s'y connaissait, a fait le plus grand éloge. Après un court voyage à Naples en 1728, où Hasse se rendit pour y faire représenter un nouvel opéra, *Attalo, re de Betinia,* qui confirma ses premiers succès, il revint à Venise, où devait s'accomplir un des plus grands événemens de sa vie.

Il y avait alors dans cette ville d'enchantemens une femme jeune, belle, d'un esprit magique, une de ces reines de l'art et de la fantaisie comme l'Italie seule en sait produire. Née à Venise, d'une famille honorable, on ne sait trop quel jour ni dans quel mois de la première

année du XVIIIe siècle, Faustina Bordoni fut destinée dès son jeune âge à la carrière dramatique. Intelligente, vive et pleine d'ambition, elle étudia avec ardeur les principes de la musique sous Francesco Gasparini, qui avait été le maître de Marcello et le directeur du conservatoire *della Pietà*. Les rares dispositions de la Faustina, les charmes de sa personne et les magnificences de son bel organe fixèrent l'attention du grand Benedetto Marcello, l'auteur des admirables psaumes que tout le monde connaît. Il eut occasion de rencontrer la jeune Faustina chez son amie Isabella Renier Lombria, qui tenait dans son salon des *conversazioni* très recherchées des hommes à la mode. Marcello attira la Faustina dans son palais, qui était situé sur le Grand-Canal, et dont il avait fait aussi une sorte d'académie où se rendait tout ce qu'il y avait à Venise de poètes et de musiciens célèbres.

Marcello était un grand seigneur dont l'illustration historique était rehaussée par une vaste érudition, par un esprit mordant et plein de malice, par un noble caractère et un génie de premier ordre. Cultivant la poésie, la littérature et surtout la musique en amateur, il se plaisait à encourager la jeunesse studieuse de sa bourse et de ses conseils. Il donna des leçons à la charmante Faustina, il lui apprit à bien respirer, à poser la voix, et à dire le récitatif, qui était, selon Marcello et les meilleurs maîtres du commencement du XVIIIe siècle, la partie la plus importante de l'art de chanter. Il travaillait alors à ses psaumes, dont le texte avait été traduit en vers italiens par son ami Girolamo Justiniani, un autre grand seigneur de Venise qui ne se contentait pas non plus des avantages qu'il tenait de la naissance. La Faustina fit ses premiers débuts à Venise, à l'âge de seize ans, dans *Ariodante*, opéra d'un compositeur obscur, Polarolo. Devant ce peuple d'artistes qui savait concilier le sérieux de la politique avec les folles distractions d'une vie de plaisir, les soucis du commerçant avec les fantaisies d'un gentilhomme, son succès fut éclatant. Néanmoins, soit que la Faustina fût mécontente d'elle-même, soit plutôt que son illustre maître Benedetto Marcello lui eût fait comprendre tout ce qui lui manquait encore pour atteindre le but que sans doute il avait assigné à son ambition, elle disparut tout à coup de la carrière et passa quelque temps dans la retraite à méditer, à étudier les parties les plus difficiles du bel art d'enchanter les hommes. Elle reparut sur la scène en 1717; plus sûre d'elle-même, son triomphe fut complet et ne rencontra plus que des cœurs soumis. Faustina fut bientôt appelée à Florence, où elle excita des transports d'enthousiasme dont il nous reste un témoignage irrécusable : c'est une médaille qu'on fit frapper en son honneur. Naples voulut aussi admirer une si charmante divinité. La Faustina débuta dans cette grande ville en 1722 dans un opéra de Leo, *Bajaset*, et son succès y fut aussi complet qu'à Venise et à Florence.

Sa réputation déjà grande ayant franchi les limites de l'Italie, Faustina fut engagée au théâtre de Vienne pour la somme de 15,000 florins par an. C'est à la fin de l'année 1724 qu'elle parut à la cour de l'empereur Charles VI, le père de Marie-Thérèse, le compétiteur de Louis XIV à la succession d'Espagne et le plus grand mélomane de l'Europe. Non-seulement Charles VI aimait beaucoup la musique, mais il touchait fort bien du clavecin et composait lui-même des opéras qu'il faisait exécuter par les membres de sa propre famille et par les plus grands personnages de sa cour. A la naissance de l'un de ses enfans, il fit représenter un drame lyrique de sa composition, dont les paroles étaient du poète vénitien Apostolo Zeno, qui en parle dans sa correspondance. L'empereur tenait le clavecin, l'orchestre était composé des premiers dignitaires de la monarchie, et l'archiduchesse Marie-Thérèse dansait et chantait sur la scène avec d'autres princes de la famille impériale. Charles VI avait pour maître de chapelle le vieux Fux, froid compositeur, mais savant contre-pointiste, dont le livre fameux, *Gradus ad Parnassum,* a fait l'éducation de tous les musiciens allemands de la première moitié du XVIIIe siècle. Un jour que l'empereur accompagnait à livre ouvert et sans se tromper un opéra de Fux, celui-ci, étonné de tant d'habileté, lui dit avec admiration : « Quel dommage que votre majesté ne soit pas un maître de chapelle! — Merci de votre souhait, mon cher Fux, mais je suis assez content de mon sort, » lui répondit en riant le dilettante couronné.

La cour de l'empereur Charles VI était remplie de musiciens et de virtuoses qui lui coûtaient des sommes immenses. La Faustina y fut accueillie avec distinction, et mérita bientôt les applaudissemens des connaisseurs les plus difficiles. Tous les grands seigneurs voulurent l'entendre et lui témoigner à l'envi leur admiration. Un soir qu'elle chantait chez le prince de Lichtenstein devant une nombreuse assemblée, le maître de la maison s'approcha de la belle cantatrice et lui remit une bourse contenant cent *ruspi* d'or de Hongrie comme témoignage de sa haute satisfaction. L'ambassadeur de France, qui était alors le duc de Richelieu, lui fit un cadeau plus considérable encore. Il paraît cependant qu'une légère opposition s'éleva contre un si magnifique talent. L'esprit germanique, qui n'a jamais eu à Vienne beaucoup de consistance, trouva quelques représentans courroucés de voir ces belles sirènes du pays de l'aurore, toutes pétries de volupté, venir accaparer les faveurs de la cour et susciter dans le cœur de la jeunesse de coupables désirs. La Faustina laissa dire ces philosophes moroses, et d'un coup de gosier elle dissipa bientôt les nuages dont on essayait d'obscurcir sa gloire et de tempérer sa toute-puissance. Elle était depuis deux ans à la cour d'Autriche, lorsque Haendel, qui voyageait pour chercher des chanteurs qui pussent le seconder dans sa

lutte contre les ennemis de son génie, arriva à Vienne, entendit la Faustina, et l'engagea aussitôt pour son théâtre de Londres au prix de 2,000 livres sterling par an.

La passion des Anglais pour la musique et les virtuoses italiens remonte au XVIe siècle; elle n'a fait que s'accroître depuis la naissance de l'opéra et les progrès de l'art de chanter. Dès le commencement du XVIIIe siècle, il y avait à Londres un opéra italien qui était le rendez-vous de la haute *fashion*, et, comme les partis politiques qui divisent et vivifient si heureusement ce grand pays aiment à manifester sur toutes choses l'antagonisme qui les caractérise, il y eut bientôt un théâtre rival, encouragé, soutenu et fréquenté par les chefs du parti contraire. Haendel, qui, en sa qualité d'Allemand, était attaché à la maison de Hanovre, se trouvait tout naturellement le musicien de la cour, et le théâtre qu'il dirigeait, Haymarket, devenait ainsi le champ de bataille où se rendaient les partisans exclusifs des prérogatives de la couronne. Le compositeur italien Bononcini était au contraire soutenu par le fameux duc de Marlborough et par les whigs, dont il était le chef. Ces deux musiciens, d'un mérite si différent, et qui représentaient à Londres le génie de leur patrie, avaient sous leurs ordres une armée de virtuoses avec lesquels on se disputait non pas l'empire des mers, mais la palme d'une paisible victoire. Non-seulement la lutte existait entre les deux théâtres et les deux compositeurs, mais elle s'engageait encore parmi les chanteurs qui combattaient sous la même bannière.

La Faustina, qui arriva en Angleterre en 1726, y trouva la Cuzzoni, qui depuis trois ans régnait sur les cœurs des trois royaumes, et qui ne se laissa pas enlever sa conquête sans la défendre *unguibus et rostro*. Ces deux femmes célèbres s'étaient déjà mesurées à Venise en 1717, en chantant ensemble dans un opéra de Gasparini, *Lamano*, — et, bien qu'elles eussent chacune des qualités différentes qui se complétaient en formant un heureux contraste, mises en face l'une de l'autre, excitées par un public qui s'amusait de leur rivalité, elles se livrèrent un combat mémorable, qui partagea la haute société en deux camps ennemis. C'est la première de ces grandes luttes entre des cantatrices célèbres dont l'Angleterre a été le théâtre depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. La Cuzzoni et la Faustina, la Banti et la Marra, la Billington et la Grassini, la Pasta et la Malibran, se sont tour à tour mesurées sur le même champ de bataille, devant un public aussi cruel pour les vaincus que l'étaient les Romains aux combats du cirque.

Faustina trouvait, il faut le reconnaître, dans la Cuzzoni, une émule digne d'elle. Née à Parme vers 1700, Françoise Cuzzoni, qui avait appris la musique d'un maître de la ville nommé Lanza, jouissait déjà

d'une grande célébrité, lorsqu'elle vint à Londres en 1723. C'était une femme d'une beauté admirable dont la voix de soprano, étendue, limpide, flexible et charmante, avait été qualifiée de voix *angélique* pour la douceur de son timbre et pour l'égalité parfaite de ses différens registres qui s'emboîtaient les uns dans les autres sans la moindre aspérité. Pendant trois ans, elle fut l'idole du public anglais et l'objet des plus incroyables adulations. Capricieuse, irritable, fière de ses talens, de sa beauté et de ses succès, la Cuzzoni n'était rien moins que facile à gouverner, et il fallut que le grand maître dont elle chantait la musique et qui n'était pas d'humeur à se laisser manquer de respect, la mît souvent à la raison. Haendel la menaça même un jour de la jeter par la fenêtre, menace d'autant plus redoutable qu'il était d'une force herculéenne.

C'est dans un opéra de ce grand musicien, *Alessandro*, que débuta la Faustina à son arrivée à Londres en 1726. La Cuzzoni et le sopraniste Senesino y avaient chacun un rôle que le maître y avait dessiné avec le plus grand soin en y faisant entrer les morceaux qui pouvaient convenir au talent de ces trois virtuoses. La Cuzzoni chanta d'abord un premier air, — *Dolce amor sorise,* — qui était plein de grace, auquel succéda un air de la Faustina, — *Lusinghe più care,* — d'un caractère plus pénétrant et dont la mélodie franche devint bientôt populaire. Après s'être ainsi essayées chacune séparément, Clorinde et Herminie chantèrent ensemble un duo, — *Placa l'alma,* — dans lequel Haendel avait ménagé avec beaucoup d'adresse l'amour-propre des deux rivales. L'effet de ce duo fut prodigieux. Au troisième acte, la Cuzzoni chanta encore : *Alla sua gabbia d'oro,* — qui lui valut un triomphe complet. Plus tard un dernier opéra de Haendel, *Othon,* où il y avait un air, — un *lampo è la speranza,* — que la Cuzzoni disait à ravir, rapprocha de nouveau les deux cantatrices, et puis il fallut les séparer, car la discorde et la guerre étaient dans le camp d'Agramant. Le grand compositeur, malgré sa volonté et la rudesse de son caractère, ne put réussir à mettre d'accord ces deux notes extrêmes du clavier des passions. Leur jalousie était si grande, qu'il était impossible de les réunir dans une même maison. Il fallut que la mère d'Horace Walpole employât la ruse pour faire entendre dans la même soirée ces deux héroïnes de la mode. Pendant que la Cuzzoni chantait devant une nombreuse assemblée composée de la plus haute noblesse de l'Angleterre, lady Walpole amusait la Faustina en lui faisant admirer, dans une pièce éloignée, de belles porcelaines de la Chine. Lorsque la Cuzzoni eut fini son morceau, un domestique vint prévenir tout bas la maîtresse de la maison que *le coup était fait*, et la Faustina entra aussitôt dans le salon que venait de quitter sa rivale. Je crois qu'Horace Walpole a consigné le récit de cet incident dans un passage de ses écrits. Les choses allè-

rent si loin dans cette querelle, que le duc de Bedford, champion de la Faustina, se battit avec un prince français de la maison d'Orléans qui tenait pour la Cuzzoni et qui fut vaincu. Celle-ci dut en effet quitter l'Angleterre en laissant sa rivale maîtresse du champ de bataille. Elle se retrouvèrent encore une fois à Venise en 1730, mais chacune chantait dans un théâtre différent. La Cuzzoni retourna à Londres en 1734, puis en 1745; elle n'était plus alors que l'image effacée de sa belle jeunesse. Après avoir compliqué sa destinée en épousant un compositeur obscur, Sandoni, après avoir été mise en prison pour dettes en Hollande, cette brillante et admirable cantatrice, qui avait passé la première moitié de sa vie dans l'opulence, au milieu des plaisirs, des illusions de la gloire et de l'amour, mourut à Parme, en 1770, travaillant à fabriquer des boutons de soie pour gagner le morceau de pain de chaque jour. Y a-t-il un roman qui renferme plus de contrastes saisissans que la simple biographie de ces monstres divins qui, pour nous charmer, ont dérobé à Dieu un rayon de sa lumière et de sa grace efficace? Hogarth, le caricaturiste anglais, dans sa vaste comédie de *la Vie de Londres,* a crayonné la figure de la Cuzzoni au milieu d'un cadre symbolique qui laisse deviner les inégalités maladives de son caractère.

La Faustina quitta aussi l'Angleterre en 1728, et retourna à Venise chargée de gloire et de guinées. Elle vécut dans la retraite pendant quelque temps, entourée d'adorateurs et répandant autour d'elle les libéralités d'une fée. Elle ne voulut chanter sur aucun théâtre, ayant besoin de repos, disait-elle aux *impresarii,* qui l'obsédaient de leurs offres d'engagement. Elle ne se fit entendre que dans quelques maisons amies et devant un petit nombre d'auditeurs choisis, parmi lesquels se trouvait toujours son maître Benedetto Marcello. Dans une réunion même où l'illustre musicien faisait entendre ses admirables psaumes qui venaient de paraître, la Faustina chanta avec un tel succès, que Marcello, dit-on, se leva précipitamment de sa chaise et embrassa son élève avec la plus vive émotion. Le psaume si connu :

I cieli immensi narrano
Di Dio la vera gloria,

lorsqu'il fut chanté pour la première fois dans le salon de Marcello, arracha les applaudissemens des gondoliers du Grand-Canal qui stationnaient sous les fenêtres, et dont les acclamations s'élevèrent au ciel comme un cri spontané de ravissement.

La Faustina était cependant importunée du bruit que faisait alors à Venise un jeune compositeur *tedesco,* déjà renommé pour ses talens et les agrémens de sa personne. Elle avait refusé de l'entendre par caprice et par dépit peut-être de ne l'avoir pas encore aperçu parmi les

courtisans qui peuplaient sa solitude. Un jour, elle consentit à se laisser conduire dans une *conversazione* où devait se trouver aussi *il caro Sassone*. Celui-ci, très modeste dans sa contenance, était resté inaperçu dans un coin une partie de la soirée, lorsqu'on le pria de chanter un morceau de sa composition. Il se leva, s'approcha du clavecin et chanta de sa belle voix de ténor un de ces airs tendres qu'il composait si bien, puis il termina la séance en jouant avec une grande habileté je ne sais plus quelle sonate de Bach ou de Scarlati. La Faustina, qui l'avait écouté avec beaucoup d'attention et qui ne l'avait pas quitté du regard, se dit tout bas, en femme qui n'a qu'à former un désir pour le voir satisfait : *Questo sarà mio sposo,* et le mariage eut lieu en effet peu de temps après cette heureuse rencontre. Hasse donna à sa femme pour *Morgengabe,* c'est-à-dire pour cadeau de noce, un beau rôle dans le premier opéra qu'il écrivit pour elle, *Dalisa,* et qui fut représenté à Venise en 1730. Il composa encore pour sa belle Vénitienne un de ses meilleurs ouvrages, *Artaserse,* qui fut joué au théâtre de Saint-Jean-Chrysostôme avec un très grand succès; puis il accepta les propositions du roi de Pologne, qui le nomma son maître de chapelle, et il partit pour la cour de Dresde avec sa chère Faustina. Il y a tout lieu de croire qu'ils s'arrêtèrent en passant à Munich, où la Faustina se fit entendre, car un bel esprit de la cour de Bavière lui adressa un poème latin, où nous avons remarqué ces deux vers qui peignent assez fidèlement le talent de la charmante cantatrice :

> Auditum recreant alii, tu sola medulas
> Cordis et attenti pectoris...

Au commencement du XVIIIe siècle, l'Allemagne se dégageait à peine de l'enveloppe un peu fruste et des mœurs grossières du moyen-âge. Après un premier effort fait au XVe siècle et au début du siècle suivant pour se créer une littérature qui fût l'expression de son propre génie, l'Allemagne était retombée promptement sous l'influence de la France pour la politique, les œuvres de l'esprit et les rapports de la société civile, puis sous l'influence de l'Italie, dont la musique, les arts, les monumens, l'avaient complétement éblouie. Le règne de Louis XIV a été pour tous les princes de la confédération germanique un modèle de grandeur et de dignité royales qu'ils se sont empressés d'imiter, chacun dans la mesure de son pouvoir et de l'étendue du pays qu'il gouvernait. Toutes les résidences princières de l'Allemagne datent de cette époque, et toutes les grandes maisons de plaisance sont des miniatures de Versailles. Les qualifications données à ces palais et à ces châteaux de plaisance sont presque toutes empruntées à la langue française : c'est *Mon-Séjour, Mon-Plaisir, Sans-Souci, Bel-Air, le Point du Jour,* etc. Les mœurs, le faste de la cour de Louis XIV, la littéra-

ture et le théâtre français, la musique, les virtuoses et les arts de l'Italie, tels étaient les élémens dont se composait la vie des princes et des grands seigneurs de l'Allemagne au commencement du XVIIIe siècle. On ne voyait partout que mascarades, fêtes mythologiques, jeux de brelan, soupers, comédies et sérénades, et chaque prince avait à sa cour une myriade de grands dignitaires de la couronne qui rappelaient la hiérarchie de la haute domesticité de Versailles. Les princes dansaient sur le théâtre, à l'instar de Louis XIV, et, comme lui, ils avaient des maîtresses, des bâtards nombreux qu'ils établissaient aux dépens du trésor public.

C'était vraiment un spectacle curieux que la cour de tous ces petits potentats où la musique italienne et la comédie française, élémens nécessaires de tous les plaisirs, n'empêchaient pas le caractère germanique de se manifester par quelques singularités piquantes. Le duc de Mersebourg, par exemple, avait dans son palais une salle toute remplie de basses de viole, parmi lesquelles il y en avait une dont le manche touchait le plafond. On y montait par un escalier, et le duc se plaisait à faire admirer cette curiosité à tous les voyageurs. Le duc de Weimar passait son temps à fumer, à danser avec des femmes de chambre et à jouer du violon. Le prince héréditaire de Wurtemberg aimait avec la même ardeur la musique, la danse et la comédie française, et tout le monde était admis à son théâtre sans payer un sou. L'électeur palatin s'enivrait sur son grand tonneau de Heidelberg, où il dansait la sarabande avec les premières dames de sa cour aux sons des violons et du hautbois. Le plus original de tous ces princes était le margrave de Bade-Dourlach, qui a bâti le château et la ville de Carlsruhe. Il n'était servi que par des femmes de chambre, au nombre de soixante, grasses et vigoureusement constituées. Lorsque le prince allait à la promenade, ces femmes montaient à cheval, habillées en housards, et formaient ainsi un beau régiment qui lui servait de gardes-du-corps. De retour au palais, elles reprenaient les atours de leur sexe, chantaient des opéras, jouaient de toute sorte d'instrumens et faisaient le service musical de la chapelle. C'était, comme on voit, un prince économe que ce margrave de Bade, et du reste le meilleur homme du monde.

Les plus brillantes de ces cours princières de l'Allemagne étaient celles de Vienne, de Munich, et surtout la cour de Dresde, depuis que l'électeur de Saxe était devenu roi de Pologne par la grace de son armée et de son argent. Auguste II, qui, après la mort de Sobieski, fut élu roi de ce peuple turbulent malgré les intrigues et les beaux discours latins du cardinal de Polignac, ambassadeur de France, était un monarque fastueux, qui aimait la guerre, la musique, les arts et les plaisirs. Grand, fort et d'une adresse remarquable à tous les exercices corporels, chasseur intrépide et danseur élégant, se plaisant aussi

..... A conduire un char dans la carrière,

Auguste II avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse; il avait parcouru l'Italie et visité, sous le règne de Louis XIV, la cour de France, dont l'éclat et la magnificence l'avaient frappé. Il eut des démêlés avec le roi de Suède, Charles XII, qui vint le visiter à Dresde à la tête d'une armée, et lui suscita un rival au trône de Pologne dans la personne du bon roi Stanislas. Placé ainsi dans une situation difficile entre deux voisins fort incommodes, Pierre-le-Grand et le conquérant suédois, Auguste II se consolait des revers et des soucis de la politique avec de belles cantatrices et de la bonne musique. Il a eu un grand nombre de maîtresses, et autant d'enfans naturels qu'il y a de jours dans l'année, s'il fallait s'en rapporter à la chronique galante de la cour de Saxe. Parmi ses maîtresses avouées et reconnues comme faisant partie des joyaux de la couronne, il y en eut sept, dont nous ne citerons que la comtesse de Kœnigsmark, mère du maréchal de Saxe, le plus illustre des bâtards d'Auguste II (1). Ce roi très vert et très galant, qui avait beaucoup du diable à quatre dont parle la chanson, n'était jamais plus heureux que lorsqu'il revenait dans sa bonne ville de Dresde, qu'il embellissait chaque année et où il était adoré.

C'est à la cour de ce roi aimable et fastueux, au milieu des intrigues et des séductions de toute nature, que Hasse conduisit, en 1731, la belle Faustina. Ils étaient jeunes tous les deux encore, tous les deux étaient célèbres et maîtres reconnus dans l'art de charmer. En revenant dans sa patrie après sept ans d'absence, Hasse y retrouvait le goût et la musique de l'Italie, qu'il venait de quitter et où il avait acquis sa réputation. Il n'avait donc pas à changer de manière pour réussir à Dresde, comme il avait réussi à Naples et à Venise, car la jolie capitale de la Saxe, nous l'avons dit, était bien moins alors une ville allemande qu'une colonie lointaine, où régnaient le luxe, la sociabilité et les arts du midi de l'Europe. Les musiciens et les virtuoses les plus célèbres y apparaissaient tour à tour, et l'orchestre de l'opéra de Dresde jouissait d'une si grande réputation pendant la première moitié du XVIIIe siècle, que Rousseau, dans son *Dictionnaire de musique,* en a donné le plan et la composition comme un modèle qu'il propose d'imiter. Le premier opéra que Hasse écrivit pour le théâtre de Dresde fut *Alessandro nell' Indie,* qui a été considéré comme l'un de ses chefs-d'œuvre. La Faustina y était admirable, et mérita les suffrages de tous les connaisseurs. Tous les opéras que le *maestro* a composés à la cour de Saxe pendant les trente années qu'il y a passées étaient conçus pour la plus grande gloire de la belle Vénitienne.

(1) Voyez, sur *la comtesse de Kœnigsmark,* la livraison du 15 octobre dernier.

Faustina était le modèle qui posait incessamment devant le peintre ébloui; elle était la muse qui inspirait le poète ému; elle était le démon qui troublait le sommeil de l'amant et du pauvre mari, car Hasse a été toute sa vie *innamorato morto* de celle qui l'avait choisi pour son époux. Y a-t-il au monde une position plus délicate que celle d'un homme qui a donné son nom et son cœur à une cantatrice à la mode? Le génie, l'esprit, la renommée, la beauté même, ne suffisent pas toujours pour vous préserver contre les caprices de la fortune. Il faut une bien grande dose de philosophie pour voir sans inquiétude la femme qu'on aime exprimer à d'autres que soi les plus vifs sentimens de l'ame. Je sais bien qu'une cantatrice n'est, après tout, qu'une comédienne qui s'inspire à froid d'une pensée qu'on lui a communiquée, et dont elle est chargée de rendre le sens avec plus ou moins de vérité; mais qui peut dire où s'arrête la fiction dans les arts et où commence l'émotion réellement éprouvée? Le paradoxe de Diderot sur le comédien est insoutenable, et Talma en a fait depuis long-temps une réfutation qui ne laisse rien à désirer. Une cantatrice d'ailleurs occupe dans les arts d'imitation un rang plus élevé que la comédienne proprement dite; elle plonge plus avant dans les sources de sa propre sensibilité, et le son qui s'échappe de sa bouche frémissante est plus qu'un artifice de vocalisation. Dans un opuscule ingénieux, où Lemontey a tracé d'une main un peu lourde la physionomie de la danseuse, de la femme peintre et de la cantatrice, il termine son parallèle par cette conclusion qui renferme moins de malice que de fine observation : « L'amour, dit-il, est l'*affaire* d'une danseuse, le *rêve* d'une artiste, et la *vie* d'une cantatrice (1). »

Hasse était un trop grand artiste pour ignorer cette vérité, et il était trop amoureux de sa femme pour ne pas s'inquiéter du nombre toujours croissant d'admirateurs qui venaient se grouper chaque soir autour de cette incomparable sirène. Aussi, soit que son cœur ait manqué de courage en face du danger, soit plutôt qu'on lui eût fait comprendre qu'un voyage en Italie ferait du bien à son talent, Hasse s'éloigna de Dresde en 1733, laissant derrière lui la trop charmante Faustina, dont il emportait l'image au fond de son cœur. Il parcourut en effet l'Italie, il visita de nouveau Naples, Milan, Venise, en composant des opéras qu'on accueillait toujours avec la même faveur, mais dont le succès ne suffisait plus au bonheur de sa vie. C'est à Dresde que se trouvait l'objet de ses préoccupations, et c'est là qu'il accourait toujours plein d'espérances et d'inquiétudes. Hasse fut appelé aussi en Angleterre pour y continuer la lutte acharnée dont Londres était resté le théâtre. Lorsqu'on lui fit cette proposition, Hasse s'écria avec une modestie

(1) *Œuvres de Lemontey*, vol. IIe, p. 226.

digne de son talent : « Est-ce que Haendel est mort? » ne pouvant croire qu'un pays qui possédait un si beau génie pût s'adresser à d'autres compositeurs. Son apparition à Londres ne fut que de courte durée. Après avoir dirigé la mise en scène de son opéra *Artaserse*, il quitta bien vite cette ville, où il ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire à côté du musicien illustre dont l'Angleterre s'est approprié la gloire. A Dresde même, au centre de son autorité, Hasse eut à se défendre contre le vieux Porpora, qui avait été nommé professeur de chant de la princesse héréditaire, une archiduchesse d'Autriche. Depuis qu'ils s'étaient rencontrés à Naples en 1726, ces deux célèbres compositeurs s'étaient voué une haine cordiale que le temps n'avait pas adoucie. Porpora n'avait pu pardonner au jeune Saxon d'avoir dédaigné son enseignement pour celui de Scarlati, et Hasse avait conservé un souvenir très amer des rapports qu'il avait eus avec le vieux maître napolitain. L'accueil tout gracieux qu'on fit à Porpora, son influence sur l'esprit de la princesse héréditaire de Saxe qui chantait avec goût, excitèrent la jalousie de Hasse qui, en sa qualité de maître de chapelle, saisit la première occasion qui se présenta de jouer à son rival un tour de son métier.

Il y avait alors à Dresde une élève de Porpora, Regina Mingotti, qui est devenue une des plus célèbres cantatrices du XVIIIe siècle. Douée d'une voix magnifique et d'une intelligence plus qu'ordinaire, la jeune Mingotti était l'objet de toutes les conversations, et, à la cour aussi bien qu'à la ville, on attendait ses débuts avec la plus vive impatience. On peut s'imaginer de quelle inquiétude Hasse fut saisi quand il vit s'élever cet astre nouveau qui pouvait au moins diminuer l'éclat de la *cara* Faustina. En époux dévoué et en amant jaloux de la gloire de sa belle, Hasse essaya d'empêcher le succès de la débutante au moyen d'une petite malice qui a été souvent imitée depuis, et que M. Scribe a reproduite dans son joli opéra-comique *le Concert à la Cour*. Dans un air qu'il écrivit expressément pour la Mingotti dans l'opéra *Demofoonte*, il mit un accompagnement perfide qui, au milieu d'un *andante appassionato*, devait produire l'effet d'un *tic-tac* de moulin. La Mingotti aperçut le piége à la répétition générale, et, sans dire un mot à personne, elle s'étudia en secret à vaincre la ruse par l'adresse. L'air *se tutti i mali miei*, où devait échouer sa réputation naissante, fut un triomphe pour la jeune *prima donna*, qui l'a chanté depuis avec le même succès dans toutes les capitales de l'Europe.

La Faustina n'a-t-elle jamais suivi son mari dans les fréquens voyages qu'il a faits en Italie pendant les trente années qui s'écoulèrent depuis son arrivée à Dresde comme maître de chapelle du roi de Pologne? Les biographes ne sont pas d'accord sur ce fait particulier de la vie de l'aimable couple, et Rochlitz lui-même, qui a consacré à la

Faustina une notice intéressante, a laissé ce point sans solution (1). Il est certain cependant que Hasse et sa femme étaient à Venise dans l'hiver de 1739 à 1740, car le président De Brosses, qui s'y trouvait, entendit la Faustina, dont il loue le caractère et le talent en ajoutant que la voix de cette femme extraordinaire n'était plus alors d'une extrême fraîcheur.

Après la mort du roi de Pologne Auguste II, arrivée en 1733, son fils lui succéda sous le titre d'Auguste III. C'était aussi un prince fastueux, grand chasseur, grand amateur de musique italienne, qui se laissa gouverner toute sa vie par son premier ministre, le comte de Brühl. Sous ce règne débile, où les fêtes, les spectacles, les arts et les plaisirs de toute nature absorbaient l'esprit du roi et les revenus de l'état, survint la guerre de sept ans, qui bouleversa l'Allemagne et compromit l'indépendance de la Saxe. Le grand Frédéric entra deux fois à Dresde l'épée à la main, et d'abord en 1745, après la bataille de Kesselsdorf. Le vainqueur assista le soir même à l'opéra italien, où l'on donnait *Arminio* de Hasse. Il fut émerveillé du talent de Faustina et de l'excellent orchestre qui l'accompagnait. Pendant les neuf jours que Frédéric passa dans la capitale de la Saxe, Hasse fut appelé chaque soir auprès du roi dilettante, qui, en partant, lui témoigna sa satisfaction par le don d'une bague en diamans et en lui faisant distribuer la somme de 1,000 thalers aux musiciens de l'orchestre. Le roi de Prusse revint à Dresde d'une façon moins polie en 1760, en assiégeant la ville à coups de canon. C'est pendant ce bombardement, dont l'histoire a gardé un triste souvenir, que le pauvre Hasse vit brûler une partie de ses manuscrits qu'il avait réunis pour une édition complète de ses œuvres dont le roi de Pologne faisait les frais. Le siége de Dresde et la guerre qui l'avait amené eurent des résultats plus graves encore pour Hasse que la perte de ses manuscrits. Le roi de Pologne, éprouvant le besoin de mettre un peu d'ordre dans ses finances délabrées, délia son maître de chapelle de son serment de fidélité, et le récompensa de ses longs services passés par une forte pension. Hasse et la Faustina quittèrent donc la cour de Saxe en 1763, après la mort d'Auguste III, et se retirèrent à Vienne, où le maestro sexagénaire continua à écrire des opéras pour les fêtes de la cour impériale. En 1771, il se rendit à Milan, où il composa sa dernière œuvre, *Ruggiero*, pour le mariage de l'archiduc Ferdinand, et puis il se retira à Venise, où il est mort de la goutte le 16 décembre 1783, âgé de près de quatre-vingt-cinq ans.

Comme il faut qu'il y ait toujours un peu de mystère dans l'histoire des belles cantatrices, on ne sait pas au juste en quelle année la

(1) Voir cette notice dans l'ouvrage intitulé *Für Freunde der Tonkunst* (*Pour les Amis de l'Art musical*), 4 vol. in-8°; Leipzig, 1824.

Faustina a rendu le dernier soupir. Il est certain du moins qu'elle est morte avant son mari. Trois enfans sont issus de ce couple célèbre, un fils et deux filles, qui n'avaient pas hérité de la grace de leur mère. Hasse était grand, d'une forte complexion et doué d'une très belle figure; sur son front ample et placide que retracent tous ses portraits, on semble lire la droiture de son ame et la douceur de ses mélodies suaves. Il eut pourtant aussi des inégalités fâcheuses dans le caractère, et sa conduite avec Porpora, dont il a tourmenté la vieillesse, n'est pas à l'abri de tout reproche de jalousie. Sans doute le maître napolitain n'était pas d'un commerce très facile, et, en suscitant une rivale à la toute-puissante Faustina, il a dû blesser profondément l'affection de Hasse, qui a été toute sa vie le premier *cicisbeo* de sa femme. Qui sait ce que le pauvre Saxon a dû éprouver d'angoisses mortelles dans cette union où l'amour avait survécu au mariage, comme l'oiseau fabuleux s'échappe du bûcher qui devait le consumer? Il se peut que les caprices et les succès de la *prima donna* aient entretenu dans le cœur de l'époux la passion de l'amant, laquelle se serait évanouie dans une possession moins troublée.

L'amour croît s'il s'inquiète,
Il s'endort s'il est content;
Une bergère un peu coquette
Rend le berger plus constant.

Hasse a beaucoup écrit. Son œuvre, plus considérable que variée, se compose de cantates, d'oratorios, de messes, de quelques morceaux de musique instrumentale et de cent opéras au moins. Il a mis en musique tout le théâtre de Metastase, dont il ne s'est guère écarté, et, sur chaque pièce du poète italien, il a fait deux, trois et jusqu'à quatre partitions. C'est le système qu'ont suivi tous les compositeurs italiens du XVIIIe siècle depuis Pergolèse jusqu'à Paisiello. — Mais quel est le caractère général de la musique de Hasse? quelle place occupe dans l'histoire de l'art ce célèbre compositeur, que le trop facile enthousiasme de l'Italie avait qualifié de *caro e divino Sassone?* C'est une question qu'il est temps d'aborder.

Jusqu'à la fin du XVIe siècle, la musique de tous les peuples de l'Europe avait un caractère à peu près uniforme. C'était comme une langue à peine formée, aux articulations indécises, qui ne pouvait exprimer que des velléités de l'ame, et qui avait beaucoup d'analogie avec cette langue latine sans saveur et sans précision que s'étaient forgée les érudits de la renaissance. C'est à partir du XVIIe siècle et de la naissance de la modulation, qui est presque contemporaine de l'emploi de la couleur à l'huile en peinture, que l'art musical acquiert successivement les propriétés d'un idiome vivant, qui lui permettront

d'exprimer les émotions du cœur humain, et c'est alors aussi que les différentes nations de l'Europe commencent à posséder une musique qui leur est propre, dont on ne pourra plus méconnaître l'originalité. Après avoir subi la domination des contre-pointistes belges, ces froids grammairiens qui pendant deux cents ans ont travaillé à créer les élémens de l'art musical, l'Italie s'empare de ces formes vides de la dialectique des sons et les remplit du souffle de son génie mélodique. Elle produit alors Palestrina dans la musique religieuse et trouve le drame lyrique. Cette découverte achève en quelque sorte l'œuvre de la renaissance; l'éclat de l'art nouveau se répand dans toute l'Europe. L'Allemagne, nous l'avons déjà dit, fut une des premières à se laisser pénétrer par la civilisation nouvelle de l'Italie; elle lui emprunta ses fêtes, ses mascarades, ses musiciens et ses virtuoses, qui firent les délices des princes et des classes élevées de la société. Cet élan d'imitation fut poussé si loin, qu'on introduisit jusque dans le culte protestant, qui était pourtant le résultat d'un mouvement plus national que théologique, les airs, les récitatifs et toutes les sensualités vocales de l'Italie. Il y eut cependant des tentatives de résistance contre cet envahissement de l'art méridional, et ces velléités précoces d'émancipation méritent de nous arrêter un instant.

On a souvent remarqué que l'Allemagne se divise en deux grandes régions, aussi différentes par le climat que par la culture de l'esprit. Dans l'une, qui comprend l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, le Palatinat et une moitié de la Saxe, on voit dominer les goûts, les arts et la civilisation du midi de l'Europe, qui trouvent un asile somptueux à Vienne, à Munich, à Stuttgart, Manheim et Dresde. Dans l'autre, formée de la Prusse, des villes libres et anséatiques, le génie national, moins docile à la volonté des princes, s'essaie de très bonne heure à secouer le joug de l'étranger. La différence de culture et de tendances qui distinguent ces deux parties de l'Allemagne se fait déjà remarquer à la sortie du moyen-âge et trouve sa grande expression dans le double essor du protestantisme et du catholicisme parmi les populations allemandes. Malgré l'influence du grand Frédéric, malgré sa passion exclusive pour la littérature française et son dédain pour la langue nationale, le nord de l'Allemagne et particulièrement la Prusse n'en sont pas moins restés le foyer de l'esprit germanique, dont Luther, Kant, Fichte et Hegel sont les représentans les plus élevés. La musique a suivi la marche des autres connaissances, et c'est aussi dans la partie vraiment nationale de l'Allemagne qu'ont eu lieu les premiers essais de résistance contre l'ascendant de l'opéra et du génie italiens.

Les chefs de la réaction germanique eurent, pour la faire triompher, à lutter contre les sympathies mêmes de l'Allemagne. Il s'y était formé, on l'a vu, toute une famille de compositeurs qui s'inspiraient des maîtres

de la renaissance. Trois grands musiciens dominent cette époque : Palestrina, le sublime restaurateur du style religieux et le chef de l'école romaine; Roland de Lassus, né à Mons en 1520, qui vécut long-temps à la cour de Bavière, où il est mort en 1595, un an après Palestrina, et Jean Gabrielli, chef de l'école de Venise, où il était organiste de l'église Saint-Marc de 1585 à 1612. Ces trois hommes, qui se ressemblent par l'uniformité des procédés, se distinguent aussi par des nuances assez vives. C'est la grandeur, l'onction et la sérénité qui caractérisent le génie de Palestrina, qui se meut avec grace dans l'ancienne tonalité du plain-chant sans jamais en franchir les limites, ni faire pressentir qu'elles pourront être dépassées après lui. Il y a plus de mouvement, plus d'inquiétude, plus de fantaisie et moins de correction dans le génie touchant de Roland de Lassus. Ainsi que Palestrina, dont il est l'émule, Lassus reste fidèle aux moyens déjà connus pour exprimer sa pensée, tandis que Jean Gabrielli, qui a toujours vécu à Venise, où il est mort dix-sept ans après ses deux illustres contemporains, est un précurseur des temps nouveaux, un esprit hardi qui ne se contente plus de la tradition, et dont les œuvres diverses, remplies de rhythmes incidentés et de modulations chromatiques, font pressentir l'arrivée de Monteverde, appartenant aussi à l'école de Venise, et le vrai créateur du drame lyrique. Ainsi donc c'est à Venise, dans cette ville unique, point d'intersection entre le Nord et le Midi, que se sont produits les deux plus grands événemens de la renaissance : c'est de là que se propagèrent la couleur à l'huile et la modulation, qui ont donné à la peinture et à la musique, ces deux arts essentiellement modernes, les moyens de reproduire les accidens de la lumière et ceux de la passion, les phénomènes du monde extérieur et ceux du monde moral, c'est-à-dire la vie. Ce sont des admirateurs du génie italien et particulièrement des disciples de Jean Gabrielli, le chef audacieux de l'école de Venise, qui ont introduit en Allemagne le drame lyrique et avec lui toutes les délicatesses de l'art de chanter. Ces disciples peuvent se diviser en deux groupes différens, les compositeurs dramatiques, qui ont imité avec plus ou moins de docilité l'opéra italien, et les compositeurs de musique religieuse, qui se sont montrés au moins aussi soumis. Parmi les premiers, il faut citer d'abord Henri Schütz, que nous avons déjà nommé, Graün, le musicien favori du grand Frédéric, et beaucoup d'autres qu'il est inutile d'arracher à l'obscurité qui les couvre, chaîne d'imitateurs qui se prolonge jusqu'à Winter. Parmi les seconds se trouvent Jean Eccard, Stobäus, Henri Albert, Michel Praetorius, Henri Schütz et Graün, qui se sont essayés dans les deux genres, surtout le dernier, dont tout le monde connaît le bel oratorio, *la Mort de Jésus*.

C'est en combattant l'influence de ces maîtres habiles que l'art na-

tional avait à grandir. Heureusement, à côté de ce grand mouvement de l'art étranger qui envahissait toutes les cours princières de l'Allemagne, il y eut, vers les dernières années du XVIIe siècle, un petit nombre d'esprits indépendans qui essayèrent d'évoquer le génie allemand et de créer un point de résistance à l'imitation servile de la musique italienne et de la littérature française. C'est à Hambourg, dans une ville libre et commerçante qui, par sa position géographique et la nature de ses institutions municipales, échappait à l'influence des cours, que, dans l'année 1678, fut construit le premier théâtre public qu'ait possédé l'Allemagne. On y représenta successivement les opéras de Keyser, de Haendel, de Telemann, de Matheson et d'autres musiciens dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Ces opéras, tous composés sur un poème en langue nationale, ayant pour interprètes des chanteurs allemands, n'étaient, après tout, qu'une imitation plus ou moins libre de l'opéra italien, une succession d'airs tous coupés de la même manière, avec quelques duos et des chœurs d'une harmonie fort simple. Ce qui a fait le succès de l'opéra de Hambourg, qui a duré jusqu'en 1738, c'est l'esprit national qui avait présidé à cette institution. On était fier de voir des poètes, des musiciens et des chanteurs allemands offrir un spectacle intéressant qu'on pût opposer à l'opéra et aux virtuoses de l'Italie que les princes et les rois payaient au poids de l'or. Ce mouvement d'indépendance qui se prolongeait jusqu'à Leipzig, où résidait le grand Sébastien Bach, et par Leipzig touchait à Berlin, où deux célèbres théoriciens, Kirnberger et Marpurg, faisaient opposition au goût exclusif du grand Frédéric pour la musique et les virtuoses italiens, n'eut point d'abord dans l'ordre dramatique de résultats vraiment féconds. C'est dans la musique religieuse et instrumentale, dans les oratorios de Haendel et dans l'œuvre immense de Sébastien Bach, que le génie national manifesta ses qualités profondes et méditatives. Haendel et Sébastien Bach sont en effet les deux plus grands musiciens qu'ait produits l'Allemagne avant l'arrivée d'Haydn, de Gluck et de Mozart, dont le génie n'est pas purement autochtone, car il se mêle un rayon de mélodie italienne au tissu de leurs inspirations. Les opéras, les virtuoses et l'influence de la musique italienne ont donc régné sur les théâtres de toutes les cours princières de l'Allemagne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et c'est contre cette domination tyrannique de l'art étranger que Beethoven, Weber et leurs partisans, reprenant l'œuvre essayée plutôt qu'accomplie par Keyser, ont levé l'étendard de l'insurrection. Tel est le caractère général de l'école romantique, qui est dans l'ordre de l'esprit ce que l'insurrection de 1813 est dans l'ordre politique. Elle vint évoquer le génie national, qui, depuis la renaissance, s'était laissé éblouir et charmer par l'art, la littérature et la civilisation de l'Europe méridionale. Il est curieux de

remarquer en passant qu'aujourd'hui même, au moment où l'Europe semble marcher vers de nouvelles destinées et vouloir effacer toutes les distinctions traditionnelles qui caractérisent la vie particulière de chaque peuple, l'Allemagne, au contraire, s'efforce de répudier tout ce qui la rattache à la civilisation latine, cette base de la civilisation générale de l'Europe. Elle trace autour de ses frontières une sorte de barrière féodale pour défendre son esprit et ses mœurs du contact de l'étranger. Ce phénomène singulier de l'histoire contemporaine, qui n'a pas été signalé, ce nous semble, trouve son explication dans le passé de l'Allemagne. De très bonne heure éblouie par l'éclat de la France et de l'Italie, elle a vu long-temps leur double influence entraver le développement de son originalité. Ce n'est qu'au milieu du XVIIIe siècle, à partir de Klopstock et de Lessing, que l'Allemagne commence à se réveiller de son long assoupissement et cherche à créer une littérature qui soit l'expression de son propre génie. C'est à la suite de ce mouvement d'indépendance qui a produit Goethe et Schiller, que Beethoven, Weber, Schubert et plus tard Mendelssohn brisent toute relation avec la muse italienne, et achèvent la révolution dont l'école de Hambourg, de Leipzig et de Berlin avait prématurément donné le signal.

On pourrait diviser les musiciens de l'Allemagne en deux grandes familles qui seraient l'expression assez fidèle des deux tendances qui caractérisent la civilisation de ce peuple depuis la renaissance jusqu'à nos jours. Keyser, Haendel, Sébastien Bach, Beethoven, Weber, sont les représentans exclusifs et grandioses du génie national et autochthone, tandis que Meyerbeer, Winter, Mozart, Haydn dans la partie vocale de son œuvre, et Gluck reflètent la double influence du Nord et du Midi. Quant à l'amant de la Faustina, ce n'est pas un musicien allemand qu'il faut voir en lui. Hasse fut un disciple soumis et joyeux de l'école italienne. Né aux environs de Hambourg, élevé dans cette ville auprès de Keyser, dont il a chanté les opéras et admiré le génie, il n'emprunta presque rien aux formes indécises de la musique dramatique de son pays, et courut en Italie comme vers la source de sa gloire et de son inspiration. C'est à Naples, sous la discipline d'Alexandre Scarlati, que l'imagination de Hasse a pris l'essor. Choyé par les femmes, qui appréciaient sa figure et sa belle voix de ténor, admiré et fêté de ce peuple naïf qui avait l'enthousiasme facile et bruyant des temps héroïques, Hasse fut couronné de fleurs dès son début dans la carrière et adopté comme un enfant du pays. Ses opéras nombreux, dont un seul, *Antigone*, a été composé sur des paroles allemandes, ressemblent, pour la distribution et la coupe des morceaux, aux opéras de Vinci, de Leo, de Porpora, de Pergolèse et de tous les premiers maîtres de l'école napolitaine. C'est une succession d'airs invariablement coupés de la même manière, c'est-à-dire en deux parties, avec le *da capo* ou la reprise du

premier motif. Ces airs sont entremêlés d'un duo ou deux, rarement d'un trio, et de quelques chœurs fort simplement écrits. Tous les opéras de Hasse qu'il nous a été possible de consulter présentent la même division et ne diffèrent entre eux que par le sujet de la pièce et la variété des mélodies. Son instrumentation se réduit à peu près au quatuor accompagné de quelques soupirs du hautbois, de la flûte et du basson. Dans les scènes pathétiques, le maître fait intervenir le cor et parfois la trompette. Telles sont les couleurs dont se compose l'orchestre de Hasse, qui n'était ni plus varié, ni plus nourri que l'orchestre de Haendel et celui des compositeurs italiens de la même époque. C'est par la grace et la tendresse des mélodies, par la beauté de ses airs et de ses duos, qui servaient à faire briller le talent des plus admirables virtuoses, que Hasse a conquis la grande renommée dont il a joui pendant les soixante premières années du XVIIIe siècle. C'était un musicien d'instinct, — comme on l'a très bien dit, — qui écrivait avec facilité les chants heureux et simples que lui dictait son cœur et qui savait les approprier avec adresse à la voix de ses interprètes. Aussi les opéras de Hasse étaient-ils fort recherchés par les sopranistes et les cantatrices à la mode; ses mélodies limpides et suaves, qui exprimaient les joies et les peines de l'amour, ont fait les délices de l'Europe. Pendant dix ans, le célèbre Farinelli a égayé le triste roi d'Espagne Philippe V en lui chantant chaque soir deux airs de Hasse : *Pallido è il sole,* et *Per questo dolce amplesso.*

Par la grace et le caractère tempéré de ses mélodies, par la simplicité de ses formes et celle de la fable dramatique où s'est renfermée son imagination, Hasse appartient à l'école italienne de la première moitié du XVIIIe siècle. Il en a les défauts et les qualités charmantes. Il chante plutôt pour évoquer les désirs et distraire la passion que pour en exprimer les emportemens et la douleur. Il n'a rien de la profondeur de Gluck, son compatriote, tout en étant comme lui transfuge dans le camp de l'étranger. Aussi l'influence de cet aimable génie sur l'Allemagne n'était-elle pas destinée à lui survivre. Lorsqu'en 1771 le vieux Hasse se rendit à Milan pour y composer son dernier opéra, *Ruggiero,* il y rencontra le jeune Mozart, qui, à l'âge de quatorze ans, venait d'écrire son premier essai dramatique : *Mitridate, re di Ponte.* En écoutant les bégaiemens de cette muse divine, Hasse prononça ces paroles qui sont devenues une vérité de l'histoire : *Voilà un enfant qui nous fera tous oublier!*

Quant à la cantatrice dont le nom est inséparable de celui de Hasse, est-il besoin de répéter qu'elle était la digne interprète des gracieuses mélodies du maître saxon? En répudiant le génie national qui s'éveillait à peine et en allant chercher l'inspiration dans le pays de la lumière et de la mélodie, Hasse semble avoir épousé toutes les séductions de l'Italie dans la charmante Faustina. Elle était petite, d'une taille bien prise,

et sur un visage épanoui brillaient deux beaux yeux noirs remplis de flammes et de malice. Sa bouche, toujours entr'ouverte comme une grenade mûre, laissait apercevoir deux rangées de belles dents courtes et fines qui distillaient un sourire lumineux. Bien élevée, instruite, d'une imagination vive et féconde, la Faustina était une femme agréable qui possédait toute la grace d'une *gentildonna* vénitienne. Sa voix était un *mezzo-soprano* d'une étendue presque de deux octaves, partant du *si* au-dessous de la portée jusqu'au *sol* supérieur, limite qu'elle dépassait au besoin en poussant jusqu'au *si* aigu. Cette longue et belle échelle de sons argentins et purs était d'une flexibilité admirable, et chaque note exhalait un timbre délicieux. Excellente musicienne, douée d'un instinct dramatique des plus rares, elle trouvait spontanément les ornemens les plus compliqués qu'elle exécutait avec un *brio* étonnant. Toutes les merveilles de la vocalisation, les gammes simples et doubles, les trilles, les étincelles mélodiques, les caprices les plus adorables de l'esprit le plus fin et le plus gai, jaillissaient de sa bouche de rose en répandant au loin un parfum d'ambroisie. Il fallait la voir et il fallait surtout l'entendre lorsqu'elle attaquait une note aiguë qu'elle suspendait dans l'espace en la remplissant lentement de son haleine inextinguible dont elle savait économiser le souffle avec une *maestria* suprême. Jamais une intonation douteuse, jamais elle ne manquait le but qu'elle voulait atteindre, et sa voix douce, pénétrante, plus limpide que forte, exécutait sans broncher les difficultés les plus ardues. La Faustina était une cantatrice de demi-caractère, touchant à la passion sans y entrer complétement, effleurant de son aile les eaux de l'abîme sans y plonger le regard. Elle aimait surtout à lutiner la mesure, à se jouer du rhythme comme l'oiseau qui se balance sur un rameau flexible, à manifester la grace et l'enjouement de son esprit par ces *tempo rubato* qu'elle employait souvent dans les mouvemens rapides, et où elle excellait à rendre les mille coquetteries de l'imagination féminine dont elle était pétrie.

La Faustina avait une prononciation parfaite; chaque mot était articulé dans la juste mesure qui doit empêcher le clapotement des lèvres et le revêtir de la sonorité nécessaire. Tous les contemporains de cette admirable cantatrice s'accordent à lui reconnaître ce que les Italiens appellent *il canto granito,* c'est-à-dire un style perlé, fluide, *mellifluo,* doux et mordant, un mélange heureux de grace et de force, d'ombre et de lumière, de gaieté et de sentiment. Mancini, Burney, Hawkings, Schubad; un célèbre critique allemand du XVIIIe siècle, Rochlitz, que nous avons déjà cité; Majer de Venise, le président De Brosses et beaucoup d'autres voyageurs qui avaient entendu *cette dixième muse de l'Italie,* ou qui se sont faits l'écho de sa renommée, sont unanimes dans le jugement qu'ils portent de la Faustina. Ce jugement est d'ailleurs confirmé par deux contemporains dont on ne

saurait contester l'autorité : par Quantz, flûtiste célèbre qui a été le maître du grand Frédéric, et surtout par Tosi, sopraniste de premier mérite, qui, après avoir chanté dans les principales villes de l'Europe, s'était retiré à Londres, où il est mort et où il a publié un livre du plus grand intérêt sur l'art de chanter : *Opinioni dè cantori antichi e moderni, o sieno osservazioni sopra il canto figurato.* Dans cet opuscule de cent dix-huit pages, Tosi discute avec un goût parfait toutes les questions qui se rattachent au bel art de chanter, dont il pressent déjà la décadence au commencement du XVIIIe siècle, et l'on s'explique le cri d'alarme poussé par un si excellent maître, lorsqu'on réfléchit que Tosi, par son âge et l'éducation qu'il avait reçue, appartenait à une époque encore voisine de la naissance de l'opéra, où le récitatif, la belle déclamation et la musique simple retenaient la fantaisie des virtuoses dans des limites assez étroites. Après un siècle de tâtonnemens et de progrès, les chanteurs, devenus plus habiles, s'étaient émancipés en donnant une libre carrière à leur imagination, qui se substituait souvent à la pensée du compositeur. Voilà ce que redoutait Tosi en voyant apparaître sur la scène ces merveilleux sopranistes qui pendant si long-temps devaient éblouir et charmer l'Europe. Après avoir analysé successivement chacune des parties qui composent l'arsenal d'un chanteur parfait, Tosi termine l'avant-dernier chapitre de son excellent ouvrage par ces paroles : « Que celui qui veut apprendre à chanter, dit-il, étudie la méthode des bons chanteurs, qu'il étudie surtout ces deux femmes au-dessus de tout éloge, qui soutiennent de nos jours l'éclat de notre belle profession : l'une de ces femmes (la Faustina) est inimitable par la rapidité et le fini de son exécution merveilleuse, qui semble moins un résultat de l'art qu'un don de la nature; l'autre (la Cuzzoni) se fait remarquer par la noblesse de son style et la beauté de sa voix incomparable. Ah! quel ensemble exquis on formerait avec les qualités respectives de ces deux angéliques créatures, en réunissant dans un seul sujet le chant pathétique de la Cuzzoni à l'entrain, à la gaieté, à la bravoure de la Faustina! »

Généreuse, fantasque, remplie d'esprit, de verve et de gaieté bénigne, la Faustina avait d'ailleurs un de ces caractères à mille reflets chatoyans qui présentent les contrastes les plus étranges. Malheur à celui qui méconnaissait l'empire de ses charmes, ou qui éprouvait quelque distraction pendant qu'elle chantait! Un soir qu'elle jouait au théâtre de la cour de Dresde le rôle de Zénobie, s'apercevant que le roi Auguste III causait un peu trop haut avec une belle princesse polonaise, elle prononça d'un ton si impérieux ces mots, qui faisaient partie de son rôle :

Taci, io tel commando!

que le roi ne se le fit pas dire deux fois, et, jusqu'à la fin de la repré-

sentation, il observa le plus scrupuleux silence. La conversation de la Faustina était un feu roulant d'anecdotes curieuses, une histoire vivante de la musique contemporaine, dit Burney, qui l'a beaucoup vue à Vienne en 1772. Quoiqu'elle fût âgée alors de soixante-douze ans, elle n'avait rien perdu de la gaieté de son humeur et de la vivacité de son esprit. Elle aimait la société, s'intéressait à tout ce qui était jeune, et, sous les traces du temps, on voyait encore reluire quelques rayons de sa grace printanière. Elle disait à Burney que ses compatriotes les Anglais n'entendaient rien à la musique, que les airs de Haendel étaient un peu rudes et n'avaient pas la douceur pénétrante de ceux de Hasse, son mari. Burney ayant prié la Faustina de lui chanter quelque chose : — *Ah! non posso,* dit-elle en poussant un gros soupir, *ho perduto tutte le mie facolta!* j'ai perdu tous mes moyens. — Que de choses dans ce soupir de la Faustina, que de regrets et quels souvenirs!

Il existe deux portraits de la Faustina : l'un, fait à Londres, qui la représente dans tout l'éclat de la jeunesse, et dont on peut voir une reproduction dans le cinquième volume de l'*Histoire de la Musique,* par Hawkings; l'autre, peint par la Rosalba au pastel, qui se trouve dans la galerie de Dresde au milieu des chefs-d'œuvre de l'art italien acquis à la Saxe par la munificence du roi de Pologne Auguste III. La Rosalba était aussi une Vénitienne qui a long-temps vécu à Dresde, et dont le pinceau délicat a fixé sur la toile à peu près toutes les jolies femmes qui ont fait les beaux jours de cette cour galante.

L'époque que nous avons essayé de caractériser en racontant la vie de deux artistes trop oubliés est une des plus heureuses que présente l'histoire de la musique italienne. Né au commencement du XVIIIe siècle, quelques années avant Gluck, dont il n'a pas la passion vigoureuse, Hasse, contemporain de Keyser, de Haendel et Sébastien Bach, qui expriment quelques-unes des qualités robustes du génie allemand, se laisse entièrement éblouir et charmer par l'art mélodieux de Naples et de Venise. Son règne finit le jour où commence à poindre la gloire de Mozart, qui vient continuer cette œuvre de conciliation entre le Nord et le Midi, dont il reste la plus haute expression. Hasse est à Mozart ce que le Pérugin est à Raphaël, un précurseur doux et bénin, qui lui prépare les élémens de son style harmonieux, et dont Rossini suivra la tradition avec le *brio* et l'éclat incomparable d'un Titien.

Hasse et la Faustina, c'est donc la première alliance du génie allemand avec la mélodie italienne, le triomphe de l'art de chanter et le premier épanouissement du drame lyrique. Tous deux représentent l'âge d'or du sentiment, et ils brillent dans l'histoire de l'art comme ces enfans de Jupiter dont la pieuse et poétique antiquité a fait deux étoiles inséparables du firmament.

P. Scudo.

LES FANTAISISTES.

Italia. — Caprices et Zigzags. — Un Trio de Romans. — Émaux et Camées,
par M. Théophile Gautier.

A la suite des écrivains qui fondent ou prétendent fonder les écoles, on rencontre, à toutes les époques de l'histoire littéraire, d'aventureux disciples dont le privilége semble être de discréditer, en les outrant, les systèmes qu'ils préconisent et de les ridiculiser avec d'autant plus de succès qu'ils s'en déclarent de bonne foi les champions exclusifs. Ces hommes ont reçu de la nature un génie facile à prendre l'empreinte d'une manière, d'un *faire* artificiel, un esprit prompt à saisir au vol des idées éphémères qu'ils relèvent à l'aide d'une phraséologie miroitante; raffinés sur toute chose, spirituels par procédé, matérialistes de l'art par habitude de ne travailler que sur des pensées ou vulgaires ou paradoxales et qui ne vivent que par la forme, chez eux le jugement se fausse à mesure que l'esprit s'aiguise. En formulant son aphorisme : « Le style, c'est l'homme, » Buffon ajoutait : « Les idées ne vivent que par la manière dont elles sont exprimées, » et par ce correctif il reconnaît la souveraineté des idées. Les écrivains à qui nous faisons allusion, oubliant le correctif de Buffon, paraissent avoir pris pour devise : Le style, c'est tout; car, pour eux, l'idée n'est rien, ou plutôt la valeur négative qu'ils lui attribuent est en raison de la bizarrerie qui la caractérise. Aussi leur verve n'a-t-elle à s'épuiser que dans les mille détails de la forme. Ils y gagnent de paraître, au rebours des autres, s'enfoncer à reculons dans la jeunesse à mesure que viennent les années; on ne vieillit guère en effet que par les idées et non par la manière de les exprimer, les ciselures de la phrase étant des moyens plastiques dont l'emploi devient de jour en jour plus familier à l'artiste. Ils restent donc jeunes, en apparence du moins; mais dans cette jeunesse prolongée, au sein de cette orgie étourdissante de mots et d'images qui ne réussit point à dissimuler l'absence de foi, de cœur et d'invention, on surprend je ne sais quoi d'aussi profondément douloureux que dans une vieillesse anticipée : il y a des éclats

de rire, ils sont factices; il y a de l'ivresse, elle est simulée; il y a du talent, un talent incontestable même, et dont les efforts sont inconnus au vulgaire : il n'est employé qu'à tenir un masque, qu'à se bien draper pour ne point révéler le vide du cœur. C'est une jeunesse, en un mot, qui se révolte contre le temps et ne sait point, son heure venue, courageusement disparaître.

« Le moyen de ne point vieillir est de ne point rester jeune : » ce piquant apophthegme littéraire, attribué à Nodier, s'applique aux écoles aussi bien qu'aux écrivains considérés isolément. C'est pour ne s'être pas pénétrées de cette pensée que la plupart d'entre elles s'éteignent et meurent. Dès que les hommes qui les ont créées ou illustrées ne sont plus, une génération arrive qui renchérit sur eux et met en évidence la limite qui ne devait point être franchie et dans laquelle ils s'étaient renfermés. Ce phénomène signale le déclin d'une littérature, et que ces derniers venus se nomment *alexandrins, grotesques, beaux-esprits* ou *fantaisistes*, qu'ils se nichent dans un pan de la soutane de Rabelais, se coiffent de la perruque de Voltaire, ou se pavanent sous la cape de l'hidalgo romantique, comme ils ont une communauté de tendances imitatrices, ils ont une communauté de caractères. Ils sont subtilement naturels, laborieusement téméraires; ils préméditent avec soin, et, selon eux, le talent suprême consiste à déduire avec artifice ce que les impressions ont de plus excentrique et de plus capricieux. Viennent enfin les derniers d'entre les derniers, chez qui la préciosité de la phrase égale au moins le dévergondage de l'imagination. De même cependant que les écrivains supérieurs se reconnaissent, en dépit des siècles, d'une même famille, ces écrivains de décadence se gardent bien de briser la tradition qui les relie à travers les temps. Dans notre littérature, par exemple, les *beaux-esprits* du XVIIIe siècle relèvent des *grotesques* du XVIIe, au même titre que les *fantaisistes* de nos jours relèvent des *beaux-esprits*. Grotesques, beaux-esprits, fantaisistes, sont trois mots synonymes : tous trois désignent une même théorie où domine le même ferment d'opposition contre le spiritualisme de l'art; tous trois signifient la métaphore faisant saillie sur l'idée, la couleur exclusivement locale, l'image à tout prix, une sorte de mascarade à paillettes et à oripeaux écarlates. L'école fantaisiste est donc logique, lorsque, cherchant ses lettres de noblesse dans des apologies rétrospectives, elle ressuscite les gongoristes et les beaux-esprits oubliés, Théophile, Saint-Amand, Cyrano, Voisenon et Boufflers, et réédite, avec notes et préfaces, leurs colifichets littéraires, leurs marquetteries de boudoir. On ne saurait pourtant affirmer si jamais, autant qu'en nos jours d'innovations audacieuses et d'explorations sur des rives inconnues, le mépris des règles est devenu une véritable folie. Jadis, dans les plus grands écarts, on respectait le vieux *quid decet* français, cette religion de nos pères, qui se composait du goût et du sentiment de la convenance : nos aventuriers de poésie en font aujourd'hui bon marché. Le goût, vertu éminemment jalouse et négative, réprouve, ils le savent d'avance, leurs entreprises; mais le goût est une vertu : n'est-ce point un motif suffisant de le braver pour ceux qui trouvent que la *pudeur est maigre* et que les *vertus sont malingres?* En outre ils ont de moins que leurs prédécesseurs du dernier siècle l'esprit, cette grande absolution de Fontenelle et de Rivarol. On sent qu'ils sont atteints des deux maladies du siècle, la tristesse et l'ennui; lors même qu'ils atteignent à la bouffonnerie, ils ne sont

qu'enthousiastes. « Ils ont plus d'enthousiasme que d'esprit, » disait Voltaire en mauvaise part de certains burlesques, et le mot n'a rien perdu de sa vérité d'à-propos.

Nous ne voudrions pas prolonger cette comparaison entre le bel-esprit et la fantaisie; il y a cependant chez cette dernière un trait caractéristique à noter encore : c'est qu'elle vise à s'enrichir d'une importation britannique, l'*humour*, bien distinct de la raillerie gauloise, aux morsures saignantes, qui fait le fond de la farce de *Pathelin* et de *Pantagruel*. L'*humour* est plus innocent, et l'épigramme, à laquelle il se prête volontiers, ne constitue point cependant sa raison d'être. Tel qu'il est employé par ceux qui, grace à lui, se sont fait une réputation, il consiste surtout à mettre non moins de spontanéité dans l'énonciation des idées que dans la conception; il marche ou plutôt se précipite de faits en faits, d'observations en observations; il dédaigne l'argument et nous laisse le soin de chercher en vertu de quelle analogie telle pensée succède à telle autre, par quelle déduction l'écrivain a été amené à faire suivre *ex abrupto* d'un axiome burlesque une discussion sérieuse, d'un trait d'ironie un chapitre sentimental. Aussi, pour être *humoriste*, un jugement droit, un coup d'œil sûr, une logique serrée, non de forme, mais de fond, non de mots, mais de pensée, sont des qualités indispensables, afin qu'entre les idées disparates en apparence il existe, dans l'intimité du sujet, un lien qui se puisse retrouver à la lecture. Notre langue, moins que toute autre, se prête à l'*humour* : elle a quelque ressemblance en effet avec cette langue universelle ou cette *spécieuse* de Leibnitz qui devait marquer les vices du raisonnement, comme l'algèbre indique les erreurs du calcul, en conduisant à une équation absurde. Aussi l'*humour* ne se rencontre-t-il guère en France que chez deux écrivains, Stendhal et Nodier : le premier, qui savait unir une grande plénitude de pensée à une grande sobriété d'expression, métamorphosa un album de voyage en un ouvrage humoristique à force d'être concis, humoristique peut-être sans préméditation; le second, grace à l'étude approfondie qu'il avait faite de la langue française, fit de l'*humour* un canevas sur lequel il broda les merveilles de sa phrase ingénieuse et charmante. Or fantaisie et *humour* sont de nature distincte : la fantaisie rêve, évoque des ombres fugitives et de vaporeuses figures; l'autre, tout en riant, est sérieux, et, comme l'ironie socratique, se prête mal au style *luxuriant* et *touffu*. Pour que l'alliance des deux genres soit harmonieuse, il faut que le premier soit dompté par l'*humour*. Bien au contraire on intervertit l'ordre : on érige en souveraine la fantaisie, cette folle de l'imagination, et cela pour avoir un prétexte à sauter de la cave au grenier, un moyen de se moquer de la bonne foi que met tout lecteur à chercher dans un livre l'enchaînement des idées; on s'élève à perte de vue à propos de l'objet le plus prosaïque du monde; des régions de la chimère, on s'élance dans celles du rêve insensé, et de l'*humour* on fait l'antipode du sens commun, le bref absolutoire du paradoxe ou de la divagation.

Tout ce que les réflexions précédentes renferment d'amer s'applique-t-il à l'écrivain qui nous amène et nous aidera peut-être à caractériser les *fantaisistes* contemporains? Non, certes. Le *maître*, — c'est ainsi que M. Théophile Gautier se laisse appeler, — fait preuve du moins d'une certaine force, non

d'invention, — ce don lui manque, — mais d'esprit et d'éclat. Toutefois, à l'ombre de la bannière qu'il porte d'une façon si résolue, il s'enrôle un si grand nombre d'écrivains à la suite, il s'élucubre de si pitoyables œuvres, il se déclare au sens commun une guerre si acharnée, il se débite tant d'énormités chamarrées d'un style impossible, qu'il appartient à la critique d'instruire le procès de cette littérature énervante, sous l'influence de laquelle s'atrophient les idées sereines de l'art. « Noblesse oblige, » disait-on jadis : or, puisque M. Gautier a des imitateurs, c'est au patron de répondre pour ses cliens. Ceux-ci ne donnent aucune prise à la discussion : on ne discute pas le néant, on le constate, et des arabesques de métaphores, des pointes, des *concetti* courant l'un après l'autre ne sont pas même aux idées ce que des ombres chinoises sont aux réalités dont elles représentent les images indécises. Dans leurs livres, un décalque maladroit de la *manière* du *maître* déguise à peine l'atonie du fond; chez M. Gautier, le style au moins est *sien* : il a une valeur, celle d'être ce que l'auteur veut qu'il soit. Ordinairement les métaphores sont exactes, les comparaisons se rapportent aux choses qu'elles expriment. M. Gautier connaît à fond les ressources de la langue, jongle avec les mots, et réussit parfois à nous éblouir par la complication des ciselures. Sa phrase est souple et quelquefois vigoureuse, d'une souplesse maniérée et d'une vigueur artificielle, ce qui n'accuse que plus nettement l'habileté toute superficielle, toute plastique, si l'on veut, de l'écrivain. Il a de réelles qualités en un mot, et il ne lui en manque peut-être que l'économie. Amant de la forme dans la nature, il en fait sa religion dans la poésie et y sacrifie tout ce qui n'est pas elle, hormis, c'est une justice à lui rendre, la correction grammaticale, laquelle s'allie fort bien au manque de goût. Il est artisan de style, ce que les Latins nommaient *artifex dicendi*, et à ce titre il se révolte contre l'idée que le beau ne soit que la saillie de l'utile. Aussi se passe-t-il fort bien d'un point de vue moral : chez lui, l'exécution détrône la pensée, et encore, dans l'exécution, il préfère l'éclat à la netteté, la couleur à la ligne.

Tous les genres qu'il a essayés, M. Gautier les a empreints d'une originalité, factice il est vrai, mais qui mérite d'être signalée; il pousse en effet l'horreur du sentier battu à ce point de préférer au vrai le fantasque et l'étrange. Or, comme en dehors du domaine des idées acquises le reste est assez borné, et que, somme faite des qualités de M. Gautier, cette somme n'équivaut pas au génie, l'auteur de *Fortunio* s'est adjugé l'exploitation du paradoxe. Au temps des luttes romantiques, il commandait l'avant-garde, frappant d'estoc et de taille quiconque ne sympathisait point avec les novateurs, n'acceptant ni discussion ni composition, proclamant son enthousiasme pour les œuvres nouvelles en raison, non de ce qu'elles renfermaient de réellement beau, mais de bizarre et d'anormal. Tant de verve, tant de jeunesse furent par lui dépensées à cette tâche, qu'à cause même de leur excentricité, ses débuts obtinrent un succès de curiosité. La préface de *Mademoiselle de Maupin*, satire sanglante d'un certain genre de critique littéraire, est et restera une de ses œuvres les plus remarquables. Esprit étincelant, franche jovialité, fougue d'expression atteignant parfois à l'éloquence, tels sont les caractères de ce morceau, portique en marbre d'un édifice d'argile fangeuse, préface d'un

livre que ni Laclos ni Crébillon fils n'eussent consenti à signer. D'autres fois encore, la carrière romantique de M. Gautier a resplendi de quelques éclairs de vrai talent. On était donc en droit d'espérer que, renoncant à ses débauches de style bigarré, il se prendrait enfin au sérieux, tracerait un but à son activité et se dégagerait de toutes les chaînes qu'il s'était imposées : prodigalité d'images, enluminures forcées de la période, amour de l'innovation poussé jusqu'à la gageure, et surtout affectation perpétuelle à jouer le rôle de bouffon et d'homme jeune. L'espérance de le voir élever son monument parut se réaliser le jour que M. Gautier publia *la Comédie de la Mort;* l'éloge fut à peu près unanime. L'auteur y révélait pour la première fois, que dis-je! pour la seule fois, le caractère vrai de sa nature, la disposition de son *tempérament* intérieur, bien différent du *tempérament d'homme gras* dont s'était bénévolement gratifié, en un moment de joviale humeur, le futur panégyriste du burlesque Saint-Amand. Les élémens du livre sont une tristesse profonde, — un découragement amer des choses de la vie où tout semble faux au poète, sans doute par l'habitude qu'il a prise de poser sans cesse et de travestir sa pensée, — le désenchantement général d'une ame qui, pour échapper à l'effroi du vide, se rejetterait volontiers dans le mysticisme du moyen-âge, si la croyance qui lui est impossible n'était par malheur la première étape de la route. On comprend que l'angoisse du sommeil éternel a passé par le cœur de l'écrivain : ne pouvant donc croire, il invoque le panthéisme en désespoir de cause, et, dans sa terreur de la tombe et du néant, se rattache avec rage aux jouissances terrestres. Aussi un naturalisme effréné plane sur toute la partie significative du volume, naturalisme qui mérite d'être mis en évidence, car on le retrouvera tout à l'heure dans *Émaux et Camées,* mais il n'y sera plus relevé par l'âcre saveur du désespoir, il dépouillera sa forme chastement gothique et tournera au paganisme le plus sensuel.

Sans doute l'invention entre pour peu de chose dans *la Comédie de la Mort :* quelques pages de l'*Ahasverus* de M. Quinet, quelques emprunts à Jean-Paul et à Goethe constituent, quant au fond, le bilan de l'œuvre; mais que les idées aient été inventées, ou seulement glanées et reliées en gerbe, elles sont senties, elles sont un cri du cœur. Ce jour-là, M. Gautier a cru à lui-même, et l'événement est assez rare pour qu'on le constate. Or, la croyance, la foi, — fût-ce la foi du néant, — porte tellement bonheur, que les défauts habituels du style de l'écrivain ne se retrouvent que très rarement dans le livre. On allait enfin saluer un poète, oublier *les Jeune-France,* ne se souvenir que de la préface de *Mademoiselle de Maupin* et de la nouvelle du *Roi Candaule,* travail de lapidaire, miniature d'une rare délicatesse d'exécution. Tout à coup M. Gautier, par espièglerie, se met à tirer de leur suaire les poètes les plus mal famés de la littérature Louis XIII, devant la résurrection desquels avaient reculé les plus exaltés romantiques. Tout en brisant visière à la tradition, tout en se déclarant indépendant, l'auteur, par la réhabilitation des *Grotesques,* établissait un lien entre eux et la nouvelle école, et cela par des allusions nominatives, rapprochement qui fut, je crois, plus nuisible qu'agréable à nos contemporains ainsi désignés. Il est vrai, pour ce qui regarde personnellement M. Gautier, que, par sa poésie, il se rapproche souvent des poètes français du commencement du XVIIe siècle. Quant à sa prose, plus

d'un passage de Cyrano de Bergerac rappelle à la lecture les saillies qu'il affectionne. Je ne citerai que cette phrase entre mille du même genre : « Les pensées que nous donnait la lune, cette boule de safran, nous défrayèrent sur le chemin; les yeux noyés dans ce grand astre, tantôt l'un le prenait pour une lucarne du ciel, tantôt un autre affirmait que ce pouvait bien être le soleil lui-même, qui, s'étant au soir dépouillé de ses rayons, regardait par un trou ce qu'on faisait au monde quand il n'y était pas. » Ne croirait-on point cette facétie détachée des pochades de *Caprices et Zigzags?* N'est-ce pas le même *marinisme* quintessencié dans l'image? L'apologie des *Grotesques* péchait par absence d'érudition consciencieuse; elle n'eut qu'un succès d'étonnement d'abord, de fou rire ensuite, et l'on conclut que M. Gautier, las de se moquer de tout et de tous, avait peut-être voulu, pour se distraire, se tourner lui-même en ridicule. Aux *Grotesques* succédèrent *Trà los montes*, où l'abus des couleurs tranchées avait du moins pour excuse l'exactitude du paysage, puis un recueil de vers sur l'Espagne. Vers et livre cependant ne suffisaient pas à hausser d'une assise la réputation de l'écrivain, et, en présence des quatre nouveaux ouvrages qu'il vient de publier, *Italia, Zigzags, Émaux et Camées, Un Trio de romans*, nous craignons qu'il ne faille désespérer.

D'où vient donc cette persistance dans un genre faux d'une manière absolue, faux par rapport au poète lui-même? Elle vient de l'enivrement de la louange. L'enflure et le mauvais goût chez les fantaisistes sont l'idéal auquel on aspire et les titres qui font le *maître*. M. Gautier a pu croire un moment avoir atteint cet idéal; mais le temps n'est peut-être pas éloigné où le *romantique à tous crins*, comme il s'est appelé, paraîtra timide et timoré. La fantaisie est, avons-nous dit, l'enfant dégénéré de ce qu'on a nommé le romantisme; elle en a gardé l'esprit d'opposition à tout ce qui, dans le présent et dans le passé, marche prudemment sous la sauvegarde des règles. M. Gautier les dédaigne par caprice, lui, et, mieux qu'un autre, il pourrait, s'il le voulait, rentrer sous leur loi; ceux qui l'imitent sont loin d'être dans ce cas. Ils bravent les règles par commodité, soit qu'ils les ignorent, soit qu'ils trouvent que s'astreindre au bon sens, à la syntaxe, à l'unité, exige une dose de travail qui leur répugne. Il n'y a, par cela même, rien que de naturel dans l'admiration qu'ils professent pour un écrivain qui, tout en se jouant des difficultés les plus ardues de la langue, appelle l'érudition pédantisme, foule aux pieds avec la plus grotesque irrévérence les idoles du passé, et déclare absurde toute entrave. « Vous avez créé, lui dit l'un, une langue dans la langue pour noter la gamme des tons. » — « Votre poésie, dit un autre, donne les savoureuses sensations des glacis et des empâtemens des grands coloristes. » Et ces dithyrambes montent à la tête de celui à qui ils s'adressent. Il aime mieux paraître grand au milieu des petits que de se confondre avec noblesse et modestie dans l'assemblée des grands. Par malheur ces hymnes, chantés à la gloire des écrivains qui veulent à tout prix rester les premiers entre les médiocres, ne parviennent à tromper personne. Singulière analogie! j'ai sous les yeux une brochure publiée en 1625, par un des beaux esprits du temps, à la louange de Théophile; elle est intitulée *le Triomphe des muses d'Hippocrène*. On y fait Théophile l'émule d'Homère, d'Hésiode et de Virgile; on l'appelle le poète *aimé des dieux* par allusion à son nom. Or, en dépit de la réhabilitation tar-

dive qu'a tentée M. Gautier du *grotesque* Viau, malgré le titre de grand poète, de *poète élevé et mélancolique* qu'il lui a décerné, quel écrivain de nos jours porterait envie à cette gloire apocryphe? J'en appelle à M. Gautier à jeûn de M. Gautier ivre de paradoxe : borne-t-il son ambition à être placé par la postérité sur le même rang que l'auteur du *Parnasse satyrique?* Qu'il fasse donc son profit de la destinée de son malheureux homonyme; qu'il se persuade surtout qu'on ne gagne rien à être le dieu d'une petite coterie. La popularité littéraire est à certains égards un brevet de gloire future : elle s'appuie sur le jugement des masses, jugement presque infaillible, parce qu'il a dans la sensibilité humaine son critérium naturel. Si parfois même la popularité s'empare d'un écrivain de second ordre, on peut être sûr qu'il rachète ses défauts par l'invention et le sentiment, moyens d'une éternelle puissance pour saisir et dompter la foule. Plus dangereuse est la réputation qui naît et croît au sein des cénacles : pour venir de juges d'élite, elle n'en a pas moins une tache originelle, car leur appréciation, souveraine en matière de difficultés vaincues, est soumise, quand il s'agit du fond, à des idées préconçues, à des procédés de critique artificiels. Cependant, à force d'être répétés par les lettrés d'une époque, il est des noms qui se répandent et se popularisent; mais les productions de ces écrivains n'en obtiennent guère plus d'accès chez le peuple qui lit. Ils offrent une étrange anomalie : pas un triomphe éclatant qui se rattache à quelque grande œuvre, à quelque poème fameux. Ils végètent au sein d'une blafarde renommée, et jamais ils ne pourront s'écrier dans les transports de l'ambition satisfaite : « Maintenant je puis mourir, car j'ai vécu tout un jour. » Tel est M. Théophile Gautier. Quelles œuvres durables ont marqué depuis vingt ans des heures croissantes au cadran de sa renommée? Quelle idée réveille son nom prononcé? Quelle attention le public lui conserve-t-il? Il lui faut tout son style ensemble, ses tours de force et ce travail de l'improvisation quotidienne, tonneau des Danaïdes qui engloutit la vie par lambeaux, pour conquérir heure par heure la place qu'une centaine de pages chaleureuses et vivantes, dictées par la passion, inspirées par le cœur, suffisent souvent à conquérir à jamais. Aussi, malgré ses nombreux travaux, son nom est peu populaire; en dépit de son culte pour la beauté féminine, il n'est pas même le poète des femmes. L'égoïste passion de l'art pour l'art l'a conduit à l'athéisme du sentiment humain, et de là à l'isolement du moi. Il n'a jamais vu la nature à la lumière du rayonnement intérieur, à la clarté de l'amour, cette dernière étincelle de croyance qui survit à la foi; il a beaucoup écrit, beaucoup vu, beaucoup cherché; il a visité l'Espagne, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, il nous revient de l'Orient. Il a demandé à l'antiquité, au moyen-âge, à toutes les écoles, à tous les genres de style, prose ou vers, le mot de l'énigme de la beauté dans l'art, et rien n'a parlé. Il a interrogé, mais en vain, les ruines, les statues et les tableaux, le ciel, le paysage et l'Océan : vieux monumens et nature toujours jeune ont également gardé le silence. Une seule chose en ce monde lui pouvait répondre, cette chose était son cœur; mais l'auteur des *Grotesques* a-t-il jamais souffert? a-t-il jamais aimé?

Qu'on ouvre par exemple les quatre publications nouvelles : *Un Trio de Romans, Caprices et Zigzags, Italia, Émaux et Camées;* l'écrivain y est tout entier sous ses aspects distincts de romancier, de touriste, de critique d'art et

de poète. Eh bien! toutes accusent le travail de la main et la prétention; dans aucune d'elles, le sentiment ne se fait jour. Les plus célèbres romanciers ont fait du paysage le fond du tableau de la vie humaine, ne considérant les détails sociaux que comme des accessoires d'une importance secondaire; de la sorte ils mettent en évidence, en l'isolant, le jeu des passions et s'emparent plus fortement de l'imagination du lecteur. C'est par le paysage, par la vérité des détails naturels autant que par celle des détails psychologiques, que *Paul et Virginie, Werther* et *Atala,* — de notre temps *Indiana* et *Valentine* ont conquis leur rang élevé dans la littérature. Au dernier siècle même, siècle de l'afféterie par excellence, *Manon Lescaut* va terminer dans les solitudes de l'Amérique sa turbulente existence, et cette mort, qui n'eût intéressé que médiocrement partout ailleurs, excite une pitié profonde. Mais allez donc demander à l'école fantaisiste de donner, pour fond de tableau, des paysages aux romans qu'elle édite, à l'école fantaisiste qui, dans la création, y compris l'homme, n'aperçoit qu'un musée de la pire espèce. « Le paysage, dit quelque part M. Gautier parlant de la Belgique, m'a paru peint et n'être, après tout, qu'une imitation maladroite des paysages de Cabat et de Ruysdael. » Et plus loin : « La nature est peu naturelle et ressemble à une mauvaise tenture de salle à manger. » Mieux vaut en conséquence une belle tenture due au pinceau de Fragonard, les trumeaux de Boucher et tout l'attirail galant du siècle de Watteau; mieux vaut placer la scène d'un roman dans un cirque ou dans un musée, car, dès que l'intérêt doit être déplacé, reporté de l'homme sur la chose, du principal sur l'accessoire, plus le champ de la digression est vaste, plus facilement le but est atteint. Le *Trio de Romans,* le plus récent des livres de M. Gautier, contient trois nouvelles : *Militona, Jean et Jeannette, Arria Marcella;* la première est un prétexte à décrire les courses de taureaux et les quartiers populeux de Madrid, la seconde à représenter un intérieur de marquise au temps de Louis XV, la troisième et la plus curieuse des trois à déifier la forme dans une espèce de rêve fantastique qui rappelle assez la *Smarra* de Charles Nodier; mais, dans aucune des trois œuvres, l'imagination ne peut croire un instant à la réalité des inventions du poète, s'intéresser aux intrigues dans lesquelles se meuvent les personnages. Partout on n'y sent, on n'y voit que la personnalité de l'écrivain s'évertuant à entasser mille petits détails, mille petites préciosités. Or, si, comme le dit Pascal, le *moi* est haïssable, il ne l'est jamais à un aussi haut degré que dans un roman. Dès qu'une phrase, un mot, une réflexion, nous ramènent de la pensée des acteurs à celle de l'écrivain, nous éprouvons une sorte de dépit d'avoir été pris pour dupe, et nous laissons le volume.

Ce dédain de la passion vraie, ce culte des détails, qui choquent dans le roman, M. Gautier y reste fidèle dans les autres genres qu'il cultive : fantaisies ou voyages, critiques ou poésies. Fou de l'art et, comme nous l'avons déjà dit, ne saisissant dans l'art que le côté plastique, il ne tient que fort peu de compte de l'humanité, et même, dans *Caprices et Zigzags* et dans *Italia,* son dédain arrive quelquefois à la férocité la plus réjouissante. Ainsi il aime le sang parce que *le sang est rouge,* qu'il doit *s'ennuyer dans les veines* et qu'il *est fait pour se montrer.* — Nos fêtes sont jeux innocens, puériles à faire sourire de pitié tous les fantaisistes ensemble. Fi donc! Plutôt l'Espagne et ses

picadores! Plutôt l'arène de Vérone, « qui a bu le sang des lions et des gladiateurs! » M. Gautier est franchement *Caraïbe,* et il s'en fait gloire. Avec de tels penchans, M. Gautier, on le comprend, serait dangereux pour ses semblables, pour les *pacifiques bourgeois* principalement, si, chez lui comme chez nous, le siége de l'appétit gisait dans l'estomac. Il n'en est heureusement rien : son appétit est dans le regard; il n'aspire qu'à *régaler ses yeux le plus merveilleusement du monde.* Un jour entre autres, jour à jamais mémorable de festin pour ses yeux! il se rend à Montfaucon; dans une cour, entre les murs *les plus croustillans du monde,* murs où *la moisissure cotonne en peluche bleue,* il contemple une carcasse de cheval à moitié écorché. « Quelle trouvaille!... quel bonheur! — c'est M. Gautier qui parle, — la peau était déjà presque à moitié détachée, et la chair luisait au soleil sous sa moiteur sanglante. *On ne peut rien imaginer de plus splendide;* c'étaient des tons nacrés, roses, laqueux, violets, bleu de ciel, vert-pomme, argentés comme le plus beau et le plus riche coquillage exotique. » — Ne calomnions pas trop toutefois cette passion de la vue, cette voracité de couleurs : c'est à elle que l'humanité est redevable de mériter de temps en temps l'attention du poète. L'humanité a eu l'insigne honneur de fournir des modèles aux grands coloristes; M. Gautier ne commet pas l'ingratitude de l'oublier. Il fait même tout exprès un voyage en Belgique pour retrouver la femme blonde de Rubens. Une jeune fille est pour lui un portrait qui marche, un mannequin qui a posé pour Titien ou Véronèse. Qu'elle possède une *belle nuque* et surtout qu'elle soit bien *rousse,* il est de force à la suivre plusieurs heures, « pour donner une fête à ses yeux (M. Gautier y tient) et chercher à graver dans son souvenir, comme une belle strophe ou un beau tableau, une nuque charmante qu'il ne devra plus revoir. » Ces cheveux roux et cette nuque lui suffisent; la tête que porte cette nuque, il ne lui donnera pas même un regard.

Lorsque le goût du côté plastique de la nature dans l'homme et dans les choses est poussé à ce point, aucune bizarrerie ne doit nous étonner dans l'exécution de l'œuvre. L'écrivain, ne tenant compte que des aspects pittoresques, puise à pleines mains dans le vocabulaire de l'atelier. — Ne nous attendons pas même, dans ces galeries de descriptions, à ce que nous avons coutume d'exiger des tableaux, en un mot à un sujet. La nature est un tableau pour l'auteur, il est vrai; mais, d'après lui, « le sujet est une chose parfaitement indifférente aux peintres de pure race. » Voyez plutôt M. Courbet! Une semblable théorie explique aussi le style : ce ne sont que *bleus froids, violets glacés, gris souris. — Zébré, nacré, chamarré, strié, écaillé, truculent,* voilà les épithètes; j'en passe et des meilleures. Les tons sont *féroces,* à moins qu'ils ne soient *régalans* et *picaresques.* Tel est le style contre lequel on a échangé la prose que Montesquieu avait animée d'un si vif esprit, Buffon d'une si haute majesté, et Rousseau de tant d'éloquence et de feu!

Était-elle donc réellement impuissante, cette prose des maîtres, à rendre les conceptions de M. Gautier? Et pour écrire ces deux volumes, *Italia, Caprices et Zigzags,* était-il bien nécessaire de rompre avec toutes les traditions de notre littérature? La seule relation de voyage sérieux que nous ait laissée l'antiquité est celle de Pausanias; mais chez nous le président De Brosses et quelques écrivains de son école n'avaient-ils pas, dans le récit de leurs ex-

cursions en Italie, en Grèce, en Espagne, su allier la sévérité et l'exactitude des observations à l'élégance et à la pureté de la forme? Ici, rien de semblable; ici, les observations ne peuvent guère se comparer qu'aux figures formées par les nuages, dont on s'amuse un instant, mais qu'efface le moindre souffle de la scène mobile et du souvenir; ici, on comprend tout de suite à la nature fragmentaire du travail qu'il est né d'une improvisation quotidienne. Ainsi certains chapitres de *Caprices et Zigzags*, acceptables dans le cadre éphémère où ils se sont d'abord produits, figurent gauchement dans le monde du livre. Quel intérêt peuvent maintenant offrir *une Chasse de rats, les Bayadères à Paris, les Produits de l'Inde à l'Exposition* et *la Jonque chinoise?* Dans *un Tour en Belgique*, même absence des vraies conditions d'un succès durable. Le touriste nous prévient que sa course *triomphante* en Belgique n'est qu'un voyage à la recherche du bouffon. Ce voyage n'a malheureusement que trop réussi. C'est à peine si on y rencontre çà et là quelques pages écrites avec simplicité, et presque tout le volume se maintient avec une monotonie désespérante au niveau de la sublimité dans le grotesque. Dans *Italia*, M. Gautier a échoué sur l'écueil qu'il redoutait le plus, et cela à cause de son dédain du côté sérieux des choses. Lui qui porte aux *guides* une haine égale à celle qu'il nourrit contre les bourgeois, il n'a guère composé qu'un *guide* à Venise. Le moment était bien choisi néanmoins pour étudier d'un point de vue élevé la ville si héroïquement défendue contre la domination autrichienne. Henri Beyle n'eût pas failli à cette tâche, lui qui, avec tant de profondeur et de sagacité, plaidait dès 1817 la cause de l'Italie, la vengeait des outrages de ses vainqueurs, et nous en révélait l'esprit et le génie. Saisi par le contraste entre la vie du Nord et celle du Midi, il avait fouillé dans l'ame et les mœurs de cette belle contrée, pour y chercher, comme le mot d'une énigme, les causes de son affaissement moral et de sa décadence politique. En relisant aujourd'hui *Rome, Naples et Florence*, on est frappé de la justesse de certaines prévisions auxquelles les événemens de 1848 ont donné pleinement raison; mais Stendhal appartenait à la littérature des idées plus qu'à celle des images, et regardait surtout avec l'œil intérieur. M. Gautier, qui fait fi des considérations morales ou philosophiques, ne raconte que ce qu'il aperçoit avec son lorgnon, et ne met son lorgnon que devant une œuvre d'architecture ou dans un musée : voilà pourquoi *Italia* n'est qu'un guide.

Nous ne suivrons pas M. Gautier à travers la Suisse, sur laquelle Saussure n'a laissé presque rien à dire. Nous n'accompagnerons le voyageur ni à Milan, ni à Venise, où ses descriptions ne rajeunissent que par la forme le palais des doges, l'église Saint-Marc et les lagunes, ce thème vieilli des impressions de voyage. Il vaut mieux se placer ici avec M. Gautier sur le terrain des arts, d'autant plus que, s'il n'a point tenu tout ce que son aptitude en peinture donnait le droit d'espérer, il a néanmoins récolté bon nombre d'observations ingénieuses. Il est d'accord avec son épicurisme littéraire dans sa prédilection pour l'école sur laquelle Michel-Ange portait ce jugement : « Quel dommage qu'à Venise on n'apprenne pas à dessiner! » S'il ne craignait de contredire ouvertement la voix universelle, s'il osait formuler ses secrètes sympathies, il intervertirait volontiers les rangs qu'ont assignés les siècles aux écoles italiennes. Sans doute il rend hommage à Raphaël, j'en atteste

quelques belles strophes de *la Comédie de la Mort;* mais l'idée pure, l'ordre, la convenance, l'harmonie du peintre d'Urbin, sa grace mystérieuse et symbolique sont, aussi bien que la science et la profondeur de l'école florentine, des qualités qu'apprécient difficilement les adeptes du matérialisme dans l'art. Venise au contraire aimait par-dessus tout la couleur, la richesse et l'éclat, la sensualité de la forme, l'émotion se traduisant à la fois par le trouble de l'esprit et le trouble de la chair. Peu importait à ses peintres que la forme qui sortait de leur main n'eût que l'ébauche de la pensée, si elle avait la plénitude de la vie, cette séduction irrésistible entre toutes; sur leurs toiles où la lumière se concentre au point de rayonner, où la puissance du coloris ne le cède qu'à la vigueur de l'exécution, les chairs frémissent, et les corps semblent moins resplendir de la beauté rêvée par l'artiste que de l'éternelle beauté de la nature. Légitime est donc après tout l'enthousiasme qu'on professe chez les fantaisistes pour l'école vénitienne; mais pourquoi donner la prééminence aux peintres vénitiens du XVIe siècle sur leurs contemporains de Rome et de Florence? Qu'importe vraiment? Il n'y a point ici de préférence à établir. Certes, si, à défaut de la solidité du fond et de l'harmonie de la forme, le sang et la vie circulaient dans les créations de notre *jeune* école littéraire, comme dans celles de Titien, avec ce seul mérite elles braveraient à la fois la critique et le temps. Pour l'artiste, une qualité ne parvient souvent à son apogée qu'aux dépens d'une autre, et la perfection semble un idéal auquel il tend sans l'atteindre. L'un triomphe dans la sérénité, tel autre dans la puissance créatrice, tel autre dans le coloris. Sérénité, puissance, coloris! bien hardi qui essaierait d'établir une généalogie dans cette glorieuse trinité que forment en peinture Raphaël, Michel-Ange et Titien.

Quand on parle de l'école vénitienne, trois noms en représentent le caractère et l'esprit : Titien, Paul Véronèse, Tintoret. A côté d'eux se rangent Giovan Bellini et Giorgione Barbarelli; mais ces illustrations de la grande période du XVIe siècle n'ont fait qu'élargir la voie que leur avaient tracée d'illustres devanciers, presque inconnus aujourd'hui, admirables néanmoins; elles constituent, pour ainsi dire, une deuxième dynastie dans la royauté de l'art vénitien. De bonne heure, des mosaïstes byzantins étaient venus dans la cité commerçante avec laquelle l'Orient entretenait de nombreuses relations. Au XIIIe siècle et au XIVe, la ville des doges compte déjà plusieurs peintres : Jean de Venise et Martinello de Bassano, Esegrenio et Alberegno. Dès l'année 1306, le disciple de Cimabuë, le berger Giotto, avait visité Padoue et y avait travaillé. M. Gautier passe en revue cette première école, les Pierano, les Basaïti, les Carpaccio, que distingue un mélange de finesse naïve et de coloris vigoureux. « C'est, dit-il, tout un monde nouveau : trouver l'éclat vénitien dans la naïveté gothique, la beauté du Midi dans la forme un peu raide du Nord, des Holbein aussi colorés que des Giorgione, des Lucas Cranach aussi élégans que des Raphaël, c'est une bonne fortune assez rare pour que nous y ayons été sensible. » Nous ajouterons que les pages qui leur sont consacrées font regretter que l'écrivain ne se soit pas servi d'une méthode qui permît de suivre chronologiquement les phases de progrès et de décadence de la peinture vénitienne, de Nicolo Semitecolo à Titien et de Titien à Canaletti. Si M. Gautier rend, en effet, justice aux précurseurs de Vecelli, il ne dit presque

rien des peintres qui l'ont suivi : les Novelli, les Ridolfi, les Piazetta, troisième dynastie chez laquelle resplendit quelquefois comme un éclair le reflet de la grande manière de Giorgione, de Véronèse et de Palma. Jean-Baptiste Tiepolo, par la fécondité de son génie et la prestesse de l'exécution, ne semble-t-il pas un second Tintoret? Et, dans le XVIIIe siècle, tout près de nous, la Rosalba n'emplissait-elle pas l'Europe de sa renommée, mettant au service de la peinture au pastel, comme un legs des maîtres ses aïeux, une vigueur merveilleuse, une grace inimitable? Quoi qu'il en soit de ces lacunes, les chapitres d'*Italia* consacrés à l'art vénitien n'en sont pas moins la meilleure partie du livre.

Dans *Émaux et Camées,* M. Gautier n'a guère fait qu'appliquer les principes de poétique que lui-même a mainte fois développés : « L'art, a-t-il écrit, c'est l'invention perpétuelle du détail, le choix des mots, le soin exquis de l'exécution; » et ailleurs : « Le vers est une matière étincelante et dure comme le marbre de Carrare, qui n'admet que des lignes pures et correctes et longtemps méditées. » Le poète s'est astreint, dans le petit volume que nous avons sous les yeux, aux deux règles que le critique avait posées. La rime est riche, le vers plein et métallique, la couleur abondante, la facture irréprochable à peu d'exceptions près; mais ce qui prouve surabondamment que la seule perfection de la forme ne suffit point à révéler aux ames l'idée du beau, c'est qu'en dépit des qualités d'exécution qui recommandent la poésie d'*Émaux et Camées,* elle est impuissante à trouver le chemin du cœur; elle resplendit sans chaleur, elle étonne et n'émeut pas; elle est sèche comme le silex dont elle a la dureté. Sans doute « la moralité de l'art ne consiste pas en sentences religieuses ou sociales; » mais parce que, malheureusement pour la morale qui méritait mieux, Pibrac l'a mise en quatrains, s'ensuit-il qu'on la doive soigneusement proscrire de toute œuvre littéraire? s'ensuit-il que le sentiment humain doive toujours aller s'amoindrissant jusqu'à disparaître sous le reflet de la pompe extérieure? s'ensuit-il enfin que le caractère de la poésie ne soit plus d'ouvrir à la pensée des horizons infinis?

La poésie de M. Théophile Gautier et de son école est toute naturaliste, elle ne professe que le culte des choses de la création, elle ne remonte point du monde visible à Dieu, elle n'essaie même pas, à l'exemple de l'antiquité, d'incarner Dieu dans la forme : elle divinise la forme pour elle seule et met la ceinture de Vénus à la taille d'Hélène. Les tendances panthéistes qu'elle manifeste ne sont, après tout, qu'une prédilection pour les splendeurs de la réalité matérielle; aussi, malgré le titre, — *Affinités secrètes,* — de la première pièce, Schelling et Spinoza n'ont-ils rien à démêler avec *Émaux et Camées.* L'auteur est simplement païen à la façon de M. Pradier, par le côté sensuel. Il ignore la sérénité chaste et splendide de l'art antique, qui, dans les plus voluptueuses descriptions, spiritualisait en quelque sorte la chair. Qu'Homère nous peigne Vénus amoureuse d'Anchise, ce ne sera point seulement par le côté plastique de sa beauté qu'elle séduira le berger, ce sera bien plutôt par la modestie qui rayonne autour d'elle comme d'un nimbe céleste : « Conduisez-moi vierge et sans avoir goûté l'amour — auprès de votre mère prudente, afin qu'elle voie si je suis destinée à faire une digne épouse; » et quand Anchise, éperdu d'amour, saisit la main de la déesse : « Vénus au doux sourire

se détourne, baisse ses beaux yeux, et se glisse timidement dans la couche superbe. » Ne craignez pas qu'il se complaise aux détails périlleux, le divin poète; il glisse chastement et termine : « Ainsi, par la volonté des destins, un homme, sans le savoir, reposa dans les bras d'une immortelle. » C'est que l'antiquité, dans la beauté du corps, rêvait quelque chose de supérieur au plaisir des sens. « L'art antique était nu, dit M. Gautier, l'art moderne est habillé, ce qui fait que nous n'atteindrons jamais à la perfection des Grecs. » Cela est vrai; mais l'art antique n'en était pas moins humain par excellence, il ne comprenait pas qu'on pût séparer l'ame du corps, l'étincelle céleste du foyer qu'elle anime : Prométhée dérobe le feu du ciel pour vivifier sa statue, et le vieux monde divinise cette hardie tentative du sublime artiste; Pygmalion s'agenouille devant une forme inanimée, et le vieux monde flétrit cet amour. Mais ce n'est point, comme André Chénier, à travers l'antiquité grecque que l'auteur d'*Émaux et Camées* aperçoit le paganisme, ce n'est pas même à travers l'antiquité latine, qu'a déjà piquée dans la fleur le ver de l'incrédulité. Son paganisme, à lui, est le paganisme du XVIe siècle avec le vieux levain d'opposition à l'idée chrétienne qui fermente depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, et se manifeste dans les arts par l'épicurisme, comme il se manifeste en sens contraire dans les idées par le protestantisme. M. Gautier ne peut pardonner au christianisme d'avoir supprimé la chair et fait un crime de la nudité : « Dans la vie moderne, — c'est lui qui parle, — on peut très bien arriver à la fin de ses jours sans avoir aperçu, tel que Dieu l'a fait, le corps humain, cet admirable poème, et ce que nous disons là de la forme purement plastique s'applique également à la forme littéraire. » Ce n'est pas la faute de M. Gautier si l'art moderne n'est pas nu, car, pour son compte, il l'a déshabillé un assez bon nombre de fois. Le poème du corps, combien ne l'a-t-il pas chanté, ne faisant jamais entendre néanmoins que les mêmes accens! *Le Poème de la femme* de son nouveau recueil ressemble encore à ses aînés : c'est Nyssia du *Roi Candaule* que Gygès apercoit nue, c'est la fille en robe de velours de *Fortunio*, ou, si vous préférez, c'est Théodore à la dernière scène de *Mademoiselle de Maupin*. M. Gautier se répète d'ailleurs et se paraphrase très souvent, et je citerai comme preuve *Cœrulei oculi* et *Tristesse en mer*, qui ne sont que la mise en vers textuelle de deux pages de *Caprices et Zigzags*.

Nous avons accordé quelque attention aux derniers ouvrages de M. Gautier. Là en effet il y a plus qu'un homme, il y a la foule des disciples aventureux, vieux enfans du romantisme de 1830. Certes, on pourrait trouver beaucoup à louer dans les œuvres de celui des *fantaisistes* qui, du moins par certaines qualités de détail, parvient à réveiller l'attention. Chez lui, il y a, même dans le culte des plus grands défauts, quelque chose d'imprévu, d'inattendu, qui le met à l'abri de la complète médiocrité; d'ailleurs sa bonne volonté de faire rire ses lecteurs par des tours de force de plus en plus surprenans désarme les plus sévères. Les défauts d'un enfant gâté ne finissent-ils point par sembler d'aimables défauts? Mais combien d'autres, sans excuse qui leur puisse concilier l'indulgence, s'ingénient à tirer des principes qu'ils professent en commun avec lui les conséquences extrêmes! Là précisément se trouve le mal. Il ne s'agit plus pour la critique de constater chez tel ou tel écrivain une piquante originalité, une façon adroite de faire le pastiche; ce qui se-

rait original chez quelques-uns n'est plus que du lieu commun, de la banalité par excellence, en devenant le mot de ralliement de toute une cohorte de jeunes écrivains, tous de même famille, bien qu'ils se classent sous les dénominations distinctes en apparence de romanciers réalistes, de poètes naturalistes et de touristes de la fantaisie. Véritable bohème militante, comme les Villon, les Jodelle, les Garnier, les Mellin de Saint-Gelais, ils croient conquérir l'avenir; ils ne songent pas que maintenant l'idiome est formé, arrêté, qu'on peut essayer tout au plus de le rajeunir par les idées, qu'il est imprudent de le renouveler par une invasion de mots et d'images, et que ces tentatives sont le signal de la décadence des langues et des littératures. D'ailleurs, bien différens de leurs aïeux de la renaissance, l'érudition dont ils font parade ne s'étend jamais au-delà du costume et de l'ameublement; puis, comme ils n'ont point pénétré, à l'exemple des contemporains de Ronsard, dans l'ame, dans l'intimité des vieux modèles de la Grèce, ils ne savent point choisir les innovations de style qui se prêtent le plus volontiers aux exigences du dialecte français, et qui ne heurtent pas trop les préjugés de notre philologie nationale. Ils peignent à tout prix, et, dans leurs productions hâtives, les plus futiles objets, sous prétexte de réalisme, occupent le premier plan du tableau, quand par hasard ils ne sont point le tableau tout entier. Cette confusion de deux arts, poésie et peinture, engendre, dans la prose surtout, une monotonie que rompent difficilement leurs facéties apprêtées. La poésie en effet n'est pas précisément la peinture : l'une est immobile et vit par les yeux, l'autre veut l'action et vit par les sentimens; mais l'étude des sentimens, cette science profonde qui fait les Pascal, les Vauvenargues, les La Bruyère et je dirai même les Diderot, est de plus difficile acquisition qu'un simple vernis de couleur locale et d'esprit prétentieux. Aussi les sentimens sont-ils complétement bannis, — ou sont-ils, — ce qui est pire encore, — transformés en instincts brutaux. M. Gautier décrit avec complaisance les intérieurs opulens, les meubles *rococo*, les splendeurs du luxe; ses *disciples*, moins dégoûtés, se font les historiens de la mansarde, non de la mansarde gracieuse à laquelle sourit un rayon de soleil, mais de la mansarde fétide des ignobles faubourgs, et, dans leur *furia* de tons chauds et crus, ils ne nous font grace d'aucune des repoussantes perspectives de la misère et de la honte.

C'est une chose reçue et je l'accepte comme telle : le genre descriptif de l'empire était fastidieux et de toute fausseté; mais encore admettait-il l'homme à titre de détail, pour marquer les plans et accuser les perspectives. L'école fantaisiste le supprime tout-à-fait, et pour elle l'homme est de trop presque partout. La raison, c'est qu'il est donné à fort peu de personnes de le connaître et qu'elle l'ignore complétement. Jean-Jacques ne rétrogradait qu'à l'état sauvage, nos jeunes novateurs remontent au cinquième jour de la Genèse; c'est même de leur part quelque peu de modération, et à leur amour du *féroce*, du *truculent*, des *touches heurtées*, des *tas de couleurs jetées au hasard*, je les soupçonne fort de regretter le chaos.

Somme toute, cette littérature qui s'appelle *jeune* et qui exhume les formes usées, qui veut rire et qui n'a pas de gaieté, ne réussit qu'à une chose, à être burlesque. Elle est burlesque dans le rire, burlesque dans la mélancolie. Le public, surpris au premier abord, a quelque temps applaudi à ces tentatives

nouvelles, espérant rencontrer au moins de la variété dans leurs libres allures. Il n'en a rien été, et le même air joué sur des tons différens finit par fatiguer l'indulgence du lecteur, qui se lasse d'un dévergondage de style et de mœurs dont l'apparente drôlerie n'est due qu'à des procédés de facture mal déguisés. La manière d'arriver au burlesque est une en effet : elle consiste à établir peu ou point de relations entre les idées et le style. Comme tous les corps formés de parties hétérogènes, le burlesque renferme donc un principe de corruption. Aussi ne saurions-nous mieux résumer l'impression générale du public à l'égard des œuvres fantaisistes qu'en empruntant à Jonhson le jugement qu'il a porté sur l'auteur d'*Hudibras :* « Tout ce qui n'est pas naturel ne peut jamais avoir à nos yeux que le charme de la nouveauté. Nous l'admirons pendant quelque temps comme une chose extraordinaire; mais bientôt ce qui a cessé d'être extraordinaire n'est plus que difforme. C'est une ruse qui, répétée plusieurs fois, se découvre d'elle-même. »

Les fantaisistes croient à leur jeunesse et ne doutent pas de leur avenir; ils se trompent. Qui prétend se passer du temps pour soi-même doit se méfier du temps pour sa renommée, car il manifeste ainsi son dédain de l'expérience et des leçons qu'elle apporte, leçons d'art et de goût aussi bien que leçons de morale. Sans doute il est beau de tomber jeune dans sa gloire et de se coucher jeune dans sa tombe : la jeunesse fait une auréole au poète qui ne laisse au monde que les prémices de son imagination; mais bien différent est le sort de ceux qui condamnent leur existence à une jeunesse pour ainsi dire artificielle, et qui n'ont pour éclairer leur marche que le souvenir d'une lueur disparue. Ils ne font guère que donner de l'avance aux heures de l'oubli. D'ailleurs, qui trompent-ils? Est-ce que les pensées ne reçoivent pas de l'âge une empreinte ineffaçable comme les rides qu'impriment au front les années? Chercher à rajeunir forcément ses idées est chose aussi inutile et plus ridicule peut-être que d'essayer de rajeunir son visage ou sa démarche Où sont en effet pour l'esprit les outrages qu'il faille ou réparer ou céler? L'expérience n'est-elle pas une hôtesse digne de prendre la place de la jeunesse qui s'envole? C'est pour l'avoir méconnue que la plupart des fantaisistes ignorent les leçons de l'histoire. Ce n'est point en effet d'aujourd'hui qu'on s'est pris à nier le sentiment dans la poésie, et à placer le salut de la littérature dans le culte des procédés et des systèmes. Au commencement de ce siècle, après les tourmentes révolutionnaires, Delille et Fontanes mirent la description à la mode. Les ressources de l'inspiration morale n'existaient plus, disait-on; il fallait en chercher dans la nature physique, sous peine de renoncer aux arts et à la poésie; l'on ajoutait que, chez les peuples vieillis, il n'y a plus rien à décrire que la nature, qui ne vieillit jamais. Il en résulta un triomphe momentané des talens d'imitation sur les arts d'imagination, sur l'invention et le génie. Cependant, en dépit de ces excuses d'une génération impuissante, la victoire fut à ces derniers. A deux orients différens parurent l'auteur de *Corinne* et le poète de *René :* le genre descriptif rentra dans le néant, et l'imagination reprit le sceptre. Des causes analogues auraient-elles par hasard engendré de nos jours des effets analogues? Après avoir proclamé, il y a cinquante ans, que tout était dit dans les langues et qu'il n'y avait plus qu'à décrire, proclamerait-on aujourd'hui que la ressource unique, pour ne point entièrement mourir, est de se traîner

dans l'ornière de Ronsard en fait de poésie, dans l'ornière de Crébillon fils ou de Rétif de la Bretonne en fait de prose? Nous voulons espérer qu'un démenti pareil à celui que donnèrent Mme de Staël et Chateaubriand ne se ferait point attendre et viendrait démontrer que cinquante années de plus n'ont point tellement appauvri l'esprit français, qu'il faille s'en tenir dorénavant aux travestissemens du passé.

Il y a, dans un des nouveaux romans de M. Gautier, *Arria Marcella,* une fiction qui, détournée quelque peu du sens qu'y a donné l'auteur, se prête merveilleusement à l'appréciation des destinées de l'école fantaisiste. Épris d'une admirable forme de femme moulée dans un morceau de lave extrait des ruines de Pompeï, un jeune homme, dans son ivresse amoureuse, s'endort dans les ruines de la cité fossile. La ville ensevelie se reconstruit dans son rêve, les portiques écroulés reviennent à leur état d'intégrité parfaite, l'ombre s'éclaire, la solitude se peuple; Pompeï n'est plus dans son linceul, elle est vivante, jeune, intacte, comme si les torrens du Vésuve ne l'avaient point engloutie : l'aiguille du temps a reculé de vingt siècles sur le cadran de l'éternité. Au milieu de cette reconstruction fantastique, il retrouve la beauté merveilleuse dont la forme, empreinte dans un fragment de lave, l'avait jeté dans de si ardentes rêveries, Arria Marcella enfin, éblouissante comme au jour où l'avait étouffée la cendre du volcan. Il la voit, il lui parle, car la puissante évocation de l'amour l'a rendue à la vie, et, près d'elle, étendu sur le *biclinium,* il s'enivre de la voix et des caresses de la jeune fille. Tout à coup un vieillard intervient dans ce dialogue amoureux de deux personnages que séparent deux mille années : c'est le père de Marcella. En vain il la supplie de ne point arracher les vivans à leur sphère et de laisser son amant rentrer dans le cercle de la vie que Dieu lui a mesurée : Marcella résiste aux ordres du vieillard; celui-ci la touche du doigt, aussitôt les draperies se replient sur elles-mêmes, et le promeneur nocturne ne voit plus à côté de lui qu'une pincée de cendres mêlées de quelques ossemens calcinés. L'hymen des idées d'une époque avec les formes d'un autre siècle n'est pas moins fantastique que l'hymen d'Arria Marcella et de son amant. Une forme vit tant qu'elle est appropriée au goût d'une génération, tant qu'elle s'adapte surtout au genre d'idées qu'elle est destinée à rendre saisissantes et palpables. Ce genre d'idées disparu, la forme n'existe plus que dans le monde idéal du souvenir; c'est folie de la vouloir évoquer et de croire qu'il suffit d'un amour insensé pour infuser en elle une nouvelle existence. On peut se duper soi-même, songer que les autres aussi sont dupes de l'hallucination qui vous possède; mais, comme le vieillard d'*Arria Marcella,* la raison vient à la fin accomplir l'œuvre de justice : elle touche du doigt la ressuscitée d'un moment; le rêve s'évanouit, et il ne reste plus qu'un peu de cendre et de poussière.

ALFRED CRAMPON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1852.

Toutes les fois que nous regardons autour de nous, que nous interrogeons les incidens qui se produisent, il est des idées et des impressions que nous ne pouvons nous empêcher de sentir se réveiller dans notre esprit. Chose étrange! voici un pays qui se plaît à jouer avec les révolutions, et qui n'a jamais plus la haine des révolutions que lorsqu'il lui arrive d'en faire. Moralement et politiquement il y a un phénomène des plus curieux à observer. Dès que la France, par surprise, par mégarde, par oubli d'elle-même, se laisse choir en l'état républicain, elle n'a plus de trêve qu'elle ne voie se rouvrir devant elle quelque perspective monarchique, et aussitôt elle marche vers ce point qu'on lui montre avec cet entraînement de logique qu'elle porte en tout. Deux fois cela est arrivé en soixante ans; deux fois les mêmes tentatives ont abouti aux mêmes résultats. Ah! si les fauteurs des idées républicaines savaient voir, comme ils apercevraient vite que la plus sûre chance pour la république de conserver sa popularité et son prestige, ce serait de n'exister jamais! Tant qu'elle n'existe pas du moins, on se plaît à la regarder comme le rêve ou l'idéal des ames généreuses. Les esprits qui se dévouent à son culte, on les tient pour fort aventureux peut-être, mais à coup sûr pour les privilégiés du progrès. Pour peu qu'on veuille faire l'éloge d'une monarchie, on dit que c'est la meilleure des républiques. Songez donc! un état où chacun se doit gouverner soi-même, où doit régner la liberté universelle, la justice universelle, où il n'y aura plus ni police, ni armées permanentes, ni pauvres, ni ignorans! N'est-ce point là un merveilleux thème d'opposition contre tous les gouvernemens? N'est-ce point un magnifique idéal du haut duquel on peut pulvériser à l'aise toutes les tentatives sensées, modérées, pratiques? Dès que la république devient une réalité, alors c'est autre chose; la scène change. Au lieu des perspectives infinies, on ne sait plus si on vivra le lendemain : tout s'arrête, les intérêts se sentent menacés, le toit du foyer

tremble. L'existence publique contracte je ne sais quoi de désordonné et de violent. Vous n'ôterez pas de la tête des plus vigoureux champions du régime républicain qu'il y a une intime alliance entre l'idée de république et l'idée d'agitation permanente. Eh quoi! disent-ils au premier effort tenté pour remettre les pavés en place, eh quoi! sommes-nous encore en république? Le pis est que nous ne croyons guère à ces institutions. Le factice s'y mêle à la violence sans l'exclure. Quand nous nous appelons citoyens, il est fort à craindre que nous n'ayons l'air, aux yeux du monde, de jouer la tragédie; par malheur, la tragédie est quelquefois réelle. En un mot, la république en France, c'est un nuage souvent sanglant qui intercepte sans cesse l'avenir, c'est le mouvement des intérêts les plus légitimes suspendu, la perplexité jetée dans les ames, le choix laissé entre toutes les perspectives extrêmes, l'incertitude et l'effroi en face de l'inconnu. Et n'allez point dire que, moyennant un peu d'habitude de ces agitations permanentes, il y aurait de grandes ressources d'action dans la république, car il resterait toujours une condition à remplir : ce serait de changer préalablement le caractère national, qui s'accommode si peu de ces habitudes. Ne dites pas davantage qu'il ne faut pas se préoccuper de l'inconnu, qu'on ne le doit point compter comme un élément politique. Quand l'inconnu revêt certaines couleurs qui troublent les imaginations, quand les esprits obsédés arrivent à se représenter l'avenir sous un certain aspect, c'est comme si cet avenir avait réellement existé. L'année 1852 ne s'est point réalisée telle que le pressentiment public la redoutait. Moralement, politiquement, elle n'en a pas moins existé. Elle a eu la valeur d'un fait et a produit ses conséquences. La vérité est que la république en elle-même effraie, et qu'elle est à peine instituée, qu'il y a dans le pays une conspiration universelle pour se créer une autre issue.

Que la force des choses, au contraire, suscite un nouveau courant, que tous ces vœux indistincts de stabilité prennent ostensiblement le cachet monarchique, la vérité est encore qu'on ne s'en effraie point à travers tout. Les intérêts se rassurent et se multiplient. Il semble à un certain degré qu'on revienne à son naturel. Dieu est témoin qu'en France il ne faut pas beaucoup gratter un homme, même frotté de république, pour retrouver un monarchiste. Le langage et les manières renaissent bien vite. Ces manifestations où la foule s'entasse ont un caractère ordonné et régulier. Tout se réunit pour précipiter le mouvement; tout se range sans effort au courant nouveau. Il ne serait que juste et simple de se demander comment il se fait que toute réaction, tout instinct renaissant d'ordre, tout besoin de sécurité et de protection sociale aboutit si naturellement à la monarchie. Comment en est-il ainsi? C'est que c'est une grande question de savoir si le sentiment conservateur en France n'est point identifié au sentiment monarchique, et s'il peut exister autrement. Assurément, sous la république même, la société peut trouver des moyens de défense : les forces conservatrices peuvent s'unir et elles s'unissent en effet; mais, il faut bien le remarquer, elles s'unissent et luttent sur ce terrain nouveau, sans abdiquer, parce que cela est impossible, et dans l'unique but d'arrêter le mal par l'action, par la parole, par les lois. De tout ce que nous avons vu, que peut-on conclure? C'est que la république effraie, quand ce sont les sectaires qui la font ou la revendiquent;

elle est impuissante lorsqu'elle est aux mains des républicains modérés, — et quand elle est au pouvoir des conservateurs, elle tourne, malgré tout et par des voies inconnues, à la monarchie. Cela peut éclairer sur bien des idées, bien des préjugés, bien des tentatives impossibles. Cela peut montrer que la monarchie n'est pas seulement la forme essentielle de l'esprit de conservation en France, mais qu'elle est encore la condition première d'un régime modéré et facile. Cela doit prouver aussi que, lorsqu'on a cette monarchie, il ne faut pas la servir avec des fantaisies de révolution. On peut voir au prix de quelles épreuves il devient possible de remonter ce que Bossuet appelle le grand ressort de la machine. A vrai dire, de cette succession d'événemens qui se sont déroulés depuis soixante ans, quelle est l'utile leçon que les gouvernemens, les partis, les oppositions, les hommes d'état ne puissent tirer? Il y a beaucoup d'aveugles à qui l'expérience ne servira pas. Pour ceux qui pensent et qui réfléchissent, toute cette dramatique histoire est comme un van à travers lequel sont criblées toutes les idées. On peut juger celles qui ont le vrai poids et qui tiennent au cœur du pays, parce qu'elles répondent à ses instincts, à ses traditions, à ses intérêts.

Maintenant faut-il constater une fois encore, heure par heure, chaque pas que nous faisons vers la monarchie sous la forme impériale? La réception faite au prince Louis-Napoléon à sa rentrée à Paris le 16 octobre était assurément une de ces étapes nouvelles. Toutes les présomptions accumulées, tous les symptômes, tous les indices, sont transformés aujourd'hui en certitude matérielle par le décret qui appelle le sénat à dire le dernier mot de tout ce mouvement de manifestations qui vient d'avoir lieu. C'est le 4 novembre que se réunit le sénat, et il est saisi de la question par le décret même de convocation aussi bien que par les pétitions qui se multiplient. Dans peu de jours, le vote populaire aura à ratifier le sénatus-consulte qui sera rendu. Tout annonce donc un dénoûment prochain; à un an de date, la proclamation de l'empire aura répondu au 2 et au 20 décembre 1851, et répondra en même temps au 10 décembre 1848. Ce n'est point le résultat qui est douteux; le seul point où il puisse y avoir quelque incertitude, c'est sur les questions qui s'élèvent naturellement à chaque transformation du pouvoir : quelles seront les conditions et les limites du régime nouveau? Quelle sera la constitution de la France? Sera-ce une loi fondamentale nouvelle ou la constitution du 15 janvier simplement modifiée dans le sens de la transmission héréditaire du pouvoir? Ce sont là, on le pense, des questions auxquelles nous n'avons point charge de répondre, — pas plus, ce nous semble, que beaucoup d'autres comme nous, ou même en meilleure situation que nous, pour connaître les choses. Toujours est-il que le décret qui convoque le sénat est comme le préliminaire du rétablissement de l'institution impériale; il achève de donner tout son sens au voyage qui se terminait le 16 octobre.

Quelques heures à peine avant sa rentrée à Paris, le prince Louis-Napoléon, par un mouvement à la fois médité et spontané, accomplissait un acte d'une autre nature, mais qui n'en a pas moins d'importance : à son passage à Amboise, il annonçait à Abd-el-Kader sa mise en liberté. L'émir est aujourd'hui à Paris, objet de l'attention et de la curiosité publique; il visite nos églises et nos théâtres, en attendant de se rendre à Brousse, lieu d'internement fixé par

le gouvernement turc. On sait comment, jeune encore, Abd-el-Kader était arrivé à balancer notre puissance en Afrique. Il fallut l'habileté et l'énergie persévérante de l'illustre maréchal Bugeaud pour le réduire de toutes parts à l'impuissance. C'est le 27 décembre 1847 que l'émir se rendait à nos généraux, en stipulant son transfert en Orient. Au fond, Abd-el-Kader n'était point sans doute un rebelle ordinaire; c'était un homme défendant sa religion et sa patrie. Quand même on ne lui aurait rien promis, nous ne savons jusqu'à quel point on serait dispensé d'être généreux envers lui. Mais la générosité choisit son heure, et même alors elle a encore souvent ses périls. Jusque-là il y a des nécessités politiques qui parlent à l'esprit de tous les pouvoirs, et auxquelles tous se sont également rendus, depuis le gouvernement de juillet, qui n'a eu d'ailleurs Abd-el-Kader en ses mains que six semaines, jusqu'au gouvernement républicain, qui l'a gardé près de cinq ans. Au point de vue de la sécurité de l'Algérie, quelle influence peut avoir l'acte de générosité du prince Louis-Napoléon? Nous ne croyons pas que notre puissance sur l'autre bord de la Méditerranée puisse tenir à la liberté ou à la captivité d'un homme, — ce qui ne veut point dire qu'il n'y ait peut-être lieu à un redoublement de vigilance. Abd-el-Kader a fait serment sur le Koran de ne point troubler notre domination; mais il peut y avoir dans le Koran bien des choses que nous ne savons pas, et nous tenons l'Afrique pour mieux garantie par l'épée de nos soldats que par la bonne volonté de l'émir. Le voyage du prince Louis-Napoléon s'est trouvé ainsi parsemé d'actes et d'incidens d'un caractère sérieux, et qui touchent à des intérêts très divers. La création des docks parisiens s'y mêle à la mise en liberté d'Abd-el-Kader, et au premier rang il reste toujours le discours de Bordeaux, qui est allé retentir en Europe et éveiller tous les commentaires dans les chancelleries comme dans la presse de tous les pays.

A travers les changemens et les transformations politiques dont notre histoire contemporaine porte tant de traces, et dont ces derniers actes eux-mêmes ne sont, en un certain sens, que les signes, il est souvent curieux de pénétrer plus avant, de descendre jusqu'à ces choses permanentes de la vie d'un peuple qui établissent une sorte de solidarité entre tous les régimes. Il y a un rare intérêt, par exemple, à se rendre compte du développement des forces productives de la France, du développement de la moralité publique. La statistique peut singulièrement aider à ce genre d'observations. Que de lumières peut quelquefois contenir un simple chiffre! Il y a quelque temps, c'est le mystère de la puissance commerciale du pays que nous demandions à une statistique officielle. Aujourd'hui c'est une publication administrative nouvelle qui permet de suivre le mouvement de la justice criminelle en France. Or la justice touche beaucoup plus intimement encore à la politique, à la morale. Nous connaissons peu de publications plus instructives et plus saisissantes que celle-ci, qui ne s'étend plus seulement à une année ou à un espace restreint, mais qui embrasse une période de vingt-cinq années durant laquelle deux révolutions ont éclaté. Dans ce mouvement de la criminalité en France, il y a un fait qui frappe dès l'abord : c'est le sensible accroissement du nombre des infractions à la loi en général. De 1826 à 1830, le chiffre des plaintes était, en moyenne, par an, de 114,181; de 1846 à 1850, il s'est élevé à 225,982. Et quel est

le genre de crimes dont le nombre a ainsi augmenté? Quant aux crimes contre les personnes, ce sont malheureusement les attentats les plus révoltans, les viols, les avortemens, les attentats à la pudeur sur des adultes ou sur des enfans. Le nombre des accusations de ce dernier genre, qui avait été de 136, année moyenne, entre 1826 et 1830, s'est élevé à 420 entre 1846 et 1850. C'est une augmentation du triple qui s'est produite, surtout dans les départemens industriels et dans les grands centres de population. Les départemens les plus pauvres ont le privilége de ne point compter dans cette triste statistique. Quant aux crimes contre les propriétés, il y a un phénomène assez curieux à observer. Le nombre des vols qualifiés a diminué; mais est-ce là le symptôme d'un progrès réel du respect de la propriété? Il n'en est malheureusement rien. Cela prouve seulement que l'art d'attenter à la propriété va en se transformant, en se raffinant en quelque sorte; il passe du vol par effraction au faux, à la banqueroute frauduleuse, à l'extorsion de signature. Les crimes de ce genre ont en effet notablement augmenté. Autre circonstance caractéristique à noter : c'est en général dans les campagnes que le respect de la propriété se maintient le plus intact. Malgré l'immense supériorité du nombre, les populations des campagnes n'entrent que pour un peu plus de moitié dans la masse des infractions de cette nature. Bien d'autres observations jailliraient aisément de cet ensemble de documens. Une considération l'emporte sur tout, comme nous le disions, c'est l'étrange accroissement, en général, des atteintes à la loi. Comment expliquer ce fait? La population a augmenté sans doute depuis vingt-cinq ans, mais elle n'a pas triplé comme le nombre des crimes. Il ne peut y avoir d'autre cause que le travail secret des influences révolutionnaires, qui pénètrent partout, affaiblissent tous les ressorts, usent tous les freins, détruisent les conseils de la plus stricte probité par les séductions d'un matérialisme ardent, les habitudes de régularité et d'ordre par le spectacle de la violence et de la ruse, les plus inviolables instincts d'honnêteté par la surexcitation de toutes les passions. Ce livre de statistique à la main et l'histoire contemporaine sous les yeux, on peut assister à un redoutable parallélisme : la prétention aux libertés illimitées et la diminution du respect de la loi marchent du même pas, c'est-à-dire qu'on intervertit tous les rapports des choses, lorsqu'une logique supérieure et irrésistible vient de temps à autre se jouer de ces prétentions et montrer la vérité simple et nue.

De tels faits sont de nature à avoir un grand poids dans la balance de nos destinées morales et politiques. Ils sont un des élémens de notre histoire, et ils conduisent à ce problème que se pose, en d'autres termes et à un autre point de vue, M. de Montalembert, dans ce livre *des Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle,* où se retrouvent l'ardeur et l'éclat de son talent. A coup sûr, il n'est pas de plus grande question, et qui touche davantage à toutes les plaies de notre temps. Nous ne saurions, on le conçoit, suivre l'auteur dans ses rapides et nerveux développemens. La thèse de M. de Montalembert est celle-ci : c'est que, tout compensé, la liberté est la plus utile alliée pour le catholicisme et la plus sûre condition de force et de vie pour les peuples comme pour les gouvernemens eux-mêmes. Mais quelle est la seule liberté possible et désirable aux yeux de l'auteur? Ce n'est point évidemment celle dont nous

parlions, qui se combine avec le mépris de la loi; c'est la liberté qui s'appuie sur toutes les notions du devoir, qui trouve sa sanction, son mobile et son frein dans le sentiment religieux et moral. Comment cette liberté est-elle ou redevient-elle réalisable? Là est la question toujours pendante. Les extrémités que les révolutions enfantent, les nécessités qu'elles créent, M. de Montalembert est loin de les méconnaître, et il n'a point été le dernier à les signaler. Ce qu'il ne comprend plus, c'est que ces nécessités transitoires soient transformées en lois générales et absolues par des esprits excessifs et moins encore par des catholiques. C'est là, si nous ne nous trompons, la véritable pensée des pages chaleureuses de M. de Montalembert. On pourrait tirer de ce livre *des Intérêts catholiques* une éloquente leçon. L'auteur lui-même met à nu en passant le danger qu'il y a à faire sans cesse et à tout propos des théories. Que l'autorité soit emportée dans un jour de révolution, aussitôt survient une théorie sur la liberté illimitée et le *dégouvernement* absolu. Que le pouvoir se reconstitue à la faveur d'un besoin universel de préservation, voici encore une autre théorie sur les pouvoirs illimités et sans garanties. Rien n'est plus facile et rien n'est plus vain, parce que les institutions politiques d'une nation ne se règlent pas d'après des théories : elles se proportionnent à son état moral; elles sont ce que la société les fait. Le malheur est que dans la société française il y a toute une tradition de violences, d'anarchie, de luttes, d'incohérences. De là tant d'impossibilités, tant d'échecs, tant de brusques et éclatans reviremens. Pour remonter à la source, il faudrait revenir encore à ce grand et formidable événement de la révolution française, qui est l'éternel objet des études et des commentaires de notre temps.

Histoires, philosophies, dramatiques récits, fantaisies humoristiques, la révolution française a été mise sous toutes les formes. La nouveauté qui manque au sujet même, l'auteur de *Louis XVII, sa vie, son agonie et sa mort,* l'a trouvée dans les détails restés inconnus d'un des épisodes les plus remplis d'un saisissant et mystérieux intérêt. Une erreur singulière commise depuis long-temps, c'est qu'avec la révolution française aussi on a fait des théories à perte de vue; on a créé un enchaînement d'abstractions dont le fil est aux mains de cette déesse aveugle de la fatalité, et dans cet enchaînement ont disparu les terreurs, les crimes, les spoliations, les malheurs immérités, tout ce qui constitue, en un mot, la réalité de cette lamentable époque. C'est le vrai et touchant mérite de l'ouvrage de M. de Beauchêne de faire reparaître cette réalité. Ce livre n'est-il pas trop abondant? n'y a-t-il pas une trop grande profusion de détails, d'autographes, de citations et de documens? Nous ne le savons; ce qui est certain, c'est qu'il intéresse, parce qu'il fait assister, heure par heure, à une catastrophe telle qu'on ne saurait plus parler après elle des tragédies antiques. Louis XVI, Marie-Antoinette, Mme Élizabeth, le jeune prince livré aux brutalités cyniques de Simon, tous ces personnages revivent sans exagération, dans leurs proportions exactes. De tous les crimes de la révolution française, ce supplice infligé à toute une famille de rois est peut-être le plus grand. Faire périr des femmes et des enfans, sans doute c'est un outrage à l'humanité; mais il y a encore le crime politique, la profonde et irréparable atteinte portée à la vie nationale elle-même. « Un crime fait-il disparaître la majesté royale? a dit Shakspeare dans

Hamlet. A la place qu'elle occupait s'ouvre un gouffre, et tout ce qui l'environne y est entraîné. » Ce goufre ouvert, on n'est point arrivé encore à le combler; on n'y a réussi ni avec de la gloire, comme sous l'empire, ni avec toutes les mesures réparatrices de la restauration, ni avec cet esprit libéral et conservateur qui essaya plus tard de concilier le respect de la monarchie avec quelques-uns de ces principes que la révolution française avait inaugurés. Ni le zèle, ni le talent ne manquaient pourtant à ceux qui étaient animés de cet esprit. Cette phalange constitutionnelle comptait plus d'une intelligence supérieure et rare. L'une d'elles était M. Saint-Marc Girardin, l'auteur d'un livre bien différent de celui de M. de Beauchêne, les *Souvenirs de voyages et d'études*.

Dans ces temps de la restauration et du régime de juillet, M. Saint-Marc Girardin vivait de la vie du journaliste, du professeur, de l'homme politique et un peu aussi du voyageur, à ce qu'il semble, puisqu'il recueille aujourd'hui ses impressions d'autrefois. Les *Souvenirs* nous éloignent fort de la révolution française, et il ne faut pas s'en plaindre. Cela ne veut point dire cependant qu'ils ne touchent pas à la politique. L'auteur parle de l'Autriche, de la Russie, des principautés danubiennes, de la Turquie, sans compter la France, qui est toujours présente, ne fût-ce que par l'esprit. Ne sont-ce point là des questions encore actuelles? N'y a-t-il point dans ces pages légères mille remarques qui ont gardé leur à-propos et leur justesse? M. Saint-Marc Girardin fait de la politique en moraliste pénétrant, en critique ingénieux, en observateur très fin. « La politique, dit-il, n'a jamais été pour moi qu'un sujet d'observations et d'études. » Il y a dans la préface des *Souvenirs* une page charmante empreinte d'un scepticisme délicat, qui n'est peut-être au fond que la plus parfaite sagesse pratique. M. Saint-Marc Girardin est un de ces esprits en qui les événemens n'éveillent ni grande admiration ni grande haine, parce qu'il les juge en observateur qui a beaucoup vu et qui s'est créé d'autres préférences. Les changemens de la scène publique ne l'émeuvent ni ne l'étonnent peut-être; à coup sûr, ils ne le prennent point au dépourvu. Par exemple, il ne consent point à être humble pour tout ce passé auquel il a été mêlé. Trente ans de paix et de liberté, comme il dit, valent les respects de l'histoire. Quant au reste, il est sans envie et sans dépit, et ce qui témoigne d'une supériorité charmante dans l'esprit, c'est qu'il est ainsi sans affectation ni effort, comme par tempérament et par nature. Cela est-il donc si aisé? N'est-il pas plus facile, au contraire, de se laisser aller à arrêter sa montre quand on sort de la scène, à se renfermer en soi-même, nourrissant une humeur chagrine, prenant en pitié les autres, et n'imaginant pas que le monde puisse changer et se renouveler? Il est bien vrai cependant : le cours des idées change, et ce serait faire preuve encore de puissance intellectuelle que de comprendre ce renouvellement et de le servir dans ses justes fins. Les générations changent aussi, et cela se manifeste dans la littérature comme dans la politique. Seulement, pour ne parler ici que de la littérature, il est bien vrai qu'on pourrait demander parfois aux nouveaux venus un peu plus de fécondité, un peu plus d'éclat et d'originalité d'inspiration. Le souffle est court souvent, et la fatigue se fait vite sentir.

Dans l'école romantique, dans tous ces écrivains et ces poètes d'il y a vingt

ans, au milieu de leurs excès d'imagination, de leurs lacunes et de leurs déviations, ce qu'il faut dire, c'est qu'il y avait une puissance réelle, une haleine vigoureuse. Aujourd'hui on fait trois tragédies qu'on joint ensemble dans un tome élégant, et on met sur la première page : *Théâtre complet*. On réunit deux chansons, trois élégies, une satire, plus une étude dramatique, et on inscrit au frontispice *Poésies complètes*. Les mots peignent les choses. Ainsi a fait M. Ponsard, ainsi fait aujourd'hui M. Émile Augier. L'auteur de *Gabrielle* publie ses *Poésies complètes*, qui ne constituent pas une gerbe bien ample et bien féconde, et qui prouvent qu'en dehors de la comédie, l'inspiration du poète n'a pas un vol bien étendu. Bien que d'une nature de talent et d'un esprit très divers, M. Ponsard et M. Émile Augier se ressemblent cependant en plus d'un point : ils sont nés presque ensemble à la vie littéraire, ils ont eu une même fortune, ce sont les deux astres jumeaux du ciel poétique du *bon sens;* ils ont été portés par le même mouvement, et ils ont encore cela de commun, que ni l'un ni l'autre n'était assez vigoureusement doué pour illustrer la réaction qui les servait tous deux. M. Émile Augier admire M. Ponsard, comme le prouve un de ses morceaux; mais l'enthousiasme ne devrait point empêcher de parler français. M. Augier fait tenir à la muse antique parlant à l'auteur de *Lucrèce* un langage qui tendrait à prouver que les muses ont une grammaire toute spéciale. Le principal morceau des *Poésies complètes* est une étude dramatique, *les Méprises de l'amour*. L'auteur avoue sincèrement que quelques amis lui avaient conseillé autrefois de livrer cette esquisse à l'oubli : il y avait consenti; mais en général défiez-vous de ces sacrifices héroïques, de ces auto-da-fé littéraires. Si l'on brûle un manuscrit, c'est qu'il en reste un autre à coup sûr, et le phénix renaît de ses cendres, comme aujourd'hui *les Méprises de l'amour*. D'ailleurs l'auteur y voit même en ce moment un pastiche très exact de *la langue du grand siècle*. C'est là encore un des traits de l'école, de prétendre reproduire la langue du grand siècle. Cela ne nous rend, hélas! ni Molière ni Corneille, ce mâle génie dont la langue retentissait l'autre soir au Théâtre-Français. Mais ici ce n'était plus seulement un intérêt littéraire, c'était une scène politique; chaque inspiration de Corneille répondait aux préoccupations, et soulevait ces questions mêmes qu'on se posait. Auguste n'était pas sur le théâtre; ce n'était pas sur la scène qu'on délibérait sur l'empire, et nous étions ainsi ramenés au train des choses contemporaines, à l'histoire de la France comme à celle des pays qui lui tiennent par quelque côté.

La Belgique est assurément un de ces pays. A quel point en est aujourd'hui l'interrègne ministériel en Belgique? Là est la question. Est-ce dans le parlement qu'on peut chercher la réponse? Mais le parlement lui-même est hors d'état de fournir aucune solution à cette crise. Pour le moment, il est scindé en deux fractions égales. La majorité se déplace, non pas même d'un jour à l'autre, mais d'une heure à l'autre. On se souvient de la péripétie qui signala la première convocation des chambres, il y a un mois. L'élection du candidat libéral, M. Verhaegen, à la présidence, semblait hors de doute. Ce fut M. Delehaye qui fut nommé. De là la crise ministérielle qui dure encore. Les chambres viennent de se réunir de nouveau ces jours derniers. Le candidat libéral, M. Delfosse, est nommé président cette fois; mais immédiate-

ment après les vice-présidens sont pris dans l'opinion catholique. On peut donc se demander où est aujourd'hui la majorité dans le parlement belge. Reste, il est vrai, la dissolution des chambres, qui seule peut remédier à cette neutralisation perpétuelle des partis; mais une dissolution en ce moment, c'est encore l'incertitude, l'ajournement des plus sérieuses affaires, un nouveau délai dans la reprise des négociations avec la France. C'est ce qui fait que, dès la première heure de cette crise, le roi Léopold a songé, avec un grand bon sens, à choisir son cabinet en dehors du parlement. Un moment, un ministère s'était formé, comme nous le disions l'autre jour, sous la direction de M. Henri de Brouckère; ce ministère est mort avant d'avoir vécu, justement pour n'avoir pas voulu lier son existence à la nomination de M. Delfosse, comme président de la chambre. Il s'en est suivi une combinaison nouvelle qui réunissait le général Prisse, M. le baron de Vrière, gouverneur de la Flandre occidentale, M. Alphonse Nothomb, frère de l'ancien ministre, M. Noël, directeur des ponts et chaussées. Cette combinaison présentait toutes les chances, lorsque M. Henri de Brouckère vient, assure-t-on, d'être rappelé par le roi. Quoi qu'il en soit, un cabinet ne peut manquer d'être formé à Bruxelles d'un jour à l'autre. Ce qu'on peut ajouter, c'est que ce ne sera point un cabinet politique choisi dans une fraction tranchée du parlement, et c'est justement parce que ce ne sera point un cabinet politique qu'il peut avoir quelques chances. D'ailleurs il n'est point impossible qu'il ne se produise dans les chambres belges quelque prochaine évolution des partis. Une fraction de la droite semble décidée à appuyer le nouveau cabinet, quel qu'il soit. Au-dessus de tout reste le grand et réel intérêt qui donnera naissance au ministère attendu, et qui constituera sa mission et sa force : c'est la nécessité de renouer avec la France. Cela est si bien dans la pensée de tout le monde, que l'un des premiers actes du cabinet nouveau sera infailliblement de soumettre aux chambres les conventions du 22 août et de contresigner la nomination d'un ambassadeur à Paris, qui doit être, selon toutes les probabilités, M. le prince Joseph de Chimay, homme d'un caractère élevé et conciliant. M. le prince de Chimay serait chargé de renouer les négociations avec la France pour un traité de commerce.

Quand on jette les yeux sur l'Italie, sur une partie de l'Italie du moins, ce ne sont plus des crises parlementaires qu'on a à constater, ce ne sont pas, à proprement parler, des événemens politiques. Il ne reste rien de ce mouvement dramatique et passionné des années où la guerre contre l'Autriche et la révolution marchaient ensemble. Ce qui reste, ce sont des procès criminels qui se jugent un peu partout, terrible et laborieuse liquidation de ces temps étranges. Dans la Lombardie, comme dans les états pontificaux, les jugemens, et par malheur aussi les exécutions, ne cessent d'avoir de temps à autre un retentissement sinistre. A Naples, le grand procès instruit à l'occasion des événemens du 15 mai 1848 vient d'avoir son dénouement. Ce sont encore des condamnations, dont plusieurs capitales. Seulement, ce qu'il faut ajouter à l'honneur du souverain, c'est que de ces condamnations aucune ne paraît devoir s'exécuter. La justice a suivi son cours, la clémence aura le sien, et la clémence, à tout prendre, peut être encore une bonne politique. Dans tous les cas, elle arrête l'effusion du sang humain après la lutte. Aussi bien,

dans ces redoutables années que l'Europe a traversées, il faut se demander parfois où chacun en était. Il faut tenir compte de ce bouleversement universel où tout était confondu, où les gouvernemens disparaissaient sous un souffle, et où le vertige et l'entraînement étaient dans l'air au point de troubler plus d'une tête qui n'était pas coupable. La seule manière de se donner un spectacle utile, de tirer un enseignement politique convenable des événemens, c'est de voir, quand l'occasion y prête, toutes ces révolutions triomphantes dans leurs embarras, leur impuissance, leurs petitesses, qui se révèlent après coup par d'irrécusables témoignages. Le procès qui se déroule devant la cour criminelle de Florence, et où M. Guerrazzi figure en première ligne, qu'est-ce autre chose aujourd'hui que l'histoire intime et instructive de la révolution toscane? On n'a point oublié, à coup sûr, les tribulations intérieures du gouvernement provisoire en France; elles égalent à peine celles du gouvernement provisoire de Florence, ou plutôt ce sont toujours les mêmes. M. Guerrazzi affirme que, quand il a accepté le titre de chef provisoire du pouvoir exécutif en 1848, il n'avait nullement l'intention de détrôner le grand-duc, qui avait été contraint de quitter la Toscane : tous ses efforts auraient tendu au contraire au rétablissement de l'institution monarchique; mais dans cette œuvre, dont il développe le plan dans sa défense, il faut voir que de ruses, que de diplomatie devant l'émeute, que de graves négociations avec les clubs, que de concessions à tous les chefs d'escouade révolutionnaire! Les missions, M. Guerrazzi les prodigue pour se débarrasser. Que les meneurs de la démagogie toscane aient la fantaisie d'envoyer des députés à la constituante romaine, M. Guerrazzi cherche à parer le coup en décrétant la convocation d'une assemblée constituante à Florence. Qu'on veuille proclamer la république, il se tient quitte avec un gouvernement provisoire. Que le général Laugier fasse une tentative pour rétablir le grand-duc, M. Guerrazzi ne demanderait pas mieux; mais les clubs parlent, et il envoie tambour battant ce qu'il rencontre de soldats ou d'émeutiers contre le général ou contre le grand-duc lui-même avant sa retraite à Gaëte. Il faut admirer aujourd'hui comment ces gouvernemens révolutionnaires ont tenu deux heures avec tant de causes d'impuissance. M. Guerrazzi a-t-il été coupable dans son action politique? Nous ne le savons ni ne le cherchons, bien entendu, au point de vue judiciaire. C'est un homme d'imagination, auteur d'un certain nombre de romans, et qui a trop cru peut-être qu'on pouvait faire du roman avec la vie réelle d'un pays. Dans toute cette histoire, on voit apparaître la figure d'un autre homme qui savait un peu mieux que lui ce qu'il faisait, et qui cherchait le pouvoir là où il était, dans les *circoli* : — c'est la figure de M. Mazzini, présent à Florence à cette époque pour précipiter les événemens. Après tout, le grand coupable des malheurs de l'Italie, c'est M. Mazzini. Qu'on observe toutes ces catastrophes, qu'on aille de Turin à Milan, de Florence à Rome, il est présent partout, soufflant sur l'Italie ce fanatisme révolutionnaire qui a tout perdu, et qui n'est point las encore de faire des victimes. Si un régime modéré et libre s'est maintenu à Turin, n'est-ce point malgré ses excitations et ses efforts? Ce régime existe néanmoins, quelquefois laborieusement. En ce moment même, le ministère piémontais semble sur le point de se transformer. Au même instant, le Piémont a une crise ministérielle et

vient de perdre un des hommes qui ont joué un grand rôle dans ces dernières années, l'abbé Vincenzo Gioberti, mort récemment à Paris.

L'Autriche continue de profiter avec bonheur de toutes les chances que la fortune lui offre comme à plaisir. Pendant qu'un nouveau congrès se tient à Vienne pour débattre un projet d'union commerciale des états allemands du midi, la diplomatie autrichienne réalise avec Parme et Modène un premier essai d'association douanière austro-italienne, dont elle avait précédemment jeté les bases par des conventions pour les postes et les chemins de fer. L'Autriche est donc en veine de succès en Italie comme en Allemagne. Tout en redoutant que la fondation d'un Zollverein austro-germanique ne ramène naturellement sur le tapis le fameux projet d'incorporation de toute l'Autriche à la confédération, nous ne pouvons qu'admirer une si grande activité dirigée par une prudence si ferme. La sagesse du gouvernement autrichien n'éclate pas moins dans la promptitude avec laquelle il a pacifié les esprits dans celles des provinces de l'empire qui semblaient le moins disposées à accepter leur défaite. Ce n'est pas que toute activité ait cessé et que la vie politique se soit éteinte parmi les populations qui ont déployé de part et d'autre tant d'activité sur les champs de bataille de la Hongrie, mais elles sont retournées sans peine à des occupations plus pacifiques; les animosités de races n'ont point disparu, mais elles sont redevenues purement littéraires. Chacun des peuples qui se sont trouvés engagés dans les événemens de Hongrie tient à ce que la politique qu'il a suivie en cette occasion soit bien appréciée. Exposer en détail le rôle qu'ont joué les Valaques dans cette lutte de races, tel est le but que s'est proposé un jeune écrivain de la Transylvanie, M. Ilarianu, dans une publication récente et vive, sous le titre d'*Istoria Romaniloru din Dacia superiore*, titre qui montre assez la parenté de l'idiome roumain avec les langues latines. Ce travail nous intéresse aussi par la place qu'il assigne dans la querelle politique et littéraire des races aux vues exposées ici même par un de nos collaborateurs au plus fort de la guerre de Hongrie (1).

En Turquie, un incident déplorable est venu jeter une fâcheuse lumière sur la crise que nous indiquions récemment. Deux principes sont aujourd'hui aux prises dans ce malheureux pays pour une lutte suprême et qui sera décisive : d'un côté le vieil islamisme dans son antique barbarie, moins la foi primitive et l'ardeur belliqueuse qu'elle inspirait; de l'autre une honorable pensée de civilisation puisée aux sources européennes, mais malheureusement représentée par un parti dont l'énergie n'égale pas l'honnêteté. L'un ne peut plus gouverner la Turquie sans compromettre l'existence de l'empire, l'autre n'a pas encore assez de virilité pour lui rendre un nouveau principe de vie à la place de celui qu'il a perdu. Quoique tenus depuis long-temps en dehors du pouvoir, les vieux Turcs peuvent encore par momens invoquer avec succès l'appui des passions populaires et réveiller, sinon le fanatisme de la foi, du moins celui du désespoir. Bien que le parti de la réforme soit depuis plusieurs années en possession des hautes fonctions administratives, il se sent impuissant toutes les fois qu'il se trouve directement aux prises avec un pré-

(1) Voyez divers articles publiés dans la *Revue*, de 1848 à 1850, par M. Desprez sur *la Révolution dans l'Europe orientale*.

jugé national. Enfin le jeune sultan lui-même, trop souvent indécis, chancelle quelquefois dans le concours qu'il prête aux idées nouvelles, et abandonne ses meilleurs amis au milieu de leurs entreprises les mieux inspirées.

L'emprunt récemment conclu à Paris et à Londres au nom de la banque de Constantinople était une de ces mesures simples et excellentes qui, tout en sortant des habitudes administratives des Osmanlis, méritaient les plus fermes encouragemens d'Abdul-Medjid. Les finances ottomanes eussent-elles été prospères, que la Turquie aurait eu tout à gagner à faire un appel aux capitaux de la France et de l'Angleterre. L'avantage eût été immense, surtout si, comme on le proposait d'abord, le gouvernement turc avait donné pour garantie les tributs des principautés du Danube et de l'Égypte. Les intérêts privés comme les intérêts publics des deux grands pays de l'Occident eussent été liés dès-lors par une étroite solidarité à tous ceux de l'empire. Sans avoir tout-à-fait les proportions et le caractère qu'on lui voulait donner d'abord, l'emprunt ottoman, tel qu'il a été conclu, promettait les plus heureuses conséquences. La Bourse de Paris et celle de Londres l'avaient accueilli avec une faveur marquée. Habituées à élever des autels à tous les dieux solvables, elles avaient déjà introduit Mahomet dans leur temple. On sait qu'en principe tout prêt à intérêt est réprouvé par l'*islam*. Le code *Moulteka*, qui depuis Soliman-le-Grand est la loi de l'empire, et qui est basé sur le Koran et sur la *Sunna*, — c'est-à-dire sur la théorie et la pratique du prophète, — s'exprime à cet égard en termes formels et précis. Au chapitre du *lucre illicite dans le commerce*, après avoir énuméré les cas qui se rangent sous cette définition, les ventes à faux poids par exemple, le code *Moulteka* ajoute : « Enfin les intérêts des fonds que l'on prête sont aussi un lucre illicite. » C'est la gratuité du crédit de nos socialistes, telle d'ailleurs qu'on la retrouve dans les primitives législations de l'Asie et jusque chez les pères de l'église. La gratuité du crédit a d'ordinaire une conséquence bien naturelle : c'est l'usure. La Turquie en a de bonne heure souffert dans des proportions effrayantes, et c'est déchirée par cette lèpre qu'elle a consenti, depuis quelques années, à faire l'essai du crédit régulier; encore est-il dans l'enfance à Constantinople et n'existe-t-il guère dans les provinces non chrétiennes; en outre il n'a employé jusqu'à présent que des capitaux du pays. C'était donc une nouveauté téméraire, humiliante et irréligieuse aux yeux de la vieille école, que de contracter avec les capitalistes étrangers des obligations que l'on eût été forcé de tenir. On n'aurait point été plus inquiet dans ces régions favorites de l'ignorance, si la Turquie s'était livrée pieds et poings liés à la France et à l'Angleterre. Voilà pour la question de principe. Puis sont venues les influences diplomatiques les plus hostiles à la Turquie, et cependant les plus écoutées en cette occasion. Elles avaient beau jeu en présence de pareils préjugés. Peut-être les négociateurs de l'emprunt avaient-ils de leur côté dépassé en quelques points leurs instructions; cette circonstance a fourni de nouveaux argumens contre l'opération; le sultan, qui aurait peut-être eu le courage de braver les murmures des oulémas et les remontrances de la diplomatie, s'est senti blessé dans ses susceptibilités de souverain. De là cette résolution, inspirée à la fois par la faiblesse et par l'orgueil, qui brise les liens établis par l'emprunt entre les intérêts publics de la Turquie et les intérêts privés de l'Occident, et donne la plus fâcheuse idée de la capacité administrative des Turcs. La révolution

ministérielle qui a été la conséquence de ce triste *imbroglio* ne ramène pas au pouvoir les ennemis de la réforme; le nouveau grand-vizir a fait partie des derniers ministères de Réchid-Pacha, à la politique duquel on l'a dit jusqu à ce jour dévoué. On peut donc croire encore que la non-ratification de l'emprunt est un fait isolé, qui n'accuse point la pensée de rentrer dans les funestes erremens du passé. S'il en était autrement, l'Europe n'aurait plus qu'à désespérer de la réforme, pourtant si sagement commencée, et peut-être de l'empire turc; il n'y aurait plus qu'à imiter la Russie dans les principautés du Danube et l'Autriche en Bosnie, c'est-à-dire à se choisir une place sur les lieux mêmes, dans la prévision d'une catastrophe inévitable : éventualité fâcheuse, car les peuples qui sont désignés comme les héritiers naturels et légitimes des Ottomans, les chrétiens de la Turquie d'Europe, ne seraient peut-être point préparés pour une fortune si prochaine.

La mission diplomatique française qui cinglait, il y a quelques mois, vers la Plata est arrivée à Buenos-Ayres en même temps que la mission britannique. L'envoyé de France et celui de l'Angleterre, M. de Saint-Georges et sir Charles Hotham, ont été officiellement reçus par le général Urquiza, et, dans les paroles prononcées à cette occasion par le nouveau chef de la République Argentine, il n'y a rien qui ne puisse faire croire pour le moment à la reprise de relations fermes et sûres avec ces contrées; nous disons pour le moment, parce que toutes les difficultés intérieures sont loin d'être réglées et aplanies sur les bords de la Plata. Tout est à faire, tout est à créer au contraire. Un congrès général s'est réuni au mois d'août à Santa-Fé pour statuer sur l'organisation politique de la Confédération Argentine; on ne sait point encore ce qui sera sorti des délibérations de ce congrès. Il est cependant facile dès ce moment de distinguer un élément nouveau et assez grave dans la situation faite au pays par les derniers événemens. Jusqu'ici, Buenos-Ayres était investie d'une suprématie politique vis-à-vis des autres provinces argentines : c'était elle qui donnait des chefs à la république; par sa position presqu'à l'embouchure du Rio de la Plata, par son port, elle jouissait d'une sorte de monopole commercial garanti par la clôture du fleuve. Il n'en est plus de même aujourd'hui; ce sont les provinces qui ont donné un chef à la Confédération Argentine. Enfin l'ouverture des rivières, décrétée par le général Urquiza, va répartir le mouvement commercial sur le littoral du Parana et porter directement la vie jusqu'aux provinces qui occupent le haut des rivières. Il ne faut point s'y méprendre : c'est un grand principe gagné, c'est un bénéfice que nous poursuivions depuis long-temps, et qui vient diminuer les difficultés que notre envoyé pourra rencontrer dans ses négociations. Quant aux résultats immédiats, ils ne sont peut-être pas aussi grands qu'on peut le croire. Pour remonter de Buenos-Ayres jusqu'à l'Assomption, il faudrait deux mois, à peu près le temps nécessaire pour aller d'ici à Buenos-Ayres, — et, en supposant que la vapeur supprime ces distances, où sont les intérêts et les populations qui pourraient alimenter un grand mouvement commercial? C'est donc une question d'avenir encore plus que du présent. Le mérite de cette mesure n'est point dans les conséquences actuelles; il est dans le principe libéral lui-même et dans les perspectives nouvelles qu'il peut ouvrir pour l'Amérique comme pour l'Europe, en favorisant le développement de l'industrie et du commerce dans ces contrées. CH. DE MAZADE.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES MOUVEMENS DE LA MER. [1]

S'il est un lieu où la nature se soit plu à réunir toutes ses beautés grandioses et gracieuses, c'est sans contredit la vaste embouchure du fleuve qui baigne les quais de notre capitale, et qui, après un cours modeste, mais rendu utile par une longue ligne de navigation commerciale, prend tout à coup, en approchant de l'Océan, une largeur qui en fait un véritable bras de mer. C'est à Quillebœuf que la Seine, jusque-là resserrée entre des rives médiocrement distantes, prend subitement une étendue de plusieurs kilomètres, qu'elle garde ensuite jusqu'à ce qu'elle arrive à la hauteur du Havre pour se confondre avec l'Atlantique. La beauté de ses rives boisées, de ses falaises escarpées ou croulantes, de ses villes riveraines, de ses châteaux et de ses monumens, romains, féodaux ou monarchiques, anciens ou modernes; les rivières et les marais tributaires qui joignent leurs eaux à celles de la Seine; mille effets de perspective aérienne, de lumière, d'ombre, de soleil, de brouillards, d'arcs-en-ciel, d'aurores et de nuages colorés, de lointains aux plus riches teintes : tout cela fait du paysage de Quillebœuf un tableau aussi riche que varié, mais surtout perpétuellement changeant. Si l'on y ajoute les mouvemens de l'Océan, qui, deux fois par jour, envahit majestueusement le fleuve et vient battre les galets de la grève qui fait suite au quai, les bancs de sable continuellement déplacés et retentissant de la chute de leurs bords dans le courant qui les ronge sans cesse, les vents de la mer et les tempêtes, et tous les autres météores sonores ou silencieux, — enfin toute cette vaste scène animée par le mouvement de mille bâtimens de long cours ou de barques de pêcheurs et de pilotes qui descendent ou remontent cette grande route fluviale de Paris à l'Atlantique, — on concevra que rien ne manque à ces admirables points de vue, pas même les témoins assidus et nombreux des phénomènes des eaux, de la terre et du ciel, ces vieux pilotes de Quillebœuf, qui, assis sur les pierres et sous les arbres du cimetière voisin de la mer, contemplent maintenant avec sécurité les flots redoutables qui les ont épargnés si long-temps.

Lorsque Newton, *en y pensant toujours*, eut découvert la loi régulatrice des mouvemens célestes, l'*attraction universelle*, il l'appliqua aux mouvemens de l'Océan, il en pénétra la cause, mais il en laissa le développement à ses successeurs, qui, en possession d'une analyse mathématique perfectionnée, pouvaient aller plus loin dans l'explication des nombreuses particularités des marées. Au premier rang des héritiers et des rivaux de Newton, chacun a déjà nommé Laplace, de l'Institut de France. Ce ne serait donc point un sujet nouveau et convenable à traiter ici que cette obéissance, je dirai presque passive, de l'Océan aux formules mathématiques de Laplace et de Newton. Lucain, dans sa *Pharsale*, parlant des côtes maritimes de la France, signale *ces plages incertaines qui tantôt appartiennent à la terre et tantôt à la mer, que le vaste Océan envahit et abandonne tour à tour*. Il indique pour cause l'action des vents, du soleil et de la lune. « Cherchez, dit-il, ô vous qui prenez souci de pénétrer le mécanisme du monde, cherchez d'où naissent ces alternatives si

(1) Ces observations, écrites pour la *Revue*, devaient être lues dans la dernière séance publique des cinq académies. L'heure avancée n'a pas permis d'en donner communication.

fréquentes. Pour moi, je me soumets à l'ignorance que les dieux ont ici voulu imposer aux hommes. » Newton et Laplace *ont cherché*, et, au grand honneur de l'esprit humain, *ils ont trouvé*.

Mais les rivages et le bassin de la Seine offrent encore, dans les parages de Quillebœuf, un curieux et redoutable effet des marées : c'est ce qu'on appelle, aux pleines lunes et aux nouvelles lunes des équinoxes, la *barre de flot*. Ce mouvement, tout-à-fait extraordinaire des eaux de la mer, immense dans son développement, capricieux par l'influence des localités, des vents et surtout de l'état variable du fond du lit du fleuve, a fait l'objet des longues recherches que je voudrais développer aujourd'hui. Voyons d'abord ce que c'est que la *barre de flot*.

Tandis qu'en général, et même à l'extrême embouchure de la Seine, au Havre, à Honfleur, à Berville, la mer, à l'instant du flux, monte par degrés insensibles et s'élève graduellement, — on voit au contraire, dans la portion du lit du fleuve au-dessous et au-dessus de Quillebœuf, le premier flot se précipiter en immense cataracte formant une vague roulante, haute comme les constructions du rivage, occupant le fleuve dans toute sa largeur de dix à douze kilomètres, renversant tout sur son passage et remplissant instantanément le bassin immense de la Seine. Rien de plus majestueux que cette formidable vague, si rapidement mobile. Dès qu'elle s'est brisée contre les quais de Quillebœuf, qu'elle inonde de ses rejaillissemens, elle s'engage en remontant dans le lit plus étroit du fleuve, qui court alors vers sa source avec la rapidité d'un cheval au galop. Les navires échoués, incapables de résister à l'assaut d'une vague si furieuse, sont ce qu'on appelle *en perdition*. Les prairies des bords, rongées et délayées par le courant, se mettent, suivant une autre expression locale, *en fonte*, et disparaissent. Successivement le lit du fleuve se déplace de plusieurs kilomètres de l'une à l'autre des falaises qui le dominent; enfin les bancs de sable et de vase du fond sont agités et mobilisés comme les vagues de la surface. Rien de plus étonnant que ces redoutables barres de flot observées sous les rayons du jour le plus pur, au milieu du calme le plus complet et dans l'absence de tout indice de vent, de tempête ou d'orage de foudre. Les bruits les plus assourdissans annoncent et accompagnent ces grandes crises de la nature, préparées par une cause éminemment silencieuse, l'attraction universelle. Homère, le grand peintre de la nature, semblerait avoir été témoin de pareils phénomènes, lorsqu'il en traçait la fidèle description que voici : « Telle, aux embouchures d'un fleuve qui coule guidé par Jupiter, la vague immense mugit contre le courant, tandis que les rives escarpées retentissent au loin du fracas de la mer que le fleuve repousse hors de son lit. »

Ces mouvemens, vraiment extraordinaires, n'ont rien de fixe, ni pour les points du fleuve où ils sont le plus violens, ni pour la hauteur de la cataracte qui se précipite vers sa source. Un vent de mer modéré aide à la formation de la barre; un vent violent étale les eaux et en diminue la hauteur. Dans les eaux profondes, la barre est faible; elle l'est de même sur les bancs trop peu recouverts. Souvent, d'une marée à l'autre, il s'opère un changement complet dans le régime de ces courans si bizarres et si destructeurs.

Il y a trente ans environ que les curieux effets de la barre de la Seine me furent indiqués par M. Robin, actuellement ingénieur divisionnaire des

ponts-et-chaussées. Cet excellent observateur, chargé alors des travaux de Quillebœuf, avait fait le nivellement de la partie voisine du fleuve et noté les curieux effets de la barre de flot. Il me rendit une première fois témoin de ces mouvemens de l'Océan si grandioses et alors tout-à-fait inexpliqués. Depuis cette époque et pendant un quart de siècle, aux jours des grandes marées annoncées par les calculs du bureau des longitudes et inscrites dans son *Annuaire*, je courais observer les singuliers et imposans déplacemens de ces immenses masses liquides. J'en suivis les effets sur tous les points de la Seine autour de Quillebœuf et jusqu'à Rouen. Je les ai contemplés des prairies et des grèves menacées par le flot, du haut des falaises d'Aizier, de La Roque et de Tancarville. J'ai observé la barre par le calme, par le vent, par la tempête, par le soleil, par la pluie, par le brouillard, par le chaud, par le froid, dans le jour, dans la nuit. J'espérais qu'une observation assidue des particularités du phénomène, combinée avec les notions de mécanique qui sont maintenant la propriété de tous, m'en fournirait tôt ou tard l'explication.

C'est ce qui a eu lieu lorsque sont venues à ma connaissance les belles recherches de M. Russell sur la vitesse des vagues dans les canaux d'une profondeur donnée. Or il résulte de ces recherches que cette vitesse est beaucoup moindre dans une eau moins profonde, et au contraire que la vague marche et se propage très rapidement dans une eau très profonde. On peut donc à peu près sonder la profondeur d'un lac ou d'un canal en y excitant des vagues et en mesurant leur vitesse. C'est ainsi que la profondeur de la Manche entre Plymouth et Boulogne a été évaluée à soixante mètres. C'est encore ainsi que la prodigieuse rapidité des ondes de la marée dans les mers profondes (par heure 600 kilomètres et au-dessus!) a permis de sonder l'Atlantique et le Pacifique, et nous a donné en moyenne 4,800 mètres de profondeur pour l'Atlantique et 6,400 mètres pour l'Océan Pacifique. Il serait injuste de ne pas rappeler que Lagrange avait déjà trouvé par le calcul les résultats que M. Russell a déduits de l'expérience, et que Thomas Young, placé par l'Académie des Sciences au rang illustre de ses associés étrangers, avait modifié en plusieurs points le théorème de Lagrange. Qu'il me soit permis cependant d'insister sur le mérite de la confirmation expérimentale donnée par M. Russell aux calculs analytiques. Les phénomènes de la nature sont si compliqués, que les théories ne sont pour ainsi dire que des présomptions, jusqu'au moment où leur vérification par les faits leur donne le rang de vérités annexées pour toujours à l'apanage de l'esprit humain. Qu'on se souvienne de ce mot du spirituel Fontenelle : *Quand une chose peut être de deux façons, elle est presque toujours de la façon dont on ne la conçoit pas généralement.*

Maintenant que, grace aux travaux de Lagrange et de M. Russell, nous savons que la marche des vagues est retardée dans une eau moins profonde, nous comprendrons sans peine la cause de la cataracte du flux, quand la marée aborde certaines portions du bassin de la Seine. En effet, dans toutes les localités où l'eau deviendra de moins en moins profonde, les premières vagues, retardées par le manque de profondeur, seront devancées par les suivantes, qui marchent dans une eau plus profonde, et celles-ci seront elles-mêmes rejointes par celles qui les suivent, de manière que, les vagues antérieures étant dépassées en vitesse par toutes celles qui les suivent, ces dernières retomberont en cascade par-dessus les vagues antérieures, et produi-

ront cette immense cataracte dont j'ai décrit plus haut la forme et les effets.

Pour peindre par un exemple familier à tout le monde cet entassement des lames de marée produit par le ralentissement de vitesse de celles qui marchent en tête, ralentissement qui provient, je le répète, de ce que ces premières lames voyagent dans une eau moins profonde, observez ce qui arrive à un troupeau dont la tête est retardée par un obstacle quelconque : à l'instant même, on voit les animaux du second rang se serrer contre les premiers, et ceux qui viennent ensuite se dresser sur leurs pieds de derrière en appuyant les pieds de devant sur ceux qui les précèdent.

Ainsi, toutes les fois que les vagues de la marée montante se propageront dans une eau de moins en moins profonde en allant du large au rivage, il se produira un effet analogue à la barre de la Seine, qu'il y ait un fleuve ou simplement le rivage de la mer avec une pente graduée. C'est une circonstance et un effet dont j'ai été témoin aux alentours du Mont-Saint-Michel : on peut l'aborder à gué dans les basses mers équinoxiales; mais, quand le reflux cesse, la mer revient en vague roulante, et fait courir les plus grands dangers à ceux qui se trouvent encore au milieu du gué.

Il résulte de cette théorie que si, d'après la position des bancs qui occupent le fond de la Seine, l'eau, après avoir diminué et produit une barre, vient à reprendre de la profondeur, les vagues antérieures ne seront plus retardées, et par suite que la barre cessera de se produire. C'est ce que j'ai fréquemment observé du haut des falaises qui dominent la Seine dans la portion de son cours qui sépare le promontoire de La Roque de la pointe de Tancarville.

Cette même théorie doit faire pressentir que le phénomène de la barre n'est point exclusivement propre à la Seine. Toutes les rivières à marées qui offriront un bassin dont la profondeur diminuera graduellement devront le produire. Il a été, en effet, observé depuis long-temps dans la Dordogne, où il est connu sous le nom de *mascaret,* nom que j'adopte, avec M. Arago, pour désigner ces mouvemens extraordinaires de la mer; car le nom de barre se donne ordinairement à cette sorte de barrière sous-marine que forme à l'embouchure des fleuves le dépôt des sables et des vases entraînés par le courant, et qui s'accumulent à l'endroit où celui-ci vient à s'arrêter par l'obstacle de la mer. J'ai aussi observé le mascaret de la Dordogne, qui a été décrit par l'admirable Bernard Palissy. Quant à la théorie qu'il essaie d'en donner, outre sa complication, elle serait complétement en défaut dans le cas des mascarets sans rivière du Mont-Saint-Michel.

Un mascaret formidable, dit *pororoca,* ravage l'embouchure de l'Amazone. Ceux qui voudront bien prendre la peine de comparer la description qu'en donne La Condamine avec l'explication qui précède y trouveront, je pense, une nouvelle confirmation de ma théorie. La Condamine ne donne aucune explication de la pororoca. Enfin le même phénomène se retrouve dans les rivières et sur les plages du nord de l'Écosse; en Angleterre, dans la Séverne et dans l'Humber; aux Grandes-Indes, dans quelques-unes des embouchures du Gange.

Toutefois, si nous voulons un exemple fameux des effets d'un mascaret observé trois cents ans avant notre ère, il nous faut ouvrir Quinte-Curce et suivre avec lui Alexandre-le-Grand arrivant à l'embouchure de l'Indus, dans le *désir passionné* de voir l'Océan à ces limites du monde. La flottille du con-

quérant des Indes trouve déjà de l'eau salée : rien ne fait présager un danger dans la localité calme et découverte où l'on se trouve; mais le flot arrive subitement, le fleuve remonte vers sa source avec la rapidité d'un torrent; tous les vaisseaux, échoués d'abord, sont culbutés ensuite; tous les rivages sont couverts de débris. Les soldats sont terrifiés de voir *des naufrages en pleine terre, une mer entière dans le bassin d'un fleuve*. Ce beau passage, inintelligible pour ceux qui ne connaîtraient que les marées ordinaires, se ressent de l'ignorance même de l'auteur, qui l'a écrit évidemment d'après les notions générales d'alors. Pour le bien concevoir et sans sortir de notre pays, qu'on se figure un de ces chefs normands envahisseurs de la Neustrie remontant à pleines voiles le bassin de la Seine par le vent d'ouest ordinaire dans notre climat. S'il prend pose le matin à l'échouage sur les rives du fleuve entre Quillebœuf et Villequier, un jour de grande marée de printemps ou d'automne, le mascaret du soir le fera périr à peu près infailliblement, lui et toute sa suite maritime.

N'est-il pas curieux que le mascaret de la Seine, pour ainsi dire aux portes de Paris, ait été connu plus tard que celui de l'Amazone? Il a été mentionné pour la première fois dans la prose éloquente de Bernardin de Saint-Pierre. Cet admirable observateur décrit avec une rare précision *la montagne d'eau qui vient du côté de la mer en se roulant sur elle-même, occupant toute la largeur du fleuve et surmontant ses rivages à droite et à gauche avec un fracas épouvantable*. Suivant l'imagination poétique de l'auteur, la Seine est une nymphe que Neptune amoureux poursuit à grand bruit en soulevant les flots qui forment la barre.

Dirai-je que l'expérience que chacun peut faire en agitant l'eau d'une mare ou celle qui est emprisonnée dans un canal en bois dont le fond va en se relevant, en sorte que l'eau aille en diminuant de profondeur, confirme toutes les prévisions de la théorie et reproduit en petit le mascaret avec toutes ses circonstances? Rien n'est à négliger dans ce qui peut entraîner une complète conviction dans la théorie des forces de la nature et faire passer de *l'inquiétude* de la recherche à *la sécurité* de la vérité connue. Serait-on bien sûr, par exemple, de la théorie de l'arc-en-ciel, si, au moyen des gouttes d'eau qu'on fait jaillir soi-même en plein soleil, on n'avait pas reproduit dans toutes ses particularités ce brillant météore? Les expériences de cabinet sont modestes, mais utiles, donc estimables. N'est-ce pas en réparant le mauvais modèle de machine à vapeur d'un cabinet de physique que Watt découvrit la machine à vapeur travailleuse, cette ouvrière universelle et infatigable dont notre compatriote M. Séguin, de l'Institut, a fait plus tard la *locomotive*, transformant, pour ainsi dire, une lourde bête de somme en un cheval de course aussi rapide dans sa marche qu'énergique dans son travail?

Platon et son école métaphysique pensaient que c'était faire déroger la géométrie que de l'appliquer, comme en Égypte, à l'arpentage des terres. Un philosophe du dernier siècle, encore plus orgueilleux, disait à peu près ce qui suit : « Quand un penseur trouve une application utile de ses théories, il en fait part à la multitude, qui l'exploite selon ses intérêts, et de là naissent les arts *que l'on jette au peuple pour lui apprendre à respecter la philosophie*. » Dans notre siècle, heureusement utilitaire, on n'est pas si dédaigneux. Ceux qui nous ont donné les moteurs par l'eau et le feu, le télégraphe électrique, la

photographie, l'éthérisation, les théories agricoles et tant d'autres honneurs de la civilisation moderne, ont estimé à sa valeur ce qu'ils *jetaient* au peuple, lequel les en a convenablement remerciés. Adoptons donc la belle maxime de Pline : « Pour l'homme, c'est être Dieu que d'être utile à l'homme! »

Mais, dira-t-on, à quoi peut servir la connaissance des lois des mouvemens du flot dans les rivières à marées? Demandez-le aux constructeurs des grands travaux qui, sur les rivières d'Écosse et dans la Tamise même, ont obtenu que les bâtimens du commerce franchissent d'une seule marée le chemin qu'ils mettaient autrefois deux ou trois jours à parcourir. Demandez-le aux travaux qui se font aujourd'hui dans les parages ravagés jusqu'à ce jour par la barre de la Seine, coulant bas les navires et détruisant les prairies elles-mêmes avec une force irrésistible. M. Arago, consulté officieusement par un de nos ingénieurs sur ces travaux, lui disait : « Dans le Gange, à ses nombreuses embouchures, on a observé que les vaisseaux à flot dans une eau profonde ne souffrent point du mascaret, qui renverse les bâtimens échoués ou stationnés dans une eau peu profonde. Tâchez donc de donner de la profondeur au lit de la Seine. » C'est ce qu'on a fait en rétrécissant le lit du fleuve au-dessus de Quillebœuf, et le succès paraît devoir couronner ces utiles tentatives. Tous ceux qui, en descendant la Seine, ont vu, à plusieurs kilomètres dans les vastes et riches prairies du nord et du sud, les mâts encore subsistans des navires qui s'y sont perdus autrefois, quand le courant y passait, ou ceux qui ont navigué à la vapeur dans les localités mêmes que peu d'années auparavant ils avaient parcourues à cheval, au milieu des cultures les plus productives et de milliers de têtes d'élèves de bestiaux de toute espèce, sentiront la haute importance de ces applications de la science des mouvemens extraordinaires de la mer.

Pour quitter, en finissant, le domaine des intérêts matériels et revenir à la contemplation de la nature, qui n'a point observé sur le rivage de la mer cet interminable brisement des vagues qui viennent sans cesse à la côte et reculent ensuite, après s'être étalées sur le sable et les cailloux de la grève? Dans leur variété d'aspect, elles ont toutes cependant une analogie de forme qui exclut l'idée de hasard et annonce une loi. Cette loi qui modèle une humble vague qui brise est exactement la même que celle qui produit la redoutable barre de flot. La petite vague plate qui aborde le rivage éprouve les effets de la moindre profondeur : sa tête retardée est gagnée de vitesse par sa partie postérieure; de là le renflement de la tête, son roulement sur elle-même avec ou sans panache d'écume, et enfin son étalement sur la pente peu inclinée du rivage. C'est encore un des tableaux tracés fidèlement par Homère. Il décrit, en plusieurs endroits, les vagues arrivant à la terre, se gonflant et s'arrondissant ensuite, puis s'empanachant d'écume, et enfin rejetant cette écume sur la grève, qu'elles baignent en rejetant aussi les herbes marines et les corps étrangers. Ici, comme partout ailleurs, nous retrouvons le type habituel de la nature, qui produit un grand nombre d'effets avec un petit nombre de causes.

BABINET, de l'Institut.

V. DE MARS.

LÉGENDES D'ATTILA.

De tous les hommes qui ont eu le triste honneur de bouleverser la terre, aucun peut-être n'a laissé après lui des traditions aussi nombreuses et aussi diverses qu'Attila : la raison en est dans l'action à la fois violente et courte qu'il exerça sur les générations contemporaines. Les impressions d'épouvante chez les uns, d'admiration chez les autres, dépassèrent de beaucoup l'importance des faits qu'une mort prématurée lui permit d'accomplir; mais son souvenir resta immense comme l'émotion qu'il avait causée au monde.

Il faut bien s'attendre à trouver dans cet amas confus de souvenirs descendus jusqu'à nous, à travers le moyen-âge, toutes les contradictions des réminiscences populaires, le vrai et le faux, le possible et l'absurde, le beau et le laid. Gardons-nous pourtant de les traiter avec trop de dédain, même dans ce qu'elles ont d'évidemment fabuleux, en songeant qu'elles ont passé à l'état de croyance héréditaire chez la plupart des peuples de l'Europe, et que c'est de là que sort l'Attila dont l'image vit dans nos esprits; car l'Attila que nous connaissons, tous tant que nous sommes, appartient bien plutôt à la tradition qu'à l'histoire. Mais ce type traditionnel et populaire, comment s'est-il formé? en quoi diffère-t-il de la réalité? pourquoi varie-t-il dans ses caractères essentiels suivant les temps et les lieux? Ces questions, qui se présentent à l'idée toutes les fois qu'on veut mettre de l'ordre dans le chaos des traditions, s'appliquent surtout à celles-ci. J'ai pensé que l'histoire de ces légendes n'aurait peut-être pas moins d'intérêt que l'histoire d'Attila lui-même, qu'en tout cas elle en était le complément obligé (1).

(1) Voyez la série sur *Attila* dans les livraisons du 1er et du 15 février, du 1er mars et du 1er avril 1852.

Plus un homme a remué profondément l'humanité, plus il est important de savoir ce qui est resté de lui dans la conscience humaine.

Placé à la limite de deux âges, entre l'époque romaine qu'il ensevelit sous des débris et l'époque des grands établissemens barbares dont il prépare l'avénement, Attila apparaît dans l'histoire sous deux points de vue tout différens : à la fois destructeur et fondateur, il ferme l'ère de la domination romaine en Occident, il y ouvre l'ère véritable des dominations germaniques; il initie la barbarie à sa vie nouvelle. C'est par cette double action qu'il domine, dans les deux mondes civilisé et barbare, le ve siècle, qui est le siècle de transition. De là aussi deux courans de souvenirs, d'impressions, de jugemens attachés à sa mémoire, l'un qui part du monde romain, l'autre qui prend sa source dans le monde germanique : distincts, opposés même à leur origine, ils restent séparés tout le long de leur cours et traversent le moyen-âge, sinon sans altération, du moins sans se rencontrer et sans se confondre.

A ces deux courans traditionnels principaux j'en joindrai un troisième, qui, sans avoir la même importance, ne saurait être négligé : je veux parler de la tradition hongroise, qu'il vaudrait mieux appeler pannonienne. C'est un mélange de souvenirs slavo-romains, conservés dans la vallée du Danube, avec d'autres souvenirs apportés d'Orient par les populations hunniques qui remplacèrent en Pannonie les Huns d'Attila. Les Ougres ou Hongrois, dont le nom national est Magyars, forment le dernier ban de ces conquérans de race hunnique devenus européens, et ce sont eux qui ont recueilli dans leurs livres tout ce qui pouvait servir à la glorification d'un homme qu'ils placent avec orgueil en tête de leurs rois. Quelque bizarres que soient souvent ces traditions frappées au coin de l'imagination orientale, nous les écouterons pourtant comme une voix sortie des ruines du palais qu'habitait Attila, un écho de la tombe mystérieuse qu'il habite encore.

Je n'ajouterai plus qu'un mot. Si la mise en œuvre est difficile dans mon travail, du moins les matériaux ne manquent pas; on peut dire au contraire qu'ils surabondent. Ceux de la tradition latine, soit gauloise, soit italienne, sont enfouis dans les chroniques des villes et dans les légendes ecclésiastiques, où l'on n'a qu'à les rassembler; ceux de la tradition germanique résident principalement dans les poèmes nationaux de l'Allemagne méridionale ou dans les chants et les sagas de l'Allemagne du nord. Quant aux livres des Magyars, c'est à la critique de discerner ce qu'ils peuvent contenir d'original ou d'emprunté, d'ancien ou de nouveau, de séparer surtout les réminiscences occidentales de quelques vagues ou lointains souvenirs qui ont pu revenir d'Asie en Europe avec les fils des Huns d'Attila.

I. — TRADITIONS DES RACES LATINES.

Reportons-nous à l'année 453, cette année de délivrance où le roi des Huns fut enlevé, comme par un coup du ciel, aux terreurs des Romains : l'Italie et la Gaule respirèrent. Ainsi qu'il arrive après toutes les grandes catastrophes, on se mit à récapituler ses maux, à faire l'inventaire de ses frayeurs. Comme tout le monde avait tremblé, tout le monde prétendit avoir eu raison de trembler, et ce fut à qui raconterait pour son compte, ou la ruine la plus lamentable, ou la préservation la plus miraculeuse. Ce sentiment fut universel en Occident. Les villes importantes se firent une sorte de point d'honneur d'avoir été les unes prises, les autres assiégées, toutes menacées : il en fut de même des provinces. On voulait avoir vu de près le terrible ennemi, avoir fourni quelques péripéties au drame sanglant qui conserva long-temps le privilége d'intéresser et d'émouvoir. Involontairement on exagéra le mal qui s'était fait, on supposa celui qui aurait pu se faire; on donna un corps à ses craintes, à ses illusions et à sa vanité. C'est ce qui explique la masse énorme de traditions locales sur Attila, traditions évidemment très anciennes, et pourtant inconciliables avec l'histoire. S'il fallait prendre à la lettre les légendes et les chroniques des VIIe, VIIIe et IXe siècles, Attila n'aurait rien laissé debout en Gaule ni en Italie, et souvent la formule employée ne permet là-dessus aucune exception. Ainsi l'auteur de la seconde légende de saint Loup, écrite à la fin du VIIIe siècle, nous dit en propres termes qu'il ne resta en Gaule, après le passage des Huns, ni une cité ouverte, ni une ville fermée, ni un seul château-fort. Dans l'opinion du moyen-âge, toute ruine appartint de droit à Attila, de même que toute construction antique à Jules César. César et Attila furent pour nos pères deux types corrélatifs, l'un des conquêtes fécondes et civilisatrices, l'autre de la guerre stérile et d'extermination.

Ruines, massacres, persécution des saints, voilà donc le cortége officiel du roi des Huns, ce qui le caractérise par-dessus tout dans la mémoire des races latines. On le suppose si riche par lui-même d'horreurs et de ravages, qu'on lui en prête encore sans crainte ni scrupule. Un chroniqueur balance-t-il sur l'époque de la destruction d'une ville, un hagiographe sur la date d'un martyre, — ils choisissent celles de l'invasion des Huns; le sens commun répugne-t-il à admettre quelque attentat d'une énormité fabuleuse, on le rend croyable en prononçant le nom d'Attila. C'est ainsi que les légendaires du moyen-âge lui ont définitivement attribué le massacre de sainte Ursule et des onze mille vierges, malgré la difficulté de faire martyriser à Cologne, en 451, de jeunes vierges parties de Bretagne en 383; mais de telles difficultés n'arrêtent jamais la légende.

Il est curieux de chercher au fond des traditions la cause secrète qui a pu les faire dévier contre toute raison apparente. Ici, par une sorte de logique grossière, la légende mettait sur le compte du roi des Huns, comme sa dévolution naturelle, les grandes ruines ou les attentats impossibles; une autre fois, le désir de glorifier quelque saint personnage lui fera supposer, de la part du conquérant, des marches, des combats, des siéges qui n'ont point eu lieu et qui sont en contradiction flagrante avec l'histoire. Tel est le siége de Paris en 451, imaginé dans la pensée d'opposer sainte Geneviève et Attila, la bergère inspirée et l'homme qui faisait trembler le monde; jamais cette sainte et courageuse fille ne fut bergère, et son action dans la guerre de 451 se borna à empêcher les Parisiens de déserter leur ville par crainte de l'ennemi. Les fausses étymologies ont aussi une grande part à la création des fausses traditions : j'en citerais au besoin plus d'une en ce qui nous concerne. Je préfère montrer comment une ressemblance de nom, exploitée par la vanité locale, peut enfanter toute une histoire traditionnelle où les erreurs historiques s'accumulent de la façon la plus incroyable pour appuyer une erreur de géographie. Les détails donnés par Jornandès sur le lieu où fut livrée la grande bataille des champs catalauniques ne permettaient pas de douter que ce lieu ne fût situé dans la province de Champagne aux environs de Châlons-sur-Marne, et la tradition des villes champenoises concordait en cela avec l'histoire. Toulouse n'en revendiqua pas moins l'honneur de cette bataille à cause de la plaine de Catalens, située dans son voisinage. Or, pour qu'Attila pût arriver près de Toulouse, il fallait qu'il eût traversé la Gaule dans toute sa longueur, et que, pour assurer sa retraite, au besoin il eût pris et démantelé Lyon, Arles, Narbonne, etc.... Eh bien! la tradition n'a pas reculé devant les détails de cette campagne imaginaire; mais, une fois Attila vaincu à Catalens et obligé de faire retraite, que deviennent les débris de cette armée de cinq cent mille hommes? La tradition n'en est pas embarrassée; elle les envoie en Espagne chasser les Maures. Elle raconte qu'Attila détacha, pour cette œuvre pie, trois de ses capitaines qui, entrés en Galice, attaquèrent le sultan Mirmamon et le forcèrent à fuir par-delà le détroit de Gibraltar. Voici Attila transformé en champion de la chrétienté, en précurseur de Charles-Martel et du Cid; encore n'est-ce pas le rôle le plus inattendu que l'imagination populaire lui réserve.

Qui croirait par exemple que plusieurs villes de Gaule et d'Italie prétendirent à l'honneur d'avoir été fondées ou du moins agrandies et embellies par l'exterminateur, le destructeur universel? Trèves eut cette fantaisie. L'antique et superbe métropole de la Gaule romaine, oubliant au moyen-âge de qui lui venait sa splendeur, la rapportait au roi des Huns. Ainsi ce joli monument romain qu'on admire encore aujourd'hui dans le bourg d'Igel, à un mille de Trèves, s'appelait au

XIIe siècle l'*arc de triomphe d'Attila*, et la légende des miracles de saint Mathias nous parle d'un *pont d'Attila* bâti sur la Moselle, tout près des murs de cette ville. Strasbourg poussa la bizarrerie plus loin : l'histoire est curieuse et mérite qu'on la raconte.

Nulle ville n'avait été plus maltraitée par les bandes d'Attila que cette illustre cité d'Argentoratum ou Argentaria, citadelle de la Gaule orientale contre les Germains et théâtre de tant de combats fameux. Sa destruction en 451 avait été complète : aux VIe et VIIe siècles, la cité d'Argent n'était plus qu'une solitude affreuse, couverte de broussailles et repaire des bêtes fauves; — les ducs d'Alsace, au VIIIe siècle, s'en attribuaient la possession à titre de terres vaines et vagues. A peu de distance de ces ruines et avec les matériaux qu'elles fournissaient, on construisit d'abord une bourgade, puis une ville qui borda la voie militaire romaine aboutissant au Rhin. Les grandes voies dallées portant en latin le nom de *strata*, la nouvelle ville fut appelée *Strata-burgum* ou *Strate-burgum*, double forme que nous trouvons dans Grégoire de Tours; et comme d'ailleurs *Strate* ou *Strass* avait déjà en allemand le même sens que *stratum* en latin, *Strata-burgum* ou Strasbourg signifiait dans les deux idiomes *ville près de la route*.

Cette étymologie historique parut trop simple aux Strasbourgeois du moyen-âge, qui rêvaient pour leur cité une origine plus éclatante. Ils racontèrent qu'Attila, pendant son séjour à Argentoratum (séjour, hélas! peu pacifique), voulant rompre la barrière qui séparait la Gaule des pays d'outre-Rhin, et rendre les communications libres entre tous les peuples, fit pratiquer dans les murailles de la ville quatre grandes brèches correspondant aux quatre grandes directions qui menaient en Germanie, et que, pour consacrer la mémoire de cet état nouveau, il ordonna qu'Argentoratum s'appellerait désormais Strasbourg, c'est-à-dire, suivant la tradition, *la ville des chemins*. De cette époque, Strasbourg datait sa grandeur et son importance comme ville libre. Ce conte, qui flattait l'orgueil alsacien, passa à l'état de croyance générale, non-seulement dans le peuple, mais parmi les savans. La chronique d'Alsace le rapporte très sérieusement, et jusque dans le dernier siècle la critique historique eut à lutter contre une erreur trop bien accréditée. « Expliquez-moi de grace, disait Schoepflin, l'érudit et judicieux auteur de l'*Alsatia illustrata*, comment Attila, qui ne parlait pas allemand, put s'amuser à donner aux villes gauloises des noms allemands?» L'autorité de la tradition servait de réponse. Il existait alors (il existe peut-être encore aujourd'hui) au-dessus de la porte de Strasbourg qui conduit au bourg de la Couronne, et qu'on appelle pour cette raison porte de *Kronenburg*, un médaillon en pierre renfermant une figure, avec cette inscription autour : *Sic oculos, sic ille genas, sic ora ferebat* (1).

(1) « C'est ainsi qu'étaient ses yeux, ses traits et sa contenance. » Virgile dit : *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat;* le bourguemestre de Strasbourg n'a point de mains.

Des sigles, gravés au champ du médaillon, paraissent indiquer l'âge du vieux bourguemestre dont on a voulu perpétuer la ressemblance. Qui devinerait que cette image est celle d'Attila? « Le peuple le croit, nous dit Schoepflin, et beaucoup d'érudits l'ont cru. » Ainsi la chrétienne Strasbourg prenait pour patron le roi des Huns, tandis que non loin de là une autre ville tout aussi chrétienne, Cologne, le maudissait devant les reliques des onze mille vierges. Le nom de cet homme remplissait tout le nord des Gaules, et les contradictions mêmes où les peuples tombaient à son sujet démontraient combien sa grandeur avait laissé de traces parmi eux.

Je me hâte d'arriver aux légendes qui nous donnent comme point culminant de la tradition l'*Attila flagellum Dei* (fouet ou fléau de Dieu), en qui se résume, chez les races latines, l'idéal du roi des Huns. Le simple historique de ce mot nous initiera mieux que toute autre chose aux procédés de l'esprit humain dans le travail des traditions, et particulièrement dans l'œuvre traditionnelle du moyen-âge. Transportons-nous en esprit au milieu des générations chrétiennes du ve siècle. Demandons-leur sous quelle face leur apparut d'abord l'invasion d'Attila, et à laquelle des péripéties de cette courte, mais sanglante guerre s'attacha la plus vive émotion pour le présent, et ensuite le plus long souvenir. L'histoire s'est chargée de la réponse.

Dans la multitude de faits de tout genre qu'avaient présentés les campagnes de 451 et 452, il en était trois qui semblaient se distinguer des autres par une certaine teinte d'extraordinaire et de merveilleux, et réclamer une place à part: c'étaient Orléans défendu et préservé par saint Aignan, son évêque, Troyes épargnée sur la demande de son évêque saint Loup, Rome enfin abandonnée par l'empereur et sauvée à la prière du pape saint Léon. Dans tout autre siècle moins mystique que celui-là, cette intervention, trois fois répétée et trois fois heureuse, d'un prêtre conjurant l'esprit de destruction et arrêtant la mort suspendue sur trois grandes cités aurait frappé l'attention des peuples : au ve siècle, elle l'absorba. Elle devint la circonstance principale et dominante de l'invasion, ou plutôt toutes les autres s'effacèrent devant elle. Communiquant à l'ensemble de la guerre sa couleur merveilleuse, elle lui donna sa signification morale, son caractère dans l'ordre des idées religieuses: ajoutons qu'en dehors du fait particulier, du fait de la guerre, elle fournissait au christianisme une arme inappréciable dans sa lutte encore très vivace contre le paganisme. On avait vu depuis cent ans, à chaque déchirement intérieur, à chaque succès des Barbares, les païens, fidèles à leur vieille tactique, accuser la religion chrétienne des malheurs de l'empire, et celle-ci descendre pour ainsi dire devant le tribunal du monde, forcée qu'elle était de se justifier. Les trois faits dont je parle terminaient toute cette polémique. Quelle réponse plus péremptoire aux accusations! quelle preuve de la puissance de la foi

nouvelle! quel triomphe pour ses prêtres! En vain les prêtres païens mettaient en avant des calculs astrologiques pour expliquer la retraite d'Attila par l'action des astres : la conscience publique en faisait honneur à saint Léon, qui lui-même reportait cet honneur à son Dieu. Considérés de ces hauteurs idéales, les événemens purement terrestres étaient bien petits, et la victoire de Châlons, gagnée par le hasard des batailles, devait sembler bien misérable auprès de celle du Mincio, gagnée par la parole d'un vieillard. Aëtius eut lieu de s'en apercevoir. A quoi bon le génie et l'expérience des armes dans la sphère métaphysique où l'on transportait les intérêts de l'empire, et où les faits eux-mêmes venaient en quelque sorte se ranger? Cette manière toute chrétienne d'envisager la guerre d'Attila imposait nécessairement aux historiens chrétiens un mode de composition, une formule d'art en harmonie avec l'idée religieuse. Nous allons voir quelle était cette formule : elle nous est indiquée par un contemporain, le fameux Sidoine Apollinaire, qui entreprit lui-même d'écrire la campagne des Gaules.

Sidonius, de la famille lyonnaise des Apollinaire, avait été longtemps le poète à la mode : ses petits vers et ses lettres, rédigées pour la postérité, circulaient de main en main, d'un bout de l'empire à l'autre; dans Rome même, il n'y avait point de fête complète sans une lecture du Virgile gaulois, et tout nouveau venu sur le trône des Césars attendait de lui son panégyrique. Tant de gloire jointe à beaucoup de noblesse lui valut la main de Papianilla, fille du riche Arverne Avitus, qui avait décidé les Visigoths à se ranger sous le drapeau d'Aëtius contre Attila, et qui plus tard fut nommé empereur avec leur concours. Sidoine, comblé des honneurs du siècle, céda enfin au torrent qui entraînait vers les vocations religieuses tous les hommes distingués de son temps : il devint évêque de Clermont. Son talent incontestable, sa position comme homme du monde initié aux secrets de la politique, ses relations de vive amitié avec saint Loup, qui était parfois son confident littéraire, et d'autres relations moins étroites qu'il avait entretenues avec saint Aignan, le désignaient à tous comme l'homme à qui il appartenait de raconter la guerre des Gaules. On l'en pria, on l'en chargea en quelque sorte comme d'un devoir, et Prosper, qui venait de succéder à saint Aignan sur le siége épiscopal d'Orléans, parvint à lui en arracher la promesse. Sidoine se mit donc à l'œuvre, mais la longueur du travail le découragea : lui-même d'ailleurs, évêque ferme et dévoué, émule de ceux qu'il voulait peindre, se trouva bientôt jeté au milieu d'événemens et de traverses qui absorbèrent le reste de sa vie. Il prit le parti de retirer sa parole, et écrivit à Prosper pour la dégager. Nous avons encore sa lettre, qui nous intéresse par plusieurs raisons, et surtout parce qu'elle nous permet de juger le plan historique de Sidoine et le genre d'utilité que le clergé des Gaules attendait de sa plume; elle était conçue en ces termes :

« *Sidonius au seigneur pape Prosper.*

« Dans ton désir de voir célébrer par de justes louanges le très grand et très parfait pontife saint Aignan, l'égal de Loup et non l'inférieur de Germain, et aussi pour bien graver dans le cœur des fidèles l'exemple d'un tel homme, à qui aucune gloire n'a manqué, puisqu'il t'a laissé pour son successeur, tu avais exigé de moi la promesse que, prenant la plume, je transmettrais à la postérité la guerre d'Attila. Je devais raconter comment la ville d'Orléans fut assiégée, forcée, envahie, non saccagée, et comment s'accomplit la fameuse prophétie de cet évêque toujours exaucé du ciel. J'avais commencé d'écrire, mais l'énormité de mon entreprise m'a effrayé, et je me suis repenti d'y avoir mis la main : aussi n'ai-je confié à aucune oreille des essais que j'avais condamnés moi-même comme censeur. J'obéirai du moins à ton honorable prière et au respect que m'inspirent les mérites du grand évêque, en t'envoyant son éloge par la plus prochaine occasion. Créancier équitable, use d'indulgence envers un débiteur téméraire, absous-le de son imprudence, et ne réclame pas impitoyablement une dette pour laquelle il se déclare insolvable. Daigne te souvenir de nous, seigneur pape. »

Ainsi la pensée d'Apollinaire consistait à mettre en relief saint Aignan, non point seulement comme personnage historique, mais comme personnage chrétien, pour la glorification de la religion, ainsi qu'il le dit lui-même, et « afin d'inculquer un si grand exemple au cœur des fidèles : » c'est là ce que désirait Prosper, ce que réclamaient avec lui les évêques des Gaules. Pour l'exécution de ce plan, Sidoine, après avoir fait une large part au défenseur d'Orléans, aurait passé à celui de Troyes, saint Loup, son ami, puis, selon toute apparence, à Geneviève, l'austère et courageuse conseillère des Parisiens, et, jetant un regard lointain sur l'Italie, il aurait dessiné au dernier plan saint Léon fléchissant Attila d'un mot et fermant devant cet homme fatal la carrière des conquêtes et de la vie. Tout l'arrangement du récit aurait convergé vers ces grandes figures chrétiennes échelonnées sur la route du conquérant. Déjà considérable en fait, leur action sur les conséquences de la guerre aurait été agrandie, exaltée. On aurait vu à chaque page la main de Dieu détournant le cours des événemens à la prière de ses serviteurs; on aurait entendu sa voix parlant au cœur du Barbare par la bouche de trois grands évêques, et opérant dans le secret de la conscience humaine le plus inattendu des miracles, celui d'avoir rendu Attila pitoyable.

Ce mélange d'idées spéculatives et de faits réels était effectivement la passion du siècle. Habitués à chercher au ciel le nœud des choses de la terre, tous, historiens, théologiens, moralistes, subordonnaient dans leurs formules la marche des événemens d'ici-bas à des péripéties venues d'en haut. L'histoire telle que la comprenaient les écrivains de l'école chrétienne était, si je puis ainsi parler, le spectacle des évolutions de la Providence conduisant les peuples vers un but

spirituel à travers les bouleversemens, remuant le monde pour les effrayer ou les punir, puis manifestant sa miséricorde par des coups imprévus au plus fort des violences de sa justice. C'est ainsi que l'écrivait Orose et que saint Augustin l'esquissait dans sa *Cité de Dieu :* semblable aux murs du festin de Balthazar, le livre de la Clio chrétienne ne se couvrait plus que d'avertissemens prophétiques. La guerre d'Attila fournissait à ce système matière et sanction tout à la fois; on pouvait même dire que jamais l'application des inductions théologiques aux faits humains ne s'était montrée plus légitime. Et quant aux procédés de l'art, ils consistaient à mettre en regard au premier plan du tableau deux personnages mus également par l'action de Dieu, mais opposés l'un à l'autre : le Barbare, agent de sa colère, et le prêtre, agent de sa pitié.

Cette méthode, d'un mysticisme trop délicat pour les siècles suivans, se matérialisa chez les historiens du moyen-âge. A mesure que l'ignorance et le goût exclusif du merveilleux obscurcirent le christianisme, l'idée pure et élevée d'une action latente de Dieu opérant ses miracles dans le secret des cœurs fit place à la thaumaturgie, aux prodiges, aux interventions surnaturelles, perceptibles par les sens. La beauté de l'histoire chrétienne et sa vérité, telles que les concevait le siècle d'Augustin et de Jérôme, en reçurent une grave atteinte. Tout le jeu des sentimens et des idées s'évanouit dans l'histoire pour faire place à des objets palpables ou tout au moins visibles : les inspirations prirent un corps, les idées devinrent des fantômes. A la belle scène de saint Léon changeant les résolutions d'Attila par l'ascendant d'une parole que Dieu féconde en l'inspirant, scène admirable autant que vraie, le moyen-âge en substitua une autre, dans laquelle l'apôtre Pierre, en habit papal et une épée à la main, apparaît pour effrayer Attila. On racontait alors comme une tradition que le roi des Huns, blâmé par les siens d'avoir reculé devant un vieillard sans armes, lui que les légions romaines n'osaient pas regarder en face, s'était écrié avec l'accent d'une terreur encore présente : « Oh! ce n'est point ce prêtre qui m'a forcé de partir, mais un autre qui, se tenant derrière lui l'épée en main, me menaçait de la mort, si je n'obéissais pas à son commandement. » Un autre récit place saint Paul à côté de saint Pierre, probablement pour tenir la balance égale entre les deux apôtres gardiens et patrons de Rome chrétienne. On trouve cette tradition pour la première fois dans Paul Diacre, qui écrivait au VIIIe siècle : les écrivains postérieurs la répètent sans hésitation ni doute, comme un fait généralement admis en Italie, et le bréviaire romain lui donne une sorte de consécration en l'adoptant. Ce fut dès-lors la vraie version de l'entrevue de saint Léon et d'Attila, celle qui devint populaire et que les arts reproduisirent à l'envi; enfin le pinceau de Raphaël lui a conféré l'im-

mortalité. On comprendra, d'après ce simple fait, le caractère des altérations que le moyen-âge a fait subir à beaucoup de personnages et d'événemens des temps antérieurs.

Saint Aignan eut, au même titre que saint Léon, un destin pareil. Le patriotisme de ce prêtre, son héroïque constance, cette foi simple et naïve qui lui faisait dire quand il avait prié et mouillé de larmes les degrés de l'autel : « Allez voir là-haut si la miséricorde de Dieu ne nous vient point, »—foi irrésistible et qui donne le secret de sa puissance sur les hommes, — tout cela n'est plus compris par des esprits matériels au milieu des ténèbres toujours croissantes. Les miracles de l'énergie humaine soutenue par l'inspiration divine disparaissent devant une fantasmagorie puérile que le ve siècle eût repoussée, mais qui était devenue l'aliment indispensable d'une foi plus grossière. Ce que j'ai dit de saint Aignan et de saint Léon, je le dirai de Geneviève, cette sainte fille qu'on devine si bien en lisant sa première légende, et qu'on ne devine plus dans les autres. Saint Loup lui-même, ce confident littéraire de Sidoine, dont nous avons quelques lettres, cet apôtre homme du monde que son biographe quasi-contemporain nous fait apercevoir sous un jour si vrai, a perdu toute réalité dans sa légende écrite à la fin du VIIIe siècle ou au commencement du IXe. L'ami de Sidoine, le compagnon de Germain d'Auxerre, s'est effacé pour faire place à un thaumaturge qui s'évanouit lui-même en une sorte de symbole. C'est du VIIe siècle au Xe que s'opèrent généralement ces métamorphoses qui ont profondément altéré les biographies des saints et créé la mythologie légendaire. Toutefois ce mouvement d'idées ne manqua pas d'une certaine poésie, et c'est de là que jaillit le type du *fléau de Dieu.*

A quelle époque précise est née cette formule fameuse d'*Attila flagellum Dei,* dont les légendaires et les chroniqueurs ne font qu'un mot auquel ils laissent la physionomie latine, même en langue vulgaire? On ne le sait pas : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle ne se trouve chez aucun auteur contemporain, et que la légende de saint Loup, dont je parlais tout à l'heure, laquelle fut écrite au VIIIe ou IXe siècle par un prêtre de Troyes, est le plus ancien document qui nous la donne. Déjà l'idée attachée par le moyen-âge au mot *flagellum Dei* nous y apparaît dans sa plénitude; le mythe est formé. Il faut donc placer entre le ve et le VIIIe siècle l'adoption du mot *flagellum Dei,* d'abord comme une épithète attachée au nom d'Attila, puis comme un titre que celui-ci s'attribue lui-même et dont il se pare, enfin comme une personnification dans laquelle il se confond et qui absorbe sa réalité historique. Le mot *flagellum Dei* parcourt ces trois phases, et l'idée que lui assigne le moyen-âge ne devient parfaite qu'à la dernière.

L'Italie et la Gaule se sont disputé l'honneur de l'invention. La tradition italienne l'attribue à saint Benoît, qui n'était pas né en 452, et, dans une histoire dont elle appuie ses prétentions, elle confond tout simplement le roi des Huns Attila avec le roi des Goths Totila. La tradition gauloise lui donne pour auteur un ermite champenois. Suivant elle, des soldats huns, la veille de la bataille de Châlons, saisirent dans les bois qui environnaient cette ville un solitaire qu'ils conduisirent près du roi. Cet homme passait dans le pays pour un prophète, et Attila, soit pour le sonder, soit par une secrète appréhension de l'avenir, lui demanda qui serait vainqueur le lendemain. « Tu es le fléau de Dieu, *tu es flagellum Dei,* lui dit l'ermite; mais Dieu brise, quand il lui plaît, les instrumens de sa vengeance. Tu seras vaincu, afin que tu saches bien que ta puissance ne vient pas de la terre. » Rien dans cette tradition n'est de nature à choquer l'histoire; ces idées sont celles du ve siècle; ce langage est le langage ecclésiastique du temps; le courage même de l'ermite rappelle le rôle que le clergé romain prit souvent vis-à-vis des Barbares : réduite à ces termes, la tradition gauloise ne choque nullement la vraisemblance. Ajoutons qu'ici le mot *flagellum Dei* n'est que la reproduction d'un texte d'Isaïe. Le prophète hébreu, dans son langage figuré, appelle Assur la verge de la fureur de Dieu, *virga furoris Dei,* le bâton dont Dieu frappe son peuple indocile. « Eh quoi! ajoute-t-il, le bâton s'élèverait-il contre la main qui le porte? Le bâton n'est que du bois, et le Seigneur des armées, le brisant en mille morceaux, le jettera au feu, dans toute la vanité de ses triomphes. » Voilà l'idée de l'ermite et presque son discours.

Les pères du ve siècle, lorsqu'ils parlent des calamités de l'empire romain, ne s'énoncent guère autrement : les Barbares sont à leurs yeux le pressoir où Dieu foule sa vendange, la fournaise dans laquelle il épure son or, le van où s'émonde son grain. Ouvrez Salvien, Orose, saint Augustin, ils fourmillent d'images pareilles empruntées aux Écritures. Isidore de Séville, chroniqueur du viie siècle, applique particulièrement aux Huns le mot d'Isaïe : « Ils sont, dit-il, la verge de la fureur du Seigneur. » Quoique nous manquions de l'autorité d'un texte précis, nous pouvons croire qu'Attila reçut plus d'une fois au ve siècle, de la bouche de quelques personnages ecclésiastiques, la qualification de *flagellum Dei.* Toutefois ce n'est là qu'une épithète destinée à caractériser sous le point de vue chrétien l'action d'Attila sur l'empire et sur le monde : le moyen-âge l'entendit tout autrement.

Cette tradition de l'ermite gaulois dont je viens d'exposer le fond, acceptable historiquement, va, dans ses détails, beaucoup plus loin que la vraisemblance et quitte l'histoire pour la légende. Elle raconte que le roi des Huns, au lieu de s'offenser de la qualification de fléau de Dieu, que lui donnait l'ermite, déclara qu'il s'en glorifiait et qu'il

l'attacherait désormais à son nom comme un titre. Saisi d'un enthousiasme infernal, il bondit sur lui-même et s'écria : « L'étoile tombe, la terre tremble, je suis le maillet qui frappe sur le monde! » Ici nous voguons à pleine voile dans le mythe : voyons où nous allons aborder.

Dans un récit historique sur Attila, j'ai raconté son entrevue avec saint Loup, telle que nous la donnent les actes originaux écrits, à ce qu'on suppose, par un disciple de l'évêque de Troyes. Elle se passe d'une façon toute simple et tout-à-fait probable. Attila, qui se retire précipitamment d'Orléans sur Châlons, suivi de près par Aëtius, franchit la Seine au-dessus de Troyes. Ruinée par les invasions précédentes, cette grande cité n'avait plus ni garnison ni murailles qui pussent arrêter un seul instant les Huns : saint Loup va trouver le roi, qui consent à épargner la ville, mais qui garde l'évêque en ôtage. Cependant les habitans, médiocrement rassurés, se dispersent dans les bois, et quand saint Loup revient de son voyage forcé, il trouve sa métropole déserte. Voilà le fait dans sa vraisemblance historique, voici maintenant comment on le racontait quatre siècles plus tard.

C'est bien loin du monde réel et dans des sphères fantastiques que la tradition nous emporte : Troyes a retrouvé des murailles et une garnison que l'évêque commande; le saint fait le guet au-dessus de la porte, et bientôt arrive Attila à la tête d'une armée innombrable. Quoique battu à Châlons (il a fallu mettre le siége de Troyes après cette bataille, pour faire concorder le récit légendaire avec la tradition de l'ermite), le roi des Huns parcourt la Gaule sans obstacle, tuant et détruisant tout comme il lui plaît. Il est fier, insolent, et fait sonner bien haut le titre qu'il vient d'ajouter à tous ses titres, celui de *fléau de Dieu*. Monté sur son cheval de guerre, il s'approche d'une des portes, frappe avec colère et ordonne impérieusement qu'on lui ouvre. L'évêque, du haut de la muraille, lui demande qui il est : « Qui es-tu, lui dit-il, toi qui disperses les peuples comme la paille et brises les couronnes sous le sabot de ton cheval? » — « Je suis, répond celui-ci, Attila fléau de Dieu. » — « Oh! s'écrie l'évêque, sois le bienvenu, fléau du Dieu dont je suis le serviteur! ce n'est pas moi qui t'arrêterai; » et, descendant avec son clergé, il ouvre lui-même la porte à deux battans, saisit par la bride le cheval du roi des Huns, et, l'introduisant dans la ville : « Entre, dit-il, fléau de mon Dieu; marche où te pousse le vent des célestes colères! » Attila entre, et son armée le suit. Ils parcourent les rues, ils traversent les places et les carrefours, ils passent devant les églises et les palais, sous les yeux d'une foule à la fois épouvantée et surprise; ils marchent, mais ils ne voient rien. Un nuage s'est appesanti sur leurs yeux; ils sont aveugles et ne recouvrent la vue qu'au moment où Attila sort de Troyes par la porte opposée. Dans une des variantes de cette légende, car elle en a beaucoup,

l'armée des Huns, en parcourant les rues et les places de la ville, croit cheminer doucement à travers des montagnes et des bois, au milieu de vertes prairies... L'idée du mythe se révèle ici dans toute sa plénitude : le fléau de Dieu, enorgueilli de sa mission de ruine, est enchaîné par le serviteur de Dieu; la bête infernale se courbe sous son dompteur. La légende rapproche et oppose deux figures mythiques dont l'action est corrélative, et qui se complètent l'une par l'autre. Ne parlez plus de réalité, ne parlez plus d'histoire; ce n'est plus Loup évêque de Troyes, ce n'est plus Attila roi des Huns, c'est *le fléau de Dieu* qui, rencontrant un *saint* sur son passage, voit s'évanouir sa puissance devant une puissance supérieure : l'œuvre de miséricorde a vaincu l'œuvre de justice.

Qu'il y ait dans cette conception une grande beauté poétique, on n'en saurait disconvenir. Le moyen-âge en jugea ainsi, car cette légende eut un succès de vogue; on la répéta de tous côtés; les villes, les églises l'empruntèrent pour se l'approprier en tout ou en partie. Metz raconta que les Huns, ayant voulu piller l'oratoire de Saint-Étienne situé dans son enceinte, ne rencontrèrent, au lieu de portes et de murailles, qu'un rocher de granit contre lequel leurs haches et leurs massues se brisèrent. Ailleurs Attila côtoie une ville sans l'apercevoir, tandis qu'un mirage lui montre à l'horizon les tours et les créneaux d'une cité imaginaire qui fuit devant lui et l'entraîne. A Dieuze, les Huns sont frappés de cécité, parce qu'ils ont chargé de fers l'évêque saint Auctor, leur prisonnier; mais ils recouvrent la vue en même temps que lui la liberté. On n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer tous les emprunts faits par les églises des Gaules à la légende mythique de saint Loup.

L'Italie ne voulut pas être en reste de merveilles avec la Gaule, et le fléau de Dieu passa les Alpes avec le serviteur de Dieu pour aller jouer dans les légendes italiennes leur rôle accoutumé. L'imitation fut complète jusqu'au plagiat, et la légende de saint Géminianus, évêque de Modène, n'est qu'une copie servile de la légende de saint Loup. Géminianus introduit Attila dans Modène, comme saint Loup dans Troyes : même miracle, mêmes incidens, même dialogue du haut de la muraille; seulement le roi des Huns se montre plus brutal et plus ironique en-deçà qu'au-delà des Alpes. Au moment où l'évêque lui dit qu'il est le serviteur de Dieu : « Eh bien! soit, répond l'autre, un mauvais serviteur doit être flagellé. » — Quelquefois, lorsque l'évêque contemporain d'Attila n'est pas d'une sainteté avérée, la légende lui en substitue quelque autre, mort depuis nombre d'années; le saint quitte son tombeau, sauve sa ville, et le mythe est accompli.

Dans ce dualisme de plus en plus idéalisé, Attila, l'être fatal, prend quelque chose des esprits infernaux. Satan lui-même le conduit : c'est le prince des ténèbres qui lui ouvre les portes de Reims, qui l'encou-

rage au viol et au meurtre, qui vient jouir du martyre de l'évêque saint Nicaise et de sa sœur sainte Eutropie; « il se tenait près de la porte, on l'y a vu, » dit la légende. Ainsi que le diable lui-même, l'Attila fléau de Dieu est sarcastique, vain dans ses paroles et hideux à voir; mais, comme le diable aussi, il est facile à tromper, on le joue, on le bafoue sans qu'il s'en doute. C'est le type de Satan au moyen-âge, la crédulité jointe à l'esprit de malice. La légende exploite parfois avec un bonheur comique cette idée d'un Attila naïf et crédule. Quand les Huns ont martyrisé près de Cologne les onze mille vierges compagnes de sainte Ursule, Attila offre à celle-ci de l'épouser en réparation d'honneur; mais elle le repousse honteusement : « Retire-toi, lui dit-elle; j'ai dédaigné la main de César, ce n'est pas pour appartenir à un maudit tel que toi! » Quelquefois la légende engage entre ses interlocuteurs et lui des dialogues dans lesquels on l'endoctrine, on le promène, on le raille; souvent aussi il se montre généreux, chevaleresque, disposé à servir toutes les bonnes causes. Cette nouvelle physionomie du fléau de Dieu se dessine pour la première fois, du moins à ma connaissance, dans le récit d'un prétendu siége de Ravenne, lequel se serait passé en 452 sous l'épiscopat de saint Jean. Le récit dans sa rédaction primitive appartient au pontifical d'Agnellus, prêtre ravennate, qui écrivit au IXe siècle sur les archevêques de son pays, et d'après de vieux documens, un livre qui jette beaucoup de jour sur les idées et les traditions du moyen-âge italien.

On avait oublié, à l'époque d'Agnellus, qu'Attila, resté au nord du Pò pendant toute sa campagne de 452, n'assiégea point Ravenne, ou plutôt Ravenne voulait avoir été assiégée en dépit d'Attila; son ancienne importance sous les Césars et ses prétentions pendant l'exarchat ne lui permettaient pas de supposer qu'on pût l'avoir dédaignée quand on menaçait Rome. Partant de cette supposition, Agnellus nous fait de l'arrivée des Huns, devant la ville de Valentinien, une peinture qui ne manque pas de vivacité; il nous les montre longeant la mer, et, dans leurs évolutions rapides, inondant la plaine, qui disparaît sous leurs escadrons : telle une nuée de sauterelles couvre les sables où elle s'abat. Bientôt se présente Attila, montant un cheval richement orné, lui-même cuirassé d'or, un bouclier au bras, une aigrette brillante sur le front : il médite le siége de la ville. L'évêque Jean, effrayé, se met en prière et offre à Dieu son sang pour la rédemption de son troupeau : une vision le rassure et l'avertit d'aller trouver le chef des ennemis. Il sort donc aux premières lueurs du jour avec tout son clergé vêtu de blanc, croix en tête, bannières déployées, encensoirs fumans, et la procession défile au chant des psaumes sur la longue et étroite chaussée qui conduisait de Ravenne au camp d'Attila.

Mais déjà ce roi avait endossé le manteau de pourpre brodé d'or, ni

plus ni moins qu'un empereur romain, et tenait conseil sous sa tente avec les officiers de son armée, quand le chant lointain de la psalmodie frappe ses oreilles; il regarde et aperçoit la file des prêtres débouchant deux à deux sur la chaussée, et l'évêque qui fermait la marche. Ce spectacle ne laisse pas que de le surprendre : « Qui sont ces hommes blancs? demande-t-il à ceux qui l'entourent; où vont-ils et que me veulent-ils? — C'est l'évêque accompagné de son clergé, répond un des assistans plus au fait que lui des usages et du langage des chrétiens; il vient intercéder près de vous en faveur de ses enfans, les habitans de Ravenne. » Ce mot d'enfans choque Attila, qui ne comprend pas : « Vous vous moquez de moi, s'écrie-t-il avec colère; mais rappelez-vous que j'ai une épée bien affilée, et malheur à qui se rirait du roi! Tâchez donc de m'expliquer, vous qui le savez si bien, comment un seul homme peut engendrer tant d'enfans! » Le malencontreux conseiller explique comme il peut la distinction qu'on doit faire entre les enfans de la nature et ceux de la grace : Attila se montre satisfait. Sur ces entrefaites, l'évêque arrive; le cœur du roi, déjà préparé, s'amollit à sa vue, et Jean obtient sans peine ce qu'il était venu solliciter. Pourtant Attila, qui connaît les Italiens, craint qu'ils ne mésusent de sa clémence, et il prend à ce sujet ses précautions avec une bonhomie charmante : « Tes citoyens, dit-il à l'évêque, sont terriblement rusés; je ne me soucie pas qu'ils viennent dire : Nous l'avons joué et chassé; je ne veux pas davantage qu'on suppose dans les villes voisines que j'ai eu peur de vous, cela me ferait tort, ainsi qu'à mon armée (nous citons toujours Agnellus). Pour parer à cela, voici ce que j'exige : rentrez en toute hâte, enlevez vos portes des gonds, couchez-les à terre, et, quand il ne restera de votre enceinte que les quatre murs, j'entrerai, et traverserai votre ville : je vous promets de n'y faire aucun mal. » Le lendemain, Ravenne était en habits de fête; les rues tendues de tapis, les places parées de fleurs et encombrées de curieux annonçaient l'allégresse publique, et l'archevêque, en tête de son clergé, présidait au défilé des Huns. C'est ainsi qu'au bout de quatre siècles à peine, l'Italie se rappelait sa propre histoire. Les pages d'Agnellus se terminent par une réflexion qui a bien aussi son mérite : « On a dit parmi les proverbes, écrit-il, que le roi Attila, avant de recourir aux armes, combattait par l'artifice, et après cela il est mort sous le couteau d'une misérable femme. » Ce regret donné au fléau de Dieu n'est pas ce qu'il y a de moins étrange dans tout ceci.

Et pourtant c'est encore Agnellus qui nous donne la version la moins déraisonnable du prétendu siége de Ravenne, que nous retrouvons ailleurs avec deux variantes d'une invention presque incroyable. Disons d'abord, pour l'éclaircissement de ce qui va suivre, qu'un schisme ardent divisa pendant toute la durée de l'exarchat les arche-

vêques de Ravenne et les papes, les archevêques ravennates prétendant tenir leur pallium directement des empereurs, et les papes voulant les ramener sous la dépendance du siége apostolique. L'animosité produite par ces discordes avait passé des chefs aux églises, et des églises aux villes. On se traitait d'hérétiques, on se déchirait par des imputations dont on aurait dû rougir. Histoire ou théologie, erreurs traditionnelles ou vérités, on compulsait tout, on employait tout pour se nuire : Attila, bien innocemment, se trouva mêlé dans la querelle. Les deux versions dont je parle peuvent être attribuées, l'une aux schismatiques de Ravenne, l'autre aux partisans des pontifes de Rome. Suivant la première, l'archevêque Jean est un modèle d'orthodoxie : il aborde Attila par un sermon sur la consubstantialité du Père et du Fils dans le mystère de la sainte Trinité, sermon qui plaît si fort au roi, que le prêtre obtient pour prix de sa prédication le pardon de sa ville. Dans l'autre version, qui a tous les caractères d'une attaque venue du Vatican, Jean est non-seulement un schismatique, mais un arien; s'il vient catéchiser Attila, c'est pour le faire tomber dans l'hérésie, et ensuite, lorsqu'il l'a bien endoctriné, qu'il a bien noirci à ses yeux le caractère et la foi du pape saint Léon, il offre de lui livrer Ravenne et tous les trésors des Césars, si, marchant sans délai sur Rome, il en expulse ce pape hérétique. Attila tire son épée et part; mais en route il rencontre saint Léon, qui, le catéchisant à son tour, lui démontre, le symbole de Nicée en main, l'impiété et la perfidie de l'hérésiarque. Attila voit qu'on l'a pris pour dupe. Transporté de colère, il revient sur ses pas, emporte Ravenne d'assaut, tue l'archevêque avec tout son clergé, et déclare qu'il traitera sans plus de façon quiconque osera désormais nier l'orthodoxie des papes et la primauté du saint siége. Ainsi la tradition est battue par des vents divers, suivant les passions et les intérêts du moment, et en cela elle ressemble un peu à l'histoire. Voici le fléau de Dieu théologien, arbitre de la doctrine chrétienne et champion du pape; tout à l'heure il chassait les Maures d'Espagne : il n'y a point de mesure dans les saturnales de l'imagination populaire.

Une fois qu'elle a ouvert un filon qui lui plaît, la tradition le creuse et le poursuit jusqu'à ce qu'elle l'ait épuisé. Cette singulière conception d'un fléau de Dieu crédule et bonhomme et d'un Attila théologien donna naissance à un Attila moral, qui prêchait aux Romains la modestie, encourageait les bons mariages et dotait les filles vertueuses. Cette dernière physionomie d'Attila, la plus inattendue de toutes, on en conviendra, se dessine dans plusieurs historiettes qui couraient les Gaules et l'Italie au moyen-âge, et que des écrivains des XVe et XVIe siècles recueillirent de la bouche des vieillards comme des traditions immémoriales. En voici une qui regarde la Gaule.

Pendant la marche de l'armée des Huns sur Troyes, et tout près de cette ville, Attila aperçut une pauvre veuve qui fuyait à travers la campagne avec dix filles : les aînées, déjà grandes et belles, marchaient à ses côtés; les plus jeunes trottaient sur un âne : il y en avait même une, nouvellement née, qui pendait dans un linge au cou de sa mère. Où courait ce troupeau effaré? Il allait se jeter à la rivière, pour échapper aux brutalités des Huns. Attila ordonne aussitôt qu'on les lui amène, et comme la malheureuse veuve restait prosternée la face contre terre, sans oser proférer un mot, il lui demande si toutes ces filles sont à elle, et si elle les a conçues en légitime mariage. — « Oh! oui, dit la veuve à demi morte de frayeur; elles sont dix, et ce sont dix orphelines que je laisserai après moi. » Attila la relève, la rassure, et lui fait compter assez d'or, dit la légende, pour bien vivre et marier honnêtement ses filles. — Une autre fois, entre Vicence et Concordia (ce sont des chroniqueurs italiens qui parlent), il rencontre des bateleurs qui, posant à terre leur bagage, se mettent en devoir de le bien amuser par leurs tours : c'étaient, dit le récit, des gaillards forts et bien nourris, mais sans courage et sans connaissance des armes. Le roi, qui veut donner une leçon à ces fainéans, s'avance dans le cercle formé autour d'eux, bande son arc et abat un oiseau qui passait; puis il leur donne l'arc qu'aucun d'eux ne peut tendre. Il fait venir son cheval, le franchit d'un saut tout armé, et quand il commande aux baladins d'en faire autant, ceux-ci reculent. Alors il les fait prendre et tenir sous bonne garde, défendant qu'ils mangent autre chose que ce qu'ils auront abattu à la pointe de ses flèches. Au bout de quelques semaines, les bateleurs reparaissent devant l'armée, hâves, exténués et n'ayant que la peau sur les os, mais devenus des archers parfaits : le roi les enrôle dans ses troupes.

La plus jolie des traditions italiennes sur le *bon Attila* est celle qui récréait au moyen-âge les habitans de Padoue, et qu'a répétée plus d'un auteur de la renaissance. Ils racontaient qu'au temps où les Huns occupaient leur ville, après le renversement d'Aquilée, un certain poète nommé Marullus était accouru du fond de la Calabre avec un poème latin composé à la gloire d'Attila et qu'il voulait réciter devant lui. Ravis d'une circonstance qui leur permettait de fêter dignement leur hôte, les magistrats padouans préparèrent un grand spectacle où furent conviés tous les personnages notables et lettrés de la haute Italie. Déjà la foule encombrait les gradins de l'amphithéâtre, et Marullus commençait à déclamer ses vers au bruit des applaudissemens, quand le front du Barbare se rembrunit tout à coup. Le poète, suivant l'usage de ses pareils, attribuant à son héros une origine céleste, l'interpellait comme s'il eût été un dieu. — « Qu'est-ce à dire? s'écrie Attila tout

hors de lui. Comparer un homme mortel aux dieux immortels! C'est une impiété dont je ne me rendrai point complice. » Et il ordonne que sans désemparer on brûle, au milieu de l'amphithéâtre, le mauvais poète et ses mauvais vers. On se peindra, si l'on peut, le désarroi de la fête : la surprise des spectateurs qui n'osaient remuer et qui eussent souhaité d'être bien loin, les soldats huns chargés de brassées de bois qu'ils amoncelaient dans l'arène, puis le poète Marullus étendu pieds et poings liés sur le bûcher à côté de son poème malencontreux. Déjà les apprêts étaient terminés, et l'on approchait du bûcher les torches enflammées, lorsqu'Attila fit un signe. — « C'est assez, dit-il, j'ai voulu donner une leçon à un flatteur; maintenant n'effrayons point les poètes véridiques qui voudraient célébrer nos louanges. »

Ces contes et d'autres du même genre amusèrent nos aïeux pendant tout le moyen-âge; les églises y mêlaient des miracles, les villes des prouesses imaginaires. A les en croire, toutes avaient résisté héroïquement à cette puissance, qui ne les avait vaincues que parce qu'elle n'était point de la terre; Attila avait été blessé devant l'une, avait battu en retraite devant l'autre : chaque localité s'y faisait bravement sa part. On croirait, en lisant ces traditions, parcourir des fragmens de poème, *disjecti membra poematis,* ou plutôt les matériaux d'une épopée à naître.

Il existe, dans la formation des erreurs traditionnelles, des entraînemens d'imitation dont il faut bien se rendre compte, lorsqu'on explore ce terrain difficile. Rome elle-même, cédant à l'un de ces entraînemens, ne s'imagina-t-elle pas avoir été assiégée par Attila? On le crut d'abord en Asie, où la situation des lieux et les détails de la mission du pape saint Léon, imparfaitement connus, rendaient la méprise pardonnable : ainsi le philosophe grec Damascius, contemporain de Justinien, effrayait ses lecteurs par le récit d'une bataille livrée sous les murs de Rome contre Attila, bataille prodigieuse « où les ames des morts, se relevant, avaient lutté trois jours et trois nuits durant avec une infatigable furie. » De Grèce, ce conte passa en Italie et à Rome, qui finit elle-même par y croire. On montra à l'une des portes de la ville le théâtre de cet étrange combat, on expliqua les évolutions de ces légions de fantômes, et l'entrevue de saint Léon avec le roi des Huns se trouva transportée des bords du Mincio sur ceux du Tibre.

L'imagination des Strasbourgeois faisant d'Attila le patron de leurs libertés modernes, si originale qu'elle paraisse, pâlit pourtant devant celle de deux ou trois villes d'Italie. On connaît la jolie capitale du Frioul, Udine, qui, plantée sur un dernier mamelon des Alpes, semble une vedette de l'Autriche aux portes de Venise. Udine, en latin *Utinum,* a depuis plus de mille ans la prétention d'avoir été fondée par Attila, et non-seulement elle, mais encore la montagne qui la soutient.

Les plus vieilles chroniques de la Vénétie racontent que, pendant le siége d'Aquilée, le roi des Huns, ne sachant où faire hiverner ses troupes, prit la résolution de construire une place forte dans le voisinage, et choisit pour cela le lieu où se trouve actuellement Udine. Ce lieu par malheur était une plaine; le roi voulait une montagne : que faire? L'armée se mit en devoir de lui en procurer une : chaque soldat apportant de la terre plein son casque et des pierres sur son bouclier, la colline s'éleva en trois jours comme par enchantement, et Attila y bâtit Udine. Cette fable passait au XIIIe siècle pour une vérité qu'il eût été imprudent de nier trop haut dans les murs de la ville des Huns. Le célèbre chroniqueur Otto de Freisingen, qui l'entendit de la bouche même des habitans, n'en éprouva qu'un sentiment d'admiration. « Je contemplai, dit-il, l'œuvre gigantesque accomplie en si peu de temps par une si grande multitude. » Au XVIe siècle, la foi en cette tradition n'avait point faibli, et un patriarche udinois, à propos de quelques fouilles faites dans la colline, eut la pensée de vérifier le travail des Huns : on creusa; on trouva parmi les pierres des fragmens d'armures et un casque; ce casque fut de droit celui d'Attila. Le patricien Candidus, auteur estimé de la chronique d'Udine, a bien soin de distinguer dans son livre l'enceinte d'Attila de celles qui se sont succédé depuis le Ve siècle. Naguère encore, on entretenait en bon état une tour carrée d'apparence romaine et faisant partie des vieilles constructions : c'était une relique chère au cœur du peuple, et tout bon habitant d'Udine, en la montrant à l'étranger, disait avec une sorte d'orgueil : « Voilà la tour d'Attila ! »

Que la Toscane, pour n'être pas en reste avec les autres provinces italiennes, avec la Campanie, la Calabre, la Pouille, ait fait guerroyer Attila dans ses campagnes en dépit de l'histoire, c'était le droit commun au moyen-âge, et elle a pu en user à son tour; mais elle ne s'en tint pas là : deux de ses villes, Florence et Fiesole, forgèrent à ce sujet un roman qu'elles rattachèrent à leur propre histoire de la façon la plus incroyable. Et il ne s'agit pas ici de quelque opinion vulgaire, recueillie chez une multitude ignorante; il s'agit de faits appuyés sur des textes et exposés sérieusement par deux écrivains célèbres, Malespini et Jean Villani : la chose est grave assurément, et je laisserai la parole aux historiens florentins.

Tous les amis des lettres connaissent Malespini, ce vieil annaliste qui crayonna, au XIIIe siècle, les premières pages de l'histoire de Florence. Les aventures de sa famille se liaient aux catastrophes qui frappèrent dans le XIe siècle la ville infortunée de Fiesole, que les Florentins, après une longue guerre civile, détruisirent de fond en comble et dont ils transportèrent les habitans dans leurs murs. Eh bien! cette guerre, c'est Attila qui l'avait causée; ces cruautés des Florentins n'é-

taient qu'une représaille contre les Huns. Malespini nous l'affirme, il en avait lu les détails dans de vieilles écritures, *in molte iscritture antiche,* conservées à l'abbaye de Florence, et aussi dans des papiers de famille dont il nous entretient fort longuement. Un demi-siècle après, Jean Villani, puisant aux mêmes sources, reproduisait les mêmes faits sans émettre le moindre doute sur l'authenticité des unes ou la vraisemblance des autres. Or voici ce qu'ils racontent :

« En l'année 450 arriva sur les bords de l'Arno un homme noble et puissant appelé *Attile flagellum Dei,* lequel, en compagnie de vingt mille soldats, venait reconstruire la cité de Fiesole et renverser celle de Florence, où d'abord il s'introduisit par ruse et tromperie. Il y fixa sa demeure au Capitole, près de l'emplacement qu'occupe l'église de Sainte-Marie et près du canal souterrain où s'engouffre l'Arno. Faisant de là force caresses, cadeaux et invitations aux Florentins, il parvint à les abuser tous. Sitôt qu'il fut en mesure d'agir, il invita à un grand festin les plus nobles et meilleurs seigneurs du pays, et, à mesure qu'ils entraient dans sa maison, il leur faisait couper la tête et jeter le corps dans ce gouffre de l'Arno qui coulait derrière sa demeure. La noblesse une fois disparue, il crut avoir bon marché du reste; mais Florence était forte et décidée à lui résister. Il en sort donc, appelle à lui ses troupes, et tombe sur la ville, pillant et massacrant tout ce qu'il rencontre : grands et petits, mâles et femelles, tout fut passé au fil de l'épée; ensuite il mit le feu aux maisons par sept côtés à la fois. Ce massacre eut lieu le 28 juin de ladite année 450. »

Cela fait, Attila se rend avec ses hommes à Fiesole, que les Florentins avaient en mortelle haine, « y plante ses tentes et son gonfalon, et fait proclamer par tout pays que quiconque voudra construire sur ce terrain maisons ou tours le pourra faire librement et librement y habiter, et en cela il montrait grand désir que cette ville fût bien peuplée, afin d'empêcher Florence de sortir de ses ruines, et aussi il voulait faire injure et guerre aux Romains. » Tout alla bien jusqu'à la mort d'Attila; mais plus tard les Florentins, ayant rebâti leur ville, firent payer cher à Fiesole les faveurs qu'elle avait reçues de leur ennemi. Il en résulta une guerre de plusieurs siècles qui se termina, comme je l'ai dit, par la transportation de toute la noblesse fésulane dans l'enceinte de Florence. On remarquera combien ici les souvenirs semblent précis : Attila demeure au Capitole, au-dessous de l'église de Sainte-Marie, près du gouffre de l'Arno, et c'est le 28 juin 450 qu'il brûle la ville; pourtant rien de tout cela n'est vrai, jamais Attila ni ses soldats n'ont franchi la chaîne des Apennins. Les vieilles écritures consultées par Malespini lui avaient appris qu'*Attile flagellum Dei* vivait au temps de l'empereur Théodose et du pape saint Léon, qu'il avait la tête chauve avec des oreilles de chien, et qu'enfin il était roi des Vandales et des Goths, sei-

gneur de Hongrie, Pannonie, Suède et Danemark. Le portrait peu flatteur que l'historien nous fait de l'ennemi de Florence ne l'empêche pas d'ajouter qu'on l'appelait le beau, *chiamavasi bello.* On retrouve fréquemment en Italie cette tradition sur la laideur monstrueuse d'Attila; certaines chroniques lui donnent une tête d'âne, d'autres un grouin de porc : double réminiscence de l'idée légendaire qui voyait dans Attila un démon, et de la tradition gothique rapportée par Jornandès, qui faisait naître les Huns du commerce des sorcières avec les esprits immondes. Ici on veut qu'Attila fût privé de la parole et n'eût qu'un grognement sourd, là-bas on le faisait assister, comme un juge délicat, à la lecture d'un poème latin : la tradition prenait du large dans ses conjectures.

Dans cette revue que je viens de faire des traditions sur Attila éparses chez les races latines, je me flatte de n'avoir rien omis d'important historiquement ou de tant soit peu original. Tantôt d'une beauté grandiose, tantôt absurdes et grotesques, ces traditions, on le voit, portent le cachet des conceptions populaires; mais rien ne les relie, elles manquent d'unité. Il eût fallu à cette poussière poétique, pour prendre un corps et s'animer, le souffle d'un Dante ou d'un Homère; ce souffle n'est point venu, et pourtant elle contenait autant d'élémens nationaux que l'Odyssée, autant d'élémens chrétiens que *la Divine Comédie.* Qui peut dire quelles proportions de grandeur terrible aurait pu atteindre l'ATTILA FLAGELLUM DEI sous la plume du chantre de *l'enfer*? Si le poème rêvé par nos pères n'a pas rencontré la main qui devait lui donner sa forme, au moins existe-t-il en idée; il vit en nous à notre insu; nous avons beau lire ou faire de l'histoire, toute cette fantasmagorie traditionnelle se réveille dans notre imagination au mot magique de *fléau de Dieu,* et s'interpose plus ou moins entre l'histoire et nous. On serait même tenté de supposer, à lire certains ouvrages récens parés de tous les mérites de l'imagination et du style en même temps qu'ils sont chargés de citations savantes, que l'âge de la légende n'est pas fini, et qu'elle essaie de se rajeunir par une sorte d'alliance ou de compromis avec l'érudition. C'est ce que je me suis dit en face de l'Attila que nous a peint l'illustre auteur des *Études historiques.* « Ce sauvage hideux qui habite une grande bergerie de bois dans les pacages du Danube, que les rois soumis gardent à la porte de sa baraque et qui a ses femmes dans des loges autour de lui..., ce conquérant poussé ou arrêté par une main qui se montrait partout alors à défaut de celle des hommes, et qui finit par crever du trop de sang qu'il avait bu, » tout cela me paraît un produit malheureux du mariage dont j'ai parlé. Je doute que de pareils compromis fassent grand bien à l'histoire. Rendons-lui l'Attila de Priscus, et réservons le *flagellum Dei* pour la poésie.

AMÉDÉE THIERRY.

PARIS INDUSTRIEL.

Statistique de l'Industrie à Paris, résultant de l'enquête faite par la chambre de commerce pour les années 1847 et 1848. [1]

J'ai toujours pensé qu'un des livres les plus utiles qu'on pût faire en chaque pays serait un tableau montrant comment s'accomplit la production qui entretient la vie nationale, et comment les fruits du travail collectif se distribuent. Une statistique entreprise dans ces vues comprendrait le classement des individus par professions en groupant autour du chef de famille ceux qui vivent à sa charge; l'inventaire des produits avec évaluation de la somme qu'ils représentent; la part respective des trois agens créateurs, capital, intelligence, labeur manuel, et enfin la rémunération accessoire des services qui concourent indirectement à l'enrichissement général, comme l'éducation, l'hygiène, la sécurité publique, l'administration civile. Les résultats du régime économique étant ainsi mis en saillie, chaque citoyen serait à même de juger s'il y a exténuation d'un côté, et de l'autre surabondance de vitalité, s'il faut négliger les plaintes qui viennent à éclater, ou s'il est prudent et juste d'y faire droit. Malheureusement il en est d'un tel livre comme de l'histoire générale, qui ne peut être entreprise avec succès que lorsqu'on possède assez de monographies et de recherches spéciales pour éclairer les innombrables détails. Il deviendrait possible de dresser le plan économique de la so iété française, si, dans beaucoup de villes et dans diverses catégories de professions, on suivait l'exemple qui vient d'être donné par la chambre de commerce de Paris.

Une des premières manifestations de l'assemblée constituante en 1848, on se le rappelle sans doute, fut un décret prescrivant une enquête solennelle sur le sort des ouvriers. Exécutée sans vues d'ensemble, accueillie sur certains points comme un thème à déclamations, objet d'effroi pour beaucoup de gens, l'opération fut traînée en longueur, et n'aboutit qu'à un rapport

(1) Grand in-4° de 1,400 pages avec tableaux, chez Guillaumin, rue de Richelieu, 14.

sommaire dont il n'y avait aucune induction à tirer. Quand la chambre de commerce de Paris se trouva ainsi dégagée de son mandat, elle possédait déjà des informations précieuses, recueillies au prix des plus grands sacrifices. Il eût été infiniment regrettable que ces matériaux fussent perdus pour le public. La chambre se mit donc en devoir de les utiliser, non plus en s'asservissant au programme primitif, mais dans les formes qu'elle jugea les plus convenables pour l'utilité du commerce parisien. Telle est l'origine d'une des publications les plus volumineuses et les plus instructives faites en ces dernières années, la *Statistique de l'Industrie à Paris.*

I. — RÉSULTATS OFFICIELS.

« Constater d'une manière précise les conditions de la production manufacturière à Paris, son importance en valeur, la division des occupations, le nombre des entrepreneurs et sous-entrepreneurs d'industrie, celui des travailleurs, les conditions et le taux des salaires, la durée et l'intensité des chômages : » tel est le cadre que les auteurs de l'enquête se sont tracé, et qu'ils ont voulu remplir, « sans se préoccuper des discussions de doctrine, sans même chercher à prévoir toutes les conséquences qu'il serait possible de déduire ultérieurement des faits recueillis et constatés. »

Se représente-t-on l'immensité d'une pareille tâche? La chambre de commerce commence par choisir dans son sein une commission directrice de sept membres (1). La haute surveillance est confiée à M. Horace Say, nommé rapporteur : on lui adjoint deux auxiliaires, pris en dehors de la chambre, l'un, M. Natalis Rondot, chargé du travail extérieur consistant à diriger les interrogatoires; l'autre, M. Léon Say, chargé, à l'intérieur, de classer et analyser tous les renseignemens recueillis. On ne tarde pas à reconnaître qu'en se bornant, comme dans les enquêtes précédentes, à consulter un certain nombre de notabilités, on n'obtiendra que des notions approximatives et contestables. On se décide à aborder sans exception tous les individus travaillant pour leur compte, en sollicitant de franches réponses sur les points qu'on désire éclaircir. On ne recule pas devant l'obligation de visiter une à une les 32,000 maisons de Paris. La grande ville, subdivisée en 362 circonscriptions, correspondant aux compagnies de l'ancienne garde nationale, est parcourue par des recenseurs gagés, qui partent chaque matin avec l'indication précise des maisons à explorer. On dresse chez chaque industriel un bulletin détaillé répondant à une longue série de questions. Au moindre doute qui s'élève, on envoie un second, un troisième agent, pour contrôler les précédens rapports. On procède ainsi dans 66,000 ateliers, et comme chaque recenseur ne peut recueillir que 20 à 25 bulletins par jour, le seul interrogatoire des fabricans exige 3 à 4,000 journées d'employés. Les documens étant réunis, commence à l'intérieur un énorme travail de classement, de dépouillement, de vérification, d'analyse, de rédaction. M. Horace Say compose des rapports lumineux pour éclairer cette immense accumulation de

(1) Cette commission fut composée de MM. Ch. Legentil, président, Denière fils, Hachette, Ledagre, Letellier de La Fosse, Germain Thibaut et Horace Say.

matériaux; ses deux collaborateurs sèment, dans une multitude de petites notices, des détails utiles ou piquans sur la plupart des industries. Bref, après trois ans de recherches et 80,000 francs de dépenses, apparaît une publication monumentale dont la chambre de commerce a vraiment droit de s'enorgueillir.

Un ouvrage de grande étendue, qui se résume aisément et en peu de pages, est à coup sûr bien conçu et bien exécuté. On ne saurait contester à l'enquête ce genre de mérite. Rien n'est plus facile que d'en extraire la substance.

Les résultats de l'année 1847 sont présentés comme spécimen de l'industrie parisienne dans son état normal. Les investigations, restreintes aux ateliers producteurs et ne dépassant pas l'enceinte du mur d'octroi, ont révélé l'existence de 65,980 établissemens soumis à des patentes spéciales; toutefois le nombre des chefs d'industrie n'est que de 64,816, parce que 1,131 d'entre eux ont plusieurs maisons.

La classification des bulletins recueillis a permis de compter 325 industries différentes : on les a classées en 13 groupes, correspondant aux besoins qu'elles ont mission de satisfaire.

Interrogés sur l'importance des ventes faites par eux dans le cours de l'année 1847, ces 64,816 entrepreneurs ont produit des chiffres dont l'addition s'élève à la somme énorme de 1,463,628,350 francs.

Il résulte des renseignemens fournis par les chefs d'industrie que le personnel des travailleurs employés par eux comprend 342,530 individus, savoir :

POPULATION OUVRIÈRE.

INDUSTRIE PARTICULIÈRE.	NOMBRE DES OUVRIERS				TOTAUX.
	à la journée.	à la pièce.	au mois ou à l'année	parens des patrons.	
Hommes.	117,064	77,998	9,123	740	204,925
Femmes.	35,085	66,541	4,157	7,108	112,891
Enfans considérés comme ouvriers. .	»	»	»	»	5,636
— — apprentis.	»	»	»	»	19,078
Totaux.	152,149	144,539	13,280	7,848	342,530
A ces agens de l'industrie particulière, il faut joindre les ouvriers occupés dans les établissemens publics et spéciaux, comme la Monnaie, le Timbre, la manufacture des tabacs, les théâtres, etc., au nombre de.					14,016
Ce qui porte la population des salariés de toutes classes à.					356,546

8,141 ouvriers occupés passagèrement forment ce qu'on appelle la population mobile; les autres font d'assez longs séjour à Paris pour être considérés comme sédentaires.

Le travail se localise de la manière suivante : à l'atelier, 70 pour 100; en ville, 7 pour 100; en chambre, 23 pour 100. La proportion des individus qui

savent lire et écrire est de 87 pour 100 parmi les hommes et de 83 pour 100 parmi les femmes.

On compte un apprenti sur 17 ouvriers de l'un et de l'autre sexe, ce qui donnerait à penser que la carrière laborieuse du salarié est environ de seize ans. Parmi les 24,714 enfans ou adolescens considérés comme apprentis ou comme petits ouvriers déjà payés, on en a compté 2,118 au-dessous de douze ans, et 22,596 de douze à seize ans. Les filles sont moitié moins nombreuses que les garçons.

En supposant tous les travailleurs de l'industrie privée occupés pendant une journée pleine, les patrons auraient à débourser en salaires :

Pour les hommes payés à la journée ou à la tâche. . . .	739,424 francs.
Pour les femmes id. id.	165,428
Pour les jeunes gens, en négligeant les apprentis non rétribués, environ.	5,000
Le gain des 9,863 hommes qui sont payés au mois ou à l'année ou qui sont nourris dans la famille du patron équivaut à un déboursé de.	37,379
Le gain des 11,355 femmes qui sont dans les mêmes conditions équivaut, pour le patron, à un déboursé de.	18,508
Somme totale des salaires quotidiens..	965,739

La répartition de cette somme fait ressortir en moyenne la journée des hommes à 3 francs 80 centimes et celle des femmes à 1 franc 63 centimes.

Je vais concentrer dans un tableau de quelques lignes la multitude des renseignemens recueillis par la chambre de commerce.

INDUSTRIE PARISIENNE.

GROUPES PAR SPÉCIALITÉS. — (ÉTABLISSEMENS PARTICULIERS.)	NOMBRE des métiers formant le groupe.	IMPORTANCE des affaires.	NOMBRE des patrons.	OUVRIERS et apprentis des deux sexes.	MOYENNE des salaires. hommes.	MOYENNE des salaires. femmes.
Alimentation.	17	226,863,080	3,673	10,428	3 f. 50 c.	1 f. 68 c.
Bâtiment.	21	145,412,679	4,061	41,603	3 81	1 43
Ameublement..	32	137,145,246	5,713	36,184	3 90	1 78
Vêtement.	21	240,947,293	29,216	90,064	3 34	1 62
Fils et tissus.	36	105,818,474	3,799	36,685	3 42	1 46
Peaux et cuirs.	7	41,762,965	426	4,573	3 87	1 14
Carrosserie, sellerie, équipement militaire.	14	52,357,176	1,253	13,754	3 86	1 27
Industries chimiques et céramiques.	33	74,546,606	1,259	9,737	3 71	1 48
Travail des métaux, mécanique et quincaillerie.	33	103,631,601	3,104	24,894	3 98	1 71
Travail des métaux précieux, orfévrerie, joaillerie, bijouterie.	35	134,830,276	2,392	16,819	4 17	2 04
Boissellerie, vannerie..	15	20,482,304	1,561	5,405	3 44	1 56
Articles de Paris.	34	128,658,777	6,124	35,679	3 94	1 83
Imprimerie, gravure, papeterie	27	51,171,873	2,235	16,705	4 18	1 75
	325	1,463,628,350	64,816	342,530	3 f. 80 c.	1 f. 63 c.

Pour apprécier mieux ces résultats, il importe de se placer au point de vue que la chambre de commerce a dû choisir. A l'époque où l'enquête fut entreprise, en 1848, donner aux investigations une trop grande notoriété, provoquer une controverse publique sur les points contestables, c'eût été attiser une effervescence dont la majorité du pays s'effrayait. La chambre recula devant une telle responsabilité, et s'en tint à consulter silencieusement les patrons, en se réservant de contrôler, de rectifier les déclarations douteuses. Cette méthode n'était pas sans écueils. Vous interrogez un fabricant sur l'importance de ses affaires : sa vanité, plus encore que son intérêt, le pousse à en grossir le chiffre. Vous lui demandez le nombre des personnes qu'il occupe : il vous répond, non pas en cherchant la moyenne de l'année, mais en prenant pour base l'époque de ses plus forts travaux. Vous désirez connaître les salaires de ses ouvriers : plus il est enclin à les réduire et plus il se vante de les payer cher. La chambre de commerce, qui a procédé avec une loyauté à laquelle on doit rendre pleine justice, s'est tenue en garde contre les exagérations de ce genre. Chaque fois qu'un renseignement lui a paru suspect, elle l'a soumis au contrôle le plus sévère : certains bulletins ont été recommencés cinq ou six fois; mais ces rectifications faites par aperçu ont-elles tranché assez profondément dans le vif pour ramener les déclarations dans les limites exactes de la vérité? Je ne dissimulerai pas les doutes que je conserve à ce sujet, persuadé d'ailleurs que mes critiques, loin d'affaiblir la reconnaissance due aux auteurs de l'enquête, ne serviront qu'à mieux faire ressortir les difficultés de leur entreprise.

II. — IMPORTANCE DES AFFAIRES.

L'enquête ayant été conçue primitivement en vue des populations ouvrières, dont on voulait constater l'état matériel et moral, on résolut de circonscrire les recherches dans les limites du monde industriel. Rien de plus net en théorie; mais, dans la pratique, où finit l'industrie? où commence le commerce? Tel fut le premier problème qui se présenta et qui fut ainsi résolu : « Tout entrepreneur, s'est-on dit, qui fait subir aux produits par son travail un changement quelconque, est un industriel; tous ceux qui se bornent à revendre les produits tels qu'ils les ont achetés, sans autre façon qu'un transport ou un fractionnement nécessaire à la vente, sont des commerçans. »

On espérait que le recensement individuel des entrepreneurs conduirait à connaître le nombre des ouvriers; mais on remarqua bientôt que beaucoup de ceux-ci, travaillant à façon pour plusieurs maisons à la fois ou desservant une clientelle de particuliers, donneraient lieu nécessairement à des erreurs, que tantôt il y aurait double emploi, et tantôt omission. On prévint cet inconvénient en faisant recenser et en classant parmi les entrepreneurs tout individu travaillant à domicile et non attaché d'une manière spéciale à un établissement particulier. Cette méthode donna les résultats suivans :

7,117	patrons occupant plus de 10 ouvriers,
25,116	occupant de 2 à 10 ouvriers,
32,583	n'employant qu'un auxiliaire, ouvrier ou apprenti, et le plus souvent travaillant seuls.
64,816	

Sont-ce de véritables patrons que ces travailleurs qui composent à eux seuls tout leur atelier? ont-ils l'indépendance et la sécurité de l'homme établi? Non, sans doute; ce qui constitue le patronat, c'est le maniement d'un certain capital qu'on fait valoir en spéculant sur la main-d'œuvre d'autrui. Celui qui exécute tout par ses mains dans un métier où le capital n'est pas nécessaire subit, comme les autres ouvriers, les variations de salaires, et gagne moins en définitive, parce que son travail est intermittent. Dans cette catégorie de *bourgeois* employant un aide dans les jours de presse, ou travaillant ordinairement seuls, je trouve, parmi les tailleurs, 2,846 appiéceurs (ouvriers travaillant à la pièce pour divers patrons); 1125 personnes faisant des raccommodages d'habits, et dont plus de la moitié sont concierges; 4,304 cordonniers en neuf ou en vieux, et dont près de 500 tirent aussi le cordon; 893 ébénistes faisant la *trôle*, c'est-à-dire fabricant à la hâte un meuble et le colportant de boutique en boutique pour le vendre, obligés souvent de le céder à perte, etc.; parmi les femmes, 3,222 blanchisseuses servant seules quelques pratiques, 4,237 lingères et 3,876 couturières travaillant irrégulièrement, soit pour les confectionneuses, soit pour des particuliers chez qui elles vont de temps en temps faire des journées, etc. On se rapprocherait donc de la vérité en rejetant dans les cadres d'ouvriers un bon nombre d'individus classés comme patrons, et en réduisant à 40,000 au lieu de 65,000 le nombre des entrepreneurs d'industrie véritablement dignes de ce nom.

Mais le groupe des ouvriers n'est-il pas à son tour considérablement grossi? Je regrette d'être encore obligé de multiplier les chiffres pour justifier mes doutes à cet égard.

En publiant, il y a huit ans, le cinquième volume des *Recherches statistiques sur la ville de Paris* (1), l'administration comprit qu'il serait intéressant de jeter quelque lumière sur le classement professionnel des habitans. A défaut de renseignemens précis, elle produisit un tableau de la condition des individus décédés pendant le cours d'une année, de sorte qu'au moyen d'une règle de proportion on pouvait arriver à découvrir par le nombre des morts celui des vivans dans chaque métier. Ce procédé, susceptible d'erreurs pour les professions dont le personnel est peu nombreux, donne des résultats assez exacts lorsqu'on opère sur de gros chiffres. D'après ces données, la population civile de Paris, en comptant les femmes, les enfans, et les ascendans qu'on rattachait à la condition du père de famille, à moins qu'ils n'exerçassent de leur chef un métier distinct, se distribuait ainsi :

Professions libérales et fortunes indépendantes.	17 pour cent.
— commerciales.	11
— mécaniques.	48
Classes infimes et domesticité.	24
Total.	100

La troisième catégorie, celle des professions mécaniques, correspond au personnel inventorié dans la nouvelle enquête. 48 pour 100 sur 1,034,196

(1) Voir une analyse de cette publication dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1845.

(tel était le total de la population civile en 1847) donneraient 496,413. Or, en complétant les familles des industriels dernièrement recensés, on arrive à un nombre beaucoup plus considérable; je le prouve :

Nombres exprimés dans l'enquête.	Chefs d'établissement (hommes ou femmes)	64,816
	Ouvriers adultes	204,925
	Ouvrières adultes	112,891
	Aides et apprentis au-dessous de seize ans	24,714

Je complète approximativement les familles en ajoutant seulement un enfant par ménage, savoir :

Nombres à ajouter.	Conjoints des possesseurs d'établissemens	60,000
	Enfans ou ascendans à la charge des patrons	40,000
	Femmes d'ouvriers sans profession et à la charge de leurs maris	60,000
	Enfans d'ouvriers au-dessous de seize ans et non compris parmi les apprentis ci-dessus désignés	56,000
	Total présumé de la population vivant de l'industrie	623,346

Comparativement à l'ensemble de la population parisienne, ce total exprimerait un rapport, non plus de 48 pour 100, mais de 60 pour 100. A ce compte, il resterait seulement 411,000 têtes pour les autres catégories d'habitans, qui comprennent, dans les professions libérales, tous les propriétaires et rentiers, les fonctionnaires de tous grades, le clergé, les hommes de loi et de science, les artistes de tous rangs et de toutes spécialités; dans le commerce, tous les spéculateurs, depuis le grand négociant avec ses commis jusqu'au boutiquier et au marchand des rues; dans la foule obscure, tout ce qu'il y a de domestiques, de portefaix, de manœuvres en dehors des manufactures, et puis enfin les cliens habituels des prisons, des hospices, des établissemens de bienfaisance. En ajoutant le personnel de ces diverses conditions au groupe qui, suivant l'enquête, forme la population industrielle, on arriverait à un total dépassant de beaucoup le relevé officiel des habitans de Paris (1). J'incline donc à croire que le nombre des ouvriers a été grossi d'environ 10 pour 100, et je m'explique cette exagération en ce que beaucoup de fabricans, interrogés sur l'importance de leurs ateliers, auront indiqué le nombre d'individus qu'ils occupent au plus fort de leurs travaux.

Les déclarations des patrons élèvent l'importance collective de leurs affaires à 1,463,628,350 francs. Cette somme, exprimant le total des travaux et des ventes faites dans l'année, représente non-seulement le prix des façons, mais encore la valeur des matières employées par ceux qui fabriquent pour leur compte et revendent eux-mêmes leurs produits. Elle comprend donc, avec le labeur industriel, une notable partie du mouvement commercial. Ainsi les bouchers avancent peut-être 50 millions en achats de bétail, afin de débiter

(1) On objectera peut-être que le classement des professions n'est pas le même dans la statistique publiée par la préfecture de la Seine que dans celle qu'a dirigée la chambre de commerce; que l'on a rangé d'un côté parmi les commerçans des individus qui sont considérés d'autre côté comme industriels, et réciproquement. C'est après avoir pesé scrupuleusement toutes ces différences que j'ai formulé mon opinion.

pour 75 millions de viandes dépecées. Les raffineurs achètent pour 20 millions de sucres bruts sur 23 millions qu'ils réalisent par la vente des raffinés. Dans la bijouterie et la joaillerie fines, auxquelles on attribue une vente de 60 millions, la spéculation sur les matières premières joue un rôle beaucoup plus considérable que la main-d'œuvre.

La tendance des industriels à grossir l'importance de leurs maisons est tellement naturelle, qu'il serait inutile de la démontrer. Je la constaterai néanmoins par deux exemples. Il est un état dans lequel les opérations simples et généralement connues permettent une vérification facile : c'est celui des imprimeurs-typographes. L'agencement des lettres typiques, appelé *composition*, est payé à l'ouvrier d'après un tarif invariable; le patron ajoute, pour ses *étoffes et bénéfices,* c'est-à-dire pour l'emploi de son matériel, environ 50 pour 100 au prix payé aux compositeurs. Le reste de la dépense consiste en frais de tirage, qui sont inférieurs à ceux de la composition, à moins qu'on ne reproduise la feuille à des nombres considérables, ce qui est exceptionnel. En 1847, suivant l'enquête, il y avait à Paris 87 imprimeries, y compris 7 succursales; elles employaient 4,059 hommes, gagnant en moyenne 4 francs 43 centimes par jour, et la somme collective de leurs affaires s'était élevée à 15,247,211 fr. dans l'année. Or en supposant, ce qui est excessif, 2,400 compositeurs gagnant 1,500 francs par an, et, en ajoutant à leur gain 50 pour 100 pour les étoffes et bénéfices, on arriverait au chiffre total de 5,400,000 fr.; resterait à trouver l'emploi d'une somme de 10 millions en frais de tirage, supposition tout-à-fait inadmissible. Évidemment les imprimeurs-typographes ont grossi de 50 pour 100, et peut-être davantage, le chiffre de leurs affaires.

Je soupçonne également les tailleurs d'avoir prêté à leurs établissemens une importance exagérée. Les salaires, dans cette partie, représentent le quart ou le cinquième du prix des vêtemens. Pour croire que le total des ventes se fût élevé à près de 81 millions, il faudrait admettre que les ouvriers ont reçu pour leur main-d'œuvre de 16 à 20 millions. De l'aveu des patrons les plus expérimentés, cette proportion dépasse de beaucoup le contingent de leurs salariés.

En considérant que sur une production industrielle de près d'un milliard et demi, l'exportation n'a pas dépassé 169 millions, certains publicistes ont admiré les développemens de la consommation intérieure, qui, à ce qu'ils paraissent croire, se serait élevée à 1,295,000,000, rien qu'en marchandises fabriquées dans les ateliers de Paris. Il y a là encore une illusion contre laquelle il est bon de prémunir le public.

L'énorme somme par laquelle on a caractérisé l'importance des affaires en 1847 exprime non pas la valeur effective de la production, mais le mouvement général des échanges. Je vais expliquer cette différence par un exemple. Un boucher vend pour 1,000 fr. de peaux brutes à un tanneur; celui-ci transforme les peaux en cuirs qu'il recède pour 1,500 fr. à un corroyeur. Lorsque ces cuirs verts ont été amincis, égalisés, assouplis, noircis dans la corroierie, arrive le vernisseur, qui, achetant le même lot 2,000 fr., y applique le vernis, et le revend 2,500 fr. au cordonnier. Ce dernier transforme enfin le tout en chaussures, dont il tire 6,000 fr. Additionnez le mon-

tant de ces cinq ventes successives, ou, pour parler le langage de l'enquête, évaluez l'importance des affaires faites par chacun des cinq industriels désignés, et vous obtenez le chiffre de 13,000 fr.; cependant il n'y a de production effective, de valeur créée, que le montant de la somme payée définitivement par le consommateur, c'est-à-dire les 6,000 fr. que le cordonnier a obtenus de ses pratiques. Chaque marchandise, subissant ainsi plusieurs façons avant d'arriver au public, est achetée et revendue tour à tour par les divers opérateurs qui concourent à sa fabrication. Le coton en laine est matière première pour le filateur, le fil pour le tisseur, la toile pour l'imprimeur sur étoffes. Chacun de ces industriels, faisant une avance de capitaux pour acquérir l'élément de son travail, le revend en ajoutant à son prix la valeur de ses propres manipulations.

Il ne faudrait donc pas prendre le gros chiffre qui totalise les ventes successives pour la mesure des consommations et des jouissances de la société parisienne. Quand un objet est vendu définitivement 100 fr., eût-il occasionné dans le commerce un roulement de capitaux dix fois plus considérable, il n'y a toujours que 100 fr. de revenus effectifs à partager entre ceux qui ont concouru à la création de l'objet, et d'autre part le bien-être des consommateurs n'est augmenté que dans la proportion de 100 fr.

En tenant compte 1° de la tendance qu'ont la plupart des industriels à exagérer l'importance de leurs établissemens, 2° de la reproduction à divers chapitres d'une même marchandise, combien devrait-on rabattre des 1,464,000,000 déclarés dans l'enquête, pour arriver à une estimation intrinsèque des produits parisiens? La question est très complexe. Il serait téméraire de hasarder une réponse avant d'avoir fait un travail de vérification, non-seulement sur la fabrique, mais sur le commerce proprement dit. Je signale les erreurs possibles et les causes d'illusion. Chacun cherchera, en ce qui l'intéresse, à se rapprocher autant que possible de la vérité.

On s'étonne de trouver en première ligne, pour l'importance des affaires, l'industrie du vêtement (241 millions) et de ne voir qu'au second rang le groupe des métiers concernant l'alimentation (227 millions). L'évidence démontre cependant qu'un peuple dépense plus pour se nourrir que pour s'habiller. C'est que l'enquête ne se rapporte qu'aux alimens qui donnent lieu à une manipulation industrielle, et néglige ceux que le commerce achète et distribue. D'après un classement quelque peu arbitraire, on a rangé parmi les industriels les bouchers, les boulangers, les pâtissiers, les charcutiers, et on a repoussé comme simples commerçans les rôtisseurs, les restaurateurs et les cafetiers, qui façonnent également les comestibles. Si on ajoutait aux produits alimentaires réputés industriels la valeur des autres denrées introduites, telles que vins, liqueurs, épiceries, poissons, volailles, œufs, légumes et fruits, on trouverait que les Parisiens dépensent pour leur nourriture une somme d'environ 452 millions : c'est un peu moins de 450 fr. par tête. Le luxe des tables opulentes est compensé par le peu de dépense des petits enfans, des vieillards, des malades, ou par la sobriété forcée des gens extrêmement pauvres.

Le groupe du bâtiment, dont les affaires sont évaluées collectivement à 145 millions, aurait sans doute fourni un chiffre supérieur, si tous les entre-

preneurs qui exploitent Paris avaient été recensés; mais beaucoup de maîtres maçons ayant leurs chantiers dans la banlieue se sont trouvés en dehors du cadre des recherches.

Le foyer le plus actif de l'industrie parisienne est le sixième arrondissement : c'est là que sont agglomérés ces petits ateliers où se fabriquent la bijouterie fine et fausse, l'orfévrerie, le plaqué, la passementerie, la tabletterie, et ces mille petits objets d'utilité ou d'agrément ayant un cachet particulier d'élégance, et connus dans le monde entier sous le nom d'articles de Paris. On y a compté 10,300 patrons, avec 58,000 ouvriers, et les déclarations relatives à l'importance des affaires y ont dépassé le chiffre de 235 millions. Le deuxième arrondissement ne vient qu'en seconde ligne pour l'industrie, quoique le plus riche de tous. On y fait pour 178 millions d'affaires, particulièrement en vêtemens, modes, carrosserie et joaillerie. Le montant des ventes tombe à 40 millions dans le neuvième arrondissement, qui est, il est vrai, le moins étendu et le moins populeux. Toutes proportions observées, l'activité industrielle de la rive droite dépasse de 50 pour 100 celle de la rive gauche.

Après avoir mesuré les développemens de l'industrie, il eût été curieux d'entrevoir, ne fût-ce qu'approximativement, les avantages que retirent de ce mouvement ceux qui conçoivent et dirigent les affaires. Les rédacteurs de l'enquête se sont abstenus de toute indication, de toute conjecture à ce sujet, empêchés sans doute par ce sentiment de réserve que commande un mandat officiel. Il est bien hardi de suppléer à leur silence. Je vais essayer néanmoins, sous les yeux des lecteurs, un travail d'analyse qui leur montrera par aperçu les bénéfices des entrepreneurs; mes calculs auront pour base les faits exprimés dans l'enquête, qu'ils soient ou non entachés de l'exagération dont il est permis de les soupçonner.

La valeur vénale des marchandises est, comme chacun sait, la résultante de l'impôt, du coût des matières premières, des salaires, des profits de l'entrepreneur, etc. Or la somme de 1,464,000,000, prix *déclaré* des marchandises fabriquées et vendues à Paris, est un produit composé des élémens dont suit l'énumération :

Impôts. (Taxes directes, indirectes et octrois). . . .	146,400,000 fr.,	soit	10 0/0
Matières premières, transports compris (1).	366,000,000	—	25
Intérêts des capitaux circulans, escomptes, etc. . .	73,200,000	—	5
Loyers des ateliers, magasins et boutiques.	102,480,000	—	7
Détérioration et remplacement du matériel, combustible, frais imprévus.	117,120,000	—	8
Commis des bureaux.	58,560,000	—	4
Salaires d'ouvriers (2).	278,160,000	—	19
Profits des entrepreneurs.	322,080,000	—	22
Totaux.	1,464,000,000 fr.,	—	100 0/0

(1) Si, dans quelques industries déjà signalées, la matière première augmente beaucoup le prix, le contraire a lieu pour le plus grand nombre des métiers, où l'élément primitif est à peu près sans valeur.

(2) Ce total de 278,000,000 pour les salaires correspond à 288 journées pleines de travail. J'ai dû adopter ici ce chiffre pour me conformer aux vagues estimations de la cham-

On voit que, d'après ces données, il y aurait à partager une somme de 278,160,000 fr. entre 342,530 ouvriers, et une somme de 322,080,000 fr. entre 64,816 patrons. Si la part de ces derniers est beaucoup plus forte, c'est qu'ils ont à recouvrer, indépendamment de la rémunération du savoir-faire qu'ils déploient comme promoteurs et directeurs de travaux, l'intérêt des capitaux qu'ils ont engagés pour la création ou l'achat des fonds, intérêt qu'on peut estimer à 5 pour 100 du montant de leurs affaires.

J'ai cherché à répartir le bénéfice présumé des entrepreneurs en raison du nombre moyen de leurs auxiliaires, et je suis arrivé aux résultats suivans :

		Bénéfice collectif (1).	Bénéfice par tête.
7,117	patrons employant 24 ouvriers,	146,553,264 fr.	20,592 fr.
25,116	— — 6 —	129,297,168	5,148
20,000	— — 1 —	34,320,000	1,716
12,583	petits patrons travaillant seuls. .	11,909,568	946
64,816		322,080,000 fr.	

Veut-on maintenant se faire une idée de la mesure dans laquelle sont récompensés les trois principaux agens de la production, capital, intelligence et main-d'œuvre, — voici le nouveau point de vue qui ressort des précédens calculs :

CAPITAL.		
Intérêt des capitaux engagés pour frais de premier établissement par l'entrepreneur ou ses commanditaires, 5 pour 100.	73,200,000 fr.	
Intérêt des capitaux circulans, 5 pour 100.	73,200,000	
Loyers d'habitation, 7 pour 100.	102,480,000	
		248,880,000 fr.
INTELLIGENCE.		
Gain des entrepreneurs comme directeurs, 17 pour 100.		248,880,000
Appointemens des commis, 4 pour 100.		58,560,000
MAIN D'ŒUVRE.		
Salaires d'ouvriers, 19 pour 100.		278,160,000
Total pour les trois agens, 57 pour 100, ou.		834,480,000 fr.

En dehors des maisons livrées à la libre concurrence, il y a encore des centres où l'industrie s'exerce, soit pour le compte de l'état et sous sa direction, soit en vertu de priviléges concédés par l'administration à des entrepreneurs qu'elle désigne. L'enquête aurait été incomplète, si elle n'eût pas fourni des renseignemens sur des entreprises qui concourent à la production et pro-

bre de commerce, qui laisse flotter le nombre des journées effectives entre 250 et 300. Je démontrerai plus loin l'exagération de cette conjecture.

(1) C'est, je le répète, pour me conformer aux résultats officiels que j'attribue ici une somme de 322,000,000 aux entrepreneurs parisiens. Il y a à en rabattre proportionnellement à l'exagération présumée dans le chiffre total des affaires.

curent l'existence à de nombreux ouvriers. Les notices consacrées à ces établissemens forment une partie des plus intéressantes du travail. Je regrette de n'en pouvoir indiquer ici que par quelques chiffres les résultats généraux :

ÉTABLISSEMENS PUBLICS ET PRIVILÉGIÉS.	Importance des affaires.	Nombre des ouvriers.
Hôtel des monnaies.	86,467,718 fr.	141
Manufacture des tabacs.	41,505,022	1,698
Boulangeries spéciales (armée, hôpitaux, prisons).	4,883,273	207
Imprimerie nationale.	3,106,456	764
Manufacture des Gobelins.	244,014	103
Filature des indigens.	650,174	5,887
Théâtres (26 entreprises en 1847).	9,655,833	4,502
Entreprise des pompes funèbres.	1,948,535	546
Totaux.	148,461,025 fr.	13,848

L'hôtel des monnaies, destiné à frapper des espèces, les théâtres et les pompes funèbres ne présentent pas le caractère des établissemens industriels qui consiste à produire des marchandises matérielles et échangeables. En laissant de côté ces entreprises, la production effective des établissemens privilégiés serait encore de 52 millions, qui, ajoutés aux résultats de l'industrie particulière, porteraient à 1,516 millions les fruits de l'activité parisienne.

III. — LES SALAIRES.

Jusqu'en ces derniers temps, l'attention donnée au sort des ouvriers n'avait été considérée que comme un devoir d'humanité, devoir trop souvent méconnu. Les commotions qui ont ébranlé l'Europe ont appris enfin aux hommes d'état qu'il y avait là une affaire de salut public. On a senti que ceux qui ont pour unique ressource leur labeur quotidien, formant en définitive la majorité dans tous pays, leur aisance plus ou moins grande, leurs vœux, leurs préjugés, leurs sympathies, leurs mécontentemens plus ou moins légitimes, constituent une influence sourde, une force latente dont il faudra tenir compte à l'avenir dans la balance des grands intérêts politiques. C'est surtout au désir d'éclairer les questions de ce genre que l'enquête sur l'industrie parisienne doit son origine. A mon sens, cette partie du travail est celle qui laisse le plus à désirer. Les renseignemens paraissent surabondans; mais, reproduits toujours suivant la même formule, malgré la diversité des métiers, ils ne reflètent pas suffisamment la réalité : ils se présentent de manière à engourdir dans leur optimisme les personnes qui se contentent d'un examen superficiel.

Je n'accuse pas les auteurs de l'enquête, Dieu m'en garde! d'avoir obscurci les faits de parti pris; j'aime à répéter, au contraire, qu'ils ont apporté dans leurs investigations autant de sincérité que d'énergie persévérante. Je veux dire seulement que la méthode adoptée par excès de prudence, étant insuffisante, a donné des résultats qui manquent de clarté et de précision.

Attentive à prévenir l'agitation qu'aurait pu susciter un débat contradictoire, la chambre de commerce n'a consulté qu'une des parties intéressées. On a présenté tour à tour aux chefs de maison un bulletin imprimé, en les priant d'exprimer par un chiffre les salaires que gagnent *par jour* les diverses

catégories d'ouvriers qu'ils emploient. Chaque patron a répondu naturellement en indiquant la rétribution d'une journée pleinement utilisée. Il a donné en quelque sorte le maximum du salaire de l'ouvrier quand il travaille, mais il n'a pas indiqué le nombre des heures, des jours, des semaines perdus par l'ouvrier à qui manque l'occasion de travailler.

En procédant de cette manière, on a obtenu le résultat suivant, applicable aux 195,062 ouvriers occupés soit à la journée, soit à la tâche :

Hommes gagnant	moins de 3 fr.	27,453
— —	de 3 à 5 fr.	157,216
— —	plus de 5 fr.	10,396

Représentons-nous un homme d'état voulant se rendre compte de la situation des ateliers parisiens. Trop occupé pour descendre jusqu'à l'analyse des faits, il cherche la page où se trouve le résumé que je viens de transcrire, et il apprend que les quatre cinquièmes des ouvriers gagnent de 3 à 5 fr., qu'il y a en outre dix milliers de privilégiés, dont les gains s'élèvent à 10, à 20 et jusqu'à 35 fr. par jour; que, si d'autres travailleurs, dans la proportion d'un sur sept, gagnent moins de 3 fr., cette minorité se compose accidentellement « de vieillards qui ne peuvent plus travailler dans leurs anciennes professions, » ou bien « de jeunes garçons qui, sortant d'apprentissage, se soumettent à une sorte d'initiation. » Ravi d'une telle découverte, l'homme d'état se persuade aisément que les plaintes dont le retentissement est à peine assoupi sont des déclamations creuses, que cette fièvre latente dont les éruptions menacent les sociétés européennes n'est qu'un mal factice.

J'ai pour principe, en pareille matière, de me tenir en défiance contre les vagues généralités; on me permettra donc, je l'espère, d'observer les faits d'aussi près que possible, sans craindre la sécheresse inévitable quand on descend aux menus détails.

Quelques exemples vont faire comprendre en quoi consiste le genre d'exagération que je reproche à l'enquête. J'ouvre le volume à l'article des fabricans de châles : je vois que 781 ouvriers, recevant journellement 2,716 fr., ont un salaire moyen de 3 fr. 62 c.; la situation me paraît satisfaisante, et je m'étonne de lire un peu plus loin que « les tisseurs sont rarement dans de bonnes conditions d'existence. » En arrivant aux détails, je remarque d'abord qu'au nombre des parties prenantes, on a compté 20 dessinateurs, espèces d'artistes qui reçoivent de 6 à 9 fr. par jour : ceux-ci étant laissés de côté, le salaire moyen des ouvriers proprement dits se trouve abaissé à 2 fr. 94 c. : c'est déjà un déchet de 19 pour 100.

Pour plus d'exactitude encore, j'ai voulu établir le budget d'un *gazier* (c'est ainsi qu'on appelle les tisseurs de châles) avec un ouvrier dont la dextérité et l'ardeur au travail dépassent de beaucoup le niveau ordinaire. Un châle dont la façon est payée 51 fr. par le fabricant exige sept journées de douze à treize heures, sans compter le temps des repas. Sur ce prix, le contre-maître, propriétaire du métier, commence par prélever un tiers, soit 17 fr. Restent pour l'ouvrier 34 fr., sur lesquels il doit rétribuer, à raison de 1 fr. par jour, son lanceur, c'est-à-dire l'apprenti qui lui renvoie la navette. Les frais de lumière sont à sa charge. Il donne environ 50 cent. par châle à l'ouvrière qui tord les

chaînes; il contribue pour les deux tiers au paiement de la repriseuse lorsqu'il y a dans le tissu des défauts à réparer. Il lui revient en définitive 24 à 25 fr. sur le prix total de la façon, c'est-à-dire 3 fr. 50 c. par journée de travail. Mais ce produit est celui des journées pleines, qui doivent suffire aux besoins des jours improductifs. Déduction faite des dimanches et fêtes, des trois mois de morte-saison, des heures perdues chaque fois qu'il faut monter ou raccommoder le métier, changer ou corriger les dessins (je ne parle pas des maladies et empêchemens particuliers), le travail annuel équivaut au plus à 240 journées complètes. Le gain total se trouve donc réduit à 840 fr., ce qui limite à 2 fr. 30 c. la dépense quotidienne. Il s'agit ici, ne l'oublions pas, d'un ouvrier de première force; pour le vulgaire des tisseurs, le revenu annuel tombe probablement à 720 fr., moins de 2 fr. par jour. Je ne m'étonne plus alors qu'on ait constaté le malaise de cette catégorie d'ouvriers.

Les imprimeurs sur étoffes sont assez maltraités dans l'enquête. On les y représente, d'après un témoignage qu'il eût été bon de contrôler, comme particulièrement disposés à la turbulence. Des hommes qui, dit-on, gagnent en moyenne 5 fr. 50 c. par jour et qui se plaignent! cela paraît d'une exigence scandaleuse; mais le lecteur qui raisonne ainsi ne remarque peut-être pas que l'ouvrier est obligé de payer un jeune auxiliaire à raison de 50 à 75 c. par jour, et que, pendant cinq mois, le chômage est à peu près général dans les ateliers, si bien qu'en répartissant le gain sur l'année entière, le salaire effectif de la journée descendrait à 2 fr. 50 c.

Le groupe le plus nombreux parmi les ouvriers parisiens est celui des tailleurs d'habits. On y a trouvé 13,528 hommes et 11,360 femmes, en y comprenant les appiéceurs, qui, bien que placés dans le cadre des patrons, ne sont pas autre chose que des salariés. On attribue aux hommes 3 fr. 60 c. par journée de travail; mais on est obligé de reconnaître qu'ils ont à subir une morte saison d'environ cinq mois pendant lesquels ils languissent dans une dangereuse oisiveté. Déduction faite du temps perdu, le revenu annuel tombe certainement à 2 fr. par jour.

Les articles consacrés aux tailleurs mettent en pleine évidence l'inconvénient qu'il y a à se contenter des déclarations des patrons, surtout en ce qui concerne les salaires. De même qu'il y avait dans l'industrie antique des *vicaires* qui étaient les esclaves des esclaves, il y a dans l'industrie du vêtement des salariés qui sont engagés et payés non pas par un chef de maison, mais par cet ouvrier qu'on appelle l'appiéceur. Si celui-ci se charge de plusieurs pièces et prend des auxiliaires pour les exécuter, c'est à coup sûr dans l'espoir d'un bénéfice. Eh bien! les appiéceurs, interrogés sur leur propre gain ainsi que sur le salaire des gens qu'ils emploient, ont répondu par des chiffres qui abaissent le contingent du maître au-dessous des profits de l'ouvrier. Cette générosité fort peu vraisemblable est démentie par l'évidence des faits. Les ouvriers qui consentent à s'emprisonner dans la mansarde d'un appiéceur et à travailler sous ses ordres sont des malheureux à qui manque tout autre moyen de travail. Leur servitude est si pesante, leur condition est tellement décriée, qu'on les désigne habituellement dans les ateliers par le surnom de *bœufs*. Beaucoup d'appiéceurs prennent des femmes pour auxiliaires, ce qui donne lieu à de regrettables désordres. Il est à peu près impossible qu'un

homme jeune et une jeune fille, travaillant seuls du matin au soir dans une petite chambre, partageant les fatigues et les privations, faisant les mêmes rêves, n'en arrivent pas à une intimité scandaleuse.

A la sollicitation du gouvernement, la société des maîtres tailleurs, c'est-à-dire les chefs des deux cents principales maisons de Paris rédigèrent, en 1849, un mémoire sur le sort des ouvriers de leur profession. Après avoir exposé que la moitié de ceux-ci est conduite par la misère dans les ateliers des entrepreneurs de confection, ils ajoutent ces paroles qu'il aurait fallu démentir officiellement, si elles sont fausses, et auxquelles il faudrait donner une publicité retentissante, si elles sont vraies : « La moyenne de la journée pour les ouvriers de cette catégorie est à peine de 1 fr. Nous ne produisons pas ici les prix payés par les entremetteurs, qui sont bien moindres encore.» A l'appui de cette assertion se trouve un tarif indiquant, pour chaque vêtement, le prix net payé par heure à l'ouvrier et le nombre des heures nécessaires. Il en résulte qu'une journée de douze heures pleines peut varier depuis 2 fr. 50 c. pour les pièces exigeant de la dextérité jusqu'à 37 centimes et demi pour les vêtemens de pacotille. Ces résultats n'ont pas été contestés; les rédacteurs de l'enquête fournissent eux-mêmes des renseignemens qui semblent les confirmer. Ils ajoutent néanmoins : « Quelque modiques qu'soient ces prix, les moyennes de salaires *résultant des déclarations des confectionneurs* n'en sont pas moins de 3 fr. 26 c. pour les hommes et de 1 fr. 34 c. pour les femmes. » Croire ainsi les confectionneurs sur parole, c'est y mettre beaucoup de politesse.

Le triste sort des femmes ouvrières est assez connu. Un nombre considérable d'entre elles, ne trouvant pas dans le travail des ressources suffisantes, sont conduites à rechercher des protections suspectes. De là ces liaisons passagères où tant de filles flétrissent leur jeunesse. Les renseignemens fournis par l'enquête semblent disposés de manière à dissimuler le véritable état des choses. Sur 101,626 ouvrières qui se partagent journellement une somme de 165,428 francs, il y a, nous dit-on :

950	femmes	recevant	un salaire	inférieur à	60 centimes.
100,050	»	»	»	»	de 60 centimes à 3 francs.
626	»	»	»	»	supérieur à 3 francs.

Pour la majorité des femmes, les ressources sont-elles suffisantes? Combien y en a-t-il dont les salaires atteignent 1 fr., 1 fr. 50 c., 2 fr. par jour occupé? Voilà ce qu'il importait d'éclaircir. Entre 60 centimes et 3 fr., l'écart est si grand que le fait essentiel reste dans le vague. Pour peu que fût élevé le nombre des ouvrières gagnant plus de 2 francs, il ne resterait aux autres qu'un salaire insuffisant pour les faire vivre dans une honorable indépendance.

Même dans le détail, les chiffres relatifs aux femmes semblent groupés de manière à rassurer ceux qui n'ont rien à désirer dans ce monde que le calme et la continuation de leur bien-être; toutefois de tristes aveux échappent de temps en temps. Après avoir attribué aux 3,659 brodeuses un gain moyen de 1 fr. 71 cent., revenu dont la plupart des ouvrières se contenteraient s'il était régulier, l'enquête, rentrant dans la réalité, constate que « la rémunération

de la broderie est presque toujours insuffisante pour mettre celles qui s'en occupent dans de bonnes conditions d'existence. » Aux 4,430 femmes travaillant pour les confectionneurs de vêtemens d'hommes, on attribue un salaire de 1 fr. 34 cent.; mais on montre, en reproduisant le témoignage motivé des maîtres tailleurs, qu'il y a peut-être exagération de 50 pour 100. On reconnaît que, pour beaucoup d'ouvrages de femmes, le prix des façons est déplorablement abaissé. La couture des gants de tricot destinés à la troupe est payée à raison de 10 cent. la paire, et, « à moins d'être fort habile, l'ouvrière peut difficilement en coudre plus de huit paires en travaillant treize ou quatorze heures. » Il faut fabriquer douze douzaines de boîtes à allumettes pour 15 cent., et douze douzaines de jolies petites boîtes à épingles pour 1 fr. et quelquefois moins. Les chemises communes, dont la façon exige un jour de travail, sont payées 35 cent., sur lesquels il faut déduire 5 cent. pour la fourniture du fil. Il se fait des gilets de flanelle à 20 cent. On voit exposés dans tous les magasins de confection des gilets d'homme au prix de 3 à 4 francs : la façon en est payée, déduction faite des fournitures à la charge de l'ouvrière, 40 à 50 cent., et elle exige huit ou dix heures.

L'exiguïté de ces salaires explique suffisamment, ce me semble, la pénurie à laquelle une partie de la population féminine est condamnée. Par une étrange contradiction, l'enquête cite rarement des ouvrières réduites à des gains insuffisans sans attribuer leur détresse à des infirmités qui les paralysent ou au déréglement de leur conduite. Le hasard me conduisit, il y a peu de temps, dans l'humble demeure d'une ouvrière en bretelles : c'était une femme ayant dépassé la cinquantaine, mais apportant encore à son travail l'ardeur et la dextérité de la jeunesse. Je l'interrogeai, suivant mon habitude, sur les usages et les ressources de son métier. Voici le résumé de mes informations : on paie actuellement 30 centimes pour le piquage et le montage d'une douzaine de paires à pattes et à boucles destinées à l'exportation; l'ouvrière doit fournir son fil, ce qui réduit le gain à 28 centimes. Pour gagner ces 28 centimes, il faut environ douze heures d'assiduité. En rentrant chez moi, j'eus la curiosité d'ouvrir l'énorme volume de l'enquête à l'article de la passementerie, et j'y lus ce jugement sur les 1,584 piqueuses de bretelles, auxquelles on attribue généreusement un salaire moyen de 84 centimes : « Les femmes n'ont un salaire si modique que parce qu'elles sont distraites de leur travail, les unes par les soins du ménage, les autres par des habitudes de dissipation. »

Ce jugement sur la conduite des femmes est comme une phrase stéréotypée, qui se reproduit en plusieurs endroits du livre. Je la retrouve mot pour mot appliquée aux casquetières. Les ouvrières de cette profession, au nombre de 3,974 femmes ou jeunes filles, réalisent, dit-on, un salaire quotidien dont la moyenne est de 1 fr. 44 cent., mais qui tombe parfois jusqu'à 50 centimes. Les malheureuses dont le gain reste inférieur à la moyenne sont celles auxquelles on attribue des mœurs suspectes. J'ai peine à concilier ce jugement sévère avec les renseignemens que me fournissent eux-mêmes les agens de l'enquête. « Depuis plusieurs années, disent-ils, on fait divers articles à des prix qui permettent de les vendre facilement à l'étranger. Ainsi il se fait des casquettes d'été au prix minime de 2 fr. 25 cent. la douzaine, des cas-

quettes de drap à 12 fr. la douzaine, des calottes en tissus de coton de fantaisie à 2 fr. 50 cent. la douzaine, des coiffes à 60 cent. la douzaine, etc.. » Combien est donc payée la façon de ces coiffures qui se vendent moins de 20 centimes? Suivant l'enquête, « il faut quinze heures pour tailler, monter et coudre une douzaine de ces casquettes. » Le travail d'une heure, procurant au plus 4 cent. et demi, l'ouvrière a gagné 54 centimes quand elle a donné douze heures de son temps, non compris l'intervalle des repas (1). S'il est vrai qu'après une journée aussi bien remplie et avec le superflu de son gain elle trouve le moyen de se procurer quelque dissipation, la blâme qui voudra, ce n'est pas moi qui lui jetterai la première pierre.

On nous apprend encore que « un grand nombre d'entrepreneurs de lingerie font travailler hors de Paris et dans les couvens à des prix qui ne laissent à l'ouvrière que 25 ou 30 cent. par jour. » Dans la même page, on ajoute sur le ton du reproche que la plupart des lingères montrent peu de goût pour le travail, que leur existence est problématique, et qu'elles sont en majorité dans le personnel des bals publics. Il n'est que trop vrai : beaucoup de ces malheureuses, démoralisées par un labeur stérile, se lancent à corps perdu dans les folles aventures, trop heureuses le plus souvent, lorsqu'à défaut du repas substantiel qu'elles ont rêvé, elles se rassasient au bal de bière et de croquets.

L'enquête, je l'ai déjà fait remarquer, indique le maximum de ce que peut gagner l'ouvrier pendant une journée pleine. Pour se faire une idée exacte de sa situation, il faudrait savoir ce qu'il y aurait à rabattre sur l'ensemble de l'année pour le nombre des jours pendant lesquels il ne lui est pas possible de travailler. Les renseignemens donnés à ce sujet flottent encore dans le vague. On parle de 250 à 300 jours productifs : c'est beaucoup trop assurément. J'évalue la perte du temps à 52 jours pour les dimanches, 8 jours pour les fêtes publiques et religieuses, 10 jours en moyenne pour les maladies (2) et l'accomplissement des devoirs impérieux. Il y a de temps en temps dans les ateliers de petits accidens, des retards, des obstacles involontaires qui forcent l'ouvrier à se croiser les bras, même quand la besogne presse, et l'addition de ces heures perdues équivaut, à la fin de l'année, à un certain nombre de journées improductives. Il y a enfin, dans tous les états, la morte saison, c'est-à-dire un ralentissement ou une suspension du travail, qui dure, suivant les spécialités, de deux à cinq mois. Pendant cette période, on congédie

(1) Pendant les mauvais mois de 1848, le prix des façons a été encore abaissé. Il y a, même en temps ordinaire, trois mois et demi de morte saison, pendant lesquels le travail est à peu près suspendu.

(2) En 1847, on a traité dans les hôpitaux de Paris 88,080 malades, et la durée moyenne du traitement a été de 24 jours, ce qui donne 2,113,920 journées de présence. Toutes les maladies qui suspendent le travail ne sont pas traitées à l'hôpital. On sait d'ailleurs qu'à Paris et dans les grandes villes les malades sont congédiés avant qu'ils aient repris leurs forces. M. de Watteville signale ce fait dans un rapport adressé l'année dernière au ministre. « La moyenne du traitement pour la France entière, dit-il, est de 60 jours. Cela tient à ce que dans les établissemens ruraux, les malades restent cinq ou six mois à l'hôpital, *parce qu'il n'y a pas nécessité de les renvoyer pour faire place à d'autres malades.* »

les ouvriers médiocres, et on tâche de s'attacher les bons en leur faisant faire des moitiés, des quarts de journée. Tenons compte de toutes ces circonstances en cherchant une moyenne qui exprime la généralité des faits, et nous reconnaîtrons qu'on est modéré en évaluant à 240 journées pleines et productives le labeur des ateliers parisiens.

J'accepte, bien que l'exagération en ait été démontrée dans plusieurs des pages qui précèdent, le chiffre qui exprime le salaire collectif de la population industrielle, savoir, en nombres ronds : 966,000 francs par jour. Cette somme, multipliée par 240, donne pour l'année un peu moins de 232 millions. Partagé également entre 323,452 parties prenantes (1), ce fonds commun donnerait par tête 716 francs de revenu. Voici à peu près comment la distribution se fait entre les diverses catégories de travailleurs :

INDUSTRIE PARTICULIÈRE.	NOMBRE des parties prenantes.	REVENU COLLECTIF des salaires.	REVENU annuel par tête.	SOMME à dépenser par tête et par jour.
Hommes.	204,925	186,432,720 f.	909 f.	2 f. 49 c.
Femmes.	112,891	44,146,640	391	1 07
Enfans des deux sexes au-dessous de seize ans, non apprentis. .	5,636	1,200,000	212	» 58
Totaux.	323,452	231,779,360 f.	» f.	» f. » c.

Avec les revenus spécifiés ici, les gens rangés pourraient à la rigueur vivre honorablement. Par malheur, ces chiffres par lesquels les savans indiquent les degrés intermédiaires dans l'échelle de l'aisance sont de pures abstractions. Dans la vie positive, il suffit d'un petit groupe d'individus largement rétribués au milieu d'une foule nécessiteuse pour élever la moyenne générale à un taux satisfaisant en apparence. La majorité, qui reste du mauvais côté de la moyenne, n'en est pas plus heureuse pour cela. Ce qu'il importerait précisément de découvrir dans les recherches du genre de celles qui nous occupent, c'est le nombre des individus dont la détresse et le mécontentement pourraient offrir des dangers pour la morale privée ou la sécurité publique. Or il me paraît ressortir des données mêmes de l'enquête qu'à Paris, dans la population active des ateliers, qu'il ne faut pas confondre avec la population inerte nourrie par les bureaux de charité, on trouverait plus de 100,000 hommes ayant à dépenser moins de 2 fr. par jour, et plus de 75,000 femmes réduites à vivre avec moins de 1 franc (2). Des calculs qu'il est facile à cha-

(1) On néglige ici les 19,000 apprentis qui travaillent sans rétribution.

(2) Le loyer d'une petite chambre coûtant 100 fr.; — 750 grammes de pain par jour, à 30 cent. le kilogr., faisant pour l'année 82 fr.; — 3 décilitres par jour d'un mauvais vin à 50 cent. le litre, soit pour l'année 55 fr.; — 80 cent., soit 292 fr. par année pour les autres alimens; — 100 fr. pour le costume; — 101 fr. qui restent pour l'éclairage, le chauffage, le blanchissage, le renouvellement du mobilier et les besoins imprévus : tout cela constitue la très modeste existence qui correspond à un revenu de 2 fr. par jour.

cun de vérifier montrent que des individus dans ces conditions ne peuvent subsister qu'avec la plus sévère économie, et qu'au premier accident malheureux venant rompre le fragile édifice de leur budget, ils glissent dans la misère, dont ils peuvent rarement se tirer. Ces basses régions de l'industrie sont comme le séminaire des hôpitaux et des prisons.

L'insuffisance des salaires dans beaucoup de métiers tient-elle à l'état présent de l'industrie, ou bien est-ce un mal en voie de guérison? Le rapporteur de la commission d'enquête déclare que le progrès ne s'est pas ralenti depuis vingt ans. Toutefois il admet qu'il y a au moins stagnation dans les métiers où le travail consiste en tissage, et il reconnaît comme « un fait incontestable que, dans un grand nombre d'industries, il y a eu baisse sur le taux des façons payées aux ouvriers qui travaillent à la tâche. » Or ces deux exceptions au progrès supposé intéressent à peu près la moitié de la population ouvrière. Entre les deux faits énoncés à vingt lignes de distance, la contradiction est flagrante.

On a essayé encore de prouver la hausse des salaires, en cherchant les élémens d'une comparaison dans les statistiques parisiennes publiées, avant 1830, sous l'administration de M. de Chabrol. Les exemples qu'on cite sont peu concluans. La manufacture nationale des tabacs, où, dit-on, « les salaires ont haussé de près de moitié, » a changé complétement ses usages de fabrication : elle confie aujourd'hui à des femmes la plupart des travaux qu'elle faisait exécuter autrefois par des hommes, de sorte que les ouvriers conservés sont des sujets d'élite, dont la rétribution est plus élevée. On signale encore une hausse de 17 pour 100 au profit des ouvriers employés dans la fabrication des papiers peints; mais on n'a pas remarqué que, pour élever à 4 fr. 10 c. la moyenne de 1847, il a fallu comprendre les dessinateurs et les contremaîtres, qui n'ont pas été considérés comme ouvriers dans les tableaux de 1828.

Lorsque les faits sont présentés de part et d'autre avec assez de précision pour que le parallèle soit exact, l'avantage au profit de notre temps disparaît d'ordinaire, et surtout pour les industries dont le personnel tient une grande place. Ainsi les menuisiers en bâtiment, au nombre de plus de 8,000, en y comprenant les parqueteurs et les rampistes, gagnaient, de 1821 à 1828, de 3 fr. 50 c. à 4 fr. La moyenne obtenue en 1847 est de 3 fr. 61 c. Il en est de même pour une autre catégorie plus nombreuse encore, celle des maçons, où l'on compte près de 10,000 hommes. Les renseignemens très précis (1), embrassant une douzaine d'années (1817 à 1828), autorisent à croire que la situation de cette classe s'est à peine améliorée. Le parallèle des salaires paraît défavorable à notre temps pour la cristallerie, la lithographie, la bijouterie et la fabrication des bronzes.

Je relève ces faits pour montrer une fois de plus combien les auteurs de l'enquête sont portés à l'optimisme. Je n'y attache pas d'ailleurs une importance décisive, car, pour se prévaloir de la comparaison, il faudrait d'abord établir qu'une même méthode d'observation et de classement a été suivie

(1) Voir un mémoire spécial et détaillé sur les travaux du bâtiment de 1822 à 1828, annexé au volume de la *Statistique parisienne* publié en 1829.

dans les deux enquêtes. Tient-on absolument à savoir si, depuis cette efflorescence du système industriel qui remonte à une trentaine d'années, il y a progrès ou détérioration dans le sort des classes ouvrières, qu'on interroge les relevés annuels de la consommation alimentaire. Il n'y a pas de témoignages plus certains ni plus expressifs. Si l'ouvrier améliore son régime, c'est qu'il a plus d'aisance; s'il réduit sa ration quotidienne, c'est évidemment que ses ressources sont diminuées. Or je renouvelle avec précision et impartialité des calculs qui ont été déjà faits vingt fois, et je trouve que, pour l'ensemble de la population parisienne, l'usage du vin est diminué de 18 p. 100 depuis un quart de siècle (1); il y a en revanche, triste symptôme, une légère augmentation dans l'usage de l'alcool. La consommation de la viande est abaissée de 9 pour 100 (2). Ces résultats généraux ne donnent d'ailleurs qu'une idée incomplète de la réalité. Il est évident que ceux qui vivent dans l'aisance boivent autant de vin et mangent autant de viande aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, et que la diminution porte exclusivement sur les classes condamnées à la stricte économie. En supposant donc que les privations n'eussent été ressenties que dans la moitié de la population parisienne, le déficit serait de 25 pour 100 sur le vin et de 17 pour 100 sur la viande.

Grace à son industrie, la ville de Paris s'est considérablement enrichie, merveilleusement embellie depuis trente ans : si cela ne sautait pas aux yeux, l'enquête le démontrerait en mille endroits; mais je lis aussi dans un petit

(1) *Consommation du vin à Paris.* — De 1822 à 1827, avec une population civile de 800,000 ames en moyenne, il a été introduit à Paris 942,615 hectolitres de vins par année, ce qui donne une consommation par tête de 117 litres. — En 1847, la population civile étant de 1,034,000 têtes, les droits ont porté sur 990,710 hectolitres, ce qui réduit la part de chacun à 99 litres : *différence dix-huit pour cent.*

(2) *Consommation de la viande à Paris.* — Première période, de 1822 à 1827, population moyenne de 800,000 habitans.

	NOMBRES par année commune.	POIDS NET par tête de bétail.	POIDS TOTAL.
Bœufs	78,856	340 kil.	26,811,040 kil.
Vaches	12,250	240	2,940,000
Veaux	74,971	63	4,723,173
Moutons	387,176	22	8,517,872
Porcs	89,908	80	7,082,640
Viandes à la main (boucherie et charcuterie)			2,039,034
Total des viandes consommées			52,113,759 kil.

52,114,000 kilogr. à partager entre 800,000 individus donnent 65 kilogr. 14 centièmes par tête.

Deuxième période, année 1847. — Viandes de boucherie sorties des abattoirs (bœuf, veau, mouton, bouc et chèvre) . . . . . 48,879,815 kil.
Viandes à la main provenant de l'extérieur 4,653,282
Chairs de porc, graisses et charcuterie 7,984,332
Total des viandes consommées . . . . 61,517,429 kil.

Avec une population de 1,034,000 personnes, 61,517,000 kilogr. de viandes à partager donnent par tête 59 kilogr. 45 cent. Comparativement à l'époque précédente, *la diminution est de neuf pour cent.*

coin du gros volume qu'une des charges de l'administration des pompes funèbres est de faire inhumer à ses frais les indigens, et que chaque année elle est obligée de fournir gratuitement des bières et des linceuls pour le tiers des individus qui meurent à Paris!

IV. — LA MISÈRE A PARIS.

L'immoralité engendre-t-elle la misère, ou bien est-ce en général la misère qui produit l'immoralité? La première hypothèse est communément professée : la plupart des publicistes considéreraient comme une imprudence de ne pas déclarer que la détresse et cette sorte d'avilissement qui l'accompagne d'ordinaire sont le juste châtiment d'une conduite désordonnée. Toutefois ce lieu commun de la morale officielle n'a pas, à beaucoup près, le caractère d'une vérité démontrée. Pour prononcer en pleine connaissance de cause, il faudrait une série d'investigations spéciales, poursuivies sans parti pris et sur une assez grande échelle : opération pleine de difficultés, et qui, si je ne me trompe, n'a jamais été poussée à bout qu'une fois. En 1818, le baron de Keverberg, gouverneur de la province de Gand, voulut connaître les causes de la misère dans la région confiée à son zèle. Par ses ordres, des renseignemens furent pris individuellement et avec beaucoup de soins et de détails sur près de 70,000 indigens. Il fut constaté que ceux qui expiaient leur inconduite étaient seulement dans la proportion de 5 sur 100, que le quart des individus vivaient dans la pénurie par insuffisance de travail, et que près de la moitié des malheureux, 49 sur 100, succombaient sous les charges d'une famille trop nombreuse (1).

Des résultats à peu près semblables ressortent des études faites à Paris par un des principaux administrateurs de la bienfaisance publique. Après avoir analysé le budget d'une famille ouvrière à laquelle il suppose un revenu de 1,000 francs par an (combien n'atteignent pas ce chiffre!), M. Vée ajoute (2) : « Avec deux enfans, l'équilibre entre les recettes et les dépenses existe facilement; avec trois, il se trouvera détruit. » Or plus de trois naissances par ménage sont nécessaires pour maintenir la population au même niveau. Il est évident que deux enfans au plus sur trois parviennent à l'âge adulte : les deux survivans suffisent à remplacer le père et la mère, mais ne comblent pas

(1) L'ouvrage du baron de Keverberg a été publié à Gand en 1818 sous ce titre : *Essai sur l'indigence dans la Flandre orientale*, et les résultats en ont été reproduits par M. de Gérando dans son *Traité de la Bienfaisance publique :*

1° Vieillards indigens.	2,881.	Proportion sur 100	4
2° Infirmes indigens.	7,802	—	11
3° Indigens à la suite de malheurs particuliers. .	4,842	—	7
4° — par suite de surabondance d'enfans. .	33,962	—	49
5° — par insuffisance de travail.	15,837	—	24
6° — par inconduite.	3,100	—	5
Total des indigens de la province.	69,424.		100

(2) *Du Paupérisme et des Secours publics dans la ville de Paris*, par M. Vée, administrateur des hôpitaux.

les vides laissés par la mort de ceux qui ont vécu dans le célibat; de sorte que, pour une notable partie des habitans de Paris, il se présente cette alternative, ou de manquer à l'ordre naturel pour le maintien de l'espèce ou d'affronter la misère (1). C'est par cette considération que les administrateurs des bureaux de bienfaisance restreignent les secours d'abord aux vieillards de soixante-cinq ans accomplis et aux infirmes incapables de tout travail, ensuite aux jeunes ménages ayant à leur charge au moins trois enfans au-dessous de douze ans. Ces secours sont-ils de nature à modifier le fait général? Hélas! les distributions des bureaux de bienfaisance n'équivalent pas même à 5 centimes par tête et par jour, et il n'y a pas 2,000 ménages surchargés d'enfans qui soient admis à ce maigre banquet.

Dire en thèse générale que la moralité est la principale garantie du bien-être, c'est proclamer une vérité banale à force d'évidence; mais voyons les hommes tels qu'ils sont, et ne méconnaissons pas que, chez la plupart d'entre eux, la conduite est fatalement influencée par les conditions de leur existence matérielle. J'ai montré que les ouvriers dont le salaire tombe au-dessous du terme moyen doivent limiter leurs dépenses à 2 francs par jour; j'ajouterai, si l'on veut, que, même avec des ressources aussi restreintes, on se ferait un régime supportable, à la condition d'avoir une prévoyance et une économie à l'épreuve de tous les entraînemens. C'est exiger, par malheur, un genre d'héroïsme exceptionnel dans les ateliers comme partout ailleurs. Lorsqu'on a ajouté plusieurs nuits au travail des jours pour achever à point une commande arrivée subitement, il faut de la vertu pour résister à la tentation d'un spectacle ou au plaisir de s'ébattre sous la tonnelle d'une guinguette. A-t-on cédé quelquefois, le souvenir d'une satisfaction vive envahit la pensée. Le divertissement devient le but et la récompense du travail. Ainsi germe et grandit cet amour du plaisir, trait d'autant plus saillant dans le caractère du Parisien qu'il est plus près de la pauvreté. Et pourtant ce genre de luxe n'est jamais compris dans le budget de l'ouvrier ordinaire; la moindre dépense au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour le soutien de la vie entame la réserve qu'il faudrait ménager pour les périodes de morte saison.

Plus le travail est intermittent et plus il y a d'écueils pour le salarié. Se trouve-t-il sans avances quand l'atelier se ferme, commence aussitôt pour

(1) Il est d'autant plus important que les pauvres puissent élever sans trop de souffrances un nombre suffisant d'enfans, que, dans les grandes villes surtout, la population n'est entretenue et renouvelée que par le *prolétariat* (je rends ici à ce dernier mot sa valeur étymologique). On ne compte à Paris que 2 1/2 naissances légitimes par ménage; mais la population se complète par les naissances illégitimes, qui y atteignent l'énorme, la scandaleuse proportion de 34 pour 100. Les quatre arrondissemens les plus riches (2e, 10e, 3e et 1er) sont ceux où les mariages sont les moins féconds. Les quatre arrondissemens les plus industriels, sans être tous classés au rang des plus pauvres (6e, 8e, 5e et 12e), sont ceux où les familles ont le plus d'enfans légitimes, sans compter les bâtards. Les ménages du 2e arrondissement, quartier de l'opulence, ont en moyenne 1 enfant et 87 centièmes. Les ménages réguliers du 12e arrondissement, foyer principal de la misère, ont 3 enfans et 24 centièmes. La disproportion dans la fécondité serait bien plus saisissante encore, si l'on comptait de part et d'autre les enfans naturels. Avec ces dispositions des classes vouées à l'industrie, on voit combien les chances de misère y sont nombreuses.

lui la série des expédiens qui aggravent le mal : les crédits chez les fournisseurs, les visites au mont-de-piété, la vente successive des effets. Le chômage se prolonge-t-il, la ruine complète de son mobilier le forcera à se réfugier dans un garni, crise fatale dans son existence. A moins d'une rare énergie pour se relever à la reprise du travail, il contractera dans ce milieu des habitudes d'insouciance ou un découragement plein d'amertume; il y formera des liaisons suspectes. Pour les femmes, le séjour des maisons garnies est bien plus redoutable encore. Le peu de confiance que leur situation inspire empêche qu'on leur confie des marchandises; le manque d'argent, la menace presque incessante d'être chassées de leur dernier asile par le logeur qu'elles ne peuvent pas payer, ouvrent devant elles une affreuse perspective. Souvent sollicitées au plaisir, au milieu de ce voisinage qui se renouvelle sans cesse, cèdent-elles, dans un jour de disette, à la tentation de s'étourdir, elles glissent peu à peu jusqu'à la dernière dégradation.

Le domicile de l'ouvrier étant un des signes les plus caractéristiques de sa situation matérielle et morale, on n'a pas négligé les éclaircissemens à ce sujet. Les réponses fournies par les patrons s'appliquent aux quatre cinquièmes des ouvriers qu'ils employaient en 1847; en voici le résumé :

HOMMES.			
Ouvriers dans leurs meubles.	122,922	soit	74 sur 100
— habitant chez leurs parens ou chez le patron.	9,861	soit	5 sur 100
— logés en garni.	34,311	soit	21 sur 100
FEMMES.			
Ouvrières dans leurs meubles.	68,691	soit	80 sur 100
— habitant chez leurs parens ou chez le patron.	12,141	soit	15 sur 100
— logées en garni.	4,158	soit	5 sur 100

On doit conclure des indications qui précèdent qu'en 1847 plus de 46,000 salariés industriels logeaient en garni. Le recensement fait en cette même année n'attribue pourtant aux maisons meublées que 50,000 locataires pour toutes les classes de la population, et il est évident que les individus (autres que les ouvriers) installés dans les hôtels grands et petits, dépassaient de beaucoup le nombre de 4,000. Pour concilier cette apparente contradiction, il faut se rappeler que, dans les dénombremens administratifs, on ne considère comme logés en garni que ceux qui y font un séjour moindre de six mois. Au contraire, les ouvriers dont il s'agit ici sont, pour la plupart, des individus qui, à défaut d'une habitation personnelle, passent leur vie entière dans des gîtes ouverts au premier venu.

En interrogeant les patrons, en observant les ateliers, les rédacteurs de l'enquête étaient arrivés à cette conviction que, « si tous les ouvriers qui logent en garni n'ont pas une conduite répréhensible, du moins presque tous ceux qui mènent une vie turbulente et dissipée habitent dans les garnis. » Ayant accepté la douloureuse mission de sonder les plaies de l'industrie, la chambre de commerce ordonna à ses agens de visiter les lieux où se réfugient ceux qui ne possèdent pas même le petit capital nécessaire pour acquérir les meubles les plus indispensables. Il est fâcheux que cette intéressante enquête n'ait pas été faite à une époque normale. Au moment où elle fut entre-

prise (janvier 1849), le personnel ordinaire des garnis était notablement amoindri et modifié. La rareté des travaux avait éloigné un grand nombre d'ouvriers paisibles. Beaucoup d'hommes compromis dans les troubles politiques avaient disparu. Ces anciens locataires étaient remplacés en partie par de nouveaux que la crise industrielle venait de précipiter dans la misère. 2,360 garnis à bas prix, désignés par la préfecture de police, ne renfermaient alors que 21,567 hommes et 6,262 femmes. Comparativement aux années précédentes, les hommes étaient moins nombreux, parce qu'ils avaient été rudement atteints par l'orage; le nombre des femmes était augmenté, parce que beaucoup d'entre elles étaient restées sans ressources.

Toutes les conditions étaient représentées dans ces refuges de la misère, depuis les plus humbles jusqu'à celles qui donnent à quelques rares élus la considération et la renommée. Les plus nombreux étaient, parmi les hommes, les tailleurs, au nombre de 965, et les cordonniers, au nombre de 1,064. Plus de la moitié des femmes se disaient couturières, lingères, blanchisseuses ou domestiques. Quel triste enseignement ressort du contraste des professions! Dans ces bas-fonds abjects, où tombent fatalement les gens sans ressources, il y avait 104 porteurs d'eau et 220 imprimeurs, 189 chiffonniers et 206 mécaniciens, 19 balayeurs et 22 médecins, 8 balayeuses et 13 femmes peintres. Les naufragés des professions libérales se sont trouvés relativement plus nombreux que les gens des métiers réputés misérables. On a rencontré, parfois sans pain et dans de hideux taudis, 11 avocats et 47 clercs d'étude, 13 instituteurs, 12 ingénieurs, 31 hommes de lettres ou journalistes, 90 artistes peintres ou dessinateurs, 196 artistes musiciens et 51 musiciennes, et de plus 267 personnes vaguement désignées comme exerçant des professions où la culture intellectuelle est de rigueur.

A Dieu ne plaise que tous les locataires des petits garnis soient voués à une dégradation irrémédiable! Il résulte au contraire des informations minutieusement prises que la moitié des femmes et le quart des hommes seulement ont une conduite suspecte. Le relevé de leurs moyens d'existence est d'ailleurs une mesure assez probable de leur moralité.

Un dixième seulement des habitans des garnis ont des ressources scandaleuses et souvent criminelles (1). Dans le nombre de ceux qui se soutiennent par leur travail, il faut mettre à part 3 ou 4,000 ouvriers logeant en chambrées par esprit d'économie, et ne souffrant pas de leurs privations, puisqu'elles sont volontaires. Les autres vivent tant bien que mal de quelques travaux intermittens, des dettes qu'ils font, de l'assistance qu'ils obtiennent. Sauf quel-

(1) POPULATION DES PETITS GARNIS.

MOYENS D'EXISTENCE.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.
Le travail	9,984	1,919	11,903
Le crédit momentané du logeur	2,744	304	3,048
Les secours publics	7,633	2,468	10,101
Hommes vivant de la débauche des femmes	324	»	1,631
Femmes vivant de la prostitution	»	1,307	
Ressources inconnues (probablement le vol)	882	264	1,146
	21,567	6,262	27,829

ques exceptions, que je signalerai plus loin, la décence et la salubrité des maisons garnies sont en rapport avec la moralité de ceux qui les occupent. Rien de plus naturel : le vice, qui est la saleté de l'ame, éprouve moins de répugnance au contact des choses immondes. Entre les 2,360 garnis visités, on en signale 922 comme étant d'honnête apparence, 958 où l'existence serait à la rigueur tolérable, 230 considérés comme insalubres, et 250 dont le séjour hideux et infect serait le plus cruel supplice pour une personne accoutumée à une vie décente.

Qui voit une chambrée d'ouvriers les voit toutes. On appelle ainsi les garnis spéciaux où se réunissent des individus de même profession et souvent de même pays. On a compté à Paris environ 500 maisons de ce genre, destinées pour la plupart à des ouvriers qui sont rarement originaires de Paris, comme les maçons, ou à ceux qui gagnent trop peu pour se meubler : on voit, par exemple, beaucoup de cordonniers et de tailleurs se mettre à la discrétion d'un logeur, homme de leur métier, qui les fait travailler. Quelques lits où l'on couche à deux, une chaise près de chaque lit, des planches et des clous au mur pour ranger les effets, constituent le mobilier d'une chambrée. Une place dans un de ces lits, une soupe le soir et le blanchissage d'une chemise par semaine coûtent de 5 à 8 francs par mois. Quelquefois, le logeur est une espèce de banquier qui avance au locataire, à gros intérêt sans doute, le petit capital nécessaire pour acheter les instrumens de son état. C'est ainsi que la plupart des musiciens ambulans, presque tous Suisses ou Savoyards, se procurent l'orgue de Barbarie avec lequel ils assourdissent les passans. Habités par des gens laborieux et rangés, les garnis spéciaux appartiennent en général à la catégorie des logemens passables; il y a pourtant des ouvriers nomades, qui, uniquement préoccupés de grossir leur pécule, vivent en commun dans des lieux infects et de la façon la plus misérable : pour ceux-ci, la saleté, qu'ils appellent de l'économie, ne paraît pas être une souffrance.

Dans les garnis au mois, toutes les professions sont mélangées; des inconnus se rencontrent dans la même chambre, et quelquefois dans un même lit, car presque toujours les lits sont disposés pour deux individus, et, suivant l'enquête, « il existe quelques garnis où se trouvent des femmes dans la même chambrée que les hommes. » Un locataire est-il arriéré, on lui signifie que ses draps ne seront plus changés, et on le laisse croupir dans la malpropreté, au risque d'infecter ses voisins. Beaucoup de femmes de mauvaise vie se réfugient dans les maisons de cette classe; les chefs d'établissement en ont regret, parce que cette clientelle éloigne les ouvriers qui n'ont pas perdu tout sentiment de décence. « Il faut bien recevoir ces créatures, répondit un logeur au reproche qu'on lui en faisait, il n'y a que celles-là qui paient! »

Viennent ensuite les garnis à la nuit, repaires de la démoralisation effrontée ou de la plus extrême misère, deux plaies qui se rejoignent d'ordinaire et s'aggravent mutuellement. Le croirait-on? l'enquête distingue encore cinq degrés jusque dans cette catégorie infime. Il y a d'abord un certain nombre de maisons, suffisamment meublées, qui ne sont pas autre chose que des rendez-vous de débauche. Aussi le prix de location y est-il très élevé : un lit s'y paie jusqu'à 1 franc 50 cent. par nuit. D'autres maisons, un peu plus mal

tenues et où l'on paie moitié moins, sont fréquentées par les vagabonds vivant de filouteries, oiseaux de nuit qui, après un repos de quelques heures, reprennent leur volée et disparaissent. On a fait sur ces mauvais lieux une remarque assez piquante. Dans la plupart des garnis de bas étage, on ne se fait pas grand scrupule de donner pour blanc le linge qui compte déjà d'anciens services. Au contraire, dans certaines de ces cavernes hantées par des malfaiteurs, on a la conscience de demander aux locataires s'ils veulent coucher dans des draps vraiment blancs ou dans des draps sales. Voici d'ailleurs le tarif officiellement constaté : location d'un lit avec draps ayant servi, pour une personne seule, 60 centimes; pour deux personnes, 1 franc. Avec des draps blancs, seul, 1 franc, et à deux, 1 fr. 50 c. Voilà qui semblerait cher à d'honnêtes gens, mais des voleurs n'y regardent pas de si près.

Une troisième classe de garnis a une clientelle qui, n'ayant pas encore étouffé tout sentiment d'honnêteté, ne vivant pas encore des industries honteuses ou criminelles, est obligée de restreindre ses dépenses et de se contenter d'un gîte plus que modeste. Ici, le prix du couchage est au maximum de 80 centimes pour une nuit, et descend jusqu'à 15 cent. Les habitués sont, pour la plupart, des gens sans conduite, qui, perdant peu à peu l'énergie du travail, commencent à voir sans embarras le repris de justice, et sans dégoût le chiffonnier abruti. On pourrait dire que ces maisons sont situées sur cette pente fangeuse où l'on glisse aisément du vice dans le crime.

A un degré inférieur encore, sont les taudis où l'on couche à 2 sous la nuit. On trouve ici, croupissant dans des foyers d'infection, non pas précisément des êtres dangereux, si ce n'est pour la salubrité publique, mais des malheureux complétement dégradés, chez qui semblent oblitérés tous les sentimens humains, hormis l'instinct bestial de la conservation.

Ces logemens hideux, ce n'est pas la première fois qu'on en a fait la remarque, sont payés plus cher que les habitations somptueuses des beaux quartiers. Supposons six grabats à deux places dans une chambre nue, humide et mal close, louée parfois, avec la condition de ne pas même la balayer, à raison de 20 cent. par place; c'est pour le logeur 2 fr. 40 c. par nuit, et, à la fin de l'année, 876 fr. Il y a peu de chambres revenant à un tel prix dans l'ensemble d'un riche appartement. On cite même des coucheurs à la nuit qui ont trouvé le secret de se mettre à l'abri des non-valeurs en faisant payer d'avance les locataires : ceux-ci ne peuvent rentrer le soir au logis qu'en glissant par un guichet pratiqué dans le couloir d'entrée les 10 ou 20 centimes en échange desquels on leur tire le cordon. En raison de ces habitudes, le couchage, je ne puis dire le logement, est la grosse dépense pour les gens extrêmement pauvres, une dépense tout-à-fait hors de proportion avec leurs ressources. Un bulletin, reproduit littéralement comme spécimen des procédés de l'enquête, nous montre, dans une ignoble maison du quartier Saint-Médard, 82 locataires gagnant environ 50 cent. par jour et obligés d'en débourser de 20 à 40 pour leurs places sur un grabat. La nourriture compte à peine dans leurs budgets : ils font la soupe avec le pain qu'ils trouvent ou qu'on leur donne en chiffonnant.

Surmontons le dégoût que cause le spectacle de l'abjection humaine et visitons quelques garnis à la suite des employés de l'enquête. Voici, dans le

1er arrondissement, une maison d'honnête apparence : située entre cour et jardin, elle est bien aérée, propre et silencieuse; mais à l'intérieur on trouve 21 hommes de seize à soixante ans et 17 jeunes femmes. Les malheureuses se font presque toutes une ressource de leurs désordres : « la plupart s'enivrent, et trois d'entre elles s'adonnent à ce vice à un tel point, qu'il arrive souvent au maître du garni de les charger sur son dos et de les coucher dans leur lit. » Entrons un peu plus loin chez un gargotier-liquoriste, qui loue 28 chambres ou cabinets. Celui-ci est une espèce de philanthrope qui ouvre aisément sa porte aux plus pauvres gens, et, non content de leur faire crédit, leur donne de vieilles chaussures, de vieilles chemises, et quelquefois du pain. Ses locataires trouvent moyen de se libérer en exerçant ces métiers sans nom qui consistent à faire tourner les chevaux de bois, à ouvrir les portières des voitures, à guider les étrangers. « Quand ces commerces ne vont pas, ils se font arrêter pour deux ou trois jours afin de ne pas manquer de pain. »

En dépeignant beaucoup d'autres habitations, en restant bien au-dessous de la vérité, on aurait l'air de faire un tableau de fantaisie. Dans une maison en ruine dont les locataires des deux sexes sont des Auvergnats grossiers, à l'exception d'une femme qui se dit comtesse et prend de grands airs, « les lits ne sont jamais faits, les chambres jamais balayées; les murailles de séparation intérieure sont défoncées, des pans de murs sont tombés, les portes brisées, les carreaux cassés et raccommodés avec des morceaux de papier de toutes nuances. Les cabinets, construits avec de vieilles cloisons, sont sans jours pratiqués et par conséquent privés d'air. » Dans une autre maison signalée comme un foyer de maladies, et où se trouvent des gens qui se disent négocians, commis, confiseurs, bouchers, etc., il y a des cabinets si petits qu'une pauvre femme, nichée dans un trou obscur de cinq pieds sur trois, est obligée « de grimper sur le grabat qui l'occupe en entier, pour procéder à tous les soins qu'exigent sa personne et son ménage. » Ailleurs, ce qu'on appelle des lits sont des caisses en planches montées sur quatre morceaux de bois avec de la mauvaise paille hachée, couvertes de draps en lambeaux et de couvertures formées de morceaux de vieilles tapisseries. « Point de table ni de chaises; les portes sont faites avec des débris de caisses à savon et présentent des fentes donnant passage au seul air que l'on puisse respirer quand elles sont fermées pendant la nuit. Deux personnes couchent ensemble dans ces espèces de niches. »

Ne faut-il pas une vocation bien décidée pour tenir des établissemens de ce genre? Toutefois la clientèle de ces bouges n'est effrayante que par la répulsion qu'elle inspire et par la férocité qu'on lui suppose quand on la voit par les yeux de l'imagination. En réalité, les êtres qui se laissent abrutir sont comme la bête, agressifs et cruels quand on paraît les craindre, et lâches quand on les fascine par du sang-froid et de la résolution. Le logeur, comme le dompteur d'animaux, prend sur son entourage un ascendant que l'habitude fortifie de jour en jour. On a vu, dans une des chambres d'un garni à la nuit, « trois lits pour les locataires et un pour la logeuse, femme d'environ quarante ans; non-seulement elle couche au milieu des six hommes occupant les trois autres lits, lesquels s'enivrent souvent et se battent entre eux jusqu'à rester sur place, mais elle a pour compagne une bonne de vingt-huit ans qui, pendant deux mois, a partagé son lit. »

Je viens de découvrir des tableaux bien hideux, et cependant j'en suis encore aux beaux quartiers. Je n'ai pas dépassé le IIIe arrondissement. A mesure qu'on parcourt les autres (le Xe et le XIe exceptés), ce qu'on rencontre devient de plus en plus indescriptible. Ce sont des logemens totalement privés d'air et de jour, comme cette chambre du quartier des Halles « où l'air qu'on respire est d'une telle puanteur, qu'une personne qui n'y est pas habituée ne peut y rester que quelques instans, et cependant six hommes y couchent. » Si Dante avait eu l'idée de peindre dans les cercles infernaux les tortures que peut occasionner la plus excessive saleté, il n'eût pas imaginé autre chose que ce qu'on raconte de certaines maisons des faubourgs du Temple, Saint-Antoine ou Saint-Marceau, et dans ces quartiers l'abjection du régime semble encore aggravée par l'infamie des mœurs. Le personnel y devient plus hideux que l'entourage. Par exemple, dans un garni voisin du canal Saint-Martin, habité par 13 hommes et 6 femmes, les inspecteurs écrivent ce qui suit : « Véritable repaire, bouge infect, femmes à figure repoussante, violacées et bourgeonnées par suite d'excès continuels de spiritueux, se livrant à des turpitudes inqualifiables..... Tous couchent pêle-mêle dans deux ou trois chambrées où le plus souvent ils se battent. »

Au milieu de cette dépravation, on s'étonne de rencontrer parfois des vertus humbles et fermes, qui ne s'altèrent point au contact du vice et que le vice semble respecter. Les inspecteurs signalent dans les plus mauvaises maisons des gens très laborieux et de bonne conduite. Ainsi, après mention faite d'une de ces cavernes où croupissaient dans l'oisiveté des ouvriers ivrognes, débauchés, et même soupçonnés de vol, l'enquête ajoute : « Cependant vivait parmi eux une femme se conduisant bien et travaillant jour et nuit. » Pauvre ame ennoblie par la misère! personne ne lira ce qu'on a écrit d'elle sans lui adresser sympathiquement un témoignage d'estime et de pitié.

La spéculation, qui ne néglige aucune chance de gain, a encore imaginé, le croirait-on? d'ouvrir des garnis pour les enfans. On cite, entre autres, un repaire de ce genre, « abominable de laideur, de malpropreté et de misère, » où de jeunes garçons de onze à dix-sept ans viennent passer la nuit au prix de 10 ou 15 centimes, suivant qu'ils logent en chambrée ou en cabinets particuliers. A part quelques pauvres garçons venus de la campagne pour apprendre un état et déçus dans leurs espérances, les autres locataires sont de petits drôles qui ont déserté la maison paternelle ou se sont fait chasser des ateliers où ils travaillaient. Grace aux traditions du lieu, ils ne tardent pas à faire l'apprentissage de ces métiers d'aventure qui conduisent la plupart d'entre eux sur les bancs de la police correctionnelle. Craignant sans doute les poursuites de leurs familles, ces petits vagabonds ne restent pas long-temps dans le même gîte. Le maître de la maison mentionnée a déclaré avoir reçu en deux ou trois jours jusqu'à 300 de ces mauvais sujets, et ses livres constatent qu'en 89 jours il en a logé 2,845, ce qui donne une moyenne de plus de 31 locataires nouveaux par jour. Il n'y a pas du moins à Paris, ainsi qu'à Londres, de ces garnis où les enfans des deux sexes sont accueillis comme maris et femmes, où une seule chambre et d'ordinaire un seul lit reçoivent trois ou quatre de ces abominables ménages.

Pour ceux qui tombent dans les abîmes sans fond de la misère, il y a une

crise extrêmement difficile à traverser : c'est le moment où l'individu terrassé par le malheur et perdant l'espoir de se relever se demande s'il ne ferait pas bien de s'abandonner corps et ame à la fatalité, *de ne plus se faire de bile* et de se laisser vivre au jour le jour sans prévoyance et sans vergogne, en ne poursuivant, comme la brute, que la satisfaction du moment. Celui qui ne résiste pas à cette infernale tentation devient un malfaiteur s'il est corrompu, et, s'il conserve le sentiment de la probité, il se déclare chiffonnier.

La recherche et le triage des ordures qui peuvent encore être utilisées constituent une carrière assez lucrative pour celui qui a l'instinct de la chose. Treize à quatorze cents personnes en vivaient avant 1848, et cette proportion paraît subsister encore aujourd'hui. Les gens du métier distinguent les *placiers*, qui exploitent une circonscription sans en sortir, et les aventuriers, qui s'en vont butiner dans toute la ville. Une petite promenade le soir et une grande tournée depuis quatre heures du matin jusqu'au moment où s'ouvrent les boutiques leur procurent un gain suffisant. Un *bon* chiffonnier, dit-on gravement dans l'enquête, pouvait gagner 5 francs en 1846, tandis que depuis la révolution il ne réalise plus que 1 fr. 50 cent. à 2 fr. N'y a-t-il pas là encore un peu de partialité en faveur du passé? N'a-t-on pas pris de rares exceptions pour la règle commune? Des gens très agiles, et sachant se bien faire venir dans les grandes maisons dont ils reçoivent les débris, ont pu faire autrefois de bonnes journées; il en serait de même aujourd'hui dans de pareilles circonstances. En général, la nature du travail indique que son produit doit être très éventuel, car les trouvailles de l'un limitent les gains de l'autre. Les profits quotidiens varient de 50 cent. à 2 fr. Le prix de la marchandise baissa en effet beaucoup en 1848, mais ce ne fut pas une occasion de perte pour ces bons chiffonniers dont parle l'enquête. Beaucoup de malheureux, refoulés par la misère dans les garnis de bas étage, étaient obligés de prendre la hotte pour compléter la maigre pitance que la mairie leur fournissait : ne sachant pas tirer parti de leur butin, ils le revendaient à vil prix aux vieux praticiens, de sorte que ceux-ci, sans se fatiguer, gagnaient plus que par le passé. Le chiffonnier pur sang se trouvait ainsi transformé en capitaliste exploiteur : ironie des révolutions!

Les objets trouvés dans les rues devant fournir des matières premières pour diverses industries, le triage est l'opération subtile et importante. Une hottée se distribue quelquefois en plus de vingt tas. On sépare les linges fins ou grossiers, blancs ou de couleur. Les papiers ont différens prix, selon qu'ils sont blancs, imprimés ou de pâte colorée. Dans les laines, on met à part les étoffes bleues, dont on extrait la couleur pour la revendre, et les tricots, qui sont recardés. Parmi les os, on doit distinguer ceux dont on peut encore tirer de la graisse, ceux qui sont bons pour la tabletterie, ceux dont on ne peut plus faire que du noir animal. Le vieux cuir de chaussure est moins précieux que les ames de semelle. Les morceaux de cristal, de verre à vitre ou de verre à bouteille, la ferraille, le vieux cuivre et les bouchons forment autant de lots différens : connaître pour chacune de ces marchandises les débouchés spéciaux et le cours de la place, c'est ce qui constitue le vrai talent.

Autrefois le triage des hottées et le lavage des chiffons se faisaient chez des entrepreneurs installés à cet effet. En 1847, il y en avait encore, suivant l'en-

quête, 21 employant 71 ouvriers, et réalisant en affaires collectives une somme de 1,670,000 francs. Depuis quelques années, les chercheurs de nuit ne vendent plus guère leur butin sans lui avoir fait subir un premier nettoyage, soit qu'on leur impose cette condition, soit qu'ils y trouvent plus de profit. Cet usage doit rendre leurs habitations de plus en plus insalubres. Qu'on se figure des ordures de toute espèce, triées, lavées et séchées dans une chambre où mangent et dorment hommes, femmes et enfans! Quand par malheur la vente se ralentit et que les marchandises s'accumulent, la fermentation dégage des odeurs putrides, asphyxiantes, auxquelles on ne peut résister que par la force de l'habitude.

On a trouvé environ 300 chiffonniers logés dans les garnis de bas étage : le plus grand nombre préfère habiter des maisons ou des chambres sans meubles, louées à la semaine, parce que ces réduits, n'étant pas soumis aux visites de la police, offrent aux locataires une plus grande indépendance. Quel usage en font-ils, grand Dieu? Les notes prises au milieu de ces cloaques présentent à l'imagination tout ce que la misère a de plus hideux, et le vice de plus immonde. Presque tous les chiffonniers vivent en concubinage, dit-on dans l'enquête, se séparant et se remettant ensemble au moindre prétexte; car, en cas de mort, le survivant forme immédiatement une autre liaison. Dans ces affreux ménages, qui heureusement sont peu féconds, hommes et femmes sont d'accord pour économiser sur le manger (on ne parle pas de l'habillement) et consacrer le plus d'argent possible à ce poison qu'on leur vend pour de l'eau-de-vie à raison de 1 franc le litre. Ils ne dépensent en pain que quelques centimes, et quelquefois ils se contentent des restes qu'on leur donne ou qu'ils trouvent dans la rue. Les recenseurs mentionnent trois femmes qui, leur a-t-on dit, « n'ont jamais vécu que de vieux morceaux de pain moisi ramassé dans les ordures. » Ailleurs un homme, tirant de sa hotte quelques poissons gâtés qu'une marchande avait jetés, disait avec béatitude : « Je crois qu'ils sont encore un peu frais. » Au surplus, pourquoi plaindrait-on le chiffonnier? Il ne paraît pas souffrir, du moins moralement, de cet odieux régime, et, quand il lui arrive une lueur de raison entre deux crises d'ivresse, il affecte de se montrer jovial, goguenard, fier de ce qu'il appelle son indépendance, et content de son sort.

Je crois devoir faire remarquer, en terminant, qu'il n'y a pas une connexité précise entre la population industrielle et celle des garnis suspects, et qu'en réalité le personnel dégradé des mauvais lieux appartient à toutes les classes de la société.

V. — UN DERNIER MOT.

Même en adoptant les correctifs proposés plus haut, il ressort de l'enquête que le développement de l'industrie parisienne depuis le commencement du siècle est colossal. La métropole française vient après Londres dans la liste des grands foyers de production, et si l'on tenait plus grand compte de la perfection des produits que de leur quantité, l'estime des peuples attribuerait sans doute le premier rang à Paris. Mais il y a des teintes sombres dans ce tableau si propre à flatter la vanité nationale. De sales misères qui s'étalent sans pu-

deur, et, ce qui est plus grave, une pauvreté morne et cachée se réveillant par crises, comme aux élancemens d'une douleur sourde, montrent que tous ceux qui ont prêté les mains au progrès n'ont pas eu également lieu de s'en applaudir.

A la vue de ces symptômes, beaucoup de gens déclarent nettement que l'extension de l'industrie métropolitaine est démesurée; qu'en attirant à Paris, par le mirage des forts salaires, une multitude exposée à de cruels mécomptes, elle crée un danger pour la société entière; qu'il faut enfin restreindre cette trop grande agglomération des ouvriers, dût la spéculation parisienne en souffrir. Au contraire, d'autres personnes disent tout bas que le mal dont on s'effraie à tort est dans l'ordre naturel des choses; que l'industrie est un champ de bataille où de pauvres soldats doivent tomber et disparaître pour le bien et la gloire de tous; qu'il faut seulement étendre le voile sur les blessures, afin que la vue des plaies saignantes ne démoralise pas ceux qui sont encore debout.

Ces deux opinions me paraissent également dangereuses. Le développement de la fabrique parisienne est une des conséquences de la centralisation. Les moyens d'instruction étant presque généralement concentrés à Paris, la grande ville est devenue l'école du bon goût, et il faut que cette école soit assez nombreuse pour que les autres villes puissent s'y recruter incessamment; autrement l'industrie française perdrait ce cachet qui assure son prestige dans le monde entier. D'autre part, s'aveugler sur le mal ou croire qu'il suffit de le déguiser pour que le patient se déclare satisfait, c'est une illusion et une imprudence. Ne fait-on pas injure à la Providence en supposant qu'une partie des hommes appliqués aux travaux utiles sont fatalement destinés à user leur vie dans la souffrance et l'humiliation?

Nous avons vu plus haut que, sur une somme de 1,464 millions, représentant, suivant l'enquête, le montant des affaires industrielles, les ouvriers de Paris reçoivent en salaires 19 pour 100 (1). Si on avait les élémens d'un pareil calcul pour les États-Unis d'Amérique, peut-être trouverait-on que le contingent des salariés y est de 40 pour 100. Pourquoi d'aussi énormes différences entre les deux contrées?

En chaque pays, la part de l'ouvrier dans l'œuvre collective est déterminée par les institutions qui régissent l'industrie : le chiffre du salaire est une résultante produite fatalement, mystérieusement, par les lois civiles, les règlemens économiques, la fiscalité, les usages commerciaux. Supposez à New-York un pouvoir entravant le mécanisme du crédit, gênant les transactions sous prétexte de les règlementer, aussitôt les affaires deviennent languissantes; le travail est plus offert que demandé, et le contingent du salarié s'abaisse de moitié. N'attribuons pas exclusivement, comme beaucoup de personnes sont disposées à le faire, l'avilissement des salaires à la surabondance des bras qui se font concurrence dans les sociétés vieillies. C'est prendre l'effet

(1) Cette proportion de 19 pour 100 pour Paris étant très faible, j'y vois une nouvelle preuve de l'exagération du chiffre par lequel l'enquête exprime l'importance des affaires. D'autres études m'ont conduit à croire que, pour la France entière, la part des salariés dans le revenu collectif est d'environ 30 pour 100.

pour la cause. On a vu plus haut qu'à Paris la fécondité est en raison inverse de la richesse, et ce triste phénomène se vérifie dans tous les pays. Quand de longues privations ont démoralisé l'ouvrier, il perd le sentiment de la prévoyance pour lui-même comme pour ceux qu'il met au monde. Pauvre, il ne s'effraie plus d'une famille nombreuse destinée, comme lui, à vivre sans lendemain, et le grand nombre des enfans qui surviennent dans son taudis le font déchoir de la pauvreté dans la misère irrémédiable.

Lorsque les gens éclairés et prudens d'un pays jugent en leur ame et conscience que le niveau des salaires y est en général trop bas, ils peuvent être persuadés qu'il y a des vices à réformer dans le régime fait à l'industrie. Ces vices sont quelquefois tellement cachés, ils agissent d'une manière si subtile, qu'il est difficile de les découvrir. Cherchez et vous trouverez, peut-on dire aux hommes de bonne volonté. Qu'ils étudient les faits avec indépendance et impartialité, ils finiront par entrevoir que le mal réside ou dans des abus de fiscalité, ou dans des monopoles et priviléges, ou dans des entraves inutiles. Qu'ils s'entendent pour éclairer l'opinion sur ces abus, qu'ils en obtiennent le redressement par des voies légales et pacifiques, et bientôt, sans mesures violentes, sans atteintes portées aux droits respectables, on verra s'améliorer la rémunération de ces labeurs quotidiens qui font vivre les sociétés.

Une machine fonctionne mal et menace de se détraquer. Un ignorant propose de la jeter bas et de la reconstruire sur un plan nouveau qu'il indique. Un habile ingénieur observe, réfléchit, découvre que quelques grains de sable cachés dans les rouages faussent les mouvemens et qu'il suffit de les faire disparaître pour que tout aille au mieux : image de la politique. Les utopies dangereuses, filles de l'ignorance, ont la prétention de tout refondre, de tout régler arbitrairement et de maintenir d'autorité un équilibre factice. Sous promesse d'enrichir les sociétés, elles leur enlèvent le principe de tout enrichissement, qui est le libre exercice des facultés personnelles. Au contraire, le caractère des réformes fécondes et durables est de restituer aux individus la somme de liberté qui leur avait été ravie par de mauvaises institutions. Une entrave qu'on abaisse ou un monopole qu'on détruit, c'est le grain de sable imperceptible qui causait tout le mal, sans que le vulgaire s'en doutât.

Je m'attends à une de ces objections qu'on ne formule pas tout haut, mais qu'on agite intérieurement dans les profondeurs de la conscience. Si des réformes économiques élevaient le taux des salaires, se dira-t-on, si le contingent des salariés pouvait être grossi, ne serait-ce pas au détriment des autres classes? Je surprendrai sans doute bien des gens en affirmant que la part des pauvres ne peut et ne doit être augmentée qu'à une condition : c'est que celle des riches ne soit pas amoindrie. Je vais mettre cette pensée en saillie par une hypothèse.

Je suppose un petit peuple chez lequel l'ensemble de la production, ou, ce qui revient au même, le montant des revenus serait de 100 millions. La part du prolétariat est de 30 pour 100, soit 30 millions; celle des classes dominatrices est de 70 pour 100 ou 70 millions. Surviennent, dans l'ordre économique, des réformes qui, déplaçant la limite, portent le contingent du travail manuel à 40 pour 100, en réduisant à 60 pour 100 celui du capital qui fournit les instrumens et de l'intelligence qui conçoit et dirige. Aussitôt la

multitude, donnant essor aux besoins long-temps comprimés, se laisse aller au plaisir d'acheter, de consommer, de jouir dans la mesure de ses ressources nouvelles. Les demandes de l'un procurant du travail à l'autre, la production, c'est-à-dire la somme de biens à partager, augmente rapidement. Supposons-la portée à 120 millions, au lieu de 100, accroissement tout-à-fait probable. Quel sera, en définitive, le résultat d'une telle réforme? Les classes qui vivent d'un salaire, prenant 40 pour 100 sur 120 millions, auront à se partager 48 millions au lieu de 30 : leur situation étant notablement améliorée, elles se reposeront de la fièvre passée dans un calme réparateur. Quant aux classes qui exercent le patronat, réduites à un dividende de 60 pour 100, mais le prélevant sur une somme plus forte, elles retireront 72 millions au lieu de 70; elles réaliseront un petit gain matériel et l'inestimable profit de la sécurité.

Le phénomène que je traduis grossièrement en chiffres, pour lui prêter la rigueur d'une démonstration mathématique, est au fond le jeu subtil et incessant qui détermine la transformation et le développement des sociétés. A mesure que la multitude laborieuse acquiert un plus libre essor de ses facultés, la nation s'enrichit, cela est incontestable, et dans cet enrichissement collectif les privilégiés regagnent en véritable aisance ce qu'ils perdent en prérogatives souvent fallacieuses. Certes la part laissée au serf dans les fruits du travail était bien mince sous la féodalité. Battant ou battu, calomniateur ou calomnié, le serf est devenu bourgeois : eh bien! que les descendans des familles féodales, vivant de leurs revenus dans un bon hôtel, se demandent s'ils ne sont pas plus largement et plus noblement riches que ne l'étaient leurs ancêtres à l'époque où ils se faisaient brutalement la part du lion?

Si donc, au tableau de l'industrie parisienne, les hommes de bon vouloir s'avouent qu'il pourrait y avoir dans le régime actuel des malheurs immérités à réparer et des dangers sociaux à prévenir, qu'ils s'imposent comme devoir de vérifier les faits signalés ici et d'en sonder les causes; qu'ils étudient nos lois économiques dans leurs rapports avec les classes ouvrières; qu'ils analysent dans un esprit d'équité le jeu de la fiscalité, la portée des institutions de crédit, les effets des prohibitions, des monopoles, des règlemens industriels; qu'ils en constatent l'influence sur la création de la richesse collective, et sur cette quotité qu'on en détache pour être disséminée en salaires : à mesure qu'ils avanceront dans ces études, le progrès au profit des classes actuellement souffrantes ne leur paraîtra plus un problème insoluble; la récompense de leurs efforts sera la confiance qu'ils prendront dans l'avenir, en voyant la possibilité de remédier aux maux dont ils gémissent sans troubler l'ordre traditionnel des sociétés.

ANDRÉ COCHUT.

BEAUMARCHAIS

Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

IV.

LES PRÉLUDES DU PROCÈS GOEZMAN.[1]

I. — PROCÈS DE BEAUMARCHAIS CONTRE LE LÉGATAIRE DE PARIS DU VERNEY.

Le premier des grands procès qui devaient donner à la vie de Beaumarchais une direction nouvelle dura sept ans. D'abord gagné, puis perdu et enfin regagné, il jeta l'auteur d'*Eugénie* dans un tourbillon de haines implacables et de luttes acharnées. Le fameux procès Goëzman sortit de cette grave affaire, dont les circonstances ont été assez inexactement rapportées jusqu'ici. Il est nécessaire de rétablir les faits, de montrer qu'il ne s'agissait pas seulement, comme le dit La Harpe, d'une affaire d'argent, et d'expliquer pourquoi le prince de Conti disait, non sans raison, au sujet de ce débat : « Il faut que Beaumarchais soit *payé* ou *pendu!* » ce qui faisait répondre à Beaumarchais, toujours fidèle à son genre d'esprit : « Mais, si je gagne mon procès, ne semble-t-il pas que mon adversaire devrait aussi *cordialement* payer un peu de sa personne? »

On a vu à quelle occasion le vieux Pâris Du Verney, ex-fournisseur-général des vivres de l'armée, fondateur et intendant de l'École militaire, s'était attaché au jeune protégé de Mesdames de France, lui avait donné sa confiance, l'avait aidé à se pousser à la cour en lui prêtant

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 octobre, et celle du 1er novembre.

de l'argent pour acheter des charges, et l'avait fait entrer dans diverses opérations industrielles destinées à lui fournir les moyens de rendre l'argent qu'il lui prêtait. De cette liaison d'amitié et d'affaires qui dura dix ans, dans laquelle Beaumarchais fut souvent chargé par Du Verney de négociations importantes, et qui, en dernier lieu, avait amené leur association pour l'achat de la forêt de Chinon, il était résulté entre eux un mouvement de fonds assez considérable, qui n'avait jamais été réglé par un compte définitif. Beaumarchais, vu le grand âge de Du Verney et dans l'appréhension d'un procès avec ses héritiers, lui avait plusieurs fois et vivement demandé ce règlement de comptes. Il l'obtint enfin le 1er avril 1770, au moyen d'un acte fait double, sous seing privé, par lequel, après une assez longue énumération du doit et de l'avoir de chacun des contractans l'un sur l'autre, Beaumarchais fait remise à Du Verney de 160,000 francs de ses billets au porteur, et consent à la résiliation de leur société pour la forêt de Chinon. De son côté, Du Verney déclare Beaumarchais quitte de toutes dettes envers lui, reconnaît lui devoir la somme de 15,000 francs payable à sa volonté, et s'oblige à lui prêter, pendant huit ans, sans intérêts, une somme de 75,000 fr.

Ces deux clauses n'étaient point encore remplies, lorsque Du Verney mourut le 17 juillet 1770, à quatre-vingt-sept ans, laissant une fortune d'environ 1,500,000 francs. Comme il n'avait que des neveux et des petits-neveux, il avait choisi pour légataire universel un de ces derniers, son petit-neveu par les femmes, élevé près de lui, devenu par ses soins maréchal-de-camp, et qui se nommait le comte de La Blache. Depuis long-temps, le comte de La Blache disait de Beaumarchais : « Je hais cet homme comme un amant aime sa maîtresse. » La Harpe, qui n'était pas bien au courant des faits, paraît s'étonner de cette haine, et la présente comme une des *singularités* de la vie de Beaumarchais. Elle n'offrait pourtant rien de singulier : d'abord il est assez naturel qu'un héritier présomptif n'ait pas grand goût pour quelqu'un qui a reçu et qui peut recevoir des bienfaits d'un vieillard dont la fortune lui est réservée; ensuite le comte de La Blache avait des motifs particuliers pour détester Beaumarchais. Celui-ci était très lié avec un autre neveu de Pâris Du Verney du côté paternel, M. Pâris de Meyzieu, homme distingué, qui avait puissamment aidé son oncle dans la fondation de l'École militaire, mais qui, beaucoup moins habile dans l'art difficile et pénible aux gens de cœur de s'assurer d'une succession, s'était retiré de la lutte et laissé sacrifier à un parent plus éloigné. Beaumarchais, trouvant que ce sacrifice n'était pas juste, n'avait cessé de combattre la faiblesse de son vieil ami Du Verney, et de plaider pour M. de Meyzieu avec une franchise et une vivacité prouvées par ses lettres, dont je ne citerai qu'un fragment, qui se rapporte précisément à l'arrêté de comptes en question.

« Je ne puis soutenir, écrit-il à Du Verney en date du 9 mars 1770, qu'en cas de mort, vous me plantiez vis-à-vis M. le comte de La Blache, que j'honore de tout mon cœur, mais qui, depuis que je l'ai vu familièrement chez Mme d'Hauteville, ne m'a jamais fait l'honneur de me saluer. Vous en faites votre héritier, je n'ai rien à dire à cela; mais, si je dois, en cas du plus grand malheur que je puisse craindre, être son débiteur, je suis votre serviteur pour l'arrangement : je ne résilie point. Mettez-moi vis-à-vis mon ami Meyzieu, qui est un galant homme et à qui vous devez, mon bon ami, des réparations depuis long-temps : ce n'est pas des excuses qu'un oncle doit à son neveu, mais des bontés et surtout des bienfaits, quand il a senti qu'il avait eu tort avec lui. Je ne vous ai jamais fardé mon opinion là-dessus. Mettez-moi vis-à-vis de lui. Ce souvenir que vous lui laisserez de vous, lorsqu'il s'y attend le moins, élèvera son cœur à une reconnaissance digne du bienfait. Enfin c'est mon dernier mot : vous, ou, à votre défaut, Meyzieu, ou point de résiliation (1). J'ai d'autres motifs encore pour appuyer sur ce dernier point, mais c'est de bouche que je vous les communiquerai. Quand voulez-vous que nous nous voyions? car je vous avertis que d'ici là je ne ferai pas une panse d'*a* sur vos corrections. »

On concevra facilement que ces dispositions de Beaumarchais pour le neveu sacrifié étaient peu propres à lui concilier la bienveillance du petit-neveu préféré. Le comte de La Blache le détestait donc très vivement, et lorsqu'après la mort de Du Verney, Beaumarchais lui fit présenter son arrêté de comptes, en en réclamant l'exécution, il répondit qu'il ne reconnaissait point la signature de son oncle et qu'il considérait l'acte comme faux. Sommé de s'inscrire en faux, sauf à subir les conséquences d'un échec dans cette voie dangereuse, il déclara qu'il se réservait d'user ou non de ce moyen, et, en attendant, il demanda aux tribunaux l'annulation de l'arrêté de comptes par voie de rescision, comme renfermant en lui-même des preuves de dol et de fraude, de sorte que Beaumarchais se trouva enlacé dans les liens de la procédure la plus odieuse; car, tout en n'osant pas l'attaquer directement comme faussaire, son adversaire ne cessait de plaider indirectement la question de faux, et, après cette discussion infamante, il prétendait cependant tirer parti contre Beaumarchais de l'acte même qu'il déclarait faux. Ainsi, non content de réclamer de lui le paiement de 53,500 livres de créances trouvées dans les papiers de Du Verney et annulées par l'arrêté de comptes en question, comme dans cet arrêté de comptes Beaumarchais portait à son passif non plus seulement 53,500 livres, mais 139,000 livres, compensées par un actif plus considérable, son adversaire demandait naïvement que la prétendue fausseté de l'arrêté de comptes ne servît qu'à faire annuler la créance de Beaumarchais sur Du Verney, mais laissât subsister tout entière

(1) Ceci a trait au désir de Du Verney de résilier la société pour l'exploitation de la forêt de Chinon, désir auquel Beaumarchais accédait, mais en faisant ses conditions.

cette créance de 139,000 livres de Du Verney sur Beaumarchais, qui n'existait précisément qu'en vertu de ce même arrêté de comptes : d'où il suit que Beaumarchais, au lieu de toucher 15,000 livres que lui allouait la pièce en question, devait être condamné à en payer 139,000, dont elle le déchargeait. C'est ainsi, disait maître Caillard, avocat très ingénieux et très injurieux choisi par le comte de La Blache, « c'est ainsi que la justice sera vengée, et les citoyens honnêtes verront avec satisfaction un pareil adversaire pris dans les piéges qu'il avait lui-même dressés. »

Cette manière honnête de tirer parti d'une pièce qu'on déclare fausse pour transformer un titre de 53,500 fr. en 139,000 fr. suffit déjà, ce me semble, pour annoncer chez le légataire de Du Verney, ou au moins chez son avocat, plus d'habileté que de bonne foi; mais comme ce travail n'est pas un plaidoyer de parti pris en faveur de Beaumarchais, j'ai voulu connaître toutes les pièces de ce procès. Je me suis procuré, non sans peine, tous les mémoires de l'avocat du comte de La Blache; je les ai lus en même temps que les réponses de Beaumarchais. J'ai en main l'original de ce fameux arrêté de comptes, qui a voyagé du parlement de Paris au parlement d'Aix, qui pendant sept ans a été soumis à l'inspection de tant de juges et de tant d'avocats, qu'on a été obligé de le consolider avec des bandes de papier collées sur les marges. En m'entourant de tous les documens propres à m'éclairer, mon but était de savoir au juste, non pas si Beaumarchais devait ou non recevoir 15,000 fr. qu'il réclamait, ce qui importe assez peu à la postérité, mais s'il était un faussaire audacieux ou un honnête homme indignement calomnié, ce qui est beaucoup plus important. J'aurais pu, à la rigueur, me dispenser de ce fatigant examen, car enfin Beaumarchais, après avoir gagné son procès en première instance et l'avoir perdu en appel dans des circonstances particulières qu'on expliquera, a obtenu la cassation de ce dernier jugement, et un arrêt définitif du parlement de Provence, en date du 21 juillet 1778, — qui lui donne gain de cause sur tous les points, qui déclare l'arrêté de comptes parfaitement valable, et condamne le comte de La Blache à l'exécuter dans toutes ses parties, — condamne de plus le légataire de Du Verney aux frais du procès et à 12,000 fr. de dommages-intérêts envers Beaumarchais pour *raison de calomnie*. La question se trouve donc complétement vidée, et j'aurais pu m'en référer au jugement définitif du parlement de Provence; mais il suffit qu'un doute aussi injurieux ait été suspendu pendant sept ans sur la tête de l'auteur du *Mariage de Figaro*, il suffit que cette longue calomnie ait laissé dans sa vie une trace funeste que nous retrouverons plus d'une fois, pour qu'avant de passer outre je me sois cru obligé de me faire par moi-même une conviction sur un point de moralité aussi grave.

Et d'abord, un mot sur la question de vraisemblance. Était-il vraisemblable qu'en avril 1770, Beaumarchais, possédant par lui-même une certaine fortune et de plus très riche par sa seconde femme, qui vivait encore (on se souvient qu'elle ne mourut que le 21 novembre de la même année), était-il vraisemblable que, dans cette situation, Beaumarchais s'exposât à fabriquer un acte faux uniquement pour ne pas payer à l'héritier de Du Verney 53,500 francs et pour lui arracher 15,000 fr., — et cela quand il savait d'avance que cet héritier, homme de qualité, maréchal-de-camp, jouissant d'un grand crédit et d'une grande fortune, le détestait de toute son ame, et ne négligerait rien pour l'écraser s'il le pouvait? Il y a déjà là quelque chose qui choque toute vraisemblance.

En supposant maintenant que Beaumarchais eût voulu ou pu fabriquer un acte faux, lui aurait-il donné la forme qu'avait celui-là? C'est une grande feuille double de papier à la Tellière; le détail très compliqué du règlement de comptes, écrit de la main de Beaumarchais, remplit les deux premières pages; à l'extrémité de la seconde page, il est signé à droite de la main de Beaumarchais, et à gauche *daté* et *signé* de la main de Du Verney; la troisième page contient le tableau résumé en chiffres des stipulations de ce même règlement de comptes.

Que disait de cette pièce l'avocat du comte de La Blache? Il la discutait avec l'aisance d'un avocat; tantôt il insinuait que la signature de Du Verney était fausse; tantôt, sommé de s'inscrire en faux, il déclarait que, si elle était vraie, elle remontait à une époque antérieure à la date de 1770, « époque à laquelle, disait-il, le vieux Du Verney avait une écriture tremblée, tandis que celle qui est au pied de l'écrit est une écriture hardie, qui part d'une main ferme et légère. » Ici l'avocat feignait de ne pas voir ce qui lui crevait les yeux, qu'au-dessus de la signature de Du Verney se trouvaient écrits de la même encre et de la même main ces mots : *à Paris, le* 1er *avril* 1770, c'est-à-dire que Du Verney avait non-seulement signé, mais daté l'acte en question, ce qui obligeait de supposer qu'il se serait amusé, dans sa jeunesse ou dans son âge mûr, à signer et à dater d'avance des blancs-seings pour l'époque de sa vieillesse. Repoussé de ce côté, l'avocat insinuait alors que cette grande feuille double de papier devait être un blanc-seing signé et daté en effet par Du Verney en 1770, mais pour tout autre objet, soustrait ensuite et rempli par Beaumarchais. — Or quelle vraisemblance que Du Verney, dont on faisait d'ailleurs valoir contre Beaumarchais l'esprit d'ordre, laissât traîner chez lui, dans un but qu'on n'indiquait pas, des blancs-seings signés juste à l'extrémité de la deuxième page d'une grande feuille de papier à la Tellière, et de plus signés, non pas au milieu du papier, mais à gauche, précisément de manière à ménager une place à droite pour une seconde si-

gnature? Quelle vraisemblance enfin que Beaumarchais, — contre lequel on arguait, d'autre part, que, dans les derniers temps de la vie de Du Verney, il ne pouvait presque plus arriver jusqu'à lui (ce qui était exact), — fût venu juste à point pour dérober un blanc-seing aussi étrangement disposé? Sentant la faiblesse de cette argumentation, l'adversaire de Beaumarchais se rejetait alors sur le contenu de l'acte en question; il prouvait sans peine que les clauses en étaient compliquées, diffuses, parfois même embrouillées, qu'il s'y mêlait des dispositions relatives à d'autres objets que le réglement de comptes. Ceci était vrai, mais prouvait précisément en faveur de Beaumarchais, car s'il eût pu ou voulu fabriquer un acte faux, il l'eût fait ou plus bref ou plus méthodique, tandis que, réglant une longue suite d'opérations avec un vieillard de quatre-vingt-sept ans, ce règlement avait dû naturellement se ressentir de la prolixité ou des fantaisies du vieillard (1).

Mais, dira-t-on, comment, n'ayant à lutter que contre d'aussi faibles argumens, Beaumarchais, après avoir gagné son procès en première instance, a-t-il pu le perdre en appel? Sans parler encore ici de l'influence du rapporteur Goëzman, nous verrons plus tard un autre conseiller du parlement Maupeou avouer formellement, dans une lettre à Beaumarchais, que les bruits publics répandus sur lui ont été pour beaucoup dans sa décision; il faut ajouter cependant, pour être exact, que ce procès offrait aussi quelques circonstances propres à faire peut-être une certaine impression sur des juges déjà fortement prévenus. Par exemple, si on a suivi avec attention l'exposé que nous venons de faire, on s'est sans doute déjà demandé où était le double de ce règlement de comptes entre Beaumarchais et Du Verney; c'est ici que l'adversaire de Beaumarchais prétendait triompher de lui en disant : « L'acte écrit entièrement de votre main est supposé fait double entre vous et Du Verney; or on n'a point trouvé ce double dans les papiers du défunt, donc ce double n'a jamais existé, donc l'acte que vous présentez est faux. » A cela Beaumarchais répondait : « Par suite des difficultés que vous, légataire défiant et avide, apportiez sans cesse à mes entrevues avec Du Verney, dans les derniers temps de sa vie, nous ne pouvions nous voir en quelque sorte qu'à la dérobée. Après un long débat par écrit sur le règlement de nos affaires, je lui ai envoyé les deux doubles de l'acte qu'il m'avait chargé de rédiger, tous deux

(1) A la vérité, l'avocat expliquait cette prolixité du style de l'acte en disant que le rédacteur, ayant soustrait un blanc-seing, avait été obligé de remplir deux pages pour arriver jusqu'à la signature de Du Verney; mais si Beaumarchais avait été capable d'une pareille action, comme le tableau placé sur la troisième page de la feuille double était parfaitement inutile à la validité du règlement de comptes, rien ne l'aurait empêché de se servir d'une feuille simple, et, en écrivant son acte sur la page même dont l'extrémité portait la signature de Du Verney, il n'aurait eu qu'une page à remplir.

signés de ma main, il m'a renvoyé l'un des deux après l'avoir *signé* et *daté* de la sienne, et il a gardé l'autre; si celui-là ne s'est point trouvé dans ses papiers, ou il l'a détruit ou perdu, ou vous-même, qui ne quittiez pas la chambre du défunt, vous l'avez soustrait avant l'inventaire, pour l'empêcher de servir de justification à celui que je vous présente. Quant à moi, je prouve la vérité et la sincérité de cet acte non-seulement par l'acte même, mais par plusieurs lettres de Du Verney que je vous présente également, dont je vous défie de contester l'écriture, et qui toutes sont des réponses à des demandes que je lui adressais relativement à cet arrêté de comptes, et auxquelles il répondait de sa main sur-le-champ et sur la même feuille de papier contenant la demande, suivant l'habitude où nous étions de correspondre ainsi depuis dix ans. Je vous présente même une de ces lettres où Du Verney m'écrit : Voilà notre compte signé. Que pouvez-vous répondre à ceci? » Maître Caillard, l'avocat du comte de La Blache, ne se démontait pas pour si peu. « Ceci, disait-il, est une preuve de plus de la *fraude* du sieur de Beaumarchais. Les billets qu'on nous présente sont peut-être écrits de la main de Du Verney : nous l'accordons; mais ils sont courts, vagues, insignifians. Ils ne sont point datés, ils ont été écrits à une autre époque et pour quelque autre objet, et les *prétendues demandes datées,* auxquelles ils servent de réponse, ont été *adossées* après coup sur la même feuille par le sieur de Beaumarchais. Quant à la lettre où Du Verney écrit : Voilà *notre compte signé,* elle s'applique à quelque autre compte. » L'inspection des lettres détruisait cet injurieux raisonnement, car les réponses de Du Verney, quoique moins explicites naturellement que les demandes de Beaumarchais, qui toutes s'appliquent au règlement de comptes, ne peuvent s'adapter qu'à ces demandes. Dans quelques-unes même, la demande de Beaumarchais et la réponse de Du Verney sont, non pas *adossées,* c'est-à-dire l'une sur la première page, l'autre sur la troisième d'une feuille double, mais toutes deux sur la même page, et la réponse de Du Verney à la suite de la demande de Beaumarchais, ce qui rendait impossible la fraude que supposait l'avocat. Et enfin, si ces réponses de Du Verney ne s'appliquaient pas aux demandes de Beaumarchais, écrites *après coup,* elles s'appliquaient donc à d'autres demandes, à d'autres lettres de Beaumarchais, qui devaient se retrouver dans les papiers de Du Verney : pourquoi l'adversaire ne les présentait-il pas, lui qui présentait toutes les lettres de Beaumarchais à Du Verney dont il croyait pouvoir tirer parti?

Tel est l'exposé exact de la discussion déplorable que dut subir si long-temps Beaumarchais, obligé, on le voit, de gagner son procès, ou de passer pour un faussaire. Ce qu'il y avait de particulier dans cette affaire, c'est-à-dire l'absence du double de l'acte en question, sa physionomie un peu embrouillée, le caractère un peu obscur de la

correspondance avec Du Verney que Beaumarchais présentait à l'appui de cet acte; enfin la disparition dans les papiers de Du Verney de tout document relatif à cet arrêté de comptes, toutes ces circonstances pour des juges non prévenus à l'égard d'un homme moins diffamé, attaqué par un adversaire moins puissant, se fussent naturellement expliquées par cette considération : — qu'un vieillard de quatre-vingt-sept ans, réglant avec un homme détesté par son héritier des affaires qu'il ne lui plaisait pas de soumettre à ce même héritier, avait bien pu s'entourer de quelque obscurité, et que l'héritier avait intérêt à épaissir ces ténèbres, au lieu de les dissiper. Dans la situation des choses et des personnes, ces mêmes circonstances, exploitées et dénaturées par un avocat insidieux et retors, prenaient une physionomie assez noire pour qu'on s'explique bien cette apostrophe échappée à la colère de Beaumarchais contre certains avocats : « Oh! que c'est un méprisable métier que celui d'un homme qui, pour gagner l'argent d'un autre, s'efforce indignement d'en déshonorer un troisième, altère les faits sans pudeur, dénature les textes, cite à faux les autorités et se fait un jeu du mensonge et de la mauvaise foi! »

Cependant ce procès, engagé en octobre 1771 devant le tribunal de première instance, qu'on appelait alors *les requêtes de l'hôtel,* fut d'abord jugé en faveur de Beaumarchais. Une première sentence, en date du 22 février 1772, débouta le comte de La Blache de sa demande en rescision, et une seconde sentence, en date du 14 mars 1772, ordonna l'exécution du règlement de comptes argué de fraude. L'adversaire fit appel devant la grand'chambre du parlement.

Quoique victorieux dans ce premier combat, Beaumarchais en sortait cruellement meurtri; l'avocat Caillard l'avait vilipendé à outrance; l'animosité et le crédit du comte de La Blache excitaient contre lui la tourbe des nouvellistes. La mort de sa seconde femme, coïncidant avec ce déplorable procès, fournissait un aliment aux calomnies atroces dont j'ai déjà parlé. Ces calomnies circulaient dans les gazettes étrangères et dans ces feuilles manuscrites qui suppléaient si détestablement à la liberté de la presse; elles trouvaient accès auprès de tous ceux qu'irrite l'élévation d'un homme qui a fait lui-même sa fortune, surtout quand cet homme n'est pas modeste, et il est bien reconnu que Beaumarchais ne l'était pas. Non content de détruire sa réputation, le comte de La Blache, qu'il nomme quelque part *le premier auteur de tous mes maux,* venait de le prendre en défaut et de lui porter un coup de Jarnac dans la circonstance suivante. Quelques jours avant le jugement en première instance, Beaumarchais, apprenant que son adversaire répandait partout le bruit que Mesdames de France l'avaient chassé de leur présence pour des faits déshonorans, avait écrit à la comtesse de Périgord, première dame d'honneur de la princesse Victoire, pour se plaindre des calomnies du comte, et demander à Mes-

dames une attestation de délicatesse et de probité; la comtesse de Périgord lui avait répondu sur-le-champ par cette lettre :

« Versailles, le 12 février 1772.

« J'ai fait part, monsieur, de votre lettre à Madame Victoire, qui m'a assuré *qu'elle n'avait jamais dit un mot à personne qui pût nuire à votre réputation, ne sachant rien de vous qui pût la mettre dans ce cas-là.* Elle m'a autorisée à vous le mander. La princesse même a ajouté qu'elle savait bien que vous aviez un procès, mais que ses discours sur votre compte ne pourraient jamais vous faire aucun tort dans aucun cas, et particulièrement dans un procès, et que vous pouvez être tranquille à cet égard.

« Je suis charmée que cette occasion, etc.

« T., comtesse de PÉRIGORD. »

Au lieu de publier textuellement cette lettre, qui suffisait pour sauvegarder sa réputation, Beaumarchais, dans l'espoir d'en tirer le meilleur parti possible, eut l'imprudence de la fondre dans une note d'un mémoire contre le comte de La Blache, où il disait que, son adversaire cherchant à lui *enlever l'honorable protection que Mesdames lui ont toujours accordée* et soufflant à l'oreille de ses juges qu'il s'est rendu indigne de leurs bontés et qu'elles *ne prennent plus à lui aucune espèce d'intérêt,* il était autorisé par Madame Victoire à publier, etc. Ici Beaumarchais donnait bien le résumé exact et fidèle de la lettre de la comtesse de Périgord; mais le commentaire qui précédait ce résumé était de sa part une inconvenance et une imprudence : il prêtait ainsi le flanc à son adversaire, car il semblait vouloir faire dire à Mesdames plus qu'elles n'avaient dit, et transformer un simple témoignage d'estime, une simple attestation de probité, en un certificat de protection et d'intérêt pour lui à l'occasion de son procès, ce qui devait nécessairement offenser des princesses ayant le sentiment de leurs devoirs. Il avait à peine commis cette maladresse, que le comte de La Blache court à Versailles, pénètre auprès de Mesdames, et se plaint à elles que Beaumarchais vient de faire contre un maréchal-de-camp un odieux abus de leur nom, et que, dans un mémoire imprimé, il a eu l'audace de publier que Mesdames prenaient le plus vif intérêt au gain de son procès. Beaumarchais n'avait pas dit cela; mais on vient de voir qu'en parlant d'*intérêt* et de *protection,* il pouvait être accusé d'avoir cherché à le faire entendre. Les princesses s'irritent, et le comte de La Blache, profitant de leur colère, obtient d'elles le petit billet doux qui suit :

« Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avons pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et public des assurances de notre protection.

« MARIE-ADÉLAIDE, VICTOIRE-LOUISE, SOPHIE-PHILIPPINE,
« ÉLISABETH-JUSTINE. »

« Versailles, le 15 février 1772. »

Cette déclaration, immédiatement imprimée et publiée par le comte de La Blache, circule partout. Si elle n'empêche pas les juges en première instance, qui avaient vu la lettre de la comtesse de Périgord, de rendre justice à Beaumarchais, tout en ordonnant la suppression de la note indiscrète dont il s'était rendu coupable, elle trompe complétement le public, aux yeux de qui l'auteur de la note passe non pas seulement pour un indiscret qui a commenté à tort un témoignage d'estime très réel, mais pour un double imposteur qui, à l'appui d'un faux arrêté de comptes, produit une fausse attestation de probité. Pour comble de malheur, Beaumarchais, sentant qu'il a eu tort de commenter ainsi et d'exagérer le témoignage de la princesse Victoire, craignant de l'offenser en insistant sur cet incident, n'ose point publier la lettre de la comtesse de Périgord, qui explique son commentaire, et il est obligé de rester en silence sous le coup de ce soupçon d'imposture. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il se décide à répondre. En décembre 1773, dans un nouveau procès, attaqué encore une fois sur cet incident par le juge Goëzman avec la plus grande violence et la plus insigne mauvaise foi (Goëzman, qui connaissait la lettre de la comtesse de Périgord et feignait de l'ignorer, parlait d'*un excès* d'imposture), Beaumarchais publie enfin cette lettre en s'efforçant d'atténuer habilement l'usage indiscret qu'il en avait fait. Je viens d'expliquer très exactement en quoi consistait cette indiscrétion, et comment le comte de La Blache avait su en tirer parti.

Les choses en étaient là : le procès se poursuivait en appel; Beaumarchais, luttant de son mieux contre un homme en crédit et une mauvaise réputation, se délassait de cette guerre de chicane en composant *le Barbier de Séville,* lorsqu'une aventure aussi étrange qu'inattendue vint mettre le comble aux embarras de sa situation et fournir un nouvel aliment à la haine de ses ennemis.

II. — UN ÉPISODE DE LA VIE SOCIALE AU XVIIIe SIÈCLE. — Mlle MÉNARD, BEAUMARCHAIS ET LE DUC DE CHAULNES.

Les détails de l'aventure dont il s'agit ici sont complétement ignorés du public. Dans son étude sur Beaumarchais, La Harpe se contente de dire : Il eut une querelle avec un grand seigneur qui lui disputait une *courtisane.* Le mot est un peu dur pour Mlle Ménard, avec laquelle on va faire connaissance, et qui n'était pas *précisément* ce que dit La Harpe. Dans son édition des œuvres de Beaumarchais qui a servi de type à toutes les autres, Gudin, réservant pour ses mémoires, restés inédits, le récit de la querelle avec le duc de Chaulnes, n'a publié, parmi toutes les lettres relatives à l'incident en question, que les deux plus vagues et les deux plus insignifiantes. Cependant Beaumarchais avait recueilli avec soin toutes les pièces de cette étrange affaire. Le dossier

qui les renferme est au grand complet, c'est un de ceux sur lesquels il a écrit de sa main : *Matériaux pour les Mémoires de ma vie;* et comme cette querelle avait occasionné un commencement d'instruction judiciaire par-devant M. de Sartines, alors lieutenant-général de police, Beaumarchais, qui, plus tard, s'était lié assez intimement avec ce dernier, avait obtenu de lui la remise de toutes les lettres et dépositions de chacun des acteurs de ce petit drame tragi-comique. J'essaierai donc de le reproduire au naturel et en laissant autant que possible la parole aux personnages eux-mêmes. Ces sortes de tableaux de mœurs, quand ils sont exacts et authentiques, éclairent la physionomie d'un temps beaucoup mieux que les généralités les plus pompeuses.

Parlons d'abord de l'aimable personne qui fut la cause de ce combat homérique entre Beaumarchais, adroit et prudent comme Ulysse, et un duc et pair robuste et furieux comme Ajax. Mlle Ménard était une jeune et jolie, sinon vertueuse artiste, qui, en juin 1770, avait débuté avec talent à la Comédie-Italienne dans les rôles de Mme Laruette; elle s'était distinguée surtout dans le rôle de Louise du *Déserteur*. Grimm nous a tracé son portrait. « On convient assez généralement, dit-il dans sa *Correspondance littéraire,* qu'elle a mieux joué le rôle de Louise qu'aucune de nos actrices les plus applaudies, et qu'elle y a mis des nuances qui ont échappé à Mme Laruette et à Mme Trial; elle a moins réussi dans les autres rôles, et l'on peut dire qu'elle a joué avec une inégalité vraiment surprenante. Elle s'est fait beaucoup de partisans; les auteurs poètes et musiciens sont dans ses intérêts; malgré cela, M. le maréchal de Richelieu, *kislar-aga* des plaisirs du public, c'est-à-dire des spectacles (1), ne veut pas même qu'elle soit reçue à l'essai : il sait mieux que nous ce qui doit nous faire plaisir pour notre argent. La voix de Mlle Ménard (2) est de médiocre qualité; elle a eu un mauvais maître à chanter; avec de meilleurs principes et en apprenant à gouverner sa voix, son chant pourra devenir assez bon pour ne pas déparer son jeu. Quant à celui-ci, elle a d'abord l'avantage d'un débit naturel et d'une prononciation aisée; elle ne parle pas du crâne et à la petite octave comme Mme Laruette et Mme Trial. Sa figure est celle d'une belle fille, mais non pas d'une actrice agréable. Mettez à souper Mlle Ménard, fraîche, jeune, piquante, à côté de Mlle Arnould, et celle-ci vous paraîtra un squelette auprès d'elle; mais au théâtre ce squelette sera plein de grace, de noblesse et de charme, tandis que la fraîche et piquante Ménard aura l'air *gaupe* (3). Elle m'a paru avoir la tête un peu

(1) En sa qualité de premier gentilhomme de la chambre du roi.

(2) Quelques feuilles du temps écrivent Mesnard; mais la demoiselle en question, dont nous avons l'honneur de posséder des autographes, signe Ménard. Nous écrirons donc son nom comme elle l'écrivait elle-même.

(3) Je demande pardon aux lecteurs délicats sur le choix des termes de citer textuel-

grosse; la carcasse supérieure de ses joues est un peu trop élevée, ce qui empêche que le visage ne joue. On a beaucoup parlé de la beauté de ses bras; ils sont très blancs, mais ils sont trop courts, ils ont l'air de pattes de lion. En général sa figure est un peu trop grande et trop forte pour les rôles tendres, naïfs et ingénus, comme sont la plupart des rôles de nos opéras-comiques (1)..... Du reste, je suis de l'avis du public, qu'il faudrait recevoir Mlle Ménard à l'essai : elle paraît être capable d'une grande application. On prétend que son premier métier a été celui de bouquetière sur les boulevards, mais que, voulant se tirer de cet état, qui a un peu dégénéré de la noblesse de son origine depuis que Glycère vendait des bouquets aux portes des temples à Athènes, elle a acheté une grammaire de Restaut et s'est mise à étudier la langue et la prononciation française, après quoi elle a essayé de jouer la comédie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant ses débuts, elle s'est adressée à tous les auteurs musiciens et poètes pour leur demander conseil et profiter de leurs lumières avec un zèle et une docilité qui ont eu pour récompense les applaudissemens qu'elle a obtenus dans ses différens rôles. M. de Péquigny, aujourd'hui duc de Chaulnes, protecteur de ses charmes, l'a fait peindre par Greuze; ainsi, si nous ne la conservons pas au théâtre, nous la verrons du moins au salon prochain (2). »

La *protection* du duc de Chaulnes ayant sans doute empêché Mlle Ménard d'être protégée par le duc de Richelieu, elle sacrifia ses espérances de succès à la jalousie du premier de ces deux ducs et elle renonça au théâtre; mais, comme elle avait de l'esprit et de l'agrément, elle recevait chez elle fort bonne compagnie (en hommes bien entendu). Marmontel, Sedaine, Rulhières, Chamfort, s'y rencontraient avec de très grands seigneurs amenés par le duc de Chaulnes. Ce duc, qui avait alors trente ans, était déjà célèbre par la violence et la bizarrerie de son caractère: c'était le dernier représentant de la branche cadette de la maison de Luynes, laquelle branche s'est éteinte, je crois, dans sa personne. Le manuscrit inédit de Gudin contient de lui un portrait dont la ressemblance est confirmée par tous les témoignages contemporains. « Son caractère, dit Gudin, était un assemblage rare de qualités et de défauts contradictoires : de l'esprit et point de jugement; de l'orgueil et un défaut de discernement tel qu'il lui ôtait le sentiment

lement les mots de Grimm et quelques autres un peu plus loin. Ces citations ont aussi leur physionomie historique, surtout si l'on veut bien se souvenir que les comptes-rendus de Grimm faisaient les délices d'une foule de princes et de princesses qui les payaient fort cher.

(1) Nous verrons tout à l'heure un respectable abbé modifier un peu ce portrait de Grimm, et nous apprendre que la douceur était le caractère distinctif de la physionomie de Mlle Ménard.

(2) *Correspondance littéraire*, juin, 1770.

de sa dignité dans ses rapports avec ses supérieurs, ses égaux ou ses inférieurs; une mémoire vaste et désordonnée; un grand désir de s'instruire et un plus grand goût pour la dissipation; une force de corps prodigieuse; une violence de caractère qui troublait sa raison toujours assez confuse; de fréquens accès de colère dans lesquels il ressemblait à un sauvage ivre, pour ne pas dire à une bête féroce. Toujours livré à l'impression du moment, sans égard pour les suites, il s'était attiré plus d'une mauvaise affaire. Banni du royaume pendant cinq ans, il avait employé le temps de son exil à faire un voyage scientifique, il avait visité les pyramides, fréquenté les Bédouins du désert, rapporté plusieurs objets d'histoire naturelle et un malheureux singe qu'il assommait de coups tous les jours (1). »

Ce caractère du duc de Chaulnes rendait fort orageuse sa liaison avec Mlle Ménard. A la fois jaloux, infidèle et brutal, depuis long-temps déjà il ne lui inspirait plus guère que de la crainte, lorsqu'il se prit d'une belle passion pour Beaumarchais, et l'introduisit lui-même chez sa maîtresse; au bout de quelques mois, il s'aperçut qu'elle le trouvait plus aimable que lui. Son amitié se changea en fureur. Mlle Ménard, effrayée de ses violences, pria Beaumarchais de cesser ses visites. Par égard pour elle, il y consentit; mais, les mauvais traitemens du duc ne discontinuant pas, elle prit un parti désespéré, et se réfugia dans un couvent. Quand elle crut avoir reconquis sa liberté par une rupture définitive, elle rentra dans sa maison en invitant Beaumarchais à revenir la voir.

C'est dans cette circonstance que Beaumarchais écrit au duc de Chaulnes, et lui propose un traité de paix un peu bizarre dans une lettre qui me semble curieuse et par son contenu et par un ton mélangé de familiarité, de prudence et d'égards, qui peint bien le conflit des caractères et de la condition sociale des deux personnages. Voici cette lettre : on ne doit pas oublier que Beaumarchais a été d'abord très lié avec le duc de Chaulnes.

« MONSIEUR LE DUC,

« Mme Ménard (2) m'a donné avis qu'elle était retournée chez elle en m'in-

(1) Ajoutons à ce portrait de Gudin que le duc de Chaulnes, au milieu de sa vie désordonnée et extravagante, avait conservé quelque chose des goûts de son père, savant distingué en mécanique, en physique et en histoire naturelle, qui mourut membre honoraire de l'Académie des sciences. Le fils aimait passionnément la chimie, et il a fait quelques découvertes dans cette partie. Toutefois, même en ce genre d'occupation, il se distinguait par l'excentricité de son caractère. C'est ainsi que, pour vérifier l'efficacité d'une préparation qu'il avait inventée contre l'asphyxie, il s'enferma dans un cabinet vitré et s'asphyxia, s'en remettant à son valet de chambre du soin de le secourir à temps et de faire sur lui l'essai de son remède. Il avait heureusement un serviteur ponctuel qui ne le laissa pas aller trop loin.

(2) On verra tous les amis de cette demoiselle l'appeler *madame*, mais cela ne tire pas à conséquence.

vitant de la voir, comme tous ses autres amis, quand cela me ferait plaisir. J'ai jugé que les raisons qui l'avaient forcée de s'enfuir avaient cessé; elle m'apprend qu'elle est libre, et je vous en fais à tous les deux mon compliment sincère. Je compte la voir demain dans la journée. La force des circonstances a donc fait sur vos résolutions ce que mes représentations n'avaient pu obtenir; vous cessez de la tourmenter, j'en suis enchanté pour tous deux, je dirais même pour tous trois, si je n'avais résolu de faire entière abstraction de moi dans toutes les affaires où l'intérêt de cette infortunée entrera pour quelque chose. J'ai su par quels efforts pécuniaires vous aviez cherché à la remettre sous votre dépendance, et avec quelle noblesse elle avait couronné un désintéressement de six années en reportant à M. de Genlis l'argent que vous aviez emprunté pour le lui offrir. Quel cœur honnête une pareille conduite n'enflammerait-elle pas! Pour moi, dont elle a jusqu'à présent refusé les offres de service, je me tiendrai fort honoré, sinon aux yeux du monde entier, du moins aux miens, qu'elle veuille bien me compter au nombre de ses amis les plus dévoués. Ah! monsieur le duc, un cœur aussi généreux ne se conserve ni par des menaces, ni par des coups, ni par de l'argent. Pardon, si je me permets ces réflexions; elles ne sont point inutiles au but que je me propose en vous écrivant. En vous parlant de Mme Ménard, j'oublie mes injures personnelles, j'oublie qu'après vous avoir prévenu de toutes façons, m'être vu embrassé, caressé par vous et chez vous et chez moi, sur des sacrifices que mon attachement seul pouvait m'inspirer (1), qu'après que vous m'avez plaint en me disant d'elle des choses très désavantageuses, tout à coup vous avez sans aucun sujet changé de discours, de conduite, et lui avez dit cent fois plus de mal de moi que vous ne m'en avez dit d'elle. Je passe encore sous silence la scène horrible pour elle, et dégoûtante entre deux hommes, où vous vous êtes égaré jusqu'à me reprocher que je n'étais que le fils d'un horloger. Moi qui m'honore de mes parens devant ceux mêmes qui se croient en droit d'outrager les leurs (2), vous sentez, monsieur le duc, quel avantage notre position respective me donnait en ce moment sur vous, et, sans la colère injuste qui vous a toujours égaré depuis, vous m'auriez certainement su gré de la modération avec laquelle j'ai repoussé l'outrage de celui que j'avais toujours fait profession d'honorer et d'aimer de tout mon cœur; mais, si mes égards respectueux pour vous n'ont pu aller jusqu'à craindre un homme, c'est que cela n'est pas en mon pouvoir. Est-ce une raison de m'en vouloir? et mes ménagemens de toute nature ne doivent-ils pas, au contraire, avoir à vos yeux tout le prix que ma fermeté leur donne? J'ai dit : Il reviendra de tant d'injustices accumulées, et ma conduite honnête le fera enfin rougir de la sienne. Vous avez eu beau faire, vous n'avez pas plus réussi à avoir mauvaise opinion de moi qu'à l'inspirer à votre amie. Elle a exigé, pour son propre intérêt, que je ne la visse pas; comme on n'est point déshonoré d'obéir à une femme, j'ai été deux mois entiers sans la voir et sans aucune communication directe avec elle; elle me permet aujourd'hui d'augmenter le nombre de ses amis. Si pendant ce temps vous n'avez pas repris les avantages que votre négligence et vos vivacités vous avaient fait perdre,

(1) C'était de l'argent qu'il avait prêté au duc.

(2) Allusion à un procès que le duc de Chaulnes avait alors avec sa mère, dont il parlait très mal.

il faut croire que les moyens que vous avez employés n'y étaient pas propres. Eh! croyez-moi, monsieur le duc, revenez d'une erreur qui vous a causé déjà tant de chagrins : je n'ai jamais cherché à diminuer le tendre attachement que cette généreuse femme vous avait voué; elle m'aurait méprisé, si je l'avais tenté. Vous n'avez eu auprès d'elle d'autre ennemi que vous-même. Le tort que vous ont fait vos dernières violences vous indique la route qu'il faut tenir pour vous replacer à la tête de ses vrais amis..... Au lieu d'une vie d'enfer que nous lui faisons mener, joignons-nous tous pour lui procurer une société douce et une vie agréable. Rappelez-vous tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à ce sujet, et rendez en sa faveur votre amitié à celui à qui vous n'avez pu ôter votre estime. Si cette lettre ne vous ouvre pas les yeux, je croirai avoir rempli tous mes devoirs envers mon ami que je n'ai pas offensé, dont j'ai oublié les injures, et au-devant duquel je vais pour la dernière fois, lui protestant qu'après cette démarche infructueuse, je m'en tiendrai au respect froid, sec et ferme, qu'on a pour un grand seigneur sur le caractère duquel on s'est lourdement trompé. »

Le duc de Chaulnes ne répondit pas à cette lettre; quelques mois se passèrent, pendant lesquels apparemment Beaumarchais, quoique le duc n'autorisât point ses visites, profita de la permission que Mlle Ménard lui avait donnée de revenir la voir; enfin un beau matin, le 11 février 1773, le duc de Chaulnes se mit en tête de tuer son rival. La scène qui suit ayant duré toute une journée, et chacun des personnages qui y ont concouru ayant fait sa déposition écrite au lieutenant de police ou au tribunal des maréchaux de France pour la partie qui le concerne, je vais ajuster ces différentes dépositions, en commençant par celle de Gudin, qui a vu se former l'orage. Dans le récit inédit qu'il a rédigé de toute l'affaire trente-cinq ans après l'événement, Gudin se farde un peu. Je préfère sa déposition du moment; il y est plus naturel : on l'y voit jeune, bon garçon, dévoué à Beaumarchais, avec lequel il était lié depuis quelque temps, et qui l'avait sans doute introduit chez Mlle Ménard, mais enclin à s'effrayer facilement, assez peu belliqueux et craignant beaucoup de se compromettre.

Compte rendu à M. le lieutenant de police de ce qui m'est arrivé jeudi 11 février.

« Jeudi dernier, sur les onze heures du matin, je me rendis chez Mme Ménard, après avoir été dans plusieurs endroits. — Il y a bien long-temps que je ne vous ai vu, me dit-elle. J'ai cru que vous n'aviez plus d'amitié pour moi. — Je la rassurai et je m'assis dans un fauteuil au bord de son lit. Elle fondit en pleurs, et son cœur ne pouvant contenir sa peine, elle me conta combien elle avait à souffrir des violences de M. le duc de Chaulnes. Elle me parla ensuite d'un propos tenu contre M. de Beaumarchais. Le duc entre; je me lève, je le salue, je lui cède la place que j'occupais au bord du lit. — Je pleure, lui dit Mme Ménard, je pleure, et je prie M. Gudin d'engager M. de

Beaumarchais à se justifier du propos ridicule qu'on a tenu contre lui. — De quelle nécessité est-il, repart le duc, de justifier un coquin comme Beaumarchais? — C'est un très honnête homme, repartit-elle en versant de nouvelles larmes. — Vous l'aimez! s'écria le duc en se levant; vous m'humiliez : je vous déclare que je vais me battre avec lui. — Il y avait dans la chambre où nous étions une amie de Mme Ménard, une servante ou femme de chambre, et une jeune enfant, fille de Mme Ménard (1). Nous nous levons tous avec des cris. Mme Ménard saute de son lit; je cours après le duc, qui sort malgré ma résistance et en tournant sur moi la porte de l'antichambre. Je rentre dans l'appartement; je crie à ces femmes éperdues : Je cours chez Beaumarchais, j'empêcherai ce combat. Je pars du voisinage de la Comédie-Italienne, où elle demeure, pour me rendre vis-à-vis de l'hôtel de Condé, où demeure M. de Beaumarchais. Je rencontre son équipage dans la rue Dauphine, près du carrefour de Bussy. Je me jette à la tête des chevaux, je monte à la portière.— Le duc vous cherche pour se battre avec vous; courez chez moi, je vous dirai le reste. — Je ne le puis, dit-il, je vais à la capitainerie tenir l'audience (2); quand elle sera finie, je me rendrai chez vous. — Il part, je suis le carrosse des yeux et je reprends le chemin de ma maison. En montant les marches du Pont-Neuf qui confinent au quai de Conti, je me sens arrêté par la basque de mon habit, et je tombe renversé dans les bras du duc de Chaulnes, qui, plus grand et plus robuste que moi, m'enlève comme un oiseau de proie, me jette malgré ma résistance dans un fiacre dont il était descendu, crie au cocher rue de Condé, et me dit en jurant que je lui trouverai Beaumarchais. — De quel droit, lui dis-je, monsieur le duc, vous qui criez sans cesse à la liberté, osez-vous attenter à la mienne? — Du droit du plus fort. Vous me trouverez Beaumarchais, ou... — Monsieur le duc, je n'ai point d'armes, et vous ne m'assassinerez peut-être pas. — Non, je ne tuerai que ce Beaumarchais, et quand je lui aurai plongé mon épée dans le corps, que je lui aurai arraché le cœur avec les dents, cette Ménard deviendra ce qu'elle pourra. (Je supprime les juremens exécrables dont ces mots étaient accompagnés.) — Je ne sais point où est M. de Beaumarchais, et, quand je le saurais, je ne vous le dirais pas, dans la fureur où vous êtes. — Si vous me résistez, je vous donnerai un soufflet. — Je vous le rendrai, monsieur le duc. — A moi, un soufflet! — Aussitôt il se jette sur moi, il veut me prendre aux cheveux; mais, comme je porte perruque, elle lui reste à la main, ce qui rendit cette scène comique, comme je le compris aux éclats de rire que la populace faisait autour de ce fiacre, dont toutes les portières étaient ouvertes. Le duc, qui ne voyait rien, me prend à la gorge et me fait quelques écorchures sur le cou, à l'oreille et au menton. J'arrête ses coups comme je peux et j'appelle la garde à grands cris. Il se modère alors; je recouvre ma tête et je lui déclare qu'en sortant de chez M. de Beaumarchais, où il me menait de force, je ne le suivrais nulle part que chez un commissaire. Je lui fis toutes les remon-

(1) C'était une fille de Mlle Ménard et du duc de Chaulnes.

(2) Dans cette déposition, Gudin affaiblissait et sa phrase et la réponse de Beaumarchais, de crainte de lui nuire. Le vrai texte restitué dans son manuscrit et dans la déposition de Beaumarchais est celui-ci : « Le duc vous cherche pour vous tuer; » réponse de Beaumarchais : « Il ne tuera que ses puces. »

trances que le trouble où j'étais et le peu de temps que j'avais me permirent. Bien sûr qu'il ne trouverait pas M. de Beaumarchais chez lui, et non moins sûr que, si on me voyait paraître, ses gens ne manqueraient pas de me dire où était leur maître, j'espérai que, s'ils ne voyaient que le duc seul, son trouble les empêcherait de le lui apprendre. Ainsi, dans le moment où le duc sauta du carrosse pour frapper à la porte de M. de Beaumarchais, j'en sautai aussi et je revins chez moi, mais par des chemins détournés, de peur que le duc ne recourût après moi.... »

Je supprime ici la partie de la déposition de Gudin qui ferait double emploi avec ce qui va suivre, et j'en reproduis seulement la fin à cause du ton.

« Voilà, monsieur, dit-il, dans la plus exacte vérité, ce que j'ai vu et ce qui m'est arrivé; j'en suis d'autant plus fâché que cette affaire me fera vraisemblablement un ennemi irréconciliable de M. le duc de Chaulnes, quoique je n'aie rien fait que pour lui rendre service à lui-même en empêchant le combat, qui, de quelque manière qu'il se fût terminé, n'aurait pu manquer de lui être funeste, surtout dans les malheureuses circonstances où il se trouve. C'est ce que je lui ai dit à lui-même dans ce fiacre où il me retenait. Je suis avec le plus profond respect, monsieur, etc.

« GUDIN DE LA BRENELLERIE. »

Voilà donc Gudin en fuite et le duc de Chaulnes qui frappe à la porte de Beaumarchais. On lui dit imprudemment qu'il est au Louvre, au tribunal de la capitainerie, et il y court, toujours très pressé de le tuer. Beaumarchais, déjà prévenu par Gudin, était en train de juger majestueusement des délits de chasse, lorsqu'il voit entrer son furieux ennemi. C'est lui maintenant qui va prendre la parole; ce qui suit est extrait d'un mémoire inédit qu'il adressa au lieutenant de police et au tribunal des maréchaux de France.

Récit exact de ce qui s'est passé jeudi 11 février 1773 entre M. le duc de Chaulnes et moi, Beaumarchais (1).

« J'avais ouvert l'audience de la capitainerie, lorsque j'ai vu arriver M. le duc de Chaulnes avec l'air le plus effaré qu'on puisse peindre, et qui m'est venu dire tout haut qu'il avait quelque chose de pressé à me communiquer et qu'il fallait que je sortisse à l'instant. — Je ne le puis, monsieur le duc, le service du public me force à terminer décemment la besogne commencée. — Je veux lui faire donner un siége; il insiste; on s'étonne de son air et de son ton. Je commence à craindre qu'on ne le devine, et je suspends un moment l'audience pour passer avec lui dans un cabinet. Là il me dit, avec toute l'énergie du langage des halles, qu'il veut sur-le-champ me tuer, me déchirer le cœur et boire mon sang, dont il a soif. — Ah! ce n'est que cela, monsieur le duc, permettez que les affaires aillent avant les plaisirs. — Je veux rentrer;

(1) Je prends le récit de Beaumarchais au moment précis où lui-même entre en scène.

il m'arrête en me disant qu'il va m'arracher les yeux devant tout le monde si je ne sors pas avec lui. — Vous seriez perdu, monsieur le duc, si vous étiez assez fou pour l'oser. — Je rentre froidement et je lui fais donner un siége. Environné que j'étais des officiers, des gardes, etc., j'opposai, pendant deux heures que dura l'audience, le plus grand sang-froid à l'air pétulant et fou avec lequel il se promenait, troublant l'audience et demandant à tout le monde : En avez-vous encore pour long-temps (1)? Il tire à part M. le comte de Marcouville, officier qui était à côté de moi, et lui dit qu'il m'attend pour se battre avec moi. M. de Marcouville se rassied d'un air sombre; je lui fais signe de garder le silence et je continue. M. de Marcouville le dit tout bas à M. de Vintrais, officier de maréchaussée et inspecteur des chasses. Je m'en aperçois; nouveaux signes de silence de ma part. Je disais : M. de Chaulnes se perd si l'on suppose qu'il vient m'arracher d'ici pour me couper la gorge. L'audience finie, je me mets en habit de ville, et je descends en demandant à M. de Chaulnes ce qu'il me veut et quels peuvent être ses griefs contre un homme qu'il n'a pas vu depuis six mois? — Point d'explications, me dit-il; allons nous battre sur-le-champ ou je fais un esclandre ici. — Au moins, lui dis-je, vous me permettrez bien d'aller chez moi prendre une épée. Je n'en ai dans ma voiture qu'une mauvaise de deuil, avec laquelle vous n'exigez apparemment pas que je me défende contre vous.

« — Nous allons passer, me répond-il, chez M. le comte de Turpin, qui vous en prêtera une et que je désire engager à nous servir de témoin. Il saute dans mon carrosse le premier, j'y monte après lui, le sien nous suit. Il me fait l'honneur de m'assurer que, pour le coup, je ne lui échapperai pas, en ornant son style de toutes les superbes imprécations qui lui sont si familières. Le sang-froid de mes réponses le désole et augmente sa rage. Il me menace du poing dans ma voiture. Je lui fais observer que, s'il a le projet de se battre, une insulte publique ne peut que l'éloigner de son but, et que je ne vais pas chercher mon épée pour me battre, en attendant, comme un crocheteur. Nous arrivons chez M. le comte de Turpin, qui sortait. Il monte sur la botte de ma voiture. — M. le duc, lui dis-je, m'entraîne sans que je sache pourquoi : il veut se couper la gorge avec moi; mais, dans cette aventure étrange, il me fait espérer au moins que vous voudrez bien, monsieur, témoigner de la conduite des deux adversaires. — M. de Turpin me dit qu'une affaire pressée le force à se rendre à l'heure même au Luxembourg, et qu'elle l'y retiendra jusqu'à quatre heures après midi (je ne doutais point que M. le comte de Turpin n'eût pour objet de laisser pendant quelques heures le temps à une tête échauffée de se calmer). Il part. M. de Chaulnes veut m'emmener chez lui jusqu'à quatre heures. — Oh! pour cela non, monsieur le duc; de même que je ne voudrais pas me rencontrer seul sur le pré avec vous, à cause du risque d'être accusé par vous de vous avoir assassiné, si vous me forciez à vous blesser par une attaque, je n'irai pas dans une maison dont vous êtes le maître et où

(1) Il est impossible de ne pas noter le côté comique de cette scène, où Beaumarchais, en robe de juge, fait probablement durer l'audience tant qu'il peut, tandis que le duc, pressé de le tuer, demande : « En avez-vous encore pour long-temps? » Il est permis de croire que Beaumarchais était moins impatient, car le duc était un colosse, et il était furieux, on va le voir, jusqu'à la frénésie.

vous ne manqueriez pas de me faire faire un mauvais parti. J'ordonne à mon cocher de me mener chez moi. — Si vous y descendez, me dit M. de Chaulnes, je vous poignarde à votre porte. — Vous en aurez donc le plaisir, lui dis-je, car je n'irai pas ailleurs attendre l'heure qui doit me montrer au juste vos intentions. — Force injures dans le carrosse. — Tenez, monsieur le duc, quand on a envie de se battre, on ne verbiage point tant. Entrez chez moi, je vous ferai donner à dîner, et, si je ne parviens pas à vous remettre en votre bon sens d'ici à quatre heures et que vous persistiez à me forcer à l'alternative de me battre ou d'être dévisagé, il faudra bien que le sort des armes en décide. — Mon carrosse arrive à ma porte, je descends, il me suit, et feint d'accepter mon dîner. Je donne froidement mes ordres. Le facteur me remet une lettre, il se jette dessus et me l'arrache devant mon père et tous mes domestiques. Je veux tourner l'affaire en plaisanterie, il se met à jurer. Mon père s'effraie, je le rassure, et j'ordonne qu'on nous porte à dîner dans mon cabinet. Nous montons. Mon laquais me suit, je lui demande mon épée. — Elle est chez le fourbisseur. — Allez la chercher, et, si elle n'est pas prête, apportez-m'en une autre. — Je te défends de sortir, dit M. de Chaulnes, ou je t'assomme! — Vous avez donc changé de projet? lui dis-je. Dieu soit loué! car je ne pourrai pas me battre sans épée. — Je fais un signe à mon valet qui sort. Je veux écrire, il m'arrache ma plume. Je lui représente que ma maison est un hospice que je ne violerai pas, à moins qu'il ne m'y force par de semblables excès. Je veux entrer en pourparler sur la folie qu'il a de vouloir absolument me tuer; il se jette sur mon épée de deuil qu'on avait posée sur mon bureau et me dit, avec toute la rage d'un forcené et en grinçant les dents, que je ne la porterai pas plus loin. Il tire ma propre épée, la sienne étant à son côté; il va fondre sur moi. — Ah! lâche! m'écriai-je, et je le prends à bras-le-corps pour me mettre hors de la longueur de l'arme, je veux le pousser à ma cheminée pour sonner; de la main qu'il avait de libre, il m'enfonce cinq griffes dans les yeux et me déchire le visage, qui à l'instant ruisselle de sang. Sans le lâcher, je parviens à sonner, mes gens accourent. — Désarmez ce furieux! leur criai-je, pendant que je le tiens. — Mon cuisinier, aussi brutal et aussi fort que le duc, veut prendre une bûche pour l'assommer. Je crie plus haut : — Désarmez-le, mais ne lui faites pas de mal; il dirait qu'on l'a assassiné dans ma maison. — On lui arrache mon épée. A l'instant il me saute aux cheveux et me dépouille entièrement le front. La douleur que je sens me fait quitter son corps que j'embrassais, et de toute la raideur de mon bras je lui assène à plein fouet un grand coup de poing sur le visage. — Misérable! me dit-il, tu frappes un duc et pair! — J'avoue que cette exclamation si extravagante pour le moment m'eût fait rire en tout autre temps; mais, comme il est plus fort que moi et qu'il me prit à la gorge, il fallut bien ne m'occuper que de ma défense. Mon habit, ma chemise sont déchirés, mon visage est de nouveau sanglant. Mon père, vieillard de soixante-seize ans, veut se jeter à la traverse, il a sa part lui-même des fureurs *crochetorales* du duc et pair; mes domestiques se mettent à nous séparer. J'avais moi-même perdu la mesure, et les coups étaient rendus aussitôt que donnés. Nous nous trouvons au bord de l'escalier, où le taureau tombe, roule sur mes domestiques et m'entraîne avec lui. Ce désordre horrible le rend un peu à lui-même. Il entend

frapper à la porte de la rue : il y court, il voit entrer ce même jeune homme (1) qui m'avait averti le matin dans mon carrosse, il le prend par le bras, le pousse dans la maison et jure que personne n'entrera ni ne sortira que par son ordre jusqu'à ce qu'il m'ait mis en morceaux. Au bruit qu'il fait, le monde s'amasse devant la porte; une femme de ma maison crie par une fenêtre qu'on assassine son maître. Mon jeune ami, effrayé de me voir défiguré et tout en sang, veut m'entraîner en haut. Le duc ne veut pas le souffrir. Sa rage se ranime, il tire son épée, qui était restée à son côté, car il est à remarquer qu'aucun de mes gens n'avait encore osé la lui ôter, croyant, à ce qu'ils m'ont dit, que c'était un manque de respect qui aurait pu tirer à conséquence pour eux; il fond sur moi pour me percer, huit personnes se jettent sur lui, on le désarme. Il blesse mon laquais à la tête, mon cocher a le nez coupé, mon cuisinier a la main percée. — L'indigne lâche! m'écriai-je, c'est pour la seconde fois qu'il vient sur moi qui suis sans armes avec une épée. — Il court dans la cuisine chercher un couteau; on le suit, on serre tout ce qui peut blesser à mort. Je remonte chez moi. Je m'arme d'une tenaille de foyer. J'allais redescendre, j'apprends un trait qui me prouve à l'instant que cet homme est devenu absolument fou : c'est que, sitôt qu'il ne me voit plus, il entre dans la salle à manger, se met à table tout seul, mange une grande assiettée de soupe et des côtelettes, et boit deux carafes d'eau. Il entend encore frapper à la porte de la rue, court ouvrir, et voit M. le commissaire Chenu, qui, surpris du désordre horrible où il voit tout mon monde, frappé surtout de mon visage déchiré, me demande de quoi il s'agit. — Il s'agit, monsieur, d'un lâche forcené qui est entré ici dans l'intention d'y dîner avec moi, qui m'a sauté au visage dès qu'il a mis le pied dans mon cabinet, a voulu me tuer de ma propre épée, ensuite de la sienne. Vous voyez bien, monsieur, qu'au monde que j'ai autour de moi j'aurais pu le faire mettre en pièces, mais on me l'aurait demandé meilleur qu'il n'est. Ses parens, charmés d'en être débarrassés, ne m'en auraient peut-être pas moins cherché une mauvaise affaire. Je me suis contenu, et, à l'exception de cent coups de poing avec lesquels j'ai repoussé l'outrage qu'il a fait à mon visage et à ma chevelure, j'ai défendu qu'on lui fît aucun mal.

« M. le duc prend la parole et dit qu'il devait se battre à quatre heures avec moi devant M. le comte de Turpin, choisi comme témoin; il n'avait donc pu attendre jusqu'à l'heure convenue. — Comment trouvez-vous, monsieur, cet homme qui, après avoir fait un esclandre horrible dans ma maison, divulgue lui-même, devant un homme public, sa coupable intention, compromet un officier-général en le nommant comme témoin désigné et détruit d'un seul mot toute possibilité d'exécuter son projet, que cette lâcheté prouve qu'il n'a jamais conçu sérieusement? — A ces mots, mon forcené, qui est brave à coups de poing comme un matelot anglais, s'élance une cinquième fois sur moi; j'avais quitté ma tenaille à l'arrivée du commissaire; réduit à l'arme de la nature, je me défends de mon mieux devant l'assemblée, qui nous sépare une troisième fois. M. Chenu me prie de rester dans mon salon et emmène M. le duc, qui voulait casser les glaces. En cet instant, mon laquais

(1) C'est Gudin.

revient avec une épée neuve; je la prends et je dis au commissaire : Monsieur, je n'ai pas eu le dessein d'un duel (1), je ne l'aurai jamais; mais, sans accepter de rendez-vous de cet homme, j'irai par la ville attaché sans cesse à cette épée, et, s'il vient m'insulter, comme la publicité qu'il donne à cette horrible aventure prouve de reste qu'il est l'agresseur, je jure que j'en délivrerai, si je puis, le monde qu'il déshonore par ses lâchetés. — L'arme que je tenais alors étant un porte-respect imposant, il s'est retiré sans rien dire dans ma salle à manger, où M. Chenu, l'ayant suivi, a été aussi surpris qu'effrayé de le voir se meurtrir le visage à coups de poing et s'arracher lui-même une poignée de cheveux de chaque main, de rage de n'avoir pu me tuer. M. Chenu l'a enfin déterminé à rentrer chez lui, et il a eu le sang-froid de se faire coiffer par mon laquais qu'il avait blessé. Je suis remonté chez moi pour me faire panser, et lui s'est jeté dans sa voiture. »

Après quelques autres détails qui m'ont paru inutiles à reproduire, Beaumarchais termine ainsi :

« Je n'ai semé ce récit d'aucune réflexion, j'ai dit le fait simplement et même, autant que je l'ai pu, en employant l'expression dont on s'est servi, ne voulant pas donner la moindre atteinte à la vérité en racontant la plus étrange et dégoûtante aventure qui puisse arriver à un homme raisonnable. »

Voici maintenant le rapport du commissaire de police à M. de Sartines; on y remarquera surtout à la fin, comme un des caractères du temps, avec quelle timidité révérencieuse un magistrat de police, même dans l'exercice de ses fonctions, parle d'un duc et pair qui s'est conduit comme un crocheteur, et semble redouter de s'expliquer sur son compte :

« Ce 13 février 1773.

« MONSIEUR,

« Vous m'avez demandé un détail de l'affaire arrivée entre M. le duc de Chaulnes et le sieur de Beaumarchais, lequel je ne suis guère en état de pouvoir vous donner bien juste, n'étant arrivé chez ledit sieur de Beaumarchais qu'après le grand bruit. J'y ai trouvé en bas mondit sieur le duc de Chaulnes, son épée cassée, dont il n'avait plus à son côté qu'une partie du fourreau; il était sans bourse à ses cheveux, ses habit et veste déboutonnés et sans col; le sieur de Beaumarchais dans un état à peu près semblable et de plus son habit noir déchiré ainsi que sa chemise, sans col ni bourse, et tout échevelé, avec le visage écorché en plusieurs endroits. J'ai engagé ces messieurs à monter en une pièce au premier étage, où étant, ils se sont repris de propos, se sont dit des choses désagréables et fait réciproquement des reproches assez malhonnêtes en termes fort durs, ce qui a donné lieu à se saisir de nouveau l'un et l'autre et m'a fait craindre les suites fâcheuses qui pouvaient en résulter. J'ai cependant calmé un peu M. le duc en l'engageant de passer

(1) Les lois étant encore très rigoureuses contre le duel, on va voir le duc de Chaulnes nier de son côté qu'il eût voulu un duel.

dans une autre pièce pour causer ensemble en particulier, ce qu'il a fait sans difficulté. Je lui ai fait des représentations honnêtes sur cette scène, il les a écoutées et s'est rendu à ce que j'ai exigé de lui, c'est-à-dire qu'il ne se passerait rien davantage, ce dont il m'a donné sa parole d'honneur qu'il a tenue; car, pendant que je suis sorti un demi-quart d'heure environ pour aller en causer avec un cordon rouge qui dînait dans le quartier et que les deux parties m'avaient nommé (1), il s'en est allé de chez ledit sieur de Beaumarchais. L'on répand dans le public que M. le duc de Chaulnes m'a manqué, quoique sachant qui j'étais : ce fait est absolument faux; je n'ai eu que lieu de me louer des procédés de M. le duc, qui ne *m'a même rien dit de désagréable* et qui m'a au contraire traité avec beaucoup d'honnêteté en me témoignant *même* des égards et de la confiance (2). Je lui dois cette justice en rendant hommage à la vérité. Je suis avec respect, etc.,

« CHENU, commissaire. »

On doit être désireux d'entendre le duc de Chaulnes s'expliquer à son tour; joignons ici la déposition écrite et adressée par lui au tribunal des maréchaux de France. A l'aide de tout ce qui précède, on démêlera facilement dans son récit les points où il dissimule ou dénature les faits. Le style de cette déposition qu'on reproduit textuellement a également son importance comme signe du temps :

« Depuis plus de trois ans, écrit le duc de Chaulnes, j'avais le malheur d'être la dupe du sieur de Beaumarchais, que je croyais mon ami, lorsque des raisons fortes m'engagèrent à l'éloigner. Il me revint plusieurs fois depuis ce temps qu'il tenait de très mauvais propos sur mon compte; enfin, jeudi dernier, je trouvai le sieur Gudin, l'un de ses amis, chez une femme de ma connaissance; il eut l'audace (3) de l'assurer, de la part du sieur de Beaumarchais, qu'il n'était pas vrai, ainsi que je l'avais dit, qu'une femme qualifiée se fût plainte de lui (4). Voulant en éclaircir le démenti qu'il me faisait donner, et *de tout* (sic) ce qui m'était revenu, je fus chercher le sieur de Beaumarchais chez lui, avec le sieur Gudin, que je fis monter dans le même fiacre que moi pour qu'il n'eût pas le temps de le prévenir. Le sieur de Beaumarchais étant au tribunal de la capitainerie, je m'y rendis, je le pris dans une chambre à part pour lui dire que je voulais une explication. Il en fut si peu question à l'audience que je lui parlai d'une permission de chasse qu'il

(1) C'était le comte de Turpin.

(2) Ici le commissaire de police ajoute en note, *ainsi que le sieur de Beaumarchais.* Il est assez curieux de voir ce magistrat constater que le duc de Chaulnes « ne lui a *même* rien dit de désagréable, qu'il lui a témoigné *même* des égards, etc. »

(3) Il est peu problable que Gudin ait eu aucune *espèce d'audace.*

(4) Ceci a trait au propos déjà indiqué dans la déposition de Gudin, et qui, si l'on en croit son manuscrit inédit, se rapportait à quelque indiscrétion dont on accusait à tort Beaumarchais à l'égard d'une grande dame fille d'un maréchal de France, que Gudin ne nomme pas. On reconnaît sans peine que le duc ne veut pas avouer ici le véritable motif de sa fureur; il l'avoue dans une autre lettre au duc de La Vrillière, où il se reconnaît coupable de s'être laissé égarer par un *transport de jalouse colère.*

m'avait promis de me faire avoir à Orly. M. le comte de Marcouville et autres officiers de la capitainerie étaient présens.

« En sortant de la capitainerie, je montai dans sa voiture, et dis au cocher d'aller chez M. de Turpin, ce qui avait trait à l'explication que je voulais avoir. M. de Turpin, qui sortait, nous observa qu'il valait mieux monter dans un fiacre que de rester trois voitures assemblées à sa porte; qu'au demeurant il était deux heures, et qu'il n'avait qu'une minute à nous donner, parce qu'il était attendu chez l'ambassadeur de l'empereur. Étant monté dans le fiacre, M. de Beaumarchais me dit que, dans tous les cas, je ne pouvais pas lui demander satisfaction, parce qu'il n'avait qu'une épée de deuil; je lui observai que, *s'il en était question* (1), je n'étais pas mieux armé que lui, puisque je n'avais qu'une épée du petit Dunkerque, sans garde, que je lui offrirais d'ailleurs de changer, s'il désirait, mais qu'il s'agissait d'abord d'une explication plus ample. M. de Turpin observa de nouveau qu'il était obligé de s'en aller, ce qu'il fit en convenant qu'il viendrait chez moi à quatre heures. Je me rendis avec M. de Beaumarchais chez *lui, pour y dîner* (2); mais à peine fut-il dans sa chambre, qu'il se mit à me dire des injures atroces. Je lui dis qu'il était un malhonnête homme, et qu'il vînt sur-le-champ me faire raison dans la rue; mais il préféra de me colleter, en appelant quatre de ses gens, qui se jetèrent, ainsi que lui, sur moi, en m'arrachant mon épée (3). Il fit en même temps demander par sa sœur M. le commissaire Chenu, devant lequel il a bien encore osé avoir l'impudence de me dire à plusieurs reprises que je mentais comme un vilain gueux, et mille autres horreurs semblables. Sorti de chez M. de Beaumarchais, je fus rendre compte à M. de Sartines, et le surlendemain, par son conseil, à M. de La Vrillière. En revenant de Versailles, j'appris que le sieur de Beaumarchais débitait l'histoire d'une façon déshonnête pour moi, disant qu'il m'avait provoqué et que j'avais refusé de le suivre. Pour lever d'une manière positive tous les nuages de cet article, j'ai cru devoir (plusieurs gens graves l'ont cru de même) aller aux foyers des spectacles y dire que M. de Beaumarchais, tenant des propos sur mon honneur et n'étant pas gentilhomme, ne méritait point que je me compromisse comme j'avais fait la veille, mais bien que je le corrigeasse comme un roturier. Depuis cette époque, le sieur de Beaumarchais a été libre quatre jours sans que j'en aie entendu parler. Il aurait été difficile de savoir qu'il était gentilhomme, puisqu'il est fils d'un horloger; il n'est pas seulement dans l'almanach royal comme secrétaire du roi (4), et l'on n'a même pas su au tribunal, pendant

(1) *S'il en était question* est amusant; le duc, traduit devant le tribunal des maréchaux de France, ne veut pas dire qu'il a *provoqué* Beaumarchais.

(2) *Pour y dîner* est d'une naïveté charmante après la conversation avec Gudin dans le fiacre, où le duc dit qu'il veut *arracher le cœur de Beaumarchais avec les dents.*

(3) Le récit de Beaumarchais est dix fois plus vraisemblable et détruit complétement cet exposé du duc, qui se détruit d'ailleurs de lui-même par la phrase qui suit; car si Beaumarchais avait eu l'intention de faire assommer le duc par quatre de ses gens, quel intérêt aurait-il eu à *faire en même temps demander* le commissaire de police?

(4) Tout le passage qui précède est curieux comme ton; la dernière assertion du duc est inexacte. Je n'ai pu la vérifier sur l'almanach de 1773, mais j'ai trouvé le nom de Beaumarchais sur plusieurs almanachs d'une date antérieure.

long-temps, s'il en était compétent. En tout, quand la plus grande partie de cette affaire ne pourrait pas se vérifier aussi facilement qu'elle le peut, quand les injures que M. de Beaumarchais a eu l'impudence de me dire devant le commissaire lui-même ne seraient pas une forte présomption pour ce qu'il a dit et fait sans témoins, il me suffirait de rappeler que je n'ai jamais été connu au tribunal, à la police, à Paris, ni dans aucun lieu, pour querelleur, joueur, ou dérangé, pendant que la réputation de M. de Beaumarchais n'est pas, à beaucoup près, aussi entière, puisque, indépendamment de l'insolence la plus reconnue, des bruits les plus incroyables, il *essuie dans ce moment un procès criminel* pour avoir fait un faux acte. »

Voilà encore de la part du duc de Chaulnes une grossière calomnie, car il savait parfaitement que *Beaumarchais n'essuyait pas un procès criminel pour un faux acte,* mais qu'il était en *procès civil* avec le comte de La Blache à l'occasion d'un acte dont ce dernier contestait la sincérité, sans oser même l'attaquer directement en faux. Seulement on voit ici quelle désastreuse influence ce procès La Blache exerçait sur la réputation de Beaumarchais, puisque le duc de Chaulnes ne craint pas, au moment même du procès, de dénaturer les faits d'une manière aussi révoltante. Ce duc, faisant ainsi les honneurs de la moralité de son adversaire, nous oblige de rappeler que lui-même, à cette époque, soutenait contre sa propre mère un procès horriblement scandaleux, que les documens que j'ai sous les yeux prouvent qu'il était aussi débauché et dérangé de toutes manières qu'il était brutal, et qu'après avoir été banni du royaume pour faits de violence, sa vie tout entière ne fut qu'une suite d'actes de même nature.

Cette journée du 11 février ayant été fort orageuse, on serait tenté de supposer assez naturellement que Beaumarchais consacra la soirée à se remettre, à se reposer, et à prendre ses précautions pour le lendemain; cependant, si j'en crois le manuscrit de Gudin, comme il était le même soir attendu chez un de ses amis pour lire en nombreuse compagnie *le Barbier de Séville,* il arriva au rendez-vous frais et dispos, au moins moralement, lut sa comédie avec verve, raconta joyeusement les fureurs du duc de Chaulnes, et passa une partie de la nuit à jouer de la harpe et à chanter des séguedilles. « C'est ainsi, dit Gudin, que, dans toutes les circonstances de sa vie, il était entièrement à la chose dont il s'occupait, sans qu'il fût détourné ou par ce qui s'était passé ou par ce qui devait suivre, tant il était sûr de ses facultés et de sa présence d'esprit. Jamais il n'avait besoin de préparation sur aucun point; son intelligence était toujours entière dans tous les momens, et ses principes n'étaient jamais en défaut. »

Le lendemain matin, Gudin nous montre le père Caron apportant à son fils une vieille épée du temps de sa jeunesse et lui disant : « Vous autres, vous n'avez plus que de mauvaises armes; en voici une

solide, et d'une époque où l'on se battait plus souvent qu'aujourd'hui; prends-la, et si ce maraud de duc t'approche, tue-le comme un chien enragé. » Cependant le duel n'était plus possible : le duc de Chaulnes vient de nous apprendre lui-même que le surlendemain il avait cru devoir aller au foyer de tous les théâtres déclarer officiellement que, Beaumarchais n'étant pas gentilhomme, il le corrigerait comme un roturier. L'altercation étant ainsi devenue publique, le tribunal des maréchaux de France, juge de ces sortes de cas entre gentilshommes (et, n'en déplaise au duc de Chaulnes, Beaumarchais l'était, on s'en souvient, en vertu de sa quittance), le tribunal des maréchaux de France s'était saisi de l'affaire, et avait envoyé un garde à chacun des deux adversaires.

Dans l'intervalle, le duc de La Vrillière, ministre de la maison du roi, avait mandé Beaumarchais pour lui ordonner d'aller à la campagne pendant quelques jours, et comme celui-ci protestait énergiquement contre un tel ordre, dont l'exécution, sous le coup des menaces du duc de Chaulnes, aurait compromis son honneur, le ministre lui avait ordonné de garder les arrêts chez lui jusqu'à ce qu'il eût rendu compte de l'affaire au roi. C'est dans cet état de choses que le tribunal des maréchaux de France avait successivement appelé devant lui les deux contendans. Beaumarchais n'avait pas eu de peine à prouver que tous ses torts consistaient à être préféré à un duc et pair par une jolie femme jouissant de sa liberté, ce qui n'était pas un crime capital, et, le résultat de l'instruction ayant été défavorable au duc de Chaulnes, ce dernier fut envoyé le 19 février, par lettre de cachet, au château de Vincennes. Le tribunal des maréchaux de France, ayant mandé une seconde fois Beaumarchais, lui déclara qu'il était libre et que ses arrêts étaient levés.

Tout cela était assez juste; mais Beaumarchais, qui se défiait un peu de la justice humaine, passe chez le duc de La Vrillière pour lui demander si en effet il est libre. Ne le trouvant pas, il lui laisse un mot et va droit chez M. de Sartines pour lui adresser la même question. Le lieutenant de police lui répond qu'il est parfaitement libre; alors seulement il se considère comme garanti de tout accident et s'aventure sur le pavé de Paris : il avait compté sans son hôte. Le très petit esprit du duc de La Vrillière s'offense de voir le tribunal des maréchaux de France lever *au nom du roi* des arrêts donnés par lui *au nom du roi*, et pour apprendre à ce tribunal à faire plus de cas de son autorité, le 24 février, toujours *au nom du roi*, il expédie Beaumarchais au For-l'Évêque. Peut-être aussi lui fit-on sentir qu'il était indécent qu'un duc et pair fût envoyé à Vincennes, et que le fils d'un horloger en fût quitte pour réparer de son mieux les avaries faites à son visage par le duc et pair.

III. — BEAUMARCHAIS AU FOR-L'ÉVÊQUE.

Voilà donc Beaumarchais enlevé à sa famille, à ses affaires, à son procès, et emprisonné contre toute justice. En d'autres temps, une telle iniquité n'eût point passé inaperçue; mais le public s'intéressait alors très peu à l'homme qui devait bientôt devenir son idole. « Ce particulier, dit à cette époque le recueil de Bachaumont en parlant de Beaumarchais et de l'aventure que nous racontons, ce particulier fort insolent (1), qui ne doute de rien, n'est point aimé, et, quoique dans cette rixe il ne paraît pas qu'on ait à lui reprocher aucun tort, on le plaint moins qu'un autre des vexations qu'il éprouve. »

La première lettre de Beaumarchais dans sa prison est assez philosophique; elle est adressée à Gudin :

« En vertu, écrit-il, d'une lettre sans cachet (2) appelée lettre de cachet, signée Louis, plus bas Phelippeaux, recommandée Sartines, exécutée Buchot et subie Beaumarchais, je suis logé, mon ami, depuis ce matin au For-l'Évêque, dans une chambre non tapissée, à 2,160 livres de loyer, où l'on me fait espérer qu'hors le nécessaire je ne manquerai de rien. Est-ce la famille du duc, à qui j'ai sauvé un procès criminel, qui me fait emprisonner? Est-ce le ministère, dont j'ai constamment suivi ou prévenu les ordres? Sont-ce les ducs et pairs, avec qui je ne puis jamais avoir rien à démêler? Voilà ce que j'ignore; mais le nom sacré du roi est une si belle chose, qu'on ne saurait trop le multiplier et l'employer à propos. C'est ainsi qu'en tout pays bien policé l'on tourmente par autorité ceux qu'on ne peut inculper avec justice. Qu'y faire? Partout où il y a des hommes, il se passe des choses odieuses, et le grand tort d'avoir raison est toujours un crime aux yeux du pouvoir, qui veut sans cesse punir et ne jamais juger. »

Tandis que les deux rivaux sont sous les verrous, occupés tous deux à réfléchir aux inconvéniens des liaisons disproportionnées, revenons un peu à Mlle Ménard. En apprenant l'accès de fureur du duc de Chaulnes, cette belle Hélène était allée se jeter aux pieds de M. de Sartines, en implorant sa protection. Le galant magistrat l'avait rassurée de son mieux; le lendemain elle lui écrit la lettre suivante :

(1) On doit noter que, si les uns reprochaient à Beaumarchais d'être trop insolent, d'autres, et notamment Dumouriez, qui était alors en liaison avec lui, trouvaient qu'il n'avait pas mis assez de bonne volonté à rencontrer de nouveau le duc de Chaulnes le lendemain de la scène. On peut objecter qu'il y avait dans la situation de Beaumarchais plus d'un péril à passer outre, la famille du duc étant très puissante. Après cela, je ne voudrais pas jurer qu'il eût une envie démesurée de rencontrer le duc de Chaulnes.

(2) Cette plaisanterie, que Beaumarchais renouvelle dans ses mémoires contre Goëzman, s'explique par ce fait que les lettres de cachet, qui s'appelaient aussi lettres closes, se distinguaient des autres missives royales en ce qu'elles étaient signées du roi seulement et n'étaient point scellées du grand sceau de l'état.

« MONSIEUR,

« Quelque témoignage de bonté que vous m'ayez fait connaître en me prenant sous votre protection, je ne peux vous dissimuler mes alarmes et mes craintes; le caractère de l'homme violent que je fuis m'est trop connu pour ne me pas faire redouter un avenir qui serait aussi funeste à lui qu'à moi. Pour m'y soustraire et le sauver de son jaloux transport, je suis absolument résolue de me mettre au couvent. Quel que soit mon asile, j'aurai l'honneur de vous en informer. J'ose vous supplier qu'il soit pour lui inaccessible. Je joindrai cet important bienfait à la reconnaissance, dont je suis d'avance pénétrée pour vos offres de services. J'y compte si fort, qu'à l'abri de votre nom et sous votre autorité j'ai déjà placé ma fille au couvent de la Présentation, où dès ce soir M. l'abbé Dugué m'a fait le plaisir de la conduire. Daignez, monsieur, protéger également la mère et l'enfant, qui, après Dieu, mettent toute leur confiance en vous, confiance qui n'a d'égale que les sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

« MÉNARD. »

Le jour suivant, nouvelle lettre où Mlle Ménard persiste dans son projet de couvent. « Lasse, dit-elle, d'être sa victime (du duc de Chaulnes) et de me donner en jouet au public, je me fortifie de plus en plus dans la résolution de prendre le couvent pour *partage.* » Seulement, en relisant sa lettre, Mlle Ménard éprouve un petit scrupule de conscience, et elle ajoute au bas de la page, au moyen d'un renvoi correspondant au mot *partage,* ces mots : *Du moins pour quelque temps;* on voit qu'elle craint que M. de Sartines ne s'exagère sa vocation.

Ce magistrat mande l'abbé Dugué, dont il vient d'être question, et le charge de trouver un couvent pour Mlle Ménard. Le soir même, l'abbé lui rend compte de sa mission dans une lettre qui m'a paru intéressante. Cette lettre n'est point d'un prêtre frivole, tel qu'on se figure volontiers un abbé du XVIIIe siècle employé par M. de Sartines dans une affaire de ce genre; elle est d'un brave homme très respectable, très bon, très naïf, passablement embarrassé du rôle qu'on lui fait jouer, ayant peur de compromettre son caractère et craignant aussi beaucoup, comme Gudin, comme le commissaire de police, de s'attirer l'inimitié d'un duc et pair, d'autant que le duc de Chaulnes n'est pas encore en prison au moment où l'abbé Dugué écrit à M. de Sartines en ces termes :

« 15 février 1773.

« MONSEIGNEUR (1),

« Au sortir de votre audience, je me suis rendu au couvent de la *Présentation* pour voir, selon vos ordres, si on y pouvait trouver retraite pour la mère

(1) On ne donnait pas du monseigneur au lieutenant de police, mais le bon abbé Dugué n'y regarde pas de si près.

et l'enfant. Je parle de Mlle Ménard et de sa petite que j'avais conduites à ce monastère jeudi soir, selon ce que j'ai eu l'honneur de vous informer samedi dernier. Il m'a été impossible de réussir; il n'y avait absolument aucune place, et certes qu'à votre recommandation, et vu la bonne volonté de Mme la prieure pour cette demoiselle, on l'y aurait bien reçue, s'il y avait eu lieu. A ce défaut, je suis retourné *aux Cordelières de la rue de l'Oursine, faubourg Saint-Marceau,* et, après bien des questions qu'il m'a fallu éluder et essuyer, on m'envoya, relativement à ma demande, hier, dimanche matin, une lettre d'acceptation, en conséquence de laquelle j'ai, cejourd'hui, vers onze heures du matin, conduit Mlle Ménard audit couvent des Cordelières. Oserai-je vous l'avouer, monseigneur? Innocemment compromis dans cette catastrophe qui peut avoir bien de fâcheuses suites, et entendant parler plus que je ne voudrais des violentes résolutions de celui que fuit Mlle Ménard, je crains beaucoup pour moi-même que mon trop de bon cœur ne m'attire à ce sujet de bien disgracieux reproches. Une seule chose pourrait me rassurer, ce serait de savoir qu'il fût possible d'empêcher M. le duc de Ch... ou M. de B... et ses agens, ou leurs agens, car ils en ont, d'aborder cet asile, du moins pour quelque temps, car, vu les difficultés qu'on m'a faites d'accepter cette demoiselle, que le désir de m'en voir quitte m'a fait nommer ma parente et annoncer exempte d'allure, me réclamant moi-même de gens en place dans mon état, que dira-t-on, si, par la violence ou l'imprudence même de l'un ou l'autre de ces intéressés, ces religieuses voient que c'est une maîtresse entretenue que je leur ai procurée?... Tandis que si ces téméraires rivaux pouvaient la laisser tranquille, ce repos, joint à la douceur de la figure et plus encore du caractère de cette affligée recluse, faisant tout en sa faveur dans cette maison d'ordre, m'empêcherait d'y passer non-seulement pour menteur, mais même pour fauteur d'une conduite irrégulière. J'ai laissé ces dames très bien disposées pour leur nouvelle pensionnaire; mais, je le répète, quelle disgrace pour elle et pour moi, qui me suis si fort avancé, si la jalousie ou l'amour, également hors de place, allaient jusqu'à son parloir faire exhaler leurs transports scandaleux ou leurs soupirs mésédifians (1)!

« Mlle Ménard m'avait chargé de vous faire quelques autres détails relatifs à elle; une lettre ne peut les contenir; cette présente n'est déjà que trop importune. Si ce qui la concerne dans les occurrences présentes vous intéresse assez pour m'autoriser derechef à vous parler d'elle, daignez, dans ce cas, m'assigner le moment d'y satisfaire. En obéissant à vos ordres, je répondrai à la singulière confiance qu'elle a prise en moi. Puissent mes faibles services, sans que je sois compromis, adoucir ses peines! Je suis avec respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« DUGUÉ l'aîné,
« prêtre, cloître Notre-Dame. »

Cette *affligée recluse,* comme dit le bon abbé Dugué, n'était point faite pour la vie de couvent; elle avait à peine goûté ce genre d'exis-

(1) N'est-ce pas un très digne homme, cet abbé Dugué, avec ses *soupirs mésédifians?* M. de Sartines et Beaumarchais, tous deux beaucoup moins ingénus, ont dû sourire un peu en lisant ce passage.

tence pendant quinze jours, que déjà elle éprouvait le besoin de varier ses impressions, et elle rentrait brusquement dans le monde, rassurée d'ailleurs par la solidité des murailles du château de Vincennes, qui la séparaient du duc de Chaulnes.

Ici intervient Beaumarchais, qui avait approuvé le projet de couvent, et qui, placé lui-même sous les verrous du For-l'Évêque, trouve mauvais que Mlle Ménard n'ait point de penchant pour la réclusion. Il lui adresse la lettre suivante par l'intermédiaire de M. de Sartines :

« Il ne convient à personne de gêner la liberté d'autrui, mais les conseils de l'amitié doivent augmenter de poids en raison de leur désintéressement. J'apprends, mademoiselle, que vous êtes sortie du couvent aussi inopinément que vous y étiez entrée. Quels peuvent être vos motifs pour une action qui paraît imprudente? Avez-vous craint que quelque abus d'autorité ne vous y retînt? Réfléchissez, je vous prie, si vous êtes plus à l'abri dans votre maison d'être enlevée pour être mise au couvent, si quelque ennemi puissant se croit assez fort pour vous y retenir? Les inquiétudes qu'on vous donnerait à ce sujet sont illusoires ou intéressées. De quel bonheur est-il donc pour vous de courir sans cesse d'un lieu à un autre, et quel attrait cet horrible logis où vous avez tant souffert a-t-il pour vous? Dans la situation pénible de vos affaires, ayant peut-être épuisé votre bourse à payer d'avance un quartier de pension et à vous faire meubler un appartement de couvent, devez-vous tripler sans nécessité vos dépenses, et la retraite volontaire où la frayeur et le chagrin vous avaient conduite n'est-elle pas un asile cent fois plus convenable en ces premiers momens de trouble que l'horrible demeure dont vous devriez désirer d'être à cent lieues? On dit que vous pleurez! De quoi pleurez-vous? Êtes-vous la cause du malheur de M. de Chaulnes et du mien? Vous n'en êtes que le prétexte, et si, dans cette exécrable aventure, quelqu'un a des graces à rendre au sort, c'est vous qui, sans avoir aucun reproche à vous faire, avez recouvré une liberté que le plus injuste des tyrans et des fous s'était arrogé le droit d'envahir. Je devrais bien faire entrer en compte ce que vous devez à ce bon et digne abbé Dugué, qui, pour vous servir, a été obligé de dissimuler votre nom et vos peines dans le couvent où vous avez été reçue sur sa parole. Votre sortie, qui a l'air d'une incartade, ne le compromet-elle pas auprès de ses supérieurs en lui donnant l'air de s'être mêlé d'une noire intrigue, lui qui n'a mis dans tout ceci que douceur, zèle et compassion pour vous? Vous êtes honnête et bonne, mais tant de secousses redoublées peuvent avoir jeté un peu de désordre dans vos idées. Il serait bien à propos que quelqu'un de sage se fît un devoir de vous montrer votre situation juste comme elle est, non heureuse, mais douce. Croyez-moi, ma chère amie, retournez dans le couvent où l'on dit que vous vous êtes fait chérir. Pendant que vous y serez, rompez le ménage inutile et dispendieux que vous tenez contre toute raison : le projet qu'on vous suppose de remonter au théâtre est fou; il ne faut vous occuper qu'à tranquiliser votre tête et rétablir votre santé. Enfin, mademoiselle, quelles que soient vos idées pour l'avenir, elles ne peuvent ni ne doivent m'être indifférentes. Je

dois en être instruit, et j'ose vous dire que je suis peut-être le seul homme dont vous puissiez accepter des secours sans rougir. Plus il sera prouvé par votre séjour au couvent que nous n'avons pas de liaisons intimes, et plus je serai en droit de me déclarer votre ami, votre protecteur, votre frère et votre conseil.

« BEAUMARCHAIS. »

Cependant Beaumarchais se résigna bientôt à voir Mlle Ménard jouir de sa liberté; elle lui était plus utile qu'au couvent, car elle sollicitait vivement pour lui, et il paraît qu'elle n'était pas sans avoir acquis un certain crédit sur M. de Sartines.

Quant à Beaumarchais, que nous avons vu le premier jour prendre sa position assez philosophiquement, il était horriblement tourmenté. Cet emprisonnement, qui tombait au milieu de son procès contre le comte de La Blache, lui faisait un tort affreux; son adversaire, profitant de la circonstance, travaillait sans relâche à le noircir auprès de chaque juge, multipliait les démarches, les recommandations, les sollicitations, et pressait ardemment la décision du procès, tandis que le malheureux prisonnier, dont la fortune et l'honneur étaient engagés dans cette affaire, ne pouvait pas même obtenir la permission de sortir pendant quelques heures pour voir à son tour les juges. M. de Sartines lui témoignait la plus grande bienveillance, mais il ne pouvait qu'adoucir sa captivité, sa liberté dépendant du ministre. Beaumarchais avait commencé par plaider sa cause auprès du duc de La Vrillière en citoyen injustement emprisonné. Il lui envoyait mémoires sur mémoires, prouvant surabondamment qu'il n'avait aucun tort; il demandait le pourquoi de sa détention, et quand M. de Sartines le faisait avertir amicalement que ce ton ne le mènerait à rien, il répondait avec fierté : « La seule satisfaction des gens persécutés est de se rendre témoignage qu'ils le sont injustement. »

En attendant, le jour du jugement du procès La Blache approchait; aux demandes de M. de Sartines sollicitant pour Beaumarchais la permission de sortir quelques heures par jour, le duc de La Vrillière répondait : « Cet homme est trop insolent; qu'il fasse suivre son affaire par son procureur! » Et Beaumarchais, désolé et furieux, écrivait à M. de Sartines :

« Il est bien prouvé pour moi maintenant qu'on veut que je perde mon procès, s'il est perdable ou seulement douteux; mais je vous avoue que je ne m'attendais pas à l'observation dérisoire de M. le duc de La Vrillière *de faire solliciter mon affaire par mon procureur,* lui qui sait aussi bien que moi que cela même est défendu aux procureurs. Ah! grands dieux (1)! ne peut-on

(1) J'ai dit ailleurs que Beaumarchais était païen en amour; il l'était un peu en tout sans s'en douter, car je le vois ici écrivant tout naturellement : Ah! *grands dieux!* au pluriel, comme l'auraient pu faire Horace ou Tibulle s'écriant : *Dii immortales!*

perdre un innocent sans lui rire au nez? Ainsi, monsieur, j'ai été grièvement insulté, et l'on m'a dénié justice, parce que mon adversaire est de qualité; j'ai été mis en prison, et l'on m'y retient, parce que j'ai été insulté par un homme de qualité! L'on va jusqu'à trouver mauvais que je fasse revenir le public des fausses impressions qu'il a reçues, pendant que les gazettes impudentes des *Deux-Ponts* et de *Hollande* me déshonorent indignement pour servir mon adversaire de qualité. Peu s'en est fallu qu'on ne m'ait dit que j'étais bien insolent d'avoir été outragé de toutes les façons possibles par un homme de qualité; car que veut dire la phrase dont tous mes solliciteurs sont payés : « Il a mis trop de jactance dans cette affaire? » Pouvais-je faire moins que demander justice et prouver par la conduite de mon adversaire que je n'avais nul tort? Quel prétexte pour perdre et ruiner un homme offensé, que de dire : « Il a trop parlé de son affaire, » comme s'il m'était possible de parler d'autre chose! Recevez mes actions de graces, monsieur, de m'avoir fait parvenir ce refus et cette observation de M. le duc de La Vrillière, et, pour le bonheur de ce pays, puisse votre pouvoir égaler un jour votre sagesse et votre intégrité! Les malheureux ne feront plus de pareils plaidoyers. Ma reconnaissance égale le profond respect avec lequel je suis, etc.,

« BEAUMARCHAIS. »

« Ce 11 mars 1773. »

J'ai dit que Mlle Ménard sollicitait pour lui. Donnons encore à ce sujet une lettre de Beaumarchais à M. de Sartines assez curieuse pour les détails et pour le ton :

« Du For-l'Évêque, ce 20 mars 1773.

« MONSIEUR,

« M. le duc de La Vrillière disait à Choisy, la semaine passée, que je devais savoir pourquoi je suis en prison, puisqu'il me l'a mandé dans sa lettre. La vérité est que je n'ai reçu ni lettre ni billet de personne au sujet de ma détention. Permis à moi d'en deviner, si je puis, le motif, selon l'usage de l'inquisition romaine.

« Mme Ménard m'a seulement fait dire hier, par un de mes amis, que vous aviez bien voulu lui promettre de tenter un nouvel effort en ma faveur, dimanche, auprès du ministre; mais la façon mystérieuse dont cette annonce m'a été faite m'en ferait presque douter, car la bonne petite y met toutes les gentilles et puériles mignardises dont son sexe assaisonne les moindres bienfaits. A l'en croire, il lui faudrait un ordre exprès pour me voir, des témoins pour l'accompagner, des permissions pour m'écrire, et même des précautions pour oser correspondre avec moi par un tiers. A travers tout cela, cependant, *agnosco veteris vestigia flammæ;* je ne puis m'empêcher de sourire à ce mélange d'enfantillage et d'aimable intérêt. Vouloir me persuader que le ministre me fait la grace de porter une sévère attention jusque sur mes liaisons d'amitié! Un joueur de paume, en pelotant, s'informe-t-il de quoi l'intérieur des balles est composé?

« Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous réitère mes vives instances de remettre sous les yeux du ministre le tort affreux que peut me faire le défaut de sollicitation personnelle dans mon procès *La Blache,* et je vous fais mes

plus sincères remerciemens, si vous avez, en effet, eu la bonté de le promettre à Mme Ménard.

« J'ose espérer encore que vous voudrez bien ne pas faire connaître à cette excellente petite femme que je vous ai instruit de l'importance qu'elle prétend qu'on attache à ses démarches frivoles dans une affaire aussi grave, et où il ne s'agit pas moins que de la détention d'un citoyen insulté, grièvement insulté, plaignant, non jugé, que l'autorité jette en prison, y laisse morfondre et se ruiner.

« Plus cette aimable enfant s'efforce à me le faire croire, moins elle me pardonnerait d'en douter, surtout de vous en entretenir, et, comme dit Ovide ou Properce, *nullæ sunt inimicitiæ nisi amoris acerbæ;* mais je m'aperçois qu'en la blâmant je fais comme elle, et que je mêle indiscrètement de petites choses aux sollicitations les plus sérieuses. Je m'arrête, et je suis avec le plus profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« BEAUMARCHAIS. »

Cette correspondance, où Beaumarchais associe Ovide, Properce et Mlle Ménard à la défense de ses droits de citoyen, amusait sans doute M. de Sartines, mais elle n'avançait en rien les affaires du prisonnier. Ce que le duc de La Vrillière exigeait avant tout de lui, c'est qu'il cessât d'être *insolent,* c'est-à-dire de demander justice, et qu'il se décidât à demander pardon. Le prisonnier avait tenu bon pendant près d'un mois, jusqu'au 20 mars, lorsqu'il reçoit ce même jour une longue lettre sans signature, écrite par un homme qui paraît s'intéresser beaucoup à lui et qui s'efforce de lui faire comprendre que sous un gouvernement absolu, quand on a encouru la disgrace d'un ministre, que ce ministre vous tient en prison, et qu'on a le plus grand intérêt à sortir de prison, il ne s'agit pas de plaider en citoyen opprimé, mais de subir la loi du plus fort et de parler en suppliant. Que fera Beaumarchais? Il est à la veille de perdre le procès le plus important pour sa fortune et son honneur; sa liberté est entre les mains d'un homme peu estimable par lui-même, car le duc de La Vrillière est un des ministres les plus justement dédaignés par l'histoire, mais la situation est telle que cet homme dispose à son gré de sa destinée. Beaumarchais se résigne enfin et s'humilie. Le voici à l'état de suppliant.

« MONSEIGNEUR,

« L'affreuse affaire de M. le duc de Chaulnes est devenue pour moi un enchaînement de malheurs sans fin, et le plus grand de tous est d'avoir encouru votre disgrace; mais si, malgré la pureté de mes intentions, la douleur qui me brise a emporté ma tête à des démarches qui aient pu vous déplaire, je les désavoue à vos pieds, monseigneur, et vous supplie de m'en accorder un généreux pardon. Ou, si je vous parais mériter une plus longue prison, permettez-moi seulement d'aller pendant quelques jours instruire mes juges au palais dans la plus importante affaire pour ma fortune et mon honneur,

et je me soumets après le jugement, avec reconnaissance, à la peine que vous m'imposerez. Toute ma famille en pleurs joint sa prière à la mienne. Chacun se loue, monseigneur, de votre indulgence et de la bonté de votre cœur. Serai-je le seul qui vous ait vainement imploré? Vous pouvez d'un seul mot combler de joie une foule d'honnêtes gens, dont la vive reconnaissance égalera le très profond respect avec lequel nous sommes tous, et moi particulièrement, monseigneur, votre, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« Du For-l'Évêque, ce 21 mars 1773. »

Le duc de La Vrillière est satisfait dans sa mesquine vanité; aussi la réponse ne se fait pas attendre. Le lendemain 22 mars, le ministre envoie à M. de Sartines l'autorisation de laisser sortir Beaumarchais dans la journée, sous la conduite d'un agent de police, à la condition pour lui de rentrer chaque jour au For-l'Évêque pour prendre ses repas et coucher.

Si, par hasard, on ne trouvait pas Beaumarchais assez héroïque, je ferais remarquer que le duc de Chaulnes, prisonnier à Vincennes et dont la correspondance est également sous mes yeux, ne l'est pas davantage. Par une coïncidence assez bizarre, lui aussi a un procès à suivre, des affaires à régler, et ses lettres au duc de La Vrillière sont aussi lamentables que celles de Beaumarchais. On lui permet également de sortir sous la conduite d'un agent de police, à la condition qu'il laissera en paix son rival et qu'il n'ira pas voir Mlle Ménard malgré elle. C'est M. de Sartines qui est chargé de surveiller tous ces *graves* intérêts, et c'est à lui qu'aboutissent également les billets facétieux de Beaumarchais et les soupirs *mésédifians* du duc de Chaulnes.

Puisque ce duc s'est d'abord présenté à nous sous un aspect fâcheux, il est juste qu'avant de le quitter pour toujours, nous lui tenions compte de ce qui peut se rencontrer de bon en lui. Il battait, il est vrai, Mlle Ménard, il arrachait la perruque de Gudin et il se gourmait avec Beaumarchais; tout cela n'est pas très aristocratique, mais voici deux billets de lui adressés à M. de Sartines, où l'on peut découvrir un fonds de résignation triste et de générosité qui nous réconcilie un peu avec cet être violent et sauvage :

« J'ai appris, monsieur, en rentrant, où était Mme Ménard. Je vous tiendrai parole et n'irai la voir que de son consentement. Je vous promets d'ailleurs qu'il n'arrivera rien entre M. de Beaumarchais et moi, si vous voulez bien lui faire dire de s'en tenir à la distance où il s'en est volontairement tenu depuis deux jours. Je compte d'ailleurs m'arranger pour partir dans un mois ou six semaines. J'espère que Mme Ménard voudra bien attendre jusque-là pour vivre avec M. de Beaumarchais et ne me faire annoncer cette nouvelle que par vous, si c'est son intention permanente d'après ce qui se passera dans l'intervalle.

« J'ai l'honneur d'être véritablement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« LE DUC DE CHAULNES. »

« Ce mardi matin. »

Le second billet prouve, en même temps que la générosité peut-être un peu intéressée du duc, l'extrême complaisance de M. de Sartines, transformé en facteur de la poste à l'usage de Mlle Ménard.

« Vous avez bien voulu, monsieur, me rendre les services qui ont dépendu de vous; oserais-je vous demander encore celui de faire passer cette lettre à Mme Ménard? Celle du duc de Luxembourg avait pour objet d'assurer son sort, celle-ci a pour but de l'en instruire directement. L'inquiétude sur le sort d'une amie bien tendre est un trop grand malheur à ajouter à ceux qui m'accablent pour ne pas espérer que vous y aurez égard et que vous me donnerez cette marque d'amitié, qui serait faite pour accroître, s'il se pouvait, ma reconnaissance et le très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

« LE DUC DE CHAULNES. »

« Ce mercredi. »

Quelque lecteur curieux demandera peut-être ce qu'est devenue la belle dame qui causa cette grande querelle. J'avouerai humblement que je n'en sais rien. Mlle Ménard disparaît des papiers de Beaumarchais, qui avait bien autre chose à faire que de songer, pour employer les termes du duc de Chaulnes, à *vivre avec elle*. Quelques *feuilles à la main* d'une date postérieure de beaucoup à celle-ci et qui sont tombées sous mes yeux en parlent comme d'une femme qui aurait fini par mériter complétement la qualification un peu sévère que lui donne La Harpe sans la connaître; mais, comme ces feuilles à la main ne sont point des articles de foi, nous laisserons Mlle Ménard dans la nuance moyenne entre l'honnête femme et la courtisane que lui assigne avec une précision mathématique cet excellent abbé Dugué.

Revenons à Beaumarchais, qui profite de sa demi-liberté pour aller, comme c'était d'usage alors, solliciter ses juges; mais, avant de le montrer perdant son procès, qu'on me permette d'extraire encore de son dossier de prison un petit incident assez gracieux où il figure très agréablement. J'ai dit ailleurs qu'il était en rapports d'intimité avec M. Le Normand d'Étioles, le mari de Mme de Pompadour, qui, après la mort de sa première femme, s'était remarié et avait un enfant charmant de six ans et demi. Ce petit garçon, nommé Constant, aimait beaucoup Beaumarchais; en apprenant que son ami était en prison, il lui écrit spontanément ce billet :

« Neuilly, 2 mars 1773.

« MONSIEUR,

« Je vous envoie ma bourse, parce que dans une prison on est toujours malheureux. Je suis bien fâché que vous êtes en prison. Tous les matins et

tous les soirs je dis un *Ave Maria* pour vous. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« CONSTANT. »

Beaumarchais répond sur-le-champ à la mère et à l'enfant deux lettres où se montre tout ce qu'il y a en lui de sensibilité, de délicatesse et de bonhomie. Voici d'abord sa lettre à Mme Le Normand :

« Je vous remercie bien sincèrement, madame, de m'avoir fait parvenir la lettre et la bourse de mon petit ami Constant. Ce sont les premiers élans de la sensibilité d'une jeune ame qui promet d'excellentes choses. Ne lui rendez pas sa propre bourse, afin qu'il ne puisse pas en conclure que tout sacrifice porte cette espèce de récompense; il lui sera bien doux un jour de la voir en vos mains comme une attestation de la tendre honnêteté de son cœur généreux. Dédommagez-le d'une façon qui lui donne une idée juste de son action sans qu'il puisse s'enorgueillir de l'avoir faite; mais je ne sais ce que je dis, moi, de joindre mes observations à des soins capables d'avoir fait germer et développer une aussi grande qualité que la bienfaisance dans l'âge où il n'y a d'autre moralité que de tout rapporter à soi. Recevez mes remerciemens et mes complimens. Permettez que M. l'abbé Leroux (1) les partage; il ne se contente pas d'apprendre à ses élèves à décliner le mot vertu, il leur en inculque l'amour; c'est un homme plein de mérite et plus propre qu'aucun autre à bien seconder vos vues. Cette lettre et cette bourse m'ont causé une joie d'enfant à moi-même. Heureux parens! vous avez un fils capable à six ans de cette action. Et moi aussi j'avais un fils, je ne l'ai plus! et le vôtre vous donne déjà de tels plaisirs! Je les partage de tout mon cœur, et je vous prie de continuer à aimer un peu celui qui est la cause de cette charmante saillie de notre petit Constant. On ne peut rien ajouter au respectueux attachement de celui qui s'honore d'être, madame, etc. »

« Du For-l'Évêque, 4 mars 1773. »

Voici maintenant la réponse au petit Constant :

« Mon petit ami Constant, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance votre lettre et la bourse que vous y avez jointe; j'ai fait le juste partage de ce qu'elles contiennent selon les besoins différens des prisonniers mes confrères, et de moi, gardant pour votre ami Beaumarchais la meilleure part, je veux dire les prières, les *Ave Maria* dont certes j'ai grand besoin, et distribuant à de pauvres gens qui souffrent tout l'argent que renfermait votre bourse. Ainsi, ne voulant obliger qu'un seul homme, vous avez acquis la reconnaissance de plusieurs; c'est le fruit ordinaire des bonnes actions comme la vôtre.

« Bonjour, mon petit ami Constant.

« BEAUMARCHAIS. »

Tel est l'homme que le comte de La Blache appelait charitablement un *monstre achevé, une espèce venimeuse dont on doit purger la société,*

(1) C'était le précepteur du petit Constant.

et, au moment où le comte parlait ainsi, son opinion était presque universellement adoptée. C'est en vain que Beaumarchais, suivi de son garde et rentrant chaque soir en prison, passait la journée à courir chez ses juges : le discrédit alors attaché à son nom le suivait partout.

Sous l'influence de ce discrédit et sur le rapport d'un conseiller nommé Goëzman, le parlement décida enfin entre lui et M. de La Blache, et rendit, le 6 avril 1773, un jugement étrange au point de vue du droit, car ce jugement, réformant celui du tribunal de première instance, déclarait nul et de nul effet un acte fait librement entre deux majeurs, sans qu'il soit besoin, disait l'arrêt, *de lettres de rescision* (1), c'est-à-dire que, la question de dol, de surprise ou d'erreur étant écartée, Beaumarchais se trouvait indirectement déclaré faussaire, quoiqu'il n'y eût contre lui aucune inscription de faux. Et pour qu'il n'existât aucun doute sur le sens de l'arrêt, voici comment l'expliquait plus tard le juge Goëzman, qui l'avait fait rendre, et qui va devenir bientôt l'adversaire personnel de Beaumarchais : « Le parlement, disait-il, a jugé par là non pas précisément que les engagemens que cet écrit paraît renfermer à la charge du sieur Paris Du Verney sont l'effet du dol, de la surprise et de l'erreur, mais qu'ils ne sont absolument point du fait du sieur Du Verney, en un mot que l'écrit qui se trouve au-dessus de sa signature a été fabriqué sans qu'il y ait eu aucune part, et comme le sieur Caron convient que cet écrit est entièrement de sa main, il s'ensuit que l'on a jugé qu'il était le fabricateur d'un acte faux. » En même temps que cet arret déshonorait Beaumarchais, il portait une rude atteinte à sa fortune. Le parlement n'avait cependant pas osé adjuger à M. de La Blache, comme il le demandait, tout le passif de l'arrêté de comptes déclaré nul : l'iniquité eût été par trop criante; mais il condamnait Beaumarchais à payer les 56,300 livres de créances annulées par l'arrêté de comptes, les intérêts de ces créances depuis cinq ans et les frais du procès. Beaumarchais exagère un peu, dans ses mémoires contre Goëzman, quand il dit que le procès lui coûtait 50,000 écus; il lui coûtait moins, mais assez pour l'écraser, d'autant qu'au même moment où le comte de La Blache faisait saisir tous ses revenus, d'autres prétendus créanciers, aussi mal fondés que lui, mais alléchés par son succès, unissaient leurs poursuites aux siennes, et Beaumarchais, obligé de faire face à tout, de

(1) L'action en rescision, qui conduit à l'annulation d'une convention pour cause de dol, de surprise, de violences ou d'erreur, s'intentait alors au moyen de lettres du prince, qu'on nommait lettres de rescision. Ces lettres, demandées par l'une des parties, étaient adressées par elle aux tribunaux, qui les admettaient ou les rejetaient, et, dans le premier cas, prononçaient l'*entérinement* des lettres de rescision.

nourrir son père, ses sœurs, ses nièces, demandait en vain à grands cris qu'on lui ouvrît les portes de sa prison.

« Je suis au bout de mon courage, écrivait-il le 9 avril 1773 à M. de Sartines. Le bruit public est que je suis entièrement sacrifié; mon crédit est tombé, mes affaires dépérissent; ma famille, dont je suis le père et le soutien, est dans la désolation. Monsieur, j'ai fait le bien toute ma vie sans faste, et j'ai toujours été déchiré par les méchans. Si l'intérieur de ma famille vous était connu, vous verriez que, bon fils, bon frère, bon mari et citoyen utile, je n'ai rassemblé que des bénédictions autour de moi, pendant qu'on me calomniait sans pudeur au loin. Quelque vengeance qu'on veuille prendre de moi pour cette misérable affaire de Chaulnes, n'aura-t-elle donc pas de bornes? Il est bien prouvé que mon emprisonnement me coûte 100,000 francs. Le fond, la forme, tout fait frémir dans cet inique arrêt, et je ne puis m'en relever tant qu'on me retiendra dans une horrible prison. J'ai des forces contre mes propres maux; je n'en ai point contre les larmes de mon respectable père, âgé de soixante-seize ans, qui meurt de chagrin de l'abjection où je suis tombé; je n'en ai plus contre la douleur de mes sœurs, de mes nièces, qui sentent déjà l'effroi du besoin à venir par l'état où ma détention a jeté ma personne et le désordre où cela plonge mes affaires. Toute l'activité de mon ame tourne aujourd'hui contre moi, ma situation me tue, je lutte contre une maladie aiguë, dont je sens les avant-coureurs par la privation du sommeil et le dégoût de toute espèce d'aliment. L'air de ma prison est infect et détruit ma misérable santé. »

Il n'y a, on le voit, nulle exagération dans les pages éloquentes des mémoires contre Goëzman où plus tard Beaumarchais peint sa situation à cette époque; elles ne sont que la reproduction plus ornée des plaintes que cette situation lui arrache ici.

Le ministre La Vrillière se laisse enfin toucher, et le 8 mai 1773, après deux mois et demi d'une détention sans cause, il rend au prisonnier sa liberté. C'est ici que de ce procès perdu sort tout à coup un nouveau, un plus terrible procès, qui devait achever la ruine de Beaumarchais, et qui le sauve, qui le fait passer en quelques mois de l'état d'abjection et de malheur où, pour employer ses propres expressions, il se faisait honte et pitié à lui-même, à l'état de triomphateur d'un parlement et de favori d'une nation. « Il était, dit Grimm, l'horreur de tout Paris il y a un an; chacun, sur la parole de son voisin, le croyait capable des plus grands crimes : tout le monde en raffole aujourd'hui. » Comment s'opéra ce revirement de l'opinion? C'est ce que nous aurons à expliquer.

LOUIS DE LOMÉNIE.

LE

BARON DE STEIN.

Das Leben des Ministers Freiherrn von Stein, von G.-H. Pertz; 4 vol. Berlin, 1849-1851.

Les événemens accomplis en Europe dans ces dernières années, les embarras intérieurs de la confédération germanique et les périls qu'elle pouvait redouter au dehors, la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, la crainte déjà ancienne et récemment renouvelée d'une guerre générale où les traités de 1815 seraient en jeu, toutes ces causes si diverses ont ramené l'attention de l'Allemagne sur sa longue lutte avec l'empereur. La Prusse surtout, mise à deux doigts de sa perte à Auerstædt et à Iéna, relevée bientôt par l'activité hasardeuse de quelques hommes, la Prusse, au milieu des humiliations qu'elle a subies il y a un an à peine, devait réveiller avec soin le souvenir de cette grande époque. Quelles dramatiques années de 1805 à 1815! quelles catastrophes terribles, suivies de prodigieux efforts! quel mélange de patience et d'audace dans les conseils de ce pays qu'un signe de Napoléon pouvait rayer de la carte! S'il y a eu bien des fois un ferment d'esprit révolutionnaire au sein de l'absolutisme prussien, ce n'est pas à Frédéric-le-Grand qu'il faut en rapporter l'origine. Les souverains philosophes du nord de l'Europe avaient été avertis à temps par les tragédies de 92; en Suède et en Danemark, dans le cabinet de Berlin et sur le trône des tsars, l'absolutisme n'avait point tardé à remplacer les généreux entraînemens produits par la philosophie du XVIIIe siècle. C'est sous la domination du vainqueur d'Iéna, c'est pour combattre efficacement sa toute-

puissance, que la Prusse fit appel à des moyens désespérés. On ne peut même comparer cette situation nouvelle à la politique de Frédéric : sous le règne de l'ami de Voltaire, quand Catherine II et presque tous les rois du Nord prenaient à l'envi sous leur patronage les novateurs disgraciés en France, tout cela se passait dans le domaine des idées. Lorsque l'Allemagne se souleva contre Napoléon, ce ne fut point de la part de la Prusse une sympathie idéale pour des principes venus de l'étranger, ce fut un appel direct aux forces révolutionnaires que le pays renfermait dans son sein. De 1809 à 1813, une nouvelle Prusse se forme. Le jour où un patriotisme aventureux appelle à son aide des élémens terribles qu'il sera plus tard obligé de combattre, ce jour-là la Prusse est marquée d'un caractère distinct entre toutes les nations européennes. Sa force et sa faiblesse, son bonheur et ses embarras, son originalité enfin est tout entière dans cette crise audacieuse, et chaque fois que le sentiment national est inquiet, c'est de ce côté-là que se tournent les regards.

Il a paru depuis un an une série de publications fort curieuses sur les hommes qui ont joué un rôle dans cette dramatique période. Ce sont ou des biographies, ou des fragmens de mémoires, ou des documens nouveaux recueillis avec soin. Un écrivain habile et exercé, M. Gustave Droysen, a raconté de la façon la plus complète la vie du comte d'Yorck; il nous a restitué tout entière la physionomie mal connue du maréchal prussien, l'un des représentans les plus résolus de la vieille politique et l'intraitable adversaire de toutes les innovations hasardeuses. Les *Mémoires* du général de Müffling jettent aussi une vive lumière sur bien des points faussement appréciés. M. de Müffling est un de ces officiers prussiens qui, après la déroute d'Iéna, allèrent offrir au tsar leur activité et leurs talens. Ses *Mémoires* donnent sur la situation des Allemands dans l'armée russe des renseignemens inattendus, et font assister aux passions ardentes, aux luttes et aux divisions tumultueuses qui agitaient les ennemis de la France à la veille de la coalition européenne. Un autre général, M. de Wolzogen, mort en 1845, et qui, soit dans l'armée prussienne, soit dans l'armée russe, avait rempli des postes éminens de 1812 à 1814, a laissé des *Souvenirs* pleins d'intérêt que vient de publier son fils. Ces documens complètent et rectifient même à certains égards les ouvrages du général de Clausewitz et du duc Eugène de Wurtemberg. On annonce la publication prochaine des mémoires du général Gneisenau; on nous promet enfin les papiers de l'homme d'état célèbre qui ne sut pas comprendre la politique de Napoléon, et qui, avec une ame généreuse et noble, avec une intelligence d'élite, avec un patriotisme à toute épreuve, contribua cependant pour une grande part aux malheurs de la Prusse : je parle du ministre de Frédéric-Guillaume III, M. le prince de Har-

denberg. En attendant que ces mémoires de M. de Hardenberg soient livrés à la curiosité publique, sa biographie vient d'être l'objet d'une sérieuse étude. M. Klose a écrit avec piété la vie du prince et s'est attaché à le justifier de toutes les accusations qu'il a depuis si longtemps encourues. Tous ces travaux, tous ces documens rassemblés à la fois, comme si écrivains et éditeurs se fussent concertés à ce sujet, prouvent assez l'importance des questions en cause, et nous signalent le commencement de ce siècle comme une période décisive dans le renouvellement de la Prusse.

Le plus remarquable, le plus intéressant de ces ouvrages, et par le sujet et par la nouveauté des documens, c'est la *Vie de M. le baron de Stein*, qu'un érudit justement célèbre, M. G. H. Pertz, vient de donner à l'Allemagne. Le baron de Stein est le chef de la politique hardie qui appela la révolution au service des rois vaincus et précipita les peuples germaniques contre le dominateur de l'Europe. Une biographie complète de ce grand et audacieux personnage manquait à la littérature politique de la Prusse; M. Pertz a eu l'ambition d'élever ce monument à son pays. Cette tâche difficile était pour lui comme un droit et un devoir. L'illustre homme d'état, dans les loisirs que lui avaient assurés ses disgraces, s'était livré avec ferveur à l'étude de cette race germanique dont il plaçait si haut la destinée dans le monde; il recherchait au fond le plus lointain du passé les titres de sa mission providentielle, et M. Pertz, le docte éditeur des *Monumenta historica Germaniæ*, avait compté parmi ses collaborateurs l'impétueux adversaire de Napoléon. Plus d'une fois, dans les dernières années de sa vie, le baron de Stein avait été sollicité par M. Pertz de quitter les poudreuses chroniques du xe siècle pour la vivante histoire du XIXe; plus d'une fois on l'avait supplié de laisser à la postérité un récit des événemens auxquels il avait pris une part si active, des efforts extraordinaires qu'il avait tentés, de ses luttes au dedans et au dehors, de ses triomphes et de ses échecs. M. de Stein, si résolu sur le théâtre de l'action, répugnait à se mettre en scène dans ses écrits. C'était le temps où se publiait chez nous toute une bibliothèque de mémoires fabriqués, où le XVIIIe siècle, la révolution et l'empire nous étaient racontés par tant de plumes ridicules ou vénales, où des célébrités de toute espèce, et les plus équivoques particulièrement, introduisaient le lecteur dans les coulisses de leur théâtre; jamais on n'avait vu, comme de 1815 à 1830, une telle exhibition de produits suspects. On comprend que ce sévère esprit n'ait pas voulu compromettre ses souvenirs parmi ces ignobles œuvres de la vanité ou de l'intrigue, et qu'il ait mieux aimé consacrer ses derniers jours à ses chers chroniqueurs allemands du moyen-âge. En vain sa vie et ses actes étaient-ils l'objet des jugemens les plus passionnés dans de sérieux ouvrages contem-

porains : il n'eût pas voulu dérober une heure à son travail pour justifier ses fautes ou détruire les calomnies. Une seule fois il se crut obligé d'opposer une dénégation très vive à un passage des *Mémoires* de Bourienne. Les instances de M. Pertz furent inutiles; le baron de Stein mourut au mois de juillet 1831, sans avoir laissé son testament politique et l'histoire de sa pensée.

Ce que M. Pertz n'avait pu obtenir de son glorieux ami, il crut que son devoir était de le faire. Il avait eu plus que personne les confidences de M. de Stein. D'ailleurs, les deux filles du grand ministre, Mme la comtesse de Giech et Mme la comtesse de Kielmanns-Egge, l'avaient prié expressément de rendre cet hommage à la mémoire de leur père; elles lui avaient remis ses papiers et ses lettres, et avaient eu soin de recueillir de tous côtés les documens épars que conservaient encore des mains amies. M. Pertz se mit à l'œuvre, et, après plus de quinze années de travail, de recherches, d'informations de toute sorte, il a pu réunir sur le baron de Stein les documens les plus rares. Le point de vue où s'est placé M. Pertz ne saurait être le nôtre : en écrivant cette belle biographie, comme Tacite écrivait celle d'Agricola, *professione pietatis,* l'auteur a plutôt cherché le panégyrique du grand caractère que l'étude sévère de la réalité et l'appréciation impartiale d'un génie aventureux. L'histoire y est souvent défigurée, le patriotisme y a recours à des procédés un peu puérils. L'auteur, par exemple, écrira sérieusement cette phrase : « La lutte de l'Allemagne contre la France, commencée en 1792 par l'entrée de nos troupes en Champagne, s'est terminée en 1814 par la prise de Paris. » D'après cet étrange résumé d'une si merveilleuse époque, d'après cette façon cavalière de supprimer les plus grandes victoires qui aient jamais ébloui le monde, on peut deviner aisément ce que deviendra le récit de M. Pertz chaque fois que la France et l'Allemagne seront en présence. Qu'importe? les renseignemens dont son ouvrage est plein nous fournissent les moyens de rectifier ses vues et de chercher nous-même la vérité. Le baron de Stein a été l'un des plus violens ennemis de la France; il l'a été aveuglément d'abord, il l'a été ensuite dans des circonstances exceptionnelles et à une époque où les fureurs du patriotisme germanique n'étaient que trop justifiées : tout cela est bien loin aujourd'hui; l'histoire seule doit nous préoccuper, et lorsque, mettant à profit tant de documens précieux, nous essaierons de retracer l'originale figure du ministre prussien, nous sommes bien assuré d'avance de la liberté de notre jugement. Le siècle a grandi; il n'y a place, en de telles matières, ni pour un enthousiasme factice, ni pour un dénigrement passionné.

I.

Au bord de la Lahn, dans le duché de Nassau, s'élève un de ces châteaux de l'ancienne Allemagne, où l'on distingue encore, malgré les changemens des mœurs et les transformations successives des bâtimens, toute la physionomie d'une forteresse. C'est le château des seigneurs de Stein. Là vivait depuis des siècles une des plus vieilles familles de la noblesse franconienne. Ses traditions et ses titres remontaient aux origines mêmes de la féodalité. A toutes les grandes époques de l'histoire d'Allemagne, les barons de Stein sont à leur poste, à cheval sur les champs de bataille ou siégeant dans les conseils. Pendant tout le moyen-âge, l'empire n'a pas de serviteurs plus dévoués, la chevalerie n'a pas de soldats plus dignes. Ces fiers burgraves semblaient déjà considérer la France comme une irréconciliable ennemie. Au commencement de la guerre de cent ans, on les voit mettre leur épée au service d'Édouard III, et un siècle plus tard ils marchent contre nous dans les rangs de Charles-le-Téméraire. Les événemens de la réforme portèrent d'assez rudes coups à leur puissance; ils avaient adopté la confession de Luther, et pendant la guerre de trente ans, au milieu de l'ardente lutte de l'Autriche contre la France et la Suède, leur situation de protestans au sein d'un pays catholique les exposa plus d'une fois à de cruelles persécutions. La diminution de leur fortune territoriale et le cours des événemens publics avaient peu à peu transformé cette forte race de seigneurs féodaux en une famille de conseillers auliques et d'administrateurs. C'est sous cet aspect que se présente à nous, vers la moitié du XVIIIe siècle, Charles-Philippe, baron de Stein, conseiller-chevalier du Rhin et conseiller intime de l'archevêque-électeur de Mayence.

C'était un homme intègre et franc, étranger aux choses de l'esprit moderne, et n'ayant subi dans l'attitude et les sentimens héréditaires de sa race que les transformations inévitables. Il passa plus de quarante ans à la cour de l'électeur, sans inimitiés, sans intrigues, aussi simple au milieu des ruses de la vie officielle que l'étaient jadis ses ancêtres à l'abri de leurs créneaux. L'administration des forêts et des haras, la chasse, les meutes, tout ce qui lui rappelait la libre vie des temps féodaux, c'était là le champ où se déployait son activité. Sa femme, Caroline Langwerth de Simmern, esprit supérieur, ame bienveillante et forte, lui avait donné dix enfans, qu'elle éleva avec une sollicitude passionnée. De ces dix enfans, sept seulement atteignirent l'âge où la société a le droit de faire appel à nos services. Quatre frères et trois sœurs composaient cette famille nourrie dans les traditions sévères des devoirs chrétiens et des sentimens chevaleresques. Deux des sœurs se

marièrent, l'une avec M. de Westhern, conseiller intime de l'électeur de Saxe et ministre à Madrid, l'autre avec M. de Steinberg, qui remplit aussi de hauts emplois diplomatiques au service du roi de Hanovre. La troisième, entrée en religion, devint abbesse du couvent de Wallerstein, près d'Homberg, dans le duché de Hesse. Des quatre fils, l'aîné fut long-temps chargé de graves intérêts comme envoyé du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II à la cour de l'électeur de Mayence. Le second prit rang parmi les officiers éminens de l'armée autrichienne sous le règne de Joseph II. Le troisième eut une vie d'aventures et fit en Amérique des voyages et des entreprises qui le ramenèrent misérable au château de ses pères, où il mourut bientôt. Le quatrième enfin, l'avant-dernier né de cette génération, était l'homme hardi destiné à représenter auprès des rois du Nord les fureurs patriotiques de l'Allemagne et à jouer un rôle si mémorable dans les plus grandes péripéties de l'épopée impériale.

Henri-Frédéric-Charles, baron de Stein, naquit au château de ses ancêtres le 26 octobre 1757. Sa mère eut une bienfaisante influence sur l'éducation de son ame. C'est à elle, et il le rappelait souvent en ses vieux jours, c'est à elle qu'il dut sa mâle piété, sa foi inébranlable, qui ne l'abandonna jamais au milieu des plus grands désastres. Envoyé dès l'âge de seize ans à l'université de Goettingue, il s'y livra avec ferveur à l'étude du droit, de l'histoire et de l'économie politique. C'était une belle époque pour entrer dans la vie. Frédéric II et Marie-Thérèse illustraient la Prusse et l'Autriche; Klopstock, Lessing, Winckelmann, Wieland, Herder, donnaient à l'Allemagne le sentiment de sa puissance intellectuelle, et Goethe grandissait pour la gloire. Des rivages de l'Amérique, le bruit de la guerre de l'indépendance arrivait jusqu'au sein de l'Europe et éveillait bien des échos au fond des cœurs. Dans les grands événemens qui s'accomplissaient autour de lui, le fils des seigneurs féodaux puisa surtout des leçons de vertu pratique. Ni les rêves de la poésie, ni les spéculations de la métaphysique, ni les utopies d'un vague enthousiasme n'arrêtèrent long-temps sa pensée; toutes ses émotions avaient besoin de se traduire en actes, et le jeune étudiant ne demandait aux choses de l'esprit qu'une gymnastique pour fortifier l'ame.

Sorti de Goettingue à vingt ans, il passa trois ans à voyager. Il séjourna çà et là dans les principales villes d'Allemagne, parcourut la Bavière, l'Autriche, visita même une partie de l'Italie et alla s'établir à Berlin. Quoiqu'il fût le dernier des fils du baron de Stein, un conseil de famille l'avait investi du droit d'aînesse; c'était sur lui que comptait l'orgueil paternel pour relever la fortune de tous. A quelle cour d'Allemagne le jeune gentilhomme devait-il proposer ses services? Ses parens auraient voulu le voir à Vienne, car, aux yeux d'une ancienne

famille, c'était chez les Habsbourg que la tradition et le respect plaçaient toujours le véritable gouvernement de l'Allemagne; lui, au contraire, il comprenait bien que, si le passé était l'apanage de l'Autriche, le présent et l'avenir appartenaient à la Prusse : là étaient la jeunesse, l'espérance, l'audace, le désir et la nécessité d'agir, là devaient se nouer et se dénouer pendant long-temps les destinées des nations germaniques. Il n'hésita pas et partit pour Berlin. Frédéric II y régnait encore. Stein lui fut présenté par M. de Heinitz, ministre d'état, et quelques jours après, au mois de février 1780, il entrait dans l'administration des mines. Ces fonctions toutes spéciales exigeaient beaucoup d'activité, d'exactitude et de patience; il y rendit de grands services et fut envoyé bientôt dans la Marche avec les attributions de directeur. Cette vie de labeur exact et sans éclat ne convenait pas à une intelligence de cette valeur et eût promptement découragé une ame moins forte; il y vit surtout une bonne discipline pour lui-même. C'était une occasion d'accomplir un devoir sans bruit, de dépenser beaucoup de talent et de zèle pour une récompense médiocre. Il aimait ce joug et s'y pliait noblement, soutenu par une vague confiance dans son étoile et ne doutant pas des compensations de l'avenir.

Il y avait plus d'une heure pourtant où sa tâche lui semblait bien lourde, sa solitude bien triste, et où cette active intelligence aspirait à un meilleur emploi de ses forces. L'occasion ne se fit pas attendre. Joseph II, pour relever la puissance de l'Autriche ébranlée par la guerre de la succession de Bavière, avait introduit des innovations hardies dans le droit public de l'Allemagne. Des archevêchés, des évêchés, des abbayes, indépendans jusque-là, étaient dépouillés de leurs priviléges, et sous ces réformes qui flattaient l'esprit du XVIIIe siècle se dissimulaient habilement de graves desseins politiques. Joseph II réservait ces postes importans à des princes de sa famille et se préparait ainsi une majorité certaine dans les colléges de l'empire. Pour accomplir des transformations si sérieuses, le jeune empereur avait compté sur l'assentiment de Catherine II, occupée alors de son établissement en Crimée et de ses progrès vers la Turquie; l'Angleterre luttait contre l'Amérique; la politique des ministres de Louis XVI n'inquiétait pas le frère de Marie-Antoinette, et le seul ennemi qu'il pût redouter, Frédéric II, n'était-il pas affaibli par l'âge? On veillait cependant à Berlin. Attentif à tous les mouvemens de l'Autriche, Frédéric II signala le premier à ses ministres les projets de son jeune rival. Il y apporta même une impétuosité singulière; son ardent génie se réveillait une dernière fois pour défendre l'œuvre de tout son règne. Ne pouvant compter ni sur la Russie, ni sur l'Angleterre, ni sur la France, il résolut de s'adresser à l'Allemagne elle-même : un traité devait réunir tous les petits états et protéger leur indépendance contre les envahissemens de l'Autriche.

Tandis que Frédéric II posait avec ses ministres les bases de cette convention, un événement inattendu vint redoubler leur activité et précipiter le dénoûment. L'électeur de Bavière n'avait pas de postérité. Joseph II lui fit proposer d'échanger ses possessions, la Bavière et le Haut-Palatinat, contre les possessions de l'Autriche en Hollande; le titre de royaume de Bourgogne, attribué à ces nouveaux états, et une somme d'argent considérable dédommageraient le prince électeur et assureraient l'égalité de l'échange. En même temps, le plus proche parent de l'électeur, le prince Charles, duc de Deux-Ponts, était averti de cette négociation par le comte Romanzoff, ministre de Russie, et sommé d'y acquiescer dans le délai de huit jours. Le duc Charles n'oublia pas que Frédéric II lui avait déjà conservé une fois son héritage de Bavière : c'est à Berlin qu'il s'adressa, et quelques jours après M. de Romanzoff, tout étonné d'une telle hardiesse chez un souverain sans pouvoir, recevait du duc de Deux-Ponts une protestation formelle contre les projets de l'Autriche et la complaisance de l'électeur. Les ministres de Frédéric II ne pouvaient plus hésiter davantage. Un traité fut conclu (1785) entre la Prusse et les principaux états du nord et du centre de l'Allemagne. Restaient encore les princes ecclésiastiques qu'il était plus difficile de détacher de l'Autriche et d'allier à une ligue de souverains protestans. L'ambition de Joseph II et les alarmes qu'elle excitait vinrent en aide au plan de Frédéric. Le plus influent des princes ecclésiastiques, un des personnages les plus considérables de l'Allemagne, l'archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, s'adressa lui-même au roi de Prusse, et lui fit demander si, dans le cas d'une guerre avec l'Autriche, il pouvait compter sur son appui. Frédéric résolut aussitôt d'établir à Mayence le siége des négociations qui devaient compléter l'alliance des états menacés, et le jeune baron de Stein, dont la famille avait laissé tant de souvenirs en ce pays, fut choisi pour mener à bien cette importante affaire.

Les conférences furent longues et le succès vivement disputé. Il ne s'agissait pas seulement de régler un cas fortuit; c'était toute une révolution dans la politique intérieure de l'Allemagne, l'adhésion de l'archichancelier devant entraîner celle des autres princes ecclésiastique et faire passer à la Prusse la suprématie que l'Autriche possédait encore. Les efforts de Stein ne furent pas infructueux. Les négociations, qui avaient duré près d'un an, se terminèrent, au mois d'octobre 1785, par l'accession de l'électeur de Mayence à la ligue de Frédéric II. Le glorieux capitaine de la guerre de sept ans terminait ainsi son œuvre, et le dernier acte de sa carrière devait assurer pour long-temps la supériorité de l'Allemagne du nord. Ce n'est pas un médiocre honneur pour le baron de Stein d'avoir été son auxiliaire intelligent et dévoué; cet épisode est le digne commencement d'une telle vie. A

vingt-huit ans, le baron de Stein s'associe avec audace à la suprême pensée du grand Frédéric; vingt ans plus tard, il est poursuivi par Napoléon, et il soulève l'Europe contre le puissant empereur. L'amitié de Frédéric, la haine de Napoléon, ces deux événemens forment dans sa destinée un dramatique contraste et lui impriment son vrai caractère.

Frédéric II mourut l'année d'après, et le fils aîné de son frère lui succéda sous le nom de Frédéric-Guillaume II. Malgré le succès qu'il avait obtenu à Mayence, Stein avait peu de goût pour la diplomatie. Il manquait à cette forte et impétueuse nature la patience obstinée qu'il faut pour construire chaque jour ce tissu de Pénélope dont les mailles sont rompues chaque nuit. Stein rentra dans l'administration des mines avec une autorité supérieure et y accomplit de fécondes réformes. C'est au milieu de ces travaux que le surprit 89.

Il est trop certain que le baron de Stein n'a jamais partagé l'enthousiasme de ses plus illustres compatriotes pour la régénération de la France. De secrètes antipathies le rendaient volontiers défiant. Son patriotisme ombrageux, son sentiment si vif de l'antique moralité allemande, le mettaient sur ses gardes. Il avait toujours eu horreur de la légèreté qu'il nous attribuait; la France devait être éternellement pour lui la France du cardinal Dubois et du roi Louis XV. Il ne vit pas qu'il y avait là une nation abandonnée de ses gouvernans, livrée à elle-même, livrée à ses ressentimens et à son délire, et obligée, par un concours de circonstances inouies, de créer seule une société nouvelle au milieu du plus effroyable chaos. Pardonnons-lui sa haine; elle était surtout chez lui la souffrance d'une ame enthousiaste froissée dans ce qu'elle avait de plus cher. Si les peuples germaniques eussent été alors plus solidement constitués, si le grand idéal que Stein se faisait de son pays n'avait pas sans cesse obsédé son cœur comme une espérance irréalisable, il eût été certainement plus impartial et plus juste; sa partialité contre nous, c'est précisément le fond même de sa nature, c'est l'originalité de toute sa vie.

Nos sanglantes tragédies révolutionnaires suivaient leur cours, et l'Allemagne, éblouie d'abord par les grandes journées de 89, indignée bientôt et comme déconcertée par le spectacle de tant de forfaits, était retombée dans son apathique insouciance. Nul esprit public, nul sentiment de la patrie; chaque état ne songeait qu'à s'agrandir aux dépens de ses voisins. Au milieu de cette nation réduite en poudre, voyez ce jeune homme qui semble avoir recueilli la dernière inspiration de Frédéric II mourant! Seul peut-être au sein de la somnolence universelle, il sait encore ce que signifie le mot de patrie; seul il possède un sentiment énergique de la grandeur de l'Allemagne et de la place qu'elle doit occuper dans le monde. Cette passion qui l'enflamme, il voudrait qu'elle brûlât tous les cœurs. Il se multiplie, il est partout,

il écrit mémoires sur mémoires, il prêche le réveil du patriotisme, il le prêche aux souverains d'abord, sauf à s'adresser plus tard, s'il le faut, aux instincts démocratiques et à déchaîner les tempêtes. Quand la guerre est ouverte entre la France et la Prusse, bien qu'il ne croie pas aux heureux résultats de la campagne, il demande et obtient la mission d'administrer l'armée. Il ferait volontiers, au milieu de ces régimens sans enthousiasme, ce que faisaient les commissaires de la république auprès de nos immortelles armées de 92 et de 93; il unirait l'activité intelligente d'un Carnot aux impatiences des envoyés de la convention : il décréterait la victoire. Il s'efforcera du moins de propager les sentimens qui l'animent. N'eût-il fait autre chose pendant la terrible période qui s'ouvre pour l'Allemagne en 1792, son nom aurait sa place marquée dans l'histoire de ce pays.

Stein assiste à la première campagne contre la France; il est auprès de son roi et du duc de Brunswick au camp de Mayence; il voit de près les divisions qui affaiblissent l'armée, les jalousies des généraux, l'hostilité de la Prusse et de l'Autriche; il voit se former, chez les Prussiens surtout, le parti qui veut la paix, ce parti contre lequel il luttera toute sa vie. Les généraux de Kalkreuth et de Manstein, le diplomate Lucchesini, sont à la tête de ce mouvement. Tout languit dans l'armée prussienne; les vieux officiers ne peuvent s'habituer à l'idée de combattre sous le même drapeau que les Autrichiens; les plus jeunes ne cachent pas leurs sympathies pour les principes de 89. Le roi seul croit à la nécessité de la guerre, et Stein l'entretient avec feu dans ses résolutions. Stein est-il un politique? est-ce un esprit supérieur qui juge bien l'état de l'Europe et les relations réciproques des peuples? Nullement. Il ne possède ni la grandeur des vues ni l'impartialité. Ce n'est pas un homme d'état supérieur, c'est un patriote, un patriote enthousiaste et fougueux, qui met ses colères au service de sa politique dans une période de crise. Aveuglé par cette passion, il commettra bien des fautes, il obéira à des entraînemens illégitimes, et attirera sur sa patrie les dernières infortunes; mais un jour, après vingt ans d'efforts, de rancunes, de fureurs mal contenues, il réussira enfin, il communiquera sa colère à des millions d'hommes, et préparera la chute d'un puissant empire.

Rien de plus inique assurément que la guerre de 1792. La Prusse et l'Autriche, en attaquant la France, n'avaient pour elles ni la politique ni le droit, et les découragemens de l'armée auraient dû être un avertissement assez clair; mais est-il question, aux yeux de Stein, d'habileté ou de justice? Il ne voit qu'une seule chose en Allemagne, l'affaiblissement de l'esprit public; si la guerre peut mettre fin à ces défaillances du patriotisme, si la guerre peut relever le sentiment national, la guerre est sainte. On a de lui une foule de lettres, datées de

92 et de 93, où ces idées éclatent avec une singulière franchise. « Nous ne triompherons pas dans cette guerre, — écrit-il le 5 mars 1793 à Mme de Berg, intelligence d'élite à qui il confiait toutes ses pensées, — nous ne triompherons pas, mais nous ne succomberons pas non plus... Je m'attends à une lutte de bien des années; qu'importe, si l'influence nous en est salutaire? Cette lutte, elle nous rendra le courage et l'énergie, elle réveillera en nous le sentiment de la vie active, et augmentera nos répugnances pour l'odieuse nation des Français. » Réveiller l'Allemagne et la soulever contre la France, c'est l'inspiration qui se retrouve à chaque ligne de ce qu'il écrit.

Au milieu de ces émotions, le baron de Stein s'était marié. Il avait épousé, le 8 juin 1793, la comtesse Wilhelmine de Walmoden-Gimborn, fille de M. de Walmoden, général au service du Hanovre. Il donne quelques mois au bonheur domestique, et reprend avec plus d'ardeur ses fonctions actives. Il retourne au camp de Mayence, et ses lettres à Mme de Berg nous peignent avec une vivacité expressive les sentimens des chefs; le prince Louis est le seul qui ait de l'enthousiasme; tous les autres ne font que se plaindre des fatigues et de l'ennui du camp. Pendant les campagnes de 1794 et des premiers mois de 1795, chargé de pourvoir à l'entretien de l'armée que commandait le général Mollendorf, le baron de Stein vit de près la démoralisation des troupes, leurs implacables haines contre les alliés allemands, leurs secrètes sympathies pour la France, et même l'attachement des jeunes officiers aux théories républicaines. La honte redoublait chez lui les ardeurs du patriotisme. Il faut le voir ainsi, dévoué seul à la cause nationale au milieu de l'entraînement universel, pour comprendre quels trésors de colère s'amassaient tumultueusement dans son ame. L'heure de l'action n'avait pas encore sonné; il portait son joug en silence, continuant dans l'ombre ses pacifiques travaux, rendant au pays tous les services que lui permettaient ses fonctions, et consolé, si un tel mot peut lui convenir, par le témoignage d'une conscience altière. Il a exprimé plus d'une fois l'amère et stoïque volupté que ressent un cœur intègre à se voir seul dans la ligne du devoir, quand un pays entier est prêt à s'abandonner lui-même. Après la paix de 1795 et le traité de Lunéville, c'est ce sentiment qui le soutient encore et le sauve du désespoir.

De 1795 à 1802, Stein remplit de hautes fonctions administratives; en 1802, il reçoit et incorpore à la Prusse les principautés que lui attribue le remaniement de l'Allemagne par Napoléon, et le 27 octobre 1804 Frédéric-Guillaume III, qui depuis sept ans avait remplacé sur le trône son père Frédéric-Guillaume II, lui confie le ministère des travaux publics, du commerce et des douanes. A cette date commencent les réformes qui ont illustré le nom de Stein et qui sont la part la plus

durable de son œuvre. On peut se donner ici le spectacle de l'irrésistible pouvoir des idées. Il est curieux de voir comme la révolution de 89 a dompté ses plus violens adversaires et les a obligés de proclamer ses doctrines. Quelle était l'inspiration fondamentale du baron de Stein? La haine de la révolution et de la France. Eh bien! voilà le fils des barons féodaux qui, pour relever son pays, va demander aux nouveaux principes la force dont il a besoin; infidèle aux préjugés de sa naissance, le partisan du passé est devenu un des soldats de l'avenir. Le détail des réformes financières et commerciales dues à l'énergique initiative du ministre prussien est longuement exposé par M. Pertz; l'esprit moderne est là, esprit de justice, d'équité, et le droit commun succède à la stérile et mensongère liberté, à la liberté privilégiée du moyen-âge. Ces mêmes réformes qu'il applique ici à une administration particulière, il les introduira, cinq ans plus tard, dans la politique générale du royaume. Plus il s'initiera aux secrets des affaires publiques, plus il se rapprochera de cette révolution française qui lui avait apparu d'abord comme un triomphe de l'esprit du mal sur des droits consacrés par Dieu. La faiblesse de l'Allemagne l'instruira; pour régénérer ce pays, un seul moyen est efficace, la réforme de l'administration et des lois d'après les principes de la justice éternelle. Le droit historique, sans qu'il se l'avoue lui-même, perdra sans cesse de sa valeur aux yeux de l'impétueux ministre. Plus d'une fois, assurément, il essaiera de se rejeter en arrière, il tâchera de mettre d'accord les innovations que lui dicte son patriotisme et les anciennes institutions féodales que regrette sa pensée hautaine; mais cette confusion de sentimens n'éclatera guère qu'après la victoire : pendant toute la durée de la lutte, le baron de Stein, en dépit de l'influence contraire de son éducation et de ses préjugés, représente, comme les hommes mêmes qu'il combat, les changemens accomplis dans le monde depuis 89.

On sait comment la quatrième coalition interrompit ces pacifiques travaux. Les intrigues de l'Angleterre ne permirent pas au faible et irrésolu Frédéric-Guillaume III d'embrasser la politique de Napoléon. La duplicité des négociations si justement reprochées à la Prusse recouvrait surtout les embarras de l'inintelligence et de la faiblesse. Pour s'associer aux hardis projets de l'empereur, pour s'allier avec la France et assurer la paix européenne en opposant un rempart à l'Autriche et à la Russie, Frédéric-Guillaume III avait besoin de posséder doublement les facultés qu'il n'avait pas. Des intrigues sans nombre l'entouraient : ici, il était retenu par les menaces de l'Angleterre ou les caresses du tsar; là, il avait affaire aux passions nationales qui commençaient à s'enflammer de plus en plus, soutenues par des hommes comme le baron de Stein et revêtues d'une singulière poésie par les paroles ardentes et les démarches romanesques de la belle reine Louise.

Le parti de la paix n'était pas composé de manière à raffermir l'esprit ébranlé du roi. On n'y voyait pas de politiques dignes de ce nom, de sévères intelligences capables de braver l'impopularité en vue d'un patriotisme mieux compris. C'étaient en général des caractères frivoles, des ames égoïstes ou pusillanimes, qui ne cherchaient dans la paix que la satisfaction de leurs vulgaires intérêts et le maintien de leurs priviléges. Environné de tels adversaires et de tels amis, dépourvu de conseillers sérieux, livré à ses irrésolutions naturelles, Frédéric-Guillaume III pouvait-il éviter les fautes qui ont failli précipiter la Prusse au fond de l'abîme? Parmi ceux qui ont eu le plus de part aux imprudences du gouvernement prussien, la première place est au baron de Stein. Les documens que M. Pertz a recueillis sur ce point, et qu'il cite complaisamment à la gloire de son héros, doivent être appréciés d'une façon toute différente par l'historien impartial.

Au commencement de 1806, Napoléon, vainqueur à Austerlitz et maître de la monarchie des Habsbourg, offrait encore son alliance à la Prusse et voulait en faire un état puissant, qui sût, par sa neutralité, contenir la Russie et l'Autriche. Aucun rôle, à ce qu'il semble, ne devait mieux convenir à ce pays, que le grand Frédéric avait si vigoureusement associé aux entreprises et aux destinées de l'esprit moderne. Comment l'homme d'état qui avait débuté sous Frédéric ne sut-il pas comprendre la pensée de Napoléon? Une erreur généreuse sans doute, mais bien impolitique et bien funeste, est le secret de sa conduite : son amour passionné de l'Allemagne l'empêcha de voir nettement les nécessités nouvelles qui résultaient de la transformation de l'Europe. S'il eût aimé les principes des sociétés modernes autant qu'il chérissait sa patrie, il eût mieux apprécié les difficultés de sa tâche et se fût efforcé de concilier des devoirs contraires; le malheur de son esprit et la cause de toutes ses fautes, c'est qu'il appartenait du fond du cœur à l'école féodale. Qu'eût-il fallu en Prusse pour changer peut-être les destinées du monde? Un homme tel que le baron de Stein, ardent, énergique, résolu, animé comme lui de l'enthousiasme patriotique, mais issu d'une autre école et dévoué à ces principes de 89 qui avaient renouvelé tous les peuples. Ces principes, M. de Stein s'y rattachait forcément en certaines circonstances; il n'était pas librement inspiré de leur esprit et ne travaillait pas à les mettre d'accord avec ses devoirs de citoyen allemand : il préféra une politique moins compliquée, une politique plus conforme à la simplicité de ses passions. C'était une ame tout d'une pièce, c'était le type du grand seigneur patriote. Pendant la campagne d'Autriche terminée par la foudroyante victoire d'Austerlitz, pendant les mois si agités de 1806 qui précèdent la rupture de la Prusse avec la France, au moment où le comte d'Haugwitz négocie à Paris avec Napoléon et rapporte le traité d'alliance du 15 fé-

vrier, à l'heure enfin où les passions prussiennes s'enflamment de plus en plus et étouffent à Berlin la voix des conseillers de la paix, le baron de Stein est auprès du trône l'interprète infatigable des colères du peuple et de l'armée.

Le roi de Prusse, timide, embarrassé, très porté à se défier de lui-même, avait coutume d'examiner en particulier les rapports de ses ministres, et, au lieu de les examiner seul, il faisait ce travail de concert avec son secrétaire, M. Lombard, esprit plus élégant que solide, homme de mœurs dissipées, ayant cette grace légère qui n'est souvent que le fruit de la corruption, avec cela diplomate habile et de la race du XVIIIe siècle. Il lui avait fallu bientôt un autre secrétaire pour compléter ce conseil intime : ce fut M. Beyme, un des magistrats éminens du royaume, jurisconsulte sévère et laborieux, que séduisirent sans peine les caressantes prévenances de M. Lombard. M. Lombard était devenu, par son intimité avec le roi, un des personnages considérables de l'état. Le plus habile diplomate de la Prusse, M. le comte d'Haugwitz, sachant bien tout ce qu'on devait craindre des irrésolutions du roi, s'était attaché, avec sa grace supérieure, à dominer M. Lombard. Tous deux d'ailleurs se ressemblaient par plus d'un point : spirituels, fins, menant de front les plaisirs et les affaires, ils n'eurent pas de peine à s'entendre, et ce fut bientôt M. le comte d'Haugwitz qui dirigea le conseil intime et gouverna Frédéric-Guillaume. C'étaient donc les partisans de la paix, les amis de l'alliance française, qui étaient seuls écoutés du souverain ; les autres n'avaient pas même le droit de parler, puisque MM. Lombard et Beyme, résumant leurs travaux, n'en prenaient que ce qui pouvait convenir à leurs vues. Toutes les fautes commises par le roi depuis un an, toutes les misères amassées sur la Prusse par la faiblesse et la duplicité de ses chefs, rendaient plus intolérable encore la situation du ministère, dépossédé de ses droits par ce conseil occulte. Le baron de Stein surtout, associé comme ministre à une politique qu'il ne pouvait combattre et qu'il maudissait, ne se faisait pas faute de dénoncer en paroles brûlantes l'influence des conseillers intimes. Le roi prêtait souvent l'oreille à ces plaintes; souvent aussi ces sollicitations hautaines déconcertaient son ame indécise, et, dans un mouvement d'impatience, il en réprimait les hardiesses.

Le 10 mai 1806, M. de Stein avait fait déposer entre ses mains, par l'entremise de la reine, un mémoire d'une singulière vigueur, et qui exprime bien les sombres frémissemens de l'opinion publique. Irrité des menées tortueuses du cabinet de Berlin, le vainqueur d'Austerlitz n'avait pas négligé les occasions d'humilier la Prusse. Par malheur, ces humiliations ne s'adressaient pas seulement à Frédéric-Guillaume III; elles frappaient un peuple justement fier et qui n'avait pas perdu le souvenir du grand Frédéric. Ce peuple, déconcerté quelque temps par

la révolution française, jaloux d'ailleurs de la puissance de l'Autriche et faisant peu de cas de la communauté allemande, commençait à ressentir profondément les atteintes portées à la patrie; il s'indignait de l'abaissement de l'Allemagne, il avait des cris d'enthousiasme pour la belle reine Louise, qui prenait un costume d'officier de dragons et passait l'armée en revue; il avait des explosions de colère contre les ministres et les diplomates. Ces passions, que le baron de Stein avait tant contribué à propager dans les masses, il en était naturellement l'organe; c'est au nom du patriotisme révolté qu'il osait parler au roi. « Sire, lui disait-il, votre gouvernement n'est pas celui d'une grande nation. Vous avez des employés, des agens, des directeurs, vous n'avez pas de ministres. La plupart des hommes qui ont votre confiance sont des traîtres ou des caractères vils. » Dans son mémoire, le baron de Stein demandait une réforme administrative en même temps que le renvoi des principaux membres du cabinet prussien. Cinq ministères devaient être constitués, la guerre, les affaires extérieures, la police générale, les revenus publics, la justice. Un conseil d'état devait écouter les rapports des ministres, et le roi déciderait après avoir pris l'avis de tous les membres. Les conseillers de cabinet rédigeraient les décrets; chaque jour les ministres seraient tenus de se réunir dans le bureau des conseillers de cabinet pour délibérer sur les affaires à porter en conseil d'état. En un mot, tout se ferait en commun; plus d'influence occulte et irresponsable, plus d'intrigues, plus de surprises possibles; rien qui pût intercepter aux yeux du roi la lumière des faits; le roi serait au centre même de l'état. L'audacieux réformateur terminait par ces paroles :

« Cette nouvelle constitution de l'état ne peut réussir qu'après l'éloignement des hommes présentement investis de la confiance royale, car ces hommes sont perdus dans l'opinion publique, et il en est même dont le nom est marqué des stigmates du déshonneur. Si sa majesté ne se décidait pas à opérer les réformes proposées ici, si le roi continuait à agir sous l'influence du même cabinet, il faut s'attendre à deux résultats inévitables : ou bien l'état se dissoudra de lui-même, ou bien il perdra son indépendance. A plus forte raison ne devra-t-on compter désormais ni sur l'estime ni sur l'affection des sujets. Les causes et les hommes qui nous ont conduits au bord de l'abîme achèveront de nous y précipiter; ils nous feront une situation telle que le fonctionnaire intègre n'aura plus que deux partis à prendre : abandonner une place couverte d'une honte qu'il n'a pas méritée et se résigner à ne pouvoir plus rendre aucun service, ou bien prendre part avec désespoir à la confusion générale. Quiconque étudiera d'un regard attentif la dissolution de la république de Venise, la ruine de la monarchie française et de la royauté de Sardaigne trouvera sans peine dans ces faits si lumineux la justification des plus sinistres pressentimens. »

On sait que, pendant l'année 1806, le peuple de Berlin, en proie à

toute la rage du patriotisme humilié, se porta chez l'habile diplomate qui employait ses efforts à détourner la rupture de la Prusse et de la France, et brisa à coups de pierres les fenêtres de son hôtel. Ce diplomate était M. le comte d'Haugwitz. Le baron de Stein, dans l'étrange mémoire qu'on vient de lire, fait comme le peuple soulevé: il nous apparaît tel qu'un chef d'émeute à la tête de sa bande; il va briser les vitres, non pas seulement chez M. d'Haugwitz, mais chez les hommes les plus considérables de l'état, chez M. Beyme, chez M. Lombard, chez les confidens intimes et les collaborateurs du souverain dont il est lui-même le ministre; il met leurs hôtels au pillage. M. de Stein avait-il raison dans ces violens reproches qu'il adresse aux trois conseillers de Frédéric-Guillaume, surtout au secrétaire intime et au ministre des affaires étrangères? Il est évident que la passion a dicté ses paroles, et que, si le jugement contient au fond des vérités, l'exaspération du patriote doit nous mettre en défiance. M. Lombard et M. le comte d'Haugwitz étaient avant tout des hommes d'esprit, des caractères souples et insinuans; tous deux avaient rempli avec habileté des missions délicates. Ce qui distinguait ces deux hommes, principalement M. le comte d'Haugwitz, c'était un mélange de sang-froid et de grace, un art merveilleux, toutes les séductions d'un esprit charmant, d'un esprit qui s'abandonne et qui se possède. Chez leur fougueux adversaire, rien de tel assurément: quelque chose comme les passions d'un janséniste teutomane, une rigidité hargneuse, un patriotisme bourru, une foi religieuse et nationale devenue du fanatisme, et qui repoussait, ainsi qu'une œuvre impie, tout accommodement avec la nécessité. Ni le comte d'Haugwitz, ni le baron de Stein, il faut bien le reconnaître, ne convenaient à la situation de la Prusse. Ce que conseillait à la Prusse une politique conforme à ses traditions et digne de son rang en Europe, c'était une alliance résolue avec les intérêts nouveaux représentés par Napoléon. Que fallait-il pour faire triompher une telle politique? Des hommes fidèles à l'esprit du grand Frédéric et pénétrés de l'amour de leur patrie. Cette union avec la France de 89, Stein la repoussait, nous l'avons dit, aveuglé par des préjugés de caste; le comte d'Haugwitz en faisait le but de ses efforts, mais son scepticisme bien connu paralysait l'action de ses talens, et si quelqu'un pouvait mener à bien cette grande affaire au milieu des passions ardentes déchaînées dans le peuple, au sein de l'armée, sur les marches mêmes du trône, ce n'était certes pas ce brillant esprit suspect aux patriotes et stigmatisé par le baron de Stein. M. de Hardenberg, qui a tant contribué, lui aussi, par un aveugle amour de son pays, à brouiller les affaires de la Prusse, avait trop subi l'influence de William Pitt, pour qu'on pût voir en lui le véritable homme d'état de l'Allemagne. Encore une fois, où était cet homme capable de donner aux intérêts de l'es-

prit moderne une base invincible par l'étroite union de la Prusse de Frédéric et de la France de 89? Où était l'homme assez fort pour sauver la Prusse, pour l'associer aux desseins de l'empereur et assurer la paix de l'Europe? Aux yeux de M. Pertz, c'est toujours le baron de Stein qui est le héros de la situation; en réalité, ce héros n'est nulle part à Berlin; il ne se trouve ni dans le tumultueux parti des patriotes ni dans les conseils irrésolus des diplomates.

Personne n'ignore les événemens qui suivirent l'établissement de la confédération du Rhin, la dissolution de l'empire germanique, enfin les négociations avec l'Angleterre qui amenèrent incidemment la rupture définitive de la Prusse et de la France. Par le traité du 15 février 1806, débattu à Paris avec le comte d'Haugwitz, Napoléon avait forcé la Prusse à choisir entre la guerre et l'acceptation du Hanovre. Il voulait, par ce don fatal, l'engager d'une façon irrévocable, la compromettre avec l'Angleterre et la Russie et se l'attacher en l'humiliant. Il la compromettait avec l'Angleterre en lui faisant occuper une partie du territoire anglais; il la compromettait avec la Russie en lui faisant renier à quelques mois de distance le traité conclu avec le tsar dans les caveaux de Potsdam, sur la tombe du grand Frédéric. Le traité de Paris est du 15 février 1806; au mois de juillet de la même année, Napoléon, sans consulter la Prusse, proposait à l'Angleterre la restitution du Hanovre. On le sut bientôt, quand les négociations furent rompues; le cabinet britannique ne se fit pas faute de le publier assez haut, et cette dernière humiliation infligée à la Prusse décida Frédéric-Guillaume à la guerre. Jamais faute plus grave ne fut commise, mais il était impossible de résister plus long-temps aux fureurs nationales. Le mémoire de M. de Stein avait pu révéler au roi Guillaume quelle était, dès le mois d'avril 1806, l'exaspération des esprits; un ministre du roi, un grand seigneur imbu de tous les préjugés aristocratiques, y parlait de ses collègues et de ses chefs comme l'eût fait un orateur de club : jugez quelle explosion dut provoquer trois mois après la nouvelle des offres proposées à l'Angleterre! Toute la Prusse fut entraînée. La reine, les princes Henri et Guillaume, frères du roi, le prince Louis-Ferdinand, le prince d'Orange, les généraux Rüchel et Blücher, des hommes même d'un caractère plus modéré, Jean de Müller par exemple, n'étaient pas satisfaits de l'annonce et des préparatifs de la guerre; ils craignaient les perpétuelles incertitudes du roi et voulaient l'arracher aux influences de son conseil. Le 2 septembre 1806, les princes et les généraux que je viens de nommer firent remettre à Frédéric-Guillaume un nouveau mémoire qui reproduisait en termes plus convenables, mais avec une vivacité croissante, toutes les idées exprimées au mois d'avril dans le violent factum du baron de Stein. Le comte d'Haugwitz, les conseillers Beyme et Lombard y étaient signalés comme les plus dangereux en-

nemis de la patrie. « Sont-ils aux gages de Napoléon? demandaient les signataires. La voix publique l'affirme; nous, nous ne saurions le dire, car l'argent n'est pas le seul mobile qui puisse pousser au mal; ce qui est certain, c'est qu'ils sont de connivence avec lui pour perdre la Prusse; c'est qu'ils sont disposés à acheter la paix par des concessions déshonorantes; c'est que, la guerre une fois déclarée, ils prendront les mesures les plus maladroites et les plus molles pour en finir plus tôt, et si vous prescrivez vous-même des préparatifs sérieux, si vous confiez l'armée à des généraux résolus, votre action sera paralysée, vos généraux seront trahis infailliblement. » Le nom du baron de Stein était parmi les signataires de ce mémoire rédigé par le grand historien Jean de Müller; on le trouve toujours à la tête de ce parti passionné qui fit taire jusqu'au bout, pendant cette fatale année 1806, tous les conseils de la raison, arracha la Prusse aux brillantes destinées que lui préparait l'empereur, et faillit la précipiter dans l'abîme.

La guerre ne fut pas longue. « L'inimitié de la France, avait dit Napoléon dans sa proclamation à l'armée, est plus terrible que les tempêtes de l'Océan. » Le 8 octobre, les troupes françaises entrent en Saxe; le 10, le prince Louis-Ferdinand est battu et tué à Saalfeld; le 14, l'armée prussienne tout entière est écrasée dans deux batailles, à Auerstaedt et à Iéna. A Iéna, l'empereur avait vaincu et dispersé les troupes du prince Hohenlohe; à Auerstaedt, le maréchal Davoust avait culbuté le corps d'armée du généralissime, le vieux duc de Brunswick, accompagné du roi. En quelques jours tout était fini, et le sort de la monarchie prussienne était entre les mains de l'empereur.

Le baron de Stein était malade à Berlin quand on reçut la nouvelle de ces désastres. Il se hâta d'envoyer à Stettin et à Koenigsberg l'argent des caisses de l'état; c'est avec ces ressources que la guerre fut continuée jusqu'à la paix de Tilsitt; un seul jour de retard eût tout perdu. Lui-même, très souffrant encore, il quitta Berlin le 20 octobre, cinq jours avant l'arrivée du maréchal Davoust, huit jours avant l'entrée triomphale de Napoléon. Le roi de Prusse, réfugié à l'extrémité de ses états, s'occupait de négocier la paix. Une conférence ministérielle eut lieu à Graudenz pour établir les propositions qui seraient faites au vainqueur; M. de Hardenberg n'y avait pas été appelé, et M. d'Haugwitz venait de donner sa démission : de tous les ministres présens à cette réunion, Stein était le plus considérable. Les conditions portées à l'empereur par les deux envoyés du roi de Prusse, M. de Zastrow et M. de Lucchesini, furent rejetées avec dédain; Napoléon fit répondre par Duroc qu'il voulait toutes les places de la Silésie et toutes celles de la Vistule, étant bien sûr, si on ne les lui livrait pas, d'y entrer en maître avant peu de jours. Il faut rendre cette justice aux conseillers de cette folle guerre, qu'ils payèrent bravement de leur personne et

que la défaite n'abattit pas leur courage : le prince Louis-Ferdinand était mort en héros; le prince Hohenlohe avait fait des prodiges de valeur à Iéna; le général Rüchel, arrivé le dernier sur le champ de bataille et cerné de tous côtés par nos armes victorieuses, avait cherché inutilement la mort dans une attaque désespérée; il reçut une balle en pleine poitrine, et, emporté dans les bras de ses soldats, il survécut à ses blessures. Le baron de Stein ne se laissa pas décourager non plus; il vit, et cette fois il voyait juste, que la Prusse ne pouvait plus compter sur l'amitié de Napoléon, et qu'il fallait à tout prix éviter de s'aliéner les deux dernières ressources de la monarchie vaincue, la Russie et l'Angleterre. Livrer Dantzig, Varsovie et Breslau, c'était amener immédiatement Napoléon sur les frontières de la Russie, sans laisser le temps au tsar de réunir ses troupes. Stein le comprit et s'opposa de toutes ses forces à un armistice conclu sur ces bases. Le roi se rendit aux raisons du fougueux ministre; il résolut de supporter courageusement son infortune et de s'unir pour jamais à ces cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres, dont il avait tour à tour voulu et déserté l'alliance. « Que ferez-vous, disait le roi au baron de Stein, si je suis contraint de passer en Russie? — Sire, répondit le ministre, mon devoir est de suivre votre majesté partout où le sort la conduira. » Il ne voyait pas sans une joie amère, au milieu de tant de désastres, la Prusse arrachée pour long-temps à l'alliance française et liée aux deux puissances de qui il attendait, au fond de son cœur ulcéré, la vengeance et les représailles de l'Allemagne.

II.

L'heure est venue où l'homme qui a déjà, soit comme fonctionnaire spécial, soit comme ministre de Frédéric-Guillaume III, tenu une si grande place dans les affaires de son pays, va enfin être appelé au seul poste qu'ambitionnait son impérieuse ardeur, à celui de ministre dirigeant. Une période nouvelle s'ouvre dans la vie du baron de Stein; ce n'est pas du reste sans des difficultés bien graves encore et sans des luttes bien singulières que M. de Stein va être chargé des affaires générales de la Prusse. Cette place, il hésitera à la prendre, il l'abandonnera ensuite, il la reprendra plus tard sur les instances des plus hauts personnages, il la perdra enfin sur un ordre de Napoléon; mais à ce dernier moment sa puissance ne décroîtra pas : retiré en Russie, il continuera d'agiter l'Europe, et on peut dire que, depuis la bataille d'Iéna jusqu'à la bataille de Waterloo, de 1806 à 1815, ce n'est plus comme simple ministre ni comme chef d'opposition, c'est comme directeur et organisateur d'un grand parti européen que M. de Stein se présente à nous.

Quelques jours après les conférences où le baron de Stein décida le roi de Prusse à continuer la guerre, le 20 novembre 1806, Frédéric-Guillaume lui fit offrir, par le conseiller Beyme et le général Köckeritz, le ministère du comte d'Haugwitz. Stein paraît hésiter; il allègue son inexpérience des formes diplomatiques et ne dit pas encore le vrai motif, à savoir la nécessité d'une réforme complète dans l'organisation ministérielle, réforme qu'il avait si impérieusement demandée dans son mémoire du mois d'avril et dont le roi ne voulait pas. Le roi insiste, et, croyant avoir tourné la difficulté, par une lettre du 29 novembre il le nomme ministre intérimaire des relations extérieures. Une lettre du conseiller Beyme était jointe comme un commentaire aux paroles du monarque : « Je vois en vous, lui disait-il, celui que la Providence a réservé pour le salut de la monarchie prussienne. » Le roi ne connaissait pas toute l'obstination du baron de Stein; l'inflexible ministre refusa de rendre, même provisoirement, les services qu'on réclamait de son zèle; il voulait faire plier Frédéric-Guillaume et n'entrer aux affaires étrangères qu'après avoir renversé le cabinet intime dont il détestait l'influence. Sa lettre de refus est une reproduction opiniâtre des exigences hautaines exprimées dans son mémoire. Bien plus, il écrit encore un nouveau mémoire, un nouveau plan de réforme, concerté avec le général Rüchel et le prince de Hardenberg. Le roi pense désarmer cette volonté intraitable en instituant un ministère composé de trois membres qui délibéreront en commun et agiront directement avec le roi; il donne la guerre au général Rüchel, l'intérieur à Stein, les affaires étrangères au général de Zastrow. Ce n'est pas assez; le cabinet intime n'est pas supprimé, Beyme et Lombard sont toujours là, et le comte d'Haugwitz, quoique retiré en apparence de la politique active, conservera son influence secrète; le baron de Stein exige la suppression du cabinet, l'éloignement absolu de toutes les créatures du comte d'Haugwitz et le retour de M. de Hardenberg, dont le concours lui est indispensable. « Si le roi, s'écrie-t-il, persiste dans ses défiances à l'égard d'un tel homme, comment pense-t-il que je puisse être assuré de ma liberté d'action? » Nouvelles instances de la part du roi, nouveaux refus des trois ministres nommés.

Cependant l'armée française avançait toujours vers les extrémités de la Prusse. Lannes et Davoust venaient de battre les Russes à Pulstuk, et Bernadotte occupait les routes de Kœnigsberg. La famille royale se retire aux derniers confins du pays, à l'embouchure de la Dange, dans la petite ville de Memel. Stein, veillant au lit de mort d'un de ses enfans, atteint lui-même de cruelles souffrances, se disposait à partir pour suivre le roi dans sa fuite, lorsqu'il reçut une lettre de Frédéric-Guillaume où la colère trop justifiée du monarque éclatait avec violence. Le même jour, M. de Stein envoya au roi sa démission.

La retraite du baron de Stein fut considérée comme un malheur public dans le parti de la guerre, et ce parti, malgré de si effrayans désastres, c'était encore l'immense majorité de la Prusse. Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres y virent une victoire de M. d'Haugwitz; ils furent persuadés que les partisans de l'alliance française allaient reprendre le dessus. C'est ainsi que l'indécision de Frédéric-Guillaume et un concours fatal de circonstances lui enlevaient tour à tour les auxiliaires dont il ne pouvait se passer. Il n'avait pas su, en présence de Napoléon, s'élever au-dessus des aveugles passions de ses sujets; il allait maintenant exciter la défiance de ses alliés et ralentir leur zèle. M. de Stein recevait de toutes parts des témoignages de sympathie pour sa personne et d'indignation contre le cabinet du roi. Il quitta la Prusse. « Qu'irais-je faire à Memel ou à Kœnigsberg? écrivait-il à l'ardent patriote Niebuhr. Assister à des actes ridicules, voir de près les hontes de la patrie, et demeurer là, immobile, sans rôle, sans action possible, comme le journalier qui va et vient sur la place, attendant qu'on lui loue son travail? » Il partit donc, jetant ce dernier adieu de colère et ce dernier regard de mépris au conseil qui avait causé, selon lui, tous les malheurs de la Prusse et qui menait la monarchie à sa perte. Il se retira dans ses biens du duché de Nassau. Là, calmée un peu par la distance, délivrée du spectacle qui blesse son irritable ardeur, sa pensée retourne vers la Prusse et poursuit obstinément ses plans de réforme. Le phénomène que nous avons déjà signalé dans le développement de ses idées politiques se reproduit ici d'une manière éclatante. Son patriotisme le débarrasse des préjugés de caste et le rend sympathique aux principes modernes. Ces principes, il les devine d'instinct, il semble les découvrir. Ce n'est point par tactique et en se faisant violence qu'il admet un droit nouveau; sa passion patriotique l'inspire, et, certaines réformes lui apparaissant comme l'unique moyen de salut, il les proclame. Un mémoire écrit par lui au mois de juin 1807 est le complément de celui qu'il adressait au roi l'année précédente. Il suppose le conseil intime détruit, il suppose le ministère mis en communication directe avec le roi, et se demande par quels moyens on le mettra aussi en communication avec le peuple. Il construit alors tout un système de gouvernement représentatif. « Ranimons, s'écrie-t-il en terminant, ranimons le sentiment de l'existence commune; utilisons des forces qui sommeillent ou qui sont dissipées en petites choses; que l'esprit de la nation et l'esprit de l'autorité fassent alliance! Sauvons la patrie, sauvons l'indépendance et l'honneur national! » Belles paroles sur les lèvres de ce grand seigneur, et qui peignent l'homme tout entier : le réformateur politique n'est jamais chez lui que l'auxiliaire du patriote; plus de priviléges, plus de droits féodaux; relevons le peuple pour relever l'Allemagne!

Tandis qu'il travaillait ainsi en silence, le tsar voulut l'arracher à sa retraite et lui confier en Russie les plus hautes fonctions politiques. Stein était prêt à accepter, lorsque des événemens inattendus s'opposèrent à son départ. Les conférences de Tilsitt avaient associé Alexandre aux desseins de Napoléon; les deux empereurs étaient d'accord pour se partager la domination de l'Europe et assurer la paix générale. Le traité de Tilsitt fut un nouveau coup, une nouvelle humiliation pour la Prusse. Le roi, dans sa détresse, oublia ses rancunes, et, pressé par la reine Louise, pressé par les princes et les généraux de la cour, il se décida à rappeler le baron de Stein. M. de Hardenberg avait été nommé ministre des affaires étrangères au commencement de 1807; plus modéré sans doute que le baron de Stein, il avait été cependant bien plus en vue comme adversaire de Napoléon; il avait le premier combattu et fait échouer les projets de la France vis-à-vis de la Prusse; c'était à lui enfin, à lui seul que Napoléon attribuait la ruine de cette politique à laquelle il attachait tant de prix, et sa colère était devenue de la haine. En signant le traité de Tilsitt, le vainqueur exigea de la Prusse que M. de Hardenberg quittât le ministère. Notre ambassadeur à Berlin, M. de La Forêt, si bien informé de l'esprit de cette cour et de toutes les passions qui l'agitaient, ne semble pas avoir apprécié exactement l'influence du baron de Stein. Peut-être ne voyait-il en lui qu'une nature impétueuse, mais maladroite, dont une diplomatie habile aurait facilement raison. Il n'en demeure pas moins étrange que la rentrée de M. de Stein aux affaires et sa nomination au poste le plus important de la politique aient été conseillées à Frédéric-Guillaume par Napoléon. « Vous exigez absolument que je me sépare de M. de Hardenberg, lui faisait dire le roi de Prusse; il faudra donc que je m'adresse pour le remplacer au comte de Schulenbourg-Kehnert ou au baron de Stein. » Il espérait que cette alternative donnerait à réfléchir, et qu'à tout prendre la modération de M. de Hardenberg plairait mieux à l'empereur que l'impétuosité de M. de Stein. — *Prenez le baron de Stein,* répondit simplement l'empereur, *c'est un homme d'esprit.*

C'est au mois de septembre 1807 que le baron de Stein, malade depuis plusieurs mois, put se mettre en route pour Memel. Il avait parcouru la plus grande partie de la Prusse; il était resté quelques jours à Berlin, et partout il avait vu les désastres de la guerre, les champs dévastés ou incultes, l'agriculture anéantie, le commerce devenu impossible, les autorités françaises maîtresses de tous les pouvoirs. Lorsqu'il arriva à Memel le 30 septembre, il trouva le roi profondément découragé. Frédéric-Guillaume se croyait poursuivi par une destinée impitoyable; toutes ses entreprises, pensait-il, étaient condamnées d'avance, et, pour sauver le pays d'une ruine imminente, il était résolu à abdiquer. Quant à la reine, si elle était en proie à l'affliction la plus

vive, il s'en fallait bien que son courage fût abattu; ses douloureuses préoccupations n'avaient pu éteindre chez elle les flammes sacrées de l'espérance. Stein prit immédiatement les affaires. Il avait été investi d'une autorité sans exemple; il était le chef du cabinet, il recevait les rapports de tous les ministres, conférait avec eux, leur donnait ses ordres, et quatre fois par semaine présentait les décrets et règlemens à la signature du roi. A lui seul, il remplaçait ce conseil de cabinet qu'il avait si violemment attaqué; mais son action était régulière et publique : aidé des autres ministres, soutenu et éclairé par des fonctionnaires qui recevaient eux-mêmes la lumière des différens degrés de la hiérarchie, il représentait et gouvernait la Prusse.

Ce système représentatif était bien celui qu'avait toujours rêvé le baron de Stein; il ne restait plus qu'à en élargir la base. Quand il était simple gouverneur de province, il avait opéré maintes réformes où brillait l'esprit de 89; il va maintenant appliquer les mêmes principes à la réorganisation de la monarchie tout entière. Le baron de Stein n'a qu'une pensée : bien que l'armée française occupe encore la plus grande partie du royaume, bien que la Prusse soit vaincue, son armée en déroute, ses finances dispersées, il veut relever sa patrie et la ramener sur le champ de bataille. Il fera alliance avec l'Angleterre, avec la Russie, il armera l'Europe; mais d'abord il faut remettre la Prusse sur ses pieds.

Trois grandes réformes furent opérées sans délai : la réforme des lois territoriales, la réforme des municipalités, et la réforme militaire. Les nobles seuls jusque-là pouvaient posséder des biens-fonds; une loi du 9 octobre 1807 détruisit ce privilége; le vasselage de la glèbe fut aboli; bourgeois et paysans, tous les citoyens furent autorisés à acquérir, à posséder, à faire valoir la terre; les nobles à leur tour, la loi le déclarait hautement, ne dérogeaient plus en s'occupant d'industrie et de commerce; il n'y avait plus de distinctions arbitraires et odieuses, plus de prérogatives, plus de castes; les bases de l'égalité civile étaient fondées. Il ne suffisait pas que la terre fût accessible au travail de tous; attachés au pays par la propriété, les citoyens devaient y être plus intimement unis encore par le droit de participer à l'administration de leurs communes. Les municipalités furent déclarées électives. Tous les habitans soumis à de certaines conditions de cens, mais sans aucune distinction de naissance ou de culte, choisirent eux-mêmes leurs magistrats. L'armée enfin fut régénérée aussi par les vrais principes démocratiques; les grades d'officiers, réservés jusque-là aux hommes de race noble, devinrent, comme la terre et les magistratures municipales, la récompense du mérite personnel, le prix du courage et des services rendus. En introduisant ces innovations fécondes, le baron de Stein ne pouvait toutefois se décider à sacrifier complétement la

noblesse; il voulait qu'elle demeurât un corps à part, sans priviléges il est vrai, mais investie toujours de cette autorité que donnent la fortune et les lumières; il voulait, dis-je, en faire un corps à part, une classe d'élite où l'état pût recruter des serviteurs dévoués, habiles, et qui fût capable de donner de grands exemples aux classes inférieures; il rêvait une aristocratie conforme à tout ce que renferme un tel titre, une légion de vertu et d'honneur, régie par une sévère discipline et excluant de son sein tout membre qui souillerait la communauté. Ce n'étaient là chez lui que des projets destinés à compléter un jour son système; l'essentiel du moins était fait; les fondemens étaient assis, et les Prussiens, divisés jusque-là et comme parqués dans des catégories odieuses, commençaient à vivre de la vie d'une nation. En même temps, d'importantes opérations financières réparaient peu à peu les désastres de ces funestes années. Le général Scharnhorst, ministre de la guerre, s'associait énergiquement à l'œuvre du baron de Stein. Ce n'était pas assez d'avoir régénéré l'armée, il fallait l'augmenter sans bruit et préparer des ressources pour l'avenir, sans violer ouvertement le traité de Tilsitt, qui limitait à quarante-deux mille hommes les forces militaires de la Prusse. Un règlement secret du 31 juillet 1808 organisa sur toute la surface de la monarchie une sorte d'armée mystérieuse, recrutée, instruite, exercée régulièrement dans chaque village, et prête à se lever au moindre signal. Le général Scharnhorst était devenu l'ami dévoué de M. de Stein; il disait un jour au général d'Hoffmann : « Je ne connais que deux hommes qu'aucune puissance humaine ne fait trembler, c'est Stein et Blücher. » Il s'était donné sans réserve à ce ministre intrépide, qui animait tout autour de lui et qui semblait l'ame même de la Prusse se relevant du fond de la tombe.

A cette période d'activité enthousiaste appartient une œuvre aussi étrange qu'audacieusement conçue, la création du *Tugendbund*. Au moment où M. de Stein prenait la direction des affaires, au mois d'octobre 1807, un jeune magistrat de Braunsberg, M. Henri Bardeleben, lui avait adressé un écrit intitulé *l'Avenir de la Prusse*, où il engageait tous les citoyens à oublier leurs divisions, à se serrer autour du pouvoir et à ne former qu'un grand parti national. Peu de temps après, Bardeleben avait organisé avec quelques officiers et quelques savans une association singulière. Ils mettaient leurs efforts en commun, disaient-ils, pour combattre chez eux, chez les autres, chez le gouvernement, toute pensée d'égoïsme. Ils se donnaient le titre d'*Association scientifique et morale* (*sittlich wissenschaftlicher Verein*). Les premiers membres étaient, avec le fondateur, le général Gneisenau, le général Grollmann, le professeur Krug. Peu à peu leur nombre s'éleva jusqu'à vingt. Ils présentèrent au roi les statuts de leur société et la liste des membres; le roi approuva tout. Bientôt on ne compta plus les affiliés

par vingt, mais par mille et par centaines de mille. L'association était formidable; elle couvrait la Prusse, et de la Prusse étendait ses réseaux sur l'Allemagne entière. Le conseil général siégeait à Kœnigsberg; des conseils provinciaux, des chambres de district, des assemblées locales formaient une vaste machine dont tous les rouages étaient mus par une pensée unique. Le but constant des chefs était de restaurer la force et la moralité allemandes. Malgré toutes les précautions possibles, une telle association ne pouvait échapper long-temps à l'œil vigilant de l'administration impériale. Créé en 1808, le *Tugendbund* fut dissous en 1810 sur l'ordre exprès de l'empereur. Qu'importait cependant cette dissolution? Un ordre suffisait-il pour disperser ces forces populaires? On pouvait bien déchirer les statuts, on n'était pas maître d'arrêter le travail des masses. La persécution ne fit que rendre ce travail plus secret, c'est-à-dire plus redoutable. C'est à dater de ce jour que le *Tugendbund* pénètre dans les profondeurs souterraines, et que le mouvement à demi national, à demi révolutionnaire de 1813 prépare son explosion.

M. de Stein, assure M. Pertz, n'a jamais fait partie du *Tugendbund*, il ne l'a jamais autorisé; c'est à l'insu de son ministre que le roi aurait approuvé les règlemens de l'association. L'opinion commune, que personne n'a démentie jusqu'à ce jour, est contraire aux assertions de M. Pertz. En Allemagne M. le docteur Schlosser, M. Armand Lefebvre en France (1), ont regardé le *Tugendbund* comme une des œuvres de M. de Stein. Que le ministre n'ait pas eu l'idée première de cette franc-maçonnerie germanique, qu'il n'ait pas donné à ses statuts une approbation officielle et directe, qu'il n'ait jamais été inscrit sur ses listes, rien de plus facile à admettre; mais comment croire qu'il n'ait pas vu avec joie une association dont la pensée était si conforme à la sienne? Comment supposer qu'il lui ait refusé son appui? Pendant une année entière, depuis le mois d'octobre 1807 jusqu'au mois de novembre 1808, M. de Stein gouverne la Prusse; il la gouverne pour la préparer à la guerre; il écrit mémoires sur mémoires afin d'établir la nécessité d'une grande insurrection de l'Allemagne entière; il exprime avec une franchise audacieuse ce que les affiliés du *Tugendbund* répètent tout bas dans leurs conciliabules; il le dit au roi, aux ministres, aux généraux, aux chefs de l'association. L'exemple des Espagnols l'excite; il imagine des plans, il calcule ses ressources et range ses hommes en bataille. La première de toutes ces ressources, celle qu'il invoque sans cesse avec un incomparable enthousiasme, c'est la colère des peuples allemands. Un chef du *Tugendbund* eût-il tenu un autre langage? Plus tard, après la chute de l'empire, quand le *Tugendbund* fut devenu un embarras pour les souverains de l'Allemagne, quand l'élément révo-

(1) Voyez le remarquable travail de M. Armand Lefebvre sur *Frédéric-Guillaume III*, *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1840.

lutionnaire se dégagea de l'élément national et voulut se faire sa part, le gentilhomme put regretter les imprudences du patriote : M. de Stein désavoua toute participation au *Tugendbund*. M. Pertz a tort de s'attacher à ce désaveu; les documens qu'il cite lui-même en si grand nombre sont la réfutation péremptoire de sa thèse. Inscrit ou non sur les listes de la franc-maçonnerie tudesque, M. de Stein en était l'ame.

Napoléon fut bientôt informé de ces audacieux projets. Le 21 septembre, au moment où M. de Stein allait se rendre à Erfurt auprès de l'empereur de Russie, espérant que par son entremise il obtiendrait des autorités françaises un délai pour le paiement des contributions de guerre, *le Moniteur* du 8 septembre arriva à Kœnigsberg. Ce fut un coup de foudre. On lisait en tête du numéro à l'article Prusse :

« Un assesseur prussien, nommé Koppe, était désigné comme un agent d'intrigues. Le maréchal Soult ayant été dans le cas de le faire arrêter et conduire à Spandau, on a saisi ses papiers, où on a trouvé l'original de la lettre qu'on va lire. Nous croyons devoir la publier comme un monument des causes de la prospérité et de la chute des empires; elle révèle la manière de penser du ministère prussien, et elle fait connaître particulièrement M. de Stein, qui a pendant long-temps exercé le ministère, et qui est aujourd'hui presque exclusivement chargé de la direction des affaires. On plaindra le roi de Prusse d'avoir des ministres aussi malhabiles que pervers. »

A la suite de ces terribles paroles, *le Moniteur* publiait, avec la traduction en regard, le texte allemand d'une lettre signée de M. de Stein. Elle était datée du 15 août et écrite de Kœnigsberg à M. le prince de Sayn-Wittgenstein, à Doberan. C'est un de ces appels patriotiques comme le fougueux ministre en adressait alors de mille côtés. Entretenons le feu, déchaînons la colère des peuples, voilà le résumé de tous ses discours. Un passage, que j'emprunte à la traduction du *Moniteur*, exprime une sorte de regret de voir l'insurrection allemande devancée par l'Espagne : « L'exaspération, écrivait le ministre de Frédéric-Guillaume, augmente tous les jours en Allemagne; il faut la nourrir et chercher à travailler les hommes. Je voudrais bien qu'on pût entretenir des liaisons dans la Hesse et dans la Westphalie, qu'on se préparât à de certains événemens, qu'on cherchât à maintenir des rapports avec des hommes d'énergie et bien intentionnés, et que l'on pût mettre ces gens-là en contact avec d'autres. Dans le cas où votre altesse pourrait me donner des renseignemens à cet égard, je la prie de vouloir bien me renvoyer M. Koppe ou un autre homme de confiance. Les affaires de l'Espagne font une impression très vive; elles prouvent ce que depuis long-temps on aurait dû entrevoir. Il serait très utile d'en répandre les nouvelles d'une manière prudente... »

On comprend l'impression produite en Allemagne par les paroles du *Moniteur*. Les troupes françaises occupaient encore la Prusse; un frère

du roi, le prince Guillaume, était à Paris, sollicitant de M. de Champagny l'adoucissement des charges imposées à son pays. *Ces malheureux Prussiens n'ont pas de quoi manger,* disait l'empereur Alexandre à M. de Caulaincourt, et M. de Stein allait partir pour Erfurt afin d'intéresser plus vivement encore l'allié de son souverain aux infortunes de la Prusse, et tout à coup *le Moniteur,* avec l'accent du maître, signalait la lettre de l'imprudent agitateur comme une des causes qui amènent la chute des empires. A cette effrayante menace, à ces dures paroles contre *des ministres aussi malhabiles que pervers,* il est facile de voir que l'exemple de l'Espagne invoqué par l'homme d'état prussien était pour Napoléon un sujet d'inquiétude et de colère. Cette préoccupation éclata encore quelques semaines après d'une façon inattendue. *Le Moniteur* du 21 novembre 1808 contenait le troisième bulletin de l'armée d'Espagne, daté de Burgos, 13 novembre. Après avoir raconté la défaite des troupes espagnoles, l'auteur du bulletin se tourne subitement vers la Prusse et apostrophe M. de Stein :

« Les jeunes étudians de Salamanque qui croyaient faire la conquête de la France, les paysans fanatiques qui rêvaient déjà le pillage de Bayonne et de Bordeaux et se croyaient conduits par tous les saints apparus à des moines imposteurs, se trouvent déchus de leurs folles chimères. Leur désespoir et leur consternation sont au comble. Ils se lamentent des malheurs auxquels ils sont en proie, des mensonges qu'on leur a fait accroire, et de la lutte sans objet dans laquelle ils sont engagés.

Il faudrait que les hommes comme M. de Stein, qui, au défaut de troupes de ligne qui n'ont pu résister à nos aigles, méditent le sublime projet de lever des masses, fussent témoins des malheurs qu'elles entraînent et du peu d'obstacles que cette ressource peut offrir à des troupes réglées... »

Étranges ressouvenirs et qui révèlent bien une préoccupation irritée! Le grand homme sentait l'aiguillon de ses fautes et commençait à douter de sa fortune. Avec le sûr coup d'œil du génie, il voyait déjà l'Europe soulevée, il voyait des masses d'hommes succéder aux armées régulières, il voyait les forces morales, le sentiment patriotique, l'amour passionné de l'indépendance, passer des Français aux autres peuples européens; la politique du baron de Stein lui inspirait de confuses alarmes; de là ce dédain qui déguise mal la colère. Pour conjurer l'orage, M. de Stein n'avait plus qu'à offrir sa démission au roi. Frédéric-Guillaume hésita quelques semaines, voulant par là sauver sa dignité. Il se décida pourtant, et *le Moniteur* du 18 décembre portait en tête ces simples mots, qui sont comme l'enregistrement d'une satisfaction publiquement faite : « La gazette de Kœnigsberg du 27 novembre annonce officiellement la retraite du ministre d'état baron de Stein, qui a reçu sa démission sur la demande qu'il en a faite au roi. »

C'est le 24 novembre 1808 que Frédéric-Guillaume accepta la dé-

mission de M. le baron de Stein. Le jour même où il quittait la direction des affaires, le ministre adressait à tous les fonctionnaires de la Prusse une circulaire éloquente où il rappelait tout ce qu'il avait fait déjà pour le salut de l'Allemagne, et annonçait les projets ultérieurs qui auraient été le complément de son œuvre. Plus il travaille à la restauration de sa patrie, plus les principes de 89 s'imposent naturellement à sa pensée. Ce testament politique du grand patriote renferme les innovations les plus hardies. Ce ne sont plus seulement des réformes qu'il désire, c'est une transformation complète de l'état; il veut une grande représentation nationale. « Tous les systèmes représentatifs essayés chez nous jusqu'ici, s'écrie-t-il enfin, ont été complétement défectueux. Voici le plan nouveau que j'avais adopté : tout citoyen actif, qu'il possédât cent mesures de terre ou n'en possédât qu'une seule, qu'il fût agriculteur ou fabricant, qu'il exerçât une profession indépendante ou remplît une fonction publique, tout citoyen actif devait avoir le droit de suffrage et être représenté dans les conseils du roi. »

Un esprit aussi actif, un novateur si résolu, et qui, au moment où sa carrière politique semblait brisée, entretenait encore si vaillamment les espérances du patriotisme, devait continuer à tenir en éveil une police soupçonneuse. Le parti français à Berlin, le comte Voss, le prince d'Hatzfeld, bien d'autres encore, ne se faisaient pas faute de dénoncer M. de Stein comme le plus grand ennemi de la Prusse et de la paix générale. Ces rapports allaient trouver Napoléon en Espagne; inquiet d'une guerre impolitique, troublé peut-être au fond de sa conscience hautaine, irrité à coup sûr des blâmes assez peu déguisés de la France et des espérances manifestes du peuple allemand, le vainqueur d'Austerlitz était de plus en plus entraîné à des actes de domination violente. Stein se disposait à partir pour Breslau, où l'évêque lui offrait chez lui une retraite, lorsque, dans les premiers jours de janvier, le nouveau ministre français auprès du gouvernement prussien, M. de Saint-Marsan, arrivait à Berlin, portant le décret dont voici le texte :

« 1° Le nommé Stein, cherchant à exciter des troubles en Allemagne, est déclaré ennemi de la France et de la confédération du Rhin.

« 2° Les biens que ledit Stein posséderait, soit en France, soit dans les pays de la confédération du Rhin, seront séquestrés. Ledit Stein sera saisi de sa personne partout où il pourra être atteint par nos troupes ou celles de nos alliés.

« En notre camp impérial de Madrid, le 16 décembre 1808.

« NAPOLÉON. »

Ce décret était une sorte de consécration pour l'homme d'état déchu. Son nom, connu seulement jusque-là des politiques et de l'ar-

mée, devint pour l'opinion tout entière un symbole national. En voyant le dominateur de tant de peuples déclarer la guerre à un simple particulier, l'Allemagne comprit quelle était la valeur de cet homme et ce qu'elle pouvait attendre de lui. Stein quitta la Prusse en toute hâte. Traqué par la police, il réussit à s'enfuir en Autriche, et il y passa, à Prague d'abord, puis à Brünn, toute l'année 1809. Là, on le pense bien, sa haine contre Napoléon et son dévouement à l'indépendance de son pays vont s'exaltant toujours. La cour de Vienne était en 1809 ce qu'avait été en 1806 la cour de Frédéric-Guillaume III. Les passions du peuple, partagées par les généraux et les princes, poussaient l'empereur François à la guerre. Seul l'archiduc Charles, qui devait commander l'armée, hésitait à jouer sur les hasards d'une campagne le sort de la monarchie autrichienne. On ne l'écouta pas. Tandis qu'en Prusse le prudent ministre Altenstein répondait mal aux vœux enthousiastes de son prédécesseur, celui-ci, tourné uniquement vers l'Autriche, applaudissait aux colères et aux préparatifs de ce pays. Un brillant publiciste viennois, moins intéressant que le baron de Stein, puisque ses pamphlets étaient payés, mais d'une sincérité pourtant incontestable, M. de Gentz, entretenait avec l'homme d'état prussien une correspondance très active. Il est difficile de croire que M. de Stein n'ait pas contribué pour une grande part à l'exaltation de l'Autriche et à cette guerre de 1809, où tant d'efforts, tant de ressources, tant de talens militaires vinrent échouer à Wagram devant le génie de l'empereur. Ces désastres n'abattent pas le courage altier du patriote; il est plus que jamais occupé des moyens de régénérer l'Allemagne. Retiré à Brünn, il écrit (1810) un remarquable mémoire sur la nécessité d'arracher l'Autriche au joug du moyen-âge. Au moment où Napoléon, aveuglé par sa fortune, semble ne plus se confier que dans le droit de la force, le baron de Stein s'applique à rassembler, à féconder toutes les richesses intellectuelles et morales de sa patrie. « Que d'écrivains en Allemagne! que de savans! que de professeurs aimés de la jeunesse! quelles généreuses phalanges d'étudians dans les universités! Voilà les ressources qu'il faut mettre à profit. Si la génération actuelle doit vivre et mourir sous le joug, pensons à la génération qui se lève; transformons-la par les moyens qui nous restent encore; rendons l'éducation libérale et forte, rendons la science patriotique! » Ainsi parle M. de Stein en son éloquent manifeste, et il semble déjà qu'on entende les étudians de Fichte entonner les hymnes de Théodore Koerner.

C'est le privilége des génies enthousiastes de pouvoir se consoler du présent en vivant d'avance au sein de l'avenir. M. de Stein avait à Brünn un ami, le général Pozzo di Borgo, qui s'associait à son espoir opiniâtre. « Napoléon ne gouverne pas, lui écrivait un jour le général; il joue avec l'univers, *ludit in orbe terrarum;* mais cela n'est permis

qu'à Dieu, car Dieu seul est éternel. » L'univers commençait à comprendre, en effet, que les entreprises de ce génie extraordinaire étaient trop gigantesques pour se maintenir. Mille symptômes apparaissaient, sinistres avertissemens pour nous, promesses de libération pour les peuples frémissans. A Paris comme à Vienne, on ne croyait plus à la longue durée d'une telle fortune. Quand l'étonnante journée de Wagram et le mariage de Napoléon avec Marie-Louise parurent dissiper ces signes funestes, le baron de Stein, avec la clairvoyance de la haine, persista dans ses prophéties de ruine. « Le nombre des hommes qui vous ressemblent, lui écrivait encore le général Pozzo di Borgo, devient moins considérable chaque jour. Qu'importe? dans trente ans d'ici, tout sera bien changé... » Trente ans! M. de Stein ne doutait pas que le terme assigné par la Providence aux épreuves de l'Europe ne dût être plus prochain. Tout un recueil de pensées politiques et morales, écrites par lui dans sa retraite et publiées pour la première fois par son consciencieux biographe, nous montre son ame invincible, convoquant à son aide tous les exemples et tous les arrêts de l'histoire; on dirait qu'il les range en bataille pour une dernière journée qui va décider de tout; il anticipe, dans le domaine des choses de l'esprit, sur la lutte sanglante de Waterloo, il prononce la condamnation suprême. Parmi ces pensées, il en est de fort belles, il en est de mesquines; l'amour et la haine, l'enthousiasme et le ressentiment s'y croisent et produisent des inspirations de valeur très inégale; ce qui en fait surtout le dramatique intérêt, c'est cette foi imperturbable dans les catastrophes qui affranchiront son pays. Les choses présentes n'ont plus de prise sur M. de Stein, tant son imagination goûte déjà par avance les consolations et les vengeances qu'elle appelle! Le mariage de Marie-Louise l'a indigné, la mort de la reine de Prusse remplit son ame de douleur; mais, qu'ils excitent son affliction ou sa colère, il n'est pas d'événemens qui puissent désormais l'ébranler. Les persécutions seront-elles plus fortes que sa constance? Sa sœur, la chanoinesse de Wallerstein, a été expulsée de son abbaye, conduite brutalement à Francfort, forcée de se rendre à Paris à pied. Lui-même il a été traqué comme un malfaiteur; ses biens sont confisqués, et le roi de Prusse, pour ne pas se compromettre, ose à peine lui adresser, dans les termes les plus secs, une lettre de condoléance. Si la persécution redouble, Mme de Stein, dans une supplique désespérée, implore pour ses enfans la clémence de Napoléon; Marie-Louise lui promet son appui; M. de Champagny et le duc de Bassano ne négligent rien pour fléchir le maître : tout cela est vain; M. de Stein reste sous le coup du décret qui l'a frappé. Que lui importe? il est plus libre dans son action. Dépouillé de ses biens, chassé de l'Allemagne, il n'a plus d'asile qu'en Russie. C'est là qu'il faut le suivre pour assister, dans le sein de la dernière coalition européenne, à toute une partie peu connue de l'histoire de

nos malheurs. Cet avenir que le proscrit invoquait avec une confiance exaltée, il va le préparer lui-même, assis aux conseils du tsar. C'est en 1812 que Napoléon avait durement repoussé les prières de Mme de Stein; deux ans plus tard, hélas! le baron de Stein, établi à Paris, administrait la France au nom des rois coalisés.

III.

Le 19 mai 1812, le prince Ernest de Hesse-Philippsthal remettait à Stein une lettre où l'empereur Alexandre l'invitait à lui communiquer ses plans, soit par écrit, soit en venant le trouver à Wilna. La guerre était alors comme déclarée. Napoléon venait d'arriver à Dresde, et il avait réuni autour de lui tous les princes de la confédération du Rhin. Les préparatifs d'Alexandre n'inspiraient pas de bien sérieuses inquiétudes : l'Europe croyait que la campagne de Russie serait terminée, comme les guerres de Prusse et d'Autriche, par quelque victoire écrasante qui déciderait de tout en quelques heures. Un autre homme que le baron de Stein eût hésité; Stein n'hésite pas; il adresse ses remerciemens au tsar, et le 27 mai, deux jours après que Napoléon est parti de Dresde pour rejoindre la grande armée, il quitte Prague et se dirige par Lemberg et Brody vers la frontière russe.

Il arriva le 12 juin à Wilna. Le tsar avait manifesté le désir de lui donner un ministère, les finances ou l'instruction publique; Stein refuse de prendre officiellement aucune part à l'administration de la Russie; il ne s'occupera que des affaires allemandes; sa qualité d'étranger pourrait lui créer des obstacles; il ne veut pas soulever de défiances; il faut qu'il reste libre, aimé et considéré de tous, pour mener à bien son entreprise. Cette discrétion n'était pas hors de propos. Les curieux documens rassemblés par M. Pertz nous montrent la cour et le gouvernement du tsar livrés à des influences de toute sorte. Le tsar avait trente-cinq ans; il apparaît au baron de Stein comme un noble cœur, mais irrésolu et sans force. Autour de lui s'agite un état-major de princes et de généraux dont Stein nous rend les physionomies avec une singulière vigueur. Est-il un spectacle plus piquant que celui d'un homme ardent, convaincu, poursuivi d'une pensée unique, et jeté tout à coup au milieu d'une foule d'esprits ambitieux et frivoles? Telle est la situation du représentant de l'Allemagne à la cour de Russie; éclairé par l'idée qu'il porte en lui, il juge tous ces hommes avec une sagacité impitoyable; l'austère patriote devient un portraitiste plein de verve. Ici c'est le plus intime confident de l'empereur, son beau-frère, le jeune prince George d'Oldenbourg, honnête, laborieux, instruit, mais *rempli pour lui-même d'une béate admiration, et persuadé qu'il est à la fois le poète, le capitaine et l'homme d'état du siècle.* Là c'est le ministre des affaires étrangères, le vieux comte

Romanzoff, diplomate du temps de Catherine II, tout façonné à la française, tout fardé de graces apprises et de coquetteries surannées, *la vieille marquise du Marais,* comme l'appelaient les jeunes attachés de M. de Caulaincourt. Romanzoff représente à la cour du tsar l'enthousiasme pour Napoléon; quand il raconte une anecdote sur *sa majesté l'empereur* et *sa majesté l'impératrice douairière,* c'est du vainqueur de Friedland et de sa mère qu'il veut parler, — ce qui ne l'empêche pas d'exposer avec un sourire triomphant les procédés dont il faut se servir *pour battre sa majesté l'empereur dans une négociation.* Un autre personnage non moins bizarre, c'est le plus influent des ministres, Speransky, fils d'un pasteur, qui avait mené une existence de hasard dans sa première jeunesse; chanteur d'abord, espèce de Figaro ou de Gil Blas, mais Gil Blas septentrional, plein de qualités sérieuses et volontiers tourné au mysticisme, il était entré modeste employé dans une chancellerie, et s'y était élevé aux plus hauts postes. Devenu l'homme d'état le plus accrédité de l'empire, il avait conservé ses mœurs simples et accru ses penchans au mysticisme. Un aventurier célèbre dans la littérature allemande, Fessler, ancien moine autrichien, puis pasteur protestant et missionnaire en Russie, avait conquis beaucoup d'ascendant sur cette vive imagination. Initié par Fessler aux secrets de l'illuminisme allemand, Speransky s'occupait beaucoup de franc-maçonnerie et de sociétés secrètes. Plusieurs propos bizarres, révélés par un de ses amis et qui arrivèrent dénaturés sans doute aux oreilles de l'empereur, furent cause de son éclatante disgrace; il fut arrêté la nuit et conduit en exil par un agent de police. L'empereur, qui l'aimait singulièrement, s'était cru trahi par un de ses plus intimes conseillers, et l'on vit dès-lors se développer chez lui ces irrésolutions et ces défiances que nous peint si vivement M. de Stein. Quant aux généraux qui entourent le tsar, ce sont de braves militaires et de médiocres esprits. Barclay de Tolly a du sang-froid, du courage, mais n'exigez de lui aucune élévation dans les idées; d'ailleurs son influence est presque nulle. Les deux autres chefs de l'armée, le prince Bagration et Tormassow, le regardent comme un étranger, et, quoique ses inférieurs, *ils lui tiennent à peine par un fil.* S'il y a dans l'armée un penseur élevé et profond, c'est le général Phull; malheureusement il est Wurtembergeois et ne parle pas la langue russe; pourquoi faut-il aussi qu'il sache si peu agir sur les hommes, qu'il les repousse au contraire par sa hauteur, par ses railleries mordantes, et rende inutiles les sérieux dons qu'il a reçus?

Le baron de Stein avait raison de ne pas se hasarder, avec sa rudesse teutonique, au milieu de ces brillantes élégances et de ces vanités hautaines; aussi bien sa tâche lui suffisait. Il ne perd pas de temps : huit jours après son arrivée, il adresse au tsar un mémoire très étendu sur la situation de l'Allemagne et sur le moyen d'employer les forces

secrètes de ce pays à la ruine de la France. Les mémoires, les plans, les grandes conspirations officielles, c'est là de plus en plus son occupation et sa chimère. Son cerveau est une fournaise : chaque fois que Napoléon fait un pas, chaque fois que la situation change, sa stratégie infatigable déploie de nouvelles ressources. Aujourd'hui il s'agit de soulever l'Allemagne par la presse : toujours entraîné davantage dans les voies de la révolution, le champion de la féodalité va faire de la Russie un foyer de publications libérales. Les plaintes et les protestations des peuples ne peuvent plus se faire entendre sur le continent : il n'y a plus de libraires en Allemagne pour imprimer les pamphlets; il n'y a ni en Prusse ni en Autriche un journal qui ose parler avec franchise; la Russie imprimera les protestations, la Russie dictera le journal qui sera répandu secrètement dans les contrées allemandes, et qui murmurera aux oreilles des nations des paroles à demi révolutionnaires. Un des moyens proposés au tsar par M. de Stein, c'est d'imprimer et de distribuer de tous côtés le pamphlet de Maurice Arndt, *l'Esprit du temps*. Ce n'est pas assez : il faut que Maurice Arndt soit appelé en Russie, qu'on lui commande des brochures et des chansons patriotiques, qu'on les fasse lire, qu'on les fasse chanter partout, qu'on en couvre l'Allemagne. Les esprits une fois préparés, une proclamation du tsar aux peuples germaniques leur révélera les desseins de la Russie; Alexandre s'annoncera comme le libérateur de l'Allemagne opprimée, et tous les Allemands qui servent sous les drapeaux de la France seront sommés, au nom de l'honneur, de venir se joindre à l'armée russe. Le tsar approuve tous ces projets : Arndt est appelé auprès du baron de Stein, le journaliste Kotzebue se joint à lui pour inonder le pays de libelles, le général Barclay de Tolly fait une proclamation à l'Allemagne, et la légion germanique est formée.

Cependant la guerre de 1812 a commencé. De juin à septembre, les batailles se succèdent. Maîtres du Niémen, établis à Wilna et à Witepsk, les Français sont vainqueurs à Smolensk, à Valontina, à Borodino; toutefois ils ne sont vainqueurs qu'à demi, jamais l'empereur n'a rencontré une telle résistance. Les Russes se retirent, mais l'enthousiasme presque sauvage dont cette guerre nationale les enivre fait échouer les plus savantes combinaisons. C'est une guerre sans pitié. A défaut de conceptions puissantes, la destruction et la mort planent au-dessus de l'armée de Barclay et de Kutusof comme des furies vengeresses. Le génie et l'art sont d'un côté, de l'autre est la barbarie, une barbarie furieuse et résolue à tout. Pendant cette lutte effroyable, Stein partage toutes les passions de l'armée russe, il la suit dans tous ses mouvemens; il se retire, comme elle, de Wilna à Smolensk, de Smolensk à Moscou, mais en se vengeant, à son exemple, par les moyens qui lui sont propres. L'armée russe brûle le pays devant les pas du conquérant; lui, il soulève l'Allemagne derrière ses ba-

taillons. Il entretient une correspondance infatigable; sa pensée semble partout présente, et partout il sème la vengeance et la haine. Stein n'a jamais été plus beau qu'en ces heures d'exaltation. La victoire est incertaine, qu'importe? l'action le console. Jusque-là il s'épuisait à armer l'Europe contre la France, et, ne réussissant pas à enflammer chez les autres les passions qui remplissaient son ame, il maudissait le genre humain; aujourd'hui cette lutte acharnée double sa foi et ses forces. Si l'on voulait peindre le baron de Stein, si l'on voulait rendre cette tête carrée, ce regard sombre, cette physionomie où éclatent la rudesse et la ténacité, c'est ce moment qu'il faudrait choisir : on le verrait, l'œil en feu, l'éclair au front, lisant un bulletin de Kutusof, et, peu soucieux de la défaite, devinant dans les victoires mêmes de l'empereur le premier ébranlement de sa fortune. Stein était depuis plusieurs semaines à Saint-Pétersbourg, quand Napoléon entra à Moscou. Quelques jours après, un matin, il était assis avec Arndt et déjeunait frugalement : « Vous savez la nouvelle? lui dit-il; tout Moscou a brûlé! Nous allons être forcés sans doute de fuir encore plus loin; ce n'est pas la première fois que je fuis et que je perds mon bagage. Misérable espèce humaine! vous ne sauriez croire combien il y a déjà de visages allongés autour de nous. Pour moi, je ne me suis jamais senti plus gai! » Et en effet, au milieu de ces affreuses péripéties, le dur Teuton avait des accès de gaieté enthousiaste.

Il est curieux de comparer les lettres de Stein pendant cette période à ce journal si éloquent, si passionné, écrit à la même époque par Mme de Staël, lorsqu'elle fuyait Napoléon et allait chercher la liberté en Russie. Les derniers chapitres des *Dix Années d'exil* sont un précieux commentaire des sentimens du baron de Stein. Tous les deux ils parlent souvent des mêmes choses, ils décrivent les mêmes tableaux, ils peignent et apprécient les mêmes hommes, et voyez quelle différence d'inspiration! Une amertume profonde assombrit les ardentes pages de Mme de Staël; une joie meurtrière éclate dans les lettres de M. de Stein. Cette différence toutefois est un enseignement de plus. L'un et l'autre, la noble exilée par sa tristesse, le ministre prussien par ses cris de joie, ils peignent admirablement la situation de l'Europe à la veille des catastrophes qui allaient renverser l'empire. M. de Stein avait vu Mme de Staël à Saint-Pétersbourg pendant le mois d'août 1812. Il l'apprécie dans ses lettres avec une rare pénétration. Ses paroles sur cette femme illustre sont conformes aux témoignages les plus sérieux et aux jugemens les plus accrédités. L'auteur de *Corinne*, sa personne, son entretien, son attitude à la cour de Russie, les sentimens qui l'animent, tout cela est décrit, reproduit, analysé avec une singulière finesse. Cette saine nature volontiers portée à l'emphase, ce fonds de simplicité cordiale et ce besoin de dominer et de plaire, cette physionomie qui serait un peu commune dans le bas du visage si elle

n'était relevée par l'éclat extraordinaire des yeux, rien n'est omis dans le portrait que nous retrace M. de Stein. Mme de Staël voulut lui lire un fragment de son livre sur l'Allemagne, et tout naturellement, pour plaire à un tel homme, elle choisit le chapitre sur l'enthousiasme. Stein fut ravi de ces magnifiques paroles qui répondaient si bien à la situation de son ame. « Quelle profondeur! écrit-il à sa femme; quelle noblesse de sentimens! quelle sublimité de pensées! et comme elle sait les exprimer avec une éloquence qui va au cœur! » Il y revient sans cesse, tant cette lecture l'a ému, et deux jours après il en envoie une copie à Mme de Stein : « Tu les liras, ajoute-t-il, ces belles paroles, avec autant de bonheur que j'en ai éprouvé à les transcrire. »

Cet enthousiasme du baron de Stein était souvent exposé à de cruels mécomptes. Ardent et illuminé comme il l'était, il lui arrivait maintes fois de surfaire les hommes. Il vit bientôt que les Russes eux-mêmes n'étaient pas aussi passionnés qu'il les aurait voulus. La prise et l'incendie de Moscou avaient abattu bien des courages. Stein craignait d'ailleurs l'influence de cette catastrophe sur *les lâches cabinets de Vienne et de Berlin,* au moment où il fallait entraîner l'Allemagne à une dernière et décisive coalition avec l'Europe du nord. Le comte Münster, ancien ministre du Hanovre, habitait alors l'Angleterre, et y prenait une part active aux négociations diplomatiques; il nourrissait les mêmes espérances que Stein, et, quoique moins ardent, il semblait travailler comme lui à une insurrection des contrées allemandes. Désabusé un instant sur le compte d'Alexandre, incapable je ne dis pas de résignation, mais de la plus simple patience, Stein ne voit plus en Europe qu'un seul homme dévoué à sa cause : c'est le comte Münster. Il le sollicite, le presse, le met en demeure d'agir. Tout à coup on apprend que l'armée française quitte Moscou et va opérer sa retraite vers l'Allemagne. C'est la première fois que l'empereur échoue dans ses gigantesques projets. Victorieuse par le secours des élémens plutôt que par la force de ses armes, la Russie fait éclater une joie frénétique. Stein triomphe aussi, mais ce n'est pour lui que le commencement de la victoire. Étonnés d'un succès dont ils savent bien que le mérite n'est pas à eux, les généraux russes ont hâte de terminer la guerre; ce n'est pas seulement Romanzoff qui veut la paix, Kutusof la demande aussi, et toute l'armée partage son désir : qui poussera cette armée malgré elle? Ce sera le baron de Stein. « Sans son impérieuse influence, a dit le général Phull, nous n'aurions pas repassé le Niémen. »

C'est Stein, en effet, qui s'empare désormais de l'esprit d'Alexandre, et qui va diriger pendant dix-huit mois les plus tragiques événemens de l'histoire. Au moment où la Russie s'arrête, où la Prusse et l'Autriche ont peur de leurs propres pensées et n'osent s'avouer ce qu'elles désirent, Stein réunit d'une main vigoureuse tous ces élémens dispersés. Sans titre, sans autorité officielle, il dirige comme un grand ministère.

Il a ses agens à Berlin, à Vienne, à Londres. Il prépare les négociations, il va au-devant des obstacles, il multiplie les ressources, surtout il s'adresse aux peuples, et active sourdement les feux souterrains dont l'explosion est imminente. Des plus hauts rangs jusqu'aux derniers, sa vigilante sollicitude n'oublie rien. Il parle à chacun son langage; ardent, généreux, chevaleresque avec Alexandre, ironique et hautain avec Romanzoff, diplomate avec les cabinets de Prusse et d'Autriche, révolutionnaire avec les masses, il convoque le ban et l'arrière-ban, il soulève toutes les passions, il déchaîne toutes les forces pour écraser l'empereur. Des généraux qu'il a connus naguère moins résignés, Gneisenau, Walmoden, ont remis l'épée au fourreau et voyagent paisiblement en Europe: il leur adresse des mercuriales à la fois affectueuses et sévères. Tout est permis à celui que Steffens appelle le *grand Allemand,* et tout fléchit devant sa parole.

Stein a entraîné la Russie; les troupes de Kutusof sont déjà aux frontières et vont entrer en Prusse. Placé entre les ordres de Napoléon et les prières d'Alexandre, Frédéric-Guillaume III voudrait obéir à sa parole; il voudrait demeurer fidèle au conquérant qui avait eu un instant la pensée d'anéantir la monarchie prussienne et qui l'a épargnée. Inutiles efforts! Frédéric-Guillaume n'est plus le maître. La Russie d'un côté, de l'autre l'exaltation de ses peuples dominent sa faiblesse. En vain semble-t-il résolu à maintenir loyalement son alliance avec Napoléon: son armée, qui a combattu les Russes sous nos drapeaux, passe bientôt à l'ennemi. Sollicité par Alexandre, le général Yorck, qui couvre le passage du Niémen, se décide à cette trahison que justifie à ses yeux l'imminence du péril. « Les Français sont vaincus, lui écrivait le tsar; si la Prusse veut que la défaite de Napoléon lui profite, qu'elle se décide enfin et vienne à nous! » Yorck n'hésite plus à violer sa foi; le 27 décembre, il se met en marche afin d'opérer sa jonction avec les Russes, et le 30 il écrit au roi pour obtenir le pardon de son crime ou offrir sa tête à la justice. La défection d'Yorck entraîne la défection de Bulow. Désormais l'impuissance du cabinet de Berlin est publiquement constatée. Le général Yorck est mis en jugement; le prince d'Hatzfeld va porter à Paris les protestations de Frédéric-Guillaume; tout cela n'y fait rien, un élan irrésistible entraîne l'Allemagne du nord sous la bannière du tsar. Il n'y a plus ni sermens ni honneur militaire; le patriotisme, irrité par tant d'humiliations, ne recule devant aucune vengeance. On peut dire que l'esprit de Stein est partout. Si ce fougueux homme d'état eût été un politique plus clairvoyant, il aurait dû craindre pour la Prusse et pour l'Allemagne entière cette prodigieuse influence de la Russie; non, l'enthousiasme d'une guerre nationale le précipite en aveugle dans de nouveaux périls. Afin de venger le long abaissement de sa patrie, il consent

à la placer sous un joug plus redoutable. Pour long-temps l'avenir est engagé, long-temps les passions tudesques seront exploitées par une diplomatie savante, et la Russie tiendra l'Allemagne entre ses mains. C'est l'inflexible Stein, c'est le tribun du patriotisme qui aura été l'instrument de cette politique.

Un événement moins connu que la défection du général Yorck, et qui occupe une grande place dans cette histoire, indique bien la déplorable situation de la Prusse au milieu de ces événemens terribles. Frédéric-Guillaume hésite encore; Stein se déclarera sans attendre ses ordres et engagera son pays. Alexandre est entré dans la province de Prusse avant que Frédéric-Guillaume eût osé faire connaître sa volonté et s'allier ouvertement avec les ennemis de la France; or, comme il y a encore des troupes françaises dans les autres parties du royaume et que les communications sont périlleuses de Kœnigsberg à Berlin, le baron de Stein est investi par le tsar de pouvoirs illimités pour l'administration de la province de Prusse. C'est lui qui veillera à l'entretien de l'armée, c'est lui qui fera rentrer les impôts, qui prendra toutes les mesures commandées par les circonstances, qui mettra sous le séquestre les biens des Français et ceux de leurs alliés, c'est lui enfin qui organisera la *landsturm* et la *landwehr* d'après les plans qu'il a conçus et fait approuver du roi en 1808. Stein exerça pendant un mois cette dictature extraordinaire; le 7 février 1813, il quittait Kœnigsberg sur l'ordre du tsar et partait pour la Silésie. La cour de Russie s'y rendait de son côté, et quelques semaines après un traité unissait Alexandre et Frédéric-Guillaume; la Prusse déclarait la guerre à la France. Stein était enfin arrivé à son but : la guerre de délivrance, ainsi que l'a appelée l'histoire, une guerre toute nationale, une guerre accomplie, comme une sorte de révolution, par le déchaînement des masses populaires, éclatait en Allemagne. A ce moment décisif, l'ancien ministre de Frédéric-Guillaume pouvait se dire qu'il avait tout conduit. Chassé de la Prusse une année auparavant, il y revenait en maître. Chassé sur un ordre de Napoléon pour avoir voulu substituer l'insurrection des peuples à la lutte des armées, il reparaissait en dictateur, et commençait à exécuter, sans attendre même le consentement de son roi, les audacieuses mesures dont la conception seule avait causé ses disgraces. Malgré des obstacles sans nombre, il avait communiqué son ardeur au tsar; il allait imposer sa pensée à Frédéric-Guillaume. Ceux qui le combattaient naguère tremblent maintenant devant lui; il est tout-puissant, il est l'objet de l'acclamation universelle : que lui font les dangers de l'avenir, pourvu que sa passion triomphe? C'est l'heure où Fichte prononce avec plus d'enthousiasme que jamais ses *Discours à la nation allemande;* c'est l'heure où Théodore Kœrner entonne le sombre chant de *la Chasse de Lutzow;* dans

les villes et au fond des campagnes, à l'université, dans l'atelier de l'artisan, sur le sillon du laboureur, des millions d'hommes ressentent enfin les patriotiques ardeurs qui brûlent son ame depuis vingt ans.

La guerre de 1813 a commencé; vainqueur à Lutzen, à Bautzen, Napoléon ne remporte que de stériles triomphes. Ce ne sont plus ces étonnantes journées qui d'un seul coup terminaient une campagne : les merveilleuses combinaisons du grand capitaine viennent échouer contre ces masses innombrables qui sans cesse réparent leurs brèches. Il luttait en Russie contre des procédés barbares; il lutte en Allemagne contre les élémens révolutionnaires brutalement déchaînés. Ces forces qu'il employait jadis en les maîtrisant par son génie, il les trouve en face de lui, violentes, grossières, décidées à tout, mais purifiées, il faut le reconnaître, par le fanatisme de la patrie. Ces forces, il les personnifie surtout dans un homme. Lorsque, dans ses proclamations, il signale aux coups de ses soldats les hideuses bandes des sauvages du Don, le nom de Stein est toujours dans sa pensée à côté de ces noms maudits. La préoccupation des procédés *révolutionnaires* du baron de Stein est manifeste à ce moment dans tous les actes de l'empire. Ce que représentaient les armées russe et prussienne, c'est la haine de la société, le soulèvement de la canaille contre ceux qui possèdent; leur nom est *anarchie.* Ce langage se répète partout; il est dans les bulletins du camp impérial, dans les articles du *Moniteur,* dans les proclamations de l'impératrice-régente. Si Marie-Louise, après la victoire de Lutzen, demande un *Te Deum* aux évêques de l'empire, elle peint les contrées allemandes comme affranchies de la terreur démagogique, elle parle des actions de graces que « l'Allemagne rend au dieu des armées pour l'avoir délivrée, par l'assistance qu'il a donnée à son auguste protecteur, *de l'esprit de révolte et d'anarchie dont l'ennemi avait embrassé la cause.* » Partout enfin on voit le dessein de déshonorer l'ennemi et de paralyser dans ses mains l'arme redoutable de la révolution.

Ce que n'avaient pu ni Lutzen ni Bautzen, ce n'étaient pas des proclamations qui pouvaient le faire. Stein continuait son œuvre, et l'exaltation patriotique gagnait de proche en proche toutes les contrées allemandes. Après avoir amené la Prusse dans les bras de la Russie, il lui restait à compléter la coalition en décidant l'Angleterre et l'Autriche à y prendre part. Tous ses efforts sont dirigés de ce côté. Il y réussit bientôt, grace à cette pression qu'il exerce sur les cabinets par le déploiement des forces populaires. L'Autriche se joint à la Prusse; une nouvelle campagne commence, et, malgré la victoire de Napoléon à Dresde, l'effroyable bataille de Leipzig est le signal de nos désastres.

Le baron de Stein est l'administrateur de cette guerre dont il a été le conseiller opiniâtre. A mesure que les alliés avancent, il est chargé de

tout régulariser dans les pays soumis. Il est comme un dictateur civil achevant l'œuvre des soldats. Le roi de Saxe, fidèle à celui de qui il tient sa fortune, vient d'être fait prisonnier par les alliés; Stein reçoit la mission d'organiser le royaume (octobre 1813). Il nomme un gouverneur-général, il installe un conseil de gouvernement et il y fait dominer l'influence russe. C'est un Russe, le prince Repnin, qui est gouverneur, et trois Saxons seulement siégent au conseil. Ce conseil, il le réunit immédiatement, et, se tournant vers les membres qui appartiennent à la Saxe, il leur adresse de sévères et impérieuses paroles : « Messieurs, s'écrie-t-il, la Saxe a oublié ses devoirs envers l'Allemagne; voici une occasion de réparer la honte de votre patrie. » En même temps il fait écrire à tous les employés du pays pour les délier de leurs sermens antérieurs; il touche sans hésiter et comme d'une main révolutionnaire aux choses que respecte au fond sa pensée d'homme d'état. On dirait qu'il est heureux de frapper un roi, — un roi, il est vrai, coupable à ses yeux d'avoir déserté la cause allemande. Ce n'est ni par tempérament ni par théorie que Stein devient révolutionnaire, c'est le patriotisme qui l'y pousse. On voit ici le même homme qui, au lendemain de la bataille de Leipzig, écrivait à sa femme : « Nous ne devons pas ce grand résultat à l'influence de lâches hommes d'état ou de misérables princes allemands; nous le devons à deux campagnes pleines de sang, de larmes et de lauriers. » Cette dictature qu'il vient d'exercer à Dresde, il va l'exercer quelques semaines après à Francfort (novembre 1813). Ces fonctions extraordinaires semblent son rôle naturel. Il règne en maître absolu sur toute une partie de l'Allemagne, nommant des gouverneurs-généraux, instituant des conseils d'état, levant des contributions de guerre, remaniant même dans la confédération du Rhin la carte intérieure du pays, faisant enfin, en des proportions restreintes et pour l'intérêt de la patrie allemande, ce que Napoléon avait fait jadis pour l'Europe avec tant de hardiesse et d'éclat. Or, son talent est si mâle, son activité si grande, l'idée qu'il inspire de son autorité et de son droit si prestigieuse, qu'un jour des officiers allemands et russes vont consulter à Francfort le célèbre professeur de droit politique Nicolas Vogt, et lui demandent si, d'après les lois constitutives, le baron de Stein ne pourrait pas être élu empereur d'Allemagne.

S'il n'était pas empereur d'Allemagne, il est certain cependant que ni le roi de Prusse ni l'empereur d'Autriche n'eurent la même influence que lui, soit à Bâle, soit à Langres, dans toutes les délibérations des alliés. Le territoire de l'empire était déjà envahi; les ennemis couvraient le nord-est de la France. Hésitant et comme effrayés d'une audace qu'ils eussent pu chèrement payer, bien des personnages considérables, diplomates ou généraux, étaient alors disposés à la paix. Alexandre, agité de sentimens contraires, était entouré d'obsessions

continuelles. M. de Metternich surtout, avec sa froide et spirituelle sagesse, ne négligeait aucun moyen d'arrêter l'invasion; il voyait très nettement ce que M. de Stein, aveuglé par ses colères, était incapable de comprendre; il voyait quelle était déjà la prépondérance de la Russie, et s'alarmait de ce protectorat superbe qui préparait de si graves embarras à l'avenir. Inutile clairvoyance! la haine de Stein empêcha tout. A Châtillon, à Chaumont, il fit échouer les efforts de M. de Metternich et posa des conditions telles qu'il était impossible de discuter seulement sur cette base. D'ailleurs les magnifiques opérations de l'empereur dans cette immortelle campagne ne devaient-elles pas exalter sa confiance? La guerre s'acheva, le destin s'accomplit, et le 10 avril 1814 M. de Stein écrivait à sa femme avec des cris de triomphe : « Gloire à la Providence! gloire au tsar, son représentant, et à ses vaillans auxiliaires, les Allemands et les Russes! nous voici à Paris depuis hier. »

Stein fit à Paris ce qu'il avait fait à Dresde et à Francfort. Administrateur presque dictatorial, il était chargé de toutes les affaires politiques et civiles. Ses pouvoirs étaient immenses. Il sentit là cependant, pour la première fois, que son action sur le tsar n'était pas sans limites. Alexandre s'appliquait à séduire, par la grace de ses manières et l'habile générosité de ses proclamations, un grand peuple cruellement humilié, dont la vengeance pouvait encore être formidable; Stein ne comprenait rien à ces ménagemens. Cette ardeur de représailles qu'il lui était interdit de satisfaire se donnait un libre cours dans sa correspondance intime. Les lettres qu'il écrit de Paris à Mme de Stein sont pleines d'atroces fureurs. Il ne craint pas de descendre aux plus ignobles injures contre l'empereur abattu, ne voyant pas qu'il justifie par ces violences les flétrissures imméritées que lui a tant de fois infligées *le Moniteur*. Il n'est guère plus content de Louis XVIII que de Napoléon; l'humiliation de la France ne lui suffit pas, quand il voit le roi parler chez lui en maître, au lieu de condescendre à tous les désirs des vainqueurs. Ce qu'il y avait d'altier et de noble chez le baron de Stein pendant les excitations de la lutte fait place désormais à des violences indignes. L'adversité l'avait grandi; la victoire le rabaisse au niveau de ses passions.

Lorsqu'il abandonne la France après quelques mois de séjour, ses rancunes ne sont pas moins ardentes. Il noue d'étroites relations avec Goerres, qui était alors, dans *le Mercure du Rhin*, le plus fougueux interprète des colères teutoniques et qui ne cessait de réclamer à grands cris l'Alsace et la Lorraine. Bientôt les affaires de Saxe deviennent la préoccupation de la diplomatie allemande et russe; que fera-t-on du roi de Saxe, l'allié fidèle de Napoléon, vaincu comme lui et dépossédé de ses états? L'Autriche voudrait le rétablir sur son trône; le baron de Stein est à la tête de ceux qui demandent le châtiment du roi. C'é-

tait le moment où M. Joseph de Maistre appelait cette délibération *le plus grand des scandales politiques.* « Un roi, — écrivait-il de Saint-Pétersbourg à l'un de ses amis de Vienne, — un roi détrôné par une délibération, par un jugement formel de ses collègues! c'est une idée mille fois plus terrible que tout ce qu'on a jamais débité à la tribune des jacobins, car les jacobins faisaient leur métier; mais, lorsque les principes les plus sacrés sont attaqués par leurs défenseurs naturels, il faut prendre le deuil... Je serais désolé, monsieur le marquis, si l'assemblée la plus auguste, qu'on pourrait appeler un sénat de rois, venait à juger comme une loge de francs-maçons suédois. » M. de Stein, qui a bien des rapports avec Joseph de Maistre, n'éprouve pas de ces scrupules. Avant sa lutte contre *le Corse* (c'est ainsi qu'ils le désignent tous deux), il eût parlé comme l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg;* comment penserait-il de même aujourd'hui que, pour combattre la révolution, il lui a tant de fois dérobé ses armes? Il y a en lui, selon les paroles de M. de Maistre, et le représentant d'un sénat de rois et le franc-maçon germanique. En vain retournera-t-il, par une pente toute naturelle, à ses opinions d'avant 89 : on ne l'a employé que comme un instrument de destruction; la lutte finie, il aspirerait inutilement à une autorité sérieuse. Ses hautes facultés seront devenues impuissantes par la direction même qu'il leur a donnée. Entouré d'hommages, mais suspect, il aura désormais dans les conseils de l'avenir une position équivoque. Les souverains d'abord se défieront de lui et le tiendront à l'écart; les peuples à leur tour, ceux-là même qui acclament son nom en 1815, verront plus clair au fond de sa pensée et lui retireront leur amour. Il restera seul pour voir crouler son œuvre et s'accroître les difficultés sans nombre au milieu desquelles il a jeté son pays. Telle sera la punition de ses violences.

IV.

Cette punition éclata surtout au congrès de Vienne. Les rois vainqueurs s'étaient donné rendez-vous dans la capitale de l'Autriche pour reprendre à leur manière la tâche de Napoléon et organiser l'Europe nouvelle. Les plus hautes intelligences politiques étaient réunies. On allait débattre pacifiquement, après tant et de si effroyables guerres, les intérêts des grandes puissances et l'équilibre du monde. Le baron de Stein croyait sa place marquée dans cette assemblée illustre. Ses amis, ses admirateurs lui répétaient sans cesse qu'il était l'homme indispensable; il fut appelé en effet au congrès de Vienne, mais sans caractère officiel. Depuis qu'il avait quitté la Prusse à l'appel d'Alexandre, il n'avait pas repris du service dans son pays; il ne pouvait rentrer aux affaires qu'avec le rang de premier ministre, et Frédéric-Guillaume III était trop heureux de n'avoir pas à subir cette tyrannie hautaine. Ce

poste d'ailleurs était fort habilement occupé alors par M. de Hardenberg. Était-ce donc au nom de la Russie que M. de Stein avait été mandé à Vienne? Non; c'était à titre de confident et d'ami de l'empereur Alexandre. Le tsar avait voulu flatter son orgueil par cette collaboration intime, et il lui enlevait en même temps toute occasion de compromettre et d'embrouiller les affaires. L'influence de Stein paraissait immense; elle était nulle aux yeux d'un observateur attentif.

Le baron de Stein avait poursuivi depuis plus de vingt ans le rêve d'une Allemagne régénérée où l'unité du moyen-âge se relèverait sous la direction de la Prusse. Or, à l'heure où tout va se décider, quel est son appui dans ces grandes négociations? Il n'en a pas d'autre que la Russie. C'est au tsar qu'il doit faire agréer ses projets, c'est le tsar qui doit approuver la reconstruction de l'unité allemande. Il a des ambitions généreuses, il a conçu des plans où l'esprit moderne occupe une place légitime; si la Russie ne prend pas sous son patronage ce progrès libéral de la Prusse, tout est perdu. Situation étrange qui résume exactement la carrière de l'imprudent patriote et nous en révèle toutes les méprises! Cette situation n'était pas seulement celle du baron de Stein vis-à-vis de l'empereur Alexandre; toute l'Allemagne en était réduite là : c'est la fidèle image du congrès de Vienne. L'Allemagne entière, au congrès de Vienne, est soumise à la volonté du tsar. L'Allemagne, dont l'exaltation en 1813 a si bien servi la politique russe, retombe aujourd'hui sous la main puissante qui la faisait agir. M. de Stein avait cru soulever librement l'Allemagne et dominer l'Europe; il n'était que le jouet d'une volonté plus habile. A Berlin et à Vienne, c'étaient les partisans de la paix qui avaient eu raison; c'était M. d'Haugwitz à Berlin, c'était M. de Metternich à Vienne, qui avaient le mieux pressenti les périls de l'avenir, et les patriotes enthousiastes n'avaient relevé l'Allemagne d'un abaissement momentané que pour la soumettre à une influence dont elle n'a pas encore secoué le joug après trente ans d'efforts.

M. de Stein avait beau entretenir chaque jour l'empereur Alexandre, il avait beau rédiger plans sur plans et mémoires sur mémoires : il n'obtenait rien de ce qu'il demandait. Le moment était venu où l'empereur, tout en le comblant d'égards, allait l'éloigner peu à peu. Dans les délibérations si longues sur la Pologne, sur la réunion de la Saxe à la Prusse, sur le rétablissement de l'empire d'Allemagne, ses projets furent tous rejetés. Il semblait travailler lui-même à décréditer son influence; jamais on ne vit absence plus complète de tact politique. Il voulait agrandir la Prusse, et, loin de lui chercher des alliés qui eussent pu soutenir ses prétentions, c'est du tsar tout seul qu'il attendait le succès de ses théories. Il ne voyait pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait des intérêts absolument contraires, il ne comprenait pas la né-

cessité de combattre cette prépondérance écrasante. L'Autriche, l'Angleterre et la France s'étaient unies par un traité secret, le 6 janvier 1815, pour repousser les empiétemens de la Russie; au lieu de leur venir en aide, Stein s'emporte et déraisonne. Était-ce dans un intérêt sérieusement politique qu'il voulait fortifier la monarchie prussienne par l'adjonction de la Saxe? Avait-il le dessein d'opposer à la Russie un royaume puissamment constitué? Non certes, il n'obéissait qu'aux inspirations de sa colère. Il n'est même pas impossible que les violences du baron de Stein aient engagé les représentans des puissances ennemies de la Russie dans les fautes si regrettables qui furent commises alors. Il importait à tout le continent que la Russie ne passât pas la Vistule; mais, une fois la Russie devenue maîtresse de la Pologne, il fallait, pour la sécurité de l'avenir, fortifier le centre de l'Europe en donnant la Saxe à la Prusse et les bords du Rhin à la France. Le baron de Stein voulait le premier de ces dédommagemens, mais il le voulait avec une ardeur de représailles qui souleva l'indignation de l'Autriche; ce qui devait être considéré comme une nécessité politique, Stein voulait en faire une punition solennelle infligée au roi qui avait servi Napoléon; la France et l'Angleterre, par des motifs différens, ne pouvaient se séparer ici de l'Autriche, et la Saxe fut sauvée. Quant au second point, il dépendait du premier : si la Prusse n'était pas agrandie, la France ne pouvait plus prétendre aux bords du Rhin. C'est ainsi que les passions du baron de Stein, très habilement mises à profit par une diplomatie supérieure, venaient sans cesse en aide aux combinaisons de la Russie.

Si M. de Stein ne s'apercevait pas des services involontaires qu'il rendait au tsar, il voyait bien qu'il n'avançait pas dans ses chimériques plans de restauration allemande. Son influence décroissait de jour en jour. Combien de fois ne s'est-il pas trouvé seul de son parti! Il était seul, et pourtant, ce qui lui rendait cet isolement plus pénible, on était sans cesse obligé de s'adresser à ses lumières pour des informations de toute sorte sur l'état des différens pays qu'il avait administrés depuis plusieurs mois et que nul ne connaissait aussi bien. Chargé d'abord de l'organisation du gouvernement provisoire en Saxe, placé ensuite à la tête de l'administration centrale pendant l'invasion de la France, il était mieux renseigné que personne sur maintes affaires de détail. On le consultait, on lui demandait des notes et des rapports, et cette position, dont tout autre eût tiré bon parti, n'augmentait en rien son influence. Pendant toute la durée du congrès de Vienne, le baron de Stein, encore si écouté la veille, n'est plus que le dépositaire de dossiers importans sur lesquels prononcera un tribunal étranger. Consulté, mais sans crédit, puissant par son rôle passé, mais isolé par ses passions haineuses, son orgueil va s'exaltant chaque jour davantage.

Il est en proie à des emportemens insensés; il ne voit que des traîtres autour de lui et n'a que des paroles de mépris pour les serviteurs les plus dévoués et les plus intelligens de la Prusse. Ses fureurs descendent parfois à d'incroyables grossièretés; ici, c'est un prince allemand qu'il menace du poing dans un salon; là, c'est le ministre d'un petit état qu'il prend par les épaules et jette à la porte de son cabinet. Au moment où le congrès va finir, il n'est plus un seul personnage du corps diplomatique, depuis M. de Nesselrode et M. de Metternich jusqu'aux représentans des puissances secondaires, dont il ne se soit fait un ennemi par son arrogance ou ses mauvais traitemens. L'empereur Alexandre, pour récompenser ses services, lui confère l'ordre de Saint-Étienne et veut lui faire accorder en dotation la belle propriété du Johannisberg, donnée par Napoléon au maréchal Kellermann; M. de Hardenberg promet son concours, mais l'irritation que M. de Stein a causée est si générale et si vive, que la négociation échoue, et le Johannisberg est donné à l'Autriche. Telle était, à l'issue de ce grand drame, la situation d'un des principaux acteurs, tel était le châtiment de son orgueil.

Que devient le baron de Stein pendant la dernière période de la lutte? Sa plus cruelle punition, sans doute, est d'avoir été réduit à l'inaction, lorsque le miraculeux retour de l'île d'Elbe eut ramené de nouveau l'Europe coalisée en face des aigles impériales. Le lendemain de Waterloo, Blücher est le seul qui semble encore se souvenir de Stein; il lui écrit la nouvelle de la défaite de l'empereur avec cette soldatesque insolence qui était chez cette nature sans noblesse la vengeance des affronts subis. Blücher et Stein devaient s'entendre; l'homme qui voulait pendre Napoléon au premier arbre de la route et l'homme qui s'indignait des ménagemens du tsar étaient faits pour se communiquer leurs passions. Quand les négociations recommencent à Paris, l'isolement de M. de Stein est plus marqué que jamais. Il s'y attendait bien, et c'est pour cela qu'il tarda si long-temps à rejoindre les alliés. Il avait quitté brusquement Alexandre à Heidelberg quelques semaines avant Waterloo, et était allé visiter les bords du Rhin avec Goethe, à qui il inspirait une sorte de terreur. Quand les alliés furent installés à Paris pour la seconde fois, Alexandre s'étonna de l'absence de Stein et le manda auprès de lui. Quoique bien résolu à ne pas suivre ses conseils, il devait ce dernier souvenir à celui qui l'avait si puissamment secondé. Stein arrive et reprend avec une imperturbable audace sa tâche du congrès de Vienne : il faut démembrer la France, il faut faire un état de l'Alsace et de la Lorraine et le donner à l'archiduc Charles; mais les mémoires sans fin du baron de Stein n'étaient plus consultés comme autrefois avec une respectueuse déférence; c'est à peine si on y jetait les yeux. Stein fut plus abandonné encore pendant les négo-

ciations de Paris qu'il ne l'avait été au congrès de Vienne. Les traités de 1815 furent conclus, traités bien humilians pour nous et justement odieux, traités généreux toutefois si on les compare aux impitoyables exigences des Blücher et des Stein.

C'est aux événemens de 1815 que s'arrête la biographie de M. de Stein. Là en effet se termine le rôle actif de ce puissant personnage; les seize dernières années de sa vie s'écoulèrent dans la retraite. Jouissant enfin d'un repos chèrement acheté, entouré des soins de sa famille, il consacrait ses loisirs à l'étude de la primitive Allemagne. Cette grandeur qu'il avait rêvée pour son pays, il la cherchait comme une consolation au fond des siècles disparus, et il avait besoin de cette consolation assurément : à mesure que ses passions s'éteignaient et que la réalité se dévoilait à ses yeux, il devait comprendre que de fautes il avait commises; il a eu tout le temps de voir les conséquences désastreuses de sa politique et l'anéantissement presque complet de l'œuvre qu'il avait cru édifier. Ses admirateurs l'ont comparé à Pitt en le félicitant d'avoir été plus heureux que cet autre adversaire infatigable de la révolution et de l'empire. De telles félicitations sont étranges. Pitt est mort en 1806, désespéré de son impuissance et laissant debout dans toute sa force la menaçante fortune de l'empereur. M. de Stein a pu assister à la chute de celui que poursuivait sa haine; mais sa patrie n'a pas profité de la victoire : les catastrophes de 1814 et de 1815, en relevant d'abord l'orgueil de l'Allemagne, lui ont été bientôt presque aussi funestes qu'à nous-mêmes, et il est impossible de ne pas attribuer ces résultats à la politique violente et maladroite de l'homme qui sacrifia tout à la vengeance. Le respectueux biographe, le panégyriste enthousiaste du ministre prussien, M. Pertz, porte sans le vouloir le même jugement, lorsqu'il termine son étude par ces tristes paroles : « L'Allemagne ne doit pas plus compter sur l'Angleterre que sur la Russie ou la France; son espoir n'est qu'en elle-même. Le jour où aucun Allemand ne servira plus sous une bannière étrangère, le jour où toutes les petites passions, où toutes les considérations secondaires s'effaceront devant le sentiment national, le jour où une volonté ferme, appuyée sur l'unanime accord des peuples germaniques, conduira nos destinées, ce jour-là seulement l'Allemagne, comme aux grands jours de sa gloire passée, redeviendra puissante et fière et sera redoutée en Europe. Jusque-là, il faut savoir souffrir et se taire. »

Cette conclusion de l'historien est la condamnation de son héros. Personne n'a plus contribué que M. le baron de Stein à la situation qui justifie de telles plaintes; son patriotisme aveugle a livré l'Allemagne à la Russie. Deux forces opposées se disputaient la plus vivace des monarchies allemandes, deux influences voulaient attirer la Prusse dans leur orbite; d'un côté était la Russie, la France de l'autre. La

Prusse avait deux partis à prendre : ou bien accepter les principes de 89 comme la tradition du grand Frédéric lui en faisait un devoir, marcher de concert avec la France nouvelle et constituer l'esprit moderne en Europe; — ou bien s'allier avec la Russie et assurer le triomphe de l'absolutisme. Dans le premier cas, elle conservait sa liberté d'action, elle augmentait son importance politique et s'emparait définitivement de la suprématie en Allemagne; dans le second, elle se soumettait à la direction de la Russie et renonçait au premier rôle parmi les peuples germaniques, car, dès le jour où la Prusse, infidèle à toute son histoire, n'est plus l'état libéral de l'Allemagne et le gardien de certains principes, dès ce jour-là l'Autriche reprend ses anciens droits, la souveraineté appartient à la monarchie des Habsbourg. C'était certes une grande pensée de Napoléon que l'union de la Prusse et de la France; M. de Stein se refusa toujours à reconnaître que le patriotisme aussi bien que la politique lui ordonnaient de suivre cette voie. Après le traité de Lunéville, la lutte des deux puissances qui se disputaient l'amitié de la Prusse ne s'arrête pas un instant, et toute la carrière politique du baron de Stein se déroule autour de cette seule question. En 1805, la Russie fait signer à Frédéric-Guillaume III le traité de Potsdam; le 15 février 1806, la France, victorieuse à Austerlitz, impose à la Prusse le traité de Paris. Avant la fin de cette même année, la Prusse, abandonnant la France et vaincue à Iéna, se jette de plus en plus dans les bras de la Russie. Nouveaux efforts de Napoléon, essayant par des rigueurs trop légitimes ce que la bienveillance n'a pu réaliser; nouvelles intrigues de la diplomatie russe. La Russie l'emporte; c'est elle qui dirige, qui exploite l'agitation allemande de 1813, c'est elle qui domine l'Europe au congrès de Vienne. Si la France a perdu ses frontières, la Prusse et l'Autriche ne sont pas moins découvertes devant le redoutable protecteur qu'elles ont consenti à se donner. Qui a fait tout cela? qui a déchiré le traité de Paris? qui a poussé la Prusse à la guerre? qui a établi en Allemagne l'ascendant de la politique russe? M. le baron de Stein. En vain Frédéric-Guillaume et M. de Metternich comprenaient-ils tout le danger de l'exaltation de l'Allemagne, M. de Stein ne songeait qu'au présent et suivait follement ses colères. Quand on le voit travailler ainsi à la ruine de ce qu'il paraît défendre, quand on le voit dépenser tant de talent, de science, d'énergie, de patriotisme, pour engager son pays dans une embûche, on est forcé de répéter les sévères paroles que lui adressait Frédéric-Guillaume le 3 janvier 1807 : « Vous êtes un serviteur rétif, arrogant, entêté; fier de votre génie, au lieu d'avoir sans cesse devant les yeux le bien de l'état, vous n'êtes conduit que par vos caprices, vous n'obéissez qu'à vos passions, vous n'agissez que par des motifs de haine... De tels fonctionnaires sont les plus funestes de tous. »

Voilà pour la politique étrangère; mais son œuvre à l'intérieur, qu'est-elle devenue? Son œuvre est double : il a opéré de grandes réformes civiles, et il a créé ce patriotisme enthousiaste et jaloux auquel on a donné le nom de teutonisme. Ses réformes durent encore et dureront; sans doute elles ne lui appartiennent pas en propre, il les avait empruntées aux principes de 89; qu'importe? il a eu l'honneur de les introduire dans son pays; c'est la meilleure part de sa renommée, et toutefois, alors même qu'il faisait réussir ces innovations précieuses, ne repoussait-il pas l'esprit qui doit les féconder? Le teutonisme a brouillé tout. Le teutonisme, né sous l'influence russe, a toujours conservé la marque de cette bizarre origine; de là des confusions inouies. C'est le teutonisme qui a empêché le développement naturel des idées et servi de masque aux systèmes rétrogrades. Un des pamphlétaires qui avaient prêté leur plume à M. de Stein pour propager l'enthousiasme de 1813, le dramaturge Kotzebue, était, cinq ans plus tard, un des serviteurs à gages de la diplomatie russe, et l'étudiant fanatique qui le frappa de son poignard avait applaudi sans doute en 1813 aux déclamations de sa victime. Quel enseignement dans ce seul fait! Kotzebue et Karl Sand, voilà les deux héritiers de M. de Stein, voilà les deux partis issus de sa folle entreprise, l'un qui se donne à la Russie, l'autre qui s'exalte en sens contraire et ne recule point devant l'assassinat! Tous les désordres, toutes les contradictions fiévreuses de la pensée allemande pendant la période qui suit 1815 sont la conséquence logique de l'agitation que M. de Stein a semée. Ces promesses menteuses, ces principes absurdement mélangés, ces enivremens et ces délires patriotiques mis sous le patronage de Saint-Pétersbourg, que pouvaient-ils produire, en vérité, sinon le découragement chez les uns, la fureur chez les autres, la confusion chez tous?

Ce n'est pas tout : le teutonisme n'a pas seulement donné naissance à un patriotisme hypocrite ou furieux, source de misères sans nombre; il a nui même au patriotisme véritable. Qui sait si les plus tristes erreurs de l'Allemagne d'aujourd'hui ne viennent pas de là? La génération qui a succédé aux hommes de 1813 s'est révoltée contre cet étrange parti national qui enchaînait l'Allemagne à la Russie, ou bien retournait au moyen-âge et semblait consacrer toutes ses forces à la résurrection des siècles théocratiques. Compromis par de telles équipées, le patriotisme a été renié insolemment. Trente ans après la journée de Leipzig, dans ce pays qui s'était levé comme un seul homme aux *Discours* de Fichte et aux chansons de Koerner, on a vu des philosophes et des poètes anéantir à coups de formules l'idée même de la patrie ou la bafouer dans des strophes sans vergogne. La vieille Allemagne n'a plus été qu'un objet de dérision. « Ne soyons plus Allemands, a-t-on dit, soyons hommes! » De là l'humanisme, l'athéisme, et toutes les

maladies morales qui ont affligé ce pays. Plus j'y réfléchis, plus je m'assure que le délire de la démagogie hégélienne est surtout une réaction contre ce teutonisme de 1813 qui avait confondu tous les principes.

Cette expérience n'a-t-elle pas été assez claire? Le souvenir du baron de Stein, resté vaguement dans la mémoire des peuples germaniques comme celui du patriote par excellence, est encore invoqué par eux aux heures de crise. En Prusse surtout, il y a comme une tradition; le gouvernement lui-même s'en inspire, et y puise, on l'a vu assez récemment, des velléités révolutionnaires. Frédéric-Guillaume IV depuis 1848 a été exposé plus d'une fois à ces tentations périlleuses, et M. de Radowitz, l'intime confident de ses pensées, a essayé de reprendre, en la modifiant, la politique de M. de Stein. Les mêmes hommes qui rêvaient une restauration féodale ont paru prêts un instant à pactiser avec l'esprit de désordre; on demandait la couronne impériale à la révolution, et on pensait à rétablir les castes. L'intérêt de la Prusse, l'intérêt de la liberté sérieuse et du progrès régulier condamnent ces entreprises. Il faut repousser à la fois et les prétentions d'un passé qui a disparu sans retour et les fantaisies révolutionnaires qui voudraient usurper sur l'avenir. L'alliance menteuse de ce double esprit ne profiterait ni aux regrets des uns, ni aux espérances des autres; l'ordre majestueux que ceux-ci vont chercher dans les siècles évanouis, la société meilleure que ceux-là attendent des âges futurs, seraient également compromis par une politique sans franchise. La Prusse a une autre tradition, c'est celle qui pendant un siècle et demi s'est perpétuée dans ses chefs, et qui a fait d'une simple province allemande une des grandes puissances de l'Europe: le respect de la liberté, le juste sentiment des choses présentes, la confiance dans les forces intellectuelles du pays, voilà le génie de la Prusse. Quant à cette tradition nouvelle, formée au commencement de ce siècle sous un prince faible et un ministre passionné, la biographie de ce ministre vient de jeter sur elle une lumière impitoyable. Ce système à demi féodal, à demi révolutionnaire, a été mis en pratique, non pas timidement comme aujourd'hui, mais d'une façon éclatante : quel jugement en portera l'histoire? Le jugement qu'elle porte sur le baron de Stein : esprit vigoureux et chimérique, intelligence supérieure à laquelle la sagacité a fait défaut, cœur généreux, mais incapable de se dompter, ce qu'il a produit après vingt ans d'efforts peut se résumer en deux mots : d'immenses travaux accomplis, des talens du premier ordre dépensés avec un prodigue enthousiasme, et finalement une influence funeste.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

V.

RAPPORTS DE ROUSSEAU AVEC VOLTAIRE. — ÉTABLISSEMENT A L'ERMITAGE.[1]

I.

Rousseau était célèbre. Ses deux discours l'avaient tiré de la foule des écrivains. Il n'était pas encore au premier rang, au rang de Voltaire et de Montesquieu; mais il y marchait. Il sentait en lui-même, et son siècle aussi sentait en lui des idées et des sentimens nouveaux. Dans cet entrain de génie et ce commencement de gloire, Rousseau eut envie d'aller revoir sa ville natale. Il mettait son orgueil à revenir déjà célèbre dans sa patrie, qu'il avait quittée comme un fugitif obscur. Nul n'est prophète en son pays; mais quiconque est devenu prophète aime à revenir en son pays, ne fût-ce qu'un instant, et à y montrer la renommée qu'il s'est faite ailleurs.

Il fut fort bien accueilli à Genève. Sa famille y était ancienne et estimée, et cette famille s'honorait volontiers d'un parent qui s'était fait une réputation à Paris. Nous sommes trop aisément disposés à croire que les grands hommes ne sont ni les frères ni les cousins de personne. Nous les isolons pour les grandir, ou bien encore nous aimons à les faire sortir de familles obscures et pauvres, pour faire contraste et parfois même pour faire affront à la naissance et à la richesse. Nous

(1) Voyez, dans les livraisons du 1er janvier, du 15 février, du 1er mai et du 1er août 1852, les premiers chapitres de cette série.

avons fait de Jean-Jacques Rousseau surtout un homme du peuple, venu d'en bas et s'élevant par son génie à la dictature de l'opinion publique. Pur roman que tout cela. Rousseau était bourgeois de Genève, et de bonne bourgeoisie. Les Rousseau à Genève étaient des réfugiés français du XVIe siècle. C'est en 1529 que Didier Rousseau, fils d'Antoine Rousseau, qui était libraire à Paris, vint s'établir à Genève. Il y fut libraire, et en 1555 il fut admis dans la bourgeoisie. Un de ses petits-fils, Jean Rousseau, eut seize enfans; sur ces seize enfans, il y avait six garçons, dont deux seulement, David et Noé Rousseau, laissèrent une postérité. David fut père d'Isaac Rousseau, dont Jean-Jacques fut le seul fils. Noé eut deux fils, Jacques Rousseau et Jean-François Rousseau. Jacques Rousseau alla en Perse, et sa branche a suivi la carrière des consulats. Jean-François resta à Genève, et il y reçut Rousseau dans une maison qu'il avait aux *Eaux-Vives,* sur les bords du lac. Parmi les lettres de Jean-Jacques Rousseau, il y en a plusieurs adressées à son cousin Théodore, un des fils de Jean-François, et il lui rappelle la bonne réception que lui avait faite son père en 1754. Pendant son séjour à Genève, il vit donc beaucoup sa famille, et fut tout-à-fait bon parent. Il avait une tante qui lui avait sauvé la vie dans son enfance par les soins qu'elle avait pris de lui; ne pouvant pas, dans les premiers momens de son séjour, aller la voir à la campagne, où elle habitait, il lui écrit : « Il y a quinze jours, ma très bonne et très chère tante, que je me propose chaque matin de partir pour aller vous voir, vous embrasser et mettre à vos pieds un neveu qui se souvient avec la plus tendre reconnaissance des soins que vous avez pris de lui pendant son enfance et de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée..... Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir et de retrouver en vous cette chère et bonne tante que je pouvais appeler ma mère par les bontés qu'elle avait pour moi, et à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement (1). » Au commencement de ses *Confessions,* il parle aussi de sa tante Gonceru : « Chère tante, dit-il en l'apostrophant au milieu du récit, car l'apostrophe est la figure favorite et un peu banale de Rousseau, — chère tante, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens (2). » Voilà des sentimens bien différens de ceux qu'il avait à Genève. A Genève, il était bonhomme, et il se laissait aller sans mauvaise honte à ses penchans d'affection et de reconnaissance. Dans les *Confessions,* il jouait son rôle de misanthrope et de mélancolique.

Il y a dans la correspondance et dans les divers écrits de Rousseau

(1) Genève, 11 juillet 1754.
(2) *Confessions,* livre Ier.

d'autres témoignages encore de sa bonne humeur pendant son séjour à Genève. Ainsi c'est des Eaux-Vives et de la maison de son cousin qu'il écrit sur la musique à M. Lesage, qui était un mathématicien et qui, à ce titre, croyait que la musique était une science exacte ou bien une sensation seulement dont le goût individuel déterminait le prix. Rousseau prétend avec raison que la musique est un art « qui a, comme tous les beaux-arts, le principe de ses plus grands charmes dans celui de l'imitation... et qu'il y a des règles pour juger d'une pièce de musique aussi bien que d'un poème ou d'un tableau. Que dirait-on d'un homme qui prétendrait juger de *l'Iliade* d'Homère, ou de la *Phèdre* de Racine, ou du *Déluge* du Poussin, comme d'une oille ou d'un jambon? Autant en ferait celui qui voudrait comparer les prestiges d'une musique ravissante—qui porte au cœur le trouble de toutes les passions et la volupté de tous les sentimens—avec la sensation grossière et purement physique du palais dans l'usage des alimens. Quelle différence pour les mouvemens de l'ame entre des hommes exercés et ceux qui ne le sont pas! Un Pergolèse, un Voltaire, un Titien, disposeront pour ainsi dire à leur gré des cœurs chez un peuple éclairé; mais le paysan insensible aux chefs-d'œuvre de ces grands hommes ne trouve rien de si beau que la *bibliothèque bleue*, les enseignes à bière et le branle de son village (1). » Ce sont là les vrais principes des arts, qui ne seront jamais le plaisir de la foule, mais de l'élite, et que l'élite seule peut goûter et peut comprendre. J'ai souvent entendu des poètes, des peintres, des musiciens qui disaient qu'ils travaillaient pour le peuple : vaine prétention, et qui se sent des manies politiques de notre temps! Les arts ne travaillent pas pour le peuple, mais pour le public, qui n'est qu'une petite portion du peuple, et encore que de publics divers! Or le meilleur public est le public d'en haut, celui qui a le temps d'avoir du goût. A Athènes, les arts travaillaient pour le peuple, parce que, grace à l'aide des esclaves, le peuple athénien avait le temps d'avoir du goût. Soumettre les arts au peuple, c'est les soumettre à la sensation. Rousseau a bien raison, et il a raison avec esprit et avec bonne humeur, ce que j'aime à remarquer chez lui, parce que ce n'est pas toujours son habitude. Le paysan préfère son enseigne à bière à la *Transfiguration;* cette préférence fait-elle autorité? Non assurément. Il y a des gens, et même des gens d'esprit, qui disent résolûment qu'ils n'aiment pas la *Vénus* de Milo ou l'*Athalie* de Racine ou le *Polyeucte* de Corneille, et qui croient juger Racine ou Corneille. Eh non! ils se font juger eux-mêmes, et voilà tout. — Mais je suis du public. — Oui, mais du mauvais! — Mais je suis du peuple. — Oui, mais le suffrage universel n'a rien à faire ici, et Rousseau, grand adorateur du peuple, quoiqu'il ait

(1) Lettre à M. Lesage, t. III, édit. Furne, p. 582.

bien soin, dans le *Contrat social*, de dire que le peuple est incapable d'exercer la souveraineté et qu'il ne peut que la déléguer, Rousseau, quand il s'agit des beaux-arts, revendique nettement les droits de l'élite et bafoue les gens de la foule qui jugent *l'Iliade* comme ils jugeraient d'un jambon (1).

Pourquoi ai-je recueilli ainsi les détails du séjour de Rousseau à Genève en 1754, de l'accueil de sa famille, du plaisir et de la bonne humeur qu'il en eut? Je l'ai fait pour détruire l'idée romanesque que nous nous faisons de Rousseau. Nous en faisons un aventurier éloquent, un prolétaire de génie, un Spartacus lettré. Ce n'est rien de tout cela. C'est un bourgeois déclassé par son alliance avec une servante d'auberge; voilà la vérité, et s'il y a du démagogue dans ses ouvrages, cela ne tient pas à son origine, qui n'a rien de bas et d'obscur; cela tient aux accidens de sa vie et aux erreurs de sa conduite.

Quoique bien accueilli à Genève par sa famille et par tout ce qu'il y avait d'éclairé et de considéré dans la ville, Rousseau n'y fit pas un long séjour; il paraît même, par une de ses lettres, qu'il partit un peu brusquement (2). Il se promettait cependant de revenir à Genève en 1755 ou en 1756, tant il se félicitait de l'accueil qu'il y avait trouvé. Il dédiait à la république de Genève son *Discours sur l'inégalité des conditions humaines*, et même, pour être sûr que cette dédicace arriverait à son adresse, il avait eu soin de ne pas demander aux magistrats de Genève la permission de faire cette dédicace. « C'était le moyen, disait-il, de ne pas être refusé (3). » Le procédé étonna un peu, et les raisons que Jean-Jacques Rousseau donnait pour se défendre l'excusaient fort mal. « Il avait fait, disait-il, son voyage à Genève pour demander la permission de faire cette dédicace; mais il lui avait fallu peu de temps et d'observation pour reconnaître l'impossibilité de l'obtenir. » Rousseau ne s'explique pas davantage; mais je crois en effet qu'il avait promptement reconnu que la république de Genève n'était rien moins que le séjour de l'égalité chimérique qu'il prêchait. L'égalité n'est possible que dans le pêle-mêle et l'obscurité de la foule. Aussitôt que les gens se connaissent, se touchent, se mesurent, comme cela arrive dans les petites républiques, l'égalité disparaît. Je crois à l'égalité à Constantinople et à Saint-Pétersbourg; je n'y crois pas à Saint-Marin. Le jour où l'idée de la hiérarchie, c'est-à-dire de la dif-

(1) Epicurus, quum uni ex consortibus studiorum suorum scriberet : — Haec, inquit, ego non multis, sed tibi; satis enim magnum alter alteri theatrum sumus. (Seneq., *Epist.*, 7.)

(2) « Votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme qui, après tant d'honnêtetés reçues, part et emporte le chat. » Lettre à M. Vernes (Paris, 15 octobre 1754), qu'il charge de faire ses excuses à quelques-unes des personnes qui l'avaient le mieux reçu.

(3) Lettre à M. Perdriau, de Genève, 28 novembre 1754.

férence des individus, sera perdue, allez dans la plus petite commune de France; vous l'y retrouverez. L'égalité est facile, je me trompe, elle est inévitable à Paris, dans les douze arrondissemens, où personne ne connaît son voisin : elle est impossible au village.

Rousseau s'était cru habile en ne demandant pas la permission de faire sa dédicace, et peut-être avait-il contrevenu aux procédés de la politesse, dont il ne faut pas plus se dispenser à l'égard des états qu'à l'égard des particuliers. Le conseil de Genève fut à la fois habile et poli en acceptant la dédicace faite et en s'honorant du talent d'un de ses concitoyens, sans se mêler d'approuver les principes du *Discours sur l'inégalité des conditions.* Rousseau ne fut pas content de cette mesure gardée par les magistrats de Genève, et il se plaint dans ses *Confessions* de la lettre honnête et froide que lui écrivit le premier syndic. En rendant un hommage, il avait voulu imposer une profession de foi.

Dans les premiers momens de son séjour à Genève, plein d'un beau zèle patriotique, il avait abjuré le catholicisme pour recouvrer ses droits de citoyen, et il était rentré dans le sein du calvinisme. C'est ainsi qu'il explique lui-même sa nouvelle conversion : « Honteux, dit-il, d'être exclu de mes droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement ce dernier. Je pensais que, l'Évangile étant le même pour tous les chrétiens et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêlait d'expliquer ce qu'on ne pouvait entendre, il appartenait en chaque pays au seul souverain de fixer et le culte et le dogme inintelligible, et qu'il était par conséquent du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi (1). » Voilà cette théorie de la religion civile que nous retrouverons dans le *Contrat social* et dans les *Lettres de la Montagne.* Je n'en veux point parler en ce moment, sinon pour protester contre l'insolence et la tyrannie d'une pareille doctrine, qui ôte à l'homme sa plus belle et sa plus imprescriptible liberté, la liberté de conscience, celle par laquelle il mérite de recouvrer toutes les autres, quand il les a perdues.

Les travaux de Rousseau à ce moment de sa vie sont curieux à étudier. Il avait fait ses deux grands discours, celui sur les *lettres* et celui sur *l'inégalité,* qui avaient été fort lus et fort admirés; cependant il voulait apprendre à écrire, comme s'il ne le savait pas encore, et il se mit à traduire du latin pour former son style. Bizarre idée, dira-t-on, nouveau paradoxe d'un homme qui aimait à en faire. — Non. Rousseau avait raison. Il savait écrire quand il était inspiré par son sujet et par son génie; mais il sentait aussi que, quand l'inspiration lui fai-

(1) *Confessions,* livre VIII.

sait défaut, son style languissait et devenait lourd et confus. Il n'était pas encore le maître de sa phrase; c'était un outil qui, dans certains momens, semblait travailler tout seul, et qui, dans d'autres, résistait à la main et en trompait les efforts. Il voulut dompter son outil, et pour cela il s'exerça d'abord à traduire Tacite (1); mais il abandonna bientôt cet exercice : un si rude jouteur, dit-il, l'avait promptement lassé. Rousseau fit bien, après tout, de ne point s'opiniâtrer à traduire Tacite, car de toutes les traductions de Tacite que j'ai lues, celle qu'il fit du premier livre des *Histoires* est la plus faible. Il efface et il ternit comme à plaisir les tableaux du grand historien. Tout se glace et se décolore sous la plume du traducteur. Rousseau s'accuse d'avoir fait des contre-sens. Il a fait bien pis, selon moi, que de ne pas comprendre son auteur : il l'a défiguré. Ce premier livre des *Histoires* est un drame terrible; c'est la peinture de Rome après Néron, sous Galba, Othon et Vitellius : l'empire passant de mains en mains au gré de la cupidité des soldats; la tyrannie ne donnant pas même l'ordre; le sénat déshonoré par des adulations contradictoires, forcé de bénir et de maudire le même prince à quelques mois de distance; le peuple indifférent et demandant seulement du pain et des spectacles; le massacre venant interrompre la frivolité et le plaisir, et le sang coulant à flots le lendemain ou à la veille d'une fête : quel temps et quels hommes! Mais pour peindre ce temps et ces hommes il s'est trouvé un écrivain dont le pinceau, à la fois énergique et éclatant, représente d'un trait ces scènes affreuses, et qui, pour peindre cet empire que donnent et reprennent les soldats, dira par exemple avec je ne sais quelle trivialité éloquente : *Susciperunt duo manipulares imperium populi romani transferendum et transtulerunt.* Qu'a fait Rousseau de ces deux caporaux entrepreneurs du transport de la dignité impériale et qui la transportent? « On vit, dit Rousseau, deux manipulaires entreprendre et venir à bout de disposer de l'empire romain. » Ailleurs, c'est la peinture du meurtre de Galba; quelle vive et belle description! *Igitur milites romani quasi Vologesen aut Pacorum avito Arsacidarum solio depulsuri, ac non imperatorem suum, inermem senem trucidare pergerent, disjecta plebe, proculcato senatu, truces armis, rapidis equis, Forum irrumpunt, nec illos Capitolii aspectus et imminentium templorum relligio et priores et futuri principes terruere, quominus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successor.* Tout le génie, tout l'art de Tacite est dans cette phrase : grand peintre à la fois et grand penseur, terminant toujours un tableau par une sentence, s'adressant à la fois à l'imagination et à l'ame. Nous voyons les soldats romains en face, non pas de l'empereur des

(1) « Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, je sentis le besoin d'apprendre à écrire. » Préface de la traduction du premier livre des *Histoires* de Tacite.

Parthes, les vieux ennemis de Rome, mais de leur empereur et d'un vieillard désarmé, courir pour le massacrer, dispersant le peuple, foulant aux pieds le sénat, l'arme au poing, au galop de leurs chevaux, s'élançant dans le Forum, sans s'arrêter ni à la vue du Capitole, ni au respect des temples qui dominent la place publique, ni à la pensée des empereurs passés et des empereurs à venir, et s'acharnant à ce crime que venge infailliblement celui qui en hérite. Rousseau traduit : « Alors, comme s'il eût été question, non de massacrer dans leur prince un vieillard désarmé, mais de renverser Pacore ou Vologèse du trône des Arsacides, on vit les soldats romains, écrasant le peuple, foulant aux pieds les sénateurs, pénétrer dans la place à la course de leurs chevaux et à la pointe de leurs armes, sans respecter le Capitole ni les temples des dieux, sans craindre les princes présens et à venir, vengeurs de ceux qui les ont précédés. » Je laisse de côté le contre-sens de la fin : *Cujus ultor est quisquis successor,* mot que Rousseau n'a pas entendu; mais où est le tableau?

Je ne suis pas étonné que Rousseau n'ait pas réussi à bien traduire Tacite, et cela pour deux raisons : la première est la différence entre le génie de Tacite et celui de Rousseau; la seconde, la différence entre le temps de Tacite et le temps de Rousseau.

Rousseau est éloquent à exprimer ses idées et ses sentimens particuliers. Personne ne sait mieux décrire que lui les magnificences de la nature, mais à la condition d'y mêler ses émotions; personne non plus ne sait mieux raconter, mais il ne raconte bien que ce qu'il a éprouvé et senti. Il n'y a en lui rien de la froide et sévère impartialité de l'historien qui voit et qui juge. Tacite, au contraire, semble n'avoir pas de passions qui lui soient propres; il n'a que la haine du mal. Observateur profond et grand peintre, il observe tout ce qu'il y a dans l'ame du méchant, et il le révèle d'un mot. A un siècle pervers et raffiné, aux passions à la fois violentes et hypocrites d'une vieille civilisation, il fallait cet observateur et ce peintre dont rien ne trouble la vue et dont rien n'égare le pinceau. Tacite n'est jamais en jeu dans ses récits : il reste étranger comme un miroir à ce qu'il représente; mais les personnages qu'il met en scène vivent d'une vie admirable, sans qu'il ait besoin de se substituer à ceux qu'il fait vivre. Il y a des écrivains qui ne savent animer que leurs propres images. Otez-les du moi, ils languissent. Il en est d'autres, au contraire, dont le regard crée ce qu'ils observent, si bien que sous leur coup d'œil fécond les hommes et les événemens prennent un corps, une physionomie, et que l'image devient la chose. Tels sont les grands historiens et les grands peintres, tels sont les poètes dramatiques, tel est Tacite.

La différence entre les deux siècles, celui de Tacite et celui de Rousseau, n'est pas moins grande qu'entre les deux génies. M. Daunou, je

crois, prétendait qu'ayant bien cherché dans l'histoire du monde quel était le siècle où il faisait le mieux vivre, il avait trouvé que c'était le XVIIIe siècle et qu'un homme qui serait né en France vers 1705 ou 1706, qui aurait échappé par l'enfance aux malheurs des dernières années de Louis XIV et qui serait mort vers 1785 ou 1786, ayant vécu ses quatre-vingts ans, pourrait se dire avoir été aussi heureux que le comporte l'histoire de l'humanité. Point de grandes révolutions, point de tyrannies, point de proscriptions; une société aimable et douce, ayant le goût des lettres, livrée au plaisir; un gouvernement facile et indulgent par insouciance; des guerres, les unes glorieuses, mais promptement terminées par la paix; les autres malheureuses, mais n'en venant jamais jusqu'à l'invasion; des vices plutôt que des crimes, des mécontentemens plutôt que des malheurs : voilà le XVIIIe siècle en France, fort différent du temps que racontait Tacite, temps plein de guerres cruelles, de massacres, d'empereurs assassinés, de tyrans, de délateurs, de persécutions, d'exils, de malheurs publics et privés, où personne ne songe qu'à jouir du présent sans respecter le passé, et sans craindre l'avenir. Entre deux siècles aussi opposés, il n'y a pas de rapprochement possible. Comment le XVIIIe siècle pouvait-il comprendre et traduire Tacite? Il le regardait comme un misanthrope éloquent, qui avait calomnié la nature humaine, et c'est peut-être là ce qui attira Rousseau de ce côté. Il n'y a que nous, acteurs et témoins d'un siècle plein de révolutions, qui sachions ce qu'est la nature humaine dans ces jours d'agitation et qui puissions croire que Tacite n'a point calomnié l'humanité.

Ayant abandonné Tacite, Rousseau se mit à traduire Sénèque, et il fit choix du plus bizarre ouvrage de Sénèque, l'*Apocolocuntosis*. C'est un pamphlet ou une satire contre l'empereur Claude, contre Claude mort, entendons-nous bien. Vivant, Sénèque l'avait flatté; il l'avait appelé le plus doux des Césars, un prince dont la clémence était la première vertu, un prince qui savait par cœur tous les préceptes de la sagesse antique, un dieu enfin, le plus grand et le plus magnanime des dieux (1). Il est vrai qu'alors Sénèque était exilé en Corse; il s'y ennuyait et voulait revenir à Rome. Une fois Claude mort, Sénèque se vengea des éloges qu'il lui avait donnés. C'était l'usage des Romains de faire des dieux de leurs empereurs quand ils étaient morts, et parfois même ils hâtaient la mort pour hâter l'apothéose. Sénèque raconte que, selon cette coutume, les dieux se mettent à délibérer sur la réception de Claude dans l'Olympe. Chaque dieu parle, et Jupiter, qui préside, est souvent forcé de rappeler les dieux à la question et même à l'ordre. L'apothéose de Claude allait être décrétée, quand

(1) *Maximum et clarissimum numen.*

Auguste fait un discours véhément contre Claude; il a été trop stupide pour être dieu. Sur le discours d'Auguste, l'Olympe change d'avis, comme si l'Olympe était le sénat romain, et Claude est exclu; il ne sera pas dieu. Que sera-t-il donc? Il sera changé en citrouille, qui est, je ne sais pourquoi, un emblème de la bêtise, et de là le titre de la satire de Sénèque, l'*Apocolocuntosis*, la métamorphose en citrouille.

II.

Tels étaient les travaux ou plutôt les exercices littéraires de Rousseau à son retour à Paris. Il s'était promis de retourner à Genève, et même il avait envie de s'y établir. Il y renonça, dit-il dans ses *Confessions*, parce que la dédicace de son *Discours sur l'inégalité* ne fut pas accueillie comme il l'espérait; mais ce qui le détermina surtout à renoncer à Genève, ce fut l'établissement de Voltaire auprès de cette ville. « Je compris (1) que cet homme y ferait révolution, que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris; qu'il me faudrait batailler sans cesse, et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que d'être un pédant insupportable ou un lâche et mauvais citoyen. » Rousseau avait un peu contre Voltaire la haine du pauvre contre le riche, non qu'il enviât sa richesse, non qu'il n'ait pas su parfois vivre d'assez bonne grace auprès des riches et des grands seigneurs de son temps. Ce qu'il détestait dans Voltaire, c'était l'aisance et l'ascendant que lui donnait sa fortune, et qui faisaient contraste avec l'allure timide et gênée qu'avait Rousseau. En face d'un grand seigneur bienveillant, Rousseau, qui se sentait son supérieur par le génie, ne souffrait guère d'être son inférieur par la fortune et par le rang; il retrouvait son compte d'un autre côté. En face de Voltaire, il se sentait son égal par le génie et son inférieur par tout le reste. Je sais bien que ce reste, qui se compose des biens accidentels du monde, peut et doit être méprisé par un philosophe; mais on déteste souvent chez les autres les biens qu'on méprise pour soi. C'est ici le lieu d'exposer rapidement les rapports de Rousseau avec Voltaire.

En 1755, Lisbonne avait été à moitié détruite par un tremblement de terre. Voltaire, qui était à l'affût de toutes les catastrophes et de tous les maux de l'humanité pour en faire des argumens contre Dieu, ne manqua pas de saisir cette occasion, et il fit un poème sur le tremblement de terre de Lisbonne, où il attaqua vivement la maxime de Leibnitz et de Pope, que tout était bien. Ce n'était pas que Voltaire ne crût en Dieu; mais je dirai volontiers, empruntant mon exemple à l'histoire des gouvernemens parlementaires, que Voltaire aimait le bon Dieu comme beaucoup de gens dans l'opposition aimaient le roi,

(1) *Confessions*, livre VIII.

c'est-à-dire à la condition de lui jouer de temps en temps de mauvais tours et de critiquer à leur aise son gouvernement. Voltaire envoya son poème à Jean-Jacques Rousseau, parce que ces deux grands hommes se faisaient encore à ce moment des politesses; mais il l'adressait mal. Rousseau n'entendait pas raillerie sur Dieu; il l'aimait, et il y croyait de tout son cœur. Un soir, dans le salon de Mlle Quinault, les beaux-esprits du temps s'évertuaient à qui mieux mieux contre la religion. Mme d'Épinay, qui raconte la scène, « craignant qu'ils ne voulussent détruire toute religion, demanda grace pour la religion naturelle. — Pas plus pour celle-là que pour les autres, dit Saint-Lambert; qu'est-ce qu'un Dieu qui se fâche et qui s'apaise? — Mlle Quinault : Mais parlez donc, marquis; est-ce que vous seriez athée? — A sa réponse, Rousseau se fâcha et murmura entre ses dents; on l'en plaisanta. — Rousseau : Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent, et moi, messieurs, je crois en Dieu (1)! »

Le mot de Rousseau est beau, et vaut pour moi toute la profession de foi du vicaire savoyard (2).

Ayant hardiment confessé Dieu chez Mlle Quinault, Rousseau n'hésita point non plus à défendre la divine Providence contre les argumens et les sarcasmes de Voltaire.

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, p. 63.

(2) Quelques personnes m'ont demandé des renseignemens sur Mlle Quinault et sur sa société. Je ne puis que les renvoyer aux *Mémoires* de Mme d'Épinay, qui sont assurément la plus piquante et la plus fidèle peinture de la société philosophique du XVIIIe siècle. Il a paru en 1745, sous le nom de *Recueil de ces Messieurs*, un livre composé des *impromptu* de la société de Mlle Quinault, petits contes, portraits en vers et en prose, dialogues, réflexions, lettres. J'ai lu ce livre, qui est fort médiocre, soit que les écrits qui s'y trouvent ne fussent que des bagatelles dont leurs auteurs se souciaient fort peu et qui ne méritaient pas que le public s'en souciât davantage, soit plutôt, et c'est ce que je crois, que la société de Mlle Quinault fût encore, en 1745, frivole et badine seulement; elle n'est devenue philosophique qu'un peu plus tard, et au moment où la philosophie prit le pas sur la littérature proprement dite. C'est de 1745 à 1755 que ce changement se fait dans les esprits. Le *Recueil de ces Messieurs*, en 1745, a donc encore le ton littéraire. Les conversations du salon de Mlle Quinault, racontées d'une manière charmante par Mme d'Épinay, sont au contraire en général philosophiques. — C'est à peine si, dans le *Recueil de ces Messieurs*, j'ai trouvé quelques mots qui se sentent de l'esprit du siècle, ou qui soient seulement ingénieux. Voici pourtant quelques phrases d'un éloge de la paresse et du paresseux : « Les princes sont trop heureux d'avoir des paresseux dans leurs états. — Le véritable paresseux, ne connaissant pas l'ambition, est bien éloigné de former aucune cabale et d'entrer dans aucun poste; il est au contraire le sujet le plus soumis. — Pourvu qu'on ne trouble point son repos personnel, il ne critique point le gouvernement. » (*Recueil de ces Messieurs*, p. 332.) Il y a là une petite part de malice politique qui décèle le siècle. Je veux citer encore un mot qui semble être une réflexion du siècle contre lui-même. « La marque de l'esprit borné d'un siècle est lorsque tout le monde a de l'esprit : c'est la marque qu'il n'y a pas d'esprits supérieurs, car ils ne sont jamais en troupe. » (*Ibid.*, p. 374.)

Tout est bien, dites-vous, et tout est nécessaire!

s'écriait Voltaire dans son poème;

Quoi! l'univers entier, sans ce gouffre infernal,
Sans engloutir Lisbonne, eût-il été plus mal?
. . . . . .
Je désire humblement, sans offenser mon maître,
Que ce gouffre enflammé de soufre et de salpêtre
Eût allumé ces feux dans le fond des déserts.
Je respecte mon Dieu, mais j'aime l'univers.
Quand l'homme ose gémir d'un fléau si terrible,
Il n'est point orgueilleux, hélas! il est sensible.
Les tristes habitans de ces bords désolés,
Dans l'horreur des tourmens, seraient-ils consolés,
Si quelqu'un leur disait : Tombez, mourez tranquilles!
Pour le bonheur du monde on détruit vos asiles;
D'autres mains vont bâtir vos palais embrasés,
D'autres peuples naîtront dans vos murs écrasés;
Le nord va s'enrichir de vos pertes fatales;
Tous vos maux sont un bien dans les lois générales!

Comme cette façon de trouver en faute la Providence plaisait fort à Voltaire, il la reprend dans la préface de son poème, et, si je cite encore quelques phrases de cette préface, c'est que la prose de Voltaire, toujours vive et piquante, fait comprendre, par le contraste, ce qui manque souvent à sa poésie. « Si lorsque Lisbonne, Méquinez, Tétuan et tant d'autres villes furent englouties avec un si grand nombre de leurs habitans au mois de novembre 1755, nos philosophes avaient crié aux malheureux qui échappaient à peine des ruines : Tout est bien! les héritiers des morts augmenteront leurs fortunes, les maçons gagneront de l'argent à rebâtir des maisons, les bêtes se nourriront des cadavres enterrés dans les débris : c'est l'effet nécessaire des causes nécessaires; votre mal particulier n'est rien; vous contribuez au bien général! — un tel discours certainement eût été aussi cruel que le tremblement de terre a été funeste, et voilà ce que dit l'auteur du poème sur le désastre de Lisbonne. »

Si Voltaire veut dire qu'il ne faut pas prêcher que tout est bien à ceux qui sortent à peine de l'éruption d'un volcan ou d'une peste, Voltaire a mille fois raison; mais est-ce à ceux-là aussi qu'il faut prêcher que tout est mal? Cela ne me semble guère plus raisonnable : il ne faut dire aux malheureux ni qu'ils doivent être contens, ce qui est impossible, ni qu'ils doivent être mécontens et se plaindre de la Providence, car cela leur est trop facile et ne leur servira pas à grand'-chose : ils y perdront seulement la résignation, qui est le seul remède aux maux irréparables. Que leur dit donc Voltaire? car, après avoir

critiqué à loisir ceux qui disent que tout est bien, il ne veut pourtant pas arriver à dire que tout est mal. Il dit que tout est douteux, conclusion fort commode, mais qui ne peut guère consoler les échappés des volcans et de la peste.

Que peut donc de l'esprit la plus vaste étendue?
Rien. Le livre du sort se ferme à notre vue.
L'homme étranger à soi de l'homme est ignoré.
Que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je tiré?
Atomes tourmentés sur cet amas de boue,
Que la mort engloutit et dont le sort se joue,
Mais atomes pensans, atomes dont les yeux
Guidés par la pensée ont mesuré les cieux, —
Au sein de l'infini nous élançons notre être
Sans pouvoir un moment nous voir et nous connaître.

Voilà de beaux vers cette fois, mais de pauvres consolations. C'est là pourtant tout le système de Voltaire sur la Providence, système d'ailleurs qu'il serait facile de rendre chrétien, en y ajoutant un mot, et Voltaire ne se faisait pas faute d'ajouter ce mot, quand il le croyait utile à sa sécurité. Ce que Voltaire en effet appelle le doute qui plane sur tout notre être n'est rien autre chose que le mystère de la vie humaine, tel que le chrétien le conçoit et le résout par la foi et par l'espérance qu'il a en son père céleste. Où le philosophe doute, le chrétien espère. C'est la même condition, le sentiment seul est différent.

Voyons maintenant ce que dit Rousseau sur ce grand problème de l'existence du mal dans ce monde. Il commence par une fort spirituelle analyse du poème de Voltaire, qui reproche à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et qui charge tellement le tableau de nos misères, qu'il en aggrave le sentiment. « Au lieu des consolations que j'espérais, dit Rousseau, vous ne faites que m'affliger : on dirait que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce me semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal..... Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, excite mes murmures, et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir (1). »

Voltaire et Rousseau s'étaient donné chacun un adversaire qu'ils attaquaient en toute occasion, — Voltaire le bon Dieu, Rousseau la société. De même que Voltaire reproche au bon Dieu le tremblement de terre de Lisbonne, Rousseau le reproche à la société. Le passage est curieux. « Convenez, par exemple, dit-il à Voltaire, que si la nature

(1) *Correspondance*. 1756, p. 239.

n'avait point rassemblé à Lisbonne vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul... Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits ni l'embrasement des maisons; mais que signifierait un pareil privilége? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville? » Chose étrange que l'aveuglement de l'esprit de système! il rapporte tout à sa manie. La terre tremble à Lisbonne, c'est, selon l'un, la faute de la Providence, et selon l'autre, c'est la faute de la société!

Après avoir donné carrière à sa mauvaise humeur contre les villes qui gênent la liberté des tremblemens de terre, Rousseau arrive à la maxime tant attaquée par Voltaire : — tout est bien, — et il commence par faire une distinction fort juste entre le mal particulier dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, et le mal général que nie l'optimisme. « Il n'est pas question, dit Rousseau, de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans sa constitution. Ainsi l'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte, et, au lieu de *tout est bien,* il vaudrait peut-être mieux dire : *Le tout est bien,* ou : *Tout est bien pour le tout.* Alors il est évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes ni pour ni contre, car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout, de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu. » J'aime et j'admire cette manière hardie et forte de raisonner. Non, il n'est pas besoin que nous trouvions que tout est bien pour croire à l'existence de Dieu; mais, comme nous croyons à l'existence de Dieu, il faut nécessairement que tout soit bien. A prendre l'optimisme comme le fait Voltaire, l'existence de Dieu dépend d'une objection que nous ne saurons pas réfuter. J'ai mal aux dents; donc Dieu n'existe pas! A prendre au contraire l'optimisme

comme le fait Rousseau, l'existence de Dieu, et par conséquent la nécessité que le tout soit bien ou que tout soit bien pour le tout, surmonte et renverse toutes les petites objections. En raisonnant ainsi, Jean-Jacques Rousseau raisonnait, sans le savoir, comme saint Augustin dans *la Cité de Dieu*. Pourquoi, dit saint Augustin, vouloir juger la nature sur les avantages ou les inconvéniens qu'elle a pour nous? « C'est la nature prise en soi et non dans ses rapports avec nous qui glorifie son créateur..... Si l'ordre de la nature nous déplaît et si nous le critiquons, c'est que, par la condition de notre nature mortelle, incorporés nous-mêmes à la partie mobile et périssable de l'univers, nous ne pouvons pas concevoir comment ce qui nous choque dans cette partie se rapporte d'une manière juste et salutaire à l'ensemble général. Aussi c'est avec raison que là où la providence du Créateur échappe à notre contemplation, elle est prescrite à notre foi pour interdire à la témérité humaine le moindre blâme sur l'œuvre de l'artisan suprême (1). » N'est-ce pas là, mot pour mot, le raisonnement de Rousseau? Ne jugeons pas l'univers sur ce qui nous touche; jugeons-le sur l'ensemble, et, comme cet ensemble échappe à notre vue, là où nous ne pouvons pas comprendre, croyons, et suppléons à la science par la foi. Croyons à la bonté de l'univers à cause de Dieu, et ne croyons pas à Dieu à cause de la bonté de l'univers. Je ne veux pas dire que Rousseau ait emprunté le raisonnement à saint Augustin; j'aime qu'il l'ait retrouvé, et que, lorsqu'il s'agit de défendre la Providence contre les chicanes de l'esprit humain, le philosophe et le père de l'église aient hardiment recours tous les deux à la foi, qui est toujours forcée de venir au secours de la raison humaine, aux uns plus tôt, aux autres plus tard, selon que la raison humaine va plus ou moins loin par sa propre force; mais il y a toujours un point et un moment où la raison s'arrête, et c'est alors que la foi commence, — si bien en vérité, que, puisque la foi doit toujours commencer quelque part, peu importe où la raison s'arrête, et qu'elle fasse quelques relais de plus ou de moins.

La *Lettre sur la Providence* a toutes les qualités du génie de Rousseau et presque aucun de ses défauts; elle a la fermeté et la profondeur du raisonnement; elle a aussi la chaleur et l'émotion qui font l'éloquence de Rousseau. C'est ainsi que après avoir réfuté avec une force admirable les petits sophismes de Voltaire contre la Providence, il finit par ce retour touchant sur lui-même et sur Voltaire. « Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance. Bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisi-

(1) *Cité de Dieu*, livre XII, chap. IV.

blement sur la nature de l'ame, et, si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre, et moi, homme obscur, pauvre, tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, moi j'espère, et l'espérance adoucit tout. »

Voltaire se garda bien de répondre aux raisonnemens de Rousseau; il s'en tira par une de ses espiégleries ordinaires; il se fit malade et garde-malade pour avoir le droit de rester muet. Cependant sa lettre est encore fort amicale, et rien n'annonce la triste inimitié qui devait bientôt éclater entre eux. Voltaire même invite Rousseau à venir aux Délices. Mais cette jalousie fatale, qui fait que les grands hommes, à mesure qu'ils s'élèvent au-dessus des autres hommes, ne se rencontrent que pour se combattre; cette impuissance malheureuse de souffrir un supérieur, ou même un égal, qui fait que dans l'art de la guerre ou dans l'art de la parole, dans la politique ou dans la philosophie, un pays et un siècle ne peuvent pas contenir à la fois deux hommes supérieurs sans qu'ils soient ennemis l'un de l'autre; cette répugnance profonde de l'égalité, qui est propre à tous les hommes et qui éclate surtout dans les plus grands d'entre eux; cet empressement pernicieux des petits à pousser les grands les uns contre les autres et à satisfaire leurs petites passions à l'abri des grandes qu'ils excitent; la sotte incapacité qu'ont les hommes, et dont ils se louent comme d'un mérite, de ne pouvoir pas admirer deux grands hommes à la fois : — tout cela rompit bientôt la bonne intelligence entre Rousseau et Voltaire. Ajoutez-y les soupçons et les défiances de Rousseau, qui, voyant partout des ennemis, ne pouvait pas manquer d'en voir un dans Voltaire.

Qui des deux a commencé la querelle? Qui a rompu le premier avec l'autre? Ce fut Rousseau. Il raconte lui-même dans ses *Confessions* que, la lettre qu'il avait écrite à Voltaire sur la Providence ayant été imprimée, il écrivit à Voltaire pour lui dire que ce n'était pas lui qui avait donné copie de cette lettre. Le procédé était honnête; mais voici comment il crut devoir finir sa lettre : « Je ne vous aime point, monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous y avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous y ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagnent dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus

digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû ni aux procédés que le respect exige. Adieu, monsieur (1) ! »

Rousseau, dans ses *Confessions,* s'étonne que Voltaire n'ait point répondu à cette lettre, et il dit que, « pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur. » Rousseau, par hasard, avait-il écrit la lettre que nous venons de lire pour plaire à Voltaire? Assurément non. Pourquoi donc se plaignait-il, si Voltaire était irrité? Voltaire, jusqu'à cette lettre, n'était coupable envers Rousseau que de quelques plaisanteries contre son système. Rien de public : quelques bons mots pour défendre les lettres et la civilisation, et ces bons mots étaient adressés à Rousseau lui-même ou à des amis, et dans des lettres privées. En 1756 même, Voltaire, répondant à la grande lettre de Rousseau sur *la Providence,* lui disait : « Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime mieux que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. » Cela, il faut l'avouer, ne ressemble guère au *je vous hais* de Rousseau. Il est vrai que Voltaire, tout en s'excusant de ses mauvaises plaisanteries, n'y renonçait pas, et qu'en 1756, dans sa correspondance avec d'Alembert, il raille assez gaiement la *sagesse iroquoise* de Jean-Jacques Rousseau. Ailleurs, en 1757, il écrit encore à d'Alembert : « Si vous avez un moment de loisir, mandez-moi comment vont les organes pensans de Rousseau et s'il a toujours mal à la glande pinéale. S'il y a une preuve contre l'immortalité de l'ame, c'est cette maladie du cerveau; on a une fluxion sur l'ame comme sur les dents. Nous sommes de pauvres machines. » Ces plaisanteries contre la spiritualité de l'ame humaine plutôt que contre Rousseau ne sont que des peccadilles dans Voltaire, et rien n'indique encore qu'il déteste Rousseau. Après la lettre même où Rousseau lui déclare solennellement sa haine et à laquelle Voltaire ne répond rien, nous ne voyons pas que Voltaire s'emporte jusqu'à la fureur. « J'ai reçu, dit-il à Thiriot le 23 juin 1760, une grande lettre de Jean-Jacques Rousseau; il est devenu tout-à-fait fou, c'est dommage ! » Deux mois après, le 29 août, il n'est pas non plus fort irrité, car il écrit à Thiriot encore : « Jean-Jacques, à force d'être sérieux, est devenu fou; il écrivait à Jérôme (2) dans sa douleur amère : « Monsieur, vous serez enterré pompeusement, et je serai jeté à la voirie. » Pauvre Jean-Jacques! Voilà un grand

(1) *Confessions,* livre X.

(2) Jérôme Vadé, c'est un des pseudonymes que prenait Voltaire.

mal d'être enterré comme un chien, quand on a vécu dans le tonneau de Diogène. »

Qu'est-ce donc qui fit que Voltaire devint enfin furieux contre Rousseau? Rousseau ne voulait point qu'il y eût de théâtre à Genève, et il ne voulait même pas que les Genevois allassent jouer la tragédie et la comédie chez Voltaire, qui avait construit un théâtre dans son château pour y jouer ses pièces. Voilà le crime impardonnable. Point de théâtre à Genève, ce n'était encore qu'une querelle entre Rousseau et d'Alembert : Voltaire pouvait être tolérant, et il l'était; mais point de théâtre aux Délices ou point de Genevois, c'est-à-dire point de public et point d'admirateurs au théâtre des Délices, cela peut-il se concevoir? Dès ce moment, Rousseau devient pour Voltaire un de ces noms détestés qu'il poursuit d'abord de ses sarcasmes et plus tard de ses insultes. « Jean-Jacques Rousseau, homme fort sage et fort conséquent, a écrit plusieurs lettres contre *ce scandale* (1) à des diacres de l'église de Genève, à mon marchand de clous, à mon cordonnier (2). » Les expressions de la lettre de Rousseau, dont il avait ri d'abord, lui reviennent à la mémoire et l'irritent. « C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère, écrit-il à d'Alembert le 19 mars 1761. Cet archi-fou, *qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part;* il écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie; il écrit contre la France qui le nourrit; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer; il abandonne ses amis; il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il m'écrit en propres mots : *Vous avez corrompu Genève pour prix de l'asile qu'elle vous a donné,* comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de prédicans sociniens, comme si j'avais quelque obligation à cette ville! »

En recevant cette lettre, où la colère d'un poète qui veut qu'on joue et qu'on applaudisse ses pièces met en mouvement toutes les autres colères de Voltaire, — et sa colère de philosophe contre les prédicans, et sa colère de grand seigneur contre les marchands de clous et les cordonniers qui de plus sont diacres, et sa colère de riche contre ceux qui croient qu'il a besoin de quelqu'un, — d'Alembert essaya de calmer l'irascible vieillard. « Je viens à Jean-Jacques, écrit d'Alembert à Voltaire, non pas à Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, *qui pense être quelque chose,* mais à Jean-Jacques Rousseau, qui *pense être cynique,* et qui n'est qu'inconséquent et ridicule. Je veux qu'il vous ait écrit une lettre impertinente; je veux que, vous et vos amis, vous ayez

(1) Le théâtre des Délices.
(2) Tome LXXXIX, lettres à d'Alembert, p. 192.

à vous en plaindre : malgré tout cela, je n'approuve pas que vous vous déclariez publiquement contre lui comme vous faites, et je n'aurai sur cela qu'à vous répéter vos propres paroles : *Que deviendra le petit troupeau, s'il est désuni et dispersé?* Nous ne voyons point que ni Platon, ni Aristote, ni Sophocle, ni Euripide aient écrit contre Diogène, quoique Diogène leur ait dit à tous des injures. *Jean-Jacques est un malade de beaucoup d'esprit et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre. Il ne faut ni le guérir ni l'outrager.* » Cette lettre sage et noble apaisa-t-elle Voltaire? Pas le moins du monde. Il voulait bien gronder les philosophes de Paris qui se disputaient, mais il voulait qu'on le laissât injurier Rousseau tout à son aise (1). « A l'égard de Jean-Jacques, répond-il à d'Alembert, s'il n'était qu'un inconséquent, un petit bout d'homme pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal; mais qu'il ait ajouté à l'emportement de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village avec des prédicans sociniens pour m'empêcher *d'avoir un théâtre à Tournay, ou du moins pour empêcher ses concitoyens, qu'il ne connaît pas, de jouer avec moi;* qu'il ait voulu, par cette indigne manœuvre, se préparer un retour triomphant *dans ses rues basses,* c'est l'action d'un coquin, et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon, s'il m'avait joué un pareil tour, à plus forte raison du laquais de Diogène. Je n'aime ni sa personne ni ses ouvrages, et son procédé est haïssable. »

Si j'ai cité ces divers passages de la correspondance de Voltaire avec d'Alembert sur Rousseau, ce n'est pas seulement pour être un rapporteur exact de la querelle commencée par Rousseau, continuée et envenimée par Voltaire. Il y a aussi dans cette correspondance des traits curieux sur l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, et un jugement sur Rousseau qui fait honneur à l'esprit et au caractère de d'Alembert. Ce mot de Voltaire en parlant de Rousseau : « Cet archi-fou qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, et qui s'avise de faire bande à part, » est le grand grief du parti philosophique contre Rousseau; il n'a pas voulu se laisser conduire et il a fait

(1) Cette irascibilité égoïste de Voltaire me rappelle une belle et judicieuse lettre du médecin Tronchin à Rousseau. Rousseau, en 1756, l'avait chargé de remettre à Voltaire sa *Lettre sur la Providence.* Tronchin dit à Rousseau qu'il a fait sa commission, et, lui parlant de Voltaire, qu'il appelle « notre ami, » il le juge avec une sagacité morale qui témoigne que Tronchin était vraiment un grand médecin. « Son état moral a été, dès sa plus tendre enfance, si peu naturel et si altéré, que son être actuel fait un tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui coexistent avec lui, celui qu'il connaît le moins, c'est lui-même. L'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cet excès d'injustice que les lois ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve... A soixante ans, on ne guérit guère des maux commencés à dix-huit. On l'a gâté; on en gâtera bien d'autres. » (Musset-Pathay, *Histoire de Jean-Jacques Rousseau,* t. II, p. 322.) Nulle part cette maladie de l'ame que produit la vanité et qui finit par substituer un être artificiel à un homme n'a été mieux observée.

bande à part. Ç'aurait été un bon soldat, mais il a mieux aimé être général, pouvant l'être. Il n'a pas voulu prendre le mot d'ordre; il a préféré donner le sien. Quant au jugement de d'Alembert sur Rousseau, il est d'une sagacité singulière. Il n'aime pas Rousseau, mais sa répugnance ne l'empêche pas de reconnaître le génie de Rousseau et d'en comprendre la nature fébrile et maladive. *Rousseau est un malade de beaucoup d'esprit, et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre. Il ne faut ni le guérir ni l'outrager.* Le mot est admirable de sens et de noblesse.

Pendant que Voltaire, dans sa correspondance, se livrait ainsi à sa colère et à sa haine contre Rousseau, que faisait Rousseau? Il n'avait aucune des qualités du chef de parti et du pamphlétaire; il ne savait pas revenir sans cesse à la charge pour écraser son ennemi; il n'avait point de confident ou de plénipotentiaire à Paris à qui donner la consigne et le mot d'ordre, comme le fait Voltaire avec d'Alembert. N'en faisons point cependant un saint ou un martyr. Ce saint, dans sa correspondance, n'épargne pas plus Voltaire que Voltaire ne l'épargnait. Il sait même manier l'ironie et l'employer d'une façon piquante contre le grand moqueur. Voyez ce dialogue de Voltaire avec un ouvrier du comté de Neufchâtel que Rousseau envoie à Mme de Boufflers. Mme de Boufflers était une des dévotes de Rousseau, une des meilleures, la plus judicieuse et la plus éclairée, fort accréditée dans le grand monde parisien, et qui régnait dans la petite cour du prince de Conti. Ce dialogue, qui est une véritable scène de comédie, et la plus piquante qu'ait faite Rousseau, Rousseau l'a, dit-il, rédigé de mémoire d'après une conversation de M. le pasteur Montmollin. « Le tout peut n'être pas absolument exact; mais les traits principaux sont fidèles, car ils ont frappé M. de Montmollin, il les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. » La scène se passe pendant le séjour de Rousseau à Motiers-Travers. « Voltaire à l'ouvrier : Est-il vrai que vous êtes du comté de Neufchâtel? — L'ouvrier: Oui, monsieur. — Êtes-vous de Neufchâtel même? — Non, monsieur; je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers. — Butte! cela est-il loin de Motiers? — A une petite lieue. — Vous avez dans votre pays un personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes. — Qui donc, monsieur? — Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous? — Oui, monsieur; je l'ai vu un jour, à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin, qui se promenait avec lui. — Comment! ce pied plat va en carrosse? Le voilà donc bien fier? — Oh! monsieur, il se promène aussi à pied; il court comme un chat maigre et grimpe sur toutes nos montagnes. — Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne se fût sauvé, et il le sera ici, s'il y vient. — Pendu, monsieur! Il a l'air d'un si bon homme! Eh! mon Dieu! qu'a-t-il donc fait? — Il a fait des livres abominables : c'est un impie, un athée. — Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église. — Ah! l'hypocrite! Et que

dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir? — Tout le monde, monsieur; tout le monde l'aime. Il est recherché par tous, et on dit que milord (1) lui fait aussi bien des caresses. — C'est que milord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeurait, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion. — Sans religion, monsieur! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même. — Qui, moi? grand Dieu! et qui est-ce qui dit cela? — Tout le monde, monsieur. — Ah! quelle horrible calomnie! moi qui ai étudié chez les jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens! — Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres. — On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien (2)! » La conversation est piquante, et l'ouvrier m'a l'air d'un paysan malicieux qui sait comment il faut s'y prendre pour faire rire le beau monde de Paris aux dépens de M. de Voltaire; mais ces malices ne sont rien auprès des grossières attaques que Voltaire se permettait contre Rousseau.

Il écrivait contre lui en prose et en vers; il faisait en 1764 un odieux libelle intitulé *Sentimens des citoyens de Genève sur Jean-Jacques Rousseau,* et il laissait attribuer ce libelle à M. Vernes, pasteur protestant; enfin il faisait en 1768 *la Guerre de Genève,* mauvais poème où Rousseau joue un rôle affreux. Je laisse de côté les injures grossières qui abondent dans ce dernier ouvrage, où Voltaire semble avoir perdu son talent en punition de sa méchanceté, et j'y cherche à grand'peine quelques vers qui se sentent de son ancien et charmant esprit. Je prends les vers qui racontent l'incendie du théâtre de Genève, que Voltaire ne manque pas d'imputer, par fiction poétique, dit-il en note, à Rousseau et aux *prédicans* de Genève, qui s'irritent de voir qu'on joue la comédie à Genève. La vieille colère du poète dramatique contre l'ennemi des spectacles inspire encore ici Voltaire. Rousseau harangue un prédicant de ses amis et l'excite à brûler le théâtre.

Des Genevois on adoucit les mœurs,
On les polit, ils deviendront meilleurs;
On s'aimera : souffrirons-nous qu'on s'aime?
Allons brûler le théâtre à l'instant.
. . . . . .
Qu'il soit détruit jusqu'en son fondement!
. . . . . .
Ayons tous deux la vertu d'Érostrate;
Prenons ce soir en secret un brandon.

(1) George Keith, connu sous le nom de milord Maréchal, et alors gouverneur de Neufchâtel pour le roi de Prusse.

(2) *Correspondance* de Rousseau, p. 397.

En vain les sots diront que c'est un crime;
Dans ce bas monde il n'est ni bien ni mal.
Aux vrais savans tout doit sembler égal.
Bâtir est beau, mais détruire est sublime!

III.

J'ai voulu mettre à part tout ce qui dans Rousseau et dans Voltaire concerne leurs tristes querelles, afin de n'avoir plus à m'en occuper. Je reviens maintenant à la vie et aux ouvrages de Rousseau après son retour de Genève, et je dois raconter son établissement à l'Ermitage.

L'établissement de Rousseau à l'Ermitage en 1756 est un des plus curieux chapitres de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. Tout s'y mêle, l'engouement d'une femme bonne, aimable et frivole, qui veut avoir son philosophe près d'elle, comme une curiosité et comme une ressource de conversation dans la solitude; les amis impérieux, qui veulent régler la vie d'autrui sur la leur et qui croient impossible tout ce qu'ils ne font pas; le contraste inévitable et plein d'embarras de la famille de Thérèse, dont Rousseau avait fait la sienne, avec les amis et la société que lui faisait son génie; la finesse et la cupidité des petites gens en face de l'étourderie vaniteuse et prodigue des belles dames et de la sentimentalité déclamatoire des philosophes, tout cela animé et mis en fermentation, si je l'ose dire, par le caractère à la fois affectueux et soupçonneux de Rousseau, qui se donne et se retire tour à tour, si bien qu'à n'y pas regarder de près, on est tenté de prendre pour des inégalités d'humeur ce qui n'est que le contre-coup de toutes les disparates de goût, d'idées, d'habitudes, de conditions, de manières de vivre et de penser amoncelées autour de Rousseau, et dont il est le centre agité et flottant.

Rousseau raconte lui-même comment Mme d'Épinay lui offrit l'Ermitage, et ce récit, quoique fait par Rousseau après sa rupture avec Mme d'Épinay, lui est cependant plus favorable que celui de Mme d'Épinay elle-même dans ses *Mémoires*. Il a quelque chose de romanesque et de théâtral, qui montre aussi peut-être la manière dont les souvenirs revenaient à Rousseau quand il composait ses *Confessions*. L'imagination aidait la mémoire. Il raconte donc qu'étant un jour au château de la Chevrette, il poussa sa promenade avec Mme d'Épinay jusqu'au réservoir des eaux du parc, qui touchait la forêt de Montmorency. Il y avait là un potager avec une loge fort délabrée, qu'on appelait l'Ermitage. Ce lieu, solitaire et très agréable, enchanta Rousseau, et il se mit à dire : « Ah! madame, quelle habitation délicieuse! Voilà un asile tout fait pour moi. » C'était avant le voyage de Rousseau à Genève. Mme d'Épinay ne dit rien; mais, après le retour de Rousseau, comme il était à la Chevrette, Mme d'Épinay poussa de nouveau la pro-

menade jusqu'à l'Ermitage : la loge était devenue une jolie maison, et Mme d'Épinay dit à Rousseau tout surpris de ce changement : « Mon ours, voilà votre asile! C'est vous qui l'avez choisi, et c'est l'amitié qui vous l'offre. — Je ne crois pas, dit Rousseau, avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému. Je mouillai de mes pleurs la main bienfaisante de mon amie (1). » Le récit de Mme d'Épinay est plus simple; elle y est aussi bonne et aussi empressée, mais elle n'a pas cet air de fée qui construit une maison d'un coup de baguette. Rousseau était tenté de retourner à Genève, où on lui offrait une place de bibliothécaire avec 1,200 francs d'appointemens; mais il hésitait à quitter la France, « quoiqu'il voulût, disait-il, quitter Paris. » Mme d'Épinay alors, dans une lettre, lui offre l'Ermitage. De plus, se rappelant lui avoir entendu dire que, s'il avait 100 pistoles de rentes, il ne choisirait pas d'autre habitation, elle lui offre d'ajouter à la vente de son dernier ouvrage ce qui lui manquait pour compléter son revenu. Que fait Rousseau? Il se fâche, et il écrit à Mme d'Épinay que « sa proposition lui a glacé l'ame. » — « Que vous entendez mal vos intérêts, lui dit-il, de vouloir faire un valet d'un ami!... Je ne suis point en peine de vivre ni de mourir... Je ne refuse pas, au reste, d'écouter ce que vous avez à me dire, pourvu que vous vous souveniez que je ne suis pas à vendre, et que mes sentimens, au-dessus maintenant de tout le prix qu'on y peut mettre, se trouveraient bientôt au-dessous de celui qu'on y aurait mis (2). »

Il est impossible d'écrire une lettre plus blessante et qui sente plus, disons-le, la sotte et ombrageuse vanité des petites gens. Le *souvenez-vous que je ne suis pas à vendre* est d'un portier déclamateur. La réponse de Mme d'Épinay au contraire est charmante; elle est bonne et sensée, elle est digne et compatissante. « Votre lettre m'a fait rire d'abord, tant je la trouve extravagante; ensuite elle m'a affligée pour vous, car il faut avoir l'esprit bien gauche pour se fâcher de propositions dictées par une amitié qui doit vous être connue et pour supposer que j'ai le sot orgueil de vouloir me faire des créatures..... Je ne vous conseille pas de prendre une détermination présentement (3), car vous ne me paraissez pas en état de juger sainement de ce qui peut vous convenir. Bonjour, mon cher Rousseau (4). »

On voit qu'entre le conte de fée que fait Rousseau de son établissement à l'Ermitage et la négociation quinteuse dont témoigne la correspondance avec Mme d'Épinay, il y a une différence notable. Enfin Rousseau accepta, tant Mme d'Épinay mit de bonne grace et de patience

(1) *Confessions*, liv. VIII.
(2) *Correspondance*, p. 227.
(3) Rousseau hésitait entre Genève et la France.
(4) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, 271, et *Correspondance* de Rousseau, p. 228.

dans sa proposition. Elle fut ravie du consentement de Rousseau, et, comme elle en témoignait sa joie à Grimm, celui-ci la blâma fort du service qu'elle rendait à Rousseau. Elle combattit son opinion et lui montra les lettres que Rousseau lui avait écrites. « Je ne vois, dit Grimm, de la part de Rousseau, que de l'orgueil caché partout; vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation de l'Ermitage, mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination; il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première, si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres; il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ses accusations dans la tournure des lettres que vous m'avez montrées (1). »

Grimm avait raison et prévoyait l'avenir. Mme d'Épinay ne se livrait qu'au plaisir d'installer son philosophe. Elle avait bon cœur, mais elle avait aussi la vanité de son bon cœur. Grimm, qui était alors son sage et son amant, lui disait en vain : « Faites pour vous et pour les vôtres le mieux qu'il vous est possible; renoncez à vous mêler des autres. Je vous jure que ce qui peut vous arriver de moins fâcheux dans tout ceci, c'est de vous donner un ridicule : on croira que c'est par air et pour faire parler de vous que vous avez logé Rousseau. » Ce conseil fort sage ne prévalut pas, malgré la double autorité de Grimm, contre l'engouement de Mme d'Épinay pour *son ours*. En même temps, Rousseau, après s'être fait beaucoup prier, s'était pris tout à coup d'un désir singulier d'habiter l'Ermitage. Ses amis de Paris se moquaient de son goût pour la retraite. « Il avait besoin, disaient-ils, de l'encens et des amusemens de la ville; il ne soutiendrait pas quinze jours de solitude, et on le verrait bientôt revenir avec sa courte honte à Paris (2). » Ces sarcasmes le piquaient au jeu, et il fut bientôt aussi impatient d'aller s'établir à l'Ermitage que Mme d'Épinay l'était de l'y installer. Cette installation fut une scène qui eut aussi son air romanesque. Mme d'Épinay alla dans sa voiture prendre Rousseau et ses deux gouvernantes; la mère Levasseur était une femme de soixante-dix ans, lourde, épaisse et presque impotente. Le chemin, dès l'entrée de la forêt, est impraticable pour une berline. Mme d'Épinay n'avait pas prévu que la bonne vieille serait embarrassante à transporter, et qu'il lui serait impossible de faire le reste de la route à pieds; il fallut donc faire clouer de forts bâtons à un fauteuil et porter à bras la mère Levasseur jusqu'à l'Ermitage. Cette pauvre femme pleurait de joie et de reconnaissance; mais Rousseau, le premier moment de surprise et d'attendrissement

(1) *Mémoires*, p. 280.
(2) *Confessions*, liv. IX.

passé, marcha en silence, la tête baissée, sans avoir l'air d'avoir la moindre part à ce qui se passait... Mme d'Épinay était si épuisée, qu'après le dîner elle pensa se trouver mal; elle fit ce qu'elle put pour le cacher à Rousseau, qui s'en douta, mais qui ne voulut point avoir l'air de s'en apercevoir (1). » Que dites-vous de cette fin d'une journée d'attendrissement? Mme d'Épinay fatiguée d'avoir pris elle-même la peine de sa bonne action, ce dont je lui sais gré, et Rousseau mécontent ou embarrassé d'une bonté qui lui impose trop d'obligations. Le personnage le plus simple de cette scène et qui m'amuse le plus est la mère Levasseur, enchantée d'être portée à bras dans un fauteuil du château.

Les premiers momens du séjour de Rousseau à l'Ermitage furent un véritable enchantement. Il aimait les champs, la vie rustique et simple, le loisir et le travail à ses heures, point de gêne, point de devoirs, la promenade, la méditation, et il sentait qu'il allait avoir tout cela à l'Ermitage. Depuis quelques années, il allait fréquemment à la campagne; mais c'était dans les châteaux du beau monde, « et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisaient, dit-il, qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques dont je n'entrevoyais de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres et des plus ennuyeux montreurs de tout cela; j'étais si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bon mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je lorgnais du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une haie, une grange, un pré; quand je humais, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil; quand j'entendais de loin le rustique refrain et la chanson des faneuses, je donnais au diable et le rouge et les falbalas et l'ambre, et, regrettant le dîner de la ménagère et le vin du cru, j'aurais de bon cœur paumé la gueule à monsieur le chef et à monsieur le maître qui me faisaient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors, mais surtout à messieurs les laquais qui dévoraient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me vendaient le vin drogué de leurs maîtres dix fois plus cher que je n'en aurais payé de meilleur au cabaret (2). »

Pendant qu'il jouissait ainsi des champs, du soleil, de la liberté, il se mit aussi à se souvenir et à rêver de sa jeunesse, de ses amours, non pas tant encore de ceux qui avaient duré et qui avaient réussi, comme on dit, que de ceux qui n'avaient été que des momens de joie et d'innocence, de gracieuses rencontres que l'ame seule avait savourées. Ce

(1) Mme d'Épinay, t. II, p. 284.
(2) *Confessions*, liv. IX.

sont là les plus belles amours, douces au présent, plus douces encore à la mémoire. Alors revenaient en foule aux yeux de son imagination je ne sais combien de charmantes images et de délicieuses figures, évoquées par le printemps et par le soleil de son Ermitage, et comme il s'en trouve dans la mémoire de tous les hommes qui vieillissent sans ennui, parce qu'ils ont vécu sans frivolité. Rêvant et se souvenant, il se mit aussi à regretter de n'avoir pas aimé plus purement et plus vivement encore qu'il n'avait fait : regret naturel, même à qui a aimé honnêtement, car les honnêtes gens ont bien de la peine à ne pas regretter quelque peu le roman même qu'ils se sont interdit; regret plus naturel encore à qui a aimé plus vivement que purement, parce que la pureté dans l'amour est un idéal que chacun a dans l'ame et veut avoir dans sa vie. C'est l'honneur de l'amour que qui n'a point aimé purement ne croit pas avoir aimé, et qu'il demande alors à son âge mûr ce qu'il n'a pas su obtenir de sa jeunesse. Tels étaient les souvenirs, les rêves et les regrets qui occupaient Rousseau dans ses promenades et dans ses repos sous les vieux châtaigniers de Montmorency. Mais quoi! aimer à quarante-cinq ans, cela se peut-il? ou mourir sans avoir employé cette faculté d'aimer, cela se peut-il davantage? Et voilà comment Rousseau, ne voulant point aimer à cause de son âge et surtout par crainte du ridicule et du tracas, et ne pouvant pas non plus renoncer à exprimer ce qu'il sentait, fit un roman d'amour, se contentant de rêver ce qu'il ne voulait pas faire, et plus libre, plus amoureux peut-être avec les héroïnes de son imagination qu'avec celles du monde.

Le danger de cet état de rêverie amoureuse, c'est que si, en ce moment, une femme se présente qui soit belle ou qui soit seulement gracieuse, l'ame qui s'attendait à aimer aime du premier coup et reconnaît dans la rencontre qui la charme l'héroïne qu'elle rêvait. Tel fut l'effet de la visite que Mme d'Houdetot fit à Rousseau à l'Ermitage. Il ne se mit pas encore à l'aimer, mais il y pensa, et c'est du mélange des souvenirs de sa jeunesse et des émotions que lui donnait la vie qu'il menait à l'Ermitage, des rêves et des regrets de son ame, qui trouvait qu'elle n'avait point encore aimé comme elle le pouvait, des chimères de son imagination, qui, depuis la visite de Mme d'Houdetot, prenaient un visage, — c'est de tout cela qu'au milieu des grands bois de Montmorency et de la mémoire des paysages de la Suisse, ravivés par ceux de la solitude qu'il aimait, naquit *la Nouvelle Héloïse*.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1852.

Certes, il n'est point de plus curieuse et de plus saisissante étude que de noter pas à pas, autant qu'il se peut, les faits, les incidens, les symptômes, qui se succèdent et se déroulent comme les mille scènes d'un drame dont les fils mystérieux se combinent d'eux-mêmes dans un dessein en quelque sorte tracé d'avance. Ces faits, nous ne les créons pas, nous les observons : nous les enregistrons comme les documens irrécusables de l'histoire contemporaine. Seulement, pour qui y réfléchit, pour qui sait les interroger, ils sont comme un voile à travers lequel on peut lire dans la vie morale d'un siècle et d'un pays; ils aident à pénétrer le secret des tendances, des langueurs, des retours, des contradictions, des incohérences, qui naissent et s'accumulent dans l'ame d'un peuple éprouvé par une succession de changemens politiques et de catastrophes. Voici maintenant l'heure où se précipitent rapidement et pour ainsi dire méthodiquement les conséquences les plus immédiates de quelques-uns de ces faits qui marquent d'un sceau particulier les dernières périodes de l'existence publique de notre pays. Cette pensée de l'empire, sur le point de se réaliser aujourd'hui, ne l'a-t-on pas vue grandir, se développer, prendre corps dans un travail de tous les instans? N'a-t-on point assisté à la transformation graduelle des noms, des choses, des hommes, des pouvoirs, des institutions? Depuis quelques mois, si on en était aux conjectures, ce n'était point certainement sur le principe même de cette transformation. Maintenant le sénat a délibéré; il a délibéré sur un fait à demi accompli plus encore que sur une possibilité. En réalité, ce n'est point autrement que les corps publics délibèrent dans cette œuvre de la création d'un nouveau gouvernement. Pour qu'ils l'inscrivent avec un caractère officiel dans l'histoire, il faut bien que ce gouvernement soit né déjà moralement, politiquement, — engendré par une série de circonstances antérieures. Le sénat, comme on sait, était convoqué pour le 4 novembre. Il s'est réuni au jour fixé, et il n'a point fallu de longs débats pour arriver à une résolution dont la nature ne pouvait être douteuse.

Trois séances ont suffi pour l'élaboration d'un sénatus-consulte dont l'explication et le commentaire se trouvent dans un rapport de M. Troplong qui commence par une théorie générale des institutions monarchiques pour aboutir à la théorie particulière de la monarchie impériale représentée comme la souveraineté populaire couronnée.

Le sénatus-consulte actuel reporte naturellement l'esprit vers celui de 1804, et il a aussi son caractère propre. Le sénatus-consulte par lequel l'empire fut établi au commencement de ce siècle formait sur certains points un ensemble de stipulations constitutionnelles; il réglait avec précision les conditions de l'hérédité monarchique et fixait la liste civile. Il créait autour du trône renaissant de grandes dignités. Le sénatus-consulte d'aujourd'hui ne crée, à vrai dire, qu'une grande situation, celle du chef de l'état. Au point de vue dynastique, il ne fixe point d'une manière virtuelle de droits collatéraux. C'est le chef de l'état qui règle l'ordre de succession. Il peut choisir par l'adoption un successeur parmi les enfans des frères de l'empereur Napoléon, faute d'un héritier direct, et il conserve une autorité pleine et entière sur les divers membres de sa famille. A la suite du sénatus-consulte, le prince Jérôme s'est démis de la présidence du sénat, qui appartient à l'empereur dans l'organisation nouvelle du pouvoir. Quant au surplus du régime politique de la France, il reste tel que l'a établi la constitution du 15 janvier. Au fond, cette constitution n'était-elle point d'ailleurs de nature à ce que la dignité impériale y pût entrer sans effraction, sans modification autre que celle qui concerne l'autorité exécutive? Le sénat a donc fait son œuvre en formulant, dans la mesure de son pouvoir, la décision qui rétablit l'empire en France. Il ne reste plus aujourd'hui qu'au suffrage populaire à se prononcer sur les conclusions du récent sénatus-consulte, et au corps législatif à proclamer le résultat. C'est le 21 de ce mois qu'a lieu le vote sur tous les points de la France, et c'est quatre jours après, le 25, que le corps législatif se réunit. Ainsi chaque jour nous rapproche de l'heure où va s'accomplir définitivement la résurrection des institutions impériales. Quelle sera la pensée du nouvel empire? On peut la trouver dans toutes les manifestations, dans tous les discours du prince-président. C'est là qu'il faut la chercher plutôt que dans des commentaires qui ne rendent pas toujours, sans nul doute, avec exactitude ce qui est dans l'esprit du chef de l'état. Les conditions politiques d'un pays peuvent changer, la condition humaine dans ce qu'elle a d'essentiel et de profond ne change pas. On disait récemment, dans la perspective du prochain vote populaire, que nous allions entrer dans une ère où le bonheur et l'aisance seraient partout, la misère nulle part. Nous ne croyons pas que qui que ce soit ait reçu mission de faire de telles promesses. Tant que cette grande et triste race d'Adam traînera son existence dans cet univers qu'elle remplit de son héroïsme, de ses désirs, de ses folies, de ses expiations, il y aura des misères, les unes méritées, les autres imméritées; il y aura des malheureux, les uns innocens, les autres coupables de leur propre malheur. Il n'y a que le socialisme qui prétende changer la destination de l'homme en l'appelant au bonheur, à la jouissance universelle : on sait comment il y réussit, rien qu'en se montrant. Comme la vertu et le devoir sont rigoureux, il dit à l'homme : Satisfais tes désirs et tes passions, que pourrait-il te manquer? Comme les liens de famille mettent dans le cœur mille côtés vulnéra-

bles, il dit à l'homme : Dégage-toi de ces liens, tu n'auras plus ni l'obligation de la vie régulière ni la douleur des séparations éternelles. Le socialisme est logique en supprimant tous ces points par où l'homme offre perpétuellement prise au malheur; il est logique au détriment de l'ame humaine, qui ne se sent jamais mieux elle-même qu'au milieu de ses efforts et de ces épreuves, et qui n'est point jalouse encore d'être élevée à la dignité et au bonheur des brutes, comme disait M. Royer-Collard dans une discussion d'un autre genre. Heureusement nul gouvernement régulier n'est tenu de faire, de sanctionner et moins encore de réaliser de semblables promesses de félicité universelle. Un gouvernement a bien assez à faire de donner aux hommes le degré d'équité et de sécurité possible dans leur vie morale et matérielle, de les préserver, s'il peut, des catastrophes, de protéger leurs intérêts, d'ouvrir des voies à leur activité et à leur industrie. Telle est sa part, et il y a là de quoi suffire aux plus grandes et aux plus légitimes ambitions.

Quand une transformation comme celle qui se prépare dans la vie publique de la France est sur le point de s'accomplir, elle devient naturellement la chose dominante. C'est une révolution véritable, et il est tout simple qu'il y ait un instant où on en sente la gravité. Seulement, à la différence des révolutions ordinaires, celle-ci s'accomplit dans l'ordre, dans la paix, avec une sorte de régularité mathématique. On en voit les phases; on compte les pulsations de cette république mourante, qui se sent elle-même devenir empire. Et comme rien n'est troublé, rien n'est ébranlé, — rien aussi n'est interrompu. La vie habituelle suit son cours; l'humeur publique est à ses curiosités et à ses préoccupations, à ses passe-temps et à ses labeurs. Au milieu de tous les traits qui caractérisent le moment actuel à ce point de vue de la vie ordinaire, le fait le plus saillant peut-être, c'est un mouvement considérable d'affaires et d'intérêts. L'esprit de commerce et d'industrie est dans un enfantement perpétuel; les entreprises se multiplient. Les comptes-rendus de la Banque sont un des thermomètres ordinaires du développement industriel, parce que la stagnation ou l'activité de ses opérations de crédit correspond à un mouvement analogue dans les affaires. Ces comptes-rendus ne sont point sans intérêt depuis quelques mois. Un des derniers présentait un accroissement de 30 millions dans le portefeuille de la Banque; le dernier offre encore un progrès de 25 millions. Cela ne prouve-t-il pas la tendance des capitaux à sortir de leur torpeur, pour aller alimenter toutes les transactions et le travail? Chemins de fer, crédit foncier, docks parisiens, combinaisons industrielles de tout genre, tous ces objets, toutes ces créations marchent ensemble du même pas et avec une rapidité d'essor qui redouble chaque jour. C'est là aujourd'hui que semble refluer l'activité publique, et c'est peut-être aussi de préférence sur cet ordre de questions que se fixe l'attention du gouvernement, s'il est vrai qu'avec l'empire doivent coïncider de nouvelles mesures financières. Que les esprits se tournent avec une sorte de violence vers le développement des travaux matériels, des grandes entreprises du crédit, de l'industrie et du commerce, il n'y a là rien assurément qui soit de nature à exciter quelque inquiétude. Le danger, c'est l'excès de cette ardeur aventureuse si souvent portée à jouer avec le hasard, c'est la fièvre des spéculations, c'est l'activité factice à côté de l'activité réelle. Quoi qu'il en soit, ce mouvement existe, et il est un des élémens les plus caractéristiques de notre situa-

tion, au moment même où va se dénouer par le rétablissement de l'empire cette longue crise qui a commencé en 1848, et dont l'influence se fait sentir dans toute l'histoire contemporaine de l'Europe.

Il est vrai, la Belgique en particulier n'a point été entraînée dans le tourbillon des quatre dernières années; mais la politique générale a plus d'une fois évidemment réagi sur elle. Elle n'a eu que des crises ministérielles, mais ces crises avaient leur sens dans l'ensemble de la situation actuelle de l'Europe. On a vu quelles difficultés rencontrait récemment la formation d'un cabinet en Belgique. M. Henri de Brouckère avait été, dès l'origine, chargé de composer un ministère, et, tout en prétendant se tenir en dehors des partis qui divisent le parlement, il avait un moment cependant reculé devant cette division même. Quelques combinaisons avaient été alors infructueusement essayées. Il est à croire que la réflexion est venue à tout le monde, que de toutes parts on a senti l'impossibilité de former un cabinet d'une signification politique tranchée, et M. Henri de Brouckère a été rappelé au conseil, comme ministre des affaires étrangères, par le roi; il s'est adjoint M. Piercot, bourgmestre de Liége, comme ministre de l'intérieur; M. Faider, avocat-général à la cour de cassation, comme ministre de la justice; M. Liedts, négociateur du traité avec la France, comme ministre temporaire des finances; les autres ministres sont les membres non politiques du précédent cabinet. Maintenant le cabinet nouveau existe : il s'est présenté aux chambres. Ainsi que nous l'avons indiqué, c'est un ministère en quelque sorte neutre et de transaction, appelé à régler et à liquider une situation difficile. Sans une autorité propre bien réelle, il a en ce moment la force de tout cabinet arrivé au pouvoir pour mettre fin à des questions que tous les partis veulent voir résolues, et qu'ils ne veulent point se charger de résoudre eux-mêmes. C'est ce qui fait que le cabinet de Bruxelles ne rencontrera pas très probablement d'opposition, même sur les points les plus graves et les plus délicats. Conciliation à l'intérieur et à l'extérieur, tel est le fond de la politique qui a été exposée devant le parlement. On a cru trouver cela énigmatique; on s'est demandé ce que le nouveau ministère belge pouvait entendre par *adoucir* et *tempérer* certaines lois récemment votées, sans en altérer les principes et l'essence. Il n'est peut-être point difficile de pénétrer l'obscurité : cela veut dire que les membres de la nouvelle administration ne seront point impérieux et cassans comme MM. Rogier et Frère, qu'ils ne publieront pas la correspondance des évêques, comme cela a été fait assez peu convenablement, qu'ils tâcheront de faire une vérité de l'art. 8 de la loi du 17 juin 1850 sur l'enseignement religieux dans les établissemens publics, qu'ils feront en un mot tout ce qu'il est honorablement possible de faire pour obtenir le concours refusé par l'épiscopat au précédent ministère. Si on s'est également demandé ce que M. de Brouckère voulait dire en parlant de *gages de sécurité à donner aux gouvernemens étrangers*, l'énigme, nous le supposons, est dissipée aujourd'hui par la présentation d'une loi sur la presse qui assimile au délit d'offenses envers le roi le délit d'offenses, par une voie quelconque de la publicité, envers les chefs des gouvernemens étrangers. Voilà pourtant où conduit invariablement l'excès des polémiques violentes. Il y a peu de temps encore, des journaux de la Belgique prêchaient ouvertement l'assassinat contre le chef actuel de la France; ils appelaient cela la liberté de la presse! Ils n'a-

percevaient pas quel étrange service ils rendaient à cette liberté; ils ne voyaient pas qu'ils mettaient eux-mêmes dans la plus palpable évidence la nécessité d'une répression plus efficace, et qu'ils y ramenaient naturellement les esprits les plus portés à aimer les franchises de la parole. Il faut l'ajouter d'ailleurs : la loi nouvelle n'est point une loi contre la presse, mais sur la presse; elle n'en réprime que les plus condamnables excès, laissant toute latitude à la loyale et honnête discussion. Aussi, malgré les répugnances de certains libéraux, ne croyons-nous pas que les chambres belges refusent de sanctionner sur ce point le programme du nouveau ministère. Quant à l'arrangement des différends commerciaux avec la France, comment la bonne intention du cabinet belge pourrait-elle être mise en doute, puisqu'il vient au monde pour cela? Dans la séance du 3 de ce mois, le ministre des affaires étrangères déclarait qu'une politique qui consisterait à ne point traiter avec la France serait une politique insensée. Il est donc présumable que d'ici à peu cette question entrera dans une phase nouvelle. Après cela, il restera encore assez à faire à la Belgique au milieu de la lutte intérieure des opinions et des chocs de deux partis aspirant également au pouvoir et également impuissans pour le moment à l'exercer.

A considérer la Belgique, au reste, comme plus d'un autre pays dans le midi de l'Europe, on ne peut se dissimuler que le système parlementaire traverse une de ces crises où un régime politique se retrempe et s'affermit, quand il n'est point emporté au courant des réactions triomphantes. Autant ce régime a eu des jours prospères où l'avenir lui semblait assuré, où le vent enflait ses voiles en quelque sorte, autant il a aujourd'hui des difficultés de vivre là où il existe. On lui fait expier bien des fautes qu'il n'a point commises, et qui, dans tous les cas, sont toujours moins imputables aux institutions qu'à ceux qui les pratiquent. Il paie pour les révolutions, et voilà son malheur. A ces complications évidentes et suffisamment graves de l'heure où nous sommes, seulement il ne faudrait pas ajouter les difficultés factices que font naître les jeux secrets de la vie publique et de l'ambition des hommes. L'existence du régime parlementaire a-t-elle été en question ces jours derniers à Turin, à l'occasion de la crise ministérielle qui vient d'avoir lieu? On l'a beaucoup dit, on l'a beaucoup soupçonné du moins : en présence de la démission de M. d'Azeglio, le roi Victor-Emmanuel s'est entouré de conseils; il a appelé un moment MM. de Balbo et de Revel; cela a suffi pour faire croire à la suspension prochaine du *statuto*. Qu'est-il arrivé cependant? C'est que MM. de Balbo et de Revel n'ont cessé d'apporter dans ces négociations délicates une honnêteté et une loyauté dont leurs adversaires eux-mêmes leur ont dû le témoignage. Qu'on nous permette de le dire : là n'était point la vraie question qui s'agitait. Au fond, la moralité de toute cette crise ministérielle est celle-ci : enfin M. le comte de Cavour est président du conseil! Le seul changement notable en effet qui ait eu lieu dans le cabinet piémontais est celui qui fait passer la présidence de M. d'Azeglio à M. de Cavour, lequel reprend en même temps le portefeuille des finances, qu'il avait quitté il y a quelques mois. D'un autre côté, M. d'Azeglio est remplacé, comme ministre des affaires étrangères, par le général Da Bormida, homme de guerre dont les talens diplomatiques se révéleront sans nul doute. Les autres ministres

restent à peu près les mêmes, si ce n'est que M. Cibrario passe des finances à l'instruction publique. Quel que soit le mérite des ministres actuels du Piémont, il est évident, comme nous le disions, que la signification politique du nouveau cabinet est tout entière dans son chef. Il y a long-temps déjà que M. de Cavour visait à ce poste éminent. Il y a plusieurs mois, il essayait d'y arriver par une évolution parlementaire qui mettait le ministère d'Azeglio, dont il faisait partie, en minorité dans la chambre, et qui le laissait, lui, avec la majorité. Cela ne réussit point. D'autres évolutions ont mieux réussi aujourd'hui. Ce n'est point que M. de Cavour ne soit par lui-même un homme remarquable. C'est une intelligence des plus vives et des plus ouvertes, un esprit des plus habiles, plein de ressources, fécond en expédiens. Aussi a-t-il su préparer ses voies et se trouver là pour recueillir la succession de M. d'Azeglio, qu'il avait peut-être bien contribué à ouvrir. Seulement M. de Cavour nous semble parfois avoir une vocation trop décidée pour sauver le système constitutionnel à Turin, — à la condition d'être président du conseil. Il faut prendre garde qu'on peut faire courir un véritable danger à un régime politique en se donnant pour le sauveur attitré et unique de ce régime. Au surplus, les occasions ne vont pas manquer à M. de Cavour pour appliquer les talens réels qu'il possède. Le Piémont a en effet plus d'une question difficile. Au premier rang est la loi du mariage civil, qui se représentera nécessairement à la réouverture des chambres. On a parlé aussi d'une mesure non moins grave, qui est l'*incamération*, ou, pour parler plus clairement, la dépossession des biens ecclésiastiques. Toutes ces questions délicates et épineuses sont les élémens naturels des rapports du Piémont avec Rome. Des négociations se poursuivent encore en ce moment. Peut-être arrivera-t-on, par transaction, à appliquer à la constatation civile du mariage le régime mixte aujourd'hui en vigueur à Naples. Quant à la question des biens ecclésiastiques, elle promet d'assez sérieuses complications, que M. de Cavour s'épargnera sans nul doute, s'il craint de n'y point réussir. Au fond, nous le croyons bien, son libéralisme n'est point de ceux qui ne sauraient au besoin s'accommoder avec les circonstances et se régler sur les nécessités du moment.

Il est enfin un point où peut très amplement s'exercer l'habileté du nouveau président du conseil piémontais : c'est l'état des finances. L'ancien ministre, M. Cibrario, faisait tout récemment publier une statistique financière des plus instructives, qui va de 1847 à 1852. On peut voir là ce que ces dernières périodes, pleines d'orages, si onéreuses pour tous les pays, ont coûté au Piémont. Il y a quelques années à peine, le Piémont n'avait presque point de dette publique : chacun de ses budgets se soldait par un surplus de recettes, et il y avait d'assez fortes réserves; aujourd'hui, par suite d'emprunts successifs de tout genre contractés en 1848 et 1849, la dette s'élève à 512 millions; chaque année en outre a un déficit qui arrive, en 1852, à 23 millions. C'est donc à bien juste titre que l'état des finances excite les plus vives préoccupations des hommes politiques du Piémont. Ce n'est point d'ailleurs le seul objet sur lequel se font des publications utiles à Turin : les esprits se tournent de plus en plus vers l'étude des plus sérieux problèmes d'administration, d'économie, d'amélioration morale et matérielle, de bienfaisance; nous n'en voulons pour preuve que l'ouvrage distingué mis au jour à Turin par

M. Minghelli sur *la Réforme des prisons et l'assistance publique*. M. Minghelli est un criminaliste philanthrope fort au courant de cette question pénitentiaire, qui en soulève tant d'autres de politique et de morale. Son essai est l'analyse des divers systèmes si longuement discutés parmi nous. En général, s'il faut le dire, dans tous ces systèmes pénitentiaires, il y a quelque chose qui nous arrête : n'est-il pas surprenant que sur un point où la justice est si fort engagée, où l'efficacité du châtiment est la première loi, on semble ne s'occuper que du bien-être des condamnés? Nous ne parlons pas même des cas où, par une interprétation bizarre, par une erreur déjà sans doute redressée, on fait jouer le vaudeville aux forcats. Cela ne dénote-t-il pas qu'on est, en ces matières, sur une pente redoutable? Il y a de quoi faire réfléchir à Paris comme à Turin, puisque, là aussi, les esprits commencent à aborder les problèmes.

Le régime parlementaire reste donc pour le moment à Turin ce qu'il était précédemment. Le Piémont est même le seul point de l'Italie où ce système de gouvernement ait survécu; à Rome, il n'a été qu'une faction; à Naples et à Florence, il n'a fait que paraître un instant, en 1848, pour devenir encore plus impossible par les catastrophes qui se sont mêlées à ses premières applications. La vie publique de ces pays se caractérise aujourd'hui par d'autres faits, par d'autres tendances qui rejettent assez loin des pratiques constitutionnelles. A Naples, le roi Ferdinand vient de faire en Sicile un de ces voyages princiers qui semblent si bien réussir en ce moment. Il a trouvé la Sicile pacifiée et calmée sous la main du général Filangieri; il a rencontré cette fois des ovations là où en 1848 on proclamait sa déchéance. Le roi Ferdinand a montré d'ailleurs au même instant que les sévérités de son gouvernement étaient susceptibles de fléchir. Il a publié une large amnistie qui profitera à plus d'une victime des dernières révolutions. Après tout, la clémence n'est-elle pas un des plus heureux moyens de clore ces époques de troubles et de tempêtes universelles? A la clémence qui s'applique aux personnes, ajoutons, comme moyen plus général et plus puissant encore, la politique intelligente, l'administration équitable, en un mot cette direction de gouvernement qui vise à satisfaire les droits légitimes, les besoins et les intérêts. C'est là une voie où le roi de Naples peut recueillir d'heureux fruits.

Quant à la Toscane, elle vient de voir se produire à côté du procès Guerrazzi, qui continue toujours, un incident qui ne laisse point que d'avoir éveillé une assez vive émotion en Europe par son caractère tout religieux. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de savoir si de notre temps les divers cultes doivent se poursuivre mutuellement par des restrictions qui dépasseraient le but, et par des pénalités qui seraient elles-mêmes une arme dangereuse. Deux personnes, les époux Madiai, ont subi un jugement et une condamnation assez sévère à Florence, sous l'inculpation de prosélytisme dans un intérêt protestant. Tel est le fait en lui-même. Nous n'ignorons aucune des considérations qui militent en faveur du gouvernement toscan. La liberté des cultes n'existe point à Florence, et ce jugement n'est qu'une application régulière de la loi. D'un côté, peut-être est-il étrange qu'une mission extra-diplomatique, composée de protestans d'Angleterre, d'Allemagne et de France, se soit crue dans l'obligation d'intervenir en quelque

sorte publiquement auprès du grand-duc contre un acte juridique. Le grand-duc a demandé à la mission protestante ses lettres de créance, et, ne les ayant point trouvées en règle, il n'a point reçu les honorables délégués : cela était assez simple à prévoir. Mais, ceci écarté, la question n'en reste pas moins entière. C'est aujourd'hui au gouvernement toscan laissé à lui-même, à son indépendance, de considérer quelle utilité, quelle opportunité il peut y avoir à s'armer de châtimens sévères contre des faits d'un caractère tout religieux.

Nous racontions tout à l'heure quelques-unes des vicissitudes du système parlementaire. Ce régime est-il destiné à vivre long-temps encore en Espagne? C'est un problème qui ne peut manquer maintenant d'être prochainement résolu. On sait quelle est politiquement la situation de la Péninsule. Le coup d'état du 2 décembre, en allant retentir à Madrid il y a bientôt un an, provoquait la suspension immédiate des cortès. Depuis cette époque, le parlement n'a point été réuni de nouveau. Le cabinet espagnol a assumé la périlleuse et laborieuse responsabilité de diriger le pays par sa propre autorité, abritée sous la prérogative royale. Dans l'ordre matériel, il a multiplié les mesures. Dans le domaine politique, là où il l'a jugé nécessaire, il a agi également et a suppléé à la loi par des décrets. Il a placé notamment la presse sous un régime sévère. Plus d'une fois des bruits de coups d'état ont été dans l'air, sans arriver jamais à se réaliser. Quant au fond même des choses, il n'est point douteux que la pensée du gouvernement s'est depuis long-temps fixée sur certaines modifications dans les institutions actuelles de l'Espagne. L'incertitude, à vrai dire, n'existait que sur les moyens de procéder à ces modifications. Serait-ce avec l'aide des cortès? serait-ce sans leur concours? Cette incertitude elle-même est levée aujourd'hui. Les cortès sont convoquées pour le 1er décembre prochain. Le terme extrême de la suspension légale des travaux législatifs était d'ailleurs arrivé, la constitution prescrivant la convocation annuelle des chambres. Ce sont donc les cortès qui vont avoir à statuer sur les projets de réformes constitutionnelles que médite le cabinet de Madrid. Ce sera là leur premier, peut-être leur seul acte politique. Ces projets portent sur l'institution du sénat, qui serait transformé de corps viager en corps héréditaire, sur la loi électorale, sur le règlement intérieur de la chambre élective. De toute manière, c'est une diminution de la vie parlementaire, qui rentre dans l'ordre des tendances actuelles de l'Europe.

Mais, dira-t-on, qu'arriverait-il si les cortès ne sanctionnaient point ces réformes? Il est infiniment probable, d'après toutes les apparences, que les cortès seraient dissoutes, et que les réformes ne laisseraient point de s'accomplir par la seule autorité royale. Ce n'est point à coup sûr une entreprise sans péril, d'autant plus que le cabinet espagnol ne trouvera pas seulement en face de lui les progressistes, adversaires naturels de toute politique conservatrice, mais qu'il rencontrera encore quelques-uns des hommes les plus éprouvés du parti modéré, M. Mon, M. Pidal, des généraux qui ne prêteront point sans doute leur épée aux séditions, mais qui pourraient être aussi peu portés à les réprimer. Dans tout autre moment, le simple soupçon de projets de ce genre eût suffi pour jeter l'émotion et susciter dans le pays les signes avant-coureurs des commotions. Aujourd'hui, il faut bien le dire, il y a plus d'indifférence dans la masse nationale. Cela tient à ce que l'Espagne est prise,

elle aussi, de cette lassitude qui semble gagner certains peuples, et qui a tous les caractères d'une contagion. Il n'en faudrait point trop vite conclure que les peuples font abandon de tout ce qu'ils ont voulu, aimé et souhaité; mais, pour le moment, ils font bon marché de ce qui est purement politique. Le développement des intérêts sourit mieux à leur goût du bien-être et à leurs déceptions de tout ce qui n'est point positif. L'Espagne est dans cette période. Ce qui fait la force jusqu'ici du ministère espagnol, c'est que d'abord il a la confiance du seul pouvoir tout-à-fait incontesté au-delà des Pyrénées, — la reine; c'est qu'en outre il s'est attaché de préférence à cet ordre d'améliorations positives où les peuples semblent aujourd'hui reporter leur activité. Tel est le cachet de toutes ses mesures administratives, financières, industrielles. On parle en ce moment à Madrid de la création d'un ministère d'outre-mer, de l'abolition des monopoles du sel et du tabac. Au nombre des mesures déjà réalisées, une des plus sérieuses est celle qui, il y a peu de temps, opérait une nouvelle conversion de la dette. Les porteurs de la dette différée étaient autorisés à échanger leurs titres contre de la dette consolidée. Le résultat de ce décret, fait pour rehausser le crédit de l'Espagne, c'est de procurer aux créanciers la facilité de toucher un intérêt auquel ils n'auraient droit qu'en 1870. Quant à l'état, il assume, pour les huit premières années, un surcroît de dépense de 13 millions de réaux, compensé par une économie de 24 millions dans les dix années suivantes. Le développement des intérêts de l'Espagne peut trouver sa mesure dans les états du commerce qui sont régulièrement publiés. On a maintenant celui de 1851. Ici encore il y a un progrès de près de 30 millions de réaux sur 1850. Les importations ont été en 1851 de 687 millions, les exportations de 497 millions de réaux. Le progrès n'est point cependant aussi considérable que de 1849 à 1850, période pendant laquelle il y avait eu un accroissement de 100 millions de réaux. Ce qu'il y a à remarquer, c'est que cet accroissement porte surtout sur les importations; les exportations sont presque stationnaires. Cela ne prouve-t-il pas que le travail national a encore de la peine à se développer? Les voies de communication qui se multiplient aujourd'hui peuvent seconder son essor; mais il y a deux conditions essentielles : la première, c'est que la fièvre des spéculations aventureuses ne fasse point avorter le mouvement industriel qui se poursuit en Espagne; — la seconde, c'est que l'instabilité politique ne renaisse point des efforts qu'on va tenter pour mieux asseoir les institutions et le pouvoir.

Le parlement nouveau s'est ouvert en Angleterre avec tout le cérémonial habituel dans ce pays de tradition et de liberté. Le ministère de lord Derby a prudemment mis un terme à la question par trop rétrospective de la liberté du commerce; il a très bien senti qu'en présence des éventualités de l'avenir et des difficultés du présent, il fallait débarrasser la situation de cette question oiseuse, qui ne pouvait servir qu'à augmenter les dangers actuels. Assez d'autres embarras se présenteront. La protection est donc dès à présent entièrement morte; lord Derby a prononcé son oraison funèbre à la chambre des lords sans trop d'attendrissement; M. Disraéli, bien que moins explicite, a donné la même assurance à la chambre des communes. Les deux chefs du cabinet se réservent seulement le droit de proposer au parlement les mesures qu'ils jugeront propres à donner une compensation aux intérêts qui ont été

sacrifiés et à améliorer le sort des classes agricoles. Rien n'est plus équitable que ce dessein; reste la question des moyens à employer pour arriver à un résultat de ce genre, et sur laquelle le parlement pourrait bien encore avoir des inquiétudes. Cette question du libre échange et d'une compensation à donner aux classes agricoles sera sans doute traitée à fond dans la discussion que les whigs ont fait annoncer par l'organe de M. Villiers. En attendant, le système protecteur a reçu aussi un rude coup du discours que lord Palmerston a prononcé dans cette même séance du 12. Lord Palmerston a abordé très nettement la question du *free trade* et déclaré sa ferme intention de combattre quiconque essaierait de relever la protection. Est-ce un avertissement donné aux tories, et lord Palmerston a-t-il voulu leur faire entendre que, cette question exceptée, ils pouvaient compter sur sa neutralité ou son concours? Le cabinet tory est sauvé maintenant, s'il ne continue pas trop longtemps son système de réticences, ses velléités impuissantes et ses regrets stériles du système protecteur. Il aura été sauvé sans déshonneur pour lui, sans avoir abaissé son drapeau devant les partis, à qui il peut répondre maintenant : « J'ai été vaincu, non par vous, mais par la nation. »

En Prusse, les élections qui viennent d'avoir lieu ont fait un moment diversion aux préoccupations causées par la crise douanière. Bien qu'il soit encore difficile de préciser dans ses détails le résultat des votes, il est du moins constaté que la majorité est conservatrice et ministérielle. A vrai dire, la lutte a été peu animée et le terrain peu disputé. Les radicaux avaient systématiquement déserté l'arène, et les constitutionnels ne s'y sont présentés qu'avec une foi bien tiède dans les chances de leur parti. Si l'on pouvait douter de l'influence qu'exercent les uns sur les autres, par la seule force des choses, les divers états de l'Europe, l'état des opinions en Prusse en offrirait l'irrécusable exemple. Il est facile de voir aujourd'hui que le découragement si complet qui s'est emparé du parti libéral en France s'est communiqué aux libéraux de Berlin, et fait chaque jour de nouveaux progrès dans leurs rangs. Les idées du roi de Prusse sont bien connues, car la franchise est une des qualités de ce caractère original et vraiment germanique : Frédéric-Guillaume n'est point favorable à la constitution prussienne. Les élections récentes, en donnant la majorité au ministère, ramènent l'idée, déjà plus d'une fois débattue, d'une réforme de cette constitution. Un coup d'état n'est point nécessaire pour atteindre le but que l'on se propose. Le ministère peut en toute sécurité préférer la voie d'une révision légale; les chambres l'y suivront vraisemblablement sans une résistance bien vive. Il ne s'agit point d'ailleurs de rompre entièrement avec le système constitutionnel. Le gouvernement prussien craindrait de perdre la réputation de libéralisme qui a fait jusqu'à ce jour une partie de sa force au milieu des vicissitudes fédérales. Dans la lutte diplomatique engagée pour l'exercice de la prépondérance en Allemagne, le régime constitutionnel est le seul avantage que la Prusse ait sur sa rivale, le seul qu'elle offre aux populations de la confédération, et que l'Autriche ne puisse point leur promettre. Cette considération met la Prusse à l'abri d'une réaction qui autrement ne demanderait pas mieux que d'être complète.

L'Autriche comprend de son côté que l'opinion des populations allemandes n'est point à dédaigner dans cette rivalité d'intérêts qui partage aujourd'hui

la confédération. C'est le désir de ménager cette opinion qui aura sans doute inspiré à M. le comte de Buol le discours si modéré par lequel il a inauguré le nouveau congrès de Vienne. L'Autriche a d'ailleurs à tenir compte de l'attitude des gouvernemens voisins de l'Allemagne, qui n'envisagent point d'un œil pleinement satisfait l'essai d'un Zollverein austro-germanique. L'association prussienne avait déjà, dès ses origines, suscité bien des défiances en Europe. L'Angleterre du point de vue commercial, et la France du point de vue politique, y trouvaient plus d'un inconvénient. Les inconvéniens de l'union austro-allemande seraient plus nombreux et plus sensibles encore pour chacune des deux puissances. En effet, la Prusse, en s'unisssant au Hanovre, faisait un pas dans la voie de la liberté commerciale, tandis qu'en acceptant l'alliance de l'Autriche, elle resterait pour le moins stationnaire dans le système protecteur. Quant à la France, elle peut toujours craindre de voir revenir sur le tapis, à la faveur d'un Zollverein autrichien, une idée beaucoup plus fâcheuse que l'unité allemande essayée naguère par la Prusse : ce serait l'incorporation de l'Autriche à l'Allemagne, sérieusement tentée en 1851. La Russie, on le sait, ne s'est pas montrée plus favorable que la France à cette conception hardie du cabinet de Vienne, et elle ne paraît pas approuver davantage la combinaison d'un Zollverein austro-germanique. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a du moins refusé jusqu'à présent avec une persistance marquée le concours que lui demandait l'Autriche pour avoir plus facilement raison de la fermeté inattendue de la Prusse. Les gouvernemens étrangers, sans être en hostilité avec le cabinet de Vienne dans la question du Zollverein, n'encouragent donc point ses efforts autant qu'il le désirerait.

La résolution que l'empereur François-Joseph vient de prendre de son propre mouvement de ne point envoyer de représentans de l'armée autrichienne aux funérailles du duc de Wellington a vivement intéressé l'opinion en Autriche. Toutes les armées coalisées de 1815 auront des délégués à cette solennité, qui réveille les souvenirs d'une époque fatale à la France au moment même où, par un contraste qui n'est pas rare dans le jeu des choses humaines, la France relève les institutions et la dynastie que cette coalition avait renversées. L'Autriche s'abstient. L'armée autrichienne a été insultée à Londres dans la personne du général Haynau, et le gouvernement anglais a refusé toute réparation. L'empereur ne veut pas que l'uniforme autrichien soit exposé à quelque nouvelle avanie de la populace. Cette circonstance est venue à propos fournir à l'Autriche l'occasion de prendre sa revanche d'un échec auquel on ne songeait plus, mais qu'elle n'avait point oublié. L'expédient, il faut l'avouer, est de bonne guerre, et ce n'est point à nous de gémir de la division qui éclate ainsi entre les alliés de 1815 sur le cercueil du duc de Wellington.

La Russie vient d'être frappée dans la personne de l'un des jeunes princes les plus distingués de la famille impériale, le duc de Leuchtenberg. Gendre de l'empereur, ce prince s'était fixé en Russie et identifié à tous les intérêts de l'empire. Les vues de bonheur domestique qui ont guidé le tsar plus que les considérations politiques dans le choix de ses gendres avaient été pleinement remplies par le duc de Leuchtenberg. Investi du grade de lieutenant-général, des fonctions de chef du corps des cadets des ingénieurs-mineurs et

de la présidence de l'Académie des arts de Saint-Pétersbourg, il avait prouvé qu'il était capable aussi de rendre de précieux services à la grande famille et au pays qui l'avaient adopté. Le nouvel ordre de choses qui va s'établir en France perd en lui, a-t-on assuré, un ferme appui. Toutefois la politique russe n'est point une politique de sentiment. Si elle est prête à reconnaître le nouveau gouvernement français, c'est qu'elle a plus d'intérêt sans doute à le ménager qu'à le combattre.

Les soins que le gouvernement russe semble avoir le plus à cœur en ce moment sont ceux qui regardent les forces militaires de l'empire. Le tsar vient de passer une grande inspection de troupes de terre dans la Russie méridionale. Il a poussé cette excursion jusqu'aux ports de la Mer-Noire, à Nicolaïef et à Sévastopol, visitant avec sollicitude ces deux fortes positions, qui sont comme les yeux de la Russie ouverts sur Constantinople. Le tsar a pris récemment d'ailleurs une décision qui est de nature à imprimer une impulsion nouvelle aux progrès de la marine russe. Depuis le commencement de son règne, et surtout depuis vingt ans, il a beaucoup sacrifié à ce grand intérêt. C'est à l'empereur Nicolas que la Russie doit la fondation et l'organisation actuelle du ministère de la marine, et afin de couronner cette institution, à laquelle un grand rôle est assigné dans les prévisions de la politique russe, le tsar a voulu placer à la tête de ce département son second fils, le grand-duc Constantin. L'Europe n'ignore point la capacité distinguée du jeune prince, ni la fermeté de son caractère. On sait de même que c'est surtout dans le grand-duc Constantin que l'empereur aime à se reconnaître. Le choix qu'il vient de faire a donc une signification bien marquée. Il faut que la marine russe accomplisse un nouvel effort, et qu'elle puisse un jour se présenter de pair avec les troupes de terre. Or le développement des forces maritimes de la Russie rencontre, dès qu'il arrive à un certain degré, un obstacle qui irrite vivement l'ambition de ce pays. A quoi bon une marine de premier ordre pour parader dans la Baltique, fermée la moitié de l'année par les glaces, et dans la Mer-Noire, fermée par le traité protecteur de Constantinople? Il n'y a qu'un moyen de vaincre la difficulté, et ce moyen, chacun le devine. Aussi l'accroissement maritime de la Russie est-il le fait le plus inquiétant qui puisse se produire pour la puissance qui sépare l'empire russe de la Méditerranée. Cette malheureuse et aveugle Turquie semble encourager par ses fautes volontaires tous les calculs que la Russie a pu fonder sur la dissolution de cet empire. Aussi l'opinion, toujours prompte à regarder comme probable tout ce qui est possible, suppose-t-elle que le nouveau congrès dont il paraît être question, et qui réunirait à Varsovie l'empereur d'Autriche et le tsar, aura pour spécial objet les affaires d'Orient. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Russie suit avec la plus grande attention le développement de la crise ottomane, et qu'elle ne négligera rien pour en profiter.

La nouvelle politique des États-Unis, la politique de conquête et d'expansion démocratique, triomphe et domine de plus en plus; en ce moment même, elle inquiète Cuba et agite le Mexique. Le suffrage universel va lui donner son adhésion dans l'élection du premier magistrat de la république, et la mort la débarrasse de tous les obstacles intérieurs qu'elle aurait pu rencontrer dans le congrès ou dans les conseils du gouvernement, en frappant tour à

tour les représentans les plus illustres de la vieille et traditionnelle politique de l'Union. En moins de six mois, la tombe s'est ouverte deux fois pour recevoir les deux hommes les plus éminens de l'Amérique du Nord. Daniel Webster vient de suivre Henri Clay. Le champ est libre maintenant et ouvert à l'ambition de M. Douglas et de la *Jeune Amérique;* le gouvernement des masses peut triompher à son aise. Le parti whig est décapité; il n'y a plus un seul grand représentant de la politique modérée en Amérique, et savez-vous quel est à cette heure même l'homme le plus conservateur de l'Union? C'est peut-être le général Cass, le partisan de la politique d'intervention, l'homme qui le premier proposa de rompre toute relation diplomatique avec l'Autriche. C'est encore le seul personnage qui conserve en lui quelque chose de la vieille politique américaine et de la vieille prudence des pères de la république.

La vie de M. Daniel Webster est très belle, moins cependant que celle de Henri Clay. Il y avait peut-être chez lui moins de dévouement, plus d'égoïsme politique. Toutefois l'exemple d'une telle vie est très rare dans les états européens, et il serait difficile d'y rencontrer de simples citoyens capables de consentir à servir leur pays au détriment de leurs intérêts personnels pendant plus de quarante années. M. Daniel Webster était le plus grand jurisconsulte de l'Union, il eût pu gagner une fortune considérable en renonçant à la vie politique, il a préféré mettre son savoir au service de son pays. Né dans le New-Hampshire en 1782, d'un père extrêmement remarquable lui-même, élevé avec économie, instruit par des maîtres d'école de village, son jeune esprit se forma seul pour ainsi dire. Son père s'imposa de grands sacrifices pour l'envoyer au collége, et Daniel Webster l'en récompensa en subvenant à ses besoins, aussitôt que cela lui fut possible, et aux frais d'éducation d'un plus jeune frère. Avocat distingué de très bonne heure, il vint se fixer à Boston en 1804, et adopta, depuis cette époque, le Massachusetts comme son second pays natal. Les habitans de ce dernier état l'en ont récompensé; ils étaient fiers de lui, et tout récemment encore ils étaient les seuls défenseurs de sa candidature à la présidence de la république. Envoyé au congrès en 1812, au moment de la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, et s'étant rangé du côté de la minorité, il n'eut pas l'occasion de déployer à son aise ses grands talens politiques et oratoires, qui furent cependant remarqués dès cette époque. Réélu en 1814, il prit une part assez active aux affaires; mais la modicité de sa fortune l'obligea, pendant plusieurs années, à chercher des ressources dans sa profession d'avocat et l'écarta de la vie politique. Le véritable moment d'où date son rôle public est l'année 1823; les principaux actes de sa vie se succèdent dès-lors sans interruption. Il soutint, au sein des congrès, les droits de l'indépendance grecque, attaqua les principes de M. Clay dans la question du tarif de 1824, soutint la candidature à la présidence de Quincy Adams. Nommé membre du sénat en 1827, il fit une opposition acharnée à l'administration du général Jackson. Lorsqu'arriva l'élection présidentielle de 1836, les électeurs du Massachusetts le présentèrent comme candidat; mais M Webster ne devait jamais être heureux de ce côté-là, et Martin Van Buren fut nommé. Malheureux dans sa propre candidature, il aidait à faire nommer les membres de son parti : il soutint la candidature du général Harrison à la présidence, et fut nommé secrétaire d'état pour les

affaires étrangères sous l'administration de ce dernier et de son successeur Tyler. C'est alors que, des querelles s'étant élevées entre l'Angleterre et les États-Unis, il signa le traité relatif aux frontières du Canada avec lord Ashburton, dont il resta toujours l'ami. Les démocrates ayant triomphé avec M. Polk, la politique qui domine aujourd'hui commença à poindre. M. Webster vit très bien dès-lors que l'ancienne politique se mourait, et il prit une sorte de moyen terme entre les deux politiques. C'est ce moyen terme qu'il s'est efforcé de faire prévaloir jusqu'à ces derniers temps; ainsi il désapprouvait la guerre du Mexique, mais il s'abstint de toute opposition véhémente. Il cédait plus facilement que M. Clay à l'esprit de son temps, et il était un peu de ces hommes politiques qui, bien que très modérés, croient qu'il faut pourtant donner satisfaction à l'opinion publique, même lorsqu'elle réclame des actes injustes. Après l'élection du général Taylor et le triomphe de son parti, il a soutenu le compromis d'Henri Clay, et son discours du 7 mars 1850 sur cette question est resté célèbre. Secrétaire d'état depuis l'administration de M. Fillmore, la mort l'a trouvé à son poste, et l'a frappé s'employant encore au service de sa patrie. La mort de M. Webster ne change rien à la question de la présidence : M. Franklin Pierce sera nommé, et le triomphe du parti démocratique va donner une solution à toutes les questions pendantes aujourd'hui, solution violente et peut-être sanglante, nous le craignons. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

On vient de reprendre à l'Opéra le *Moïse* de Rossini. L'administration a fait de louables efforts pour donner à la réapparition d'un chef-d'œuvre de son répertoire l'éclat d'une solennité. Il serait à désirer que des partitions comme *Moïse*, comme *la Vestale* de Spontini, comme l'*Œdipe à Colone* de Sacchini, la *Didon* de Piccinni, comme l'*Armide* et l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, ne fussent jamais reléguées dans les archives de l'histoire, et qu'on pût les entendre de temps en temps sur la scène de l'Opéra. Non-seulement l'administration y trouverait son bénéfice, nous en sommes bien convaincu, mais les jeunes compositeurs et le public éclairé, qui est plus nombreux qu'on ne pense, viendraient y puiser une idée plus nette des phases diverses qui composent la tradition de l'école française. L'horizon qui s'ouvrirait par ces représentations solennelles, qu'on pourrait faire annoncer quinze ou vingt jours à l'avance, attirerait à Paris un grand nombre de dilettanti distingués, perfectionnerait le goût de la génération présente, et rendrait plus difficile le triomphe des œuvres éphémères. Qu'on y songe, ce n'est point un idéal de poète ou de critique que nous proposons pour but à l'activité de l'administration de l'Opéra, mais une idée pratique et féconde en bons résultats.

L'opéra de *Moïse*, qui a tous les caractères d'un véritable *oratorio*, puisque la lutte des sentimens s'y trouve subordonnée à l'antagonisme des idées religieuses, est un remaniement, une transformation de l'opéra italien *Mosè in Egitto*, qui fut composé et représenté, sur le grand théâtre de Saint-Charles à Naples, en 1818. Rossini avait alors vingt-six ans, et, après avoir épanché la verve impétueuse, la gaieté folle et les mélodies faciles de son admirable génie, il sentit le besoin de se recueillir, de mettre plus de sérieux et de ma-

turité dans ses nouvelles productions. *Mosè in Egitto* est le premier ouvrage où le divin *maestro* ait révélé la seconde phase de sa manière, à laquelle appartiennent également *la Donna del Lago,* composée à Naples en 1819, la *Zelmira,* représentée dans la même ville en 1822, et la *Semiramide,* qui fut donnée à Venise en 1823. Fixé en France depuis la fin de l'année 1824, Rossini ne tarda point à subir l'heureuse influence de notre goût national. Déjà, dans *le Siége de Corinthe,* représenté le 9 octobre 1826, on peut reconnaître les premières traces de cette influence. Cet ouvrage, qui a été composé en partie avec les débris d'un ancien opéra italien, *Maometto Secondo,* lui inspira l'idée d'approprier également pour notre grande scène lyrique son *Mosè in Egitto,* qui fut donné pour la première fois le 26 mars 1827. Après avoir encore préludé par un chef-d'œuvre de grace et de fine gaieté, *le Comte Ory,* opéra en deux actes, qui fut représenté le 28 août 1828, il termina sa glorieuse carrière par une œuvre incomparable, *Guillaume Tell,* qui est la dernière et suprême transformation de son génie. Comme Gluck, comme Sacchini, Cherubini, Spontini et plus tard Meyerbeer, c'est en France que Rossini est venu compléter son œuvre et donner à son style sa forme la plus achevée.

On pourrait se demander ici quel est le genre d'influence que notre pays a exercé sur les hommes éminens qui sont venus successivement nous apporter le tribut de leur génie? Gluck était déjà célèbre en Italie, où il avait composé *Orfeo* et *Alceste,* lorsqu'il eut la pensée de venir accomplir en France la révolution qu'il méditait depuis si long-temps; Piccinni, Sacchini, Cherubini, Meyerbeer et Donizetti jouissaient tous d'une assez grande renommée avant de venir à Paris, et il n'y a guère que l'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* qui fût à peu près inconnu lorsque la fortune le conduisit en France. Quant à Rossini, son nom remplissait le monde alors qu'il consentit à écrire pour notre première scène lyrique. On l'a dit bien souvent : ce n'est ni par la grandeur de l'inspiration, ni par la nouveauté des idées et l'originalité des systèmes que se distingue le génie de la France aussi bien dans les arts et dans les lettres que dans la philosophie. Manquant d'initiative et de spontanéité, elle reçoit volontiers de toutes mains le germe et, pour ainsi dire, la matière première de ses conceptions; mais elle communique à ce germe les fécondes propriétés de son esprit et de son goût. C'est en effet par le goût qui implique l'ordre, et qu'on pourrait définir la qualité *sociable* de l'esprit humain, c'est par le goût que la France se distingue des autres nations de l'Europe, et qu'elle leur est véritablement supérieure. C'est ainsi qu'on s'explique la puissante attraction que la France a toujours exercée sur la société européenne, et qu'on a pu dire avec justice qu'elle marche à la tête de la civilisation. Il semble qu'une idée qui n'a pas été adoptée par la France n'ait point cours en Europe, et que, dans l'ordre politique aussi bien que dans l'ordre scientifique et littéraire, la sanction de son goût et de sa raison soit nécessaire pour donner la mesure, non de ce qui est absolument juste, vrai et beau, mais de ce qui est actuellement possible, utile et accessible à tous. Il serait curieux de suivre dans l'histoire la vérification de cette mission sociale de la France, et de constater l'influence souveraine de son goût sur toutes les productions de l'esprit humain. On y verrait qu'aucune renommée n'a franchi les limites du pays qui l'a vue naître d'abord avant qu'elle n'ait

été pesée par le goût de notre pays, et que, depuis Dante jusqu'à Rossini, depuis Leibnitz jusqu'à Beethoven, Weber et Meyerbeer, depuis Shakspeare jusqu'à Haendel et Byron, les grands penseurs, les grands poètes et les grands artistes des temps modernes n'ont pris un rang définitif dans l'histoire de l'esprit humain qu'après avoir été soumis au jugement de la France.

L'influence du goût de la France sur le génie de Rossini se révèle particulièrement dans quatre partitions que nous avons déjà mentionnées : *le Siége de Corinthe, Moïse, le Comte Ory* et *Guillaume Tell*. Ces opéras, qui appartiennent tous au répertoire de notre premier théâtre lyrique, marquent les développemens successifs de sa troisième manière, la dernière évolution de son style à la fois brillant et grandiose. *Moïse* renferme donc un grand nombre de morceaux qui ne se trouvent pas dans la partition italienne : d'abord le chœur d'introduction, *Dieu puissant;* le chœur sans accompagnement qui suit, *Dieu de la paix, Dieu de la guerre;* la marche et le chœur *Reine des cieux et de la terre;* les airs de danse, le magnifique finale du troisième acte, et le bel air de soprano du quatrième acte : *Quelle horrible destinée*. Le personnage de Moïse, qui est presque insignifiant dans la fable du poète italien Tottola, est devenu un caractère plus sérieux et plus digne de la donnée biblique, et tout le drame a été retouché par une main intelligente.

Nous ne raconterons pas un sujet qui est suffisamment connu de tout le monde, et dont il suffit de citer le titre pour faire comprendre l'idée fondamentale. Il s'agit de la lutte du peuple hébreu réclamant sa liberté du pharaon de l'Égypte, qui la refuse, — de l'antagonisme des deux religions, qui cherchent à prouver chacune leur véracité par la grandeur des miracles. Au-dessous de cette lutte nationale et religieuse s'agite la passion d'Aménophis, l'héritier du pharaon, pour la Juive Anaï. Ces deux amans, tout entiers au sentiment qui les emporte, servent à compliquer le nœud de l'action et en accroissent l'intérêt. Le dénoûment, c'est le triomphe de Moïse et celui de son peuple, qui, agenouillé aux bords de la Mer-Rouge, adresse un hymne de grace au Dieu d'Israël. C'est là un thème admirable pour un grand musicien, parce qu'il renferme tous les accens de la nature humaine : l'exaltation religieuse, les tourmens et les délices de l'amour, les déchiremens de la haine nationale. Rossini s'en est tiré en homme de génie, il a deviné ce qu'il ne sentait pas peut-être, il a exprimé ce qu'il n'a point éprouvé, il a peint ce qu'il n'a pas vu, et tels sont les miracles qu'il est donné à la poésie d'accomplir, à la poésie, qui surpasse la nature autant que l'idéal surpasse la réalité. Quand je dis que Rossini a exprimé dans *Moïse* un ordre de sentimens qu'il n'a pas éprouvé, je ne prétends pas assurément mettre en doute la foi religieuse de l'immortel maestro, ni affirmer qu'on puisse rendre avec des sons, avec des mots ou des couleurs, des émotions et des idées qui n'auraient jamais traversé notre cœur. Non, la monstrueuse doctrine de l'art pour l'art, qui a servi de drapeau à une cohue de burlesques réformateurs, n'a jamais effleuré notre esprit, et nous sommes loin de penser qu'il suffise d'être un peintre et un versificateur habile pour faire l'*Athalie* de Racine, *la Cène* de Léonard de Vinci ou *l'Assomption* de Murillo. Ce que nous voulons seulement constater ici en passant, c'est que l'œuvre entière de Rossini accuse une imagination toute moderne, un grand coloriste, plus épris de l'éclat de la vie extérieure et de la

lutte des passions mondaines que propre à exprimer les élans sublimes et la sérénité des sentimens religieux. Or on n'est point un grand artiste ni un génie vraiment supérieur, si, dans un instant donné de la vie, on ne trouve pas au fond de son cœur cette note profonde dont la sonorité mystérieuse rayonne au-dessus de l'intellect et nous remplit de terreur ou de béatitude. C'est par l'opéra de *Moïse* que Rossini a prouvé qu'il était de la famille des vrais génies.

De tous les compositeurs dramatiques qui ont paru depuis la naissance de l'opéra, c'est-à-dire depuis le commencement du XVIIe siècle, l'auteur du *Barbiere di Siviglia* est incontestablement le plus extraordinaire de tous. Si Mozart lui est supérieur par l'universalité de son génie, par la science des procédés, par la grace et l'élégance exquise des formes, si Gluck plonge plus avant dans les profondeurs de la passion et se maintient plus constamment à la hauteur de son style pathétique, si Weber a des couleurs plus pénétrantes et des reflets plus mystérieux, aucun de ces maîtres n'égale la fécondité et la variété d'accens qui distinguent le compositeur italien. Rossini a parcouru presque toute l'échelle des passions humaines, et, s'il n'a pas réussi à exprimer d'une manière souveraine les sentimens nobles et tempérés de l'ame, ce qui est le comble de l'art, il a frappé simultanément de sa main flexible et puissante les deux notes extrêmes du clavier, il a fait jaillir à la fois le rire de Beaumarchais et les larmes de Shakspeare. Il n'y a pas entre le *Don Juan* et les *Nozze di Figaro* de Mozart le contraste qui existe entre *il Barbiere di Siviglia* et *Guillaume Tell* ou *Moïse*. Rossini est donc le compositeur dramatique le plus varié et le plus fécond qui ait jamais existé et le seul musicien qui ait complétement justifié cette profonde observation que Platon prête à l'un des familiers de Socrate, « qu'il appartient au même poète de composer des tragédies et des comédies. »

Ce serait un trop long commentaire que de relever une à une toutes les beautés que renferme l'admirable partition de *Moïse*. Est-il bien nécessaire en effet de faire remarquer la plénitude et la vigueur de l'introduction, ainsi que le beau chœur sans accompagnement *Dieu de la paix, Dieu de la guerre!* le duo si connu et si charmant entre Aménophis et Anaï, dont l'*andante* à six-huit est d'une expression adorable; le duo entre Anaï et sa mère Marie, d'un accent plus intime, et qui n'est pas sans quelque analogie avec le duo des deux femmes qui se trouve dans *Otello*, et le finale du premier acte, d'un effet si puissant et si clairement construit, que l'oreille peut saisir les moindres détails de cette riche harmonie? Le second acte s'ouvre par la belle introduction en *ut* mineur, dont les lugubres ondulations et les modulations passagères semblent reproduire les ombres de la nuit profonde traversées de fugitives clartés qui en accroissent l'horreur. Et que dire de l'invocation chantée par Moïse — *Arbitre suprême du ciel et de la terre!* etc., — et de la reprise du chœur qui en forme la conclusion? C'est la statue de Michel-Ange animée tout à coup par un musicien aussi sublime que le grand artiste florentin. Quant au *quintetti* — *O toi dont la clémence* — qui suit l'invocation, c'est tout simplement un morceau divin. Le duo pour ténor et basse, que Rubini et Tamburini ont rendu si célèbre, *Parlar, spiegar*, est-il vraiment digne de l'admiration qu'il a toujours excitée au Théâtre-Italien? J'avoue sincèrement

que je trouve ce morceau au-dessous de sa réputation, et que le style trop fleuri dans lequel il est écrit ne me semble pas à la hauteur du reste de la partition. Ce n'est, après tout, qu'un canevas mélodique fort élégamment tissu, et disposé avec art pour faire briller la bravoure et la fantaisie des virtuoses. La marche, le chœur, ainsi que les airs de danse qui remplissent toute la première moitié du troisième acte, sont d'une grande élégance, et, quant au finale de ce même acte, c'est sans contredit la plus grande page de musique dramatique qui ait été jamais écrite. Ce finale est divisé en trois épisodes : Moïse vient réclamer de Pharaon l'exécution de la parole donnée; cette démarche soulève l'indignation d'Aménophis et du grand-prêtre Oziride, qui excitent Pharaon à rompre la foi promise. Dans un récitatif mesuré de la plus grande énergie, Moïse et le grand-prêtre Oziride invoquent ensemble, celui-ci les fausses divinités de l'Égypte, celui-là le Dieu vivant, qui a fait alliance avec le peuple hébreu. Tout à coup le ciel se déchire, la foudre éclate et vient briser la grossière image des idoles; tout le monde reste consterné. Un quatuor d'une mélodie exquise, *Mi manca la voce,* renforcé de la masse chorale, traduit la pensée secrète de chacun et l'émotion de tous. Après ce morceau, qui forme le second épisode et qui tranche par sa couleur suave avec la mélopée sublime qui en prépare l'éclosion, les passions contraires se heurtent, se déchaînent, et vont s'engouffrer dans un rhythme sonore et flexible qui bondit dans l'espace, emportant tout ce qu'il rencontre sur son passage. Après avoir entendu un pareil morceau d'ensemble, où la lumière circule de toutes parts, où chaque partie se dessine nettement à l'oreille au milieu de cette mêlée de sons et d'accords que traversent deux immenses spirales diatoniques, l'une partant des profondeurs de l'échelle et l'autre de l'extrémité opposée, on peut s'écrier encore avec le poète de *la Divine Comédie : Salutiamo l'altissimo signore!* — saluons le maître puissant qui a conçu et tracé ce magnifique tableau de musique dramatique! Le quatrième acte, très court, ne renferme que le bel air de soprano *Quelle horrible destinée!* et la prière immortelle que chante Moïse et le peuple qu'il vient de délivrer, et qui devrait terminer l'ouvrage au lieu de le prolonger jusqu'au passage de la Mer-Rouge, dont il est impossible de rendre la majesté.

L'exécution de ce chef-d'œuvre doit prouver aux plus aveugles partisans de ce temps-ci combien la décadence du bel art de chanter est déjà profonde. M. Gueymard, dont la belle voix de ténor réussit à faire un peu d'illusion dans *Guillaume Tell* et dans *Robert,* n'est point aussi à l'aise dans le rôle très difficile d'ailleurs d'Aménophis. Il chante assez médiocrement le duo délicieux du premier acte avec Anaï, et ce n'est qu'en poussant de gros sons métalliques, qui brisent l'élégance du rhythme, qu'il se fait applaudir dans le duo avec Pharaon. M. Morelli, qui s'acquitte avec adresse de la partie de basse, est un artiste intelligent, dont la belle voix de baryton, souple et bien timbrée, résonne sans effort dans la salle de l'Opéra. Les femmes sont au-dessous de ce qu'on doit exiger à l'Opéra même en un temps comme le nôtre. Mlle Poinsot ne chante pas plus mal le rôle de Sinaïde que tous ceux qui lui sont confiés. Sa voix dure, ses intonations douteuses et son inexpérience de la vocalisation sont plus sensibles dans la musique de Rossini que partout ailleurs. Mme Laborde, dont on ne saurait méconnaître la flexibilité d'organe, débite avec

adresse le bel air du quatrième acte; nous disons avec adresse, car, pour de la passion et du sentiment, Mme Laborde n'en a jamais eu. Un succès bien mérité est celui qu'a obtenu M. Obin dans le rôle important de Moïse. Ce rôle, qui a été créé avec un si grand éclat dans l'origine par Levasseur, est fort bien rendu aussi par M. Obin, dont la belle voix de basse, la diction noble et accentuée ont mérité tous les suffrages. Les chœurs marchent avec beaucoup d'ensemble et font merveille dans le magnifique finale du troisième acte, qui vaut à lui seul un long poème. L'orchestre accompagne cette musique lumineuse et puissante avec distinction, sauf la malheureuse tendance de M. Girard à ralentir tous les mouvemens.

Décidément le théâtre de l'Opéra-Comique n'est pas heureux depuis quelque temps. Excepté *le Père Gaillard*, de M. Reber, et l'agréable petit opéra de M. V. Massé, *Galathée*, aucune des nombreuses nouveautés qui ont paru cette année n'y a pris racine. On vient de donner à ce même théâtre un opéra en trois actes, *les Mystères d'Udolphe*, qui ne semble pas destiné à filer de longs jours. C'est au roman célèbre d'Anne Radcliff qu'est emprunté le sujet de la nouvelle pièce, et on aimait à croire que les auteurs du libretto, MM. Scribe et Germain Delavigne, feraient sortir de la fable du romancier anglais des combinaisons plus dignes de la comédie lyrique que du théâtre de l'Ambigu. Aussi le désappointement a-t-il été général. La scène se passe non plus en Italie, mais en Danemark, au commencement du XVIIe siècle. Il s'agit de deux grandes familles féodales, les Udolphe et les Norby, qui se haïssent comme les Montaigu et les Capulet. A côté de cette haine héréditaire transmise jusqu'à la troisième génération, se noue une histoire d'amour qui ne ressemble guère à celle de Roméo et de Juliette. Des bruits de l'autre monde, un souterrain effrayant et beaucoup trop de mystères donnent à cette pièce une couleur de mélodrame qui rappelle l'année de grace 1792. C'est M. Clapisson, un compositeur de beaucoup de mérite, qui a eu le malheureux courage de mettre en musique ce long pathos en trois actes. M. Clapisson, qui a déjà beaucoup écrit, qui a fait *Jeanne-la-Folle*, grand opéra en cinq actes, *le Code noir*, *Gibby la Cornemuse* et deux ou trois petits opéras en un acte, parmi lesquels nous citerons *la Perruche*, n'est pas un compositeur heureux. Il a manqué jusqu'ici à ce musicien un sujet qui mît en relief les qualités naturelles de son incontestable talent. M. Clapisson a de la gaieté dans l'esprit, de la chaleur, de l'entrain, une certaine verve un peu fruste qui conviendraient à la comédie, mais à la comédie franchement populaire. Au lieu d'obéir à cette vocation, M. Clapisson s'est presque toujours attaqué à des sujets sombres qui ont grossi son style et l'ont poussé au noir. Tels sont aussi les défauts qui se font remarquer dans la nouvelle partition des *Mystères d'Udolphe*. Nous ne dirons rien de l'ouverture, qui manque de caractère; nous nous contenterons de signaler seulement les couplets agréables d'Éva, que Mme Meyer dit avec gentillesse; le trio du premier acte, l'andante du duo entre M. Dufrène et Mlle Miolan; au second acte, le duo des deux basses, l'air de soprano que Mlle Miolan chante d'une manière exquise, l'air fort original du comte Udolphe et le finale de ce second acte, consistant en un chœur avec accompagnement de cor qui produirait un très grand effet, s'il était mieux motivé par la situation. N'oublions pas non plus de mentionner

le sextuor sans accompagnement du troisième acte. Il y a beaucoup de talent dans la musique de cet ouvrage malheureux, dans lequel Mlle Miolan a prouvé encore qu'elle est une des meilleures cantatrices que nous ayons à Paris.

Plusieurs petits opéras en un acte sans importance ont été représentés sur le troisième théâtre lyrique, où l'on vient aussi de reprendre *le Postillon de Lonjumeau*, de M. Adam, pour les débuts de M. Chollet, qui florissait à l'Opéra-Comique il y a de cela une vingtaine d'années. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec le sage Salomon : « Rien de nouveau sous le soleil? » P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

DES RÉCENS TRAVAUX D'ÉRUDITION ET D'ARCHÉOLOGIE.

I. *Manuel élémentaire d'Archéologie nationale*, par M. l'abbé Jules Corblet. — II. *L'Architecture byzantine en France*, par M. de Vernheil. — III. *Archives de l'Art français*, de M. de Chennevières. — IV. *Un Musée bibliographique au Louvre*, par M. J. Techener. — V. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*. — VI. *Les grandes Forêts de la Gaule*, par M. Alfred Maury. — VII. *La Lycanthropie*, par M. Bourquelot. — VIII. *Monnaies de Cnide et de Mauritanie*, par M. Duchalais.

En suivant dans le *Journal de la Librairie* le mouvement des presses françaises depuis quelques mois, on est frappé de voir combien la production, en fait de nouveautés, est stérile pour les œuvres de pure imagination. La phalange des *poetæ minores*, qui donnait, il y a tantôt dix ans, un volume par jour au public, s'est dispersée par mille sentiers divers. Les bardes, qui aspiraient à gouverner le monde, et qui guidaient l'humanité vers l'avenir, ont abdiqué ce qu'ils appelaient la royauté du génie, et, désabusés par l'âge et l'expérience, ils ont compris sagement que la gloire et la popularité du succès ne dépendent jamais, en poésie, du nombre des volumes, mais de la qualité des vers. Les romanciers, qui avaient converti le roman-feuilleton en instrument de désorganisation sociale, ont perdu une bonne partie de leur clientèle, et ceux mêmes qui avaient obtenu de légitimes succès ont dû, en présence de l'indifférence du public, se tourner vers le théâtre. Fatiguée, épuisée même par de longues agitations et de tristes excès, la littérature, comme la société, semble aujourd'hui chercher l'ordre et le repos, et il se fait dans les esprits un retour marqué vers les études sérieuses. L'histoire, l'archéologie, les diverses branches de l'érudition, qui s'étaient pour ainsi dire trouvées paralysées par les agitations politiques, reprennent faveur en même temps que les classiques du XVIIe siècle, dont les éditions n'ont jamais peut-être été plus nombreuses que dans ces dernières années. C'est là un symptôme d'apaisement intellectuel qu'il est bon de signaler, et dans la spécialité même qui fait le sujet habituel de nos études quelques livres récemment publiés nous ont paru mériter un examen particulier.

L'un des membres du jeune clergé qui se sont occupés avec le plus de zèle et de succès de l'étude du moyen-âge, M. l'abbé Corblet, a donné, sous le titre de *Manuel élémentaire d'archéologie nationale*, un résumé rapide, mais substantiel de cette science, qui est devenue de nos jours l'indispensable complément de l'histoire. Forcé de se restreindre en un sujet aussi vaste, M. Corblet a cependant abordé toutes les questions importantes depuis la période celtique

jusqu'à la renaissance. Il a traité des constructions civiles, religieuses et militaires, des meubles, des bijoux, de la peinture, de la sculpture, des monnaies. Considérée de ce point de vue et avec cet ensemble, l'archéologie est, à proprement parler, l'histoire de la civilisation par les monumens, et si, dans le moyen-âge, cette civilisation est incomplète sous le rapport de la science, il est juste de reconnaître que, sous le rapport de l'art et du luxe, elle est souvent au niveau de notre temps. En ce qui touche l'architecture religieuse, nous ne pouvons aujourd'hui qu'admirer, imiter et nous avouer vaincus; sur bien d'autres points, quand nous n'admirons pas, nous nous étonnons encore. De même que dans les mœurs l'extrême charité touche à l'extrême barbarie, de même, dans les habitudes de la vie, la rudesse et la simplicité touchent au raffinement et à la magnificence. Quelque peu explicites que soient les documens qui nous sont parvenus sur la période gallo-romaine, on a cependant tout lieu de croire qu'à cette date, dans la Gaule, l'or et l'argent ouvrés ou monnayés étaient très abondans, et l'on cite, entre autres exemples, les cent dix mille livres pesant d'or que l'armée du consul Cépion enleva dans le pillage de la seule ville de Toulouse.

Aux Romains succédèrent les Barbares, qui emportèrent comme eux d'immenses quantités de métaux précieux. Cependant on vit, dans les siècles qui suivirent immédiatement les invasions, l'or et l'argent reparaître avec abondance et sous toutes les formes. Les rois, les évêques, les grands seigneurs d'une part, les trésors des abbayes et des églises de l'autre, possédaient en vaisselle, en services de table, en objets consacrés au culte, des richesses d'une valeur inappréciable. Charlemagne avait des tables d'or et d'argent massif sur lesquelles étaient représentées Rome, Constantinople, et les régions de l'univers alors connu. Quand Lothaire, sur le point d'être attaqué par ses frères dans la ville d'Aix-la-Chapelle, pilla le trésor de l'empereur, il brisa, pour en distribuer les débris à ses troupes, un immense plat d'argent sur lequel l'artiste avait figuré en relief l'image du monde, le soleil et les astres. Les inventaires des rois de France signalent à chaque page de véritables merveilles en fait d'art : ce sont des nefs d'or ou d'argent émaillé, soutenues par des *hommes sauvaiges*, des *oiselets en façon de coupes*, des hanaps de *fin or reluisant*, des sirènes, des êtres fabuleux de l'antiquité païenne ou du monde fantastique rêvé par le moyen-âge. Dans ces temps reculés comme de nos jours, Paris, la ville du luxe et du goût inventif, avait le monopole de ces splendides futilités, et ses orfévres, qui formaient le plus riche et le plus honoré des dix grands corps de métiers, portaient aux extrémités du monde connu les produits de leur ingénieuse industrie. L'un des religieux que le pape Innocent IV et saint Louis envoyèrent en 1252 au khan des Tartares pour le convertir, Guillaume de Rubruquis, raconte, dans la relation de son voyage, qu'il trouva à Karakoroum, résidence du khan, un orfévre parisien du nom de Guillaume Boucher, qui s'était fixé auprès de ce prince, pour lequel il avait fabriqué une fontaine jaillissante du poids de trois mille marcs d'argent. Cette fontaine se composait d'un grand arbre au pied duquel étaient quatre lions et des serpens dorés dont les queues s'enlaçaient autour de l'arbre. La gueule des lions jetait du lait de jument; les serpens, au nombre de quatre, versaient l'un du vin, l'autre du *cara-cosmos;* le troisième, une sorte d'hydromel nommé *boll;* le quatrième, de la *téracine,* liqueur faite avec du riz. Un ange

d'argent, tenant en main une trompette qu'il approchait de sa bouche au moyen d'un ressort habilement déguisé, s'élevait au sommet de l'arbre. Un homme caché dans un trou pratiqué sous le sol soufflait dans un tube de métal correspondant à la bouche de l'ange, et de la sorte, lorsque l'un des convives demandait à boire, le sommelier criait à l'ange de donner le signal; alors on lâchait le ressort; l'ange appliquait sa trompette sur ses lèvres; l'homme soufflait dans son tuyau pour la faire sonner; on emplissait, du dehors, les tuyaux de conduite; puis le vin et les liqueurs étaient versés par les lions et les serpens dans les bassins de la fontaine, et portés de là sur les tables. Aujourd'hui nous n'avons rien à opposer à des œuvres de cette richesse et de cette proportion. Sous le rapport du service et de l'abondance, nos dîners bourgeois feraient maigre figure à côté des repas splendides et gigantesques qui avaient lieu dans les fêtes du moyen-âge. Des machines descendaient du plafond entr'ouvert et apportaient les plats ou même la table entièrement servie. On en voit un exemple dans la description du repas donné en 1453 par le duc de Bourgogne : les différens services, de quarante-quatre plats chacun, arrivèrent ainsi, portés sur des chariots peints en or et en azur.

L'archéologie est toujours attrayante quand elle embrasse, comme dans le livre de M. Corblet, non-seulement les monumens de l'architecture, de la numismatique et des arts du dessin, mais aussi les monumens qui se rapportent aux usages de la vie civile et même aux usages de la vie religieuse. Tout ce qui se rattache à cette dernière partie, à l'ameublement des églises, aux sépultures chrétiennes, à l'iconographie, présente, dans le travail du savant abbé, un véritable intérêt. Le symbolisme, que M. Corblet définit l'art d'exprimer une pensée abstraite sous une forme sensible, tient une grande place au moyen-âge dans toutes les représentations figurées. Dans la construction des églises, leur forme générale, leur orientation, tout est disposé d'après une raison mystique. Le midi, c'est le côté lumineux, et c'est là que sont placés tous les emblèmes destinés à rappeler les vertus, le bonheur éternel, les dons du Saint-Esprit, les félicités du ciel, les miracles de la nouvelle loi; le nord, c'est le côté sombre, et c'est là aussi que sont figurés tous les faits de l'ancienne loi, la chute de l'homme, le jugement dernier, les supplices des réprouvés. Le plan des églises latines figure Jésus sur la croix. Quelquefois l'axe du chœur dévie légèrement pour traduire l'*inclinato capite* de la passion. La nef, le chœur et le sanctuaire représentent les trois degrés de la vie spirituelle : la purification, l'illumination et l'union. Les tombeaux, comme les églises, ont leur symbolisme. La tête des morts est tournée vers l'orient, parce que c'est de ce côté que doit briller la première aurore de la résurrection. L'alpha et l'oméga sculptés sur des sarcophages, c'est Dieu le principe et la fin de toute créature. Le vase à demi brisé, c'est la chair, le *vase d'argile* qui laisse échapper l'ame. Les anges, pures intelligences, sont peints à mi-corps, ou sous la forme de têtes ailées, comme pour effacer en eux l'idée de la vie matérielle. Toutes ces interprétations, soigneusement recueillies par M. Corblet dans une foule de livres, ne sont point, de la part des archéologues et des érudits, un jeu d'esprit purement gratuit; elles sont formellement exprimées dans les pères et les docteurs, et se rattachent au système tout entier de la tradition dogmatique. La science de la symbolique religieuse, long-temps enfouie dans les profondeurs du moyen-âge et à peine ressuscitée d'hier, est encore bien

incomplète. Ce serait une œuvre digne des Mabillon, des Martène et des Claude de Vert, de la reconstituer dans son ensemble, et nous engageons vivement M. l'abbé Corblet à tourner ses travaux de ce côté, à donner à ce sujet important le développement qu'il comporte, car c'est trop peu, même pour l'indiquer, qu'un chapitre de quelques pages dans un manuel élémentaire.

Si nombreuses qu'aient été les études entreprises dans ces dernières années sur l'architecture religieuse, il reste encore bien des faits à élucider, et, pour peu que l'érudition soit aidée par la sagacité naturelle, on peut encore espérer des découvertes. Nous en trouvons la preuve dans le livre de M. Félix de Vernheil, *l'Architecture byzantine en France*. Les édifices byzantins, on le sait, se distinguent par la coupole, qui fait la base de toutes les combinaisons : or, en étudiant les églises du centre de la France, M. de Vernheil a constaté que, dans l'Aquitaine, on en trouve un assez grand nombre, quarante environ, qui s'isolent complétement de toutes les autres, et qui forment dans l'art national un groupe tout-à-fait à part. Le monument le plus remarquable de ce groupe, celui qui paraît avoir servi de modèle à tous les autres, c'est Saint-Front de Périgueux. Ces faits une fois constatés, M. de Vernheil s'est mis à étudier dans les moindres détails cette remarquable église, commencée, selon toute apparence, vers 990 et achevée en 1047; et de cette étude est résultée une découverte nouvelle, à savoir : que Saint-Front de Périgueux est une exacte imitation de Saint-Marc de Venise, lequel Saint-Marc, à son tour, n'est qu'une copie de Sainte-Sophie de Constantinople. La comparaison de ces divers monumens entre eux a fourni à M. de Vernheil l'occasion d'étudier en détail l'art byzantin, en même temps qu'il cherchait dans les faits historiques l'explication de ce singulier problème architectural. Est-ce un architecte aquitain qui, guidé en Italie par un pèlerinage, a rapporté dans son pays le modèle de la basilique vénitienne? Est-ce l'un des constructeurs de Saint-Marc qui, poussé par la vie aventureuse des artistes du moyen-âge, est venu s'établir à Périgueux? Quels sont les rapports qui ont existé entre l'Aquitaine et l'empire de Byzance? Telles sont les questions que se pose M. de Vernheil, et la discussion à laquelle il se livre, sinon pour les résoudre, du moins pour les éclairer, lui fournit l'occasion de mettre en lumière une foule de faits curieux, qui, jusqu'à ce jour, n'avaient point été remarqués, tels que l'établissement d'une colonie de moines grecs, en 1040, dans l'Aquitaine, et l'existence de colonies vénitiennes à Limoges et à Souvigny. Cette dernière ville avait même emprunté à Venise une foule de lois et d'usages; elle s'était donné un gouvernement sénatorial, ayant un baron pour chef, et, comme Venise, elle avait pris saint Marc pour patron.

Il y a beaucoup à apprendre dans le livre de M. de Vernheil, par la simple raison que l'auteur a une science fort étendue, et que, par une méthode parfaite, il en fait valoir toutes les ressources. Son travail est disposé avec une rigueur géométrique que l'on rencontre rarement dans les ouvrages du même genre; tous les faits accessoires sont bien groupés. Le morceau sur l'originalité native de notre architecture nationale, morceau qui termine le livre, est d'une excellente critique, et nous pensons, comme l'auteur, que l'on a singulièrement abusé chez nous du mot byzantin; que le type de l'église de Ravenne, de Saint-Marc de Venise, de Saint-Front de Périgueux, n'est, en France et en Italie, qu'un type accidentel qui n'a nullement modifié ni l'art

italien ni l'art français. A part la petite colonie architecturale des églises de l'Aquitaine, l'art byzantin, dont le génie est complétement opposé au génie de l'art français, n'a exercé son influence sur nos monumens que pour des détails tout-à-fait secondaires. M. de Vernheil, dans les conclusions de son travail, cherche surtout à établir ce fait, qu'on a, suivant lui, trop méconnu : c'est que l'art français a eu à toutes les époques une initiative et une originalité propres, et qu'il a beaucoup moins emprunté qu'on ne le pense généralement. Nous nous rallions complétement à cette opinion, dont la justesse d'ailleurs est confirmée par une publication nouvelle, les *Archives de l'art français*.

A part l'architecture religieuse , qui a été dans ces dernières années étudiée à fond, les autres branches des beaux-arts, sculpture, peinture, gravure, n'ont donné jusqu'ici qu'un petit nombre de monographies, ou quelques ouvrages généraux, parmi lesquels il en est de très estimables, mais que le manque de documens suffisans a rendus nécessairement incomplets. L'Italie, la Hollande et l'Allemagne nous ont devancés depuis long-temps dans ce genre d'études, et c'est pour combler cette lacune importante que M. de Chennevières a entrepris la publication des *Archives de l'art français*. Inspecteur des musées de la province et initié par de longues et fortes études à la connaissance intime du sujet, M. de Chennevières a exploré un grand nombre de dépôts littéraires et de musées; il a fait appel à tous les amateurs; cet appel a été entendu, et il a réuni, de tous les points de la France, un nombre considérable de renseignemens. Son but, quant à présent, n'est point de faire l'histoire de l'art, mais seulement d'en réunir tous les matériaux, de coordonner dans un vaste ensemble les documens jusqu'à ce jour oubliés. Déjà le volume que nous avons sous les yeux promet une collection très importante. Ce volume embrasse, non-seulement le moyen-âge, mais notre époque elle-même; Nicolas Poussin, Charles Lebrun, Mignard, y figurent auprès de David et de Géricault, et, à côté des noms qui appartiennent à la France entière, se placent les noms plus modestes de quelques-uns de ces artistes provinciaux que M. de Chennevières a déjà vengés d'un injuste oubli. Il y a là, pour l'histoire des arts et des lettres dans notre pays, des pages intéressantes et souvent glorieuses; on y trouve la preuve irrécusable de ce fait, qu'à toutes les époques le sentiment du beau fut populaire en France, et que tous les gouvernemens, de quelque nom qu'on les ait nommés, entraînés en quelque sorte par l'irrésistible courant de l'opinion publique, ont compté les intérêts des arts, aussi bien que ceux de la science, au nombre des grands intérêts du pays. Dans une fort belle lettre de Charles Lebrun au chancelier Séguier, lettre publiée pour la première fois dans les *Archives de l'art français*, ce grand peintre dit « qu'il a toujours eu une inclination très forte à rechercher les belles curiosités, et que l'un de ses principaux soins a été de rassembler dans un volume raccourci les marques des grandeurs de l'ancienne Rome. » Ce que Lebrun faisait pour Rome, M. de Chennevières l'a entrepris pour la France, et les amateurs des belles curiosités ne peuvent manquer d'encourager son œuvre et d'y contribuer chacun pour sa part, en lui communiquant les documens qui, jusqu'à ce jour, sont restés enfouis et dispersés dans une foule de collections publiques et particulières.

Au-dessous des artistes, sculpteurs, peintres et graveurs, qui occupent les hautes régions, se pressent en foule des artistes plus modestes, calligraphes,

miniaturistes, imprimeurs et relieurs, qui donnent aussi un contingent nombreux de productions brillantes, dont l'étude forme ce qu'on peut appeler l'*archéologie bibliographique*. Par malheur, cette science toute spéciale est restée jusqu'à ce jour concentrée dans un très petit cercle d'initiés, qui collectionnent à grand prix quelques joyaux précieux, et les gardent avec la vigilance attentive et jalouse du dragon qui veillait sur les pommes d'or des Hespérides. A part quelques amateurs de jour en jour plus rares, quelques élèves de l'École des chartes et quelques bibliothécaires qui, par exception, aiment et connaissent les livres, la bibliographie est, pour le public, une lettre morte, et cependant cette science touche tout à la fois à l'histoire la plus intime de la pensée humaine et à l'histoire des beaux-arts. C'est en la considérant surtout de ce dernier point de vue que l'éditeur du *Bulletin du bibliophile*, M. Techener, a publié, sous le titre de *un Musée bibliographique au Louvre*, un petit écrit dans lequel il exprime le vœu que l'on fasse de ce palais le siége d'une collection offrant dans l'ordre chronologique les divers types de l'écriture, du dessin, de l'impression et de la reliure, des manuscrits et des livres. Ce vœu mérite d'être pris en considération, car il est évident qu'une collection de ce genre compléterait utilement les dépôts qui font déjà du Louvre un monument sans égal au monde, et que des projets magnifiques vont rendre plus incomparable encore. On embrasserait d'un seul coup d'œil toutes les formes, toutes les variations de la langue écrite, et ce ne serait pas là seulement un musée bibliographique, mais encore une histoire de l'art par les monumens. Les miniatures, dont on réunirait pour chaque siècle les spécimens les plus remarquables, formeraient comme l'appendice de la galerie des tableaux, en même temps que les reliures des diverses époques offriraient au public les produits de l'une de nos industries les plus brillantes et les moins connues. L'objection la plus sérieuse que l'on puisse opposer, c'est que ce musée existe déjà dans nos bibliothèques publiques, et qu'en transportant au Louvre les échantillons les plus remarquables de chaque genre et de chaque époque, on décomplèterait les bibliothèques. Cette objection, prévue par M. Techener, est vivement discutée par lui, et il y répond par des argumens dont quelques-uns nous semblent tout-à-fait victorieux. D'abord, en ce qui touche les imprimés, on ne porterait point atteinte aux spécialités des dépôts publics, car on arriverait facilement, au moyen des doubles dispersés et enfouis dans ces dépôts, à former l'une des sections les plus importantes du musée bibliographique; ensuite, en ce qui touche les manuscrits, la Bibliothèque nationale, en tant qu'établissement scientifique et littéraire, serait peu affectée de l'absence de quelques volumes, moins précieux par ce qu'ils contiennent que par leur antiquité, leur reliure, ou le souvenir des personnages auxquels ils ont appartenu, et, dans tous les cas, les travailleurs sérieux auraient pour les consulter au Louvre la même facilité que dans la rue de Richelieu. Le public aurait de plus l'avantage d'en jouir, et par la classification chronologique, par la simple juxta-position des volumes, on constituerait l'histoire complète de la paléographie, de l'imprimerie, de la miniature et de la reliure. Il n'y a là, en définitive, qu'une question de déplacement. L'idée est simple et toute pratique. Comme le vieux Louvre a été, par la bibliothèque du roi Charles V, le véritable berceau de la Bibliothèque nationale, il serait bien, dans le Louvre rajeuni, de réunir aux

chefs-d'œuvre de la calligraphie du moyen-âge les chefs-d'œuvre de la typographie moderne, et, dans ce panthéon de tous les arts, de placer non loin des statues de Jean Goujon les volumes des Simon de Colines et des Estienne.

On le voit, par la variété même des sujets qu'elle a traités, l'érudition, dans ces derniers temps, a fait preuve d'une intelligente activité. Les sociétés savantes, dont nous avons eu plusieurs fois occasion ici même de signaler les travaux, ont poursuivi avec beaucoup de zèle le cours de leurs publications, et, dans le nombre, il en est une dont les études se sont élevées et étendues d'une manière notable, nous voulons parler de la *Société des antiquaires de France*. Les deux derniers volumes publiés par cette compagnie savante renferment des mémoires intéressans d'histoire, d'archéologie et de numismatique, de MM. Éd. Biot, Alfred Maury, Jules Quicherat, Auguste Bernard, Marion, Girardot, Duchalais, Bourquelot. Dans un curieux mémoire sur *les Anciens monumens de l'Asie analogues aux pierres druidiques*, M. Biot établit d'une manière incontestable que les enceintes en pierre brute regardées comme celtiques, les cromlechs, les dolmens, les menhirs, se trouvent sur tous les points du vieux monde, et jusque dans l'Amérique du Nord. Ce fait avait été remarqué déjà; mais les récentes découvertes des érudits et des voyageurs ont donné à la question une importance nouvelle. M. Biot se demande si, en trouvant aux points les plus opposés du globe des débris parfaitement semblables, on peut encore, comme on l'a fait jusqu'ici, les attribuer uniquement à la race celtique et les considérer comme les derniers vestiges du druidisme. Sont-ce là les essais de l'architecture primitive, ou les monumens d'une idolâtrie dont les dernières traditions ont disparu sans retour? Les Hébreux, qui dressaient d'énormes pierres aux lieux où s'étaient accomplis des événemens mémorables, ont-ils transmis cet usage au genre humain? L'auteur du mémoire, qui sait qu'en érudition le doute est souvent le commencement de la sagesse, n'essaie point de répondre à ces questions; il se contente de les poser, et par cela seul il intéresse encore vivement, en éveillant la curiosité de la science et en la plaçant en face d'un mystère que sans doute elle n'approfondira jamais.

Les études de M. Alfred Maury sur *les Grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France* embrassent ce sujet intéressant dans son ensemble, topographie, histoire naturelle, climatologie, traditions et législation. La partie du mémoire relative aux cultes celtiques, aux défrichemens par les moines, aux légendes chevaleresques, présente surtout un vif attrait de curiosité. Les forêts gauloises, comme les peuples mêmes de la Gaule, ont leurs grandes époques historiques et religieuses, paganisme, christianisme, chevalerie. Les bois sont les véritables temples du druidisme, et de toutes les croyances de cette religion barbare, c'est le culte des arbres qui persista le plus long-temps. Ce culte était encore, au VIIe siècle, en pleine vigueur dans l'extrême nord de la France. Les missionnaires qui à cette date convertissaient les rudes populations du *Belgium* suspendaient aux arbres des reliques ou des images saintes pour purifier ces monumens d'un antique fétichisme et rallier les païens autour des symboles du culte nouveau par les habitudes de l'ancienne croyance. Quand les druides eurent disparu, ils furent remplacés par les fées. C'est dans une forêt qu'une fée enlève Graelent pour le transporter dans le fantastique Éden du pays d'Avallon; c'est dans la forêt de Colombiers, en Poitou,

que Mélusine rencontre Raymondin; enfin c'est dans la forêt de Brocéliande, dont celle de Lorge comprend encore quelques débris, qu'habitait l'enchanteur Merlin. Là mieux que partout ailleurs peut-être se sont conservées les traces des antiques superstitions; on disait encore au XVIe siècle que les serpens, les animaux dangereux et les mouches qui tourmentent les troupeaux ne pouvaient vivre sous les ombrages de Brocéliande; que la fontaine de Bellenton, auprès de laquelle le chevalier Pontus fit sa veille des armes, répandait une eau magique; que, quand la sécheresse désolait le pays, le sire de Montfort venait puiser de cette eau pour la répandre sur une pierre voisine, et qu'avant la fin du jour « la terre et tous les biens estant en icelle estoient arousez » par des pluies fécondantes. Ce caractère sacré dont la forêt de Brocéliande était investie par la tradition avait placé ceux qui l'habitaient dans une position tout exceptionnelle, et ils étaient exempts d'impôts et de toutes redevances féodales. Tout ce qui se rattache aux droits d'usage, à l'aménagement, a été étudié par M. Maury avec le même soin que la partie historique et légendaire, et son mémoire est un traité complet qui présente, à côté de la partie érudite, d'utiles renseignemens sur la sylviculture et l'administration forestière depuis Charlemagne jusqu'à notre temps.

Dans un autre ordre d'idées, le travail de M. Bourquelot sur la *lycanthropie* mérite également d'être distingué. A côté du dogme de la métempsychose et des métamorphoses de la mythologie païenne, il existe chez tous les peuples une tradition qui attribue à certains hommes le pouvoir de changer les autres et de se changer eux-mêmes en diverses espèces d'animaux et principalement en loups. On trouve les traces de cette croyance dans Hérodote, dans Pomponius Méla, dans Pline; ces écrivains, il est vrai, la traitent de fable, mais, à la manière dont ils en parlent, il est évident qu'elle était généralement acceptée par les peuples. L'avénement du christianisme la modifia sans la détruire; les aventures d'hommes et de femmes changées en bêtes sont très nombreuses au moyen-âge, et les chroniqueurs se montrent sur ce point beaucoup plus crédules que les écrivains de l'antiquité. Vincent de Beauvais, entre autres, dans le *Speculum naturale*, parle de deux femmes qui tenaient, au XIe siècle, une auberge dans les environs de Rome, et changeaient leurs hôtes en chevaux, en ânes ou en pourceaux, pour les vendre au marché. Les *warouts, vairous, warous,* c'est-à-dire les loups-garous, les *hommes-loups,* les *lycanthropes,* occupent dans les légendes, les poèmes et les romans du moyen-âge, une place importante. Ce qu'il y a de plus bizarre et de plus triste en même temps, c'est qu'une foule d'individus s'imaginèrent sérieusement qu'ils avaient le pouvoir de se changer en loups-garous, et que ces malheureux, poursuivis par la justice, périrent victimes de leurs propres hallucinations et de l'ignorance de leur temps. Les lycanthropes, qu'on accusait, comme les sorciers, d'entretenir commerce avec le diable, étaient punis, comme eux, du supplice du feu. Cette mort, toute cruelle qu'elle fût, n'était que trop justifiée par la nature des crimes qu'on leur imputait de la meilleure foi du monde, et que la croyance à ces transformations rendait souvent très vraisemblables. M. Bourquelot cite plusieurs arrêts curieux rendus contre de prétendus loups-garous, entre autres en 1521 par le parlement de Besançon, et en 1574 par le parlement de Dôle. Le 3 décembre 1573, le parlement de Franche-Comté donna un règlement pour la chasse des loups-

garous, — et de 1596 à 1600 le démonographe Jean Boguet, qui remplissait dans cette province les fonctions de grand-juge, exerça contre les prétendus lycanthropes des poursuites si actives, qu'il se vantait, comme d'une œuvre très méritoire, d'en avoir, à lui seul, fait périr plus de six cents. En 1498, le parlement de Paris s'était montré beaucoup plus raisonnable, en cassant un jugement rendu par le lieutenant-criminel d'Angers contre un habitant de Maumusson, près Mantes, qui prétendait avoir erré plusieurs années sous la forme de loup, et en envoyant ce malheureux à l'hôpital Saint-Germain-des-Prés, où il fut enfermé et traité comme maniaque.

Cette bizarre histoire de la lycanthropie, racontée dans les plus exacts détails, ajoute une page curieuse à l'histoire des hallucinations de l'esprit humain. M. Bourquelot a consulté pour l'écrire une masse considérable de documens, et nous l'engageons à ne point borner ses recherches sur la mythologie du moyen-âge au mémoire dont nous venons de parler. Ce monde fantastique dont il a si bien commencé à étudier les prodiges, ce monde de la terreur et du rêve, n'a point de limites; on peut s'y promener à l'aise, et il en est des peuples comme des hommes : en vieillissant, ils se reportent toujours avec intérêt aux souvenirs de leur enfance, aux temps heureux où ils n'avaient point encore appris à douter, même des mensonges.

Deux études numismatiques de M. Duchalais, l'une sur les monnaies de la ville de Cnide, l'autre sur les monnaies de la Numidie et de la Mauritanie, représentent dignement, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires*, cette vieille et respectable science de la numismatique, qui forme comme la base de la chronologie et de l'histoire positive. M. Duchalais est sans contredit l'un des hommes qui, de notre temps, ont fait faire à cette science le plus de progrès. La plupart des nombreux mémoires qu'il a publiés, sans parler de sa *Numismatique gauloise*, contiennent chacun soit une rectification importante, soit une découverte curieuse et inattendue, et, comme preuve, nous indiquerons, dans le recueil qui nous occupe, ses recherches sur les monnaies antiques de la Numidie et de la Mauritanie. Non-seulement il restitue là un siècle entier de la numismatique africaine, mais encore il trace d'après les monnaies elles-mêmes, et en faisant parler des légendes inexpliquées ou des types méconnus, un tableau très attachant de la civilisation numide dans ses rapports avec la civilisation orientale, dans ses luttes contre la conquête romaine et le génie des peuples gréco-latins. Toutes les phases de cette lutte et de la civilisation punique, M. Duchalais les retrouve sur les monnaies mauritaniennes, qui se montrent d'abord purement carthaginoises, adoptent ensuite des types helléniques, égyptiens, latins, puis des légendes à la fois puniques et latines, et enfin substituent entièrement au langage punique les légendes latines et grecques. Considérée de ce point de vue, la numismatique devient l'auxiliaire le plus puissant de la critique historique, ou plutôt elle se constitue comme une forme nouvelle de l'histoire, et, pour qui sait les interroger, les médailles parlent souvent plus haut que les livres. CHARLES LOUANDRE.

V. DE MARS.

MANUEL

DE

CHRONOLOGIE UNIVERSELLE[1],

PAR M. SÉDILLOT,

Professeur d'histoire au Collége royal de Saint-Louis, membre de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

S'il est une science véritablement universelle, que tout le monde doit connaître et que personne n'apprend d'une manière complète; qui, par ses applications journalières, s'adresse à toutes les classes de la société, c'est, sans contredit, la *chronologie.* A chaque instant, l'on se trouve en présence de quelque difficulté à résoudre; soit dans une lecture, soit dans la conversation, un nom est prononcé : c'est Galilée ou Copernic, Newton ou Mallebranche, le Dante ou Pétrarque, le Titien ou Raphaël, etc. ; à quelle époque vivaient ces grands hommes? Personne ne pourrait indiquer sur-le-champ avec exactitude la date de leur naissance et celle de leur mort. — François Ier a-t-il précédé Charles-Quint dans la tombe? à quel âge sont-ils montés sur le trône? combien d'années ont-ils régné? Ces demandes faites à l'improviste ne donneront lieu qu'à des réponses approximatives, et l'on comprend que des questions de ce genre varient et se multiplient à l'infini. — Les gens du monde sont particulièrement exposés à ces attaques imprévues sur tel fait ou telle date, et lorsqu'ils veulent recourir à la démonstration, les secours leur manquent. S'il s'agit de *chronologie ancienne*, ils rencontrent dix systèmes différents ; s'il s'agit de *chronologie moderne*, ils sont obligés de consulter des recueils biographiques qu'il est difficile de se procurer et qui sont presque toujours incomplets. Il fallait faire un livre qui résumât tous les travaux antérieurs, qui donnât une solution de tous les problèmes restés en suspens; qui

[1] Un joli volume in-18 (format d'un dictionnaire de poche), imprimé en caractères compactes et *très lisibles.*

Prix broché. . . . . 3 »
— relié en toile anglaise avec ornements à fers froids. . . 3 75

Cet ouvrage est approuvé par l'Université.

En vente à la librairie de Eugène Ducrocq, 10, rue Hautefeuille, et chez tous les libraires et dépositaires du comptoir central de la librairie de la France et de l'étranger.

imprimât, en un mot, à la science chronologique, un caractère de fixité qu'elle n'a pu encore acquérir, et qui, renfermant dans un petit volume les indications les plus précises et les plus multipliées, pût devenir le compagnon inséparable de tous les hommes qui parlent et qui pensent.

Ce livre, M. Sédillot l'a fait; il n'a point reculé devant les patientes et laborieuses recherches qu'un tel travail exigeait, et l'on peut dire qu'en mettant dans un manuel pratique une science aussi importante à la portée de tout le monde, il a rendu aux études historiques un service signalé : aussi ne saurions-nous trop le louer de n'avoir pas dédaigné d'entreprendre une œuvre utile et populaire, au milieu des travaux abstraits qui ont fondé sa réputation.

Le conseil royal de l'instruction publique a compris toute l'importance de l'ouvrage de M. Sédillot en l'adoptant pour tous les établissements universitaires, et, par cette mesure, il a su combler une lacune bien regrettable et depuis longtemps remarquée dans les études classiques.

Pour notre part, nous nous associons de grand cœur à cet acte de justice, et nous exprimons seulemen tle vœu de voir M. Sédillot publier un second volume qui nous donnerait pour les faits ce qu'il a si habilement reproduit pour les séries chronologiques.

Son manuel, après des notions préliminaires sur les principes de la chronologie mathématique et technique, comprend des *tables* pour tous les États anciens et modernes, et un *Dictionnaire des hommes savants et illustres* de tous les temps, avec l'année de leur naissance et celle de leur mort, l'indication de leur pays, de leur ville natale et de la *spécialité* dans laquelle ils se sont distingués, de manière qu'on puisse à l'instant reconnaître la vérité d'une date en discussion.

Que de fois, en effet, n'est-on pas arrêté, comme nous l'avons déjà dit, par quelque point de chronologie qui vous fait regretter de n'avoir point un guide sûr sous la main : Racine et Molière étaient-ils tous deux nés à Paris? — Leibnitz et Pascal étaient-ils contemporains? — L'historien Salluste florissait-il avant ou après la naissance de Jésus-Christ? — Saint Augustin a-t-il précédé ou suivi saint Ambroise et saint Jean Chrysostôme? — Quels étaient les rois de Sparte à l'avènement d'Alexandre-le-Grand au trône de Macédoine? — A quelle époque le royaume des Vandales, en Afrique, le royaume des Ostrogoths, des Hérules, des Lombards, en Italie, ont-ils été fondés? — Quels furent les premiers empereurs d'Allemagne? — Comment se nommait le successeur du pape Sixte-Quint? — A quelle époque la Sicile se trouva-t-elle réunie définitivement au royaume de Naples? — Combien y avait-il eu de ducs de Normandie antérieurement à Guillaume-le-Conquérant? — Combien d'années Philippe II d'Espagne a-t-il régné?—La mort de Louis XIII a-t-

elle suivi celle du cardinal de Richelieu? — Louis XV a-t-il régné plus longtemps que Louis XIV? etc. Ces questions sont résolues d'un seul trait par le *Manuel* de M. Sédillot, qui retrace *chronologiquement* l'histoire de tous les pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et qui donne aussi bien la suite des rois juifs, arméniens, persans, égyptiens, macédoniens, etc., que les chefs des États actuellement existants.

Puis viennent les questions de synchronisme : *Quels sont*, par exemple, *les princes contemporains de Cyrus, roi de Perse? quel était l'état du monde en* 550 *avant Jésus-Christ.* On trouve, en suivant l'ordre des pages 24 à 78, qui comprennent toute la chronologie ancienne : *Amasis* pour l'Égypte (p. 32), *Labynit* pour Babylone et Ninive (p. 35) ; *Cyaxare II* pour la Médie (p. 36); *Crésus* pour la Lydie (p. 39); *Merbal* pour Tyr (p. 40); *Battus* pour Cyrène (p. 42), à Syracuse ; *gouvernement aristocratique* (p. 43) ; *Phalaris* à Agrigente (p. 44) ; *tyrannies particulières* à Argos (p. 45) ; à Thèbes (p. 56) ; *oligarchie* à Mégare (p. 53), en Thessalie (p. 60) ; *gouvernement démocratique* à Sicyone (p. 46), à Corinthe (p. 48), en Arcadie (p. 51), en Messénie (p. 52), dans l'Élide (p. 53), dans l'Achaïe (p. 53), dans la Locride et l'Acarnanie (p. 57), dans l'Ætolie (p. 57) ; *Anaxandridès* et *Ariston,* rois de Sparte (p. 49 et 50); *Pisistrate* à Athènes (p. 55); *Philomèle* en Phocide (p. 57) ; *Cléobule* à Rhodes (p. 59) ; *Alcetas* en Macédoine (p. 62) ; les *Æacides* en Épire (p. 59) ; en Thrace et dans le Pont, *rois inconnus* (p. 64 et 71) ; Chypre *tributaire de l'Égypte* (p. 59) ; *Servius Tullius*, roi de Rome (p. 75).

Si l'on cherche quels furent les princes contemporains de Philippe Ier, roi de France, en 1060, on prend dans le *Manuel*, section des États modernes (p. 78 à 185), et l'on a : pour l'empire grec, *Constantin X ducas* (p. 81) ; à Rome, *Nicolas II*, souverain pontife (p. 88); à Bénévent, *Pandulfe III* (p. 97); *Robert Guiscard*, duc de Pouille et de Calabre (p. 99); *Roger Ier*, comte de Sicile (p. 99) ; en Toscane, *Béatrix* (p. 102) ; à Venise, *le doge D. Contaréno* (p. 104) ; *Boniface,* marquis de Montferrat (p. 107) ; *Amédée II*, comte de Maurienne (p. 108) ; *Gérard*, duc de Lorraine (p. 116) ; *Baudouin V,* comte de Flandres (p. 116) ; *Guillaume II,* duc de Normandie (p. 117) ; *Conan II*, duc de Bretagne (p. 118) ; *Guillaume IV,* comte de Toulouse (p. 118) ; *Sanche VI*, roi de Navarre (p. 124) ; *Ferdinand Ier*, roi de Castille et de Léon (p. 126) ; *Ramire Ier*, roi d'Aragon (p. 127) ; *Édouard III* le Confesseur, roi d'Angleterre (p. 131) ; *Suénon II*, roi de Danemarck (p. 134) ; *Stenkill*, roi de Suède (p. 135) ; *Harald III*, roi de Norwége (p. 138) ; en Russie, *Isiaslaw Ier* (p. 139) ; en Pologne, *Boleslas II* (p. 141) ; en Allemagne et en Suisse, *Henri IV* (p. 150) ; en Bohème, *Spitignew II* (p. 152) ; en Hongrie, *André Ier* (p. 153) ; à Bagdad, *Kaiem*

Biamrillah (p. 160); au Caire, *Mostanser* (p. 161); en Géorgie *Bagrat IV* (p. 164); en Arménie, *Kakig II* (p. 66); à Khélat, *Nassir-Eddaulat* (p. 167); *Cadherd* dans le Kerman (p. 168); *Ibrahim*, le Ghaznévide (p. 176); *Togrul-Beg*, le Seldjoukide (p. 176); enfin dans l'empire de la Chine, *la dynastie Song* (p. 183).

En 1770, les princes contemporains de Louis XV sont : le pape *Clément XIV (Ganganelli)* (p. 91); *Ferdinand III*, roi des Deux-Siciles (p. 101); *Ferdinand Ier*, duc de Parme et de Plaisance (p. 101); *Léopold Ier*, grand-duc de Toscane (p. 102); *François III*, duc de Ferrare, Modène et Reggio (p. 103); *Mocenigo*, doge de Venise (p. 105); Gênes soumise au gouvernement des doges biennaux (p. 106); *Charles Emmanuel III*, roi de Sardaigne (p. 109); les schérifs à Maroc (p. 123); *Charles III*, roi d'Espagne (p. 128); *Joseph*, roi de Portugal (p. 129); *Georges III*, roi d'Angleterre (p. 132); *Christiern VII*, roi de Danemarck (p. 135); *Alphonse-Frédéric* II, roi de Suède (p. 137); *Catherine* II, impératrice de Russie (p. 141); *Stanislas Poniatowski*, roi de Pologne (p. 143); *Frédéric* II, roi de Prusse (p. 144); *Guillaume V*, roi de Hollande (p. 144); *Joseph* II, empereur d'Allemagne (p. 151); *Mustapha* III, sultan de C. P. (p. 156); *Schah Alem*, grand Mogol (p. 174); *Kérim*, roi de Perse (p. 178); *Hyder-Ali*, roi de Mysore (p. 181); dynastie *Tai-Tsing*, en Chine (p. 182); etc., etc.

C'est ainsi qu'on peut résoudre complètement et en quelques minutes, au moyen du *Manuel* de M. Sédillot, des questions très difficiles au premier abord; passer en revue toutes les époques, tous les États, et rechercher pour chaque année en particulier quels étaient tous les souverains de l'Europe : cette branche d'exercices inépuisables, appliquée au cours des études classiques, conduirait nécessairement à la connaissance pratique et approfondie de la chronologie, imprimerait une vigueur nouvelle à l'enseignement historique, et répandrait sur l'instruction, en général, la plus heureuse influence; l'Université a heureusement compris que le moment était venu, où la chronologie devait être l'objet d'une attention toute spéciale dans les colléges, et prendre rang, dans les programmes universitaires, à côté de la géographie.

Il ne nous reste plus qu'un mot à ajouter : en publiant une troisième édition de ce *Manuel*, M. Sédillot a su le perfectionner sous le double rapport de la méthode et de l'exactitude; il s'est appuyé des recherches de M. Ideler sur la chronologie, et en tenant compte des travaux des numismates et des découvertes faites encore récemment dans le domaine de l'antiquité, par d'illustres érudits, il a placé son travail au niveau le plus élevé de la science. A. P.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE DE PREVOT ET DROUARD.

V 26

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 181